



REVUE  
DES  
DEUX MONDES

LXVII<sup>e</sup> ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

2000  
1000  
1000  
1000

REVUE

DES

DEUX MONDES

---

LXVII<sup>e</sup> ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

---

TOME CENT QUARANTE-DEUXIÈME

---

40580  
3/1/98

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—  
1897



1907  
D. B.  
1907

---

---

# TEMPLE D'AMOUR

---

DERNIÈRE PARTIE (1)

---

XV

Ce qu'on appelle à Dinard « la Malouine » compose comme une cité à part. C'est le petit faubourg patricien, isolé des caravansérails cosmopolites. De l'intérieur de la Malouine, on ne soupçonnerait point la mer : on se croirait aisément en quelque coin, le plus frais et le plus fleuri, de la Muette ou de Passy. Le bris des vagues, tout proche, semble un brouhaha de grande ville qui parviendrait de très loin par résonnances assourdies. Les boulevards, — avenue de Cézembre, avenue Poussineau, allée des Douaniers, — s'alignent entre un double rang ininterrompu de grilles forgées qu'escaladent en frondaisons touffues la vigne vierge, la glycine et la rose trémière. Derrière, les arbres poussent à pleine sève, en futaies : le vernis du Japon près du platane, le chêne avec l'acacia. A intervalles égaux, les habitations surgissent, lumineuses, entre ces bouquets de verdure et d'ombre. La plupart sont de même modèle. La brique y domine. Le style bâtard, prétentieux, tire au clinquant. Presque partout, cette profusion de tourelles et de pignons qui caractérise le faux renaissance; de petites vitres plombées, des portes de citronnier verni, des auvens de boiserie brou de noix surmontés d'un enfaitement de genre japonais, en tuile émaillée, vert olive ou jaune

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> et du 15 juin.

orange, qui tire l'œil. Sous les corniches, des frises en briques plates, d'émail pareil. Un panonceau de porcelaine azur, fiché à l'auvent, porte sur liston diagonal blanc le nom de chaque villa. Les appellations se ramènent toutes à la même banalité bourgeoise : *Bon-Repos, Belle-Vue, Roches-Noires*. Cela sent l'entreprise commerciale, la pauvreté d'imagination du spéculateur en bâtisses. Ça et là, une note plus originale rompt la monotonie. Une véranda hindoue, en bambous couleur cinabre, avec son toit de pagode à moulures d'or enchevêtrées, met un coloris aveuglant parmi des fusées de plantes exotiques. Ce n'est plus alors de Passy que l'on songe, mais, sous ce bleu profond qu'a le ciel, de quelque avenue à l'euro-péenne de Saïgon ou de Colombo. Cette portion de la côte bretonne est d'ailleurs épargnée par l'hiver. L'aloès y prospère comme en Provence; un peu plus loin, voici, avec ses allées de gravier fin, ses pelouses tondues à la loupe, une demeure aristocratique : la pierre de taille, le perron de marbre, les contrevens ou les volets, tout y est blanc, jusqu'à l'ardoise, à laquelle le ruissellement solaire prête des reflets crayeux.

Vue du large, la Malouine apparaît comme un promontoire boisé, criblant le ciel de ses toits en flèche entre les deux plages sœurs de Dinard et de Saint-Énogat. L'aspect en est élégant et mignard. Le premier rang des villas s'élève presque à pic sur la mer. Des terrasses à balustres couronnent la falaise dans laquelle les propriétaires ont taillé rampes et escaliers. En bas, la roche rougeâtre, mouchetée de goémons, laisse glisser la lame en la brisant. L'île Cézembre allonge à l'horizon nord son mur de granit sur un liséré de sable blond.

La villa Maurevoir, devenue la propriété de William Wamont, avait été construite pour le marquis de Maurevoir, ancien ambassadeur à Rome, et mise en vente après décès. Elle occupe à peu près exactement l'extrémité de la pointe : mais sa façade s'oriente vers l'est, du côté qui regarde Dinard ville, l'estuaire de la Rance et Saint-Malo. Elle tranche par sa sévérité de bon goût sur les villas du voisinage. De l'avenue Poussineau, on la découvre à peine, tant elle semble bien enfouie sous l'épaisseur des massifs d'arbres. De la mer ou de Saint-Malo, elle se détache en relief, majestueuse et coquette, contre un écran de feuillages. Elle avait plu aussitôt à Hélène et à William, parce qu'elle leur rappelait un peu, par certaines analogies de site ou d'architecture, l'ancienne villa de l'île Maurice. Godineau affirma dès la première saison :

« C'est tout à fait Port-Louis ! Il ne manque plus que la varangue ! » William, déférant à l'indication, fit aménager la varangue aux vitrages mobiles, contre la façade maritime. On y paressait, aux belles fins d'après-midi, sur des sièges en rotin, envoyés de là-bas. La mer bleue, tachetée de récifs bruns et de balises rouges, moutonnait mollement sous la brise à l'entour. L'atmosphère, tout imprégnée d'aromes salins et végétaux, achevait presque l'illusion.

Hélène passait des heures entières dans cette galerie, propice au rêve. Elle s'y installait à une place invariable, face au flot, tournant le dos aux bariolures grouillantes de la plage, laissant à sa droite l'embastillement grisailé des quais de Saint-Malo, dont le bloc ardu, implacable, ne lui laissait qu'une sensation d'écrasement et de tristesse. Elle s'avouait à présent ne plus rien préférer au monde à ce coin de paysage, fait de firmament et d'eau, encadré dans ce large châssis ouvert : non, rien, pas même peut-être l'intérieur choyé de la rue de Villersexel où le moindre objet cependant offrait pour elle une poésie, car elle y avait vu maintenant son Hubert récriminer ou se défendre. Ici, elle revivait la quiétude heureuse de Port-Louis et quelque chose de meilleur encore. Toute la genèse de son amour tenait dans ce rectangle ensoleillé. C'était ici qu'il lui avait fait sa première visite, ici qu'il lui avait confié, la première fois, en phrases si mélancoliques, le vide de son cœur, la solitude de sa vie de mondain. Ici, s'étaient échangés, devant l'immensité sans témoins, le premier aveu et le premier baiser. A chaque saison depuis, elle rétablissait sous la varangue, par une dévotion du souvenir, l'ordonnance de cette année-là. Les plantes, les tentures restaient les mêmes, aux mêmes endroits. Elle disposait les chaises, les tables, les coussins même selon des routines qui n'étaient qu'un despotisme de vision. Dans ses obsessions de songerie, ces deux réminiscences, la vie de Port-Louis et l'éclosion de son amour pour Hubert s'étaient peu à peu pénétrées l'une l'autre. Elles devenaient une fiction raffinée qui absorbait tout le passé. L'image d'Hubert se mêlait aux périodes les plus reculées de son existence vertueuse pour n'y apporter que cet innocent frisson des choses très douces qu'on se chuchote. L'effort violent qu'elle avait dû faire pour se résigner, pour accepter la renonciation suprême, sans appel, à tous ses droits de maîtresse, le retour de pratique religieuse intense dans lequel s'était vivifié son courage moral,

et en même temps l'impossibilité de ne point penser partout et quand même à l'homme aimé, se combinaient subtilement pour entretenir dans son imagination malade une irréalité dérivative et purifiante.

A côté d'elle, dans le grand salon dont les portes-fenêtres accédaient à la varangue, Godineau tapotait au piano. Il reconstituait un vieux répertoire d'airs créoles que la jeunesse yankee exigeait de lui le soir, au Casino. La voix nasillait sur le rythme nègre, avec des zézaiemens cocasses :

Ramsamy Courtin,  
Va-t'en au bazar !

Hélène s'était levée. Accoudée à la balustrade de la varangue, elle suivait le vol des mouettes chassant autour des bateaux de pêche. L'heure approchait de midi. La transparence de l'atmosphère, sous ce grand soleil de juillet, présageait une journée de chaleur. La mer, d'émeraude devant la plage, offrait, sur les profondeurs du large, des colorations de saphir. Cet air populaire de Maurice lui chantait en même temps à l'oreille et à la mémoire. Le second couplet s'égarait sur une parodie d'opéra :

Bel anze, ô ma Licie !

Il y avait des éclats de rire interminables chez leurs familiers de Port-Louis, chaque fois que Godineau entonnait cette parodie. Elle se rappela avoir pardonné tout de suite à l'homme son parasitisme pour sa manière de prononcer : *Bel anze* ! Comme ce serait bon de se rapatrier là-bas, d'y mourir au milieu des habitudes retrouvées, puisque l'existence dorénavant ne devait plus être qu'une attente impatiente de la mort !

Un froissement de bande déchirée ou d'enveloppe qu'on ouvre l'avertit qu'elle n'était plus seule. Elle se détourna légèrement, aperçut William allongé, un magazine en main, dans le fauteuil quitté par elle, dans ce fauteuil de rotin au dossier tendu de peluche réséda qu'elle voulait si exclusivement sien depuis qu'il devenait le refuge quotidien des souvenirs. James, sur une chaise voisine, courbé en deux, l'avant-bras au genou, la visière de son cap de laine reculée au-dessus du front, tambourinait du plat d'un coupe-papier le dos de sa main postiche. La voix de Godineau, s'échauffant à son propre débit, s'enflait en sonorités plus pleines sur les couplets de « Ramsamy. » L'aîné rythmait le ba-

lancement de son menton charnu et les claques de sa lamette d'ivoire sur les mesures de la chanson :

Guette dans mô parterre  
 Pied belsamine en fleir !...  
 Guette dans mô salon  
 Portrait Lapoléon !

Elle regarda ces deux frères qui avaient occupé, seuls avec George, quinze ans de sa vie, qui s'obstinaient à y demeurer impitoyablement pareils; et soudain le passé, évoqué tout à l'heure avec une presque complaisance de regrets, ne lui revint plus qu'en insupportables nausées. Port-Louis, ce serait eux encore, et non pas l'autre, auquel elle se sentait vouée dans l'éloignement même par une mémoire aiguë des délices anciennes. Elle comprit qu'il subsisterait à jamais, au fond d'elle, une haine contre eux, parce que, dans sa logique sommaire de passionnée, elle ne voulait voir qu'en eux seuls les auteurs de son mal. Sans le premier, où serait l'adultère ? Sans l'exécrable immixtion du second dans son secret, n'aurait-elle point su, à force de caresses, calmer l'âme tourmentée de son bien-aimé ? A mesure qu'elle se sentirait plus dépossédée de l'absent, la femme s'exaspérerait davantage de leur présence. Non, non, cette sérénité de jadis, à laquelle une coercition de conscience prétendait lui rendre foi, ce n'avait été que la plus injuste et la plus barbare des tyrannies !

L'ainé redressait la tête; son œil rencontra celui d'Hélène. Il continua de frapper son gant de sa lame d'ivoire, avec un petit hochement de mélancolie souriante qui voulait demander :

— Il ne remue rien en vous, cet air créole ?

Cette mansuétude débonnaire, la signification du regard et du sourire achevèrent d'irriter Hélène. Où donc étaient les claires prunelles bleu ardent de son Hubert ? Elle considéra William à son tour, et il lui fit pareillement horreur. Lui aussi, coiffé d'un cap anglais de même laine, le lorgnon dans son magazine, il dodolinait de la tête béatement à la cadence de la musique nègre. Son sang de fille noble la brûlait par toutes les artères. Elle constata, avec le grossissement de l'aversion, leur peau bistrée à tous les deux, la bouche trop lippue, les cheveux demi-crêpelés, le nez camard. Au moins, par une faveur de la Providence, son fils à elle n'avait rien hérité de ces stigmates. Elle se représentait ces deux frères, des sauvages fastueux, l'ayant achetée dans un mar-

ché d'esclaves, elle, descendance de nobles, comme une bête de luxe et qui flattait leur orgueil... « Oh ! Hubert... Hubert ! je me croyais avec toi si définitivement libérée de cette servitude ! »

Au durcissement subit de ses traits, à l'altération du visage, où les frêles rides s'ombrèrent, l'ainé comprit qu'elle était en proie à quelque néfaste souvenir. Il se leva d'un air d'enjouement, vint contempler le large tout auprès d'elle par l'ouverture du châssis irradié. Un moment même, il alla prendre une longue-vue marine sur la table de bambous, la braqua vers Saint-Malo, la replaça, la mania encore pour la diriger dans l'est de Cézembre. On eût dit qu'il attendait d'y apercevoir quelque point mystérieux.

— Oui, fit-il, en appuyant son front à la vitre, Dinard manque en ce moment de charme pour vous, je m'en rends bien compte, ma pauvre Nène ! Aussi pourquoi avoir avancé vous-même cette villégiature ? Nous ne sommes qu'au début de l'été. Les distractions n'abondent point. Moi, j'aime ce panorama de mer, cette varangue, ces aloès... cela me suffit presque, cela m'habitue peu à peu à l'idée du retour là-bas... A ce propos, j'ai reçu tout à l'heure une lettre de Trécart, le nouveau gérant de vos plantations de Bourbon. On a constaté sur les cannes à sucre une recrudescence du *borer*.

Elle ne répondit pas. C'était la dixième fois peut-être, en cinq mois, que l'ainé prononçait ce mot de départ, à l'occasion de leurs intérêts aux îles, mais sans jamais s'assigner de délai. Depuis la matinée du mardi saint, jamais elle ne l'avait revu si fraternel, ni si indulgemment cordial. Il semblait d'ailleurs qu'en cette quasi-solitude balnéaire, où l'intimité familiale se resserrait, il tentât lui aussi de s'entourer d'illusions, de noyer dans une sécurité volontaire ses vigilances d'autrefois et qu'il cherchât insensiblement et par degrés à ressaisir son influence. Le docteur avait fermé le piano. James, sur le silence de sa belle-sœur, quitta sa posture de contemplation, arpena lentement le tapis de sparterie. Un haut-le-corps de claudication le fit heurter de la tête au lustre de cristal qui descendait sur le milieu de la varangue. Les pendeloques mobiles s'entre-choquèrent dans un cliquetis.

— Notre lustre de Port-Louis était moins bas suspendu, il me semble, s'exclama-t-il.

William sortit le nez de sa lecture et démontra avec un for-



mulaire de géomètre et d'architecte que cette galerie vitrée avait en élévation soixante-cinq millimètres de moins que l'autre.

Là dessus, Godineau survenu en approbateur, les mains dans le dos, un œil fermé, parut calculer mentalement, au plus exact, les mensurations de longueur et profondeur. Hélène, accoudée au montant du châssis, continuait son mutisme immobile, avec un petit pli d'hostilité dédaigneuse dans le sourire. L'aîné marchait maintenant en deçà du lustre périlleux.

Il prit encore la longue-vue :

— Comme la mer est calme aujourd'hui ! murmura-t-il.

Puis, tout à coup, de la même voix adoucie dont il avait débuté tout à l'heure, il ajouta, avec un regard à la dérobée vers la silencieuse :

— J'oubliais une nouvelle, une nouvelle intéressante pour vous, ma bonne Nène. Nous avons des voisins. Depuis une heure, les Esparsac sont aux « Abymes ». Le temps de les laisser s'installer : ça va vous former un premier entourage.

— Ah !... on ne les attendait que le 10 juillet ! répondit-elle. Nous sommes au 8. Ils auront changé d'avis. On raconte que le temps est effroyable dans le Morbihan.

Hélène monta vers l'extrémité sud-est de la galerie d'où l'on avait vue plus directe sur la plage. On pouvait aussi de là, par les échappées de feuillages, découvrir un peu de ce chalet des « Abymes », qui précédait immédiatement la villa Maurevoir du côté de Dinard. Soudain son regard, qui descendait par la fuite presque verticale de la falaise jusqu'au pied des escaliers bruts dont le ciment se confondait avec le roc, s'arrêta sur un spectacle imprévu. La mer baissait doucement, presque sans lames ; elle évacuait une à une les aspérités granitiques. George était debout, tout en bas, sur une saillie de roche encore humide. Le vêtement de flanelle blanche, le chapeau de paille à ruban crème tranchaient en nuances plus claires sur le vert laiteux de l'eau sablonneuse. Il achevait de lire une lettre qu'il serra soigneusement dans son veston. Du bout de son stick, par saccades négligentes, il feignait de détacher quelque bigorneau d'entre les goémons. Deux fois, avec une insouciance mal simulée, il sauta d'une pierre sur une autre, mais deux fois, sous apparence d'examiner l'escarpement, il promena les yeux jusqu'au faite bâti. Hélène l'aperçut tout à coup qui soulevait son chapeau vers le chalet en un mouvement de grâce correcte, puis qui gravissait

prestement l'escalier de « Maurevoir ». Vingt secondes après, il était dans la varangue :

— Les « Abysses » sont habités depuis ce matin, fit-il aussitôt ; je viens de reconnaître sur la terrasse M<sup>lle</sup> Yvonne et sa mère.

Il était un peu essoufflé par la précipitation de l'escalade, le teint animé, avec un besoin d'aller et de vivre. James, jovial, avait pris son neveu par la nuque, lui faisait des niches dans le cou.

— Gaillard ! Paris ne lui valait rien à lui non plus ! Admirez-moi cette mine qu'il vous a reprise en quinze jours !

George se défendait doucement contre la grosse main difforme.

— Vous savez ? dit-il dès que cette taquinerie eut fait trêve, Hubert m'a écrit (en famille, il ne désignait plus Clessé que par le prénom). Mère, comment nous arrangerons-nous avec lui ? Il semblerait plus convenable de le loger ici. Je lui céderais ma chambre...

James s'était rembruni. Hélène, surprise et gênée, bégaya :

— Ah ! il vient donc ?... Il t'a écrit ?... Ce matin ?...

— Ce matin, oui, de Dol. Il sera ici lundi.

C'était la troisième lettre reçue ainsi par George tandis qu'elle-même n'en avait eu qu'une. James intervint :

— Ça nous ferait tout un bouleversement... M. de Clessé est célibataire, il aimera mieux sa liberté... Même, de toute façon pour lui, l'hôtel me semble préférable. N'est-ce pas, Nène ? C'est votre avis comme le mien.

— En effet ! murmura la pauvre femme, l'âme en déroute.

George s'inclina, visiblement contrarié dans ses projets d'ami. James et Godineau échangeaient une confidence de bonne humeur près des vitrages lumineux. George eut tout à coup une exclamation de surprise.

— Qu'est-ce ceci ? fit-il en indiquant à son oncle un yacht flambant neuf, merveilleusement gréé, qui se balançait à l'ancre, au nord de la Malouine.

— Précisément, je le demandais à Godineau. Nène, vous qui avez de bons yeux, prenez donc la longue-vue. On doit pouvoir lire d'ici le nom de ce yacht, à l'avant ou sur les bouées... Les bouées rondes, là, tenez !... au rouffe de la passerelle !

Elle obéit avec un malaise, une répulsion même à s'approcher de cet homme. William, en curieux ou en complice, se joignait

au groupe. Hélène mit l'instrument à son point. Un cri rauque, un cri d'étonnement forcé qui pouvait être un sanglot, s'étrangla dans sa gorge.

— *L'Hélène Wamont!*... Quoi?... Quelle est cette folie?... Quel est le fou?..

D'un clignement de paupières, l'aîné étouffait une montée de larmes. Il balbutia, troublé, rougissant comme un enfant.

— Ne me remerciez pas... J'ai pensé que des promenades en mer, cet été... Puis, même aux autres saisons, quand on veut fuir Paris... vous comprenez!... C'était aujourd'hui l'anniversaire de votre mariage... Acceptez cela de moi... Une babiole!... une babiole!

William répéta :

— Une babiole!... oui, de quatre cent et quelques mille francs.

— Je les ai gagnés au cercle, un soir, au mois d'avril... Ce soir-là seulement, j'étais fou... Je n'ai jamais pu tout reperdre depuis. Comment aurais-je employé cet argent mieux que pour vous?

William, avec une cruauté d'homme à jeun que le retard du déjeuner impatient, grommela encore vers sa femme :

— Remercie donc mieux que ça...

Elle hésitait :

— Je ne sais comment dire! la stupéfaction... mon bon James!... Je crois rêver.

Elle eut peur de pleurer, et que ce ne fût au delà de ce qu'autorisait la circonstance. Elle se raidit, voulut trouver quelque chose de sincère, n'aboutit qu'à cette remarque :

— Depuis quand est-il embossé là, ce yacht de miracle? Il est invraisemblable que ni George, ni moi, ne l'ayons découvert plus tôt.

— J'avais commandé l'arrivée pour midi. Cela fait tout juste dix minutes qu'il a stoppé.

Puis, avec une bonne moue badine, où se mêlaient de la supplication et de la réprimande, vers la mère et le fils successivement, il plaisanta :

— Voilà ce qu'il en coûte, mes enfans, d'avoir tout le temps l'esprit ailleurs.

— Allons, embrasse-la! dit William, et à table! On s'occupera du joujou ensuite.

Hélène tendit sa joue à l'aîné; mais, lui, soupçonnant qu'elle

se faisait violence, et par une sorte d'appréhension pour elle-même, la baisa seulement dans les cheveux, sur deux fils argentés qui sortaient.

— A mon tour maintenant! s'écria George en sautant au cou de son oncle. Je serais jaloux de ma mère. D'ailleurs, n'est-ce pas aussi moi un peu que vous gâtez?

James l'enleva sur sa poitrine de géant, le maintint ainsi toute une minute suspendu dans l'impétuosité de l'étreinte. Les larmes jaillirent enfin d'un éclat de rire.

— Garnement, va!

Et du bras valide, il fit le geste de l'emporter comme un bambin.

## XVI

C'était la seconde promenade en mer de l'*Hélène Wamont*. Les rameurs de la yole, quatre Normands musclés, au jersey bleu noir, le « H. W. » de coton pourpre brodé sur la poitrine, venaient de transborder au yacht le retardataire Godineau.

James, debout au tillac, en casquette marine, la jugulaire sous le menton, dénombra de l'œil les embarqués : « Complet! fit-il au capitaine, prenez les ordres de M<sup>me</sup> Wamont. » L'homme, boutonné militairement, vint se camper tête nue devant la marraine du bateau. Hélène leva son visage du fond du cabriolet de batiste crème où la peau mate et les yeux bruns, — ceux-ci pour la première fois un peu faits à l'antimoine, — brillaient comme d'un renouveau fantasque de jeunesse. Enjouée, ou du moins avec une préciosité pour qu'on la crût telle, montrant l'éclat perlé de ses dents à chaque sourire, elle répondit :

— Mais je ne sais pas, moi, capitaine! Je crois qu'on a parlé des Ébihens. Ordonnez donc vous-même, ma cousine.

Et elle se tournait vers la marquise d'Esparsac.

— Je ne connais guère la côte, fit à son tour M<sup>me</sup> d'Esparsac.

Hélène se pencha dans la claire-voie du salon, d'où montaient des éclats de rire, et, rieuse aussi :

— Où va-t-on?

Une voix, celle de Godineau, répondit de l'intérieur :

— Aux Ébihens! aux Ébihens!

Les commandemens retentirent : « Chacun à son poste d'appareillage! » puis aussitôt : « Virez! » et on leva l'ancre.

Le sifflet beugla, la machine commença son halètement scandé, l'hélice battit l'eau; l'*Hélène Wamont* évolua, mit le cap au nord-ouest. On doubla Saint-Énogat, la Fourbrie, Saint-Lunaire, la croix de pierre du Décollé. Le temps continuait d'être au beau immuable. La mer présentait partout cette teinte glauque, uniforme, des matinées tranquilles. Pas une buée n'estompait les contours ensoleillés du littoral. On avait choisi un but d'excursion tout proche, par égard pour M<sup>me</sup> d'Esparsac qui supportait péniblement la mer. On luncherait à marée basse sur cet îlot des Ébihens. La jeunesse, avec Godineau, se proposait une pêche au « bouquet » dans des parages avoisinans qui découvriraient vers dix heures. Il en était neuf. William emportait deux carabines de précision afin de tirer le cormoran.

Les paysages fuyaient à bâbord comme en un panorama mouvant : Longchamps avec ses villas sans arbres, puis l'anse de Saint-Brieuc et ses innombrables déchiqnetures. L'homme de barre dirigea l'*Hélène Wamont* au nord d'un récif mamelonné, couronné d'herbes sèches, qu'on nomme l'île Ago.

Le cap Fréhel, à l'occident, fermait à demi l'horizon d'une muraille gigantesque. Toute une côte nouvelle se découvrait au-dessous de lui. Godineau et William indiquaient du doigt les localités : « Ceci, Saint-Jacut!... cela, Saint-Cast!... »

On fit route, au sud dans la baie, sur l'île des Ébihens. Sa masse compacte apparaissait comme une prolongation de la terre, du côté de Saint-Jacut, bien que le canal qui l'en sépare eût deux kilomètres de large à marée haute. Il se fit un moment de vrai roulis; les femmes poussèrent des cris. James, toujours appuyé à la rambarde de la dunette, enfonçait dans les sinuosités de la côte son regard contemplatif, mais un regard dédoublé dont l'intention épiait ailleurs. Un coup de feu partit de l'avant. M. d'Esparsac venait de tirer une mouette au vol, contre la misaine. L'oiseau, le bec rougi, s'abattit à l'arrière, aux pieds du manchot. Yvonne accourut, la première, avec un frisson de compassion vers la mouette blessée, qui fouettait de l'aile, les pattes en l'air. Toute pâlie et d'une joliesse plus suggestive encore par ce désordre de sensibilité, la tête inclinée sous le chapeau de grosse paille, elle implorait :

— Achevez-la donc... la pauvre petite bête!.. qu'elle ne souffre pas!

William complimenta le tireur.

On formait cercle autour de cette agonie dont chaque sursaut éparpillait des duvets floconneux. Yvonne répétait avec une insistance de pitié :

— Plus vite! plus vite!... le coup de grâce!

On appela Green, un griffon korthals qui appartenait à William; mais le capitaine, par précaution, l'avait emprisonné dans la soute aux voiles.

Clessé se baissait déjà pour prendre la mouette au jabot, lorsqu'il vit en face de lui les yeux d'Hélène, un peu humides, comme embrumés de rêve devant ces ailes brisées. Il suspendit son geste, dans un pressentiment mystérieux. Une seconde voix, caverneuse, étouffée, toute proche, et cependant lointaine comme un écho, redisait le « Plus vite! plus vite! » de la jeune fille et, en place de la main hésitante d'Hubert, un fer de canne, vigoureusement asséné, brisait le crâne frêle de l'oiseau. La canne était au poing de James Wamont.

On touchait aux Ébihens. Le capitaine donna les ordres préparatoires de mouillage. Quand on n'eut plus l'île qu'à trois cents mètres par le travers, les commandemens d'arrêt retentirent : « Stope!... Bâbord!... Mouillez!... Machine en arrière!... » et tandis que la chaîne grinçait dans l'écubier, le bateau « étala son erre » en des eaux claires et tranquilles. Yvonne s'amusait avec des joies enfantines de ce jargon nautique, nouveauté insoupçonnée à ses ignorances de petite terrienne. Elle se faisait expliquer les termes par Clessé; elle s'émerveillait de la surprenante précision avec laquelle manœuvrait tout ce personnel de yacht. Deux embarcations furent mises à la mer, puis luncheurs et provisions déposés sur la table lisse. L'île se compose pour moitié d'un plateau assez vaste, cultivé, avec bâtiment de ferme central. Une tour deux fois centenaire domine de là toute la baie. Au-dessous, c'est la dune, bossuée en dos d'âne et qu'interrompent çà et là des chaos rocheux. Le reflux découvre à l'entour d'énormes blocs granitiques qui forment comme une double et triple ceinture de bastions naturels. Ce fut dans la partie basse, au pied d'une tranchée verticale de falaise, sur la plage de nacre rose, poussière de coquillages, que le maître d'hôtel et les servans déployèrent la nappe damassée, rose aussi, et où le satinement solaire semblait avoir mis des jonchées de fleurs pourprées.

L'excès de lumière, l'apparente stagnation de l'eau sur les herbiers, entre les récifs émergés, faisaient devant la plage une mare

argentée, aveuglante de miroitement. L'hirondelle de mer rasait ce miroir par circuits comme à la chasse de sa propre image. Des ondulations successives venaient par intervalles moirer d'ombres glauques cette surface brasillante. C'étaient George ou Godineau qui poussaient, jambes nues, le haveneau d'une roche à l'autre, et dont le piétinement dans l'eau se propageait ainsi par vaguelettes dégradées.

Godineau, toute la figure en coup de soleil, des lacets d'algue mince collant à chaque mollet, allait, pataugeait, éclaboussait, s'épongeait, fouillait les fonds d'herbiers d'une brassée bruyante, hélait William à toutes les relevées de haveneau, lui criait ses prises.

Yvonne d'Esparsac, avec une simple épuisette, la jupe retroussée en tablier par deux agrafes, pêchait plus loin sur le bord, les pieds à sec, dans les flaques isolées. Clessé l'accompagnait, portant la menue glène d'osier. Elle se courbait sur l'épuisette, puis se relevait, une rougeur de plaisir aux joues, cambrait pour les défatiguer ses reins trop longuement penchés, et, d'un geste vif, replaçait par-dessus l'oreille, sous le peigne du chignon, une mèche folle que l'activité de la pêche lui ramenait aussitôt dans le visage. Une aspiration plus précipitée de belle santé jeune soulevait sa gorge dont l'effort du redressement faisait saillir les formes sous la chemisette à pois rouges. En une familiarité de garçonisme encore timide, elle interpellait George qui passait et repassait devant eux, au bas de la marée.

— Combien, vous?

— Une soixantaine, pas plus.

George s'arrêtait pour cette réponse, s'accoudait au manche de son haveneau comme pour l'admirer, même de si loin, bien à son aise. Puis, après de nouveaux louvoyages de filet, il revenait toujours au point de l'herbier où il se trouverait le moins éloigné d'elle et, dans le besoin de se donner un prétexte, il maugréait :

— Le docteur me gâte tout là-bas avec son barbotage!

Clessé les observait tour à tour et, de ces deux jeunesses si vivaces, si exubérantes de sève et de candeur, se dégageait pour lui une impression étrange, inanalysable, inconnue jusque-là. La brise marine, les exhalaisons salées, cette sauvagerie du décor, crûment coloré par le soleil d'été et où les êtres n'apportaient qu'un parisianisme assaini et, en même temps, son propre désarroi



d'arrière-pensées, tout contribuait au dépaysement et au vertige. Il avait la sensation d'une vie nouvelle, très intense et aussi très compliquée.

Une heure après son arrivée, le lundi précédent, il s'était présenté à la villa Maurevoir. Rien que dans ce nom, quel symbole ! Il s'était senti, dès la grille franchie, à entendre craquer son pas sur le gravier, une sorte de malaise, moitié frayeur et attendrissement. Les massifs de lauriers-roses avaient changé d'aspect depuis cinq ans. Leur feuillage devenait moins dense. Autrefois, il masquait dans toutes ses tortuosités le petit labyrinthe... En traversant le salon meublé à l'anglaise, il avait reconnu, déplacés de la symétrie officielle, rapprochés bras à bras, comme à certaines causeries de jadis, leurs deux fauteuils de prédilection. Dans la varangue, une invariabilité cruelle des plus menus détails : Hélène, étendue en sa même indolence engageante, à tel point qu'il eut l'illusion de revenir avec la redingote marine de sa première saison. Et pourtant la femme, en cet étrange don qu'elle possédait actuellement de changer d'âge et de visage selon le jour ou l'impression, lui était apparue demi-fanée, le cerne des yeux fripé, la joue plombée d'ombre. Il avait eu la subtile frayeur d'être l'auteur de ce vieillissement hâtif, une pitié poignante toute prête à se répandre encore en passion. Le remords, qu'inconsciemment il ne se fût éloigné d'elle que pour cette raison physique, en se la dissimulant à lui-même par d'habiles prétextes, et, simultanément, l'ineffable persuasion qui se dégageait de tous les coins de cette varangue, l'enveloppant des mille images du passé, lui avaient mis au cœur un instant d'indécision et d'angoisse. Mais James profilait sur les vitrages enflammés de soleil son immobilité d'argus. Au dossier de peluche réséda, d'où le buste alangui d'Hélène se soulevait pour accueillir le visiteur, George surgissait et, dans l'œil clair, confiant, amical du fils, Clessé, d'un seul regard, avait ravivé ses volontés.

Maintenant, empressé, alerte auprès d'Yvonne, il respirait en griserie salubre la fraîcheur de ces dix-huit ans. Le peu de Paris qu'elle avait eu, en lui laissant toute son adorable naïveté, affinait sa grâce jusqu'aux limites exquises de la coquetterie qui s'ignore. Elle prenait, sitôt qu'il s'éloignait d'un pas, une intonation toute peureuse, toute suppliante pour le rappeler : « Monsieur de Clessé, venez me donner la main !... Monsieur de Clessé, est-ce que par

ici je n'enfoncerai pas ? » Il sentait cette âme neuve, aimantée par un instinct vers la sienne. N'avait-il pas à Dinan, jadis, reçu ses premières confidences de fillette quand l'institutrice ou la mère la grondaient ? Il éprouvait, à la trouver plus séduisante à chaque rencontre, une sorte d'attendrissement très vague dont les vraies causes lui échappaient encore. Un instant, il songea au projet d'avenir, imaginé par Hélène autrefois pour cette enfant et pour lui. Mais tout de suite, il en écarta la pensée à nouveau, violemment, comme une forfaiture.

De flaque en flaque, ils avaient gagné le bout de la grève jusqu'à un amas de roches alvéoleuses, complètement découvertes par la mer.

— J'ai, dit-elle, le bras fourbu. Si nous soufflions ici deux secondes.

Et elle s'assit d'un saut leste sur la pierre la plus accessible. Avec le cerceau de cuivre de son épuisette, elle bêchait le sable sous elle.

Clessé arracha une touffe de goémon mouillé qu'il tassa dans la glène pour la rafraîchir, puis il vint s'accouder au roc, contre elle. Maintenant ils tournaient le dos à la mer, ils ne voyaient plus George. Ils avaient devant eux la grande pente de dune : des millions de paillettes argentées y grouillaient dans la lumière d'or. Tout au loin, à une anfractuosité de la falaise, un chatolement d'ombrelles ouvertes indiquait l'endroit où M<sup>me</sup> Wamont et la mère d'Yvonne s'étaient abritées. De l'autre côté de l'île, des coups de feu se succédaient sans interruption ; le griffon korthals aboyait.

— Il vous aime beaucoup, George Wamont, n'est-ce pas ? fit Yvonne à brûle-pourpoint.

— Oui, répondit-il d'une voix blanche, surpris par l'imprévu de la question, beaucoup... beaucoup !...

— J'avais jugé cela à Paris déjà... vous vous souvenez?... à la sortie du bal des Quintestang où je vous aperçus ensemble la première fois... J'y ai souvent songé depuis... Je vous envie bien tous les deux. Ç'avait été mon rêve, à moi, une amie de ce genre, même qui ne fût pas trop de mon âge... On sent que c'est si sincère, entre lui et vous.

Elle avait dit cela avec un petit air de tristesse charmant, ainsi que l'aveu de regrets involontaires. Elle penchait la tête languissamment, dans une attitude qui tout à coup rappelait

Hélène. Était-ce le même sang des Chevrières qui établissait entre les deux femmes ces fugitives analogies? Il se tut, comme fasciné par sa propre imagination. Il lui sembla que des forêts de plantes exotiques se dressaient devant lui sur les cimes nues, que des senteurs tropicales s'exhalaient de partout, que les vagues d'une mer féerique battaient les rochers derrière eux. Cette jeune fille, en présence de laquelle il se sentait si confusément remué, s'appelait-elle toujours Yvonne d'Esparsac? Et ce fut dans une fin de songe, sans presque s'écouter lui-même, qu'il répondit :

— Vous trouverez mieux qu'une amie... un mari bientôt sans doute qui vous apportera tout son cœur et n'aura même pas une affection féminine à jalouser dans le vôtre. Vous parlez de m'envier... Je vous envierai, moi, plus tard, pour l'infini de bonheur que vous apporterez à celui-là...

Elle le laissait dire, toute frémissante, les cils baissés, sachant ne point faire mal en l'écoutant, bercée elle aussi par un rêve mystérieux. Mais la dernière syllabe avait hésité sur la lèvre de Clessé. Au-dessus d'eux, à la pointe du récif, George, l'œil grave, les observait. Sitôt reconnu, il affecta un éclat de rire, puis dévala, en trois bonds, jusqu'au sable.

Du fond de la grève, des signaux les rappelaient pour le lunch. Tout le monde était réuni. On s'installa sur les pierres ou sur des plians autour de la nappe servie.

— Mon Dieu! que tu es rouge! fit M<sup>me</sup> d'Esparsac à sa fille. Prends garde d'attraper froid.

Cette bande de plage formait courant d'air entre deux tranchées de roche. M<sup>me</sup> Wamont ôta son collet de faille mauve, l'agrafa au cou d'Yvonne.

— Voyez un peu comme ça lui va! dit-elle.

Ce collet de faille transposé faisait passer à nouveau dans l'esprit de Clessé une association troublante d'images, et, tant qu'Yvonne le conserva, il osait à peine la regarder.

## XVII

M. de Clessé, les jambes croisées, taquinant avec sa canne le bout de son soulier jaune, se balançait d'un va-et-vient lent d'automate, dans une chaise à bascule, sur la terrasse de l'hôtel. Il était seul. L'hôtel dormait encore. En bas, les rangées de cabines tendues de toile olive ou citron masquaient le sable. Deux ou trois

escouades de baigneurs, — des gens de maison sans doute, — nageaient dans les premières vagues. Les baraques de tir et de tourniquet, au pied de la dune, ouvraient paresseusement leurs devantures enluminées.

A droite, le grand Casino, contigu à la terrasse, étalait au soleil son coloris d'aquarelle avec ses stores vert-pré, son velarium à raies roses et blanches, ses mâts aux pavillons bigarrés. Sur la gauche, à la limite de la Malouine, par delà un labyrinthe rocailleux, des étagemens vitrés, hissaient dans le ciel une lanterne haute, à facettes de verres polychromes : c'était le Crystal Casino qu'on aurait cru transporté là de quelque Exposition provinciale. Tout contre, une sorte de construction alpestre, volets clos. C'avait été l'habitation de M<sup>me</sup> de Goas. Cette plage, si scintillante l'après-midi d'élégances cosmopolites, offrait dans son négligé matinal l'aspect d'un champ de foire au réveil. Clessé eut soudain la sensation d'y être lui-même le nomade, l'enfant perdu.

Inconsciemment, son regard allait se réfugier sur la villa Maurevoir dont la pierre blanche étincelait au tournant du promontoire. Il y cherchait encore Hélène, mais une Hélène qui n'était déjà pas celle d'aujourd'hui, qui n'était même plus celle d'hier.

Jamais la femme, telle qu'il l'avait possédée et chérie, ne le poursuivait d'une image nette, sensuelle. Il semblait qu'une pénombre de rideaux tirés fût descendue dans sa mémoire. Quelque chose de plus impérieux que l'antérieure frénésie d'amour démarquait le souvenir, l'impersonnalisait, l'estompait de vague et d'improbable ; et si l'insistance de l'évocation accentuait la physiologie, affirmait l'identité, des facultés subites de se mentir à soi-même s'interposaient, aveuglaient la raison. C'était comme un jeu de fantasmagorie, une mystification du sens visuel. Une femme pouvait être venue rue de Villersexel, s'y être abandonnée cent fois, l'avoir lui-même, pendant un temps. pris et possédé tout entier, non, cette femme n'était pas la mère de George. Il se faisait dans son intelligence une sorte d'obscurcissement consenti, de volontaire folie pour démentir la certitude et nier l'évidence.

La mère de George!... George!... Par quelle association de phénomènes réflexes George revenait-il toujours autant qu'Hélène, plus qu'Hélène, au bout de toutes ses idées? Un peu des enthousiasmes d'amour était-il passé dans cette constante précoc-

cupation de l'amitié? Oh! ces yeux du fils, si pareils à ceux de la mère! A l'heure présente, George résumait pour lui tout ce qu'il y avait eu de spiritualisme supérieur, de sentimentalité immatérielle en l'initial entraînement. Après avoir aimé d'abord en lui le fils d'Hélène, Clessé en venait à aimer dans Hélène surtout la mère de George; l'amour dégagé de l'enveloppe charnelle s'élevait d'un degré par ce sentiment nouveau. Châtiment de la Providence contre l'épouse coupable sans doute; peut-être aussi réhabilitation de l'amant.

Ce fils avait vieilli la femme, purifié la maîtresse, rénové l'amie. Maintenant il ne restait plus à Clessé de ses désirs d'antan que ce petit mal imaginaire par lequel s'était préparée l'intrusion de George dans son cœur. Comme ce personnage de théâtre devant lequel un soir, par une prévoyance d'instinct, il s'était senti émouvoir, il devenait un « Temple d'amour ». L'amour déplacé, asexué, se reportait en démente d'affection sur le fruit de la chair aimée. Passion subtile, possible seulement dans une âme d'élite, mais susceptible, comme toutes les déraisons du cœur, d'aboutir aux plus héroïques conséquences.

La mer ondulait par vagues lumineuses. Le soleil montait à droite sur le coteau boisé qui ferme l'estuaire de la Rance. Clessé s'était levé, serrait des deux mains la barre en fer des balustres. Ses yeux erraient sur le lointain immobile des flots. Ce souvenir de la pièce de M. de Gouzeau le ramenait encore au Théâtre-Français, le soir où, pour la première fois, sur les instances mêmes d'Hélène, il avait discerné le vrai charme d'Yvonne.

Oh! ce décor de clair de lune! Ce petit temple circulaire à colonnettes roses!... A gauche, Séraphin, assis sur un banc de pierre devant la charnille, conversait doucement avec Serena. Giovannino, le jeune Pisan, le fils de l'ancienne maîtresse, entrant, craintif et tourmenté, se dissimulait dans le bosquet pour écouter le dialogue nocturne... Et ce Giovannino reparut au souvenir de Clessé, — mais avec la taille et la démarche de George! Aussitôt la vision se transporta sur le récif des Ébihens à l'endroit d'où le fils d'Hélène, la veille, espionnait l'innocent entretien... Un pressentiment l'arrêta. Quel œil étrange George avait eu! et ensuite quel rire équivoque! Au lunch sur la grève, tout le monde remarquait son air de fatigue ou de tristesse... Serait-ce possible?... Comment les plus clairvoyans ne sont-ils pas sollicités tout de suite par de tels indices?...

Il sentit un frôlement de bras contre le sien. George était là, bien présent, appuyé à la même barre de fer, et qui regardait dans les vagues avec lui. Il le trouva un peu pâle, les traits tirés, les paupières cernées par l'insomnie. A la première question de son ami, George répondit qu'en effet il avait mal dormi, sans doute en raison du surmenage physique; puis, comme Clessé le considérait plus fixement, l'adolescent se détourna, craignant que la fausseté du prétexte ne transparût sur son front. Les Parisiens de France, à quinze ans, n'ont déjà plus ces pudeurs-là! Clessé l'attaqua sans préambule.

— Hier, dit-il, dans le rocher des Ébihens, je causais avec Yvonne d'Esparsac. Elle me confiait ses chagrins...

— Ses chagrins? lesquels? interrompit l'autre, presque anxieux.

— Oh! rien que ceux de son âge... Un peu d'envie pour la douceur du lien qui nous unit, vous et moi. Elle n'a pas eu de sœur, ni d'amie. Je lui parlais de l'avenir compensateur, de l'homme dont elle deviendrait l'épouse et qu'elle chérirait et je lui disais à peu près ceci : — « Il y a quelque part, je le sais, un fiancé à vous attendre. Il est tel que toutes les femmes vous l'envieraient. Il n'aime que vous, n'aimera que vous, n'aura jamais aimé que vous, et vous ferez le plus parfait couple d'heureux qu'une imagination amoureuse ait pu concevoir. » J'aurais précisé l'aveu, noué le roman... Vous êtes survenu... Votre nom s'est tu sur ma bouche.

— Dieu! que vous êtes bon!

— Non, pas bon, simplement amical. Mais il y a, mon petit George, diverses manières d'être amical.

George souriait à la mer maintenant. Toute la lassitude de ses traits s'était fondue dans un épanouissement de bien-être. Clessé le couvait des yeux, ainsi qu'une chose dorénavant plus sienne.

— Vous voyez que je suis perspicace à mes heures. Laissez-moi conduire l'avenir et gardons le secret pour nous deux.

Puis, avec une pointe d'ironie tout attendrie, il ajouta :

— Comment vous est-il venu, cet amour-là?

George répondit, les yeux dans l'horizon :

— Est-ce que je sais?... Je l'aime!...

Clessé continua un moment de tenir son coin de lèvres plissé, fraternel et narquois.

Ce mystère d'attraction, il se l'expliquait un peu, lui, par des

méditations récentes. Et la cause latente de ses propres sympathies pour Yvonne ne se révélait-elle pas du même coup ?

## XVIII

Les baigneurs arrivaient quotidiennement par trains bondés. La plage s'emplissait d'ombrelles et d'étoffes claires. Dans la cohue du casino, l'argot boulevardier commençait à se mêler aux sonorités de la langue anglaise. Un jour, M<sup>me</sup> de Givrand débarquait avec un fourgon de toilettes. Le lendemain Guy de Goas faisait ouvrir les volets de sa maison morte. Il promenait au milieu de la foule, les après-midi, son deuil récent en solitaire, un deuil de bains de mer qui n'aurait voulu être ni si noir, ni si esseulé. Gandemer était descendu avec Nauphary au même hôtel que Christiane ; ils y logeaient dans une annexe. Gandemer portait des complets gris sombre, un ruban de chapeau violet foncé, des nuances savamment voulues, avec une physionomie sans cesse en éveil et qu'un simple regard plus insistant suffisait à décontenancer. Il ne s'aventurait au spectacle que caché dans les retraits mal éclairés. Cependant on l'aperçut une ou deux fois badiner assez ostensiblement à l'oreille de Christiane ou s'attarder en papotages nocturnes près des élégantes de trente à quarante ans, à la sortie du casino. Les premiers temps, Guy de Goas et lui mettaient une sorte d'entente à éviter de se rencontrer. Puis on décida sans doute que le procès-verbal du commissaire de police expliquait très convenablement les choses. Godineau surprit à la brune sur la falaise, du côté de la Fourbrie, l'ancien trio — Gandemer, Nauphary, Goas — qui fumait de gros cigares et se dédeuillait en complets gais.

La vue de ces hommes exaspérait Clessé. L'antithèse entre ces consciences et la sienne, était vraiment trop heurtée : leurs complots et le sien sans doute ne se ressemblaient guère. Sur la plage, il évitait par marches et contremarches leur simple approche à Yvonne avec le même soin que George y eût apporté lui-même. Christiane de Givrand partageait-elle, d'intuition, ces secrètes délicatesses ? Jamais elle n'apparaissait à sa cousine que débarrassée des fâcheux acolytes. Toujours Clessé cherchait à s'isoler un peu des parens avec Yvonne pour parler à la jeune fille de n'importe quoi plus à l'aise, et ce n'importe quoi, c'était toujours George ou du moins quelque sujet qui, très vite pût y ramener. L'étroiti-



tesse de leur amitié avait frappé cette imagination d'enfant : il en profita. Il expliquait mille et une raisons d'attirances, empruntées aux qualités de George, à celles qui devaient le mieux la séduire. Il la promenait dans cette intelligence et dans ce cœur de l'adolescent, ainsi qu'en un domaine d'élection, dont elle fût devenue copropriétaire avec lui, et il éprouvait une petite coquetterie de gentilhomme à lui en vanter tous les détails. Il connaissait d'ailleurs assez de la nature féminine pour n'insister jamais au delà des mesures opportunes, s'arrêtait au point exact où la confiance, devenue trop visiblement plaidoyer, risquerait d'énerver la sympathie. Parfois il éveillait de lui-même une curiosité nouvelle chez Yvonne et toute son éloquence se prodiguait, dès qu'elle l'avait-interrogée la première.

George, de son côté, depuis sa confession à Clessé, mettait plutôt une réserve cherchée dans ses relations avec les Esparsac. Cependant un degré d'expérience de plus eût fait remarquer à Yvonne comme cette voix, d'ordinaire si limpide, s'altérait sur les fins de phrase en s'adressant à elle, ou comme certaine flamme furtive s'éteignait volontairement dans cet œil noir dès que le sien le rencontrait. Clessé pensait : « L'amour va vite entre les jeunes cœurs. Une occasion fera jaillir l'étincelle. » Ils étaient si bien créés l'un pour l'autre : indemnes de toute tare et de toute dégénérescence.

L'atmosphère de l'aristocratie provinciale, la salubrité féconde des îles lointaines peuvent seules mûrir des fruits d'une telle saveur. Ils avaient, à Paris, à leur propre foyer ou dans les relations de tous les jours, côtoyé le scandale sans le voir, sans même qu'une indirecte contamination sût les atteindre. On eût dit que la Providence mettait en œuvre toutes ses habiletés pour les réserver, intacts d'âme et de chair, à ce grand rôle de l'amour unique et légitime. A l'âge de George, Hubert naviguait comme aspirant dans les mers de Chine. Aurait-il apporté dans le mariage un cœur à la fois si viril et si neuf ? Il semblait en ce moment que ces deux êtres qui n'étaient pas lui, se solidarisaient avec son existence intérieure la plus intense par quelque partie inconnue de son être qui se fût comme dédoublée en chacun d'eux. Et n'était-ce pas en effet le meilleur de son rêve qui s'incarnerait désormais dans ce spectacle de leur union ? Ne résumaient-ils pas à eux deux, par l'âme ou par le visage, ce qu'il avait le plus honnêtement chéri ou le plus inutilement désiré dans son amour ?

Il se sentait impatient de leur félicité prochaine, souriait dans tous ses rêves à cette vision idéale d'un couple. Et, machinalement, il se répétait les vers de M. de Gouzeau :

Désormais, pauvre fou, tu sentiras revivre  
Tous tes bonheurs défunts dans ce couple d'heureux.  
Ton vrai temple d'amour sera construit par eux.

Déjà il supputait l'avenir, dans ses détails pratiques, parfois les plus futiles. George demeurerait en France : il y reprendrait sa vraie nationalité. Il pourrait au besoin, comme tant d'autres, s'attribuer la particule, par égard pour sa nouvelle famille. Puis tout l'or des planteurs roturiers viendrait prêter à ce jeune ménage le faste éblouissant des millions.

D'autre part, il constatait, avec une satisfaction pleine d'espérances, combien les rapports se transformaient entre les parens. Le marquis, têtue et entier comme un chouan, avait nourri d'abord une hostilité préconçue contre les Wamont. Trois semaines de commerce journalier corrigeaient déjà le préjugé.

Le Mauricien, sujet anglais, est resté, en tant que personne française, un peu le contemporain de Bernardin de Saint-Pierre. Même revenu dans sa patrie d'origine, il y garde l'âme d'une autre époque. Il porte en lui la vraie sève, la vraie santé de la race. L'extrême libéralisme colonial de nos spoliateurs nous a valu sur deux ou trois points du globe de ces magnifiques survivances. Le Mauricien est né sous le pavillon britannique : il le regarde sans haine. L'Angleterre le laisse libre et l'enrichit. Maurice représente quatre ou cinq fois la fortune de la Réunion. On le sait à Port-Louis. Si l'on continue d'y traiter en compatriotes les voisins de l'île sœur, on se sent en face d'eux la vanité du plus heureux. Ces gens-là parlent anglais en affaires et français en sentiment. La séparation politique qui changea l'orientation de leurs intérêts n'a rien déplacé de leurs aspirations. Ils aiment la France. Elle est pour eux quand même la grande métropole. Tout enfans, ils l'avaient dans l'imagination. Mais, n'ayant participé ni de nos corruptions, ni de nos décadences, le caractère du présent les déconcerte. Dans leur île, l'annexion tolérante a laissé mille souvenirs de la première patrie : ces souvenirs n'ont pas varié depuis un siècle. La vision de notre pays s'est formée avec du

passé. Très modernistes chez eux, une partie de la France moderne leur échappe. Paris les attire et les fascine. Ils y débarquent, les poches pleines d'or. Quelques-uns s'y fixent, récupèrent la nationalité. L'imagination a gagné le cœur. Ils s'efforcent de se livrer sans réserve, de se refondre dans l'ancienne famille. Pourtant, après des années de séjour et d'entraînement, ils s'y trouvent encore dépaysés par quelque chose. Ils y promènent une fierté mélancolique. Leurs frères de la Réunion, au contraire, ont pris tout de suite le mouvement. Mais eux gardent toujours un coin d'âme qui s'assombrit dans la gaieté même. Ils voudraient bien se persuader : « C'est la patrie ! » Une nostalgie les tourmente malgré eux qui n'est pourtant plus celle de l'île natale : on dirait qu'ils cherchent autour d'eux leurs ancêtres. -

Il y a en France même, dans certaines aristocraties de province, chaque jour plus clairsemées, des âmes presque pareilles qui vivent au milieu du siècle en émigrées. M. d'Esparsac était de ces âmes-là. Entre James et lui, la fréquentation révéla mille communautés d'idées. Ils s'étonnaient eux-mêmes de juger semblablement tant de questions morales avec des éducations si différentes. William, nature parcimonieuse et concentrée, se livrait moins. Mais bientôt le marquis ne fit plus mystère de son entente avec l'ainé.

Un soir, M. d'Esparsac invita toute la famille, pour la première semaine de septembre, à Courberive. Clessé fut également prié et, devant James, tous acceptèrent.

Or, le lendemain, à l'heure du bain, Clessé, arpentant la plage tout seul, aperçut Christiane de Givrand qui s'accroupissait dans l'eau du bord et tendait, avec des gestes coquets de néréide, ses bras nus aux vagues mourantes.

Elle le reconnut, lui sourit d'un sourire étrange, puis courut prendre de l'eau jusqu'aux épaules vers une seconde baigneuse qui était Yvonne.

Christiane de Givrand passait, chaque année, tout septembre à Courberive.

## XIX

Auray est la terre des vieilles croyances. La Gaule d'avant l'histoire y laissa ses menhirs ; la Bretagne fervente y a sa basilique ; la légitimité vaincue, son ossuaire.

- La nature y présente par successions brusques des aspects rians ou sauvages.

- Tel coin de vallée comme Tréauray semble une réduction savante de site alpestre. Une eau de rève s'argente en cascates entre des échelonnemens d'arbustes et de graminées. Tout auprès, les longs espaces de genêts que ferment des bois de pins évoquent des sévérités d'horizon landais. Mais de partout se dégage une même sensation d'étrange grandeur. Est-ce la pureté du ciel ? Est-ce la foi de tant de morts dont l'atmosphère même s'est imprégnée qui exalte l'imagination et rehausse à ce point la simplicité du paysage ? A chaque pas, le voyageur surpris s'enthousiasme ou se déconcerte. Au sud, les alignemens de Carnac demeurent une énigme à l'archéologue. Au nord, voici une vaste pelouse plantée de sapins : elle précède un monument de style grec... Champ des Martyrs, Chapelle expiatoire... « *Hic ceciderunt. — Memoria æterna erit justi.* » Des femmes en coiffes se prosternent. Ici, Hoche, pacificateur, fit fusiller neuf centcinquante-deux loyaux Français, pris à Quiberon, qui se battaient contre la France. Leurs ossemens sont déposés dans un second mausolée, à l'ancienne Chartreuse : les religieuses qui les gardent murmurent dévotement comme devant un tabernacle. A Auray-ville, toute une rue date du xv<sup>e</sup> siècle : elle est propre, très vivante et baptisée rue Neuve.

A Sainte-Anne, — non loin de la basilique dont la nef rutille d'ex-voto militaires : épées, épaulettes, croix d'honneur, — en un enclos si bas de murs qu'il se confond presque avec la voie publique, le touriste aperçoit, sur un gros bloc de pierre, un roi de bronze agenouillé. Ce fut un Bourbon, le dernier de sa branche ; il ne régna que dans des cœurs. Cependant il figure ici avec la couronne et le manteau fleurdelisé, dans l'attirail du sacre. Jeanne d'Arc et Duguesclin, sainte Geneviève et Bayard, veillent en pied aux marches de son socle. Sommes-nous en France ?... En quel siècle ?... Le bronze paraît fraîchement fondu : la pierre est blanche. Blanches aussi, les granges et maisons d'alentour. Par l'ouverture des portes hospitalières, l'aisance, un presque confort rustique apparaissent partout. L'or du pèlerin, la vertu de l'habitant ont créé ce bien-être. Des locomotives, derrière les arbres, halètent et roulent. Un camelot annonce les journaux de Paris. C'est bien la France, et au jour qu'indique le calendrier. Les gens qui circulent se différencient peu, pour le costume ou l'allure,

des types coudoyés ailleurs. Cependant le compatriote et le contemporain hésitent devant eux. Ce même on ne sait quoi qui flotte dans l'atmosphère poursuit encore l'observateur jusque dans l'expression des physionomies.

James Wamont, aussitôt là, se dilata les poumons plus à l'aise. Ce fut un enveloppement de charme. Une communion s'établissait entre les lieux et lui. Ni royaliste ardent, ni catholique exalté, rien cependant ne l'étonnait dans cette ambiance. Une sorte de parenté lointaine, supérieure aux formules de foi, épanchait son âme dans l'âme même du sol. Chaque homme a ainsi, souvent très loin du toit natal, des coins de terre d'irrésistible prédilection où il lui semble que la nature participe de lui soudainement et lui fait respirer un peu de sa propre essence.

A Dinard parfois, on l'avait vu, l'œil bizarre, quitter la plage où tant de futilités affluaient. Il traversait la Rance par le vapeur de service, en promeneur bourgeois. Il s'enfonçait dans Saint-Malo. Les rues encaissées l'appelaient, celles où les maisons plus hautes s'embastillaient dans leur vétusté. Il passait avec une béatitude sous l'arche massive des voûtes, comme si, dans la fraîcheur des courans d'air, il eût humé les fortes délices du passé. Il souriait à la statue de Duguay-Trouin, connaissait par leur nom toutes les tours de l'enceinte. La race qui créa cette ville se rapprochait sans doute des Dunkerquois ses ancêtres; et, par les venelles à corsaires, où une mince tranche de ciel bleu se découpait entre les murailles silencieuses, il s'était souvent senti tressaillir à d'imprécisables hantises.

A Auray, la perception fut nouvelle et pourtant presque équivalente. A chaque instant, pour une bouffée de brise qui passait ou pour un site brusquement ensoleillé, il pressait le bras de son neveu. Toute sa figure s'égayait d'un rayonnement. « Sens-tu?... Vois-tu?... » et George d'un ton de mystère répondait : « Oui ! » car il songeait à Yvonne et qu'elle était née dans ce pays, chez le frère aîné de son père.

Courberive est, à vingt minutes d'Auray, sur la rivière du Loch, un manoir sans âge exact, agréablement restauré. Le lierre y fusionne les styles. Il unit, sous ses invasions ramues, les tourelles latérales, qui datent de Louis XV, au corps central de logis dont les pignons fleurdonnés attestent le caractère renaissance. Il couvre encore la maçonnerie des remparts, devenus terrasses,

plantés maintenant d'ifs ou de quinconces. Sous le château, par une pente très douce qui descend jusqu'à la rive, des jardins français gardent l'ordonnance du dernier siècle.

Celle qui les créa, la marquise d'Esparsac, née Aurore de Vouvant, mourut sous la guillotine, à Nantes, en Quatre-vingt-treize. Mais, par certains clairs de lune plus suggestifs, où le décor immobile prend l'animation des choses de rêve, il semble que son âme triste et coquette habite encore ces allées : on s'imaginerait très vite voir errer entre les ifs un mince fantôme poudré à blanc, dont la traîne Watteau balayerait les gazons. C'est encore un des caractères de ce pays que la facilité avec laquelle s'y évoque l'image du passé. Cette aïeule fut veuve très tôt et de façon tragique. Son époux, grand veneur devant l'Éternel, se noya dans le Loch un jour de canicule, comme il prenait son bain après la chasse. La belle Aurore ne voulut point être consolée ou plutôt elle absorba la suite de son veuvage dans un romanesque d'affliction. Elle fit construire, à la mode de l'époque, au bas du parc, sur la rive, près de l'endroit fatal, ce temple de l'Amour en marbre rose et blanc, que le colonel, à propos d'une scène de théâtre, vantait un soir à M. de Clessé.

Il fut respecté par le vandalisme des révolutions, et subsiste presque intact. Aucune sporosité n'a souillé le porphyre des colonnettes. On accède par quatre marches circulaires en griotte. Au centre de la rotonde, sur le piédestal cylindrique enguirlandé de roses d'albâtre, un archerot de Falconet pleure son carquois sans flèches. En arrière du monument, un labyrinthe d'allées se croise sous les charmilles. Devant, le lit du Loch, subitement élargi, forme une boucle, façon d'estuaire où l'eau alourdie de reflets, — branchages et marbres, — semble dormir. De là ce nom : Courberive. Un canot peint en blanc est amarré au tronc d'un saule : il sert au colonel pour la pêche. La rivière en cet endroit est profonde et poissonneuse.

— Il faut se méfier de cette nappe tranquille, disait le propriétaire à James Wamont, en le promenant au long de la berge. Elle a des courants cachés... Le corps de mon bisaïeul dut être emporté jusqu'à la mer... On ne le retrouva jamais...

Des saulaies touffues, masquant des pâturages, occupent la rive adverse.

On riait au château, on remuait, on était heureux.

Les sept chambres d'invités avaient leur hôte. Des éclats de

voix sortaient de chaque fenêtre. Le marquis possédait d'excellens tirés et une écurie bien montée. William et lui préféraient le fusil : la jeunesse pratiquait les chevauchées journalières. Ces excursions s'effectuaient le plus ordinairement à quatre : Yvonne et Christiane, Clessé et George. Quelquefois Hélène se mêlait à la troupe et le docteur, bien que novice écuyer, la suivait. On décida ainsi, une après-midi, de pousser à cheval par des sentes riveraines jusqu'à Locmariaquer. C'est, à l'embouchure même du Loch, le canton des menhirs géans et des fabuleux dolmens. On partit six. Le ciel s'annonçait propice. Il y avait bien de mauvais symptômes dans la pesanteur de l'atmosphère : mais on ne présageait guère d'orage avant la nuit.

Clessé fermait la file. On venait de prendre un sentier de raccourci. L'exiguïté de la voie ne permettait pas à deux cavaliers d'y marcher de front sans se gêner. Peu à peu, l'intervalle qui séparait Clessé des autres s'allongea. Le paysage était aride, d'une tristesse sévère, désolée : un sol presque plat dont les ondulations incertaines et nues ressemblaient à d'immenses tumuli affaissés sous le poids des siècles. A tous les cent mètres, un menhir décapité ou gisant, abîmé par la foudre. Les arbustes, à l'entour, manquaient de sève ; les fleurs s'étiolaient, comme si rien n'eût plus engraisé cette terre depuis que ses morts avaient vieilli. Au lointain, un océan illimité, recueilli et qu'on eût dit sans vagues. Aux menhirs succédaient les dolmens énormes, avec leur couvercle en pente, par où sans doute avait ruisselé le sang des sacrifices. Clessé subissait, comme James, la persuasion pénétrante des choses. A Courberive, à Auray, il s'était senti plus enthousiaste ou plus mâle. Ici, devant cette sécheresse glorieuse, des appréhensions s'éveillaient. Du mégalithe en tronçons ou de la bruyère roussie, elles surgissaient par milliers, oppressives, l'étreignaient, lanciaient ses nerfs et son cerveau. Après l'holocauste sacré qu'il avait fait dans son cœur, par l'exigence d'un héroïsme peut-être fallacieux, l'avenir se révélait à lui tout à coup sous l'aspect d'un site pareil, religieux, mais stérilisé. Il rentra violemment deux larmes. Une soif inconnue lui brûlait les lèvres. L'électricité d'orage répandue dans l'air s'amoncelait sur ses tempes. Les nuages se foncèrent. La mer, là-bas, prenait une teinte de plomb fondu, au-dessous d'un ciel d'ardoise. Les chevaux, au pas, écumaient. Dans cette pesanteur d'après-midi sans soleil, il eut la perception vague des demi-jours du

rez-de-chaussée où l'on s'aimait. Il eut peur de maudire à jamais sa solitude...

— A quoi penses-tu ?...

C'était Hélène... Elle avait ralenti pour l'attendre. Elle mit son cheval hors de la sente frayée afin de se maintenir sur la même ligne que lui. Une flamme noire, dévorante de passion, brûlait l'iris agrandi de ses yeux. Il semblait qu'ils eussent tout deviné, ces yeux, et qu'ils concentrassent leur fascination pour profiter de ce désarroi. Le visage n'avait plus que l'âge de cette prunelle éclatante et de ces dents jeunes, intacts qui appelaient le baiser sous la lèvre charnue. Deux gros boutons de maréchal Niel, sa rose favorite, cueillis aux espaliers de Courberive, fleurissaient le corsage de l'amazone.

Clessé se sentit secoué des frissons de naguère. A cette question : « A quoi penses-tu ? » il répondit comme en songe :

— A nous deux !

Elle murmura à son tour, d'une voix tout étranglée de reconnaissance ou de prière :

— Bien-aimé !

Et, dans l'œil fixe, la flamme absorbante parut s'élargir encore.

Mais, à l'instant même où les deux regards s'apprêtaient à se fondre dans une communion d'extase, Clessé venait de lui soustraire le sien. Cette physionomie, un moment transfigurée par l'en dedans, était redevenue ce qu'elle la voyait depuis cinq mois, impénétrable sous son masque de volonté. Elle y guettait un sourire ; le sourire en effet souleva bien le coin de la moustache, mais n'était-ce pas plutôt un jeu du muscle facial qu'un sourire ? Rien ne s'y livrait à elle de ce qu'elle espérait y lire. L'homme regardait devant lui. La traverse à cet endroit se jetait dans une chaussée bien entretenue. A la bifurcation, le groupe de tête avait fait halte. On se concertait. On touchait aux premières maisons de Locmariaquer. George, droit en selle, était tourné vers les retardataires et Clessé, aussitôt, n'avait plus en de regard que pour lui. Un autre frisson remuait son âme, une autre appréhension que celle des lendemains de solitude... Il revit une matinée au Bois de Boulogne... des cavaliers... des amazones... Christiane de Givrand, Philippe Gandemer, Guy... M<sup>me</sup> de Goas !... et George découvrant tout l'horrible secret d'une famille dans la seule expression de deux visages ! En face de ce bel éphèbe im-



mobile, l'horreur refoula une dernière fois l'hésitante velléité d'amour.

Un roulement lointain, prolongé, vint des profondeurs du ciel ou de la mer.

— Nous n'avons plus le temps, fit le docteur, d'éviter l'orage aujourd'hui. Garons d'abord nos bêtes.

M<sup>lle</sup> d'Esparsac indiqua une auberge dans les premières maisons. Deux minutes plus tard, les chevaux étaient en sûreté. On entreprit la visite des dolmens. Ils abondent dans le pourtour du village et sont pour la plupart de dimensions colossales. Le Mané-Lud, le Mané-Rutual sont réputés. Clessé montrait des airs d'empressement enjoué auprès de Christiane : il affichait une coquetterie subite à l'escorter de plus près. La jeune femme, qu'une prévenance d'homme mettait toujours en verve, riait des deux fossettes troublantes de ses joues, à l'idée qu'on essuierait en plein champ, à l'improviste, quelque averse diluvienne. Cela ne manqua pas. On eût dit que chacun promenait, ce jour-là, un besoin de témérité et de folie. La petite troupe s'était égrenée en trois couples, à cinquante pas d'écart l'un de l'autre, assiégée par ces nuées d'enfants qui, en Bretagne, harcèlent l'étranger.

Le tonnerre grossissait.

Un gamin s'arrêta devant une excavation aux parois de granit, surplombée d'un énorme bloc aplati. — « La Table des Marchands ! » annonçait-il de sa grêle voix de ritournelle à George et à Yvonne qui arrivaient en avant-garde. De lourdes gouttes de pluie bruirent sur la pierre, sur la terre desséchée, sur l'herbe calcinée et, avant même qu'on pût se reconnaître, le nuage crevait en cataractes. Chacun courut vers l'abri le plus voisin. Vivement, Yvonne et George étaient descendus sous le dolmen. L'eau battait avec furie le monstrueux enfaitement. Dehors, la densité de l'ondée mettait un rideau sur le paysage. Des brouillards s'avançaient de l'Océan. Il faisait presque une nuit de caveau entre ces pierres druidiques. La lumière grise qu'elles recevaient de l'ouverture ou qui filtrait par l'interstice des supports rendait au granit fruste et séculaire son vrai caractère hiératique.

Le cicérone enfantin avait disparu. Les deux jeunes gens restèrent seuls sous le dolmen. Yvonne s'était adossée dans le couloir d'orifice, à l'une des immenses dalles debout qui soutenaient la table. Elle relevait d'une main la traîne de son amazone et, de l'autre, assurait autour d'un chapeau de feutre rond la tension

de sa voilette blanche. Son profil de petite marquise prenait sous cette transparence de gaze soyeuse un charme exquis et déconcertant. George, accoudé à l'autre mur, en face d'elle, la contemplait avec obstination. Il la vit rougir ; elle baissait les yeux.

Par la pente ravinée de l'entrée, l'eau que la terre supérieure n'avait pas eu le temps d'absorber dévalait en rigoles. Elle s'instillait aussi des fissures latérales. De ce sol durci de l'hypogée, si soudainement humecté, une odeur, âcre et douce à la fois, montait. George se recula d'une enjambée, car une saute de vent fouettait de pluie la paroi de son côté. Un éclair jeta sous la voûte une lueur instantanée, fantastique. En vraie fille d'Auray, Yvonne s'était signée. Le tonnerre gronda tout près : ce grondement eut dans la chambre de pierre une répercussion sourde, solennelle. Yvonne était devenue tout à coup presque aussi blanche que sa voilette. Elle se rappelait combien la foudre, en cette région, fut toujours attirée par les mégalithes. C'est elle qui fractura en quatre le Men-er-H'roeck ; c'est elle qui fendit la Table du Mané-Lud et celle du Mané-Rutual...

En même temps une instinctive pudeur de vierge la maintenait au seuil mal abrité, comme si chaque pas en arrière vers ce retrait d'ombre l'eût rapprochée d'un autre danger. L'avalanche semblait redoubler. George aperçut la pâleur de ce visage ; il vit que ces deux petits pieds trempaient dans l'eau qui faisait flaques. Il revint à elle, prit une pause pour attendre que son propre cœur battit moins, puis doucement attira la jeune fille plus loin sous le dolmen.

— De grâce, ne restez pas là, mademoiselle !

Elle avait résisté d'abord à la pression des mains, n'obéit qu'à la voix, mais eut soin de dégager ses doigts tout de suite. Elle suivit George jusqu'à la paroi terminale devant laquelle le sol demeurait sec, puis ensemble ils partirent de rire, pour se bien affirmer réciproquement que l'aventure ne comportait pas autre chose. Cependant elle se sentait de nouveau inquiète sous ces yeux si noirs, si étrangement brillans en la pénombre, et qui sans cesse, dans le rire même, poursuivaient les siens de leur flamme vive. Elle en éprouvait une certaine transe, dont elle se raisonnait intérieurement, une espèce de peur très particulière et pas trop terrible sans doute, puisque toute une partie de sa petite personne imaginative paraissait plutôt s'y complaire. M. George Wamont ne l'avait jamais jusqu'ici, même quand ils

s'étaient déjà trouvés seul à seule, regardée de cette façon-là : mais elle se souvint avoir remarqué plusieurs fois de semblables regards à M<sup>me</sup> Wamont (le soir par exemple, à Dinard, quand on était entre intimes sous la varangue de la villa Maurevoir et que M. de Clessé racontait, avec certains tours de phrases plus colorés, des histoires de Paris). Cela tout de suite la rassura. Elle constata même à cette occasion que la ressemblance entre George et sa mère ne se réduisait pas seulement aux lignes du visage, qu'elle s'étendait à toutes les expressions.

Elle désigna à George des inscriptions énigmatiques sur la face interne des pierres. L'âge les avait à demi effacées, les confondait presque avec le grain. Le jeune homme les examina de tout près, un moment, en silence. Puis il se retourna vers elle :

— Qu'est-ce qui fut écrit là ? Nul peut-être ne l'apprendra. Les caractères seraient-ils visibles à tous, on ne les déchiffrerait pas encore.

Il avait dit cela d'un ton de demi-tristesse, comme s'il se fût agi d'autre chose que de cette inscription mystérieuse.

L'eau d'orage, pénétrant à la fois par toutes les issues, commençait de gagner le contre-bas. Des méandres bruns se déroulaient, s'épandissaient, puis finalement se mélangeaient en mares, noyant peu à peu l'ocre pâle du sol.

— On ne va plus savoir où mettre le pied !

Cette perspective complétait la gaieté d'Yvonne. Dans la demi-obscurité qu'envahissait ce flot boueux, son rire cascadaient en sonorités claires, un rire un peu poltron tout de même encore, mais qui affectait la coquetterie d'une bravade. Elle reculait devant l'inondation, le buste incliné, ramenant dans ses deux mains tous les plis de son amazone avec un manège de sautilleries et d'exclamations.

Tout à coup, de ce badinage jaillit un cri aigu.

Un éclair violent, aveuglant, avait fait blanche toute l'eau, blanche la pierre. Et, aussi subite que la lumière, une détonation !... ce fracas du tonnerre qui éclate auprès de vous et dont nul bruit connu ne peut donner la terrible équivalence ! On aurait cru que tout devait être pulvérisé, anéanti, et le dolmen lui-même arraché de sa base. Cependant chaque chose demeura en place. Les dalles géantes n'eurent qu'une courte trépidation.

Certainement, la foudre était tombée dans un voisinage presque immédiat. George, après la première secousse, se précipita vers

sa compagne. Le cri d'effroi avait accompagné l'assourdissante explosion. Le corps de la jeune fille s'encastrait debout, inerte, dans un des angles du granit. Elle était si blême, si immobile, qu'il la crut morte de saisissement.

Il eut un sanglot :

— Yvonne!

Il la toucha de la main; il sembla qu'elle s'effondrait à ce contact. Alors il la saisit vivement à la taille, pour empêcher qu'elle ne s'affaissât dans le bourbier où déjà se maculait la traîne de son amazone. Affolé, il répéta :

— Yvonne! Yvonne! C'est moi... moi, George, qui vous aime!

Elle n'avait eu qu'un éblouissement, une commotion vive sans véritable défaillance. Sous cette étreinte et à cet appel, elle rouvrit les yeux et sentit sa tête sur l'épaule de George qui, pâle comme elle, mais la voyant revivre, souriait. Les perceptions alenties par le saisissement revinrent toutes ensemble à son intelligence... Ce vacarme du tonnerre, cet appel : « Yvonne! Yvonne!... » le contre-coup qu'elle en éprouva, l'étourdissaient presque autant que le premier choc. Mais déjà elle se retrouvait elle-même, dénouait brusquement l'étreinte.

— Sortons, monsieur, sortons vite!

Elle avait oublié l'averse... La pluie d'ailleurs diminuait. George eut un scrupule ou un accroissement d'audace. Il murmura :

— Soyez indulgente... J'ai eu peur pour vous... Je ne savais plus ce que je disais...

Elle répondit sans même réfléchir à quel mot de George la réponse se rapportait :

— Merci, Monsieur! — et elle s'enfuit dehors toute tremblante.

On accourait dans leur direction : Clessé, le premier, Hélène ensuite. Les présumant sous ce dolmen, chacun avait eu la terreur d'une catastrophe. Ce furent mille joies, mille questions. Mais ils parurent distraits l'un et l'autre, l'idée ailleurs. Le petit gars breton qui s'était tapi dans une meule de foin, derrière la « Table des Marchands », annonça que la foudre avait mis le feu à une seconde meule à côté, et que présentement tout ce foin flam-bait.

Alors, pendant qu'on sortait les chevaux, Clessé se pencha à l'oreille d'Yvonne :

— J'en étais sûr. Il y a toujours un paratonnerre près des amoureux!

Elle feignit de ne pas entendre, n'ayant même plus la force de nier.

Au retour, par les chemins détrempés, il apparut, à la surprise générale, que Clessé flirtait ostensiblement avec M<sup>me</sup> de Givrand.

## XX

Le parc, au réveil, ce matin-là, gardait encore son aspect des beaux jours. Le soleil était resté tiède, l'azur profond et limpide. Qui n'a pas savouré ce charme pénétrant des matinées de mi-septembre? Des émanations indécises flottent dans les brises assoupies. Ce ne sont plus les aromes violens du renouveau, mais on dirait que toute la vie de l'été, dont l'atmosphère s'est remplie, enveloppe l'être d'une suggestion dernière, plus grisante et doucement trompeuse. Assis sur l'une des travées de balustres qui entouraient la rotonde du temple, un pied ballant dans le vide, Clessé regardait les grosses libellules à corselet de turquoise se chasser en rond avec un bruissement d'ailes au-dessus de l'onde engourdie. Le soleil s'élevait en face, sur les saulaies : il couvrait le milieu du courant d'un scintillement fluide, tandis qu'auprès du bord, les larges feuilles plates de nénuphars semblaient, dans leur immobilité et dans celle de l'eau, avoir été peintes à la gouache sur un miroir. Le canot blanc, sans un balancement, dormait sous ses avirons couchés.

Par une des allées bordées de charmille, où la lumière oblique tremblait sous l'imperceptible frisson des feuilles, Christiane de Givrand s'avavançait. Les alternances de soleil et d'ombre ondoyaient en colorations fugitives sur le chapeau de paille verte. — une coiffure de printemps où s'étageaient de grosses grappes de muguets.

Clessé descendit les marches vivement. Il prit une des mains de la promeneuse. Cette main était à demi dégantée. Elle tenait une maréchal Niel, un peu fanée déjà et qui s'effeuillait à chaque pas. Il baisa la peau satinée sous le gant et respira la rose. Tandis qu'il se redressait, Christiane lui éclata de rire en pleine figure, puis tira de sa gorge un petit billet plié qu'elle déchira.

— Vous n'êtes pas sérieux, mon ami... Que signifient cette prose et ce rendez-vous?

Il ne répondit pas de façon directe, la dévisagea dans une attitude indéfinissable.

— Pourquoi pas?... fit-il simplement.

Elle repartit à rire de plus belle, lui souffleta la joue avec sa rose. Les derniers pétales se détachèrent. Elle s'approcha de l'eau, y jeta la tige déflourée. Dans ses yeux de claire émeraude, une vague pitié se mêlait à l'ironie.

— Me croyez-vous dupe de cet enfantillage? Tout à l'heure, en me baisant la main, vous ne cherchiez encore que le parfum d'une rose d'automne.

— Je ne comprends pas, murmura-t-il.

Elle l'emmena vers un banc, au soleil, près de la rive. Ils s'y assirent. Elle changea de ton :

— Ai-je des yeux de myope comme votre ami William Wamont? Ah! mon pauvre Clessé, vous vous jouez en ce moment une comédie où vous souhaiteriez de me donner un grand rôle. Est-ce bien une comédie ou un drame? Ce que j'en connais suffit déjà pour que je vous plaigne. Il y a différentes manières de dévoyer sa vie. La première désillusion d'une jeune femme peut faire d'elle ce que je dois vous sembler, une coquette parfois cruelle. Je ne suis pas si cruelle que l'on pense, et, quant à ma coquetterie, elle aura eu au moins ce bénéfice de m'apprendre à vous mieux connaître et à vous admirer. Vous voulez fuir quelqu'un qui vous aime. Vous avez essayé successivement de tous les moyens, jusqu'à celui d'abuser votre propre cœur auprès d'une autre que les on-dit ou l'apparence vous laissaient présumer peut-être accessible. Ça vous a pris, à notre retour de Loemariaquer. C'a été trop soudain pour être sincère, aussi soudain que la foudre qui avait éclaté devant nous une heure auparavant. Mais vous aimez cette femme, vous l'aimez toujours, vous n'aimez qu'elle.

— J'ignore, répondit-il, à qui vous faites allusion. Il peut courir des calomnies dans le monde. S'il s'agit de certaine personne dont le fils est mon grand ami, le monde a menti et vous a trompée. Je ne l'aime pas d'amour.

— Peut-être ne l'aimez-vous plus de telle façon, et continuez-vous pourtant à la chérir de telle autre par laquelle vous souffrez encore. Je suis incrédule à ces dénégations, comme je le serais à votre affirmation d'un sentiment sincère pour moi. Vous ne su-

bissez qu'une frénésie d'oublier cette femme, sans cesser une minute de penser à elle. Une autre que moi, qui sait? — j'en doute, — vous consolera peut-être un jour. Nous ne sommes pas faits l'un pour l'autre. Nous nous rendrions inutilement malheureux, voilà tout. Restons-en toujours où nous en sommes, c'est-à-dire amis.

Il avait ses yeux des journées d'angoisse, ces yeux déconcertans, à la fois secs et noyés, dont une mystérieuse volonté semblait boire d'en dedans toutes les larmes. Les libellules à corselet bleu ciel se poursuivaient sur les nénuphars en invariables circuits.

Christiane était grave et sérieuse maintenant, comme si toute sa sensibilité de femme eût compati à cette douleur cachée.

— Adieu! fit-elle... A cette heure matinale, notre tête-à-tête pourrait être mal interprété.

Elle se leva.

— Il y a un second amour dont tout le monde au château connaît à présent le secret. Ma cousine d'Esparsac a confessé Yvonne hier soir devant moi. Vos amis Wamont ne partiront pas d'ici sans qu'un mariage soit conclu.

Elle lui tendit sa main, qu'il baisa de nouveau, humblement cette fois.

Un bruit de paroles vint du bois, à droite. Deux chasseurs qui devisaient en marchant débouchèrent d'un taillis derrière le temple de porphyre dont ils contournèrent les bancs. Ils avaient affecté de ne rien remarquer et disparurent par un dédale de verdure.

— Docteur, grasseyait la voix joviale de William, vous étiez déjà un piètre praticien, vous allez devenir un médisant dangereux. Taisez-vous!

## XXI

On demeura au salon, ce soir-là, jusqu'au coup de onze heures. Chacun montrait un entrain inaccoutumé. On sentait que quelque chose de très important et de très heureux avait dû se décider l'après-midi. Avant dîner, une troupe de paysans, dans le costume national d'Auray, s'était présentée devant le perron du château avec binious et cornemuses. Un des fermiers du marquis mariait sa fille le lendemain. Les futurs époux venaient rendre hommage aux maîtres. La fiancée avait offert à Yvonne un gros bouquet de

fleurs des champs. Aussi dans le salon de Courberive, le mot « mariage » circulait-il avec insistance, avec une insistance un peu trop grande cependant pour qu'elle s'appliquât uniquement à une noce campagnarde. Au whist, le colonel réussissant le chelem deux fois consécutives contre MM. Wamont frères, ne tarissait plus d'hilarité. Godineau retrouvait dans les chansons créoles ses succès des meilleurs jours. Il quittait son tabouret, chaque air fini, pour courir d'un siège à l'autre, mû par un besoin de confidences à colporter. Il allait de Clessé à George, de George à M<sup>me</sup> Wamont. Jamais celle-ci n'avait eu plus d'éclat. Un tissu changeant drapait son buste royal, une soie tantôt lilas, tantôt gorge de pigeon, où de longs ramages noirs serpentaient. La tête penchée dans la guipure évasée d'un collet Marie Stuart, on eût dit qu'elle étudiait ses poses pour quelque portraitiste invisible. La touffe invariable des roses d'automne fleurissait sa ceinture, sous une agrafe d'or mat. Godineau l'entretenait à voix basse, mais avec animation. A trois reprises, au cours de cet entretien, elle observa Christiane de Givrand, en colloque près du piano avec Hubert. James Wamont, sous son jeu de cartes, risquait vers sa belle-sœur des coups d'œil rapides de surveillance.

— Comme ma mère est jolie ce soir ! murmurait George à l'oreille d'Yvonne, un bras appuyé au dossier de la chaise où la jeune fille était assise.

— Oui, oui, plus jolie que jamais ! Je ne souhaiterais que de lui ressembler. Mais regardez donc M. de Clessé. On dirait décidément qu'il fait la cour à ma cousine.

— En effet!... et Godineau m'a raconté là-dessus quelque chose d'assez piquant!...

Lorsque Clessé eut regagné sa chambre, seul, sans allumer de lumière, il ouvrit grande sa fenêtre, s'y accouda : la nuit était claire, une nuit de pleine lune qui baignait de nappes opalines le gravier des allées, le gazon ras des pelouses. Des regrets imprécisables affluaient en lui de tous les silences de cette nuit blafarde et, par un phénomène de sensations ou de souvenirs, il revoyait en face de lui, dans ce jardin, les mégalithes désolés de Locmariaquer, éclairés comme ces pelouses par une lune toute blanche. Il se prenait de plus en plus maintenant à redouter le spectacle d'un bonheur préparé par lui, comme si George, en donnant tout son cœur à un autre être, allait lui arracher à lui l'illusion suprême,



une sorte de survie de son propre amour. Plus désespérément que jamais, le vide de l'avenir se révélait. Témoin importuné à la longue d'une si enviable tendresse, incapable lui-même de nouvelles folies du cœur, il traînerait son imagination et ses sens des flirts impuissans aux alcôves vénales!...

Les demi-heures passaient. Toutes les fenêtres de la façade s'étaient éteintes une à une, celle d'Hélène la dernière. Cependant deux ombres se mouvaient au bas du jardin côte à côte, entre les rangées d'ifs et de vasques. Elles passaient et repassaient, d'une même démarche rythmique, interrompue par de courtes haltes. A la netteté des clartés lunaires, Clessé avait reconnu George et James. Le neveu confiait à l'oncle son amour, ses projets... Que répondait cet homme?... Que pensait-il?... Quels sentimens secrets, complexes, pouvaient se mélanger à sa joie présentée?... Il semblait à Hubert que, peu à peu, la plus haute des deux ombres entourait l'autre de son bras et qu'elles poursuivaient leurs va-et-vient dans cette attitude d'étreinte continue... Et, tout autour, s'appesantissait l'auguste recueillement de la nuit.

En même temps, Clessé crut entendre tout près de lui, derrière sa porte, un imperceptible froissement d'étoffe et ce bruissement lent, furtif, d'un pas qui se traîne. Puis, sous des précautions infinies, le bouton de la porte tourna.

— Folle!... folle!... murmura-t-il.

Hélène avait déjà, avec la même prudence sourde, donné un tour de clef intérieur à la serrure. Droite comme une apparition, dans un long peignoir en crêpe de Chine blanc, bordé de cygne, elle avançait...

— Qu'y a-t-il?

Elle répondit d'une voix égarée, navrante, où hoquetaient toutes les affres de la passion :

— Je t'aime!

Et elle s'effondra, brisée de sanglots, dans un fauteuil. Il poussa la croisée et, apitoyé par tant de souffrance, vint s'agenouiller devant elle, comme jadis. Il attendit qu'elle parlât encore, mais, comme il ne venait rien à la lèvre d'Hélène que des soupirs, lui aussi finit par pleurer sur la petite main qu'il avait prise.

— Adoré, rentre tes larmes, toi!... Laisse-moi te dire... J'ai mieux aimé me perdre que vivre une nuit dans cette angoisse. Je ne peux plus, je ne peux plus!

— Tout bas! chuchota-t-il. Si on nous entendait!

Alors elle l'attira plus près de son visage avec une grâce féline, où elle le grisait une dernière fois de toutes les séductions de son élégance. Il se laissa faire.

— Écoute... Il y a une méprise atroce entre nous deux. Tu m'aimes, tu ne peux pas ne plus m'aimer... de même que moi je ne serais qu'une morte sans ton amour... Tout ce soir, j'ai senti que tu souffrais... Dis que c'est vrai... que tu souffres!... Et tu veux que je te laisse tout seul à te ronger ainsi?... Tu as essayé de n'importe quoi pour me chasser de ta vie... au moins pour que je n'y reste plus la même qu'auparavant. Je te le disais jadis... J'aurais supporté ton mariage... Je ne sais pas comment, ni pour quoi, ni quand... enfin, je m'imagine que contre cela du moins, j'aurais peut-être trouvé plus tard quelque apparence de courage. Mais une autre!... une maîtresse!... je ne peux plus! Je ne peux plus!

Il protesta, la fit s'expliquer.

Elle était très exactement renseignée. D'abord à Locmariaquer, ne s'étaient-ils pas suffisamment affichés?... Ce matin encore, ce rendez-vous dans le parc près du temple de l'Amour?... Godineau les avait surpris.

Elle exagérait avec rage. Tout le château se trouvait au courant de l'aventure... Chez des hôtes d'un tel rigorisme, l'occasion vraiment était mal choisie. Plaise au ciel que cela ouvrit les yeux aux Esparsac sur cette Givrand!... Et elle énumérait les amans supposés ou connus qu'on prêtait à Christiane.

— Cette femme-là ne parle même pas à tes sens... c'est une gageure faite contre toi-même... Tu vas achever de te supplicier à ce jeu-là... Bien-aimé... bien-aimé!... Pourquoi nous fais-tu tant de mal?...

Il répondit simplement :

— Pourquoi m'as-tu fait l'ami du fils qui te ressemble?

Il s'approchait de la croisée, scrutait la nuit lumineuse. Les deux promeneurs avaient disparu.

— Retire-toi de cette fenêtre. Tu me rappelles l'alerte de la rue de Bourgogne. C'est de ce soir-là que date mon malheur. Viens près de moi; laisse-moi te dire des choses douces, de ces choses qui te ravissaient autrefois. Je suis tellement heureuse d'être ici avec toi, dans la chambre où tu dors... Ah! chéri! chéri! Dès que tu as été l'ami de mon fils, tu n'as plus voulu revoir en moi celle qui t'aimait... Comme ça se ressemble peu, un cœur d'homme

et un cœur de femme!... Ou bien, avions-nous chacun auparavant une conception déjà différente de notre rôle? J'ai ressenti d'abord en présence de George des transes mortelles; les événemens plus tard se sont combinés pour me convaincre... Eh bien! rien n'y a fait... Vite, très vite, je me suis sentie redevenir la même. C'est inouï. Plus je te voyais te rapprocher de lui, plus je te considérais comme mien chaque jour davantage : quelqu'un qui était encore mieux mon âme et ma chair, et sur qui je conservais des droits imprescriptibles; quelque chose de tellement à moi que ni tes remords ni les miens n'auraient pu dorénavant me l'aliéner. Te souviens-tu, après la mort de cette pauvre Estelle, quand tu me quittas dans l'escalier si durement? J'aurais dû m'amender à jamais, trouver une terreur au fond de toutes mes pensées. Tu n'étais plus là, je ne rêvais qu'à toi, et jamais le rêve ne prit de formes plus tentatrices. A Dinard, quand je t'ai revu, quand il m'a fallu garder sept semaines ce visage de glace, j'ai pensé vingt fois défaillir ou perdre la raison, me jeter à ton cou devant eux tous...

Il écoutait, accroupi contre elle, sentant toutes les lignes de ce corps collées au sien sous la tension de l'étoffe souple... Il écoutait, ébloui par la phosphorescence de ces yeux passionnés, bercé par cette voix de sirène où elle mettait tant d'inflexions câlines, ayant un moment oublié qui elle était, où ils étaient, pour savourer comme en un songe suprême le délice d'être encore aimé... et peu à peu il semblait qu'une dilatation victorieuse agrandissait l'éclat de ces prunelles de femme!...

— George se mariera, continuait-elle. Que n'avons-nous eu la destinée de ces enfans!... Ils voyageront... James sera reparti... Dis-moi qu'alors tu me rendras l'Hubert que je n'ai plus!

On frappa...

Le saisissement brusque les immobilisa dans une rigidité de léthargiques. Puis ce furent de nouveaux coups qui résonnèrent plus nerveux sur la porte de chêne. Quelqu'un doucement appelait : « Hubert! » et on recogna encore, toujours, mais plus discrètement chaque fois, après de légères pesées sur le pêne.

Une sueur froide leur perlait de tous les pores. Ils n'entendirent plus leur cœur battre. On aurait dit qu'une congélation subite les paralysait l'un et l'autre. Il y eut une susurration au fond du couloir, suivie de craquemens décroissans dans les parquets.

Eux ne trouvaient plus un mot à se dire : transis d'effroi, ils se croyaient dans un tombeau.

— Il n'est pas couché, c'est évident. Il était à sa fenêtre quand j'ai levé les yeux la dernière fois. J'ai entendu une voix avant de frapper. Godineau n'inventait donc pas ? Ici !... chez des amis !... chez des parens ! J'aurais peut-être supposé cela de cette femme ; de lui, jamais !

— La chair est faible, soupira James.

Puis, comme ils passaient devant une porte close, sur le palier central, l'oncle ajouta :

— Marche doucement. Ne réveillons pas ta mère !

George obéit et, toujours à pas de loup, disparut par un second corridor qui aboutissait à sa chambre, dans l'autre aile du château. James déjà s'était enfermé dans la sienne. M<sup>me</sup> de Givrand occupait une pièce contiguë. Il se souvint avoir remarqué un matin, par l'entre-bâillement de la porte, que le lit était tangent à la muraille de son côté. Il colla l'oreille furieusement contre la paroi, comme s'il eût voulu transporter son ouïe au delà. Il réussit à percevoir une respiration très faible de femme endormie. Alors il chaussa des sandales à semelle de laine et, sans lumière, en somnambule, cherchant un coin où s'embusquer, coula son pas par les chemins de molleton.

## XXII

Tout le sang mulâtre travaillait à nouveau cet homme. En même temps, l'atmosphère étrange de ce pays d'Auray soufflait comme un vent d'héroïsme sur ses colères.

Oh ! l'apparition de la nuit dans le corridor ! cette frêle main de femme, exsangue de peur, faisant écran à la flamme de la bougie, et l'effrayant reflet qui s'en projetait en arrière sur ce visage blême et sur cette collerette de cygne !

Il voulait abominer la coupable à jamais... Mais toutes ses imprécations intérieures se réduisaient toujours à ce nom : « George ! George ! » D'odieux tableaux persécutaient ses yeux, et que rendaient plus exécrables encore les chastes respects dont son imagination autrefois avait enveloppé la chère idole... Mais aussitôt, et par un même retour sur l'ancienne fiction, un second couple surgissait devant ses yeux : George aimant et aimé !...

George souriant à toutes les ivresses de l'amour loyal et légitime!

Tout haut, il répétait ce nom mille fois : « George ! George ! »

George, c'était l'honneur impollué de la famille; c'était aussi, par quelque chose de très nouveau et cependant de presque analogue, le meilleur de sa primitive tendresse. Sans doute il fallait bénir le ciel qu'une enfant telle qu'Yvonne échût à celui-ci. Et, tout à coup, il se prenait à aimer cette vierge à son tour, pour ce qu'elle apporterait de bonheur à l'époux.

Mais aussitôt Clessé reparaisait, et Hélène, et l'image brutale d'un autre enlacement !

Si quelque révélation fortuite venait plus tard, en pleine illusion, surprendre et instruire ces innocens!... Horreur!... Empoisonnement!... Savait-on même jusqu'où le mal étendrait entre ces deux âmes ses ravages et ses contre-coups?

Plutôt la mort avant, pour d'autres, que, pour ceux-ci, l'éternelle menace des découvertes !

Il était sorti dès le jour, cherchant le vent, tête nue, sous les arbres, y rafraîchissant la fièvre de ses tempes. Il traîna sa boiterie par les allées, longtemps, distrait, sans but. Il se contraignait à des pensées étrangères, tourmentait son imagination vers des souvenirs visuels qui fussent indépendans des êtres par lesquels il souffrait. Il revit Saint-Malo et ses venelles sévères, la chartreuse d'Auray avec son champ des Martyrs et sa Chapelle expiatoire, où les anomalies tragiques du passé prenaient de leur cruauté même une nouvelle grandeur.

Il était parvenu sans s'en apercevoir jusqu'au temple de l'Amour. L'eau du Loch se moirait de rayons matinaux... Cet édifice, cette onde dormante aux courans cachés lui rappelèrent l'aventure légendaire du beau seigneur noyé au bain, après la chasse... Machinalement ou par une fantaisie inconsciente, il se dirigea vers la rive, vers le petit bateau peint en blanc, que l'amarre lâche retenait au tronc d'un saule. Il amena l'embarcation tout près du bord et y descendit. Il détacha l'amarre, puis de son unique main, saisissant un aviron, manœuvra un moment à la godille dans l'estuaire tranquille.

Sur l'autre rive, le soleil montait. On entendait derrière la bordure de saulaies des faneurs chanter dans la prairie. Là-bas, en une éclaircie de feuillages pâles, un paysan passait avec sa fourche, tournant le regain. James regarda le courant... Le marquis avait bien dit : « On n'y repêchait point les noyés! » Sa

mort ferait ces enfans plus riches, tellement plus riches!... Mais pouvait-il mourir en laissant derrière lui l'incertitude?

Les libellules bleues volaient en rond autour des nénuphars.

C'était l'heure où Clessé, la veille, attendait ici même M<sup>me</sup> de Givrand. Supercherie! Que ne tenait-il l'homme sur ce banc de bateau, devant l'eau appelante?

Soudain, vêtue de rose et de blanc, son ombrelle de soie cerise formant auréole derrière elle, une femme déboucha de l'allée de charmilles. James se sentit une contraction au cœur, il vit trouble.

Hélène avançait languissamment de son pas de créole, traînait sur le sable, dans sa jupe, les premières feuilles mortes de l'automne. Ni pâleur, ni crainte. Une adorable jalousie seule la conduisait à l'endroit où elle avait pu croire qu'hier une rivale cherchait à lui voler le cœur d'Hubert. Sitôt qu'elle aperçut James dans le balancement mou de la barque, il lui échappa une exclamation, mais une exclamation qui, volontairement, ne fut qu'étonnée. En même temps, au fond d'elle-même, elle se sentait un vertige d'effroi. Personne pourtant ne pouvait l'avoir vue cette nuit; elle se l'affirmait à elle-même pour se mieux rassurer. Elle avait dans l'insomnie établi le départ exact des raisonnemens et des hypothèses. George, au réveil, était venu l'embrasser comme de coutume et l'ambiguïté transparue dans les yeux du fils ne provenait point d'un soupçon contre la mère.

Pendant, — était-ce la mémoire d'appréhensions semblables et l'éveil d'une seconde conscience, plus facilement inquiète maintenant? — elle se sentait peureuse devant James, d'une de ces peurs de femme qui stimulent le mensonge. Elle s'était faite presque naturelle avec un rire de mièvrerie perlée pour interpeller son beau-frère.

— Qu'est-ce que vous faites là, James?

Il répondit :

— Vous voyez, je canote.

Et en effet, le court aviron posé sur le tolet d'arrière agissait, dans la main robuste du manchot, avec une impeccable sûreté. James tantôt dirigeait son embarcation vers le courant, y virait et la ramenait sans une déviation; tantôt, la maintenant à proximité de la rive, il lui faisait décrire dans l'eau, comme stagnante à cet endroit, des cercles d'absolue précision. Elle se souvint qu'il témoignait d'une adresse égale à Port-Louis, avec les petites yoles

qu'il conduisait ainsi, seul, en mer. L'ombrelle inclinée en avant contre le soleil renvoyait sur le visage d'Hélène un reflet rose et mat prêtant un éclat intraduisible à ce qui subsistait encore de sa beauté.

Sur l'autre rive, par delà les saulaies, on entendait des sons de violes et de binious...

Hélène, debout sur la berge, devant le petit temple de l'Amour, porphyre et albâtre, sur lequel sa silhouette se profilait en coloration plus claire, leva doucement sa main gantée de blanc, dans un geste de ne pas savoir et d'écouter.

— C'est la noce des fermiers, fit James. Ceux que vous avez vus hier au château... On vient chercher les jeunes époux.

Sur ces derniers mots, la voix de l'ainé, jusque-là très ferme, avait faibli... Une noce!... De jeunes époux! Quelle ironie!

— Voulez-vous que nous traversions l'eau? fit-il, comme mû par une résolution brutale. Une noce villageoise, c'est toujours curieux, surtout dans ce pays-ci.

Elle comprit que, pour tenir son rôle de sécurité et d'insouciance, il fallait braver toujours, braver jusqu'à la mort, et, comme le canot accostait une sorte d'escalier naturel dessiné sur le bord dans la terre dure, elle ferma son ombrelle, ramena sa jupe, et sauta dans la barque avec un frisson.

En trois coups de godille vigoureux, l'esquif avait déjà quitté l'estuaire. James, tout en manœuvrant la rame, dévisageait sa belle-sœur. Les violes et les binious mêlaient là-bas leurs notes aigrettes.

— Beau ciel! murmura-t-il. Clair soleil!... C'est d'heureux augure pour ces épousailles.

Elle ne saisit pas l'allusion, constata seulement le son rauque de cette voix.

Lui, avait ralenti le mouvement de l'aviron. Il regardait la femme en désespéré, comme pour lui arracher enfin son masque d'hypocrisie. Au coin des lèvres d'Hélène, le sourire s'était perdu dans une gravité pensive. Sans doute ne songeait-elle plus déjà au prétexte futile de l'embarquement. Il trouva qu'elle s'était peint ce matin les yeux comme une fille. Pour qui?...

Il écouta encore la musique campagnarde. Non, non! il ne fallait point que la sécurité des autres pût être un jour menacée par cette éternelle impénitence. Un deuil est plus vite oublié qu'une honte. Il la haïssait de toute son âme à cet instant-là, pour

être demeurée désirable quand même et pour tout l'atroce plaisir qu'elle avait dû donner à cet homme.

Le canot entra dans le courant fatal. De petits paysans s'étaient signalé la barque et la belle dame qui la montait : ils s'attroupaient dans les oseraies. James examina l'autre rive, du côté du temple de l'Amour. Il crut reconnaître Clessé au loin sur la terrasse du jardin. Alors l'exaspération se calcula elle-même. Hélène ne nageait pas... Résiste-t-on à l'étreinte d'un homme qui veut couler? Manchot, on aurait beau jeu pour n'accuser que l'imprudence ou l'accident.

Il y avait nombre suffisant de témoins.

Il lança un suprême regard à Hélène, un regard profond dont la folie s'adoucissait tout à coup comme d'une dernière compassion. Puis il dessina un faux mouvement qui lui fit perdre l'équilibre, et, avant même qu'eût pu jaillir le premier cri d'épouvante, d'une pesée du pied sur le bord, le colosse chavira l'esquif.

Des clameurs aiguës partirent de la saulaie. Les spectateurs impuissans de cette inexplicable catastrophe distinguèrent seulement parmi l'agitation de l'eau une tête de femme livide, défigurée par les contractions : elle émergea, l'espace d'une demi-seconde, la bouche entr'ouverte pour un râle d'appel. L'évolution circulaire de quelque masse invisible fit un remous violent autour d'elle. Deux mains gantées de blanc battirent l'eau, puis tête et mains enfoncèrent, irrésistiblement englouties, comme si quelque monstre aquatique, happant ce corps au passage, l'eût entraîné par les pieds dans les profondeurs de la rivière, et il n'apparut plus que la coque blanche du canot qui filait, quille en l'air, dans le courant.

RÉMY SAINT-MAURICE.



---

# LÉON XIII

ET LE

## PRINCE DE BISMARCK

---

III <sup>(1)</sup>

### L'ARBITRAGE DES CAROLINES. — LA FIN DU CULTURKAMPF

---

La question religieuse, au milieu de l'année 1885, restait toujours pendante en Allemagne, et la revision des lois de Mai n'étant même plus l'objet de négociations concrètes entre les deux pouvoirs, une reprise du Culturkampf, si peu probable qu'elle parût, restait cependant parmi les éventualités avec lesquelles on devait compter au Vatican. En apportant par intermittence moins de rigueur dans ses façons d'agir avec l'Église catholique, le gouvernement prussien avait pu se flatter de l'espoir qu'il réussirait sur tel ou tel point déterminé à désintéresser la plus grande partie des populations catholiques du royaume. Ce calcul n'était pas sans reposer sur des probabilités sérieuses, car il s'était produit, à diverses reprises, des symptômes de désaccord grave entre certains personnages marquans du Centre, au Reichstag.

M. de Schlœzer insistait sur ce fait, qu'à poursuivre une lutte qui, au point de vue purement religieux, n'avait plus, à ses yeux, de raison d'être, M. Windthorst et ses amis finiraient par se voir abandonnés de leurs électeurs, tandis que le clergé, s'il n'avait pas la sagesse de se soustraire aux influences de l'opposition par-

(1) Voir la *Revue* du 4<sup>er</sup> mars et du 1<sup>er</sup> juin.

lementaire, resterait isolé, impuissant et réduit à demander grâce et merci au pouvoir civil. Cette argumentation s'était fait jour dans la presse gouvernementale en Allemagne, chaque fois qu'il avait été pourvu aux sièges épiscopaux que la mort ou l'exil des anciens titulaires avaient laissés inoccupés. On avait vu alors les feuilles officieuses s'efforcer de démontrer aux nouveaux évêques que leur intérêt, de même que celui de leurs ouailles, était de s'entendre avec le gouvernement royal sur toutes les questions en litige sans invoquer l'intervention du Saint-Siège.

Cependant, le 7 août 1885, tous les membres de l'épiscopat prussien, réunis à Fulda, adressaient à leurs diocésains une lettre collective qui constituait une réponse aux mesures par lesquelles on avait espéré à Berlin obtenir à peu de frais la fin du conflit religieux. Reprenant les paroles adressées de Fulda aux fidèles, onze ans auparavant, par leurs prédécesseurs, les nouveaux évêques terminaient leur lettre par ces mots : « Soyez fermes en votre amour et fidélité envers l'Église ; souffrez, supportez tout, plutôt que de renier l'Église, ou le moindre de ses enseignemens. » La portée d'un semblable appel ne pouvait manquer d'être appréciée au Vatican. On devait s'y réjouir, ainsi que l'écrivit le *Moniteur de Rome*, de « cette constatation officielle des liens intimes, étroits, indissolubles, qui reliaient, comme une vaste chaîne d'âmes, tous les membres de la grande famille catholique. » « Cette parole, continuait le *Moniteur*, est venue au moment psychologique. Au début du Culturkampf, nos adversaires tendaient à séparer les populations des prêtres, des évêques, du Pape. Le rêve d'une sorte d'Église nationale démocratisée à outrance hantait les imaginations... Pendant ces trois dernières années, les évêques exilés et le Pape étaient décriés comme des ennemis de la paix. Hier, tout d'un coup, la presse anticatholique exalte les évêques aux dépens du parti catholique... Attaques contre le Saint-Siège, récriminations contre ceux qui jusqu'ici étaient réputés les plus hostiles au gouvernement, tout cela cesse comme par enchantement. Un nouvel acte commence, dans le drame du Culturkampf. Les coupables, ce sont maintenant les fidèles, les représentans du Centre, les soldats de la presse. C'est un revirement qui a son importance politique, mais l'épiscopat ne laisse pas couper en deux l'armée catholique. »

Les encouragemens donnés ainsi des bords du Tibre aux adversaires résolus des lois de Mai ne pouvaient manquer de frapper

beaucoup les hommes d'État de Berlin. Mais, peu de temps après, surgissait la circonstance favorable sur laquelle Léon XIII comptait pour faciliter un rapprochement entre le prince de Bismarck et le chef suprême de l'Église.

## I

Dans le courant du mois de septembre 1885, un conflit grave s'étant élevé entre l'Espagne et l'Empire allemand aux îles Carolines, le prince de Bismarck, qui ne voulait pas se brouiller avec le cabinet de Madrid, proposa au gouvernement d'Alphonse XII de prendre le Pape comme arbitre; et, le 24 septembre, le marquis de Molins venait demander au Saint-Père d'accepter ce rôle de pacificateur. Aux premières communications dont le comte Mentz, chargé d'affaires de Prusse, avait saisi, en l'absence de M. de Schlœzer, le cardinal Jacobini, il avait été répondu que le Souverain Pontife ne refuserait pas ses bons offices, si l'Espagne croyait de son côté devoir les lui demander. A Madrid, on exprima le désir que le Pape voulût bien être, non arbitre, mais médiateur. L'Allemagne y ayant consenti, le cardinal Jacobini télégraphia au nonce de Madrid que Léon XIII acceptait la médiation. Tout en appréciant la haute importance de l'acte fort inattendu auquel venait de se décider le cabinet de Berlin, on se souvenait au Vatican du proverbe : *Timeo Danaos et dona ferentes*.

Tout d'abord, il est vrai, la cour pontificale avait été charmée, en voyant le cabinet de Berlin remettre au Saint-Père le soin d'aplanir un différend qui causait de justes alarmes aux chancelleries européennes. De la part du puissant empire qui tenait une si grande place dans le monde, une telle démarche équivalait à la reconnaissance du privilège revendiqué en toute occasion par le Pape, de jouir d'une souveraineté réelle et par conséquent supérieure, en droit, aux circonstances particulières dans lesquelles l'occupation de Rome par les troupes royales avait placé le Saint-Siège vis-à-vis du gouvernement italien. Il ne s'était produit depuis cette époque aucun acte extérieur qui eût donné une sanction aussi éclatante à l'idée de la souveraineté du Pape. Le principe en avait été posé, il est vrai, en termes non équivoques, dans l'article premier de la « Loi des garanties » de mai 1871. Mais le principe était demeuré sans consécration effective, et il avait souvent paru insuffisant à protéger l'indépendance de la papauté

contre les efforts à la fois très modérés et très patients de la politique de la Consulta. On ne pouvait donc nier que le fait seul de la médiation offerte à Léon XIII par l'empereur Guillaume et le roi Alphonse, pour régler la question des Carolines, constituât, au point de vue politique international, un événement considérable, propre à relever dans une large mesure le prestige du Saint-Siège.

A ce titre, l'initiative prise par l'Allemagne ne manqua pas de contrister les conseillers du roi Humbert, le lent et progressif amoindrissement de la papauté n'ayant cessé d'être, pendant les quinze années précédentes, un des principaux objectifs de l'Italie. A Berlin même, naguère, on était allé beaucoup plus loin. En 1875, au plus fort du Culturkampf, le prince de Bismarck, s'appuyant sur une consultation du docteur Bluntschli, avait tenté de faire prévaloir au Quirinal cette idée que, le Pape étant déposé de ses États, le devoir incombait au roi d'Italie, qui avait succédé au Saint-Père dans l'exercice de ses droits temporels, de veiller à ce que le chef suprême de l'Église catholique fût empêché de braver les gouvernemens dont la chancellerie pontificale croyait devoir censurer les actes. Cet étrange programme, qui ne tendait à rien moins qu'à rendre le Souverain Pontife justiciable de la maison de Savoie, n'avait pas été, selon toute vraisemblance, sérieusement discuté à Rome, mais on en avait sans doute gardé assez le souvenir pour ressentir quelque amertume en constatant à quel point les vues du prince de Bismarck s'étaient modifiées au profit du successeur de Pie IX.

En réalité, l'appel de l'Allemagne et de l'Espagne à la médiation du Pape pour régler la question des Carolines était un échec pour l'Italie; car le gouvernement du roi Humbert avait, dit-on, proposé au cabinet de Madrid ses bons offices à Berlin. Il s'était vu éconduire par M. Cánovas; et il était naturel qu'au Palais apostolique on ne cherchât pas à atténuer l'importance que prenait, dans ces conditions, le rôle déferé au Pape.

En Allemagne, les organes des partis les plus opposés s'attachaient à déduire les conséquences que devait amener l'incident. Les partisans les plus résolus du Culturkampf semblaient ne concevoir aucune alarme; tout au contraire, chacun applaudissait à l'initiative hardie qu'avait prise le chancelier de l'Empire avec la promptitude pleine d'espièglerie dont ce puissant homme d'État a longtemps aimé à surprendre le monde. Les publicistes de Ber-

lin, de Francfort, de Cologne, de Vienne, faisaient volontiers ressortir la haute courtoisie dont étaient maintenant empreints les rapports de la cour de Berlin avec Léon XIII, en dépit des difficultés qui avaient empêché jusqu'alors et pouvaient empêcher longtemps encore l'apaisement du conflit né des lois de Mai. Comment les témoignages de déférence prodigués ainsi au Saint-Père n'auraient-ils pas produit un très grand effet au Vatican? Un journal dévoué à la Secrétairerie d'État publiait sous ce titre : « Les Papes médiateurs » une sorte de thèse historique dans laquelle étaient invoqués surtout les témoignages d'écrivains protestans tels que Robertson, Schlegel, Coquerel, Ancillon, Muller, Gibbon, Munzer.

Cependant la satisfaction qu'on affectait d'éprouver à Berlin fut un instant troublée, lorsqu'on y apprit que, tout en se réservant le soin d'examiner avec le seul secrétaire d'État les questions dont il avait été saisi par l'Allemagne et l'Espagne, le Pape, avant de se décider à accepter la médiation, avait consulté quelques membres du Sacré-Collège et parmi eux le cardinal Ledochowski. Le prince de Bismarck trouva fort étrange que le Saint-Père eût cru pouvoir recourir aux lumières de l'archevêque déposé de Posen, dans une circonstance qui n'intéressait à aucun degré son ancien diocèse. Du reste, la médiation du Pape eut tout le succès qu'on désirait, à Madrid comme à Berlin, et, dès le milieu de décembre 1885, M. de Schlœzer pouvait signer, avec l'ambassadeur d'Espagne, le marquis de Molins, et le cardinal secrétaire d'État, le protocole dans lequel était consigné l'arrangement intervenu, sous les auspices du chef suprême de l'Église, entre le gouvernement d'Alphonse XII et l'Empire allemand. Le prince de Bismarck avait suggéré un mode de procéder d'après lequel l'Allemagne et l'Espagne auraient déclaré accepter l'avis exprimé par le Pape. De cette façon, Sa Sainteté aurait eu, disait la diplomatie prussienne, le dernier mot dans cette affaire et aurait vu les cabinets de Madrid et de Berlin s'incliner purement et simplement devant ses décisions. Le Pape, cependant, objecta que, ne se croyant pas suffisamment initié à tous les détails complexes de la combinaison qu'il s'agissait de faire prévaloir, détails qui se rapportaient en partie à des questions de commerce et de navigation que le Vatican n'avait pas qualité pour apprécier, il lui semblait préférable que les deux puissances s'entendissent entre elles sur ces divers points, en prenant son avis pour base de leurs arrangemens

et en suivant le texte de cet avis dans le protocole qui allait être revêtu de la signature du cardinal secrétaire d'État, en même temps que de celles de l'ambassadeur d'Espagne et du ministre de Prusse près le Saint-Siège.

Le prince de Bismarck n'éleva pas d'objection contre le plan proposé par le Souverain Pontife et le protocole fut signé au Palais apostolique, le 17 décembre 1885. Il se composait de deux parties distinctes. Dans la première, se trouvait énoncé l'avis émis par Léon XIII sur la question qui divisait les cabinets de Berlin et de Madrid. Cette première partie, qui était en quelque sorte le préambule du traité, et où le Pape affirmait la souveraineté de l'Espagne sur les îles Carolines, fut signée par le cardinal Jacobini seul. Dans la seconde partie du protocole se trouvait l'arrangement en six articles par lequel l'Allemagne, reconnaissant les droits que l'Espagne tenait de la priorité de l'occupation des îles Carolines et Palaos, recevait en retour, dans ces parages, des avantages particuliers, en ce qui regardait la navigation, la liberté du commerce, le droit de propriété. Cette seconde partie fut signée par le marquis de Molins pour l'Espagne, et par M. de Schlœzer, ministre de Prusse, pour l'Allemagne. En somme, les négociations avaient abouti à un résultat également satisfaisant pour tous les intéressés. Le plaisir qu'on en éprouvait au Vatican vint donner un nouveau relief à l'initiative qu'avait prise le prince de Bismarck, trois mois auparavant, en conviant l'Espagne à s'unir à l'empereur Guillaume, pour solliciter la médiation de Léon XIII. Le soir du jour où le traité avait été conclu, le cardinal Jacobini réunit à sa table tous les chefs de mission accrédités auprès du Saint-Siège. L'ambassadeur d'Autriche, en sa qualité de doyen du corps diplomatique, porta un toast au Souverain Pontife en le félicitant d'avoir su mettre fin aux dissensions de l'Allemagne et de l'Espagne; et le cardinal Jacobini, prenant à son tour la parole, remercia l'ambassadeur d'avoir proclamé l'utile influence que le Pape avait su exercer en usant de sa haute autorité morale pour amener un événement qui devait être un des faits heureux du pontificat de Léon XIII.

Lorsque les journaux espagnols publièrent, quelques jours plus tard, les documens relatifs à la médiation, tous les observateurs attentifs ne purent qu'admirer la grande sagesse dont le Saint-Père avait fait preuve en se refusant à admettre que les articles de l'arrangement intervenu entre Madrid et Berlin figu-

rassent, suivant le désir du prince de Bismarck, dans le texte de la proposition pontificale. On comprit de même fort bien que le chancelier de l'Empire allemand aurait attaché beaucoup de prix à voir la signature du cardinal secrétaire d'État figurer à côté de celles de M. de Schloëzer et du marquis de Molins au bas des arrangements de détail conclus entre les deux cours intéressées.

Chose singulière; à Madrid, on aurait été enclin, disait-on, à céder sur ce point aux instances du prince de Bismarck. Le Pape avait résisté, se bornant à affirmer purement et simplement la souveraineté de l'Espagne sur les îles Carolines et Palaos. Les Espagnols devaient savoir gré à Léon XIII de n'avoir pas voulu assumer la responsabilité des combinaisons minutieuses au moyen desquelles l'Allemagne avait su se faire concéder de très grands avantages en échange de la reconnaissance de la priorité de l'occupation espagnole des îles Carolines et Palaos et de la souveraineté qui en résultait pour S. M. Catholique. Aussi arriva-t-il à un diplomate prussien de dire à cette occasion : « Messieurs les hidalgos seront satisfaits dans leur orgueil, mais nous avons obtenu tout ce que nous désirions. »

Le prince de Bismarck fut du reste honoré dans cette circonstance d'une faveur signalée, puisque Léon XIII, en même temps qu'il faisait envoyer à l'*Excelso viro Magno Cancellario* l'ordre du Christ, lui adressa, le 31 décembre 1885, une lettre des plus flatteuses pour le remercier d'avoir, en recourant à sa médiation, rendu hommage au pontificat romain.

## II

Que devait rapporter au chef suprême de l'Église l'hommage solennel qu'il avait cru devoir ainsi rendre à la prépotence de l'homme qui personnifiait, quoiqu'il crût devoir quelquefois s'en défendre, le système de l'hostilité à la religion romaine, auquel on donne encore aujourd'hui le nom de *Culturkampf*?

Léon XIII, dans cette circonstance, n'avait pas seulement oublié les griefs du Saint-Siège contre la Prusse; il s'était exposé à froisser bien des cœurs dans les divers pays qui, durant les vingt années précédentes, avaient eu, pour leur malheur, à payer les frais de la fondation de l'unité germanique. Quant à l'Espagne, dont le silence n'était pas sans inquiéter l'esprit prudent et attentif du cardinal Jacobini, on pouvait se demander si son orgueil, ménagé

d'abord par le Pape avec une bonté toute paternelle, ne serait pas atteint péniblement par un acte qui était, en quelque sorte, le chapitre final de la médiation en même temps que la consécration éclatante du nouveau succès remporté par la diplomatie prussienne. Comment le Pape, après s'être si sagement refusé à intervenir dans les arrangements de détail stipulés entre M. de Schlœzer et le marquis de Molins, s'était-il résigné à perdre peut-être aux yeux des populations espagnoles tous les bénéfices de cette sagesse? Il y avait là une sorte de phénomène psychologique qu'il fallait sans doute attribuer au plaisir trop intense causé à Sa Sainteté par le succès d'une campagne diplomatique dans laquelle le pontificat romain avait manœuvré de compte à demi avec la redoutable puissance dont l'humeur dominante autant qu'ombrageuse pesait alors très lourdement sur les destinées du monde.

Mais, si on s'explique les illusions sentimentales de Pie VII allant sacrer Napoléon à Paris, après la signature du Concordat, il était moins aisé, en 1886, de comprendre l'entraînement auquel Léon XIII parut s'abandonner en comblant de ses grâces le prince de Bismarck, toujours armé de ces lois de Mai qui étaient, après la constitution civile du clergé en France, la plus formidable machine de guerre qu'on eût inventée en ce siècle contre l'organisme vital de l'Église catholique. A la fin de sa lettre au chancelier, le Pape disait : « Qu'il nous soit donc donné de présager ici l'avenir et, en envisageant ce qui a été déjà fait, d'y puiser de nouvelles espérances pour le reste! » Léon XIII y parlait aussi de l'entière liberté nécessaire à l'exercice du pouvoir du pontificat romain. La réponse du prince de Bismarck fut remise au Saint-Père le 16 janvier 1886. Si agréable que dut être la surprise du Pape en s'entendant appeler Sire, il ne lui échappa pas que cette lettre laissait absolument dans l'ombre la question de « l'entière liberté » nécessaire au Saint-Siège. Cette prétention ne devait pas manquer d'être relevée par la presse italienne; elle atténuait le déplaisir qu'on avait éprouvé au Quirinal de voir le principe de la souveraineté du Pape implicitement reconnu à Berlin et, par voie de conséquence, rétabli en quelque sorte dans le droit public de l'Europe. Quant aux nouvelles espérances qu'au Vatican, « en envisageant ce qui avait été déjà fait, on caressait discrètement pour le reste », rien n'autorisait encore à penser qu'elles se réaliseraient dans un prochain avenir.



Le prince de Bismarck se promettait, il est vrai, de saisir toute occasion de témoigner au Pape sa vive reconnaissance, mais cela dans la mesure que permettrait l'accomplissement de ses devoirs envers son maître et envers sa patrie. Or, c'est précisément en invoquant ces devoirs que les hommes d'État de l'Empire évangélique qui s'était substitué, depuis 1870, à l'ancien Saint-Empire, avaient créé, de 1872 à 1875, la législation religieuse dont le Saint-Siège sollicitait en vain, depuis huit ans, la revision. Il n'était pas probable que la manière de comprendre ces devoirs pût changer du tout au tout, comme on l'aurait désiré au Palais apostolique.

Cependant Léon XIII demeurait satisfait de son rôle de médiateur : il avait été flatté aussi, dans sa sollicitude paternelle pour l'Espagne, par les paroles bienveillantes du prince de Bismarck sur les conditions réciproques de deux pays que ne séparaient pas les rancunes résultant de leur passé ou les rivalités inhérentes à leur situation géographique.

### III

Le succès qu'avait eu la médiation du Pape n'était pas sans inquiéter, au début de l'année 1886, les défenseurs des intérêts catholiques, dans le Landtag et le Reichstag. Par une lettre, en date du 6 janvier, Léon XIII crut devoir rassurer les prélats prussiens, en leur faisant connaître ses sentimens sur les conditions dans lesquelles devait être rétabli, entre l'État et l'Église, le bon accord susceptible de mettre fin à la situation douloureuse créée par les lois de Mai.

L'Encyclique *Jampridem* avait été calculée en vue de dissiper les alarmes qu'avait pu causer l'écho des paroles flatteuses que venaient d'échanger le Saint-Père et le prince de Bismarck. Léon XIII y louait l'attitude de résistance des catholiques allemands à l'état de choses résultant des *Maigesetze*. Comme Pie IX, il n'avait cessé de déplorer la cruelle situation ainsi faite à l'Église d'Allemagne. Au milieu de cette crise, les catholiques avaient su demeurer fidèles aux devoirs de leur religion et de leur foi, sans manquer au patriotisme ni à la soumission à leur souverain, se préoccupant non point des intérêts politiques, mais des intérêts de la religion et de la liberté de leur foi ; et cela malgré la diminution du nombre des prêtres, malgré les tentatives du schisme vieux catholique. Il était du devoir de l'autorité pontificale suprême

de veiller à ce que la paix religieuse fût maintenue et de faire ses efforts pour écarter les difficultés de la situation. Le Pape n'avait rien négligé à cet effet ; il voulait faire disparaître de la législation prussienne toutes les mesures qui attentaient aux bases mêmes de la discipline ecclésiastique, et qui supprimaient la liberté nécessaire aux évêques pour gouverner leurs églises et pour former dans les séminaires les candidats au sacerdoce.

Malgré notre sincère amour de la paix, continuait le Saint-Père, nous ne pouvons rien faire de contraire aux lois divines, et nous saurions au besoin nous résigner à subir les extrêmes épreuves, comme notre prédécesseur. En vertu même de sa constitution intime, l'Église doit être libre de pourvoir aux conditions de sa vie intérieure. Ce pouvoir doit appartenir librement tant aux Papes qu'aux évêques, obligés qu'ils sont de sauvegarder les intérêts du culte et de la vie ecclésiastique.

L'ordre sacerdotal exige de ceux qui s'y destinent des vertus particulières. Aussi la formation régulière de ces candidats est-elle une des charges les plus importantes des évêques. De là l'impérieuse nécessité de surveiller et de diriger cette éducation pour que les futurs prêtres acquièrent les vertus, l'intégrité et les aptitudes nécessaires à la dignité de leur vie. Les séminaires sont, dans cet ordre d'idées, la plus sûre garantie, en même temps qu'ils donnent aux évêques le moyen de discerner les qualités et les aptitudes des sujets qu'ils doivent admettre, librement et en connaissance de cause, à une ordination.

Votre nation s'est illustrée par la force de son armée ; or, tout le monde trouve naturel que les futurs officiers puisent l'esprit et la science militaire dans des écoles spéciales. Voilà pourquoi l'Église a toujours réclamé et organisé des écoles spéciales pour la formation de ses clercs.

Rappelant ensuite les prescriptions des conciles du *vi<sup>e</sup>* siècle, de même que celles du concile de Trente et la convention de 1821 avec la Prusse, le Pape revendiquait pour les évêques des droits entiers sur leurs séminaires, sur le choix de leurs prêtres. Léon XIII faisait d'ailleurs ressortir l'avantage que présenterait pour l'État un meilleur recrutement du clergé, en fournissant des missionnaires aux colonies que l'Allemagne, comme les autres nations de l'Europe, s'efforçait d'ouvrir au commerce et à la civilisation. La religion seule, concluait le chef suprême de l'Église, peut arriver là à des résultats que ne sauraient obtenir sans son concours des soldats et des fonctionnaires.

Quelques jours après, M. de Schlæzer communiqua à la chancellerie pontificale le texte d'un projet de loi relatif à l'éducation du clergé, et en même temps l'accord se faisait entre le Vatican et le cabinet de Berlin pour le choix du prélat des-

tiné à remplacer le cardinal Ledochowski au siège de Posen.

Le projet de loi sur l'éducation du clergé était loin d'offrir les garanties que réclamait l'Encyclique *Jampridem* pour l'indépendance doctrinale de l'Église : l'État se réservait en effet le droit de haute surveillance sur les établissemens qu'il s'agissait d'installer à côté des Universités, à l'usage spécial et exclusif des jeunes clercs. En quoi consisterait cette surveillance ? Dans quelles limites et sur quelles matières s'exercerait-elle ?

Quant au choix du successeur du cardinal Ledochowski à Posen, le Saint-Siège avait poussé l'esprit de condescendance jusqu'au sacrifice, en nommant, pour recueillir ce gros héritage, un ecclésiastique, *persona grata* à Berlin, M<sup>sr</sup> Dinder, curé de Königsberg, qui avait été naguère aumônier militaire au 1<sup>er</sup> corps d'armée où se trouvaient les troupes prussiennes de langue polonaise. Trois années durant, le Pape avait répondu aux obsessions du gouvernement prussien, qu'il était impossible de donner au cardinal Ledochowski un successeur qui ne fût pas de race polonaise. Il y avait eu des engagements pris en ce sens vis-à-vis d'une députation venue de Posen à Rome pour supplier Léon XIII de ne jamais céder sur ce point. Ces engagements avaient même été portés, paraît-il, à la connaissance de M. Windthorst à Berlin. Afin d'y rester fidèle, le Pape avait cherché par tous les moyens à découvrir des prêtres qui, tout en étant d'origine polonaise, pourraient être agréés. Mais à Berlin on avait été inflexible, et on avait repoussé successivement treize candidats proposés par Rome. Le choix de M<sup>sr</sup> Dinder devait donc être considéré comme un véritable succès pour la diplomatie prussienne.

Mais les fidèles du diocèse de Posen allaient-ils tenir compte des motifs qui avaient déterminé le Vatican à céder ? Et le successeur du cardinal Ledochowski ne serait-il pas exposé à l'*odium populi* ? Il y avait lieu de le craindre, et cela ne pouvait qu'obliger le Saint-Siège à ne pas montrer, en ce qui regardait le projet de loi sur l'éducation du clergé et le ministère pastoral, les condescendances qui répondaient aux désirs intimes du Pape, mais auxquelles Sa Sainteté ne pouvait s'abandonner en présence des nombreuses objections qu'élevaient contre un excès de confiance les membres les plus expérimentés du Sacré-Collège, tels que les cardinaux Bartolini, Franzelin, Monaco la Valletta. En Prusse, plusieurs évêques jugeaient illusoire et même dangereuses les prétendues garanties offertes par le gouvernement royal pour

l'indépendance de l'éducation du clergé et pour la liberté du ministère pastoral.

Cependant, flatté des procédés courtois du prince de Bismarck et du langage d'une partie de la presse allemande, le Pape laissa entendre, à la fin de mars, à M. de Schlœzer, qu'il ferait des concessions à propos de l'*Anzeigepflicht*, c'est-à-dire de l'obligation pour les évêques d'obtenir l'agrément de l'État pour les nominations aux emplois ecclésiastiques, afin de faciliter l'œuvre de rapprochement poursuivie à la Chambre des seigneurs, à Berlin, par l'évêque de Fulda, M<sup>sr</sup> Kopp, aujourd'hui cardinal et prince-évêque de Breslau. Mais, dans la pensée de Léon XIII, l'*Anzeigepflicht* ne devait être concédé par lui, si la nouvelle loi religieuse était votée avec les amendemens réclamés par M<sup>sr</sup> Kopp, que pour les nominations des curés dans les paroisses alors vacantes. Quant à la reconnaissance définitive du droit réclamé par l'autorité civile de recevoir avis de tous les choix faits par les évêques, en vue de pourvoir à l'administration spirituelle des paroisses, le Saint-Siège estimait que ce ne pouvait être là en quelque sorte que le prix d'une nouvelle amélioration du pénible état de choses que le dernier projet de loi ne modifiait qu'en partie. L'objectif poursuivi par la chancellerie pontificale était le rétablissement de la situation antérieure à 1872, le Pape ne voulant pas se priver du seul moyen qui lui restait d'empêcher le complet asservissement de l'Église en Allemagne.

Le 21 mai 1886, le roi de Prusse décrétait une loi en quinze articles qui abrogeait un certain nombre de dispositions des lois antérieures, dites *Maigesetze*, et datant pour la plupart des années 1873, 1874, 1875. Il s'en fallait de beaucoup cependant que la situation fût tout à fait retournée et l'Église remise en possession des prérogatives considérables dont la Constitution de 1850 lui avait naguère assuré la jouissance. Ainsi, les congrégations religieuses n'obtenaient, par la loi du 21 mai, que des avantages très minces. L'article 13 restreignait en effet leur action aux orphelins, aux maisons des pauvres, aux instituts de vigilance (*Rettungshäuser*), aux asiles et aux maisons de protection pour les personnes dont la moralité est en péril, aux colonies ouvrières, aux instituts pour les malades, aux maisons d'hospitalité pour les ouvriers, aux asiles pour les servantes, ainsi qu'à la direction et à l'instruction dans les écoles de ménage, aux écoles de main-d'œuvre pour les enfans n'ayant pas atteint l'âge scolaire. Tout

cela était réservé comme travail secondaire aux congrégations exclusivement vouées aux soins des malades et aux congrégations similaires existant dans la monarchie prussienne au moment où la loi était décrétée.

Cette minutie dans les détails prouvait que les évêques prussiens auraient encore quelques pas à franchir avant d'obtenir pour certains ordres religieux les facilités demandées par le Saint-Siège. Notamment en ce qui concerne l'enseignement secondaire et primaire, on n'entrevoyait pas encore une modification sérieuse au régime qui est encore aujourd'hui en vigueur en Allemagne et qui, dans ce pays si complaisant à se poser comme le champion des intérêts conservateurs, crée à l'Église une situation infiniment moins avantageuse que celle dont elle jouit en France, même après les lois scolaires de la République. Cependant la loi du 21 mai 1886 renfermait beaucoup de dispositions très importantes au point de vue de la liberté de l'enseignement religieux. L'article 5 supprimait les prescriptions particulières contenues dans les paragraphes de la loi du 11 mai 1873 et relatives à la surveillance de l'État sur les instituts indiqués dans les articles 2, 3 et 4. L'article 9 supprimait purement et simplement cette cour judiciaire royale pour les affaires ecclésiastiques, qui avait été investie pendant plusieurs années d'une action attentatoire au premier chef à la liberté de conscience des membres de la communion catholique. Enfin l'article 13 et dernier faisait cesser un terrible abus de pouvoir, puisqu'il y était stipulé que dorénavant la célébration de messes basses et l'administration des derniers sacrements ne tomberaient pas sous les dispositions pénales des lois des 11 et 12 mai 1873, 24 mai 1874 et 22 avril 1875.

Ainsi disparaissait un état de choses violent qui, pendant plusieurs années, avait impliqué, d'une part, du côté du pouvoir civil, des rigueurs odieuses, véritablement incompatibles avec l'esprit de tolérance dont se targuent les temps modernes, contre les ministres de la religion que leur conscience et leur esprit de charité déterminaient à ne pas refuser leur assistance aux fidèles qui la réclamaient : d'autre part, du côté des prêtres, des ruses constantes pour échapper à l'action des lois, en trompant la surveillance de l'État, afin d'aller baptiser les enfans nouveau-nés, donner la bénédiction nuptiale aux nouveaux époux, administrer les derniers sacrements aux mourans. Plus d'une fois, des ecclésiastiques, membres du Reichstag, usèrent de leur immunité par-

lementaire pour aller ainsi, autour de Berlin, distribuer secrètement les secours spirituels qui leur étaient demandés. La loi du 21 mai 1886 mit fin à cette situation anormale qui avait fini par blesser le bon sens de l'empereur Guillaume.

Établies désormais sur la base d'une sympathie mutuelle qui répondait aux calculs de la chancellerie pontificale comme aux besoins politiques du cabinet de Berlin, les relations du Saint-Siège et de l'Allemagne devinrent faciles et simples. M. de Schlœzer, en revenant à Rome, au mois d'octobre, put donner au Pape l'assurance que son gouvernement s'occupait de réformer la législation dont l'ensemble avait constitué naguère en quelque sorte le système du Culturkampf. La diplomatie prussienne avait pris en effet un engagement positif à cet égard vis-à-vis du Saint-Siège, en échange des concessions du Pape.

A la suite de la promulgation de la loi religieuse dont le vote par le Landtag avait mis fin à la lutte confessionnelle en Prusse, les rapports de l'Église avec l'État allèrent sans cesse s'améliorant. Un instant on avait pu craindre des froissemens à l'occasion du choix à faire pour le remplacement de l'évêque de Kulm décédé. Mais cette question put être très vite réglée. Il était d'autre part sensible que, dans le diocèse de Posen, les fonctionnaires du gouvernement s'attachaient à faciliter au nouvel évêque, M<sup>er</sup> Dinder, une tâche que les souvenirs laissés par le cardinal Ledochowski pouvaient rendre épineuse. Sur le Rhin, l'évêque de Trèves lui-même, M<sup>er</sup> Korum, d'origine alsacienne, était, quoique très suspect, à la veille d'obtenir l'autorisation d'ouvrir un grand séminaire. Et comme, d'autre part, il avait été pourvu assez aisément aux sièges vacans de Mayence et de Limbourg, on pouvait estimer que l'Allemagne s'éloignait chaque jour davantage de l'ordre d'idées hostiles qui avait tenu une si grande place dans le programme de la politique générale du prince de Bismarck, quand elle avait pour principal appui le parti national-libéral.

Peut-être cependant s'était-on, au Vatican, abandonné trop vite à des espérances exagérées en ce qui concernait le libre et complet fonctionnement de la vie catholique en Allemagne. Ainsi, il avait été souvent question de la rentrée éventuelle sur le territoire allemand de la Compagnie de Jésus. Le langage tenu à ce sujet par M. de Schlœzer indiquait au contraire que les Jésuites n'étaient pas près d'être admis dans l'Empire. Des facilités seraient accordées à d'autres ordres religieux, notamment aux Bénédictins et

même aux Franciscains, mais il ne devait pas en être de même pour les Pères de la Compagnie de Jésus ; et la diplomatie prussienne ne dissimulait pas que des discours, prononcés en leur faveur à un congrès catholique qui venait d'avoir lieu à Breslau, avaient mécontenté le gouvernement royal. Comment aurait-on pu d'ailleurs laisser les Jésuites rentrer en Prusse, alors que l'accès de la catholique Bavière leur était resté interdit même après la bulle de Pie VII : *Sollicitudo omnium Ecclesiarum*? Ce n'était pas seulement en se faisant les avocats des ordres religieux que les orateurs du congrès de Breslau avaient, au gré du pouvoir civil, manqué de prudence et de mesure. L'appel fait par M. Windthorst à la sagesse de l'empereur Guillaume et à l'habileté du prince de Bismarck, en vue d'une restauration du pouvoir temporel, avait déplu à Berlin. « Malgré son grand talent et sa haute autorité », disait à cette occasion le représentant de la Prusse au Vatican, « M. Windthorst se fait vieux, et il l'a prouvé en parlant beaucoup trop, ce qui ne fortifiera pas la fraction du Centre, bien au contraire. »

Léon XIII ne devait donc pas retirer de ces démonstrations trop bruyantes des profits bien considérables, et il ne pouvait pas compter sur l'aide du prince de Bismarck pour affranchir la papauté des embarras de l'état de choses qui résultait de la présence de la cour d'Italie au Quirinal.

#### IV

Dans ces conditions, il était à prévoir qu'à la cour pontificale même, on se montrerait assez surpris de la condescendance dont le Pape devait faire preuve envers le prince de Bismarck, en faisant adresser par son secrétaire d'État au nonce de Munich, au début de l'année 1887, deux notes où était exprimée l'opinion que la fraction du Centre devait voter le septennat militaire, à propos duquel venait de se produire en Allemagne une crise assez grave pour nécessiter de nouvelles élections au Reichstag. Léon XIII sentait l'opposition grandir autour de lui au sujet d'actes qui portaient la signature de cardinal Jacobini, mais que nul n'ignorait avoir été inspirés par le secrétaire des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. M<sup>sr</sup> Galimberti, réputé très favorable à la diplomatie prussienne. A l'un des chefs de mission accrédités au Vatican, le Pape disait à ce sujet, le 24 février : « On critique beaucoup au-

tour de moi, je le sais, les lettres du cardinal Jacobini au nonce de Munich. Mais je n'ai pu agir autrement. On m'a demandé d'intervenir dans le débat pour le septennat, en me disant qu'il y avait là une question intéressant le maintien de la paix. Comment aurais-je pu me dérober?... S'il doit arriver à l'Église en Allemagne de nouveaux malheurs, ce sera par la faute du Centre qui n'a pas su comprendre ma pensée. »

En réalité, ce n'étaient pas seulement les députés du Centre, mais aussi plusieurs membres du Sacré-Collège qui critiquaient la hardiesse du Saint-Père à assumer au profit du prince de Bismarck les plus graves responsabilités vis-à-vis des catholiques d'Allemagne. On craignait aussi que les défenseurs des intérêts de l'Église en France se sentissent blessés par les prédilections si marquées du Souverain Pontife pour le chancelier de l'Empire. Aussi apprécia-t-on la réserve prudente que le gouvernement de la République et la presse française montrèrent durant la crise si grave qui tenait l'Europe en suspens. C'était à l'heure même où se produisait à la frontière d'Alsace-Lorraine cet incident Schnäbelé qui faillit prendre un instant une si tragique gravité. D'ailleurs, certains journaux du Vatican étaient absolument dans l'erreur en laissant entendre, pour encourager Léon XIII à prendre un rôle à côté du prince de Bismarck dans le règlement des questions internationales qui pouvaient se poser d'une heure à l'autre, que le Pape pourrait, le cas échéant, devenir un médiateur accepté d'avance par la France et l'Allemagne. Le Pape, pas plus que le gouvernement de la République, ne songea jamais à des combinaisons de cette nature. Et notre réserve, lors des polémiques provoquées par les notes au nonce de Munich, n'eut jamais le caractère d'un témoignage de gratitude de la France pour le chef suprême de l'Église, patronnant le septennat militaire afin d'empêcher la guerre. Les catholiques de France n'avaient pas pour intervenir les mêmes motifs que les curés d'Alsace-Lorraine, de la Westphalie et des provinces rhénanes.

Sur ces entrefaites, le prince de Bismarck, qui faisait grand état de la faveur dont il était l'objet de la part du Souverain Pontife, affectait de se montrer dans toutes les réunions de la cour de Prusse avec l'ordre du Christ. On fit savoir confidentiellement à Léon XIII qu'au moment où les Chambres prussiennes allaient être saisies d'une nouvelle loi religieuse destinée à réaliser certains désirs du Saint-Siège, il pourrait être avantageux que le



Pape envoyât féliciter l'empereur Guillaume à Berlin, à l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire de sa naissance. Le choix du Saint-Père pour cette mission tomba sur M<sup>sr</sup> Galimberti. Il avait été d'abord question de la confier soit au cardinal de Hohenlohe, soit au nonce de Munich. Le premier fut écarté pour des raisons d'étiquette; le second, par la crainte de blesser les députés du Centre, peu satisfaits du rôle qu'avait dû jouer vis-à-vis d'eux M<sup>sr</sup> di Pietro en leur recommandant chaleureusement de voter le septennat militaire. A la fin, le prince de Bismarck, consulté à titre confidentiel par M. de Schlœzer, télégraphia que le secrétaire des Affaires ecclésiastiques extraordinaires serait *persona grata*. Le Pape se décida à tenir compte de cette recommandation, mais, avant qu'elle ne fût connue, il fit prévenir le gouvernement français des circonstances dans lesquelles il avait été amené à prendre cette détermination.

Dès la veille du départ de M<sup>sr</sup> Galimberti pour Berlin, le 17 mars 1887, le ministre des Affaires étrangères, à Paris, apprenait, conformément au désir du Saint-Père, que l'envoyé pontifical serait chargé, pour l'empereur Guillaume, d'une lettre du Pape où il n'était question, en dehors des félicitations d'usage, que du rétablissement de la paix religieuse en Allemagne. Il était aussi bien établi que M<sup>sr</sup> Galimberti n'aurait rien autre chose à faire, sur les bords de la Sprée, que de la politique ecclésiastique. En réalité, Léon XIII ne s'était pas arrêté un seul instant aux pensées que certains journaux allemands, et même français, lui prêtaient en lui attribuant le secret désir de réconcilier la République française et l'Empire allemand. Le Pape n'était pour rien dans ces bruits de médiation qui furent du reste démentis en temps utile par l'organe officieux du Vatican, l'*Osservatore Romano*. Le chef suprême de l'Église n'avait pas prêté l'oreille à ce qui lui avait été dit d'un plan de neutralisation de l'Alsace-Lorraine, sachant très bien que l'Allemagne n'admettrait pas une semblable combinaison. Dans l'opinion de Léon XIII, le gouvernement de l'empereur Guillaume avait d'ailleurs eu tort, après la guerre, de prendre ces malheureuses provinces; ne pouvant se les attacher, il résulterait d'un tel état de choses un perpétuel danger obligeant tous les peuples de l'Europe à s'épuiser par des armemens ruineux. Aussi le chef suprême de l'Église ne se préoccupait-il pas seulement, et il le disait à ce moment même à M. de Puttkamer, ministre de l'Intérieur de Prusse, de la paix reli-

gieuse en Allemagne, mais encore du maintien de la paix générale.

A cet égard, M<sup>sr</sup> Galimberti avait rapporté à Rome des impressions très optimistes. Comme on lui demandait s'il avait trouvé encore des traces de la surexcitation que les bruits de guerre avaient provoquée à Berlin durant les mois précédents, il avait répondu que le prince de Bismarck lui avait tenu le langage le plus pacifique, déclarant que jamais l'Allemagne n'attaquerait la France, car elle n'avait rien à attendre d'un nouveau conflit. Elle aurait, à la vérité, presque toutes les chances d'en sortir victorieuse; cependant la lutte pourrait tourner aussi à son désavantage; la Prusse retomberait alors dans les conditions humiliantes qui lui avaient été infligées au début de ce siècle. L'Empereur, l'Impératrice, avaient parlé à l'envoyé pontifical dans le même sens, ainsi que la Princesse impériale, qui avait dit que, sans doute, il y avait un parti à Berlin qui poussait à la guerre, mais que le gouvernement lui résistait et était très décidé à ne pas se laisser dominer par de pareilles impulsions.

Rien n'avait été négligé, afin de rehausser, aux yeux du représentant du Saint-Père, l'importance des faveurs spéciales dont il avait été l'objet. Il avait été convié à souper au palais avec les souverains. Au moment où on se levait de table, l'impératrice Augusta lui dit : « Regardez bien cette table, monseigneur, c'est une table historique, car c'est aujourd'hui la première fois qu'un envoyé du Pape est venu s'asseoir à la table d'un roi de Prusse. »

## V

L'impression produite au Palais apostolique par de telles paroles fut vive; elle était propre à empêcher le Saint-Père de prêter une oreille bien complaisante aux plaintes qui lui parvenaient de divers points de l'Allemagne au sujet des graves inconvénients auxquels l'Église catholique en Prusse devait s'attendre, si l'*Anzeigepflicht* figurait dans la nouvelle loi religieuse, dans les conditions que M<sup>sr</sup> Kopp n'avait pas réussi à faire écarter par la Chambre des seigneurs. Cependant la plupart des évêques et les chefs de la fraction du Centre ne partageaient pas, tant s'en faut, le sentiment de M<sup>sr</sup> Galimberti sur la valeur des nouvelles concessions que le Saint-Siège se flattait d'avoir obtenues du gouvernement prussien en matière religieuse. Des doléances multiples parvenaient au Pape, concernant les graves dommages qu'en-

traînerait pour l'Église le maintien du droit d'intervention de l'État dans les nominations ecclésiastiques, concédé en principe, dès l'année précédente, par le Vatican à la diplomatie prussienne, et introduit, malgré les efforts du Saint-Siège, dans le texte du projet de loi qui, après avoir passé à la Chambre des seigneurs, grâce à l'intervention personnelle du chancelier de l'Empire, allait être débattu à la Chambre des députés.

Ces doléances, échos respectueux des inquiétudes amères que manifestaient les journaux catholiques sur les bords du Rhin, comme en Westphalie et en Silésie, ne troublaient pas la confiance sereine qu'avaient procurée au Saint-Père les hommages rendus à sa sagesse par le prince de Bismarck. De son côté, M<sup>sr</sup> Galimberti traitait volontiers de brouillons sans valeur les personnages parlementaires qui s'efforçaient de détourner la cour de Rome de concessions qualifiées par eux de funestes. En conséquence, une lettre latine avait été adressée, le 7 avril, à l'archevêque de Cologne pour l'engager à user de son influence en faveur de la nouvelle loi. D'autre part, le Pape avait fait informer M. Windthorst et le baron de Frankenstein de sa volonté de passer outre à leurs observations sur les dangers de l'article de la nouvelle loi relatif au droit de *veto*. Inquiets et mécontents, les principaux députés du Centre avaient tenu, le 12 avril, une réunion pour examiner la conduite à tenir dans ces graves conjonctures, et ils avaient finalement décidé de se soumettre en votant la nouvelle loi.

Le Pape avait été encouragé à persévérer dans sa politique conciliante vis-à-vis de l'Allemagne par le cardinal Hergenrœther, Bavaïois, et par le cardinal Ledochowski. Au contraire, l'ancien archevêque de Cologne, le cardinal Melchers, s'était montré, vis-à-vis du Souverain Pontife, très inquiet de l'effet que devait produire, au point de vue des intérêts religieux, l'effacement de plus en plus complet de la fraction du Centre.

La lettre du Pape à l'archevêque de Cologne, M<sup>sr</sup> Krementz, aujourd'hui cardinal, était catégorique. Rappelant ses longs et persévérans efforts pour rendre la paix aux catholiques d'Allemagne, en obtenant du cabinet de Berlin la revision des lois de Mai, Léon XIII s'exprimait ainsi :

C'est pourquoi nous avons commencé à reposer, après une longue sollicitude, et à prendre joyeusement espoir, lorsque nous avons compris qu'on consentait à retirer, pour les amender, les lois contraires à la liberté

des catholiques, car, par ce fait, la voie était ouverte pour l'apaisement des querelles. Or, ce qui a suivi a plus fait pour accroître que pour amoindrir ces espérances. En effet, on s'est appliqué en partie, et on s'applique encore en partie à adoucir ces lois et, bien qu'on n'ait pas obtenu tout ce que les catholiques désirent avec raison conquérir, on a pourtant acquis diverses choses, grâce auxquelles leur condition devient meilleure.

Énumérant les résultats déjà acquis, le Pape continuait :

On a pourvu au gouvernement de plusieurs diocèses dont on a fait cesser le long veuvage. Un grand nombre de paroisses ont vu leurs curés remis à leur tête; les obstacles qui empêchaient l'exercice du pouvoir épiscopal en ce qui concerne l'application de la discipline et le prononcé des jugemens ont été écartés. Depuis un an déjà, nous avons vu rétablir quatre séminaires ecclésiastiques, et prochainement il sera possible d'en ériger un à Limbourg et un encore à Osnabrück... Enfin, quelques-uns des ordres religieux étant rappelés, l'action chrétienne se répandra de plus en plus au loin, et beaucoup pourront sans danger tendre à la perfection absolue des vertus chrétiennes...

Aussi, vénérable Frère, vous comprenez facilement que de la sorte il y a ou bien abrogation ou bien dérogation de ces lois cruelles, en sorte qu'elles paraissent désormais pouvoir être tolérées avec moins de peine. D'autre part, la conscience de notre charge apostolique et la prudence même, en ce qui concerne les affaires à traiter, nous avertissent de préférer le bien présent et certain à l'attente d'un espoir douteux et incertain. Car, quelque direction que le temps amène dans le cours des affaires allemandes, c'est certainement une grande chose et un grand profit pour l'Église que les évêques puissent, en vertu de leur pouvoir sacré, diriger le clergé et le peuple; que la multitude catholique puisse recevoir de ses pasteurs les préceptes de la foi et des mœurs; que les clercs du sanctuaire puissent être, en vue du sacerdoce, saintement élevés dans les séminaires; que les membres de certains ordres religieux puissent, au grand jour et devant les yeux du peuple des villes, travailler de toutes leurs forces au plein honneur des vertus évangéliques.

Quant au droit revendiqué par l'État de recevoir notification des noms des prêtres désignés pour occuper des cures, le Pape rappelait à M<sup>re</sup> Krementz que, depuis sept ans déjà, et en dernier lieu en 1886, il avait déclaré ne pas vouloir, si cela paraissait essentiel, refuser les demandes de la Prusse. La revision des lois de Mai ayant été entreprise, il lui semblait juste de tenir sa promesse.

En conséquence, continuait Léon XIII, considérant surtout les demandes de l'évêque de Fulda, M<sup>re</sup> Kopp, qu'a approuvées la Chambre des seigneurs, comme la loi dont nous parlons apporte à beaucoup d'inconvéniens un remède qui n'est ni fictif, ni certainement à dédaigner, comme elle ouvre la voie à la paix poursuivie depuis si longtemps avec une si grande peine, nous

croyons nécessaire que les catholiques ne refusent pas leur adhésion à la demande du vote de cette loi qui sera portée à l'autre Chambre législative.

Sans doute, on ne pouvait pas se flatter au Vatican que le cabinet de Berlin admettrait que cette lettre du Souverain Pontife à l'archevêque de Cologne dût être considérée dans la pratique comme un appendice authentique de la nouvelle loi, qui fut votée le 30 avril. Néanmoins, il était difficile de négliger l'assurance donnée à M<sup>sr</sup> Krementz par le Souverain Pontife qu'il ressortait des lettres échangées de part et d'autre que toute cette affaire de la présentation des noms des curés devait se traiter entre le Saint-Siège et le gouvernement royal. Les catholiques devaient compter que le chef suprême de l'Église donnerait tous ses soins à ce qu'un accord intervînt afin de savoir comment il faudrait interpréter la chose et quelle règle on devrait suivre dans la pratique, s'il arrivait, comme le Pape l'écrivait à M<sup>sr</sup> Krementz, que l'évêque voulût une chose et le président de la province une autre. Du fait que les questions qui viendraient à surgir de ce chef seraient réglées par la voie diplomatique, il s'ensuivait que l'action du Saint-Siège serait limitée et ne s'appuierait pas sur la loi, et cela aurait été très grave quelques années plus tôt; mais à l'heure où Léon XIII décidait de passer outre et de ne pas prétendre à une nouvelle concession, il était de toute évidence que le prince de Bismarck voulait en finir avec le Culturkampf.

Désormais, les rapports du Vatican avec l'Allemagne allaient être empreints d'une réelle cordialité. Quelques jours avant de partir en congé, au mois d'août 1887, M. de Schlœzer remit au Pape, avec une mitre ornée de pierreries, une lettre de félicitations de l'empereur Guillaume pour le cinquantième anniversaire de la consécration sacerdotale de Sa Sainteté. Ainsi s'affirmaient une fois de plus et non sans éclat les sentimens dont on se montrait animé à Berlin. Sans doute, ces sentimens ne devaient pas produire tous les effets que certains prélats trop zélés de la cour pontificale en attendaient, à l'époque du voyage de M<sup>sr</sup> Galimberti à Berlin, alors que des novellistes aventureux et imprudens, sinon perfides, propageaient l'idée qu'au besoin le cabinet du Quirinal serait encouragé de Berlin à restituer au Pape une partie, tout au moins, de sa souveraineté temporelle, ce qui, en fin de compte, sauverait la maison de Savoie des dangers de la Révolution et relèverait singulièrement, aux yeux de la diplomatie allemande, le prix de l'alliance de l'Italie.

A ce point de vue, l'envoi au Pape par l'empereur Guillaume I<sup>er</sup> d'une simple mitre, — si ornée qu'elle fût, — était un fait assez piquant, puisqu'il semblait être une réponse à l'idée mise en avant par M<sup>sr</sup> Galimberti que l'empereur pourrait offrir à Sa Sainteté, à l'occasion du Jubilé, un *Triregno*, c'est-à-dire une tiare. Après avoir appris que la tiare est le symbole du triple pouvoir appartenant au vicaire de Jésus-Christ dans les affaires *coelestium, terrestrium et infernorum*, le prince de Bismarck avait fait en se jouant quelques réserves quant aux *terrestria*. Finalement, la tiare ambitionnée par M<sup>sr</sup> Galimberti ne vint pas de Berlin. Le Pape devait cependant en recevoir une, mais de France, et ce furent les catholiques du diocèse de Paris qui l'offrirent. Néanmoins, le ton affectueux qui distinguait la lettre impériale jointe à la mitre causa une grande joie au Palais apostolique, et le cardinal Rampolla, qui venait d'être appelé à la charge de secrétaire d'État de Sa Sainteté, éprouva la plus vive satisfaction du nouvel acte de l'empereur allemand vis-à-vis du Saint-Père.

Aujourd'hui, l'Église catholique jouit en Allemagne d'une paix profonde, libre dans ses enseignemens, dégagée de toutes les entraves qu'elle avait été si sérieusement menacée de subir, il y a vingt-cinq ans, et à l'abri des querelles intestines qui divisent, dans des conditions de plus en plus graves, la communion protestante dans l'Empire évangélique. Sans aucun doute, le Centre, l'important parti parlementaire qui a soutenu la lutte contre les prétentions aveugles de l'État dans les Chambres prussiennes et au Reichstag, de 1873 à 1886, a beaucoup contribué à l'œuvre de salut dont bénéficient, à l'heure présente, les évêques et les fidèles demeurés au jour du danger fermes dans leur foi comme dans leur obéissance au Saint-Siège. Mais si on se reporte par la pensée à tous les événemens qui se sont déroulés depuis le jour où Pie IX n'a pas craint de tenir tête avec une indomptable énergie à l'hégémonie prussienne triomphante, jusqu'au moment où Léon XIII a pu se flatter d'avoir achevé l'œuvre de réparation qu'il avait entreprise dès le lendemain de son élection, on conclura que la politique du Saint-Siège à l'endroit de l'Allemagne fut tout à la fois propice aux droits de la liberté religieuse et aux intérêts de la paix religieuse.

---

LES

## ORATEURS ET L'OPINION PUBLIQUE

### CHEZ LES ATHÉNIENS

---

Il suffit de parcourir l'histoire de la littérature grecque pour être frappé de la place qu'y tient l'éloquence. C'est à Athènes surtout qu'elle se développe, après les guerres médiques. Athènes, à ce moment, est au comble de la puissance : placée par sa victoire sur les Perses à la tête d'une vaste confédération destinée à prévenir une nouvelle invasion barbare, maîtresse de la mer par ses vaisseaux, forte au dedans, riche, aimant les fêtes, où la religion déploie sa magnificence, imposant à tous les Grecs l'ascendant de son génie, suivant la belle expression de Thucydide. « véritable école de l'Hellade, » elle offre ce spectacle, assez rare dans l'histoire, d'un peuple vraiment digne de sa haute fortune par la façon dont il la tourne au profit général de la civilisation. On sait de quel éclat y brillent alors les lettres et les arts. Pour ne parler que des lettres, le théâtre y produit les chefs-d'œuvre qu'on connaît. L'éloquence, de son côté, y fait de rapides progrès : par l'assemblée du peuple, où elle règne souverainement ; par les tribunaux, où chaque citoyen a le droit, non seulement de poursuivre lui-même la vengeance de ses propres injures, mais de dénoncer toute infraction aux lois, où les accusés ne sont point autorisés à confier à d'autres le soin de leur défense ; par le goût de plus en plus vif pour les discours d'apparat, qui prennent, à l'occasion, le ton d'une sorte de prédication patriotique et morale. elle grandit chaque jour en habileté et en crédit ; et ce n'est pas exagérer de voir en elle, au IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, la forme par excellence de la littérature en prose.

C'est bien ainsi que la juge M. Alfred Croiset, dans le beau livre où il expose l'histoire de la prose attique depuis Périclès jusqu'à Alexandre (1). Sans négliger les philosophes ni les historiens, — parmi les plus charmantes pages de ce volume, il faut compter celles qui sont consacrées à Platon; parmi les plus solides ou les plus neuves, celles qui concernent Thucydide et Aristote, — c'est sur les orateurs qu'il insiste particulièrement, à cause de leur nombre et de la valeur des œuvres qu'ils nous ont laissées; et il y a plaisir à pénétrer, sous la conduite d'un tel guide, dans la technique délicate de cet art socieux des moindres effets, à le voir, avec le temps, multiplier ses ressources, croître en influence, s'emparer tous les jours plus impérieusement des esprits. Mais M. Croiset ne s'en tient pas à l'analyse des talents; d'une plume alerte il fait revivre les hommes, avec leur caractère et leurs passions: il les montre tels qu'ils ont été, patriotes et corrompus, désintéressés et avides de pouvoir, se disputant la faveur du peuple et n'hésitant pas, pour lui être utiles, à encourir sa colère, lançant les uns contre les autres de ces accusations qui, en un jour, ruinent un parti, en proie à ces rivalités violentes qui déchirent Athènes pendant toute la durée de sa lutte contre Philippe, et qu'apaise seule la perte de la liberté. Il serait difficile de rien ajouter à une étude aussi complète: on se propose simplement, dans les pages qui suivent, de grouper quelques réflexions et quelques faits qui peuvent en être rapprochés.

Nous avons beau nous faire l'esprit antique, nous avons bien de la peine à comprendre ce qu'était, pour des Grecs, ce redoutable instrument d'action qu'on appelle l'éloquence. C'est que la parole n'est pas le moyen sur lequel nous comptons le plus pour répandre nos idées et les faire prévaloir; nous en avons un autre, bien plus efficace, qui est l'article de journal ou de revue, au besoin le livre. La parole *parlée*, nous y avons recours pour donner le dernier assaut aux volontés rebelles, mais, la plupart du temps, la position résisterait, si elle n'avait été minée par la parole *écrite*: c'est celle-là surtout qui opère et qui est, comme disaient les Grecs, « ouvrière de persuasion ». Il n'en était pas de même à Athènes; sans doute, on y lisait, et il arriva que Démosthène, comme le remarque M. Croiset, confia à l'écriture telle de ses harangues, après l'avoir prononcée devant le peuple, pour permettre à ceux

1 *Histoire de la littérature grecque*, par Alfred et Maurice Croiset; t. IV, par Alfred Croiset.



qui l'avaient entendue de la méditer à loisir, et en mieux imprégner les esprits, mais c'étaient là des exceptions; les copies qui circulaient de ces discours étaient, d'ailleurs, nécessairement rares, les lecteurs peu nombreux; un orateur ne pouvait attendre de cette publicité qu'un secours insignifiant pour sa politique. La véritable action de l'éloquence s'exerçait à la tribune; c'est là qu'elle agissait par la voix, par le geste, par ces secrètes communications qui s'établissent, dans une foule, entre tous ceux qui la composent, et font que des centaines d'hommes, comme s'ils n'avaient qu'une âme, sont secoués en même temps des mêmes émotions.

On conçoit dès lors qu'elle fût, dans la cité, une puissance, dont les uns cherchaient à se rendre maîtres pour satisfaire, par elle, leurs ambitieux désirs, dont les autres avaient peur comme d'une ennemie perfide, qui procédait par surprise, et de qui les attaques, échappant à tout calcul, étaient impossibles à parer. Si nous réussissons à mettre en lumière cette double disposition des Athéniens à son égard, à montrer surtout l'espèce de terreur qu'elle leur inspirait et à en expliquer les causes, nous aurons, par là même, donné une exacte idée de l'importance extraordinaire qu'elle avait à leurs yeux, et de son rôle dans leur vie, si différent de celui qu'elle joue dans la vie moderne.

## I

Un personnage d'Aristophane, faisant allusion à la politique d'Athènes, dit naïvement quelque part : « Quoi que nous décidions d'absurde ou d'insensé, cela tourne toujours à notre avantage. » Nous ne savons pas si cet optimisme répondait à la réalité; ce qui est certain, c'est que les Athéniens votaient souvent, dans leurs assemblées, les mesures les plus folles à l'instigation des orateurs, qui faisaient du peuple ce qu'ils voulaient; d'où une sorte d'effroi chez ceux-là mêmes qui subissaient l'entraînement de leurs conseils, et nous saisissons là une des raisons de la crainte que l'éloquence répandait autour d'elle : on la redoutait à cause de ceux qui en faisaient usage, et qui en faisaient un usage à la fois tyrannique et mauvais. Qu'étaient-ils donc ces hommes qui exerçaient sur les esprits et sur les événements un si despotique empire? Pour les connaître, replaçons-les par la pensée dans leur cadre habituel, c'est-à-dire dans l'assemblée du peuple.

Elle avait lieu quatre fois, à des intervalles à peu près réguliers, dans chacune de ces périodes d'environ trente-cinq jours qu'on appelait des *prytanies*, et qui formaient, au nombre de dix, les grandes divisions de l'année administrative. En dehors de ces assemblées ordinaires, prévues par la loi, il faut tenir compte des assemblées extraordinaires, convoquées hâtivement dans les circonstances graves. Les réunions populaires étaient donc, en somme, assez fréquentes à Athènes; chacune d'elles n'en était pas moins un petit événement, et l'on comprend que la littérature s'en soit emparée pour tracer quelques-uns de ces tableaux de mœurs où excelle le génie réaliste des Athéniens. Aristophane, dans trois de ses pièces, en a fait d'amusantes parodies; la tragédie elle-même, en apparence si indifférente aux choses contemporaines, en a tiré plus d'un développement, et Euripide notamment, sous couleur de décrire, dans son *Oreste*, une séance de l'assemblée d'Argos aux temps héroïques, reproduit fidèlement la physionomie d'une séance de l'assemblée athénienne, avec toutes les violences qui s'y donnaient carrière. Grâce à ces renseignemens et à quelques autres, nous pouvons nous représenter assez exactement ce qui s'y passait. Voici quels étaient les préliminaires, tout au moins, d'une assemblée ordinaire.

L'ordre du jour, affiché à l'avance, avait fait savoir aux citoyens sur quelles questions ils devaient être consultés. Au jour fixé, de grand matin, un signal hissé sur quelque édifice annonçait que la séance allait commencer; mais on tardait à s'y rendre : les gens de la campagne, partis de leur village avant l'aube, et qui étaient venus à la ville moins pour délibérer sur les affaires de l'État que pour vendre les produits de leur domaine ou pour acheter les objets nécessaires à leurs travaux, les citadins eux-mêmes, l'esprit occupé d'intérêts personnels, de marchés à conclure, de créances à recouvrer, mettaient peu d'empressement à se porter vers le lieu où l'assemblée avait coutume de se tenir; et c'était, pendant des heures, sur l'agora, un fourmillement et un bourdonnement de peuple dont peut donner une idée l'animation qui règne, à de certains jours, dans les bazars les plus fréquentés de l'Orient. Il fallait, pour rappeler tout ce monde au devoir civique que la police intervint; des archers, de ceux qui avaient pour fonction spéciale de veiller au maintien de l'ordre, tendaient une corde frottée de vermillon et rabattaient du côté de l'assemblée les retardataires, qui fuyaient, affolés, devant cette barrière mobile, car ils savaient

que si leurs vêtemens portaient la trace du contact de la corde rouge, ils seraient punis d'une amende.

En même temps, les boutiques étaient fermées, les étalages enlevés, les entretiens rompus, les groupes dispersés, et quand la place était enfin vide, des barrages étaient dressés aux issues qui y donnaient accès, afin que nul n'y pût revenir. Le soleil était déjà haut, quand le peuple souverain, bousculé par ses sbires, faisait tumultueusement irruption dans l'enceinte à ciel ouvert où il allait recevoir les ambassadeurs étrangers, contracter de nouvelles alliances, casser ou proroger les principaux magistrats, prendre, en un mot, les plus graves résolutions politiques.

La séance proprement dite était précédée de l'accomplissement de certains rites. Dans une société où la religion était affaire d'État et où rien d'officiel ne se faisait sans son concours, il était naturel qu'une assemblée du peuple, c'est-à-dire un des actes les plus solennels de la vie publique, fût placée sous la protection des dieux. Dès l'aurore, probablement, le lieu de la réunion — le monticule connu sous le nom de Pnyx — avait été purifié par le sacrifice de jeunes porcs dont le sang, répandu sur une piste circulaire, avait servi à marquer la limite que devaient seuls franchir ceux auxquels leur âge et leur qualité de citoyen donnaient le droit d'assister à la délibération. Puis, quand la foule avait pris place, qu'elle avait occupé les bancs qui lui étaient destinés, qu'au brouhaha de son arrivée avait succédé un silence relatif, le héraut du peuple, — une manière de personnage, — après avoir brûlé de l'encens, récitait à haute voix une formule dans laquelle il invitait les citoyens présents à adresser leurs vœux aux divinités de l'Olympe, à celles qu'on adorait à Delphes et à Délos, où il appelait ensuite les malédictions du ciel sur ceux qui proposeraient de faire la paix avec les Perses ou qui favoriseraient le retour de la tyrannie, qui révéleraient à l'ennemi les secrets d'État, qui, revenant d'ambassade, abuseraient le peuple par de faux rapports, qui tromperaient les tribunaux, qui feraient ou qui recevraient des présens dans le dessein de nuire à la République, qui porteraient atteinte aux lois existantes. Il donnait alors lecture de l'un des projets de résolution rédigés par le conseil des Cinq-Cents, cette assemblée permanente, renouvelable chaque année par voie d'élection, qui, entre autres attributions, était chargée de préparer les décrets qu'un certain nombre de

ses membres soumettaient aux suffrages du peuple, après quoi il adressait la question traditionnelle : « Qui demande la parole ? » A ce moment, entraient en scène les orateurs.

## II

On croirait, à lire les auteurs, que quiconque prenait part à l'assemblée pouvait y parler. Légalement, en effet, la tribune était ouverte à tous; la constitution n'en écartait aucun de ceux qui avaient quelque avis salutaire à développer. Cette égalité rendait les Athéniens très fiers; leurs écrivains, même leurs poètes, la vantent à l'envi; elle était, à les entendre, si profondément entrée dans les mœurs, qu'y attenter eût été un crime abominable. « Si quelqu'un, dit Démosthène, osait soutenir devant vous, juges, que ce sont les plus jeunes, ou les plus riches, ou ceux qui ont acquitté les contributions les plus fortes, en un mot, les citoyens d'une classe déterminée, analogue à celles que je viens de nommer, qui doivent parler devant le peuple, vous le condamneriez à mort, j'en ai l'assurance, comme le pire ennemi de la démocratie, et votre sentence serait juste. » Ce sont là de vaines déclamations qu'il ne faut pas prendre à la lettre. En fait, ceux qui abordaient la tribune étaient relativement peu nombreux et formaient une catégorie à part; c'étaient les plus riches d'entre les Athéniens, ceux à qui leurs grands biens assuraient l'indépendance, aux mains de qui ils mettaient un moyen d'action efficace sous tous les régimes, puissant surtout dans une république, où le pouvoir est une proie que se disputent les partis, et une proie difficile à conquérir et à garder sans le secours de certaines ressources matérielles. De là, dans toutes les démocraties du monde, le rôle nécessaire et l'importance de l'argent. La République de Platon, qui est une chimère, fait seule exception à la règle. L'Athènes de l'histoire s'y conforma toujours. Le gouvernement y avait été, à l'origine, le privilège exclusif de la noblesse, c'est-à-dire d'une caste qui joignait aux avantages de la fortune le prestige d'un passé souvent légendaire et des plus vénérables traditions. Quand, après Périclès, des hommes nouveaux s'en emparèrent, nous savons, par d'irrécusables témoignages, que ces hommes étaient riches, qu'ils groupaient autour d'eux une immense clientèle et avaient dans la cité un rang considérable. La foule, naturellement éprise d'égalité,

ne concevait pas, semble-t-il, qu'il en pût être autrement, et Aristophane se fait l'interprète du sentiment populaire quand il prête ces excuses au héros d'une de ses pièces, paysan du Parnès, qui s'improvise orateur pour persuader aux Athéniens de conclure la paix avec Sparte : « Ne vous fâchez pas, spectateurs, si, malgré ma pauvreté, j'entreprends de parler devant vous des affaires de la ville. » Pouvait-on rien attendre d'un misérable? Seul le discours d'un riche avait du poids; les politiciens le savaient, et le premier soin de ceux, — car il y en eut, — qui entraient pauvres dans la carrière était de s'enrichir; on verra tout à l'heure par quel moyen.

Ce qui restreignait encore le nombre des orateurs, c'était le long apprentissage par lequel on devait passer pour en mériter le nom. Les ignorans comme Démade, ce batelier du Pirée qui dut à sa faconde naturelle et à son esprit de prendre rang parmi les conseillers ordinaires du peuple, furent toujours des exceptions : il fallait, en général, pour faire figure dans l'assemblée, s'y être préparé longtemps à l'avance. Nous avons peu de lumières sur la façon dont se formait, à Athènes, un homme d'État : voici pourtant ce qu'il est permis d'avancer sur ce point.

Il faut mettre à part les grands propriétaires, ceux qui tenaient au sol par de vieilles attaches, et que l'habitude d'administrer de vastes domaines rendait plus aptes que d'autres à administrer la chose publique. La vie rurale ou provinciale est une excellente école de gouvernement; non seulement on y apprend à bien conduire ses propres affaires, mais, en s'occupant de celles des autres, on y acquiert une solide expérience. C'est par la gestion des intérêts de la commune ou du département que commencent, chez nous, beaucoup de carrières politiques. Quelque chose d'analogue existait chez les Athéniens. Il y avait dans les campagnes des citoyens que leur genre de vie acheminait naturellement au rôle d'orateur : calculateurs précis et économes, sachant commander à de nombreux esclaves, mêlés de près aux affaires de leur *dème*, quand ils n'avaient pas eu à les diriger en qualité de *démarque*, plaideurs exercés, ayant puisé dans la chicane une connaissance profonde du droit, ils ne se trouvaient point dépaysés à la tribune, où ils apportaient, non une artificieuse rhétorique, mais une simple et vigoureuse éloquence d'affaires, nourrie de la pratique des choses et des hommes. Comme ils n'écrivaient pas, ou que rien n'a été conservé de leurs discours, l'histoire littéraire les ignore,

mais plus d'un, en son temps, balança l'autorité de ceux qui ont écrit et dont nous admirons les œuvres : tel était cet Aristophon qui mourut centenaire, après avoir rempli de sa turbulente activité près de soixante années d'histoire grecque.

De pareils hommes abordaient la vie publique sans préparation spéciale; aux autres, il fallait une sorte d'initiation. Quelques-uns allaient la demander à des emplois subalternes de scribe; attachés à la personne d'un orateur en renom, ils lui servaient de secrétaire, préparaient les décrets qu'il devait proposer au peuple, l'assistaient dans les procès qu'il avait à soutenir en donnant lecture des pièces justificatives destinées à renforcer sa plaidoirie. Ces utiles fonctions étaient quelquefois remplies par des étrangers : un biographe anonyme nous apprend que Lycurgue, le contemporain de Démosthène, avait auprès de lui un certain Euclide d'Olynthe qui, possédant à fond la langue législative, lui rendit par là les plus signalés services. Mais des citoyens aussi les recherchaient; c'est ainsi qu'Eschine fut successivement secrétaire de deux des politiques les plus fameux de son temps, Aristophon d'Azénia et Eubule. Le même Eschine, avant de devenir un des plus grands orateurs d'Athènes, avait été adjoint, en qualité de scribe, à différens magistrats d'ordre inférieur, jusqu'au jour où sa compétence spéciale et sa belle prestance l'avaient fait choisir pour être secrétaire du conseil et du peuple. On devine ce que ces stages plus ou moins prolongés dans de pareils postes pouvaient apprendre à un esprit ouvert, quel gain devait retirer une vive intelligence de ce quotidien maniement d'affaires, de ce commerce familier avec les hommes et les institutions.

Telle n'était pas, cependant, la forme habituelle de l'éducation d'un orateur. Comme l'influence dépendait presque uniquement de la parole, c'était l'art de la parole qu'il s'agissait avant tout d'acquérir; pour s'y rendre habile, on se remettait aux mains d'un de ces professeurs, si nombreux à Athènes au iv<sup>e</sup> siècle, qui prétendaient former les jeunes gens à la politique; on apprenait de lui les secrets de l'éloquence, les tours insinuans qui pénétrèrent les âmes, les coups de surprise qui étonnent et livrent à discrétion les volontés vaincues. Par des compositions fictives, déclamées en présence du maître et de quelques condisciples, le futur homme d'État assouplissait son style, sa voix, son geste; des manuels lui venaient en aide pour certains développemens : il trouvait dans des recueils, dont la popularité est attestée par maint

témoignage, des modèles de péroraison et d'exorde, de sonores lieux communs qui paraient son discours et lui communiquaient une ampleur facile qu'il eût vainement, parfois, cherchée dans son propre fonds. Il s'en souvenait plus tard dans ses harangues réelles, et ne se faisait pas scrupule de recourir à ces morceaux d'école pour agir sur de vrais auditoires. Ces développemens tout faits étaient, il est vrai, plus spécialement à l'usage des plaideurs, qui, jetés dans des débats où la fortune, l'honneur, la vie même étaient en jeu, avaient besoin de ressources particulièrement puissantes pour convaincre ou pour attendrir. Mais les politiques y avaient recours, eux aussi, comme le prouvent ces exordes qui nous sont parvenus sous le nom de Démosthène, et qui conviennent tous à des discours prononcés devant le peuple.

Ceux que tentait la vie publique pouvaient choisir entre divers enseignemens. Le plus réputé de beaucoup était celui d'Isocrate, ce rhéteur abondant, ce savant constructeur de périodes, à qui il faut pardonner les raffinemens méticuleux et quelque peu vains de son art pour la passion avec laquelle il prêcha toute sa vie une utopie généreuse : l'étroite union de la politique et de la morale. On venait de l'étranger, et quelquefois de bien loin, suivre ses leçons. mais c'est d'Athènes qu'étaient la plupart de ses élèves, et « de son école, dit Cicéron, comme des flancs du cheval de Troie, sortit toute une armée d'orateurs. » Ceux qui préféraient ne paraître à la tribune qu'après s'être exercés dans le genre judiciaire, apprenaient de maîtres comme Isée le métier de *logographe*, c'est-à-dire de juriste à la disposition des plaideurs inexpérimentés, pour lesquels il fallait écrire des discours qu'ils pussent débiter eux-mêmes devant les juges et qui fissent triompher leur cause. Cette profession, très lucrative, attirait naturellement les jeunes gens dont la fortune était médiocre; en même temps, la connaissance qu'elle donnait des lois et la souplesse à laquelle elle accoutumait les esprits, constituaient la meilleure des préparations aux luttes de l'assemblée. Beaucoup d'hommes d'État entraient par là dans la carrière et, même aux affaires, ne renonçaient point à une pratique à laquelle ils devaient en partie leur richesse et ce qu'il y avait peut-être de plus solide dans leur talent. On sollicitait, enfin, les conseils de certains orateurs, surtout des plus grands. Nous savons que Démosthène avait des élèves, qu'il se faisait fort d'armer pour toutes les batailles de la politique. Quelques-uns, par leur con-

duite, lui firent peu d'honneur; ses ennemis ne manquent pas de l'en railler méchamment.

On voit à quel prix s'acquerrait l'éloquence; l'étude en était longue et dispendieuse; il s'en fallait, par suite, qu'elle fût accessible à tous. Isocrate ne demandait guère moins de quatre années pour former un orateur, et s'il n'acceptait pas d'honoraires de ses disciples athéniens, les magnifiques cadeaux qu'ils lui faisaient suffiraient, en l'absence d'autres preuves, à nous éclairer sur leur condition: tous appartenaient à l'aristocratie d'Athènes, et c'était justement leur naissance et leur grande fortune qui les portaient à ambitionner de diriger les affaires de leur pays. Ainsi, les « conseillers du peuple », comme ils s'appelaient eux-mêmes, formaient une corporation puissante, d'autant plus redoutable qu'elle représentait une élite. On conçoit qu'avec les ressources dont elle disposait, elle régnât sur la cité en oligarchie souveraine; essayons de préciser le caractère de sa tyrannie.

### III

Quand un parti était au pouvoir, il était le maître à la fois de l'assemblée et des tribunaux. On sait qu'à Athènes les tribunaux étaient composés de jurés tirés au sort parmi les citoyens; ces jurés siégeaient sous la présidence de tel ou tel magistrat, suivant la nature de la cause à juger; leur nombre atteignait aisément plusieurs centaines. C'était devant eux que se terminaient, le plus souvent, les combats engagés dans l'assemblée du peuple. Un orateur avait-il, dans l'assemblée, dénoncé la conduite d'un adversaire, attaqué une proposition de décret comme illégale, l'affaire était soumise aux juges, qui décidaient souverainement; mais leur décision était rarement impartiale, et la partie qui personnifiait, en politique, les idées du jour avait de grandes chances de l'emporter auprès de ces jurés, image en raccourci de l'assemblée populaire, dont ils gardaient toutes les passions, malgré le serment qu'ils avaient prêté de maintenir élevée au-dessus de leurs préférences ou de leurs rancunes la sérénité des lois. C'était donc, à côté de la politique pure, un instrument de domination très efficace que la justice. Aristote nous dit, dans sa *Constitution d'Athènes*, qu'après le gouvernement des Trente et le rétablissement du régime républicain par Thrasybule, la démocratie devint toute-puissante, grâce à l'assemblée et aux



tribunaux. Cela signifie que les juges prirent sur la direction des affaires une influence égale à celle de l'assemblée. A celle-ci les orateurs qui avaient la faveur du peuple, faisaient voter toutes les mesures qu'il leur plaisait; de ceux-là ils obtenaient la condamnation de leurs ennemis, soit en se portant eux-mêmes accusateurs, soit en chargeant de ce soin un ami ou un client. Lorsqu'on étudie leur rôle au iv<sup>e</sup> siècle, et déjà même au temps de Périclès, on ne peut séparer ces deux formes de leur activité; l'orateur, à Athènes, ne s'en tient pas à la politique proprement dite: il est tout ensemble un homme d'État et un justicier.

Par là il possédait un pouvoir énorme qui, au dedans, s'étendait à tout, qui, au dehors, compromit plus d'une fois la fortune d'Athènes par la terreur qu'il inspirait aux généraux en campagne.

C'est un curieux conflit que celui qui existe en permanence, chez les Athéniens, entre orateurs et hommes de guerre. Comme ceux à qui le peuple confiait les fonctions de *stratège* faisaient à peu près tous partie de la noblesse; un premier dissentiment naissait ainsi de leur origine, et de la sympathie qu'on leur prêtait pour les institutions aristocratiques de Sparte, pour lesquelles beaucoup, d'ailleurs, ne dissimulaient pas leurs préférences. On ne pouvait, cependant, s'empêcher de les élire à cause de leur science de l'art militaire, et aussi à cause de leur richesse: une des conditions pour être stratège était de posséder de grands domaines en Attique: il était naturel qu'Athènes choisit pour conduire ses armées ceux qui étaient le plus intéressés à sa prospérité matérielle et au maintien de l'intégrité de son territoire. On les nommait donc, et on les prorogéait dans leur commandement, tout en suspectant sans cesse leur loyalisme. Mais ce qui surtout excitait contre eux le parti populaire et ses chefs, c'étaient leurs insuccès: le moindre échec était considéré comme une faute, et toute faute cachait une trahison. Le général malheureux ne savait que trop ce qui l'attendait au retour, et souvent il aimait mieux tenter l'impossible que d'avouer une impuissance qui devait se changer en crime aux yeux d'appréciateurs passionnés et prévenus. Ce fut, en 413, ce qui perdit l'armée de Sicile. Il faut lire dans Thucydide le navrant exposé des craintes de Nicias, à la pensée de lever le siège de Syracuse, qu'il sait ne pouvoir aboutir. Démoralisés par une série de défaites, épuisés par un long séjour, sous un soleil torride, dans cette plaine marécageuse

où le vieil Anapos roule encore ses eaux malsaines parmi les touffes de papyrus, ses soldats le pressent de partir; mais lui, qui les connaît, et qui connaît aussi les Athéniens de la ville, hésite, ou plutôt décide de rester encore, car, que pensera le peuple d'une désertion qu'il n'a point autorisée? Ignorant l'état des choses, il fera sentir au général sa colère, et ces soldats mêmes qui gémissent sur leurs maux et souhaitent ardemment de revoir leurs foyers, retournés par les orateurs, seront les premiers à l'accuser et à crier qu'il a trahi.

Rien n'est lamentable, dans l'histoire d'Athènes, comme la situation faite aux généraux par les orateurs. Encore, au <sup>v</sup>e siècle, ceux qui commandaient les armées étaient-ils eux-mêmes orateurs; non seulement ils tenaient de la constitution le droit, dans certaines circonstances, de convoquer l'assemblée, mais ils y jouaient un rôle actif, y défendaient par la parole la politique qu'ils croyaient bonne, y repoussaient les attaques de leurs adversaires. Il n'en fut plus de même après la guerre du Péloponnèse, quand la lassitude produite par trente années de combat, tant de fortunes à refaire, la défaveur croissante des exercices physiques, le goût de plus en plus vif pour les occupations intellectuelles, eurent détaché les citoyens de leurs devoirs de soldat. On vit alors se former, en opposition avec la population civile, une sorte de caste militaire, composée de ceux que leurs traditions de famille ou leur esprit aventureux portaient à vivre dans les camps. Être général devint une profession qui absorbait tout le génie d'un homme. Les stratèges s'enfermèrent dans leur spécialité, qui était de guerroyer à la tête de leurs mercenaires, comme les civils dans la leur, qui était de prendre part à l'assemblée du peuple, d'y parler et de gouverner la république; et ce fut une exception qu'un général sachant, comme Phocion, mener des troupes à la bataille et discourir du haut de la tribune. Il en devait résulter, entre gens de guerre et orateurs, une hostilité de plus en plus ardente, les uns animés d'un mépris grandissant pour ces habiles parleurs, ignorans des choses militaires, les autres de plus en plus pénétrés de leur importance et prétendant tout diriger, au dehors comme au dedans.

C'est une pente fatale des assemblées délibérantes que ces empiétements, chaque jour plus indiscrets, sur le domaine de l'action; le droit de contrôle s'y transforme en une ingérence tyrannique, qui fausse les rouages du gouvernement, ou qui les

paralyse. En ce qui concerne la guerre, Athènes subit cette loi inévitable : les orateurs s'y érigèrent en juges des opérations militaires, et des généraux furent punis pour n'avoir pas exécuté tel mouvement proclamé nécessaire par les tacticiens de l'assemblée. Dès lors, il y eut des généraux populaires, qui se conciliaient les politiciens influens en les flattant, en les soudoyant même ; ceux-là trouvaient toujours des voix pour les excuser, et les plus lourdes fautes ne pouvaient entamer leur crédit. On en vit d'autres, moins aimés, se ménager des refuges contre les calomnies et les condamnations qui en étaient la conséquence, par les amitiés qu'ils contractaient avec des satrapes qui les soutenaient dans leurs disgrâces en leur offrant un emploi lucratif de leurs talens. Il y en eut qui firent alliance avec des princes étrangers et entrèrent même dans leur famille ; un poète comique peint les noces barbares d'Iphicrate avec la fille du roi thrace-Cotys qui, en même temps qu'il l'avait pris pour gendre, lui avait fait présent d'une de ses villes. Sans doute, il faut faire ici la part d'un certain goût d'indépendance et d'aventures qui apparaît de très bonne heure chez les Athéniens, mais ces appuis-cherchés au dehors, ces principautés que les généraux se taillaient dans leurs conquêtes, ou qu'ils recevaient en dot de rois devenus leurs parens, s'expliqueraient mal sans la crainte qu'ils avaient des orateurs, sans les procès, les amendes, les exils, sans tout cet arsenal de menaces et de châtimens que la démocratie tenait contre eux en réserve et qui leur rendait le service insupportable.

#### IV

Cette surveillance étroite ne s'appliquait pas seulement aux choses extérieures. Nul pouvoir public n'étant constitué pour signaler les infractions aux lois, c'était aux particuliers de les faire connaître ; ce rôle appartenait surtout aux orateurs, que leur talent de parole semblait spécialement désigner pour le remplir. Ils s'en acquittaient avec une vigilance qui revêtait parfois un grand air de noblesse ; quoi de plus beau, en effet, du moins en apparence, que ce code placé sous la sauvegarde de tous, avec l'obligation imposée à chacun, dans son intérêt même, à la fois de l'observer et de le défendre ?

La seconde partie de la tâche ne pouvait manquer de séduire

les esprits généreux; et c'est un lieu commun de l'éloquence athénienne que les services rendus à la cité par l'accusateur qui livre aux juges les coupables, comme il sied à un fidèle gardien de l'ordre public. Cela s'appelait emphatiquement « porter secours aux lois »; ces mots, qui reviennent souvent dans les plaidoyers attiques, rendent bien le devoir civique qu'on croyait accomplir en recherchant les occasions de dénoncer les abus et d'assurer partout le triomphe de la légalité. On devine, cependant, à quels excès devait conduire un pareil système. Malgré la responsabilité qu'on encourait en accusant et les peines auxquelles on s'exposait en cas d'échec, la tentation était trop forte de se faire valoir auprès du peuple par une attention scrupuleuse à l'avertir des moindres manquemens, et les délations se multipliaient, faisant la lumière sur toute sorte de scandales, mais forgeant aussi des crimes imaginaires et réduisant les honnêtes gens à vivre dans une perpétuelle insécurité. L'empressement à dénoncer était d'autant plus grand qu'on avait chance, par là, de s'enrichir. Il existait notamment, à côté des orateurs, une catégorie d'hommes que l'on confondait facilement avec eux, et pour qui le métier de délateur était une source de revenus : c'étaient les *sycophantes*. N'ayant ni la suite dans les desseins ni la hauteur de vues des politiques de profession, sans idées générales sur la conduite des affaires, leur unique occupation était d'épier les personnages en vue pour essayer de les prendre en faute; ils se faisaient payer très cher leur silence, ou, si l'on acceptait la lutte, c'étaient de leur part, dans l'assemblée, devant les tribunaux, des protestations de dévouement à la démocratie, un hypocrite étalage de civisme qui, trompant les naïfs, grandissaient leur influence et consolidaient leur pouvoir. Plus d'un, à force de chantage, arrivait à la fortune; on en citait qui, dans leur jeunesse, avaient gardé les troupeaux et qui, venus à la ville aussi légers d'argent que de scrupules, y avaient, en peu de temps, amassé des richesses considérables.

Chose étrange! ces calomniateurs n'étaient point jugés trop sévèrement à Athènes. On ne les aimait pas, mais on les souffrait comme un mal nécessaire. N'étaient-ils pas, à leur manière, des soutiens de l'État? On les appelait les « chiens du peuple »; ils faisaient bonne garde autour des lois; et, comme ceux auxquels ils s'en prenaient de préférence étaient les riches, plus portés à s'affranchir de la règle commune, ils passaient aux yeux de la

foule pour être animés du plus pur esprit républicain. Tout en ressentant de l'éloignement pour leur personne et pour les louches menées dont ils vivaient, on tolérait leurs accusations incessantes et même, à l'occasion, on les approuvait. Les gens éclairés en avaient horreur. « Quand cesserons-nous, s'écrie Isocrate, de regarder les dénonciateurs comme les seuls amis du peuple, et comme ses ennemis, les modérés et les sages? » Démosthène nous a laissé une peinture saisissante du délateur qui « paraît sur l'agora comme une vipère ou un scorpion, le dard dressé, et qui, allant de-ci de-là, cherche des yeux sur qui déchaîner le malheur, qui calomnier, qui poursuivre, qui terroriser pour en extorquer de l'argent. » Le sycophante, ajoute-t-il, est par nature un solitaire « qu'on ne voit jamais dans aucune réunion, ni chez les barbiers ni chez les parfumeurs, ni nulle part où l'on se groupe et où l'on cause. Farouche et insociable, n'ayant de commerce avec personne, il ne connaît ni l'amitié ni la bienveillance, ni rien de ce qu'aiment et pratiquent les honnêtes gens. » En fait, ces surveillans jaloux de la légalité rendaient la république peu habitable. C'est, selon Aristote, un grand péril pour une démocratie que les dénonciations continuelles, car elles amènent les riches à se coaliser, malgré les divergences de vues ou d'intérêts qui les séparent; la crainte commune les rapproche; et ce rapprochement produit un changement de régime.

Si les Athéniens ne connurent pas cette extrémité, ou si les réactions, chez eux, furent passagères, il faut l'attribuer à leur prédilection ancienne et naturelle pour la forme démocratique. Il n'en est pas moins vrai qu'à deux reprises, comme le rappelle un client de Lysias, les attaques des sycophantes contre les riches précipitèrent Athènes dans l'oligarchie, en 411, par le triomphe éphémère des Quatre-Cents et en 404, par la courte, mais odieuse tyrannie des Trente. Bientôt, par une progression inévitable, la classe moyenne elle-même ne fut point épargnée, cette classe dans laquelle un personnage d'Euripide voit le plus solide rempart de l'État, parce qu'elle respecte, quel qu'il soit, l'ordre de choses établi. Vers la fin du iv<sup>e</sup> siècle, les délateurs étaient les maîtres de la cité : nous en avons la preuve dans le plaidoyer de Démosthène contre Aristogiton; nul ne pouvait se dire à l'abri de leurs atteintes; il fallut, pour les réduire, la ruine de la patrie.

J'ai dit que les orateurs étaient aisément confondus avec eux; ce qui y aidait, c'est qu'ils se traitaient eux-mêmes de sycop-

phantes, s'accusant réciproquement des fautes les plus graves, se renvoyant surtout sans cesse les uns aux autres le reproche de vénalité. On est profondément attristé, quand on pénètre dans le détail de leurs querelles, de la fréquence avec laquelle y revient l'accusation de corruption. Il est certain que l'argent jouait un grand rôle dans la vie publique des Athéniens; il en était de même chez tous les Grecs. Plutarque nous apprend que Périclès avait ses fonds secrets, à l'aide desquels il achetait chaque année régulièrement, méthodiquement, les magistrats de Sparte; par là il retarda l'explosion de la guerre qui devait anéantir la puissance athénienne et gagna le temps nécessaire pour permettre à son pays de se préparer à en soutenir les premiers chocs. Mais plus que partout ailleurs, il y avait à Athènes des consciences à vendre, parce que le pouvoir y était partagé entre plusieurs. On le savait au dehors; et nous voyons dans Thucydide qu'au v<sup>e</sup> siècle les alliés, en réalité les sujets des Athéniens, avaient à Athènes des patrons dont ils entretenaient le zèle en leur faisant passer de temps en temps des sommes importantes. Plus tard, ce sont des rois que nous trouvons parmi les cliens des hommes d'État athéniens : tels ces princes du Pont qui envoient tous les ans à l'un d'eux mille mesures de blé, afin que, par son crédit, une statue leur soit élevée sur l'agora.

Mêmes tentatives au dedans, et mêmes tentatives heureuses, pour corrompre les orateurs. On obtenait, en les payant, qu'ils fissent voter ou rejeter tel décret par l'assemblée du peuple. Ces pratiques déplorables étaient si fort entrées dans les mœurs, que beaucoup de gens n'en étaient point choqués; on admettait que la politique procurât certains profits, et une fortune acquise ou accrue dans le maniement des affaires, passait pour légitime. Le soupçon n'en planait pas moins sur toutes les têtes, prêt à se transformer en insinuations perfides, en dénonciations, en procès; les plus compromis étaient les plus sévères, et leur bruyante vertu, qui ne perdait pas une occasion de se faire valoir, s'attaquait à tous, même aux innocens. Un orateur osait-il soutenir dans l'assemblée une opinion contraire à celle du plus grand nombre, il était vendu : c'est l'arme dont Cléon cherche à frapper Diodote dans la célèbre séance où s'agit le sort des habitans de Mitylène. Il fallait un vrai courage pour parler au nom de la minorité; on y risquait, non seulement sa popularité, mais son honneur et sa fortune. La politique était un combat où la défaite

pouvait entraîner la ruine totale, et d'où nul n'était assuré de sortir sans blessure, fût-il animé des meilleures intentions.

Il serait aisé de pousser au noir ce tableau déjà si sombre. Les traits qu'on vient de voir suffisent pour donner une idée de la puissance des orateurs et pour expliquer l'effroi qu'ils inspiraient. On conçoit qu'en présence de pareils excès, qui semblaient inséparables du régime populaire, bien qu'ils en fussent seulement l'abus, des philosophes aient rêvé de républiques où l'on n'eût point connu l'usage des assemblées. C'est ainsi qu'Aristote avance sérieusement que la meilleure démocratie serait une démocratie de laboureurs, parce que les citoyens, y étant occupés par les travaux des champs, n'auraient pas le loisir de se réunir, ou ne se réuniraient qu'à de rares intervalles.

Si l'on songe qu'à côté de la tyrannie qu'ils exerçaient, de leur ambition intéressée, de leur vénalité, de leur impudence, ces politiques avaient souvent des mœurs détestables. on achèvera de comprendre pourquoi ils étaient haïs des honnêtes gens. C'est, en effet, un étrange spectacle que celui de leur vie privée : aussi avides de plaisir que de pouvoir. ils ont pour maîtresses les courtisanes à la mode, ou se livrent à ces débauches que la Grèce même, si indulgente pour certains vices, n'a jamais hésité à condamner et à flétrir. Leur luxe est insolent ; ils l'étalent complaisamment dans les fêtes publiques. et vantent sur l'agora, parmi la foule éblouie de leurs cliens, les maisons qu'ils possèdent à la ville et à la campagne, leur riche mobilier, leur vaiselle d'or et d'argent. Ils adorent la réclame et la cultivent sous toutes ses formes. Il en est qui se font des têtes, comme celui qu'on surnomme le *Crobyle*, à cause de ses longs cheveux réunis en touffe sur la nuque, qui rappellent la coiffure des Athéniens d'autrefois. D'autres, à la tribune, se drapent comme des statues et parlent sans un geste, à la manière des anciens orateurs. Ces habitudes de cabotin, cette vanité insupportable, ce désir de paraître, d'attirer sur soi les regards, complètent comme il convient la physionomie de ces personnages qui semblent ne chercher dans la vie publique que des satisfactions d'intérêt ou d'amour-propre, d'autant plus âpres à la jouissance qu'ils la savent précaire et ne goûtent ainsi qu'un bonheur perpétuellement menacé.

## V

Ce serait être injuste envers les Athéniens que de ne pas opposer à ces débordemens trop réels le rôle idéal qu'ils assignaient à l'orateur. Ils avaient de bonne heure connu l'éloquence et s'en étaient fait tout de suite une idée très haute ; mais justement pour cela, et parce qu'ils en voyaient l'efficacité dans le gouvernement, ils en vinrent bien vite à la considérer comme une force dont il fallait régler l'usage. Ce qu'ils ne purent régler, ce furent ses progrès ; elle les déborda de tous côtés par ses ressources rapidement accrues, par ses habiletés dont le secret échappait, dont les effets seuls étaient sensibles ; et nous touchons ici à la vraie cause de la toute-puissance des orateurs : c'était leur art surtout qui les faisait craindre. Leur immoralité, leur absence de scrupule, sautaient aux yeux ; mais leur action, souvent irrésistible, sur le peuple, la facilité avec laquelle ils retournaient l'opinion, voilà ce qu'on ne s'expliqua jamais bien à Athènes et ce qui mérite que nous nous y arrêtions.

Il est banal de rappeler que, déjà dans Homère, on sait se servir de la parole et que ce talent y est aussi prisé que la vigueur physique et le courage. A l'aurore de la vie grecque ou, du moins, dans le plus ancien tableau qui nous la représente, nous trouvons donc ce respect, cette admiration pour l'éloquence et pour les qualités intellectuelles qu'elle suppose, qui sont au nombre des traits caractéristiques de la race. Aux époques qui suivent, nous ne savons rien de ses destinées ni des sentimens qu'elle inspire ; il faut descendre jusqu'à Solon et aux Pisistratides pour entrevoir, dans les luttes qui troublent alors Athènes, de grands orateurs qui jouissent d'un renom mérité. L'éloquence a dès lors sa place dans la cité, et comme, à côté du bien qu'elle fait, apparaît le mal dont elle est capable, on la réglemeute.

Remontaient-elles à Solon ces vieilles lois qui la concernaient et que nous connaissons par Eschine ? Ce qui est certain, c'est que très tôt, à Athènes, on légiféra sur les orateurs. La première chose à exiger d'eux était qu'ils eussent cette expérience qui ne s'acquiert que par un long usage des hommes et des choses ; aussi les jeunes gens étaient-ils écartés de la tribune ; dans les assemblées mêmes, la parole, sur chaque question, était donnée d'abord aux citoyens les plus âgés. « Qui veut parler, demandait le hé-



raut, parmi les Athéniens qui ont plus de cinquante ans? » Et quand ceux-là avaient exprimé leur avis, alors seulement venait le tour des autres. Mais surtout ce qui importait, c'était que l'orateur fût irréprochable dans ses mœurs. Les Athéniens n'ont pas connu le sophisme qui consiste à élever une barrière entre la vie privée et la vie publique de l'homme d'État ; s'ils eurent des conseillers indignes, ce fut par la force des choses et parce qu'il est difficile dans la pratique de ne pas jeter un voile sur certaines infamies, quand elles sont rachetées tant bien que mal par le talent ou par d'incontestables services ; mais jamais ils n'érigèrent cette tolérance en principe : il leur semblait que celui qui prétend éclairer le peuple et le conduire, doit justifier cette prétention par la dignité de sa vie. Ils s'occupaient donc de la conduite privée des orateurs ; leurs lois, sur ce point, contenaient des dispositions dont l'ensemble constitue une morale un peu grosse, qui laisse assurément le champ ouvert à bien des vices, mais c'était quelque chose que ces devoirs élémentaires imposés à ceux qui, possédant sur la foule un immense pouvoir, étaient responsables de toutes ses décisions et, réellement, avaient charge d'âmes.

Ces devoirs, divers auteurs nous les énumèrent. Ce sont d'abord des devoirs de piété filiale : ne peut parler dans l'assemblée quiconque se livre à des voies de fait sur son père ou sur sa mère, ou refuse de les loger et de les nourrir, ou, à leur mort, n'a pas accompli en leur honneur les rites traditionnels. Vient ensuite les devoirs civiques : nécessité d'avoir rempli toutes ses obligations militaires, pris part à toutes les campagnes auxquelles on a été appelé et de s'y être comporté bravement ; celui qui a jeté son bouclier pour fuir n'a plus le droit de paraître à la tribune. Elle est de même interdite au dissipateur qui a dévoré son patrimoine, au débauché qui a usé sa jeunesse dans des orgies sans nom. Tels sont, pour l'orateur, les principaux cas d'incapacité ; c'est dans ce sens qu'on scrute sa vie, quand on veut savoir s'il est digne de sa haute mission. N'avait-il accès à la tribune qu'après avoir subi un examen préalable, une *dokimasia* analogue à celle qui précédait l'entrée en charge des magistrats ? Sur ce détail, notre ignorance est complète. Il est possible qu'à l'origine on ait suivi une pareille procédure, mais il n'y en a plus trace au temps de Démosthène ; un homme d'État n'en pouvait pas moins toujours être arrêté dans sa carrière par une accusation de mauvaises mœurs qui, s'il était condamné, le chassait de la

vie publique; même en pleine corruption, l'*action de débauche* resta une arme formidable, souvent employée pour réduire un adversaire au silence, mais qui souvent aussi mit à nu des tares qu'il était utile de ne point ignorer.

Nous aurons achevé de donner une idée de la législation sur les orateurs, quand nous aurons dit que leur éloquence même était surveillée. D'abord, comme on l'a vu par la formule de malediction que prononçait le héraut au commencement de chaque séance, certains sujets leur étaient interdits : telle était toute proposition tendant au rétablissement du régime tyrannique. La formule prévoyait aussi le cas de trahison, le discours de l'orateur payé pour nuire à son pays; et, sur ce politicien néfaste, elle appelait la colère des dieux. A côté de ces anathèmes, il y avait des prescriptions légales qui réglaient la façon de se conduire dans l'assemblée, les bienséances qu'on y devait observer : défense, à la tribune, de s'écarter de la question, ou d'y revenir après l'avoir traitée, ou de toucher à plusieurs questions à la fois; défense d'injurier ses adversaires, même de les interrompre; défense de parler de sa place sur un sujet quelconque pendant la lecture de l'ordre du jour; défense d'exercer aucune pression sur le président, par intimidation ou par voie de fait. Chacun de ces délits était puni d'une amende, ou, quand les choses avaient passé la mesure, le coupable était déféré au conseil des Cinq-Cents ou à l'assemblée suivante, qui décidait des poursuites contre lui.

On est frappé du contraste que révèlent les témoignages entre cette réglementation minutieuse et la réalité. En fait, les assemblées, à Athènes, étaient tumultueuses, et il s'y produisait des scènes d'une incroyable violence. On y voyait des orateurs lever la main sur le président; un jour que Socrate dirigeait les débats, il fut, comme on sait, en butte aux invectives et aux menaces de tout un parti, parce qu'il refusait de mettre en délibération une mesure qu'il jugeait inique. Des oppositions se formaient au cours de la séance, tapageuses et irréductibles; c'étaient tantôt les gens de la ville, tantôt les campagnards qui faisaient obstruction, et leur mécontentement se traduisait par des vociférations qui rendaient la tribune impraticable. On ne pouvait essayer de dominer ces cris en gardant le calme maintien jadis en usage; la turbulence de l'auditoire entraîna celle des orateurs, et de là ces gestes véhémens dont nous parlent les écrivains anciens, ces manteaux entr'ouverts ou même jetés bas pour laisser aux bras toute leur

liberté, cette mimique excessive, cette participation de tous les membres et de tous les muscles à l'action oratoire, ainsi transformée en une image du pugilat. Quand le désordre était à son comble, qu'orateur et auditeurs allaient en venir aux mains, les archers intervenaient et arrachaient de la tribune, malgré ses protestations, l'auteur du scandale. Plus tard, ce furent les citoyens eux-mêmes qui firent la police dans les assemblées; chaque tribu à tour de rôle était chargée de ce soin, mais on ne voit pas que les mœurs en soient devenues meilleures, ni que ce changement ait amené plus de dignité dans les débats.

Nous voilà loin de la réserve que commandait la loi, de l'*eu-cosmie* dont Eschine fait un si bel éloge, et sur laquelle aime à s'étendre sa facilité légèrement déclamatoire. Mais il suffit que les Athéniens aient souhaité cette décence, qu'un moment ils l'aient proclamée nécessaire, pour que nous leur prêtions un sentiment élevé du rôle de l'orateur. Jamais ils ne perdirent complètement de vue l'idéal qu'ils s'en étaient formé; aux époques les plus troubles de leur histoire, on est surpris de voir observer chez eux certains réglemens sur la parole publique, qui subsistent au milieu de la confusion universelle et de la violation de la plupart des vieilles coutumes. Ils se souvenaient, dans tous les cas, devant les abus dont l'assemblée était le théâtre, qu'ils s'étaient fait jadis une autre idée du politique. et il est intéressant de noter cette survivance de leur ancien respect pour l'éloquence et pour la noble fonction qu'ils lui assignaient dans l'État.

## VI

A ce respect était venue s'ajouter de bonne heure une véritable crainte. Il est impossible de fixer l'époque où cette disposition commence à apparaître; ce qu'il y a de sûr, c'est que, vers la fin du v<sup>e</sup> siècle, elle est à peu près générale: elle a pour origine l'influence profonde et décisive exercée sur l'esprit athénien par les sophistes.

On a souvent rappelé la rapidité extraordinaire avec laquelle se sont accomplies, à Athènes, les diverses transformations de la littérature et de l'art. Moins de trente années séparent la *Médée* d'Euripide de l'*Orestie* d'Eschyle; et pourtant, quelle distance entre les deux œuvres! La sculpture de Phidias ne ressemble que de loin à celle qui florissait en Attique avant la seconde invasion

des Perses, et si nous connaissons la peinture du même temps, peut-être serions-nous frappés de différences plus sensibles encore. La même activité de pensée et d'invention se manifeste dans les changemens que subit alors l'éloquence. La sophistique en modifie profondément les procédés et l'esprit : non seulement elle lui fournit des armes nouvelles par les jours qu'elle lui ouvre sur les ressources du langage, mais elle lui enseigne qu'il n'y a que des apparences; que l'homme est le centre et la mesure de tout; que rien n'existe en dehors des opinions humaines; que l'orateur doit donc ne s'attacher qu'au vraisemblable; que son rôle est de créer des convictions passagères, des croyances appropriées aux besoins du moment, frêles édifices de certitude que lui-même pourra détruire, s'il le veut, de la même main légère et prodigieusement adroite qui en aura jeté les bases toutes provisoires.

On comprend le trouble qui s'empara des intelligences en présence de cet art qui niait l'absolu, qui défendait indifféremment le pour et le contre, et rendait acceptables les affirmations les plus contradictoires. Devant ces jongleries, que soutenait une prestigieuse dialectique, l'analyse se sentit bien vite impuissante; et de ce sentiment naquit une vague terreur. Tant que la parole avait vaincu les âmes par des moyens aisément pénétrables, on n'avait pas songé à s'effrayer de ses succès; du jour où le mystère plana sur sa tactique et où l'on ne vit que ses victoires, qui semblaient foudroyantes, elle parut une trahison et on en eut peur. Mais avec la peur, s'éveillèrent d'ardentes convoitises : ceux qui aspiraient à diriger les affaires brûlèrent d'apprendre des secrets qui conféraient une telle puissance, et ce sont ceux-là surtout que nous voyons se mettre à l'école des sophistes, ce sont ceux-là qui les entourent, impatients d'être initiés à cette magie dont ils sont seuls à connaître les incantations et les sortilèges.

Il est facile de se convaincre, en lisant Platon, que ce fut là la cause de la vogue extraordinaire de l'enseignement sophistique. Si ceux qui le donnaient n'avaient été que des spéculatifs, ils n'auraient point été suivis ni fêtés comme ils le furent; mais c'était la pratique qui constituait leur domaine, et, dans la pratique, le gouvernement des hommes : c'est ce qui fit leur immense fortune. Quoi qu'il faille penser de leur morale, qui était la négation même de la morale, ils rendirent à l'hellénisme des services inappréciables par les horizons nouveaux qu'ils lui découvrirent et par

l'agitation féconde où ils précipitèrent les esprits, sans compter que leur souci exclusif de l'homme, leur superbe confiance dans ses facultés, les brutales vérités qu'ils s'efforçaient de répandre, leur admiration pour la force et pour le bonheur, ne sont point dépourvus d'une grandeur insolente, qui séduit par son insolence même et par l'incommensurable orgueil qui y éclate. N'ont-ils pas trouvé la formule de la politique éternelle, qui proclame, en définitive, le droit du plus fort, et comment s'étonner que d'avidés ambitions comme celles qui pullulaient alors à Athènes, aient fait à de tels principes un accueil enthousiaste? On avait trop à en attendre pour ne pas courir aux leçons de ceux qui les enseignaient, et l'on y courait avec une sorte de fièvre, pour les belles espérances dont elles enchantaient les cœurs.

Mais le peuple, qui n'avait pas ces hautes visées, n'aimait pas les orateurs sortis des mains de ces maîtres habiles. Était-il avéré qu'un plaideur avait été formé par eux, ou par un de ces rhéteurs dont l'enseignement rappelait leur méthode, immédiatement on s'en défiait comme d'un homme capable de toutes les tromperies, comme d'un charlatan qui excellait à présenter les choses sous des aspects imprévus, à tendre aux esprits d'invisibles pièges, à les envelopper dans les mailles d'une perfide argumentation. « Prenez garde, juges, disait l'adversaire, vous allez avoir affaire à un élève d'Isocrate, à un artisan de parole, qui a passé sa vie dans l'étude des discours. » Et les juges se tenaient sur la défensive, soupçonneux et hostiles à l'égard de ce personnage qui savait, pour les duper, d'inaffables ruses.

Une de ces ruses était si puissante, qu'un moment on en défendit l'emploi. On sait que, parmi les inventions des sophistes, du moins parmi celles qui concernaient la rhétorique, il faut ranger les lieux communs. Ils s'étaient de préférence attachés à ceux qui peuvent prendre place à la fin du discours, et l'on devait, notamment, à Prodicos de Céos un recueil de péroraisons pathétiques où il avait mis toute sa science du cœur humain. Mais on sentit bientôt le besoin de perfectionner cet artifice en y ajoutant une mise en scène théâtrale, conforme aux goûts de ce peuple méridional qu'était le peuple d'Athènes. Sur l'estrade du haut de laquelle parlait chacune des parties, on prit l'habitude de faire monter des enfans, un vieux père, des proches, des amis, et c'étaient des cris et des prières s'échappant tumultueusement de ces groupes lamentables et irritant les nerfs de l'auditoire jusqu'à

lui arracher la sentence souhaitée. De pareilles scènes, contraires à la dignité et à la décence, n'étaient point autorisées devant l'Aréopage, où la mesure et la réserve dans les plaidoiries étaient de règle, et comme elles risquaient de fausser la justice, on en vint à les interdire même dans les tribunaux ordinaires, mais l'époque où cette décision fut prise nous est inconnue, et tout porte à croire qu'on en tint peu de compte. Le fait n'en mérite pas moins d'être noté. Pour nous, l'émotion la plus violente n'a rien de mystérieux ; nous pouvons regretter, quand elle est passée, les excès où elle nous a conduits, mais nous en démêlons parfaitement les causes, et ne nous en prenons qu'à nous-mêmes de la faiblesse qui nous y a fait céder. Les Athéniens, moins perspicaces, s'en prenaient à celui qui les avait émus, et de là, contre l'abus du pathétique dans les plaidoyers, cette mesure où l'on sent la colère et presque la vengeance : c'est que l'attendrissement provoqué par des paroles ou par quelque spectacle adroitement combiné pour le faire naître, n'était, à leurs yeux, qu'une surprise et comme un attentat déloyal à leur liberté ; si clairs que fussent les coups portés à leur sensibilité, ils soupçonnaient toujours, derrière, un guet-apens.

Les orateurs ne l'ignoraient pas, et ils n'ignoraient pas non plus la défiance qu'excitaient les tours de force de leur alerte dialectique. Il y avait là pour eux un péril : en usant ouvertement de toutes leurs ressources, ils couraient le risque d'indisposer les juges ; aussi les voyons-nous dissimuler leur puissance, et ce n'est pas le côté le moins curieux de leur éloquence que cette simplicité de ton qui se met à la portée de tous les esprits et se garde soigneusement de ce qui pourrait les effrayer. On connaît, dans cet art des précautions et des nuances, la supériorité de Lysias ; la plupart de ses discours ont un air d'innocence qui prévient d'abord en faveur de ceux qu'il fait parler. Mais le même souci de ne point effaroucher l'auditoire, la même attention à fuir les apparences de l'habileté, se retrouvent chez les autres auteurs de plaidoyers civils. Ils ne manquent presque jamais d'opposer à l'expérience de la partie adverse l'inexpérience de leur client. Quelle bonne fortune quand ce client est jeune ! Qu'il est facile, alors, de lui faire dire avec vraisemblance qu'il a toujours vécu loin des procès, et n'entend rien à la chicane, tandis que son adversaire est un plaideur consommé ! Ce dont il faut surtout persuader le tribunal, c'est qu'il n'a pas devant lui un orateur, ou,

si l'on ne peut échapper à ce soupçon, si celui qui parle est un citoyen considérable, suspect de s'occuper de politique, son intérêt exige qu'il commence par s'en défendre. « Peut-être, juges, dit un client de Lysias, plusieurs d'entre vous, parce que j'affiche certaines prétentions, me croient-ils doué de quelque talent de bien dire ; or je suis si éloigné de savoir m'exprimer sur les choses qui ne me touchent pas, que je crains aujourd'hui, sur celles qui m'intéressent, de ne pouvoir parler comme il faudrait. »

Voilà pourquoi, dans ces discours, la narration a tant d'importance ; en présentant les faits dans leur suite naturelle, on ne risque pas de compromettre sa cause : un récit, en apparence, peut être fait par le premier venu ; ce qui inquiète, c'est le raisonnement, où excellent les professionnels de la parole ; ce sont surtout les grands éclats. On les évite ; on ménage l'excitabilité des auditeurs : il n'y a pas, dans tout Lysias, un seul mouvement oratoire ; à peine quelques passages où le ton s'échauffe, où le défenseur adresse un sobre appel à la pitié. Même quand la passion serait excusable de se faire jour, comme dans cette curieuse affaire d'adultère qui donne lieu au plaidoyer sur le meurtre d'Ératosthène, on la refoule, on ne laisse parler que la loi. Les derniers mots que prononcent les plaideurs ont une sérénité qui nous étonne. Pas un cri, pas un élan d'indignation ou de douleur : la souveraineté du tribunal, la confiance en son équité, telles sont les idées sur lesquelles ils aiment à finir ; il est difficile de rien imaginer de plus simple, rien qui prouve plus clairement la maîtrise de soi et l'empire de la raison.

La même prudence était nécessaire quand on parlait devant l'assemblée du peuple, car là aussi on avait affaire à des esprits prévenus contre les artifices du langage. Cependant, Cléon, dans le beau discours que lui prête Thucydide sur le châtement à infliger aux habitans de Mytilène, accuse les Athéniens d'avoir un goût fâcheux pour la rhétorique. Les rudoyant avec l'autorité que lui donne son grand pouvoir, il leur fait honte d'être sensibles aux charmes d'une parole savante : « Dominés par le plaisir de l'oreille, vous ressemblez, leur dit-il, à des badauds assis pour écouter des sophistes, plutôt qu'à des citoyens délibérant sur les intérêts de la cité. » Évidemment ce reproche ne s'adressait qu'à une élite, à la partie la plus éclairée de l'assemblée, à celle que devait séduire bientôt l'éloquence de Gorgias, dont l'ambassade, au nom des Léontins, précisément peu de mois après l'affaire de

Mytilène, allait prendre l'importance d'un événement littéraire en révélant aux Athéniens une technique oratoire toute nouvelle. Mais la foule ignorait ces plaisirs délicats, et trop de dextérité pour la convaincre, ou une dextérité trop apparente, l'effrayait. Aussi se défiait-elle des hommes d'État qui faisaient de l'éloquence une étude théorique; à plus forte raison se défiait-elle de ceux qui l'enseignaient à d'autres. C'est ce qui fit qu'Antiphon, dont Thucydide vante la profonde sagesse politique, lui fut toujours suspect : comme il tenait école et préparait des jeunes gens à la vie publique, on le croyait en possession de recettes à l'aide desquelles il était facile de tout persuader. Connaissant ces dispositions du peuple à son égard, il redoutait lui-même de parler devant lui et ne paraissait dans l'assemblée qu'à contre-cœur. Voilà donc un orateur qui, pour être trop habile, se trouvait presque condamné à l'impuissance, ou dont l'influence était réduite à se faire occulte, à s'exercer surtout par l'intermédiaire de ses élèves. Est-il rien qui montre mieux que l'éloquence, pour avoir quelque crédit, devait s'efforcer de ne pas ressembler à de l'éloquence, et que le sentiment qu'elle inspirait à la majorité des Athéniens, c'était la terreur?

## VII

Au moment où va finir l'entretien du *Phèdre*, Socrate, quittant l'ombre du grand platane au pied duquel il a disserté tout le jour, au chant des cigales : « O Pan, dit-il, et vous tous, dieux qu'on adore en ce lieu, donnez-moi la beauté intérieure. » C'est la conclusion attendue et souhaitée du dialogue. Les deux amis ont examiné sous ses divers aspects la rhétorique, telle que l'entendent les contemporains, et ils en ont touché du doigt la vanité. Ils ont reconnu qu'elle ne repose sur rien, qu'elle ne vise qu'à persuader, sans s'inquiéter de savoir si ce qu'elle persuade est bon; que son seul but est le succès, dégagé de toute préoccupation du bien; qu'elle n'est donc qu'un empirisme et non une science, semblable à l'invention de Teuth, à l'écriture, cette fausse science qui ne produit que l'ignorance en favorisant l'oubli. Car savoir, grâce au secours de certains signes matériels, n'est pas savoir; la vraie science consiste, non à se remémorer, mais à *savoir toujours*, à posséder au dedans de soi des principes toujours présents, d'où découle toute la conduite. Voilà pourquoi le sage aspire



à la beauté intérieure : sur elle se modèleront naturellement tous ses actes, et s'il est appelé à gouverner les hommes, sur elle se modèleront ses discours. Et il sera vraiment orateur : celui-là seul, en effet, mérite d'être appelé ainsi, dont la parole a le bien pour objet, et la véritable éloquence n'est qu'une des formes de la justice.

Or le peuple, sur ce point, pensait comme Socrate ; une sorte d'instinct l'y avait conduit de bonne heure, et l'effroi que, tout à coup, lui avait causé l'éloquence n'avait fait que le confirmer dans son opinion. Cet inconnu terrible qu'elle renfermait à ses yeux, et son indéniable puissance, cette faculté qu'elle possédait, sans autre ressource que des mots, de changer les volontés, cette promptitude avec laquelle elle bouleversait les âmes, les ravages qu'elle portait dans les aspirations et les désirs, tout cela n'apparaissait tolérable au vulgaire que si celui qui disposait de ce pouvoir formidable l'employait à faire triompher le juste. Et de là cette définition si populaire dans toute l'antiquité, et à laquelle Fénelon n'a fait que donner une forme heureuse : « L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu. » La question était de savoir ce que c'est que la vertu, ou ce qu'il faut regarder, en politique, comme la justice. Le problème, posé il y a plus de deux mille ans, n'est guère moins obscur ni moins troublant qu'aux premiers jours.

A ne considérer que l'idéal du commun des hommes, Athènes n'avait-elle pas connu quelquefois l'orateur parfait ? On ne peut, ici, s'empêcher de songer à Périclès. Avec son sens profond de la politique, sa connaissance délicate de l'âme athénienne, sa hautaine gravité, sa volontaire impassibilité de visage, ce curieux mélange de modération et de calcul qui apparaît dans toute sa conduite, sa noblesse de caractère, son incorruptibilité attestée par Thucydide et par Plutarque, sa parole toute de raison, déjà nourrie de philosophie, mais poétique encore par la pensée et par le tour, religieuse à l'occasion, aimant à invoquer l'assistance des dieux, il semble réaliser le type du conseiller public, de l'homme qui, sachant plus que ses concitoyens et portant plus loin ses regards, leur dispense avec mesure les trésors de sa sagesse, en un temps où, comme on l'a justement remarqué, l'orateur est encore comparable au poète, où, de même que le poète éclaire les particuliers sur leurs devoirs, l'orateur trace les siens à la cité et laisse

tomber du haut de la tribune de solennels et féconds avertissements. Il s'en faut, cependant, que ce guide si prévoyant et si sûr de la démocratie athénienne trouve grâce devant Platon.

C'est que la vraie politique est celle qui rend le peuple meilleur et que les hommes mêmes qui ont le plus efficacement servi l'État ont manqué ce but, ou n'ont même pas cherché à l'atteindre. L'intérêt seul les a conduits, le leur d'abord, ensuite celui de la république, que les meilleurs ont identifié avec leur intérêt personnel. Or l'intérêt, en pareille matière, ne peut servir de règle; même sous la forme épurée du patriotisme, il ne saurait produire qu'une justice étroite, qui autorise les pires iniquités. La seule règle est le bien, le bien absolu, que les gouvernans sont tenus d'avoir contemplé dans son essence et dont leur politique doit être le reflet.

La réalité ne pouvait que fortifier ce rêve; elle formait avec lui un si violent contraste, qu'elle y devait enfoncer chaque jour plus avant les délicats auxquels elle faisait horreur. Ceux-ci fuyaient la vie publique. On connaît le passage célèbre de Platon sur le sage qui, « témoin de la folie de la foule et voyant ceux qui gouvernent ne s'attacher à rien de raisonnable, n'ayant d'ailleurs aucun allié capable de le seconder dans ses efforts pour sauver la justice, tout en lui assurant à lui-même le salut, tombé, pour ainsi dire, parmi des bêtes féroces dont il ne veut point partager les excès et à la rage desquelles il tenterait en vain de s'opposer, sûr d'être inutile à lui-même et aux autres, et de périr avant d'avoir pu rendre quelque service à sa ville et à ses amis, se retire loin de la vie publique, et se tient en repos. Uniquement occupé de ses propres affaires, et, comme un voyageur assailli par l'orage s'estime heureux de rencontrer un mur qui lui offre un abri contre le vent et la tempête, de même, n'apercevant partout qu'injustice, il met tout son bonheur à se garder, ici-bas, pur d'iniquités et de crimes et à quitter la vie, rempli de belles espérances, avec une douce sérénité. »

C'était là l'idéal de quelques penseurs. Et pourtant, dans cette peinture perce un regret amer, le regret de la vie active, le regret de ne pouvoir descendre dans l'arène pour y lutter et pour y vaincre. Ce calme est mensonger; cette résignation n'est qu'une apparence: le sage platonicien souffre de se taire; il envie ces politiques bruyans et sans scrupule qui règnent despotiquement sur la multitude et la mènent à l'aventure. Il sait si bien, lui, ce

qu'il ferait d'elle, s'il en était le maître ! Et, après tout, son règne est-il impossible ? Y a-t-il un tel abîme entre le peuple et les sages ? S'il les connaissait mieux ; s'il ne les confondait pas avec ces faux philosophes qui ne cessent de le reprendre, dans l'excès indiscret de leur zèle ; s'il pouvait apprécier leur douceur, et ce détachement des médiocrités de la vie qui les entretient dans la contemplation des choses éternelles et divines, qui sait s'il ne viendrait pas se ranger sous leur direction pour marcher avec eux dans le chemin de la justice ?

En attendant, Platon l'avoue lui-même : le sage part de ce monde sans avoir rempli sa destinée, « faute d'un gouvernement où il ait trouvé sa place ». Précieuse confession, qui fait voir combien la politique obsède les esprits, et par politique il faut entendre le maniement des hommes, avec son redoutable auxiliaire, l'éloquence. On a beau la flétrir, cette éloquence, ou affecter, comme Isocrate, de mépriser ceux qui y excellent, nous ne sommes pas dupes : il y a dans ces attaques un dépit profond, un sentiment douloureux d'impuissance. C'est qu'elle est l'instrument de propagande par excellence, et qu'auprès d'elle, en somme, les leçons les plus sublimes de la philosophie, les conseils les plus habiles, les plus ingénieux de la rhétorique, ne sont rien ; pas un art, pas un talent ne vaut, pour répandre ses idées et façonner les âmes suivant un idéal amoureusement caressé durant toute une vie, cette mainmise impérieuse d'une intelligence unique sur des milliers de volontés. De là vient que les sages eux-mêmes, tout en paraissant dédaigner l'éloquence, au fond l'estiment, et déplorent de ne pouvoir la faire servir au triomphe de leur cause, car ils savent que la parole est toute-puissante dans la société où ils vivent, et que rien n'y résiste à la persuasion, cette « reine du monde », comme dit Euripide.

PAUL GIRARD.

---

---

# CAS DE CONSCIENCE

---

DERNIÈRE PARTIE (1)

---

## III

Les habitans de Drumtochty qui binaient pour la seconde fois de l'année les navets, certain après-midi radieux du mois d'avril, virent le commissaire-priseur de Kildrummie, le constable Jock, remonter la vallée puis la redescendre de l'air d'un homme chargé d'affaires de la dernière importance. On savait que Jock pouvait monter et faire marcher n'importe quelle vieille rosse ; le fait est que, cet après-midi, il réussissait à obtenir d'une jument qui ne valait rien, et dont les hennissements retentissaient à des lieues à la ronde, une allure de dix milles à l'heure. Jock était si pressé qu'en passant devant les cabarets il n'avait le temps que de se poulécher les lèvres ; il ne répondit même que d'un geste à Hillock qui, d'un champ avoisinant la route, venait de lui lancer un engageant : « Ça va ? »

Mais on remarqua d'autre part qu'il descendait de cheval devant tous les poteaux d'un peu forte dimension, et qu'il passa bien cinq minutes près des murs d'enceinte de chacune des églises.

— C'est probable qu'il colle des affiches pour une vente ! dit Hillock à son maître-valet, en hochant la tête d'un air entendu.

1. Voyez la *Berue* du 15 juin.

Je suis curieux de savoir tout de même ce que ça peut bien être ! Quelque bonhomme de Kildrummie, probablement, qui aura fait faillite !...

Ce fut un épicier de Muirtown qui, le premier, fit pénétrer dans notre vallée la manie des annonces. Étant en bons termes avec les autorités, il put se permettre de déparer notre grande route en y affichant partout la liste de ses prix courans. On toléra cet abus jusqu'au jour où, avec une stupéfiante audace, il osa faire apposer une affiche célébrant les louanges de je ne sais quel thé à bon marché contre la porte même de l'église paroissiale : on apprit plus tard que s'il avait échappé à la justice correctionnelle pour ce méfait, ce n'était que grâce aux plates excuses qu'il présenta au pasteur Davidson, grâce aussi à un don de deux cent cinquante francs qu'il fit à la bourse de paroisse.

Depuis lors, les affiches officielles furent les seuls spécimens de littérature murale autorisés dans la vallée, et Jock, qui était chargé de les rédiger, en vantait hautement le style. Elles portaient comme en-tête en caractères gras ces mots imposans : « Vente aux enchères publiques » que, de mémoire d'homme, on ne se souvenait pas d'avoir jamais entendu prononcer dans les conversations habituelles entre gens du village, non plus que ces autres mots : « gros bétail », « génisses », « chevaux de trait », « instrumens aratoires », « ustensiles de laiterie », etc., qui se trouvaient dans le corps de l'affiche. Certain jour même, Jock avait mentionné dans un de ses placards les « céréales » ; mais il dut immédiatement céder au sentiment de réprobation que lui valut ce terme et en revenir à « blés et avoines », concession absurde selon lui, mais que l'ignorance de la population à laquelle il s'adressait l'obligeait de faire.

— Je me demande ce qu'il peut bien vouloir dire, ce Jock, avec sa « vente aux enchères publiques ». fit un jour Hillock, après avoir laborieusement épilé syllabe par syllabe. — travail qui dut lui prendre au moins dix minutes, — ce titre ambitieux. Et puis, qu'est-ce que c'est que des « génisses » ? Je connais les bêtes de Milton aussi bien que les miennes ! Pour des « génisses », je sais bien qu'il n'en a pas, je n'en ai jamais entendu parler en dehors de ma Bible !

— Que tu es donc bête, mon pauvre Hillock ! dit Jamie Soutar que les prouesses littéraires de Jock piquaient d'émulation, tu ne peux pourtant pas demander à un crieur public de parler de

« gens vendus ». Est-ce que tu t'imagines, toi que « vache » fasse aussi bien sur une affiche que « génisse » ? On écrirait ces choses dans notre langue à nous que personne ne se donnerait la peine de les lire deux fois ; tandis que cette espèce de langage-là, c'est solennel, ça fait penser !

— Je n'y avais point seulement pensé, Jamie ! répondit Hillock, touché au point faible par cet argument, et ça se peut encore bien que tu aies raison. Jock est un garçon qui a de l'instruction ; ce n'est toujours pas à lui que les mots font peur.

Jock se faisait une loi de coller ses affiches, le samedi, aussi tard que le lui permettait le jour, afin que sa littérature pût éblouir les habitans de la vallée le dimanche matin et qu'elle eût ainsi pour eux tout le charme d'une surprise.

Que l'on montât ou que l'on descendît la route, on pouvait consulter trois affiches avant d'arriver à l'église et de s'installer commodément pour lire celle qui était apostée au pilier droit de la porte du cimetière. Si le nombre de celles qui se trouvaient au bord du chemin avait été moindre, cela n'aurait pas répondu au but désiré ; car on observait à les lire les lois d'une stricte étiquette.

Quand Whinnie, par exemple, arrivait sur la grand'route et qu'il apercevait un placard portant les mots « vente aux enchères », il ne se permettait pas, il ne se serait jamais permis de montrer la moindre curiosité, c'eût été de l'indécence ; il aurait eu certainement honte de traverser la route pour lire l'affiche, tout au plus faisait-il un vague signe de tête et s'efforçait-il de découvrir mentalement de quelle ferme il pouvait bien s'agir. A la seconde affiche, qu'il regardait toujours sans s'arrêter, il voyait si ou non ses conjectures se réalisaient et dès lors, il était à même d'évaluer dans son esprit les biens-fonds qui seraient mis en vente. Le chef de famille seul avait la permission de s'arrêter cinq minutes au maximum devant la troisième affiche, cela afin de se rendre compte des grosses erreurs qu'il avait pu commettre dans la récapitulation mentale qu'il venait de faire du matériel de la ferme désignée. Pour étudier la vente dans tous ses détails, on devait attendre d'être arrivé en face de l'affiche collée au mur du cimetière ; celle-là alors, on l'étudiait minutieusement et dans le plus profond silence du premier au dernier mot. On se serait cependant gardé et à quatre d'en parler le dimanche. Lorsque Whinnie rejoignait les doyens, tout au plus se contentait-il de

faire allusion à la vente des Milton comme à un ouï-dire dont on pourrait établir la véracité quelque autre jour.

Drumsheugh, comme sortant d'un rêve répondait :

— Ça ne m'étonnerait guère en effet que la vente des Milton fût proche... Ils ont deux acres de betteraves de plus que je ne croyais!

Hillock faisait alors remarquer, comme accidentellement et du ton d'un homme obligé de soutenir une conversation qui lui serait désagréable, que, à ce qu'il avait entendu dire, la vieille Milton possédait une vache.

— Je suppose, ajoutait-il, qu'ils vont aller s'établir à Kildrummie.

Et c'était tout, car les convenances s'opposaient à ce que l'on discutât la chose à fond.

Une fois cependant, les affiches de Jock firent franchir la barrière des coutumes aux habitués du porche de l'église; ce fut le jour où était annoncée la vente concernant Burnbrae.

— Dieu nous garde! Cette fois, c'est pour de bon, et ce n'est pas gai! dit Whinnie en se mêlant au groupe des doyens. Et, au milieu du plus grand silence, les tabatières passèrent de mains en mains.

— Ah! oui! oui! fit enfin Hillock du ton dont il parlait des enterremens, il va bien nous manquer à tous!

On sentit que le ton qu'il venait d'employer était en la circonstance le ton juste, et chacun se mit à parler de même.

— Un bon fermier, pour sûr! continua Hillock, encouragé par l'atmosphère sympathique dont il se sentait entouré. Burnbrae savait mieux que personne choisir le bon jour pour les semailles, et on n'aurait pu trouver ni un chardon, ni un chiendent sur ses terres. Si seulement on tenait nos champs aussi propres qu'il tenait les siens, ça vaudrait autrement mieux pour nous. allez!

Et Hillock lança la fin de cette phrase avec la solennité d'un prédicateur chargé de prononcer l'oraison funèbre du plus saint des hommes.

— C'était un bon cœur aussi, pour sûr, surenchérit Whinnie, sentant qu'il restait quelques mots à ajouter au panégyrique que venait de faire Hillock. L'été dernier, quand Georges était malade, il est venu nous voir à la maison. « Eh, Whinnie! qu'il m'a fait comme ça, tes pâturages sont tout brûlés par le soleil, mène paître tes vaches dans mes regains : il faut que Georges ait du

bon lait. » Et tout le reste de l'été, mes vaches sont allées paître chez Burnbrae. Il n'aimait pas tant qu'on raconte ces choses, mais maintenant, ça ne fait plus rien. C'est Marget qui lui en a été reconnaissante, allez!

— Tout de même, n'y a pas à dire, Burnbrae, ce n'était pas ce qu'on appelle un malin en affaires, fit Jamie Soutar en souriant dédaigneusement. Est-ce qu'il n'a pas gardé Jess Stewart chez lui pendant cinq ans sans qu'elle lui fût bonne à rien? et il lui faisait croire comme ça qu'il n'aurait pas pu se passer d'elle. On sait bien que Jess serait morte plutôt que d'accepter de vivre aux frais de la paroisse; mais, tout de même... Et tenez, voyons, est-ce qu'il n'était pas ridicule avec les pauvres? Moi je vous dis qu'il n'y a pas une veuve de la vallée à qui il ne soit allé donner de son blé pendant les mauvaises années. Il n'y en avait point comme lui pour avoir de belles récoltes, ça, c'est vrai; mais il n'y en avait point non plus comme lui pour dépenser. Et puis voilà, à cette heure, il est parti ou c'est tout comme, et il ne faut pas médire de ceux qui sont morts. Quel jour l'enterre-t-on? demanda Jamie avec anxiété.

— L'enterrer? Dieu nous garde Jamie!... commença Hillock; mais Drumsheugh comprit.

— Jamie a raison! Burnbrae serait mort qu'on ne pourrait pas être plus tristes que nous le sommes. Cependant, faudrait voir, il n'a pas encore quitté la vallée; et qui sait s'il n'enfoncera encore pas le régisseur?... Sans doute, nous autres, on ne peut pas faire grand'chose pour lui, ça n'empêche qu'on pourrait peut-être bien faire quelque chose quand même. Pourrait-on pas par exemple s'arranger entre nous pour lui faire avoir une bonne vente? Comme ça au moins, lorsqu'ils nous quitteront, ils auront de quoi vivre, lui et sa bonne vieille, jusqu'à la fin de leurs jours. Il a de belles bêtes bien grasses dans son troupeau et quelques bons poulains aussi; ce serait péché que de les laisser tomber à vil prix entre les mains des marchands de Muirtown. Non! non! Moi je vous dis que ceux qui voudront acheter quelque chose à cette vente, il faudra qu'ils le payent cher, on s'arrangera pour ça.

Chacun se sentit réconforté par ces paroles, et Hillock, qui suivait Drumsheugh en entrant à l'église, s'arrêta à deux reprises et hocha la tête avec une visible satisfaction.

Trois jours plus tard, on annonçait, à la forge, que la vente de Burnbrae « marcherait superbement ».



C'était le jeudi, dans la vallée, qu'avaient lieu les ventes aux enchères et, dès le lundi matin, on commença à s'y préparer chez Burnbrae. On mena à la rivière, pour les nettoyer, les chars que recouvrait la boue de nombreuses années, et ils en revinrent bleus et rouges comme dans leur beau temps. Burnbrae put même lire le nom de son grand-père gravé sur un brancard, et il remarqua qu'autrefois son nom s'épelait Burnbrae. On groupa autour d'une faneuse que Jean avait fréquemment prêtée aux voisins, des char-rués, des herses, des rouleaux, et l'on entoura le tout de faisceaux de fourches, de pioches, de faux et d'autres instrumens. On descendit du grenier deux vans, une demi-douzaine de boisseaux, des mesures pour le maïs, des piles de sacs et d'anciens fléaux pour battre le blé. On astiqua les harnais, ou polit les lourds colliers dont les ornemens de cuivre étaient depuis longtemps ternis, jusqu'à ce que de nouveau ils brillassent au soleil. Jeanne s'occupait de la laiterie : elle apporta au haut du champ où devait avoir lieu la criée, deux barattes, dont l'une avait appartenu à sa mère, une presse à fromage et vingt-quatre grands plats de terre.

— Laisse donc tout ça, Jeanne, lui dit Burnbrae que l'émotion bouleversait. Je trouverai bien le moyen d'acheter un champ ou deux, et tant que je vivrai tu auras une vache ! Je ne pourrais pas voir vendre ta baratte. Garde ta baratte, ma bonne, garde ta vieille baratte !

— Non, Jean, non ! A quoi est-ce qu'elle me servirait, dis, quand je n'aurai plus de lait pour la remplir ? Tu sais bien que ma baratte n'est pas comme celle des petits fermiers ; le lait d'une seule vache n'y suffit pas, et puis, vois-tu, une fois qu'on sera loin d'ici, ça me serait trop dur de la revoir et de penser...

Et cependant les mains de Jeanne tremblaient en disposant. un instant après, les coins de bois avec lesquels elle avait estampé le meilleur beurre qui fut porté à Muirtown les années précédentes.

Le jeudi, dès l'aube, on amena le bétail et on le parqua dans le champ qui se trouvait au bas du jardin, tout près de l'endroit où fleurissaient les touffes embaumées de réséda qui formaient le nom de Jannie, la petite morte. Sauf leurs meubles, tout ce qu'avaient jamais possédé les deux vieillards était exposé là, devant eux, pour être vendu. Jeanne était bien décidée à se montrer brave par égard pour son mari ; mais ces mille objets étalés sous ses yeux faisaient tous appel à son cœur.

Ce n'était qu'une banale énumération d'animaux, et d'instru-

mens d'agriculture que contenait le catalogue du crieur, la nomenclature du pauvre matériel d'une ferme des Highlands; mais chacune de ces choses, chacun de ces noms, Jeanne les voyait, les lisait au travers d'un brouillard doré par le bonheur d'autrefois.

Cette vieille charrette parfaitement ridicule, que l'on aurait dû détruire depuis longtemps et qui se trouvait là néanmoins, que de fois ne s'en était-elle pas servie pour aller au marché de Muirtown avec Jean? Et n'était-il pas aussi doux, aussi prévenant avec elle, la dernière fois qu'ils y étaient allés ensemble que dans les premiers temps de leur mariage? Ces harnais aux cuivres argentés, — il est vrai qu'il n'y restait presque plus d'argent, — c'était elle qui les avait achetés à un sellier de Muirtown avec les économies qu'elle avait pu faire sur la vente de son beurre; elle en avait fait harnacher la vieille jument, la mère de ce poulain, âgé déjà, qui allait être vendu aujourd'hui, avant que Jean fût revenu du marché au bétail. Quand enfin il était arrivé, la richesse du harnais l'avait à tel point surpris qu'il avait tout d'abord passé sans le reconnaître à côté de son propre véhicule dans la cour de l'auberge, puis, lorsque sa femme était sortie de l'endroit où elle s'était cachée, simulant l'étonnement le plus vif, il l'avait, en riant, menacée de la main. Ensuite, sans doute, il s'était bien un peu moqué d'elle, l'avait blâmée de sa prodigalité, mais n'avait-elle pas vu combien on admirait leur attelage dans les rues de Muirtown? Et quoiqu'il fallût trois heures pour retourner à la ferme, ce temps-là ne leur avait pas suffi pour assez admirer la nouvelle acquisition. Ce jour-là lui semblait dater d'hier, et cependant vingt-sept ans s'étaient écoulés depuis lors.

— Viens! rentrons à la maison! fit Burnbrae en la prenant par le bras; c'est trop dur pour toi et, avant que ça commence, nous avons bien encore une demi-heure à nous deux.

Burnbrae et Jeanne ne parlaient jamais de ces momens qu'ils passaient seuls ensemble. On n'aurait en effet pas pu trouver en eux le moindre vestige de pharisaïsme; mais leurs enfans et les domestiques savaient bien pourquoi les deux vieux disparaissaient chaque jour quelques instans après le repas de midi.

— Si c'est pas une honte quand même! dit Bell, la servante, à une voisine qui l'aidait à couper des fromages pour la vente. Si c'est pas une honte, quand même, de chasser de sa maison un aussi brave homme! Ah! que le diable emporte ceux qui en sont la cause!

— Tais-toi donc, vieille! Si le maître venait à t'entendre! Et puis, tu as tout de même raison! Pour sûr que c'est une honte de tourmenter comme ça les vieux!

On n'apprenait pas son catéchisme à Drumtochty sans en tirer profit.

Quand Burnbrae ressortit, Jock était arrivé, et l'on faisait courir, tout autour du champ, une vieille jument, aussi rapidement que son infirmité — elle boitait — le lui permettait.

— Allons, gamin! Hue! fais-la donc trotter! Et plus vite que ça! criait Jock qui se tenait au milieu du bétail. Elle sera aussi souple qu'un poulain de trois ans, quand le monde arrivera!

— Qu'est-ce que tu fais à cette jument? Eh, Jock!

— Ce n'est pas malin à voir, Burnbrae, on tâche de la guérir de sa raideur, aussitôt qu'elle aura chaud, on ne s'apercevra plus de rien, et il faut qu'elle apparaisse à son mieux! Ça la fera toujours bien valoir cinq livres de plus, et ça sera autant de gagné; car je ne crois pas que les affaires marchent fort aujourd'hui! Et puis, ça sera bien votre faute aussi, pourquoi est-ce que vous ne voulez pas qu'on revernisse ces vieux chars! Les Pitfoodles l'avaient bien fait, eux, et comme ça ils ont réussi à vendre comme neuf le plus vieux de leurs chars à banes.

— Les Pitfoodles étaient libres d'en faire à leur tête; moi, je n'entends pas que l'on trompe personne ici, tu comprends, Jock! Et Burnbrae lui jeta un regard sévère. Si tu ne dis pas toi-même aux acquéreurs que la jument a une malandre à la jambe gauche de derrière, c'est moi qui le dirai.

Jock resta stupéfait tout d'abord, car il comptait se livrer encore à d'autres « améliorations », puis il s'en alla faire ses doléances à Drumsheugh.

— Ah! la triste chose que de vouloir être trop bon! Je ne vois vraiment pas comment je pourrai me tirer un peu proprement de cette vente: Burnbrae ferait aussi bien de donner tout ce qu'il possède au premier venu. Croiriez-vous, continua Jock avec l'amertume d'un cœur profondément offensé, croiriez-vous qu'il n'a pas seulement fait préparer une goutte de liqueur? Il compte offrir à ceux qui viendront du thé et de la limonade, — de la limonade! — Jock appuya sur le mot avec un mépris souverain. A-t-on jamais entendu dire qu'une vente arrosée de limonade ait rapporté quoi que ce soit? Voilà quinze ans que je suis crieur, eh bien, je peux vous assurer, parlant par expérience, que personne ne fera une offre digne

d'être mentionnée sans avoir bu un bon coup auparavant, et personne n'a jamais dépassé la mise à prix avant le troisième verre. Tenez, prenez plutôt la vente à Pitfoodles, exclama Jock qui en revenait toujours à cette vente mémorable, le plus grand succès de sa carrière; j'ai bien fait passer les verres au moins six fois, et, avant le dernier tour, Lochlan m'avait acheté un vieux char à eau, coulant comme une passoire, pour huit livres deux shillings; c'est vrai qu'il n'a jamais osé l'emmenner chez lui. Ah! on ne voit pas deux ventes comme celle-là dans une génération! De là limonade! C'est se moquer de la Providence!

— Ne te fais pas trop de bile, Jock! lui répondit froidement Drumsheugh, en levant les yeux sur lui; peut-être bien personne n'aura-t-il besoin de liqueur aujourd'hui! Je ne sais pas quels sont les effets de la limonade, mais j'imagine que, pour cet après-midi, ça vaudra tout autant que les liqueurs; m'est avis que l'eau pure suffirait, pour ce que je crois! La vente Pitfoodles! Moi, je te garantis que les prix qui y ont été faits ne pourront pas être comparés avec ceux d'aujourd'hui, ou bien je ne connais pas les gens de Drumtochty!

— Alors, ça veut dire comme ça que ceux de Drumtochty vont faire mousser, eh? demanda Jock, tout égayé à cette pensée.

— Ça veut dire ce que ça veut dire, voilà! Et, le plus tôt tu commenceras, le mieux ça vaudra! Tu prendras d'abord les pommes de terre! Et la démarche de Drumsheugh en s'éloignant, avait quelque chose de la démarche d'un général au matin d'une grande bataille.

Les acquéreurs venus de Muirtown et les étrangers de Kildrummie se conduisirent ce jour-là comme il était de coutume de se toujours conduire en ces sortes d'occasion: On venait aux ventes avec un inépuisable fonds de gaieté, en même temps qu'avec une certaine curiosité des affaires qui pourraient se présenter. En revanche, l'attitude des habitans de la vallée et de ceux qui étaient descendus des hauts districts fut toute différente de ce qu'elle était d'ordinaire: ils semblaient tous avoir quelque chose en tête. L'un après l'autre, ils vinrent saluer respectueusement Burnbrae, et ce fut avec une retenue en quelque sorte solennelle qu'ils acceptèrent les boissons qui leur étaient offertes. L'expression de leur figure glaça Jock lorsqu'il se disposa à « commencer les opérations » et fit pitusement échouer une plaisanterie que le commissaire-priseur avait longuement élaborée en venant de

Kildrummie ce matin-là. Cette froideur lui fut tout particulièrement pénible. Chacun en effet, et lui plus que personne, trouvait qu'il avait embrassé la vocation même pour laquelle il était désigné en se faisant crieur public; les jours de ventes aux enchères étaient pour lui les grands jours de sa vie. Il était comme prédestiné à l'emploi qu'il occupait par son passé, — ayant fait deux fois faillite lui-même au temps où il était fermier, — et par ses dons naturels de beau parleur qui touchaient au merveilleux. Il suffisait de faire une vague allusion aux discussions politiques auxquelles il avait pris part pour que inmanquablement quelqu'un dit : « Ah ! quelle langue tout de même ! » Cet hommage que l'on rendait à ses facultés oratoires reposait moins, on le comprend, sur la vérité des faits que sur ceci qu'il monopolisait fréquemment pendant plusieurs heures l'imagination de tous les habitans de Drumtochty. Son habileté à mettre en relief les points importants et à laisser dans l'ombre les points faibles, ainsi que son absolue connaissance de la situation pécuniaire et des petites faiblesses de chacun tenaient presque de la magie. Alors même qu'on n'eût pas l'intention de l'acheter ou qu'on ne jouit pas du crédit nécessaire pour le faire, on s'en allait entendre Jock vendre un cheval et l'on revenait pleinement récompensé de la peine que l'on avait prise. S'il arrivait par exemple à Whinnie d'éclater de rire en retournant chez lui sans pouvoir rien dire d'autre que : « ça doit être ça. » ceux qui étaient avec lui comprenaient qu'il venait de saisir enfin le sel de quelque saillie de Jock et lui pardonnaient de ne pas l'expliquer à sa manière.

Jusqu'à la fin de sa vie, Jock parla de la célèbre vente de Burnbrae. Il en racontait dans le train de Kildrummie de dramatiques incidens; mais chacun savait que ce n'était pas à lui qu'en devait revenir la gloire.

— C'est pas la peine de perdre ton temps à blaguer aujourd'hui, Jock ! lui dit Burnbrae lorsqu'on commença la mise aux enchères des pommes de terre, désigne seulement les articles et on verra bien venir les offres d'elles-mêmes, va !

Ce fut ce qui eut lieu tout aussitôt; des pommes de terre qui se vendirent vingt-cinq francs l'acre, prix qu'elles n'avaient jamais atteint à Drumtochty, jusqu'à un lot de vieilles ferrailles qu'un forgeron de Kildrummie acheta presque au prix du neuf. Il était impossible de louer qui que ce fût en particulier, chacun ayant fait tout ce qu'il pouvait faire; cependant l'obstination de

Hillock, forçant un maquignon de Muirtown à acheter un poulain mille francs, et la part que prit Whinnie à faire monter les prix du bétail ne s'oublieront pas de longtemps encore.

Quand Jock descendit de la table sur laquelle il était monté pour diriger la « criée, » il était muet d'étonnement, et tous les yeux étaient tournés avec une admiration qui n'était pas feinte vers le brave Drumsheugh, en attendant ce qu'il allait dire.

— Je te souhaite une bonne nuit, Burnbrae, fit ce grand homme au moment de partir, si tu es forcé de t'en aller, ce ne sera du moins pas les mains vides ! Et quoique Burnbrae ne comprit pas encore tout le rôle qu'ils venaient de jouer, il sentit bien que ses voisins avaient tenu ferme, qu'aucun ne l'avait abandonné ce jour-là.

Une heure s'écoula pendant laquelle les acquéreurs s'occupèrent à emmener leurs achats, puis arriva le moment où la ferme fut complètement déserte, où rien ne rappela plus dans ses cours la vie animale, le bruit qui la rendait autrefois si gaie, où rien ne resta plus de ces objets familiers dont le moindre était encore un anneau de la longue chaîne du passé. Burnbrae se mit à errer comme un revenant à travers les étables silencieuses, les hangars béans, les greniers vides, puis la pensée de sa femme lui vint à l'esprit. Lorsqu'on avait jeté sur la table de vente sa baratte, une pitié soudaine, une émotion profonde la lui avait fait racheter et il avait vu à cet instant l'expression de reconnaissance avec laquelle elle le regardait de l'endroit où elle s'était cachée entre les buissons du jardin.

Où Jeanne était-elle maintenant ? Il la chercha dans la maison, au jardin, sans pouvoir la trouver. Puis ayant entendu le cliquetis d'une chaîne dans une des étables, il comprit.

Brunette, la vache favorite de Jeanne n'avait pas été vendue, et la pauvre femme, désolée, était assise auprès de l'animal, dans la même stalle que lui. Quand Burnbrae entra, Brunette tourna de son côté sa bonne lourde tête et le regarda de ses grands yeux maternels et doux avec une expression de tendre sympathie.

— C'est tout ce qu'il me reste de mon troupeau, fit Jeanne en éclatant en sanglots passionnés. Tu te souviens, l'année de la peste bovine, toutes les autres étaient mortes, seule notre Brunette y avait échappé, la voici seule de nouveau ! C'était Dieu alors qui voulait que nous perdions nos bêtes, et nous ne nous sommes pas plaints ; mais aujourd'hui c'est à un homme que nous devons

de ne plus rien avoir, et mon cœur est plein d'amertume contre lui. Toutes les bêtes que j'ai élevées, toutes celles qu'on a achetées sont vendues, parties maintenant; plus de bruit dans les étables, plus rien à faire!

Burnbrae s'était assis à côté d'elle et lui avait passé le bras autour de la taille et, comme leurs deux vieilles têtes se penchaient, la pauvre Brunette, étonnée de se voir toute seule, se mit à mugir doucement.

Au bout d'un moment, Burnbrae dit :

— C'est une rude épreuve, ma pauvre femme, bien lourde à supporter, ça c'est sûr; mais, faut pas oublier non plus les bénédictions dont on a été comblés. Nos quatre gars nous restent et ils marchent tous bien. Il nous faut être reconnaissans de ce que Sandie nous a été conservé dans la dernière bataille. Pense donc à notre fils décoré de la croix de Victoria, ma femme, pense que tu la verras cette croix sur sa poitrine! Quant à la petiotte, Jeanne... Elle est dans l'éternelle demeure d'en haut... et... nous la rejoindrons bientôt... et... là-haut, il n'y a plus de séparation pour ceux qui s'aiment, tu te souviens bien! Et puis, tu m'as, ma Jeanne, et moi, je t'ai, ma bonne vieille. Tu sais, je t'aime mieux que tout ce qu'un homme peut aimer, que tout ce qu'il peut toucher de ses mains, voir de ses yeux. Dis! ne sois pas trop triste, ma femme; personne ne peut détruire les trésors que nous avons dans nos cœurs, personne ne peut nous enlever notre amour, tu sais bien, ça! Hein?

Puis, quand Jeanne fut un peu consolée, Burnbrae rassembla toute sa maisonnée dans la cuisine et il choisit pour la prière du soir cette partie du dixième chapitre de l'Évangile selon saint Matthieu : « Quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père, qui est dans les cieux. »

Et, comme il en lisait les derniers mots, il leva la tête et ses serviteurs crurent voir une auréole autour de son front.

#### IV

Ils avaient le droit de demeurer sous leur vieux toit jusqu'à la Saint-Martin; mais Jeanne commençait déjà maintenant à s'agiter, elle errait à travers les bâtimens déserts et songeait sans cesse au triste moment du départ.

— Je ne peux pas m'en empêcher, Jean. Le Tout-Puissant a

créé les femmes différentes des hommes et je ne serai pas en repos tant que nous n'aurons pas quitté notre ferme. Je n'ai plus rien à faire par ici, et puis, ça n'a plus l'air d'être notre maison à nous. J'aimerais que nous fussions déjà loin, déjà établis là où nous finirons nos jours.

Burnbrae avait découvert, aux environs de Kildrummie, une petite maison suffisamment près de Drumtochty pour qu'il pût venir chaque dimanche assister au service divin dans cette église à laquelle il lui avait coûté si cher de rester fidèle, suffisamment près aussi pour qu'il lui fût possible de continuer à voir ces voisins à qui de nouveaux liens l'avaient encore attaché plus étroitement que par le passé.

— La parole de Dieu, disait-il, peut en tout lieu arriver à notre cœur et l'ange manifestant sa présence sera toujours avec nous, Jeanne; mais il n'existe pas d'endroit où il me soit plus doux d'entendre prêcher l'Évangile que l'église libre de Drumtochty. Nous y viendrons tant que nos forces nous le permettront et, comme ça, nous pourrons voir nos amis une fois par semaine. Cela nous fera du bien, ma femme, de pouvoir de temps en temps serrer la main à Netherton, à Donald Menzies et à Lachlan lui-même, quoiqu'il soit toujours aussi froid. Je n'oublie pas ceux de l'église orthodoxe, bien sûr; car, après ce qui vient de se passer, je ne peux pas nier que ça sera bon quand même de les rencontrer avec Drumsheugh à leur tête. Il y aura toujours une place chaude dans mon cœur pour tous les habitans de cette vallée, et je sais bien qu'ils ne nous oublieront pas non plus, Jeanne, quand on sera dans notre petite maison de Kildrummie.

Certain jeudi après-midi, — ils devaient quitter la ferme le lundi suivant, — Burnbrae trouva Jeanne dans le jardin occupée à arracher des plantes dont elle entourait délicatement les racines avec de grosses mottes de la terre dans laquelle elles étaient nées.

— Je n'aurais pas pu les laisser ici, Jean, et dans notre nouveau jardin, elles nous rappelleront un peu celui-ci. C'est moi qui ai planté les boutures de ces œillets et de ces fuchsias aussi, Jeanne portait l'arrosoir; et, tiens, l'été qui a précédé sa mort, c'est encore elle qui les a arrosées. Quand Peter Robertson nous a avertis de ne payer aucune réparation de notre poche, par crainte du nouveau régisseur et que je lui ai demandé ce qu'il fallait faire pour ces fleurs, il m'a répondu que si je les avais plantées moi-même, je



pourrais tout de même les prendre, Dieu sait que c'est bien moi qui les ai toutes plantées et que je ne fais de tort à personne en les reprenant. Mais, au nom du ciel, qu'est-ce donc ?

Il était inutile de le demander. Il n'y avait en effet qu'un homme dans toute la paroisse qui eût une démarche aussi grave, aussi digne, et cela, parce que son père et son grand-père avaient été pasteurs de Drumtochty avant lui.

— C'est vraiment bien bon à vous, monsieur le pasteur, et cela vous ressemble bien de venir nous rendre visite avant qu'on quitte la vieille maison. Vous êtes le bienvenu chez nous, comme votre père l'a été du temps de mon père. Vous avez donc entendu dire qu'on déménageait lundi ?

— Tu n'es pas encore parti, Burnbrae, tu n'es pas encore parti ; il n'est pas aussi facile que l'imagine le nouveau régisseur d'expulser un des paroissiens de Drumtochty ; nous sommes entêtés, nous autres, et les racines qui nous retiennent au sol sont solidement plantées. Tomkins avait, paraît-il, l'intention d'en faire à sa guise dans ce village, il comptait traiter comme il lui plairait les honnêtes gens que nous sommes ; nous verrons bien, et cela avant la fin du jour, qui aura le dessus de lui ou de nous. — Et le pasteur Davidson, car c'était lui, planta d'un air de triomphe sa canne, sa lourde canne pastorale à pommeau d'or dans le gravier de l'allée.

— Vous arrivez juste à temps, madame Baxter, — Jeanne était allée faire un peu de toilette et revenait toute tremblante, — car j'ai à vous donner un petit conseil. Ne déterrez plus aucune de vos plantes, cela ne leur vaut rien, et j'ai lieu de croire que vous seriez obligée de les replanter, d'ici à peu, au même endroit.

Jeanne s'approcha aussi près qu'elle put de Burnbrae et regarda le pasteur, sans presque oser respirer, cependant qu'il désignait les plantes du bout de sa canne, puis mettait son lorgnon sur son nez et ouvrait un télégramme qu'il lut à haute voix :

« Paris. — Votre lettre m'a enfin rejoint ; quitterai Londres jeudi matin pour la maison : dites à Burnbrae de venir me voir vendredi à Muirtown. *Kilspindie.* »

— La lettre que je lui ai écrite l'a manqué en Égypte ; mais elle lui est néanmoins parvenue comme tu le vois, Burnbrae. C'est une bien jolie plante que vous avez là, madame Baxter. — Et il se tourna pour examiner de plus près une hydrange que Jeanne avait exposée au soleil ; car, malgré les manières pompeuses et

autocrates qu'il tenait à se donner, le pasteur avait été élevé selon les règles de l'ancienne urbanité et s'en souvenait.

Quand M. Davidson fut parti et que Jeanne se fut remise de l'émotion que sa venue lui avait causée; Burnbrae trouva prudent de modérer un peu sa joie, dans la crainte qu'un nouveau désappointement ne lui fût encore plus pénible.

— M. le pasteur a fait ce qu'il a pu, et c'était bien bon à lui de venir nous apporter ce message lui-même. As-tu remarqué sa figure quand il a achevé de lire cette dépêche? Elle était belle à voir, là, vrai! Moi je te dis qu'il n'y a pas dans la vallée de meilleur homme que lui. Je savais bien que ce qui est arrivé ne serait pas arrivé si Sa Seigneurie avait été ici; et je suis bien sûr que lord Kilspindie fera tout ce qui dépendra de lui pour réparer les choses. Peut-être nous donnera-t-il le premier choix sur une ferme vacante; mais il nous faudra quitter Burnbrae quand même; on dit que notre ferme est comme louée déjà à un homme de Netheraird.

— Ne parle pas comme ça, Jean, tu sais bien que c'est notre vieille ferme et pas une autre que je veux. Ah! tu peux compter que je t'attendrai avec impatience demain soir quand tu reviendras de là-bas; je te verrai dès le tournant de la route. Si tout va bien, tu agiteras tes bras en l'air et les fleurs de Jeannie seront toutes replantées quand tu arriveras ici.

Quand Burnbrae arriva à la station le lendemain matin, il se trouva que les habitans de Drumtochty se rendaient en masse par le même train que lui à Muirtown, pour la dernière fois avant la moisson. On lui témoigna les plus grands égards, lui réservant un des coins du compartiment, et chacun s'efforça de parler des sujets qu'on savait le plus chers à son cœur.

— C'est des fameuses nouvelles que tu as reçues du sergent; Burnbrae! commença Jamie Soutar. J'ai passé toute la nuit à lire l'article qui racontait comment il avait sauvé son colonel en le défendant contre une bande d'Afghans jusqu'au moment où le régiment se fût rallié. Était-ce contre quatre ou contre six qu'il s'est battu, et d'une seule main encore?

— Je ne crois pas seulement qu'il l'ait dit sur ses lettres, mais son capitaine a écrit à ma femme, — c'était bien bon de sa part tout de même! — il disait bien, lui, que c'était contre six, et il ajoutait que tout le régiment était fier de Sandie.

Pendant un instant, Burnbrae se redressa dans son coin, puis il ajouta : — Mais ce n'est pas à son père de parler comme je le fais! Après tout, Sandie n'a rien fait que son devoir.

— Moi, j'ai jamais rien vu d'aussi menteur que ces journaux de Londres, fit Jamie pensivement. Ne racontaient-ils pas que Sandie est un *héros*! Fallait voir aussi comme nous les avons rafflés, il y aura vendredi huit jours, à l'étalage de la gare à Muirtown. Moi qui te parle, je n'ai jamais vu les gens du train de Kildrummie aussi en l'air que ce jour-là. C'est dégoûtant tout de même, comme on trompe le pauvre monde!

— Piggie Walker est monté nous voir lundi, — Hillock en parlant semblait s'adresser à quelque personne qui aurait été au-dessus de la tête de Burnbrae — et il me disait comme ça qu'ils avaient eu dans leur paroisse un sermon d'un postulant qui était une vraie merveille. « J'aurais bien aimé que Burnbrae soit là », qu'il m'a dit, Piggie, « il aurait été empoigné, pour sûr. Ah! il ne veut pas tarder à avoir une église ce garçon-là, et une bonne aussi! » Piggie, c'est quelqu'un, n'est-ce pas? Il n'y en a point comme lui dans tout Kildrummie pour juger un sermon!

Seul, Drumsheugh ne se joignait pas à tous les efforts qu'on faisait pour relever le courage de Burnbrae; mais, contre toutes ses habitudes et sans que rien l'y poussât, il éclata par deux fois de rire, rougissant une des deux fois à tel point que Hillock rechercha dans l'histoire de la famille du vieux doyen si, parmi les membres qu'il en avait connus, il en était aucun qui fût mort d'un « coup de sang ».

— Ah! c'est toi, Burnbrae! Entre donc, mon brave, entre donc! Cela me fait vraiment plaisir de retrouver après toutes ces figures étrangères un visage de Drumtochy! et lord Kilspindie, qui se trouvait dans le bureau du régisseur, serra cordialement la main de son fermier. Assieds-toi, et raconte-moi un peu ce qui se passe! Sais-tu bien qu'on ne va plus oser parler à M<sup>me</sup> Baxter après l'exploit que vient d'accomplir son gaillard de fils, le sergent! J'ai lu ce qu'en disent les journaux en venant ici et j'en étais fier, ma foi, comme s'il se fût agi de l'un de mes enfans. Une brave action que celle-là et qui mérite bien la croix. Et puis, il ne tardera pas à obtenir son brevet, quoi? Le lieutenant Baxter! C'est cela qui en fera du bruit dans la vallée, eh!

Mais, explique-moi un peu ce que c'est que ce bruit qui

court de ton départ de la ferme. Je n'aime pas à perdre mes vieux fermiers et, vraiment, je m'attendais à ce que tu serais le dernier à me jouer ce tour-là!

— Le régisseur n'a-t-il pas dit à Votre Seigneurie?...

— Je ne l'ai vu que cinq minutes. Il m'a dit que cela n'avait rien à voir au fermage; mais bien à une question religieuse ou à quelque chose de ce goût-là. Est-ce vrai?

— Le fermage est augmenté de sept cent cinquante francs, moi j'en aurais bien donné le double de plus pour ne pas quitter notre chez nous; mais voilà, le régisseur a mis comme condition au renouvellement du bail mon renoncement à l'église à laquelle j'appartiens.

— Eh bien, mais, Burnbrae, je n'aurais jamais cru qu'une question de culte pût te faire me quitter! Voyons! Ton vieux toit ne t'est-il pas assez cher pour que tu lui fasses cette concession? — Et lord Kilspindie regarda fixement le vieillard.

— Monseigneur, cela excepté, il n'y a rien que je n'eusse fait pour ne pas quitter ma ferme. Vous avez toujours été un bon maître pour moi, comme le vieux duc votre père l'a été pour mon père, et jamais, pour sûr, dans aucune propriété, je ne retrouverai les mêmes avantages dont je jouissais ici; mais il ne faut pas exiger de moi quelque chose que ma conscience me défend de faire. — Les larmes montaient aux yeux du vieux Jean, il se leva: — Je pensais, dit-il, quand on nous a fait votre message, que, peut-être bien vous ne seriez pas du même avis que votre régisseur et que vous me renverriez vers ma Jeanne avec de bonnes nouvelles à lui rapporter. Mais, puisque c'est votre désir qu'on s'en aille, je ne veux pas me plaindre davantage; vous pouvez être sûr que je ne suis pas fâché contre vous. Il me faut quand même vous dire combien ça nous sera dur de nous en aller. Voilà deux cents ans et plus qu'il y a un Baxter à Burnbrae et un Hay au château de Kilspindie. L'un n'a jamais été qu'un simple fermier, et, si l'autre était seigneur et duc, ça n'empêchait pas qu'on fût bons amis tout de même; monseigneur, je puis vous assurer que notre ferme a toujours été aussi chère aux miens que votre château était cher aux vôtres.

Je me souviens du jour où le vicomte est entré dans sa majorité, et où on est allé lui présenter nos hommages au château; ce jour-là, j'ai vu dans la grande salle le portrait de tous les Hays, vos ancêtres, et j'ai compris quels liens vous attachaient à votre

demeure. Nous autres, on n'a ni portraits, ni trésors; mais il y a un vieux fauteuil à notre foyer; j'y ai vu s'asseoir mon grand-père quand j'étais tout petit, quand j'allais encore à l'école, et je me souviens qu'il me racontait avoir vu s'asseoir dans ce même fauteuil son grand-père à lui, il y a du temps de cela... Il ne vaut pas grand'chose ce fauteuil; on a bien souvent dû le raccommoder; mais je n'aimerais quand même pas le voir sortir de cette ferme. On a une Bible aussi, qui nous vient de père en fils depuis 1690, et tous les Baxters y ont inscrit leur nom, suivi de « fermier de Burnbrae ». Jamais plus personne ne l'écrira maintenant, puisque notre famille doit quitter la ferme.

Ne vous impatientez pas contre moi, monseigneur, car c'est bien sûr la dernière fois qu'on se trouvera en face l'un de l'autre; il y a une chose qu'il me faut vous dire, elle me pèse trop sur le cœur.

Quand le régisseur m'a déclaré, dans cette chambre même, qu'on devrait quitter la ferme, il m'a parlé comme si j'étais un mécréant, ça m'a blessé plus profondément que le reste. Monseigneur, ce n'est pas les hommes qui craignent leur Dieu qu'on doit traiter comme ça, et je ne connais pas de Baxter qui n'ait été toute sa vie fidèle à son roi et à sa patrie. Mon oncle a chargé avec les Écossais gris à Waterloo et je me souviens de l'avoir entendu raconter, lorsque j'étais encore enfant, les cris de « Vive l'Écosse »! que lançaient en passant les troupes des Highlanders. Je n'ai pas besoin de vous parler de mon frère qui a été tué à vos côtés à Sébastopol; la lettre que vous avez alors écrite à la ferme, on l'a conservée religieusement dans notre Bible. Je ne dirai rien non plus de mon fils, qui vient de verser bravement son sang pour la reine; c'est dur d'être expulsés, nous, son vieux père et sa vieille mère, de la manière que je vous ai dite, du vieux toit sous lequel nos ancêtres ont vécu pendant sept générations.

Lorsque Burnbrae avait prononcé le nom de Sébastopol, lord Kilspindie s'était levé; à ce moment, il se dirigea vers la fenêtre comme quelqu'un qui désire cacher sa figure.

— Ne vous irritez pas contre moi, monseigneur; ne pensez pas non plus que je me vante; mais je ne pouvais pas supporter la pensée que vous pourriez me prendre pour un de ces mécréants qui ne tiennent pas plus à leur église qu'à leur patrie.

Lord Kilspindie ne faisait toujours pas le moindre mouvement.

— Cela me fait bien de la peine qu'on doive se quitter comme ça fâchés l'un contre l'autre; si j'en ai dit plus que je n'aurais dû, c'est mon chagrin qui me l'a fait faire; car, voyez-vous, je n'oublierai jamais le temps qu'ont passé mes ancêtres sur vos terres, ni la bonté que vous m'avez toujours témoignée. — Et Burnbrae se dirigea vers la porte.

— Ma parole, tu es bien le plus idiot de tous les habitans de Drumtochty, s'écria Kilspindie en se retournant brusquement — on aurait même pu croire que ses yeux... mais c'est absurde! — et le plus honnête en même temps! Voyons, Jean, t'imagines-tu qu'un Hay laisserait partir un Baxter pour toutes les églises de la chrétienté? Tu croyais donc que mon bon plaisir était que tu devinsses un fripon pour conserver ta ferme; c'étaient là les nouvelles que tu voulais rapporter de ma part chez toi, à Jeanne?... Cela m'étonne de toi, Burnbrae!

— Monseigneur, je... vous savez que...

— Bon! bon! je plaisante, je plaisante; et, dans le fait, cette plaisanterie n'a que trop duré pour l'un comme pour l'autre; mais, je désirais connaître le fond de ton esprit en tout ceci. — Et lord Kilspindie appela le régisseur.

— Le bail de la ferme de Burnbrae est-il prêt?

— Oui, augmenté de soixante livres sterling, et j'ai là un homme tout prêt à le signer tel quel, il dit que la question d'église lui est absolument indifférente; du reste il fera exactement... hem... exactement ce que nous lui dirons de faire.

— Parfait! charmante espèce d'homme! Dans ce cas, je vous prierai de réduire le bail au prix où il était auparavant et de l'inscrire dans nos livres au nom de John Baxter; en outre, que ce bail soit rédigé pour le plus long terme qui ait jamais été accordé sur mes terres.

— Mais, lord Kilspindie... je... ne savez-vous pas que?...

— Faites ce que je vous prie de faire, et pas un mot de plus. Sa Seigneurie avait l'air d'être terriblement en colère.

— Apportez ce bail ici dans dix minutes, et remettez-le à M. Baxter que voici. Ce que j'ai à vous répondre à ce sujet peut bien attendre jusqu'alors.

Assieds-toi, mon vieil ami, assieds-toi donc, Jean... C'est moi seul qui suis coupable dans tout ceci... et, ma foi, je mériterais d'être fouetté... Tiens, bois un peu d'eau!... Cela va-t-il mieux? Et maintenant, attends un instant; je vais m'assurer que ce gail-

lard ne nous joue pas de mauvais tour sur les clauses du bail.

En sortant, lord Kilspindie entendit Burnbrae prononcer un mot, un seul mot, tout bas, comme s'il se parlait à lui-même : « Jeanne ! »

— Il y a bien des choses que j'aimerais vous dire, Monseigneur, fit Burnbrae avant de s'en aller, mais quand le cœur est plein, il n'y a pas moyen d'en dire long. Si cela peut donner du repos, de dissiper les nuages qui assombrissaient les fronts de toute une famille, et si la paix du ciel descend sur ceux qui savent remplir de joie le cœur de deux vieillards, vous dormirez bien cette nuit dans votre château. Et quand, vous rendant au pavillon, vous passerez au-dessous de la ferme de Burnbrae et que vous verrez une fumée glisser à travers les arbres qui l'entourent, vous pourrez vous dire qu'il y a là des gens qui bénissent votre nom et qui ne l'oublient jamais dans leurs prières.

Le premier homme que rencontra Burnbrae lorsqu'il sortit avec le bail dans sa poche fut Drumsheugh dont toute l'occupation ce jour-là semblait consister à se promener de long en large dans la rue.

— Tiens, c'est donc toi, Burnbrae ! Je croyais que tu étais déjà sorti du bureau. Mauvais jour de marché aujourd'hui ! Les acheteurs ont le bétail presque pour rien ! — Les manières de Drumsheugh n'étaient pas ce jour-là aussi calmes qu'à l'ordinaire.

— Grande nouvelle ! fit Burnbrae, et tu seras le premier à la savoir ; lord Kilspindie est de retour et il nous a rétablis, les miens et moi, dans la vieille maison pour une période de temps qui durera bien jusqu'à la fin de ma vie et jusqu'à la fin de celle de mon fils après moi.

C'est une dure épreuve que celle que je viens de traverser, et il y a eu des momens où j'ai été bien près de perdre la foi : mais tout est terminé maintenant, et il y a deux hommes dont, Jeanne et moi, on se souviendra avec reconnaissance, jusqu'à la fin de nos jours ; l'un, c'est M. le pasteur Davidson, l'autre, c'est toi, car à vous deux vous nous avez sauvés !

— Viens-nous-en tout de suite aux « Armes de Kilspindie » ! fit Drumsheugh en prenant le bras de Burnbrae. Je sais bien que tu ne bois pas, mais je boirai pour toi ; en tout cas, tu mangeras ! Et Drumsheugh, qui passait pour diner d'habitude dans des auberges inconnues à moins d'un shilling par repas, commanda

un déjeuner que n'aurait pas refusé lord Kilspindie lui-même. Il est vrai qu'il fit ce qu'il put pour retirer de son argent tout ce qu'il en pouvait retirer; mais, avant et après le repas, et entre chaque plat, il se laissa aller à faire des largesses.

— Vingt et un ans à quatre mille cinquante francs! dit-il, en regardant le bail. Tu vas pouvoir économiser de quoi monter une ferme pour Jamie et meubler le futur presbytère de l'étudiant! Sa Seigneurie a mis du temps à revenir; mais, pour sûr, elle a vite su arranger les choses quand elle a été là. C'est beau à lord Kilspindie d'avoir fait ce qu'il a fait là tout de même; c'est un trait digne du vieux duc.

Moi, résuma Drumsheugh, je ne suis pour rien dans tout ça; c'est la lettre de M. le pasteur qui a tout fait. Tiens! à sa santé! Est-ce que ton eau de seltz est encore bonne? Le régisseur se donnait l'air de se moquer de lui, ce certain jour, tu sais; il parlait comme s'il eût été le maître de tout le monde à Drumtochty. Il menaçait même le pasteur et, devant lui, encore, j'étais là pour l'entendre, le malotru! « Ne t'effraie pas trop », qu'il m'a fait M. le pasteur, une fois dehors, « tu n'as pas encore vu la fin de l'histoire! » Moi, d'abord, je dis qu'il n'est pas encore né celui qui pourra rouler M. le pasteur, quand il est en colère; et je ne l'ai jamais vu furieux comme ce jour-là!

J'aimerais quand même bien voir quelle tête il fait le régisseur à cette heure! reprit Drumsheugh après un instant de silence. Ah! bon sort! J'aurais donné quelque chose pour le voir quand il t'a rapporté le bail. « J'étais ici avant vous », qu'il lui faisait, M. le pasteur, « et j'y serai encore après vous! » Il ne se trompait pas, va. Il en a peut-être encore pour un mois à rester ici, ce Tomkins, mais pas pour une semaine de plus.

C'est bon, ce que tu bois là, hein? Mais ne te gêne pas au moins, bois-en tant que tu en voudras! Ce n'est pas un jour comme les autres, aujourd'hui! Ah! j'aimerais qu'on soit déjà à la gare!

Drumsheugh ne dit plus rien cependant jusqu'au moment où fut parti le train de Dunleith; il savait se faire, attendre le moment favorable pour parler; alors il rassembla les villageois de Drumtochty autour de lui.

— Vous savez bien, leur dit-il enfin, vous savez bien que le régisseur avait ordonné à Burnbrae d'abandonner son église: eh bien, il se passera du temps avant qu'il se mêle de nouveau de nos affaires, si jamais ça arrive. Burnbrae devait être chassé de sa ferme...



C'est tout de même pas lui qui va être obligé de chercher un nouveau domicile; mais peut-être bien le régisseur. On lui refusait de lui renouveler son bail pour quinze ans, n'est-ce pas? Eh bien! c'est pour vingt et un ans qu'on le lui a renouvelé; on demandait treize cents francs de fermages de plus, Sa Seigneurie n'en a rien voulu entendre, le bail est tout juste au même prix qu'auparavant, pas un sou de plus. Voilà les nouvelles que j'avais à vous donner, et c'est bien les meilleures que j'aie entendues depuis longtemps.

Tous ceux qui étaient là, de Netherton à Peter Bruce, vinrent alors serrer la main à Burnbrae, et ils en appelèrent d'autres encore, des habitans de Kildrummie, pour qu'ils se réjouissent avec eux.

Burnbrae, lui, ne pouvait que répéter :

— Merci! mes amis! merci bien; vous avez été de bons voisins pour moi et les miens!

— C'est une fière victoire! fit Jamie Soutar, comme ils se dirigeaient tous ensemble vers les troisièmes, mais j'y vois des inconvéniens!

— Tiens! tiens? fit Hillock, dont c'était la manière d'interroger...

— Las oui! Personne n'osera plus dire un mensonge ni tromper qui que ce soit à Drumtochty, pendant la durée de toute notre génération.

## V

Quand Hillock arriva sous le porche de l'église, le dimanche qui suivit le jugement de César, il trouva Jamie Soutar en train d'arracher les derniers vestiges de l'affiche annonçant la vente de Burnbrae collée au pilier de la porte du cimetière.

Jamie s'efforçait à enlever d'une seule pièce le fragment de l'affiche qui portait ces mots : « John Baxter, anciennement fermier de Burnbrae. »

— Ce sera une relique, expliqua-t-il après coup aux doyens qui le regardaient faire en silence, quelque chose comme un fusil russe provenant des bords de l'Alma; car on ne reverra plus, de nos jours, de lutte comme celle dont on vient d'être les témoins. Jock s'est peut-être un peu hâté avec son « anciennement fermier »; mais, on ne peut pas s'attendre à mieux de la part de ces

gens de Kildrummie. C'est sûr qu'il parle comme aucun de nous ne saurait le faire; mais, tout de même, un crieur devrait s'abstenir de prophétiser; ça ne rentre pas dans son métier, ça! Il ne nous faut cependant pas blâmer Jock; car c'est bien vrai que l'on avait raconté que la ferme allait être occupée par un nouveau tenancier; s'il y en a un tout de même qui soit « anciennement » quelque chose, c'est le régisseur! A propos, sait-on le nom de celui qui le remplacera, personne n'en a rien dit vendredi? — Et Jamie regarda autour de lui, comme s'il pouvait attendre une réponse.

— Toi aussi, tu as une fière langue, Jamie! et Drumsheugh éclata de rire, fait presque inconnu dans les annales de la vallée, cependant que Gormack se permettait lui aussi un éclat de rire dont le son avait quelque rapport avec le bruit d'un ressort de pendule qui se détraque.

— C'est une vilaine histoire qui s'est bien terminée, résuma Hillock, rappelant les doyens au sérieux habituel, par le ton de sa voix. Burnbrae a sa ferme de nouveau sans doute, mais, pour vide, elle est vide, pas une tête de bétail à mettre dans les étables cet hiver, pas une charrue pour labourer le plus petit lopin de terre! Sa vente a bien marché et ses bêtes se sont bien vendues à leur prix, c'est vrai; mais ce sera quand même une rude perte pour Jean d'avoir à racheter tout son matériel! Comme c'est dommage que Sa Seigneurie ne soit pas revenue plus tôt!

On se mit alors à discuter à fond les choses, et Drumsheugh donna son avis.

— S'il pouvait ravoir tous ses outils et les vaches de Jeanne, quelques-uns de ses anciens chevaux et une douzaine de moutons, il pourrait encore s'en tirer. Je n'ai pas entendu dire que les acheteurs se soient tellement vantés de leurs marchés, vendredi! ajouta-t-il avec une satisfaction évidente.

La conversation subit un long arrêt, pendant lequel Drumsheugh examina de plusieurs côtés une tuile détachée du toit de l'église et Jamie s'approcha d'une tombe voisine de l'endroit où il se trouvait pour s'en remémorer l'inscription.

— Est-ce que tu veux dire que?... commença Whinnie qui s'arrêta brusquement sous le regard de mépris que lui lançait Jamie...

— Voyons! dit Hillock au bout d'un instant, qu'est-ce que tu en penses, Gormack?

— Il n'y a pas de gens malintentionnés dans le pays, répondit

ce digne homme avec une modération étudiée. Il ne me semble pas que ça soit impossible, faudrait voir. Rien n'est sorti de la vallée. On retrouverait presque tout dans un coin ou dans un autre, et cela serait un bon couronnement pour l'affaire! — Gormack commençait à s'échauffer.

— N'y a pas de crainte à avoir pour les outils, fit Hillock, en plein sur la bonne trace, ni pour le petit bétail; mais, voisins, je ne serai pas satisfait tant que la brave Jeanne n'aura pas retrouvé son troupeau en entier, jusqu'à la dernière vache.

— Moi, j'ai deux moutons! interrompit Whinnie qui commençait enfin un peu à comprendre de quoi il était question.

— Tais-toi donc, jusqu'à ce que j'aie fait mon compte! — Et Hillock se mit à réfléchir profondément. — C'était un troupeau de huit bêtes, Jeanne en a gardé une; ça fait sept à retrouver. J'en ai acheté deux, moi, et Netherton a acheté le taureau; ça fait trois! N'est-ce pas toi qui as acheté la vache d'Angus, Drumsheugh? Bon, ce ne sera toujours pas difficile de s'arranger avec toi; Bogie en a pris une autre, il n'est pas là, mais c'est un prudent, Bogie. on n'a rien à craindre avec lui; ça fait cinq. Où est le reste? Ah! oui, je me souviens, Mary Robertson s'est assez démenée pour avoir la vache blanche, une fine laitière; ça ne serait peut-être pas bien de la lui redemander!

— Une vache en vaut une autre pour Mary comme pour tout le monde, interrompit Drumsheugh. Je m'occuperai de voir qu'elle ne perde rien au marché.

— Bon! reprit Hillock, il n'y en a plus qu'une à retrouver et ça fera l'affaire.

— Elle ne sera pas difficile à trouver, fit Jamie, mais ça sera peut-être une autre affaire de la ravoir!

— Tu ne veux pourtant pas dire... C'est vrai tout de même! C'est vrai qu'il en a acheté une et qu'il demandera une cinquantaine de francs de plus pour la revendre. Milton! Ah! cet homme-là, c'est un vrais scandale pour la vallée. — Et l'attitude de Hillock, encore que lui-même y regardât de près dans les marchés, se fit profondément méprisante.

— Tu m'étonnes! fit Jamie en regardant Hillock avec sévérité. Tu ne sais donc pas que Milton est le seul homme de la vallée qui obéisse toujours à sa conscience; il est si religieux que ses plus vilains méfaits, c'est encore sa conscience qui les lui dicte. Va! tu peux bien compter que, pour lui faire accomplir son devoir en

cette occasion, sa conscience le forcera à nous demander une centaine de francs de plus qu'il n'a payé.

— Si Milton ne nous rend pas la vache qu'il a achetée et à son prix d'achat, dans les circonstances où nous nous trouvons...

— Eh bien alors, Drumsheugh? fit Hillock d'une voix encourageante.

— Eh bien! il fera mieux de ne plus jamais montrer sa face dans le train de Kildrummie, c'est tout ce que j'ai à dire! Maintenant, nous avons le troupeau au complet, Hillock, et, pendant le sermon, je tâcherai de me souvenir de ceux qui ont acheté les outils.

— Moi, je ramènerai demain matin les deux moutons que j'ai eus, fit Whinnie, anxieux de montrer son zèle.

— Tu ne ramèneras rien du tout demain matin! répliqua Jamie; c'est en un jour que s'en est allé tout ce que possédait Burnbrae, c'est en un jour aussi que ça doit lui revenir. C'est toi qui a mis la chose en branle, Drumsheugh, c'est à toi à la finir!

— Bon! D'ici à mercredi soir, j'aurai parcouru toute la vallée, il faut que tout soit ramené jeudi, sans quoi Burnbrae s'en irait à Muirtown vendredi pour acheter du bétail. Faudra rien en dire, voisins!

— Tu peux y compter, Drumsheugh, répondit Jamie, c'est facile de ne pas parler à Drumtochty.

Jusqu'au moment où le pasteur prononça la bénédiction, Drumsheugh demeura plongé dans ses pensées; alors seulement, il aspira une prise de tabac avec un air de réelle satisfaction.

— Il y avait deux herses, avoua-t-il à Jamie après le sermon, dont il m'était impossible de retrouver l'acquéreur; mais je sais maintenant où elles sont: à la ferme qui se trouve sur le chemin de Dunleith, je m'arrangerai bien pour les ravoir quand même!

Pendant trois jours, une atmosphère de mystère plana au-dessus de la vallée, et ce n'était qu'à la forge que l'on pouvait savoir quelque chose de la campagne que menait en sous-main le vieux doyen.

Saunders, le maître-valet de Drumsheugh, étant venu faire réparer une semeuse le lundi soir, apporta les premières nouvelles.

— Le maître revient du haut de la vallée, il n'y en a pas un qui lui ait rien refusé; et, certain fermier de Dunleith, vous savez bien, celui qui est venu sur le poney bai, eh bien! il paraît qu'il était

comme ça si content de savoir que Burnbrae conservait sa ferme, qu'il a offert, de lui-même, sans qu'on les lui demande, les deux herses qu'il a eues à la vente. Il s'arrangera aussi pour ramener une charrue et deux faneuses qui ont été achetées par des gens de chez lui. Drumsheugh doit repartir demain matin à cinq heures, et il pense pouvoir parcourir toute la vallée. Et Saunders frotta une allumette d'un air tout glorieux.

— C'est renversant ! fit le forgeron étonné de la longue phrase de Saunders ; la vallée est en révolution !

Le mercredi soir, Drumsheugh vint lui-même à la forge, mais il ne parlait que par énigmes.

— Si ce temps-là continue, faudra sabler les chemins pour les machines à la fin de la semaine... Il me faudra bientôt repartir, il se fait tard, et j'en ai eu pour deux jours... Il y a un fameux lot de fermes dans la vallée, on s'en aperçoit quand il s'agit d'en faire le tour... Non ! non ! dans tout le comté il n'y a pas de meilleures gens que nos voisins. — A ce point, chacun prêta attentivement l'oreille, attendant ce qui allait suivre. — Le fait est que, dans tout Drumtochty, personne ne m'a mal accueilli, personne ne m'a rien refusé, il n'y a pas une seule âme qui ne consentit à faire quelque chose pour un brave homme !

A ce moment, le forgeron frappa un formidable coup de marteau sur la barre de fer qu'il venait de retirer toute blanche du feu, et une gerbe d'étincelles s'envola au plafond, comme pour célébrer l'heureuse terminaison de l'affaire.

— C'est la vache brune et blanche que tu as, forgeron ? fit Drumsheugh au moment de partir, tu pourrais l'amener demain après-midi à quatre heures, tu la feras entrer par la porte du jardin, devant la maison !

— C'est bien l'affaire la plus difficile que Drumsheugh ait jamais entreprise, et il s'en est tiré à son honneur, dit le forgeron pensivement. Je me demande comment il s'est arrangé avec Milton.

Hillock, qui vint un moment plus tard, apprit ce qu'il savait de cette transaction.

— J'ai rencontré Drumsheugh, juste comme il sortait de chez Milton, et j'ai regardé sa mine pour voir comment ça s'était passé. « Il ne manquera pas une tête au troupeau de Jeanne, Hillock, » qu'il m'a fait. Il n'a rien dit de plus ; mais sa figure était rouge comme la lune des moissons et, à le voir marcher, on aurait pu croire qu'il était le duc de Kilspindie lui-même.

Burnbrae cependant s'étonnait de la duplicité des habitans de Drumtochty qui le trompaient à qui mieux mieux dans les efforts qu'il faisait pour leur racheter le matériel de sa ferme. Hillock refusa de lui rien rendre avant de savoir quels seraient les prix du marché de vendredi; Netherton, qui était, comme lui, doyen de l'église libre, doutait de pouvoir lui revendre deux chars, cependant que Drumsheugh refusait poliment, mais nettement, de lui rien rétrocéder. Tout le monde à Drumtochty était triomphant de la victoire que venait de remporter Burnbrae et plein de sympathie pour la position dans laquelle il se trouvait; mais il y a, paraît-il, des limites à la bonté; car aucun des habitans de la vallée ne voulait revenir sur ses marchés.

— Je ne m'attendais pas à cela de la part de nos voisins, et surtout pas de Drumsheugh, soupirait Jeanne comme elle était assise le jeudi après-midi dans son jardin.

Burnbrae revenait justement d'une visite très peu satisfaisante faite à Donald Menzies. Son hôte lui avait parlé, dans tous ses détails, d'une longue lutte qu'il venait de soutenir contre une tentation, mais n'avait pas voulu aborder le sujet affaires.

— Il ne faut pas médire de nos voisins, répondit Burnbrae, un marché est un marché; s'ils ont fait monter les prix comme ils l'ont fait, c'est sans doute parce qu'ils avaient besoin de ce qu'ils ont acheté. Ils se sont bien montrés à la vente et ce ne serait pas raisonnable de leur rien demander de plus. — Burnbrae néanmoins ne pouvait pas comprendre la raison de cet état de choses.

Une heure plus tard, Jamie Soutar disait à Jeanne que, passant devant leur ferme, il était monté leur souhaiter le bonjour. Ensuite, il emmena Burnbrae au plus éloigné des champs de la ferme pour lui demander s'il croyait qu'il était temps de mettre la faucille à certain carré d'avoine qu'il avait acheté à la vente.

Puis, s'étant assis sur un mur, il retint le vieillard auprès de lui pendant deux heures, pour soi-disant discuter — et il le fit avec un instinct dramatique étonnant, et un véritable flot de commentaires narquois — l'événement qui venait d'avoir lieu.

— Je ne veux pas nier, disait-il, quand Burnbrae le força à rentrer pour le thé, je ne veux pas nier que je suis plutôt désappointé de la conduite qu'observent nos voisins à ton égard depuis vendredi dernier. Ils auraient bien pu se dédire de leurs marchés et l'envoyer au moins une bonne partie des objets

qui t'appartenait. Tiens là, vraiment, si j'avais été Drumsheugh par exemple, — et Jamie s'arrêta une fois encore, — je n'aurais pas voulu garder quoi que ce soit qui pût t'être nécessaire ; mais, tu sais, c'est tous des grippe-sous à Drumtochty, il n'y a pas d'erreur, je me le suis dit bien des fois... Mais ne dirait-on pas un char qui remonte la route ? Est-ce qu'il n'est pas plein d'outils et de harnais ? Il me semble vraiment que c'est Saunders, le maître-valet de Drumsheugh ! Oh ! ce n'est pas la peine de l'appeler, il ne pourrait jamais nous entendre !

— Tiens ! continua Jamie, comme ils quittaient le sentier, il a passé plus d'un chariot par ici ; je n'avais pas remarqué non plus que tu eusses des bestiaux dans le champ qui est devant le jardin, quand nous sommes partis !

— Moi non plus ! Il n'y a pas une tête de bétail dans toute la ferme, sauf la pauvre Brunette. Je n'y comprends rien ! — Et Burnbrae pressa le pas.

Le fils de Donald Menzies les croisa, un licol sur le bras, comme s'il venait de laisser un cheval derrière lui, puis, ce fut Gormak qu'ils rencontrèrent avec un cheval tout harnaché et qui sans doute venait d'être dételé d'un char ; mais, sauf quelques mots sur le temps, ils ne voulurent rien dire d'autre. Whinnie se battait avec deux moutons pour les faire entrer dans le champ, — l'un des deux se sauvait d'un côté, l'autre d'un autre selon leur manière habituelle, — il n'avait par conséquent pas le temps de nouer conversation avec qui que ce fût. Un large rouleau avait heurté le montant de la barrière, et le jeune Netherton qui le conduisait n'était pas d'humeur à causer.

— Demandez à Drumsheugh ! fut tout ce qu'il put répondre, tout en essayant de dégager le rouleau, en faisant tour à tour avancer, puis reculer son cheval.

— Il me semble, dit Jamie solennellement, qu'on devient fou à Drumtochty ! A-t-on jamais rien vu de pareil ?

La ferme et les communs formaient un carré, et lorsque Burnbrae y pénétra, il demeura muet de saisissement à la vue de ce qu'il avait sous les yeux.

La remise pour les chars, qui, lorsqu'il était parti, bâillait à vide, était de nouveau remplie de ses véhicules à lui, remis à neuf, celui de derrière le train sur le sol, celui de devant suspendu comme autrefois par les brancards au plafond : dans le hangar aux betteraves, Piggie Walter dételait un poney du vieux dogcart. Les

chevaux gris, dont il avait coûté bien plus à Burnbrae de se séparer que des poulains, revenaient de l'abreuvoir et se dirigeaient tranquillement vers leur ancienne écurie. Par la porte de l'étable, Jean put voir que le troupeau de Jeanne s'y trouvait presque au complet. Saunders, Baxter et Tammas Mitchell hissaient les faneuses dans le hangar aux grains, tandis que les servantes, affolées, emportaient à grands pas vers la laiterie des pots qu'une charrette venait d'amener. La basse-cour, au milieu de laquelle se trouvait Drumsheugh, triomphant et donnant des ordres à chacun, — spectacle inoubliable! — était pleine d'instrumens aratoires.

— Dépêchez-vous donc avec ces faneuses, gars, et emmenez les charrues! Fourrez les herses dans la remise des chars, et pendez ces selles à l'étable. Toi, va voir si les chevaux ont leur picotin et cours donner du foin aux vaches!

Tiens, porte ces harnais à la maison, Piggie, c'est Jeanne qui les soigne. C'est vrai que j'avais oublié de te rien dire, comment as-tu entendu parler de la chose? Quoi qu'il en soit, c'est d'un bon voisin d'avoir ramené la vieille charrette. Jamie Soutar a emmené se promener notre brave Jean; mais il ne tardera pas à revenir, et il faudrait que tout fût un ordre avant son retour.

A ce moment même, se retournant, il aperçut Burnbrae et Jamie, ce qui le mit violemment en colère.

— C'est tout de même bien ennuyeux ces gens qui reviennent quand on n'a pas besoin d'eux et qui vous regardent là, comme s'ils n'avaient jamais vu mettre une ferme en ordre.

Le fait est, et Drumsheugh rentra dans son vrai rôle, le fait est, Burnbrae, que les voisins ont pensé qu'il te serait plus agréable de retrouver ce qui t'appartenait, et, tout ce qui a été acheté à la vente, par des gens de la vallée, reviendra avant ce soir. Inutile de rien dire du tout; ç'aurait été honteux pour nous de te voir racheter ton matériel au marché de Muirtown, alors que tout ce qui t'avait appartenu était dans nos fermes. Des fois, on est un peu durs; mais il ne faut pas croire qu'on soit si mauvais que ça.

— Enlève cette moissonneuse du chemin, Tammas! Allons, hop! cria Drumsheugh créant ainsi une habile diversion toute au bénéfice de Burnbrae.

Trois minutes plus tard, Hillock arrivait avec des explications.

— Beau jour aujourd'hui! n'est-ce pas, Drumsheugh! L'étable se remplit, hein?



— Elle est pleine, mon vieux, et Jean est allé le dire à Jeanne. Personne n'a manqué à sa parole; j'attends d'un instant à l'autre les deux pasteurs.

Jeanne était si stupéfaite que Burnbrae ne savait plus que faire d'elle. A voir les allées et venues de tout ce monde, elle en avait perdu toutes ses forces et restait assise immobile, essuyant de temps en temps une larme qui glissait sur ses joues ridées.

— Tiens! regarde! Si ce n'est pas M. le pasteur Davidson qui arrive avec M. Cunningham! Drumsheugh leur a parlé, je parie, et ils viennent nous souhaiter la bienvenue. C'est vraiment dommage que tu ne te lèves pas pour les voir, Jeanne! continuait Burnbrae, tout joyeux. Ils mériteraient pourtant bien, à venir si loin, qu'on leur offre du thé, et Drumsheugh aussi, car il a travaillé tout l'après-midi; mais, c'est trop tard maintenant et, naturellement, il n'y aura rien à leur offrir; je leur expliquerai que la tête te manque un peu aujourd'hui, puis je dirai aux servantes d'apporter une jatte de lait. Et Burnbrae se dirigea vers la porte.

— Oserais-tu renvoyer qui que ce soit de chez nous un jour comme celui-ci, sans avoir offert à chacun, y compris les deux pasteurs, de rompre le pain avec toi? — Et Jeanne était déjà partie pour aller mettre ses habits du dimanche. — Descends tout de suite à leur rencontre, lui cria-t-elle de l'escalier; mène-les faire un tour dans la ferme, eh, Jean! Et ne me les ramène pas avant une heure, tu m'entends?

Quand on revint de la promenade, tout était prêt: Jeanne reçut ses hôtes en robe de soie, avec un bonnet qui lui valut les félicitations du pasteur Davidson.

Ce fut un repas dont on se souvint longtemps dans la vallée et qui, tant que vécutent les vieillards, resta comme une date dans leur histoire. Vingt fois au moins, Jeanne fit des excuses sur ce qu'il y manquait: les brioches n'étaient pas tout à fait assez cuites, la chaleur avait un peu amolli le beurre; ce qui n'empêcha pas le pasteur orthodoxe de déclarer pompeusement qu'il ne pensait pas en jamais devoir manger de meilleur, tant qu'il ne reviendrait pas à la ferme de Burnbrae.

Par sept fois, Jeanne sortit pour rapporter quelque friandise oubliée, et une fois même, elle resta si longtemps dehors que Drumsheugh l'accusa d'être allée voir son troupeau à l'étable.

— Ce n'est toujours pas dans cette belle robe! dit quelqu'un.

Ah! on s'aperçoit bien que tu ne connais rien aux femmes, Drumsheugh!

— Elle n'a fait que regarder par la fenêtre pour voir si les vaches y étaient bien toutes. Eh! ma vieille? fit Burnbrae; et, comme la figure de Jeanne avouait pour elle que c'était bien la vérité, il partit d'un joyeux éclat de rire, déclarant que « les vieux avaient beau ne pas être bêtes, ils trouveraient quand même leur maître en Drumsheugh. »

Chacun fit de son mieux pour être gai; mais de l'avis de tous la palme revint au pasteur Davidson. Il raconta les meilleures de ses anecdotes et d'une manière qui étonna même son fidèle doyen, qui les avait cependant entendues souvent. Drumsheugh et Burnbrae attendaient le moment favorable pour applaudir à tout rompre et pour redemander ensuite au pasteur quelque autre de ses histoires favorites. Personne n'aurait été enchanté que le pasteur Cunningham se mit à raconter quelque anecdote; mais les honnêtes efforts qu'il fit pour se mêler à la joie commune et pour rire comme tout le monde étaient amusans à voir. Il se permit même une citation des *Géorgiques* que le pasteur Davidson déclara la chose la plus charmante qu'il eût jamais entendue; aussi, le pauvre jeune homme, ahuri du compliment, devint-il le point de mire d'une admiration silencieuse qui dura bien soixante secondes.

Une des servantes, endimanchée pour l'occasion, apportait continuellement de l'eau chaude pour refaire du thé, jusqu'au moment où le pasteur Davidson accusa Drumsheugh d'en avoir bu sept tasses et le menaça des sévérités du comité des doyens pour usage immodéré de boissons; à quoi Drumsheugh répondit que M. le pasteur n'avait rien à dire, attendu qu'il en avait bu six lui-même, et chacun de rire.

Quand, enfin, le pasteur Davidson se leva pour partir, malgré les reproches que lui adressait Jeanne de ne rien avoir mangé, Burnbrae exprima le désir que les pasteurs fissent ce soir-là la lecture de la Bible chez lui, et tout le monde s'en vint dans la cuisine que l'on avait arrangée dans cette prévision.

Une longue table se dressait au milieu de la pièce et, à l'une des extrémités, était posée la vieille Bible de famille. Autour de la table se réunirent les fils de Burnbrae, ses servantes et tous ceux qui se trouvaient là.

Le pasteur Davidson invita le pasteur de l'église libre à prendre place au bout de la table :

— C'est votre famille que celle-ci, vous êtes dans la maison de votre doyen !

Mais Cunningham répondit aussitôt d'une voix claire : — Docteur Davidson, il n'y a, ici, ce soir, ni église libre, ni église établie ; nous ne sommes tous qu'un cœur et qu'une âme, et vous aviez été consacré au saint ministère avant même que je vinsse ici, par conséquent...

— Je vous remercie de l'honneur que vous me faites, monsieur ! dit le pasteur Davidson ; — et Drumsheugh déclara plus tard que jamais il ne lui avait vu l'air aussi heureux.

Il avait déjà ouvert la Bible, quand Burnbrae demanda la permission de prononcer quelques paroles, et il se fit aussitôt un tel silence que, de la cuisine, on pouvait entendre le tic tac de la pendule du premier.

— Ce n'est pas la peine de vous dire, mes amis, que je suis membre fervent de l'église libre et que j'espère en faire partie jusqu'à la fin de mes jours. Chacun cependant doit marcher selon les lumières de sa foi, et ce n'est pas parce que la conscience d'un homme lui dit de se diriger d'un côté que les autres doivent le suivre. Si jamais il m'est arrivé de prononcer aucune parole répréhensible ou trop hâtive contre l'église établie, si, ces dernières années, j'en ai jamais parlé d'une façon peu respectueuse, je tiens à dire que personne ne le regrette plus que moi, et il convient, ce soir, que j'en demande pardon publiquement.

— Je suis bien sûr que tu n'as jamais rien fait de pareil, Burnbrae, interrompit brusquement le pasteur Davidson. Je souhaiterais que Dieu fit de chacun de nous un aussi honnête homme que toi. — Et le doyen de l'église libre serra la main au pasteur orthodoxe par-dessus la Bible. Puis, le pasteur Davidson s'étant très solennellement éclairci la voix, commença la lecture du cent trente-troisième psaume...

Et les douces paroles du Psalmiste s'envolèrent lentement dans l'air tranquille de la vallée, cependant que la lune des moissons caressait de ses rayons les larges champs dorés.

IAN MACLAREN.

(Traduit de l'anglais par L. E. COLLIN.)

---

---

# LA COUR D'ASSISES DE LA SEINE

---

## VI <sup>(1)</sup>

### PROJET DE RÉFORMES

---

#### II

L'AUDIENCE FUTURE. — LES ASSISES CORRECTIONNELLES.  
L'ÉCHEVINAGE. — CONCLUSION.

---

#### I

Avant tout, à l'audience future, le plus grand calme régnera. Le président, dans sa haute situation d'arbitre, visiblement dégagé de tout lien avec l'accusation, aura l'autorité morale nécessaire pour contenir les passions des acteurs et des spectateurs du drame judiciaire.

Récemment encore des cris : « A bas le jury ! A mort le jury ! » troublaient la cour d'assises de la Seine. Pour réprimer de tels scandales, le président est suffisamment armé par la loi actuelle ; mais les armes dont il dispose sont souvent aujourd'hui impuissantes dans ses mains. On peut l'accuser (fût-ce injustement) d'en user pour entraver la défense ; cela suffit pour qu'il ne puisse sévir, ou pour que ses sévérités excitent de violens orages.

Il n'en sera plus ainsi désormais. Tout ce qui garantit la

(1) Voyez la *Revue* des 1<sup>er</sup> novembre 1895, 1<sup>er</sup> janvier, 15 mars, 15 juillet 1896 et 15 juin 1897.

liberté et l'impartialité du juge le rend aussi plus fort pour assurer les droits de la défense sociale. Le président aura donc plus de vigueur et d'initiative ; il redoutera moins les résolutions personnelles et les responsabilités qu'elles engendrent.

On le verra rejeter du débat « tout ce qui tendrait inutilement à le prolonger, » et pratiquer hardiment des coupures dans ce scénario de la Cour d'assises que de fâcheux usages développent outre mesure. L'accusation et la défense, sous son action ferme et discrète, se décourageront d'amener à l'audience ces troupeaux de témoins inutiles qui préparent, en attisant les passions et les haines, l'appareil dangereux des incidens, des longues luttes oratoires. Et on ne croira plus, au xx<sup>e</sup> siècle, qu'il faut qu'une affaire, — pour peu qu'elle soit « une belle affaire », — ait au moins cinq actes et quinze tableaux comme un drame de l'Ambigu.

Dès l'ouverture du débat, le président veille à ce que l'attention du jury, toujours si précaire, soit concentrée sur quelques points essentiels. Au lieu d'engager la discussion par un interrogatoire long et passionné, il se réserve d'intervenir avec autorité après chacun des témoignages pour provoquer les explications de l'accusé (1). L'acte d'accusation est réduit aux termes les plus simples... Pourquoi même lire ce document ? Ne suffit-il pas que le greffier donne lecture de l'*arrêt de renvoi* (2) ?

L'acte qui ouvre l'audience est un exposé du sujet de l'accusation par le ministère public. L'accusateur est dans son rôle en disant aussitôt ce qu'il entend prouver. C'est de son court exposé que les jurés reçoivent, après avoir prêté serment (ou fait, s'ils le désirent, une simple promesse), la première notion du problème qu'ils auront à résoudre.

L'accusateur a sa place au parquet, auprès de l'avocat et adessous du juge. Il est, comme ce dernier, un criminaliste d'expérience, fixé pour longtemps, à Paris du moins, à la Cour d'assises. On ne le voit pas, comme aujourd'hui, regretter « le civil, » aspirer « au civil, » et faire avec ennui et comme en pénitence un court service au criminel.

De bons esprits voudraient que la partie oratoire des fonctions du ministère public fût, comme en Angleterre, confiée par le gouvernement à certains avocats.

Ce système a de grands avantages, mais il est trop éloigné de

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1896, p. 423 et suiv.

(2) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> janvier 1896, p. 135, 136.

nos traditions judiciaires et, en outre, il offrirait chez nous l'inconvénient de rendre plus ardente encore la lutte de parole, et d'augmenter ainsi les défauts de ce « duel oratoire » auquel nous désirons ardemment voir de jour en jour se substituer une calme recherche scientifique. Souhaitons donc seulement que certains membres de nos grands parquets, préparés de longue main aux services criminels, y puissent trouver, ainsi que les présidents, un emploi stable et honoré.

L'accusation, représentée par ces hommes expérimentés, ne fera plus consister uniquement son rôle dans une harangue d'apparat. Nous la voyons, à l'audience future, intervenir de préférence, ainsi que l'avocat, au moment de l'administration des preuves. C'est au cours des témoignages, des déclarations des experts, que s'établit une discussion simple et substantielle qui doit éclairer le jury.

Pourquoi n'irions-nous pas jusqu'à confier au ministère public et à l'avocat le soin « d'interroger eux-mêmes » les témoins et les experts « s'ils en font la demande d'un commun accord ? » Cette disposition, imitée du code de procédure pénale allemand (1), ne peut avoir que de bons résultats. En effet, tout ce qui place le président d'assises en dehors de la lutte, au-dessus du débat, ne fait que le grandir. Ce n'est pas, nous l'avons dit, que nous voulions interdire en principe au président le droit d'interroger l'accusé, les témoins, les experts; mais plus ses interventions seront rares et discrètes, plus grande sera son autorité morale.

Quand les deux parties, d'un commun accord, questionneront les témoins, le président sera si visiblement à sa place d'arbitre que c'est vers lui sans aucun doute que les yeux des jurés se tourneront lorsque, au cours de ces interrogatoires, l'accusation ou la défense céderont à la passion. Le président redressera les erreurs commises; nos jurés, comme les jurés anglais, sentiront qu'ils

1. Voyez sur le *Krenzerhör* interrogatoire croisé le *Code de procédure pénale allemand*, par F. Daguin. *Introduction*, p. 402. L'art. 238 du Code allemand est ainsi conçu : « Le président confiera le soin d'interroger les témoins et experts désignés par le ministère public et par l'accusé au ministère public lui-même et au défenseur, s'ils en font la demande d'un commun accord. Le ministère public aura le droit d'interroger le premier les témoins et experts désignés par lui; le même privilège appartiendra au défenseur à l'égard des témoins et experts désignés par l'accusé. Le président, de son côté, aura le droit, après cet interrogatoire, d'adresser aux témoins et experts toutes les questions qui lui paraîtront nécessaires pour élucider plus complètement l'affaire. »

ont un guide, et la confiance sans laquelle il n'est point de collaboration féconde s'établira entre nos deux magistratures.

## II

Mais voici qu'après les témoins ordinaires, une déposition d'une nature toute spéciale va se produire devant le jury. C'est l'entrée en scène de l'expert.

Chacun reconnaît aujourd'hui que l'intervention mal réglée de l'expertise expose les jurés à de graves erreurs (1) : il est certain pourtant que cette intervention est de jour en jour plus importante, et que le rôle de l'expert en matière criminelle prendra dans l'avenir une extension qu'on peut à peine prévoir.

Pour le présent, les expertises amènent trop souvent des débats violens et confus, aboutissant à des verdicts étranges. On voit cette consultation, qui devrait être si calme et si technique, se transformer soudain en appareil de guerre. C'est l'arsenal où d'ignorantes mains vont puiser au hasard, pendant la lutte théâtrale, des traits et des raisons ! Discutée oratoirement, l'expertise bientôt perd son autorité, et partage les chances de tous les argumens produits au cours d'une discussion capricieuse.

Comment faire pour que ce document scientifique, que nul à la Cour d'assises ne peut discuter avec compétence, parvienne à s'imposer à tous ?

Pour que l'expertise obtienne un tel crédit, il faut d'abord qu'elle le mérite : elle ne peut le mériter qu'en devenant contradictoire. Cela signifie que, dans toute expertise, il faut que les intérêts de l'accusation et les intérêts de la défense soient séparément représentés. Deux experts seront désignés, l'un par le juge, l'autre par l'inculpé, et leurs conclusions seront prises en commun, après avoir été discutées contradictoirement. Dès lors nul n'aura plus à l'audience intérêt à combattre l'expertise ; le jury ne pourra concevoir aucune défiance ; et ce document essentiel prendra toute son autorité.

Comment organiser cette expertise contradictoire ? « Il faut, dit M. Guillot (2), que l'expert désigné par le juge et l'expert désigné par l'accusé aient les mêmes prérogatives, la même si-

(1) Voir *Les erreurs judiciaires et leurs causes*, par Maurice Lailler et Henri Vonoven, avocats à la Cour d'appel, Paris, Pichon, p. 97 à 117.

(2) *Des principes du nouveau Code d'instruction criminelle*, p. 205.

tuation. Ils seront institués au même titre, non pour se combattre et s'espionner, mais pour atteindre plus sûrement la vérité par un commun effort. Ils rédigeront un unique rapport où leurs opinions se produiront *sous les mêmes garanties* (1). »

L'inculpé aura-t-il le droit de prendre son expert *partout où il jugera à propos*, comme cela a lieu en matière civile?

Cette solution ne nous effraierait pas outre mesure. Nous reconnaissons cependant que l'inculpé aura toute garantie, même s'il est forcé de choisir son expert sur la liste dressée chaque année par les Cours d'appel, pourvu que cette liste ait la composition la plus large et la plus libérale, qu'elle comprenne *d'office* un certain nombre de personnes qualifiées par leurs fonctions et leurs travaux, telles que les professeurs des facultés des sciences, de médecine et de pharmacie, etc.

Mais il est un point que les auteurs des projets de loi actuellement soumis aux Chambres ne doivent pas perdre de vue : c'est que l'expertise contradictoire peut aboutir à un formel désaccord entre les experts ! Il importe que ce cas soit prévu ; il l'a été en Allemagne où un *tribunal spécial* a été institué pour vider le différend, et procurer enfin aux juges un document scientifique irrécusable. C'est là une partie délicate et essentielle de cette réforme de l'expertise, que tout le monde à l'heure actuelle semble désireux de faire aboutir.

Nous nous rallions, quant à nous, au système que le docteur Brouardel, il y a plus de dix ans, exposait en ces termes (2) : « En Allemagne, disait-il, toutes les pièces sont, en cas de contestation, envoyées à une commission scientifique qui porte le nom de *tribunal des superarbitres*. Si deux experts fonctionnent en France, représentant deux intérêts opposés, il nous semble impossible qu'une commission analogue ne soit pas instituée... On n'assisterait plus à ces discussions déplorables qui, chez nous, font soumettre aux jurés, le plus souvent incompetents dans les questions scientifiques, la solution des problèmes dont dépend le sort de l'accusé (3). »

1 Ce système a été récemment défendu à la tribune du Sénat par l'honorable M. Théard. (Voyez le *Journal officiel* du 28 mai 1897.)

2 Voyez *Réforme des expertises médico-légales*, par Brouardel. Paris, J.-B. Baillière, 1883, B.N. T P 77.

3 Sur l'organisation de l'expertise contradictoire et d'un tribunal de superarbitres, voyez Drion, *Expertises dans les législations étrangères*. Paris, Pichon, 1886, in-8°, pièce B.N. T P 94. « Il faut, dit M. Drion : 1° élever le niveau des études



On n'entendra plus ainsi de ces controverses pseudo-scientifiques entre gens ignorans ou passionnés, qui arrivent parfois (dans les affaires d'attentats à la pudeur notamment) au plus incroyable ridicule. On ne verra plus paraître aux débats des citations d'ouvrages spéciaux heureusement découpées, des consultations fantaisistes venant remettre en litige le point tranché par l'expertise : de telles productions seront interdites.

Et la décision des experts, soit qu'on arrive à interdire aux avocats de l'attaquer (1), soit qu'ils puissent la contester encore, grâce à la liberté absolue laissée à la défense, restera aux yeux de tous une décision sans appel.

Mais il est un certain ordre d'affaires, malheureusement assez nombreuses, où, malgré les meilleures des expertises, on ne saurait arriver aujourd'hui à des décisions satisfaisantes : ce sont les affaires concernant des *aliénés criminels* — Lacune déplorable de notre code : le cas de l'aliéné criminel dangereux *n'est pas prévu* par la loi française ! Déclaré irresponsable par l'expert, il sera acquitté, et pourra recommencer à nuire. Cependant, objectera-t-on, après l'acquittement, l'aliéné sera conduit dans un asile ? Peut-être, mais très souvent un court séjour dans cet asile guérira son accès, et ses gardiens *seront obligés de lui rendre la liberté*. « Il n'y a pas en effet, dans la loi française, dit fort justement le docteur Motet (2), un seul article qui oblige le directeur d'un asile à retenir un incendiaire, quelle que soit la gravité de ses méfaits, si, dans ce milieu nouveau, où toute cause d'excitation est absente, il ne se produit pas de faits qui démontrent la nécessité de le maintenir. »

Comment s'étonner qu'en pareil cas le ministère public et la défense se trouvent à l'audience dans la situation la plus pénible

médico-légales : — 2° constituer le contrôle des expertises au moyen du superarbitrage ; — 3° élever le tarif des honoraires des experts. »

Ces idées ont été reprises récemment par M. le Dr Ladreit de la Charrière. Voir le journal *le Droit* du 18 novembre 1896. Le Dr de la Charrière demande notamment la création au ministère de la justice d'une commission permanente chargée de statuer en dernier ressort sur les expertises dans toutes les affaires criminelles.

1) M. A. Guillot voudrait que dans chaque faculté de médecine fût instituée une « commission supérieure des expertises » devant laquelle serait porté le débat des questions scientifiques soulevées soit par le désaccord des experts, soit par les objections de la défense. Ce serait devant cette commission supérieure que le défenseur discuterait le rapport. « *La question scientifique serait définitivement tranchée par la décision de la commission et ne pourrait être reprise à l'audience sous aucun prétexte.* »

(2) *Des aliénés criminels*, par le Dr A. Motet, p. 12.

et la plus fausse? L'acquiescement de cet aliéné dangereux pourra être funeste au point de vue de la défense sociale, mais sa condamnation serait une évidente injustice! Quel trouble alors pour le jury!... Au temps heureux de notre audience réformée, la France sera, nous l'espérons, en possession d'une réforme depuis longtemps étudiée et mûrie, et que l'Angleterre notamment a réalisée (1) depuis cinquante ans : elle aura une loi sur les aliénés criminels!

Alors l'irresponsabilité de l'accusé acquitté pour démence *devra être constatée par le jury en réponse à une question qui lui sera posée par le président des assises* (2). Des asiles, ou des quartiers spéciaux dans les asiles existans, seront affectés à l'internement des individus relaxés ou acquittés en raison de leur état mental. La sortie pour cause de guérison d'un individu interné à la suite d'une décision judiciaire ne pourra être accordée *que si une commission juge cet individu « non suspect de rechute »*. L'adoption de ces mesures si sages fera disparaître une grave cause de trouble pour la conscience des jurés.

Ceux-ci, dans notre audience de demain, après avoir entendu des témoignages moins nombreux, une expertise plus autorisée, recevront aussitôt la liste écrite des questions qu'ils devront résoudre, et auront ainsi un but précis à donner à leurs réflexions. Ils assisteront ensuite aux péripéties du duel oratoire. Mais, par le fait des interventions de la défense et de l'accusation au cours des débats, bien des argumens auront été déjà produits et la lutte sera plus courte et plus calme. Après la clôture des débats, le président indiquera aux jurés le sens et la portée juridique des questions posées, et leur fera soigneusement connaître la loi pénale. Ainsi préparés à leur tâche, les jurés rentreront moins anxieux dans leur salle; ils *éliront leur chef* (3), et de cette manière le jury aura réellement un directeur. Aujourd'hui le chef du

1 Voyez la remarquable étude que M. le Dr A. Motet a publiée en 1881 sous ce titre : *Broadmoor criminal lunatic Asylum*. En Angleterre, le jury déclare l'accusé *guilty but insane* et il est gardé après l'acquiescement *in strict custody* jusqu'à ce que *la Reine en ait décidé autrement*.

2 Voir sur ce point spécial, qui ne laisse pas d'être délicat, le rapport présenté par le Dr A. Motet au V<sup>e</sup> Congrès pénitentiaire international.

Voir aussi la *Proposition de loi sur le régime des aliénés* présentée par M. Joseph Reinaeh en 1890, section III, art. 36 et suiv.

3 L'art. 304 du code de procédure pénale allemand est ainsi conçu : « Les jurés éliront le chef du jury *Obmann* au moyen de bulletins écrits et à la majorité des voix ».

jury est celui des jurés dont le nom sort le premier de l'urne, et ce mode de nomination donne bien souvent lieu à d'étranges spectacles. Le chef élu par ses collègues aura du moins quelque autorité pour diriger le débat. Si, au cours de ce débat, et avant le vote, nos jurés sentaient le besoin de demander une explication supplémentaire, s'ils souhaitaient poser une question au président, ils rentreraient pour cela soit dans la salle d'audience, soit dans la chambre du conseil; là, en présence du ministère public, de l'accusé et du défenseur, ils poseraient librement leur question, à laquelle il serait librement répondu. Rentrés de nouveau dans leur salle, ils procéderaient au vote, et il serait bon à notre avis de revenir à l'usage du vote *public*, qui a été longtemps pratiqué autrefois sans inconvénient d'aucune sorte (1).

Nous croyons qu'avec ces modifications nombreuses la juridiction de la Cour d'assises sera sérieusement améliorée, aiguillée dans la bonne voie.

### III

Avons-nous donc terminé notre tâche? Pas encore. Il nous reste à envisager le problème que nous avons dû poser au début même de ces études. Sur quelles infractions va statuer la cour d'assises réformée?

Nous savons (2) que, loin de statuer sur tous les faits qualifiés « crimes », le jury est dépossédé d'un grand nombre d'affaires de sa compétence par le procédé que nous avons décrit : la correctionnalisation « extra-légale ». Nous avons pu affirmer que, tandis qu'on discute le jury, cette institution est en train de disparaître, et nous avons montré qu'en 1891, les Cours d'assises de France ont eu à juger 2932 affaires, tandis que, cette même année, les tribunaux correctionnels ont statué sur 194673 infractions!

Quelles sont donc les mesures à prendre pour que la Cour d'assises réformée ne soit pas dépouillée peu à peu du reste de ses attributions, et possède au contraire d'une façon fixe et régulière, en vertu de règles de compétence bien établies, la connais-

(1) Le vote secret, à notre avis, favorise les défaillances. Voir la *Revue* du 1<sup>er</sup> janvier 1896, p. 133. Néanmoins, nous reconnaissons que cette question est délicate.

(2) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> novembre 1895.

sance de tous les faits de haute criminalité qui appartiennent légitimement à sa juridiction ?

On comprend que, pour répondre complètement à cette question, nous devrions élargir singulièrement le cadre de ces études. Bornons-nous donc à formuler quelques principes.

Nous demandons que la correctionnalisation extra-légale disparaisse entièrement. Les magistrats qui la développent sans cesse obéissent, nous le savons, à de véritables nécessités et sont animés d'intentions excellentes ; mais il est mauvais qu'ils se sentent contraints à éluder une loi mal faite : il faut leur donner une loi meilleure.

A cette intention, il faut avant tout remanier profondément les divisions vieilles du code pénal de 1810. Nous ne pouvons plus nous contenter aujourd'hui d'une loi, qui, pour toute définition des infractions, se contente de nous dire : Qu'est-ce qu'un délit ? C'est un fait puni de peines correctionnelles. Qu'est-ce qu'un crime ? C'est un fait puni de peines criminelles.

Nous exigeons des divisions moins empiriques, des analyses plus pénétrantes, et nous sentons fort bien qu'il serait nécessaire, par exemple, de mettre au rang des délits tel vol domestique insignifiant, et au rang des crimes tel délit commis par un récidiviste. Il faudrait, en un mot, faire de la correctionnalisation et de la criminalisation légales et établir ainsi sur un plan plus moderne la compétence du jury.

Mais cela ne suffira point.

Les transformations imminentes et, on peut bien le dire, la crise du droit pénal moderne, tiennent à notre tendance actuelle à *individualiser* les peines, à considérer l'agent plutôt que l'acte dans l'appréciation des faits de criminalité.

Aussi, en bien des cas, pour qualifier les infractions trouverons-nous insuffisante une classification légale, figée, hiératique, et bientôt surannée, si moderne qu'on la suppose.

Nous voudrions que la loi nouvelle, s'inspirant des doctrines heureusement appliquées en Allemagne et dans d'autres pays d'Europe, créât un instrument nouveau assez précis et assez souple pour savoir distinguer entre deux faits identiques en apparence, ou plutôt entre leurs deux auteurs, des différences profondes de criminalité, qui les désignent pour deux juridictions différentes.

Cette tâche délicate pourrait être confiée à la chambre du

conseil des tribunaux de première instance. Cette chambre, statuant en présence de l'accusation et de la défense, deviendrait ainsi une utile et pratique « juridiction de qualification » ; elle aurait un pouvoir, limité par la loi, de correctionnalisation. Elle se substituerait bientôt, et de la façon la plus avantageuse, aux chambres d'accusation qui existent dans chaque cour d'appel, et qui constituent à notre avis un rouage lent et inutile.

Grâce à cet ensemble de mesures, notre Cour d'assises réformée aurait un champ d'activité propre, rationnellement limité.

Ce champ deviendra-t-il très vaste ? Ces mesures feront-elles du jury, comme le voulait Béranger, « la juridiction normale et générale de la France » ? Non : Il ne faut pas se le dissimuler, les chambres du conseil, comme aujourd'hui les parquets, céderont à la tendance qui pousse à diriger vers une juridiction plus rapide et plus maniable que la cour d'assises le jugement des faits criminels *moyens*. Mais un grand point sera gagné ! C'est que ce seront bien les faits de grande criminalité, rationnellement triés, qui seront déférés au jury et y seront jugés dans des conditions meilleures ; le nombre de ses affaires ne diminuera donc plus d'année en année, mais il ne croîtra pas beaucoup.

Nous résignons-nous donc à voir la masse des faits délictueux jugés comme aujourd'hui par les tribunaux de police correctionnelle ? Non, certes, et il faut maintenant nous expliquer sur ce point.

#### IV

Les tribunaux correctionnels constituent en fait la juridiction pénale ordinaire de la France, et tendent même à devenir, par l'élimination progressive du jury, la juridiction pénale universelle. Or cet état de choses, sur lequel on ferme les yeux, ne serait ouvertement défendu par personne, et nous estimons qu'en le laissant se prolonger et s'installer définitivement, nous deviendrions, de toutes les nations de l'Europe, celle où les affaires criminelles seraient jugées de la façon la moins libérale et la moins scientifique.

Cependant, nous ne croyons pas pouvoir imiter l'Angleterre, et donner au jury, même réformé suivant les vues que nous avons développées, la connaissance de tous les faits de crimina-

lité moyenne. Ce tribunal, très nombreux, et dont les formes resteront toujours un peu lentes et compliquées, se prête mal (on l'a reconnu partout) à l'expédition rapide et quotidienne des affaires courantes.

Que faire alors ?

Il faut, à notre avis, réformer cette juridiction correctionnelle à laquelle nous sommes contraints de laisser un grand nombre d'affaires relativement importantes, et la réformer en y introduisant, dans une forme simple et pratique, le principe si fécond sur lequel a été fondé le jury : l'adjonction des juges populaires au juge permanent.

Nous touchons ici à un ordre d'améliorations plus difficiles, d'une réalisation plus lointaine sans doute que celles que nous avons abordées jusqu'ici. Il nous faut cependant les indiquer, sous peine de laisser incomplète l'esquisse que nous avons tracée d'une juridiction criminelle meilleure.

Nous allons ébaucher un plan d'ensemble de l'avenir de nos juridictions pénales, avec le seul espoir de jeter dans la discussion quelques idées qui pourraient être plus tard reprises et développées. D'ailleurs, de ces idées qui paraîtront peut-être nouvelles ou hardies, il n'en est aucune qui n'ait été expérimentée chez nous à quelque moment de notre histoire judiciaire, ou qui ne le soit actuellement en pays étranger.

Comment donc réformer nos tribunaux correctionnels ; et comment leur adjoindre des juges populaires ?

L'idée de faire juger les faits de criminalité moyenne, soit par un juge assisté d'un petit nombre de jurés, soit par un juge entouré d'assesseurs, est une idée de jour en jour plus appliquée, notamment en Allemagne, en Suisse, en Portugal. Maintes fois depuis vingt ans cette idée a été chez nous, sous des formes diverses, présentée au Parlement, et nous trouvons dans ses vastes archives l'ébauche de tous les procédés imaginables de réorganisation des tribunaux correctionnels au moyen de la collaboration des juges populaires.

Distinguons ces projets en deux groupes.

Les uns veulent confier le jugement des affaires actuellement soumises à la police correctionnelle à un jury analogue à notre jury actuel, mais moins nombreux. Ces projets instituent de véritables cours d'assises correctionnelles, fonctionnant avec tous les défauts inhérens au système que nous avons critiqué. Cet incon-

vénient serait moindre sans doute si ces projets étaient adoptés après l'exécution des réformes que nous avons demandées. Mais, même en ce cas, nous repoussons cette doctrine.

En effet, l'institution du jury, fût-elle sérieusement améliorée, ne sera jamais un modèle de raison et d'exact équilibre. Le vice historique de la distinction du fait et du droit est de ceux qu'on pallie à grand'peine sans parvenir à les effacer. C'est seulement pour ne pas bouleverser la physionomie d'une juridiction aussi ancienne, aussi consacrée que la Cour d'assises, que nous avons touché avec tant de réserve au principe funeste de la séparation des pouvoirs entre le juge et le juré.

Ce principe est à nos yeux, ainsi qu'aux yeux de Tronchet, une pure chimère, « un fantôme », comme disent les Allemands. Nous l'avons respecté dans une institution centenaire, à laquelle l'opinion est plus attachée qu'elle ne croit, mais pourquoi l'introduire dans une institution nouvelle ? S'il s'agit de fonder un tribunal pour le jugement des affaires correctionnelles, pourquoi y introduire cette division byzantine qui prétend trancher en deux parts distinctes le jugement d'un acte criminel ? Pourquoi ne pas souder et réunir ces deux ordres de magistrats : les jurés et les juges, qui, sans se rencontrer et se comprendre, se cherchent depuis cent ans ?

Or cette conception, qui est celle de l'échevinage précédemment indiquée par nous, est déjà bien ancienne en France. Le 17 juillet 1791, la Constituante avait remis au jour cette idée antique et profondément nationale, en promulguant une loi ainsi conçue : « Le tribunal de police correctionnelle sera composé d'un juge de paix et de deux assesseurs. »

Cette idée, défendue au Conseil d'État de l'Empire par Siméon, Treilhard, Defermon, et même par Target, ne fut pas admise, et pendant plus d'un demi-siècle on oublia profondément les échevins en France. Il y a quinze ans, en 1882, plusieurs membres du Parlement, MM. Versigny, Bernard, Pierre Legrand et Martin-Feuillée, songèrent à les tirer de l'ombre, et firent de l'échevinage, ou plutôt de l'assessorat, l'objet de diverses propositions de loi. « L'assesseur, dit M. Pierre Legrand, sera un véritable juge plutôt qu'un juré... Le tribunal, ainsi composé d'un juge et de quatre ou de six assesseurs, prononcera sur le fait et sur le droit : il prononcera sur l'application de la peine, sur les demandes en restitution et les dommages-intérêts. »

Ces propositions furent peu discutées; et le motif du rejet dédaigneux du principe de l'échevinage fut à coup sûr son air d'étrange nouveauté. Qu'était-ce que cette juridiction dont on n'avait pas vu d'exemple? L'adopter, disait-on, serait faire un saut dans l'inconnu! Et l'on n'aime guère dans notre pays tenter les épreuves de ce genre!

Nous avons donc rejeté, il y a quelques années, le principe de l'échevinage. Il était, à ce moment même (1), passionnément discuté et bientôt hardiment adopté en Allemagne. Et cette vieille idée française, l'idée de la Constituante, cette idée défendue au Conseil d'État de l'Empire par nos plus grands jurisconsultes, enseignée par la France à l'Allemagne, était définitivement acquise par celle-ci.

Depuis de longues années maintenant, de l'autre côté du Rhin, des tribunaux d'échevins fonctionnent. Il ne s'agirait donc plus, en les instituant chez nous, de faire un saut dans l'inconnu; car nous pouvons contrôler par l'expérience et la pratique d'un peuple voisin la valeur de l'institution que nous avons dédaignée.

## V

C'est vers 1850, alors que l'idée de « l'échevinage » sommeillait profondément en France, que certains États allemands songèrent à l'introduire dans leur législation (2). Cette institution prit racine et se développa notamment dans le Hanovre, la Saxe, le grand-duché de Bade. Cette forme du concours de l'élément *laïque* (3) à l'administration de la justice criminelle devint rapidement populaire de l'autre côté du Rhin, et le succès relatif de l'échevinage semblait déjà assuré, lorsque, en 1875, la commission chargée d'établir dans l'empire allemand l'unité d'organisation judiciaire s'occupa spécialement de cette institution. Le

(1) C'est en 1878 que M. Dufaure, opposé à l'échevinage, déclara que le système de l'assessorat, employé aux colonies, n'y avait pas donné de bons résultats. Cela mérite deux réponses : D'abord l'échevinage aux colonies, qui a pour but de faire participer aux jugemens l'élément indigène, n'est pas très comparable à l'échevinage de la métropole. Ensuite, il nous serait aisé d'établir que l'échevinage colonial dans lequel on a persisté a donné des résultats excellents sur plusieurs points, et en particulier en Tunisie.

(2) Voyez *Code d'organisation judiciaire allemand*, Introduction, par Dubarle, p. 84 et suiv.

(3) C'est le nom donné par les Allemands à l'élément populaire extra-professionnel.



monde savant l'étudia avec zèle et ses destinées devinrent tout à coup éclatantes. Ses principes donnèrent lieu à des discussions passionnées. Entraînés par des hommes profondément convaincus, tels que le procureur général Von Scharwze et le docteur Leonhardt, ministre de la justice de Prusse, beaucoup de criminalistes allemands crurent découvrir dans l'échevinage le remède aux inconvéniens que nous avons signalés dans l'institution du jury, et surtout le remède aux difficultés et aux malentendus qui naissent dans les rapports entre les deux magistratures de la distinction du fait et du droit. C'est au cours de ces controverses célèbres que le docteur Leonhardt, alors ministre, déclara au Reichstag que le jury « semblait une institution qui penche vers le déclin de sa vie, tandis qu'à l'aurore apparaissent les échevins! » L'enthousiasme (le mot n'est pas trop fort) inspiré par cette doctrine prit de telles proportions qu'on parut un instant disposé à substituer dans le nouveau code d'organisation judiciaire la justice des échevins (*Schöffengerichte*) à toute autre magistrature. Peu s'en est fallu que l'organisation des juridictions pénales de l'empire ne se bornât à trois classes, trois échelons de tribunaux d'échevins, destinés à juger les menues infractions, les délits et les crimes.

Il y eut pourtant des résistances, et, à la suite d'un « compromis » célèbre, le Parlement s'arrêta à un système mixte... qui ne brille, il faut en convenir, ni par la logique ni par l'unité. Depuis vingt ans, le tableau des juridictions répressives de l'Allemagne est une sorte de carte d'échantillons des systèmes variés que l'on peut mettre en œuvre pour composer un tribunal avec ou sans l'élément *laïque*. Au bas de l'échelle, un juge unique entouré d'échevins juge les petits délits et les délits plus graves qui sont, en très grand nombre, renvoyés à cette juridiction par la Chambre criminelle du tribunal régional, faisant légalement œuvre de correctionnalisation. Au-dessus, le tribunal régional, composé de magistrats permanens, sans aucune adjonction de l'élément laïque, juge les délits graves et les crimes les moins importants. Enfin, les grands crimes sont encore jugés par un jury fonctionnant à côté de magistrats, suivant une organisation assez analogue à la nôtre.

Il nous faut borner à ces quelques traits le tableau que nous pouvons tracer ici de l'organisation de l'échevinage en Allemagne.

Depuis vingt ans, cette institution fonctionne dans toute

l'étendue de l'empire. L'important pour nous était de savoir si, pendant cette longue expérience, l'échevinage a donné ce qu'on en attendait. Or les résultats de l'enquête que nous avons entreprise à cet égard semblent parfaitement probans.

D'abord, en fait et en pure statistique, il est démontré que l'importance des tribunaux d'échevins, au point de vue du nombre des affaires qui leur sont soumises, ne tend nullement à décroître, et qu'au contraire *la plupart des délits leur sont déférés*. On ne saurait contester que les *Schöffengerichte* forment aujourd'hui le centre de la juridiction criminelle de l'Allemagne. Si l'on consulte en effet la *Justiz statistik* de 1893, on voit que de toutes les affaires soumises aux juridictions de répression les échevins ont jugé 86,4 pour 100, les chambres criminelles des tribunaux régionaux (*Strafkammer*) 12,8 pour 100, et le jury (*Schwurgerichte*) 0,8 pour 100. Nous verrons tout à l'heure que, loin de songer à amoindrir la juridiction échevinale, on songe en Allemagne à la développer encore.

Pourtant les échevins ont leurs ennemis, et nous avons recueilli leurs critiques. Les principales portent sur les points suivans : défaut de compétence de l'échevin, qui n'est qu'un « ballast inutile » ; son incapacité en tant que collègue du juge. Le procureur général Elben, adversaire déclaré de l'institution, disait récemment que l'échevin ne sait « qu'opiner du bonnet » ; il condamne à la légère, mais en revanche il ne condamne pas du tout s'il s'agit d'une infraction « de la classe de celles qu'il est lui-même exposé à commettre. »

Les adversaires des échevins reconnaissent cependant que ces juges remplissent leur tâche « avec ardeur et conscience » et que « la fusion des deux magistratures paraît assez sincère, du moins durant le délibéré. »

Enfin, il est à remarquer que tous les criminalistes opposés à l'échevinage déclarent que l'échevin est, en tous cas, préférable au juré, et que les juridictions d'échevins fonctionnent bien mieux en Allemagne que les Cours d'assises.

Un des projets de réforme de la procédure criminelle dont le Reichstag est actuellement saisi confère aux tribunaux d'échevins une extension considérable. Ce projet est en harmonie avec les conclusions qui ont été adoptées en 1887 à un important Congrès où la question de l'échevinage et de ses résultats pratiques a été discutée à fond.

Parmi les partisans des *Schöffengerichte* qui ont influé sur les décisions de ce congrès, il faut placer au premier rang M. Súpfle (1), président à Heidelberg, qui, depuis plus de trente ans, dirige des tribunaux d'échevins. Ces échevins, d'après l'éminent magistrat, « participent au jugement de l'affaire réellement et utilement, particulièrement à l'attribution des peines; — Les rapports des échevins avec le juge sont respectueux et sincères; — La fusion des deux magistratures est strictement menée à bout; — Les échevins acceptent la charge volontiers et avec zèle; — L'éducation judiciaire du peuple est évidente; — La juridiction est populaire; on l'apprécie tellement que son introduction ou extension aux affaires de second et premier ordre n'est qu'une question de temps; — Les indications de droit données par le juge trouvent un sol fertile; — Le peuple consentirait volontiers à remplacer par des *Schöffengerichte* les tribunaux régionaux, *mais non les Cours d'assises, à cause du jury auquel on reste attaché malgré ses imperfections reconnues*; — Enfin, devant les tribunaux d'échevins chaque procès peut être jugé tout de suite, ce qui est d'une grande utilité pour les témoins, qui ont les faits de leur témoignage plus présents et plus frais à la mémoire que si on laisse passer trois mois ou six mois, et aussi ce qui abrège la détention préventive. »

Nommé rapporteur au congrès de 1887, M. Súpfle s'attacha à faire ressortir tous ces avantages des *Schöffengerichte*, et il fit voter par l'assemblée les résolutions suivantes : « L'institution des échevins donne de bons résultats. — L'institution des jurés donne des résultats défectueux. — Il convient d'étendre les attributions des échevins. »

Tel est l'état actuel de l'opinion en Allemagne sur les tribunaux d'échevins.

Il serait intéressant de montrer l'extension en Europe de cette forme du concours des laïques avec les magistrats dans les juridictions pénales. mais cela nous ferait sortir du cadre de nos études. Qu'il nous suffise d'indiquer qu'en Suisse, en Russie et dans le code de procédure pénale, tout récent et très remarqué,

(1) On peut considérer qu'avec MM. Leonhardt et Von Schwarze ce dernier est communément appelé le « père des *Schöffengerichte* », morts l'un et l'autre aujourd'hui, M. Súpfle est l'homme le plus expérimenté de l'Allemagne dans cette matière de l'échevinage, qu'il commença à pratiquer à Bade en 1864. Nous tenons à remercier ici M. Súpfle et un jeune magistrat distingué, M. Franz Kahn, de leurs communications si intéressantes.

de la Bosnie-Herzégovine, se dessine une tendance de plus en plus accusée vers l'échevinage.

C'est donc avec raison qu'un jurisconsulte français a pu dire, il y a plusieurs années déjà : « Le mouvement est donné par la législation d'un grand Empire, et peut-être un jour l'Europe tout entière aura des tribunaux d'échevins. »

Faut-il que la France entre à son tour dans ce mouvement ? La question en tous cas mérite l'examen, et nous souhaitons que, le jour où l'on remaniera les juridictions pénales afin d'introduire l'élément laïque dans nos tribunaux correctionnels, on étudie avec soin cette grande institution de l'échevinage, qui a fait actuellement ses preuves à l'étranger.

## VI

Quant à nous, nous n'hésiterions pas à transformer nos tribunaux correctionnels en tribunaux d'échevins, dans le plan général d'organisation judiciaire dont nous nous permettrons en terminant d'indiquer à grands traits l'esquisse.

Nous concevons d'abord trois ordres d'infractions, classées d'après leur gravité et suivant des vues plus modernes, par le code pénal que nous appelons de nos vœux.

A ces trois classes de délits correspondent trois juridictions répressives :

En bas, un juge de police, dont l'Angleterre nous offre un excellent modèle ; juge inamovible, convenablement rétribué, choisi (quoique dans une sphère plus modeste) suivant les principes que nous avons indiqués au sujet du recrutement du président d'assises. Ce magistrat, qui résidera peut-être au chef-lieu d'arrondissement, ira dans les divers cantons tenir des audiences foraines ; juge unique, il statuera sur les contraventions, et sur une foule de petits délits dépourvus d'élément intentionnel et de gravité sociale, qui encombrant à l'heure actuelle nos tribunaux de première instance, et qui seront par la loi nouvelle mis au rang des contraventions (1).

Au centre, des tribunaux régionaux d'échevins, moins nom-

(1) Ne faut-il pas compter au nombre des délits qui pourraient être déférés au juge de police la plupart des infractions aux lois sur la pêche, sur la police des chemins de fer, les douanes, les octrois, le roulage, les délits forestiers, et, dans beaucoup de cas, les faits de violence, de vagabondage, de mendicité ?

breux et mieux répartis que les tribunaux actuels d'arrondissement, remplacent notre police correctionnelle. Auprès de chacun d'eux, la Chambre du conseil, composée de magistrats permanents, fait l'office étendu de chambre des mises en accusation ; il lui appartient, suivant des règles tracées par la loi, de renvoyer certains crimes devant les échevins et certains délits devant la Cour d'assises.

Chaque tribunal d'échevins est dirigé et présidé par un magistrat d'expérience, qui siège entouré de quatre ou de six juges populaires désignés suivant les règles que nous avons indiquées plus haut. Cette charge de l'échevinage, nous pouvons l'affirmer d'après l'exemple de l'Allemagne, peut être répartie de telle sorte qu'elle ne constitue nullement un fardeau gênant pour la population.

La juridiction des échevins est donc substituée, dans notre système, aux tribunaux correctionnels ; mais comme elle offre, avec toutes les garanties que peut offrir la Cour d'assises, les avantages de la célérité, nous souhaitons lui voir attribuer le jugement des procès de presse, que nos lenteurs actuelles privent de toute efficacité.

Dira-t-on que dans les procès de cette sorte un juge désigné par le gouvernement aura trop d'influence sur ses assesseurs ?

Nous répondrons qu'à nos yeux l'institution de l'échevinage est inséparable de la constitution d'une magistrature si évidemment indépendante que nul soupçon ne puisse l'effleurer.

Veut-on cependant pour les affaires de presse une garantie spéciale ? Nous admettrions volontiers l'adjonction au juge et aux échevins de deux jurés spéciaux, de deux hommes de lettres d'une compétence et d'une honorabilité indiscutées, qui joueraient en quelque sorte le rôle d'*experts* dans le procès, mais auraient de plus que les experts le droit de participer au jugement.

Enfin, au sommet de nos juridictions pénales, au siège de chacune des cours d'appel qu'on aura cru devoir conserver, la cour d'assises réformée statuera sur les faits de grande criminalité. Autour de ces juridictions s'établira l'outillage moderne, à peine encore entrevu, des recherches scientifiques, des expertises contradictoires, des institutions pénitentiaires, des œuvres tendant à la réadaptation du criminel au milieu social. Et à l'école, pour inspirer ces réformes et exposer leur maniement, se développera un enseignement actif et vivant du droit criminel et des

sciences qui s'y rattachent : enseignement destiné à rendre plus aptes à leur grande tâche juges, avocats, membres du ministère public et experts.

Il serait bien aisé d'établir par le détail qu'un tel système assurerait une heureuse transformation de la magistrature par la diminution de son personnel, le relèvement devenu possible de ses traitemens, et les soins attentifs qui entourent des choix peu multipliés... Mais on comprend qu'il nous soit impossible d'indiquer autrement que par ses lignes principales l'édifice que nous souhaitons voir sortir du sol et construire par les mains de cette génération.

## VII

Nous exprimons le vœu, en terminant ces études, que quelques-unes des idées que nous avons émises paraissent dignes d'examen, et que, reprises et creusées plus profondément que nous n'avons pu le faire, elles aboutissent un jour à d'utiles réformes.

Nous exprimons ce vœu avec un véritable espoir. Il y a deux ans (1), nous demandions à cette place que le secret de l'instruction, « cette pratique aussi dangereuse pour le juge que pour l'accusé, » fût enfin aboli ; et, en prenant l'initiative d'une modification aussi heureuse de notre code d'instruction criminelle, le Sénat a montré récemment que l'énergie réformatrice n'est pas épuisée dans ce pays.

Ainsi parfois des retouches partielles peuvent avoir d'excellens résultats. Mais en général il est dangereux d'aborder de biais et par fragmens l'œuvre des réformes ; il ne faut pas risquer, en remaniant nos lois par bribes et morceaux, de composer un monument auquel l'unité et l'harmonie feraient défaut. Ici nous aurions manqué notre but si nous n'avions donné l'impression que l'heure est venue d'une reconstruction générale de l'édifice de nos lois pénales, et que, pour une œuvre si grande et si belle, d'excellens matériaux gisent çà et là sur le sol. Nos archives parlementaires offrent l'aspect d'un amas de ruines étranges : ruines de villes qu'on avait entrepris de construire et qu'on a tout à coup abandonnées, où gisent de toutes parts

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> novembre 1895.

des matériaux non employés, où de vastes échafaudages indiquent la place des édifices absents... Vienne l'architecte qui, pour un plan nouveau et harmonieux, utilisera ces richesses éparses!

Pour nous, qui avons tracé une des faibles esquisses que l'architecte de l'avenir consultera peut-être un instant, nous ne voulons nous défendre à l'avance que d'un seul reproche : celui d'avoir construit dans le rêve et dans la chimère.

Non, aucun des vœux que nous avons formés n'est irréalisable dans notre pays et dans notre temps.

Non, il n'est pas chimérique de vouloir pour la France une magistrature affranchie à jamais de la politique, véritable point fixe d'une démocratie qui sera bien longtemps encore agitée par les passions et les querelles des partis.

Il n'est pas chimérique de vouloir auprès de cette magistrature, guidés et instruits par elle, des juges extraits de la nation pour la répression des délits et des crimes.

Il n'est pas chimérique de vouloir en finir dans les rapports de la magistrature populaire et de la magistrature permanente avec des formules peu rationnelles qui ne furent jamais obéies, et de vouloir établir entre ces deux magistratures les rapports d'une véritable et féconde confiance.

Non, tout cela n'est point du rêve! Les solutions sont prêtes. Le Parlement choisira parmi elles, et pour mener à bout une œuvre d'ensemble qui est réclamée depuis si longtemps, il saura au besoin apporter des modifications heureuses à ses méthodes, à ses procédés de travail.

JEAN CRUPPI.

---

---

# UNE FRANÇAISE AU LADAK

---

Par les brumeux jours d'hiver j'aime à me remémorer les dix mois de mon inoubliable voyage à travers les Indes sous les féeriques colorations tropicales. De Ceylan à Darjeeling et cet incomparable Himalaya, tout là-haut dans le ciel, à cette place où nous n'avons jamais cherché que les étoiles, jusqu'aux temples du Sud — Madura, Chillambaram et tant d'autres, — ces temples du passé, vivans encore, remplis de leur foule drapée ou nue, c'est un éblouissement de couleur et de lumière. Goa, le Nizam, les grands Rajpoutes et leurs blancs palais se mirant dans les lacs bleus, peuplés de milliers de serviteurs, les villes et les fleuves sacrés, les bûchers de Bénarès, le *Tadj* d'Agra, la passe du Kheiber sur la route de Kaboul, tous les peuples, toutes les religions, les mœurs et les coutumes défilant sous mes yeux dans ce merveilleux ensoleillement, quelle vision ! C'est un plaisir de repasser en son esprit les détails de ce voyage enivrant. Je voudrais ici en raconter une partie, celle qu'on regarderait volontiers comme la plus difficile et qui est assez aisée, on le verra, mais singulièrement pittoresque et instructive. J'étais à Srinagar, la capitale du Kachmir, avec la pensée de m'en retourner par les Pamirs et le Turkestan, quand le Foreign Office m'ayant définitivement interdit la route de Guilguit et du « Toit du Monde », je me décidai à aller visiter Leh, la capitale du Ladak, le Thibet anglais. Quelques jours après, ma caravane était prête et nous partions. C'est seulement cette excursion au Ladak que je veux raconter.



## I

Avant toute chose, je tiens à dire que les protections qui m'avaient aplani les difficultés à travers le Kashmir, me demeuraient fidèles. Quel plaisir reconnaissant n'ai-je pas à nommer en particulier Sir Denis Fitz Patrick, lieutenant-gouverneur du Punjab, un aimable Irlandais, et M. Dauvergne, membre de la Société de géographie de Paris, un Français venu au Kashmir, il y a trente ans, pour le commerce des châles et resté par amour des montagnes, de la liberté, des belles chasses, de tous les sports, et un peu des Anglais? Sir D. Fitz Patrick, entre autres services, m'avait rendu favorable le Maharajah du Kashmir, le prince indigène dont Srinagar est la résidence. M. Dauvergne, à qui m'avait recommandée M. Guillaume Capus, l'explorateur, faisait tant pour me faciliter toutes choses que je me plaisais à l'appeler ma providence himalayenne. Il m'accompagna à la lamaserie d'Himis.

La ville de Leh est à 420 kilomètres à l'est de Srinagar : quinze jours de marche.

A mesure que nous avançons, nous rencontrons de plus en plus des caravanes de Dras, des Baltis et des Ladakis au petit chapeau de feutre blanc-gris comme leurs chaussures, très montantes aux jambes. Ils portent la grande robe de laine croisée, maintenue par l'écharpe de couleur, le briquet pendu à la ceinture. Voici même un caravanier de Yarkand, puis les terribles chevriers, les ravageurs du pays, les barbares qui détruisent, eux et leurs chèvres, toute végétation. Quand l'herbe manque, cette herbe dont les chevaux ne veulent pas après les chèvres, ils coupent les branches des arbres, ne laissant que les troncs qui bientôt meurent, arrachant les écorces, brûlant, détruisant les bouleaux. Les Anglais, qui protègent leurs forêts et connaissent les ravages de ces chevriers, les chassent des territoires du Punjab. En vain, on a essayé de faire comprendre au médiocre Maharajah la dévastation que causent ces *coudjeurs*. Ils flattent son amour-propre et son sentiment religieux : « N'est-il pas un grand roi, maître de son pays? Eux ne mangent pas de la vache sacrée, et ne sont pas exposés chez lui à se voir prendre leurs buffles comme nourriture. » Moyennant un faible tribut de six roupies par an, 8 fr. 50 pour 100 chèvres, et de 1 fr. 40 par buffle, ils auront donc

détruit dans quelques années les admirables forêts du territoire de Kashmir. Elles sont d'ailleurs délicieuses, leurs chèvres, rampantes dans les prés et les bois, avec leurs longues soies ondulantes d'un blanc jauni, aux dégradés de beige et de brun doré. Je les vois encore se dresser debout dans les branches des saules qu'elles dévorent lestement, ravissantes de grâce et de beauté. Et les chevriers et chevrières, une belle race du pays de Kangang : les hommes superbes de force élégante, belle barbe noire, brillante et taillée, teint assez pâle, nez droit, le type grec avec de beaux yeux éclatans; les femmes, vêtues de bleu comme les hommes, sont artistement belles avec la note bleu pâle des turquoises en colliers sous ces figures de statues. Elles portent leurs fardeaux sur la tête et s'en vont, leurs beaux bras levés, les yeux rians, l'air heureux de vivre...

Nous nous élevons au-dessus de la vallée du Sind par des pentes de prairies plus ou moins plantées, coupées de pentes blanches d'avalanches; les chevaux n'ont plus sur le sentier que la largeur de leurs fers et leurs quatre pieds s'y placent l'un derrière l'autre. Nous arrivons à Baltal, le dernier campement avant la passe du Zodjilâ, l'adieu au pays verdoyant de Kashmir. A notre gauche, à quatre ou cinq heures de marche, c'est le val d'Ambarmath que le pont de neige écroulé nous empêche de prendre; les *Caves d'Ambarmath* où les Hindous vont, par le froid et la neige, faire leurs dévotions, hommes et femmes, tous dans le costume de nature, plus une feuille de vigne ou son équivalent pour les deux sexes. Et ces pauvres Hindous viennent des Indes où le thermomètre ne descend jamais au-dessous de 25° ou 30° de chaleur et monte en été jusqu'à 50°. C'est au sortir de ces régions brûlantes qu'ils affrontent les hautes altitudes, traversant les neiges pendant des jours et des jours pour atteindre Ambarmath par la route du Sud. La passe de Zodjilâ est, à 3375 mètres, comme la barrière d'un nouveau pays : plus de bois, d'immenses parois sauvages rosées par le soleil, des neiges, de grands glaciers, et au fond de la gorge que nous allons redescendre, la rivière de Dras, née au Zodjilâ. L'air est léger et vivifiant, c'est du champagne que l'on croirait boire.

Je n'ai pas encore parlé de mon personnel. Le jeune Samy, le petit Hindou de Pondichéry qui m'avait accompagnée avec tant de dévouement jusqu'à Srinagar, y grelottant sous vingt-quatre degrés, j'ai dû organiser un service mieux approprié aux condi-

tions du voyage. Ablou, mon majordome, mon homme de confiance, est le chef des autres domestiques, qu'il m'a fournis d'ailleurs. Cette espèce de forban, grand *shikari* devant Allah, ce qui veut dire chasseur, un titre qui le classe assez haut dans l'échelle des castes, prend avec moi des mines d'ours apprivoisé. Il daigne me nouer et dénouer mes *tchaplies*, la chaussure indigène, et paraît avoir grand peur de me casser les pieds. Il me sert à table et commande tout le service, traite avec les *lambardars*, chefs de villages, pour avoir les porteurs et les poneys de charge, ou *tatous*, s'il y en a, pour le nombre de jours nécessaires. Ablimir est mon cuisinier, turban à carreaux bleus et blancs sur la tête; il me varie le mouton avec tout l'art dont il est capable. Subana, qui est le domestique des deux autres, m'accompagne avec le petit panier du déjeuner, *hasiri-tokri*, et le paquet de châles ou de fourrure, selon la température. Il doit aller quérir l'eau pour le déjeuner, et m'aider à marcher en cas de difficultés. Le quatrième, Subamalik, fait office de *sais*, il tient mon cheval dès que je descends, et me l'amène au camp devant ma tente, avec sa musette pour que je surveille la nourriture de mon brave *tatou*. C'est le domestique de Subana. Tous ensemble plantent les tentes et requièrent les *coolies*, porteurs et conducteurs de chevaux, pour les y aider, plus le peuple du hameau, s'il y en a, femmes et hommes. Ceux-ci balayent la place de ma tente avec une branche d'arbre, enlèvent les pierres, aplanissent le sol, vont chercher plus ou moins loin les grosses pierres qui maintiennent les crochets de la tente, apportent le bois et l'eau et nettoient les casseroles. Ils sont les serviteurs de mes gens. En ce pays, un petit trouve toujours un plus petit pour le servir.

Le service des postes est très bien organisé entre Srinagar et Leh : les quinze jours de marche de caravane sont faits en cinq jours, par des piétons qui vont toujours courant, nuit et jour, le sac de dépêches au dos, le bâton à pique garni de grelots toujours sonnante, pour éloigner les fauves et les serpents, tout comme aux Indes. Ils sont relayés tous les cinq milles (un peu moins de deux lieues). Les maisons et les huttes de poste sont souvent des niches de pierres sèches et de branchages, des abris creusés dans la neige pour échanger les dépêches. Entre Sonamarg et Baltal, une vraie maison, plus importante, exhalait une telle odeur de putréfaction que mon *tatou*, si doux d'ordinaire, se défendait et refusait de passer. Des gens vivaient là dedans, d'autres causaient assis devant la

maison à côté de quelque charogne qu'ils n'avaient pas pris la peine d'éloigner.

Toujours délicat est le choix d'un camp. Sur les routes de caravanes, tout le monde adopte le même campement, souvent protégé d'un mur de pierres sèches. En dehors des routes parcourues, il faut d'abord trouver de l'eau, puis du bois pour faire le feu, et quelquefois le voisinage d'un hameau pour se procurer les chevaux et coolies, s'il se peut, renouveler les provisions, le lait, les œufs, les moutons, la farine et le fourrage que certain *parouana*, sorte de laissez-passer, permet de requérir. Autre grande question : il est indispensable de se rendre compte de la nature de la montagne qui surplombe, et de ne pas s'exposer à être englouti par une avalanche, comme il est arrivé dans le Wardwan à un chasseur anglais et à sa caravane. On doit savoir aussi que le vent remonte les vallées pendant le jour, et les descend pendant la nuit.

Il ne pleut pas dans la région où j'arrive, le Baltistan — Petit Thibet; — la fonte des neiges, les torrens et leur canalisation y sont l'unique ressource de la végétation : la rivière de Sooro apporte à la rivière de Dras une masse d'eau semblable à la sienne, et bientôt les deux ensemble se rendent à l'Indus. Grands flots qui se creusent de plusieurs mètres, formant des abîmes aussi terribles qu'à la mer avec leur courant effroyable et les écueils des berges et des roches éparses. Partout les mêmes rochers pâles, menaçans et déchirés, aux formes démantelées en gigantesques ruines : des tours, des aiguilles dressées ; et, près du torrent, — souvenir des grandes forêts fleuries du Kashmir, — les tamaris en fleurs à côté des cyprès nains, de jolis saules, des abricotiers, et, semés dans le chaos des pierres écroulées, d'énormes buissons de rosiers surchargés de roses épanouies. Je leur souris toute seule au passage, les remercie d'être si belles.

Le camp de Karghil, le dernier poste télégraphique, est situé dans un îlot planté d'abricotiers au milieu d'un croisement de torrens mugissans ; et tout à coup ce sable fin et granitique qui avoisine la vallée de l'Indus se soulève en poussière avec la soudaineté des phénomènes atmosphériques dans ces régions : c'est un véritable cyclone, un coup de *simoun* brutal. On va étouffer, on se précipite à *banda* (fermer) la tente, et dix minutes après, tout est fini, les toiles sont relevées, je fais servir le thé.

Le Baltistan, dont je côtoie la lisière, est musulman ; à

Shargol je trouve le premier monastère bouddhique, perché dans les rochers sans autre accès qu'une échelle. A Moolbeck, un peu plus loin, autre monastère, un *Gompa*, comme on les appelle, juché sur un des rochers les plus pointus qui dominent le village et la vallée de Walkha. Blanc monastère couronné d'une bordure quadrillée rouge et blanc, maisons aux terrasses supérieures couvertes d'un toit et abritées du vent de deux côtés seulement. Ces hauts de maisons ouverts donnent un aspect particulier à tous ces villages.

Nouvelles mœurs qui commencent : à Karghil, dans le Baltistan, c'était la polygamie ; à Moolbeck, avec les Thibétains, — les Bhotis — c'est la polyandrie. Trois ou quatre frères ont la même femme, qui est encore libre de s'adjuger un ou deux époux de choix ayant les mêmes droits et les mêmes titres que les frères. La terre ne nourrit pas ses habitans ; on craint l'augmentation de la population ; la polyandrie n'est pas fertile, donc une économie. Beaucoup d'enfans se font *lamas*. La misère est grande au Ladak, dont le territoire s'étend généralement, au-dessus de l'altitude de la végétation, à la hauteur des neiges éternelles. Les nuages de la mousson des Indes s'évaporent au-dessus des incandescences rocheuses qui repoussent l'humidité. Les moindres morceaux de terre irrigables sont cultivés et forment des oasis. On produit de très belle orge et beaucoup d'abricots, comme au Baltistan, qui en expédie séchés par toute l'Asie. Ces petites taches de verdure surprennent dans cette nature de pierre. On voit dans la montagne les hommes marcher tout en filant, leur paquet de laine enroulé au bras et, à la main, une longue bobine qu'ils tournent et remplissent adroitement d'un fil de laine assez grossier.

Dès que l'on arrive dans le pays thibétain et bouddhique, on trouve partout auprès des villages, comme dans les lieux les plus déserts ou les plus périlleux, au sommet des cols par exemple, de petits monumens religieux de forme circulaire, évasée par le haut, placés sur un soubassement carré, et surmontés d'une aiguille annelée supportant un croissant très ouvert et une boule. On les appelle des *Tchorten* : ce sont des mausolées, soit privés, soit communs, dans lesquels on dépose, sous forme de pastilles, de petits cônes ou autres choses, à l'effigie de Bouddha, de minimes réductions des cendres de sa famille mêlées de terre. Quelques spécimens atteignent la grosseur d'une belle poire, dont un bout de bois en allumette représenterait la queue. Ces édicules anciens et modernes

sont nombreux les uns auprès des autres, et se rencontrent partout, du Thibet anglais à l'océan Pacifique, de même que les *Mano-Phané*, longs murs de pierres sèches, d'au moins deux mètres d'épaisseur, longs de huit et dix mètres. D'autres sont beaucoup plus larges, et longs de cent mètres, ou même d'un kilomètre. Ils sont recouverts de pierres plates naturelles, de grandeurs diverses, sur lesquelles sont très bien gravées des prières en caractères sanscrits ou thibétains. Toutes ces prières sont dites par le fait de passer auprès, à condition que ce soit toujours par la droite : passer à gauche produirait l'effet contraire, un effet ruineux.

C'est une chose amusante, pour les gens qui arrivent d'Europe, de voir les airs de souverain et d'autocrate que se donne ici le moindre bourgeois européen. Un blanc de qualité est un *Sahib*, un seigneur, et je suis une *Mem Sahib*, très recommandée par les autorités anglaises et kashmiriennes, une *bara Mem Sahib*. Il y a évidemment le prestige de la couleur et le prestige de la civilisation. Ils détestent leurs vainqueurs, mais ils les craignent ; les gens de marque cherchent à les imiter, ils les envient, ils les admirent, quitte à s'en venger si c'était possible. Sur les sentiers, toute caravane grimpe ou descend pour me laisser le passage, même au Baltistan musulman, où quelques-uns seulement ne me donnent pas le *salam*, parce que je suis une femme. Les gens assis se lèvent, et dès que j'approche des tentes des domestiques et des coolies, tous sont debout naturellement. Je trouve singulière et fâcheuse l'habitude que prennent trop souvent les habitans des Indes de traiter les indigènes comme des bêtes de somme et de ne pas se donner la peine de leur rendre le *salam*, ce qui me scandalise toujours. Je n'essaie pas le geste du *salam*, — il y a des degrés à observer que j'ignore probablement, et si à un personnage de marque je le faisais de la main gauche, ce serait une grave insulte, — mais je réponds à tous par une inclination de tête. Ce peuple n'est pas malveillant : un jour que j'étais seule à cheval, j'entends une femme travaillant dans un champ tout au fond près du torrent qui erie et me fait des signes. J'aperçois en effet un nuage de poussière qui se détache du haut de la montagne qu'elle me montre, et une minute après je vois les pierres rouler en avalanche ; je n'ai que le temps d'arrêter mon cheval et de fuir en arrière.

C'est aussi dans le pays thibétain que je fais la connaissance

du *mulet-yák*, moitié bœuf avec ses longues cornes, moitié mulet pour la résistance et l'endurance aux divers climats. Le *yák*, ma future monture du Chang-Là, — Là veut dire passe, — ne peut vivre que dans le froid au-dessus de 3 500 et 4 000 mètres. Il est d'une solidité extrême qui le fait préférer au cheval dans les occasions difficiles. Il est généralement noir ou très brun, haut cornu, bas sur pattes. Mené par un anneau qu'on lui passe dans le nez, il pousse des cris de sanglier; et c'est bien la plus étrange monture que l'on puisse imaginer pour une amazone. Ses longs poils soyeux et mouvans tombent des flancs, se prolongent en pantalons bouffans jusqu'aux jarrets, et se complètent par une épaisse queue qui fait crinoline par derrière.

## II

La passe du Fótou-Là est à 4 150 mètres d'altitude, avec un *tchorten* au sommet. Le sentier est à peine marqué, le paysage est d'une sauvagerie terrible et, pour une cause quelconque, je suis seule avec mon cheval. Ces grandes montagnes pâles aux tons jaunes et rosés, saupoudrés de blanc, neige ou sel, dans cette gorge, qui va toujours se rétrécissant sous le soleil de feu, me donnent quelques frissons à la pensée d'avoir pris une mauvaise piste et de marcher jusqu'à la nuit, aussi embarrassée de rejoindre l'éclaireur que l'arrière-garde. Au fond de la sinistre gorge, j'aperçois un lama drapé de rouge et une femme. Je ne sais où est le chemin et ils me font signe de redescendre au torrent. Un énorme rocher fermait la gorge, et au-dessus d'un rapide raidillon se dresse tout à coup un grand *tchorten* dans un décor fantastique. Perdue ou non, peu importe, je n'ai jamais rien vu de semblable. Le long d'un sentier en écharpe les *tchorten* et les *mano-phanié* se succèdent, se suivent serrés jusqu'à un fantastique village accroché en nid d'aigles sur des aiguilles de béton naturel. Les *tchorten* y sont plus nombreux que les maisons; plusieurs posés sur des espèces de portes forment entrées. C'est l'étape cherchée, la Mayourou et son importante lamaserie.

Dans les cases suspendues et accrochées à la montagne, j'aperçois des robes rouges de lamas. Entre plusieurs pointes de glaise et béton naturel, aux formes les plus déchiquetées et élançées, quelques murs de briques non cuites maintiennent des maisons de bois avançant en terrasses sur le vide, sans parapet,

supportant des humains qui me regardent curieusement. Et moi donc, j'ai ralenti l'allure de mon poney, j'avance à regret, emplissant mes yeux et ma mémoire. Auprès du petit campement abrité de quelques arbres se trouve un caravansérail : une cour carrée entourée de portes étroites et basses menant dans les niches des voyageurs ; un trou au fond sert de cheminée.

Il est midi, et tout là-haut, du monastère, le *Gompa*, qui domine le pays, on souffle longuement, dans de grandes cornes, l'appel des lamas à la prière. Le soleil darde cruellement ; je monte à pied en toute hâte, des hommes me conduisent ; et bientôt toute une procession me suit, aussi amusée de moi que je puis l'être d'elle. La femme blanche est déjà rare de ce côté. Tous les lamas, hommes et enfans, sont habillés de rouge, du grenat au rouge vif, quelquefois le bonnet est la seule note claire, bonnet découpé sur le front, très tombant en arrière et relevé en revers. Par-dessus la robe, à manches ou sans manches, ils portent une grande draperie. Ces groupes d'un rouge sombre et chaud sont superbes dans le soleil et les diversités de tons feraient le bonheur d'un peintre et d'un coloriste. Le peuple est habillé de laine blanc-poussière avec la ceinture marquante et tout l'outillage pendu. Il porte la longue natte, comme les Chinois, et des bottes à revers en tressage de cordes et de laines, véritables broderies avec semelles de cuir. Un groupe fait valoir l'autre.

Les femmes Ladaki portent des jupes froncées, faites de bandes verticales d'une étoffe de 20 centimètres de largeur, noir et rouge, bleu et rouge, vert et rouge ; leurs cheveux sont séparés en petites nattes, formant pèlerine, rattachées à un long gland qui tombe sur les talons. Une plaque de drap rouge, appelée *peyrak*, de douze à quinze centimètres de largeur, recouverte de turquoises, descend à la Marie Stuart sur le front et se prolonge en arrière sur les nattes jusqu'à la moitié du dos. Elles portent au côté le nœud gordien en cuivre et tout le flot des menus objets pendus : cuillère pour manger le *satou* (la farine), outils pour la toilette, clefs extraordinaires et le porte-monnaie aux longs flots de *cauris*, les coquilles-monnaies, qui sonnent en marchant. Les cheveux sont disposés de chaque côté du visage en minces nattes formant éventail, sur lesquelles sont fixées des oreillettes de fourrure noire éclairées d'un bouquet de roses jaunes derrière l'oreille.

Elles sont riantes et avenantes, et diffèrent absolument de la femme musulmane. Elles ont un air sûr d'elles, en femmes habi-



tuées à mener un nombreux ménage. Les vieilles me paraissent laides ; les jeunes sont agréables sans être jolies. Je me rappelle particulièrement à la porte du Gompa trois ou quatre jeunes têtes qui se glissaient furtivement, dès que cette porte s'ouvrait, pour l'unique plaisir de me contempler. Elles étaient vraiment charmantes de malice et de curiosité : une petite blonde, oiseau rare, peut-être importé d'Albion ou de Yarkand, était ravissante avec ses turquoises descendant sur le front ; puis encore, une petite fille, la robe rouge couverte d'une seconde robe bleue de Lassa, à dessins vagues de croissans emmêlés : une ceinture rouge retient la robe, et un bonnet fourré, les hauts revers levés, enserre la petite tête. Je témoigne du plaisir à la regarder, et un père de la communauté du ménage, rayonnant et fier comme s'il était unique, s'empresse de m'offrir un bouquet de ces jolies roses banks qui sentent si bon. Hommes et femmes, lamas même sont décorés de ces roses jaunes, et comme ces derniers sont rasés, ils attachent leur bouquet derrière l'oreille lorsque au temple ils quittent le bonnet.

J'arrive enfin près du Gompa : des marches, des couloirs sombres, des galeries à ciel ouvert dans des dédales ruinés ; je contourne de petits tchorten, mausolées haut perchés, entourés d'une galerie extérieure sans garde-fous, longeant des séries de moulins à prières que les lamas font tourner au passage. Les lamas, qui ne partagent pas les préjugés musulmans et brahmaniques, semblent m'attendre dans les cours qui précèdent le Gompa : rangés en cercle, ils me donnent le salam, et me font entrer avec eux dans le temple.

Au fond du Gompa très obscur sont sur deux rangs, l'un au-dessus de l'autre, des statues de *Bouddhas* et de *Grands Lamas* habillés de riches étoffes de soie. Devant eux sont par centaines de petits vases d'huile et de graines, des bouquets de fleurs et de grands doigts de *ghi*, beurre de buffle, dans lesquels on pique de longues allumettes en poussière de santal qui répand un agréable parfum. Au-dessus des dieux, il y a des tentures de soie et partout des bannières, des caractères, et des figurations. J'ai doucement fait le tour du temple, tandis que les lamas s'asseyaient dos à dos en lignes allant aux dieux placés dans le fond : je suis arrivée à une espèce de banc unique qui a fait mon bonheur. Je suis seule dans le temple avec 150 lamas et trois hommes qui ne sont pas lamas.

Alors les prières, les psalmodies, les chants ont commencé, entrecoupés de temps en temps d'un grand jeu de sonnettes. Chaque lama en a une à la main qu'il fait sonner sur un certain rythme; de l'autre main il tient un petit instrument de cuivre, de la forme d'un sablier à jour, c'est un « tonnerre », le sceptre de la prière qui lui donne son efficacité, le *dordja*, d'où est venu le nom de Darjeeling. Le fameux *dordja* qui a servi de modèle à cet accessoire indispensable se trouve à Lassa, dans la lamaserie de Séra où, selon la croyance lamaïste, il est venu des Indes à travers les airs. Un peu plus tard, les lamas battent deux petits tambours accolés faits de deux crânes de lamas, unis par un cercle d'argent et fermés de peaux peintes en vert sur lesquelles frappent, par le roulis qu'on leur imprime, deux marteaux suspendus. Quelques-uns se servent de gongs et de cymbales, et deux longues clarinettes sont aux mains des artistes du Gompa.

Mais ce qui éternise la prière, c'est le *tchangue*, la bière d'orge agréable à boire que de jeunes lamas versent sans discontinuer. Tous possèdent la petite écuelle de bois ou de cuivre, et de grands vases placés en un angle du temple ne cessent de remplir les énormes amphores au long bec en gouttière qui verse si bien, et toujours de nouveaux vases sont apportés, et jusqu'à trois fois les mêmes écuelles sont remplies de *tchangue*, sans préjudice d'une autre boisson plus colorée et chaude. Et les instrumens et les mains s'agitent dans des mouvemens particuliers et sacrés, les écuelles se vident, les chants continuent. Quelques lamas causent et rient, et tous les yeux trouvent le moyen d'être fixés sur moi, même si l'on me tourne le dos. Deux des échantons échangent en entrant des coups de pied haut placés : je ne pense pas que ce soit dans le rite.

La Mayourou est à 3400 mètres d'altitude. Au-dessous de nous, vers le torrent, est l'oasis d'un vert éclatant qui étonne dans ce site bizarre au chaud et pâle coloris si varié dans ses tons. Le soir, tandis que je travaille sous ma tente, je vois s'éloigner un lama, sa sonnette pendue au cou de son cheval. Le lendemain, de l'autre côté du village, les montagnes de glaise jaune font paraître sombres les montagnes pâles de la veille. Cette chaîne a des aspects de glaciers tourmentés comme les *séracs* du Géant au Mont-Blanc, dans lesquels on aurait fait un chemin : d'autres parties me rappellent les cascades pétrifiées de Hammam Meskoutin en Algérie. Nous nous enfonçons dans l'étroite gorge

suisant le fond du torrent, le traversant et retraversant sans cesse, — quelques belles roches ont des violets d'iris et d'autres le vert des malachites. — Un nouveau torrent se joint à celui-ci, et trois heures après nous arrivons à l'Indus. L'Indus d'Alexandre ! accompagné sur nos atlas de jeunesse du tracé rouge indiquant la marche des conquérans. Je ne me doutais guère alors que je remonterais un jour cette fameuse vallée de l'Indus.

Quel soleil ! des pierres incandescentes qui vous rellètent une brûlure au visage ; rien que ces rochers pâles ou teintés de bruns métalliques et au bord du fleuve un sable gris, mêlé de mica dans lequel on enfonce. Le village de Khalki est une oasis : des champs d'orge et de blé, des arbres, de l'eau, une fraîcheur ! L'air est délicieux, ce n'est qu'à le soleil qui est de feu. Je suis obligée de mettre un châle sur mes épaules pour m'abriter de ses brûlures. Le thermomètre ne dépasse pas 33° à l'ombre. Au matin, des nuages bienfaisans errent dans le ciel, ce ciel bleu clair et vif que l'on ne connaît, ni dans notre Midi, ni en Égypte, ni aux Indes. Ce n'est plus le même bleu, c'est une clarté, une crudité extrême que je ne me lasse pas d'admirer et qui va augmenter d'intensité à mesure que nous allons avancer vers l'est et gagner de plus hautes altitudes. Ces gros nuages blancs sont la queue de la mousson des Indes qui commence en cette saison à inonder la vallée de Kashmir et expire et s'évapore sur ces roches arides. Et on la remonte toujours, la brûlante vallée, par un sentier vertigineux qui domine presque constamment à pic le torrent-fleuve. On monte, on descend sans cesse, et on remonte toujours ; un village oasis est sur la rive gauche à l'entrée d'une petite gorge étageant ses champs. Quelques gens qui passent me disent bonjour en thibétain, en *bhoti* ; ils me disent : *djou*, et moi qui ne suis pas fière, je leur réponds *djou*, et même cela m'amuse et leur fait plaisir.

Tout le peuple maintenant ne va plus parler que le *bhoti*, et mes domestiques savent peut-être autant de thibétain que je sais moi-même d'hindoustani. Leur vraie langue est le kashmiri qu'ils prétendent m'apprendre en même temps que l'hindoustani. Nous avons dit adieu au *mounghi*, le poulet, qui ne viendra plus varier notre ordinaire ; il n'y a plus que du mouton, qui me suit sur pieds et se racornit légèrement, mais le poulet est coriace et immangeable au Thibet. Mon cuisinier, qui doit me nourrir pour une roupie par jour ou à peu près, soit 1 fr. 40, m'a acheté l'autre

jour un mouton pour deux roupies et demie, — 3 fr. 50. — c'était encore au pays de l'herbe et le mouton était gros. Par un plateau de 4 150 mètres d'altitude dominé par le beau Kauri et son éternelle tête blanche à 6 700 mètres, on retrouve l'Indus en sa vallée élargie, à peine quittée, roulant entre des éventails de moraines dont nous remontons les pentes jusqu'à la ville de Leh : des arbres, un fort, des maisons, des monastères, des ruelles incandescentes, c'est, à 3 500 mètres d'altitude, la capitale du Ladak.

### III

Il est midi, des femmes filent la laine dans les rues (ce n'était donc pas un privilège masculin). Les hommes portent la queue jusqu'à la taille, de longues enfilées de pierres précieuses aux oreilles et quelques-uns des bracelets : ce sont les « gâtés » de leur femme, je suppose. Les femmes ont de grands bracelets blancs, faits avec des conques marines de Ceylan, aux formes de manchettes mousquetaire, très évasées. Elles les frappent l'un contre l'autre pour faire leurs respectueux salams. Leh est la rencontre des caravanes du nord et du sud : les caravanes de Yarkand et de Kashgar, de Chine et du Turkestan y croisent celles des Indes. La passe du Karakorum est la seule laissée ouverte par les Anglais. La ville est gouvernée par un *Wazir* pour le Maharajah de Kashmir, et le gouvernement des Indes y envoie chaque année un fonctionnaire pendant deux mois au temps des caravanes. Il partage avec le Wazir gouverneur la juridiction des affaires commerciales et ils portent tous deux le titre de *Commissioners Joints*, commissaires unis. L'hindoustani est la langue officielle parlée par toutes les Indes (en plus des 243 idiomes), de même que le persan est dans tout le nord la langue des actes, des transactions, la langue écrite.

Tandis que je suis à écrire sous ma tente, un *batcha* et six musiciens viennent m'offrir une danse. Les *batchas* sont des garçons revêtus de robes de filles en gaze transparente par-dessus leur culotte et draperie blanche. C'était une étrange scène ! Ce garçon était terriblement beau, et un air, et une grâce de femme à s'y méprendre, tellement qu'au premier moment j'ai cru avoir mal compris. Des yeux superbes, et si grands, et si beaux que je n'en ai jamais vu de si grands, ni de si beaux. Une figure longue, des lignes, une douceur et une énergie de passion extraordi-

naire. Le teint assez pâle, les longs cheveux couvrant les épaules, retombant de chaque côté des joues, une petite toque plate sur la tête qu'il met et laisse tomber selon les circonstances. La danse était accompagnée de chants qui devaient être des chants d'amour, simulant l'amour tendre, passionné, désespéré d'une femme, et c'était des scènes tout entières jouées, s'approchant jusqu'au bord du tapis que je fais étendre devant ma tente, se traînant à genoux dans des grâces bizarres, mais très curieuses au point de vue artistique.

Les femmes sont toujours pour moi un objet de curiosité, avec leur costume bizarre qui sied fort bien à leur genre de beauté. Le *peyrak* — la longue bande de turquoises qui descend sur le front et dans le dos au milieu de leurs cheveux noirs et des oreillettes de fourrure, — est un véritable douaire qu'elles se passent de mère en fille. Elles portent sur l'épaule une sorte de toge romaine en laine rouge bordée de bronze, passée sous un bras et rattachée sur l'épaule gauche, doublée de chèvre blanche à longs poils qui font ondoyante collerette et franges au bas du manteau. Les plus pauvres mettent sur leur dos une ou deux grandes peaux de chèvre à longues soies flottantes, leur lit et leur manteau tout à la fois.

Le Résident politique, le capitaine Trenché, un charmant Irlandais, arrive à Leh, un jour après nous. Le Wazir, gouverneur, est allé à six milles au-devant de lui, et toute la population est massée dans le bazar, les cent hommes de troupe, les lamas sur les terrasses soufflant dans leurs longues cornes, les femmes dans la rue frappant leurs manchettes de coquillage l'une contre l'autre en manière de salut. C'est chez lui que je fais la connaissance du Wazir : très empressé à faire plaisir à l'amie de son adjoint, il se chargera d'envoyer des exprès derrière moi pour me porter deux courriers, jusqu'à ce que les lettres puissent remonter des Indes au-devant de moi.

Leh possède un officier chinois arrivé comme moi de la veille, porteur de lettres d'introduction et peut-être chargé d'une mission secrète. J'ai vu le plateau des présents offerts au jeune fonctionnaire anglais, je dirais presque des condimens : gingembre, sucre en caramel, brique de thé, paquet de tabac, médicamens pour je ne sais quels maux, petits morceaux servant de nourriture pour 24 heures, encre de Chine, papiers de Chine, menues graines. Ce soir, il est invité à dîner et on nous donne une *Tamasha*, un divertissement. L'officier chinois est en retard

de cinquante minutes. Il est d'ailleurs jaune, laid, une mâchoire de crocs avançant. Il est vêtu de sombre, il a un interprète hindoustani et l'air abruti des fumeurs d'opium. De grands tapis sont étendus en plein air devant le bungalow de la Résidence, des bancs, des fauteuils sont préparés, le Wazir, le *Cardar*, maire de Leh, tous les officiers sont arrivés et une troupe de soldats kashmiri que l'on place derrière le banc des officiers. Je suis à droite du capitaine Trenche, le Chinois à gauche, morfondu de froid, — il faut l'envelopper de couvertures, — l'air est sec et vif, mais à minuit, il y avait encore 20 degrés. Une foule remplit les jardins, tout Ladak est là! C'est bien la confusion orientale sous la clarté des torches que l'on agite et qu'on imbibe, sous la lumière des lampes aux flots de mèches libres plongeant dans l'huile.

Les *batchas* commencent la fête, ils dansent, ils chantent avec une rare perfection. Et les femmes, les *nautch-girls*, sont accroupies au bord du tapis, attendant leur tour, enfouies dans leurs manteaux de pourpre. Les bijoux brillent à leur tête, à leur cou, aux épaules, sur les jupes. La danse tartare des femmes est chose toute nouvelle pour moi. Elles marchent en grand cercle l'une derrière l'autre, elles dansent avec leur toge retenue sur une épaule et tombant de l'autre. Elles glissent dans de jolis mouvemens graves qui découvrent le luxe de leurs costumes. Elles ne ressemblent pas aux bayadères des Indes, leur danse n'a rien de lascif, et ne rappelle pas non plus celle des Javanaises.

Les *batchas* ont tenu la grande place; après leur danse féminine et amoureuse, ils se poursuivent en chasse rapide, puis tournant deux par deux, à bout de bras, comme font les enfans, le corps ployé en une grâce féminine très souple et une force très masculine. Plus tard, ce sont des joutes avec deux bâtons qu'ils doivent sans cesse heurter, sautant, plongeant, se couchant; de dos et de face, toujours les bâtons se frappent avec une dextérité, une agilité et une rapidité vertigineuse. Il y a des scènes comiques: un Balti en haillons danse avec une légèreté que n'ont pas nos danseurs européens. Les Gourkas du Nepaul, — qui donnent aux Indes leurs meilleurs soldats, race petite et résistante, — joutent avec un ou deux grands sabres, les lames étincellent sous les torches. Un danseur se livre à des sauts fantastiques avec un long bâton à torches enflammées des deux bouts. Ce ne sont plus les Indes, c'est ici le monde tartare, et

c'est l'Asie Centrale qui s'avance à l'époque des caravanes dans ce Thibet anglais avec ses mœurs, ses jeux, ses costumes, et sa dépravation.

L'Islam gagne beaucoup en Asie, le Thibet lui-même est attaqué : tout le Baltistan autrefois bouddhiste est maintenant à Mahomet : et une colonie de Baltis est venue s'installer à Shushot, le village que j'aperçois dans la vallée entre Leh et la grande lamaserie d'Himis, apportant la mosquée et la polygamie à côté de la polyandrie. Les Ladaki sont honnêtes et travailleurs ; le climat froid et les hautes altitudes sont favorables à la vertu, et ces ménages polyandriques vivent dans l'honnêteté à leur point de vue. Telle femme a les deux ou trois frères, dont le dernier est peut-être un enfant ; elle a, en plus, un époux de choix, quelquefois deux, qui font partie de la famille ; la terre ne sera pas divisée, elle restera à l'aîné des enfans qui la partagera avec les frères de la communauté, ce qui formera un nouveau ménage.

Le lendemain de la Tamasha c'est le *Durbar* du capitaine Trenché, grande réception des notables de Ladak et des étrangers : capitaine chinois, dame française, marchands de Yarkand, de Kasehgar et Turki (du Turkestan). Les deux *Commissioners Joints*, le capitaine Trenché et le Wazir gouverneur de Leh, sont assis sur deux fauteuils. La Française et un officier anglais, ami du capitaine, sont auprès d'eux. L'héritier des anciens rois de Ladak, le Rajah, est le premier en retour près de moi, et le premier il a été appelé à faire le salam au Résident dans la présentation faite par le Wazir. Le Rajah lui a remis une écharpe de soie blanche, le *Khata*, qui m'a été gracieusement offerte. C'est le symbole de bienvenue et d'honneur, accompagnement obligé de tout présent et de toute demande. Je me suis amusée du défilé, des costumes, des types ; et l'ancien roi n'était pas la figure la moins originale. Il portait une robe de brocart grenat, une grande écharpe de soie rouge tombant du cou, une toque tissée d'argent et de belles bottes brodées. Tous venaient toucher la main du fonctionnaire anglais avec une ou deux roupies dans leur main, c'est comme un signe d'obéissance, pour dire : Tout ce que j'ai est à vous. Le *Commissioner* pose à peine le bout des doigts sur les pièces avec un joli geste de bénisseur.

C'est avec le jeune *Commissioner*, avec le Wazir, le capitaine anglais ami du *Commissioner* et M. Dauvergne, mon précieux et aimable protecteur, que je me rends à la lamaserie

d'Himis, pour la plus grande fête bouddhiste de l'année. Le thé nous attend en route au pont de l'Indus. On se presse pour arriver à Goulab-Bagh avant le coucher du soleil pour un jeu de polo indigène que l'aimable Commissioner a bien voulu commander pour moi. Goulab veut dire roses, jardin des roses, c'est un nom que l'on trouve souvent par toutes les Indes.

La population est réunie pour nous recevoir; les femmes, dans leur beau manteau rouge, battent leurs bracelets blancs l'un contre l'autre en s'inclinant profondément à plusieurs reprises. Des tambours, des instrumens divers saluent notre arrivée. Ces messieurs ont de très beaux chevaux, mon pauvre *tatou* se pique d'émulation, et nous faisons une entrée de fantasia. On nous conduit tout de suite à une espèce de tribune au-dessus du champ de polo, et 25 à 30 cavaliers s'élancent dans la longue arène poussant deux boules. Les règles ne sont pas les mêmes que celles des Anglais qui leur ont emprunté leur jeu et l'ont civilisé. Les Ladaki ont une grande souplesse pour se baisser et atteindre la boule avec leurs maillets plus courts que ceux des Anglais, mais la course présente un désordre un peu confus. Plus tard, ils font une course de vitesse. On prétend qu'en posant une roupie d'argent sur le sable, un cavalier pourra la ramasser son cheval lancé au galop. L'expérience ne réussit pas. Le capitaine Trenché veut que nous soyons ses hôtes pendant tout le voyage de Himis, et sa tente est parée de fleurs et de feuillage en mon honneur.

Le lendemain, notre caravane s'est encore augmentée autour des quatre Européens, et c'est en véritable fantasia, avec 50 cavaliers, selles tartares, harnais indigènes, turbans variés, que nous nous rendons au monastère d'Himis, situé dans le cadre naturel le plus fantastique. Des pèlerins à pied ou montés nous précèdent, des femmes accompagnées de leurs deux ou trois maris et de leurs enfans. Le premier mari garde son rang et fait porter les bagages par les autres. Le Commissioner veut que je sois constamment près de lui, dès que la route le permet, au désespoir du pauvre Wazir que cette langue française désole, et empêche d'étudier son nouveau *joint*. Il paraît que je suis la première femme venue à Himis, ce qui m'a beaucoup étonnée. Le supérieur du Gomba, le *Shaghot*, dans sa robe grenat et la draperie plus marquante, le chapeau de cardinal sur la tête, est à plusieurs milles, sur son petit *tatou*, au bord de l'Indus, au-devant de nous.



Nous quittons le fond de la vallée et nous avançons vers une gorge sauvage aux parois escarpées et dénudées, de tous les tons, du jaune au roux, dans une illumination splendide. Les contreforts semblent venir au-devant comme des rideaux, masquant le fond de la gorge, et tout à coup Himis apparaît, fantastiquement accroché aux parois à pic, les maisons les unes sur les autres, c'est l'immense Gompa, un des plus célèbres après celui de Lassa. Toutes les musiques jouent; la population des pèlerins sur les murs, les terrasses, les toits; les femmes par groupes; manteaux, bijoux, coiffures, lamas en ligne, une oasis, des arbres au fond du val; nos tentes dressées sur l'autre rive dans la verdure en face de cet extraordinaire Himis, tout cela compose un tableau d'une intensité de vie et de couleur inoubliable.

## IV

La fête commence à midi. C'est une féerie en deux journées que l'on célèbre pour l'anniversaire de l'incarnation du premier Grand-Lama de Lassa. Cette fête se célèbre à une date fixe selon le calendrier thibétain. Les lamas et les nonnes de Lassa y viennent en un voyage de trois mois se mêler à leurs frères du Thibet occidental : c'est un centre d'intrigues entre les sujets bouddhistes du Maharajah et les prêtres de Lassa, qui ne peut être vu de bon œil par les autorités kashmiri. Tout au Ladak vient de Lassa, c'est la capitale de ce monde bouddhiste. Nous arrivons au Gompa, toujours entourés de notre état-major, le Wazir, le Cardar et tous les plus notables turbans. On nous mène par une haute terrasse sur une galerie intérieure dominant à l'ombre l'enceinte quadrangulaire et irrégulière, tandis que le soleil illumine le spectacle et la foule en cinq ou six étages placée en face de nous.

Les groupes semblent disposés par mêmes teintes : les lamas réunis sur les marches et les terrasses du Gompa, les bras nus, les têtes à peu près rasées, le type vulgaire et souvent bestial, forment une tache rouge et chaude. À côté sont les laines blanches des pèlerins ladakis, les étoffes amarantes de Lassa, un groupe de femmes aux robes rayées, un autre en manteaux de pourpre; ailleurs on ne voit que le bleu des turquoises et les bijoux étincelant dans la lumière. Les femmes du Rajah sont dissimulées sur un balcon fermé d'étoffes; en qualité de princesses, elles ne

peuvent être vues du vulgaire. C'est un usage que les Hindous de caste dans toutes les Indes ont emprunté à leurs vainqueurs de l'islam, de même que les Musulmans aux Indes ont emprunté beaucoup de préjugés aux Hindous. Le Rajah, le *Gialpo*, comme on l'appelle, est toujours le roi pour son peuple; il passe pour érudit en littérature thibétaine; c'est un ascète, me dit-on, mais il a quatre ou cinq femmes et paraît avoir nombreuse famille. Il a un type fin, l'air perdu dans le Nirvana et d'une caste vraiment supérieure qui contraste avec le physique vulgaire des lamas et du peuple. Les silhouettes sur les toits se détachent sur les parois cuivrées des rochers, se découpant eux-mêmes sur le ciel bleu éclatant. Nous examinons les femmes, dont quelques-unes sont vraiment très jolies, étant donné ce type que les poètes de Mongolie et d'Andijean chantaient en disant : « Elle est belle comme la lune. » Le costume des Ladaki convient à leur beauté : elles ne sont belles que de face, le profil aplati ne saurait nous plaire. Je remarque parmi la foule des femmes à tous crins et sans un seul bijou; une énorme toison laineuse, grasseuse, et empâtée en mille cordes à peine tournées leur donne dans leur robe noire un air de bêtes sauvages. On me dit que ce sont les vierges du monastère, les servantes de la lamaserie. Perdues au milieu de tous, on en distingue d'autres en bonnets jaunes et en bonnets rouges, la tête rasée comme les lamas, ce qui n'ajoute pas à leur beauté : ce sont les nonnes bouddhistes. Elles sont 300 à Himis, et il y a 500 lamas divisés en « bonnets jaunes, » plus austères, et en « bonnets rouges, » plus nombreux.

Au centre de l'enceinte, une vingtaine de lamas dansent isolément en rond sous de hauts chapeaux pointus : leurs robes sont empruntées aux plus belles étoffes de la Chine et du Thibet; de longs flots de légères écharpes pendent de leurs têtes et flottent au vent avec leurs longues manches. De monumentales images brodées suspendues aux murailles représentent des grands-lamas. Ce ne sont partout que banderoles, draperies jetées, des étoffes merveilleuses et variées, comme je n'en ai jamais vu ni imaginé en pareil nombre. Une musique sourde marque la mesure; la danse se compose de pas en avant et d'un tour sur eux-mêmes, la jambe en l'air, les pieds emmaillotés dans de grosses bottes de fentre. Ils tiennent tous le *tonnerre* dans la main droite, le sceptre de la prière, de l'autre main la sonnette ou le double tambour en crânes de lamas ou encore de grands tambours plats et emmanchés

sur lesquels frappe une tige de fer recourbé. Tous sont masqués, masques bleus, bruns, jaunes, rouges aux dessins d'or; le Grand-Lama a le masque rose; les guerriers portent des masques de cuivre ciselé étincelant au soleil. Les uns ont une tête de mort sur la poitrine, d'autres une couronne de cinq têtes de mort; d'autres portent des tiaras excentriques ou de larges chapeaux de laque de Chine surmontés de cinq bannières qui prennent au vent toutes les formes. Certaines bannières ont un mètre de hauteur. Puis il y a les masques aux trois yeux que l'on retrouve sur les images du Gompa, c'est le masque du Destructeur, la divinité malfaisante qu'il importe de ménager et qui, avec les diables, joue un rôle considérable dans la « fonction ».

L'influence brahmanique à Himis comme à Lassa a altéré le culte de Bouddha qui ne se retrouve, me dit-on, dans sa pureté qu'en Birmanie. Partout les figures des Grands-Lamas déifiés prennent à Lassa et à Himis la place du premier dieu. A Himis, un Grand-Lama de stature colossale occupe la place d'honneur entouré d'autres Grands-Lamas plus petits, tandis que la statue de Bouddha se perd en un coin. Dans d'autres Gompas, j'ai retrouvé les têtes monstrueuses et les animaux phénomènes du panthéon brahmanique.

Il est d'ailleurs facile de remarquer certaines analogies d'ornemens et d'accessoires avec notre culte catholique. Les crosses, les mitres plus ou moins bizarres, les dalmatiques, les chapes, les énormes encensoirs soutenus par cinq chaînes rappellent nos ornemens, de même que le beau chapeau de soie rouge aux jolis pompons de soie floche, que le supérieur portait le matin en venant au-devant de nous, rappelle notre chapeau de cardinal. On peut remarquer aussi certaines psalmodies, des litanies, l'eau bénite, le chapelet, les exorcismes, grand nombre d'innovations qui remontent à Tsong-Kaba, le grand saint bouddhique dont la chevelure rasée et jetée à terre produisit, selon la légende, l'arbre aux *dix mille images*, le *kounboun* de la grande Lamaserie du même nom, aux feuilles couvertes de caractères tibétains. Tsong-Kaba fut, au *xiv<sup>e</sup>* siècle (il mourut en 1419), le grand réformateur de la liturgie, l'auteur d'une rédaction nouvelle du corps doctrinal laissé par Çakya-Mouni, enfin le chef de la fameuse réforme des « Bonnets jaunes » plus austères que les « Bonnets rouges ». C'est précisément au *xiv<sup>e</sup>* siècle que les grands conquérans tartares envoyaient des ambassades en France,

en Angleterre, à Rome : pourquoi la pompe de nos cérémonies, frappant l'imagination de ces barbares, n'aurait-elle pas suscité quelques formes nouvelles dans leur liturgie ? Nous voyons bien aujourd'hui encore quelques innovations et modifications d'origine brahmanique se produire dans le culte bouddhique. Et déjà sous Grégoire IX, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, de nombreuses ambassades et caravanes avaient été envoyées en Asie, et y avaient introduit, avec des missionnaires, le spectacle de nos formes religieuses.

Je crois vraiment que j'ai laissé tous mes lamas une jambe en l'air pirouettant sur eux-mêmes, lorsqu'un coup de trompe du haut des marches du Gompa les fait remonter deux par deux. Et de nouvelles scènes commencent : entrée du Grand-Lama sous son parasol d'honneur précédé et suivi de toute sa cour ; devant lui, des encensoirs et de longues trompettes de plus de deux mètres portées par les uns, soufflées par les autres.

La préparation de cette représentation est l'occupation de toute l'année ; les scènes sont ordonnées exactement comme les pas de nos ballets ; une discipline très sévère frappe et punit la moindre erreur. Les lamas aux têtes de squelette, grelots aux chevilles et à la ceinture, se livrent aux plus joyeux ébats. Ce sont aussi des rites, des psalmodies, des chants, des musiques, des cérémonies, des sortes de sacrifices offerts à des idoles brisées ensuite et dont les sacrificateurs se partagent les débris. Pendant que les acolytes du Grand-Lama dansent successivement devant lui leur pas seul, avec accompagnement de tambours en trémolo sur les crânes humains, ou bien que les personnages se livrent aux incantations les plus macabres, toujours des nuées de diables se précipitent et leur entrée est accompagnée des sifflemens les plus infernaux. Ils ont les jambes nues et la longue jupe en étroites lanières de folies ; ils bondissent, courent, jettent la perturbation, et sur je ne sais quelles objurgations, les voici partis sur de petits coups pressés de l'orchestre, poussant toujours leurs cris sifflans, pour aussitôt revenir et disparaître de nouveau.

Le second jour, trois chevaux et trois chiens prennent part à la cérémonie et reçoivent la triple aspersion de l'huile, du sang et de l'eau, et on les laisse, affolés, détalier avec leurs conducteurs et faire trois fois le tour du Gompa, tandis que quatre longs chalumeaux soufflent du haut du toit comme pour annoncer un évé-

nement grave dont nous ne saurions comprendre la portée. Et pendant que ces scènes confuses et bizarres se déroulent en ces deux longues journées, prières, offrandes, adorations sur des *crescendo* et des *diminuendo* qui paraissent sortir des centres infernaux, deux lamas, le masque relevé en *topi* (chapeau), jouent le rôle des comiques du drame et se livrent à toutes les facéties connues des clowns de nos cirques, faisant en même temps la police du public avec leurs innocens maillets de laine. La seconde journée finit par une arlequinade de maître d'école et d'écoliers malins qui, après mille folies, forcent la tête chocolat de leur maître de se prosterner et de baiser la terre devant la grande image suspendue du Grand-Lama : et cela aux rires de tous les spectateurs qui ont assisté si gravement à toutes les bizarreries de la fonction. C'est comme une dérision de leurs adorations, de cet acte que le peuple a accompli si sérieusement en arrivant et qu'il va recommencer, si nombreux, rangé en cercle, les mains jointes et prosterné, tandis que les machinistes descendront et enrouleront la grande soie qui représente le Grand-Lama.

Les lamas sont d'une ignorance extrême, ils ne connaissent la raison et le sens d'aucun de leurs exercices et de leurs nombreux accessoires ; ce n'est pas mauvaise volonté à répondre aux questions, c'est incapacité : il est écrit qu'il faut user de ces objets pour prier et ils n'en savent pas davantage. Il semble cependant que les danses des morts et des diables qui tiennent la plus grande part dans ces danses fantastiques et ces chants macabres doivent s'expliquer par la croyance que les âmes des morts sont entourées après le trépas de démons qui, sous les plus terribles formes, essaient de les détourner de la voie qu'elles doivent parcourir pour parvenir aux sphères supérieures. Alors les pauvres morts errent en détresse et les lamas veulent à la fois les délivrer par leurs incantations et habituer les humains à la vue et au bruit de ces terribles diables, prenant leurs masques, imitant leurs grotesques gambades, afin que les âmes ne soient plus troublées quand viendra l'heure de ces apparitions.

De hauts mâts au milieu de l'arène, sur les toits, dans le temple et partout, supportent les triples parasols, souvent aux trois couleurs figurant, comme dans le brahmanisme, une sorte de trinité, la puissance créatrice, protectrice et destructive. De longues oriflammes de plusieurs mètres, surchargées de caractères, flottent aux plus hauts mâts, et ces prières agitées par le

vent montent au ciel. Des moulins à prières sont encastrés dans tous les murs du Gompa et chacun doit les faire tourner au passage. C'est une sorte de cylindre qu'un rien met en mouvement et qui vous moule des prières sans nulle fatigue. Le *Um, mani padmi hum*, la prière fondamentale du bouddhisme est gravée tout autour, mais il faut prendre soin de tourner de droite à gauche et non pas de gauche à droite. C'est le *Um, mani padmi hum* qu'ils répètent également sur les grains de leurs chapelets. On voit dans une ruelle de cet Himis, qui n'est pas un village, — mais uniquement ce grand monastère et ses tenanciers, métayers et métayères appartenant au Gompa, — s'élever en un angle un grand moulin entouré de deux étages de moulins, plus petits sur plus grands, et priant tous par la force hydraulique. Il y a encore une autre invention qui, à titre de voyageuse destinée à achever son voyage à pied, me sourit assez : ce sont les petits papiers jetés au vent priant le ciel de les changer en chevaux pour aider les voyageurs en détresse. Beaucoup de gens tiennent à la main un moulin à prières emmanché, qu'ils font tourner sans cesse comme une crécelle. C'est l'accessoire de mes coolies, porteurs ou conducteurs de tatous, quand ils ne sont pas occupés à filer la laine.

Je ne parlerai pas du riche trésor du Gompa, le seul Gompa de ce pays qui n'ait pas été pillé au moment de la conquête du Ladak par l'État de Kashmir, il y a cinquante ans. Le Wazir possède une des clefs de ce trésor qui ne peut être ouvert que devant lui et par décision du Durbar. Il ne faut pas que les lamas soient tentés de transporter leurs richesses sur le sacré et inviolable territoire du Grand Thibet.

Quelques Gompas sont souvent de longues périodes sans posséder de Grand-Lama vivant ; ils sont alors, comme Himis, dirigés par un supérieur, un *Shayjhot* ; les incantations se font attendre, mais, grâces soient rendues à Bouddha ! Himis possède maintenant un Grand-Lama en bas âge, élevé et éduqué à Lassa. Il n'y aura plus qu'à le décider à venir occuper sa résidence, ce qui souffre quelquefois des difficultés. Nous n'avons vu que le trône sur lequel il sera adoré après sa mort à côté des autres Grands-Lamas qui l'ont précédé.

A la porte du Gompa, on nous présente un grand bras et une main de mort fort bien momifiés ; un flot d'une vingtaine d'écharpes de soie est fixé au haut du bras et lui sert d'ornement

et de lit pour l'envelopper. C'est le bras d'un brave mort en combattant pour le Gompa. La conservation des chairs dans les climats secs est extraordinaire. On conserve au Gompa des viandes pendant deux et trois ans, on les taille en surfaces amincies; les petits gigots du Thibet sont ouverts en trois feuilles suspendues en plein air et se conservent sans autre préparation. Le *Shaghot* nous en fait apporter à goûter et, comme les gens du pays, nous nous amusons, le Commissioner et moi, à mordiller de petites lanières de cette viande; elle est sèche sans être dure, et conserve un goût de viande qui n'est pas désagréable, même crue.

Les tentes des pèlerins de Lassa reçoivent notre visite: les femmes ont des figures avenantes et plaisantes, des airs honnêtes qui ne ressemblent pas à la dépravation kashmiri.

Le dernier jour, les femmes du roi de Ladak ont fait demander si la *Mem Sahib* n'irait pas les voir? Le Rajah, le *Gialpo* de Ladak, est logé pendant les fêtes en un pied-à-terre du Gompa. Il vient au-devant de nous sur la terrasse précédente, revêtu de sa belle robe de cérémonie, et je dois lui donner la main pour entrer. La mère du roi s'avance et, avec les inclinations, les signes de respect et de politesse orientale, on nous présente les femmes au nombre de quatre. Des coussins sont placés à terre, nous nous y asseyons; et à côté de nous en un demi-cercle le roi et ses cinq femmes, tandis que le *Shaghot*, le *Cardar*, le *Munshi* et les vingt ou trente personnages qui nous font suite restent debout. On nous sert le *tchangue*, la bière d'orge, sur une petite table à cinquante centimètres de terre avec des biscuits qu'il est d'étiquette de consommer.

La mère du roi a une assez jolie figure, très fine, très intelligente; elle devine ce que je lui dis avant la traduction. Les princesses ont fait grande toilette pour nous recevoir, les cheveux nattés de frais sont très brillants et propres, et les jolis *peyraks* bleus, les oreillettes, les bijoux d'or, métal rare, les pierres et perles fines couvrent leurs cous, leurs épaules et leurs mains. La troisième femme est de Lassa et porte une couronne rouge garnie de turquoises. Elles sont vraiment jolies; la première est toute jeune, plus surchargée de riches bijoux que les autres, elle a la tête fine, l'air doux et modeste, non sans gaieté ni malice. La figure de l'ascète s'illumine comme je ne l'aurais pas soupçonné, lorsque je lui fais compliment de la toilette de ces dames.

Il reçoit du Maharajah de Kashmir 1500 roupies par an —

2100 francs — ce pauvre roi détrôné ! Que ne peut-on intéresser à son sort le jeune Résident et le Wazir ? On objecte que le Ladak, par son altitude et son sol, produit peu, que les meilleures oasis appartiennent aux Gompas qui les font valoir par leurs métayers et qu'elles ne rapportent rien au gouvernement.

En grande pompe, comme nous sommes arrivés, nous quittons Himis, accompagnés jusqu'à l'Indus par le *Shagjhot* du Gompa. Tout le monde alors descend de cheval : salamalecs et adieux à tous. Mon aimable protecteur himalayen, M. Dauvergne, s'en est déjà allé pour quelque chasse dans les hautes montagnes ; et le gros Wazir va reprendre possession de son *joint* et pouvoir se montrer aux populations sur la même ligne que le fonctionnaire anglais. Toujours même vanité chez les indigènes : peu importe comme on les traite et les opprime dans le tête-à-tête, pourvu qu'on leur fasse honneur devant le public. C'est la politique anglaise. Je prends seule la route du nord-est et du lac Pangong par une haute passe, — 900 mètres au-dessus du Mont-Blanc, — je serai bientôt à une ou deux marches du territoire chinois et à sept jours de Rudok ; un bon coup de fouet m'élève au-dessus d'un rapide raidillon, tandis que le dernier Européen redescend l'Indus avec sa suite. Son mouchoir agité à l'anglaise disparaît bientôt, et je m'en vais à la garde de Dieu, heureuse du grand espace et des beaux déserts des hautes altitudes.

ISABELLE MASSIEU.



---

---

# LES SALONS DE 1897

---

## II <sup>(1)</sup>

### LA SCULPTURE AUX DEUX SALONS LA PEINTURE AU CHAMP-DE-MARS

---

#### I

Les sculpteurs, en grande masse, seront restés fidèles jusqu'au bout à cette nef gazonnée du palais de l'Industrie dans laquelle ils ont, presque tous, fait leurs débuts. Cette année encore, ils y auront présenté 837 morceaux de grande sculpture, alors que le palais du Champ-de-Mars n'en a réuni que 148. La proportion reste la même pour la gravure en médailles et sur pierres fines, et pour les objets d'art dans lesquels domine la sculpture. Les sculpteurs, même les plus novateurs et les plus inquiets, sont gens de tradition. La technique de leur métier est plus rigoureuse que celle des peintres, moins variable aussi et moins facilement livrée aux discussions vaines; le public, en général, les respecte plus qu'il ne les aime, et les estime plus qu'il ne les comprend. Cette sorte d'isolement leur fait, au milieu du monde bruyant des peintres, une situation excellente dont nous avons déjà plus d'une fois apprécié les heureux résultats. S'ils veulent suivre, comme ils le peuvent et comme ils le doivent, les évolutions de la pensée moderne et de l'imagination contemporaine, ils y apportent forcément une réflexion et une prudence qui les gare des précipitations stériles; et, s'ils ne réussissent point toujours en leurs tentatives difficiles de transformation, ils restent, du moins, le plus

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> juin.

souvent, de bons ouvriers du marbre, de la pierre ou du bronze, toujours prêts à prendre leur part d'un travail collectif de décoration architecturale, ou à montrer leur savoir dans l'exécution honnête et expressive d'un buste. Aujourd'hui, le retour heureux, bien que trop lent encore, du goût public pour toutes les formes plus courantes et plus populaires, mais non moins estimables de l'art qu'on désigne sous le nom d'arts décoratifs, ouvre à tous les sculpteurs un champ nouveau de labeurs ingénieux et délicats où leur savoir et leur goût trouveront des occasions infinies de s'exercer et de se condenser en des créations plus variées. Au Champ-de-Mars comme aux Champs-Élysées, dans les sections, chaque année plus nombreuses, des objets d'art, nous voyons que les inventions les plus satisfaisantes et les innovations les plus heureuses sont précisément dues aux praticiens de tradition, aux plus consciencieux et aux plus savans, qui, comme tous leurs prédécesseurs des grandes époques de l'art, appliquent à la construction et à la décoration du plus insignifiant des objets usuels les mêmes principes de logique, de beauté, d'expression qui président à la confection d'une œuvre monumentale. C'est par la pratique prolongée de ces arts ingénieux où la fantaisie et la main, se trouvant, à la fois, plus libres, s'enhardissent et s'assouplissent, que l'imagination appauvrie des sculpteurs modernes se renouvellera naturellement, comme se renouvela celle de leurs ancêtres du moyen âge et de la renaissance, par la pratique de l'orfèvrerie, et par celle de la miniature. L'œil qui s'accoutume à la variété des inventions, au rythme harmonieux des formes, à la précision expressive de l'exécution dans les petites choses, ne tarde pas à les demander aux grandes.

Le petit *Bonaparte entrant au Caire*, en bronze doré, par M. Gérôme, réunit les meilleures qualités du sculpteur et du peintre : précision élégante des formes, justesse expressive des mouvemens, exactitude de la restitution historique, ingénieuse sélection et exécution savante des ajustemens et accessoires. Le cheval syrien, sec et bien pris, harnaché de belles orfèvreries, que monte le jeune général, saluant la foule, marche, d'un pas fier et contenu, dans lequel on sent la fermeté de la main qui le guide. L'artiste s'est plu à ciseler les riches arabesques de la selle, des arçons, des brides, de la têtère, de la garniture de poitrail, des étriers, aussi bien que du fourreau de sabre, avec un soin et un goût qui ne nuisent en rien à l'expression grave de la figure. Quelques sculp-

teurs cherchent, dans l'association de matières diverses, des effets de contrastes expressifs ou piquans qui peuvent, en effet, satisfaire les yeux, si ces contrastes sont suffisamment ménagés pour se résoudre en une harmonie totale. Dans ses petits groupes, la *Sulamite*, en ivoire, sur un trône, se faisant jouer de la harpe par une négresse en bronze accroupie à ses pieds, vêtue de marbre gris, et les *Favorites* (une blanche odalisque, en marbre blanc, s'étirant dans un fauteuil, tandis que rampe vers elle, demi-assoupie, une panthère en marbre noirâtre), M. Ferrary aborde des difficultés de ce genre; il les résout avec habileté. Les recherches de M. Rivière sont plus délicates encore, plus personnelles, d'une plus haute portée, car, dans ses petits et curieux ouvrages, la polychromie des matières diverses juxtaposées ou entremêlées devient un moyen d'expression physiologique et psychologique. Dans son groupe de *Charles VI et Odette*, le visage convulsé du vieux roi en proie à une attaque de folie furieuse est en bronze ainsi que sa lourde houppelande semée de fleurs de lys, tandis que la jolie fille, qui l'arrête et le calme, découpe en un doux ivoire les délicats profils de ses avant-bras et de son fin minois souriant entre les ailes de sa cornette de marbre. La diversité judicieuse des teintes n'est ici qu'un rehaut pour le caractère des types et la signification du mouvement. M. Allouard s'est heureusement inspiré des arts japonais dans son vase décoratif de la *Pêche*. La vitrine de M. Eugrand contient, parmi d'autres fantaisies, un bien joli coffret à bijoux, les *Trésors*, et un amusant heurtoir (des singes regardant une nymphe qui se balance). On pourrait citer d'autres sculpteurs. — MM. Mercié, Barau, Marioton, Loiseau, Rousseau, Belloc, Vital Cornu, Savine, etc., — qui prêchent aussi d'exemple, et montrent combien la science des formes humaines est utile dans les petites, comme dans les grandes productions.

Les sculpteurs, quoi qu'on en dise, ne sont donc pas plus étrangers que les peintres à ces besoins de renouvellement et ces désirs de transformations sans lesquels la vie de l'art est arrêtée; ils marchent seulement avec plus de prudence. Nous en avons donné quelques raisons techniques; il y faut joindre la dépendance, beaucoup plus grande, dans laquelle ils se trouvent vis-à-vis des gouvernements, municipalités, associations ou particuliers dont l'appui leur est indispensable pour l'entreprise de travaux longs et dispendieux et dont le goût, d'ordinaire, s'en tient aux formules consacrées. Le plus souvent, le cadre de leurs figures

leur est donné par un architecte dont l'imagination se meut dans un cercle plus banal encore de combinaisons scolaires, et c'est ainsi que nous voyons nos places publiques garnies d'allégories et de bustes soutenus et portés par des socles et des piédestaux d'un tout autre style, ou sans aucun style, qu'on semble avoir pris au hasard dans un magasin commun de fabrications courantes. Autant, lorsqu'il prend part à la décoration d'un édifice, le sculpteur doit subir la discipline de l'ensemble architectural, autant devrait-il rester libre et pouvoir imposer le rythme de ses masses et de ses lignes lorsqu'il s'agit d'un monument essentiellement sculptural et dans lequel l'architecture n'a qu'à fournir des supports.

Nous ignorons si les auteurs des trois monumens commémoratifs suivant la formule, qui se suivent dans la grande nef, ceux de Joigneaux, Leconte de Lisle, Guy de Maupassant, se sont privés, on non, de collaborateurs, mais nous devons constater que la formule (une colonne supportant un buste avec une ou deux figures allégoriques) naïvement et brutalement acceptée par le dernier, un peu mieux agrémentée par le premier, ne disparaît complètement dans une harmonie sculpturale que chez le second. Je serais donc porté à croire que M. Puech, avec raison, a trouvé lui-même l'ordonnance de son monument, le seul des trois où le buste, la figure, le support soient vraiment liés entre eux. Ce n'est pas d'ailleurs sans quelque effort que l'artiste a obtenu ce résultat. Pour dissimuler le pilier redoutable par la draperie flottante dont la Muse, se découvrant le haut du corps, enveloppe la gaine du buste qu'elle embrasse, il a dû exagérer à la fois l'abondance et le chiffonnement de cette draperie avec une virtuosité du xviii<sup>e</sup> siècle qui eût peut-être surpris et inquiété le grand poète. Cette Muse même qui le défend, lui protégeant du bras droit la poitrine, et, de la main gauche, élevant, derrière lui, une branche de laurier, cette Muse au torse élégant et presque délicat, d'une physionomie aimable et gentiment échevelée, malgré ses énormes ailes, n'eût-elle pas paru un peu moderne et mondaine au poète grave et rude des *Poèmes antiques, barbares et tragiques*? M. Puech a pensé à Praxitèle plus qu'à Phidias. Peut-être Leconte de Lisle l'eût-il invité à regarder plus loin, à remonter jusqu'à Onatas et Kanachos. En contemplant cet élégant monument dans le jardin du Luxembourg, les Parisiens auront, à coup sûr, l'idée d'un génie plus souriant et moins fier

que ne fut celui de Leconte de Lisle, notre maître vénéré, gardien austère de l'idéal héroïque; pour le grand nombre, sans doute, cela suffira.

M. Verlet a renoncé à faire couronner le buste de Guy de Maupassant par une figure idéale. Il a bien fait. Comment, d'une part, supposer, sans sourire, une déesse grecque saluant un romancier si réel, si français, si moderne? Comment, d'autre part, fixer, dans un seul type allégorique, tout ce qu'il y eut de varié et de disparate dans un écrivain si vif et si chaud, si franchement livré à ses sensations du moment, tour à tour ironiquement raffiné et douloureusement naïf, franc et brutal comme un paysan avec une élégance soutenue d'aristocrate, libertin, si l'on ne regarde qu'à l'allure, d'une rare simplicité, si l'on pénètre au fond? M. Verlet s'est tiré de la difficulté en représentant le talent de Maupassant ou plutôt la séduction de son talent par une de ses admiratrices, une belle liseuse, qui, nonchalamment étendue au pied de la colonne, accoudée sur un coussin, tient d'une main un roman entr'ouvert, interrompt sa lecture et rêve. C'est une figure qu'on pourrait placer, il est vrai, au pied de tous les romanciers à succès, et soyez bien certains qu'on n'y manquera pas. On rendra, du moins, cette justice à M. Verlet qu'il s'est efforcé de caractériser franchement, par la coiffure, par la physionomie, par le souple corsage modelant avec hardiesse la gorge abondante, par les plis en tuyaux d'orgues et le jet impérieux des jupes raides découvrant leurs dessous, le moment du siècle où une jeune femme pouvait se livrer passionnément à cette lecture.

M. Mathurin-Moreau, dont nous connaissons l'attachement aux traditions décoratives du xvii<sup>e</sup> siècle, n'a pas cru devoir s'en départir même en sculptant le monument de Joigneaux, de Sèvres, agriculteur et homme politique. C'est une Cérès puissante et correcte qui lui offre le laurier de la gloire, c'est un petit Génie, robuste et joufflu, un génie de Versailles, qui enregistre son immortalité. Quelques gerbes d'épis et bouquets de fleurs complètent l'apothéose. Ouvrage honnête et consciencieux, exécuté par une main robuste et décidée, qui a valu, à son auteur, la médaille d'honneur, juste récompense d'une longue et honorable carrière, mais qui n'ouvre point d'horizons nouveaux pour les sculpteurs chargés de semblables travaux commémoratifs.

M. Barrias devait préparer, pour une place de Tananarive, un monument à la mémoire des soldats français morts à Madagascar.

Le thème ne laissait pas que d'être scabreux. Trop insister sur ces souvenirs pénibles, rappeler tant de souffrances et tant de martyrs par des images saisissantes et douloureuses, c'était aller contre le but qu'on se proposait; c'était suggérer des réflexions tristes aux colonisans sans inspirer beaucoup de confiance aux colonisés. Le troupier français, installé par M. Barrias, au bas de son piédestal, n'est donc ni un mort, ni un blessé, ni un fiévreux. C'est un bon fantassin, en tenue de campagne, avec tout son harnachement. Il a jeté un instant son sac à ses pieds, il s'assied pour souffler, prêt à repartir. Il ne se doute pas, le brave enfant, qu'au-dessus de lui, la France, la mère patrie, une belle dame, tout en prenant sous sa protection une jeune Africaine, élève au-dessus de sa tête la couronne qu'il a bien méritée. La liaison entre le groupe d'en haut et la figure d'en bas est marquée par ce geste. Toutefois, c'est le groupe supérieur, le fait même du protectorat de Madagascar par la France qui domine et qui parle. Les deux figures sont assez nettement caractérisées dans les types et les costumes pour qu'on les reconnaisse; elles sont assez avenantes, l'une dans la noblesse bienveillante de sa haute stature, l'autre dans la grâce résignée de son attitude reconnaissante, pour exprimer toutes deux une commune sympathie. L'exécution est conduite avec cette sûreté et cette force tranquilles qu'on trouve dans toutes les œuvres de M. Barrias.

Il est des cas où la modernisation des types et des ajustemens semble vraiment devoir s'imposer à l'imagination des sculpteurs s'ils veulent être compris. Tel est celui, par exemple, où il s'agit de symboliser *l'Inoculation à l'Institut Pasteur*. M. Cordonnier, chargé de traduire ce thème scientifique en langue plastique, a demandé à une des grandes filles de Michel-Ange de lui rendre ce service, et ce n'est pas ce que nous lui reprochons. La femme qu'il assied, enveloppée d'amples draperies, sur un large piédestal et qui, tenant sur ses genoux un enfant nu et malade, lui injecte le sérum sauveur, est d'une noble attitude et d'une expression appropriée; mais quelques flacons et cuvettes jetés à ses pieds ne suffisent pas à en faire, pour les yeux des ignorans, la science guérissante du XIX<sup>e</sup> siècle. Or, le vrai grand art est celui qui est assez simple et assez franc pour parler aux ignorans, pour devenir populaire. Nous savons gré à M. Convers d'avoir tenté de rajouir, pour le palais de justice de Grenoble, cette antique Thétis, si terriblement démodée, avec son sceptre et ses balances. On lui a demandé une

*Justice*, ill'a donnée, honnêtement, correctement, et le sceptre aussi et aussi les balances, puisqu'on les exigeait, mais, comme c'était son droit, il a fait une Justice moderne. Assise à l'aise, sans raideur, dans un large fauteuil, les jambes pliées sous la robe, la tête appuyée sur la main gauche, dans une attitude grave, mais naturelle et familière, elle tient de la main droite ses balances fermées avec un léger sceptre dormant sur son épaule; elle médite plus qu'elle ne juge, elle comprend plus qu'elle ne condamne. Le visage est celui d'une contemporaine coiffée en bandeaux. Par-dessus sa tunique, elle porte une robe de juge, ouverte, à petits boutons, et un rabat de dentelles. Toute cette transposition, qui aurait pu si facilement tourner au déguisement ridicule, a été faite avec tact et avec goût.

M. Mercié, depuis longtemps, est passé maître dans l'art d'idéaliser des figures contemporaines, sans mentir à la vérité et sans faillir à la beauté. Le *Tombeau de M<sup>me</sup> Carvalho* nous montre sur un large stèle, en un bas-relief, la cantatrice transfigurée montant vers le ciel, les bras joints sur la poitrine dans l'attitude des Assomptions. Le visage où toute l'âme semble passée de Marguerite mourant dans la prison, est d'une ressemblance assez vive, pour que chacun puisse la reconnaître; la réalité du corps est assez atténuée par l'enveloppe flottante d'une longue tunique dont les bords se fondent dans le bloc pour qu'on ne s'étonne point de cette transfiguration. Peut-être même, l'artiste eût-il pu conserver un peu plus de saillies dans les parties inférieures, puisqu'il faisait sortir les bras en plein relief. Aux pieds de la figure envolée git une grande lyre sur des bouquets effeuillés. L'ensemble est d'un goût délicat et laisse une impression poétique, d'une mélancolie gracieuse, comme celle dont nous ravissait la grande artiste dans son rôle préféré. Dans son *Tombeau de S. E. le cardinal Guibert archevêque de Paris*, M. Louis Noël s'en est tenu à l'effigie traditionnelle du prélat, dans ses plus riches habits épiscopaux, agenouillé sur le monument. L'ouvrage est exécuté avec vigueur et ampleur, suivant les préceptes des maîtres du xvii<sup>e</sup> siècle.

L'originalité ingénieuse de M. Frémiet a trouvé dans la série des ouvrages qui doivent décorer les nouveaux bâtimens du Musée d'histoire naturelle les plus heureuses occasions de s'exercer. On se souvient de l'amusant et terrible bas-relief du Salon de 1895 où toute une famille d'orangs-outangs, ayant tué un sau-

vage de Bornéo, se délectait dans son triomphe. Cette fois, dans le bas-relief de l'*Homme de l'âge de la pierre*, c'est notre ancêtre, très primitif, qui a vaincu la bête et qui s'en glorifie. Ce chasseur, rude et svelte, a pénétré dans la caverne d'un autre troglodyte, un grand ours qu'il a terrassé à coups de hache. Sa cuisse décousue porte, en un lambeau sanglant, la marque de la lutte. Le cadavre de la bête git, pendant, sur le bord droit du tympan. C'est le plus beau morceau de l'ouvrage. L'homme, malgré sa blessure, s'avancant vers la gauche, entraîne la proie conquise, un ourson à grosse tête qu'il tient par les deux oreilles. Le prisonnier se débat et gesticule, en tendant ses larges pattes convulsées, avec une grimace d'angoisse des plus drolatiques. M. Frémiet est un des rares artistes qui savent mettre de l'esprit ou de l'érudition dans la sculpture sans y perdre le sens du rythme et de la grandeur plastique. C'est un de ceux qui, à bon droit, comme MM. Falguière, Mercié, Paul Dubois et plusieurs autres, peuvent sourire, en les dédaignant, des lamentations accoutumées sur l'inertie imaginative des sculpteurs français et sur l'impossibilité où ils se trouveraient de traduire, dit-on, tous les sentimens et toutes les curiosités de l'esprit moderne.

Demandez à M. Falguière, ce modelleur passionné de formes vivantes, prêt à tout comprendre et à tout dire, ce qu'il pense de cet anathème. L'auteur varié et multiforme du *Combat de Cuys*, du *Tarcinus martyr*, du *Saint Vincent de Paul*, du *La Fayette*, de la *Danseuse*, vous répondra qu'il se sent l'envie et la force de représenter tout ce qui vit et tout ce qui a vécu dans le monde réel aussi bien que dans le monde idéal. L'an dernier, il flânait sur les planches de l'Opéra, avec sa ballerine dénudée et tortillée; cette année, il remonte vers le ciel antique avec son *Poète* chevauchant Pégase. Thème usé, motif banal, vieilleries scolaires, formule classique, tant qu'on voudra. Je défie pourtant tout homme aimant la sculpture, tout homme sensible au rythme expressif des formes, de contempler sans joie le groupe de M. Falguière. C'est d'un mouvement si ferme et si ardent que le cheval ailé, aux formes pleines et serrées, se cabre et se dresse vers le but désigné par son cavalier! c'est d'un élan si naturel et si heureux que le jeune cavalier, ayant pour toute arme sa grande lyre, sans bride, sans selle, sans fardeau, même d'une draperie, confiant en sa noble monture, tend le bras droit vers cette gloire qui l'appelle! Comme le cheval et le cavalier s'associent naturellement et heu-



reusement dans le mouvement qui lance et élève le cavalier presque sur le cou de la bête et qui redresse la tête de celle-ci jusque sous le bras du jeune homme ! C'est la réalité, toujours puissante, toujours féconde, qui anime cette œuvre idéale, et qui en fait une figure saisissante et impressionnante même pour les illettrés. Bref, il y a là le charme profond de cette chose indéfinissable qu'on appelait autrefois la Beauté, qu'on affecte de mépriser aujourd'hui, mais dont le monde ne saurait plus se passer, à moins de retomber dans la barbarie, et qui sera toujours, pour les sculpteurs comme pour les peintres, la marque du génie supérieur.

C'est aussi par un certain sentiment de l'éternelle beauté que le groupe, en bas-relief, d'*Agar*, par M. Sicard, a, cette année, attiré l'attention et mérité une haute récompense. Au point de vue biblique, oriental, ou même simplement humain, il y aurait beaucoup à dire. Cette grande femme nue, vue de dos, accroupie devant un jeune garçon, étendu sur un rocher, semble plutôt remplir un rôle plastique qu'exprimer une douleur maternelle. Si c'est une mère qui pleure, c'est une mère bien païenne, du monde des déesses immortelles, inaccessible aux atteintes de la vieillesse comme à celles des infirmités humaines. Mais c'est avec science, vigueur et charme que le jeune sculpteur a groupé ses deux figures, qu'il a exprimé, dans un style noble et contenu, l'agonie de l'un et la douleur de l'autre, qu'il a conduit, d'un bout à l'autre, l'exécution de ces nus fermes et pleins. La satisfaction donnée aux yeux, pour ne pas être biblique ou sentimentale, n'en est pas moins réelle et, pour notre compte, nous ne saurions nous y dérober, quelles que soient d'ailleurs nos réserves intimes en ce qui concerne les devoirs d'un artiste vis-à-vis de son sujet et la façon dont M. Sicard les a compris.

Quelles peines se donnent les jeunes gens pour imaginer des allégories ingénieuses qui leur fournissent l'occasion d'enchevêtrer plusieurs corps, surtout un corps d'homme et un corps de femme ! Autrefois, c'était la mythologie qui faisait les frais de ces inventions ; pendant plusieurs siècles, les métamorphoses d'Ovide ont été le magasin inépuisable où se fournissaient les sculpteurs dans l'embarras, autant que les peintres et les tapissiers. Depuis qu'on ne lit plus Ovide, on se rejette sur les fabulistes, La Fontaine ou Florian. Ceux qui ne lisent même pas La Fontaine ou Florian, se rabattent sur des jeux de mots. Le succès de M. Larcher, en 1891 et 1893, avec son aimable groupe de la *Prairie* et

du *Ruisseau*, — la *Prairie* représentée par une Nymphé qui retient, et le *Ruisseau* par un adolescent qui s'échappe, a engendré toute une foule de métaphores en plâtre et de calembours en marbre qui donneront, dans l'avenir, du fil à retordre à la sagacité et à l'érudition des historiens. Comment M. Bareau se figure-t-il *le Temps et la Sagesse*? Voici le texte : « Abandonnant sa faux meurtrière pour une œuvre de paix, le Temps a créé la Sagesse et, dans son éternelle jeunesse, il contemple son œuvre. » Voici la traduction : Le Temps est l'éternel vieux que nous connaissons, un vieux très ridé et très fatigué, qui a lâché sa faux et qui s'est assis. Pour se reposer en famille? C'est sans doute ce que vous supposez, puisqu'on nous annonce sa fille, la Sagesse. Hélas! non, cette fille est bien trop petite et n'est pas même vivante; c'est une simple statuette, une Pallas-Athènè qu'il tient dans la main gauche et qu'il regarde. Toute l'éternité pour produire une réduction d'après Phidias, toute l'éternité pour la contempler! C'est peut-être beaucoup. M. Bareau, comme exécutant, a du talent; le jury l'a reconnu; combien il eût gagné à le dépenser en un sujet moins alambiqué! Une fois qu'on est en train de jongler avec les mots, des mots quelconques, et de les anthropomorphiser sans méthode et sans imagination, on peut aller loin. Voici que, sous prétexte de traduire *le Chêne et le Roseau*, M. Couteilhas précipite à terre, sous un coup de vent, un espèce de géant, tandis qu'une jeune fille, souple et frêle, se courbe et s'incline. La fille a un roseau dans le dos, le géant est semé de feuilles de chêne; mais l'apologue en est-il beaucoup plus clair? Dans *l'Ouragan et la Feuille*, par M. Forestier, l'ouragan est un personnage échevelé qui se précipite en avant, sonnait avec rage dans une trompe, et la feuille qu'il renverse, tête en bas, pieds en l'air, sur son passage, est une jeune femme. Dans *l'Écueil et la Vague* de M. Loysel le sens est encore plus difficile à saisir. Les écueils ont l'habitude de briser les vagues, non pas de les embrasser. L'écueil de M. Loysel est, au contraire, un brave homme, d'aspect un peu inculte, mais qui semble accueillir d'un geste hospitalier la belle fille que la mer jette à ses pieds. Si c'est pour nous imposer ces énigmes que vous faites fi de la mythologie, retournez à la mythologie, ou, plutôt, consentez donc à être simples, regardez tout bonnement la vie et la nature; elles vous fourniront amplement, si vous savez les interroger, des motifs assez clairs d'expression et de beauté. Cela n'empêche que

MM. Couteilhas, Forestier, Loysel n'aient de réelles qualités de praticiens et que, s'ils ne conçoivent guère l'ensemble, ils n'exécutent avec science et habileté le morceau. M. Icard ne déteste pas la nouveauté, ni même la bizarrerie. En groupant ses cinq *Vierges Folles* devant une porte fermée, où, ayant laissé éteindre leurs lampes, elles viennent heurter *Trop tard*, il ne s'est point départi de ses habitudes; mais, comme il est bon sculpteur, ayant le sentiment des masses et des lignes, il a fait d'une parabole une œuvre plastique qui, sans être édifiante, reste intelligible. Qu'on sache ou non pourquoi ces cinq filles, toutes nues, s'écrasent devant cette porte fermée, on voit que la porte résiste, on voit qu'elles s'écrasent tout de bon, que le salut pour elles serait de l'autre côté de cette porte, et l'on partage leur angoisse tout humaine. Ces cinq figures, habilement entremêlées, forment un ensemble mouvementé d'attitudes et de gestes, de saillies et de creux, d'ombres et de clartés qui dénote un vrai sentiment sculptural. Tandis que, sur le première plan, l'une, vue de dos, dresse, en les appuyant, ses deux bras contre la porte, une seconde, de face, tirant, en haut, le marteau, de la main droite, soutient, du bras gauche, une de ses compagnes évanouies; les deux autres, accroupies derrière, se tordent les bras en des attitudes désespérées. En atténuant avec un peu plus de délicatesse certains détails anatomiques d'une réalité grossière, les auteurs (car ils sont deux, M. Icard et M<sup>me</sup> Ducrot-Icard) pourront, en lui donnant sa forme définitive, faire de ce groupe de damnées une œuvre vraiment intéressante. C'est que pour eux le sujet choisi n'a été qu'un prétexte pour bien regarder la nature et pour en tirer des attitudes vraies qu'ils ont ensuite librement associées dans l'harmonie idéale des combinaisons plastiques.

C'est en regardant plus directement encore la nature, en voyant des ouvriers se suspendre, en haletant, à quelque grand levier, pour soulever un bloc de pierre que M. d'Houdain a conçu l'idée très simple de son beau groupe, *la Pesée*, comme autrefois M. Boucher, en regardant courir de braves gens en vestons ou en blouses, avait conçu l'idée de ses *Coureurs*, devenus si populaires. Il leur a suffi à tous deux de déshabiller leurs plébéiens, tout en conservant leurs attitudes et leurs mouvements, pour faire, d'un accident, un poème durable et sans date de l'activité humaine. Tout le monde s'associe à une peine physique ou morale de ses semblables lorsqu'elle est exprimée franchement. Nous

n'avons vu personne au Salon qui, devant l'effort de ces trois hommes suspendus à la grande barre, ne se soit arrêté, non seulement surpris, mais sympathique et compatissant. L'effet eût été plus sûr encore si M. d'Houdain avait donné à sa pierre de plus fortes dimensions justifiant mieux sa résistance; on craint trop qu'elle ne cède trop vite, et que les hommes ne tombent; or, cette sensation, en sculpture, d'un mouvement violent qui va brusquement s'interrompre, émettre les masses et briser les lignes, est toujours une sensation pénible. Il sera facile au sculpteur, dans l'exécution définitive, d'accentuer cette force de résistance.

Les motifs, pour les figures isolées, se rencontrent plus aisément. On peut toujours signaler, dans cet ordre d'études, quelques morceaux intéressants, soit par une bonne observation de réalité, comme le *Porteur d'eau africain* de M. Guittet, soit par une certaine grandeur d'expression morale jointe à la vigueur ou à la beauté physique, comme la figure d'homme haletant, avec joie et reconnaissance, à *la fin du jour*, par M. Pendariès, le *Diogène brisant son écuelle*, un homme de lettres revenu des choses de ce monde, par M. Boisseau, le *Job hirsute* de M. Desruelles, cagneux, noueux, crasseux, plus qu'il ne convient peut-être à un ancien propriétaire ruiné par toutes sortes de fatalités, soit simplement par le charme d'une heureuse attitude ou d'un mouvement nouveau, comme la jolie *Feuille d'Automne* de M. Schmid, le *Réveil de Flore* de M. Chevré, et particulièrement, la *Bacchante à la chèvre* de M. Soulès, l'*Étoile filante* de M. Charpentier, deux belles filles assez maniérées en leurs attitudes imprévues, mais d'une exécution libre et savoureuse. L'une des figures d'expression dont on gardera le meilleur souvenir est la *Désespérance*. L'auteur, M. Captier, qui, dans un projet de groupe *la Fatalité*, ne semble pas donner une forme bien nette à son rêve gigantesque, ici, dans cette simple étude, s'est souvenu, sans indignité, des nobles allures de Michel-Ange. C'est vraiment un beau morceau et conduit, dans toutes ses parties, avec une résolution forte et souple, que cette grande femme, nue, assise sur un siège mutilé, qui s'appuie, en se croisant douloureusement les mains, sur la tige d'une ancre dont les becs sont brisés. Rien d'excessif ni de violent dans l'attitude, le geste, la physionomie très moderne, mais largement interprétée, et, pourtant, d'un bout à l'autre une expression de douleur intense dans un corps puissant et mûr. Si nous mentionnons

encore la charmante restitution de *M<sup>me</sup> Vigée-Lebrun*, faite avec un esprit fragonardesque par M. Saulo, la *Psyché*, grave et mystérieuse, presque hiératique, de *M<sup>me</sup> Berteaux*, le *Potier* de M. Hugues dont nous avons déjà loué le modèle et plusieurs excellens bustes de MM. Falguière, Puech, Malric, Mengue, Carlès, de *M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt*, de *M<sup>lle</sup> Ytasse*, etc., nous pensons avoir signalé, sans omissions trop scandaleuses, les meilleures des œuvres qui auront encore honoré les derniers jours du palais des Champs-Élysées.

Moins nombreux au Champ-de-Mars, les sculpteurs n'y font pas moins bonne figure. Nous ne parlerons que pour mémoire du groupe en plâtre, *Victor Hugo*, par M. Rodin, autour duquel on a mené grand bruit. Cet ouvrage, en l'état actuel, n'est qu'une maquette disloquée et incohérente sur laquelle il serait prématuré de porter un jugement. Le catalogue veut bien nous prévenir que, dans cette colossale ébauche, il y a un bras de femme incomplet; c'est un catalogue optimiste. Oh! s'il n'y avait qu'un bras d'incomplet! Tel autre bras, il est vrai, est d'une longueur démesurée; mais cela fait-il compensation? En réalité, une seule figure, celle du poète, nu, assis, au bord de la mer, accoudé sur un rocher, de son bras tendu écartant quelque obsession, est assez poussée pour qu'on puisse y reconnaître, dans le pétrissage sommaire, mais vigoureux, passionné, expressif des formes, les qualités puissantes que M. Rodin a déjà fait applaudir en quelques morceaux isolés. Quant aux deux figures de femmes, dont l'une, accroupie sur le sommet du rocher, au-dessus de la tête du poète, rampe et s'allonge vers lui pour lui parler, et dont l'autre, en une attitude de captive, se désespère derrière lui, ce sont, pour le moment, des larves si informes, avec des têtes si vaguement attachées, de telles disproportions dans les longueurs et les épaisseurs des membres, qu'on a peine à concevoir comment un artiste si fort en vue s'est décidé à faire au public l'inutile confidence de tous ces pénibles tâtonnemens. De tous temps, les véritables artistes ont connu ces nobles angoisses de la gestation intellectuelle, mais jusqu'à présent les plus fiers génies s'étaient bien gardés de les révéler, sans y être forcés, avant l'œuvre accomplie, à la curiosité banale et malveillante de la foule. Quand M. Rodin aura défini, avec plus de précision et de correction, les deux figures allégoriques qui doivent compléter la signification du groupe et lorsqu'il les aura reliées à sa figure principale par une combinai-

son mieux établie de lignes et de masses, nous pourrions saluer peut-être, comme nous le désirons, dans cet ouvrage héroïque, le chef-d'œuvre définitif que les amis du sculpteur nous annoncent depuis un certain temps; jusque-là, nous sommes bien forcés de nous en tenir à des espérances, comme il s'en tient lui-même à des promesses.

M. Dalou ne vise point à la succession, toujours ouverte, mais difficile à recueillir, et plus d'une fois compromise, du terrible Michel-Ange. Il s'en tient aux traditions françaises, qu'il connaît à merveille, les renouvelle et les ravive avec la décision simple et franche d'un artiste avisé et d'un praticien remarquable. Il y a déjà douze ans que le modèle du *Triomphe de Silène* parut au Salon de 1885, et l'on y admirait déjà avec quelle habileté et quelle verve le sculpteur avait su coordonner en un groupe décoratif très mouvementé et très vivant, dans des attitudes hardies et des mouvemens rapides, six figures nues, autour du vieux Silène ballottant sur un ânon qui ruc. Par ces qualités de compositeur, provisoirement méprisées, qui comptent et compteront toujours parmi les meilleures de l'esprit français, lorsqu'il demeure docile à ses tendances naturelles, M. Dalou se rattache à la forte lignée de nos sculpteurs du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle. Il est leur fils par le soin qu'il apporte à préciser et à serrer les accens de la forme, il l'est encore par la finesse attentive avec laquelle il analyse une physionomie humaine. Les bustes en marbre de M. Cresson et de feu Armand Renaud, sont des modèles d'expression morale autant que d'exactitude physique. Il en va de M. Dalou, comme de MM. Falguière, Mercié, et bien d'autres; ce sont, à l'occasion, les plus classiques qui sont les plus modernes.

Le soubassement en pierre du *Monument aux Morts* par M. Bartolomé, l'Ange descendant dans le caveau où gisent l'époux et l'épouse, la main dans la main, unis encore par le cadavre de l'enfant posé en travers sur leurs deux corps, réalise toutes les espérances qu'avait données le modèle en plâtre. C'est de la sculpture grave, franche, loyale, remontant vers une tradition française plus lointaine encore et plus simplement grande, celle du moyen âge. Un seul point, dans l'œuvre de M. Bartholomé, nous semble peu conforme à cette simple grandeur, la nudité complète de l'Ange ou du Génie de l'Immortalité; si chaste qu'elle soit, cette nudité n'est-elle pas un reste d'habitudes scolaires et de préjugés plastiques? Il est très difficile sans doute de recueillir à

la fois les bénéfiques d'une instruction régulière et méthodique et de conserver ou de retrouver, dans ses inspirations, la simplicité et la grâce des impressions juvéniles et des sentimens populaires. La chose n'est point impossible, cependant : M. Bartholomé l'a prouvé lui-même, avec éloquence, dans l'ensemble de son beau monument. D'autres y retourneront ou par volonté intelligente ou par entraînement naturel. Je verrais, par exemple, la volonté intelligente de retourner aux belles simplicités de la sculpture primitive, antique ou française, dans une bonne figure funéraire de M. Escoula, la *Douleur*, dans cette bonne vieille béquillardaie à laquelle M. Fayel fait supporter le *Fardeau de la Vie*, dans une délicieuse tête bretonne, *Marie*, par M. Léonard, virtuose habile et délicat, dans le grand mur en briques de grès flambé par M. Émile Muller, des *Boulangers* devant leurs fours, dont M. Charpentier a fourni le modèle, enfin, dans la statue funéraire d'*Alexandre Dumas fils*, couché, dans sa robe de chambre, les bras croisés, les pieds nus, suivant sa volonté, par M. de Saint-Marceaux. Cette effigie, simplement et gravement exécutée, est d'un beau caractère, elle serait peut-être plus émouvante encore, si le sculpteur n'avait cru devoir dresser derrière la tête du mort, une énorme couronne de lauriers, qui la menace et la surcharge d'une saillie et d'une ombre inattendues. Parmi les sculpteurs que leur tempérament paraît incliner à la vraie simplicité, on a remarqué un débutant, M. Marcel Jacques. Sa *Statue de J.-F. Millet*, en gros sabots, en vareuse, tête nue, assis sur un rocher, parmi les herbes, malgré quelques gaucheries, est d'une bonne conception. Dans quelques têtes d'études, vieilles ou jeunes femmes, il se montre surtout un interprète très délicat et très ému de la réalité. La meilleure statue monumentale du Salon est le *Maréchal Canrobert*, par M. Lenoir, pour la ville de Saint-Céré.

## II

Si la force et la nécessité des traditions avaient besoin de preuves nouvelles, les présidens de la Société nationale, MM. Puvis de Chavannes et Carolus Duran, et ceux qui, avec eux, triomphent au Champ-de-Mars, seraient tout prêts aussi à nous les fournir. M. Puvis de Chavannes, le plus classique, et parfois le plus académique, des peintres de sa génération, n'a développé et mûri son véritable talent qu'en se reportant fréquemment aux grandes

œuvres de l'Antiquité, du moyen âge et de la Renaissance ; lorsqu'il a négligé de le faire, la puissance de sa vision en a paru rapidement amoindrie. Il en a été de même pour M. Carolus Duran, à qui les coloristes brillants et spontanés, Titien, Rubens Velazquez, n'ont jamais épargné leurs conseils et qui s'est toujours bien trouvé d'y recourir. Comme celles de leurs contemporains aux Champs-Élysées, qui débutèrent à la même époque, leurs œuvres actuelles nous apportent les résultats logiques d'une longue et judicieuse fréquentation des vieux maîtres, combinée avec cette incessante et amoureuse observation de la nature et de la vie sans laquelle la plus consciencieuse étude du passé devient oppressive et stérilisante.

Le grand carton que M. Puvis de Chavannes a préparé pour le Panthéon et qui occupera, dans l'abside, en face de la *Mort de sainte Geneviève* par M. J.-P. Laurens, l'espace d'abord réservé à Meissonnier, est, si je ne me trompe, la composition la mieux remplie et la plus serrée qu'il ait encore conçue. C'est *Sainte Geneviève ravitaillant Paris*. « Du temps que Paris fut assiégé dix ans, si comme les anciens disent, si grant famine si ensuyt que plusieurs mouraient de faim. La vierge en eut pitié et se mist en la ruyviere de Seyne pour aler querir a navires des vivres. » Ainsi s'exprime la *Vie de Madame Sainte Geneviève*. Le peintre a choisi le moment où les nef, chargées de vivres, abordent les quais de la ville affamée. Comme il l'avait si heureusement fait déjà dans son *Enfance de sainte Geneviève*, il déroule, d'un seul trait, toute la scène derrière les deux pilastres du décor architectural qui la divisent, pour l'œil, en trois parties, sans interrompre l'unité de l'action. Sur la gauche, le long des remparts, arrive une procession de jeunes filles, escortée par des moines, qui se presse au-devant de la flottille ; une pauvre femme, en proie aux tortures de la faim, se débat sur le quai, relevée par des assistans secourables. Au centre aborde une nef, sur laquelle, debout à l'avant, la vierge, long drapée, d'un grand geste simple et calme, apporte aux Parisiens la consolation et l'espérance. Sur la droite, devant les quais, sont déjà amarrées d'autres barques qu'on est en train de décharger. Les débardeurs, à demi nus, qui portent les grandes jarres ou les sacs de blé, ont fourni au peintre, pour ses premiers plans, quelques-unes de ces figures noblement réelles, dans lesquelles il transpose et agrandit, avec sa force de style particulière, les attitudes et les gestes fournis par la réalité quoti-



dienne. Néanmoins, ce n'est pas dans ces figures isolées, qui ne sont pas toutes campées avec la même décision, que la maîtrise du compositeur s'affirme avec le plus d'autorité. Les épisodes des arrière-plans, au contraire, toute la foule rangée près des portes de la ville, au pied des murailles gallo-romaines, dans les deux premiers compartimens et, dans le dernier, les affamés qui disputent leurs chargemens aux portefaix, se combinent avec un rare bonheur de lignes, dans la variété enchevêtrée de leurs mouvemens. La plupart des figures y sont même, dans l'indication des formes et dans leur modelé, poussées avec plus de fermeté que certaines figures des premiers plans dont la simplification excessive aboutit à des profils mal équarris, enveloppant des masses incertaines, molles et creuses. La peinture raffermira sans doute, en les coordonnant par l'harmonie générale, ces comparses flottans. On ne saurait douter d'ailleurs, que ce fond d'architectures polychromes et d'horizons largement ouverts ne fournisse à M. Puvvis de Chavannes l'occasion d'affirmer, d'une façon plus grandiose que jamais, son sentiment profond et son intelligence magistrale du grand style dans le paysage.

Cette force savante dans le groupement et dans la gesticulation des figures, cette rare intelligence du rythme expressif dans la combinaison des mouvemens, qui donnent tant d'autorité à ces simples cartons, rendent les yeux plus difficiles devant toutes les grandes peintures, officielles ou non, dont ce Salon, comme son voisin, paraît, au dire des amateurs mondains, plus encombré que décoré. Nous, qui ne nous piquons point d'être mondains, nous devons, néanmoins, nous efforcer de rendre justice à des efforts considérables et répondant à des besoins sociaux plus sérieux, en définitive, que celui de meubler agréablement un cabinet ou un salon. Les *Pestiférés de Jaffa*, le *Sacre de Napoléon*, le *Radeau de la Méduse*, le *Plafond d'Homère*, l'*Entrée des Croisés à Constantinople*, sont, après tout, la plus haute gloire de l'école française, et nous serions descendus bien bas le jour où s'éteindrait, dans l'âme des peintres, la fière ambition de s'adresser, à leur tour, au grand public, par la voix de l'art historique. Ce genre d'éloquence, il est vrai, exige, avec une vigueur de tempérament qui n'est point commune, de longues habitudes de travail sérieux et réfléchi qui sont plus rares encore; c'est presque toujours par manque d'une instruction solide ou d'une exécution soutenue que la plupart de ces grandes toiles, hâtivement bâclées, repoussent aussi hâti-

vement les regards ou ne savent point assez longtemps les retenir.

Ce serait pourtant une grande injustice de ne point reconnaître le talent qu'il a fallu à MM. Gervex, Fourié, J.-J. Rousseau, James Tissot pour mener à bien les vastes toiles où ils ont représenté des épisodes de la vie contemporaine. *La distribution des récompenses au Palais de l'Industrie, en 1889, à la suite de l'Exposition universelle*, devait être, pour M. Gervex, l'occasion de développer sur un plus vaste champ cette entente agréable et facile des éclairages clairs et joyeux, des colorations harmonieuses et douces en même temps que ce vif esprit d'observation, qui ont fait de lui un des peintres les plus justement aimés, avec ce pauvre Duez, de la vie parisienne. De fait, il n'a point failli à sa tâche en ce qui concerne la répartition et le jeu des couleurs dans la troublante clarté d'une perspective géométrique et uniforme. Le groupe des Algériens en brillans costumes, qui occupe le devant et le centre du tableau, répand une joie délicate et inattendue entre les rangs monotones d'habits noirs étagés, à gauche, sur l'estrade officielle et bordant, en bas, l'espace vide où défilent les lauréats. M. Gervex a nuancé, avec une grande finesse de pinceau, toute cette accumulation centrale de nuances légères et attendries, mais dans un si grand espace, peut-être fallait-il des sonorités plus hardies, plus triomphantes, plus brutales. Ce qui lui manque donc encore là, dans les parties les plus réussies, c'est la constance d'une énergie résolue et dominatrice, de cette énergie dans l'accent des formes et dans le parti pris coloré qui, dans des cas pareils, doit emporter tout, l'énergie de David ou de Gros, de Géricault ou de Delacroix. Quoi qu'il en soit, cette toile, pleine de portraits, restera comme un des plus intéressans souvenirs du palais disparu de l'Industrie et de ses cérémonies officielles.

La disproportion entre l'ampleur des toiles, la grandeur des figures et les timidités ou les insuffisances de l'exécution n'est point sauvée, chez MM. Rousseau et Fourié, par cet agrément et cette dextérité qui souvent, chez M. Gervex, tiennent presque lieu de gravité et de profondeur. Tous deux, d'ailleurs, sont convaincus, et laborieux; ils observent avec esprit et sympathie, ils saisissent souvent le mouvement juste et le caractère typique; il leur suffirait de pousser plus à fond, d'accentuer avec plus de hardiesse, dans une matière plus ferme et plus riche, les effets pressentis pour faire de bonnes peintures. *La Soupe aux Halles, le*

*matin en hiver*, est une scène de mœurs populaires, bien parisienne, qui trouvera sa place naturelle à l'Hôtel de Ville, non loin du *Marché des Halles* de M. Lhermitte (Salon de 1895). Il y a de la bonne humeur, de l'entrain, de l'esprit pittoresque, dans le groupement et dans les expressions de tous ces travailleurs affamés du matin. Que n'est-il passé un peu plus de cet entrain et de cette gaieté dans le coup de pinceau qui reste timide, mince et gris ? Des trois panneaux qui composent le triptyque des *Poèmes des Champs* par M. Fourié, poèmes réalistes, et même un peu vulgaires, le premier, les *Joies*, une ripaille de paysans, à l'ombre des pommiers, dans un verger normand, rappelle, par sa grosse joie, la scène de noces, en un lieu semblable, très vivante et très chaleureuse, qui fit naguère la réputation du peintre. Est-ce une erreur de notre mémoire ? Il nous semble que cette ancienne kermesse était plus fortement peinte, plus montée de ton, plus solide en pâte, que ne l'est cette dernière, où les conseils, utiles en pareil cas, de Rubens et de Hals, semblent moins écoutés. Néanmoins les figures y sont bien groupées, vraies, vivantes. Dans le panneau suivant, les *Travaux* de la moisson, avec les gerbes mûres empilées comme un monceau d'or sur la charrette, des groupes de moissonneurs et moissonneuses, il y a plus de vide et plus d'incertitude. On trouve un sentiment plus personnel, avec une présentation plus pittoresque, dans le troisième panneau, les *Deuils*, où l'on voit des braves gens, le jour des Morts, apportant des fleurs sur les tombes aimées dans l'enclos de la vieille église.

A défaut d'un parti pris savant ou habile dans la distribution lumineuse ou les groupemens de figures, c'est par une intensité et une sincérité remarquables d'observation, par un souci marqué d'exatitudo et de vérité, que M. James Tissot reste un excellent artiste dans sa *Réception à Jérusalem du légat apostolique du Saint-Siège, S. E. M<sup>gr</sup> le Cardinal Langénieux, par le patriarche, S. B. M<sup>gr</sup> Piavi*. Que n'a-t-on pas reproché à cette toile ? L'insuffisance de l'aération, la monotonie de la lumière, la confusion des plans, le placage des figures les unes sur les autres, la lourdeur des vêtemens, le détail excessif des architectures. Quelques-uns de ces reproches, dans une certaine mesure, peuvent être mérités. Remarquons toutefois que ces défauts sont précisément ceux que les voyageurs académiques d'autrefois ou les voyageurs mondains d'aujourd'hui signalent trop aisément dans les spectacles de ce genre peints, en Italie, au xv<sup>e</sup> siècle, par les

Florentins, les Padouans et les Vénitiens. M. James Tissot, qui vit journellement avec ces délicieux maîtres, avec les derniers surtout, comme on l'a vu dans la *Vie du Christ*, a pu hériter certaines de leurs inexpériences. il a hérité aussi, par instans, leur sincérité et leur gravité, et cela est bien quelque chose. Qu'on regarde donc avec attention cette peinture fortement et franchement échantillonnée, comme certains tapis d'Orient, on y trouvera, dans les visages hardiment caractérisés, dans les attitudes nettement établies, dans les vêtemens largement peints, une virilité sincère d'observateur et de peintre qui est la qualité la plus rare, et qui vaut mieux que toutes les roueries et toutes les subtilités. Le seul morceau des jeunes clercs portant le dais de tapisserie avec le groupe de prêtres qui entourent le patriarche eût suffi autrefois à établir la réputation d'un artiste. M. James Tissot, n'imité littéralement, par ses procédés, ni Ghirlandajo, ni Gentile Bellini ; il voit et il comprend comme eux, il est parfois tout près de peindre comme eux.

Une semblable franchise, avec une inexpérience plus brutale, et une intelligence saine et hardie des belles colorations, ont appelé grandement l'attention sur une étude importante d'un jeune homme, M. Richon-Brunet, qui, depuis quelques années, comme quelques-uns de ses camarades de même tempérament, se débat, dans une lutte ardente, avec la réalité, pour donner à ses accords éclatans des dessous plus solides et plus corrects. M. Richon-Brunet, comme M. Cottet, comme M. Lepan de Ligny, a la passion et le sens de la peinture solide et éclatante, de ce qu'on appelait « le beau métier ». C'était une réaction à prévoir et à désirer après l'abus des fantômes vaporeux, des pénombres alanguies, des symbolismes insaisissables. Tous trois sont des coloristes, tous trois sont des harmonistes, tous trois sont des naturalistes, poètes virils et sains de la réalité. Mais tandis que M. Cottet, avec une conviction énergique, éprouve encore de pénibles angoisses à suffisamment pétrir, en ses pâtes chaudes et lourdes, *Au pays de la mer*, avec une juste précision, les types vigoureux de ses paysannes et pêcheurs, tandis que M. Lepan de Ligny, dans ses *Joueurs au cabaret*, d'une harmonie sombre et bien liée, ne réussit encore à dégager de sa matière épaisse que deux ou trois bons visages, M. Richon-Brunet, sous le soleil d'Espagne, sous le soleil de Velasquez, regarde d'un œil plus assuré les toréadors, picadors, spectateurs et spectatrices, étagés

sur les gradins de la *Plaza des taureaux à Séville*. Comme dans le tableau de M. Tissot, et par un effet connu dans les pays méridionaux, les personnages, sous la lumière crue, se plaquent les uns contre les autres, sans que la délicatesse des dégradations intermédiaires qui, dans la réalité, relie toujours les objets, y soit suffisamment recherchée; mais les plus importants de ces personnages sont campés avec une telle résolution, presque tous leurs visages sont caractérisés avec une telle liberté, les tons hardis et triomphants donnés par la nature sont juxtaposés avec une telle hardiesse, il y a, en un mot, dans cette œuvre incomplète, mais robuste, tant de franchise, de loyauté, de santé, qu'on incline à y voir le début d'un grand peintre, si M. Richon-Brunet se complète avec réflexion et méthode, comme le font espérer les progrès accomplis par lui depuis deux ans.

Presque tous ces nouveaux coloristes (et c'est ce qui nous en réjouit) semblent donc comprendre que l'étude attentive des formes ne leur est pas moins nécessaire qu'aux rêveurs monochromes, et qu'un joyeux assortiment de notes brillantes ne suffit pas à retenir longtemps les yeux. Dans le portrait, notamment, dans la réunion de portraits plus encore, si derrière la tache provocante ou caressante vous ne trouvez pas un visage complet, modelé à sa distance, une physionomie expressive et vraie, serez-vous complètement satisfait? C'est une inquiétude de ce genre qui limite seule notre joie devant la réunion de *Portraits dans un intérieur*, par M. Lucien Simon. Sur le devant, une vieille dame, assise sur un canapé, près d'une jeune fille, tient sur ses genoux un jeune garçon. A sa gauche, une autre jeune fille, les mains croisées sur les genoux, dans son fauteuil, et une jeune dame, en robe noire et corsage rayé de jaune, sur une chaise. Derrière le fauteuil, s'y accoudant, un homme d'âge moyen. Les murs sont couverts de petits tableaux. L'atmosphère paisible et tiède qui enveloppe toutes ces honnêtes figures accorde toutes les clartés des carnations et des linges avec toutes les teintes assombries et profondes des vêtements dans une harmonie vigoureuse et souple. La qualité des étoffes, des chairs, des accessoires est rendue sans affectation ni minutie, avec une sincérité et une force remarquables. Les physionomies, également, sont indiquées avec une grande délicatesse; mais pourquoi quelques-unes demeurent-elles seulement indiquées, alors qu'à la distance où l'on regarde la toile, et, pour être à l'unisson des accessoires net-

tement mis en place, ces physionomies gagneraient tant à être complétées? Dans une petite toile voisine, les *Marquilliers*, une procession de bonshommes vêtus de noir défilant dans une église blanche, l'harmonie est extraordinairement savoureuse ; mais le parti pris de plaquer des taches claires au lieu de visages, est plus violent encore et déroute le regard. Il y a des artistes incomplets qui ne peuvent faire que des esquisses et à qui l'on ne peut demander autre chose. M. Lucien Simon n'est pas de ceux-là ; il serait tout à fait coupable s'il s'arrêtait en si beau chemin, à deux pas des chefs-d'œuvre inattaquables.

M. Jacques Blanche, l'un des jeunes portraitistes dont la carrière, comme celle de M. Lucien Simon, s'est faite au Champ-de-Mars, continue, avec un esprit de suite remarquable dans ses études, sa marche rapidement ascendante. Déjà, l'an dernier, dans les *Portraits de M. et M<sup>me</sup> Thaulow* avec leurs enfans, en pleine campagne, malgré quelques réminiscences visibles, on sentait que M. Blanche commençait d'entrer en pleine possession de sa personnalité. C'est aujourd'hui chose faite. L'autre jour, des Anglais, s'arrêtaient devant les portraits de M. Blanche. L'un d'eux, regardant la charmante *Petite Fille au chapeau*, dit à son compagnon : « *T'is not Gainsborough?* » L'autre lui répliqua en lui montrant l'aimable *Portrait de M<sup>lle</sup> X...* (n<sup>o</sup> 118) : « *T'is not Lawrence?* » Puis, tous deux, devant la grande toile des *Portraits dans un intérieur*, stationnèrent quelques minutes, et je les entendis murmurer : « *Very beautiful, indeed.* » C'est qu'en effet cette peinture, où sont résumées toutes les études antérieures de l'artiste avec la souplesse et l'aisance que donne la maturité, cette toile pour laquelle bien des grands maîtres, anglais, espagnols, hollandais, flamands, lui ont donné de bons conseils, reste, dans son aspect et au fond, une œuvre bien française, bien parisienne, toute de notre temps. C'est la sincérité délicate des vieux portraitistes français qui sourit, affectueuse et tendre, dans les attitudes dignement familières et les visages ouverts et bienveillans des deux dames assises sur le devant, l'une âgée, de face, les mains allongées sur les bras de son fauteuil, ayant sur ses genoux un ouvrage de tricot, l'autre, jeune, penchée sur sa chaise, les mains jointes et pendantes, son chapeau à ses pieds. C'est la loyauté et la conscience aussi de ces chers ancêtres qui s'affirment dans l'exactitude et dans le soin avec lequel sont peints, par touches vives, mais précises et justes, les visages et les mains. La

scène est complétée par un fond de salon ouvrant sur des jardins et dans lequel, au second plan, se tient debout, un livre à la main, une autre jeune femme habillée de rose. Toutes les qualités de coloriste et d'atmosphériste que M. Jacques Blanche a fait sentir de bonne heure mais qu'il a singulièrement développées par son commerce assidu avec les maîtres du nord, apparaissent d'autant mieux, dans cette œuvre charmante, qu'elle s'y trouvent fortifiées par le progrès, au moins égal, du dessinateur et du physionomiste.

C'est aussi dans un groupe de figures, le *Portrait de M<sup>me</sup> G. F... et de ses enfants*, que M. Carolus-Duran, vice-président de la Société Nationale, revendique, avec le plus d'éclat, cette année, l'honneur d'avoir, l'un des premiers, ouvert la voie où marchent, à grands pas, ses jeunes successeurs, en pratiquant, avec passion, l'emploi des colorations vives et joyeuses dans la représentation franche et vive des figures contemporaines. M<sup>me</sup> G. F... en robe de velours noir, assise devant un rideau jaune d'or, caresse l'épaule de son petit garçon, en velours bleu, qui s'appuie sur ses genoux, tandis que sa fillette, en long sarrau de soie grise à col brodé d'or, tenant à la main une rose thé, debout à sa gauche, s'appuie contre elle. Le groupe est charmant et le jeu de toutes ces couleurs à la fois éclatant et calme. Deux autres portraits à mi-corps, dont l'un de M. D... est d'une belle unité et d'une forte expression et dont l'autre, celui de M. P. C. D... jeune cuirassier, attire les yeux par l'éclat de son uniforme, avec plusieurs beaux paysages de Provence et quelques études de nature morte complètent l'exposition variée du maître-peintre. Le contraste est grand entre cette façon de juxtaposer et d'associer hardiment, en pleine lumière, des couleurs simples, brillantes, vives, et celle de fondre délicatement, en des pénombres mystérieuses, des nuances compliquées, amorties, éteintes, comme font, d'une manière si différente d'ailleurs, M. Lerolle dans ses *Portraits sur les quais* et M. Aman-Jean dans son triptyque *Portrait de femme entre la Beauté et la Poésie*; mais, en art, tout est bien qui finit bien. La Parisienne, escortée de deux grandes filles et précédée de deux jeunes garçons qui marche le long du parapet, par un jour douteux, montre à nouveau, avec toute sa distinction, le talent éprouvé, bien qu'un peu flottant, de M. Lerolle. Il y a beaucoup de distinction aussi, mais une distinction moins saine et plus compliquée de littérature, dans le

talent de M. Aman-Jean qui parvient difficilement à se dégager. Sa jeune dame, en vert, assise devant un lac, n'est pas exempte, dans les paraphes de son attitude et les maigreurs de son geste, de ce maniérisme exotique et déjà usé dont il serait plus juste de faire honneur ou reproche à certains préraphaélites anglais qu'à l'un de leurs patrons, souvent trahi, Sandro Botticelli. L'influence de ce maniérisme s'accuse plus encore dans la figure élégante et malade de la *Poésie* et surtout, d'une manière bien fâcheuse, dans la nudité chétive et mal bâtie, autour de laquelle s'effilent également des cheveux, une jupe tombée, le plumage d'un paon, qui est censée représenter la *Beauté*. Il est évident que, pour tout un groupe de jeunes artistes, le mot et l'idée de beauté ont complètement perdu leur sens, puisqu'ils cherchent la Beauté dans les déformations, les appauvrissemens, les infirmités, trop fréquentes, hélas! de la pauvre nature humaine au lieu de la voir dans sa jeunesse, sa santé, sa vigueur ou sa grâce.

Qu'il y ait eu, qu'il y ait encore peu ou beaucoup de maniérisme dans la façon dont MM. Besnard, Zorn, Boldini, Alexander, cambrent, contournent, étirent, tortillent leurs figures sous des éclairages *ad hoc*, factices ou bizarres, presque toujours exceptionnels, cela n'est pas niable; mais tous ces artistes, les deux premiers surtout, qui connaissent mieux le jeu des lumières, sont de fort bons peintres, et leurs excentricités mêmes sont intéressantes. M. Besnard, cette année, est assez sage : il n'en vaut pas moins. Dans son grand *Portrait de M<sup>me</sup> L...*, l'étrangeté du regard s'exagère plus que de raison peut-être, par l'effacement du modelé dans le visage, tandis que tout le bas du corps et les vêtemens sont à leur place et à leur force; mais le *Portrait de M<sup>lle</sup> A...* en robe bleuâtre et de *M<sup>me</sup> D...* en robe rouge, toutes deux en buste, sont vraiment des modèles de peinture souple et libre, avec des grâces charmantes de coloris, en même temps que d'expressions de physionomie précises et fines, telles qu'on en peut attendre de l'artiste, lorsqu'il ne s'amuse pas à dissimuler ses mérites de dessinateur. Une jeune femme, en robe blanche, décolletée, sur un fond blanchâtre, caressant un grand chien blanc, sous un jour fuyant, par M. Zorn, est une des virtuosités les plus savoureuses qui soient encore sorties de son atelier.

M. Dagnan-Bouveret vise moins, ou plutôt ne vise pas du tout à la première séduction. Ses trois portraits à mi-corps, qui sont excellens, n'attirent les yeux ni par l'éclat des couleurs, ni par la



particularité de l'éclairage, ni par la singularité du mouvement. *M<sup>me</sup> T. R...*, une jeune femme, de visage rose et souriant, en robe de satin blanc, sur un fond bleu-vert; une *Bretonne*, paysanne avec son costume sombre, dans une demi-lumière; *M<sup>me</sup> la Comtesse de B...*, plus âgée, en robe noire, sur fond neutre, toutes à mi-corps, se présentent de face avec la simplicité des modèles d'Holbein et de Clouet; mais, pour chacune, la façon de faire est appropriée avec une intelligence et une habileté extrême, au caractère, sérieusement étudié, de la personne et de sa physionomie. La plus aimable, avec quelques gracieux souvenirs du XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'arrangement et les nuances, est celle de la jeune femme, mais, dans celle de *M<sup>me</sup> de B...*, plus grave, presque sévère, nous croyons trouver un des portraits les plus simplement expressifs et les plus librement exécutés que nous ait encore montrés cet artiste supérieur. Des recherches identiques de précision scrupuleuse et délicate donnent encore du prix à quelques petits portraits, très personnels et très fins, de M. Louis Picard (*Portrait de M. Dagnan-Bouveret. Portrait de M. Serge G...*), à ceux de M. Weertz, d'une habileté plus brillante, mais d'une pénétration moins vive. Il y a, d'ailleurs, dans ce genre, ici comme là-bas, nombre d'études intéressantes et nous devons nous borner à signaler, parmi leurs auteurs, en France, MM. Roll (*Portrait de M. Rochefort*), René Menard (*Portrait de ma mère*), Meslé, Rondel, Jeannot, Monod, Desboutin, Jules Flandrin; à l'étranger, MM. Edelfelt (*Portrait de S. M. l'Empereur Nicolas II*), Gordigiani (*Portrait de M<sup>me</sup> Éléonore Duse*), Guthrie, Hawkins, Herter. La Gandara, Vos, Gleyne, M<sup>lle</sup> Breslau, etc.

Chez les peintres de mœurs, paysans ou mondains, solitaires ou voyageurs, la plupart, d'ailleurs, paysagistes à leurs heures, nous trouvons même diversité dans les directions. Les uns sont plus sensibles aux subtilités lumineuses; les autres, au caractère et au mouvement des formes vivantes. Les premiers tombent volontiers dans les tonalités grises, fuyantes, vaporeuses; les seconds exagèrent aisément la dureté des formes, l'importance des détails, ou la brutalité des couleurs. Mais comme, après tout, il n'y a pas de peinture sans forme, sans couleur, sans lumière, la plupart s'efforcent de combiner le tout au mieux et nous assistons, dans ce sens, à des expériences et à des progrès intéressants. M. Carrière, cette année, ne nous présente pas de ces scènes familières dans lesquelles les visages très expressifs et les mains très

modelées de ses grisailles poétiques ont quelque peine à se rejoindre dans le brouillard fin dont il les enveloppe. En revanche, dans une belle vision religieuse, le *Christ en Croix*, où il ne se départ, en rien, du reste, de son système de vaporisation, il nous donne du moins la satisfaction d'entrevoir, sinon de voir, le cadavre de Jésus, et sa tête douloureuse, modelés d'un bout à l'autre avec science et sensibilité. Combien de temps, avec la rapidité qu'apporte l'âge à obscurcir les peintures, nos successeurs pourront-ils apprécier toutes ces délicatesses? Je m'imagine qu'à cet égard les vaporisants commencent à se défier de l'avenir, car je remarque que beaucoup d'entre eux s'efforcent de donner plus de corps à leur peinture. Si cette évolution est déjà sensible chez M. Berton, dans quelques-unes de ses aimables fantaisies, on la voit toute accomplie chez M. Prinnet qui va maintenant prendre des consultations chez Chardin et chez Velasquez et qui s'en trouve bien. Son *Atelier de jeunes filles* est une transposition en style contemporain, familier et parisien, de la fameuse toile de Madrid, *las Hilanderas*. On sent d'où cela vient; mais la réminiscence est personnelle, spirituelle et vive. M. Muenier, de son côté, sentant ce qu'il y avait d'un peu pointillé et d'un peu sec dans ses analyses pointilleuses, élargit et fortifie ses procédés. Les *Chemineaux*, arrêtés au soleil couchant, après une journée de rude marche, devant un étang, vers lequel le plus jeune se penche pour y puiser avec son écuelle, tandis que le plus âgé, un robuste et beau gaillard, en attendant, aspire à pleins poumons, dans sa large poitrine, la fraîcheur du soir, est la meilleure de ses peintures populaires. Les frissons de l'eau, le fourmillement des végétations, les vibrations du ciel, s'y associent heureusement aux deux figures, pour donner l'impression voulue, impression de calme dans la nature, de vigueur et de fatigue chez les voyageurs. M. Muenier, ami de M. Dagnan, suit avec raison son exemple; s'ils se souviennent d'où est parti le peintre du *Pain bénit*, des *Conscrits*, de *la Cène*, tous les jeunes artistes doivent se dire qu'avec la volonté persistante et méthodique, on arrive à tout. C'est encore à force de réflexion et de volonté que M. David-Nillet dont les études plébéiennes ont toujours paru si sincères, mais qui se débattait péniblement dans les procédés très particuliers, partant très périlleux, de son maître, M. Lhermitte, a conquis une manière plus ferme et plus forte, plus large et plus simple. Son *Laboureur et ses enfans*, présenté en plus grandes dimensions, dans un style plus

fort et plus serré que le même sujet traité autrefois par M. Bordes, est un des meilleurs morceaux de peinture plébéienne qu'on ait vus cette année. Il faut que chacun boive dans son verre. M. David-Nillet a donc bien fait de laisser à son maître son verre dont il se sert si bien, mais où d'autres se briseraient les dents. M. Lhermitte, lui, cette année, a trois tableaux, toujours exécutés dans les tons gris, par ce procédé de pointillage dont le plus grand charme est sans doute, pour ce crayonneur admirable, de lui rappeler le grain du papier sous le fusain. Quel autre en tirerait les mêmes effets? Dans la *Fenaison*, c'est un effet léger et printanier de lumière fraîche et jeune, autour des gerbes vertes et des faneuses souriantes; dans la *Fin de la journée*, c'est un effet, plus compliqué, d'ombres plus intenses et de lueurs plus chaudes, au milieu des bâtimens d'une ferme, dans une avant-cour où un couple d'ouvriers, assis sur l'herbe, cause avec une moissonneuse qui passe, tandis que les bestiaux harassés rentrent aussi lentement, dans le lointain, vers l'étable. On peut rapprocher de M. Lhermitte, M. Adolphe Binet, qui opère dans la banlieue de Paris avec un sentiment plus parisien.

M. Lomont, le bon peintre d'intérieurs, s'affermir aussi dans sa façon de voir et, pour échapper aux entraînemens de là peu près, M. Émile Boulard ne craint pas de renouveler, devant les maîtres hollandais, les expériences déjà faites par quelques romantiques du bon temps, notamment par son père; quelques-unes de ses études, bien pensées, bien éclairées, très justes d'expression dans les figures, n'ont qu'un défaut, celui de dater et de dater d'autrefois. La méthode, toutefois, est bonne et lui servira. Les effets que recherche M. Boulard sont ceux qu'aimaient les Hollandais, des effets intimes et concentrés. Il va sans dire que la fréquentation des pays très ensoleillés, de l'Espagne, de l'Afrique, de l'Orient pousse à des effets tout contraires, et nous voyons bien, par ceux qui les fréquentent, combien il est difficile, à certaines heures, d'y voir autre chose que du papillotement et de l'aveuglement. Quand ce papillotement est joyeux, quand cet aveuglement est triomphant, c'est fort bien. C'est en Orient, en effet, que, depuis plus d'un demi-siècle, quand nous sommes fatigués de l'ombre et lassés du gris, nos peintres vont raviver leurs boîtes à couleurs. Les scènes africaines de M. Dinet, si hardies en gestes, en physionomies, en couleurs, dont quelques morceaux sont menés avec un rare entrain d'artiste vraiment complet, la

*Courtisane*, la fille d'Orient, chargée de fard et de quincailleries, trônant parmi la meute des Bédouins en rut, et la *Douleur*, un groupe de vieilles pleureuses qui exercent en conscience leur métier, se déchirant des ongles leurs visages ensanglantés, se distinguent, par une hardiesse remarquable et une ardeur d'exécution, au milieu de toutes les études, souvent distinguées, mais en général d'une allure bien sage et d'une gamme bien douce qui sont rapportées par MM. Girardet, Girardot et quelques autres. Nous devons citer aussi, parmi ceux qui aiment le soleil et la belle peinture, M. Lunois, avec toutes ses études d'Espagne, M. Moutte, de Marseille avec son *Retour du père*, et, parmi les bretonnans, avec M. Lucien Gros, un jeune artiste, encore maladroit, mais d'une belle sincérité, M. Piet.

Tous les peintres précédens sont des paysagistes. Pour se rendre compte de l'état actuel de l'art du paysage, art très florissant, il faudrait donc reprendre les figuristes et comparer leurs fonds avec les études isolées que donnent, à profusion, les paysagistes de profession. La tâche serait intéressante, mais beaucoup trop longue pour que nous puissions l'aborder dans un compte rendu rapide. Force nous est de nous en tenir à constater qu'au Champ-de-Mars comme aux Champs-Élysées, les paysagistes sont très nombreux et très variés, presque tous témoignant d'un amour sincère et d'une intelligence de plus en plus affinée et délicate des phénomènes extérieurs. Nous n'étonnerons personne en ajoutant que s'il y a, parmi toutes ces études, quelques œuvres supérieures, elles sont dues à M. Cazin, plus maître que jamais de lui-même, et plus habile chaque jour à exprimer simplement, en vrai maître, les délicatesses de sa vision, à M. Thaulow, qui sait voir notre Normandie comme il voyait sa Norvège, à M. Billotte, plus varié, plus coloré aussi dans ses poèmes mélancoliques de banlieue parisienne, et qu'autour d'eux, on regarde toujours avec plaisir et profit les études ou notes de MM. Damoys, Barau, Boudin, Binet, G. Colin, Dauphin, Montenard, Cabrit, Lebourg, Lagarde, Lecamus, Willaert, Hagborg, Harrison, M. Courant, Guignard, Dauchez, Iwill, Saintin, Chudant, et autres noms familiers, dès longtemps ou d'hier, à tous ceux qui aiment la mer ou les bois.

---

---

# PIERRE LE GRAND

## ET SON DERNIER BIOGRAPHE

---

Que Pierre le Grand ait été un homme extraordinaire, l'un des souverains les plus étonnans qui aient paru dans l'histoire, personne n'en doute. Qu'il n'ait pas été de la race des grands hommes aimables, des César et des Henri IV, qu'il ait mêlé à ses vertus de grands vices, qui n'avaient rien d'attrayant, que cet emporté, ce brutal, ce débauché déconcerte par momens l'admiration de la postérité, tout le monde en tombe d'accord. Il est d'autres points plus controversés. On peut se demander si l'œuvre accomplie par ce réformateur despotique et violent fut plus bienfaisante que fâcheuse.

En Russie cette question a été plus d'une fois agitée. Les slavophiles estiment qu'en inoculant à son peuple le vaccin de la culture occidentale, il l'a détourné de ses véritables destinées, qu'il l'a empêché de se donner une civilisation vraiment nationale, plus appropriée à ses besoins, à son caractère, à son tempérament, que, selon le mot du poète et historien Soumarokof, on ne fait pas le bonheur des ours en les changeant en singes. C'est ainsi que de son vivant en jugeaient la plupart de ses sujets. Ils se plaignaient qu'admirateur passionné de l'Occident, il les eût contraints, à coups de marteau et à coups de hache, de subir la loi de l'étranger. « Quel Tsar est celui-ci? s'écriait en 1698 un détenu, Vanka Borliout. C'est un Turc! Il mange de la viande le mercredi et le vendredi, et se fait servir des grenouilles! » « Il n'est pas possible, disait-on encore, que cet homme, pour lequel rien ne paraît sacré de ce qui a fait pendant des siècles la foi et la vie de la sainte Russie, soit né d'un homme et d'une femme russes. Ce doit être le fils d'un Allemand... Ou bien c'est peut-être l'Antéchrist. » En 1718, une sédition éclate dans un village sur la route de Péters-

bourg ; trois ou quatre cents hommes se sont attroupés. Un pope, interrogé par un voyageur, lui répond : « Nos pères et nos frères sont sans barbe, nos autels sans serviteurs ; nos lois les plus saintes sont violées, et nous gémissons sous la tyrannie des étrangers. »

De leur côté, certains philosophes, qui interdisent aux grands hommes de déroger au droit commun et aux lois naturelles, et pensent que la nature fait tout avec méthode, qu'essentiellement évolutionniste, elle a peu de goût pour les révolutions, sont disposés à juger sévèrement un souverain qui, procédant par à-coups, s'est piqué d'accomplir en quelques années l'ouvrage de plusieurs siècles. « Ses réformes, disent-ils, tombaient sur ses sujets comme la grêle et la foudre, et lui-même a passé sur son pays comme un ouragan. » Ces sages n'aiment pas les ouragans ; ils déclarent que les révolutions violentes ne sont jamais un bien, qu'elles ne sont pas même un mal nécessaire, que la France se serait bien trouvée d'avoir fait l'économie de la sienne. Malheureusement il n'est pas démontré que, comme eux, la nature ait horreur des ouragans ; c'est elle qui a inventé la grêle et la foudre, et elle s'amuse de temps à autre à nous prouver que les cataclysmes sont des accidens qui entrent quelquefois dans ses vues et ne répugnent point à ses principes.

Un Polonais, M. Waliszewski, dont les études sur la grande Catherine ont obtenu un vif et légitime succès, vient de composer, d'après des documens nouveaux, une très remarquable biographie de Pierre le Grand (1). En définitive, toutes réserves faites, il y défend le fondateur de la Russie moderne contre les sages qui lui reprochent ses brutalités. Il ne craint pas d'affirmer qu'à sa manière il fut l'homme de son temps et de son peuple, qu'il est venu à son heure, que sa méthode radicale et violente était celle qui convenait au tempérament de ses sujets, que, dans ce grand pays, la nature elle-même est violente, qu'elle y fait tout brusquement. « La végétation, dit-il, y a une période d'activité beaucoup plus limitée que dans les contrées voisines, et les méthodes de culture s'en ressentent. La charrue doit attendre le soleil de mai pour pénétrer dans le sol, et moins de trois mois après, il faut que la récolte soit faite. »

D'autre part, il demande aux slavophiles de lui expliquer quelle est cette civilisation originale qu'aurait étouffée le grand novateur. Assurément, si les Tatares n'avaient pas envahi la Russie au xiii<sup>e</sup> siècle, elle eût été libre de se civiliser à son aise et à sa façon, au cours des

(1) *Pierre le Grand, l'Éducation, l'Homme, l'Œuvre*, par M. K. Waliszewski. Paris, 1897. Librairie Plon.

siècles suivans. Mais les Tatares n'ont pas entendu raison, ils sont venus, et quand ils sont partis, « sauf les traditions de l'Église byzantino-russe, conservées par les prêtres et moines grecs, l'État et la société qui avaient réussi à s'organiser sous la tutelle séculaire des successeurs de Baty étaient essentiellement asiatiques et naturellement barbares... Le flot tourano-mongol, en se retirant, avait laissé sur cette terre slave, ainsi qu'un limon épais, ce qu'il portait en lui d'éléments stables : procédés de gouvernement, mœurs, habitudes d'esprit; nulle semences de culture, par contre, et pour cause. »

Lorsqu'il n'était encore que prince royal de Prusse, le grand Frédéric écrivait à Voltaire que des circonstances heureuses, la faveur des événemens et l'ignorance des étrangers avaient fait du fameux tsar « un fantôme héroïque »; il le définissait : « Un homme gouverné par des fantaisies assez nouvelles pour donner un certain éclat et pour éblouir. » Le grand Frédéric a toujours été jaloux de la gloire du grand Pierre. Non, ce n'est point par fantaisie que Pierre s'est fait le réformateur de son peuple; il n'a point cédé à un engouement irréflecti pour la civilisation occidentale, dont il avait admiré de près les merveilles en se promenant en Hollande et en Angleterre; comme le remarque fort justement M. Waliszewski, ce novateur s'est inspiré d'une tradition, et il pouvait invoquer l'autorité des précédens. « L'évolution qui a fait entrer ou plutôt rentrer la Russie dans la famille européenne a pris un caractère brusque, après avoir été préparée de longue main, parce que les conditions imposées à la vie historique du pays l'ont voulu ainsi. Brusquement arrêtée au xiii<sup>e</sup> siècle, l'œuvre de la civilisation n'y a rencontré qu'à la fin du xvii<sup>e</sup> des circonstances propices à la reprise de sa marche ascensionnelle, et trouvant alors des chemins frayés, elle a naturellement précipité sa course. Le phénomène connu du mascaret donne une idée précise de l'événement. »

La légende et l'histoire de convention transforment les grands hommes en des êtres miraculeux, sans ancêtres, sans traditions et sans maîtres, possédés d'une idée que personne n'avait eue avant eux et qui leur est tombée du ciel. Les grands hommes vivent comme nous dans l'espace et dans le temps; comme nous, ils subissent l'influence de leur milieu; comme nous, ils sont les héritiers d'un passé qui remonte bien au delà du jour de leur naissance. Ils ont tous eu des précurseurs, et leur œuvre a toujours été préparée de loin. Longtemps avant Pierre, les souverains russes avaient aspiré à sortir du « borbier asiatique », à acclimater chez eux des semences de civili-

sation. D'où faisaient-ils venir leurs graines? De l'Occident. Après une campagne heureuse, Ivan rapportait de Pologne la première imprimerie qu'ait vue Moscou. Dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle, la conquête de Novgorod avait mis le nouvel empire moscovite en relation avec les cités hanséatiques. Les Anglais découvrent en 1533 l'embouchure de la Dvina; on fonde Archangel et le commerce des mers du Nord.

Pierre, dès son enfance, a l'amour, la passion des bateaux, et plus tard il établira sur un lac un chantier de constructions navales. Est-ce une idiosyncrasie, une bizarrerie d'humeur? Non, il cherche et trouvera ce que d'autres ont cherché avant lui. Sous le règne du tsar Alexis, un yacht avait été construit sur les bords de l'Oka, avec le concours de charpentiers étrangers recrutés à cet effet. Il n'a jamais vu la mer, et il en rêve. La Russie en rêve, elle aussi, sans s'en douter; la seule différence entre elle et lui, c'est qu'il sait nettement ce qui lui manque. La mer exerce sur les peuples terriens une obsédante et irrésistible attraction; l'avoir à sa porte et consentir à ne la posséder jamais, qui voudrait leur imposer un si cruel renoncement? Quelque vastes que soient leurs terres, ils y étouffent, un port est un appareil respiratoire. Durant deux siècles, les prédécesseurs de Pierre ont guerroyé contre les Turcs au sud-est, contre la Pologne au nord-ouest, dans la vaine espérance d'atteindre la mer. En ceci encore, il est l'héritier d'une tradition.

Expansion au dehors, réformes intérieures, il n'a, proprement parlant, rien inventé. Ses devanciers avaient caressé le projet de réorganiser la force armée, d'encourager le commerce, d'améliorer les finances, et ils avaient pris pour modèle l'étranger. Ce qu'ils avaient rêvé de faire, il le fera, parce qu'il est un grand homme et que les grands hommes ont une puissante volonté, un grand caractère, et l'art de s'en servir. La réforme même de l'Église avait été timidement tentée, et des hommes d'Église en sentaient le besoin. Un professeur de théologie, Féofan Prokopovitch, né à Kief en 1681, n'avait pas attendu de connaître Pierre « pour se révéler frondeur, novateur, partisan des initiatives hardies. » Ce prêtre instruit, ambitieux et intrigant, à l'esprit orné, joignant à des goûts littéraires des instincts de sybarite et une pointe de scepticisme, est un vrai prélat occidental. Il a une bibliothèque de 30 000 volumes et tient maison ouverte. Il installera dans une de ses maisons de Pétersbourg la meilleure école de l'époque. Il compose des pièces qu'il fait jouer par ses élèves. C'est un usage qu'il semble avoir emprunté aux jésuites. Sur son lit de mort en 1736, on l'entendra dire : « O tête! tête! tu t'es enivrée de savoir;



« où iras-tu te reposer maintenant ? » Le même vent avait soufflé sur la tête inquiète du serviteur et sur celle du maître, qui l'emploiera « comme un bélier pour battre en brèche la vieille Église moscovite. » Les grands hommes, qui ne sauraient se passer d'instrumens, d'outils, ne sont jamais des solitaires : ils n'ont pas toujours des amis, mais leur génie a toujours des complices.

Pierre n'avait pas eu besoin de courir le monde pour apprendre à admirer l'Occident, ses industries, ses institutions et ses arts. Depuis longtemps déjà, l'Occident s'était établi au cœur de la Russie ; il campait aux portes mêmes de Moscou, dans un faubourg de la ville sainte qu'on appelait la Sloboda des Niemtsy. Ce n'était primitivement qu'un village en bois, où s'entassaient des étrangers de toute provenance et pratiquant tous les métiers, marchands, ouvriers, médecins, instituteurs, apothicaires, industriels. Parmi les Anglais et les Écossais, il y avait des gens de naissance, des jacobites proscrits, dont la distinction et la fierté imposaient aux Moscovites. Des Français viendront, chassés par la révocation de l'Édit de Nantes, et ils ne donneront pas une fâcheuse idée de la France. Allemands, Hollandais faisaient honneur à leur race ; ils représentaient l'esprit d'entreprise et d'application, le fructueux labeur. La liberté régnait dans la Sloboda, et les écoles y abondaient. « L'Écossais Patrick Gordon suit les progrès de la *Royal Society* de Londres. Les dames anglaises font venir par ballots les romans et les poésies des écrivains nationaux. Correspondance active par lettres avec l'Europe entière. Plaisirs modérés et décens. Il y a un théâtre, que le tsar Alexis fréquente. »

Un voyageur allemand, qui visite le faubourg en 1678, en emporte la meilleure impression. Le village de bois s'était transformé : on y voit partout des maisons de brique d'aspect confortable, des parterres de fleurs, des allées régulières, plantées d'arbres, des jeux d'eaux sur les places. « Le contraste avec les villes russes de l'époque est saisissant, il n'échappera pas à Pierre. » C'est dans la Sloboda que son esprit encore tout neuf a reçu ce premier choc qui fait jaillir l'étincelle ; c'est dans la Sloboda qu'il a fait les comparaisons qui ont décidé de lui. Il a vu cette ville européenne et il a pris en pitié son vieux Moscou, qui lui racontait trois siècles d'esclavage asiatique. L'avenir lui a dit son secret, il a compris que ceci tuerait cela. Si ses réformes ont été un malheur, ce n'est pas à lui qu'il faut imputer la faute, mais à ses prédécesseurs, qui ont souffert que l'Occident vint planter sa tente à la porte de leur capitale.

Tout ce qui est, a dit le philosophe, est raisonnable. Tout ce qui

deur, peut dire l'historien, a sa raison d'être et de vivre. Les réformateurs chimériques, qui suivent leur fantaisie, ne construisent que des édifices fragiles, dont le temps a bientôt fait justice. Si Pierre le Grand n'avait pris conseil que de ses goûts personnels, s'il n'avait pas eu un sentiment profond des besoins et des destinées de son peuple, s'il n'avait pas compté avec les circonstances et avec d'urgentes nécessités, il eût suffi d'un vent d'orage pour balayer sa Russie de carton et lui prouver qu'il avait bâti sur le sable. « Que le tsar vienne à mourir, écrivait un Français en 1721, il n'est pas douteux que cet État ne reprenne son ancienne forme de gouvernement, après laquelle tous ses sujets soupirent en secret. » Campredon se trompait; le tsar est mort, et sa bâtisse lui a survécu. C'est là le signe visible qui distingue l'homme de génie du rêveur : lui seul fait œuvre qui dure. « En tenant compte des résultats acquis, dit M. Waliszewski, quel est le Russe qui voudrait aujourd'hui annuler le marché, le pacte sanglant contracté par ses aïeux avec leur terrible despote? La Russie a payé et ne s'est pas trouvée appauvrie à l'inventaire de 1725. Les successeurs du grand gaspilleur ont, pendant quarante ans, jusqu'à l'avènement de Catherine II, vécu sur son héritage, et la veuve de Pierre III a trouvé dans le reliquat de quoi faire en Europe la figure que l'on sait. »

M. Waliszewski a jugé avec une impartiale équité l'entreprise du grand tsar. Il faut lui en savoir gré, c'est un effort qu'il a fait sur lui-même : ne lui demandez pas de glorifier et de bénir cette sainte Russie qu'a créée Pierre le Grand, et qui, nous dit-il, « pratique comme lui, brutale comme lui et mystique par-dessus le marché, Messie polycéphale, est disposée à régénérer la vieille Europe en la submergeant. » Cet historien consciencieux jusqu'au scrupule, sagace et pénétrant, ne peut oublier qu'il est Polonais. Est-ce une chose qu'on oublie? La gloire de la Pologne est de n'être plus et d'être encore une patrie; les malheurs de cette grande victime n'ont pu lasser la fidélité de ceux qui l'ont aimée et qui l'aimeront toujours; cette morte vit dans les cœurs, ils seront à jamais rongés par l'inquiétude du regret : c'est, pour parler le langage de l'Évangile, ce ver qui ne meurt point.

L'historien n'a pu empêcher le Polonais de collaborer à son livre; malheureusement ces deux hommes ont peine à s'entendre. L'un exalte le génie de Pierre et ne craint pas de le mettre au-dessus de Napoléon I<sup>er</sup>, « qui avait une conscience moins judicieuse des possibilités et une prise moins réelle sur l'avenir. » L'autre, à notre vif étonnement, affirme que ce grand homme était plus ingénieux que génial, qu'il avait l'esprit superficiel, que réformateur inconscient, il ne voyait pas

les ensembles, qu'il se perdait dans le détail, qu'il était un grand myope, « que ne ressemblant à personne et évoquant les ressemblances les plus disparates, puissant et capricieux, tragique et bouffon, il fut le parent de Louis XI et le cousin de Falstaff, que mastodonte humain, il eut les proportions colossales et monstrueuses de la flore et de la faune antédiluviennes. » Les mastodontes antédiluviens ont-ils les secrets de l'avenir? Le livre de M. Waliszewski est fort attachant; mais ses conclusions flottantes, un peu troubles, souvent contradictoires, déconcertent le lecteur.

Pour amoindrir la gloire du grand ouvrier, M. Waliszewski avance que Pierre n'a entrepris son œuvre civilisatrice qu'à la seule fin de se procurer les ressources indispensables à ses guerres et de conquérir une paix avantageuse avec la Suède, que, ses misérables sujets ne pouvant les lui fournir, il a été contraint par la force des choses de transformer la constitution politique, économique et sociale de la Russie, « que le batailleur devint ainsi organisateur, réformateur par conséquent, presque inconsciemment et presque malgré lui, que ses réformes sont des munitions improvisées, dont il charge ses canons, quand le parc d'artillerie a été épuisé. » Lisez le chapitre II du livre II, et vous verrez Pierre, âgé de vingt-cinq ans, faisant, comme Wilhelm Meister, sa première tournée d'exploration dans le monde civilisé. Il n'est point en guerre avec la Suède, et à Deptford, il s'occupe du recrutement de ses futurs collaborateurs : ouvriers et contremaîtres pour ses mines de l'Oural, ingénieurs pour le percement d'un canal de communication entre la Caspienne et la Mer-Noire. En Hollande déjà, il avait rassemblé tout un personnel nombreux et varié, « qui devait le seconder dans l'œuvre de transformation dont le plan se dessinait de plus en plus nettement dans sa pensée. » Il expédie en Russie des hommes et des caisses. Un des envois comprend huit blocs de marbre, destinés sans doute, dit M. Waliszewski, à provoquer l'inspiration des artistes à venir. La future école des beaux-arts s'annonçait. Une autre caisse renferme un crocodile empaillé. Ce crocodile est un commencement de musée, un très modeste commencement; mais le musée sera fondé, et en le fondant, Pierre, sans contredit, ne pensait pas à Charles XII.

Dès son retour, à peine a-t-il secoué la poussière de ses bottes, il se met à l'ouvrage, et sa première réforme, insignifiante en apparence, est en réalité d'une incalculable portée : il ordonne à ses sujets de couper leur barbe et de changer leur vêtement. Ce qu'il y a d'héroïque dans l'histoire du génie, c'est sa lutte contre les habitudes, et les plus dures à déraciner sont les habitudes domestiques, celles qui gouvernent la

vie de tous les jours, surtout lorsqu'elles sont consacrées par l'opinion ou par un dogme. Pierre veut que ses Russes dégorgent leurs préjugés, et l'iconographie orthodoxe les a accoutumés à croire que le Père éternel et le Fils sont barbus, que l'homme, fait à l'image du Créateur, doit être barbu comme son Dieu. Il veut que son peuple déplorablement paresseux apprenne à travailler, et il pense que les vêtemens amples invitent à la paresse. L'ukase est du 29 août 1699 ; les pauvres sont autorisés temporairement à user leurs vieux habits ; mais à partir de 1705, tout le monde sera tenu d'adopter le costume européen. On se plaint, on gémit, on s'indigne, on proteste et on s'exécute.

« Le réformateur, dit M. Waliszewski, a mal commencé ; il n'est pas allé au plus sérieux ni au plus pressé. » Je crois au contraire que, selon son usage, il a attaqué le taureau par les cornes. Plus tard, il reformera le calendrier, il émancipera la femme russe en brisant les portes du *térem*, il interdira la suppression des enfans mal conformés ou nés hors mariage, il fondera dans les grandes villes de l'empire des asiles pour les pauvres abandonnés, il créera le Saint-Synode et détruira le Patriarcat. Après le premier acte d'obéissance qu'il a obtenu de ses Russes, tout désormais lui sera facile. M. Waliszewski convient que s'il a voué aux barbes longues et touffues une haine implacable, c'est qu'elles symbolisaient à ses yeux tous les préjugés, toutes les sottises, toutes les superstitions qu'il s'était promis de combattre. Les symboles jouent dans l'existence des peuples un rôle considérable et souvent décisif. Drapeau couleur de lis, drapeau tricolore, qu'importe à l'indifférent, qui se prend pour un sage ? Et cependant ce sont deux Frances, et celle qui s'est avisée de marier au blanc le bleu et le rouge croirait mourir si on lui commandait de s'en tenir au blanc.

Sévère pour l'ouvrier, M. Waliszewski l'est plus encore pour l'homme, dont la conduite, il faut l'avouer, a souvent prêté à la critique. Ce souverain de très haute taille, très brun, de grand air, déparait sa beauté naturelle par son manque de tenue et ses grimaces, qui témoignaient d'une nervosité malade, et ce grand politique poussait trop loin l'amour des pasquinades et des bouffonneries. M. Waliszewski a beaucoup insisté sur les échappées de ce caractère étrange, qui n'accordait rien aux bienséances. Il prodigue les anecdotes, il en abuse et pourtant de son propre aveu beaucoup sont apocryphes. Le baron de Pöllnitz rapporte que, durant le séjour que fit le tsar à Magdebourg, le frère du grand chancelier, étant venu le complimenter par l'ordre du roi de Prusse à la tête du collège de la Régence, « le trouva appuyé sur deux dames russes et promenant ses mains sur leurs seins, ce qu'il

continua à faire pendant qu'on le haranguait. » Le baron de Pöllnitz rapporte aussi qu'ayant rencontré à Berlin sa nièce, la duchesse de Mecklembourg, « il courut au-devant de la princesse, l'embrassa tendrement, la conduisit dans une chambre où, l'ayant couchée sur un canapé, sans fermer la porte et sans considération pour ceux qui étaient demeurés dans l'antichambre, ni même pour le duc de Mecklembourg, il agit de manière à faire juger que rien n'imposait à sa passion. » Dans une petite note, au bas d'une page, M. Waliszewski confesse que Pöllnitz est un témoin sujet à caution. A quoi bon le citer ?

On n'a jamais dit que ce bourru eût du goût et de la mesure, et parmi les quatorze métiers que, selon la légende, il se piquait de savoir, il en est plus d'un que dans son intérêt comme dans celui des patients, il eût mieux fait de ne jamais pratiquer. Il est permis de penser qu'il fut toujours très novice dans l'art chirurgical, que son bistouri était la plus menaçante de ses armes de guerre, qu'il n'a rien ajouté à sa gloire en enlevant vingt litres d'eau à une femme hydropique, qui en mourut quelques jours après. On peut admettre aussi qu'il avait tort de se croire le plus habile des dentistes. On assure que le musée des Arts, à Saint-Pétersbourg, conserve un sac plein de dents arrachées par lui. Les intrigans, qui voulaient lui faire leur cour, étaient sûrs de gagner ses bonnes grâces en réclamant ses services pour l'extraction d'une molaire. Quelqu'un a raconté, et cette fois le médisant n'est pas Pöllnitz, son étrange intervention dans les affaires de famille et d'alcôve de son valet de chambre. Ce pauvre diable s'étant plaint à lui de sa femme, qui, sous prétexte d'une dent malade, se refusait depuis longtemps au devoir conjugal, il fit venir la rebelle; en dépit de ses larmes et de ses cris, il l'opéra séance tenante, et l'avertit que les deux mâchoires y passeraient en cas de récidive. « Il est juste pourtant de rappeler, dit M. Waliszewski, que Moscou lui dut, en 1706, son premier hôpital militaire, auquel se sont ajoutés successivement une école de chirurgie, un cabinet d'anatomie et un jardin botanique, où il planta lui-même un certain nombre d'essences. » La même année, des pharmacies sont établies par ses soins à Pétersbourg, Kasan, Glouhof, Riga et Revel; c'est ainsi que son génie rachetait ses ridicules.

Gros mangeur, gros buveur, ami des festins gargantuesques, quoi qu'il portât le vin comme personne, on le vit souvent en état d'ivresse : « Comment je vous ai quitté, je ne saurais le dire, écrivait-il en 1703 à Féodor Apraxine. J'étais trop comblé par les présens de Bacchus. Aussi je vous demande à tous de me pardonner si j'ai pu faire de la peine à quelques-uns d'entre vous et d'oublier ce qui s'est passé. »

Expliquerons-nous par des excès de boisson les inconvenances énormes qu'il commit dans ses voyages? M. Waliszewski pense qu'il faut en imputer quelques-unes à sa gaucherie naturelle, il prétend que dans le fond ce violent était un timide. J'ai peine à croire à sa timidité; je soupçonne qu'il fut quelquefois rustre de propos délibéré, que dans ses infractions à l'étiquette il entraînait un peu de mépris. En Hollande, le sceau dont il se servait pour sa correspondance représentait un jeune charpentier, entouré de ses outils, avec cette inscription touchante: « Mon rang est celui d'un écolier, et j'ai besoin de maîtres. » Cet écolier modeste qui avait besoin de maîtres leur prouvait sa déférence en se mettant à leur école, mais il ne pouvait oublier qu'il était tsar, et son orgueil, qui demandait sa revanche, obligeait les civilisés à la lui donner en se résignant aux grandes libertés qu'il prenait avec eux.

Au surplus, il en prenait avec Pierre le Grand. Après sa désastreuse campagne du Pruth, comme on le complimentait sur son heureux retour: « Mon bonheur, répliqua-t-il, consiste en ce que, au lieu de cent coups de bâton, je n'en ai reçu que cinquante. » Niéplouief, un de ses élèves favoris, se présente en retard à un rendez-vous matinal qu'il lui avait donné dans un atelier de constructions navales. Le tsar est déjà là; Niéplouief se confond en excuses. « C'est bien, tu es pardonné. » Puis, comme faisant un retour sur lui-même: « Après tout, quel homme n'est pas le petit-fils d'une femelle? »

Il étonnait l'Occident. Burnet déclarait que ce singulier personnage n'était pas fait pour gouverner un grand empire et ne serait jamais qu'un bon charpentier. Les sots le trouvaient burlesque et moquable. Les gens d'esprit hésitaient à se moquer; ils devinaient en lui ce je ne sais quoi qui fait taire les moqueurs. Les femmes le déclaraient étrange; plusieurs le prenaient en aversion; les plus sensées, les plus intelligentes grattaient Falstaff et découvraient le grand homme. Deux princesses d'une instruction peu commune, l'électrice Sophie de Hanovre et sa fille Sophie-Charlotte, électrice de Brandebourg, qui, âgée alors de vingt-neuf ans, passait pour la plus jolie femme et la plus spirituelle de son pays, constatèrent que, si bizarre qu'il fût, il avait beaucoup d'esprit naturel et qu'à l'étonnement qu'il causait se joignait quelque admiration. Il avait cependant mal débuté. Il reste à table quatre heures durant, et exige qu'hommes et femmes, tout le monde lui tienne tête à boire. Il se permet quelques incongruités, il mange malproprement, et sa serviette l'embarrasse, il ne sait qu'en faire. Après le souper, il consent à danser; il veut mettre des gants, il n'en a point. Pour amuser la compagnie, il fait venir un de ses fous, dont les ineptes

facéties ne sont point goûtées; il s'arme, pour le chasser, d'un énorme balai. « C'est un homme tout à fait extraordinaire, écrit l'électrice-mère. Il est impossible de le décrire et même de s'en faire une idée, avant de l'avoir vu. » Mais elle convient que les quatre heures du souper ne lui ont point paru longues, qu'elle ne s'est pas ennuyée un instant. Sophie-Charlotte, rendant compte de ses impressions au ministre d'État Fuchs, termine sa lettre par cette phrase inachevée : « En voilà assez pour vous lasser, mais je ne saurais qu'y faire; j'aime à parler du tsar, et si je m'en croyais, je vous dirais plus que... Je reste bien affectionnée à vous servir. » Il semble qu'en présence de ce sauvage, qui se donnait parfois la peine d'être aimable, il se fût passé dans le cœur de la jeune électrice quelque chose qu'elle ne pouvait dire.

Plus souvent farouche que grotesque, s'il a sauvé ses ridicules par la grandeur de ses desseins, il a racheté ses violences par l'héroïsme d'une volonté qui s'imposait des efforts et des sacrifices au-dessus de la vertu commune, et s'il a voulu qu'on se donnât, il s'est donné tout entier. Pour avoir raison de son peuple, il emploiera le bâton, le fouet et la hache, et n'ayant pu réduire son fils à l'obéissance, il le tuera. Mais il ne lui suffit pas qu'on obéisse, il veut qu'on travaille, qu'une race indolente, « comme figée dans un hiver ou endormie dans un rêve éternel, » apprenne à se remuer, à se secouer, et cette fois aux moyens violens il en joindra de plus humains, qui sont quelquefois plus décisifs. Il a cru, et c'est sa gloire, à l'efficacité souveraine de la propagande par l'exemple, quand l'exemple vient de haut, et pour tirer ses Russes de leur torpeur, il a condamné leur souverain à être le plus prodigieux travailleur que l'histoire ait connu. « Il est toujours pressé; en voiture, il va au galop; à pied, il ne marche pas, il court. » Il est en Finlande, il est dans l'Oural, en Poméranie, en Ukraine; il conduit les opérations d'un siège, il visite des forêts, il inspecte des mines, il élève des moutons, et pas un instant il n'oublie son devoir de législateur : il publie chaque jour un ukase, quelquefois deux.

Le Polonais avait passé la plume à l'historien quand M. Waliszewski a appliqué à Pierre le Grand le beau mot de Shakspeare : « *The souls joy lies in doing* : la joie de l'âme est dans l'action. » « Le plus grand poète du Nord, dit-il, a deviné le héros de la grande épopée dont j'essaye d'évoquer l'image. Oui, ç'a été sa force, sa grandeur et son succès, cette énergie vitale qui a fait de lui, physiquement et moralement, l'homme le plus remuant, le plus dur à la fatigue, le plus sensible à la joie de l'action qu'on ait vu sur la terre. » Dans ses courtes heures de loisir, son divertissement préféré est encore et toujours le travail. Il

est graveur sur cuivre, tourneur en ivoire. Au mois de mai 1711, l'envoyé de France, Baluze, le trouve dans un jardin en galante compagnie : il fait sa cour à une aimable Polonoise, en s'occupant avec elle, scie et rabot en main, à la construction d'une barque. Qu'importe, après tout, qu'il n'ait été qu'un médiocre opérateur et l'un de ces dangereux dentistes qui enlèvent les dents saines ? Il a voulu faire l'apprentissage de tous les arts et métiers, pour exciter l'émulation de ses peuples, pour qu'ils apprissent à honorer les outils qu'avait maniés leur maître.

Tel il a vécu, tel il mourra. Sa santé est détruite, ses médecins le conjurent de se ménager, lui déclarent qu'il y va de sa vie. Il les traite d'ânes bâtés. Il souffre de la gravelle, il a de violentes douleurs de reins et aux cuisses des tumeurs qui suppurent. Il ne laisse pas de courir. Il inspecte les travaux du canal de Ladoga ; il passe les nuits sous la tente, plonge à cheval dans des marécages glacés. Puis il visite des usines, où il bat sur l'enclume comme un simple forgeron. En retournant à Pétersbourg, il aperçoit un bâtiment échoué et un équipage en détresse. Il s'élançe, se met dans l'eau jusqu'à la ceinture. Par ses soins, l'équipage est sauvé, mais le sauveteur rentre dans sa capitale tremblant la fièvre et se couche pour ne plus se relever. « Pierre, dit M. Waliszewski, meurt succombant à la peine, mais ayant une fois de plus sacrifié son métier de souverain à sa manie de manouvrier. » Non, il n'a jamais sacrifié son métier à une manie ; le manouvrier et le souverain, le rabot et l'épée ont toujours agi de concert, travaillé à la même entreprise. Il est des cas où travailler de ses mains est une vertu royale. Il est mort en prêchant d'exemple, et il avait le droit de n'être point inquiet sur l'avenir de son œuvre : le secret de toutes les grandes créations de l'histoire, c'est un homme qui s'est donné.

La plupart des grands réformateurs, qu'ils s'appelassent Lycurgue, Calvin, Frédéric II, Méhémet-Ali, ont eu l'âme dure et la main lourde. Pierre le Grand fut le plus terrible de tous. Joseph de Maistre lui préférait résolument Numa Pompilius, à qui il savait gré de n'avoir pas songé à raccourcir la toge des Romains. Cela tient peut-être à ce qu'au temps de Numa les Romains n'avaient pas encore inventé la toge, cela tient peut-être aussi à ce que Numa n'a jamais existé.

G. VALBERT.



---

---

# REVUE DRAMATIQUE

M<sup>me</sup> Eleonora Duse. — Au Gymnase, *Rosine*, comédie en quatre actes, de M. Alfred Capus.

Elle nous arrivait précédée d'une réputation européenne, sœur rivale de « la grande Sarah ». On ne nous avait pas trompés : M<sup>me</sup> Eleonora Duse est une artiste dramatique tout à fait originale, et de premier rang. On nous avait dit aussi qu'elle était surtout une étonnante réaliste, qu'elle « vivait » ses rôles plus qu'elle ne les jouait, et que c'était par là qu'elle prenait le public aux entrailles. Et cela, sans doute, n'est pas non plus inexact. Mais, je ne sais pourquoi, je m'étais figuré, là-dessus, un jeu volontiers âpre et brutal, d'une spontanéité brusque et violente. Or, ce qu'il y a de plus incontestable chez M<sup>me</sup> Duse, c'est, il me semble, un attrait singulier de grâce, de douceur et de tendresse. A cause de cela, sa recherche du vrai, le soin qu'elle a d'éviter l'apparence même de l'artifice, son réalisme très attentif et très sincère se tournent, quand même, en poésie. C'est un charme unique de femme très faite, très passionnée, meurtrie, malade, neurasthénique, où survit pourtant une grâce jeune et ingénue, presque de petite fille, d'étrange petite fille.

J'ajoute que je n'ai pas encore vu M<sup>me</sup> Duse dans *la Femme de Claude*, mais seulement dans *la Dame aux Camélias*, *Magda*, *la Locandiera*, et *le Songe d'une matinée de printemps*. Je dois confesser aussi que, si je puis lire l'italien, je ne suis pas capable, non plus que les neuf cent quatre-vingt-dix-neuvièmes des Parisiens, de le saisir à l'audition, sinon par bribes ou, à tout mettre au mieux, par lambeaux.

C'est là une condition fâcheuse. Les meilleurs comédiens expriment

beaucoup et obtiennent de grands « effets », rien que par l'accentuation légère et juste d'un mot significatif. Ces nuances de la diction se dérobent le plus souvent à qui ne comprend pas chacun des mots prononcés à mesure que le comédien les prononce. La connaissance que l'on a du contenu de chaque scène, ou même du sens sommaire de chaque couplet ou de chaque réplique, ne suffit point ici pour bien apprécier le mérite de l'interprète. Il est donc toute une partie de son art, et très importante, dont nous ne pouvons pas être juges lorsque nous entendons cette caressante Italienne. Mais, d'être réduits, sur ce point, à deviner son talent, cela nous la rend plus intéressante encore et plus chère, par une sorte de complicité et de quasi-collaboration. Et enfin, si nous ne pouvons concevoir dans le détail l'intelligence et la finesse de sa diction, il nous reste le son de sa voix, la qualité émotive de ses intonations, dont nous saisissons du moins le rapport avec le sens général de ses discours ; il nous reste sa mimique, et il nous reste sa figure.

Je la trouve jolie, pour ma part. Mais elle est infiniment mieux que jolie. D'une pâleur mate et quelque peu olivâtre ; le front solide sous les touffes noires ; les sourcils serpentins ; de beaux yeux cléments ; la bouche un peu distante du nez court, incorrect et vivant ; une bouche un peu grande, grave au repos, mais incroyablement mobile et « plastique » (au vrai sens du mot)... je n'ai pas vu de comédienne qui jouât autant avec sa figure, ni dont la physionomie se pliât à un si grand nombre d'expressions, ni si diverses, ni si extrêmes. C'est, je crois, principalement par son visage que M<sup>me</sup> Duse est une artiste extraordinaire. L'expression foncière en est douloureuse ; mais quand les dents, qui sont fort belles, s'y montrent tout à coup, ce n'est point l'éclat banal des dentitions de théâtre encerclées de carmin ; c'est quelque chose de plus compliqué et de plus secret ; le contraste entre la clarté vive de ces dents-là et la pâleur des lèvres, et le bistre du visage non fardé, équivaut à ces délicates dissonances qui, dans la musique, charment, en les inquiétant un peu, les oreilles exercées. La voix est claire et fine, plus jeune que le visage. Les mains sont maigres et souples ; M<sup>me</sup> Duse fait souvent le geste de les passer sur son front ou sur ses tempes. La démarche est rythmée par une légère claudication qui ondule et glisse... Le tout donne l'idée d'une remarquable machine à sensations, vite transformées en sentiments. On devine une créature infiniment impressionnable et inquiète, deux ou trois fois femme, qui doit vibrer à tout, peut-être un peu à tort et à travers, le plus souvent avec une intensité démesurée et morbide, toujours avec une admirable sincérité.

Ce que M<sup>me</sup> Duse a fait de *la Dame aux Camélias* est assez inattendu si l'on se reporte au texte complet de la pièce, mais est charmant en soi. Elle a totalement oublié que Marguerite Gautier est, après tout, une fille, et une fille de luxe. Que M<sup>me</sup> Duse néglige de se farder, et dédaigne même de teindre les fils blancs que la trente-cinquième année a mêlés à ses épais cheveux noirs, cela ne manque pas de bravoure, cela veut dire : « Il faut m'aimer comme je suis », et cela se peut admettre sans trop de difficulté dans la plupart des rôles, bien que nos yeux soient habitués, chez les comédiennes, à l'artifice du fard, et que la lumière dévorante de la rampe le réclame en quelque mesure. Mais la Dame aux Camélias, au moins dans les deux premiers actes, est une dame qui se doit maquiller professionnellement. En ne le faisant pas, M<sup>me</sup> Duse croit être plus vraie, et viole, par ce scrupule même, la vérité de son personnage.

Mais c'est qu'en effet elle ne semble pas du tout concevoir Marguerite comme une courtisane. Elle en fait dès le début une douce et tendre amoureuse, à qui elle prête l'aspect, comment dire?... d'une grisette extrêmement distinguée et un peu préraphaélite, d'une grisette de Botticelli. On ne se la figure pas un instant riant faux dans les soupers, allumant les hommes, s'appliquant à leur manger beaucoup d'argent, ni faisant aucune des choses qui concernent son état. Presque tout de suite, sans combat préalable, sans défiance, sans étonnement de se sentir prise, et prise de cette façon-là, elle donne son cœur à Armand. Elle a même trouvé pour cela un beau geste symbolique, un geste adorable d'oblation religieuse, que Dumas fils n'avait certainement pas prévu. Bref, elle joue les deux premiers actes délicieusement, mais comme elle jouerait Juliette ou Françoise de Rimini : elle est, comme Françoise et comme Juliette. « sans profession » ; elle est la Duse amoureuse : et voilà tout.

Il faut dire que, dans le texte italien, l'histoire de Marguerite Gautier est à peu près dépouillée de ce qui, socialement, la localise. C'est la *Dame aux Camélias* pour « tournées », la *Dame* européenne. L'impayable Prudence, Nichette et son petit homme, Des Rieux, Varville, Giray, Saint-Gaudens sont réduits à l'état de fugitifs comparses. Le souper du premier acte et le baccara du quatrième sont d'une bonhomie et d'une brièveté d'opéra-comique. La « question d'argent », l'ancienne vénalité de Marguerite, n'est plus que très rapidement indiquée, juste autant qu'il le faut pour que la « fable » ne soit pas entièrement dépourvue de sens. Cela est très curieux. Vous savez, n'est-ce pas ? que, si la *Dame aux Camélias* a paru, dans son temps, profondément

originale et passe pour marquer une date importante de l'histoire du théâtre, c'est par son « réalisme », par l'abondance, alors neuve, des détails familiers qui classent la dame et peignent son « milieu ». Or c'est cela, justement, qui a été éliminé de la version italienne et cosmopolite. Notez que, du même coup, la pièce se vide presque de sa signification morale; car, du moment qu'on nous laisse oublier, ou à peu près, la condition et le métier de Marguerite, nous oublions donc aussi les raisons que peut avoir de sévir contre elle l'utile préjugé social auquel la pauvre fille est sacrifiée, puis se sacrifie. Ce n'est plus que l'aventure très touchante de deux amans très malheureux, séparés on ne sait plus bien par quoi (et de cela, d'ailleurs, on n'a point souci); quelque chose qui, en vérité, ne se distingue pas essentiellement des autres histoires populaires d'amour douloureux, de celle de Roméo et de Juliette, ou de celle de Paul et de Virginie. Et ainsi, il se peut que *la Dame aux Camélias* survive, non comme une pièce qui, en 1855, « renouvela » l'art dramatique, mais simplement comme une belle complainte. Elle est tout entière ramenée, dans l'adaptation italienne, aux duos de *la Traviata*. Mais, dès lors, M<sup>me</sup> Duse est peut-être pardonnable de jouer le rôle de Marguerite comme il lui plaît, et sans trop se préoccuper de nous rendre l'image d'une courtisane de ce second empire qui, au surplus, est déjà si loin, si loin!

Je passerai vite sur le troisième acte, celui du père Duval. M<sup>me</sup> Duse doit être une personne qui gouverne mal ses nerfs, et il se peut qu'elle ait eu, là, une défaillance. Du moins, accoutumés que nous sommes au jeu plus puissant, plus synthétique, plus « théâtral » de M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt, la douleur et le désespoir de M<sup>me</sup> Duse nous ont semblé par trop modestes. Peut-être, là encore, a-t-elle paru moins vraie pour avoir voulu l'être trop. Il est certain que, dans la vie, les plus terribles coups se reçoivent souvent sans grands cris ni grands gestes, ni débordement de larmes ou fracas de sanglots; mais nous croyons, soit par habitude, soit même par un assez bon raisonnement, que les conditions de la représentation dramatique veulent, même dans le jeu le plus sincère, quelque ramassement et quelque exagération. M<sup>me</sup> Duse n'a eu d'expressif, à cet endroit, que son visage fiévreux. On n'a pas trouvé que ce fût assez. Ou plutôt, ayant dès le commencement conçu Marguerite comme une petite fille aimante et douloureusement douce, elle est restée fidèle à son idée; elle a ployé, sous la parole de M. Duval, représentant de la Société et de la Loi, sa faiblesse effarée d'oiseau, comme sous une fatalité trop évidemment insurmontable. Elle ne s'est pas défendue; et sa douleur, se sachant

impuissante, n'a pas fait assez de bruit. Elle a mué Marguerite Gautier en Grisélidis. Et, comme cela les changeait un peu trop, quelques-uns l'ont prise pour une pensionnaire grondée par un vieux monsieur très imposant.

Cette passivité fait qu'on est d'abord un peu surpris du cri — approuvé par le maestro Verdi, et cela nous inquiète — que M<sup>me</sup> Duse se permet d'ajouter à la fin du quatrième acte. Mais c'est que, précisément parce qu'elle n'est qu'une douce créature très impressionnable, si elle a pu, Armand n'étant pas là, demeurer comme paralysée devant le père, il lui est impossible, même après son sacrifice une seconde fois consommé, de rester muette sous le mépris et l'insulte de son amant, puisqu'il est là, et qu'elle le voit, et qu'elle l'entend. Et c'est pourquoi elle jette, au travers des imprécations du jeune homme, un *crescendo* éperdu de « Armando! Armando! Arinando! » dont ne s'était point avisé Dumas fils.

Ces cris, pour sentir le *finale* d'opéra, n'en sont pas moins vrais *en leur place*. L'invention, toutefois, en semble hasardeuse quand on y réfléchit; on craint que ce trop naturel : « Monsieur le bourreau, ne me tuez pas! » ne soit contradictoire à l'héroïsme antérieur de la victime, et l'on s'étonne que, si faible et si épouvantée, elle n'ajoute pas, malgré elle : « Je t'ai menti tout à l'heure! » — Mais enfin, c'est là la seconde trouvaille de M<sup>me</sup> Duse.

Et voici sa troisième trouvaille, beaucoup plus heureuse, et que M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt ne se cache point de lui avoir empruntée. Au dernier acte, lorsqu'elle va chercher sous l'oreiller la lettre d'Armand pour la relire, elle en parcourt des yeux les premières lignes, puis en récite le reste sans plus regarder le papier, car elle la sait par cœur. Et M<sup>me</sup> Duse meurt délicieusement, d'une mort plus plaintive, plus enfantine, plus blottie sous les couvertures, plus couchée, plus minutieusement « vraie », moins hardie, moins singulière, moins saisissante que la mort verticale de M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt. Et, je le dis une fois pour toutes, je ne rapproche point ces deux grandes artistes pour leur donner des rangs, car il n'y a point de commune mesure entre leurs deux « génies ». Tout ce que je crois entrevoir en ce moment, c'est que « la nôtre » est plus souveraine, a plus de ce qu'on appelle le style, et nous secoue plus fort quand elle le veut, mais que l'Italienne s'insinue plus doucement et plus mystérieusement.

M<sup>me</sup> Duse a apporté le même charme insinuant dans *Magda*. Elle est rentrée chez le père Schwartz, non point, comme faisait M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt, en fastueuse et capricieuse et bruyante reine de théâtre,

mais en petite Allemande sentimentale et gaie. Et il est vrai que, en atténuant l'allure de révolte et l'air de bohème du personnage, elle nous a rendu moins invraisemblables les naïves illusions et les exigences de l'ineffable colonel. Mais tout à coup, de quel art supérieur, semblable à la nature même, avec quelle sincérité, avec quelle intensité, et pourtant sans théâtrale violence, elle a joué la scène où elle dit son fait à ce pleutre de Keller ! Quelle navrante ironie ! quelle désenchantement à fond ! et de quel haut-le-cœur elle vomissait l'homme et l'amour !

Puis dans *la Locandiera*, comédie simplette, mais joyeuse, élémentaire marivaudage de tréteaux, nous avons retrouvé l'Italienne toute pure, avec sa polichinellerie fine et caressante, et cette divine simplicité qu'adorait Stendhal.

Enfin, ç'a été la « démente » du *Songe d'une matinée de printemps*, poème de M. d'Annunzio, qui est comme une abondante dilution transalpine de quelque grêle songerie flamande de Maurice Maeterlinck. M<sup>me</sup> Duse nous a su épargner tout ce que peut avoir de pénible l'extérieur de la démence. Hormis les instans où elle prend pour une tache de sang la coccinelle posée sur sa main et se ressouvient de son amant tué entre ses bras, elle nous a montré une folle câline et rêveuse, sœur des arbres et des fleurs, une dryade esthète selon Rossetti ou Burne-Jones, une démente, enfin, dont l'état d'esprit ne paraît pas différer essentiellement de celui d'un poète lyrique. Là encore ce qui dominait, c'est la grâce et la douceur.

Voilà tout ce que je puis dire maintenant. M<sup>me</sup> Duse doit donner, avant son départ, *la Femme de Claude*. Quand je l'y aurai vue, j'achèverai, si je puis, cette définition éparse de son talent, et je tâcherai de conclure. Mais, tout de même, c'est bien gênant, pour juger une comédienne, de ne pas comprendre la langue qu'elle parle. Une des conséquences de cette infirmité, c'est qu'on est d'autant plus sensible à ce qu'il y a de curieux et d'attrayant dans sa personne même. Ne voyant en elle que la femme qu'elle est, on ne retrouve qu'elle dans [tous] ses rôles, et l'on est tenté de croire qu'elle est, dans tous, la même.

Au fait, se trompe-t-on nécessairement en cela ? Quand j'entends les comédiennes françaises, si j'estime qu'elles diffèrent d'un rôle à l'autre, c'est peut-être parce que je comprends toutes leurs paroles. Il y a quelques comédiens, — très peu, — qui semblent changer d'âmes en changeant de rôle. Ce don de « s'aliéner » soi-même est, je crois, plus rare encore chez les comédiennes. Si souples d'apparence, les femmes sont moins capables de sortir de soi. N'importe ; toujours semblables au fond

on les aime d'autant plus, quand on les aime. Enfin, nous verrons bien si M<sup>me</sup> Duse saura, dans Césarine, être méchante.

Il est un point dont nous sommes sûrs dès maintenant. En dépit des quelques momens où son ignorance même de l'artifice théâtral risque de la faire paraître artificielle par trop de modestie, nous devons à M<sup>me</sup> Duse une sensation de vérité à quoi rien ne ressemble dans tout ce que nous connaissons, nous qui n'avons pas vu Aimée Desclée. Elle nous a fait découvrir, rétrospectivement, de l'affectation et du procédé dans le jeu animé, mais vulgaire, et dans la diction nasillarde de telle comédienne de chez nous, que nous vantons depuis longtemps pour son naturel.

Avec cela, M<sup>me</sup> Duse sait-elle « composer » un rôle? Je ne puis encore vous répondre avec assurance. Elle vous ravit parce qu'elle est vraie et spontanée dans chacune de ses inflexions et dans chacun de ses mouvemens : mais il se pourrait que la composition d'un rôle, c'est-à-dire la subordination de toutes ses parties au dessein de l'ensemble, impliquât, par le ressouvenir du personnage entier dans l'interprétation de ses moindres mots et de ses moindres démarches, quelque altération de ce « naturel » qui nous charme tant. Il n'est nullement prouvé que le *maximum* de vérité dans le détail produise le *maximum* d'expression totale.

Autre question : de ces tournées d'« étoiles » européennes, faut-il espérer la formation d'un goût européen? On aurait cet espoir, si ces grandes artistes transportaient intacts à travers l'Europe les chefs-d'œuvre ou les œuvres intéressantes des divers théâtres nationaux. Mais elles n'en donnent que des versions effrontément écourtées à leur usage : et ainsi le « goût européen » qu'elles propagent, c'est le goût pour M<sup>me</sup> Duse et pour M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt. Il est vrai que c'est déjà un agréable commencement de communion spirituelle entre les peuples.

M. Alfred Capus est un écrivain d'une originalité paisible et sûre. D'un seul mot, c'est un « réaliste », un vrai, et cela est devenu très rare. Car son réalisme, à lui, ne se complique ni de naturalisme, ni de pessimisme, ni d'« écriture artiste », ni de parisianisme fait exprès, ni de psychologomanie, ni du désir de frapper fort et de nous étonner, ni d'aucune prétention à quoi que ce soit. Il voit clair et dit clairement ce qu'il a vu, c'est tout ; naturellement « conteur », tranquille, exact, ironique à peine. J'ai dit une fois que, par sa tranquillité et sa lucidité, il me rappelait Alain Lesage, et je ne m'en dédis point.

Ce nom vient d'autant mieux ici que plusieurs des histoires contées par M. Capus ressemblent assez à des variations d'aujourd'hui sur le vieux thème fondamental de *Gil Blas*. Je n'affirme pas, n'en sachant rien, que *Gil Blas* et le roman de Flaubert : *l'Éducation sentimentale*, soient ses bibles : mais ils devraient l'être, et on jurerait qu'ils le sont. Avant *Rosine*, M. Capus avait donné trois romans : *Qui perd gagne* (presque un chef-d'œuvre), *Faux départ* et *Années d'aventures*, et une comédie : *Brignol et sa fille*. Ce ne sont pas, Dieu merci, des études de mœurs mondaines. Un de ses sujets préférés, c'est la chasse à l'argent, mais considérée surtout chez ceux qui n'en ont pas ; c'est, très simplement, le mal qu'on a à gagner sa pauvre vie ; c'est la difficulté des débuts pour beaucoup de jeunes gens dans une société tout « industrialisée » et où la concurrence vitale devient de jour en jour plus dure. M. Capus connaît très bien le monde des bizarres professions parasites créées par ces nouvelles conditions sociales, le monde des coulissiers, des hommes d'affaires, des agens de publicité... Et il ne connaît pas moins bien la vie de la petite bourgeoisie, parisienne et provinciale. Il possède, au plus haut point, le don de nous intéresser à d'humbles existences, humblement tourmentées ; cela, sans nulle sensiblerie, même sans aucune sensibilité avouée, et aussi sans « effet » de style, et enfin sans combinaison artificielle d'événemens, rien que pour la minutieuse, lucide et imperturbable accumulation de très humbles détails familiers. Son roman : *Années d'aventures*, est, à cet égard, un livre surprenant. Oui, plus j'y songe, plus je me figure que son originalité est d'être un réaliste à la manière classique ; réaliste sans épithète ; ni russe, ni évangélique, ni amer, ni moral, ni même immoral. Mais, justement parce qu'il voit très bien la réalité et qu'il va presque toujours, de lui-même, à la réalité *moyenne* (la réalité moyenne, ce n'est pas brillant, non, mais c'est infini), l'œuvre de M. Capus me paraît beaucoup plus largement significative que quantité de parisienneries et de psychologies en renom.

*Rosine* est encore, tout uniment, l'histoire d'une personne modeste à qui la vie matérielle est difficile. On sait qu'une des abominations de notre société issue du christianisme et régénérée par la Révolution, c'est que la femme a deux fois plus de peine que l'homme, — et cela est beaucoup dire, — à gagner son pain. Aux conditions économiques générales, déjà atroces, se joignent, pour l'opprimer, l'égoïsme maseulin et l'hypocrisie bourgeoise. Ce n'est point là vaine déclamation, et vous le savez bien. Nous avons tous vu, de nos yeux vu, des jeunes filles ou des jeunes femmes, douées d'intelligence, de



courage, de vertu, — et même du brevet supérieur, — lutter inutilement pendant des années, et être obligées enfin, littéralement obligées d'opter entre la faim et la galanterie, quand encore la galanterie voulait bien d'elles.

Rosine est une de ces malheureuses. Fille d'un petit fonctionnaire, restée à dix-huit ans orpheline et sans un sou, elle a été aimée d'un certain Perrin, paysan d'origine qui travaille chez M. Hélion, grand manufacturier du chef-lieu (nous sommes en province). Elle est devenue la maîtresse de Perrin, car elle l'aimait, et la mère du jeune homme s'opposait au mariage; et puis il fallait vivre.

Il y a cinq ou six ans de cela. On la croit mariée. Mais, sournoisement reconquis par ses parens paysans, Perrin l'abandonne pour épouser une fille de son village, qui a du bien. Voilà donc de nouveau Rosine toute seule au monde; d'autant plus exposée à la malveillance des bourgeoises de la ville et à la bienveillance excessive de leurs maris que l'irrégularité de son passé encourage ceux-ci, et que celles-là ne lui pardonnent pas son ancienne apparence de régularité. Ajoutez qu'elle est jolie et qu'elle a, malgré sa pauvreté (ce n'est pourtant pas sa faute) des airs de demoiselle. Elle a beau être bonne ouvrière et de grand courage : en voilà une à qui il ne sera pas commode de vivre de son aiguille.

Les femmes lui « accordent » du travail avec des airs de condescendance affreuse et les hommes croient qu'il n'y a pas à se gêner avec elle. M. Hélion, l'industriel, la serre de près et lui propose un petit appartement à Paris où il a coutume de faire de joyeuses fugues périodiques. Elle le repousse fort dignement. Mais M<sup>me</sup> Hélion a surpris le manège de son mari. Elle tolère ses autres distractions, mais lui déclare qu'elle ne lui permet pas Rosine. Elle cherche à écarter la jeune ouvrière en lui offrant (comme une aumône qu'on jetterait avec menace) une place de femme de chambre dans un château éloigné de la ville. Rosine refuse : elle ne veut pas « servir »; c'est son idée et c'est son droit. Elle aime mieux « faire des journées » quand elle en trouve; une ouvrière n'est pas une servante et est du moins libre dans son pauvre chez soi. Sur quoi M<sup>me</sup> Hélion, indignée, la chasse avec de dures et humiliantes paroles.

Cet éclat retire à la malheureuse Rosine le peu de pratiques qu'elle avait. Hélion profite de sa détresse pour lui renouveler ses offres. Il le fait en bons termes, avec une franchise raisonnable, sans brutalité. Cet industriel noceur est un peu banal, mais non désagréable en somme, ni vieux ni laid, et le sentiment qu'il a pour Rosine est relatif

vement « sérieux ». D'autre part, si Rosine le repousse encore, c'est, dès demain, la misère noire. Elle est donc sur le point de céder; et le terrible, c'est que nous comprenons parfaitement qu'elle cède, et que nous ne lui en voulons pas du tout. Il lui faudrait, pour résister, un courage proprement héroïque, soutenu d'une foi religieuse qui lui manque absolument.

A cet instant, Georges Desclos entre chez la pauvre fille. Georges Desclos est un jeune docteur à peu près sans clientèle (ils sont huit ou dix médecins dans cette petite ville), et qui se dessèche d'inquiétude et d'ennui. Il est timide et incertain. Il aime depuis longtemps Rosine. Quand elle a été quittée par Perrin, il lui a parlé de son amour, mais non point de mariage : il est si découragé, si peu sûr de l'avenir ! Et Rosine, trompée une première fois et qui redoute une autre aventure, l'a repoussé avec d'autant plus d'emportement qu'elle se sent tendresse de cœur pour ce garçon mélancolique, qui est, comme elle, une façon d'épave, une épave des professions dites libérales.

Mais, depuis, Georges, stimulé par un ami débrouillard, a pris un grand parti, qui est de lâcher son solitaire cabinet de consultations et de s'en aller à Paris chercher fortune dans une de ces industries essentiellement modernes qui gravitent autour du journalisme et de la finance, où l'initiative individuelle peut beaucoup, et qui ont à la fois l'intérêt du jeu et de la chasse. Il tient donc à Rosine ce discours : « Nous nous aimons; venez avec moi; nous serons malheureux ou nous nous tirerons d'affaire ensemble. » Et Rosine, vaincue, tombe dans ses bras et dit : « Essayons ! »

Et le bonhomme Desclos, le père de Georges, le bénit en les désapprouvant. Le bonhomme Desclos est un vieux raté très intelligent et très sympathique. Philosophe narquois, bougon et généreux, il vit de très petites rentes, avec une vieille sœur restée veuve, qu'il étonne et scandalise du matin au soir. Il s'est composé tout doucement, dans ses méditations provinciales, une sagesse hardie, et jouit de se sentir sans préjugés au milieu d'un petit monde qui en est tout farci. C'est un type excellent et de haut relief, la joie et la gloire de cette comédie aux fonds grisâtres. Ce bonhomme dit aux deux jeunes gens : « Mes enfans, vous allez très probablement faire une bêtise. Faites-la néanmoins. Après tout, il y a des gens heureux pour avoir, toute leur vie, fait des bêtises avec décision... Je regrette seulement de n'avoir pas d'argent à vous donner pour vous aider un peu dans les commencemens... Ou plutôt... j'ai mis de côté une cinquantaine de louis pour les réparations de la ferme... Eh bien, ma foi, les voici. La ferme at-

tendra... » Puis, tout à coup pris de gaité : « Je ris en pensant à ma sœur... Je vais lui annoncer cela... en plusieurs fois... Je vois sa tête. Ah ! j'ai quelques bonnes soirées sur la planche. »

La scène est charmante. Et elle est originale. Réfléchissez à ceci : ce que l'auteur nous met sous les yeux, c'est un père, et un père bourgeois, qui consent que son fils s'en aille avec une maîtresse ; qui admet ce concubinage, et qui le sanctionne, et qui même le subventionne suivant ses moyens. Cela est énorme. Et cela a passé sans nulle difficulté, parce qu'on ne sentait chez l'auteur aucune intention de défi, aucune démangeaison de paraître « audacieux » (ce qui est d'ailleurs si facile !) mais simplement le scrupule d'être vrai. Rosine n'est pas du tout une jeune fille, non pas même une jeune fille accidentellement séduite comme la Denise de Dumas. Nous n'avons point affaire, ici, à des personnages de roman romanesque. Les cinq ou six ans de faux ménage de Rosine permettent à Georges, sans qu'il manque pour cela d'affection ni de délicatesse, de remettre la question du mariage à des temps meilleurs. Le mariage est pour les gens qui ont « une situation ». Provisoirement, Rosine et Georges se sentent un peu en dehors de la société régulière ; elle, victime des préjugés et de l'hypocrisie paysanne ou bourgeoise ; lui, disposé à se croire dupé par une société dont il tient des diplômes entièrement illusoires et inutilisables. Ou, pour mieux dire, ils ne songent pas à tout cela : c'est un pur instinct d'isolés et de naufragés qui, les conduisant à s'unir puisqu'ils s'aiment, les fait se contenter de l'union libre, puisque le mariage, en ce moment, ne leur serait d'aucun avantage, et que, au surplus, ils ne sont les croyans d'aucune confession. Et c'est à quoi le public a forcé tranquillement souscrit.

Remarquez, à ce propos, que le théâtre (je ne parle pas ici du vaudeville) a de moins en moins le respect du mariage. Cela est très sensible depuis quelques années. L'indulgence des maris, où entre un doute sur leurs droits, est devenue de règle au théâtre. La pièce de Donnay, *Amans*, nous a montré le sentiment du devoir et la parfaite « respectabilité » dans l'amour libre. Si l'héroïne de la *Douloureuse* doit épouser son amant, elle n'en a point de hâte, et ce qu'elle en fera, ce sera « pour le monde ». Il ressortait des *Tenailles* que, logiquement, on ne fait pas au divorce sa part ; et l'auteur, en réclamant la rupture du lien conjugal sur la demande d'un seul des deux époux, semblait vouloir réduire le mariage à une sorte d'union libre légalisée. Et je vous présenterai, le mois prochain, une pièce de M. Romain Coolus, *l'Enfant malade*, où l'on voit un mari sans préjugés aller

jusqu'au bout de sa philosophie et de sa miséricorde indépendante.

C'est peut-être qu'il y a une contradiction secrète entre l'institution du mariage, telle qu'elle nous a été transmise, et notre esprit ou nos mœurs. Le mariage moderne est, par ses origines, une institution plus chrétienne encore que sociale. (Chez les Romains, où il n'était en effet qu'une institution sociale, il admettait légalement la forme plus libre du « concubinage ».) Or il se pourrait que nos contemporains fussent des chrétiens de plus en plus faibles, et aussi qu'ils trouvassent leur compte à être de moins en moins convaincus de leur libre arbitre. Ce qu'on redoute dans l'ancien mariage indissoluble, c'est l'engagement pour la vie, et c'est finalement le sacrifice. Il faut se lier soi-même et « répondre de soi ». Évidemment, cela est gênant; les uns disent que c'est inutile, et les autres que c'est même impossible. Voilà pourquoi la conception du mariage semble subir, comme on dit, une crise.

Ma conscience m'oblige à dire que *Rosine* n'est point parfaite. La composition en est peu serrée, et les scènes, parfois, se suivent plutôt qu'elles ne s'enchaînent. Mais les personnages vivent, même les moindres : le digne notaire Pagelet, la dure paysanne, belle-sœur de Rosine, et sa petite cousine Louison, et la sœur du bonhomme Desclos. Le dialogue est du plus franc naturel. On disait de Regnard qu'il n'était pas médiocrement gai : M. Capus n'est pas médiocrement vrai, ce qui ne veut pas dire qu'il soit triste, mais plutôt optimiste à sa façon, paisible et sain, avec une pointe d'ironie défensive. — La pièce est bien jouée. Surtout on a pleinement vu ce qu'on savait déjà : que M. Boisselot (Desclos père) est un grand comédien, du talent le plus pittoresque et le plus expressif.

JULES LEMAITRE.

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

30 juin.

Nous venons un peu tard pour parler du jubilé de la Reine, dont les détails remplissent depuis quinze jours les journaux du monde entier. Il reste peu de choses à dire sur cette extraordinaire manifestation : tout au plus peut-on en reproduire l'impression et s'efforcer d'en dégager la signification générale. La reine Victoria a été le centre de cette fête sans précédens ; elle en a été le prétexte, la cause même, si l'on veut ; mais, avant tout, le peuple anglais a entendu se fêter lui-même. On a beaucoup parlé de son loyalisme, de ce lien moral, intime et fort, qui unit un peuple à son souverain. Un tel sentiment existe en effet chez lui, d'autant plus sincère que rien ne le contrarie, d'autant plus profond qu'il prend sa source dans un passé déjà ancien, et qu'il a toute la solidité d'une tradition. Toutefois, ce n'est pas seulement au loyalisme qu'il faut attribuer l'explosion de joie populaire qui vient de se produire de l'autre côté du détroit. Tous ces hommages que le peuple anglais adressait orgueilleusement à la Reine, il ne se les adressait pas moins à lui-même. Après plus d'un demi-siècle écoulé, il s'arrêtait un moment pour jeter en arrière un regard satisfait : et comment ne l'aurait-il pas été ? Il n'y a pas dans l'histoire de l'Angleterre, ni peut-être dans aucune histoire, une égale période de temps qui ait été aussi constamment fortunée, aussi étonnamment féconde. A qui faut-il attribuer, surtout, cette prospérité sans exemple ? Est-ce au peuple anglais ? Est-ce à la reine Victoria ? N'est-ce pas plutôt, d'une manière presque indissoluble, à l'un et à l'autre à la fois ? Lorsque l'Anglais repasse dans sa mémoire les souvenirs de cette série d'années déjà longue, à tous les points où sa pensée s'arrête, à tous les détours où elle passe, il rencontre l'image, devenue hiératique, de la reine Victoria. La Reine s'est associée étroitement à tout ce qui est arrivé à son peuple ; elle y a présidé ; elle y a aidé. Elle a démontré par son exemple qu'il n'est pas indispensable, pour

être un grand souverain constitutionnel, d'avoir ces qualités brillantes, primesautières, mais parfois dangereuses, que Carlyle attribuait à ses héros. Un peuple peut faire, en quelques années, de véritables pas de géant, sans être mené par un de ces conducteurs sublimes qui semblent dépasser l'humanité de toute la tête, et qui, l'œil fixé sur l'avenir qu'eux seuls aperçoivent, brisent de leur pied les résistances et les obstacles. La reine Victoria n'a pas été un de ces génies, toujours rares. Dans une condition modeste, elle serait sans doute passée inaperçue. Elle aurait été l'une de ces milliers de femmes anglaises qui remplissent exactement, impeccablement, leur devoir sans autre prétention que de le bien remplir : et, pour tout dire, a-t-elle été autre chose sur le trône ? Jamais n'est venue d'elle une de ces inspirations soudaines, une de ces initiatives hardies, où les foules séduites, et parfois égarées, reconnaissent d'instinct le signe d'un esprit supérieur aux autres. Elle s'est contentée d'être la reine constitutionnelle d'un grand peuple, et d'apporter dans l'exercice de sa fonction une exactitude de tous les instans. Autour d'elle, sont venus se grouper, pour représenter les divers partis que l'opinion appelait successivement à l'exercice du pouvoir, des hommes extrêmement distingués, rompus aux affaires, marqués au coin de la race la plus pratique et la plus sensée du monde moderne, mais dont aucun n'a dépassé sensiblement ses contemporains les plus intelligens et les plus éclairés. Comment de cette moyenne, d'ailleurs très élevée, d'intelligences et de caractères, est sorti le gouvernement le plus remarquable et le plus constamment heureux de ce dernier demi-siècle, c'est le fait que l'histoire aura à expliquer, après l'avoir constaté. Il y a eu là, sans doute, rencontre de plusieurs circonstances favorables, dont quelques-unes auraient pu ne pas se produire, mais qu'il serait puéril d'attribuer toutes, et seulement, à la fortune. Entre la Reine, ses ministres et son peuple, s'est établi dès l'origine un accord merveilleux, qui n'a jamais été rompu. Ils ont semblé faits les uns pour les autres, appropriés les uns aux autres comme par une loi secrète de la nature ; et la conséquence de cette harmonie préétablie a été, dans l'action politique, un mouvement, une poussée d'ensemble qui semblait venir, sans que rien la contrariât jamais, des profondeurs mêmes de la nation. C'était comme le flux puissant et régulier d'une mer dont les vagues ne se distinguaient pas les unes des autres, mais qui, obéissant toutes à la même impulsion, acquéraient les unes par les autres une force irrésistible.

Lorsqu'on parle de la reine Victoria on craint toujours de dire trop ou trop peu, d'augmenter outre mesure ou de diminuer l'importance

de son rôle. Peut-être, autrefois, a-t-on été tenté de le réduire, et peut-être, aujourd'hui, est-on tenté de le grossir plus que de raison. Mais certainement ce rôle a été considérable, et il l'est devenu toujours davantage à mesure que l'autorité de la souveraine s'augmentait de ce surcroît de prestige que donne la durée. La reine Victoria n'était pas à l'origine ce qu'elle est devenue depuis qu'elle est doyenne des rois du monde entier, et que ses enfans, petits-enfans, arrière-petits-enfans, sont répandus sur les trônes ou autour des trônes de toute l'Europe. La lumière qui s'attache aux patriarches lui sert d'auréole. Elle est le symbole même de la monarchie traditionnelle, sous sa forme la plus solide et en même temps la plus bienveillante et la plus douce. Elle le doit au temps qui, peu à peu, l'a consacrée, et aussi à ses qualités propres qui ont facilité l'œuvre naturelle du temps. Son ferme bon sens, son esprit vraiment politique, son intelligence des plus grandes affaires, la discrétion qu'elle a mise à les traiter sans froisser personne autour d'elle, en laissant à ses ministres leur pleine liberté et en s'inspirant toujours de l'opinion générale, son application que rien n'a lassée, son aptitude au travail que rien n'a fatiguée, en font la figure, sinon la plus éclatante, du moins la plus haute du moment de l'histoire où nous sommes. Si on ajoute à cela que les vertus de la femme ont été égales aux mérites de la souveraine, et qu'on ne saurait relever dans sa vie aucune défaillance, de même qu'il serait difficile de trouver dans son règne une seule faute grave, il faut bien reconnaître, à quelque pays qu'on appartienne, qu'il y a là quelque chose de très noble et de très grand. L'Angleterre a le droit de manifester de l'enthousiasme : les autres nations doivent éprouver du respect. Nous n'avons à établir ici aucune comparaison, aucun parallèle. La grandeur politique, de même que la grandeur morale, peuvent prendre des formes très différentes ; elles subsistent dans le malheur, quand il est courageusement supporté ; et la patrie, comme une personne infiniment chère, peut le devenir encore davantage lorsqu'elle a été cruellement frappée et mutilée. Il y a, sans doute, quelque chose d'imposant dans cette fixité des institutions britanniques, et dans ces règles de conduite que tout le monde observe et auxquelles la Reine s'est toujours la première conformée, bien qu'elles ne soient écrites nulle part. Elles sont gravées dans les esprits, dans les cœurs, dans les mœurs. Plus que personne, après les agitations que nous avons traversées au cours de ce siècle et qui ont été si souvent stériles, pour ne rien dire de plus ; après avoir essayé toutes les formes de constitutions connues ; après être passés de l'une à l'autre avec une regrettable mobilité ; après

avoir tout tenté et nous être successivement dégoûtés de tant de choses dont les Anglais se seraient probablement accommodés et dont ils auraient su tirer bon parti, plus que personne nous pouvons chercher chez eux une utile leçon. Toutefois cette inquiétude pleine de tourmens, qui n'est certainement pas une qualité politique, et qui nous a fait briser dix gouvernemens pour en chercher toujours un meilleur, sans être jamais sûrs de l'avoir trouvé, ces aspirations idéales auxquelles nous avons fait de si nombreux sacrifices, donnent à notre histoire une physionomie qui n'a rien de banal, ni de médiocre. Nous regardons l'Angleterre sans aucun sentiment de jalousie, ni d'envie, si on prend le mot dans un sens rabaisé ; mais, certes, nous ne lui marchandons pas l'admiration. Elle a fait beaucoup pour elle-même ; elle a fait beaucoup aussi pour l'humanité. Et quand on pense que ces prodigieux résultats ont été atteints sans que la reine Victoria, pendant soixante ans de règne, ait entrepris d'autre guerre européenne que la guerre de Crimée, et qu'à peine a-t-elle fait quelques expéditions coloniales, il faut bien avouer que l'esprit politique a été ici plus fécond que l'emploi de la force, et c'est encore ce qui distingue l'Angleterre d'autres nations qui, dans la seconde moitié de ce siècle, sont arrivées à une merveilleuse fortune, mais qui l'ont réalisée par le fer et par le feu. Il est vrai que l'Angleterre n'avait pas épargné autrefois de semblables procédés ; mais nous n'avons à parler aujourd'hui que du règne de Victoria.

Ce règne, contrairement aux autres longs règnes du passé, a été toujours plus favorisé du sort à mesure qu'il se prolongeait. Cela vient sans doute de ce que la reine Victoria, bien qu'elle ait tout surveillé et tout contrôlé, n'a jamais eu la prétention d'exercer un gouvernement direct et personnel. Elle n'a pas confondu l'histoire de son peuple avec la sienne propre ; elle s'est contentée de mêler discrètement la sienne à celle de son peuple. Celui-ci a grandi, au fur et à mesure que la Reine avançait en âge, sans que la vieillesse de la souveraine ait en rien empêché, ou ralenti son développement particulier. Il a atteint aujourd'hui une telle ampleur qu'aucune autre nation ne peut se développer à son tour, sur un point quelconque du monde, sans venir tôt ou tard se heurter à la puissance acquise de l'Angleterre et y trouver sa limite. De là bien des difficultés qui iront sans doute en augmentant : mais nous disions tantôt que nous ne voulions pas faire à l'Angleterre de procès rétrospectif, et nous ne voulons pas davantage chercher à percer pour elle, pour nous, pour d'autres même, les obscurs mystères de l'avenir. C'est du présent seul qu'il s'agit aujourd'hui : il est magnifique ! Au milieu de tous les symptômes qui caractérisent cette gran-



deur effrayante, il en est un qui ne saurait passer inaperçu : nous voulons parler de la réunion à Londres de tous les premiers ministres des colonies britanniques. Jamais encore cela ne s'était vu, et un pareil fait ne saurait rester sans conséquences. En tout cas, il est la plus éclatante affirmation de la politique impériale, qui a pris, elle aussi, depuis quelques années, de si grandioses accroissemens. Depuis que lord Beaconsfield a décerné à la Reine le titre d'impératrice, innovation qui n'a pas été alors sans soulever de l'étonnement, et même des protestations, l'impérialisme a tout envahi : il a finalement trouvé dans M. Chamberlain son représentant le plus hardi, le plus résolu, le moins scrupuleux, peut-être aussi le plus aventureux. Ce n'est pas aujourd'hui la fête du vieux royaume d'Angleterre que l'on célèbre de l'autre côté du détroit, mais celle de l'empire britannique, auprès duquel l'empire romain était peu de chose. Ces ministres des colonies venus de tous les points du monde, pour représenter comme dans un faisceau éblouissant la totalité de la puissance nationale, peuvent tenir à Londres un conseil de cabinet comme nulle part encore on n'en avait tenu. C'est au milieu de ce cortège unique au monde que la reine Victoria s'est montrée à son peuple, justement fier de gouverner plus de 230 millions d'êtres humains de toutes les races et de toutes les couleurs. Merveilleux panorama de puissance, et bien fait pour frapper les imaginations en Angleterre et ailleurs. Heureuse Angleterre ! Et rien ne prouve qu'elle soit arrivée encore à son apogée : elle continue de grandir tous les jours !

Il y a une ombre à tout cela, et nous la signalons sans lui donner d'ailleurs plus d'importance qu'il ne convient. Tandis que toutes les colonies anglaises ont envoyé, avec des détachemens de leurs forces militaires, leurs premiers ministres assister joyeusement au jubilé de la Reine, l'Irlande s'est enfermée dans le deuil dont rien encore n'a pu la relever. Des voix douloureuses et irritées se sont fait entendre dans l'île unie, unie par la contrainte matérielle, non point par l'inclination ou le consentement du cœur. C'est une chose remarquable, et d'où ressort aussi un grand enseignement, que la difficulté qu'on éprouve à réparer les crimes, ou les fautes, du passé. Comment n'être pas frappés de l'aisance relative avec laquelle le génie colonisateur de nos voisins gouverne, sans presque faire sentir le joug, les pays les plus divers et les plus reculés, tandis qu'à quelques milles en mer, se trouve un pays si différent des autres, que, malgré le joug écrasant qu'ils font peser sur lui, ils n'ont pas encore réussi

à l'assimiler, à l'apaiser, ou seulement à le faire taire ? Faut-il voir là une manifestation de cette justice immanente des choses que rien ne parvient à étouffer ? L'unité du royaume uni est une fiction ; celle de l'empire britannique est beaucoup plus rapprochée d'être une vérité. Nous avons dit que nous n'établirions pas entre l'Angleterre et nous un parallèle qui ne pourrait être qu'un exercice de rhétorique : on nous permettra cependant de faire remarquer que, sur ce point du moins, nous avons été les plus favorisés. Nous n'avons pas une province réfractaire et irréductible, vouée par de longs abus de pouvoir à la guerre civile, ou à la guerre sociale passée à l'état chronique. La Vendée n'est plus, et depuis bien longtemps déjà, une exception sur notre territoire. C'est là un avantage dont nous ne sommes assurément pas les seuls à jouir en Europe ; mais il n'en est que plus curieux de constater que l'Angleterre n'en jouisse pas. Parmi les dons multiples qu'une fée bienveillante lui a prodigués, celui-là seul fait défaut. Cela prouve, encore une fois, que tout se paie, que tout s'expie, et nous ne mettons pas en doute que, s'il y a sur d'autres points de l'univers d'autres violations du droit éternel, de la justice, de la foi jurée, tôt ou tard, sous une forme imprévue, une revendication naîtra avec laquelle il faudra compter. Mais ce n'est pas le moment de se livrer à ces considérations qu'on pourrait trouver moroses, et par conséquent déplacées.

Le tableau que nous offre aujourd'hui l'Angleterre doit être jugé dans son ensemble, et jamais peuple n'a offert à lui-même et aux autres une plus éloquente leçon de choses. Les choses parlent même si haut que les hommes ont pu se taire. Ici encore, une différence entre les Anglais et nous mérite peut-être d'être relevée : nous laissons au goût du lecteur le soin de décider si c'est à leur avantage ou au nôtre. Nous ne pouvons nous livrer à la moindre réjouissance nationale qui sorte un peu de l'ordinaire sans faire de très longs discours. Les Anglais ont jugé que, dans la circonstance actuelle, les mots seraient inévitablement au-dessous des choses : ils se sont contentés de laisser les choses parler aux yeux. Le spectacle des rues de Londres le long du cortège de la Reine, et surtout celui de la revue maritime où les regards se perdaient à l'infini dans une forêt de mâts, n'avaient certainement besoin d'aucun commentaire. On peut presque dire qu'au milieu de ces fêtes, bruyantes et pleines de vie, pas un mot officiel n'a été prononcé. La Reine s'est contentée de remercier son peuple avec un laconisme qui aurait été trouvé en France un peu sec : peut-être, au surplus, aura-t-il produit la même impression sur l'empereur d'Alle-

magne. On voit dans ce trait la différence des races, et, si l'on veut, des génies nationaux.

Les dépêches d'Orient sont devenues rares depuis quelques jours. On affirme que c'est bon signe, et que le proverbe *Pas de nouvelles, bonnes nouvelles*, — trouve ici son application. Ce que l'on sait des dispositions de la Porte permet, en effet, de croire que les négociations entamées entre les puissances ne sont pas éloignées d'aboutir à un bon résultat. Il y aura fallu du temps, beaucoup de temps, mais cela même était prévu, et la diplomatie ottomane, qui n'avait aucune raison de se presser, s'est naturellement laissée aller à son penchant naturel, qui est de marcher le plus lentement possible. La temporisation était certainement plus onéreuse à la Grèce qu'à la Porte, et elle aurait été aussi plus inquiétante si la Grèce, avec une philosophie digne des temps antiques, n'avait pas pris le parti de ne plus s'émouvoir de rien. Des correspondances récemment venues d'Athènes ont présenté la ville sous un jour assez différent de celui qu'on avait imaginé. On avait cru qu'un sentiment de deuil pesait sur elle, et que le mouvement ordinaire de la vie en était en quelque sorte paralysé. Il n'en est rien, heureusement, et pour l'étranger qui y arrive, Athènes ne ressemble pas du tout à la capitale d'un pays qui vient d'être battu et cruellement éprouvé. Après le premier moment de stupeur, chacun s'est retrouvé et ressaisi vite. La ville a repris son aspect ordinaire. Les dangers de révolution que l'on avait cru apercevoir tout d'abord se sont dissipés, et le départ des volontaires étrangers, qu'on a renvoyés chez eux avec tous les remerciemens qui leur étaient dus, fait espérer qu'ils ne renaîtront pas. En un mot, la Grèce s'est résignée à sa défaite ; il le fallait bien ; et elle ne se préoccupe plus que d'en atténuer les conséquences. Pour cela, elle compte sur l'Europe, bonne mère qui n'a pas perdu de sa confiance autant qu'on aurait pu le croire. Ce n'est pas que l'Europe ne lui ait causé aucune déception dans le passé. La plus grande de toutes a été de l'avoir laissée se battre. La Grèce espérait bien que, comme on l'avait déjà fait en 1886, on lui interdirait impérieusement de tirer l'épée, et il ne lui aurait peut-être pas déplu de se voir mettre cette « camisole de force » que lord Salisbury, dans son respect très délicat du droit individuel, n'a pas osé employer. Il y a eu là, pour la Grèce, une première déconvenue. La seconde a tenu à ce que l'action de l'Europe s'est trouvée beaucoup plus efficace sur les petits États balkaniques que sur elle. On n'a pas eu besoin de soumettre la Bulgarie, la Serbie, le Monténégro, à une grande pres-

sion pour les empêcher d'aller s'allumer eux-mêmes à l'incendie un peu factice de la Grèce, et de le propager au loin. Ils ont compris à demi-mot que le moment n'était pas venu de provoquer la grande liquidation des affaires d'Orient, et peut-être n'ont-ils pas été fâchés, dans le secret de leurs consciences, de laisser l'imprudente et malheureuse Grèce courir seule une aventure dont le résultat ne pouvait qu'affaiblir l'idée qu'elle représente. Voilà comment la Grèce a été amenée pas à pas, et finalement condamnée à faire une guerre qu'elle n'avait pas sérieusement voulue, et comment elle s'y est trouvée isolée. Triste situation que la sienne, à coup sûr ! Ne pouvant plus reculer, elle a dû marcher en avant ; mais son gouvernement savait, dès le premier jour, qu'elle serait bientôt obligée de reculer. Rien, en effet, n'avait été préparé de longue main ; l'armée manquait de tout, même de munitions ; il était impossible de soutenir la lutte pendant plus de quelques semaines. Les Grecs ont fait tout ce qu'ils pouvaient faire, c'est-à-dire bonne contenance, jusqu'au moment où ils ont dû se replier sur Pharsale, et ensuite sur Domokos. Ils se sont empressés alors de demander l'intervention de l'Europe, et ils ont remis leur sort entre les mains bienveillantes des grandes puissances. C'est évidemment le meilleur parti qu'ils avaient à prendre, et ils auraient encore mieux fait de le prendre plus tôt.

Voilà ce qu'on aperçoit clairement, aujourd'hui que les événemens sont mieux connus, et qu'on peut dès lors les juger avec plus de sécurité. L'Europe, incontestablement, a commis des fautes, sans qu'il soit possible de les attribuer d'une manière plus spéciale à telle puissance ou à telle autre. La nécessité qu'elles s'étaient toutes imposée de ne rien faire isolément, et de marcher d'accord toujours et quand même, ne leur permettait pas de marcher vite et interdisait à chacune d'elles toute initiative hors du rang. Il en est résulté que de bonnes occasions ont été manquées, et, d'une manière générale, que les résolutions, toujours prises lentement, n'ont été exécutées que lorsqu'il était déjà trop tard pour qu'elles fussent pleinement efficaces. C'est ainsi qu'on a laissé le colonel Vassos débarquer en Crète. C'est ainsi qu'on a discuté indéfiniment pour savoir si on ferait le blocus de Volo. A un moment l'Angleterre a voulu le blocus, et à un autre elle ne l'a plus voulu. Pendant ce temps, les Grecs ont opéré leur concentration, le blocus est devenu sans objet, et la guerre s'est trouvée inévitable. Tout cela est malheureux, sans aucun doute : mais les inconvéniens du concert européen à établir ou à maintenir ont été peu de chose, en comparaison de ceux auxquels on se serait exposé si on l'avait imprudem-

ment rompu, et l'intérêt de la Grèce, quelque précieux qu'il fût, ne méritait pas qu'on courût pour lui un pareil risque. Si la Grèce avait docilement suivi les conseils des puissances, et si ces conseils l'avaient exposée par la suite à un péril imprévu, il y aurait eu strictement pour l'Europe une obligation morale de l'en tirer. Les choses ne se sont pas passées ainsi. Elles se sont même passées tout à l'inverse. La Grèce, cliente de l'Europe en somme, et qui lui doit d'abord son existence, puis tous les développemens qu'elle a reçus, ne s'est pliée à aucun de ses conseils. Elle n'a consulté qu'elle-même et a paru même se moquer un peu des objurgations dont elle était l'objet de la part des gérontes occidentaux. Dès lors, la seule question qui se posât était de savoir si les puissances, ou si l'une d'entre elles, étaient obligées de compromettre leur politique générale, leurs intérêts particuliers, leurs alliances, tout leur système politique enfin, pour voler au secours d'un petit pays qui n'avait suivi que ses convenances personnelles, et qui avait fait fi des leurs. A notre avis, il n'y avait ni pour l'Europe, ni pour une puissance quelconque, une obligation de ce genre. Les fautes commises jusque-là étaient d'ordre secondaire et assez aisément réparables : il n'en aurait pas été de même de celles où on se serait engagé, si on avait suivi la Grèce dans l'aventure où elle s'était lancée. Le feu n'aurait pas tardé à prendre aux Balkans, et alors peut-être tout le monde n'aurait-il pas eu la même bonne volonté, ni le même empressement à l'éteindre. Le concert européen aurait été mis à une épreuve à laquelle il aurait eu beaucoup de peine à résister.

Donc, on aurait pu empêcher la guerre, et on ne l'a pas fait par un respect mal compris de l'indépendance de la Grèce. Mais cette première faute une fois commise on a réussi du moins à en limiter les conséquences. La guerre a été étroitement localisée; elle a été courte; elle n'a pas été très sanglante. Il ne restait plus à l'Europe qu'à intervenir, pour que la leçon reçue par la Grèce sur les champs de bataille ne dégénérât pas en châtimement politique éternel. C'est ce qu'elle a fait, et il semble bien, d'après les bruits qui circulent, que le but qu'elle s'est proposé soit à la veille d'être atteint. La Porte, après avoir poursuivi en Europe une sorte d'enquête où elle a trouvé partout des réponses analogues, des affirmations identiques, a reconnu l'impossibilité pour elle de conserver la Thessalie. On discute en ce moment sur le plus ou moins d'étendue de la rectification de frontière qui lui sera accordée, et, sans être dans le secret des négociations, nous sommes portés à croire que la Porte demande plus qu'elle n'espère

obtenir, et peut-être qu'on lui propose un peu moins qu'on ne lui donnera en fin de compte. Mais le maintien de l'occupation de la Thessalie n'est déjà plus en cause : c'est une position diplomatique abandonnée, en attendant l'évacuation matérielle du pays. Et dès lors, quel est pour la Porte l'objet important, que d'ailleurs on ne peut guère lui contester, qu'on est sans doute disposé à lui concéder? C'est d'occuper les défilés des montagnes qui donnent accès en Thessalie, afin de mettre le territoire ottoman à l'abri de quelque nouvelle incursion et agression des forces helléniques. Ce qui vient de se passer lui donne évidemment le droit d'élever à ce sujet une prétention catégorique. Soit! Mais, pour le reste, que servirait-il à la Porte d'occuper au pied même des montagnes, sur le territoire thessalien, une bande territoriale un peu plus ou un peu moins large? Il peut y avoir là une question d'amour-propre, non pas d'intérêt stratégique. Dès lors, cette question ne saurait, grâce à l'intervention de l'Europe, être insoluble entre deux pays dont l'un n'a jamais mis d'amour-propre dans la discussion de ses affaires, et dont l'autre a renoncé provisoirement à y en mettre. Au point où en sont les choses, on peut les considérer comme virtuellement terminées, et si elles ne le sont pas effectivement, c'est parce que la diplomatie en général, et la diplomatie ottomane en particulier, n'abandonnent jamais certaines manières de procéder, qui sont infiniment éloignées de toute précipitation. Et lorsque la difficulté territoriale sera tranchée, on serait bien surpris de rencontrer une pierre d'achoppement dans celles qui resteront à résoudre. Elles sont au nombre de deux : l'une se rapporte au fonctionnement du régime des capitulations, l'autre à la fixation de l'indemnité de guerre. L'Europe, comme nous l'avons déjà dit, ne peut pas laisser contester le principe des capitulations, mais elle peut fort bien se mettre d'accord avec la Turquie pour interdire à la Grèce d'en tirer d'autres conséquences que ne le font les autres nations chrétiennes. Si des abus sont nés par le fait des Grecs, sous le couvert des capitulations, il faut les faire disparaître. Quant à l'indemnité de guerre, la Porte est trop sensée pour ne pas comprendre que la seule chance qu'elle ait de la toucher est que le chiffre en soit très modéré.

Si les choses marchent comme on l'assure, et si elles se dénouent bientôt comme on l'espère, il serait injuste de ne pas reconnaître que le sultan aura fait preuve de sagacité et de modération. Les souvenirs pénibles qui se dressent contre lui dans la mémoire et dans la conscience de l'Europe n'en seront pas effacés; la trace du sang est plus longtemps indélébile, et les questions qui se rattachent aux réformes à

introduire dans le gouvernement et dans l'administration de l'Empire devront être examinées et résolues dans le moindre délai possible; mais Abdul-Hamid aura donné une première et incontestable preuve de bonne volonté, et il ne sera pas téméraire d'en attendre encore d'autres de sa part. Personne n'a jamais contesté son intelligence politique. Nul ne sait mieux que lui accepter l'inévitable, et ce n'est pas seulement en Thessalie qu'il le montre, mais encore en Crète. Dès le premier moment, il a fait son sacrifice de la grande île méditerranéenne, et à partir du jour où l'Europe a manifesté officiellement l'intention d'en assumer la charge, il n'y a eu de sa part, ni par une agression formelle, ni par une intrigue qu'on n'aurait pas manqué de découvrir dans le cas où elle se serait produite, aucune velléité de compliquer à son profit, et pour le plus grand embarras des puissances, une situation qui était déjà assez difficile. Certes, si la Crète, après les événemens militaires qui viennent d'avoir lieu, devait tomber tout de suite entre les mains de la Grèce, le sultan aurait de la peine à accepter cette solution, et très probablement il ne l'accepterait pas; mais il se prête volontiers à toutes les autres, et ce n'est pas de sa part qu'une résistance est à redouter.

L'Europe a donc le champ libre en Crète, aussi libre du moins qu'il le sera jamais, aussi libre qu'il peut l'être par l'abstention provisoire de la Grèce et par l'abstention définitive de la Porte. Le moment est donc venu pour elle de remplir la tâche qu'elle s'est assignée, et à vrai dire elle n'y a pas mis jusqu'ici beaucoup d'empressement. On croyait ses vues arrêtées et ses dispositions prises depuis longtemps: il n'en était rien. Là encore, il y a eu du temps perdu, — à moins toutefois qu'on n'ait cru, à tort ou à raison, plus habile d'attendre que le départ du colonel Vassos ait produit tout son effet, et que l'insurrection, ne trouvant plus son point d'appui dans le corps expéditionnaire hellénique, ait commencé à s'apaiser d'elle-même. S'il en est ainsi, nous souhaitons que ce calcul ne soit pas trompé. Quoi qu'il en soit, la première chose à faire était de désigner le gouverneur de l'île. Seul, par sa présence à la Canée, il pouvait donner aux yeux des populations une réalité en quelque sorte tangible à l'autonomie qui n'est encore à leurs yeux qu'une abstraction assez difficile à démêler. Fallait-il nécessairement un prince, appartenant à quelque famille régnante, pour remplir un rôle destiné peut-être à rester provisoire, ou ne valait-il pas mieux le confier, qu'on nous passe le mot, à un candidat qui ne fût pas du bois dont on fait les dynasties? On a songé à M. Numa Droz, ancien président de la République helvétique, homme distingué à tous

égards, connu de l'Europe, et qui a fait ses preuves de capacité politique et administrative. Ce choix ne pouvait soulever aucune objection, et il n'en a soulevé, en effet, de la part de personne, sauf de la part de M. Droz lui-même qui a demandé à réfléchir. Rien n'était plus naturel, ni plus légitime. Toutefois, après avoir réfléchi, M. Droz a donné une réponse affirmative, bien que provisoire encore : il veut évidemment se rendre compte des conditions dans lesquelles son gouvernement devra fonctionner, et du concours matériel et moral qu'il rencontrera en Europe. Certaines questions, en effet, doivent être résolues avant que le futur gouverneur aille rejoindre son poste de la Crète; mais il y en a bien davantage qui ne peuvent être résolues que sur place, et le gouverneur, que ce soit M. Numa Droz ou un autre, devra emporter avec lui une bonne dose de confiance et de courage. Nous souhaitons que l'acceptation de M. Droz devienne définitive, et que, pour une première fois, on essaie d'un simple citoyen dans une de ces situations qui étaient réservées jusqu'ici à quelque personnage que sa naissance rendait plus décoratif. La Suisse, pays neutre, semblait particulièrement destinée à fournir l'homme dont on avait besoin pour exercer en Crète une sorte de magistrature arbitrale. Le peu d'importance relative et la situation géographique de son territoire ne sauraient faire, ou même laisser naître aucune susceptibilité, non plus qu'aucune crainte. Sa neutralité peut servir d'exemple. Les qualités de ses habitans sont une garantie. La désignation de M. Droz, très honorable pour lui, l'est aussi pour la Suisse, et peut-être n'use-t-on pas assez des petits pays neutres, pour aider au dénouement des crises, où le conflit des grandes puissances introduit parfois des complications en rapport avec leur grandeur. Pour tous ces motifs, le choix de M. Droz nous paraît heureux. Mais c'est déjà quelque chose qu'on ait posé sa candidature : cela prouve qu'on s'est mis enfin à chercher un gouverneur, et qu'on est peut-être sur le point de le trouver. Le plus tôt sera le mieux. Malgré des lenteurs et des retards difficiles à comprendre, il semble que, sur le continent européen aussi bien qu'en Crète, l'action des puissances et la bonne volonté de la Porte soient enfin sur le point d'amener les solutions depuis longtemps poursuivies. Que de malheurs on aurait évités si elles s'étaient produites plus tôt!

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-gérant,*

F. BRUNETIÈRE.



---

---

# L'EUROPE ET LE DIRECTOIRE

---

## I

### LE CONGRÈS DE RASTADT ET LA CESSION DE LA RIVE GAUCHE DU RHIN

---

#### I (1)

Le Comité de Salut public de l'an III et le Directoire, qui en était le continuateur, avaient assigné pour terme à la guerre la conquête des limites de la Gaule, les « limites naturelles » comme on les nommait alors. Ces limites, sauf la place de Mayence, étaient conquises depuis 1795; mais il s'agissait de se les faire céder par l'Allemagne, de les faire reconnaître par l'Europe, enfin de transformer en possession pacifique, de droit, l'occupation militaire, de fait. C'était l'objet de la guerre qui s'était prolongée deux ans après la conquête et avait été suspendue, en octobre 1797, à Campo-Formio. Par ce traité, l'Autriche, avait cédé, ou plutôt échangé, les Pays-Bas, et promis secrètement de prêter, moyennant salaire, ses bons offices à la cession de la plus

(1) Archives nationales. Archives des Affaires étrangères : Correspondances de Rastadt, Vienne, Berlin; — *Précis du Congrès*. — Corr. de Napoléon. — Je signalerai, à part, l'excellent ouvrage de H. Hüffer : *Der Rastatter Congress*, Bonn, 1878. Écrits de Sybel, Ranke; de MM. Oncken, Fournier, Franchetti, Frédéric Masson, Legrand, Ludovic Sciout; études de M. Raymond Kœchlin. — Documents publiés par MM. Pallain, de Vivenot, Bailleu; Mémoires de Thiébault, La Hure, La Revelière, Barras, Thibeaudeau, Miot, etc.

grande partie des territoires allemands de la rive gauche du Rhin par l'Empire, qui, seul, avait qualité pour les céder. La Prusse, à Berlin, en 1796, avait, pour les territoires qu'elle possédait sur cette rive gauche, conclu une convention éventuelle d'échange. Un congrès des États de l'Empire était convoqué à Rastadt.

Mais la cession faite, rien ne serait achevé et tous les traités demeureraient vains tant que l'Angleterre n'y aurait pas consenti. Pour la contraindre, autant que pour s'assurer la libre possession de la Belgique, le Comité de l'an III avait conquis la Hollande et se l'était assujettie ; le Directoire s'était assuré l'alliance de l'Espagne et il espérait entraîner cette cour par l'appât d'un partage du Portugal. L'annonce de la paix avec l'Autriche avait été accompagnée d'un cri de guerre contre les Anglais. Le Directoire réunit à grand fracas une armée d'invasion qui devait être commandée par Bonaparte. Il ferma les côtes de France aux marchandises anglaises ; il prononça la confiscation de ces marchandises dans tout le territoire de la république ; il les déclara de bonne prise, même sous pavillon neutre, et il tâcha d'imposer les mêmes mesures à ses alliés de Hollande et d'Espagne. L'Allemagne, dès qu'elle serait pacifiée, devrait être fermée à son tour. Le ministre de Portugal fut arrêté et mis au Temple. Augereau reçut l'ordre de préparer à Perpignan une expédition contre ce royaume. Les Anglais, chassés de partout, n'auront plus pied sur le continent ; tous les marchés seront interdits au commerce anglais, du Holstein à Gibraltar. En même temps, la flotte espagnole et la flotte hollandaise combinées contiendront les flottes anglaises ; Bonaparte passera la Manche et marchera sur Londres ; une insurrection nationale en Irlande, une révolution démocratique en Angleterre, une diversion de Tippou-Saïb aux Indes compléteront ces mesures formidables. L'Angleterre sera perdue. « De quelque éclat qu'elle paraisse environnée, écrivait Talleyrand, sa position est effrayante, et sa chute peut être instantanée et terrible. »

Telles sont les vues du Directoire dans les semaines qui suivent la ratification du traité de Campo-Formio. Toutefois ce traité est encore lettre morte : il faut se faire livrer Mayence par les Autrichiens et leur livrer Venise, qui est le prix du marché. Or, le Directoire se flatte d'obtenir Mayence et de garder Venise. Il se propose de tirer du congrès ce double avantage : compléter Campo-Formio en Allemagne par la cession totale de la

rive gauche, et en Italie par la réunion de Venise à la Cisalpine.

L'opération était compliquée, et le traité même de Campo-Formio l'embrouillait singulièrement. Ce traité stipulait, dans ses articles secrets, que la France renonçait à la partie nord de la rive gauche du Rhin, où se trouvaient les États prussiens. La Prusse, par suite, n'aurait droit à aucune compensation. L'Autriche tenait fort à cette clause qui satisfaisait sa jalousie ; mais elle avait eu soin d'ajouter que, si les Français étendaient leurs acquisitions à toute la rive gauche, elle aurait droit à des indemnités équivalentes. Le Directoire se trouverait forcé, s'il acquérait toute la rive gauche, de payer la Prusse et de payer par surcroît l'Autriche. Il ne pouvait donc corriger le traité de Campo-Formio qu'au prix de nouvelles complaisances pour la cour de Vienne. Où prendrait-il les « satisfactions » de cette cour ? A aucun prix en Italie, d'où il prétendait la chasser. Il les donnerait en Allemagne, trouvant habile de compromettre l'Autriche dans la grande curée de l'Empire. Mais, en comblant l'Autriche d'évêchés et d'abbayes, s'il l'induisait en péché, il cessait de l'affaiblir. Il en conclut que le plus avantageux serait de profiter de la paix avec l'empereur pour forcer l'Empire à céder toute la rive gauche du Rhin ; puis, cette cession obtenue, de remanier le traité de Campo-Formio, de conserver Venise, d'expulser l'Autriche de l'Italie et de ne lui donner rien en Allemagne : elle devrait se contenter de l'Istrie et de la Dalmatie.

On y parviendrait peut-être par une diplomatie savante et subtile. La Prusse ignorait les articles secrets de Campo-Formio : le Directoire la menacerait de s'entendre avec l'Autriche à ses dépens ; la Prusse céderait aussitôt, et, par contre-coup, l'entente qui s'établirait entre la République et la Prusse amènerait l'Autriche à composition. Elle y serait forcée par la coalition des États secondaires. Le Directoire spéculait sur la jalousie et l'avidité de ces cours. Il s'assurerait leur docilité grâce à une combinaison à laquelle il tenait presque aussi passionnément qu'à l'acquisition de la limite du Rhin. C'était la sécularisation, ou, pour parler plus crûment, l'expropriation des princes ecclésiastiques au profit des princes laïques. Cette opération permettrait de dédommager les princes laïques dépossédés sur la rive gauche et de récompenser la bonne volonté des autres. Il s'ensuivrait une fonte du corps germanique à laquelle la politique républicaine attache, depuis 1792, la plus haute importance : la concentration

des territoires entre les mains de plusieurs princes, cliens et associés de la France, la disparition des souverainetés ecclésiastiques, clientes de l'Autriche.

On lit dans les instructions que le Directoire fit dresser, au commencement de novembre 1797, pour les plénipotentiaires français :

« Quoique le traité qui vient d'être conclu avec l'empereur soit appelé définitif, il n'est encore qu'un préliminaire en cela qu'une partie des arrangements qui y sont stipulés est dépendante de la paix de l'Empire. Un congrès sera tenu à Rastadt ; son objet direct est le rétablissement de la paix entre la République française et l'Empire... Son objet majeur... est de réorganiser l'Empire et le corps germanique en conséquence des réductions qu'ils auront éprouvées l'un et l'autre... » « L'intérêt de la République, celui de l'Allemagne considérée comme nation, celui de la vérité, exigent que l'on profite « d'une circonstance qui peut ne se retrouver jamais... pour couronner sans retour le salutaire ouvrage qui fut commencé à la paix de Munster, et qui, pendant un siècle et demi est demeuré imparfait. » C'est « une opération absolument nécessaire. » « Tous les efforts des plénipotentiaires devront se porter vers la sécularisation totale des puissances ecclésiastiques de l'une et de l'autre religion, depuis les électors jusqu'aux chapitres. »

C'est l'opération que Bonaparte consumma en 1803. Les politiques de Paris y voyaient la consécration des traités de Westphalie et ne s'apercevaient pas qu'en abattant les clôtures, en groupant les peuples d'Allemagne, en défrichant et nivelant le labyrinthe des petits États, on affaiblirait, sans aucun doute, la puissance de l'Autriche, mais ce serait pour accroître d'autres États que l'avidité même qui les livrerait à la république, rendrait, tôt ou tard, hostiles ou redoutables à la France, après qu'elle les aurait satisfaits et agrandis. En premier lieu, la Prusse. Le Directoire a besoin, en Allemagne, d'un allié puissant qui puisse contenir l'Autriche, la prendre à revers, l'arrêter dans ses entreprises contre l'Italie. La Prusse aurait pu être cet allié, et le Directoire aurait alors « favorisé de tous ses moyens l'extension de cette puissance en Allemagne, soit en territoires, soit en influence. » Ses éternelles tergiversations ont compromis les succès de la République : elle ne mérite aucune récompense. Toutefois si elle entre dans les vues de la République, la République est disposée à la payer ; elle voit son intérêt à ménager la Prusse. Le Directoire tiendra la balance égale entre cette cour et l'Autriche, et par leur opposition, il gouvernera l'Allemagne, dont il deviendra l'arbitre. Il esquisse un plan de distribution des territoires : l'un de ses pro-

jets serait de donner le Mecklembourg à la Prusse, de placer « sur la Baltique une quatrième puissance maritime, et de faire que les pavillons de Prusse et d'Autriche puissent, à leur grande surprise, se rencontrer et se combattre un jour. » On établirait en Souabe une puissance intermédiaire entre la France et l'Autriche. Enfin une réforme de la constitution de l'Empire serait la conséquence de cette « refonte du corps germanique ». Il n'y aurait plus de collège électoral; l'Empire serait héréditaire, mais alternatif entre la Prusse et l'Autriche : l'un des souverains étant empereur et l'autre roi des Romains.

Pour faire prévaloir ces desseins, le Directoire ne voulait point de diplomates de profession. Il redoutait sinon leurs scrupules, au moins leur timidité, leur attachement aux vieilles procédures, leurs observations surtout. Barthélemy s'était montré toujours docile au Comité de l'an III, mais si sa prudence avait parfois été utile, ses conseils avaient toujours paru importuns, et d'autant plus qu'ils étaient plus sages. Rewbell se le rappelait. En faisant désigner deux légistes, conventionnels, régicides, fructidoriens, autoritaires et aussi peu suspects l'un que l'autre de faiblesse pour la « faction des anciennes limites », Treilhard et Bonnier, Rewbell crut assurer au Directoire autant d'obéissance à ses ordres que d'arrogance envers les Allemands. Du reste, au moins au début, Bonaparte devait avoir la haute main sur les affaires. C'est à lui que s'en remettait le Directoire, car, pour négocier aussi bien que pour combattre, les Directeurs, en dernière analyse, revenaient toujours au blanc-seing et aux adulations. « Votre présence et votre génie hâteront la marche pesante des négociations germaniques », lui écrivait La Revellière, le 26 octobre, en lui annonçant qu'il aurait la présidence de la légation. Et le 13 novembre, en lui transmettant les pleins pouvoirs, Talleyrand ajoutait que, pour compléter, à Rastadt, « le traité glorieux » de Campo-Formio, « le Directoire ne comptait pas peu sur l'ascendant de son génie et sur les efforts de son zèle. »

## II

Bonaparte n'avait pas besoin d'être stimulé. En passant à Turin, il dit à Miot : « Je ne puis plus obéir; j'ai goûté du gouvernement et je ne saurais y renoncer. Mon parti est pris; si je ne puis être le maître, je quitterai la France. »

Ce coup de prestige qui le fera le maître, le frappera-t-il à Rastadt en achevant la paix? le frappera-t-il à Londres? Il se met en route pour Rastadt; il choisit son état-major pour l'armée d'Angleterre, il y appelle Desaix, de préférence à tout autre; il réunit des cartes, il dresse des plans; il hâte l'évacuation du matériel maritime de Venise; il s'occupe déjà des détails: il fait fondre des canons du calibre anglais afin de se servir, une fois dans l'île, des boulets britanniques. Mais, déjà aussi, son imagination l'emporte vers l'entreprise où il se jettera, si Rastadt ne lui donne pas ce qu'il en attend, si le projet de descente en Angleterre échoue, si le Directoire ne se plie pas à ses volontés, si la France ne semble pas mûre pour un coup d'État dictatorial: l'Orient, la Méditerranée. Les Directeurs l'y ont incité naguère; il s'y arrête avec complaisance; et, comme il ne saura jamais rêver à vide, il dispose les étapes, il s'assure d'Ancône, il prend ses mesures pour brider Naples et noue des intelligences à Malte: il y envoie Poussielgue, en apparence pour inspecter les Échelles du Levant, « à la vérité pour mettre la dernière main au projet que nous avons sur cette île. »

Il traverse la Suisse. L'histoire de cette république lui était familière (1). La Suisse est pour lui désormais d'un intérêt capital. Elle tient les routes et les portes de l'Italie; il faut qu'elle soit à la discrétion des maîtres de l'Italie. C'a été longtemps l'objet de la maison d'Autriche; ce sera celui de la République française. De plus, c'est un pays riche. Bonaparte se renseigne sur le trésor de Berne. Il voit les hommes; il les fait parler; il les prépare à ses vues; il flatte leurs jalousies; il attise leurs conflits; il joue avec ces démocrates aveugles le même jeu qu'avec ceux de Venise, car son but est de *vénetianiser* la Suisse, sous le prétexte d'en extirper l'aristocratie et d'y établir l'égalité. Partout où il s'arrête on se presse sur son passage. Il refuse tous les honneurs, sauf de la part de Genève et de Bâle, parce que ce sont des pays démocratiques. Il ne cache pas son hostilité envers les aristocrates de Berne, qu'il s'agit d'expulser du pouvoir; il parle, à qui veut l'entendre, de la nécessité de délivrer les Vaudois du joug de ces aristocrates: ce sera le levier de la Révolution, la déchirure par où l'on entrera dans la République, et une fois entré, on s'y rendra le maître.

(1) Frédéric Masson, *Bonaparte inconnu*; Paris, 1895.

Il voyageait en prince conquérant dans une berline à huit chevaux, avec des officiers et une escorte. C'est dans cet appareil qu'il arriva, le 25 novembre, au soir, à Rastadt, où l'on avait préparé pour lui les appartemens jadis occupés par le maréchal de Villars. Il trouva Treilhard et Bonnier fort agités de leur installation, de leur table, de leurs préséances. Il les jugea rogues, brouillons, estima qu'ils se querelleraient entre eux et tracasseraient inutilement avec les Allemands. Il n'avait rien à attendre de tels collègues, ni pour ses projets, ni pour les affaires de l'État. Quant aux Allemands, ils se rassemblaient lentement, se piquant de n'arriver que les uns après les autres, et chacun mettant sa gloriole de cour à faire attendre les autres.

L'empereur avait convoqué pour le 1<sup>er</sup> novembre la députation de l'Empire, désignée, en 1795, pour négocier la paix. Elle se composait de cinq catholiques : Mayence, Saxe, Autriche, Bavière, Wurtzbourg, et de cinq protestans : Hanovre, Hesse-Darmstadt, Bade, Augsbourg et Francfort. Mayence présidait. La députation ne devait négocier que par notes ; elle ne délibérait que sur des mémoires, ne votait que par écrit. Elle ne pouvait communiquer avec la légation française que par l'intermédiaire du commissaire impérial. Tout était disposé, de la sorte, pour multiplier les obstacles et raffiner sur les lenteurs. C'est que la cour de Vienne ne savait pas encore si elle céderait ou si elle recommencerait la lutte. Elle ne céderait que si elle y trouvait son avantage, et, dans ce cas même, elle entendait rejeter sur la députation, ou sur la Prusse, de préférence, l'odieux du démembrement de l'Empire. En attendant, comme l'abandon qu'elle avait consenti à Campo-Formio était éventuel et secret, elle ne laissa point d'inviter solennellement les princes et villes libres à se grouper autour de l'empereur « pour le bien de la patrie allemande », et pour la conclusion d'une paix honorable « sur la base de l'intégrité de l'Empire et de sa constitution. »

Pour l'Autriche comme pour le Directoire, Campo-Formio n'était qu'une trêve. L'Autriche entendait reprendre en sous-œuvre et remanier ce traité, mais elle l'entendait tout au contraire du Directoire. Elle ne se sentait pas vaincue ; elle demandait au congrès de lui donner le temps de nouer des alliances en Europe et de lui fournir des prétextes de rupture. Elle comptait que l'Empire l'aiderait à refuser la rive gauche du Rhin aux Français. Elle aurait ainsi l'honneur de sauver l'intégrité de l'Al-

lemagne. Puis, une nouvelle guerre s'ensuivant, elle en tirerait les moyens, sinon de reprendre la Belgique, au moins de recouvrer la Lombardie, de la réunir à Venise, d'y joindre les Légations et de dominer, par le prestige de ses armes, Rome et toute l'Italie délivrées des Français. Toutefois, si l'Europe ne se coalisait point, si l'Allemagne se laissait gagner, l'Autriche gardait son recours contre la France, et elle prétendait se faire payer plus cher pour compléter le traité de Campo-Formio qu'elle ne s'était fait payer pour le signer. Si la France voulait la rive gauche entière, elle devrait abandonner les Légations.

Le jeu des diplomates autrichiens serait donc de se poser en défenseurs de l'Empire, tout en traitant sous main du démembrement de l'Empire, d'animer les Allemands contre la France et de négocier directement et secrètement avec la France la paix de l'Allemagne. Pour échapper plus longtemps aux questions indiscrettes, et aussi pour se ménager l'avantage de recevoir les visites au lieu de les faire, les impériaux avaient résolu d'arriver les derniers à Rastadt.

Le 17 novembre et les jours suivans, on vit venir les diplomates allemands, non seulement ceux qui faisaient partie de la députation, mais ceux qui représentaient les autres États auprès du congrès. Leur objet était de surveiller la députation, de la soutenir au besoin, plus souvent de l'embarrasser, d'observer, de calculer et surtout de chercher par des manœuvres secrètes, avec les Français et avec les Autrichiens, les occasions de prendre le plus en donnant le moins possible, et sinon de sauver l'honneur, au moins de le mettre aux enchères et d'en élever le prix. Ces Allemands, sournois et avides, n'avaient d'yeux que pour Bonaparte. Il leur apparaissait comme le seul meneur des affaires, le distributeur des hommes et des terres. Ils apportaient à le voir, à l'approcher, à l'entendre, la curiosité puérule et intéressée des cours. Frédéric ne les éblouissait pas davantage. Il les fascinait moins; il leur paraissait moins grand, moins singulier, étant un d'entre eux; puis ils le détestaient tout crûment, car ce roi de Prusse qui menaçait de les dépouiller, ne parlait jamais de partager avec eux; enfin il les persifflait. Bonaparte, au contraire, arrivait, disait-on, les mains pleines, et il prenait partout les gens au sérieux.

Il se montra dans l'appareil d'un souverain guerrier, ne sortant qu'entouré d'un état-major chamarré et brodé. Il recevait les



diplomates avec la supériorité du vainqueur. Vêtu richement, contrairement à son habitude, mais portant l'uniforme avec négligence; exigeant sur l'étiquette et ne cachant pas le mépris qu'il en faisait. Le dos à la cheminée, il causait avec abandon, au milieu du cercle qui se formait autour de lui, et tout, comme dans les cours, se taisait pour l'écouter. Il ménageait, il caressait, il effrayait aussi. Fersen, le ci-devant Fersen de Trianon, le doux et vaillant Suédois, le « chevalier au Cygne » de Marie-Antoinette, survivant à son propre roman, disgracié de l'héroïsme et naufragé dans la diplomatie, était venu représenter la Suède. Il essuya une effroyable algarade. Les ministres des princes ecclésiastiques ne furent guère mieux traités. Il fallait les préparer à la mort civile qui les menaçait. Pour justifier leur ruine, Bonaparte déclara que leur existence était sans raison d'être. Le baron de Stadion s'était présenté en costume de chanoine de Wurtzbourg, Bonaparte l'apostropha : « Les évêques allemands sont à la fois des ecclésiastiques et des guerriers? Comment ces titres peuvent-ils s'accommoder? Comment les fondent-ils sur l'Évangile? Ils parlent du royaume du ciel, mais leurs richesses leur ferment les portes. Ignorent-ils que l'Évangile dit que les riches n'entreront pas au royaume de Dieu? » Il disputait sur la *bulle d'or* et la constitution de l'Empire, utilisant avec sa mémoire impeccable et une dextérité merveilleuse d'artiste politique, les notes qu'il avait prises dans ses lectures décousues de garnison. Il dit au professeur Martens de Göttingue, conseiller de la légation de Hanovre : « Je crois bien que les savans ne tarderont pas à modifier la carte. Les petits souverains qui s'attachent tantôt à l'Autriche, tantôt à la Prusse, devraient sentir que la France est leur protecteur naturel. » Ce sont les vues et propos qu'il reprit en 1803 et en 1806, lors de la grande refonte de l'Empire et lors de la Confédération du Rhin.

Ces entretiens trompaient son impatience. Enfin le 28, « ces ganaches de plénipotentiaires de l'Empereur », Lehrbach et Cobenzl arrivèrent. Le commissaire impérial, Metternich, manquait encore; mais Bonaparte n'avait pas besoin de lui pour régler le premier chapitre, préliminaire essentiel de la négociation. Le 1<sup>er</sup> décembre, il convint avec les Autrichiens, qu'avant le 8, l'Empereur notifierait à ses co-États son intention de rappeler ses troupes du territoire de l'Empire; que, le 10, les Français investiraient Mayence; que, le 25, cette place leur serait remise par les Autri-

chiens, et qu'elle serait occupée le 30, par les troupes républicaines. Venise serait évacuée par les Français, en même temps que Mayence le serait par les Autrichiens; mais elle ne serait remise à l'Empereur que quand la République serait entrée en possession des territoires de la rive gauche du Rhin spécifiés par le traité. C'était une grosse affaire pour l'Autriche, et elle aurait bien voulu en retarder, en atténuer le scandale. Mayence livrée à la France, l'Empire évacué par l'Empereur, comment parler de l'intégrité de l'Empire et comment nier, ce que tout le monde soupçonnait, qu'un pacte secret de partage accompagnait les articles patens de Campo-Formio? Aussi Cobenzl essayait-il d'arracher à Bonaparte quelque promesse pour l'Italie. Mais Bonaparte ne voulut rien entendre, et, rompant brusquement, il annonça que le Directoire le rappelait à Paris, d'où il reviendrait bientôt, pour reprendre les négociations. Il n'en croyait rien, et personne ne se fit illusion sur son départ. La Revellière lui avait écrit le 26 novembre : « Le Directoire est impatient de vous voir et de conférer avec vous sur les intérêts majeurs et multipliés de la patrie... Il désire vous témoigner publiquement son extrême satisfaction, et être envers vous le premier interprète de la reconnaissance nationale. » La vérité est que le Directoire ne voulait pas lui procurer la gloire de donner à la République toute la rive gauche du Rhin; il jugeait adroit de laisser à Bonaparte son traité incomplet, et de se réserver la popularité de la paix définitive. Les Directeurs, d'autre part, ne savaient ni n'osaient rien faire sans lui. Ils le trouvaient à la fois embarrassant et indispensable, et ils le voulaient toujours ailleurs que là où il était.

Son séjour à Rastadt, si court qu'il ait été, lui laissa une impression qui ne s'effaça plus. C'est sur ce premier coup d'œil qu'il jugea l'Allemagne et les Allemands et régla jusqu'à la fin sa conduite envers eux. Il vit à Rastadt l'Allemagne officielle; il n'en connut, il n'en comprit jamais d'autres, les hommes d'État, les princes. Ce qu'il apprit d'eux confirma ce qu'il savait de l'histoire du Saint-Empire : histoire de défections, de rivalités, de démembrements. Un pays qui offrait à la guerre des cantonnemens à l'infini, à la négociation des moyens inépuisables d'échanges, trocs et indemnités; un peuple de contribuables et de mercenaires; des bourgeois et des paysans à pressurer, des soldats à enrôler, des évêchés et des abbayes à confisquer, des

ministres vénaux, des princes avarés, tous serviles au lucre et dociles à la force. Au delà rien, ou du moins rien qui compte en politique : des savans, des philosophes, des artistes, des poètes, des rêveurs. On leur laisse « l'enthousiasme », comme la musique aux Italiens.

Les ministres allemands ne s'occupaient du peuple que pour en trafiquer. Ces diplomates, sordides et fourbes sous leur masque de bonhomie épaisse, n'allèguent le droit, l'intégrité de l'Empire, la constitution, que l'échine courbée et la main ouverte; ils ne protestent de leur honnêteté que pour augmenter le prix de leur trahison; ils n'invoquent les principes que pour allonger la procédure et augmenter les frais. Le grand recès de 1803 décela publiquement ce qu'un observateur perspicace démêla dès 1797. Rastadt fut comme le lever de rideau du grand gala que l'Allemagne donna, en 1808, à Erfurth. Bonaparte fut, selon le mot profond d'un publiciste contemporain, l'exécuteur testamentaire du vieil empire, de ses avidités, de ses dissensions, de sa servilité (1).

### III

Ces diplomates allemands étaient gens à s'entendre avec les avocats et les légistes qui représentaient le Directoire. Ils parlaient le même langage. Ils ne disputèrent que sur les qualités et sur les quotités. Ils en disputèrent âprement : Treillard, raide, argumentateur, impérieux, rusé et arrogant en affaires, colère parfois, surtout après boire, mais en général, poli, « causant bien, avec un joli accent gascon, et donnant tous les titres », rapporte un Allemand, fréquentant le théâtre, tenant bonne table, largement servie et longuement; Bonnier, ci-devant président à la cour des aides de Montpellier, provincial, obscur, méfiant, tracassier, bourru, souffrant de névralgies, agité d'inquiétudes, calfeutré dans sa chambre, faisant poser partout des verrous, évitant le monde, « de la quintessence de rustre », écrit le jeune Metternich; mais, une fois rassuré et dans le tête-à-tête, bon-

(1) Gœrres, cité par Hüffer, I. p. 58. — Comparez une brochure du même temps : *la Passion*. « Et voici, Bonaparte accomplit ces choses : les Grands Prêtres, les Scribes et les Phariséens se rassemblèrent dans une ville alors nommée Rastadt et ils tinrent conseil, et ils y délibèrent comme ils s'empareraient par ruse du saint Empire et le mettraient à mort... »

homme, quoique chagrin. C'est Treilhard qui parle, agit, écrit, mène les affaires. Parti de Paris avec les préjugés du Directoire, il a vite mesuré les gens, et il se rend à la réalité des choses. Il comprend quelle sottise ferait la République en comblant les princes d'Allemagne de terres et de sujets, sous le prétexte de porter dans l'Empire les lumières de la raison. « Si nous pouvons avoir la rive gauche, écrit-il au Directoire, nous aurons fait pour la République tout ce que désirent les hommes les plus exigeans, et lorsqu'on aura sécularisé ce qui est nécessaire pour les indemnités, je m'embarrasserai fort peu qu'il reste des princes ecclésiastiques dans l'Empire. »

Bonaparte, à peine arrivé à Paris, tient le même langage. Le Directoire demeure entêté de sa réforme germanique et de la diffusion de ses lumières en Allemagne, mais il se rend à la nécessité : il renonce à la sécularisation totale, à l'empire alternatif, et il prescrit à ses envoyés de réclamer, dès l'abord et directement, la cession totale de la rive gauche.

Il est temps de mettre les fers au feu. Metternich, le commissaire impérial, est arrivé le 2 décembre, accompagné de son fils, Clément, le futur partenaire de Napoléon. Le père paraît aux Français fier, froid, impertinent. Au contraire Albini, délégué de Mayence, qui préside la députation de l'Empire, leur offre un exemplaire accompli de « bon Allemand », phraseur, procédurier, onctueux, doux et finaud, gémissant, mais subtil, brouillon dans les affaires des autres, conséquent dans celles de son prince, toujours ballotté entre les extrêmes, tant qu'il cherche les principes, mais retrouvant son assiette dès qu'il s'agit de gagner ou simplement de moins perdre.

On commença, comme toujours, par disputer sur le caractère, la forme, l'étendue des pouvoirs. Le fait est que si les Allemands en avaient produit qui les autorisassent à céder la rive gauche, la négociation eût été singulièrement simplifiée. C'est justement ce que Treilhard exige, en termes catégoriques. Albini balbutie : « Dans la suite, — on en demandera. — Vous n'en avez donc pas ; nous ne pouvons donc pas traiter, puisqu'il faudra, de votre aveu, de nouveaux pouvoirs. Commencez donc par les demander. » Les Français se renferment dans la déclaration du Directoire : la République ne fera la paix qu'avec la limite du Rhin. Les Allemands se retranchent dans la déclaration de l'Empereur : la paix se traitera sur le principe de l'intégrité de l'Empire. Met-

ternich intervient et enchevêtre tout pour tout retarder. Il entame la négociation par des puérités; il la prolonge par des chicanes. Mais il ne peut durer longtemps à ce jeu. Le Directoire l'avait prévu, et Bonaparte a pris ses précautions.

Le 7 décembre, Lehrbach, l'un des envoyés de l'Empereur, annonce à Albini que les troupes autrichiennes vont évacuer Mayence. La nouvelle se répand aussitôt. L'Empire est livré par l'Empereur! Qui pourra désormais parler de l'intégrité de l'Allemagne! Tout le monde s'indigne de la trahison de l'Autriche; tout le monde l'accuse d'avoir fait un marché; et chacun, en se plaignant d'être pris à l'improviste, se met en mesure de faire comme l'Empereur et de réparer le temps perdu. On en a fini de disputer sur les mots. Abandonné par la Prusse, qui s'est assuré son lot à Bâle, tout le monde le sait, et par l'Autriche, qui s'est assuré le sien à Campo-Formio, personne n'en doute plus, l'Empire n'a plus qu'à se dévorer soi-même, à faire le lot de la République et à se partager le reste.

C'est alors seulement qu'arrivèrent les envoyés prussiens. Ils ont, depuis le 16 novembre, un nouveau roi, Frédéric-Guillaume III; mais ils n'ont point changé de politique: neutralité lucrative est toujours leur maxime. Ils ne s'allieront pas à la République pour l'aider à dépouiller l'Empire; mais si l'Empire est disposé à se dépouiller, ils s'y prêteront et demanderont, en retour, à la République une part d'associé avec le traitement de la monarchie la plus favorisée. Le ministre prussien Gœrtz. Saxon d'origine, ayant passé par la cour de Weimar, cultivé, poli, formaliste, touchant la soixantaine, poudré à blanc, diplomate dans l'âme et diplomate de bonnes façons, rencontre Treilhard, le 17 décembre. Il fait l'empressé, fort curieux d'ailleurs, comme tous ses collègues, d'arracher quelques lambeaux des secrets de Campo-Formio. On cause; naturellement, le propos tourne aux arrondissementemens, et, par nécessité logique, aux démembrements. — On parle beaucoup de la Bavière, insinue Gœrtz, est-ce donc elle qui sera dépouillée? Les Prussiens le déplorent, en fait, en droit, pour l'honneur, pour la paix de l'Empire. — « Mais enfin, dit Treilhard, si cela était fait, ce que je n'avoue pas, il faudrait cependant bien en prendre son parti. » C'est ce parti que prend le Prussien, après un instant de réflexion, dernier et silencieux hommage à la constitution de l'Empire: « Si cela était fait, dit-il, il n'y aurait pas de remède, et certainement la Prusse ne

ferait pas la guerre pour l'empêcher. Il faudrait alors tâcher de l'augmenter en puissance, en proportion de l'augmentation accordée à l'Autriche. »

Les membres de la députation avaient reçu leurs pleins pouvoirs et les avaient échangés, le 15 décembre, avec ceux des Français. Il fallait prévoir que l'Autriche continuerait de travailler en sous-œuvre, d'encourager les illusions, d'animer la députation à la résistance, de soulever des incidens jusqu'à ce que ses intérêts particuliers fussent réglés. C'est pourquoi Treilhard et Bonnier eurent, le 18 janvier, avec Cobenzl, une entrevue qui fait pendant à celle qu'ils avaient eue, en décembre, avec Gœrtz. Cobenzl avait des instructions de Thugut, datées du 6 janvier. Elles étaient de s'en tenir à Campo-Formio, mais si les Français exigeaient la rive gauche entière, de réclamer un supplément d'indemnité, en compensation des avantages qui seraient faits à la Prusse pour ses territoires. Les Français ayant, en effet, réclamé toute la rive gauche : — « Cette demande, dit Cobenzl, est contraire au traité de Campo-Formio. — Je ne le pense pas, répliqua Treilhard. — Mais, reprit l'Autrichien, nous sommes convenus des limites. — Oui, mais cette convention n'est nullement exclusive de la faculté d'en faire une autre avec l'Empire. — Il faut donc, riposta aussitôt Cobenzl, qu'aux termes de l'article 7, l'empereur obtienne un équivalent (1). » Treilhard répondit qu'il en référerait au Directoire, puis Cobenzl reprit : « Vous vous êtes engagés à rendre au roi de Prusse ses possessions. — Oui, s'il les exige, mais nous ne le forcerons pas à les reprendre. — Au moins, il n'aura pas d'indemnité, vous l'avez garanti. » Treilhard esquiva la question, qui était embarrassante : le traité de Campo-Formio portait que la République, restituant au roi de Prusse ses possessions de la rive gauche, ne lui donnerait aucune indemnité; il ne disait rien du cas où la France ne restituerait point; mais le traité de Berlin stipulait, en ce cas, pour la Prusse une indemnité considérable.

« Mais alors, demanda Cobenzl, que donneriez-vous à la Prusse? — Je n'ai aucune donnée sur ce point, mais il me paraîtrait bien prudent de se concerter avec vous et elle; si nous pou-

(1) « Art. 7. — Il est convenu... que si, lors de la pacification prochaine de l'Empire germanique, la République française fait une acquisition en Allemagne, S. M. l'Empereur, roi de Hongrie et de Bohême, doit également y obtenir un équivalent, et réciproquement... »

vions être d'accord entre nous trois, la paix serait bientôt faite. » Cobenzl, à son tour, se réserva d'en écrire à Vienne. Si l'on devait s'entendre, ce ne pouvait être que grâce à de nouveaux dédommagemens. Il toucha quelques mots de ceux de l'Autriche. Il regrettait toujours, dit-il que Bonaparte les eût refusés en Italie. « Mais, dit Treilhard, alors la République cisalpine serait détruite; elle est affiliée à la France, et l'une ne peut subsister sans l'autre. — La République cisalpine, répliqua Cobenzl, aurait toujours subsisté; il ne s'agissait que de la borner à peu près à ce qui était spécifié pour elle dans les préliminaires de Leoben, et d'ajouter à la frontière que ces mêmes préliminaires nous assignaient: Venise et les trois Légations. — Ce serait peut-être encore une chose à examiner », opina Treilhard pour encourager Cobenzl aux confidences. Ils en vinrent à parler de Rome, où le pouvoir du Pape était plus que précaire. Cobenzl s'étendit sur l'intérêt que toutes les cours catholiques avaient à la conservation du gouvernement pontifical; il estimait, toutefois, qu'en le déchargeant des Légations, on lui faciliterait les moyens de conserver le reste. Ils « causèrent » ainsi, et Treilhard demeura convaincu que si l'on « n'enlevait » pas le vote de la députation, l'Autriche serait exigeante et qu'il faudrait payer chèrement son concours.

Le Directoire était décidé à tout lui refuser en Italie. Il se disposait à envoyer à Vienne un ambassadeur. Il désigna pour cette mission, où l'on devait négocier à coups d'*ultimatums*, un général qui passait alors pour très républicain, et rehaussait de sa belle mine gasconne des discours péremptoires, à la jacobine, Bernadotte. Il déclarerait que, si l'Autriche ne voulait pas s'exposer à une reprise des hostilités, elle devait s'abstenir de contrarier la politique française en Italie. Elle pourrait, en revanche, tourner ses ambitions d'un autre côté. La République ne laisserait pas se consommer, sans réclamer sa part, un démembrement de l'empire ottoman; elle chercherait cette part sur les rives de la Méditerranée; mais, le cas échéant, l'Autriche pourrait chercher la sienne vers le Bosnie, vers la Serbie... Quant à l'Allemagne, il faut que l'Autriche s'y montre complaisante: c'est là seulement qu'elle peut obtenir ce qu'elle appelle ses dédommagemens.

Mais, ni l'Autriche ni la Prusse ne voulaient céder avant d'être sûres qu'on les paierait. Le Directoire prétendait obtenir le con-

sentement avant de régler le prix. La Prusse soupçonnait l'Autriche de faire secrètement son marché; l'Autriche nourrissait le même soupçon à l'égard de la Prusse. Le temps se perdait en notes dilatoires. Les Français avaient, le 17 janvier, réclamé toute la rive gauche, et, le 20, demandé à la députation de délibérer immédiatement sur les moyens d'indemniser les États possessionnés sur cette rive. Le 27, la députation, soufflée par Metternich, répondit par un refus absolu : l'Empire n'avait pas été agresseur dans la guerre; le démembrement était en ruine la constitution. La députation réclama l'évacuation de la rive droite par les Français, la fin des contributions, réquisitions et confiscations sur la rive gauche, ajoutant que, d'ailleurs, la députation ne remettrait pas sur le tapis « les droits de l'Empire dans l'Alsace, la Lorraine, le cercle de Bourgogne qui, à la vérité, auraient dû être restitués en vertu du traité de Ryswick ». Les Français virent, en cette boutade tudesque, moins une impertinence qu'une invite à marchander; et ils poussèrent leur pointe. Mais la députation les arrêta par une remarquable chicane sur les origines de la guerre, en 1792, et la fameuse déclaration que la France n'entreprendrait point de guerres dans le dessein de faire des conquêtes. Treilhard et Bonnier maintinrent que l'empereur avait été l'agresseur; que, par suite, la déclaration ne signifiait plus rien; que, dans aucun cas, elle n'excluait « les indemnités légitimes »; qu'enfin la République, en réclamant le Rhin, ne le faisait point par le désir d'un agrandissement; elle n'avait qu'un objet, aussi intéressant pour l'Empire que pour elle : « pourvoir, par des limites invariables, à leur tranquillité future. »

Las de piétiner ainsi sur place; obligés, par leurs instructions, de laisser la Prusse et l'Autriche en suspens; renonçant à obtenir le concours exclusif de l'une contre l'autre, et voyant que chacune des deux attendrait pour se prononcer de savoir ce qu'on donnerait à l'autre, afin d'en obtenir l'équivalent avec quelque *superplus*, Treilhard et Bonnier concentrèrent tous leurs efforts sur la députation. Ils déclarèrent formellement aux représentans des États possessionnés sur la rive gauche que la République ne céderait jamais; que ces États avaient à choisir entre la confiscation pure et simple et l'expropriation avec indemnité, insinuant que, d'ailleurs, les princes allemands étaient les dupes de l'Autriche, cette cour ayant fait son lot, très vraisemblablement.



Les « bons Allemands » n'hésitèrent plus. Ils s'indignaient moins, au demeurant, à la pensée de voir la France prendre le Rhin et le payer, qu'à celle de voir l'Autriche s'emparer de la Bavière et en chasser l'Électeur. Pour colorer leur retraite, ils en appelèrent aux princes et États, leurs mandataires. C'était déclarer le marché ouvert, car les princes et États n'avaient pour l'Empire qu'un culte de théâtre; ils ne le respectaient qu'à l'état d'abstraction; ils ne le défendaient que dans les protocoles. Chacun, en sa cour et dans sa chancellerie, ne pensait qu'à augmenter ses bénéfiques et à diminuer ceux du voisin. Leurs envoyés, émissaires, courtiers, encombraient Rastadt et n'attendaient qu'un signe pour entrer en affaires. On les écoute, on les allèche, on mesure avec eux les lieues carrées, on compte les habitans, on suppute, on désigne les abbayes, les chapitres à séculariser. Les Autrichiens s'entêtent à réclamer, au préalable, les Légations, la ligne de l'Oglio, les îles du Levant; au besoin, ils consentiraient à réduire le Pape à la banlieue de Rome. Les Français s'obstinent à exiger, d'abord, la cession de la rive gauche. Entre eux et les Autrichiens, rien ne s'arrangera. Mais les Prussiens qui ont vainement tenté de faire cause commune avec la cour de Vienne, et qui n'ont pu obtenir la confiance des articles secrets de Campo-Formio, sont pris de la peur, assez fondée, de sortir du congrès les mains nettes, mais vides. Ils se décident à reprendre, le 11 février, le propos avec les Français. Treilhard leur fait comprendre que, s'ils veulent être traités en amis, ils ont à faire leurs preuves. Le 14 février, leur parti semble pris. Ils avertissent la députation qu'ils sont prêts, s'il le faut, à « sacrifier la rive gauche au bien-être général, pourvu que tout soit prévu pour le bonheur des habitans et que le roi reçoive une indemnité suffisante. » La députation se lamente. Bade conseille de céder, Saxe propose une transaction, et, le 19 février, la députation offre la moitié de la rive gauche. Les Français refusent, mais pressent le Directoire de prendre son parti sur l'indemnité de l'Autriche; sans quoi, écrivent-ils, elle paralysera toujours la députation.

Le Directoire, cependant, achevait ostensiblement l'installation du régime républicain sur la rive gauche. Le 19 février, l'agent français fit aux habitans de Mayence une proclamation qui s'adressait à tout le pays et mettait fin à tous les rêves d'indépendance et de république cisrhénane. — Plus de clergé, plus de nobles! Réunis en un seul pays, repoussez les signes honteux de

la division. Vous n'êtes plus Mayençais, Palatins, sujets des Deux-Ponts, vous êtes Francs, membres de la grande nation qui a affranchi les Belges, les Bataves, les Italiens. Le Rhin forme la limite entre la liberté et la tyrannie. — Les Allemands n'ont qu'à lire, à entendre, à prendre acte du fait accompli. Pour lever les dernières résistances, le Directoire annonce l'envoi à Rastadt du suprême machiniste de sa politique, Bonaparte. Talleyrand le mande, le 7 mars, à Treilhard, et il ajoute le 9 : « Vous demandez si nous voulons l'équivalent de l'Autriche pour nous assurer de son consentement. Non. Elle aura tout ce qui a été promis à Campo-Formio, mais il faut qu'elle prenne sa part dans les dépouilles du clergé allemand. » Quant aux Prussiens, qu'ils se montrent faciles sur l'article du Rhin : « alors leur cause deviendra la nôtre; non seulement la Prusse sera indemnisée de ce qu'elle aura cédé, mais elle obtiendra, par notre concours, l'équivalent avantageux de tout ce que l'Autriche pourra acquérir au midi de l'Allemagne. » Le 13, le Directoire enjoignit à ses plénipotentiaires de poser un ultimatum et de se retirer si la rive gauche du Rhin n'était pas cédée sur-le-champ, sans conditions et sans réserves.

L'ultimatum était inutile. La députation avait capitulé. Vainement avait-elle essayé de disputer sur le mot de frontière naturelle, et insinué que si l'on en voulait une, absolument, la Moselle en pouvait tenir lieu. L'Autrichien Lehrbach, sortant, le 26 février, de la séance, rencontra Treilhard qui s'en allait dîner chez Bonnier. « Sans toute la rive gauche, s'écria Treilhard, la guerre recommence demain. » Et il lui tourna le dos. Lehrbach l'alla retrouver chez son hôte, après le dîner. Dès que Treilhard l'aperçut, il l'entraîna dans une chambre voisine, frappa, comme un furieux sur la table, et cria encore : « L'Empire veut la guerre, vous l'aurez ! » La conversation dura trois heures et ne conduisit à rien. « Si la France renonce au Rhin, disait Treilhard à Cobenzl, comment prendrez-vous la Bavière ? » Et aux Prussiens, auxquels il donna un dîner magnifique : « Ou vous n'employez pas de crédit, ou vous n'en avez pas !... L'Empire a-t-il 400 000 hommes à opposer aux Français ? » Treilhard et Bonnier reprirent la conversation, le 5 et le 6 mars, avec les Autrichiens, sentant bien que même si la députation cédait, sans la ratification de l'Empereur, on n'aurait qu'une pièce de procédure. Mais Cobenzl se montra intraitable : il voulait la ligne du Mincio. Soit, dit Treilhard,

« nous ferons un état de toutes vos acquisitions... nous n'oublierons pas la Pologne et nous compterons après. »

Cependant, le 3, la députation avait offert la ligne de la Moselle, avec un commentaire de réserves, en dix-huit articles : liberté du culte catholique, conservation des biens d'Église. Les Français refusent, en une note sèche et dure. La députation se désespère. Albini s'emporte jusqu'à « une pantomime assez héroïque » ; il parle de mettre en marche l'armée de l'Empire, d'appeler aux armes les milices rhénanes. Mais les Prussiens ne veulent point de guerre, ni Bade, ni Darmstadt, ni la ville libre de Francfort. Avec la guerre on risque de tout perdre ; à suivre l'Autriche on risque de ne rien gagner. Les autres cours se rangent à cette opinion intéressée ; mais il faut que les Français fassent un pas, prononcent quelque bonne parole, adoucissent le dernier sacrifice. Treilhard, soufflé par Gœrtz, va voir Albini et l'assure qu'il n'y aura pas de sécularisation totale ; qu'on ne prendra des abbayes sur la rive droite que pour indemniser les laïques de la rive gauche ; et que l'Électeur de Mayence, privé, il est vrai, de sa ville épiscopale, conservera ses terres de la rive droite, c'est-à-dire presque tous ses revenus. La grâce opère : Albini est converti, et son exemple emporte les dernières hésitations. Le 9 mars, la députation consent à la cession totale de la rive gauche, sauf les quelques réserves indiquées le 3 et sous la condition que les Français évacueront la rive droite. Les Français ne voient là que des « simagrées » insignifiantes. « Sacré Dieu ! dit Treilhard au Prussien qui lui apporte la nouvelle, qu'il faut donc de documens ! Nous tenons ces pays ! qu'ils viennent les reprendre s'ils en ont envie ! » La République n'en avait pas encore fini avec les « documens ». Il en manquait un, qui n'était pas une simple formalité : c'était le consentement de l'Empereur, et ce prince était plus que jamais résolu à ne le donner qu'au prix cent fois exigé par lui : toute la terre ferme de Venise et les Légations. Or, ce prix, le Directoire était plus que jamais décidé à le refuser.

#### IV

Dans la pensée des Directeurs, la conquête des limites de la Gaule, avec leur bastion avancé : la Hollande ; leur contre fort : l'Allemagne refondue, devait avoir pour complément et pour con-

séquence la domination de l'Italie, avec son prolongement naturel : la domination de la Méditerranée. Mais la domination de l'Italie serait précaire tant que la Suisse et le Piémont en commanderaient les passages, que l'Autriche y aurait pied à Venise, y trouverait des alliés en Toscane, à Rome, à Naples, tant que Naples enfin pourrait ouvrir ses ports aux Anglais. Expéditions contre Rome et contre Naples, annexion du Piémont, assujettissement de la Suisse, c'étaient, pour les Directeurs, les conditions de l'extension de la France dans la Méditerranée et de l'anéantissement de la puissance anglaise.

Mais ces entreprises démesurées qui devaient, tôt ou tard, coaliser l'Europe contre la France, ils s'y engageaient en aveugles ; ils les poursuivaient en brouillons, menant la guerre comme ils menaient le gouvernement intérieur ; plus incapables encore de comprendre les peuples étrangers qu'ils ne l'étaient de comprendre la nation française ; exploitant la conquête comme ils exploitaient la république, éreintant la Révolution au dehors et au dedans. Ils ne concevaient ni les moyens ni surtout les conséquences de leur politique : prétendant conduire du même pas et aux mêmes fins la guerre de révolution et la guerre de fiscalité, la guerre d'affranchissement et la guerre de suprématie ; révolutionnant les peuples et s'irritant que les peuples voulussent être indépendans, libres, refusassent de payer le conquérant, d'entretenir ses armées, de subir son gouvernement ; redoutant, détestant les militaires et ne pouvant agir que par la force des militaires ; se figurant qu'ils pourraient conserver aux armées républicaines, dans des opérations d'envahissement et de lucre, l'enthousiasme et le désintéressement qui avaient été l'honneur de la guerre de défense nationale ; exigeant de ces conquérans des vertus civiques alors que le gouvernement civil de la République donnait l'exemple du contraire ; surpris que les agens de la conquête, les généraux, voulussent prélever les dépouilles opimes ; confondus de les voir se disputer, par cabales, la gloire et le profit du commandement en chef, et de voir des commissaires civils, qui étaient chargés de rançonner les peuples conquis, prélever leur dîme sur les recettes de l'État.

Bonaparte, revenu à Paris, assistait à ce spectacle avec autant de mépris que d'impatience. Le dessein d'extension et de suprématie du Directoire demeura le grand dessein de son consulat et de son empire. Mais ce que les Directeurs entreprenaient partout

à la fois et confusément, il projetait de l'accomplir, comme il accomplissait ses opérations de guerre, par étapes, par marches concertées d'ensemble, avec méthode et mesure, ordonnant, organisant au dehors la force de la Révolution comme il méditait de le faire dans l'État. « Je ne vois pas, avait-il écrit à Talleyrand le 9 octobre 1797, d'impossibilité à ce qu'on arrive en peu d'années à ces grands résultats que l'imagination échauffée et enthousiaste entrevoit et que l'homme extraordinairement froid, constant et raisonné atteindra seul. » Il les atteignit. Cet enchaînement est un fait capital pour l'intelligence de l'histoire de ces temps. Les affaires extérieures et la guerre dominèrent la Révolution dès ses débuts, et la dénaturèrent à partir de 1795.

Ce fut précisément pour réaliser ces vastes desseins d'extension et de suprématie que l'opinion porta Bonaparte au pouvoir et l'y soutint si longtemps, au prix de sacrifices immenses. Que l'on y réfléchisse : il fallut que ces conceptions magnifiques eussent bien profondément pénétré dans les esprits, puisqu'elles y effacèrent la proposition première, si noble, si pure, si désintéressée, si humaine de 1789, et l'autre proposition, chimérique, mais enthousiaste, mais magnanime de 1792 ; puisque la France se laissa si aisément prendre et demeura fascinée, subjuguée jusqu'à la défaite, c'est-à-dire jusqu'au moment où le rêve parut dissipé à jamais. Bonaparte emporta de son passage à Paris, en 1797, une conception de la grandeur et de la destinée de la République dans le monde et des conditions du gouvernement de la République en France, qu'il garda toute sa vie et qui dirigea tous ses actes : c'est que son autorité en France tenait à sa suprématie en Europe ; que, s'il cédait une seule des positions prises par la République conquérante, c'est-à-dire le Directoire, il ne pourrait plus se soutenir un jour ; que l'Europe l'envahirait et le déborderait de toutes parts ; que l'opinion, en France, l'abandonnerait et le condamnerait ; qu'il ne pourrait demeurer le dictateur, « l'empereur » de cette république s'il consentait à une diminution quelconque de la puissance et du prestige de l'État. De là pour lui, comme pour le Directoire, la nécessité de coaliser le continent contre l'Angleterre et de pousser sans cesse plus loin ses postes avancés, nécessité qui ne s'accordait que trop avec son génie, tout romain, et avec les conditions de sa propre fortune.

Elle ne s'accordait que trop aussi avec cet emportement guerrier qui, par intermittence, soulève le peuple français, avec

ce rêve de grandeur, toute romaine encore, qui couvait dans les imaginations populaires. Exposant dans un mémoire apologétique les plans du Directoire, le moins politique, mais le plus purement républicain des Directeurs, La Revellière, les résumait ainsi : « Unir la Hollande, la France, l'Helvétie, la Cisalpine, la Ligurie par cette contiguïté non interrompue de territoires..., pépinière d'excellens soldats et de positions formidables. » Que faisait-il, sinon tracer les lignes de l'Empire? Ces vues, d'ailleurs, se retrouvent partout dans les souvenirs, dans les lettres des contemporains.

Les esprits étaient alors tout à la magnificence. Je lis dans une lettre du général César Faucher, écrite en février 1798, à son ami Tronson Du Coudray, exilé à Sinnamari : « Nous allons faire de nouvelles destinées à tout le continent. » Tout le continent va se coaliser contre l'Angleterre, se fermer aux marchandises anglaises. On y établira partout des républiques à l'image de la nôtre que l'on tiendra subordonnées, « afin que l'intérêt de la grande famille républicaine, ou ce qui est invinciblement la même chose, notre volonté, n'éprouve aucun obstacle dans l'univers. Ainsi le géant républicain, embrassant de l'Adriatique au Zuyderzée et de Gibraltar à Mayence, s'élèvera majestueusement, et, fort de l'unité de sa pensée, de l'ensemble et de l'harmonie de ses mouvemens, il changera à son gré les destinées du monde (1). » Mallet n'était que perspicace lorsqu'il écrivait, le 29 décembre 1797 : « Il n'y a pas un enfant dans l'étendue de la France, qui n'adjuge à la République, à la Révolution et à son régime, la souveraineté du continent. »

Tandis qu'il préparait l'expédition d'Angleterre, Bonaparte se trouva associé aux principales opérations du Directoire en Europe. Les Directeurs le consultaient parce qu'ils reconnaissaient sa supériorité et que, du même coup, ils le compromettaient dans leur ouvrage. Il donnait des conseils pour garder la main aux affaires et ménager la crise qui devait, tôt ou tard, le porter au pouvoir. C'est ainsi qu'il intervint dans l'expédition de Rome et dans celle de Suisse.

A Rome, comme en 1793, comme depuis dans toute l'Italie, les partisans de la France se recrutaient dans la minorité bourgeoise. La masse populaire, ce qu'on appelait à Paris avec

(1) Lettres publiées par M. Paul Marais dans son étude : *les Frères Faucher* (*Revue Historique*, t. XLIII).

les honneurs dus au souverain : le peuple, et à l'étranger, avec un mépris de souverain : la populace, était hostile. A Rome, le fanatisme religieux s'y ajoutait. Le général Duphot, qui se trouvait de passage dans la ville et que l'on suspectait de cabales avec les révolutionnaires romains, fut tué dans une bagarre, ainsi que l'avait été Basville au commencement de la Révolution. Le Directoire, qui cherchait une occasion de rompre le traité de Tolentino, saisit celle-là. Bonaparte fut chargé de rédiger les instructions que le Directoire donna, le 11 janvier 1798, à Berthier, général en chef de l'armée d'Italie. « L'honneur de prendre Rome vous est réservé, » ajouta Bonaparte dans une lettre particulière... Faites-vous rendre compte de la situation de nos finances en Italie et faites argent de tout, afin de pouvoir sustenter votre armée. » Berthier comprit à demi-mot et répondit : « Vous n'avez pas observé qu'en m'envoyant à Rome vous me nommiez le trésorier [de l'expédition d'Angleterre] ; je tâcherai de remplir la caisse. » Le 10 février, il investit Rome ; le 15, il proclama la république romaine ; et le 7 mars, le ministre des finances de cette république signa une convention par laquelle Rome s'engageait à livrer quinze millions trois cent mille francs en espèces, cinq millions en biens nationaux, trois millions en fournitures militaires, plus l'entretien de l'armée, charges qui s'ajoutèrent aux 35 millions payés par le pape après Tolentino. Ce pays aura payé 77 millions, écrivait un des commissaires civils du Directoire, Daunou.

Ce fut aussi pour nourrir l'armée d'Angleterre et remplir les arsenaux, que le Directoire, dans le même temps, envahit la Suisse : entreprise, à la fois de prosélytisme, de politique, et de fiscalité. La Suisse était un foyer de conspirations de royalistes et d'Anglais : il était nécessaire d'y mettre ordre. La Suisse tenait les routes de l'Italie ; il était nécessaire de les occuper. Berne passait pour avoir un trésor considérable : il était expédient de s'en emparer. Le prétexte fut de protéger les pays sujets contre les cantons suzerains, les Vaudois contre les aristocrates de Berne. Une propagande fortement nouée par Mengand à Bâle, Desportes à Genève, Mangourit dans le Valais, prépara l'action militaire. Dès que la révolution serait mûre, l'armée française interviendrait. Il s'agissait de donner en Suisse une seconde représentation du drame mené, en septembre, par Bonaparte à Venise. Brune fut chargé de l'opération. Brune était un ancien gazetier, qui passait

pour septembriseur; fanatique à ses heures, avec un fond de rouerie de conspirateur, une énergie d'insurgé et une verve de clubiste; sans scrupules politiques, sans délicatesse sur l'article de l'argent, dissimulant sa ruse sous une apparence de rondeur démocratique; fraternisant et extorquant tour à tour; sachant attirer les gens, les captiver, encore mieux les dépouiller; d'ailleurs intrépide quand il s'agissait de pousser une affaire, donner l'assaut, entraîner les hommes de la parole et de l'exemple, enfin un guerrier retors, fiscal et de belle allure révolutionnaire. Le 4 mars, il entra dans Berne, qui venait de renverser son gouvernement. Il saisit 5 millions en espèces, 18 millions de lettres de change et, le 22 mars, il proclama la République helvétique, une et indivisible, avec une constitution unitaire qui enveloppa dix-huit cantons, égaux en droits. Puis, comme il avait opéré avec quelque scandale, qu'il était insubordonné et qu'il montrait trop de dispositions à jouer le Bonaparte, le Directoire, n'osant le rappeler, le dépaysa et l'expédia en Italie. Brune laissa la Suisse assujettie au Directoire, mais bouleversée, pressurée, sous la domination d'une minorité de démocrates citadins, bourgeois, avec une constitution aussi contraire au génie de ses habitans qu'aux conditions géographiques du pays.

Tandis que, pour parler le jargon du temps, le Directoire *vénétianisait* ainsi l'Helvétie, il *fructidorisait* la Hollande. Les républicains bataves se montraient rétifs aux contributions, gémissaient sur la ruine de leur commerce, se lamentaient sur la perte de leurs colonies et n'exposaient qu'à contre-cœur leur belle flotte aux boulets anglais. Le Directoire, continuant la politique qui, de nécessité en nécessité, devait, en 1810, conduire à l'annexion totale, commanda un coup d'État, destiné, croyait-il, à lui assurer l'obéissance des Bataves. Joubert, émule de Bonaparte autant que de Hoche, fit ce jour-là, et magistralement, ses débuts dans la politique. Le 22 janvier 1798, les députés récalcitrans furent arrêtés; le 17 mars la Hollande reçut une constitution à l'instar de celle de Paris. Elle eut un Directoire qui écrivit aussitôt au Directoire parisien: « Nos vaisseaux, nos équipages, nos trésors sont à vous. Disposez-en, menez les Bataves à la gloire; punissez les fiers Anglais et rendez la paix au monde. »



## V

C'était le temps où les négociations semblaient aboutir à Rastadt. Le vote de la députation, du 9 mars, consentant, en principe, la cession de la rive gauche du Rhin à la France, fut suivi, le 4 avril, d'un vote décisif, en principe, les indemnités des princes possessionnés sur la rive gauche au moyen de la sécularisation de territoires ecclésiastiques situés sur la rive droite. L'empereur n'avait point ratifié la cession ; le commissaire impérial se contenta de transmettre le vote aux Français. Quant au vote sur les sécularisations, il ne fut ni ratifié ni transmis. Ce vote sur les indemnités était l'acte essentiel pour les représentans des petits États, l'article des recettes, qui avait emporté tout le reste. Les diplomates étaient fort impatients de « réaliser », s'irritaient des retards de la chancellerie impériale qui, sûre de ses indemnités, ne se pressait point de faciliter celles d'autrui. Mais les événemens de Rome et ceux de Suisse refroidirent le zèle des Allemands, et leur donnèrent à réfléchir : les événemens de Suisse, surtout, à cause du voisinage.

La République française établie en Suisse, c'était la porte ouverte à la propagande révolutionnaire dans l'Allemagne du Sud. Cette propagande s'y faisait déjà sentir et ne laissait pas d'inquiéter en Bavière, en Wurtemberg, en Souabe surtout et en Franconie, dans la mosaïque des principautés, comtés, baronies, abbayes où l'établissement d'une république unitaire causerait la ruine générale de tout ce qui possédait châteaux et métairies. Pouvait-on compter sur les promesses d'un gouvernement aussi inconstant, et qui envahissait, humiliait de la sorte une république, la plus ancienne alliée de la France, dont la neutralité avait, de 1792 à 1795, si fort contribué au salut des Français ? Qui garantissait que la rive gauche cédée, les Français n'en profiteraient pas pour révolutionner la rive droite à leur profit, au lieu d'y opérer, pour le bénéfice des électeurs, grands-ducs et ducs allemands, des confiscations d'hommes et de terres ? La République d'ailleurs demeurerait-elle indéfiniment victorieuse et prépondérante ?

À l'intérieur, divisée, à l'extérieur, dispersée, elle menaçait de se noyer dans ses conquêtes. N'y aurait-il pas plus d'avantages, en un jour peut-être prochain, à lui résister qu'à la servir ? Si une coalition se formait, et l'on en parlait déjà, serait-il pru-

dent de s'exposer aux repréailles des coalisés? La politique conseillait de ne point précipiter les choses et de se garantir de part et d'autre : du côté des Français en stipulant, en principe, les indemnités; du côté de l'Europe, en retardant la cession promise aux Français, bref de traîner la procédure et de gagner du temps. C'était le conseil que la Prusse soufflait à ses amis et suivait pour son propre compte. Le défunt roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, avait été neutre à la fois par incertitude et par calcul; le fait est que la politique lui avait rapporté plus de provinces et de sujets, en Pologne, que plusieurs guerres heureuses. Frédéric-Guillaume III était neutre de cœur, par prudence, par amour de la paix, par timidité, par intérêt de son peuple, par antipathie égale, sinon de même nature, pour les Français et pour les Autrichiens. Il ne convoitait point de conquêtes nouvelles : la Prusse avait assez annexé; il était temps de gouverner. Par suite, et sauf à exiger toujours de la France les mêmes compensations qu'en obtiendrait l'Autriche, il préférerait que personne n'en reçût, ni l'empereur, ni lui-même; que l'Empire conservât l'intégrité de ses territoires et que la Prusse recouvrât ses possessions de la rive gauche. On s'était trop effacé, trop abaissé devant la France; on lui avait laissé trop prendre et de terre et de suprématie.

Ce fut dès lors l'arrière-pensée constante, la seule pensée sincère de la Prusse dans ses relations avec la France. Ce n'était pas l'alliance tant sollicitée par le Directoire; ce n'était pas même l'entente; c'était l'association éventuelle, par précaution, mais non par goût; c'était, de préférence, l'hostilité sourde sous les couleurs de la neutralité. C'est dans cet esprit que s'ouvrirent, à Vienne, à la fin de mars, en grand mystère, des conférences entre Prussiens et Autrichiens. Elles ne pouvaient conduire à une action commune contre la France, car ni la Prusse ni l'Autriche n'avaient confiance l'une en l'autre. Chacune des deux craignait quelque entente secrète entre l'autre et la France. Mais l'Autriche en tira cette conjecture, très vraisemblable, que la Prusse ne travaillerait point, par dessein arrêté, à livrer la rive gauche aux Français; qu'elle défendrait même l'intégrité de l'Empire, pourvu que tout le monde respectât cette intégrité, qu'elle n'était nullement disposée à s'unir à la République dans une guerre contre l'Autriche.

Thugut se sentit rassuré et se trouva les mains plus libres. S'il continua, à tout hasard, de parlementer avec les Français sur

les Légations et l'Italie, il s'éloigna de plus en plus de toute idée d'arrangement définitif avec eux. Il considérait la guerre comme nécessaire. Il préparait les alliances, les généraux acheminaient les troupes. Mais comme il faudrait des semaines, peut-être des mois, avant de reprendre les opérations; que les Français continuaient de pousser, en Italie et en Allemagne, leurs conquêtes et leurs révolutions, Thugut jugeait opportun de s'y nantir. S'il pouvait tandis que l'eau était trouble encore, occuper les Légations, se les faire attribuer, sous forme de provision par la France, s'assurer, en Allemagne, la Bavière jusqu'à l'Inn, ces précautions lui permettraient d'attendre des temps plus heureux : le retour de l'ordre monarchique et la restauration du droit public, qui auraient sans doute pour premier effet de garantir à l'Autriche les possessions qu'elle se serait acquises, de complicité avec la Révolution.

Donc, dans le même temps, Thugut manda aux ministres de l'empereur de marchander, à Rastadt, le démembrement de l'Empire et du Saint-Siège, d'accord avec les Français; et au chargé d'affaires à Pétersbourg de négocier, avec le tsar Paul, la délivrance de l'Empire et l'expulsion des Français de l'Italie. « Il n'y a plus un seul instant à perdre, écrivait-il; sans un accord sincère entre les différentes puissances pour la conservation de leurs gouvernemens respectifs, toute l'Europe périt, et la Russie seule peut moyennner et consolider un semblable accord... L'on regarde une révolution en Espagne comme très prochaine et immanquable; le roi de Sardaigne sera obligé de descendre de son trône au premier ordre d'un général français; la cour de Naples se croit elle-même très près de sa ruine complète... A mesure que la masse énorme de la démocratie augmente, les moyens de résistance qui peuvent rester aux gouvernemens monarchiques diminuent de jour en jour... » Cette lettre est du 5 avril. Quelques jours après, Thugut était rassuré. Le tsar s'est ému; il va proposer une alliance à l'Autriche et à la Prusse, avec accession de l'Angleterre. « Les affaires de Suisse et de Rome paraissent avoir enfin donné un peu d'éveil à Paul 1<sup>er</sup> », écrit Thugut au vice-chancelier Colloredo. « En attendant que tout se développe mieux, je prie Votre Excellence de supplier Sa Majesté à genoux d'observer le plus profond secret sur l'état des choses et sur nos nouvelles espérances... »

Désormais, l'Autriche n'a plus rien à faire au Congrès qu'à

amuser le tapis. Thugut, d'ailleurs se sent fatigué et veut se décharger, en partie, du fardeau. Il fait désigner Cobenzl pour suivre les affaires étrangères à Vienne et il rappelle, le 8 avril, de Rastadt, cet ambassadeur qui, seul, des diplomates impériaux, avait son secret. Le Congrès ne fut plus qu'un solennel divertissement d'entr'acte, et l'on ne s'occupa plus, à Vienne, qu'à détruire ce qui y avait été commencé. « Depuis cette époque », dit un mémoire des Affaires étrangères, c'est-à-dire depuis l'affaire de Rome, « les négociations du Congrès dégénérent en vains débats, au moyen desquels on gagnait du temps; ce furent les ministres impériaux qui ne cessèrent de les entraver; la Prusse qui, sans partager la mauvaise volonté du cabinet de Vienne, ne voyait pas non plus avec plaisir les nouvelles révolutions que nous avions opérées, ne fit rien pour accélérer les négociations du congrès et pour les conduire à un résultat heureux... »

Sur ces entrefaites, un incident faillit faire sauter les mines, avant que les Autrichiens fussent en mesure de commencer l'attaque. Bernadotte était à Vienne depuis le 18 février : brouillon, bourdonnant, panaché, avantageux, exigeant jusqu'aux minuties sur l'étiquette et affectant avec la cour le sans-façon hautain et cavalier du soldat démocrate; traitant Thugut en pensionné des fonds secrets du roi de France; cabalant bruyamment, en son ambassade, avec les mécontents et les turbulents d'Allemagne et de Pologne; prédisant qu'avant la fin du siècle, tous les porteurs de cordons « feraient nombre avec les citoyens » et ne prévoyant pas, malgré son génie gascon, qu'après s'être chamarré plus que personne de ces cordons, il en distribuerait à son tour et ferait nombre avec les potentats. Il démêla, non sans adresse, les trames qui se nouaient entre Vienne et Pétersbourg, mais il se sentit très vite las de son personnage de parade et des avanies qu'il avalait majestueusement avec son imperturbable hâblerie. Il préférait alors à la politique « le fracas et le tumulte des camps. » Il demandait son rappel; il eut son congé. Ce fut le peuple de Vienne qui le lui signifia, aussi rétif au prestige de la république et à sa propagande que le peuple de Rome.

Le 13 avril, vers le soir, Bernadotte fit arborer au-dessus de la porte de son hôtel un grand drapeau tricolore, avec la devise : *Liberté, Égalité, Fraternité*. La foule s'assemble aussitôt, pousse des huées, réclame l'enlèvement du drapeau. Bernadotte avait du monde à diner, il était en grande tenue; il sort, apostrophe,

invective, en français de Gascogne, cette « populace frénétique » ; il menace de sabrer « cette canaille ». Mais la « canaille » est ignorante ; elle n'entend pas le français ; elle se moque, elle s'emporte, et, comme la police demeure inerte, le drapeau est arraché, promené par les rues, déchiqueté, brûlé. Les émeutiers accourent de toutes parts, forcent les portes de l'hôtel, obligent Bernadotte et ses invités à se réfugier au second étage où ils se barricadent. Les domestiques font feu sur les assaillans et couchent à terre quelques Viennois. Enfin la troupe arrive ; la nuit tombe et l'attroupement se disperse. Bernadotte réclame une réparation solennelle. Thugut en offre une très modeste. Bernadotte exige le rétablissement du drapeau ; Thugut ne consent qu'à écrire une lettre. Cependant l'agitation se répand dans Vienne. On redoute une insurrection. Bernadotte se décide à partir, et s'en va, le 15 avril, crânement, du reste, en plein midi, à travers la ville, mais sans courir grand péril, car pour contenir le peuple, les soldats autrichiens font la haie sur le passage des voitures.

Si l'on voulait la guerre, on en avait trouvé le prétexte. Mais on n'y était prêt ni à Vienne, ni à Paris, ni à Pétersbourg, ni à Londres, et tout le monde, y compris Bonaparte, avait intérêt à l'ajourner.

ALBERT SOREL.

---

---

# LE STIGMATE

---

## PREMIÈRE PARTIE

---

### I

...Et le rideau tomba, tandis que du parterre montaient les plus flatteurs applaudissemens. Il se relevait aussitôt, et l'acteur Saint-Réal s'avança, pour proclamer mon nom :

« Mesdames et Messieurs, le drame symboliste que nous avons eu l'honneur de représenter devant vous, adaptation de la pièce de Nêmo, est l'œuvre de M. Germain Surville. »

Alors, acclamations, bruits de cannes et trépignemens, tout un délire d'enthousiasme : « L'auteur ! l'auteur ! Surville ! Surville ! » On voulait m'obliger à paraître sur la scène. Déjà même deux de mes interprètes m'avaient saisi les bras, pour m'y contraindre par aimable violence :

— Venez donc, cher maître, et déférez à tous les vœux !... Votre *Nazaréen* est une affirmation de l'Art nouveau, le pur triomphe du Théâtre de l'Idée !

Oui certes, et ils avaient raison ; je résistai pourtant. Sans être affligé d'une importune modestie, j'ai toujours réprouvé les pratiques de certains littérateurs, la ridicule exhibition de leur personne derrière les chandelles : mépris chez moi pour le charlatanisme, et sentiment de ma dignité d'écrivain. Un poète est un poète, tout autre chose qu'un comédien ; et même, récemment encore, dans ma revue *la Minerve*, j'avais protesté contre cet

amour du cabotinage qui devient la manie de mes contemporains...

Ramassé derrière un portant, et environné de mes protagonistes, j'écoutais, cependant, avec délices se déchaîner cette tempête de voix qui prononçaient mon nom. Déjà commençait le défilé des complimenteurs : « Superbe, votre *Nazaréen*, Surville!... Un coup d'aile, une haute envolée vers l'Idéal!... Quel radieux chef-d'œuvre! » Et, me serrant la main, chacun de ces bons camarades me débitait son dithyrambe avec des sourires bridés ou des regards envieux.

Eh oui, c'était un franc succès!... Très familier, le directeur du théâtre, l'impresario tragédien Saint-Réal, me frappa sur l'épaule. Il avait dépouillé tunique, barbe, perruque, toute sa défroque de prophète en Israël, — et glabre, maintenant, mais encore vermillonné, « bombait » majestueusement sous les revers moirés et le gardénia de son frac.

— Bonne soiréc, me dit-il, ... et qui dépasse mes espérances! Avouez, néanmoins, ô poète, que vous nous devez un fameux cierge! Certes, la pièce n'est point sans valeur, et plusieurs tirades s'y rencontrent, heureusement « tapées ». Mais quel sujet, bon Dieu! Quel postulat confus! Une action illogique et un absurde dénouement! J'ai vu, à maintes reprises, MM. de la Critique se pousser du coude et ricaner. Les rimes *lointaines* et la prosodie décadente n'ont pas encore le don de charmer ces mamamouchis; même, au choc d'un vers de quatorze pieds, l'un d'eux a paru défaillir.

— Des idiots! répliquai-je sèchement... D'ailleurs l'approbation des « jeunes » me console et me suffit.

Du geste, je désignais le cercle à présent compact de mes disciples, les *jeunes*, symbolistes ou décadens. Groupés autour de nous, cravatés à la Royer-Collard, vêtus de la redingote larmartinienne, mes amis les « esthètes » racontaient leurs impressions, les propos échangés durant les entr'actes, les colères ou les effaremens des vieux pontifes du vieux feuilleton

— Ils sont furieux, cher maître, et prendront leur revanche... Vous serez éreinté.

— Peu m'importe, messieurs; j'ai combattu le bon combat.

Il m'importait cependant, et beaucoup. La moindre plaisanterie de journal m'est une piqure plus cuisante qu'un coup d'épée.

— Bah!... tout va bien! poursuivit le sonore Saint-Réal...

mais quel « trac » mes enfans ! Je redoutais surtout votre terrible scène : vous savez bien, la troisième du quatre.

— Ah ! oui, celle où le Nazaréen, réincarné sur terre, vient mendier à la porte de l'évêque...

— Un morceau de pain qu'on lui refuse... Du joli pathos, — soit dit sans vous offenser !

— Allons donc, ripostai-je avec colère... le « clou » de ma pièce : toute une expression savamment scénique de nos revendications sociales !... J'étais sûr de l'effet, et l'effet s'est produit, foudroyant.

— Parbleu ! J'ai si bien lancé mon apostrophe ! s'écria le glorieux baladin... Là, là, ne vous fâchez pas : nous avons part égale dans la victoire... Et maintenant, assez discourir ! Venez, le Ministre nous réclame.

Le Ministre !... Il était arrivé très tard, cet excellent Noiro, presque à la fin du troisième acte ; mais son entrée avait produit une vive sensation.

Directeur, comédiens, régisseurs, secrétaire, — tout ce peuple vaniteux des coulisses s'était gonflé d'orgueil. Le Ministre des Beaux-Arts au *Théâtre de l'Idée* ! Jamais pareil honneur officiel n'était encore advenu à une simple scène d'amateurs. Il est vrai que depuis deux semaines tous les journaux n'entretenaient leurs lecteurs que du *Nazaréen*. Un gros scandale en perspective ! Et, tout d'abord, j'avais reçu l'auréole du martyr. La Censure s'était rebiffée contre mes audaces, et revêche avait jeté un cri d'alarme. « Pièce dangereuse, voire immorale, s'attaquant à de respectables croyances, et pouvant devenir une source d'embarras pour le gouvernement. » Moi, j'avais ri. On les connaît, ma belle, vos scrupuleuses pudeurs, et nous savons comment les violenter ! Je m'étais mis aussitôt en campagne. Notes sur notes aux courriers des théâtres, articles de haute farce ou bien d'indignation vibrante, lettres, visites, sermons de députés, mes amis, — rien n'avait été épargné. Noiro, Octavien Noiro, est d'ailleurs un cher camarade de collège, Solognot comme moi, comme moi fièrement libre penseur, et de plus franc-maçon, « vénérable » au Grand-Orient. Aussi, tancée d'importance, dame Anastasie avait dû courber la tête, et le *Nazaréen* venait d'être enfin représenté.

Debout dans sa loge, et endossant déjà son pardessus, M. le



Ministre allait partir. Il s'agitait, impatienté : nous l'avions fait attendre. Près de lui se tenaient deux autres personnages : un attaché au ministère, jeune cadet de mon pays, fils d'un électeur influent de Romorantin, et un maigriot, très sec, bilieux, fort déplaisant, M. Ravine, sous-chef du cabinet. Un barbouilleur de romans, ardent « naturaliste » et mon ennemi personnel, celui-là!

A mon entrée, le Ministre me tendit la main :

— Bien, très bien, triomphateur!... Admirable même! Continuez.

Je m'inclinai, reconnaissant.

— Toutefois, entendons-nous! reprit-il... Quand je vous dis : Continuez, — je veux dire : Faites-nous désormais autre chose. Certes, j'estime fort l'ardeur de vos convictions libres-penseuses, votre haine de l'obscurantisme, vos superbes dédains pour les superstitions surannées. Le cléricanisme nous déborde : il nous faut l'endiguer!... Aussi, venu ce soir pour applaudir : j'ai applaudi... Mais, entre nous, je vous le demande, que signifie votre pièce?

J'eus un haut-le-corps.

— Art « symboliste »! susurra, narquois et venimeux, le jeune cadet de Romorantin, mon compatriote.

— « Symbolique », rectifia avec pédantisme M. le sous-chef du cabinet... ou plutôt ibsénien : imitation enjolivée de l'âpre penseur Némo.

— Quel est donc ce Némo? demanda le Ministre... j'ignorais jusqu'à son nom.

— Un écrivain de la Suisse romande, répliquai-je; quelque Vaudois, je suppose.

— Je l'aurais cru Norvégien, fit aussitôt M. Ravine...

Je me contentai de hausser les épaules :

— La brochure, monsieur, a été imprimée à Lausanne : une plaquette en français ; je la tiens à votre disposition.

— A Lausanne? opina le Ministre, ville universitaire : Némo doit y être professeur.

— Non ; j'ai pris mes renseignements. Sa personne y est inconnue. Selon toute apparence, il est mort aujourd'hui.

— Alors, aussi mystérieux que son nom? *Nemo, neminis, ô Némo!*

— Une mystification! grommela derechef M. Ravine... Vous autres, les symboliques, vous...

— Symboliques ou symbolistes, ils sont en mauvais chemin, interrompit Noiro... Eh, messieurs les poètes, croyez-vous qu'avec des symboles on galvanise les masses? Moi, je dis non! Façonnez-nous des hommes!... Ah! si comme vous, Surville, je courtais la Muse, je voudrais clouer au pilori de la scène quelques-uns de ces despotes, la honte de notre humanité : un Tibère, un Napoléon, un Louis XIV.

Il fit une pause, prenant des « temps » comme un acteur, puis toujours magnifique :

— Surtout un Louis XIV, en sa monstruosité! Un drame social, au temps du roi-soleil, monsieur Surville, voilà qui serait neuf, instructif, populaire! Donc, à l'œuvre, mon poète, et nous irons vous applaudir cette fois dans le sanctuaire du grand Corneille!

D'un geste olympien il se coiffa de son chapeau, ouvrit la porte de sa loge, et passa devant Saint-Réal, sans même le remarquer : escorté par nous tous, il gagnait la sortie.

Le bruit s'était répandu dans la salle que le ministre avait mandé l'auteur de la pièce pour le féliciter, et l'on guettait notre passage. Dans les étroits couloirs du Théâtre de l'Idée, ce n'étaient que têtes curieuses, regards indiscrets. Le Tout-Paris coutumier des « premières » à sensation se tenait sous les armes : critiques de la colonne ou du feuilleton, flanqués de leurs courriéristes; acteurs de la vedette, comédiennes-étoiles; « cerceux » à œillet blanc, et force pratiquantes de la jeune ou de la vieille galanterie. Conversant par groupes, approuvant ou discutant, ils encombraient le foyer, les pourtours des galeries, et débordaient dans l'escalier. Sur notre passage se forma bientôt une haie mouvante, et, de droite ou de gauche, je recueillais de petits sourires, de petits hochemens de tête, de petits applaudissemens à doigts gantés... Une ovation!... Tout à coup je m'arrêtai. Parmi les faces enluminées et les coiffures à panache je venais d'apercevoir un bizarre accoutrement, une figure plus étrange encore.

C'était une jeune femme de qui la triste et pauvre toilette jetait une sombre tache au milieu de ces fanfreluches à la mode. Elle était simplement vêtue d'un étroit fourreau de laine noire, et la blancheur d'une large collerette lui descendait sur les épaules. Un informe et grotesque chapeau à long voile de crêpe encadrait son visage et la faisait ressembler à quelque diaconesse. Prête à sortir, et déjà sur les dernières marches de l'escalier, elle allon-

geait la tête et m'observait curieusement : curieusement je la regardai. Jeune, toute jeune : dix-huit à vingt ans au plus. Et très belle : mince, élancée, pâle et blonde, avec de grands yeux noirs ! En dépit de cet affublement de sœur Sainte-Agnès, la tournure était élégante, coquette ; la figure candide et décidée à la fois. Nos deux coups d'œil s'entre-croisèrent, et un émoi soudain me sembla s'être emparé de l'inconnue. Une étrange rougeur lui empourpra le front ; d'un brusque mouvement elle rabattit son voile. En même temps, elle se rejetait en arrière et disparaissait bientôt dans les remous de la cohue.

Le Ministre cependant avait rejoint sa voiture ; du bout des doigts, il m'adressa un adieu protecteur ; puis l'équipage roula, emportant le grand homme vers les rêves satisfaits de sa chambre à coucher. Sur le trottoir de la rue Boudreau, Saint-Réal le regardait s'éloigner, déconfit et furieux.

— Peu affable, votre Noiroit de Romorantin ! grogna-t-il... J'en ai connu bien des ministres, et de plus illustres que ce parvenu : ils étaient moins poseurs.

— Eh ! de grâce, point de politique ! interrompis-je... Cet homme est mon ami ; je ne saurais permettre...

— Puisqu'il est votre ami, répliqua le grincheux directeur, vous devriez lui faire comprendre que le *Théâtre de l'Idée* est une idée, Saint-Réal un champion de l'Art, et le ruban violet une récompense.

Le malheureux ! il venait de m'ouvrir les douloureux replis de son âme. Depuis dix ans, cet ambitieux sollicitait les « palmes académiques » sans les pouvoir obtenir.

— Vous l'aurez, votre ruban violet, Saint-Réal : j'en fais mon affaire.

— Non, pas d'humiliantes démarches ! s'écria-t-il très digne... je ne quémante pas, moi : j'attends... Et maintenant, Surville, soupçons-nous ensemble ? Je vous invite. J'ai du reste à vous parler : une très noble dame qui désire vous connaître ! Allez donc m'attendre dans ma loge ; je m'arrête au contrôle et vous rejoins.

Souper ? le régal m'alléchait faiblement : avec ennui je remontai l'escalier.

Sur le théâtre, le rideau venait de se relever pour le vaudeville final : *Déjeuner de Perruches*, inepte calembredaine d'un

mien confrère, un Montmartrois, fournisseur de chansons au cabaret de *la Souris blanche*... Oh ! pas un camarade, cet olibrius ! Il m'avait, naguère encore, lourdement attaqué dans la *Revue Lilas*, me traitant d' « éphèbe quadragénaire », m'appelant « ramasseur de bouts de cigares », stupide allusion à mon âge comme à la brochure de ce Némo, que j'avais tirée du néant, mise en vers, arrangée, embellie. Parvenu devant la loge directoriale je me consultai. Fallait-il entrer ? A quoi bon m'échauffer la bile en écoutant les platitudes qui se débitaient à présent : une parade fossile, digne tout au plus de la foire ou des goguettes de la banlieue. Non, mieux valait constater par moi-même le nombre et la qualité de mes auditeurs. On m'avait fortement applaudi, là-haut sous les combles : succès non préparé d'avance ; je ne m'étais pas offert de « chevaliers du lustre »... Si j'allais rendre visite à ces vaillans?... Je revins donc sur mes pas et gravis les derniers étages.

Aux troisièmes galeries, l'ouvreuse m'accueillit avec un sourire : la recette de son vestiaire avait été lucrative.

— Beaucoup de monde, ici, madame ?

— Du monde à faire craquer le plancher.

— Allons, tant mieux !... Et dites-moi, je vous prie, ils applaudissaient, vos spectateurs ?

— A pleins « battoirs, » comme à l'Ambigu... Même on a pleuré.

— Pleuré ? contez-moi cela... Quelques femmes sans doute ?

— Oui, des sensibles.

— Jolies, au moins, vos sensibles ?

La dame au bonnet rose me reluqua, narquoise :

— Tout est joli, monsieur, au « Paradis ; »... surtout une blondinette qui se pâmait à chaque tirade... Une amie de Monsieur, je suppose...

Une amie ? Dans les cintres ?... Non, je ne connaissais pas... Quand tout à coup l'idée me vint qu'il s'agissait peut-être du gentil minois entrevu tout à l'heure :

— Je devine : une jeune femme habillée de noir, ayant un chapeau de diaconesse ?

— Vous avez deviné ; oui, une façon de religieuse, fagotée drôlement. Me faut-il être indiscret ?

— Pourquoi cette question ?

— Je m'entends !... En voilà une qui vous admire ! Et curieuse ! Elle s'est beaucoup informée de vous, m'a demandé des

renseignemens... Amoureuse de vous, je gage! On a lu vos écrits; on sait, de plus, où vous logez : 24, rue Chanoinesse, dans la Cité. J'étais ébaubie... Ah! oui, c'est un bon « type » votre diaconesse, mais pas millionnaire! Refus du petit banc et trois sous à l'ouvreuse!

— C'est trop peu; réparons, chère madame. Voici pour vos petits « profits » ... Mais elle s'est donc amusée?

— Amusée? des sanglots de Madeleine!

— Est-elle encore ici?

— Non : envolée pendant l'entr'acte.

Tiens, tiens, mon inconnue! Ainsi aviez-vous pleuré à la musique de mes rimes! Intelligente et lettrée, sans aucun doute? Et quels yeux! Des yeux pleins de flamme, brillans, si étranges dans l'étrangeté de ce visage!... Quoi, venue pour ma pièce; partie ensuite! Merci, mademoiselle.

Je redescendis aux étages inférieurs, et poursuivis mon enquête : partout constatation d'une éclatante réussite... Dans les couloirs, cependant, me parvenait l'écho des bruyantes gaietés que soulevait le gros vaudeville : l'insolent « Montmartrois » tenait une victoire. Parfait! je ne suis pas jaloux... Mais quelle indignité à Saint-Réal de tuer si bêtement les fiers, les purs effets de mon *Nazaréen*! Tous les mêmes, ces directeurs : envieux et sornois... Eh bien, non! je n'irais pas souper avec un tel farceur! Il avait invité peut-être le freluquet, mon insultant ennemi : en pareille société le chablis ou le sauterne allaient avoir pour moi des saveurs de piquette, un déboire de vinaigre...

Quoi, ils riaient toujours, les gens de la salle, ils se trémoussaient à ces gaudrioles! Triste, triste!... Et puis les propos discourtois que m'avait tenus ce directeur me revenaient à la mémoire : « Postulat confus, absurde dénouement, joli pathos! » Me traiter de la sorte en face de mes amis, de mes disciples!... Non, monsieur Saint-Réal, je n'irais point m'attabler avec vous. Et quant à la très noble dame dont vous m'aviez parlé, je me souciais fort peu de la connaître. Une antiquaille, j'en étais sûr, un déplaisant bas-bleu, en mal de manuscrit, en couches de quelque indigeste vaudeville!... J'étais, d'ailleurs, fourbu de lassitude, énérvé en tout moi-même. Bonsoir!

La misérable rapsodie allait finir : il fallait me presser. En hâte, je griffonnai sur une carte de visite de banales excuses. et la fis porter au vieil histrion.

## II

Pour chauffer le succès et produire une réclame tapageuse, on avait, dès sept heures, éclairé à *giorno* la façade du théâtre. La véranda était encore illuminée, et ses crépitans cordons de gaz projetaient au loin de rougeâtres lueurs. Sur le trottoir de la rue Boudreau stationnait une bruyante cohue, des gens de toute espèce, désœuvrés en quête d'aventures, camelots, ouvreurs de portières, crieurs de journaux : l'écume du pavé parisien... Je devais être déjà connu parmi ces parasites de nos spectacles, car une façon de jeune voyou se détacha d'un groupe, et m'apostropha de sa voix grasseyante :

— Un carrosse, mon auteur?... pour emporter tous ces lauriers.

Inutile! pas de voiture; la nuit était trop belle; l'auteur s'en reviendrait à pied. Et j'écartai le plaisantin. Presque aussitôt, un homme de taille élevée accosta le facétieux gavroche, me désigna du doigt, et parut l'interroger.

— Oui, c'est M. Surville, Germain Surville! répondit le galopin.

« Germain Surville » : nommé par tous ces gens, signalé sur mon passage, à présent populaire! Je me rengorgeai d'importance, et poursuivis mon chemin...

Minuit à peine; un ciel diamanté d'étoiles; de piquantes fraîcheurs automnales, et une enjambée de trois quarts d'heure au plus jusqu'à la rue Chanoinesse : des calmans pour mes nerfs... Donc en route! Je traversai les boulevards et m'engageai dans l'avenue de l'Opéra... Assez de monde encore, malgré l'heure avancée : des passans, des flâneurs remontant vers la chaussée d'Antin, des couples revenant de la Comédie-Française... La Comédie-Française!... Une délicieuse béatitude m'épanouissait le cœur. Avant longtemps, messieurs les sociétaires, vous alliez y proclamer mon nom. J'avais reçu une promesse, mieux encore, la commande du ministre : *Un drame au temps de Louis XIV*. Oui, mais il fallait me dépêcher : comme les morts de la ballade allemande, nos ministres vont si vite!... Tout en jouant du jarret, je travaillais déjà. Quel sujet adopter et quel Louis XIV mettre à la scène? L'amant de M<sup>lle</sup> de La Vallière? Fi donc! de la romance!... L'ordonnateur des *Drayonnades*? Gros mélodrame, par trop ro-

mantico-bourgeois. Non : du neuf; une « création »! Je me sentais guetté par la critique, en surveillance chez mes amis, en pleines lisières et sous les griffes des « ibséniens ».

Ouf! quelle fatigue, et surtout quelle fringale! Depuis la matinée j'étais à jeun. On ne songe guère à dîner un jour de bataille, et mon estomac criait famine. A l'angle de la rue des Petits-Champs, un restaurant-brasserie était encore ouvert, et les figures de ses vitraux semblaient me faire appel : rois chevelus mirant leurs bocks, chevaliers palatins assis sur des tonneaux, fées Viviane ou gretchen bavaroises, lampant des vidrecomes. Toujours du symbolisme! J'entrai.

Peu de consommateurs, ce soir-là, dans la flamboyante taverne :

— Garçon!... Garçon, je veux souper : des huitres et du perdreau froid.

— De la bière, monsieur?... Brune ou blonde? Strasbourg? Munich? Nous avons... Tiens ! qu'est cela?

Il n'avait pas achevé son boniment, et s'était retourné : la porte venait de s'ouvrir, livrant passage à un nouvel arrivant.

C'était un homme de haute stature, mais tout voûté, à la face de sacristain rasée négligemment, aux longs cheveux incultes et grisons. Sa minable maigreur, les rides qui creusaient son visage, sa pâleur terreuse dénonçant la souffrance et la faim auraient attiré la compassion peut-être, n'eût été sa falote et burlesque tournure qui excitait le rire. De sordides vêtements, presque des guenilles, habillaient ce corps efflanqué. Vêtu d'une longue redingote marron percée aux coudes, d'un foulard de lustrine dissimulant l'absence de linge, d'un pantalon trop court découvrant des bas de coton bleu; chaussé de souliers plats, savates béantes, encore que rapiécées; coiffé d'un chapeau de vieille forme, tout luisant et tout roussi, — le personnage était d'un aspect à la fois inquiétant et bizarre... Oui, « qu'était cela »? Quelque vagabond, sans doute, repoussé d'un asile de nuit; l'un de ces noctambules qui traînent de cafés en cafés avant de s'étendre sur un banc pour dormir à la belle étoile.

— Monsieur, monsieur, on ne doit pas mendier ici! lui cria le garçon.

Indifférent à cette insulte, l'homme jeta un coup d'œil autour de la salle, et vint s'attabler en face de moi.

— Un verre d'eau, demanda-t-il.

En même temps il tirait de sa poche une poignée de gros sous et les étalait sur le marbre.

Le garçon hésitait.

— Servez! enjoignit sèchement la dame du comptoir.

Et elle ajouta en manière de soliloque :

— On va bientôt fermer... Pas pour vous, monsieur, reprit-elle en souriant, tandis qu'on me préparait nappe, serviettes et victuailles.

Durant tous ces apprêts, le loqueteux me regardait fixement. On lui avait apporté un verre, une carafe et du sucre; il paya, puis, sans toucher au sucre, commença de boire à gorgées friandes... Vraiment sobre, le pauvre diable; un gourmand d'eau claire, qui, aux pays du gin, n'aurait pas déparé une société de tempérance... Et toujours ses yeux verdâtres, luisans, enfoncés dans les broussailles de leurs sourcils, restaient tournés vers moi... Ah! non, assez! Il me fatiguait à la longue, ce vieux drôle, avec son indiscrète figure de carême-prenant.

— Garçon, des journaux!

On m'en ramassa une brassée : gazettes du matin et du soir, des blanches, des bleues et des roses, politiquantes ou simplement badines. Toutes entretenaient leur public de mon *Nazaréen* et annonçaient la pièce, aimables pour la plupart, voire élogieuses. Çà et là, toutefois, de mignonnes perfidies... Ces journalistes! Quel effronté bagout, quelle imperturbable assurance! D'aucuns, avec audace, parlaient de feu Némó et prétendaient connaître cet inconnu : un Finnois, un Islandais, un Norvégien, un Bava-rois, un Magyar, à les en croire! Les plus malins faisaient de lui un Russe, une sorte de mystérieux Tolstoï. Va pour un Russe, messieurs! peut-être bien un nihiliste, réfugié en Suisse, imprimé à Lausanne : je n'étais pas pour vous contredire; je n'en savais rien. Que m'importait d'ailleurs? j'avais partie gagnée.

Par instans, j'écartais mon journal et risquais une œillade vers le buveur d'eau claire. Il m'observait toujours avec persistance. Parfois, un gros soupir s'exhalait de sa poitrine; il marmonnait alors quelques paroles, puis d'un geste drolatique joignait les mains... Allons! encore un désespéré, un amateur du grand plongeon dans la rivière! Oui, triste, mon bonhomme, lamentablement triste, la vie!... Et prenant un cigare, je soldai ma dépense et je sortis.



« Après un repas plantureux, la marche est de régime », aurait dû formuler l'école de Salerne. Les fumées de certain château-yquem, savouré tout à l'heure, m'obscurcissaient quelque peu la cervelle ; je résolus de les dissiper au grand air.

Je demeurais alors dans une antique maison de la Cité, vénérable ermitage où semblait vivre encore la vie du temps jadis, l'âme des conseillers de Grand'Chambre ou des présidens à la Tournelle. De mes fenêtres, je pouvais apercevoir l'énorme vaisseau de la cathédrale, ses gargouilles ricanantes, les délicates dentelles de sa rosace, les panaches fuselés qui surmontent ses contreforts. Aux jours de fêtes carillonnées, le vibrant bourdon, en dispersant dans l'air les bémols de sa voix, heurtait d'ondes sonores les vitres de ma chambre et faisait trembler la bâtisse jusque dans ses fondemens. Assourdissant voisinage, qui me plaisait pourtant : ce coin du vieux Paris est si paisible ! J'aimais le silence provincial des ruelles de ma Lutèce, le solennel aspect de ses mesnils, leurs fenêtres à rinceaux et leurs portes cochères surmontées de tritons joufflus. J'aimais aussi mes boutiques, ces bourgeois beaux parleurs tenant assemblée, comme aux farces de Molière, sur le pavé de la Grand'Ville, les placides frimousses de mes petits rentiers qui se couchent en chapon pour se lever en coq, et les nobles bedaines de mes chanoines, quand ils rentrent chez eux après l'office, nu-tête, et leur camail plié sur le bras : toute cette quiétude, tout le charme de cette vie reposée qu'affectionnaient nos pères. C'est là qu'il faisait doux méditer, préparer un livre, ciseler des vers ; et c'est là que j'avais terminé mon *Nazaréen*...

Mon *Nazaréen*?... Ce pronom possessif était-il justifié ? Non, certes ; car la pièce applaudie ne m'appartenait guère. L'histoire de ce drame restait pour moi une agaçante énigme. Je l'avais découvert, l'année précédente, en Suisse, chez un bouquiniste de Vevey. Brochure jaunie, mais non coupée encore, au premier examen elle m'avait intéressé. C'était un essai de théâtre nouveau, une façon de tragédie en prose, mystique et symboliste. L'action, parfois confuse, contenait des longueurs ; mais la donnée première révélait un maître penseur, et un souffle de colère éloquente, une plainte de religieux désespoir en traversait les pages...

L'auteur supposait que le Nazaréen, fils de l'Homme, avait de-rechef voulu revêtir la chair humaine, pour constater les résultats

de sa doctrine et récolter la moisson du bon grain qu'il avait semé dans nos cœurs. Longtemps il avait parcouru le monde, allant de rois en rois, et de prêtres en prêtres. O stupeur ! L'abomination de la terre était restée la même qu'aux jours de sa Passion : Pilate et ses publicains continuaient à pressurer les peuples ; César poursuivait le cours de ses tueries ; Salomé dansait encore devant Hérode ; et le riche refusait toujours au famélique Lazare les moindres miettes de sa table. Rien n'était changé dans la désolation de la vallée des larmes. Rien ? Si, pourtant ! Jadis, aux bourgs galiléens, les misérables s'étaient levés en foule pour faire escorte au doux prêcheur... Dans nos villes, aujourd'hui, les misérables le repoussaient. Au cours de sa mission nouvelle, Jésus avait gravi les marches de l'atelier, et l'atelier avait honni son nom ; Jésus était descendu dans les profondeurs de la mine, et de la mine avait monté un cri d'insulte et de malédiction ; Jésus avait de nouveau voulu relever Madeleine, mais à présent Madeleine ne savait point pleurer... La haine, partout, et partout ses menaces : pas même, comme aux jours de Tibère, la paix romaine et son vaste repos ! Non ; le monde entier sous les armes ; les peuples se ruant sur les peuples ; le fort exterminant le faible ; la guerre, la guerre de race à race ; et, dans son atrocité naissante, la lutte implacable ; la revendication sociale ; le pauvre aussi mauvais que le mauvais riche, jalouxant la fortune, convoitant la jouissance, et la fureur des lourds blasphèmes, outrageant l'Évangile, sa loi de charité, ses préceptes de résignation... Voilà ce qu'avait pu voir le Nazaréen. Dans les ténèbres de la nuit montante, il avait aperçu la Croix, le signe de sa Rédemption, s'effacer et disparaître, pareille à ces passagers météores qui s'éteignent sans lendemain. Et maudissant alors la création de son Père, il s'était pris à douter de soi-même... Hélas ! l'œuvre de ta vie, ô Christ, était donc dérisoire, et le sang du Calvaire avait coulé en vain !...

Quel était l'auteur de cet opuscule ? Sur la couverture, un nom bizarre, Némò, et une simple indication de ville : Lausanne. Fort intrigué, j'avais interrogé les libraires, consulté les érudits de nos bibliothèques : aucun renseignement. Mais l'œuvre était des plus curieuses et s'imposait à l'attention. Par ces temps de renouveau du livre et du théâtre, elle méritait d'être connue. J'en avais donc élagué les broussailles, adouci les rudesses, transformé la prose un peu vieillotte en vers « modernistes » ; et *le Nazaréen*

m'avait, ce soir, valu un éclatant succès. Quant à Nêmo, il...

Soudain je m'arrêtai... Qui donc s'acharnait ainsi à ma poursuite?

Depuis un long quart d'heure, on marchait derrière moi. Déjà, au tournant du Pont-Neuf, j'avais remarqué un homme qui paraissait me suivre. Il se tenait à distance, réglant son pas d'après le mien, hâtant sa course quand je pressais la mienne, lent et flâneur si je modérais mon allure. Oui, une poursuite!... Maintenant, il s'avancéait rapide, doublait les enjambées, me gagnait de vitesse : on voulait me rejoindre... J'avais, en ce moment, dépassé le parvis de Notre-Dame, et m'étais enfoncé dans l'ombre de la cathédrale. Une inquiétante solitude : des fenêtres closes, des volets rabattus ; çà et là des rentrants de portes cochères, ténébreux et suspects... Et l'homme approchait très vite... D'un brusque mouvement, je me retournai ; en même temps je brandissais ma canne. Eh bien ! s'il fallait lutter, nous lutterions... L'homme devina sans doute ma pensée, car aussitôt, et d'une voix très douce :

— Ne craignez rien, dit-il... je ne suis qu'un vieillard, et n'en veux qu'à votre âme.

Il s'était arrêté devant moi... O surprise ! Le vagabond de la brasserie, le « philosophe » aux douloureux soupirs !

— Passez votre chemin, criai-je, ou sinon...

Mais lui, sans s'émouvoir :

— Vous venez d'accomplir, monsieur, la plus abominable des infamies ! Un libelle sacrilège dormait dans la poussière, oublié, inconnu ; vous l'avez tiré de son néant pour le rendre public : le blasphème ignoré est devenu scandale... Eh bien, voici ! Par votre fait, un malheureux pécheur a derechef outragé son Dieu, troublé des consciences chrétiennes, et, responsable de votre crime, mérité peut-être l'Abîme éternel !... Soyez maudit, monsieur : vous avez travaillé pour Satan.

Ahuri d'une pareille apostrophe, j'examinai l'étrange discoureur. Sa taille s'était redressée, et dans la nuit ses yeux brillaient d'indignation... Pour seule réponse, je répliquai par un éclat de rire.

— Oh ! ne riez pas, s'écria-t-il. La mort, suivant le mot de l'Écriture, s'abat sur nous comme un voleur : si vous mouriez cette nuit, que deviendrait votre âme ?

Il fit une courte pause, et soudain, baissant le ton, très humble, joignant et allongeant les doigts :

— Un bon mouvement, monsieur! Voyez : je vous implore. Détruisez l'ignominieuse diatribe, votre pièce attentatoire à Dieu... Par ma voix, le repenté vous adjure. Pitié pour Némé, et pitié pour vous-même!

Némé?... Quel nom venait-il de prononcer? Stupéfait, je me rapprochai du personnage. Sa poursuite obstinée, cette mise en scène romanesque, ses mystérieuses et solennelles objurgations excitaient ma curiosité. Allais-je enfin savoir?

— Vous connaissez Némé?

— Je le connais, dit-il avec tristesse;.. je suis son directeur spirituel.

— Il existe donc?

— Il existe,.. malheureusement, hélas! et pour lui et pour nous.

— Où vit-il?... Que fait-il?

— Il expie.

— Singulière profession!... Je voudrais le voir : j'ai à lui parler.

— Il ne vous recevrait pas.

— Puis-je au moins apprendre son nom?... S'appelle-t-il Némé?

— Il n'a même plus de nom parmi les hommes.

L'impatience me gagnait. Un mystificateur! La pensée m'était venue d'une sotté plaisanterie; peut-être aussi avais-je affaire à quelque fou :

— Passez votre chemin ; je goûte assez peu ce genre de facéties. Nous ne sommes pas encore en carnaval.

Il redressa sa tête :

— Vous êtes donc un de ces réprouvés que mon Dieu abomine, avant même leur naissance!... Oh! pardon! fit-il en s'interrompant;... je viens de porter un jugement téméraire : je pêche, en cet instant, contre la charité. Cette colère dont a parlé Nicole, « nécessaire et religieuse » s'était emparée de moi ; mais le fils de l'Homme défend à l'homme de se coucher sur sa colère. Je me repens : pardon... Ah! monsieur, le flot de nos iniquités monte et monte devant l'Éternel. Jadis les supplians de Port-Royal auraient pu adoucir peut-être la justice de l'Être Terrible; mais nous autres, moins saints que de pareils saints, nous ne pou-

vons plus rien pour désarmer le Bras qui nous menace. Oui, les temps sont proches, et déjà pointent à l'horizon les signes précurseurs du Jour redoutable. L'Ennemi s'avance; les prêtres et les gardiens du peuple n'ont point jeté le cri d'alarme, et le peuple va périr dans son iniquité!

Tout en déclamant, il avait tiré de ses guenilles une enveloppe cachetée, et me la présentait :

— Prenez, mon frère, et lisez. Vous comprendrez alors les motifs de ma démarche si bizarre. Depuis bien des années, le misérable Némio s'impose un dur martyre, et nous, ses amis, sa famille, nous pleurons avec lui pour réparer son crime. Eh quoi, ces larmes pénitentes vont-elles devenir inutiles par le fait de votre impiété? Vous aurez compassion, et, supprimant le scandale, vous allégerez la lourdeur des comptes que Némio doit rendre bientôt... Oui, lisez, reprit-il avec force,... et cette nuit même! C'est toujours en plein péché que Dieu aime à saisir le pécheur, car souvent le péché est l'œuvre de ses secrets desseins. Pascal brûlait des feux de la concupiscence, quand il vit, en l'extase mémorable, la flamme qui seule doit consumer nos cœurs; et c'est parmi les histrions que la Voix qui appelle appela Racine repentant...

Me saluant alors d'une humble révérence, l'extravagant prêcheur s'éloigna lentement. Durant quelques minutes, je le suivis des yeux; sa maigre échine s'était, à présent, recourbée, et il cheminait péniblement, tel qu'un vieillard. Il dépassa le chevet de Notre-Dame, s'engagea sur le pont Louis-Philippe, et disparut enfin dans les obscures profondeurs de l'île Saint-Louis.

### III

Le fantastique bonhomme! Il m'avait étourdi par son verbiage, et je demeurai quelques instans songeur... Quel pouvait bien être cet errant de la nuit, ce diseur d'insanités ou d'énigmes? Un rusé comédien, à coup sûr, et trop habile metteur en scène. Pourquoi, voulant conter ses doléances, ne m'avait-il point abordé dans la brasserie, et dans quel dessein choisir une rue solitaire, sous l'ombre religieuse de Notre-Dame? Pour mieux frapper mon imagination, produire ainsi un effet combiné d'avance? Un cabotin alors!... Quant à Némio, les ténèbres s'épaississaient encore autour de sa personne : le mystère enveloppant cet inconnu deve-

nait irritant... « Il expie... Il ne porte plus de nom parmi les hommes... Détruisez l'œuvre de son blasphème et vous aurez rendu moins lourd le poids de son péché. » Ma foi, tant pis pour ce hardi penseur s'il était aujourd'hui tombé en dévotion : moi, je n'avais cure de sa pénitence. D'ailleurs, je ne pouvais retirer mon drame; j'avais traité avec Saint-Réal pour cinquante représentations, soit à Paris, soit en province, et le *Nazaréen* allait commencer un tour de France triomphal...

Et cependant j'étais ravi de ma rencontre. Sans le vouloir, cet importun venait de m'éclaircir les idées : grâce à lui je tenais mon nouveau sujet de pièce. Certains noms, plusieurs mots, prononcés tout à l'heure, n'étaient point tombés dans une oreille de sourd : « Nicole, Pascal, Racine... La Grâce efficace... le péché, œuvre même de Dieu » : les grands hommes et le jargon du jansénisme... Eh bien, si je mettais en scène des jansénistes?... Oui, oui. Donnée originale, filon inexploité; tout un drame à écrire. J'avais trouvé!

Je rentrai chez moi, et regagnai ma chambre. Josias Gaulier, mon jeune domestique, — singulier prénom, frontin plus singulier encore, — attendait ma venue, bâillant à toute mâchoire. Un curieux petit drôle, ce paysan du Maine, grand faiseur de secrets, ombrageux et sournois. Je me l'étais procuré dans une agence de placemens, frais débarqué de son village, — Mont-Saint-Jean près Sillé-le-Guillaume, — et muni des plus superbes certificats : « conduite exemplaire, inattaquable probité, etc., etc. », bref un merle blanc, un phénix. Au demeurant ivrogne, rustre, et parfait vaurien. Depuis plus de six mois qu'il servait à mes gages, j'avais en vain tenté de dégrossir le balourd : il m'était demeuré familier et loquace.

A mon entrée, il se leva, grognant et la mine renfrognée :

— Monsieur revient bien tard!... Monsieur est-il satisfait?

— Très satisfait... et toi, mon garçon?

Je lui avais remis, la veille, un billet de théâtre, une place aux troisièmes galeries, lui recommandant d'applaudir et de chauffer l'enthousiasme.

— Moi, diverti, monsieur? Je m'en suis allé après le deuxième acte.

— Si vite?... Et pourquoi donc?

— Je n'aime pas entendre se gausser du bon Dieu.

Un fieffé imbécile, qui n'avait rien compris !

— Je ne vous savais pas si dévot, Josias. C'est fort bien à vous ; mais alors pourquoi vos mignonnes habitudes, les cabarets et les demoiselles ?

— Ma fi ! répliqua-t-il, autre chose est boire à sa soif et courir les amours, autre chose s'ébaudir à des ignominies... Ah ! monsieur, vous avez tort ; quand vous serez plus vieux, vous aurez à faire un fameux *mea culpa* !

« Quand vous serez plus vieux », une de ses aménités coutumières. Elle me déplaisait ; j'avais atteint la quarantaine, et mes cheveux grisonnaient déjà sur les tempes.

— Vous parlez comme un bréviaire, mon bonhomme. C'est parfait. Pourquoi donc n'allez-vous jamais à la messe ?

— Aux messes de vos curés?... Non, pour sûr ! Mais là-bas, à Mont-Saint-Jean, je faisais mes quatre lieues, chaque dimanche pour écouter l' « Ancien », le « Père », le vrai prêtre du bon Dieu.

— Quel prêtre du bon Dieu ?

Il me regarda effrontément, puis à nonnant, et de sa voix blésante :

— Ça, je ne vous le dirai point.

— Gardez vos secrets, mon gaillard ; mais je les connais, moi.

— Si Monsieur les connaît, pourquoi m'interroge-t-il ?

— Vous êtes, comme certains de vos « Mainiaux », un sectaire de la *Petite Église*, un révolté contre le pape et l'Église romaine.

— Pour ça, oui ; je n'aime point Babylone !... Et quant au pape, la Bête aux dix cornes et aux sept diadèmes...

— Bien, bien, je sais toute cette histoire : allez donc vous coucher.

Mais le rustaud ne se retirait pas ; il demeurait planté dans ma chambre et affectait des airs de familiarité.

— Cette après-dinée, reprit-il, Monsieur a reçu visite : une dame... une petite dame.

— Quelque actrice de mon théâtre ?

— Nenni ! Pas une de vos effrontées, qui traînaient derrière les chandelles ; mais une « jeunesse » pure et simplette. Point de fanfreluches, de pretintaille, de farine sur le museau ; mais la robe noire avec le beau col blanc de nos vraies demoiselles : l'innocence du bon Dieu !

— Mendiante à domicile?... Je ne connais pas : tu consignerai ma porte.

Mon gars mainiau se mit à rire :

— Monsieur ne connaît pas ; mais « on » connaît Monsieur ; « on » était ce soir à la comédie, « on » écoutait bouche bée, et « on » pleurait.

On pleurait?... Je m'étais levé, subitement ému. Une image, déjà effacée de ma mémoire, s'y dessinait à nouveau, nette, lumineuse, toute charmante.

— Tu dis, Josias, robe de laine avec long col blanc ? Une toute jeune femme ? Très pâle, blonde, ayant de beaux yeux noirs ? C'est bien cela... A-t-elle laissé son nom ?

— Quant à son nom, motus ! Mais elle insistait beaucoup pour voir Monsieur, et Monsieur était absent... On doit revenir. Faudra-t-il recevoir ?

— Oui, oui, dès qu'elle se présentera !

La vivacité de mon ordre amusa le garçonnet :

— Compris, dit-il en clignant de l'œil... Ou je me trompe fort, ou cette tourterelle doit nicher pas loin d'ici. J'ai souventes fois rencontré ce gentil oiselet dans le quartier... Si Monsieur le désire, on pourrait aller aux renseignemens.

Je ne répondis rien et congédiai bientôt le dévotieux, mais libertin jocrisse. La nuit était fort avancée ; il fallait me décider à dormir.

Dormir ! Après une telle journée de fatigues pouvoir enfin me reposer ! Sous l'onduleuse draperie de son baldaquin, aux discrètes clartés de la veilleuse, mon lit semblait m'inviter et me dire : « Viens donc ! Tu dois être content : je vais te prodiguer les rêves ambitieux, les songes de fortune et de gloire... » Mais non ; allongé dans un fauteuil je ne bougeais pas, la fièvre me brûlait encore : je n'avais point sommeil. Paupières mi-closes et bras ballans, je revoyais en leurs détails les moindres épisodes de mon émouvante soirée ; j'entendais l'agitation, les bravos du public, les complimens flatteurs du ministre, sa promesse formelle de...

« Vous venez d'accomplir, monsieur, une abominable infamie !... Par votre fait une âme en repentance a derechef outragé Dieu, troublé des consciences chrétiennes, et mérité peut-être l'Abîme éternel... » De quelle voix indignée l'homme aux haillons m'avait lancé son invective ! Sa vibrante apostrophe m'obsédait maintenant, comme un refrain. J'avais tiré de ma poche le papier



qu'il m'avait remis et, penché sur l'enveloppe, la regardais curieusement... « Prenez et lisez, cette nuit même!... » Après tout, pourquoi pas?

La lettre était scellée d'un large cachet noir, et sur la cire, se détachait l'empreinte d'un crucifix. J'examinai... Quel dessin tourmenté, et quelle bizarre composition! Les bras cloués du Dieu ne s'allongeaient pas sur la croix, mais dressaient vers le ciel leur contorsion désespérée... Un christ janséniste? Non: je devais me tromper. Le jansénisme a depuis longtemps disparu de France et... Si! si! janséniste, — et sans conteste possible... Bah!... Ainsi, le vagabond qui m'avait accosté tout à l'heure était un janséniste! J'aurais dû m'en douter: il employait des mots à la Quesnel, et sa mise avait toute la benoîte saleté d'un diacre Paris... Les revenans de Port-Royal, les spectres de Saint-Médard se promenaient donc à présent au clair de lune? Ils endoctrinaient autour de Notre-Dame? Je les croyais pourtant à jamais enfouis dans la plus infrangible des tombes: l'indifférent oublié!...

Je déchirai l'enveloppe et la jetai derrière moi... Oh! oh! quel sinistre grimoire!

C'était tout un cahier écrit à la main, l'extrait d'un procès-verbal, incomplet d'ailleurs et tronqué. Sur l'en-tête figurait la convulsive image du Christ janséniste, et la mention suivante s'y étalait en lettres capitales:



MISSIONNAIRES DE LA VENUE D'ÉLIE. — CONFRÉRIE DE L'AGNEAU SANS TACHE, RECONSTITUÉE D'APRÈS LA RÉFORME DE LA BIENHEUREUSE CLAUDINE-ARMANDE.

ASSEMBLÉE DE LA SAINTE-RÉPARATION.

*Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, non des philosophes et des savans.*

Cette dernière et dévote épigraphe était empruntée tout entière à la célèbre invocation inscrite sur l'Amulette de Pascal, au mystique fatras que le sublime visionnaire gardait cousu dans la doublure de son pourpoint. Mais ce qui ne rappelait en rien l'auteur des *Provinciales* et des *Pensées*, c'était le dément récit

qui venait ensuite. Il relatait un événement ancien déjà d'une dizaine d'années, et sa copie devait sortir des archives de quelque communauté religieuse.

. . . . .  
 . . . . .  
*La septième extase de la révérende mère Angélique-Marie des Cinq-Plaies, rénovatrice des Confréries de l'Agneau sans tache et directrice de l'OEuvre de la Sainte-Réparation.*

« ... Ce jourd'hui, vingt-huitième de mars, l'an de l'Incarnation 1883, jour de Vendredi-Saint, par-devant nos frères et nos sœurs assemblés, nous, Mathias Silvat, docteur en médecine et docteur en droit de l'Université de Leyde, avons examiné, contrôlé, vérifié, certifié les faits dont mention ci-dessous :

« A voulu, durant treize jours, notre Mère Angélique-Marie (du dimanche de la Passion au Vendredi-Saint) pratiquer la plus rigoureuse abstinence, et a refusé de prendre la moindre nourriture...

« Rapportant et appliquant un pareil jeûne à une intention...

« Et le treizième jour à l'heure de prime, la sainte réparatrice est tombée dans un état d'anesthésie et d'apsychie complet, tout pareil à la mort : figure absolument exsangue, paupières fermées, membres inertes, rigidité cadavérique...

« Avons alors interrogé les battemens du cœur. Point de diastole ; le cœur ne fonctionnait plus...

« Avons ensuite examiné l'état des cinq stigmates, sur le front, à la paume des mains et aux tarses des pieds. Ils étaient d'un rouge livide, gonflés, vésiculeux, pareils à des phlyctènes de brûlure et ne saignant pas...

« Or, vers les trois heures de l'après-midi, nous avons remarqué sur l'apparent cadavre des frissons mystérieux. Ce corps se reprenait à vivre, mais en traversant au rebours toutes les tranches de l'agonie. Il râlait, puis anhérait, puis respirait avec angoisse. Par degré les très faibles mouvemens sont devenus de l'agitation spasmodique. A trois heures précises, — heure où fut prononcé le *Consummatum est*, — la revivante entra en convulsions. Sur sa couche de cendres Angélique-Marie se soulevait par saccades, et, — merveilleux phénomène, — restait de longs instans suspendue dans l'air. Mais la souffrance endurée paraissait atroce ; une sueur d'ahan décollait au long des tempes... Et nous tous, muets de saisissement, nous regardions...

« Soudain notre Révérende Mère a jeté un cri d'épouvante :  
« Oh ! oh ! terreur, affres de terreur ! Le voici ! »

« ... Alors, s'approchant d'elle, M. Cornélius Wagen, diacre délégué par S. G. M. l'Évêque de Deventer, et moi, Mathias Silvat, prêtre appelant de la sainte Église catholique et apostolique d'Utrecht, l'avons interrogée :

« — Mère, que vois-tu ?

« — La Bête, l'abominable Bête... le démon.

« — Où est-elle ?

« — Ici, rampant autour de cette demeure, rôdant afin de dévorer...

« — Qui de nous menace-t-elle ?

« — Lui ! encore lui ! Mon misérable frère !... Oh ! oh ! par pitié, les secours.

« Nous avons aussitôt ordonné que l'on prodiguât les secours. Durant plusieurs minutes, notre sieur Eliacin a frappé la suppliante à coups de lourde bûche, deux autres de nos messieurs, experts et zélés secouristes, lui ont tordu les chairs avec des pinces et des tenailles. Elle ne paraissait rien sentir, et toujours répétait nous implorant :

« — Encore ! encore ! Vous ménagez trop mes délices. Je veux les grands, les secours meurtriers ! Courage ! courage !... J'ai tant à réparer !

... Avons, pour obéir, rendu plus intenses les tortures de volupté. Et à chaque coup lui meurtrissant la tête, Angélique-Marie hurlait, et elle riait.

« Mais brusquement elle a clamé joyeuse :

« — Assez ! La Bête a disparu : je vois Élie !

« ... Tous, à ces mots, nous sommes tombés à genoux. Et la voix de notre Mère a monté dans le silence, — disant, très douce :

« — Enfin ! enfin ! Te voici donc, ô, Précurseur du Jour divin ! Mais vraiment est-ce toi ? Que ton aspect me semble misérable ! Eh quoi ! humble parmi les humbles, couvert à peine de vermineuses guenilles, amant de la soif et de la faim ?... Oui, oui, c'est toi ! Les Juifs qui repoussèrent Jésus ont reconnu Élie ; ils se sont prosternés, réclamant le baptême... Victoire ! Élie a jeté ses hillons sur le monde, et le monde s'en est aussitôt paré. Désormais plus de riches au cœur avare ; plus de pauvres au regard envieux. J'entends monter vers le Très-Haut les bourdonnements de la ruche

humaine. Les hommes ont mis en commun leur fortune : le travail de tous forme un cantique à l'Éternel... Alleluia! le règne des mille années commence!...

« — Alleluia! avons-nous répété avec la voyante.

« ... Et tout aussitôt elle est entrée en état d'amour sémaphique, en ravissement...

« Je me suis alors penché sur notre sainte pour constater le jeu de son cœur, les bruits de sa respiration. Le cœur battait normalement; la respiration était redevenue égale; sur le visage une teinte rosée avait recouvert la pâleur d'agonie...

« ... Les stigmates des cinq plaies saignaient abondamment. »

Suivaient une dizaine de signatures et d'attestations : *Mathias Silvat*, prêtre; *Cornélius Wagen*, diacre; *Oscar Larfouillat*, dit *Eliacin*, frère secouriste, etc., etc.

A ce récit étaient joints deux autres envois. D'abord une grossière chromolithographie, image peinturlurée d'une vieille religieuse, au voile noir, à la robe blanche, traversée par une croix écarlate. Une répulsive laideur, front bas, nez camard, menton de galoche, large bouche qu'entr'ouvrait un rictus de béatitude. La fantaisie du portraitiste avait dessiné des yeux tout blancs et sous la figure une légende imprimée apprenait son nom :

*La mère Angélique-Marie des Cinq-plaies, Expiatrice des péchés de la France...* Les yeux de sa chair sont à jamais fermés au jour; mais de célestes clartés illuminent son âme.

La dame aux stigmates.

Enfin, à la difforme estampe on avait épinglé une feuille de papier à lettre, et deux lignes y étaient écrites qui s'adressaient évidemment à moi :

« Octobre 1893. — Vous savez maintenant combien, depuis nombre d'années, nous prions et nous souffrons. Ayez pitié de Nêmo. Anéantissez son blasphème. »

Quels pouvaient être les auteurs de ces mystifiantes insanités et de ces monstrueuses pratiques? Où se cachaient, où se terraient MM. les missionnaires de la venue d'Élie, « leur confrérie de l'Agneau sans tache », leurs assemblées de la « Sainte-Réparation »? Aucune indication ne m'était fournie à leur sujet. Des gaillards qui, sans aucun doute, se devaient défilier de la police et opérer dans une ombre tutélaire!

Le tintement de l'*Angelus* me fit redresser la tête. A travers volets et rideaux les premières pâleurs de l'aube s'épandaient autour de moi. Six heures du matin, déjà ! J'enfermai dans mon secrétaire la révérende Marie-Angélique et le narré de son extase, puis, me déshabillant à la hâte, je me glissai sous l'édredon et m'endormis paisiblement.

Vers midi, l'entrée de mon domestique me réveilla. Encore appesanti par la fatigue, à moitié rêvassant, dans les demi-ténèbres de la chambre, j'entrevois vaguement la falote silhouette de mon Mainiau. Il marchait à pas étouffés, allait et venait, mettant un peu d'ordre en mon désordre de la veille. Des qualités chez ce benêt ! Sur le tapis et dans une traînée de lumière, il aperçut l'enveloppe au cachet noir, — celle que j'avais déchirée et jetée derrière moi. Il se pencha, la prit, et, peu discret, l'examina. Soudain, je le vis s'approcher de la fenêtre, en écartant les rideaux, et regarder attentivement. Et, soudain aussi, il inclina le front, donna comme un baiser d'amour au Christ convulsé, en détacha l'empreinte et la glissa dans son vêtement.

Je sommeillai quelque temps encore dans la tiédeur du lit, puis enfin me décidai à quitter les couvertures. Dans la salle à manger Josias avait dressé ma collation habituelle, — des œufs et du thé vert : le déjeuner de l'esthète, — et sous le fumant samovar s'étaït toute une liasse d'*Argus de la Presse*, les comptes rendus de mon drame, découpés déjà, et déjà dépêchés. *Bone Deus!* Quel scandale, mais quel triomphe ! Invectives des journaux catholiques, dithyrambes des feuilles libres-penseuses : toutes les cordes, toutes les « langues » de la lyre, comme aurait dit Ronsard. Bien plus, certains de mes confrères, — de chers amis, ceux-là, — racontaient mon entrevue avec le ministre, et annonçaient un futur chef-d'œuvre. Chef-d'œuvre, soit ! Au demeurant, je tenais un fort joli sujet de pièce, et même j'avais trouvé mon titre : *Une famille janséniste sous Louis XIV...* Oui, mais il fallait hâter l'exécution et me mettre au plus vite en besogne...

— Josias !... Je te donne aujourd'hui campos... Tu ne comprends pas?... congé, mon garçon. Inutile de m'attendre ce soir ; je ne serai point de retour avant minuit.

Une heure plus tard, je roulais dans un train qui m'emportait à Versailles. Là, sur la place du Château, j'arrêtai une voiture : j'allais faire visite à Port-Royal.

## I V

.....  
 .....  
 — Nous sommes arrivés, bourgeois, m'annonça le cocher, — un facétieux et grasseyant Beauceron... Voici les « ruines ».

Je me levai dans la voiture et regardai. Devant moi, sous les buées du soir, descendait, en abrupt escarpement, un fouillis d'arbres aux fanes larmoyantes et rongées par la rouille automnale.

— Où ça, les ruines?... Je ne vois rien.

De son fouet il me désigna une fondrière, raboteuse et cahotante, qui s'enfonçait dans la feuillée :

— Oh! il faut de bons yeux!... Tenez! En bas, dans la vallée. Vous suivrez ce chemin. Moi, je vous attends... Au reste vous auriez tort de vous déranger : il est trop tard.

— Trop tard pour visiter l'abbaye?

— L'éboulis?... Oui, monsieur; on ferme à la brune, à quatre heures et demie maintenant.

Je consultai ma montre : elle marquait cinq heures bien passées. Quelle déconvenue!

J'avais mal calculé mon affaire. Supposant Port-Royal beaucoup plus voisin de Versailles, j'avais cru pouvoir accomplir mon pèlerinage avant la nuit. Le Beauceron, d'ailleurs, avait indignement abusé de mon ignorance. « — Où allons-nous, patron? — A Port-Royal; est-ce loin? — Oh! loin... loin... un simple ruban de queue. — Combien de temps faut-il pour nous y rendre? — Quelques petits quarts d'heure... » Or, voilà que le simple « ruban de queue » s'était transformé en une interminable route; les quelques petits quarts d'heure avaient duré une heure et demie!

Assis dans la voiture, j'étais perplexe et ne savais que décider.

— Peut-on trouver ici une auberge pour dîner et passer la nuit? demandai-je à mon cocher.

— Oui-da, bourgeois! Chez Joseph Déchard... « papa Virgile », comme on l'appelle.

Il m'indiquait ainsi une manière de taverne devant laquelle stationnaient des charrettes et des fardiens... Allons! j'étais pris au piège; mon drôle avait traîné sa route pour me livrer à ce Dé-

chard et en recevoir la pièce blanche : une bonne vieille pratique du bon vieux temps. Au surplus, l'aspect de cette auberge, bâtie à l'orée des grands bois, n'était pas fait pour me déplaire. Elle ressemblait à un décor de mélodrame ; j'allais me trouver dans mon propre élément, et qui sait ? y recevoir peut-être l'étincelle créatrice que j'étais venu chercher.

— Va pour « papa Virgile » ! Déposez-moi chez lui.

Quelques secondes plus tard, je descendais à la porte de la guinguette.

C'était un curieux cabaret, une sorte de vide-bouteilles comme on en trouve dans la banlieue versaillaise ; simple bouchon, mais de prétentieuse apparence. Un badigeon écarlate enluminaut de haut en bas sa rutilante façade, et sur la criarde couleur se détachait en lettres d'or une mirifique enseigne :

AU PARADIS DES JANSÉNISTES

RETRAITE POUR AMES PIEUSES

SALON POUR NOCES. JEUNE OU REPAS A VOLONTÉ

Une facétieuse annonce, et un fricasseur qui visait à l'esprit ! Je ne m'étonnai pas ; de semblables buvettes abondent dans la vallée de Chevreuse, et sont d'habituels rendez-vous pour les peintres et les gens de lettres.

Précédé par mon conducteur, j'entrai.

La première pièce de ce « Paradis » était une sordide cuisine, encombrée de tables et de bancs ; un comptoir de marchand de vin occupait le fond de la salle ; devant un fourneau un souillon fricotait quelque mangeaille ; et derrière le « zinc » sommeillait un homme en blouse.

— Virgile ! Eh, monsieur Déchard, lui cria mon voiturier.. un client !

L'homme redressa le front, nous découvrant une face rubiconde et des yeux clignotans. Un nez fleuri, de longs cheveux hirsutes, de lamentables moustaches en saule pleureur le faisaient ressembler à quelque pitre de la foire : il me parut un tantet aviné.

— Voici un voyageur, continua le cocher, un monsieur de Paris que je vous amène.

— Un Parisien ? fit l'autre.

Il se leva aussitôt, dévêtit sa blouse et nous apparut en redingote. Alors, d'un ton d'emphase, mais à bouche pâteuse :

— Paris, cerveau du monde et rayon d'empyrée!...

... Vous êtes ici chez vous, mon maître!

Bah! un alexandrin pour bienvenue? Et je me pris à rire.

— Je voudrais, lui dis-je, une chambre pour cette nuit, une bonne chambre s'entend.

Il dodelina de la tête et, d'un beau geste désignant son fétide logis :

— De la cave au grenier, de sa base à son faite,  
Mon palais vous accueille avec un air de fête...

... Hein? quelle richesse de rime! On dirait du Banyville... Point d'*impedimentum*, vulgo bagage, Excellence?

— Non... je voudrais dîner; qu'avez-vous à me servir?

— Mon Dieu! me répondit-il, — en prose cette fois, — mon « Paradis » est d'ordinaire une maison de bombance, un château de ripaille. Mais, voilà! provendes et réserves, je n'ai plus rien! Une bande famélique s'est ici abattue hier; elle a tout dévoré. Tout? J'exagère, je puis encore offrir aux défaillances de votre estomac un ragoût à l'ail... Allons, mon seigneur, ne nous fâchons pas!...

L'ail, aux festins des Dieux, se nommait l'ambroisie...

...Toinette, vous servirez dans « l'atrium » votre chef-d'œuvre culinaire.

Furieux d'avoir été ainsi dupé, je me laissai pourtant conduire dans un salon banal, empuanti par les relens des précédens repas. Un lumignon fumeux y répandait les fêteurs de son pétrole, et sur le papier de sa muraille était accrochées d'horribles lithographies, toute une ripopée, un salmigondis de poètes.

— Le Walhalla des dieux! Je vous laisse en leur compagnie, s'écria mon cruel mystificateur.

Et, me voyant désormais en son pouvoir, bien certain de tenir sa proie, il se retira.

J'enrageais; mais que faire? J'étais à la merci du gargotier... Ma foi! pensai-je, faute de grives je souperai de mes alexandrins! Plusieurs petits morceaux improvisés durant mon voyage me revenaient à la mémoire. Je tirai donc de mon pardessus le calepin,



confident habituel de mes pensées, et me mis à crayonner fiévreusement. J'en étais au plus beau d'un sonnet, lorsqu'une main se posa sur mon épaule, et la rougeaude frimousse de l'aubergiste se pencha contre mon visage :

— Grimpé sur le Parnasse ! exclama-t-il... un confrère, un poète !...

— J'aurais dû m'en douter, maître Virgile, et dès votre premier vers...

— Vous enfuir?... Oh, monsieur, quel sacrilège affront !... Eh oui, je suis poète, ne vous en déplaie : ancien rédacteur au *Paillassa littéraire*, — jadis, aux jours de ma jeunesse ; mais caressant toujours la lyre : aujourd'hui fabricant de « scies » pour les cafés-concerts, même fournisseur attitré d'un « beuglant » versaillais. La fameuse *Rosière de Palaiseau* est l'œuvre de mon génie. Toute une révolution artistique ! Plus d'importations parisiennes ! Je décentralise.

Il avait débité son boniment avec un tel aplomb, une telle énormité de vantardise, que je sentis tomber ma colère ; il m'amusait.

— Vendez-vous bien votre copie ? lui demandai-je.

— Peuh ! la littérature ne nourrit pas son homme. De deux à trois francs, la chanson, et de la gloire, mais anonyme ! Infâme Béotie !

La chambrière, cependant, avait apporté le miroton chef-d'œuvre. Hélas ! brûlé, roussi, exhalant des arômes d'ail et des parfums d'oignon ! Mon tavernier-poète en coupa soigneusement deux tranches, les disposa dans mon assiette, puis remettant le plat aux mains de la fricoteuse :

— Porte maintenant ces restes aux gens de la chambre numéro 1. Sers-leur mon beaugency que tu baptiseras romanée, et joue l'indignation, s'ils font la grimace... Compris ? Bien, tourne les talons !

Il piqua, sans façons, une fourchette dans ma victuaille, goûta, et haussant les épaules :

— Mauvais, exécration dîner !... Mais vraiment ce n'est pas ma faute ; je n'attendais personne aujourd'hui.

— Pourquoi, personne aujourd'hui ?

— Eh ! païen, c'est le 2 novembre, le jour des Morts.

Le jour des Morts !... Pratiquant fort peu les cérémonies chrétiennes, et mécréant en mon tréfonds, je n'y avais

pas songé. Je demeurai, toutefois, quelques momens rêveur.

— Pourtant, reprit Déchard, les chiens me sont venus, et de fameux chiens encore !... Devinez qui a l'honneur de partager, là-haut, votre popote ?

Il s'arrêta, pour produire un gros effet ; puis, très familier, me frappant sur l'épaule :

— La belle Clorinde, mon cher... Clorinde de Villereuse en personne !

— Villereuse ? Une banlieue de Genève... Peste, vieille noblesse huguenote !

— Facétie indigne de vous ! fit-il froissé... Villereuse ou Batignolles, qu'importe le nom !... Mais c'est elle, c'est bien elle, la célèbre, la divine artiste !

— Célèbre et divine !... Pourquoi l'outrance de pareilles épithètes, monsieur Déchard ?

Il leva les mains, d'une geste stupéfié.

— Quoi, vous, un Parisien, un poète, vous n'admirez pas Clorinde de Villereuse ?

— Je ne la connais même pas.

— Quelle plaisanterie !... La première comique de l'Alhambra, ... la marquise ?

— Vous êtes beaucoup mieux renseigné que moi... Pourquoi l'appellez-vous marquise ?

— Tout Paris la désigne ainsi. Veuve d'un gentilhomme, au dire de la chronique... Mais vous ne connaissez qu'elle ! Voyons, voyons : rappelez-vous. La joyeuse commère qui fait en travesti de si curieuses imitations. Ministres, députés, professeurs, juges et avocats, tout y passe. Votre ignorance me confond. Revenez-vous de Pontoise ? Allez donc l'applaudir ; vous en serez enthousiaste. Elle chante, en ce moment, le « Songe d'Athalie » sur l'air « En revenant de la Revue ». On se tord de rire... Une artiste de génie, ... oui, de génie, monsieur !... Ah ! si j'avais, à Versailles, une pareille interprète !

Clorinde de Villereuse ? Je me souvenais enfin : une vieille cabotine qui paraît en toilettes excentriques sur les planches de l'Alhambra. Maintes fois, j'avais remarqué son image s'étalant sur les affiches, et les courriéristes de théâtre lui faisaient de fréquentes réclames. Je ne l'avais, toutefois, jamais entendue. Les cafés-concerts reçoivent bien rarement ma visite, car leurs pitre-ries ont la vertu de m'agacer les nerfs.

— Elle est ici en partie fine ? demandai-je.

— Oh ! partie fine !... Non, je suppose : elle soupe avec un huissier.

— Peu galant tête-à-tête, bien qu'on affirme que...

— Et quel huissier, monsieur ! Ce bandit de Crochard, le plus matois, le plus féroce de tous nos recors versaillais ! Ils sont, tous deux, enfermés dans une chambre, — elle, allongée dans un fauteuil et fumant des cigarettes ; lui, vautré sur son papier bleu-ciel. Ah ! le coquin ! Il faut le voir griffonner des kilomètres de son ignoble prose : « Pour ce que c'est justice... coût vingt-cinq francs... » Des misères, je gage, à l'adresse de quelque pauvre diable.

— Ou plutôt du papier timbré qu'elle décoche à son directeur.

— Par le ministère d'un huissier de Versailles ? Impossible, confrère ! Vous n'entendez rien à la chicane... Je suis fort intrigué ; vous le seriez à ma place : jugez vous-même... Tantôt, étant assis devant ma porte, je vois défilier trois merveilleuses têtes : deux misérables loqueteux, vrais fagotins de la foire, et une vieille guenuche en coiffe de religieuse. Les hommes avaient juché la femme sur un char à bras, et, attelés à la carriole, ils tiraient comme des bêtes de somme. L'impayable trio s'en allait à Port-Royal... Eh bien, la belle Clorinde guettait, sans doute, leur arrivée, car aussitôt elle a fait signe à son Crochard, et s'est mise à leurs trousses. Escortée de l'homme noir, elle a suivi de loin les porte-guenilles, puis tous deux sont rentrés dans l'hôtel et le gribouillage a commencé... C'est à ces va-nu-pieds qu'elle en doit vouloir. Mais pourquoi ?

Je me levai. Le verbiage devenait fatigant, et l'incomparable Villereuse m'intéressait fort peu. Je sortis du salon, traversai la cuisine, et, m'arrêtant au seuil de la guinguette :

— Voici là-bas, je pense, la tortille qui descend à Port-Royal ?

— Tortille... l'ancien pavé du roi ? m'objecta M. Déchard... Quelle irrévérence !... Oui ; vous n'avez qu'à descendre, et gare les entorses ! Mais les portes de l'Abbaye sont à présent fermées : vous trouverez visage de bois.

— Je ne suis cependant pas un Père jésuite, et moyennant finance, le gardien...

— Incorruptible et féroce ; plus janséniste que Jansénius ! Il loge, d'ailleurs, tout au fond de l'enclos, et vous n'aurez point à tenter sa vertu.

— Tant pis, je le regrette. La soirée est belle, et vues au clair de lune, ces ruines...

Il m'interrompit par l'éclat d'un gros rire :

— Vous rimez à la lune, mon maître? Seriez-vous romantique, disciple de Lamartine?

Souvent sur la montagne à l'ombre du vieux chêne...

...Peuh!... Allez donc entendre Clorinde!

Et sur ce conseil, si digne du *Paillasse littéraire*, mon amateur de poésie faisandée rentra dans sa « popine ».

## V

La nuit était limpide, transparente, toute lumineuse en sa pâleur azurée. Les grisailles du brouillard, qui, au déclin du jour, s'allongeaient sur la plaine, s'étaient fondues en gouttelettes glacées; le ciel scintillait à présent diamanté d'étoiles, et des blancheurs de lune montaient sur l'horizon.

A pas méfians, je m'engageai dans la cavée.

Une inquiétante fondrière! Le taillis, dépouillé par l'émondage des premiers gels, me frôlait le visage de ses pleurantes ramures, et, sur le sol, des jonchées de feuilles exhalaient l'âpre senteur des moisissures automnales. A chaque instant, je me heurtais aux pierres qui bossuaient le roidillon, — glissant ou trébuchant, enfonçant ma canne pour ne pas tomber... Eh quoi, c'était le chemin qu'avaient jadis suivi les carrosses de M<sup>me</sup> de Longueville, quand la blanche et blonde repentie s'en allait de couvent en couvent gémir sur les péchés de son amoureuse jeunesse? Que de brutales secousses pour les membres délicats de la précieuse, et comme elle avait dû pieusement offrir au ciel les meurtrissures de ces cahots expiateurs!...

En dépit des faux pas, je me sentais en verve, et ma folle du logis s'agitait. Quel amusant sujet de pièce pour un dramaturge, cette conversion de l'aimable Uranie, les dévotes douleurs de la Belle aux belles mains! Déjà même j'échafaudais mon plan. On la pourrait montrer retrouvant à Port-Royal, parmi les solitaires, quelqu'un de ses galans d'autrefois, de ses adorateurs aux jours de la Fronde, devenu, par esprit de pénitence, manœuvre ou domestique, jardinier ou charron. Certain jour, ils se trouveraient face à face: coup de théâtre, et..

Tiens, qu'était cela ?

J'étais parvenu au bas de la descente, et devant moi se dressait une haute et fuyante muraille. Elle s'étendait au large, me barbant le passage, enserrant un important domaine... A tout hasard, je tournai sur la droite. Durant quelques minutes, je longuai la clôture, marchant tantôt en pleines orties, tantôt m'enfonçant en de fangeuses ornières. Soudain, je m'arrêtai surpris. Dans le borbier de ce cloaque stationnait un coupé d'aspect mystérieux. Oui, mystérieux : les glaces en étaient levées, et derrière leurs vitres j'entrevois un homme qui s'agitait et paraissait épier... Très élégante voiture, vraiment ; cheval de prix, harnais de bon goût, cocher fourré comme un boyard : sur la portière, des armoiries. Elle attendait déjà depuis longtemps, car le cocher sommeillait et le « stepper » piaffait d'impatience... Je passai... Et toujours, sur ma gauche, la muraille... Ah çà, me faudrait-il suivre pendant des lieues l'interminable maçonnerie ? J'allais rebrousser chemin, lorsque enfin j'aperçus une porte pratiquée dans cette enceinte. Large, aux panneaux pleins badigeonnés en blanc, elle ressemblait à ces massives ostières qui sont la fermeture des borderies cauchoises. Ce devait être l'entrée de Port-Royal.

Mon hôtelier m'avait menti : la porte n'était point fermée ; elle était même ouverte à deux battans. Je risquai un coup d'œil... Oui : les Ruines !... Mais aucun gardien : personne !... Ma foi, à l'aventure ! Et prestement je me faufilai dans l'abbaye.

Je me trouvais maintenant dans une vaste prairie qui descendait par faibles pentes vers l'étroit canal d'un ruisseau. La lune, émergée de l'horizon, baignait de ses clartés laiteuses l'onduleux paysage, et chaque détail de cet enclos — arbres ou pans de mur — se détachait en un puissant relief. A droite, montaient, par un brusque ressaut, d'ardus escarpemens de futaies dénudées ; devant moi, d'obscurs rideaux de peupliers s'étendaient vers un bâtiment de ferme, et sous leur noirceur dentelée j'apercevais de lamentables ruines : colonnettes aux arceaux démolis, piliers découronnés d'ogives, dalles tumulaires éparses dans les gazons. Un prétentieux édicule, chapelle expiatoire, construction toute moderne, dominait ces débris. Plus loin se dessinait un carré de haies vives d'où s'élançait la flèche d'un sapin séculaire ; là-bas, enfin, et sous la frondaison des grands bois, d'autres coteaux fuyaient vers les profondeurs du lointain... Et sur toutes les

tristesses de ce val taciturne, sur toutes les navrances des informes ruines, sur toute cette vie abîmée dans la mort, la lune étalait, comme un pieux suaire, la blanche mélancolie de ses rayons.

Je m'étais arrêté, fort ému... C'était donc là ce Port-Royal des Champs, où durant soixante années avaient cherché refuge la dignité, l'honneur, la vertu outragés de la conscience chrétienne; — c'était là tout ce qu'avait épargné la rage dépeçante de Louis XIV!... Je savais — nul ne l'ignore — que dans l'épouvante d'une mort sentie prochaine, le Roi, déjà très vieux, avait décidé d'anéantir en son berceau l'hérésie janséniste. Il la jugeait damnable et contagieuse. Par trois fois, les exécuteurs de son vouloir s'étaient acharnés à l'œuvre de destruction. Besogne contre les vivans : on avait dispersé les religieuses; contre les morts, ensuite : on avait profané leurs cercueils; contre les pierres elles-mêmes : église et monastère, ils avaient tout rasé! Mais je n'aurais pu m'imaginer anéantissement si complet d'une noble et glorieuse chose... Et tandis que, navré, je regardais, d'étranges rapprochemens se faisaient en ma pensée. Si l'existence d'un Dieu se démontre par son pouvoir, que valait donc ce Dieu des jausénistes? A Pompéi, les cendres du Vésuve ont laissé debout jusqu'à des maisons de filles; à Pozzuoli, les tremblemens du sol ont respecté le cirque où le César Néron égorgeait des captifs, — et le Dieu des Arnauld n'avait pas même su préserver son autel! Ah, démence de leur folie de la Croix! A quoi bon, malheureux, tant de supplices infligés à votre chair, de tortures à votre liberté, d'angoisses à votre cœur? Le cri de votre foi, les prières de votre saint espoir — tout n'avait donc monté que vers l'indifférence des cieus!...

Debout à l'orée du pâtis, j'évoquais ardemment l'âme des choses et le spectre des hommes. Ici, sur ces collines, un Nicole, un Pascal étaient venus demander au silence de mieux leur faire entendre Dieu; et là, dans ce vallon, les filles de Port-Royal avaient aspiré aux mystiques et prochaines amours de l'Époux suivant leur cœur. Oh! s'il m'eût été donné de voir surgir la forme blanche de l'une de ces fiancées, ou le fantôme inquiet de quelque solitaire, pour les interroger sur les désillusions de leur tombeau!... Mais non; autour de moi, rien qu'un désert muet; la désolation d'un cimetière aboli et sans larmes.

Brusquement, je fus éveillé de ma songerie : la morne solitude

venait de s'animer soudain. Devant moi, dans les noirceurs de l'ombre épandue sur la prairie, j'apercevais une lumière; elle allait, elle venait, balancée et changeant de place: on cherchait, on furetait dans ces ténèbres. Bientôt de vagues bruissements commencèrent à se faire entendre; des coups heurtés contre la terre. Une pioche fouillait le sol: une pelle grinçait et crissait sur des cailloux. Par instans, le mystérieux labeur s'interrompait, pour reprendre presque aussitôt, méthodique et monotone. Alors, dans les intervalles de silence, m'arrivaient des lamentations, des prières alternées et sanglotantes. *Miserere*, disait une voix d'homme, et une voix de femme lui répondait: *Miserere*. Au loin, derrière les murailles de la ferme, un chien hurlait désespérément.

Que se passait-il? Mon premier mouvement avait été de regagner la porte; mais, parvenu au seuil, la curiosité me retint. A trente pas, tout au plus, s'élevait le rideau de peupliers; je me glissai dans leur massif et, me coulant vers la rougeâtre lueur, je vis.

Au long des arbres descendait un étroit préau, clôturé par un treillage. Onduleux et mamelonné, un gazon y verdoyait, envahi par les chardons, les chiendens ou les épines, et au milieu de cette jachère s'élevait la blanche rigidité d'une pierre sépulcrale. Selon toute apparence, j'avais sous les yeux un cimetière abandonné, quelque champ de repos janséniste, où, sous l'abri de leur église, les « solitaires » avaient voulu dormir leur dormition. Une lanterne était posée contre la stèle, et à ses douteuses clartés je parvins à déchiffrer plusieurs mots:

« *Mémoire... profanation... Jean Racine.* » Racine! C'était donc ici que l'amant repent de la Champmeslé, le ravisseur de la Duparc, terrassé par la Grâce, détestant les péchés de ses amours et de son orgueil, expiateur de sa gloire, volontaire meurtrier de son génie, avait espéré attendre le formidable appel du Jugement! Espoir bientôt déçu, car lui aussi il avait dû subir l'outrage de l'exhumation.

Et non loin du cénotaphe, trois personnages s'agitaient, fantastiques. On eût dit, à les voir, de ces macabres apparitions comme aimaient jadis à les inventer le romantisme d'outre-Rhin, la bizarre imaginative d'un Zedlitz ou d'un Bürger.

Au milieu du préau, une femme était agenouillée, une très vieille femme, vêtue de bure et coiffée d'un bonnet de religieuse.

Elle se tenait immobile, les bras étendus en forme de croix, les mains ouvertes, le regard perdu dans l'espace. Près d'elle un homme de haute taille éventrait le sol à coups de pioche et y avait creusé un large trou. Il était déjà enfoncé jusqu'aux hanches et, maniant à présent la pelle, rejetait hors de la fosse de la terre et des gravois. Par momens, la femme semblait s'arracher à son extase; elle se penchait alors sur cette terre projetée, la fouillait à pleins doigts, l'émiettait en poussière, l'étalait avec soin, — tâtant, palpant, scrutant. Par momens aussi, elle relevait la tête, et respirait avec force, tel un chien qui évente, un limier qui halène.

Mais plus étrange encore me parut le troisième de ces personnages. Humblement prosterné, courbant le front, voûtant le dos, il avait, malgré la froidure, mis à nu ses épaules, et à tour de bras s'administrait la discipline. Son fouet à cordelettes se levait, puis s'abaissait, lacérant les chairs, y traçant de violâtres sillons. Et, tout en se frappant, il récitait en un français vieilli, les psaumes de la Pénitence : « Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je suis foible; Seigneur, guérissez-moi parce que mes os sont étonnés (1). » De neuf en neuf versets, toutefois, cet homme interrompait son martyre, soupirait douloureusement, et répétait avec un sanglot : « *Miserere.* »

Que cherchaient-ils, et quelles horribles trouvailles espéraient-ils ainsi?... Je m'avançais déjà pour les interroger, quand je dus me rejeter vivement derrière un arbre : dans le fossoyeur de haute taille j'avais reconnu mon prédicant de la veille.

— Monsieur Silvat, lui dit la femme, rompant enfin son long silence... mes calculs étaient erronés; nous travaillons en vain. Les artisans de l'Antechrist ont passé par ici : fouillons plus loin.

L'homme à la pioche sortit aussitôt de son trou, et la rejoignit. Alors, de l'allure saccadée d'un aveugle, elle fit plusieurs pas en avant, grommela quelques paroles, se pencha, parut flairer, et, allongeant un doigt :

— Ici! creusons!... J'ai senti, s'exhalant vers les cieux, des parfums de sainteté.

— Labeur bien superflu! ma révérende Mère, objecta son compagnon... J'obéirai pour obéir; mais notre espoir sera déçu.

(1) Psaume VI, traduction de Le Maître de Saci.



Les profanateurs ont fait moisson complète : il ne reste rien à glaner.

Un geste impérieux fut l'unique réponse de la femme, et docile, M. Silvat se remit à la besogne. Il alla quérir sa lanterne, explora le sol, et son pic recommença de caver. La révérende Mère, — la dame aux stigmates sans doute, — penchée maintenant sur la fosse nouvelle, toujours tâtant, palpant toujours, encourageait l'acharné travailleur :

— Cherche, ouvrier de Dieu, cherche, et tu auras bientôt trouvé!... Le trésor est ici.

Le manieur de discipline, cependant, poursuivait le cours de ses lamentations : « Rendez-moi, Seigneur, la joie qui naît de la Grâce de votre Salut, et affermissez-moi en me donnant un esprit de force. »

Brutalement la religieuse coupa la monotone récitation :

— Inutile de crier ainsi : « Seigneur, Seigneur », puisque le démon emplit ton âme ! Ou tu es digne d'être justifié : en ce cas, obéis à la Grâce... ou tu es l'un de ces malheureux que Dieu a voués à la réprobation dès avant leur naissance, et alors abstiens-toi de vouloir tenter l'Éternel. Tes prières l'outragent plus encore qu'un blasphème.

Le pénitent laissa retomber sa discipline, et soupira, découragé. La rude sermonneuse continua :

— A quoi bon, nous enseigne le prophète, s'enfuir devant la face du lion, si l'on rencontre l'ours, ou si, rentré dans ta demeure tu es mordu par le serpent?... Tel est ton cas, mon frère. Pour fuir le démon de l'orgueil, pour échapper au tentateur de luxure, tu as cherché refuge aux pieds de l'Agneau sans tache. Mais la vipère s'est glissée dans ta cellule; elle t'a mordu au cœur; la cause de ta perdition s'appelle Monique.

— Mon malheureux enfant? gémit le personnage ainsi apostrophé.

Un rire de colère secoua la chercheuse de trésor :

— Quoi, tu oses nommer ton enfant cette fille de ta fornication ! Est-ce donc une postérité bénie de Dieu, ce part issu de la femme adultère ? Va, quand je sais Monique auprès de toi, tout mon être se soulève d'indignation et de dégoût... Tu l'aimes, affirmes-tu ? Non, tu ne chéris en elle que le souvenir de tes lubricités, la remembrance de tes luxures. Crois-tu, parce que je suis aveugle, que je ne puisse t'apercevoir ? Lorsque tu la re-

gardes, ce n'est point elle que voient tes yeux; tu cherches dans son visage les traits de son abominable mère. Œuvre de ton péché, Monique en est la continuation... Ah, tu me fais horreur!

— Mère Angélique-Marie, intervint sévèrement M. Silvat... vous oubliez trop la divine charité. Soyez moins acerbe.

Il se fit entre eux un court silence.

— Extirpe donc cette ivraie de ton cœur, reprit la femme un peu radoucie:... apprends enfin à vraiment et saintement souffrir. Peut-être alors, malgré l'énormité de tes forfaits, le Dieu terrible te recevra en sa merci. Invoque notre aïeule; la bienheureuse Claudine-Armande est toute-puissante au Paradis. Imite son exemple: après sa conversion la sainte pénitente ne voulut plus connaître sa famille suivant la chair!... Oh! mon pauvre égaré, toi que j'ai vénéré longtemps comme une âme d'élection, — en ce pieux jour des Morts, devant la tombe de nos martyrs, pour la dernière fois, je t'adjure! Aie pitié, mon frère, aie pitié de toi-même! Épargne-toi la géhenne éternelle! Écarte avec courage la troublante vision de ton péché; éloigne l'enfant de l'adultère; ton salut n'est qu'à ce prix!

— Abandonner tout ce que j'aime! larmoya le suppliant... Un tel sacrifice est au-dessus de mes forces: Dieu ne saurait l'exiger.

— Jephthé aussi aimait sa fille, et Jephthé cependant l'immola aux gloires de l'Éternel.

— Figure de l'ancienne loi, objecta le timide raisonneur... la Loi nouvelle...

— La Loi nouvelle, si elle n'exige plus de sang, réclame encore des larmes!... Sépare-toi de Monique; ne la revois plus jamais.

— Plus jamais? Hélas! que va-t-elle devenir?

— Nos amis de Hollande recueilleront l'enfant de honte, cet opprobre de notre race. Ils daigneront l'arracher à sa vie oisive et semée de périls. Obéis. Elle partira bientôt et prendra le voile. Je le veux.

— Religieuse?... Elle n'a pas la foi.

— S'il en est ainsi, que la boue s'en aille au borbier: rejette cette Monique à sa mère!

— A sa mère?... Elle existe donc encore! s'écria, d'une voix frémissante, l'homme agenouillé.

Il s'était levé, haletant, secoué par des frissons:

— Vous m'aviez donc menti, continua-t-il... en me disant qu'elle était morte!... C'est mal, oh! que c'est mal à vous! Dans la réclusion où l'on me confine, il est si facile de me tromper!... Elle vit! Ah! par pitié, apprenez-moi...

— Songez à votre salut, interrompit M. Silvat; le reste n'importe guère! Laissez-moi, monsieur, vous parler sans réticence... Je suis médecin et vous observe depuis longtemps. Vous êtes malade, très malade; votre fin est peut-être prochaine: ne pensez plus qu'à Dieu. Si demain...

Il ne put achever: une clameur joyeuse l'avait interrompu:

— Alleluia! criait l'aveugle... le trésor! nous tenons le trésor!...  
Regardez!

Et, à pleines mains, elle brandissait un ossement. Le violateur de tombes se rapprocha:

— Oui, fit-il, un maxillaire humain.

— Relique de l'un de nos « Messieurs », déclara la femme; serrons-la précieusement.

Elle porta la prétendue relique à ses lèvres, puis la remit à M. Silvat qui plaça la trouvaille dans une cassette.

— *Errabam!* dit-il avec componction... Les gens de Louis XIV n'ont point tout dispersé; nous pouvons récolter encore.

Son étrange moisson devenait, à présent, abondante; à chaque pelletée, de nombreux ossemens étaient rejetés par lui. Tour à tour, il les examinait, les nommait tour à tour, et tarses, carpes, ou vertèbres s'en allaient pieusement rejoindre l'os maxillaire dans le coffret.

— Nous les rangerons, disait la vieille, dans l'ossuaire que fit autrefois creuser notre bienheureuse Claudine-Armande. Pas tous, cependant. Avec les plus mignons débris nous ferons un gentil reliquaire, un joli cadre de velours, brodé, festonné de galon d'or, et nous le suspendrons dans la chapelle.

Tout à coup elle allongea la tête, parut flairer et aspira bruyamment:

— Des puanteurs de péché! s'écria-t-elle... On nous épie!...

Aussitôt les deux hommes accoururent; ils saisirent l'aveugle par les mains, et l'entraînèrent, en une fuite éperdue. Je les vis descendre jusqu'au creux du vallon, en remonter la pente, puis frapper à la porte de la ferme. Elle s'entr'ouvrit, et tous trois disparurent.

## VI

Il se faisait tard; mes oiseaux de nuit s'étaient envolés, et j'avais reçu de Port-Royal une impression suffisante : je songeai donc à regagner mon auberge. Tout ébahi encore, croyant presque à une hallucination, j'allais sortir du massif, quand derechef je m'arrêtai surpris. Des ténébreuses profondeurs où je m'étais si bien caché, deux autres curieux venaient de surgir : un homme et une femme, — blottis dans l'ombre ainsi que moi. Ils n'avaient dû pénétrer dans l'enclos qu'après mon arrivée, mais attentif au spectacle des chercheurs de reliques, je n'avais point entendu leur approche.

Arrêtés en pleins rayons de lune, ils causaient à haute voix. L'homme, habillé d'une solennelle redingote et cravaté de blanc, était, malgré sa mise, d'apparence vulgaire : il « marquait mal » ; mais la femme qui l'accompagnait me sembla intéressante à regarder.

Elle pouvait avoir environ quarante ans. Grande, bien découpée, un peu massive toutefois, elle était, en son embonpoint naissant, de prestance magnifique et d'imposante tournure. A la distance où je me tenais, je n'aurais pu détailler sa figure, mais les traits généraux de la face, crûment éclairés par la lune, me parurent d'un galbe régulier. Le nez pourtant se courbait un peu fort, trop aquilin. Sur le front, d'ondulans cheveux d'un blond ardent, — de ce roux vénitien tant chanté des poètes, — s'étaient étalés en larges bandeaux à la Botticelli. Me trompais-je ? La majestueuse personne me parut outrageusement fardée. Fort élégante était sa toilette, mais tapageuse, d'un goût douteux, d'un luxe peu discret : robe de chatoyant satin toute scintillante de jais, manteau de zibeline avec empiècement de guipure, chapeau monumental à la Rembrandt, ombragé d'un triple panache : à ses oreilles brillaient d'énormes solitaires. Tous les produits des parfumeurs avaient dû s'épandre sur sa personne, tant s'exhalaient au loin de capiteuses émanations, — ces diverses puanteurs du péché qu'avait si promptement éventées l'aveugle. Chaussée de bottines à très hauts talons, la dame s'appuyait sur un de ces joncs à pomme d'or, comme en manient les Pompadour ou les Dubarry de nos théâtres d'opérette, quand elles viennent, sur les planches, exhiber les échancrures de leurs corsages.

Ils marchaient à présent devant moi, se dirigeant vers la sortie, et ne m'ayant pas aperçu. Chaque parole, les moindres mots de leur conversation me parvenaient distinctement.

— Je savais bien, disait-elle, qu'un jour ou l'autre nous « pincerions » nos gens... Quoi! vous partez, mon cher? N'allez-vous pas saisir cette pièce à conviction?

Du doigt elle désignait le coffre et les ossemens qui l'emplissaient à moitié.

— Impossible! madame la marquise... Je n'ai ni titre ni mandat, et me soucie fort peu d'une réprimande.

— Réprimande?... venant de qui?

— Du tribunal, parbleu!

La dame au superbe panache cingla l'air avec sa canne, puis, d'un ton dépité :

— La peste de vos Dandin! Nous aurions là, pourtant, une pièce tout à fait probante!... Quand m'enverrez-vous votre constat?

— Pas avant deux jours, au plus tôt.

— Pas avant deux jours?... Ah çà! l'ami, vous aimez donc à « musarder »?... J'exige plus de zèle!

— J'ai, en ce moment, tant d'écritures, que vraiment je ne puis...

— Bien, bien! Trêve de jérémiades! Les lamentations me font toujours rire... Je vous accorde vingt-quatre heures.

— Expédition en double?

— En double : l'une pour moi, l'autre pour mon avoué.

— Je lui remettrai moi-même son constat.

— Vite et vite!... Nous commençons la danse. D'abord demande instante au préfet ; requête ensuite au tribunal.

— Vous aurez gain de cause, madame la marquise.

— Je l'espère bien... Il faut en finir.

Elle remontait le coteau avec un déhanchement canaille, et pour épargner à sa robe les accrocs des chardons, s'était effrontément retroussée. Le monsieur au constat allongeait la tête, risquait un coup d'œil furtif; puis, tout émoustillé, se grattait la nuque. Elle s'aperçut de ce manège, et tassant aussitôt ses jupes :

— Ne vous gênez pas!... Suis-je à votre goût?... Gratis, à présent, le spectacle?

— Vous retournez à Paris? demanda, tout penaud, l'amateur d'exhibitions.

— Demain seulement. Ce soir je couche au château.

— A Cernay?

— Le prince le désire.

— Son Altesse?

— Pourquoi le nommez-vous Altesse? Il est simplement prince, et ce titre suffit.

— Le mot d'Altesse lui fait plaisir; je lui donne de l'Altesse... Puisque vous allez à Cernay, madame la marquise, vous seriez bien aimable de me déposer en chemin. Je suis obligé de me rendre à Dampierre et...

— Accordé! Zrélinsky m'attend dans sa voiture: vous monterez sur le siège.

Quelle était cette marquise, aux allures de courtisane, et qui parlait si bien le jargon de la basoche? Je fus bientôt fixé à son égard. Au moment de franchir la porte, son compagnon se retourna; il m'aperçut, et aussitôt, m'interpellant :

— Monsieur! Eh! monsieur!... Vous étiez donc ici tout à l'heure?... Votre nom, pour qu'on vous cite en témoignage.

Son verbe était insolent, son apostrophe grossière; je lui ripostai sur la même note :

— Mon nom?... Mais d'abord, quel est le vôtre?

— Si vous habitez ce pays, vous devez me connaître. Je suis M. Myrtil Crochard, l'huissier Crochard, de Versailles.

— Connais pas, cher monsieur, et ne désire aucunement connaître.

— Une rébellion? dit-il d'une voix menaçante... Nous saurons bien découvrir qui vous êtes, et vous contraindre à témoigner.

Bon, une tuile sur le crâne! Allais-je avoir des ennuis de justice? Ah, pour ça! non!... Adieu donc Port-Royal; dès demain à la première heure je serais au large!

Échangeant ainsi des aménités, nous étions sortis de l'enclos. Dans le chemin creux, la voiture aux panneaux armoriés stationnait encore.

— Clorinde! nous cria une voix courroucée... allez-vous arriver, à la fin?

En même temps une tête se penchait hors de la portière, une tête, à la face ridée comme une pomme de reinette, « l'Altesse », évidemment, le prince Zrélinsky.

— Voilà deux heures au moins que je pose, grommela le grincheux personnage.

La dame aux cheveux roux s'approcha vivement, et, se faisant toute minaudière :

— Oh ! le vilain homme ! De quel ton il me parle ! Interrogez Crochard : je n'ai pu revenir plus tôt.

— Êtes-vous satisfaite ?

— Enchantée !... Mais vous, mon prince, avez-vous écrit au préfet ?

— Votre demande est partie ce soir ; ma lettre l'accompagne.

— En ce cas, dit l'huissier, tout va marcher rondement.

— Vous l'entendez, maître musard ? insista Clorinde... Il faut vous dépêcher !

— Nous ferons diligence, madame de Villereuse... Mon étude est à votre dévotion... Puis-je monter sur le siège ?

— Montez ! fit sèchement l'Altesse.

L'homme de loi grimpa près du cocher ; et cahoté par les ornières, le coupé s'éloigna lentement.

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

*(La deuxième partie au prochain numéro.)*

---

---

LA

# RÉVOLTE DES PHILIPPINES

ET LES

## MŒURS POLITIQUES DE L'ESPAGNE

---

Comme nous traversions, en sortant du cabinet de M. Cánovas, le grand salon de la présidence du conseil, où se réunissent les ministres, nous vîmes, debout dans un des angles et graves, ne causant pas, quatre religieux qui attendaient. — « Ce sont, me dit-on, les procureurs à Madrid des quatre principaux ordres établis aux îles Philippines : augustins, dominicains, franciscains et récollets ; le président les a mandés pour conférer de la situation politique. » — Et tous les quatre, ils me rappelèrent l'impression ressentie au Palais, deux ans auparavant, en regardant entrer, appelé chez la reine, un évêque dont la robe de moine était à demi recouverte du rochet de dentelles, avec les manches doublées de violet, devant lequel s'agenouillaient grands d'Espagne, généraux, dames d'honneur, et qui, la mine indifférente, l'œil dur, bénissait de haut. Pour la première fois, l'Espagne m'était apparue, là, à la cour, notre Espagne classique, celle que le théâtre et le roman nous ont faite, une Espagne peut-être fausse et — qui sait ? — peut-être plus vraie que l'Espagne de toutes les rues et de tous les jours, où se découvrait, sous l'apport du xvii<sup>e</sup>, du xviii<sup>e</sup> et du xix<sup>e</sup> siècle, le fond, le roc du xvi<sup>e</sup>. Ici encore subite-



ment, crûment, en un puissant relief et comme en un violent raccourci d'histoire, cette Espagne réapparaissait. Au dehors, dans les journaux que les petits vendeurs criaient de leur voix monotone : — *Imparcial, Liberal!* — c'étaient des explications sans fin pour démontrer que l'archevêque de Manille désapprouvait le plan de campagne du maréchal Blanco. Et l'homme d'Espagne qui, sans doute, connaît le mieux son pays et les autres pays, son temps et les autres temps, quand je lui eus conté ce que je venais de voir et ce que je venais de lire, fit, en substance, la réponse que voici :

« Non, il est vrai, depuis le xvi<sup>e</sup> siècle, depuis Magellan, Elcano et Legazpi, nous n'avons point, aux Philippines, changé de gouvernement. Constamment, depuis trois cents ans, nous avons voulu gouverner cette colonie avec des soldats et des moines. Nous y avons fondé une sorte de féodalité à la fois militaire et théocratique; et contre elle, enfin, s'est dressée la franc-maçonnerie, si bien qu'il n'y a plus dans l'Archipel, Européens ou indigènes, que les loges et leurs adeptes, en face des ordres et de leurs fidèles.

« J'en puis parler très librement, n'étant pas franc-maçon, non plus que je ne suis jésuite : de bonne foi, il faut avouer que ce gouvernement par les moines est, dans le monde moderne, un anachronisme. Mais sommes-nous là-bas dans le monde moderne? Nous avons affaire à des gens dont beaucoup sont des sauvages : les plus avancés n'en sont guère qu'où nous en étions il y a trois ou quatre siècles. Dès lors, la conclusion semble aller de soi : donnons-leur les institutions que nous avons il y a trois ou quatre siècles.

« Ce serait, en effet, une conclusion; seulement, par une contradiction singulière, en ce pays de trois ou quatre siècles en retard où nous ne changions pas autre chose, nous avons essayé d'introduire notre code civil espagnol, lequel, naturellement, s'inspire, comme aujourd'hui tous les codes occidentaux, du grand principe de l'égalité devant la loi. Un grand principe assurément, mais en faire à l'adresse des Philippines, dans leur état actuel, un article d'exportation, c'est la pire des absurdités et le contraire même de la politique.

« Je me plais souvent à dire que l'histoire est d'hier, la poésie de demain, la science et la religion de toujours, mais que la politique est de ce jour et d'un seul jour. La première qualité d'un

gouvernement est, en conséquence, de répondre à l'état social et aussi à l'état mental du peuple pour qui il prétend être fait. Dans la condition des Philippines, que leur fallait-il? Un despotisme éclairé, le bon tyran : Pierre le Grand, Frédéric II ou Charles III. Que leur envoyons-nous? Des moines d'abord, et qui sont insatiables, qui sans cesse importunent la reine : « Madame, que Votre Majesté veuille bien nous donner ceci et, par grâce, y ajouter cela ! » — elles ont trouvé le moyen, les missions des Philippines, de se faire loger à l'Escurial! — Et puis, après les moines, les maçons; et par là-dessus, un régime militaire : des généraux qui sont tantôt les serviteurs des frères, tantôt les compagnons de la secte et qui, selon qu'ils sont l'un ou l'autre, favorisent outrageusement ou les ordres ou les loges.

« Cependant, la colonie est tiraillée d'un camp à l'autre camp et d'un système au système opposé, gouvernée et administrée en partie par des lois trop jeunes, en partie par des mœurs trop vieilles. Au lieu de ces capitaines généraux, incapables pour la plupart de comprendre leur rôle politique, que n'expédie-t-on à Manille un homme ayant le sens et la pratique des affaires d'État, qui instaurerait un gouvernement, civil et laïque, mais dont les élémens seraient combinés et dosés d'après le caractère, l'intelligence et le degré d'éducation du sujet ? »

Mon interlocuteur me laissa sur ces paroles, obsédé par la pensée de l'étrange chose que peut être — ou que serait, s'il avait réellement une vie publique — la vie publique de ce peuple de francs-maçons de toutes races et de toutes couleurs, maintenu militairement sous la domination, la tutelle, l'autorité non limitée au spirituel, de moines de toutes règles et de toutes robes.

## I

On sait que les îles dont se compose l'archipel des Philippines sont presque innombrables : dix-huit à vingt grandes ou assez grandes, et environ deux mille petites ou toutes petites (1).

(1) D'après *Las colonias españolas de Asia, Islas Filipinas*, por el teniente-coronel Manuel Scheidnagel; Madrid, 1880. — Cfr. *El Archipiélago filipino y las islas Marianas, Carolinas y Palaos*, por don José Montero y Vidal; Madrid, 1886. Ce dernier ouvrage parle de 1 400 îles seulement : il est probable que le colonel Scheidnagel appelle « des îles » ce que M. Montero y Vidal ne considère que comme des rochers. — *La Revue* s'est souvent occupée des îles Philippines. Voyez, entre autres travaux, les études de MM. Th. Aube, 1<sup>er</sup> mai 1848, Jurien de la Gravière, 15 juillet

Les principales sont Luzón, Mindoro, Panay, Sámar, Leyte, Bohol, Cebù, Negros, la Paragua, Mindanao. Elles se répartissent en trois groupes : Luzón au nord, les Visayas au centre, Mindanao au sud, avec l'archipel de Joló. De l'extrême nord de l'île de Luzón à l'extrême sud de l'île de Joló, les Philippines s'étendent sur une longueur approximative de 260 lieues de 20 au degré et couvrent une surface de près de 295 000 kilomètres carrés. A 460 lieues de leur capitale, Manille, se trouvent les Mariannes, qui en dépendent ; une distance de 1 900 lieues à vol d'oiseau, de 2 600 lieues de route maritime par Suez, les sépare de l'Espagne.

La population s'élève, autant qu'on a pu la reconnaître, à 7 ou 8 millions d'habitans, dont 5 millions d'*Indiens*, 1 million d'*Igorrotes*, *Remontados*, *Aetas* et *Moros* (*Arabes* de Joló et de Mindanao), 500 000 *métis*, 100 000 *Espagnols philippins*, 12 000 *péninsulaires* ; auxquels sont venus, en dépit des lois restrictives, se joindre 40 000 Chinois. Population mêlée, hétérogène, comme on voit et plus encore qu'on ne le voit du premier coup d'œil, aux origines ignorées ou confuses, qui demeurent pour les savans une belle thèse, mais un problème ardu. Qu'est-ce, exactement, que les Igorrotes, les Remontados, les Tinguianes, les Aetas ? En décident les académiciens dont c'est l'affaire. Quant aux métis, nul ne débrouille le mystère de leur génération ; métis d'Espagnols et d'Indiennes ; métis d'Européens, Allemands, Anglais, Français et d'Indiennes ; métis *sangleyes*, de Chinois et d'Indiennes ; métis de métis et de métisses ; puis surcroisemens de tous ces croisemens : et guidez-vous donc par la forme des crânes à travers cet écheveau d'humanité ! Qu'ils viennent, au surplus, d'où ils peuvent, la politique n'a besoin que d'être fixée sur quelques points, et sur ces points, elle est fixée ; en très grande majorité, les habitans des Philippines ne sont, à aucun degré, Espagnols ; parmi ceux qui le sont à des degrés différens, la très grande majorité ne l'est qu'à un infime degré ; parmi ceux qui le sont à un certain degré, et parmi ceux-là mêmes qui se réclament du nom d'Espagnols, la très grande majorité n'est pas née en Espagne, n'a jamais touché le sol de la mère patrie.

Or, de quelle façon, avec quels instrumens l'Espagne gou-

1852, C. Lavollée, 15 juin 1860, Radau, 1<sup>er</sup> février ; et le duc d'Alençon, 15 mai 1870, Edm. Plauchut, 15 mars, 16 avril et 15 juin 1877, C. de Varigny, 15 janvier 1888. Aussi nous plaçons-nous ici au point de vue plus particulier des relations de la colonie avec la métropole.

verne-t-elle et administre-t-elle cette masse non espagnole? Au sommet, le gouverneur général, qui réunit presque tous les pouvoirs, qui est plus que n'était jadis un vice-roi du Pérou, qui commande l'armée, dirige la politique, de qui relèvent les affaires civiles, et à qui les affaires religieuses elles-mêmes ne sont point absolument étrangères, puisqu'il exerce le patronat royal vis-à-vis de l'Église (1), est comme le vicaire de la couronne, et, représentant la personne du prince, comme « l'évêque extérieur » pour les Indes orientales. Le gouverneur général est toujours, au moins depuis 1824 (2), un officier, capitaine ou lieutenant général, et le gouvernement général des Philippines est en même temps une capitainerie générale. Au sommet, donc, le régime militaire (3); les âmes appartiennent à l'archevêché : le capitaine général et l'archevêque, à eux deux, détiennent ainsi la somme de l'autorité; ils la détiendraient toute, sans réserve ni recours, si la justice n'était du ressort de la *Audiencia*.

Les provinces forment soit des gouvernements civils, *alcaldias mayores*, confiés à des juristes ou hommes de loi, *letrados*, soit des gouvernements ou commandemens politico-militaires. A la seule île de Luzón, et seulement à certaines parties de cette île, se borne jusqu'à présent le champ d'expérience du régime civil : les Visayas, Mindanao et Joló, les îles adjacentes, sont territoire militaire (4).

Voilà la part des Espagnols, et voici celle des indigènes. Les Espagnols tiennent l'État et la province; aux indigènes, ils abandonnent la commune. Chaque *pueblo*, — traduisons par commune, — possède une espèce de mairie, *tribunal*, où siège la *Principalia*, assemblée des membres et anciens membres de l'*ayuntamiento*, — disons : du conseil municipal — et de ceux qui occupent des emplois officiels, de l'État ou de la commune, un *conseil des notables*. Le chef de la commune est le *gobernadorcillo*, diminutif légèrement dérisoire, le « petit gouverneur » ;

(1) Voy. *Regio patronato español e indiano*, por el P. Matias Gómez Zamora, dominico, del Consejo de Filipinas, Madrid, 1897.

(2) Voyez la liste des capitaines généraux, dans Scheidnagel, p. 94, 95.

(3) Le gouverneur est assisté d'un secrétaire général, de deux directeurs généraux, l'un, des finances publiques, l'autre, de l'administration civile; d'un chef d'état-major et de sous-inspecteurs des différentes armes, du commandant de la station navale; enfin, d'un Conseil d'administration.

(4) Là encore, en général, les pouvoirs et les fonctions sont ou confondus ou très imparfaitement séparés; et, dans telle province, les gouverneurs sont en outre et tout ensemble, administrateurs des finances et juges de première instance.

ce magistrat en Espagne serait l'alcade, chez nous, le maire : on l'appelle plus sérieusement, quoique plus couramment *capitan*, le capitaine; il a, suivant l'importance du village, un, deux, ou plusieurs lieutenans. Il porte ou l'on porte devant lui — tels les faisceaux devant le consul romain — la canne à glands d'or, le bâton, insigne éminemment espagnol du commandement : ses lieutenans n'ont droit qu'à la *vara*, une simple verge. Par son costume aussi, il est au-dessus du vulgaire : le frac et le chapeau de haute forme lui sont, en quelque sorte, somptuairement réservés; les autres se contentent de la jaquette, du pantalon à l'euro-péenne, avec la chemise flottante, du couvre-chef en champignon et des pantoufles de couleur, quelquefois des souliers vernis, mais ce n'est chez eux qu'une élégance tolérée.

Tout ce monde, naturellement, fait payer et paye des impôts, dont il n'y a pas grand'chose à dire, sinon qu'en eux-mêmes, ils ne semblent pas excessifs. Pour l'impôt de capitation, ni le *demi-tribut* de 7 fr. 50 par personne, ni le *tribut entier* de 15 francs par ménage n'est une vexation trop lourde. La corvée, la prestation annuelle de quarante journées de travail pèserait sans doute davantage, si le temps avait la même valeur en Orient qu'en Occident et si, du reste, elle n'était rachetable au prix modeste de 15 francs. Le droit sur la consommation de l'alcool, la marque du bétail, etc., ne peuvent non plus passer pour écrasans. Mais ce qui, en tout pays, aggrave singulièrement l'impôt, c'est, quand il s'en produit, les abus dans la perception. Aux Philippines, le percepteur est encore un collecteur des tailles, responsable pour tant de têtes, et payant quand les contribuables ne payent pas (1) : on comprend qu'à l'occasion il se couvre, se garde ou se dédommage.

Ce collecteur, le *cabeza de barangay*, est, comme le petit gouverneur, un Indien, mais il exerce au nom de l'Espagne, et s'il abuse, c'est sur l'Espagne que la faute en est rejetée; faute dont elle n'est pas d'ailleurs toujours entièrement innocente. Il n'est pas sans exemple que tel et tel, qui ne possédaient rien, se soient retirés avec une honnête aisance de fonctions légalement gra-

(1) Pour le recouvrement des impôts, les communes sont réparties en sections de 50 à 100 feux, composant chacune une *cabecera*, avec un *cabeza de barangay*. C'est une organisation ancienne et, paraît-il, antérieure à la conquête, que les Espagnols ont gardée, comme dans l'Inde les Anglais (Voy. Sir Henry Maine, *l'Inde et l'Angleterre*, dans les *Études sur l'histoire du Droit*, trad. franç. p. 361) ont conservé, « en l'améliorant et en le civilisant, le système de perception institué par les empereurs mogols. »

tuites (1). Les petits gouverneurs, capitaines et lieutenans de village, les principaux, les *cabezas*, leurs femmes et leurs enfans, ne cessent pas, pour cela, d'être considérés; même lorsqu'on en pâtit, on les excuse, et on les plaint presque : ils sont bien forcés de faire ce qu'ils font, à l'Espagne seule on en veut de toutes les prévarications. Pendant ce temps-là, en travaillant ainsi pour eux, ils travaillent à l'envi contre elle...

Et pendant ce temps-là, les Espagnols remettent la police des îles — gendarmerie, ordre public — à une garde civile indigène, qui coûte cher, est mal composée, plus mal dressée, plus mal armée; qui poursuit, sans jamais les atteindre, les *tulisanes*, les bandits dont deux compagnies d'infanterie ne tarderaient guère à rendre compte, et depuis la création de laquelle les délits sont plus nombreux qu'auparavant (2). De telle façon que « les petits gouverneurs », les « capitaines » de village, les *cabezas de barangay* fournissent à l'émeute ses officiers; la garde civile lui fournit ses cadres; quant aux prétextes et aux meneurs, on pense bien qu'ils ne manquent pas.

## II

L'insurrection ne chôme même pas d'aumôniers, car, ainsi qu'il y a une milice indigène, il y a dans l'archipel un clergé indigène; et la loyauté de tous ses membres n'est peut-être pas à toute épreuve. Nous retrouvons ici, — envenimée par les préjugés et les antipathies de race, qu'un christianisme trop étroit, trop formel, d'une part, et, de l'autre, trop superficiel, trop peu profond, n'a pu noyer ou étouffer, — la vieille et instinctive inimitié des séculiers contre les réguliers. Quatre ordres religieux prospères et puissans, rappelons-le, se partagent les Philippines : augustins, récollets, franciscains et dominicains. Ils occupent tout Luzón, à l'exception des deux provinces de Lepanto et de Bontoc, et toutes les îles Visayas; Mindanao est réservé à la compagnie de Jésus. Leurs titres de possession évangélique sont anciens et vénérables : les augustins sont venus en 1565 avec Legazpi (3);

(1) Voy. don José Montero y Vidal, p. 163.

(2) Don Manuel Scheidnagel, p. 167.

(3) Parmi les compagnons de Legazpi figuraient les religieux augustins, fr. Andrés de Urdaneta, fr. Martín de Rada, fr. Diego de Herrera, fr. Pedro Gamboa et fr. Andrés de Aguirre. — Don José Montero y Vidal, p. 24.

les franciscains en 1577; les dominicains en 1587; les récollets en 1606; les jésuites, après avoir été supprimés par Charles III, ne sont rentrés qu'en 1852.

Recrutés exclusivement parmi les Espagnols, ils ne s'enferment pas au fond de leurs couvens pour y vivre dans la prière et la contemplation; ils occupent la majeure partie des cures paroissiales. Le reste, celles qui appartiennent en propre aux diocèses et, par exception, quelques-unes aussi de celles qui dépendent des ordres, est laissé au clergé séculier, presque exclusivement indigène. Les bénéfices n'en sont pas méprisables. Chaque fois qu'un naturel paye le demi-tribut de 7 fr. 50, le trésor de la province retient 1 fr. 25, à titre de *Sanctorum*, qui sont distribués aux curés des diverses communes, sans préjudice des droits de pied d'autel — *pié d'altar* — et autres offrandes coutumières. L'archevêque de Manille touche, de l'État, un traitement annuel de 12 000 *duros*, ou 60 000 francs; les évêques de Cebù, Nueva Segovia, Nueva Cáceres et Jaro, chacun 30 000 francs. Le chapitre cathédral de Manille reçoit plus de 170 000 francs, sans compter les *provisours*, les *fiscaux*, les *notaires* près les juridictions ecclésiastiques, dont quelques-uns touchent de 10 à 15 000 francs. Le haut clergé et le clergé des paroisses coûtent chaque année à l'État 3 500 000 francs (1); on cite des cures qui, tout compris, cette subvention de l'État, les droits, les bénéfices et le capital, valent 25 000, 50 000 et même 75 000 francs; la plupart ne valent pas moins de 10 000 (2).

Moines espagnols et prêtres indigènes rivalisent de zèle pour les desservir, mais ce zèle ardent des ordres, le ministère sacré ne l'épuise pas et, maîtres de l'église, ils ne le sont pas moins de l'école. Quoi que l'on veuille étudier, théologie, jurisprudence, médecine, pharmacie ou notariat, il n'y a à Manille qu'un endroit où on l'enseigne, un grand séminaire des fonctions publiques : la *Royale et pontificale Université de Saint-Thomas*. Qui la dirige? Son titre l'indique : les dominicains. Et qui est-ce qui pré-

(1) Chiffres de 1886, d'après M. Montero y Vidal.

(2) Montero y Vidal, p. 176. On peut également consulter sur ce point, en se rappelant que l'auteur n'est pas exempt de partialité, un livre qui vient de paraître en français chez Stock, et dont le titre dit assez la tendance : *Les Inquisiteurs d'Espagne*, Montjuich, Cuba, Philippines, par F. Tarrida del Marmol.

Suivant M. Tarrida, p. 299, les prêtres, aux Philippines, toucheraient par au « cent treize millions de francs quand l'État n'en touche que soixante-six ». Nous ne savons, au reste, d'où il a tiré ces chiffres dont il va sans dire que nous lui laissons la responsabilité.

pare à ce grand séminaire? De petits séminaires : les collèges de Saint-Jean de Latran et de Saint-Thomas encore, tous deux aux mêmes dominicains; l'Athénée municipal, aux Jésuites; le collège de Saint-Joseph au clergé séculier.

Exception ou dérogation est faite ou commence à être faite pour l'enseignement primaire, auquel pourvoit maintenant l'école normale de Manille, mais cet enseignement est encore inerte et mort; il se borne à la lecture et à l'écriture, on peut dire mécaniques : car les enfans, garçons et filles, qui peuplent en foule les écoles, font avec des maîtres ce que leurs parens faisaient tout seuls à force d'attention et de patience : ils arrivent à lire l'espagnol sans l'entendre et à l'écrire en dessinant la forme des lettres. Après trois cents ans d'occupation, l'Espagne n'a pas pénétré plus avant dans la tête de l'Indien des Philippines; bien que, malgré tout ce qu'on a prétendu, elle l'ait traité plutôt doucement, elle n'a pas touché son cœur : l'âme elle-même s'échappe à travers les mailles du filet chrétien, retourne vers les superstitions des ancêtres, ou vole à la franc-maçonnerie comme à une sorcellerie nouvelle, aussi mystérieuse que l'autre et, dans le pauvre esprit de cette race conquise, — qui sait? — peut-être libératrice.

### III

Seize loges à Manille, affiliées au Grand-Orient d'Espagne, et une au moins dans chaque *pueblo* de cette province; une loge au moins dans les autres provinces de Luzón, ainsi que dans Zamboanga et dans les Visayas; un club-loge anglo-allemand, dont le capitaine général, le commandant en second, le président du tribunal, le directeur de l'administration, le gouverneur civil et le commandant général de la marine ont accepté d'être membres honoraires et où des généraux fréquentaient quotidiennement; une loge encore, exclusivement allemande celle-là, et rattachée au Grand-Orient de Berlin : l'*Union Germanique*; puis la « *Société de tir* » de *San Juan del Monte*, centre commun aux Suisses, Belges, Français et Hollandais, qui une fois par an sort en armes dans les rues de Manille, évolue sous le commandement du gouverneur, général et défile devant lui (1); en tout, assure-t-on,

(1) *La Masonería en Filipinas*, estudio de actualidad, por Francisco Engracio Vergara; Paris, 1896. — Cf. *Política de España en Filipinas* et *El Katipunan*, por D. J. Castillo.



cent quatre-vingt loges, et, y compris « les frères dormans », vingt-cinq mille initiés, tel serait l'effectif de la franc-maçonnerie aux Philippines.

Parmi ces initiés figurent un très grand nombre d'indigènes, et notamment les plus riches, les plus influens, quoique, dans les derniers temps, cet élément indien relativement cultivé ait été débordé par les couches inférieures, d'où sont sortis les chefs de l'insurrection, les Aguinaldo, les Llanera, les Andrés Bonifacio (1). L'attraction des loges est si puissante, qu'il n'est pour ainsi dire pas un étudiant né aux Philippines et venu en Europe prendre ses diplômes qui ne s'inscrive sur les tables du rite portugais ou écossais aussi tôt, plus tôt même que sur les registres de l'Université : mais le résultat de cet empressement des naturels à embrasser la franc-maçonnerie, ses pompes et ses œuvres, n'a guère été celui que les fondateurs ou les introducteurs en attendaient : peut-être a-t-il été tout l'opposé.

L'histoire en est assez obscure. Il semble bien pourtant que les origines du mouvement maçonnique dans l'archipel soient à peu près celles-ci : aux environs de 1860, il était d'usage en Extrême-Orient de faire, dans la population européenne des Philippines, deux catégories : d'une part, *les Juifs* et de l'autre, *les Chrétiens* : par *les Chrétiens* on entendait seulement les Espagnols, tout étranger était un *Juif*. Or un grand nombre de ces « Juifs » malgré eux étaient francs-maçons et fraternisaient dans les loges de Singapore, Hong-Kong, Java, Macao, et des ports ouverts de la Chine. C'était le temps où les pirates mahométans de Mindanao et de Joló recommençaient ou multipliaient leurs incursions : l'Angleterre prenait vis-à-vis de l'Espagne une attitude presque hostile ; les Hollandais se montraient méfiants et irrités à cause des tentatives faites par les Espagnols pour s'établir sur la côte nord de Bornéo ; les Français n'avaient pas encore oublié l'affaire de l'île de Basilan ; les Américains n'étaient guère mieux traités ni guère mieux disposés. Il était donc permis de croire que des loges communes où ils s'associaient ils faisaient un foyer de commun ressentiment et de commune conspiration contre l'Espagne.

Deux officiers de marine, illustres dans les annales militaires espagnoles, Malcampo et Mendez Nuñez (2), résolurent d'opposer

(1) Voy. la remarquable série d'études publiée, sous le titre de *España en Filipinas*, dans le journal *la Época*, par don Joaquín Maldonado Macanaz.

(2) Fr. E. Vergara, p. 8.

franc-maçonnerie à franc-maçonnerie; et, francs-maçons eux-mêmes de vieille date, ils instituèrent à Cavite une loge qu'ils appelèrent : « Première Lumière des Philippines », *Primera Luz Filipina*, sous le Grand-Orient de Lusitanie; par l'intermédiaire des loges de Macao et de Hong-Kong, également soumises au rite portugais, ils la mirent en rapport avec les loges étrangères des villes voisines; et plus tard ils y ajoutèrent, à Zamboanga, une succursale dont firent partie tous les marins, officiers et fonctionnaires en possession d'emplois à Mindanao.

Mais sur les entrefaites débarquèrent aux Philippines les convois de prisonniers déportés pour participation aux guerres civiles : des carlistes d'abord, « auxquels les ordres religieux firent fête » (1); puis des fédéralistes, cantonalistes ou socialistes, qui étaient pour les francs-maçons autant de recrues. Par là, et autrement encore, la révolution de 1868 eut son contre-coup dans l'archipel, envenimant des plaies secrètes et déchaînant créoles, métis et indigènes, dont le mécontentement, longtemps réprimé et dissimulé, put se donner plus librement carrière. Pour exploiter ce mécontentement qu'ils jugeaient arrivé au point où il produit l'insurrection, des étrangers, — et principalement, dit-on, le consul général d'Allemagne, — créèrent à Manille une nouvelle loge, du rite écossais et dépendant de celle de Hong-Kong. Auparavant, ils n'étaient francs-maçons que de loin et en quelque sorte à l'extérieur, manquant d'une hiérarchie capable de les réunir et de les organiser sur place; désormais cette lacune allait être comblée, et les ennemis plus ou moins déclarés de la domination espagnole sauraient où se rencontrer. A ce rendez-vous des intrigues politiques, dès le premier jour, ils ne se trouvèrent pas seuls; les naturels y furent empressés. On les accueillit amoureusement et tout de suite, les prenant par leur faible, on les constitua dans les dignités : le premier secrétaire de la nouvelle loge fut un métis d'Allemand et de créole, ce Jacobo Zobel Zangronis, qui eut plus tard l'entreprise des tramways de Manille et de Malabon, se mêla à mille affaires industrielles et fit une des plus grosses fortunes du pays (2).

Ainsi, deux espèces de loges : dans celles qui relevaient du Grand-Orient d'Espagne, entre républicains et indigènes, contre

(1) Selon M. Fr. E. Vergara, qui est peut-être bien ici un peu suspect. Voyez *La Masoneria en Filipinas*, p. 40 et 41.

(2) Fr. E. Vergara, p. 9.

les ordres; et, dans les loges étrangères, entre Allemands, Anglais, Américains et indigènes, contre l'Espagne, plus ou moins consciemment s'entretenait le malentendu et se préparait la rébellion. Peu à peu, à mesure que les naturels, par la seule force de leur nombre, y prenaient la prépondérance, la franc-maçonnerie se transformait et devenait le *Katipunan* (1), vaste association qui se proposait pour objet de secouer le joug des moines et le joug de la métropole, inséparablement, indissolublement unis dans une même haine; l'arme, dont Malcampo et Mendez Nuñez avaient voulu placer la garde dans la main de l'Espagne et diriger la pointe contre des puissances rivales, se retournait; c'étaient les *Tagals* à présent qui en tenaient la poignée, et ils en menaçaient l'Espagne.

Ils étaient venus à la franc-maçonnerie, poussés sans doute par l'attrait du mystère, inné dans l'homme, — et irrésistible pour l'homme primitif chez lequel rien ne le combat, — qui le fait s'éprendre surtout de ce qu'il ne peut comprendre. Ce formulaire, cette mimique, ces simagrées et ces grimaces, la fausse horreur de ces épreuves, tout ce qui rend aujourd'hui en Europe une telle institution parfaitement ridicule, bien loin d'en détourner l'Indien des Philippines, devaient être et ont été sur lui autant de prises sûres. En s'affiliant à la secte, il n'a pas d'ailleurs répudié le catholicisme, de même qu'en adoptant jadis le catholicisme, il n'avait pas rejeté les superstitions héréditaires: il n'a fait qu'ajouter ce troisième ordre de mystères aux deux autres; il les a mêlés en ses *Anting-anting*, en ses amulettes, où l'on voit à la fois quelqueune des anciennes idoles (2), le Sacré-Cœur de Jésus, le triangle symbolique avec l'œil grand ouvert, et où à tous les noms de la Trinité font pendant les noms de tous les démons. C'est donc par là, par son appareil, par sa mise en scène que la franc-maçonnerie a séduit et captivé les indigènes; mais, si peu éclairés qu'ils soient, ils ne sont pas assez inintelligens ni d'instinct assez anarchique pour ne pas avoir bientôt aperçu le parti qu'ils en pouvaient tirer.

A force de se rencontrer pour les « tenues » et les cérémonies,

(1) Voyez le livre de don J. Castillo, *El Katipunan*. Les membres de cette association secrète ont parfois signé leurs méfaits. On a trouvé, dans des cases incendiées, un morceau de papier cloué à une poutre, avec la marque K I K et au-dessous I K I qui, paraît-il, est le timbre du *Katipunan*.

(2) La *Epoca*, dans son supplément illustré du dimanche 20 mars 1897, a reproduit deux de ces *Anting-anting*, trouvés sur des cadavres d'insurgés.

ils ont appris à se compter, à compter les Européens, et à se compter comme à les compter homme pour homme. Depuis des siècles les moines leur enseignaient à regarder l'Espagnol comme un père, avec l'idée de pouvoir quasi illimité qu'emporte la paternité dans le régime patriarcal; les francs-maçons les ont autorisés à ne plus le regarder que comme un frère, avec l'idée d'égalité que la fraternité comporte dans le régime moderne de l'Occident. Entendant, sans cesse, dans leurs loges, mal parler du prêtre, ils ne le respectaient plus : y coudoyant chaque jour l'officier, ils ne le craignaient plus. Le commandement, se rapprochant d'eux, perdait de son poids; mais eux, se rapprochant les uns des autres, gagnaient le sentiment de leur masse.

Si les Européens tiennent aux colonies en face de peuples où leur petite troupe serait noyée, c'est bien à cause du prestige qu'ils exercent, mais le prestige s'use dans la familiarité; et c'est à cause de l'état en quelque sorte fragmentaire où vivent ces peuples, ordinairement partagés en tribus, mais cette faiblesse, qui ne leur vient que de ne pas connaître leur force, il ne faut pas la faire cesser : il ne faut pas éveiller en eux la notion pour eux jusque-là insoupçonnée d'une unité nationale possible. Or, le groupement qui manquait aux indigènes des Philippines, la franc-maçonnerie le leur a donné : groupement non seulement politique, mais militaire. Quand la franc-maçonnerie a eu dans l'archipel cent quatre-vingts loges, non seulement la conjuration a eu cent quatre-vingts foyers, mais l'insurrection, cent quatre-vingts régimens : 25 000 francs-maçons ; plus de 20 000 rebelles, sachant ce qu'ils faisaient ; derrière, la multitude de ceux qui ne savaient pas, et qui se levaient tout de même (1).

#### IV

C'est le 31 août de l'année dernière que M. Cánovas del Castillo, interrogé au Sénat sur le crédit que méritaient de mauvais bruits venus des Philippines (2), répondit : « Malheureusement on ne dit que la vérité. Il est triste que depuis quelque temps nous rece-

(1) Ce sont ceux-là sans doute qui, après avoir proclamé la République, se sont hâtés d'élire un roi qui, au témoignage de M. William Fradin, rédacteur du *Diario de Manila*, journal conservateur, les aurait « menés généreusement à coups de trique. » Voy. Tarrida del Marmol, p. 303, et dans la *National Review*, de février 1897, l'article de M. John Foreman, *The Rebellion in the Philippine Islands*, p. 822.

(2) Le complot, qui devait éclater le 15 août, fut découvert avant le temps, on

vions des nouvelles peu agréables qui obligent la nation espagnole à montrer, comme elle le montrera, toute la virilité dont elle est capable contre toute espèce d'attaques et contre toute engeance d'ennemis. » Et le président du conseil communiquait les renseignemens, encore incomplets, qu'il avait : 1 000 soldats des troupes indigènes avaient fait défection : on comptait que les conjurés devaient être au nombre d'environ 4 000 ; 2 ou 3 000 des plus audacieux avaient attaqué les lignes qui défendent l'ample circuit de la ville de Manille, mais ils avaient été victorieusement repoussés. Cependant, le gouverneur général se hâtait de mettre sur pied un bataillon de volontaires formé d'Espagnols de la péninsule, d'Espagnols intransigeans, et il avait demandé au commandant de la station navale de lui prêter 500 marins. A Manille même, la garnison était plutôt faible : de troupes pénninsulaire, il n'y avait qu'un bataillon d'artillerie à pied, et quatre compagnies d'infanterie de marine. C'était assez pour que la capitale ne courût point un sérieux danger : ce n'était pas assez, au contraire, « malgré la grande intelligence militaire du capitaine général et sa bravoure reconnue », pour restaurer la paix dans les îles. On avait envoyé un premier renfort ; s'il en fallait d'autres on en enverrait, sans limites, autant que de besoin (1). Les choses en étaient là, ou du moins, c'était tout ce qu'on en savait à Madrid ; et ce n'était pas rassurant ; car, transposées du style officiel en langage ordinaire, ces déclarations de M. Cánovas voulaient dire que Luzón était pleine d'insurgés et que le capitaine général était assiégé dans Manille.

Le gouverneur des Philippines était alors don Ramón Blanco y Erenas, marquis de Peña-Plata ; et sa « feuille de services » prouve que le président du conseil n'exagérait rien en vantant « sa bravoure reconnue et sa grande intelligence militaire ». Il s'était élevé de grade en grade jusqu'au sommet de la hiérarchie,

s'en souvient certainement, par la trahison d'une vieille Malaise catholique, chez laquelle se rencontraient les conjurés. L'un de leurs chefs, le métis Tung-Tao, dit à ce sujet : « Cette femme partageait nos haines et était au courant de notre plan de révolte. Un jour, elle alla se confesser au monastère d'Imus. Les prêtres la circonvinrent, et elle leur dit tout. A son retour, d'elle-même, elle nous avoua sa trahison et nous demanda la mort. Nous la tuâmes et, laissant son cadavre en pâture aux animaux sauvages, nous donnâmes à nos hommes le signal attendu. » La révolte n'en fut donc que précipitée... Voyez Tarrida del Marmol, p. 314, 315.

(1) Réponse de don Antonio Cánovas del Castillo, président du Conseil des ministres, à la question de M. Lazaga, sur « l'altération de l'ordre public aux Philippines », dans la séance du Sénat du lundi 31 août 1896.

conquérant même, à force de temps et de mérite, le *tercer entorchado* — la troisième torsade sur la manche — ce qu'on appellerait chez nous le bâton de maréchal. D'autre part, on ne saurait prétendre qu'il « ne connaissait pas le pays » puisqu'il y avait résidé une première fois en 1866 comme aide de camp du capitaine général don José de la Gandara, qui lui avait confié des missions importantes dans différentes provinces; une deuxième fois de 1868 à 1871, en qualité de gouverneur politico-militaire de Mindanao, où il avait fait beaucoup pour la colonisation; une troisième fois enfin comme gouverneur général, charge qu'il avait assumée le 8 mars 1893, à laquelle il avait joint, quelques mois après, le titre de général en chef de l'armée des Philippines, et qu'il avait, pendant trois ans passés, plus qu'honorablement remplie, ayant reçu dans l'intervalle, de la Chambre des députés, des remerciemens unanimes, et du gouvernement, le « bâton de maréchal », le *tercer entorchado*, en récompense de l'heureuse issue de la campagne et spécialement du brillant combat de Marahui, qui en avait marqué le terme (1).

C'était ce vieil et vaillant soldat qui, avec deux bataillons, l'un, d'artillerie, l'autre, à peine formé, d'infanterie de marine, et le petit supplément de ressources que devait lui apporter le patriotisme des purs Espagnols de Manille se trouva subitement avoir à tenir tête à une insurrection que tout annonçait formidable. Dans le malheur et la peur, on accuse toujours. On reprocha durement au maréchal Blanco de s'être entêté dans l'expédition de Mindanao, d'avoir dégarni Luzón, de n'avoir rien prévu, de n'avoir pourvu à rien et, maintenant même que la capitale était comme investie, de ne rien faire, et de ne rien tenter. Mais qu'avaient-ils donc prévu, ceux-là qui le lui reprochaient et dont plusieurs sans doute s'étaient réjouis naguère de voir les indigènes accourir si nombreux à la franc-maçonnerie? A sa place, qu'auraient-ils pu faire?

Loin de mériter leurs injures et leurs délations, le maréchal ne déploya-t-il pas le courage le plus rare et qui coûte le plus à un militaire : ne pouvant utilement marcher, il sut se résigner à une immobilité que tout autour de lui il entendait qualifier d'étonnante, si ce n'était de scandaleuse. Ne pouvant faire davantage, n'était-ce pas déjà faire beaucoup que de ne rien faire, de

(1) *Hoja de servicios* del Excmo. Sr. Capitan general D. Ramon Blanco y Erenas, marqués de Peña-Plata, publiée par la *Epoca*, n<sup>os</sup> des 18 et 19 mai 1897.

ne point donner à l'ennemi l'occasion de profiter d'une faute, de ne point jeter au grand incendie cet aliment, la flamme d'une victoire? Mais immobile, le général Blanco n'était pas inactif; et, dans la défensive prudente où il se renfermait, il préparait l'offensive prochaine. Il n'eut le temps que d'en esquisser le premier geste, car la clameur de ses adversaires s'élevait trop haut; et, en lui envoyant le général Polavieja comme lieutenant, il était manifeste que le gouvernement lui envoyait un successeur. Ainsi le comprit le maréchal, qui remit ses pouvoirs et s'embarqua aussitôt pour l'Espagne.

Polavieja était le héros de la *Guerra chiquita*, de la petite guerre, dernière convulsion de la révolte où, dix années durant, de 1868 à 1878 et même douze années, jusqu'après le pacte du Zanjón, jusqu'en 1880, avait été en jeu, par instans peut-être en péril, la souveraineté espagnole sur Cuba. Connu pour procéder à la manière forte, il emportait aux Philippines les espérances des patriotes impatients, à qui la lenteur obligée de Blanco avait donné l'envie d'emprunter le mot fameux appliqué ailleurs à une autre expédition et qui pensaient mourir de cette « phtisie militaire » dont tout, dans l'Archipel, semblait languir. En possession de moyens que le maréchal n'avait pas, — il n'est que juste de le remarquer, — Polavieja ne laissa décevoir aucune de ces espérances : quoique malade, cloué sous sa tente par la fièvre, à demi aveugle, il agit, ne fût-ce qu'en commandant énergiquement l'action; et secondé à merveille par un de ses divisionnaires, le général Lachambre, il eut vite fait de chasser les insurgés d'Imus, de Cavite Viejo et d'en purger les environs de Manille, les provinces qui sont comme le cœur de Luzón et le centre de toute la colonie.

Mais il ne lui fut pas permis d'aller au delà, et à son tour, il eut un successeur en la personne du capitaine général de Madrid, D. Fernando Primo de Rivera, marquis de Estella, pour qui non plus les Philippines n'étaient pas un pays nouveau, puisqu'il en avait été précédemment le gouverneur. Primo de Rivera ne pouvait que poursuivre ce que Polavieja avait si bien commencé; il s'y est attaché avec décision et avec bonheur : de tous côtés l'insurrection recule, les rebelles sont battus ou se présentent à merci. Dès à présent, si l'on ne touche pas encore à la complète tranquillité, l'issue de la campagne n'est plus douteuse, à supposer qu'elle l'ait jamais été; l'Espagne, vers l'Orient, n'a plus d'in-

quiétudes, à supposer qu'elle en ait pu légitimement avoir ; et ce n'est plus en elle-même que l'affaire des Philippines mérite de retenir l'attention de l'étranger, mais par les incidens qu'elle a vus naître, qui jettent un singulier jour sur des mœurs politique qu'on se plaisait à croire bien améliorées, et d'où la rivalité féroce des partis n'a pas craint de vouloir faire sortir cette chose partout hasardeuse, désastreuse en Espagne, — un conflit constitutionnel.

## V

Lorsqu'on se fut résolu, en octobre ou novembre 1896, à rappeler le maréchal Blanco, le bruit courut à Madrid qu'un dissentiment venait d'éclater, au sujet du choix de son successeur, entre la reine régente et le président du conseil. M. Cánovas, disait-on, eût désiré nommer dès lors le général Primo de Rivera : la reine préférerait et aurait *imposé* le chef de sa maison militaire, le général marquis de Polavieja. On ajoutait que Doña Marie-Christine avait exprimé en termes très nets et assez vifs la pensée de tout le monde, qu'aux Philippines comme à Cuba il était temps d'entrer dans la période d'action, de frapper un coup et d'en finir. Tel était bien, en effet, le sentiment public, et même il ne s'arrêtait pas là, prêtant aux généraux, pour ne pas bouger de leurs quartiers, — injuste sans doute comme il l'est souvent, — des raisons qui n'étaient pas d'absolu désintéressement. Mais que la reine eût pris sur elle de s'en faire l'interprète tout haut en plein conseil et « d'imposer » le général Polavieja, il y avait à cela bien des invraisemblances, dont la première était qu'elle s'y fût déterminée et la seconde que M. Canovas del Castillo l'eût accepté.

Vraies ou fausses, pourtant la presse entière commentait et amplifiait les paroles de la régente. Elle ne se faisait pas scrupule de mettre en opposition la reine et son premier ministre, et de cette opposition prétendue déduisait, ce qui était pour elle l'important, que le cabinet n'avait plus la confiance de la couronne. M. Cánovas répondit par une note publiée dans le journal *la Epoca*, marquée de sa griffe, quoique, bien entendu, non signée, et dont le sens était : « Certaines feuilles osent placer dans la bouche de la reine régente une phrase qu'elle n'a pas prononcée et ne pouvait pas prononcer. Sa Majesté connaît trop ses devoirs



constitutionnels pour avoir tenu un propos que, malgré tout son respect envers le trône et la personne royale, si, par impossible, il eût été tenu, le président du conseil n'eût pu entendre sans protester. »

Les gens qui veulent à tout prix et sur toute chose être les mieux informés ne bornaient pas à si peu l'indiscrétion. Quelqu'un qui le savait de source sûre les en avait avertis : la reine avait besoin de se faire violence pour supporter la rude et lourde main, le ton tranchant, les manières cassantes, l'orgueil, *la soberbia*, la mauvaise humeur enfin, — la fameuse *malumor!* — de M. Cánovas, serviteur qui parlait en maître. Cependant Polavieja partit. En quelques mois, il livra plusieurs combats et remporta autant de victoires. La presse, patriote dans tous les camps, les enregistra avec satisfaction, mais tandis que les journaux du ministère, sans les taire ni les rabaisser, ne les exaltaient pourtant point outre mesure, les journaux de l'opposition, au contraire, les grandissaient jusqu'à l'épique, enflaient l'éloge, et faisaient du vainqueur un triomphateur, à ce point (et dans un dessein si prémédité) qu'on eût cru, à les lire, que ce n'était pas les *Tagals* insurgés que le général venait de battre, mais M. Cánovas et son cabinet qu'il venait d'abattre.

Que fut-ce donc, quand, Polavieja ayant demandé à être relevé de son commandement pour cause de santé, plutôt que de s'en rapporter à lui et à ses médecins, on eut le moyen d'ajouter à sa gloire cette suprême consécration : l'ingratitude apparente du pouvoir et, après en avoir fait un triomphateur, quand on put en faire une victime ! Vainement le gouvernement lui décernait la grand'croix pensionnée de San-Fernando : l'opposition, toutes les oppositions, — car ce n'était pas seulement les libéraux, et les dissidens de M. Silvela, les carlistes même, en étaient, — lui donnaient rendez-vous à Barcelone, où elles s'empareraient de lui et, revenant avec lui, donnaient au ministère rendez-vous à Madrid.

Au demeurant, elles disposaient de lui sans lui ; on ignorait encore ce qu'il ferait, s'il ferait rien ; et tout un passé de correction militaire eût dû empêcher de penser qu'il fût homme à devenir l'instrument ou l'épée d'un parti politique. S'il y a dans l'armée espagnole un officier qui ne soit pas et qui ne puisse pas devenir un général de *pronunciamientos*, tout son passé garantit que c'est Polavieja. En cette circonstance même, avant son départ

de Manille, après son arrivée à Barcelone, il avait, à la vérité, adressé à la reine régente et au jeune roi des télégrammes un peu exubérans; mais comment attendre trop de retenue dans un pays où l'on trouve tout naturel qu'un chef de corps, à plus forte raison un chef victorieux, en son nom et au nom de ses troupes, fasse acte public d'*adhésion inconditionnelle*, comme ils disent, au souverain et à la monarchie? Nous estimerions, nous, avec nos idées là-dessus très sévères, que ce trait de discipline est, au fond, destructif de la discipline; que l'affirmation jugée utile suppose la négation possible; et que, dans un autre sens que d'autres, c'est, en somme, un *pronunciamiento* comme un autre. Mais il s'agit de l'Espagne, où la morale d'État n'exige pas de l'armée qu'elle soit « la grande muette ».

Heureusement le général qui revenait était Polavieja; s'il eût eu la tête moins solide, elle lui eût tourné au bruit des acclamations et des fanfares. N'avait-on pas organisé pour lui une poste de bicyclistes qui, de relais en relais, plus rapide que le train express, devait apporter à Madrid une dépêche qu'il avait rédigée et signée? Cette dépêche, à qui serait-elle remise, sinon à la reine, et qu'espérait-on voir dans ce qu'il y dirait, sinon ce qu'il ne pouvait dire? D'ailleurs ne le fêtait-on pas en prose et en vers; dans le collège des jésuites, la veine poétique des maîtres et des élèves ne s'échauffait-elle pas en son honneur (1)? Malgré la reine, dont le tact féminin et la raison virile répugnent également à ces exagérations, malgré lui-même, peu à peu, grâce aux bonnes âmes qui s'y employaient de leur mieux, Polavieja prenait dans l'imagination du peuple espagnol, — et Dieu sait qu'aucun peuple n'en a davantage, — les allures d'un chevalier de conte qui accourt pour délivrer une princesse infortunée, prisonnière d'un affreux dragon. On pense bien que son retour devenant si hautement symbolique, le ministère l'accueillit avec politesse, mais sans empressement ni cordialité. De la station le général se rendit tout droit au palais royal. Alors se passa l'incident du balcon.

(1) Par exemple, au collège de Santo Domingo, de Orihuela. Le programme de cette « soirée littéraire » était des plus édifiants. Les différens tableaux étaient le *Katipunan*, *Malheur à l'Espagne! Jour lugubre* (la patrie pleurait), *Arc-en-ciel* (la reine désignait Polavieja), *In hoc signo vinces* (Polavieja distribuait à ses soldats une médaille de l'Immaculée Conception), *L'arrivée au Pasig, Mort aux traitres!* (on fusillait Rizal), *Dieu m'éclaire!* (Polavieja, à la nuit close, veillait devant le Très Saint Sacrement dans la cathédrale de Manille). Et tout finissait, comme de juste, par une apothéose.

La reine régente, le roi don Alphonse XIII, les princesses, ses sœurs, et l'infante Isabelle, sa tante, se seraient mis à une fenêtre pour le regarder partir par la *Plaza de Oriente*, et lui, debout dans sa voiture, au milieu de la foule, aurait agité son panache, en criant : « Vive la reine ! Vive le roi ! »

Et quand il l'aurait fait ? Et quand ils s'y seraient complu ? Hors de Madrid et du petit cercle où s'élabore la politique espagnole, l'importance de la démonstration échappe ; mais à Madrid, dans les antichambres du Palais, dans les couloirs du Parlement, le soir, dans les cafés, les clubs et les *tertulias*, ce fut tout un événement. Il fallut que la Régente priât M. Cánovas d'expliquer que sa présence à la fenêtre n'était que cas fortuit ; que cette fenêtre, le petit roi l'avait ouverte en jouant, que ses sœurs l'y avaient suivi, que l'infante Isabelle avait suivi ses nièces, qu'elle-même avait suivi l'infante ; mais qu'il y avait, à ce moment, trois quarts d'heure qu'elle avait congédié le général Polavieja et qu'elle le croyait bien loin. — O misère des petits rois qui jouent, et des reines qui, se souvenant trop qu'elles sont mères, oublient une minute que par une fenêtre ouverte dans un palais royal, on ne sait jamais, en notre temps, quelles fidélités peuvent sortir, ni quels malheurs peuvent entrer !

C'est en cet état des esprits que les Chambres se réunirent le 20 mai :

Une heure après, Ruy Diaz avait tué le Comte,

on veut dire que le duc de Tetuan, ministre des affaires étrangères, avait souffleté le sénateur libéral, M. Comas. M. Sagasta relevait l'injure ; tout le parti « se retirait », faisait le vide autour du gouvernement et de sa majorité, retournait à la tactique révolutionnaire, ouvrait la crise la plus grave que l'Espagne ait traversée depuis la restauration, compromettait dix-huit ou vingt ans de sagesse ; tandis que M. Cánovas faisait voter en hâte les projets urgents, expédiait l'interpellation de M. Romero Robledo sur la révolte des Philippines (1), prorogeait le Parlement et re-

(1) Cette interpellation avait pour objet principal les confiscations de biens ordonnées par Polavieja. On a accusé le général d'avoir, dans la répression, montré une vraie dureté ; il semble tout au moins qu'elle ait été très sévère. Mais que faut-il retenir des récits suivant lesquels la mort même, dans plus d'un cas, aurait été précédée de la torture ? (Récit du métis Tung-Tao rapporté par M. de Varigny et M. Tarrida, p. 314 et suiv.) On n'en croirait rien, si l'on ne savait trop avec quelle sauvagerie ces races non civilisées se conduisent, — voyez le récit même de

mettait à la régente la démission du cabinet, la forçant à un choix redoutable, où peut-être la femme pencherait d'un côté et la reine de l'autre, entre lui et l'inconnu. Tout cela parce que, à la fin de 1896, le général Polavieja avait été envoyé à Manille, au lieu du général Primo de Rivera; parce que, au commencement de 1897, Primo de Rivera y avait été envoyé en remplacement de Polavieja. Et les journaux d'un parti publiant la « feuille de services » d'un de ces généraux, ceux du parti adverse ripostaient : Feuille de services du maréchal Martinez Campos, — du maréchal Blanco, — du général Weyler; comme s'ils se les fussent montrés, en s'en menaçant, et comme s'ils se disaient : « Vous avez celui-ci; mais nous en avons d'autres, et qui le valent bien. Essayez ! »

Le choix est fait : entre M. Cánovas et l'inconnu, la reine, en toute liberté et, selon la formule, « de sa certaine science, puissance et autorité », s'est décidée pour M. Cánovas. Éclairée par tous les avis qu'elle a pris, elle s'est rendu compte que, dans les circonstances difficiles par où passe l'Espagne au dedans et au dehors, il n'était pas, pour s'y appuyer, un bras plus sûr et ce n'était pas un bras trop fort que celui qui a relevé le trône. Elle a solennellement maintenu sa confiance aux conservateurs qui restent aux affaires avec les mêmes hommes et le même programme; puisque cette question de confiance était devenue nécessaire, il vaut mieux qu'elle ait été ainsi posée : désormais on ne saurait parler d'arrière-pensée, de secret désaccord, de contre-politique, de gouvernement occulte, et quoi qu'il arrive du fait des partis mécontents, la crise constitutionnelle, en ce qu'elle pouvait avoir de plus dangereux, est ou conjurée ou réduite : elle ne trouvera pas le pouvoir exécutif divisé; elle trouvera la couronne et le cabinet en parfaite union, — union rajeunie et hier à nouveau scellée — de vues, d'intérêts et de sentimens.

Le problème colonial demeure au premier plan. Quand, dans

Tung-Tao : — « Les moines furent pendus ou noyés, mort douce à tout prendre. Seul le confesseur de la vicille fut découpé en morceaux. » — Tarrida, p. 345), et avec quelle rapidité les civilisés, fût-ce en des jours et des régions plus calmes, retournent à la sauvagerie.

Tous les « coloniaux » de bonne foi l'avoueront, Allemands, Anglais, Français ou Espagnols. Et nous ne disons pas qu'il en soit ni qu'il en puisse être autrement, mais qu'il n'y a pas de quoi être si fiers de la civilisation, ni, en général, de l'humanité.

quelle mesure, comment appliquera-t-on les réformes à Cuba, et qui les appliquera? Aux Philippines particulièrement, tâchera-t-on d'introduire des réformes, et lesquelles? Jusqu'à quel point le maréchal Primo de Rivera partage-t-il l'opinion du général Polavieja sur l'avantage qu'il y aurait à séparer les Philippines en deux capitaines et deux gouvernemens généraux, avec deux capitales, l'une à Manille, l'autre dans le Visayas, à remanier les circonscriptions provinciales, à déplacer quelques chefs-lieux, à instituer surtout, dans l'archipel même, un conseil supérieur qui ferait là-bas ce qu'auparavant on prétendait faire de Madrid? Comme Polavieja le demandait encore, revisera-t-on le code pénal et la loi municipale; supprimera-t-on les juges de paix indigènes; modifiera-t-on l'impôt des cédules en élevant la cote des riches et en abaissant celle des pauvres; augmentera-t-on la paye fixe des gouverneurs en leur enlevant le tant pour cent qu'ils touchent sur la perception des impôts?

Ce sont, après tout, des détails. Dans l'ensemble, la conclusion du général Polavieja était : « L'administration ne doit pas être uniforme, mais, au contraire, variée suivant l'état des provinces; il serait bon d'ajuster la législation à la manière d'être de la race pour laquelle on fait des lois, en s'inspirant toujours des coutumes des Indes, *las leyes de Indias*, unique fondement rationnel de tout gouvernement aux Philippines. » Et c'est, sous une autre forme, ce que d'autre part — et d'un autre parti — on nous avait dit : « La qualité essentielle d'un gouvernement étant de répondre à l'état social et mental du peuple pour qui il est fait, le gouvernement qui conviendrait aux Philippines serait celui dont les élémens seraient combinés et dosés d'après le caractère, l'intelligence et le degré d'éducation des indigènes. »

Des trois politiques qu'on peut concevoir : la *statu quo*, la marche en avant, et la réaction, la première est impraticable, et l'insurrection le prouve; la seconde est chimérique, étant donné l'état social et mental de la race qui habite l'archipel; la troisième seule est possible; celle qui consiste à laisser à ce peuple encore enfant, des institutions à sa taille, à ne pas vouloir l'affubler des formes de l'Occident moderne, dans lesquelles il s'empêtre et trébuche (1). C'est cette troisième politique qui est le plus généra-

(1) Voyez la série d'articles de don Joaquin Maldonado Macanaz, et, dans *la Epoca* du 30 octobre 1896, une lettre du directeur du *Diario de Manila*, don Manuel Maria Rincón. — Voyez aussi les brochures *Folletos filipinos*, de don Wenceslao E. Retana.

lement acceptée, au moins en Espagne, car il se peut qu'aux Philippines on en souhaite une autre. Elle implique une résistance absolue aux idées qui se sont récemment fait jour et forment comme le résumé des revendications actuelles, aux idées modernes et occidentales, d'autonomie, de suffrage et de représentation dans le parlement de la métropole. Elle implique même un retour en arrière et, bien que le mot sonne mal, une « réaction » par rapport aux aventureux et malencontreux essais des dernières années, dont l'effet s'est montré si radicalement contraire à ce qu'on avait espéré. Toute la question est une question de mesure : reculer jusqu'où en est ce peuple, et non pas plus loin. Ce qu'il y a à faire, on le voit, en somme, assez clairement, c'est de le faire qui n'est pas aisé.

Et le cas se complique de ce que beaucoup voudraient que ce gouvernement d'un autre temps fût, par surcroît, de notre temps, devant être, disent-ils, civil et laïque. Civil : mais l'épreuve dont la domination espagnole sort à peine condamne l'archipel pour longtemps encore au régime militaire; ce n'est pas au lendemain d'une insurrection, et quand on ne sait pas si les feux en sont tout à fait éteints, qu'on rase les remparts et qu'on retire les sentinelles. Laïque : mais on a vu quelle est la singulière situation religieuse et politique des Philippines, situation unique au monde, et qui oppose l'une à l'autre ces deux seules forces : les ordres et la franc-maçonnerie; en dehors d'elles, en face d'elles, rien que l'administration; et tantôt l'une, tantôt l'autre, ce sont elles qui la font mouvoir. Si les loges maçonniques ont eu dans la préparation de la révolte le rôle qu'on a indiqué, si elles ont été, — il ne s'agit point des intentions, mais des résultats, — de véritables foyers de haine contre l'Espagne, à leur égard la conduite du gouvernement espagnol est toute tracée : il n'a pas à les ménager. Mais ce n'est que la moitié de la besogne : elles lui ont aliéné l'Indien, il lui faut le reconquérir, et voici le cercle vicieux où il va tourner.

C'est en l'excitant contre les moines, en lui faisant croire que l'Espagne, c'étaient les moines et que les moines, c'était l'Espagne; en les lui donnant, eux et elle, comme une seule et même chose, qu'on a détaché l'Indien non seulement des moines, mais de l'Espagne. Et à présent, pour le reprendre, pour opérer cette recon-

*quista del Indio* qui est jugée indispensable, urgente, pour rattacher l'Indien à l'Espagne, on ne peut se servir que des moines, parce qu'il n'y a qu'eux qui connaissent assez bien le pays et les indigènes, la langue, les coutumes et les mœurs: parce que de tout ce qui est espagnol il n'y a qu'eux qui, avant qu'on les en arrache, aient un peu pénétré et poussé des racines en cette terre (1). Il suit de là qu'on ne peut ni se passer des ordres, ni s'en remettre trop ostensiblement aux ordres; que la politique espagnole ne peut ni se faire par eux, ni se faire sans eux. Et c'est une grande difficulté, si grande qu'il n'y aurait presque pas de paradoxe à conclure que pour l'Espagne la guerre aux Philippines est moins embarrassante que la paix.

Disons simplement que les embarras et les soucis de l'Espagne n'y prennent pas fin avec la fin de la guerre et que, la paix ramenée, il reste, par des moyens qui portent et pour un temps qui dure, à assurer la pacification. En termes plus abstraits, mais tout aussi exacts, il reste à faire du présent avec du passé et à en tirer de l'avenir; c'est l'œuvre même de la vie; mais peut-être les Espagnols se sont-ils toujours mieux entendus à batailler et mourir qu'à vivre et organiser.

CHARLES BENOIST.

(1) Voyez Maldonado Macanaz, Rinéon, Belloc y Sanchez. etc.

---

---

# ESSAIS

## DE LITTÉRATURE PATHOLOGIQUE <sup>(1)</sup>

---

### III

#### L'ALCOOL. — EDGAR POE

(Première partie.)

---

Œuvres complètes et lettres. — *Edgar Allan Poe*, par John Ingram (2 vol. ; Londres, 1880). — *Edgar Allan Poe*, par George Woodberry (1 vol. ; Boston, 1894).

Il y a des noms qui éveillent des rumeurs de bataille, des réputations qui sentent la poudre. Edgar Poe a été longtemps, aux États-Unis, l'un de ces hommes dont on n'a pas le droit de parler avec calme. Il semblait que ce fût faire acte de faiblesse, et presque de relâchement moral, que de garder son sang-froid, de rester impartial, en face d'un si grand pécheur. On s'admirait si, d'aventure, on osait se taire par charité chrétienne ; quelques semaines après la mort de Poe, un de ses anciens collaborateurs écrivait avec des larmes dans la plume : « Un scrupule généreux porte tous ceux qui l'ont intimement connu à ensevelir dans l'ombre de l'oubli ses faiblesses, ou plutôt tous les traits distinctifs de sa personnalité (2). » Quant à ceux que ne gênait aucun scrupule, loin

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> et du 15 novembre 1896.

(2) *Ecrivains étrangers*, par Teodor de Wyzewa (1896, Perrin).



d'ensevelir, ils travaillaient à déterrer, et les défouisseurs trouvent toujours quelque chose : ils profitent de ce que les morts ne peuvent pas réclamer. Les inimitiés que Poe avait soulevées de son vivant se cristallisèrent en une biographie malveillante et dure (1), qui faillit fausser à jamais sa physionomie, même pour ses dévots, et l'on sait s'il en a manqué en France. Le monde crut qu'il avait été une façon de démoniaque, et les raffinés l'en trouvèrent plus grand, tandis que les simples s'en affligeaient.

Les amis personnels d'Edgar Poe n'abandonnèrent point sa mémoire, mais ils s'y prirent mal : ils ont aidé à la légende, sans le vouloir, par un système de réticences qui multipliait les erreurs, ou aggravait les soupçons, alors qu'il n'y aurait eu de recours que dans une absolue franchise. Il fallait crier sur les toits, au lieu d'essayer de le cacher, que la nature l'avait marqué pour le *delirium tremens*, et que les hasards de l'existence avaient encore diminué les chances qui lui restaient d'y échapper. Il fallait le montrer ivre, se maudissant lui-même à travers son délire, et appelant le poison ou la balle qui le délivrerait de sa honte. On ne lui reprochera pas, à celui-là, de ne pas avoir lutté. Ce n'est pas Edgar Poe qui aurait plaisanté, comme Hoffmann, de sa déchéance physique et morale, ou protesté cyniquement, comme Thomas Quincey, qu'il ne regrettait que de ne pas avoir commencé plus tôt. Il est touchant de bonne volonté dans ses efforts contre l'envahissement du vice, de sincérité dans ses remords après chaque défaite. Le premier venu le morigénait : il courbait la tête et remerciait. On le dénonçait publiquement : alors il mentait, mentait, avec la maladresse éperdue du criminel qui perd la tête en se voyant découvert. Il jura jusqu'au dernier jour qu'il guérirait, et se crut plusieurs fois sauvé ; l'alcoolisme le ressaisissait en pleine allégresse de délivrance, et lui faisait faire un pas de plus vers l'hôpital. Sa vie a été tragique, sa fin ignoble, mais c'est ainsi qu'il est vrai, et émouvant, et attachant malgré tout : et c'est ainsi que nous allons tâcher de le montrer (2).

(1) *Memoir of Poe*, par Rufus Wilmot Griswold. Le révérend Rufus Griswold avait accepté de Poe la mission d'éditer ses œuvres après lui. Il inspirait toute confiance à la famille, qui lui livra les papiers du mort. L'usage qu'il crut devoir en faire — par conscience à ce qu'on assure — prouve à quel point les esprits étaient montés contre Poe en Amérique.

(2) Parmi les nouvelles publications qui ont aidé à rendre à Poe sa physionomie véritable, une mention spéciale est due à la biographie de M. Georges Woodberry : *Edgar Allan Poe*. Boston. 1894. — M. Woodberry est le premier qui ait pu nous dire ce qu'Edgar Poe avait fait de son temps, de dix-huit à vingt et un ans.

## I

Il descendait d'une bonne famille anglaise, établie en Irlande au temps de Cromwell. Vers le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, un Poe émigra en Amérique, où il ne trouva point la fortune. Son fils, qui fut le grand-père du poète, était simple charron à Baltimore, quand la guerre de l'indépendance lui fournit l'occasion de se distinguer et de gagner le surnom de *général Poe*, « en récompense de ses services révolutionnaires (1) », rapporte l'histoire. On raconte aussi que Lafayette, à son dernier voyage aux États-Unis, baisa la terre de son tombeau en disant : « — Ici repose un noble cœur. » C'était un rude homme, plein de vertu, énergique, le contraire d'un sentimental et d'un névrosé. Peut-être convient-il néanmoins de faire remonter jusqu'à lui, si ce n'est plus haut encore, les germes de l'alcoolisme qui a ravagé une partie de sa descendance. Je remarque les lignes que voici dans une lettre adressée à Edgar Poe par l'un de ses cousins : « — (15 juin 1843)... Il y a une chose contre laquelle je tiens à vous mettre en garde, et qui a été le grand ennemi de notre famille : l'usage immodéré de la bouteille (2). »

On ne sait rien de la femme du « général », sinon qu'elle lui donna plusieurs enfans. L'aîné était un fils, David, qui apporta tout à coup dans cet intérieur puritain les surprises et les scandales d'un tempérament morbide et d'une âme mal affermie. C'était un impulsif, de vie décousue et inutile, que la phtisie dévorait et qui aiguillonnait la phtisie par son ardeur au plaisir, l'un de ces adolescents mal nés que leur instinct pousse parmi les mauvaises compagnies, et qui apparaissent dans les familles graves et pieuses comme une punition d'en haut pour quelque péché lointain et ignoré. Le Dieu du vieux Poe était Celui qui a dit : « — Je suis le Dieu fort et jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfans en la troisième et quatrième génération... » David fut la verge divine sous laquelle cet homme de fer courba la tête : son fils, son propre fils, était fou de théâtre et jouait lui-même en amateur.

et qui ait enfin éclairci le mystère de sa mort. Son livre est riche en documens inédits et écrit avec modération, sinon avec sympathie.

(1) Woodberry, *Edgar Allan Poe*.

(2) *The Century illustrated* (New-York, septembre 1894).

Le général Poe l'avait destiné au barreau. L'âge venu, il l'envoya au loin, en Géorgie, chez un homme de loi, mais l'attrait des coulisses était devenu irrésistible. David s'enfuit pour rejoindre une troupe ambulante et y devenir ce qu'il y a peut-être de plus lamentable au monde, un cabotin sans talent, gouaillé par le public et trainant sa pitrerie où il peut. Son père ne voulut plus le connaître et l'abandonna à son sort.

Parmi les camarades de ce pauvre garçon se trouvait une jolie fille appelée Élisabeth, phtisique comme lui. C'était une enfant de la balle, née d'une comédienne de Londres et d'un père quelconque. Sa mère l'avait amenée toute petite en Amérique, où elle avait grandi sur les planches en jouant « les rôles d'enfants, les nymphes et les amours », puis, un beau jour, elle s'était trouvée seule au monde : sa mère était partie avec un pianiste qui avait consenti à l'épouser, et ni l'un ni l'autre n'avaient plus reparu. Élisabeth se tira d'affaire en fille de ressources. Le public l'aimait. Elle avait un jeu fripon et une petite voix aigrette qui la servaient à merveille dans l'opérette, ou ce qui en tenait lieu il y a un siècle. Le répertoire de Shakspeare était aussi de son emploi, et elle s'en acquittait honorablement ; cependant, d'après la critique américaine du temps, Ophélie et Cordélia convenaient moins à ses dons naturels que les rôles un peu canailles. La même critique rendait hommage à ses vertus domestiques. Un premier mariage avec un acteur avait été très vite dénoué par la mort. Trois mois après, David Poe empruntait de l'argent pour se mettre en ménage et épousait la jolie veuve.

Il lui apportait un corps usé par la phtisie et la boisson. Ce n'était pas un ivrogne ; aucun témoignage n'autorise à l'en accuser ; c'était un alcoolique, chose très différente, puisqu'on voit la médecine donner ce nom à des gens qui n'ont été coupables que d'excès légers, mais répétés. David Poe avait été connu dès sa première jeunesse pour rechercher les sociétés joyeuses où les bouteilles circulent largement, et ce n'est pas sa vie de bohème parmi d'autres bohèmes qui avait pu le corriger. Sa femme étant aussi une dégénérée et une phtisique, leurs enfans à naître n'avaient qu'une chance d'être sains : c'était de ressembler par-dessus leurs têtes aux grands-parens Poe, et c'est, malheureusement, ce qui n'arriva pas.

L'existence des jeunes mariés ressemblait à celle que mènent les comédiens de nos troupes de sous-préfecture. Ils roulaient de ville en ville, très peu payés et comptant sur les représentations à

bénéfice pour avoir du pain. On a conservé de leurs bonimens au public. Ils y avouaient sans fausse honte qu'une salle vide serait « la misère », et la salle ne se remplissait pas toujours. Leurs enfans vinrent au monde entre des pots de fard et des notes impayées, au sortir d'une représentation et presque à la veille d'une autre, car la mère n'avait guère le loisir d'être malade.

Ils en eurent trois. William, l'aîné, fut un demi-fou, qui buvait et qui mourut jeune, après une existence de casse-cou. Une tradition de famille en fait un adolescent de génie, ayant écrit de très beaux vers qui se sont perdus. Edgar était le second; il naquit le 19 janvier 1809. Leur sœur Rosalie était presque idiote et a fini dans un hospice.

Ainsi, l'hérédité s'était acharnée sur leur race. Sur trois, elle n'en avait pas pardonné un seul, et les désordres qu'on relève chez les enfans de David Poe sont précisément ceux qui menacent les enfans des alcooliques. — « L'observation clinique, dit le docteur Le Gendre, a révélé qu'il peut exister chez les enfans des alcooliques, soit un besoin inné de boire, soit des troubles purement fonctionnels du système nerveux, soit des altérations organiques des centres nerveux. Le goût des boissons alcooliques sommeille, comme tant d'aptitudes héréditaires, jusqu'au jour où une occasion le rend manifeste. C'est quelquefois de très bonne heure, pendant l'enfance, si l'individu grandit dans un milieu où règne l'abus de l'alcool; c'est habituellement plus tard, entre quinze et vingt-cinq ans pour les garçons (1). » Ces lignes s'appliquent admirablement à la famille d'Edgar Poe.

On croit que David Poe n'existait plus au moment de la naissance de sa fille. Quelques mois après, Elisabeth agonisait à son tour. Elle expira vers la fin de 1811, dans un dénûment profond.

S'il fallait une preuve que la vie morale des Puritains s'inspirait des duretés de l'Ancien Testament et des vengeances de Javeh, bien plus que des miséricordes de l'Évangile, on la trouverait dans la conduite du général Poe à la mort de sa belle-fille. Il y avait là trois orphelins, dont l'aîné avait cinq ans. Le général Poe ne s'occupait pas de ces innocens, et il ne paraît pas que sa femme se soit mise plus en peine que lui de ce que devenait la chair de leur chair et le sang de leur sang. Des étrangers charitables se partagèrent les petits abandonnés. Edgar échut à un

(1) *L'Hérédité et la pathologie générale.*

riche négociant en tabac, nommé John Allan, qui n'avait pas d'enfant, et dont la femme avait été séduite par les yeux brillans et l'étrange précocité d'une figure parlante, qu'elle ne comprenait point. Les jugemens légers du monde vantèrent la bonne étoile de ce petit meurt-de-faim, destiné désormais à des lambris dorés, et il ne le crut lui-même que trop en grandissant. Son éducation fut faussée par ce malentendu énorme. M. Allan n'avait cédé qu'avec répugnance au caprice de sa femme pour le rejeton d'une souche méprisée, et, dans son for intérieur, il lui faisait la charité. alors qu'Edgar Poe. trompé par les apparences, s'accoutumait à penser et agir en enfant d'adoption, qui peut compter sur les privilèges attachés à ce titre. Il est impossible d'absoudre les faiseurs d'aumônes dont les imprudences préparent des amertumes aussi légitimes.

En attendant l'heure des déceptions et des rancunes, les Allan s'amusaient de ce joli petit garçon inquiétant qui ornait leur maison à la façon d'un animal exotique. On l'accoutumait à se donner en spectacle. Il était pomponné, adulé, bourré de cadeaux et d'argent ; il lui manquait d'être élevé, parce que les Allan, avec toutes leurs bonnes intentions, n'y pensaient pas, ne savaient pas s'y prendre. C'était le plus grand malheur qui pût lui arriver. On a constaté qu'à certains legs morbides correspondait chez l'enfant un affaiblissement de l'être moral, une « insuffisance héréditaire du moi (1) », pour parler comme les médecins. L'éducation est alors le seul remède. Son efficacité, son heureuse puissance, ont été proclamées par la science, Dieu merci ! Que deviendrons-nous sans cela, nous les pères et les mères, à l'apparition dans le monde de cet inconnu, un nouveau-né ! L'éducation s'empare de ce moi « insuffisant », inconsistant, désagrégé pour ainsi dire, et elle lui reconstitue un « noyau solide », une charpente, au moyen de « complexus d'idées fortement enchaînées », qui lui deviennent des habitudes morales. A force d'emboîter et de cheviller l'enfant dans les attitudes d'esprit qui font l'honnête homme, l'éducation lui rend plus difficile de s'en écarter. Mais, sans elle, tout est perdu pour un Edgar Poe. Il le savait bien, et il en a voulu aux Allan de ne pas lui avoir imposé une discipline dans son enfance. Il s'en est plaint dans un de ses plus beaux contes, *William Wilson* (2). qui est aussi l'un de ceux où il a

(1) Le Gendre. *loc. cit.*

(2) *William Wilson* ; traduction de Baudelaire. J'avertis. une fois pour toutes,

mis le plus de souvenirs personnels, arrangés et satanisés pour les besoins de l'intérêt dramatique : — « Je suis, raconte son héros, le descendant d'une race qui s'est distinguée en tout temps par un tempérament imaginaire et facilement excitable; et ma première enfance prouva que j'avais pleinement hérité du caractère de famille. Quand j'avancai en âge, ce caractère se dessina plus fortement; il devint, pour mille raisons, une cause d'inquiétude sérieuse pour mes amis, et de préjudice positif pour moi-même. Je devins volontaire, adonné aux plus sauvages caprices; je fus la proie des plus indomptables passions. » Les parens de William Wilson se montrèrent misérablement impuissans à arrêter ses tendances mauvaises : — « Il y eut de leur côté quelques tentatives, faibles, mal dirigées, qui échouèrent totalement, et qui tournèrent pour moi en triomphe complet. A partir de ce moment, ma voix fut une loi domestique; et, à un âge où peu d'enfans ont quitté leurs lisières, je fus abandonné à mon libre arbitre, et devins le maître de toutes mes actions, — excepté de nom. »

Les panégyristes d'Edgar Poe ont aussi reproché aux Allan, et très durement, de ne pas l'avoir compris. Cela est facile à dire, lorsqu'eux-mêmes n'ont cessé de se contredire devant cet être mystérieux qui restait impénétrable, tout en ne pouvant jamais se dominer. Nous avons tous une part de ce que Thomas Quincey appelait l'Incommunicable, mais elle est plus ou moins grande. L'Incommunicable était presque tout l'homme chez Poe, âme solitaire s'il en fut. Il a été dès l'enfance, même pour ses camarades de jeu, « celui qui ne se laisse pas lire », le « maître des secrets qui ne veulent pas être dits (1). » Peut-être ne dépendait-il pas de lui de se livrer; certaines natures se restent incompréhensibles à elles-mêmes; leurs instincts sont trop obscurs. Plaignons ceux qui ont la responsabilité de ces sphinx.

En 1815, les Allan allèrent passer plusieurs années en Angleterre. Ils emmenèrent leur protégé, qu'ils mirent dans une pension des environs de Londres, longuement décrite, et délicieusement, dans le conte déjà cité : « Mes premières impressions de la vie d'écolier sont liées à une vaste et extravagante maison du style d'Élisabeth, dans un sombre village d'Angleterre, décoré de

que j'aurai recours à cette admirable traduction le plus souvent possible, c'est-à-dire pour presque tous les *Contes* et plusieurs pièces de vers.

(1) *L'Homme des fautes.*

nombreux arbres gigantesques et noueux, et dont toutes les maisons étaient excessivement anciennes. En vérité, c'était un lieu semblable à un rêve et bien fait pour charmer l'esprit que cette vénérable vieille ville. En ce moment même je sens en imagination le frisson rafraîchissant de ses avenues profondément ombreuses, je respire l'émanation de ses mille taillis et je tressaille encore, avec une indéfinissable volupté, à la note profonde et sourde de la cloche, déchirant à chaque heure, de son rugissement soudain et morose, la quiétude de l'atmosphère brune dans laquelle s'enfonçait et s'endormait le clocher gothique tout dentelé. »

Ce poétique village abritait la plus poétique des pensions : — « La maison ! — quelle curieuse vieille bâtisse cela faisait ! — Pour moi, quel véritable palais d'enchantement ! Il n'y avait réellement pas de fin à ses détours, — à ses incompréhensibles subdivisions. Il était difficile, à n'importe quel moment donné, de dire avec certitude si l'on se trouvait au premier ou au second étage. D'une pièce à l'autre on était toujours sûr de trouver trois ou quatre marches à monter ou à descendre. Puis les subdivisions latérales étaient innombrables, inconcevables, tournaient et retournaient si bien sur elles-mêmes, que nos idées les plus exactes relativement à l'ensemble du bâtiment n'étaient pas très différentes de celles à travers lesquelles nous envisageons l'infini. Durant les cinq ans de ma résidence, je n'ai jamais été capable de déterminer avec précision dans quelle localité lointaine était situé le petit dortoir qui m'était assigné en commun avec dix-huit ou vingt autres écoliers.

« La salle d'études était la plus vaste de toute la maison et même du monde entier ; du moins je ne pouvais m'empêcher de la voir ainsi. Elle était très longue, très étroite et lugubrement basse, avec des fenêtres en ogive et un plafond en chêne... Éparpillés à travers la salle, d'innombrables bancs et des pupitres, effroyablement chargés de livres maculés par les doigts, se croisaient dans une irrégularité sans fin, — noirs, anciens, ravagés par le temps, et si bien cicatrisés de lettres initiales, de noms entiers, de figures grotesques et d'autres nombreux chefs-d'œuvre du couteau, qu'ils avaient entièrement perdu le peu de forme originelle qui leur avait été réparti dans les jours très anciens. »

Dans un angle de la salle « d'où émanait la terreur », une enceinte solide contenait le révérend docteur Bransby, principal

de la pension et pasteur du village; deux fonctions que le jeune Poe avait peine à concilier, avec sa logique embarrassante d'enfant qui ignore les mascarades dont vit la société. Il n'arrivait pas à comprendre que le même homme qui avait grondé et fouetté toute la semaine se métamorphosât le dimanche, à heure fixe, en consolateur onctueux, porte-parole de la bonté divine et infinie : — « Avec quel profond sentiment d'admiration et de perplexité, dit-il, avais-je coutume de le contempler, de notre banc relégué dans la tribune, quand il montait en chaire d'un pas solennel et lent ! Ce personnage vénérable, avec ce visage si modeste et si bénin, avec une robe si bien lustrée et si cléricallement ondoiyante, avec une perruque si minutieusement poudrée, si raide et si vaste, pouvait-il être le même homme qui, tout à l'heure, avec un visage si aigre et dans des vêtements souillés de tabac, faisait exécuter, fêrule en main, les lois draconiennes de l'école ? Oh ! gigantesque paradoxe, dont la monstruosité exclut toute solution ! »

La suite de *William Wilson* offre un curieux mélange du réel avec le chimérique. Les événemens sont de pure fantaisie ; Poe n'a jamais assassiné personne, même symboliquement, et son héros se vante en se donnant pour une fleur de perversité. Les souvenirs qu'il avait laissés à la pension étaient plus doux : « C'était un enfant de beaucoup de vivacité et de moyens, disait le docteur Bransby quand on l'interrogeait sur son ancien élève. Il aurait été un très bon petit garçon si ses « parents » ne l'avaient pas gâté, mais ils le gâtaient et lui donnaient un argent de poche extravagant, qui lui permettait toutes sortes de sottises. Je l'aimais bien tout de même (1). » D'autre part, la grande tragédie de la vie de Poe éclate d'une façon si saisissante dans *William Wilson*, que ce récit fantastique se trouve être ce qu'on a jamais écrit sur lui de plus profondément vrai.

Il s'agit, dans le conte, d'un enfant de génie qui est, de naissance, un impulsif, et dont les impulsions deviennent plus violentes et plus perverses avec les années. Sa nature impérieuse lui a donné un grand ascendant sur ses camarades, un seul excepté, qui s'est présenté à l'école le même jour que lui, et qui a même nom, même taille, même visage. Quand l'un paraît, on voit l'autre, et on ne les distinguerait point, sans une infirmité

(1) *Athenæum*, 19 octobre 1878.



qui empêche l'étranger « de jamais élever la voix *au-dessus d'un chuchotement très bas*. » C'est la seule différence qui existe entre William Wilson et son double, car « *sa voix, pourvu qu'il parlât bas, devenait le parfait écho de la mienne* (1). »

Autant le reste de la classe était soumis au despotisme de « l'enfant de génie », autant son double mettait de persistance à le contrarier. Il ne se contentait pas, comme celui de Musset dans la *Nuit de décembre*, de soupirer en montrant du doigt la colline ou les cieux. Il était la Conscience d'une âme violente, résolue à ne pas céder sans combat à des impulsions inexplicables non moins que honteuses. A toute heure, en tout lieu, il se plaçait entre la faute et le héros du conte, qu'il s'efforçait de retenir, tantôt lui insinuant un bon conseil dans un de ses « chuchotemens significatifs », tantôt lui donnant d'un ton impératif un avertissement solennel. Repoussé avec impatience, et bientôt avec haine, il revenait à la charge et redoublait ses importunités, plus odieuses chaque jour à celui qui ne lui obéissait qu'en frémissant. Ce qu'il serait advenu de William Wilson dans d'autres conditions, avec la direction morale qui lui fit défaut par la faiblesse ou l'incurie des siens, chacun est libre d'en penser ce qu'il lui plaira, selon ses idées et selon sa foi. Abandonné à lui-même, il devint ce qu'est devenu Edgar Poe. Les germes morbides que l'enfant avait reçus en héritage grandirent chez l'adolescent, qui commença à boire. A mesure qu'il s'enfonçait dans le vice, les reproches de « l'autre » lui étaient plus insupportables. Il essayait de fuir ce double abhorré, qui semblait trouver une volupté féroce à lui murmurer à l'oreille sa dégradation. Deux ou trois fois, il crut s'en être délivré; mais sa conscience refusait de mourir et se réveillait au milieu d'une orgie, ou au moment de commettre une mauvaise action. Cette lutte monstrueuse est racontée par Poe avec une passion émouvante. Son William Wilson fuit de contrée en contrée dans une « agonie d'horreur », comme jadis Caïn sous la malédiction de l'Éternel, et ne trouve nulle part de sûreté contre la voix qui « pénètre la moelle de ses os. — *Je fuyais en vain*. Ma destinée maudite m'a poursuivi, triomphante, et me prouvant que son mystérieux pouvoir n'avait fait jus-qu'alors que de commencer. A peine eus-je mis le pied dans Paris, que j'eus une preuve nouvelle du détestable intérêt que

(1) Les italiques ne sont pas de nous.

le Wilson prenait à mes affaires. Les années s'écoulèrent, et je n'eus point de répit. Misérable ! — A Rome, avec quelle impertinence obséquiosité, avec quelle tendresse de spectre il s'interposa entre moi et mon ambition ! — Et à Vienne ! — et à Berlin ! — et à Moscou ! Où donc ne trouvai-je pas quelque amère raison de le maudire du fond de mon cœur ? Frappé d'une panique, je pris enfin la fuite devant son impénétrable tyrannie comme devant une peste, et jusqu'au bout du monde j'ai fui, *j'ai fui en vain.* »

L'adolescent s'était fait homme, l'homme s'était entièrement adonné à la boisson, et l'alcool accomplissait son œuvre : — « Son influence exaspérante sur mon tempérament héréditaire me rendait de plus en plus impatient de tout contrôle. » En cet état, William Wilson résolut de s'affranchir coûte que coûte de souffrances dont l'inutilité était manifeste. Dans une nuit de plaisir, il assassina son double au fond d'une chambre écartée : « Quelle langue humaine peut rendre suffisamment cet étonnement, cette horreur qui s'emparèrent de moi au spectacle que virent alors mes yeux... Une vaste glace se dressait là où je n'en avais pas vu trace auparavant ; et, comme je marchais frappé de terreur vers ce miroir, ma propre image, mais avec une face pâle et barbouillée de sang, s'avança à ma rencontre d'un pas faible et vacillant. »

Avant d'expirer, le mourant lui adressa ces paroles : — « Tu as vaincu, et je succombe. Mais dorénavant tu es mort aussi, — mort au Monde, au Ciel et à l'Espérance ! En moi tu existais, — et vois dans ma mort, vois par cette image qui est la tienne, comme tu t'es radicalement assassiné toi-même ! »

Edgar Poe n'a pas eu le malheur, quelque bas qu'il ait pu tomber, de survivre à sa conscience ; en cela encore, j'oserai même dire en cela surtout, son conte est bien un conte ; mais un conte dont l'idée générale s'adapte si parfaitement à ce que l'on sait de lui à présent, qu'il fallait lui faire sa place dans une histoire de l'homme. C'est l'énigme douloureuse de sa propre destinée d'alcoolique que Poe a transportée ici dans le monde surnaturel ; c'est sa cause qu'il plaide quand il implore notre indulgence en termes hésitans et timides : « Je soupire... après la sympathie — j'allais dire la pitié — de mes semblables. Je voudrais leur persuader que j'ai été en quelque sorte l'esclave de circonstances qui défiaient tout contrôle humain. Je désirerais qu'ils découvrirent pour moi, dans les détails que je vais leur donner, quelque petite oasis de *fatalité* dans un Sahara d'erreur. »

Combien cette prière humble et discrète est éloignée du droit au vice que tant de gens réclament de nos jours avec une sorte d'arrogance, au nom des mêmes fatalités héréditaires. On était moins coulant avec soi-même au temps de Poe. S'il arrivait — et cela est toujours arrivé — qu'on désertât la lutte contre les instincts mauvais, c'était sans se considérer comme justifié d'avance. On croyait alors qu'il restait le secours divin, là où manquait le secours humain. Cette pensée avait heureusement supprimé l'inéluctable pour l'imagination, et c'est être déjà à moitié vainqueur que de croire à la victoire. La foi, qui fait marcher les paralytiques, donne aussi des forces contre la tentation. Les plus incroyans ne peuvent refuser à la religion d'avoir été un puissant tremplin pour les grands élans et les efforts désespérés, ne fût-ce que par la confiance qu'elle donnait à l'homme, et que nous voyons qu'il a entièrement perdue.

Edgar Poe était dans sa douzième année quand les Allan le ramenèrent en Amérique. L'ombre expiatoire qui ne devait pas tarder à l'envelopper commençait à devenir visible; il faudrait avoir renoncé à toute humanité pour lui refuser la pitié qu'il sollicite.

## II

A son retour d'Europe, il poursuivit ses études dans une école de Richmond, admiré des autres écoliers, plutôt qu'il n'en était aimé, pour ses brillantes facultés et son adresse aux exercices du corps : « Malgré toutes ses supériorités, raconte l'un d'entre eux (1), il n'était pas l'âme de l'école, ni même son favori... Poe était volontaire, capricieux, disposé à être impérieux, et pas toujours bon, ni même aimable, quoiqu'il eût le premier mouvement généreux. » On lui reprochait aussi de rester un livre fermé. d'être toujours, comme il l'était déjà à six ans, « celui qui ne se laisse pas lire » ; la jeunesse a de l'éloignement pour ces âmes scellées qui semblent avoir quelque chose à cacher. Enfin, l'on n'était pas indifférent, dans cette démocratie, à la modestie de ses origines. Ses visées à la domination parurent déplacées chez un fils de cabotin, élevé par charité; on le lui fit sentir; il n'y fut pas insensible.

(1) Le colonel John Preston.

A dix-sept ans, il entra à l'université de Virginie (1). Le jeu et les boissons fortes y étaient de grandes causes de désordre. Poe fit sa compagnie habituelle des plus ardents au plaisir, et les déconcerta par l'étrangeté de ses façons de s'amuser. L'usage était de se réunir entre étudiants pour jouer aux cartes en buvant du punch. Le nouveau venu apportait au jeu une « extravagance », selon l'expression d'un témoin, qui fut mal vue des coterie aristocratiques, et sa manière de s'enivrer leur parut du peuple. Les autres étudiants buvaient parce qu'ils y trouvaient leur agrément. Poe, ainsi que l'a expliqué Baudelaire, « ne buvait pas en gourmand, mais en barbare... comme accomplissant une fonction homicide. » On lit dans une lettre d'un de ses camarades d'université : « La passion de Poe pour les boissons fortes était aussi marquée et aussi particulière que sa passion pour les cartes. Ce n'était pas le *goût* du breuvage qui l'attirait ; il saisissait un plein verre, sans eau ni sucre, et l'avalait d'un trait, sans le goûter. Il en avait le plus souvent son compte ; mais quand il avait résisté, il était rare qu'il revint à la charge. »

Il a bu « en barbare » sa vie durant. L'ivrognerie n'a jamais été pour lui une source de voluptés sensuelles, ni même intellectuelles ; elle ne lui apportait que la suppression d'un besoin douloureux. Il avalait l'alcool par grandes lampées, sous l'impulsion d'une espèce de volonté désordonnée qui sommeillait quelquefois des mois entiers, pour se réveiller en sursaut au moment le plus inattendu. Ses excès gardèrent jusque près de la fin ce caractère d'intermittence. Il redevenait sobre tandis qu'autour de lui tout n'était qu'occasions et tentations ; il cessait brusquement de l'être lorsqu'il paraissait le plus en sûreté. Ces bizarreries portent un nom en médecine, la dipsomanie. L'absence d'observations précises ne permet pas d'affirmer qu'Edgar Poe ait été en effet un dipsomane ; mais tout ce qu'on sait de lui vient à l'appui de cette supposition : — « Tous les auteurs, écrit le docteur Magnan (2), distinguent aujourd'hui la dipsomanie de l'alcoolisme, celle-ci est une forme particulière de monomanie instinctive, puisant le plus souvent son origine dans l'hérédité ; l'alcoolisme, au contraire, est un simple empoisonnement qui se traduit chez tous de la même manière... »

« Les ivrognes, dit de son côté le docteur Trélat, sont des gens

(1) A Charlottesville, dans la Virginie.

(2) Magnan, *De l'alcoolisme*.

qui s'enivrent quand ils trouvent l'occasion de boire. Les dipsomanes sont des malades qui s'enivrent toutes les fois que leur accès les prend. »

Selon les mêmes savans, l'accès en fait des manières d'aliénés. Le docteur Trélat a accueilli dans un ouvrage sur *la Folie lucide* le cas d'une femme à qui la dipsomanie avait coûté fortune et situation : « On ne pouvait, dit-il, sans être pris d'une vive compassion, entendre le récit des efforts qu'elle a faits pour se guérir d'un penchant qui lui a toujours été si funeste. Quand elle sentait venir son accès, elle mettait dans le vin qu'elle buvait les substances les plus propres à lui en inspirer le dégoût. C'était en vain. Elle y a mêlé jusqu'à des excréments. En même temps, elle se disait des injures... La passion, la maladie était toujours plus forte... que les reproches et que le dégoût. »

Si l'on veut bien rapprocher les efforts de cette malheureuse des luttes dont *William Wilson* nous a donné le spectacle, on ne pourra songer sans horreur à ces infortunés qui sont écartelés entre leur maladie et leur conscience, et à la légèreté avec laquelle tant d'hommes préparent ce supplice à leurs descendans. On a vu plus haut que la médecine est parvenue à constater, chez les enfans des alcooliques, des altérations anatomiques des centres nerveux. C'est la réponse à Baudelaire, lorsqu'il demandait, dans une de ses notices sur Poe : « Y a-t-il donc une Providence diabolique qui prépare le malheur dès le berceau?... Y a-t-il donc des âmes sacrées, vouées à l'autel, condamnées à marcher à la mort et à la gloire à travers leurs propres ruines?... Leur destinée est écrite dans toute leur constitution, elle brille d'un éclat sinistre dans leurs regards et dans leurs gestes, elle circule dans leurs artères avec chacun de leurs globules sanguins (1). » Baudelaire ne s'est trompé que sur un point. La « Providence diabolique », qui prépare le malheur des Edgar Poe dès le berceau, c'est notre misérable imprévoyance, qui empêche les pères, au milieu des excès, de songer à leurs descendans. Elle ne réside pas là-haut dans le ciel. Elle est beaucoup plus près. Elle est assise à notre foyer, elle nous berce sur ses genoux, et rit à l'idée qu'elle pourrait nous vouloir du mal. Pauvre Providence humaine, ignorante et aveugle!

Poe ne resta qu'un an à l'université. En voyant le train des

(1) Écrit en 1836.

choses, le chiffre de ses dettes, M. Allan s'alarma et le prit dans ses bureaux. Il s'enfuit, comme avait fait son père vingt-trois ans plus tôt. « Il m'a quitté, écrivait M. Allan, à cause d'une affaire de jeu à l'université, à Charlottesville, parce que (je suppose du moins que c'est pour cela) j'ai refusé de sanctionner une règle adoptée là-bas par les fournisseurs et autres individus, qui baptisent dettes d'honneur toutes les inconséquences. » Le jeune révolté avait gagné Boston, la tête bourdonnante de rêves de gloire. C'était à la poésie qu'il comptait demander l'immortalité. Il publia une plaquette de mauvais vers auxquels personne ne fit attention, et se trouva bientôt à bout de ressources. Jusqu'à ces derniers temps, on n'avait su que par lui-même ce qu'il était alors devenu. Il en avait dicté un récit sur la fin de sa vie, un jour qu'il n'était pas dans son bon sens ; c'est ce qui l'excuse un peu. L'histoire est longue ; j'abrège.

La Grèce était soulevée contre le Turc, et l'âme de l'adolescent tressaillait d'enthousiasme aux grandes actions d'une poignée de héros. Il partit pour offrir son bras aux insurgés. Passant par la France, — est-ce à l'aller ? est-ce au retour ? Poe laissait dans l'ombre sa campagne de Grèce, — il fut gravement blessé en duel, et soigné par une étrangère de haut rang, qui devint son ange tutélaire. Après des aventures « terribles », qu'il avait retracées en les adoucissant dans un roman intitulé *la Vie d'un artiste* (1), il s'était rembarqué pour l'Amérique, sur les instances de sa bienfaitrice, qui lui montrait la gloire au bout de la carrière des lettres. Quand on lui demandait pourquoi il n'avait jamais publié son roman, il répondait que c'était impossible en anglais à cause de souvenirs trop personnels, qui auraient blessé sa famille, mais qu'il en avait été imprimé une traduction française, et que l'ouvrage avait été attribué chez nous à Eugène Sue.

Il n'y a pas un seul mot de vrai dans cette histoire, et elle n'en a que plus d'intérêt à titre de symptôme moral. Poe s'était fabriqué sans plus de façons les débuts dans la vie qui seyaient à un nourrisson du romantisme. On vient de découvrir qu'il s'était engagé tout prosaïquement dans l'armée américaine (le 26 mai 1827) quand il n'avait plus su que faire à Boston ; son dossier existe encore au ministère de la guerre de Washington. On le mit dans les bureaux de l'artillerie, et il fut un bon petit soldat, très

(1) Voici le titre complet : *The life of an artist, at home and abroad.*

sobre dans un milieu où ce n'était guère l'usage, et très occupé d'une seconde plaquette de vers (1) qui est beaucoup meilleure que la première. Il se trouvait dans un de ces heureux intervalles où sa manie le laissait en repos. L'apaisement se faisait en lui et autour de lui, les ténèbres se dissipaient de dessus sa route. M. Allan, informé de sa situation, l'aïda à entrer à l'École militaire de West-Point, et son mauvais destin parut conjuré.

A peine à l'école, il fut repris de ses « accès », qu'accompagnaient des redoublemens de bizarrerie. — Il avait un air harassé et ennuyé qu'on n'oubliait plus, dit un de ses compagnons de chambrée. Un rien l'irritait. Mal noté, sans cesse puni, il fut finalement chassé pour indiscipline, et se trouva devant la porte, un beau matin du mois de mars 1831, avec douze sous dans sa poche et pas d'asile. M<sup>me</sup> Allan était morte, M. Allan remarié, sur le point d'être père de famille, et désireux d'avoir le moins possible à démêler avec le vivant souvenir d'une fantaisie malheureuse. Il est hors de doute qu'il n'avait pas le droit d'abandonner Poe après lui avoir donné des habitudes de luxe et l'avoir laissé se leurrer de l'espoir d'un grand héritage. Il n'est pas davantage douteux que le code de morale de M. Allan l'autorisait à ce crime, car c'en est un. Sa conscience ne lui reprochait rien. Il avait beaucoup dépensé pour Edgar Poe, qui l'avait très mal récompensé de ses soins. Ce n'était pas sa faute si ce garçon « sans principes » et de cœur « ingrat » s'obstinait à se croire le fils de la maison, alors qu'il n'en était que l'un des pauvres et qu'il avait remis de ses propres mains au secrétaire de la guerre une lettre de recommandation où son bienfaiteur précisait la nature de leurs relations : « Je vous avoue franchement, monsieur, disait la lettre, que (ce jeune homme) ne m'est parent à aucun degré, et que je m'intéresse activement à beaucoup d'autres, guidé uniquement par le sentiment que ma sollicitude est acquise à tout homme dans le malheur. » Le Ciel préserve les malheureux de certains philanthropes ! Pour en finir avec un sujet pénible, Edgar Poe voulut revoir M. Allan pendant sa dernière maladie (1834) ; mais le moribond, levant son bâton, lui commanda de sortir, et il obéit sans répliquer un mot, trop convaincu que les choses étaient dans l'ordre pour essayer de lutter. Il a dit dans un de ses premiers contes, composé un peu après vingt ans : « Le mal est la consé-

(1) Publiée en 1829.

quence du bien... c'est de la joie qu'est né le chagrin ; soit que le souvenir du bonheur passé fasse l'angoisse d'aujourd'hui, soit que les agonies qui *sont* tirent leur origine des extases qui *peuvent avoir été* (1). » Sa sortie honteuse du logis où son caprice avait longtemps fait loi donnait raison à ce précoce désenchantement. Il crut désormais que nos joies ne sont que des visions, d'où sortent des réalités, qui sont nos maux. C'est une des idées qui ont le plus contribué à la morne tristesse de son œuvre.

Le voilà avec ses douze sous dans une rue de West-Point. Il trouva le moyen d'arriver à New-York, et même d'y publier des vers (2), où perçait enfin son génie et qui ne furent cependant pas plus remarquables que les précédents. De New-York, il vint à Baltimore, où il colporta chez les éditeurs de singuliers récits qui « n'apprenaient rien » et « n'avaient pas de morale » ; tout le monde les lui refusa. Sans pain, sans vêtements, il périssait de misère, si un journal local ne s'était avisé pour se faire une réclame de proposer un prix de cent dollars au meilleur conte en prose. Poe en envoya un paquet et eut le prix d'emblée pour le *Manuscrit trouvé dans une bouteille*, qui n'est pourtant ni instructif ni édifiant, tant était immense, irrécusable, sa supériorité sur ses concurrents. Ce ne fut qu'une trêve avec la faim. Il n'en fut pas plus avancé pour ses affaires littéraires, bien que le journal eût publié l'œuvre primée ; sa marchandise n'était pas de défaite aux États-Unis, il y a trois quarts de siècle. Au mois de mars 1835, — il y avait juste quatre ans qu'il agonisait, — un homme de lettres de Baltimore le trouva mourant d'inanition... « à deux doigts du désespoir (3) », et le secourut, le recommanda, tant et si bien qu'une revue de Richmond le prit dans ses bureaux et lui fit même la grâce de publier ses contes. C'était plus que n'aurait osé demander son protecteur, qui écrivait au directeur de la revue : « — (13 avril 1835.) Il a un volume de contes très bizarres entre les mains de \*\*, à Philadelphie, qui lui promet depuis plus d'un an de les publier. C'est un garçon de beaucoup d'imagination et un peu porté vers l'*effrayant*. Il travaille en ce moment à une tragédie, mais je le dirige vers les gros ouvrages quelconques qui rapportent de l'argent... » Il y a des situations où il faut en passer par le gros ouvrage Poe le comprenait et s'y mit de bon

1) *Bérénice*.

2) *Poems*. New-York, 1831.

3) *Journal* de Kennedy.



courage, mais il devait entendre trop souvent, trop longtemps, le même conseil. Il lui en sourdit au cœur une grande amertume contre son pays, qui s'obstinait à le croire fourvoyé dans la poésie.

Sa physionomie parlait pourtant pour lui. De l'avis unanime, elle était criante de génie, et, qui plus est, du génie à la mode depuis *Manfred* et *Lara*. Edgar Poe y aidait par des collets et des cravates « à la Byron », des attitudes d'homme fatal et de longs regards perçans qui magnétisaient les femmes, mais il n'aurait pas eu besoin de ces singeries. La nature s'était chargée de le grimer pour son rôle de poète romantique en lui mettant une bouche douloureuse et des yeux de fou, sombres et étincelans, dans une face spiritualisée par la pâleur du teint et l'énormité du front. On ne le vit jamais rire, très rarement sourire. Toujours replié sur lui-même, sans relations cordiales avec le reste de l'humanité, il ne lui déplaisait pas d'avoir l'attrait d'une énigme et de dérouter également la curiosité, soit qu'il parût accablé d'une tristesse tragique, soit que son visage décelât les orages de passions tumultueuses. Il ne passait nulle part inaperçu. Plusieurs femmes demeurèrent saisies en l'apercevant pour la première fois. — « Je n'oublierai jamais, raconte l'une d'elles, le matin où je fus appelée au salon pour le recevoir. Avec sa belle tête fière et droite, ses yeux noirs où passaient les éclairs électriques du sentiment et de la passion, un mélange particulier et inimitable de douceur et de hauteur dans son expression et dans ses manières, il m'adressa la parole avec calme et gravité, presque froidement et, pourtant, avec quelque chose de si sérieux, que je ne pus m'empêcher d'en être profondément impressionnée. » Ces lignes nous livrent le secret du succès de Poe auprès des femmes, dont il a toujours recherché la société et la conversation. Il savait leur persuader qu'il les prenait au sérieux, et leur sexe y est très sensible.

Le *Manuscrit trouvé dans une bouteille* avait paru le 12 octobre 1833. Edgar Poe avait dès lors en portefeuille *Bérénice*, qui ne fut publiée qu'en mars 1835, *l'Ombre*, *Morella*, *Hans Pfaall*, *Metzengerstein*, et je ne parle que des meilleurs. Il allait écrire trois de ses chefs-d'œuvre, *Ligeia*, *William Wilson*, *la Chute de la maison Usher*. Son dernier recueil de vers contenait quelques-unes de ses pièces les plus intéressantes. Il entra dans l'arène sachant ce qu'il voulait faire et comment il le ferait, muni de principes arrêtés, dont il ne dévia jamais, sur l'essence de la

poésie, son but, ses limites, le but et les limites de la fiction en prose. Il avait déjà commencé le patient travail sur lui-même qu'il poursuivait sans relâche jusqu'à sa mort, et qui finissait quelquefois par effacer de ses œuvres jusqu'aux dernières traces de spontanéité. Edgar Poe a beaucoup écrit, et peu créé. Il se refaisait indéfiniment, avec un goût très sûr, disent les critiques américains qui ont pu comparer entre elles les versions successives du même conte, réimprimées çà et là et quelquefois avec d'autres titres ou sous une autre signature. En Europe, nous sommes privés de le connaître dans la liberté de son premier jet (1), et c'est une difficulté de plus pour pénétrer sa laborieuse méthode.

### III

Le petit volume de vers de 1831 contient une préface où Poe expose ses idées sur la poésie : « Dans mon opinion, dit-il, un poème diffère d'un ouvrage de science en ce qu'il a pour objet *immédiat* le plaisir, non la vérité ; et du roman en ce qu'il a pour objet un plaisir *imprécis*. Il n'est un poème que dans la mesure où ce dernier objet a été rempli. En effet, tandis que les images présentées par le roman éveillent des sensations précises, celles de la poésie doivent donner des sensations *imprécises*, et, pour atteindre cette fin, la musique est un élément *essentiel*, car rien n'est moins précis que notre interprétation d'un son harmonieux. Combinée avec une idée qui donne du plaisir, la musique est de la poésie. Sans cette idée, la musique est simplement de la musique ; et l'idée sans la musique est de la prose, par cela même qu'elle est précise. »

Il n'admit jamais qu'il pût exister de vraie poésie sans « l'in défini de la sensation », pas plus que de vraie musique : « Si vous exprimez avec des sons des idées trop définies, écrivait-il beaucoup plus tard, dans sa maturité, vous enlevez tout aussitôt à la musique son caractère spirituel, idéal, intrinsèque et essentiel. Vous faites évanouir son caractère voluptueux de rêve. Vous dissolvez l'atmosphère de mysticité dans lequel elle flotte. Vous tarissez l'haleine de la fée. La musique devient une idée tangible et facile à saisir, — elle est une chose de la terre : elle est gros-

(1) La grande édition, qui vient d'être publiée à Chicago (*Stone et Kimball*), et qui est destinée à être définitive, donne toujours le dernier texte. Elle contient toutefois les variantes des poésies.

sière. » Il en va de même pour les vers, et le plus grand éloge que l'on puisse faire d'un poète, c'est de dire qu'il « *a l'air de voir avec son oreille* (1). »

Pour rester conséquent avec lui-même, il avait dû exclure du domaine de la poésie les passions en même temps que les idées. Ni les convoitises ni les haines des hommes ne sont dignes de la forme d'art qui procure à l'intellect ses voluptés les plus hautes; elles exigent une clarté brutale dont ne sauraient s'accommoder les limites rigoureuses de l'expression poétique. — Et, continuait Poe, « si nous bannissons la *passion* de la vraie poésie, de la poésie pure..., si nous en écartons même l'émotion quasi divine de l'*amour*, — combien plus en rejetterons-nous tout le reste? » « Tout le reste » comprenait bien des choses, mais tout particulièrement l'élément moral et didactique qui était pour les compatriotes de Poe la seule fin de la littérature, son unique raison d'être. Ce fut leur grande querelle. Nous la retrouverons, avec plus d'âpreté des deux côtés, à propos des œuvres en prose.

Ainsi qu'il arrive toujours, Edgar Poe avait déduit son système de son propre tempérament poétique. Il vivait dans un état de rêve où il n'avait que des sensations imprécises, quoique d'une extrême violence. Tous ceux qui l'ont approché ont été frappés des absences d'esprit de cet homme qui regardait sans voir, absorbé dans une vision à laquelle il ne s'arrachait qu'avec souffrance, et qu'il rappelait avec ardeur, convaincu qu'elle lui ouvrait le monde surnaturel. Il raconte qu'il avait trouvé des procédés pour se remettre à volonté dans l'état où les « extases » descendaient sur lui, et ces procédés n'étaient pas du tout ce que l'on pourrait croire d'après son vice. Loin de sortir de son verre, ses chères visions n'avaient pas de plus grand ennemi que l'alcool; leur fuite était le résultat certain et la grande punition de ses excès. Chaque ivresse le rendait malade pour plusieurs jours, et c'était fini des beaux songes, en attendant les cauchemars du délire alcoolique. Quand sa « santé physique et mentale » lui permettait la contemplation avec « son œil de visionnaire », nous savons ce qu'il voyait; il ne s'est pas lassé de le décrire, et n'a guère décrit que cela. Ses paysages mêmes sont bien rarement pris dans la nature. Ce sont presque tous des paysages de rêve, construits par son imagination avec les formes indécises et mouvantes que lui

(1) *Marginalia*. Voyez aussi les articles de critique d'Edgar Poe, en particulier celui qui a pour titre : *The poetic principle*.

suggérait dans ses longues promenades son cerveau de névrosé.

Dans la pièce de vers intitulée *Pays de songe*, le poète traverse une région située hors de l'espace et hors du temps. Par une route obscure et solitaire, que fréquentent seuls les mauvais anges, il arrive dans la patrie des songes, et voici ce qu'il voit : « — Vallées sans fond et fleuves sans fin, gouffres, cavernes et forêts titaniques, dont nul œil ne peut discerner les contours à travers la brume qui pleure; montagnes s'abîmant éternellement dans des mers sans rivages; mers se soulevant sans trêve et se gonflant vers des cieux enflammés; lacs étalant à l'infini leurs eaux solitaires — leurs eaux solitaires et mortes, leurs calmes eaux — calmes et glacées sous la neige des lis penchés.

« Près des lacs qui étalent ainsi leurs eaux solitaires, leurs eaux mortes et solitaires — leurs tristes eaux, tristes et glacées sous la neige des lis penchés — sur les montagnes — le long des rivières qui murmurent tout bas, qui murmurent sans cesse — sous les bois gris, — dans les marécages où gîtent le crapaud et le lézard — près des mares sinistres et des étangs où les goules font leur demeure, — dans tous les lieux maudits, — dans les recoins les plus lugubres, — le voyageur rencontre avec terreur les Ombres voilées du Passé — fantômes drapés de blanc qui tressaillent et soupirent en passant — fantômes vêtus de linceuls, fantômes d'amis que l'agonie a depuis longtemps rendus à la Terre — et au Ciel... »

Il n'apercevait le monde réel qu'à travers des vertiges et à l'état de fantasmagorie. Des bouquets d'arbres sur un gazon sont pour lui « comme des explosions de rêves. » Il voit les ombres d'un bois arrosé par un ruisseau se détacher des troncs et tomber dans l'eau, qui les « boit » et « devient plus noire de la proie qu'elle avale », tandis que « d'autres ombres naissent à chaque instant des arbres, prenant la place de leurs aînées défuntés. » Il y avait des jours, — les bons, d'après lui, — où Poe pouvait dire comme le héros de *Bérénice*, son très proche parent : « — Les réalités du monde m'affectaient comme des visions, et seulement comme des visions, pendant que les idées folles du pays des songes devenaient en revanche, non la pâture de mon existence de tous les jours, mais positivement mon unique et entière existence elle-même. »

Il n'était peut-être rien dont il fût aussi fier que de ses relations, qui ne faisaient point doute pour lui, avec le monde occulte. — « Ceux qui rêvent éveillés, disait-il, ont connaissance

de mille choses qui échappent à ceux qui ne rêvent qu'endormis. Dans leurs brumeuses visions, ils attrapent des échappées de l'éternité, et frissonnent, en se réveillant, de voir qu'ils ont été un instant sur le bord du grand secret. » La foule imbécile les traite de fous; que leur importe? La science les appelle des malades; béni soit leur mal, bénies les souffrances dont l'excès leur fait perdre la conscience d'eux-mêmes : — « Celui-là qui ne s'est jamais évanoui n'est pas celui qui découvre d'étranges palais et des visages bizarrement familiers dans les braises ardentes; ce n'est pas lui qui contemple, flottantes au milieu de l'air, les mélancoliques visions que le vulgaire ne peut apercevoir; ce n'est pas lui qui médite sur le parfum de quelque fleur inconnue, — ce n'est pas lui dont le cerveau s'égare dans le mystère de quelque mélodie qui jusqu'alors n'avait jamais arrêté son attention. » Dans le royaume des sensations, le superhomme, c'est le névrosé; Poe le savait par expérience et s'en vantait volontiers.

Il ne prétendait pas garder de ses extases des idées nettes sur le monde occulte. Il avait été « au bord de la compréhension, » et il était revenu sans avoir pu passer plus avant; mais c'était déjà beaucoup, c'était plus que le reste des hommes, sauf quelques privilégiés de sa sorte, et encore ils sont presque tous dans les maisons de fous. Les idées confuses qu'il rapportait de ses incursions dans l'au-delà s'harmonisaient avec les paysages dont on a vu plus haut des échantillons. Elles produisent dans ses vers, qu'elles peuplent de fantômes aussi imprécis que le milieu dans lequel ils se meuvent, des effets inimitables, d'une poésie subtile et comme impalpable. C'est l'école du brouillard transportée dans la poésie, par quelqu'un qui vivait ce brouillard, si l'on me passe l'expression, pour lequel c'était une nécessité de nature et non un artifice.

L'une de ces idées confuses, à clarté pâle de nébuleuse, domine toute son œuvre, et ce n'est pas encore dire assez. Edgar Poe a été hanté, obsédé dès son enfance, par la pensée inéclaircie de la mort. Que savons-nous d'elle? Rien; pas même où elle commence. Est-on sûr de ne pas se tromper lorsqu'on descend au tombeau ceux qui vous furent chers? Est-on sûr qu'il ne survive pas dans ce que nous appelons un cadavre de sourdes volontés qui suffisent pour de tragiques souffrances? Est-on sûr que « la paix du sépulcre » ne soit pas une effroyable ironie? Poe avait vécu

depuis le collège sous l'oppression de ces doutes. A quinze ans, il avait vu mourir une jeune femme qui lui avait été bonne et maternelle. Il alla pendant des mois méditer la nuit au cimetière, lui superstitieux, lui qui eut toujours peur dans le noir, sur le mystère que renfermait cette tombe. Une pièce de sa jeunesse, *la Dormeuse*, indique que la mort lui parut tout d'abord un refuge, dont il souhaita la douceur à ceux qu'il aimait : « Vers minuit, au mois de juin, à la clarté mystique de la lune, une vapeur assoupissante, humide et trouble, s'exhalait du disque d'or, et, coulant doucement, goutte à goutte, sur le sommet tranquille de la montagne, se glissait, lente et harmonieuse, dans les profondeurs sans fin de la vallée. Le romarin se penche sur la tombe ; le lis s'incline indolemment vers l'onde ; s'enveloppant de brouillard, les ruines s'effritent et entrent dans le repos du néant ; le lac semble un Léthé ; il a l'air de vouloir s'endormir et ne jamais se réveiller. Toute Beauté sommeille ! »

Une jeune femme s'est couchée la fenêtre ouverte parmi ces vapeurs malsaines, qui se glissent dans sa chambre et l'enveloppent de leur suaire. Faut-il l'éveiller, l'avertir ? Non. Souhaitons-lui plutôt, nous tous qui l'aimons, de ne jamais rouvrir ses belles paupières aux longs cils : « — Elle dort ! Oh ! puisse son sommeil être plus profond encore ! Puisse le Ciel la prendre en sa garde sacrée ! Que cette chambre se change en une plus sainte, ce lit en une couche plus lugubre. Je supplie Dieu qu'il la fasse dormir pour toujours, tandis que les esprits aux formes incertaines flotteront au-dessus de ses yeux clos !

« Elle dort, mon amour ! Puisse son sommeil être profond aussi bien qu'éternel ! Que les vers du tombeau rampent doucement autour d'elle ! Qu'au loin, dans la forêt vague et vénérable, un sépulcre lui ouvre ses portes... »

Poe n'envisagea pas longtemps la mort avec cette confiance. Elle lui apparut de bonne heure accompagnée d'un cortège de spectres et d'épouvantemens. A force de vivre par la pensée dans les tombeaux, en compagnie des vers et des cercueils, il entendit causer les putréfactions et sut les sensations des déliquescentes. Les charniers lui enseignèrent leur métaphysique. Il reçut les confidences des mortes aux belles paupières, chaste-ment drapées dans leur linceul de toile fine, et succomba à la hantise des secrets que lui murmuraient leurs bouches en décomposition. La préoccupation de la mort le tyrannisa au point

de ne plus distinguer que cet unique chaînon dans le prodigieux miracle de la vie universelle, éternellement renaissante. De cette obsession est né (en 1843) un poème saisissant, *le Ver conquérant*, qu'Edgar Poe inséra plus tard dans une réédition de *Ligeia*, l'un des contes en prose de sa jeunesse. C'est là que Baudelaire le trouva et le traduisit, non sans profit pour lui-même. Quand Victor Hugo écrivait au poète des *Fleurs du mal* : « Vous avez doté le ciel de l'art d'on ne sait quel rayon macabre; vous avez créé un frisson nouveau ». Victor Hugo n'avait pas eu entre les mains une édition complète d'Edgar Poe : il y aurait vu que Baudelaire a été son disciple, le plus grand de tous.

Nous citerons le *Ver conquérant* en entier. C'est un des pôles de la pensée de Poe dans les dix dernières années de sa vie, la vision dans laquelle se résumaient la plupart des autres : « Voyez ! c'est nuit de gala depuis ces dernières années désolées ! Une multitude d'anges, ailés, ornés de voiles et noyés dans les larmes, est assise dans un théâtre pour voir un drame d'espérances et de craintes, pendant que l'orchestre soupire par intervalles la musique des sphères.

« Des mimes, faits à l'image du Dieu très haut, marmottent et marmonnent tout bas et voltigent de côté et d'autre : pauvres poupées qui vont et viennent au commandement de vastes êtres, sans forme qui transportent la scène çà et là, secouant de leurs ailes de condor l'invisible Malheur !

« Ce drame bigarré ! — oh ! à coup sûr, il ne sera pas oublié, avec son Fantôme éternellement pourchassé par une foule qui ne peut pas le saisir, à travers un cercle qui toujours retourne sur lui-même, exactement au même point ! Et beaucoup de Folie, et encore plus de Péché et d'Horreur font l'âme de l'intrigue !

« Mais voyez, à travers la cohue des mimes, une forme rampante fait son entrée ! Une chose rouge de sang qui vient en se tordant de la partie solitaire de la scène ! Elle se tord ! Elle se tord ! — Avec des angoisses mortelles les mimes deviennent sa pâture, et les séraphins sanglotent en voyant les dents du ver mâcher des caillots de sang humain.

« Toutes les lumières s'éteignent, — toutes, — toutes ! Et sur chaque forme frissonnante, le rideau, vaste drap mortuaire, descend avec la violence d'une tempête, — Et les anges, tout pâles et blêmes, se levant et se dévoilant, affirment que ce drame est

une tragédie qui s'appelle l'Homme, et dont le héros est le Ver conquérant. »

Le rideau tombé, reste l'épilogue, qui se joue dans les dessous du théâtre. Les poupées humaines dont les obscures puissances qui président à nos destinées tiraient les ficelles retrouvent sous la terre d'autres volontés sans forme qui les tourmentent de plus belle. Poe rapporte dans un de ses contes qu'il entrevit une fois la scène complémentaire du drame, et l'on n'a rien écrit de plus propre à donner le cauchemar.

Une nuit, une voix inarticulée lui dit : Lève-toi, et regarde. — En même temps, une main le tirait. Il obéit : — « Je regardai. La figure voilée qui me retenait encore par le poignet avait entr'ouvert les tombes de l'humanité tout entière. De chacune d'elles s'échappait une faible lueur, la phosphorescence de la pourriture, en sorte que mon regard pouvait discerner les corps ensevelis, en proie aux vers, et dormant leur sommeil, lugubre et solennel. Mais, hélas ! ceux qui dormaient vraiment étaient de beaucoup les moins nombreux ; bien des millions ne dormaient pas du tout ; et ils semblaient se débattre faiblement ; et il y avait comme une inquiétude générale et douloureuse ; et l'on entendait bruire sinistrement les linceuls dans les profondeurs de ces fosses sans nombre ; et parmi ceux qui avaient l'air de reposer tranquillement, j'en vis beaucoup qui avaient plus ou moins changé la position raide et incommode qui leur avait été donnée au moment où ils avaient été enterrés.

« Et, pendant que je regardais, la voix reprit : — N'est-ce pas là, — oh ! n'est-ce pas là un spectacle lamentable (1) ? »

Les poésies d'Edgar Poe où l'on ne sent point passer la mort sont en minorité, et ce sont rarement les plus belles.

Il avait débuté par des vers abominablement boiteux, dit un critique américain (2) qui a eu les éditions originales entre les mains. Sa forme s'épura sous l'influence d'un travail acharné, sans que ses progrès d'ouvrier lui donnassent la tentation d'écrire des vers de plein soleil. La vraie poésie restait pour lui celle qui suggère, plutôt qu'elle ne peint ou n'explique. Il voulait que « chaque note de la lyre » allât réveiller l'un de ces « échos... indistincts mais augustes » qui sont les appels à l'âme, lancés de

(1) *The premature burial*. Ce conte ne figure pas parmi ceux que Baudelaire a traduits.

(2) Woodberry.



la région lointaine et supra-terrestre où habite la poésie pure. Les poètes qui se contentent « d'imiter ce qui *existe* dans la Nature » n'éveillent jamais ces échos, quelque exacte que soit leur imitation; aussi n'ont-ils pas droit au nom sacré d'artiste. Amiel a dit : « Un paysage est un état d'âme » : Poe avait complété d'avance sa pensée en écrivant : — « L'art est la reproduction de ce que les sens perçoivent dans la Nature à travers le voile de l'âme (1). » Il résumait en ces termes le rôle de la poésie dans le monde : « Le sentiment poétique est le sens du beau, du sublime et du mystique. De là dérivent directement, — d'une part, l'admiration pour les choses de la Terre, les belles fleurs, les forêts plus belles encore, les vallées brillantes, les rivières et les montagnes éclatantes, — d'autre part, l'amour pour les étoiles scintillantes et les autres gloires enflammées du Ciel, — et enfin, inséparablement uni à cet amour et à cette admiration pour le Ciel et la Terre, l'invincible désir *de savoir*. La poésie est le sentiment de la félicité intellectuelle ici-bas et l'espérance d'une félicité intellectuelle supérieure au delà de ce monde. Elle a pour âme l'imagination. Bien qu'elle puisse exalter, enflammer, purifier ou dominer les *passions* humaines, il ne serait pas difficile de prouver qu'elle n'a avec elles aucune connexion nécessaire et inévitable... » De l'absence de connexion, Poe en arrivait très vite, ainsi qu'on l'a déjà vu, à l'incompatibilité.

Sa filiation poétique est extrêmement simple. Adolescent, il imitait Byron, prodiguait les apostrophes et les points d'exclamation et affectait des sentimens titaniques entièrement opposés à son naturel : — « Les sentimens ne me sont *jamais* venus du cœur et mes passions sont *toujours* venues de l'esprit », dit l'Egèus de *Bérénice*, l'un des personnages qui ne sont qu'un reflet de l'auteur. Les passions romantiques ne sont en général que des passions de tête. Edgar Poe aurait donc pu continuer à byroniser sans hypocrisie, et tout aussi bien que les autres, mais il y renonça de très bonne heure pour s'abandonner à l'influence de Coleridge. Il lui a fait de larges emprunts pour ses théories littéraires, et il avait étudié ses vers avec fruit, *la Ballade du vieux marin* en première ligne. De son intimité intellectuelle avec cet illustre mangeur d'opium, auprès duquel les désordres de Quincey n'étaient que jeux innocens, est résultée une œuvre poétique

(1) *Marginalia*.

qui n'a pas cent pages, sur lesquelles on peut en négliger la moitié. L'autre moitié, dont la forme prête souvent à la discussion, est néanmoins d'un grand poète, si l'on entend par là celui qui a reçu ce qui ne s'acquiert ni ne s'imité, une étincelle de l'essence divine. Il est facile d'avoir beaucoup plus de talent qu'Edgar Poe, sauf dans deux ou trois pièces de la fin de sa vie, où il n'y a malheureusement plus que du talent; il ne dépend de personne d'avoir des sensations neuves, des perceptions qui révèlent au lecteur un aspect encore inaperçu de la beauté du monde, ou de ses joies, ou de ses douleurs, ou des « volontés sans forme » dont l'humanité est le jouet. Poe avait reçu le rayon d'en haut, devant lequel chacun de nous doit s'incliner avec respect, que l'on aime ou non les œuvres qu'il a fait éclore.

#### IV

Quand on veut être clair, on n'écrit pas en vers. On se sert de la prose. Elle est faite pour cela, et « il n'y a pas d'idée qui ne puisse s'énoncer clairement, poursuivait Poe en paraphrasant le vers de Boileau, du moment qu'on la conçoit bien. » Et, non seulement la prose peut toujours être claire, mais elle doit toujours l'être, quelque indistincts que soient les objets à dépeindre, quelque fugaces les sensations à analyser. C'est une question d'application et de discernement. Poe ne croyait pas aux inspirés qui écrivent comme la Pythie rendait des oracles, sous la dictée du dieu : « Créer, disait-il, c'est combiner, soigneusement, patiemment, et avec intelligence. » En ce qui le concernait, il combinait les impressions « psychiques plutôt qu'intellectuelles » qu'il rapportait du pays des songes ou du monde occulte. Ses contes ne différaient pas sur ce point de ses poésies. Il y employait de même toutes les ressources d'un esprit lucide à saisir l'insaisissable, et à le saisir plus fortement, à l'étreindre, n'étant plus content ici de le suggérer, et exigeant qu'en prose ces choses obscures devinssent lumineuses, que ces sensations vagues devinssent aiguës et pénétrantes. La difficulté, qu'il ne se dissimulait pas, était de fixer en langage humain, sans leur enlever leur fluidité, des idées qui ne sont plus ou ne sont pas encore des idées, des phénomènes pour lesquels le mot *impression* est déjà trop désignatif. Il appelait ces brumes intellectuelles les fantaisies de l'âme. Leur demeure est sur les confins de l'inconnaissable; aussi

avait-il désespéré d'abord de les exprimer avec les moyens grossiers dont disposent les hommes; il lui avait fallu « sa foi dans le pouvoir des mots » pour oser l'entreprendre. La confiance lui était venue en travaillant. Il avait trouvé tout de suite le procédé, qu'il nous livre complaisamment; il aimait à donner ses recettes au public, sans doute parce qu'il en était fier.

Son art de conteur est extraordinairement méthodique et laborieux. Poe laissait le moins possible au hasard. Il voulait qu'avant de prendre la plume, on eût sa fin dans la tête: « Ce n'est, disait-il, qu'en ayant sans cesse son dénouement devant les yeux, en faisant concourir tous les incidens et le ton général du récit au développement de l'intention que nous pouvons donner à l'action l'air de logique et d'enchaînement qui lui est indispensable. » — L'intention de *William Wilson*, c'est la scène finale où un homme réussit à tuer sa conscience, ainsi qu'Edgar Poe tremblait de le faire lui-même dans un accès d'alcoolisme. L'intention du *Cœur révélateur*, c'est encore la scène finale, où la conscience est au contraire la plus forte et oblige un criminel à se livrer à la justice. L'homme a tué. Il a enterré le cadavre dans sa chambre et fait disparaître jusqu'aux dernières traces de son crime. Il assiste à la descente de la police avec un sourire de sécurité, lorsqu'il entend tout à coup le cœur de sa victime battre sous le plancher: « — C'était un bruit sourd, étouffé, fréquent, ressemblant beaucoup à celui que ferait une montre enveloppée dans du coton. » Chose étrange, les policiers ont l'air de ne rien entendre, et pourtant « le bruit monte, monte toujours. » L'homme s'efforce de le couvrir en parlant haut et en remuant les chaises: mais le bruit devient « plus fort, — plus fort! — toujours plus fort! » Il perd la tête, crie, et se démène. Le bruit redouble, impérieux, dominant tous les autres bruits, jusqu'à ce que l'assassin vaincu s'écrie: « — J'avoue la chose! — arrachez ces planches! c'est là, c'est là! — c'est le battement de son affreux cœur! »

L'intention de *l'Ombre*, — un chef-d'œuvre de trois pages, datant de sa première jeunesse, — c'est une « impression psychique », encore très vague à cette époque de sa vie, à peine exprimable, de la vie dans la mort. Des jeunes gens se sont enfermés pour noyer dans le vin la pensée de la peste qui dépeuple leur ville. Ils se forcent à rire et à chanter, mais leurs rires sonnent faux et il y a de l'hystérie dans leurs chansons, car l'un des

convives vient d'être frappé devant son verre et gît aux pieds de ses amis, que ses yeux éteints ont l'air de fixer avec amertume. Un phénomène inexplicable réduit graduellement ces jeunes fous au silence. La chambre est tendue de draperies noires. « — Et voilà que du fond de ces draperies... s'éleva une ombre, sombre, indéfinie, — une ombre semblable à celle que la lune, quand elle est basse dans le ciel, peut dessiner d'après le corps d'un homme; mais ce n'était l'ombre ni d'un homme, ni d'un dieu, ni d'aucun être connu. Et frissonnant un instant parmi les draperies, elle resta enfin, visible et droite, sur la surface de la porte d'airain. » Les convives baissaient les yeux, n'osant la regarder. A la longue, l'un d'eux se hasarda à lui demander sa demeure et son nom. Elle répondit : « — Je suis *Ombre*, et ma demeure est... tout près de ces sombres plaines infernales qui enserrent l'impur canal de Caron ! — Et alors, nous nous dressâmes d'horreur sur nos sièges, et nous nous tenions tremblans, frissonnans, effarés; car le timbre de la voix de l'ombre n'était pas le timbre d'un seul individu, mais d'une multitude d'êtres; et cette voix, variant ses inflexions de syllabe en syllabe, tombait confusément dans nos oreilles en imitant les accens connus et familiers de mille et mille amis disparus. »

L'intention de *Morella* et de *Ligeia*, c'est la sensation singulière de déjà vu, de déjà ouï, que nous éprouvons quelquefois sans pouvoir la rattacher à aucun incident de notre existence. Edgar Poe inclinait à y reconnaître comme un écho d'une existence antérieure. Il croyait sans y croire à une métempsycose individuelle, dépendant de la force de volonté de chacun de nous. Pour qu'on ne s'y trompât point, il avait donné à *Ligeia*, son œuvre préférée, une longue épigraphe dont voici le passage essentiel : « — L'homme ne cède aux anges et ne se rend entièrement à la mort que par l'infirmité de sa pauvre volonté. »

L'intention du *Silence* — un autre petit chef-d'œuvre — est la même qu'avait eue Pascal en écrivant son chapitre de la *Misère de l'homme*. Tel est le malheur naturel de notre condition, que nous ne la supporterions pas sans l'agitation perpétuelle de la vie, qui nous distrait et nous tire hors de nous-mêmes : « Rien ne peut nous consoler, lorsque rien ne nous empêche d'y penser. » Le héros de Poe est assis dans un désert lugubre et désolé, sans autre compagnie que de gigantesques nénuphars qui « soupirent l'un vers l'autre dans cette solitude, et tendent vers le ciel leurs

longs cous de spectres, et hochent de côté et d'autre leurs têtes sempiternelles. » L'homme est pâle et tremblant, mais il supporte son sort, car les manifestations de la vie emplissent le désert, et c'est autour de lui une agitation et un fracas perpétuels. Alors le démon, irrité, « maudit de la malédiction du *silence* la rivière et les nénuphars, et le vent, et la forêt, et le ciel, et le tonnerre, et les soupirs des nénuphars. Et ils furent frappés de la malédiction, et ils devinrent muets... et il ne s'éleva plus .. le moindre murmure, ni l'ombre d'un son dans tout le vaste désert sans limites... Et l'homme frissonna, et il fit volte-face et il s'enfuit loin, loin, précipitamment... »

L'intention du *Démon de la perversité*, c'est de fournir une explication de la nature humaine moins insuffisante que celles des métaphysiciens et des phrénologues (Poe a l'air de croire que les deux n'en font qu'un). L'intention d'un groupe nombreux de récits, dont *la Chute de la maison Usher* est la perle, c'est de rendre sensible l'obsession de la Mort et des problèmes insolubles qu'elle soulève. D'autres contes ne sont que des rébus d'une ingéniosité supérieure, auxquels Poe n'attribuait avec raison qu'une valeur d'art très secondaire; il aurait donné dix fois *le Scarabée d'or* ou *l'Assassinat de la rue Mourgue* pour *William Wilson*. D'autres encore (*le Canard au ballon*, *Aventure sans pareille d'un certain Hans Pfaal*, etc.) annoncent sans l'égaliser le roman scientifique de Jules Verne; et d'autres ont été composés pour amuser le lecteur, ou pour tenir de la place dans une revue à court de copie, ou pour mettre quelques dollars dans la poche de l'auteur (1). Mais quelle qu'eût été l'intention, c'est-à-dire, en bon français, le sujet, l'idée générale de l'œuvre, Poe ne s'y était arrêté qu'après avoir décidé en lui-même « l'effet à produire », qui peut varier beaucoup avec un même sujet, selon la façon de l'envisager. L'un ne se choisit pas sans l'autre; la règle est absolue: mais le reste va ensuite tout seul: « — Ayant fait choix d'un effet qui soit premièrement neuf, et secondement vigoureux, je cherche s'il vaut mieux le mettre en lumière par les incidens ou par le ton, — ou par des incidens

(1) Ses œuvres d'imagination en prose comprennent une soixantaine de contes, quelques fantaisies qui échappent à tout classement, un roman: *Aventures d'Arthur Gordon Pym*, qui offre peu d'intérêt, malgré deux ou trois scènes dramatiques, et un fragment d'un autre roman d'aventures, *le Journal de Julius Rodman*, qu'il ne termina jamais, sentant lui-même que c'était manqué. Edgar Poe n'était pas fait pour les œuvres de longue haleine, et il s'en rendait compte.

vulgaires et un ton particulier, — ou par des incidens singuliers et un ton ordinaire — ou par une égale singularité de ton et d'incidens; — et puis je cherche autour de moi, ou plutôt en moi-même, les combinaisons d'événemens ou de tons qui peuvent être les plus propres à créer l'effet en question (1). »

Tous ceux qui ont lu *le Cœur révélateur* savent que l'effet à produire est ici la terreur, et que Poe a su la porter au degré d'intensité où elle devient pénible. On n'oublie plus les angoisses du vieil homme qu'un mouvement de l'assassin a réveillé et qui s'est dressé sur son lit en criant : — « Qui est là? » — L'assassin s'arrête. Il reste complètement immobile pendant une heure entière, et le vieillard est toujours sur son séant, aux écoutes, paralysé par la terreur et exhalant dans les ténèbres le gémissement « sourd et étouffé qui s'élève du fond d'une âme surchargée d'effroi... La Mort qui s'approchait avait passé devant lui avec sa grande ombre noire... Et c'était l'influence funèbre de l'ombre inaperçue qui lui faisait sentir, — quoiqu'il ne vit et n'entendit rien, — qui lui faisait sentir la présence de ma tête dans la chambre. »

Edgar Poe se complaisait aux effets de terreur, sachant bien qu'il y excellait. Il en a qui semblent empruntés à de monstrueux cauchemars. Rappelez-vous l'épouvante de l'assassin, dans *le Chat noir*, lorsqu'il entend sortir du mur le miaulement du chat, muré par mégarde avec le cadavre : « — Une voix me répondit du fond de la tombe ! — une plainte, d'abord voilée et entrecoupée, comme le sanglotement d'un enfant, puis, bientôt, s'enflant en un cri prolongé, sonore et continu, tout à fait anormal et anti-humain, — un hurlement, — un glapissement, moitié horreur et moitié triomphe, — comme il peut en monter seulement de l'Enfer, — affreuse harmonie jaillissant à la fois de la gorge des damnés dans leurs tortures, et des démons exultant dans la damnation. » — Il en a d'un raffinement barbare. Rappelez-vous, dans *la Chute de la maison Usher*, ce frère qui a enterré sa sœur vivante, qui entend ses efforts pour briser sa bière, et qui reste cloué sur son siège par une peur au-dessus de la raison humaine. — Il en a aussi de grossiers, qui s'en prennent à nos nerfs, dans *le Puits et le Pendule* par exemple, où un con-

(1) *The Philosophy of Composition*. Baudelaire a traduit ce morceau sous ce titre : *La Genèse d'un poème*, et l'a placé à la fin du volume de contes intitulé : *Histoires grotesques et sérieuses*.

damné contemple d'un œil hébété l'acier tranchant qui s'abaisse sur sa poitrine avec la lenteur d'un poids d'horloge. Il en a d'oppressans et d'aigus, de fous, de surnaturels, et tous, dans tous les genres, sont insurpassables : — « Depuis Pascal peut-être, écrivait Barbey d'Aurevilly, il n'y eut jamais de génie plus épouvanté, plus livré aux affres de l'effroi et à ses mortelles agones, que le génie panique d'Edgar Poe ! »

La critique américaine lui reprochait d'avoir emprunté aux romantiques allemands le goût des histoires lugubres. Poe se défendait de s'être inspiré de n'importe qui et expliquait la tristesse de son œuvre par celle de son âme : « La vérité, disait-il, c'est qu'il n'y a pas un de ces récits — à une seule exception près — dans lequel un lettré puisse reconnaître les caractères qui distinguent la pseudo-horreur dite germanique... S'il est vrai que la terreur soit le thème d'un grand nombre de mes productions, je soutiens que cette terreur ne vient pas d'Allemagne, mais de mon âme (1). » Il disait vrai. Sa science extraordinaire de la peur, à tous les degrés et dans toutes ses variétés, n'avait été empruntée à personne. Poe n'en avait pas eu besoin. Il n'avait eu, comme il le dit, qu'à regarder dans son âme, son âme misérable, vouée par l'alcool à toutes les épouvantes, car c'est ici que son vice rejoint son génie et influe puissamment sur son œuvre. Si l'ivrognerie nuisait au rêveur, dont elle faisait envoler les visions, il y avait d'autre part certaines impressions, semi-physiques et semi-morales, toujours brutales, que Poe devait aux boissons meurtrières avec lesquelles il *s'assommait*, au sens propre du mot, et la Peur venait en tête, conformément aux observations des médecins sur les alcooliques, Les phénomènes intellectuels qui accompagnent le délire alcoolique, a dit l'un d'eux (2), « consistent surtout en troubles hallucinatoires... presque toujours de nature pénible, éveillant des craintes de toute espèce, et pouvant déterminer des impressions morales dont la plus légère serait l'étonnement et la plus forte une terreur profonde. » Edgar Poe laissa de bonne heure derrière lui la phase de l'étonnement pour entrer dans celle de la terreur profonde et marcher de peur en peur vers le suicide et la folie. Ses contes en reçurent une coloration morbide, à force d'être lugubre, qui a été pour une bonne part dans leur succès en France.

(1) *Préface* 1840.

(2) Magnan, *loc. cit.*

L'alcool avait pareillement familiarisé Poe avec un autre de ses effets ordinaires, le vertige moral, si admirablement dépeint dans le plus philosophique de ses contes, *le Démon de la perversité*. Tout le monde connaît le trouble des sens qui fait qu'on se jette dans le vide de peur d'y tomber. Il a son pendant, infiniment plus redoutable, dans la sphère des maladies morales, où il prend le nom d'impulsion criminelle. D'après Edgar Poe, aucun de nous ne vient au monde complètement indemne de ce stigmate psychologique, qu'il faut se résoudre à compter parmi les mobiles primordiaux de l'âme humaine. Il nous arrive à tous de faire une chose « simplement à cause que nous sentons que nous ne le devrions pas ». Le vertige moral coexiste fort bien avec une lucidité parfaite de l'intelligence et de la conscience. Il semble alors qu'il y ait dans le même individu un acteur et un spectateur, une volonté aveugle et sourde qui va droit à un but qu'elle ne connaît pas, et une conscience muette qui la regarde faire avec horreur. Le héros du *Démon de la perversité* n'en est pas là; il n'y a pas lieu de s'attendrir sur son sort, puisqu'il avait mérité depuis longtemps d'être pendu et que ses impulsions l'ont seulement contraint à prononcer tout haut, malgré lui et avec désespoir, le mot qui le dénonce et le perd. Autre est le cas du meurtrier du *Chat noir*, conte atroce, dans lequel l'effet de vertige moral se combine avec l'effet de terreur. Ici, un homme commet des abominations sous la brusque poussée d'une idée-force, et Poe a mis une insistance dramatique, qui fait de ces pages la plus poignante des confessions, à nous expliquer que ces mouvemens irrésistibles, par lesquels un être doux et pur est changé en brute quand ce n'est pas en criminel, sont nés, ont crû, multiplié, éclaté, ont tué une âme et perdu toute une famille, sous la fatale influence, l'influence exécrée de l'alcool. On n'ose penser à ce qu'a été l'existence de ce malheureux qui y voyait si clair dans son mal et en était à se demander s'il finirait par le crime!

Les effets de fantastique, au rebours, sont purement artificiels dans les contes de Poe; il est bien entendu que nous n'y faisons pas rentrer les phénomènes du monde occulte, qui ne lui présentaient rien de surnaturel; il y reconnaissait comme Hoffmann les manifestations de forces qui ne demeuraient mystérieuses que faute d'avoir été étudiées scientifiquement, ainsi qu'on tâche de le faire de nos jours. Nous voulons parler du fantastique proprement dit. Poe y arrivait au degré d'illusion que l'on sait par



des trucs habiles et prudents, dont il n'a pas plus fait mystère que des autres. Il a même pris un plaisir malicieux à démonter sous nos yeux l'un de ses « effets » les plus célèbres, celui du petit poème appelé *le Corbeau*, et à dévoiler comment il en était arrivé de fil en aiguille, sans l'avoir prémédité, à créer l'impression de surnaturel dont frissonnent les personnes nerveuses. Poe n'a rien écrit de plus instructif sur les côtés artificiels de son œuvre que *la Genèse d'un poème*, rien aussi de plus imprudent; il casse notre joujou pour nous montrer ce qu'il y a dedans. Bien que *le Corbeau* soit dans toutes les mémoires, j'en citerai quelques strophes afin de faciliter les rapprochemens :

« Une fois, sur le minuit lugubre, pendant que je méditais, faible et fatigué, sur maint précieux et curieux volume d'une doctrine oubliée, pendant que je donnais de la tête, presque assoupi, soudain il se fit un tapotement, comme de quelqu'un frappant doucement, frappant à la porte de ma chambre. C'est quelque visiteur, — murmurai-je, — qui frappe à la porte de ma chambre; ce n'est que cela et rien de plus.

« Ah! distinctement je me souviens que c'était dans le glacial décembre, et chaque tison brodait à son tour le plancher du reflet de son agonie. Ardemment je désirais le matin; en vain, m'étais-je efforcé de tirer de mes livres un sursis à ma tristesse, ma tristesse pour ma Lénore perdue, pour la précieuse et rayonnante fille que les anges nomment Lénore, — et qu'ici on ne nommera jamais plus.

« Et le soyeux, triste et vague bruissement des rideaux pourprés me pénétrait, me remplissait de terreurs fantastiques, inconnes pour moi jusqu'à ce jour; si bien qu'enfin, pour apaiser le battement de mon cœur, je me dressai, répétant: C'est quelque visiteur qui sollicite l'entrée à la porte de ma chambre, quelque visiteur attardé sollicitant l'entrée à la porte de ma chambre; — c'est cela même et rien de plus.

.....

« Je poussai alors le volet, et, avec un tumultueux battement d'ailes, entra un majestueux corbeau digne des anciens jours. Il ne fit pas la moindre révérence, il ne s'arrêta pas, il n'hésita pas une minute; mais, avec la mine d'un lord ou d'une lady, il se percha au-dessus de la porte de ma chambre: — il se percha, s'installa, et rien de plus.

« Alors cet oiseau d'ébène, par la gravité de son maintien et

la sévérité de sa physionomie, induisant ma triste imagination à sourire : Bien que ta tête — lui dis-je — soit sans huppe et sans cimier, tu n'es certes pas un poltron, lugubre et ancien corbeau, voyageur parti des rivages de la nuit. Dis-moi quel est ton nom seigneurial aux rivages de la Nuit plutonienne ! Le corbeau dit : Jamais plus !

« Prophète ! — dis-je, — être de malheur ! oiseau ou démon ! toujours prophète ! par ce Ciel tendu sur nos têtes, par ce Dieu que tous deux nous adorons, dis à cette âme chargée de douleur si, dans le Paradis lointain, elle pourra embrasser une fille sainte que les anges nomment Lénore, embrasser une précieuse et rayonnante fille que les anges nomment Lénore. — Le corbeau dit : Jamais plus !

« Que cette parole soit le signal de notre séparation, oiseau ou démon ! — hurlai-je en me redressant. — Rentre dans ta tempête, retourne au rivage de la Nuit plutonienne ; ne laisse pas ici une seule plume noire comme souvenir du mensonge que ton âme a proféré ; laisse ma solitude inviolée ; quitte ce buste au-dessus de ma porte ; arrache ton bec de mon cœur et précipite ton spectre loin de ma porte ! — Le corbeau dit : Jamais plus.

« Et le corbeau, immuable, est toujours installé, toujours installé sur le buste pâle de Pallas, juste au-dessus de la porte de ma chambre ; et ses yeux ont toute la semblance des yeux d'un démon qui rêve ; et la lumière de la lampe, en ruisselant sur lui, projette son ombre sur le plancher ; et mon âme, hors du cercle de cette ombre qui gît flottante sur le plancher, ne pourra plus s'élever — jamais plus. »

Poe raconte qu'il a composé *le Corbeau* selon toutes les règles. Avant de se mettre en peine d'un sujet, il avait commencé par décider qu'il allait écrire en vers, que sa pièce serait courte, à la portée du premier venu, et sans autre prétention que d'être une jolie chose, quoi qu'en pussent dire les puritains, adversaires scandalisés de l'Art pour l'Art. Ces préliminaires réglés, il avait adopté le ton de la tristesse comme le plus favorable à son objet, et cherché quelque curiosité artistique et littéraire qui donnât du ragoût à son morceau. Il trouva le refrain *never more, jamais plus*, qui est bref et sonore. Mais sous quel prétexte faire répéter indéfiniment *never more* à un être doué de raison ? L'idée d'un animal savant surgit dans son esprit, et il pensa « tout naturellement » à

un perroquet, qui se métamorphosa immédiatement en corbeau à cause du « ton voulu », sans arriver encore à donner une impression de tristesse ; l'image d'un corbeau savant échappé de sa cage, déplumé comme ils le sont en captivité, n'a rien qui dispose l'esprit aux émotions mystiques ; elle le prépare plutôt à une scène comique. Le poète eut beau prendre pour sujet la mort d'une belle femme et donner pour interlocuteur à son oiseau l'amant pleurant sa maîtresse défunte, le danger du grotesque diminuait : il n'était pas aboli.

Il ne pouvait l'être que par un emploi discret du fantastique. L'amant fut chargé de créer par son trouble, par son excitation superstitieuse, l'atmosphère irréelle dont l'auteur avait besoin. Il est fait de main d'ouvrier, cet homme énervé par la fatigue et le chagrin, qui ne sait s'il veille ou s'il rêve, et s'anime à croire au caractère prophétique ou démoniaque de l'oiseau, tout en sachant parfaitement que celui-ci ne fait que répéter sa leçon. A mesure qu'il se persuade, il nous persuade. On n'aperçoit plus le corbeau qu'à travers une lumière extra-terrestre, évocatrice d'idées confuses, et le poète a si bien réussi, que des gens en furent hallucinés : « Quelle vie ! — Quelle puissance ! écrivait Élisabeth Browning, l'auteur d'*Aurora Leigh* (1). *Le Corbeau* a fait sensation en Angleterre — une sensation d'horreur, ainsi qu'il convenait... J'entends parler de personnes qui sont hantées par le *jamais plus*, et l'une de mes connaissances, qui a le malheur de posséder un buste de Pallas, n'ose plus le regarder dès qu'il fait un peu nuit. »

Il n'est pas impossible qu'Edgar Poe ait inventé après coup les trois quarts de la *Genèse d'un poème* ; il était coutumier de ces sortes de mystifications. Le dernier quart suffit à montrer les dangers que l'abus du procédé a fait courir à son originalité. A force de calculer, de se gratter et regratter, d'être appliqué et méticuleux, il aurait senti l'huile, sans le grain de folie qui déconcertait sans cesse les plans les mieux ourdis, et qu'il communique à tous ses personnages, puisqu'ils sont tous lui, toujours lui. Quand l'intérêt de l'histoire, ainsi qu'il arrive continuellement dans ses contes, « repose sur une imperceptible déviation de l'intellect, sur une hypothèse audacieuse, sur un dosage imprudent de la Nature dans l'amalgame des facultés (2), » alors ce n'est

(1) Lettre à Poe. *Le Corbeau* a paru le 29 janvier 1845. J'ai à peine besoin de rappeler que Mrs Browning n'était encore, à cette date, que miss Barrett.

(2) Baudelaire, préface des *Histoires extraordinaires*.

plus calcul de sa part, c'est la force même des choses, c'est la déviation de son propre intellect qui se réfléchit dans son récit et le protège contre l'excès de méthode et de clarté. Quand il décrit avec persistance « l'hallucination, laissant d'abord place au doute, bientôt convaincue et raisonneuse comme un livre ; — l'absurde s'installant dans l'intelligence et la gouvernant avec une épouvantable logique ; — l'hystérie usurpant la place de la volonté, la contradiction établie entre les nerfs et l'esprit, et l'homme désaccordé au point d'exprimer la douleur par le rire » — il ne choisit pas son sujet, son ton, son effet à produire : il les subit, et le reste n'est que vantardise. Quand il oppose (1) aux génies sereins qui n'ont pour habitacles que des cerveaux sains, harmonieusement équilibrés, ces autres génies qui sont « une maladie mentale, ou plutôt une malformation organique de l'intelligence », c'est à lui-même qu'il pense : « Les hommes m'ont appelé fou ; mais la science ne nous a pas encore appris si la folie est ou n'est pas le sublime de l'intelligence, — si presque tout ce qui est la gloire, si tout ce qui est la profondeur, ne vient pas d'une maladie de la pensée, d'un mode de l'esprit exalté aux dépens de l'intellect général... Nous dirons donc que je suis fou (2). » C'est parce qu'il nous traîne perpétuellement au spectacle des « chancellemens et des abattemens de la raison malade (3) », étudiés directement sur lui-même, que nous oublions son côté artificiel sous l'empire d'un malaise analogue à celui qu'on éprouve en visitant un asile d'aliénés. On peut dire d'Edgar Poe, en se servant de ses propres expressions, que la malformation organique de son intelligence a été son génie même. C'est marquer du même coup ses limites, et son rang secondaire dans l'échelle des esprits créateurs.

Edgar Poe conteur procède à la fois de Coleridge et des romantiques allemands, de Coleridge pour les idées générales, des romantiques allemands pour la technique. Il possédait son Hoffmann sur le bout du doigt (4). Non content de lui emprunter son genre, il avait appris à son école à donner de la réalité aux fantaisies les

(1) *Fifty suggestions.*

(2) *Eléonore.*

(3) *Écrivains français*, par Émile Hennequin.

(4) On se rappelle peut-être certaine consultation de Hoffmann, dédiée aux artistes, sur les rapports qui existent entre les différens crus de vin et l'inspiration. Il recommandait le bourgogne pour l'opéra sérieux, le vin du Rhin pour la musique d'église, et ainsi de suite. Poe s'est approprié ce passage peu connu, en le démarquant, dans un conte appelé *Bonbon*, qui n'a pas été traduit en français.

plus extravagantes, par la précision et la vérité du détail. Son instinct l'avait bien servi dans le choix d'un modèle. Poe s'était engagé dans la voie où toutes ses qualités devaient trouver leur emploi, les mauvaises comme les bonnes, les tares de l'intelligence aussi bien que les dons des fées. S'il n'avait pas eu devant lui d'autre pierre d'achoppement que son ivrognerie, l'alcool lui aurait certainement permis de donner tout ce qu'il avait à donner ; car l'œuvre d'un conteur fantastique ne saurait jamais être bien considérable.

Mais le malheur voulut qu'il n'eût pas de succès dans son pays, je parle du franc succès qui impose un écrivain aux masses. Pour beaucoup de raisons, qui n'étaient pas toutes mauvaises, les Américains de 1840 étaient incapables de goûter des histoires comme *Morella* ou *Bérénice*. Ils sentaient que l'auteur avait du talent, et ne s'en efforçaient que davantage de le pousser dans une autre route, par bonne intention, inattentifs aux blessures qu'ils infligeaient à une âme endolorie. Edgar Poe a cruellement souffert de cette lutte contre la critique et le public. Malgré son orgueil, qui était immense, il a dû plus d'une fois mendier son pain, et il lui a fallu trop souvent accommoder son œuvre au goût de l'acheteur et de l'abonné. A chacun ses responsabilités ; les compatriotes de Poe ne lui ayant fait grâce d'aucune des siennes, il est juste de leur rendre la pareille. Nous allons raconter un drame où les torts les plus graves ne sont pas du côté de l'accusé.

ARVÈDE BARINE.

---

# LES RUINES DE PALMYRE

ET

## LEUR RÉCENT EXPLORATEUR

---

### I

La chute de Palmyre est un des faits les plus marquans du III<sup>e</sup> siècle de notre ère : elle date de l'an 273. Arrivée à un moment où les invasions des barbares, les guerres civiles, les persécutions religieuses et le meurtre incessant des princes reviennent, dans les annales du monde romain, avec une sombre uniformité, elle jette un éclat imprévu. Elle frappe l'imagination : car non seulement, dans la réalité, la catastrophe est mémorable, mais il s'y ajoute encore un intérêt de sentiment. Une sympathie rétrospective s'attache à Zénobie qui, après que Palmyre fut devenue la capitale de son royaume, l'entraîna dans sa ruine. Zénobie n'a pas à craindre l'oubli : sa vie est devenue légendaire, son nom est entouré d'une célébrité poétique.

C'est le privilège des femmes quand elles sont mêlées à de grands événemens, soit qu'elles les dominent, soit qu'elles y succombent, d'émouvoir l'attention et souvent de passionner l'histoire. Triomphantes, on les exalte ; abattues, on les plaint et, au besoin, on leur pardonne. A distance, leur caractère et leur beauté exercent encore un charme ; et si éloignées qu'elles soient de nous dans le temps, elles sont comme ces beaux marbres antiques qui restent à nos yeux tout pénétrés de lumière.

C'est ainsi que nous apparaît Zénobie, brillante en dépit de ses malheurs. Elle était mariée à Odeynath, prince de Palmyre, qui jouait alors en Asie un rôle considérable. Pour elle, son origine était illustre : elle descendait des Ptolémées et aimait à rappeler qu'elle était de la race de Cléopâtre. Sa chasteté seule pouvait démentir cette parenté : elle était la plus noble femme de l'Orient et elle en était la plus belle. Son courage et sa hauteur d'esprit étaient d'une héroïne. Néanmoins Trébellius Pollion, en écrivant sa vie, ne la loue qu'à regret. Il lui fait une place dans son histoire des Trente tyrans, et il se plaint d'être obligé d'y introduire une femme. Il s'en excuse sur les malheurs du temps. Mais en dépit de lui-même, il ne peut échapper à la séduction et finit par nous donner de la reine un portrait magnifique.

Cette époque fut extrêmement troublée. L'empereur Valérien, vaincu et fait prisonnier par Sapor I<sup>er</sup>, roi de Perse, trainait, au milieu des outrages, les dernières années d'une vie d'abord heureuse ; et cependant son fils Gallien, qui lui avait succédé, se livrait à la débauche et ne faisait rien pour le sauver. Le règne de Gallien a gardé dans l'histoire un caractère odieux. La dignité impériale était abaissée et l'intégrité de l'empire compromise. Ce n'était plus le temps où Rome exerçait son prestige sur les barbares, tantôt en les attirant ou en les transportant sur son territoire, tantôt en les organisant au dehors en qualité d'alliés, d'hôtes ou d'amis. Alors, ces peuples formés au nord en confédérations puissantes et constitués à l'orient en États indépendans, débordaient de toutes parts et forçaient les frontières. Volontiers, Gallien eût laissé les invasions désoler les provinces. Sans autre souci que celui de ses plaisirs, il voyait les séditions militaires lui donner des compétiteurs : l'histoire des Trente tyrans est consacrée à ces princes éphémères, presque tous destinés à une mort violente. Lui, au milieu de ces tragédies, s'en tirait par quelques mots d'un optimisme cynique. Parfois, cependant, il était obligé de prendre les armes. Mais il se contentait de combattre sur le Danube, et, tandis que quelqu'un de ses rivaux défendait les Gaules, il s'en remettait à Odeynath, son légat consulaire, du soin de protéger la Syrie, que les Perses enhardis menaçaient toujours.

Odeynath était un grand homme de guerre. Violent chasseur, il s'était endurci à toutes les fatigues et son audace était extrême. Après la défaite de Valérien, il ne laissa aucun repos à Sapor qui avait pillé la Syrie et se retirait chargé de butin. Il lui enleva ses

trésors et ses femmes. A deux reprises, il le poursuivit jusqu'à Ctésiphon, sa capitale, dont on croit même qu'il s'empara. Zénobie, non moins intrépide que son mari, l'accompagnait dans ses chasses et prenait part à ses actions de guerre. Dans un temps où tout le monde se croyait digne d'être empereur, il n'eut point la tentation de le devenir et resta un allié fidèle. Gallien l'en récompensa en lui confiant le commandement de toutes les armées romaines d'Orient et finit par lui décerner les titres d'empereur et d'Auguste. Odeynath les partagea avec Zénobie et avec son fils Hérode, qu'il avait eu d'un premier mariage. Il était donc régulièrement investi des dignités suprêmes et ce serait une erreur de Trébellius Pollion de l'avoir mis au nombre des Trente tyrans. Les historiens qu'on peut appeler contemporains nous font bien connaître ce prince : sa gloire repose sur des faits incontestés. Mais si nous consultions les chroniques postérieures, celles de Georges le Syncelle, de Malaba et de Philostrate le jeune, nous y trouverions sur lui des légendes qui touchent à la fable. Si intéressantes qu'elles soient, nous devons les écarter d'un récit rapide.

Bientôt Odeynath périt assassiné et Hérode avec lui. Le meurtre était si habituel dans les familles princières, que Zénobie fut accusée, mais sans preuve, d'avoir trempé dans la conspiration qui mit fin aux jours de son mari. Cependant, aussitôt qu'il fut mort, elle prétendit lui succéder et se mit à gouverner sous le nom de son fils aîné Whaballath. Pour cela, elle s'autorisait des titres d'impératrice et d'Auguste qui jusque-là ne lui avaient pas été contestés. Gallien, ne l'ayant point reconnue en ces qualités, envoya contre elle une armée qu'elle défit; et pendant le règne de Claude II, tout occupé à la guerre contre les Goths, elle resta, sans être inquiétée, maîtresse de son royaume. En vain, dans leurs acclamations, les sénateurs de Rome adjuraient-ils l'empereur de les délivrer des Palmyréniens, de Zénobie et d'une autre usurpatrice nommée Victoire, qui battait monnaie dans les Gaules. Loin d'être attaquée, elle put ajouter à ses possessions l'Égypte et une partie de l'Asie Mineure. Elle se montre donc à nous comme la fondatrice d'un royaume qui, d'une part, confinait à la Perse, et, de l'autre, embrassait les pays qui bordent l'extrémité orientale de la Méditerranée. Palmyre était la capitale de ce nouvel État et les richesses y abondaient.

Dans son personnage de reine de l'Orient, Zénobie déployait un



faute extrême, se faisant rendre le même culte dont les rois de Perse étaient honorés, imitant en même temps le cérémonial observé à la table des empereurs, buvant dans des vases d'or enrichis de pierres dont on disait que Cléopâtre s'était servie. Et aussi elle haranguait les troupes. Elle paraissait alors le casque en tête, vêtue d'une robe de pourpre et souvent le bras nu. Et ici vraiment l'historien subit le charme. Non sans complaisance, il nous la dépeint : son teint a la couleur du plumage de l'aigle ; elle a les yeux noirs et d'une vivacité extraordinaire, une animation divine, une grâce incroyable ; ses dents sont si blanches qu'on les prendrait pour des perles. Vaillante, elle va souvent à cheval et peut faire à pied plusieurs milles avec son infanterie. Puis nous la voyons sagement libérale et usant à propos de sévérité et de clémence. Et enfin l'auteur nous la montre lettrée ; à la vérité ne voulant point parler le latin qu'elle n'ignorait pas, mais, en sus des dialectes araméens, sachant l'égyptien en perfection ; ayant lu l'histoire romaine en grec et écrit un abrégé de l'histoire d'Orient. Quel beau portrait ! Assurément, en le traçant ainsi, Trébellius Pollion céda à la force des choses. Après avoir déclaré que toute pudeur était bannie des âmes, puisque des femmes pouvaient gouverner la république, il s'inclinait devant la réalité. Il ajoutait même à la louange en citant une lettre adressée par Aurélien au Sénat pour justifier son triomphe. L'empereur y insiste sur les vertus politiques de Zénobie et même sur les services qu'elle a rendus. Ce témoignage est décisif et complète l'héroïne.

Désigné par Claude pour lui succéder, Aurélien fut un de ces princes redoutables qui illustrèrent la fin du haut empire. Certes, Rome avait été bien inspirée dans sa politique, lorsque, poursuivant l'idée d'établir autour d'elle l'unité par le droit et étendant les anciens privilèges latins aux peuples conquis, elle avait fait naître des citoyens romains dans les provinces. Celles-ci lui avaient donné ses meilleurs maîtres et lui fournissaient alors ses plus vaillants défenseurs. Les grands empereurs de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle n'étaient plus des Espagnols, des Africains ou des Orientaux. C'étaient des Dalmates et des Pannoniens, des hommes que la vieille aristocratie eût appelés des demi-barbares. Élevés dans les camps, ces nouveaux venus apportaient en toutes choses une dureté militaire et mettaient au service de l'État un esprit de discipline inflexible qui allait facilement jusqu'à la cruauté. Ayant grandi au milieu des combats et des extermi-

nations immenses inséparables alors des victoires remportées sur les Francs, les Alamans et les Goths, ils ne répugnaient pas à voir couler le sang. A leur tour, ils cherchaient à maintenir, avec l'intégrité du territoire, l'unité religieuse qui faisait aussi partie du programme de Rome. Pour la plupart, ils persécutaient les chrétiens, n'admettant pas, comme soldats, qu'on refusât de sacrifier aux enseignes et aux aigles, ces dieux propres des légions. Mais en attendant qu'ils reconnussent que, seul, le christianisme était capable de remplacer les autres religions, l'empire, entre leurs fortes mains, reprenait par momens ses anciennes frontières et, de nouveau, sa figure remplissait le monde. Il était comme les édifices construits à la même époque et qui restent imposans. Car si, au fond, ils portent la trace d'une décadence fatale, les dispositions générales en sont dignes du passé et, tout au moins, l'aspect en est grandiose.

Aurélien, qui devait achever d'abattre les derniers des trente tyrans et rendre à l'autorité impériale ses prérogatives, n'admettait pas que Zénobie revendiquât pour elle les dignités et les droits conférés à son mari. Restaurateur de l'unité romaine, il ne pouvait tolérer que Wahballath prit le titre d'Auguste, que sa mère le conservât et prétendit s'en autoriser pour fonder un État indépendant. Mieux que l'histoire écrite, les monnaies latines et surtout les grecques, nous font assister aux hésitations qui, de la part de la famille d'Odeynath, précédèrent la rupture dont la ruine de Palmyre devait être la conséquence. D'abord Wahballath ne veut point frapper de monnaies. Après trois ans, il se décide à le faire, mais alors il prend simplement les premières qualités dont son père ait été revêtu : celles d'empereur et de général des Romains (269-270). Il considère encore l'empereur de Rome comme son suzerain. Puis il figure d'un côté, sur les différens types monétaires, avec la tête laurée et radiée, tandis que, sur l'autre face, on voit le profil d'Aurélien lauré. Ensuite les têtes des deux personnages sont affrontées, Wahballath portant le diadème et Aurélien la couronne de laurier. Il ne se qualifie pas encore d'Auguste, mais cependant il paraît se poser en collègue. Enfin, pendant la cinquième année de son règne, Wahballath prend son parti : la tête laurée, il paraît seul sur les monnaies comme Auguste ; on est en 271. A partir de ce moment, c'est la révolte, c'est la guerre.

Elle éclate bientôt. Aurélien, après avoir pacifié le centre de

l'empire, se tourne vers l'Orient. Avec une rapidité prodigieuse, il reprend sur les Palmyréniens la partie de l'Asie Mineure dont ils s'étaient emparés et les pousse en Syrie. Il ne servit de rien à Zénobie d'avoir contracté des alliances et réuni des troupes nombreuses. Vaincue dans plusieurs combats et dans une grande bataille, elle fit retraite sur Palmyre où, en dépit des Arabes qui le harcelaient, le vainqueur vint l'assiéger. Les murailles étaient défendues par une armée et garnies d'une infinité de balistes. Flavius Vopiscus nous a conservé la lettre par laquelle Aurélien sommait Zénobie de se rendre et la réponse hautaine de la reine. Celle-ci, paraît-il, songeait à partager l'empire avec Victoire. Mais alors elle attendait du secours des Perses, des Sarrasins et des Arméniens. Ces auxiliaires lui firent défaut : la ville fut forcée. Zénobie crut échapper à l'aide d'un dromadaire rapide. Des cavaliers lancés à sa poursuite la firent prisonnière au moment où elle allait passer l'Euphrate. L'empereur l'épargna malgré les cris de l'armée et se contenta de faire mettre à mort ses principaux conseillers : dans le nombre était le rhéteur Longin. Quant à Palmyre, elle fut respectée ; mais presque aussitôt les Palmyréniens révoltés égorgèrent la garnison romaine. Aurélien était déjà en Europe. Il revint en hâte, entra dans la ville, ordonna d'en massacrer tous les habitans et la détruisit (*evertit*). Zénobie fut réservée pour son triomphe. Flavius Vopiscus nous décrit cette solennité, qui paraît avoir été magnifique. La reine, dit-il, y figurait ornée de pierreries et chargée de chaînes d'or si pesantes, qu'on devait les soutenir autour d'elle. Mais d'autres historiens, Zosime et Zonare, rapportent que, pendant qu'on la conduisait à Rome, elle se laissa mourir et que, de ses enfans, un seul figura dans la pompe triomphale. Sur ce point encore, l'imagination entre en jeu, et la raison peut rester incertaine.

Très justement on désirerait connaître les traits de la reine autrement que par les descriptions qui en sont restées. Mais ici, de nouveau, il faut recourir aux monnaies. Elle y figure tantôt diadémée et tantôt sans ornemens. Les lignes du visage sont pures ; elle porte la chevelure ondulée et cannelée des impératrices d'alors, de Salonine et de Sévérina. Un buste du Musée Chiaramonti, à Rome, est considéré comme étant son portrait. Mais il n'a aucun caractère. La coiffure, en partie restaurée, n'est point à la mode du temps. Le visage est sans beauté et d'une expression triviale. Je pense que l'attribution donnée à ce buste vient de ce

que l'épaule droite découverte indique que le personnage avait le bras nu. Zénobie quelquefois paraissait ainsi; mais ce n'était pas pour elle un privilège.

Les monumens de Palmyre ne furent pas irrémédiablement détruits. Aurélien lui-même pourvut, en partie du moins, à leur conservation. Après que ses soldats eurent massacré la plupart des habitans, l'empereur commanda que l'on épargnât ceux qui restaient, disant qu'ils devaient être corrigés par la vue de tant de supplices. Et il ajouta : « Je veux qu'on rétablisse dans son ancienne beauté le temple du Soleil pillé par le porte-aigle de la troisième légion, par le porte enseigne, les draconaires, et par ceux qui sonnent du cor et du clairon. Vous avez 300 livres d'or et 1,800 livres d'argent provenant du trésor de Zénobie et des biens des Palmyréniens. Faites servir ces richesses à l'ornement du temple : vous ferez une chose agréable au dieu et à moi-même. » En effet, il s'agissait d'une divinité pour laquelle Aurélien avait, dès son enfance, une dévotion particulière et à laquelle il se croyait redevable de ses victoires.

La situation commerciale et stratégique de Palmyre était trop avantageuse pour que la ville fût abandonnée. Quelques empereurs y ont laissé des traces. Mais, avec Zénobie, finit l'histoire et la légende de Palmyre.

## II

Palmyre était située dans une oasis au milieu du désert de Syrie. Ce lieu, en langue araméenne, se nommait Tadmor, le pays des palmes, nom qu'il conserve encore et dont Palmyre n'est que la traduction grecque. Au témoignage de l'historien Flavius Josèphe, la ville aurait été fondée par Salomon, et c'est d'ailleurs ce que dit le livre des Paralipomènes, dont l'autorité paraît aujourd'hui contestée. Quoi qu'il en soit, dès la plus haute antiquité, Tadmor, avec ses eaux, servait de station aux caravanes et d'entrepôt aux marchandises qui circulaient entre la Mésopotamie et la Phénicie. Plusieurs routes s'y croisaient, celles qui venaient des pays qui furent plus tard la Syrie supérieure et la Cœlé-Syrie, et celles qui partaient de différentes cités riveraines de l'Euphrate, depuis Sura jusqu'à Babylone. Sans doute Salomon aurait eu intérêt à occuper cette position et à la fortifier. On devait percevoir un droit considérable sur le transit qui s'y opérait. On

comprend aussi que Nabuchodonosor II, dans ses campagnes contre l'Égypte et la Judée, n'ait pas voulu laisser derrière lui une place ennemie et que, pour assurer sa route, il se soit emparé de Tadmor et qu'il l'ait détruite. Il aurait renversé ses murailles, sans doute puissantes et construites, à la manière phénicienne, avec de grands blocs de pierre que les carrières voisines avaient fournies. Peut-être en retrouverait-on les vestiges sous l'enceinte plus récente dont les restes existent encore. Mais, à tout prendre, il paraît certain que, dans ces temps reculés, l'oasis n'a jamais cessé d'avoir population et richesse.

Pendant, malgré son importance, il est peu de pays dont il soit moins parlé dans l'histoire. Après le passage très bref et contesté des Paralipomènes, il faut, ce semble, aller jusqu'à Pline l'Ancien pour trouver un texte où il soit fait mention de Palmyre. C'est, dit l'auteur latin, une ville célèbre par sa situation, la richesse de son sol et ses eaux agréables. Entourée de sable et ainsi séparée du reste de la terre, elle est indépendante entre les grands empires des Romains et des Parthes, dont elle attire immédiatement l'attention en cas de guerre. Elle est éloignée de la côte syrienne la plus proche de 203 000 pas, et de Damas de 176 000. Telle était, au commencement de notre ère, l'idée que l'on avait de Palmyre : c'était une sorte d'île heureuse au milieu du désert et une position stratégique; c'était une ville libre. Mais, dans les siècles précédens, elle avait fait partie du royaume des Séleucides. L'action d'Alexandre ne s'était qu'imparfaitement étendue sur la partie de la Syrie qui confine à la péninsule arabique. Le conquérant macédonien, en se dirigeant sur la Mésopotamie, n'avait pas pris la route de Palmyre; il était allé, plus au nord, traverser l'Euphrate à Thapsacus. Il voulait remonter vers Ninive, où il pensait combattre de nouveau Darius; son objectif n'était pas Babylone. On sait que, lorsqu'il y fut venu à son retour de l'Inde, il avait formé le dessein de conquérir tout le désert qui sépare la Chaldée de la Cœlé-Syrie, depuis Thapsacus jusqu'à la mer Rouge. Cette vaste contrée était alors, comme aujourd'hui, parcourue par des tribus arabes qui y gênaient le commerce. Alexandre projetait d'obliger ces nomades à une vie sédentaire et de fonder au milieu d'eux des colonies et des villes. Dans ces conditions les marchandises qui, de l'Inde et de l'Arabie, arrivaient à Babylone par le golfe Persique, eussent trouvé un débouché facile en Syrie et surtout en Égypte. Sans doute Palmyre,

comme d'autres endroits pourvus d'eau, devait servir à la réalisation de cette pensée. Peut-être aussi, avec sa ceinture de sables, était-elle alors à peu près indépendante. Mais, après la mort d'Alexandre, les Séleucides, dont les États s'étendaient depuis la Méditerranée jusqu'à la Bactriane, avaient aussitôt senti le besoin d'unir entre elles les différentes parties de leur empire. Ils ouvrirent donc, dans un intérêt séparé, les communications projetées et s'assurèrent, à cet effet, la possession de la partie septentrionale du désert. Ils y créèrent des postes fortifiés et des centres de population. Tadmor devint Palmyre; et ce n'est pas la seule ville d'alors dont il reste des traces. La route qui la relie à Damas est couverte de débris indiquant qu'il y eût là, jadis, des lieux habités. Les établissemens macédoniens se multiplièrent et, si l'œuvre d'Alexandre ne s'acheva pas dans son entier, du moins le mouvement imprimé par lui s'étendit à la Syrie et aux régions voisines. La langue grecque devint l'idiome commun à ces contrées, et elle constitua entre elles un lien puissant et cette unité née de l'expansion de la civilisation grecque qui se nomme l'hellénisme.

Tout paraît démontrer que la Palmyrène a participé très anciennement à cette transformation, et plusieurs preuves de ce fait nous sont données par l'épigraphie. L'habitude d'enregistrer toute sorte d'actes officiels et privés était très ancienne dans cette partie de l'Orient et principalement en Syrie et en Mésopotamie. A Palmyre, située sur les confins des deux pays, il y a beaucoup d'inscriptions. Presque toujours elles sont bilingues : grecques et araméennes; mais le grec vient en tête. D'ailleurs les habitans avaient coutume de joindre un nom grec à leur nom sémitique. Enfin, et il ne faut pas l'oublier, à Palmyre, à l'heure même de sa ruine, le grec était la langue d'État. Et si, dans des vues politiques, Zénobie avait voulu que ses fils apprissent le latin, elle-même n'en faisait point usage. Elle parlait le grec, était entourée de Grecs et comptait parmi ses conseillers le rhéteur Longin. Celui-ci était, à ce que l'on croit, Syrien de naissance. Mais, après avoir étudié à Alexandrie et enseigné à Athènes, il n'avait pas cru déchoir en venant dans la capitale du nouveau royaume. Il y apportait, tout au moins, son patriotisme littéraire, et il paya de sa vie l'influence qu'il exerçait, dit-on, sur la reine. Peut-être faut-il voir dans la révolte de Zénobie un effort de l'hellénisme pour se séparer de l'Occident latin.

Dans sa tentative, l'idée d'un empire grec serait en puissance.

Quoi qu'il en soit, le rayonnement du génie hellénique devait, en même temps que dans les lettres, se manifester dans les arts. De ceux-ci, l'architecture avait naturellement le plus d'importance, tant à raison de son objet même, que des services qu'elle était appelée à rendre. Jusqu'alors on avait surtout élevé des temples; et malgré de grands travaux d'ensemble tels que la reconstruction du Pirée et celle de Rhodes, le problème déjà posé et qui consistait à bâtir des villes sur un plan systématique n'était pas défini. Les architectes d'Alexandre lui donnèrent une solution. Dinocrate fit oublier ses devanciers Hippodame et Méton. Réalisant une conception à la fois pratique et grandiose, il fit d'Alexandrie d'Égypte une œuvre d'art admirable. Mais Antioche surtout servit de modèle aux villes de Syrie. Elle présentait des dispositions caractéristiques et, ce semble, souvent répétées. D'abord la circulation y était assurée et protégée contre le soleil par des portiques couverts auxquels aboutissaient les voies de communication secondaires. Puis, placés et groupés suivant les convenances politiques, religieuses et esthétiques, venaient les palais, les temples, les théâtres, les agoras, les thermes et les nymphées, tous en rapport avec la civilisation asiatique, mais ordonnés conformément aux idées de régularité et d'harmonie propres à la Grèce. Les murailles elles-mêmes étaient telles qu'elles suffisaient à illustrer l'architecte qui les avait bâties. Les maisons et les tombeaux témoignaient d'un art qui n'avait pas eu de précédent.

Ces détails ne sont pas inutiles. Les dispositions dont je viens de donner une idée se retrouvent à Palmyre; et bien qu'elles ne permettent pas d'assigner une date précise à la construction de la ville, elles sont cependant de nature à jeter quelque lumière sur ses origines. L'épigraphie peut aussi nous servir à les éclairer. Les inscriptions sont toujours datées de l'ère des Séleucides, soit de l'an 312 avant Jésus-Christ; elles nous offrent donc une chronologie certaine. Et s'il n'y en a, jusqu'ici, qu'une seule qui soit antérieure à notre ère, il en est un grand nombre du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> siècle. Les dernières, celles du 3<sup>e</sup> siècle, vont jusqu'à la chute de Palmyre. A partir de là elles s'arrêtent. Dans le nombre, les unes sont gravées sur des colonnes ou sur les consoles qui tiennent à leur fût; d'autres se lisent sur des bases, sur des piédestaux, sur des autels; d'autres encore au frontispice des monuments funéraires. Généralement, l'architecture sur laquelle elles

figurent est d'un beau style. Et comme il y en a plusieurs sur de superbes tombeaux du 1<sup>er</sup> siècle, on peut en conclure qu'il y avait alors à Palmyre une sorte de splendeur architectonique. Le travail des temps antérieurs n'y avait pas peu contribué. Par son plan, tout au moins, la ville est macédonienne. On verra que ses édifices sont de caractère hellénique. Il est donc permis de penser qu'elle était plus ancienne qu'on ne le croit d'ordinaire et qu'elle tenait de plus près au règne des rois syriens.

L'épigraphie nous renseigne encore sur des faits qui intéressent grandement notre sujet. Un des plus importans est le séjour que fit Adrien à Palmyre en l'année 129. A cette occasion, une statue fut élevée à un certain Agrippa qui avait distribué de l'huile aux soldats, aux habitans et aux étrangers, et avait restauré à ses frais le temple de Baal Schamin. Le temple existe encore, et la dédicace de la figure est écrite sur une des colonnes de son frontispice. Mais au passage d'Adrien s'attache un souvenir de plus de conséquence : la ville prit alors le nom d'Adriane. L'empereur l'aurait restaurée, ou plutôt aurait été considéré comme son second fondateur ; et cela est confirmé par Étienne de Byzance. Tout en admettant que la flatterie entre pour beaucoup dans cet hommage, néanmoins une étude attentive des ruines de Palmyre pourra nous apprendre un jour dans quelle mesure Adrien avait pourvu à cette réfection et y avait porté le goût romain. Ce qu'on doit remarquer c'est qu'il y a, sur les principaux édifices, un grand nombre d'inscriptions immédiatement postérieures au voyage de l'empereur. C'est ainsi que l'on voit deux Palmyréniens contribuer à l'embellissement de la cité. On leur a dressé des statues. L'un avait fait don de sept colonnes avec leurs ornemens et leurs balustrades de bronze ; était-ce une restauration ? L'autre avait érigé, en l'honneur de deux divinités indigènes, six colonnes avec leur architrave et leur enduit coloré. La colonne semble avoir été l'élément architectonique préféré des Palmyréniens. Quelques-unes étaient isolées et avaient un caractère de consécration.

C'est une question de savoir à quelle époque Palmyre reçut le titre de colonie romaine. La Syrie avait été érigée en province dès l'an 64 avant Jésus-Christ. La Palmyrène faisait partie de la Syro-Phénicie ; mais nous apprenons qu'en 114 la qualification de ses magistrats était grecque et non pas latine. Le fait, en lui-même, n'est pas indifférent ; il montre ce que pouvait être le pays quand Adrien le visita : il était autonome. Il est probable que ce



fût sous Septime-Sévère qu'il fut admis au droit italique, et cela sans doute après que Caracalla eut été associé à l'empire. En tout cas on sait qu'à partir de ces princes et de leurs successeurs, non seulement la qualité de citoyen fut accordée à un grand nombre de personnages de marque, mais encore que des Orientaux furent admis dans le sénat de Rome et honorés des titres de consul et de consulaire. Et c'est aussi à dater de ce moment qu'on voit les Palmyréniens adopter l'usage, attesté par les inscriptions, de faire précéder leur double nom grec et araméen d'un nom latin : celui de l'empereur qui les avait faits citoyens romains. Septimius indiquait que telle famille devait ses droits à Septime-Sévère; Julius Aurelius, à Caracalla ou à Élagabal. Odeynath et Zénobie étaient des Septimiens.

Il n'est pas indispensable de s'arrêter aux inscriptions religieuses et funéraires. Elles sont, cependant, intéressantes, car les premières permettent de reconstituer le Panthéon syro-arabe, et les prières et invocations qu'elles portent nous donnent l'idée des divinités locales et du culte qu'on leur rendait. « Au dieu miséricordieux ! A celui dont le nom est béni dans l'éternité ! » C'est au Soleil que l'on s'adressait ainsi ; et on ne le nommait pas plus qu'on ne le représentait dans les temples. Les légendes inscrites sur les tombeaux témoignent du respect que l'on avait pour les morts et des soins pieux dont on entourait leur mémoire. Mais nous devons plutôt nous occuper des images honorifiques. Nous en avons déjà rencontré quelques-unes. Elles sont très nombreuses, et les textes épigraphiques qui les accompagnent viennent éclairer l'histoire. Il y a quantité de bustes placés sur les édifices publics, et aussi dans l'intérieur des sépultures de famille. Les statues ont encore plus d'importance. Plusieurs ont été érigées par le sénat et par le peuple ou par des particuliers à des citoyens investis de hautes dignités et de délégations impériales. L'hommage qui leur est rendu est accompagné de leur généalogie et surtout de l'énumération de leurs titres. Par là nous apprenons quelle était l'organisation politique de la cité. Les plus importantes de ces images sont celles que l'on consacrait aux princes. Ici l'épigraphie, aidée de la numismatique, débrouille l'histoire de la dynastie des Odeynath. Ils sont dits illustres sénateurs, consulaires, princes de Palmyre. Nous avons l'inscription d'une statue d'Odeynath II, l'époux de Zénobie ; elle lui fut dédiée quelque années après sa mort. Il y a le titre de Roi des rois, mais non d'Auguste. Une

figure de Zénobie (en araméen Batzebinah) lui faisait pendant. Sur le socle, la reine est qualifiée de pieuse et de juste. Ces deux représentations, probablement iconiques, ont été érigées par deux Septimiens, Zabda, général en chef, et Zabbai, général de Palmyre, en 271 ; c'était deux ans avant la destruction de la ville et de l'État Palmyrénien, au moment de la rupture avec Rome. A partir de cette époque, il n'y a plus, je crois, d'inscriptions datées. Elles sont quelquefois en latin, comme celle qui a trait à Dioclétien. Mais elles ne rentrent pas dans notre sujet.

Ces données, quoique très sommaires, seront utiles à ceux qui voudront comprendre les ruines de Palmyre et la vie qui animait cette grande cité. En réalité, placée sur les confins de deux puissans empires, elle jouissait, avant d'être devenue la capitale d'un royaume, d'une sorte d'indépendance. Elle avait un prince, un sénat et des assemblées populaires. Les citoyens y formaient différentes tribus. L'empereur y nommait des représentans de son autorité choisis parmi les habitans du pays. Odeynath avait reçu le commandement des armées romaines de l'Orient, mais il y avait aussi des troupes et des généraux indigènes. Le commerce était considérable ; les chefs de caravane étaient des personnages importants, auxquels on érigeait aussi des statues. Des magistrats spéciaux veillaient sur les marchés. Les arts et les lettres étaient en honneur dans la métropole des colonies du désert. Une tolérance religieuse absolue semble avoir régné à Palmyre. Il y avait certainement des juifs à demeure dans la ville, puisqu'on y voit encore le tombeau d'une famille israélite. Le christianisme s'y introduisit si facilement, qu'on ne sait à quelle date. Au milieu des persécutions, les chrétiens n'eurent jamais à y souffrir.

Il est évident que Palmyre alla toujours en déclinant à partir du III<sup>e</sup> siècle. La restauration qu'en fit Aurélien après l'avoir renversée, les constructions qu'y élevèrent Dioclétien et Justinien à de grands intervalles de temps, ne lui rendirent pas sa prospérité passée ; sa population avait été anéantie et son esprit avait disparu. On sait qu'elle fut visitée au XII<sup>e</sup> siècle par le rabbin Benjamin de Tudèle, et au XIII<sup>e</sup> siècle par un Arabe : Aboulféda. Puis ses ruines ont été oubliées jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, où elles furent comme découvertes par des négocians anglais qui résidaient à Alep. Enfin, en 1751, elles furent étudiées par un autre Anglais, nommé Wood, qui les a dessinées et décrites dans un très bel ouvrage. Wood resta quinze jours à Palmyre, et malgré le

voyage postérieur de Cassas, son livre conserve de la valeur. Il contient des gravures nombreuses : un panorama et un plan de la ville et quelques monumens que l'auteur a pu reconnaître ; et ces planches ont encore du mérite (1).

C'est à Rome que Wood avait eu l'idée de son voyage ; et c'est aussi à Rome que le projet d'une exploration nouvelle devait être conçu.

### III

Les pensionnaires architectes de l'Académie de France à Rome doivent, pour leur dernier envoi, restaurer un monument antique. La tâche consiste à étudier un édifice dans ses restes et à déduire de son état actuel les dispositions et les formes qu'il offrait au moment où il a été construit : les dessins sont accompagnés d'un mémoire. C'est une idée de Colbert : inspirée, peut-être, de la lettre de Raphaël à Léon X, elle est certainement une de celles qui ont le plus servi l'école française. A tout prendre, il s'agit d'un exercice par lequel l'esprit d'observation, la sagacité et l'imagination d'un jeune artiste sont mis en jeu en même temps que son talent. La restauration est une œuvre qui marque dans nos annales. Les travaux de cet ordre exécutés à la villa Médicis attirent l'attention des artistes et des savans, et dans les expositions universelles, ils sont très appréciés et obtiennent les plus hautes récompenses.

Trouver le sujet d'une restauration devient de plus en plus difficile si l'on veut attacher son nom à quelque chose de nouveau. A vrai dire, l'inédit en ce genre n'est pas nécessaire. M. Chedanne, en restituant à Rome même le Panthéon et en résolvant d'une manière nouvelle et définitive les problèmes que présentaient la date et la construction de l'édifice, l'a suffisamment prouvé. Mais il ne faut pas entraver l'essor d'une généreuse ambition. M. Émile Bertone, vers la fin de sa pension, devant faire un choix à son tour se décida pour Palmyre. Sans doute, en prenant cette détermination, il fut influencé par l'ouvrage de Wood. En effet, en voyant le plan de la ville antique tel qu'il nous est donné,

1; Voir indépendamment des auteurs qui ont été cités : D. Von Sallet, *Die Fürsten von Palmyra*, Berlin, 1866. — Marquis de Vogüé, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Syrie Centrale, Inscriptions sémitiques 1868-1877*. — Lebas et Waddington, *Palmyrène. Voyage archéologique. Grèce et Asie Mineure, 1870*.

on est frappé des vides énormes qui s'y trouvent. Comment penser que, dans l'amas des ruines, il ne reste de reconnaissable qu'un long portique et que deux temples ! Il y avait là, certainement, bien des lacunes à combler. Et puis quel était, en réalité, le caractère de cette architecture ? Était-elle semblable à celle de Balbeck, qui est mieux connue ? Mais les gravures de Wood semblaient indiquer un style plus nerveux. La constatation de ce fait, pour qui connaît le mouvement des études architectoniques depuis le commencement du siècle, a beaucoup d'importance. Nos maîtres, après s'être occupés, de préférence, des dispositions générales qu'offrent les monumens antiques, ont cherché à fixer la physionomie particulière de chacun d'eux et à en établir ainsi la date et la perfection relative. Duban et ses amis, on ne saurait trop leur en faire honneur, furent les premiers à dégager ces conditions délicates, et ils imprimèrent à l'école une direction dans laquelle elle s'avance encore. A leur suite et dans leur esprit, M. Bertone, aussi, a voulu faire une œuvre. Passionné pour son art, infatigable au travail, dessinant avec précision et finesse, il réunissait toutes les qualités qui assurent le succès. Il arrêta donc ses vues sur Palmyre. Mais aller jusque-là est une chose difficile et non sans danger. Le déplacement et le séjour sont dispendieux. Or le budget de l'Académie ne prévoit que 800 francs pour le voyage de l'architecte hors de l'Italie et une faible somme pour les fouilles. Le directeur des Beaux-Arts prévenu accorda, sur ses ressources très modiques, une subvention de 1 000 francs. Mais cela était loin de suffire. M. Bertone n'hésita point : il vendit tout ce qu'il possédait pour réaliser son projet. En rentrant en France, il ne retrouvera plus la maisonnette, le petit jardin, les souvenirs de famille que son père lui avait laissés. Il en a fait le sacrifice. Je l'offenserais en insistant sur le mérite d'une telle action ; elle honore sa vie. Mais à ce prix, son voyage devenait possible et il oubliait tout le reste. Il était heureux ; il pouvait partir.

C'était une grande responsabilité pour le directeur de l'Académie d'autoriser une exploration aussi lointaine, de laisser le jeune artiste s'exposer, sous un ciel brûlant, aux hasards d'un long voyage dans le désert. Palmyre est à 350 kilomètres de Damas. M. Bertone ne pouvait partir seul. Mais, de ce côté aussi, il avait fait le nécessaire. Un peintre syrien, M. Mourani, et un aide éprouvé, M. Vizzavona, tous deux alors à Rome, consentaient à

l'accompagner. Ils lui ont été fidèles et je les en remercie de tout mon cœur. Mais comment exprimer nos sentimens à M. Billot et à M. Cambon, nos ambassadeurs, qui, de Rome et de Constantinople, avec une sollicitude infatigable, assurèrent à notre voyageur la sécurité et la possibilité d'exécuter ses travaux. Qu'ils reçoivent ici le témoignage de notre profonde reconnaissance. Au mois d'avril 1895, M. Bertone partit d'enthousiasme, sans même attendre la lettre vizirienne indispensable ; il ne la trouva qu'à Damas.

Je le vois encore quittant l'Académie, plein d'impatience, ayant le regard d'un homme devenu étranger à ce qui l'entoure, attiré par l'inconnu dont il pressentait les merveilles, ému et ne voulant pas s'attendrir, agité, ayant déjà quitté terre et déjà prêt à tout. Il me quitta en hâte : Adieu !! Adieu, mon ami, adieu !

#### IV

C'est toujours une affaire compliquée de partir en caravane. Les prévisions auxquelles le voyageur doit satisfaire pour assurer sa marche sont nombreuses et veulent qu'on y porte une extrême attention. Et combien ne se multiplient-elles pas quand il faut pourvoir aux préparatifs spéciaux que nécessite un travail comme celui que le jeune architecte allait entreprendre !

Son premier soin fut de faire construire des échelles pouvant se greffer les unes sur les autres et atteindre à une hauteur considérable. Assemblées, elles étaient très solides et arrivaient, en s'appuyant les unes sur les autres par le sommet, à former une sorte de pyramide rendue rigide par des traverses qui assuraient leur écart. Elles étaient posées sur des roues basses et au moyen de câbles on les faisait mouvoir sur des planchers. C'étaient, avec des dimensions très grandes et plus de résistance, ces échelles doubles chez nous faciles à établir. Mais à Damas, ce fut un long travail, et il fallut, après qu'elles eurent été préparées, s'assurer de la possibilité de les monter et de les démonter, de les dresser et de les mettre en mouvement. Il y eut des répétitions. Chacune de ces échelles avait 7 mètres debout, et quand elles étaient réunies par quatre de chaque côté, et posées sur leurs rouleaux, elles s'élevaient, en tenant compte de leur inclinaison, à 24<sup>m</sup>,60. Alors il ne fallait pas moins de 20 à 25 personnes pour les manœuvrer. Tout ceci étant bien réglé, on dut, pour les besoins du transport, trouver des animaux de bât et de trait et en même temps recruter des

conducteurs : chose délicate dans un pays où, malgré la plus grande application à choisir, il n'est que trop facile de se tromper.

La petite caravane se mit en marche. Elle se composait, en comptant nos voyageurs, d'une vingtaine de personnes : soldats, chameliers et serviteurs. Ces hommes conduisaient ou escortaient 8 chameaux dont 5 exclusivement affectés à porter les échelles, les pièces de bois, les planchers et les cordages. Sur les autres, on avait réparti des outres qui devaient contenir 45 litres d'eau chacune, puis des caisses renfermant des provisions. De plus, il y avait 12 chevaux, 4 pour les soldats, 4 destinés à traîner une voiture et 4 chargés des instrumens d'arpentage et de photographie. On emportait aussi quelques armes et des munitions, du papier en abondance, et une petite pharmacie de campagne venant de l'Académie.

Tous les voyages dans le désert se ressemblent. Les heures de marche s'estiment à la montre et au sablier. On s'arrête au coucher du soleil ; on dresse les tentes, on allume le feu, on prend son repas, on monte la garde. A minuit, on repart pour se reposer au milieu du jour. La route que l'on suit de Damas pour aller à Palmyre n'est ni celle que la table de Peutinger indique, ni celle de l'itinéraire d'Antonin. Elle est plus directe et jalonnée, à grands intervalles, par des ruines presque ensevelies sous le sable. Les unes sont antiques, les autres appartiennent au moyen âge ; on ne les a jamais bien reconnues. Mais il y a les stations où l'on s'arrête et dont deux sont très sûrement identifiées à des postes antiques : c'est Djéroud, l'ancienne Géroda, où réside aujourd'hui l'aga Mohammed, le surveillant du désert ; et c'est Quariétain, autrefois Nezala, un ancien camp romain où il y a un puits. Ensuite viennent Kassel-Her avec sa tour, et Aïn-Baïda dont le nom indique une source. A partir de là il n'y a plus d'eau jusqu'à Palmyre.

Le désert aussi a été souvent décrit. Mais quand on a une responsabilité sérieuse et qu'on est possédé d'une idée, on n'est pas toujours disposé à goûter le pittoresque. Cela ne vient que plus tard, quand l'esprit s'est calmé. Maintenant il faut marcher. La chaleur est forte et on apprend à la connaître. Et puis il y a les incidens inévitables : les chameaux qui refusent d'avancer, que l'on décharge et dont il faut augmenter le nombre ; les outres où il devait y avoir de l'eau et qu'on trouve vides ; les hommes qui craignent tout à coup d'aller plus loin, parce que les tribus sont

peut-être en guerre. C'est enfin tout ce qui vous attend dans un monde nouveau, au milieu de gens dont la protection n'est pas sûre et qui, quoi qu'on fasse, en qualité d'amis vous rançonnent un peu comme feraient des ennemis.

Enfin, le septième jour, on arrive en vue de Palmyre : on découvre la ville à l'improviste au détour de la route encaissée en cet endroit, dans un pâle de collines. Cette petite chaîne dérive vaguement de l'Anti-Liban et lève ici la tête. La voie est bordée de grands et superbes tombeaux. A gauche, on aperçoit les restes d'un aqueduc gigantesque. Tout près, on peut se détourner du chemin et monter sur une éminence. De là, on embrasse le panorama des ruines. Elles apparaissent alors avec leur enceinte très marquée et souvent très haute; et dans l'intérieur, on voit un nombre infini de colonnes debout, les unes indiquant des directions, les autres formant des groupes. Le périmètre presque ovale se développe du sud-est au nord-ouest. De ce côté la ville s'appuie au premier contrefort du massif d'où sort le voyageur; elle s'y élève et y pose son acropole. Plus haut, en dehors des murs, est un fort bâti par les Turcs. A l'extrémité opposée, dans la plaine, c'est la masse énorme du temple du Soleil et plus loin les jardins.

M. Bertone a rendu compte de ce premier aspect dans une grande perspective qu'il exposait naguère à l'École des Beaux-Arts et qui figurera certainement à un prochain Salon. Cette vue est caractéristique. Le ciel bleu foncé se dégrade à l'horizon. Les dunes, la ville, le désert sont inondés d'une lumière intense et mate. Au bout de la ville, les jardins d'un vert terni s'éteignent obscurs. Mais ce qui domine sur la terre, c'est un ton immuable, le jaune d'or pâli particulier au désert, couleur où le sable et le soleil se mêlent et que tachent seulement par petites places des ombres d'un violet très fin.

Les anciens, et particulièrement au II<sup>e</sup> siècle le géographe Ptolémée, ont parlé des belles eaux de Palmyre. Il semble qu'il s'agisse d'une sorte de rivière. Mais elle a disparu et on chercherait en vain son lit desséché. Il n'y a plus maintenant que deux sources d'eau sulfureuse. Au pied du tertre où le voyageur est placé, la principale de ces sources sort de terre. Elle forme un ruisseau d'un mètre et demi de largeur, coule vers le sud et se perd après avoir donné la vie aux jardins. Il y a, plus loin, une autre fontaine moins importante; à elles deux, elles font l'oasis. Voilà, je crois, la première impression ressentie par notre voya-

geur. Ce qu'il en dit est conforme à ce qu'il a exprimé dans sa remarquable aquarelle.

Pour arriver à Palmyre, il faut descendre. On reprend le grand chemin bordé de tombeaux : il conduit à une porte flanquée de deux tours rondes. C'est la véritable entrée pour ceux qui viennent de Damas. Mais en la franchissant on serait dans une partie déserte et surtout encombrée de débris : grand embarras pour la marche ! On s'engage donc à droite le long de la muraille, et on en suit la paroi jusqu'à une large ouverture par où l'on débouche devant le temple du Soleil. C'est dans son enceinte que vit tout ce qui est aujourd'hui Palmyre, ses habitans et ce qu'ils possèdent. Le milieu est occupé par l'ancien sanctuaire du Dieu. A l'entour, dans le péribole enveloppé de murs énormes, est le village avec ses maisons très petites. Cet enclos est un refuge. Le soir, on y rentre comme dans l'arche : les hommes, les chameaux en nombre, les ânes et quelques chevaux. La volaille y fourmille. La nuit, on s'y enferme de crainte des Bédouins pillards.

Nos explorateurs, cependant, sont logés au dehors, à l'ombre et sous la protection de la maison du cheik. Celui-ci a grand air : c'est la majesté naturelle aux Orientaux, mêlée pourtant à quelque chose d'à peine sensible que porte avec soi un homme qui a beaucoup vu. Le cheik dont M. Bertone doit être l'hôte a couru le monde : il a fait séjour à Paris. Ici, il est maire, et maire important. Mais il ne commande pas seul : il y a un mudir, sorte de sous-préfet, et un commandant de la force armée composée de quatre soldats. Puis, il y a un autre cheik et un autre mudir pour les salines de l'État qui sont dans le voisinage. Ceux-ci disposent de dix soldats circassiens. Voilà bien des autorités. Cependant, après des tiraillemens inévitables, M. Bertone a vécu en parfaite intelligence avec elles, et il ne peut que s'en louer.

Je ne dirais rien de la petite habitation du voyageur si elle ne devait pas lui servir d'atelier en même temps que de logis. Il n'est pas indifférent de savoir dans quelles conditions le jeune artiste travaillait par une chaleur de 40 à 50 degrés ; il ne pouvait guère s'en défendre. Après être resté dans les ruines à partir de l'aube, vers huit ou neuf heures, il en était chassé par le soleil : il fallait rentrer. Mais, à l'ombre, la température ambiante le poursuivait. D'ailleurs, sa demeure était peu confortable. Elle occupait un terrain en forme de carré long ayant à l'une de ses extrémités deux chambres jumelles pour ses compagnons et à



l'autre une pièce plus grande pour lui-même. Ces constructions basses étaient couvertes en terrasse. Entre deux, une cour où l'on remisait les échelles. Dans l'intérieur, pas de meubles. On couchait sur la terre, roulé dans des tapis. On mettait au net les croquis et les notes sur des caisses qui servaient d'armoires et de tables à écrire. Cela devait durer près de six mois.

Cette maison, cependant, suffit à tout : il s'y fit en dessins et en calculs un travail énorme. En réalité, elle était assez bien placée pour se reconnaître tout d'abord au milieu des ruines. Sans doute celles-ci ne se présentaient pas dans l'ordre savamment gradué suivant lequel se développait la ville antique, surtout pour ceux qui venaient de Damas. Mais on était près du temple du Soleil, qui est encore le centre de la vie palmyrénienne. Tout y aboutit et de là on rayonne en tout sens.

En ce lieu, si je ne me trompe, l'impression que l'on apporte du dehors persiste. La diversité des aspects y ajoute. Au milieu d'amoncellemens confus, on aperçoit toujours quantité de colonnes. Les entablemens, les frontons, les coupoles et les arcades qu'elles portaient se sont écroulés en partie. Entières ou brisées, elles restent avec leur élégance corinthienne, comme ferait une belle forêt dévastée. C'est surtout aux colonnes que nous avons affaire. Leur décor de feuillage témoigne d'un art accompli ; les inscriptions qu'elles portent sont des documens précieux ; par la manière dont elles sont rangées, elles font comprendre l'ordonnance des édifices.

Le temple du Soleil domine les autres constructions par sa masse. Tout y est colossal, et, sur un plan très simple, l'architecture y déploie une prodigalité inouïe. L'aire occupée par le sanctuaire et par son péribole est carrée et n'a pas moins de 227 mètres de côté. C'est un espace plus grand que la place de la Concorde, et son mur d'enceinte a encore, par endroits, 21 mètres de hauteur. Les colonnes du portique intérieur qui s'appuie à ses parois ont plus de 14 mètres. Elles étaient au nombre de 474, répondant à une rangée de pilastres interrompue seulement par la porte d'entrée : 158 sont encore debout, ainsi que 226 de ces pilastres engagés. On remarque aussi les niches qui décorent la partie supérieure du mur et dont chacune est décorée de deux colonnettes. Mais le sanctuaire appelle l'attention par des proportions extraordinaires. Il est au milieu de la cour. Son plan est un rectangle allongé, et il est entouré d'un portique en partie con-

servé. Ici les colonnes ont plus de 16 mètres d'élévation. C'est parmi ces prodigieux débris que les Arabes ont bâti leurs demeures ; la mosquée occupe une partie de l'immense cella.

Quand on quitte le temple, on en traverse le vestibule, sorte d'avant-corps porté par huit colonnes, et, après avoir descendu l'escalier de son soubassement, on se retrouve sur la place où est la maison du cheik avec celle de M. Bertone. De là, en se dirigeant vers l'angle nord-est de l'enceinte sacrée, on arrive en face d'un grand arc de triomphe. Ses trois arcades sont intactes et s'ouvrent sur une voie monumentale bordée à droite et à gauche de portiques soutenus par des colonnes dont un nombre considérable est encore debout. Cette large avenue va jusqu'à l'extrémité de la ville et rejoint, par un coude, la porte que nous appelons la porte de Damas. Elle a plus de 1 100 mètres et partage Palmyre dans presque toute son étendue. Elle en est comme l'axe, et nous pouvons considérer successivement les ruines qui apparaissent sur chacun de ses côtés.

Si donc on part de l'arc de triomphe et si l'on prend à gauche, on voit d'abord les restes d'un édifice en bordure sur la place ; c'était probablement le sénat ou quelque autre lieu de réunion publique. Ensuite, et réunis en un groupe, viennent les débris de deux monumens superbes. C'est d'abord un théâtre dont le mur de fond et la scène, parallèles à la rue centrale, existent encore. En avant et sur un plan demi-circulaire se développe la partie réservée aux spectateurs avec ses gradins ; elle est très visible, ainsi que la double colonnade qui l'enveloppe. Au fond de cet hémicycle se trouve un passage qui, se retournant vers le couchant, rejoint l'autre construction : un palais magnifique. Selon toute vraisemblance, c'était le palais royal, la demeure d'Odeynath et de Zénobie. Comme le théâtre, il s'étend vers la rue maîtresse et y aboutit. A distance, et toujours en allant à l'ouest, une sorte de galerie paraît limiter, de ce côté, l'enceinte du palais ; et en avant de cet ensemble, un vestibule orné de dix-huit colonnes s'étend le long de la grande avenue et y prend ses accès. Puis la ville proprement dite commence avec ses habitations privées et remplit l'espace compris entre le long portique et les remparts.

La partie de droite n'est pas moins riche. Mais avant de la parcourir, il faut se mettre en règle avec un quartier non desservi par la voie principale, mais, ce semble, par un tronçon qui s'y rattachait et conduisait à une porte orientale qui eût été

celle de Babylone. Ce quartier était à l'est du temple du Soleil. En allant donc dans cette direction, on rencontre un édifice carré, marché couvert ou caserne, et plus loin une colonne gigantesque qui portait peut-être une statue. Le reste du terrain est occupé par des rues qui toutes se dirigent vers le temple en partant des fortifications.

Si maintenant on revient sur ses pas et si l'on examine les décombres qui sont à droite de la grande artère, on est aussitôt frappé par une masse énorme de débris ; et, en les étudiant, on constate que ce sont les restes de thermes construits sur un plan d'une extrême élégance. Ils faisaient face au théâtre. On trouve ensuite un bâtiment carré qui a pu être une bibliothèque et l'un de ces lieux destinés aux réunions des lettrés qu'on nommait un musée. Plus loin, vers le nord, avec quatre colonnes en façade, se présente un temple relativement petit. Il est bien orienté, et une inscription, que nous avons citée, le fait connaître : c'est le temple de Baal-Schamin, dieu vénéré dans ces contrées. Enfin, plus loin encore, une basilique chrétienne, et des édifices de différentes formes. De ce côté aussi, toutes les rues sont tournées vers le long portique ; elles y débouchent en face des rues qui s'ouvrent du côté opposé. Enfin, à l'extrémité septentrionale de la ville, derrière un grand tombeau qui sert de perspective à la colonnade avant qu'elle descende vers la porte de Damas, on trouve, sur la pente qui monte à l'acropole, une belle villa et ensuite les restes de ce que l'on nomme le palais de Dioclétien, mais qui semble plutôt un château d'eau ou un nymphée.

Les ruines de Palmyre, dans leur ensemble, ont un relief extraordinaire. Les monumens s'y accusent par de puissans vestiges ; les tremblemens de terre et la main des hommes n'ont pas eu complètement raison de leur solidité. En même temps, comme il ne s'est rien bâti dans le voisinage, la ville antique n'a pas été exploitée comme une carrière pour en tirer de la pierre ou du marbre ; la destruction n'y a pas été organisée. On dirait même que les habitans ont respecté ses débris. Mais, en réalité, comme leurs maisons ne sont que de poussière délayée dans de l'eau, ils n'ont eu que faire des matériaux qui gisaient ou se dressaient autour d'eux. Grâce à cette rare fortune, les ruines se sont conservées dans leur étrange énormité.

Au fond, le colossal répondait aux aspirations du génie oriental. L'Égypte qui, selon les anciens, faisait partie de l'Asie

avait donné de ce goût des exemples prodigieux. L'Assyrie, avec ses palais et ses tours à étages, avait construit dans des dimensions surprenantes. Les Grecs firent cette concession aux Asiatiques d'abandonner les règles de mesure d'après lesquelles ils avaient fait des chefs-d'œuvre, pour élever des édifices immenses auxquels, à force d'art, ils ôtaient l'aspect du démesuré. Pour cela, au temps d'Alexandre, ils s'étaient servis des ordonnances corinthiennes, jusque-là peu employées chez eux. Ayant reconnu que c'étaient celles qui se prêtaient le mieux à être grandies, ils les avaient développées avec une sorte de passion. A vrai dire, l'idée de s'emparer des plus grands espaces possibles pour y faire régner l'ombre et la fraîcheur justifiait ces entreprises hardies de l'architecture sur une atmosphère en feu. Alors tout devait être dans des rapports formels et dans une harmonie sensible. Et en effet, si le temple du Soleil est colossal, les autres édifices sont également de proportions très grandes. Les colonnes du portique ont 12 mètres de hauteur. La double colonnade du théâtre a 20 mètres sous l'architrave. Le palais n'est pas de moindre importance. Rien de pareil à cet ensemble bouleversé. Mais ces hauts débris d'œuvres détruites, ces immenses ossatures n'attristent point le regard. L'ordre corinthien, employé presque uniquement à Palmyre, a empreint ce qui en reste d'une majestueuse élégance. Plus que les autres ordres, celui-ci emprunte à la nature. Avec ses chapiteaux décorés d'acanthé, avec ses entablemens ornés et qu'on dirait fleuris, il garde, dans la destruction, quelque chose de sa gracieuse origine. Sa végétation délicate ne se flétrit pas : il est toujours vivant. Ses formes nous sont si familières que nous les restaurons par la pensée.

Quoique de loin, on peut se figurer quelle était l'impression du voyageur en arrivant de Damas à Palmyre. Après avoir suivi le chemin bordé de riches tombeaux qui conduisait à la ville, après avoir laissé à sa gauche l'aqueduc et franchi la porte défendue par deux tours, il entrait aussitôt dans la voie des portiques. La circulation s'y faisait par une chaussée principale destinée aux cavaliers, aux caravanes, aux bêtes de bât et de trait et à leurs conducteurs, et par deux allées latérales réservées aux piétons. Dans son ensemble, elle était couverte : la lumière y arrivait par un ordre en attique qui, posé sur l'ordre inférieur, restait à jour. A l'endroit où la voie tournait pour se diriger sur l'arc de triomphe, s'élevait le grand tombeau avec ses cinq étages

et par derrière le château d'eau et l'acropole. Puis, en poursuivant sa route, et en regardant par les arcades qui variaient à intervalles égaux l'architecture à plate-bande des portiques, l'œil plongeait à droite et à gauche dans des rues régulières, se reposait un instant sur des maisons peintes à l'angle desquelles coulaient des fontaines. Bientôt on arrivait à un pavillon qui coupait, sans l'interrompre, l'avenue monumentale. Il s'ouvrait de quatre côtés, était soutenu par quatre groupes de quatre colonnes posant sur des piédestaux et laissant entre elles un vide occupé par une statue. Cet ensemble était couronné par un dôme porté lui-même par des colonnettes à jour.

A partir de là, entre le pavillon et l'arc de triomphe, était la ville royale. On y apercevait d'abord le palais, et la restauration que M. Bertone en prépare présentera un intérêt très vif. Elle fera voir par quelles dispositions l'architecture grecque arrivait à répondre aux besoins de faste extérieur et de clôture qu'avait un prince asiatique. Et ce que le voyageur entrevoyait au passage, — noblesse de l'ordonnance, finesse de l'ornementation, couleur pourprée des matériaux, colorations décoratives, — était de nature à le frapper. Surprenans aussi étaient les thermes et le théâtre placés face à face, le théâtre surtout, dont les entrées percées à droite et à gauche du mur de fond correspondaient à la colonnade qui entourait les gradins. Au milieu, la loge royale était mise en communication avec le palais par le passage dont nous avons parlé. Cette partie de Palmyre était pleine de mouvement. Entre les représentations, le théâtre était vide ou servait à des assemblées ; mais les thermes, à toute heure, étaient remplis d'une foule bruyante ; tandis qu'à côté, dans le musée, on entendait les déclamations et les controverses des rhéteurs et des savans. Des auditeurs s'y rendaient et parfois on pouvait en voir sortir Longin ou Nicomaque allant chez la reine qui les faisait appeler. Enfin, dans tous les espaces laissés libres par les communications ouvertes entre la voie publique et les monumens voisins, des boutiques plus riches qu'ailleurs tentaient le regard et retenaient le passant. Le cadre formé par tant de colonnes peintes n'était pas moins captivant. Ce qu'on ne pouvait manquer d'y remarquer, c'est que souvent elles étaient ornées d'une console portant une statue ou un buste votifs. Les portiques étaient ainsi des galeries où les images des citoyens ayant bien mérité de leur pays, étaient exposées et formaient un véritable panthéon. Le temple du Soleil

devait mettre le comble à l'admiration de l'étranger. J'ai parlé de ses dimensions extraordinaires. L'ordre corinthien y régnait, si ce n'est autour de la cella où l'on voyait aux angles un double pilastre ionique et deux colonnes ioniques appliquées par paires au milieu de ses petits côtés. Mais le péristyle était purement corinthien et offrait cette particularité que le feuillage des chapiteaux était en métal rapporté et certainement doré.

Les temples de Syrie étaient d'une extrême richesse. Lucien, dans son petit livre de la *Déesse syrienne*, décrit le sanctuaire d'Hiéropolis ou Bambyce, et nous donne ainsi l'idée de ce que pouvait être intérieurement celui de Palmyre. Il fournit sur ses dispositions et ses aménagemens des indications que M. Bertone se promet de mettre à profit dans sa restauration. Dans la cella figurait sans doute le trône d'or du Soleil, trône vide parce que le soleil est visible au ciel, et en même temps les statues de divinités que leurs images rendent toujours présentes. En ce lieu aussi devait être le trésor rempli d'objets précieux venus jusque de l'Inde qui fut pillé par les porte-enseigne d'Aurélien. En dehors, dans la cour sacrée, s'élevaient en foule les autels, les ex-voto, les monumens de consécration et de reconnaissance, dons des voyageurs et des pèlerins.

Quant à la décoration architectonique, elle devait être superbe. A Hiéropolis, l'or brillait de toutes parts; il étincelait aux portes et aux voûtes. A Palmyre, les chapiteaux dorés demandaient des rappels d'or dans d'autres parties de l'ordonnance. Et si l'on songe que cette architecture était peinte, comme on en trouve partout la preuve, on peut imaginer que, sous la chaude lumière du jour, le temple dans son ensemble présentait un aspect magnifique. Le spectacle s'animait et s'enrichissait encore et la polychromie devenait vivante quand, sur la place qui s'étendait devant l'édifice, se pressait, avec les habitans, toute la population flottante que des causes diverses amenaient dans la ville : les Arabes drapés de laine blanche, les Perses coiffés de la tiare carrée et portant de larges pantalons flottans, les Mésopotamiens serrés dans de riches étoffes, les Syriens habillés de rouge, et les Grecs et les Romains... Mais c'est l'heure des dévotions officielles; et le spectacle devient splendide. La reine sort du palais et se rend au temple. Elle est vêtue de cette pourpre de l'Inde, à côté de laquelle la pourpre des empereurs est comme de la cendre. A l'ombre du parasol, elle traverse la foule agenouillée; ses yeux brillent d'un feu surna-

turel. Entourée de ses fils et de ses généraux, accompagnée des sénateurs et des chevaliers, suivie de ses lettrés enveloppés du petit manteau hellénique, elle s'avance; des gardes, couverts d'armures de cuivre et d'acier, lui ouvrent un passage. Elle monte les degrés, et sur le seuil du sanctuaire, avant qu'elle se prosterne devant le maître du ciel, les prêtres lui rendent le culte qu'elle vient rendre au Dieu.

## V

Je n'ai pas la prétention de faire de Palmyre une restitution écrite : les mots sont insuffisans pour rendre les idées plastiques. Il faut attendre l'exposition des dessins et la publication de l'ouvrage que M. E. Bertone ne peut manquer de faire : monographie complète d'une ville frappée de mort à l'apogée de sa prospérité et qui sous ce rapport n'est pas sans analogie avec Pompéi. Elle présente, au point de vue de l'art hellénistique, un intérêt de premier ordre. Ce qu'il en reste suffit pour attester la puissance et le goût d'un temps que nous ne connaissions que par des documens imparfaits. Elle est en ruines; mais le sol a conservé la trace de ses dispositions essentielles. D'après ce que j'ai essayé de faire comprendre, Palmyre a été bâtie sur le plan des villes gréco-asiatiques fondées par Alexandre et par ses successeurs. Le portique qui la traverse fait songer aux constructions semblables qui existaient à Alexandrie et à Antioche. Chose très particulière, elle avait un quartier royal, comme les capitales des États monarchiques. Ses édifices, de proportions très vastes, avaient peut-être devancé l'apparition des grands monumens romains.

Dans le domaine de l'architecture classique, on croit pouvoir reconnaître la décadence de l'art à différens signes. On la constate, par exemple, lorsque la multiplicité des ornemens, en chargeant certains membres des ordonnances, semble en étouffer les formes et en effacer le rôle; cette complication engendre la monotonie en faisant disparaître les repos qui doivent exister entre les parties ornées. C'est aussi un indice, lorsque, pour obtenir plus d'effet, on arrondit les frises, on attache des demi-colonnes à des pilastres, on interrompt les lignes verticales des colonnes par des consoles destinées à porter des statues et des bustes. Tout cela est assez barbare en Occident et y date en effet d'un moment où l'art s'abaissait : et tout cela, ou peu s'en faut, se trouve à Pal-

myre. Mais ici, il faut faire la part des dates et de l'exécution. Ces modifications apportées aux formes primitives sont contemporaines de l'hellénisme et viennent de lui. Les Latins, avec leurs théories fermées, en ont souvent usé, vis-à-vis des Grecs, avec un pédantisme un peu dur. Ils n'admettaient guère la liberté que ceux-ci se réservaient toujours, et la variété qu'ils aimaient à introduire dans leurs ouvrages. Et quand ils adoptaient ce qu'ils regardaient comme téméraire, c'était tardivement et par la force des choses. Mais lorsque plus de trois cents ans avant notre ère, des architectes comme Dinocrate, comme Cléomène de Naucratis et les autres maîtres qui conçurent et bâtirent Alexandrie et plus tard Antioche et les villes syriennes, se mirent à l'œuvre, ils déployèrent un art vivant et original et firent fleurir une nouvelle architecture. Celle-ci répondait à des nécessités matérielles et aussi à des besoins d'esprit. De là tant d'édifices sans précédens. C'étaient bien là des créations de toutes pièces et non de ces inventions dans lesquelles, par pauvreté d'imagination, on s'efforce d'assembler des élémens qui s'excluent. Ces hommes travaillaient de génie. Leurs productions très ornées étaient en harmonie avec la riche culture intellectuelle qui se développait alors dans les pays hellénisés. Et si c'était une décadence, elle avait sa raison et émanait toutefois d'une civilisation éclatante. Au fond, l'architecture n'était pas indigne des lettres, de la philosophie et des sciences qui brillaient dans les écoles d'Alexandrie. Mais deux ou trois cents ans après, lorsque ses formes devenues banales furent portées en pays latin, ou se virent reproduites, à une époque assez basse, par des artistes dépourvus de sentiment et qui n'avaient qu'une technique imparfaite, la décadence devint manifeste. Seulement la faute en était en partie au temps et à l'ouvrier.

On aurait tort, à mon sens, de trop rapprocher la construction de Palmyre de l'époque où la ville a été ruinée. Elle datait des siècles précédens : c'était une œuvre grecque. Malgré les particularités que nous avons relevées, la proportion des ordonnances est très pure, les ornemens, parfois de goût oriental, sont traités dans un style excellent. Les feuillages ont le caractère aigu, offrent les plans tranchés du corinthien épineux dont on voit des exemples à Athènes et à Rome. Ce n'est pas la mollesse de l'acanthé romaine que l'on trouve au temple de Balbek, rebâti par Antonin. Si j'en juge par quelques fragmens, le travail est entièrement fait de ciseau ; la statuaire semble avoir été traitée de



même. C'est un art d'une grande fermeté, vraiment lapidaire et monumental. Les matériaux employés par les artistes et tirés des carrières voisines, réclamaient ce mode d'interprétation : ce sont des calcaires extrêmement durs et qui présentent souvent de petits trous. On les enduisait de stuc teinté qui revêtait les formes d'un épiderme polychrome. Les couleurs dont on se servait étaient au nombre de quatre : le rouge, le jaune, le vert, et le bleu turquoise. Les pierres elles-mêmes étaient d'un ton assez soutenu : généralement, elles étaient jaunes : celles du palais, plus fines que les autres, sont d'un rose pourpré.

A l'aide de ce qui précède et après les détails que nous avons donnés, nous pouvons faire la part des découvertes dont l'honneur revient à M. Bertone. Pour cela, nous n'avons qu'à considérer d'abord le plan de Palmyre tel que Wood l'a dressé en 1751 et aussi celui de Cassas daté de 1798. Il était naturel que notre jeune explorateur accomplit, pendant un long séjour, ce que ses devanciers n'avaient pas fait au passage ; et je crois qu'il n'a rien négligé. Armé d'instrumens très sûrs, il a relevé en ingénieur autant qu'en architecte la surface de la ville et ce qui s'y trouve encore debout. Aussi, le premier, a-t-il délimité, au milieu des débris qui encombraient la place, l'édifice que nous avons appelé le sénat, puis le théâtre méconnu par Wood et le palais de Zénobie. Le premier aussi, il a distingué les thermes, le musée, les villas du dehors et signalé, près de la porte de Damas, un autre grand bâtiment dont je n'ai rien dit de peur de fatiguer le lecteur et qui était une caserne ou un caravansérail.

A cela ne se borne pas l'œuvre de M. Bertone : il a dessiné, avec le même soin qu'il apportait aux monumens, les constructions privées. Il les a étudiées rue par rue et maison par maison. On connaissait déjà plusieurs tombeaux. Mais le premier encore, notre architecte, après les avoir tous mesurés, se trouve à même de nous présenter dans sa totalité la nécropole de Palmyre si riche en admirables exemples. En somme, il a déterminé le caractère de l'architecture palmyrénienne et il en a noté la polychromie ; et si l'on pense qu'il est important de bien connaître cet art, M. Bertone en fournit le moyen avec ses dessins et ses aquarelles et surtout avec les nombreux moulages qu'il a rapportés. Cependant ce n'est pas tout et je suis persuadé que la science épigraphique lui sera redevable, car il a estampé et copié beaucoup d'inscriptions dont plusieurs sont probablement

inédites. Quelle somme de travail ! Quelle précieuse et quelle ample moisson !

## VI

M. Bertone et ses compagnons ne se donnaient pas de repos et n'avaient guère de distractions. Mais plus ils étaient absorbés par la tâche qu'ils voulaient accomplir et plus les moindres incidents qui se produisaient autour d'eux prenaient d'importance. Cependant, c'était peu de chose. Lorsqu'ils allaient travailler loin de la maison, ils emportaient leur nourriture et, à l'heure du repas, ils entraient dans un tombeau. Ils y allumaient du feu et y faisaient cuire quelque morceau de chameau ou de chèvre. Or un jour, occupés qu'ils étaient de ces soins, ils furent visités par un serpent de la pire espèce, qui, après avoir tâté de ce qui était à sa convenance, se retira les laissant tout émus. Un autre jour, au moment où ils s'approchaient d'un trou d'ombre, un loup en sortit et s'enfuit en hurlant. Une autre fois, ils furent distraits de l'étude d'une ruine par l'irruption d'une femme arabe dont la tente était proche, et qui, en les accablant d'injures, commençait à les lapider. Un soldat dut intervenir. Le jardin du cheik, à l'extrémité de l'oasis, avait aussi la visite des explorateurs. Il était planté de palmiers, de grenadiers et de figuiers. Mais les deux sources qui venaient s'y perdre ne l'empêchaient pas d'être brûlé par le soleil. Les arbres se chargeaient de fruits, bientôt desséchés. On n'y découvrait rien. Des moutons y vivaient paisibles, oubliant les chacals et les loups qui souvent franchissaient l'enclos.

Au milieu des ruines, la vie naturelle s'exerce avec toute son énergie. Là où la végétation est possible, elle monte sur les débris. Les recouvre et les pare avec un art imprévu. Les aigles et les milans tournoient dans le ciel et s'abattent sur des vols de ramiers et de perdrix réfugiés à l'abri des grands murs. Depuis les serpents chasseurs que les toucas dévorent, jusqu'à l'insecte qui boit le sang et qu'on écrase, chaque animal y fait sa proie et y accomplit son sort. L'homme y retourne à ses instincts.

En sortant de la ville du côté de l'orient et en remontant un peu, on entre dans le domaine des bêtes féroces. A cet endroit le pays est un territoire de chasse ; c'est là, sans doute, qu'Odeynath et que Zénobie s'étaient endurcis à la fatigue et rendus indifférens au danger. Dans les replis des collines, les léopards

pullulent. Plus loin, il y a une source où les lions viennent boire. On les voit quelquefois, mais ils n'attaquent point. Auprès, les gazelles vivent en troupes toujours fuyantes. Il n'y a que des points perdus dans l'immensité. Des caravanes passent. Un soir on aperçoit un camp de nomades : le lendemain il a disparu. Les tribus sont souvent en guerre les unes avec les autres. On apprend qu'une razzia vient d'être faite ; on a enlevé cent chameaux avec leur charge, plusieurs hommes ont été tués. Ailleurs un cavalier a été trouvé mort de soif. Les nouvelles et les bruits se répandent : il y a les on-dit du désert. Sur le sol tout s'efface, mais partout la parole humaine vole.

Assis au flanc de la dune dans l'ombre violette et rose, le voyageur étend son regard sur la plaine et sur le ciel également sans fin. Le vent règne sur la mer de sable et agite comme l'eau cet élément mobile. Il le plisse, il le roule et le soulève. Il lui donne des formes : ce sont des cônes ou des tours rondes qu'il construit avec une admirable perfection. Rien n'égale le fini de ces figures matérielles, œuvres d'une force invisible ; rien ne dépasse en rigueur leur mystérieuse géométrie.

Cependant à la surface de la terre, l'air ondule et tremble. Vers midi, à peine peut-on supporter le rayonnement de la lumière et de la chaleur. Les souvenirs reviennent comme un mirage et la mélancolie des choses mortes saisit l'âme. Palmyre est là baignant dans une atmosphère de fournaise. A cette heure, les ruines flambent comme étendues sur un bûcher ardent et le soleil qui les embrase semble faire, chaque jour, à la ville de Zénobie d'éclatantes funérailles.

## VII

Après neuf mois d'absence dont cinq et demi ont été consacrés à Palmyre, M. Bertone est revenu à Rome. Je m'attendais à lui trouver un peu d'exaltation ; je constatai qu'il était singulièrement calme et apaisé. J'avais beaucoup redouté pour lui les hasards du retour. Les gens au milieu desquels il vivait avaient remarqué qu'il attachait une grande importance à ses papiers ; une tentative avait été faite pour les lui soustraire. En même temps on pensait bien qu'il avait de l'argent et il pouvait se faire qu'il fût arrêté par les Arabes du désert avant d'arriver à Damas. Heureusement il n'en fut rien. Cependant son escorte l'avait abandonné

parce que, de ce côté, les tribus étaient en guerre. Puis les chameaux avaient pris peur et s'étaient enfuis au loin. On les avait repris, non sans qu'ils eussent terriblement secoué les caisses contenant les moulages, les négatifs photographiques et quelques débris tirés des ruines ; tout cela s'était trouvé fort endommagé. Enfin après huit jours de voyage et d'appréhensions, M. Bertone rentra à Damas ; il était sain et sauf.

Au moment où, pendant son séjour à Palmyre, il était si loin de tout secours, les passions religieuses qui produisent en Turquie des effets si terribles commençaient à s'émouvoir. La bonne fortune a voulu qu'il échappât à ce danger. Il l'a dû certainement aux ordres venus de Constantinople, mais aussi à son courage et à sa prudence. Notre consul à Damas, M. Guillois, a rendu le témoignage le plus honorable de notre voyageur ; en réalité, il a toujours été respecté. Le jeune Effendi, — c'est ainsi qu'on nommait M. Bertone, — était reconnu comme un chef. Près de lui, ses compagnons ne couraient aucun risque ; c'était avec lui que l'on traitait. Chose à noter ! son extérieur est des plus délicats ; c'était donc par la volonté et par la contenance qu'il imposait. Du reste, il n'a cessé de se louer du concours qu'il a rencontré de toutes parts. Il semble que l'on ait été touché de l'abnégation absolue avec laquelle il affrontait une vie de privations et de dangers. Avec M. Saint-René Taillandier, qui l'accueillit si bien à Beyrouth, avec M. Guillois et M. Bertrand qui veillaient sur lui de Damas, il met au premier rang des personnes qui lui sont venues en aide M. Baudouy, inspecteur divisionnaire des revenus de la Dette ottomane, et administrateur des salines situées à quelque distance de l'oasis. Il a reçu de ce distingué compatriote de signalés services. Il a contracté envers tous des obligations qu'il n'oubliera jamais.

Aussitôt revenu à Damas, M. Bertone s'empressa d'aller visiter Balbek. Il put en comparer les monumens à ceux qu'il venait d'étudier. Il vit leurs différences et leurs points de conformité ; car, ici comme là-bas, il s'agit d'art gréco-syrien. Mais à Balbek une part importante doit être faite à l'influence romaine.

A mon sens, l'intérêt qu'offre ce genre de parallèle est très grand. Il s'accroît quand la comparaison s'étend à des œuvres créées dans d'autres milieux. La pression exercée sur les provinces par le génie de Rome et l'action réflexe des peuples conquis sur la métropole ont été considérables. On remarque dans la littérature

latine les traces qu'y a laissées le goût espagnol, africain et gaulois. Cela n'est ignoré de personne. On constate également les modifications sensibles que l'esprit provincial faisait subir, notamment, à l'architecture. En Occident, nous avons des édifices gallo-romains, hispano-romains, africano-romains inspirés des chefs-d'œuvre qu'on admirait à Rome. En Orient, l'art hellénistique, antérieur à l'apparition de ces modèles, est resté indépendant. Il a vu quelques-unes de ses formes caractéristiques pénétrer dans la capitale; néanmoins, sur le tard, il n'a pas été exempt des importations latines. C'a été une pénétration réciproque. J'ai souvent souhaité que des architectes, amoureux des recherches théoriques, entreprissent un parallèle des divers modes au moyen desquels l'architecture classique s'était adaptée au sentiment esthétique des principales régions du monde ancien. Le point de départ de ce travail serait une étude sur l'architecture romaine, ou plutôt gréco-romaine, dont la formation n'a jamais été suffisamment établie. Le tableau pourrait s'étendre jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> siècle. Rien qu'à ce point de vue, M. Bertone a déjà rendu un grand service à son art. Il en a fixé une phase mémorable et fourni un élément essentiel à l'œuvre dont je viens d'indiquer l'objet. Mais il est allé chercher ses documens sur place.

Et maintenant dira-t-on que le prix de Rome ne fait que des artistes sédentaires et qu'on s'endort à la Villa Médicis? Mais d'abord une disposition, inscrite depuis quelques années au règlement de l'Académie de France, permet aux architectes d'aller chercher où bon leur semble le sujet de leur restauration. Ils n'ont pas manqué de répondre à cette invitation. Dernièrement, l'un d'entre eux, pour restituer l'Acropole de Pergame, a consacré à en étudier les ruines tout un hiver qui s'est trouvé des plus rigoureux. Dans ces conditions, il a préparé des dessins qui ont été, j'en suis sûr, admirés au Salon. On y a vu des monumens qui ont préparé l'introduction de l'architecture grecque à Rome, en face d'autres monumens élevés sous le règne de Trajan. Ce bel ensemble n'aura pas manqué de mettre en lumière le nom de M. Pontremoli.

J'ai dit ce que M. Bertone a fait à son tour. Il a étudié l'art gréco-syrien dans un pays qui, ayant plus longtemps que d'autres conservé son autonomie, nous montre cet art avec son caractère original. L'explorateur a bien conduit son travail et il l'a exécuté sans compter. Il n'a songé qu'à se faire honneur et à ho-

ner son pays. Mais, il faut le dire, cela ne s'est pas fait sans peine. Dans de pareilles entreprises, il faut s'attendre à souffrir. Il le savait en partant, le jeune enthousiaste. Renseigné à Beyrouth, il n'ignorait pas que le voyage qu'il allait accomplir eût coûté, s'il se fût agi d'une mission donnée par l'État, une somme considérable. Il comprenait très bien qu'il ne s'en tirerait, avec le peu de ressources dont il disposait, qu'en s'imposant des privations infinies. En effet, ses compagnons et lui, forts de leur jeunesse, ont vécu, pendant leur long séjour à Palmyre, en épargnant sur le nécessaire. Quand ils suivaient les routes qui les amenaient sur les confins du désert ou les rapatriaient, ils prenaient les dernières places. En allant à Beyrouth et en revenant en Italie, ils restaient sur le pont du bateau... Je n'insiste pas : on voit assez ce qui leur a manqué.

Mais tant de constance et de talent n'aura pas été dépensé en pure perte. Sans doute, il était à craindre qu'on ne se rendît pas compte, au premier moment, de ce que vaut un travail aussi considérable. Heureusement inspirée, l'administration des Beaux-Arts en a reconnu le mérite. Grâce à son concours, la restauration de Palmyre pourra paraître. Nous la verrons partiellement aux prochains Salons et, dans son ensemble, à l'Exposition de 1900. Ainsi, le monde des artistes et des savans aura part à la riche contribution qu'une œuvre pareille apporte à l'architecture et à son histoire.

EUGÈNE GUILLAUME.

---

---

# CONCURRENCE ET CHÔMAGE

---

## NOS RIVAUX, NOS CHARGES, NOTRE ROUTINE

---

Vieillie, divisée, sceptique ou surmenée, l'Europe est-elle capable de résister à ce péril de la concurrence que nous avons exposé l'an dernier? (1) Les nouveaux mondes commencent à peine à entrer en valeur et ils ne se bornent pas à fermer leurs portes à un grand nombre de nos produits, ils se mettent en mouvement pour nous apporter les leurs déjà surabondans; chaque jour ils font un pas de plus vers nous et le cercle menaçant dont ils nous investissent devient de plus en plus étroit; chaque jour diminuent les distances qui les séparaient de nous. Nos inventions ont rompu leurs digues; des réservoirs débordant d'énergie humaine qui dormait ont à présent trouvé leur pente de notre côté. Comment nous défendre contre ce déluge?

Tel est le problème des temps nouveaux.

S'il ne fallait à l'Europe que du courage, elle n'en manque pas. Ses défaillances n'ont jamais été que momentanées et son histoire n'est qu'une longue suite de résistances héroïques et d'admirables relèvemens! Comment désespérer d'elle quand on a vu grandir, jusqu'à quel point, l'Allemagne après l'écrasement d'Iéna, quand on a vu la France survivre aux guerres de Louis XIV et de Louis XV, à Waterloo et à Sedan? Et n'est-il pas permis de sourire à la pensée qu'après avoir tant de fois, vainqueurs ou

(1) *Le Péril prochain*, 1<sup>er</sup> avril 1896.

vaineus, défié l'effort de tant d'armées, nous finirions par succomber sous une invasion de marchands ! C'est là pourtant qu'est le danger : oui, les marchands deviennent pour nous plus redoutables que les soldats.

Sans livrer de batailles, la concurrence s'insinue, comme l'eau pénètre dans les caves ; elle s'installe dans nos maisons. Au début, elle rend service, apporte des économies, des simplifications, des progrès, du bien-être ; on lui fait bonne mine. C'est à la longue seulement qu'on s'aperçoit de la part trop large qu'elle occupe, quand le locataire ou le fermier ne paie plus le propriétaire ; quand la valeur de nos fonds baisse d'année en année ; quand l'ouvrier rentre chez lui les mains vides ; quand l'usine ne travaille plus ; quand le patron dépose son bilan ou se retire. Et alors que faire ?

Toute l'Europe, et même tous les peuples d'origine européenne doivent se poser cette question, — toute l'Europe et non pas la France ou l'Europe latine et catholique seulement, — toute l'Europe sans en excepter l'Angleterre, nous l'avons prouvé, l'Allemagne, nous le prouverons, ni même la Russie. Et les nations de notre vieux monde auront bientôt mieux à faire que de se surveiller les unes les autres ; leurs regards tournés au dedans seront attirés au dehors ; il leur faudra, bon gré mal gré, pour subsister, se résoudre à mettre en commun leurs forces rivales et chercher comme les individus leur salut dans l'association. Mais avant d'en arriver à tant de sagesse, et pendant que les avertissemens se succéderont de jour en jour plus impérieux, chacune d'entre elles doit commencer par faire l'inventaire de ses moyens de résistance et reconnaître sans orgueil ni faiblesse ce dont elle est encore capable. C'est la tâche bien lourde que nous avons entreprise pour ce qui concerne la France.

#### L'IGNORANCE ET L'INDIFFÉRENCE DE L'OPINION. — QUELQUES OBJECTIONS

La France est douée à faire envie au monde entier, mais la direction générale lui manque pour mettre en œuvre les multiples ressources de son sol, de ses habitans, de son climat ; elle est pleine d'énergies, de talens, de bonnes volontés qui ne sont pas coordonnés. Nos efforts sont immenses, mais éparpillés, souvent contradictoires. Nos rivaux en concluent trop aisément à notre impuissance ; ils oublient que, pendant des siècles, les



Français, ont été subordonnés à un pouvoir presque absolu, tenus à l'écart de la chose publique; leur unité s'est faite au prix de leur indépendance. Un pli si ancien ne s'efface pas en vingt-cinq ans et il ne suffit pas que nous ayons conquis la liberté pour savoir comment nous conduire. Nous n'avons pas encore appris à nous servir à nous-mêmes de guides, et l'habitude d'être menés aboutit à l'indifférence politique, au dédain des intérêts généraux. Combien d'entre nous croient pouvoir impunément s'absorber dans leurs préoccupations personnelles ou dans la poursuite d'un labeur quotidien! et ce sont les plus riches, les plus éclairés qui donnent l'exemple de cette abdication: ils se piquent de mépriser ce qu'ils appellent la politique, c'est-à-dire la direction de leurs affaires; et ils se plaignent d'être mal gouvernés. Ils ignorent également ce qui se passe à l'étranger et continuent de vivre à la fin du xix<sup>e</sup> siècle, sous l'empire d'habitudes antérieures à la découverte de la vapeur.

Les livres, il est vrai, pourraient nous renseigner, mais on ne les lit pas assez; on lit le journal. Les journaux français sont trop nombreux; il y en a plus de sept mille. A l'exception de quelques organes politiques ou techniques et des revues spéciales, la plupart d'entre eux sont réduits par une concurrence acharnée à flatter nos instincts casaniers, nos faiblesses, et à nous entretenir précisément de ce qu'ils devraient nous faire oublier. Sensibles aux petites choses, indifférens aux grandes, ils dégènèrent ainsi en gazettes locales, parisiennes plus que françaises, boulevardières plus que parisiennes, et nous tiennent attachés au sol où nous végétons. Les journaux anglais, moins nombreux, sont plus riches, plus indépendans et par suite peuvent négliger les exigences particulières des lecteurs, pour faire une place plus large aux intérêts du pays. On y trouve moins de talent que dans les nôtres, mais plus d'informations sur les progrès du monde; et il en est de même dans beaucoup de journaux allemands.

A défaut de la presse qui ne remplit pas son rôle d'éducatrice, à défaut de l'État, engourdi lui-même dans l'apathie générale et prisonnier de traditions invétérées que tout un peuple de fonctionnaires et de solliciteurs travaille à perpétuer, qui donc nous ouvrira les yeux? Devrons-nous répéter une fois de plus que la France n'obéit qu'à l'enseignement des catastrophes!

La science, elle aussi, pourrait nous servir, comme elle a servi nos rivaux, et nous sauver; mais chez ces rivaux tout favorise

son essor, alors qu'il est gêné chez nous par l'inextricable complication des droits acquis, des abus consacrés, et des préjugés dont il est plus difficile encore de se défaire que d'un outillage démodé. En France, en outre, nous avons un secret mépris pour les applications de la science; elle n'est vraiment belle à nos yeux que si elle ne sert à rien; la vulgariser, c'est à nos yeux la profaner. Qui ne sourira si je conseille de recourir même à la réclame pour combler les lacunes de notre éducation, pour nous mettre sous les yeux, comme autant de signaux d'alarme, les progrès de nos concurrents? Il y a urgence en effet, l'heure est décisive; et tandis qu'on discutera la réforme de notre enseignement, nous trouverions, si nous voulions, bien des moyens rudimentaires, mais efficaces de frapper l'attention publique. Une propagande par les yeux, par l'affiche, le spectacle, les projections, le cinématographe, une perpétuelle leçon de choses pourrait s'organiser dans les écoles, dans la rue, dans les gares, partout où la foule se laisse surprendre; dans les cafés même qui se comptent en France par centaines de mille et où des millions d'hommes actifs entrent chaque jour. Tout ce monde pourrait être instruit sans s'en douter. Nous réfléchirions malgré nous, et nous comprendrions la nécessité d'organiser notre résistance si on nous montrait familièrement nos rivaux à l'œuvre; si on nous transportait aux États-Unis ou en Australie dans une ville de viande, dans une étable, une ferme modèle, dans un vignoble, un verger, une minoterie, une forge, une usine monstre; si on nous faisait voir un troupeau passant de la prairie à l'abattoir, dans des chambres frigorifiques ou dans des wagons et sur des paquebots perfectionnés. Nous serons sur nos gardes si on nous donne le spectacle d'une de ces imprimeries lithographiques de l'Amérique du Sud qui vivent de la contrefaçon de nos marques de fabrique. Nous rirons moins du péril jaune si nous voyons des milliers d'ouvriers chinois et japonais fabriquer en masse des produits européens avec nos métiers; nous saurons mieux le prix du temps si on nous fait entrevoir à New-York, à Londres, des voyageurs trouvant place dans des chemins de fer aériens ou souterrains et des omnibus à un sou, tandis que nos Parisiens attendent humblement depuis si longtemps des trains qui ne sont pas encore en route et des omnibus toujours complets!

Par les yeux! je ne vois pas d'autre moyen, quant à présent, de nous avertir, de souligner notre ignorance et notre routine, que

par les yeux; et j'appelle de mes vœux un barnum cultivé qui, sachant comprendre son temps, essaiera de nous révéler les progrès du monde au lieu des jambes et des dessous de M<sup>lle</sup> X...

On m'a dit que je voyais le péril de la concurrence trop en noir. Le livre tout récent d'un étranger me range même parmi les apôtres du pessimisme contemporain. Je dois répondre à ces objections. J'écarte d'abord sans discussion l'appellation de pessimiste. Si j'étais découragé, je me tairais. Je crois au contraire au triomphe de nos forces de résistance, et si j'écris, c'est pour demander qu'on les emploie au lieu de les paralyser. Cela dit, mes contradicteurs prétendent que nous n'avons rien à craindre des ouvriers exotiques, attendu que, si nombreux et si misérables soient-ils, jamais leurs bras ne feront à aussi vil prix autant d'ouvrage que nos machines qui travaillent indéfiniment, pour des fractions de centimes, et qui pourtant ont laissé vivre à côté d'elles l'ouvrier; on conclut en me reprochant de faire le procès, non de la concurrence, mais de la machine, des découvertes, du progrès.

Il est clair que la machine devient avec la chimie l'agent d'une surproduction inquiétante. Elle multiplie les fruits du travail de l'homme ou, en d'autres termes, elle multiplie à l'infini nos forces ouvrières : cela est un bien, si le total de ces forces reste proportionné aux besoins de l'humanité, mais cela est un grand malheur si la mesure est dépassée. Or ce que nous avons à craindre, ce n'est pas seulement la concurrence, formidable quoi qu'on en dise, des légions d'ouvriers blancs, jaunes ou noirs qui commencent à cultiver et à fabriquer, comme nous, nos produits; ce n'est pas non plus seulement la concurrence des innombrables machines des mondes nouveaux luttant d'économie et de vitesse avec les nôtres; c'est une colossale multiplication des centaines de millions d'ouvriers exotiques par des milliards de chevaux-vapeur.

Cette association, union trop féconde des nouvelles forces humaines, mécaniques et chimiques, a devant elle un champ d'action inépuisable, les ressources des mondes vierges; elle multipliera ces ressources, elle les multiplie déjà, bien qu'elle ne soit qu'à ses débuts et n'ait entamé qu'une minime fraction de ses domaines; elle jette sur les marchés du globe un stock écrasant de produits; elle nous oblige à lutter nous-mêmes à coups de surproduction en cherchant à nous rattraper, comme on dit, sur la quantité, et par conséquent à aggraver le mal pour nous sauver.

A quoi bon fermer les yeux devant l'évidence ; trois facteurs nouveaux et inattendus sont en train de bouleverser le monde : le sol, la force, les transports. Le sol démesurément élargi s'offre partout, sans charges et sans prix, au plus énergique. La force transformée développe jusqu'à l'intensité le produit du sol, élève ou réduit l'effort humain au rôle d'auxiliaire. Les transports secondés par le télégraphe mobilisent et mettent pour ainsi dire aux enchères les produits et les forces. Un nivellement inexorable va donc s'opérer sur toutes les contrées accessibles du globe : le taux des salaires doit tendre à s'égaliser comme le revenu des capitaux ; il montera légèrement au début chez nos concurrents les plus malheureux, mais il s'abaissera chez nous. Les peuples les plus favorisés jusqu'à ce jour seront nécessairement les premiers atteints. Nos ouvriers travailleront par intermittences ; ils chômeront à mesure que leurs rivaux lointains travailleront davantage. Mais ces rivaux eux-mêmes seront à la merci des machines, nouvelles régulatrices des salaires, dont la concurrence exigera le plus possible, bien que déjà elles travaillent jour et nuit, sans jamais se tromper, ni se fatiguer, ni se plaindre ;.. et le prix des choses baissera avec le prix des salaires, triomphe du bon marché et de la misère.

En vain réplique-t-on que les consommateurs bénéficieront en Europe de l'avalissement des prix ; c'est jouer sur les mots. Je ne porterai pas de toast à « la misère de nos concurrents, à leurs prairies sèches et à leurs moissons mouillées », pas plus que je ne maudirai Christophe Colomb. Nul ne peut contester les bienfaits qui sont dus à la concurrence, mais de quelle concurrence parle-t-on ? Il y a la concurrence qui stimule, qui fortifie, qui enrichit ; il y a celle qui épuise, qui démoralise et qui ruine. La concurrence a servi l'Europe aussi longtemps que les contrées lointaines se sont bornées à nous envoyer de l'argent et de l'or, à nous vendre des produits exotiques, épices, café, sucre de canne, coton, vanille, en échange de nos marchandises : toutes les nations civilisées ont alors ouvert entre elles une lutte féconde d'activité, pour exploiter les mondes nouveaux. Mais la concurrence va ruiner l'Europe à présent que ces mêmes contrées lointaines vendent en masse et à vil prix tout ce que notre agriculture et notre industrie produisent à grands frais. Nous ne pourrions pas soutenir la concurrence contre nos jeunes rivaux, aujourd'hui qu'ils sont outillés, pas plus que ces jeunes rivaux

n'ont pu soutenir la nôtre auparavant. La concurrence n'est possible entre les nations que si elles luttent à armes égales. Le dernier mot sur tous les marchés appartiendra toujours au vendeur qui a le moins de frais généraux, et nous succombons sous les nôtres. Nous ne pouvons pas à la fois porter des poids et soutenir une course de vitesse. C'est pourtant l'effort chimérique où nous nous acharnons aveuglément. Et c'est pourquoi nos consommateurs ne doivent pas se réjouir de l'avilissement des prix aussi longtemps que nos frais généraux n'auront pas baissé dans la même proportion. Avec quoi en effet acheterons-nous ces produits avilis si nous ne vendons pas les nôtres, si notre travail, nos capitaux, notre intelligence ne trouvent pas à s'utiliser; si toute une partie de notre population se croise les bras ou végétè: par quelle dérision vanterez-vous à des ouvriers sans emploi le bon marché du pain?

Les patrons, dit-on souvent, d'un autre côté, ont fait de trop gros bénéfices: eux seuls doivent être atteints par la concurrence; ils se résigneront à gagner moins, voilà tout! et l'on cite beaucoup de fortunes gigantesques édifiées en quelques années. Cela est vrai, mais la période des vaches grasses est passée et celle des vaches maigres commence. Beaucoup d'industries prospères ont changé de mains, se sont disséminées et par conséquent affaiblies; les patrons enrichis se sont retirés et leurs successeurs ont hérité de leurs charges, mais non pas toujours de leur fortune. La concurrence s'attaque ainsi à des générations nouvelles d'adversaires qui ne peuvent pas, comme on serait tenté de s'y attendre, prélever leurs moyens de résistance sur les bénéfices de leurs devanciers.

On dit encore: Ce sont les intermédiaires qui gagnent trop: et cela aussi a été vrai. L'intermédiaire, que l'on confond trop facilement avec le spéculateur, est souvent inutile en effet et coûteux: son rôle doit être limité, mais il restera considérable. Combien d'industries voient-elles dépendre leur succès de l'habileté des représentants, des intermédiaires qu'elles emploient? L'intermédiaire ne s'enrichit pas toujours; il court des risques nombreux; et lui aussi se trouve aux prises avec une concurrence de plus en plus ardue. Prenons un exemple frappant, le boucher: on s'étonne que le prix du bétail baisse et que la viande soit plus chère que jamais; les bouchers gagnent-ils donc trop? Ils répondent que la concurrence intérieure les tient en bride et leur impose des

frais généraux toujours plus élevés : c'est à qui, parmi eux, étalera les grilles les plus dorées, les plus beaux marbres ; et le public encourage ce luxe ; il n'irait pas chez un boucher qui lui vendrait sa viande tout simplement. En outre, la concurrence exotique réduit considérablement la vente de ce qu'on appelle le cinquième quartier, c'est-à-dire la graisse, le suif, la peau, les cornes, etc. : beaucoup de nos tanneurs de France achètent leurs peaux en Amérique. Si bien que l'éleveur doit vendre très bon marché le bétail dont nous achetons la viande très cher, puisque c'est la viande seule pour ainsi dire qui paie le bœuf, la viande seule (ou plutôt les meilleurs quartiers de la viande), qui doit compenser les dépenses, les déchets, les pertes, etc., etc.

Reste enfin la grande objection que nous résumerons comme il suit : « Les besoins de nos concurrents vont augmenter et avec leurs besoins leurs frais généraux. La lutte ainsi s'égalisera. La masse des consommateurs se développera avec celle de la production ; la proportion restera la même, mais les hommes seront plus heureux. Nous vendrons nos produits à meilleur marché sans doute, mais nous en vendrons davantage. Et puis nous en inventerons d'autres que nous commencerons par vendre très cher jusqu'à ce qu'on les ait imités et ainsi de suite... Les sauvages en se civilisant prendront nos goûts et nos faiblesses ; les nègres, disait en riant M. Léon Say, répondant à mes inquiétudes, les nègres d'Afrique voudront bientôt s'habiller comme nous ; une fois habillés comme nous, ils voudront avoir leur photographie... »

Cela est probable et c'est pourquoi l'Europe s'est partagée avec tant de hâte la clientèle de l'Afrique, mais cette clientèle sera-t-elle jamais assez riche, assez laborieuse pour remplacer celles que nous perdons ? Ce n'est pas par hasard, encore une fois, que l'Europe a négligé jusqu'à nos jours le continent noir si voisin, si vaste et si disponible. Et qui nous assure qu'en dépit des tarifs douaniers, les nègres, notre dernière chance, ne se feront pas habiller et photographier par d'autres que par nous ? Quant aux besoins et aux frais généraux de nos concurrents, combien de temps leur faudra-t-il pour égaler les nôtres, et, en attendant l'avènement d'un équilibre aussi éloigné, comment vivrons-nous ? De nos inventions ? Sommes-nous sûrs d'inventer plus que nos rivaux ?

Avec plus de force encore que les argumens, les faits répon-

dent aux objections. Nous avons résumé les plus généraux ; nous allons en indiquer d'autres qui découvrent le mal jusqu'aux racines et montrent que non seulement il existe, mais qu'il s'aggrave de jour en jour, soit qu'on en observe les causes au dehors, soit qu'on en suive les effets au dedans.

LES SIGNES EXTÉRIEURS. — LES PROGRÈS DE NOS RIVAUX

Mêlons-nous d'abord, hors d'Europe, aux envahisseurs ; entrons dans le cercle d'investissement de nos rivaux. Nous y retrouvons, d'une année à l'autre plus accusés, les symptômes dont nous avons déjà donné l'aperçu général et que nous signalent — quand on veut bien les consulter — des documens nombreux.

En dépit d'une reprise des affaires qui tient à des causes spéciales, les rapports de nos chambres de commerce, ceux de nos consuls ne sont qu'une litanie d'avertissemens. Du Japon, de la Chine, du Siam, du Canada, de l'Amérique du Nord, du Mexique, du Chili, du Brésil, de la République Argentine, de l'Australie, du Cap comme de l'Espagne, de la Belgique, de la Grèce ou de la Turquie, de partout enfin nos agens ne font entendre qu'une seule voix et signalent « l'effrayant déclin de notre commerce. » Ils écrivent les uns ou les autres : « la situation de notre commerce est bien compromise » (Égypte) ; la France est presque oubliée (Porto-Rico) ; « l'article de France tend à disparaître » (Turquie d'Asie, Japon, Guatemala) ; « les commerçans trouvent plus d'avantage à vendre d'autres marchandises que les nôtres » (la Havane) ; « les Français ne sont à la tête d'aucune de ces grandes maisons qui sont l'âme du commerce » (Anvers) ; « aucune maison étrangère ou locale ne veut accepter la représentation de notre commerce » ; « les pays tiers substituent leurs marchandises aux nôtres » (Valparaiso, Rio, Pretoria, etc.).

Et encore une fois qu'on ne croie pas la France seule atteinte. Même langage, mêmes doléances de plusieurs agens anglais (République Argentine, Ténériffe, etc.). Quant à l'Allemagne, on constate avec raison le développement considérable de ses exportations, mais on néglige d'ajouter que leur valeur s'avilit d'année en année. Même avilissement des produits russes, etc.

Nous avons dit les privilèges qui favorisent nos rivaux lointains, mais ils ont quelque chose encore que nous pouvons leur envier : ils sont ambitieux, ils ne se contentent pas de leurs

richesses, ils brûlent de les développer; leurs efforts sont à la hauteur de leurs ressources, et aux trois facteurs associés pour bouleverser le monde : le sol, la force, les transports, il faut ajouter l'énergie, qui les met en œuvre, le désir ardent, juvénile de nous supplanter, d'approvisionner l'Europe, au lieu de s'approvisionner en Europe. Tous nos concurrents ne sont pas arrivés au même niveau, mais les retardataires doublent les étapes et bénéficient des écoles de leurs devanciers. Beaucoup d'entre eux, renversant les rôles, nous fournissent déjà des modèles. Leur développement a passé par plusieurs phases. Grâce à la variété de leur climat, ils cumulent la vente des produits naturels exotiques et européens, menant ainsi de front deux sortes de récoltes. En Amérique il y a pléthore à la fois de coton, de céréales, de bétail et de café. La République Argentine est menacée d'un krach des sucres et produit en même temps plus de blé qu'elle n'en consomme; il lui coûte 6 francs le quintal, elle l'exporte, et fait baisser le nôtre, celui des Indes, de la Russie.

Mais nos concurrents ne s'en sont pas tenus au commerce des produits simples; ils ont vite fait un pas de plus et se sont mis à vendre jusqu'à nos produits agricoles les plus fins, le vin, les fruits, la soie, etc., puis un pas encore et ils sont arrivés aux petits produits de l'agriculture : œufs, beurre, volailles, gibier, légumes, pigeons, lapins, miel, marrons, tourteaux, fromages, etc. L'Herzégovine, qui déjà exportait, au détriment de Tourset d'Agen, deux à trois mille wagons de prunes par an, est battue en brèche par la Californie. Les États-Unis récoltent annuellement 60 millions de barils de pommes. Nos paysans du centre se plaignent de ne plus vendre leur beurre; ils accusent la margarine et le Danemark : ils ne voient pas en outre leur grand marché de Londres envahi par l'Australie, dont les exportations augmentent par bonds de 1 million à 25 millions de livres en quelques années (pour la seule colonie de Victoria), et avec l'Australie, la République Argentine, l'Amérique du Nord. Le Canada a déployé une telle activité que ses exportations de fromages, récemment encore à peu près nulles, sont aujourd'hui de 146 millions de livres, pour ne citer qu'un chiffre, soit 51 à 55 pour 100 de la consommation anglaise tout entière. Le gouvernement mexicain distribue gratuitement, par centaines de mille, les sarmens aux agriculteurs qui veulent les planter. Ses campagnes se couvrent d'orangers, de citronniers, de plantations européennes;



l'huile d'Aix n'est pas menacée seulement par les graines de coton, mais par les olives des États-Unis.

Enfin les perfectionnemens de l'industrie, les inventions les plus inattendues ont ouvert à nos concurrens un horizon nouveau et infini vers lequel ils se précipitent : l'exportation des produits frais, vivans, conservés ou manufacturés. Des entreprises hardies, des soins et des aménagemens savans permettent d'embarquer, sur les plus rapides paquebots, le bétail, — le danger de demain, — les animaux domestiqués ou élevés à l'état sauvage, puis habitués au râtelier et au baquet, bœufs, chevaux, ânes, mulets, moutons ou pores. L'Italie elle-même commence à nourrir son armée avec du bétail vivant argentin ; et on calcule que nous recevons, en un an, par des voies détournées, jusqu'à 6 000 chevaux des États-Unis. On embarque également la viande gelée ou refroidie, le poisson, le lait stérilisé ou solidifié, les conserves, la charcuterie, les fourrages comprimés. A toutes les extrémités du monde les usines européennes s'élèvent à côté des mines, des champs, des troupeaux, au bord des rivières, le long des voies ferrées, dans les ports ; partout des fourneaux, des forges, des minoteries, des féculeries, des filatures, des fabriques et des ateliers de toutes sortes, tissages, teintureries, peignages même, distilleries, brasseries, tanneries, etc. et on ne nous vend plus modestement la simple matière première, mais le produit tout transformé ou fabriqué, la fonte, l'acier, la farine, les pâtes, l'amidon, le fil, l'étoffe, l'huile, la bière, le cuir, avec l'espoir d'arriver à nous fournir peu à peu depuis notre pain tout cuit, jusqu'à nos vêtemens et à nos chaussures. Ne rions pas trop de ces perspectives ! Nos métallurgistes riaient, il y a quatre ou cinq ans seulement, à la seule mention de la concurrence des fontes américaines et ils disaient : L'Océan nous protège. L'Océan a cessé de les protéger ; ils ne rient plus et ils se plaignent dans toute l'Europe. Les lourds produits de la métallurgie, comme ceux de la quincaillerie américaine, ont fait leur apparition sur nos marchés ; il est peu de villages en France où le maréchal-ferrant ne déplore l'invasion des machines, des faux, fourches, pelles, râtaux américains. Comment en serait-il autrement quand le président de l'*Iron and steel Institute* nous révèle lui-même les conditions extraordinaires de la production aux États-Unis, tellement simplifiée, malgré la cherté de la main-d'œuvre, tellement économique, machinale qu'un seul fourneau donnera mille tonnes de

fonte par jour, tandis que ceux d'Europe n'en produisent que 100, 150, 200 au maximum; une aciérie lamine 1 500 tonnes quand nous en laminons 150; des machines extraient, chargent, déchargent toutes seules le minerai avec une rapidité prodigieuse : un seul excavateur enlève et charge sur wagons mille tonnes *par heure*; un navire de 4 000 tonnes s'emplit en une heure, se décharge en moins d'une journée.

Il se passe dans un cercle élargi et dans des proportions bien plus inquiétantes, en Australie comme en Amérique et en Asie, ce qui s'est passé à nos frontières, en Europe, et ce que nous ne voulons pas voir. Nos produits sont évincés par ceux de nos concurrents et par ceux de l'industrie nationale que nous avons nous mêmes créée. Parmi tant de Français réduits à l'oisiveté, soit par la concurrence, soit par l'intolérance de nos préjugés ou de nos discordes, les plus énergiques finissent par se révolter et peuvent faire autant de mal qu'ils auraient pu faire de bien; bon nombre d'entre eux s'expatrient. En Russie les métiers de Lyon que nous y avons introduits sont devenus les concurrents redoutables de nos soieries, comme ceux de Zurich, de Côme et des États-Unis, et un de nos agens a pu écrire: « Ce sont les fabricans français de Moscou qui, lors de l'enquête ouverte par le ministère des finances russes en 1890, ont demandé le relèvement le plus rigoureux des droits d'importation contre les marchandises d'origine française. Le droit pour certains articles de soie était de 18 roubles par poud. La douane russe proposait de l'élever à 32 roubles. La majorité russe de la chambre de commerce de Moscou demandait 48 roubles; la minorité française proposa 64 roubles. » Cela est fatal, un antagonisme s'établit entre l'industrie européenne et les industriels européens qui se sont expatriés; ces derniers finissent par être à la tête de nos concurrents, comme les protestans chassés de France ont formé le noyau, l'élite de nos rivaux en Allemagne, en Suisse, aux Pays-Bas; comme ont fait pour d'autres motifs les filateurs anglais en Amérique ou aux Indes; ou comme ces industriels suisses qui, après avoir créé des fabriques de soieries dans le Milanais, ont réclamé, en 1892, la protection du gouvernement italien contre la concurrence suisse!

L'Europe essaime; et nous ne sommes qu'au début de l'expansion des activités qu'elle a suscitées dans le monde entier. Nos rivaux le savent bien. Le gouvernement du Canada considère comme un commencement seulement les merveilleux résultats de son

développement agricole ; il n'a pu mettre encore en culture ou en pâturage que la dixième partie de son territoire ; 90 pour 100 restent en réserve... Quel avenir nous attend quand on sait qu'il en est de même dans la plus grande partie des trois Amériques, en Australie, dans les régions fertiles de l'Afrique, en Sibérie, en Chine ; et quand on constate les puissans moyens d'action employés par nos concurrens, les sacrifices qu'ils consentent pour sillonner les continens de chemins de fer et de canaux, l'ingéniosité qu'ils apportent à tourner les difficultés, à tirer toute l'utilité possible de leurs transports. Dire qu'ils produisent à peu près tout ce que nous produisons, ce n'est pas assez ; il ne faut pas non plus se borner à enregistrer le chiffre déjà menaçant de leurs exportations ; il faut calculer avec quelle vitesse ils nous envahissent, voir le Canada par exemple élever ses envois de moutons en Angleterre du chiffre insignifiant de 9500 à celui de 217000 en moins de vingt ans. et on en doit conclure que les premiers pas de nos rivaux sont des pas de géans. Cherchons-nous du moins à comprendre la cause de tels progrès ? Non, nous nous contentons d'en souffrir. Quels exemples pourtant s'offrent à nous ! Tandis qu'on laisse encore nos campagnes baratter le beurre à la vieille manière du bon vieux temps et qu'on se borne à donner dans les grands centres des indications qui, malgré les efforts insuffisamment soutenus de nos instituteurs primaires, ne pénètrent guère dans les campagnes, le gouvernement canadien a organisé de toutes pièces des fermes expérimentales, des stations agronomiques, des cours d'horticulture, de chimie agricole où des expériences pratiques et des recherches scientifiques se poursuivent simultanément. Cet enseignement supérieur chez nous n'a pas été négligé depuis quelques années, et on admire les beaux travaux de nos savans dont il s'inspire, mais il échappe trop aux principaux intéressés ; il forme des fonctionnaires plus qu'il n'instruit les cultivateurs. Le gouvernement canadien, pour éviter ce danger, ne s'est pas contenté de fonder des beurreries et des fromageries modèles, il a tout de suite adopté ce qu'il y avait de mieux en Europe ; son point de départ a été, non pas nous qui sommes très arriérés, mais nos rivaux les plus avancés ; le Danemark par exemple, dont les beurres pasteurisés se vendent couramment à Paris, aux halles, depuis 3 francs jusqu'à 4 fr. 60 le kilog. à la place de nos beurres moyens qui n'atteignent pas toujours 2 francs, parce qu'on ne nous apprend pas à les faire.

Dans les plus minimes détails, le gouvernement du Dominion perfectionne les derniers progrès de l'Europe; il a été jusqu'à organiser des beurreries ambulantes qui vont au cœur même du pays porter la contagion du progrès. Il donne aux cultivateurs les conseils les plus minutieux pour réduire leurs dépenses, leurs risques et développer la qualité, la quantité de leurs productions, leur indiquant les rations à distribuer à leurs vaches, les soins nécessaires aux volailles. Tout cela, clairement exposé dans des collections de documens officiels que je ne puis sans humiliation comparer aux nôtres, trop généralement épars, indigestes, inachevés. Et il en est de même chez la plupart de nos concurrens; on peut dire qu'ils appliquent déjà, à titre de perfectionnemens pour surproduire, des innovations qu'il nous faudra leur emprunter, à titre de remèdes, pour subsister. A cet égard ce n'est même plus avec nous, c'est entre eux qu'ils rivalisent; ils luttent sur un terrain privilégié avec des armes que nous n'avons même pas encore forgées. Le Canada encore une fois n'est qu'un exemple: il atteste l'épanouissement que peut atteindre notre population française une fois dégagée des charges qui l'étouffent.

Les efforts du gouvernement australien ne sont pas moins intéressans à étudier que ceux du Canada: peut-être dépassent-ils la mesure et on ne manquera pas chez nous, de peur d'être tenté de l'imiter, de dire qu'il est révolutionnaire ou socialiste. En vérité il s'est fait marchand; c'est lui qui emmagasine, embarque, transporte et conserve les produits dont il stimule le développement, dont il garantit d'une estampille spéciale l'authenticité, la qualité, depuis les produits du troupeau jusqu'à ceux du poulailler, du verger, de la vigne et de la laiterie. L'Europe est déjà moins peut-être pour l'Australie une école qu'un débouché; sans parler du grand commerce de la laine, l'exportation du bétail et des petits produits de l'agriculture australienne donne déjà de gros bénéfices: 40 pour 100 pour le beurre, 30 pour 100 pour les fromages et les moutons, 60 pour 100 pour le bœuf, 90 pour 100 pour les volailles, 33 pour 100 pour les fruits. Des services directs s'organisent entre l'Australie et l'Angleterre: le coût du fret n'est pas plus élevé entre Sydney et Liverpool que celui de la traversée de Liverpool à Londres, car la concurrence des transports déjà surabondans entraîne l'abaissement des frets et va venir aggraver la surabondance des produits.

Mêmes ambitions au Cap, mêmes progrès dans la République

Argentine. Le Cap nous envoie en vingt jours les fruits de ses arbres dont les plants sont achetés à Orléans ou à Angers. L'éloignement cesse d'être un obstacle et devient parfois un auxiliaire : il assure à nos concurrents le bénéfice d'une saison supplémentaire, soit pour faire voyager et mettre en terre nos jeunes plants, soit pour nous expédier leurs produits, mûrs avant ou après les nôtres.

La surproduction s'organise partout grâce à nous et à notre détriment; et c'est en vain que nous essayons de soutenir artificiellement, de notre côté, certaines de nos exportations condamnées. La crise du sucre n'est qu'un exemple entre beaucoup d'autres, mais elle trahit brutalement notre désarroi. On fait du sucre partout à l'excès, depuis la Roumanie, jusqu'à Buenos-Ayres, à Honolulu. Le sucre de canne ne se vend plus à Batavia trois sous la livre (28 centimes le kilog.); à Madagascar il vaut moins encore. Et cependant tous les gouvernemens européens, et d'autres mêmes, encouragent par des primes cette surproduction, comme s'ils étaient en face d'une crise passagère et non d'un mal naissant, d'une révolution économique; et rien n'indique où cette révolution s'arrêtera, car les forces multiplicatrices sont elles-mêmes en état de continuelle transformation et de progrès; la chimie ne se bornera pas à jouer le rôle d'auxiliaire de la terre, elle deviendra sa rivale; elle créera de toutes pièces des produits similaires de nos produits naturels, comme elle a fait pour la garance; nos soies artificielles du Doubs remplacent déjà la vraie soie dans nos étoffes d'ameublement. La vapeur ne sera-t-elle pas détrônée? Ne voit-on pas fonctionner déjà, tout autour de Saint-Étienne, et ailleurs, jusqu'à 25 et 30 kilomètres de la ville, dans les fermes isolées, de petits moteurs électriques actionnant plusieurs métiers qu'une fillette peut surveiller.

Ces moteurs seront bientôt dans les cabanes des Japonais et des Chinois industriels. Quand les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande ont chassé de chez eux les ouvriers d'Extrême-Orient, ils ont compris du premier coup d'œil le danger dont notre ignorance sourit; ils ont poursuivi comme leur ennemi le plus redoutable non pas la race, mais la concurrence jaune, qui avilit le travail humain, tue le travail européen. Mais les ouvriers jaunes à présent vont revenir à la charge et par un chemin détourné; ils vont tuer le travail de loin, avec des armes à longue portée, avec les machines, les transports, avec la con-

tréfaçon. J'ai vu dans le port de Marseille, récemment, de très beaux paquebots japonais de 6,000 tonneaux. [J'annonçais leur venue problématique il y a un an. Ils sont arrivés, organisés, font un service mensuel régulier entre l'Extrême-Orient et l'Angleterre en passant par Marseille, où ils prennent du fret à la place des nôtres et en apportent. Granville a reçu la visite d'une sorte de vaisseau-école, Borda de la marine marchande japonaise, qui est venu faire un voyage d'exploration sur nos côtes et vendre une pacotille. Ces visites ont beaucoup amusé nos populations. De même on a reçu à Stockholm avec bienveillance une mission d'ingénieurs japonais qui venaient admirer des fabriques d'allumettes ; on s'est réjoui de leur étonnement ; on leur a tout montré comme à des enfans. Six mois plus tard, les mêmes fabriques étaient installées au Japon ; et c'est avec leurs produits déjà qu'on allume son cigare sur nos « transatlantiques ».

Pour arrêter l'envahissement des importations japonaises, les États-Unis, la République Argentine, le Mexique, tous les pays d'origine occidentale qui ne sont plus pour nous les mêmes cliens qu'auparavant, mais qui sont cependant encore des cliens, élèveront de plus en plus les barrières de leurs tarifs douaniers ; et c'est encore une aggravation du mal qui nous menace. Nous en verrons tout à l'heure les effets. Nos concurrens aspirent à ne plus recevoir d'Europe que des capitaux, des professeurs, des artistes, des ingénieurs, des contremaitres et, momentanément encore, des machines, des semences, des étalons : la doctrine Monroë est à la mode en Australie, dans l'Afrique australe, en Asie.

C'est à qui préconise, pour tourner les tarifs douaniers exotiques, l'installation d'usines européennes au loin et particulièrement en Chine : un industriel ayant monté à Lyon tout récemment une grande usine de tissage de soie, sur le modèle de celles qui ont fait dans ces dernières années à l'étranger la fortune de nos concurrens, j'ai entendu soutenir qu'il eût mieux fait d'aller l'installer à Shanghai. Là, il eût probablement réussi en effet à substituer ses soieries aux nôtres, c'est-à-dire le travail chinois au travail français, mais il eût ruiné Lyon au lieu de l'enrichir ; il eût combattu avec nos rivaux contre nous, au lieu de combattre contre eux ; il serait revenu vivre enrichi dans son pays pauvre. Les Anglais ont entrepris ces opérations, et les Allemands après eux, et si les Français s'abstiennent, d'autres, malheureusement, prendront leur place. Mais ces calculs du plus

aveugle et du plus barbare égoïsme n'auront qu'un temps, M. de Brandt l'a prévu; les Anglais seront évincés par les Allemands plus sobres, plus modestes, plus économes, mais les Allemands seront à leur tour évincés par les indigènes.

La contrefaçon, en attendant, sert de transition; et c'est l'Europe encore qui l'a enseignée, perfectionnée. Les imprimeries américaines dont nous parlions plus haut ne sont pas arrivées toutes seules à vivre de l'imitation de nos étiquettes; c'est en Europe que la falsification de nos produits a pris naissance, a même atteint les proportions d'une grande industrie, — donnant ainsi un motif de plus à nos concurrents lointains pour fermer leurs ports à nos envois devenus suspects. Hambourg et Brême ont fabriqué des vins et des conserves de Bordeaux comme des cigares de la Havane, comme des couteaux de Sheffield; c'est une nouvelle spécialité qui a provoqué les plus violentes protestations, particulièrement en Angleterre, où l'on s'est aperçu, comme on sait, que beaucoup des articles anglais vendus à Londres, étaient *made in Germany*. Les brevas, les panatellas de Hambourg font le tour du monde et s'expédient même aux Antilles. Brême a exporté pendant longtemps des caisses de Château-Laffitte admirablement cachetées et étiquetées, qu'on vendait 2 francs la bouteille et qui ne coûtaient que le verre, la manipulation et l'emballage. On a vu des industriels d'outre-Rhin, plus inventifs, se faire adresser à Cognac, poste restante, des commandes qui leur étaient retournées en Allemagne, ce qui permettait d'expédier à bon compte, revêtues de nos grandes marques, des caisses d'eaux-de-vie de pommes de terre ou d'alcool de bois. Mais de si belles idées se propagent et nos concurrents ne manquent pas d'en profiter. Contrefaçon pour contrefaçon, la leur, disent-ils, vaut encore mieux que celle de l'Europe; elle a chance d'être plus sincère; et si on fabrique aujourd'hui de faux vins de Bordeaux, au moins les fabrique-t-on avec du vin dans les nombreux pays extra-européens où il abonde. Là, ce n'est plus la contrefaçon, c'est l'imitation: elle s'y est organisée méthodiquement comme tout le reste. Les Américains sont venus enrôler à prix d'or, par l'intermédiaire officiel de leurs consuls, dans notre Médoc et dans les Charentes, nos ouvriers, nos contremaitres; ces derniers sont partis avec le matériel le plus moderne, heureux et de bonne foi très fiers de ce rôle d'éducateurs qu'on attendait d'eux. D'autres ensuite les ont rejoints, attirés par les conditions faites aux

premiers. On ne les a pas appelés, et encore moins sont-ils partis pour contrefaire, mais peu à peu l'exemple de l'Europe, puis la concurrence ont rapidement entraîné le commerce exotique à dépasser, lui aussi, la mesure et (il en est de même pour beaucoup d'autres produits) tous les voyageurs savent qu'on vend dans l'Amérique du Sud des vins de Champagne du pays, ornés de nos marques (les plus anciennes de préférence, veuve Clicquot par exemple, elles ne coûtent pas plus cher que les autres à imiter), et de même les Médocs et les Cognacs, toutes les liqueurs, Chartreuse, Curaçao, etc., sans parler des eaux minérales, également falsifiées à grands profits, Évian, Saint-Galmier...

Surproduction universelle, croissante, illimitée, tarifs douaniers de plus en plus élevés, transports de plus en plus économiques, rapides, perfectionnés, contrefaçon de plus en plus savante et répandue, telles sont, au dehors, les principales causes, choisies entre mille, qui avilissent les fruits de notre travail. Voyons maintenant les effets de cet avilissement au dedans.

#### LES SIGNES INTÉRIEURS

Au dedans, dans toute l'Europe, la valeur de la propriété baisse comme celle du travail et des produits. La spéculation, la mode, les besoins du luxe, peuvent faire illusion et même provoquer certains renchérissemens dans les villes; l'amour de la terre et son morcellement dans nos campagnes, en France, peuvent atténuer son avilissement, cela est certain; mais voyons les résultats dans leur ensemble, et sans nous arrêter aux exceptions. Plus la surproduction se généralisera, moins les exceptions seront nombreuses et moins ces défaillances partielles seront sensibles.

En Angleterre, les propriétés sont hypothéquées souvent à un taux supérieur à leur rendement : elles ne rapportent pas toujours de quoi payer leurs charges. En Essex, non loin de Londres, des terres qui étaient cultivées se couvrent de broussailles, — *going out of cultivation*, suivant l'expression consacrée. Les statistiques officielles constatent une diminution générale des loyers. La moyenne de la diminution dans le comté de Leicester est de 40 pour 100; elle atteint 70 pour 100 dans celui de Huntington. Beaucoup de terres sont affermées pour rien, les locataires n'étant tenus qu'au paiement des impôts. En recherchant les causes d'une telle dépression, on a calculé que la valeur



des produits agricoles était tombée en vingt ans (1874-1894) de 265 millions de livres à 179 millions : soit 88 millions de livres, ou 2 milliards 200 millions de francs.

On pourrait croire que la Russie, bénéficiant des avantages d'un pays neuf, est exempte des embarras de l'Europe occidentale; elle n'en souffre pas moins de la concurrence des grains d'Amérique, d'Australie, d'Asie. Elle a vu tomber en dix ans le blé, sa principale ressource, de 46,4 pour 100. Ce qui aggrave sa situation, c'est que ses cultivateurs émigrent dans les usines ou en Sibérie, « le Canada de l'Asie, l'avenir du siècle prochain », où ils trouvent des conditions de fertilité plus grandes encore que dans la mère patrie. Cette émigration vide la Russie; sa main-d'œuvre agricole devient plus rare et plus chère, et ses ouvriers émigrés contribuent par les récoltes qu'ils produisent à avilir davantage encore le prix des grains. Les importations des produits agricoles sibériens commencent à envahir le marché russe, et la misère des paysans devient si grande qu'ils substituent à leurs vêtemens de laine des étoffes de coton.

L'Allemagne n'est pas plus heureuse et que dirions-nous de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, etc.? Elle constate une diminution des prix de la terre et une augmentation sensible des hypothèques. Dans ses études toutes récentes (1897), sur la crise agraire en Allemagne, M. G. Blondel établit que le mal y est « certainement plus intense que chez nous. » La population agricole diminue, les paysans se ruinent; le militarisme les achève. Des dettes formidables s'élevant de 62 à 72 pour 100 de la valeur du sol et aboutissant à l'usure, à l'émigration, au chômage; des charges augmentant chaque année avec les dépenses militaires, tel est à grands traits le bilan actuel de l'agriculture allemande.

Aux États-Unis mêmes un rapport officiel constate en substance ceci : la valeur de la terre et de ses produits ne cesse de baisser, tandis que nos facultés d'achat ne cessent d'augmenter. La propriété foncière, qui représentait la moitié de la fortune publique en 1860, n'en représente plus que le quart en 1890, dont 30 pour 100 est hypothéqué. En 1873, le blé se vendait de 1 dollar et demi à 2 dollars et quart. Il ne se vend plus qu'un demi-dollar, c'est-à-dire à perte.

En France nous avons de grandes réserves accumulées et la variété même, la finesse de nos ressources facilitent notre résistance. Mais nos campagnes néanmoins se dépeuplent : leurs habi-

tans vont à la ville quand ils le peuvent, faire du commerce ou se mettre au service de l'industrie; se faire concurrence les uns aux autres et disputer à ceux qui luttent péniblement des bénéfices ou des salaires déjà trop réduits: les jeunes filles et les jeunes gens cherchent surtout des places, les jeunes ménages ouvrent des cafés. Le ralentissement de notre activité frappe tous les yeux. Des voix isolées se sont fait entendre d'abord de très loin pour le signaler et les sombres avertissemens de Prévost-Paradol, ou les magnifiques « vérités importunes » de Renan ont ému parmi nous tous ceux qui pensent, ceux qui savent ou simplement ceux qui aiment vraiment leur pays. Mais ces voix ne sont pas restées isolées, elles sont aujourd'hui légion. Place aux jeunes! crient-elles, et il semble que ce cri cynique s'adresse aux nations comme aux hommes: il paraît normal que l'Europe, ainsi que les ouvriers vieilliss, ne puisse plus que difficilement trouver du travail.

M. Charles Roux a résumé toutes les tristesses d'une expérience déjà longue dans un rapport qui a fait sensation, sur la décadence de notre commerce; il aurait pu écrire le même sur notre marine, nos colonies. La France compromet ou laisse dépérir ses ressources à force d'apathie, de routine, d'attachement à des réglemens qui, pour un grand nombre, datent de Colbert et de Richelieu. Comme tous les apathiques, elle fait preuve de volonté par à-coups, et alors c'est de l'héroïsme, mais ce sont aussi des coups de tête, des réformes sentimentales, non étudiées et pires parfois que le mal. Quand elle cesse par exemple d'exploiter ses colonies, c'est pour les assimiler du jour au lendemain à la mère patrie, en faire des départemens français et les ruiner; ou bien elle décide subitement, sans ombre de motif, malgré des obstacles naturels insurmontables, que tous les juifs indigènes d'Algérie seront Français, électeurs et, par suite, maîtres de la population arabe, maîtres de nos colons eux-mêmes. Ou encore elle laisse naïvement organiser aux colonies, à la faveur de notre ignorance, la parodie, la caricature du suffrage universel, accorde le droit de voter notre budget, la paix ou la guerre, aux représentans d'indigènes, Indiens ou Sénégalais, qui ne paient pas nos impôts, ne servent pas dans notre armée, ne parlent pas notre langue.

Le déclin de notre marine marchande s'accuse d'année en année avec une rapidité extrême. Aucune nation au monde,

n'est mieux naturellement placée que nous pour développer sa marine : nos côtes s'étendent sur trois mers et regardent l'Occident, l'Afrique, l'Orient, l'Extrême-Orient ; nos fleuves, nos rivières, semblent avoir été tracés par la main d'une fée bienfaisante pour mettre en circulation nos richesses, établir un courant d'échanges entre le cœur de la France et son littoral ; il ne tenait qu'à nous d'être, de demeurer l'entrée de l'Europe ; nous avons laissé ce privilège passer aux mains de nos rivaux, Gènes, Anvers, Rotterdam, Hambourg ; et nous montrerons plus tard que, par l'insuffisance de nos communications, la France, au lieu d'être une porte, un passage, un jardin, tend à devenir une enclave ; le commerce du monde rebuté l'évite, en fait le tour. Nos ports sont presque vides, à l'exception d'un petit nombre, notamment Dunkerque, bien en relation avec l'intérieur. Voyez le Havre, Bordeaux, Marseille, Nantes, Calais, la Palice. Le Havre fait peine ; la vie s'y ralentit visiblement. Les ouvriers par milliers chôment plusieurs jours par semaine, et leur misère devient poignante ; il faut être aveugle pour ne pas voir, là comme ailleurs, quelle redoutable crise de chômage se prépare ! Les armateurs découragés se retirent et il devient difficile même de constituer le tribunal de commerce ; c'est à Cherbourg que vient s'organiser la concurrence des transatlantiques allemands... Bordeaux s'ensable ; à la Palice pas un bateau. Nantes se relève bravement, mais avec quelle impatience ne voit-elle pas couler le long de ses quais la Loire inutilisée, délaissée, devenue même innavigable sur presque tout son parcours ? Quant à Marseille, elle est obligée, elle aussi, de prendre son parti d'une situation vraiment inouïe : à défaut des nombreuses compagnies de chemins de fer rivales qui devraient la relier au centre de la France, comme Londres est relié à l'Écosse (Marseille ayant autrement besoin de communications que l'Écosse puisqu'elle est la porte naturelle d'une partie de l'Europe septentrionale sur la Méditerranée), à défaut du Rhône dont on n'a pas même rattaché l'embouchure à notre grand port et qui ne l'alimente pas plus que la Loire n'amène de bateaux de Nevers à Nantes ; à défaut enfin de nos communications maritimes qui disparaissent tuées par l'excès des taxes, des formalités et des monopoles, Marseille s'est transformée en une cité industrielle. Qu'elle ait été réduite à cette extrémité, cela est certes pitoyable, mais d'autant plus digne d'intérêt. Cependant l'industrie même de Marseille est déjà atteinte, faute de transports : d'un côté le

chemin de fer congestionné dans son monopole, encombré au point de refuser des marchandises, arrête son essor ; de l'autre elle manque de bateaux. Non seulement j'ai vu les paquebots russes et japonais le long de ses quais venir prendre la place des nôtres, mais les industriels marseillais commencent à ne plus trouver de bateaux français dans leur port et j'en pourrais nommer qui sont réduits, pour continuer à servir au loin leur clientèle extra-européenne, à aller charger leurs marchandises à Gênes, à Anvers. « Nous payons, m'écrivit-on, pour expédier par bateau français nos marchandises de Marseille à Yokohama 100 francs la tonne, tandis que par Gênes nous ne payons que 55 fr. 50. Pour nos expéditions en Australie nous ne trouvons même pas de fret ! » C'est pourquoi les dernières statistiques du canal de Suez nous montrent notre marine marchande perdant de plus en plus son rang, malgré la création de notre empire en Indo-Chine et de notre colonie de Madagascar, et venant en 1896 non seulement après l'Allemagne, mais après l'Italie, presque au niveau de la Hollande, avec 218 bateaux, quand les Anglais en ont fait passer 2162, les Allemands 322, les Italiens 230.

C'est une admiration mêlée de colère que j'ai ressentie à Saint-Étienne, à Saint-Chamond, centre de l'industrie française la plus active, merveilleusement situé entre le Rhône et la Loire, et qui devrait être relié par conséquent à l'Europe centrale et à l'Océan : là des populations infatigables ont résisté jusqu'ici à la concurrence, elles méritent qu'on les soutienne dans l'intérêt général ; elles sont cependant isolées comme Marseille ; par une dérision incroyable, ce riche foyer de production reste entre le Rhône et la Loire, sans communication avec ces deux fleuves, ni avec les canaux voisins : on n'a pas même eu le courage de creuser le petit canal qui aurait amené aux forges de Saint-Chamond, par exemple, le canal de Givors ou celui de Roanne.

Là, du moins, l'incurie est si manifeste que le remède est tout indiqué. Il en est de même de la région de Nancy dont on a pu dire qu'elle est commercialement annexée à l'Allemagne et à la Belgique, et que son port d'attache est Anvers. Mais d'autres villes sont plus à plaindre parce que là on ne sait que faire. Je ne puis citer toutes celles que j'ai visitées : j'en ai trouvé qui luttent vaillamment et dont j'invoquerai le salutaire exemple, quand j'énumérerai nos ressources, Paris en tête, avec toutes celles dont j'ai déjà fait mention, sans oublier Rouen, Tours,

Angers, etc. Quelques-unes, en petit nombre, appartiennent trop au passé et sont pour ainsi dire moisies; elles ont perdu leur raison d'être et ne sont plus, comme Versailles, qu'une caserne ou un musée. Ne parlons que de celles qui peuvent lutter et qui luttent, Grenoble, Lyon, Bordeaux, Roubaix, parmi beaucoup d'autres.

Je me trouvais à Grenoble au moment de la crise présidentielle des États-Unis. Cette crise seule avait exercé jusqu'au fond du Dauphiné une répercussion si directe qu'une grande partie des ouvriers de la ganterie étaient sur le pavé attendant le résultat de l'élection : Bryan ou Mac-Kinley? Grenoble, comme Bordeaux, comme toutes nos villes industrielles, est aux prises avec des difficultés contradictoires : les États-Unis sont à la fois pour elle un concurrent et un client. Les États-Unis fabriquent les gants d'hommes ; ils ont fondé non pas seulement des usines, mais des villes de gants, Glovesville, Johnston. Grenoble, en conséquence, ne leur vend plus que les gants de femme. Mais cette évolution, jointe aux progrès fiévreux de la concurrence européenne, a réduit le commerce de Grenoble à un état des plus précaires : on commandait naguère à Grenoble plusieurs milliers de douzaines de paires de gants à la fois ; et on donnait du temps, des avances qui permettaient d'employer régulièrement, du commencement de l'année jusqu'à la fin, les ouvriers. Aujourd'hui les commandes arrivent par à-coups (comme partout, dira-t-on ; à Châtellerault par exemple la manufacture d'armes a réduit le nombre de ses ouvriers de 6 000 à 1 200) ; mais à Grenoble les commandes courantes ne se montent le plus souvent qu'à quelques centaines, à des douzaines, à quelques paires, et elles ne sont payées qu'au fur et à mesure des livraisons, en sorte que les fabricans sont obligés de faire les avances, d'être les banquiers de leurs cliens pour ne pas les perdre ; et les ouvriers attendent les commandes les mains vides et l'estomac creux. Toutes ces transformations ne sont pas loin de ressembler à une révolution. Et si dans le désir de protéger le travail national nous imposons trop lourdement des droits d'entrée à nos concurrents, on nous répondra par des représailles ; les États-Unis frapperont de droits prohibitifs les gants de femmes, les vins fins, les porcelaines, les soieries, les rubans, les tissus de laine ; la Belgique arrêtera nos bœufs, et nos produits se vendront de plus en plus mal, même ceux de nos campagnes, lesquelles ne peuvent abuser

de la protection et dans une certaine mesure dépendent de nos cliens du dehors, car elles ont besoin d'exporter leurs farines, leurs troupeaux pour relever les cours des blés et du bétail, comme elles ont besoin de la prospérité de l'industrie, grande consommatrice.

La concurrence nous gagne comme la marée monte ; si nous essayons de l'arrêter maladroitement, elle nous isole ; nos rivaux accourent avec un outillage neuf s'installer chez nous à l'abri de nos droits de douane et réduire nos profits en miettes ou à néant ; nos marchés à l'étranger se ferment, et bon nombre de nos producteurs, déconcertés par cette double surprise, vont s'y établir, ne pouvant plus y envoyer leurs produits ni les vendre sur place. Si nous ouvrons au contraire nos portes à la concurrence, elle nous inonde. L'expérience a été faite dans les deux sens et on ne peut soutenir aujourd'hui que tel ou tel régime économique soit la principale cause de nos maux, car vous entendez l'industrie si importante du coton se plaindre avec une égale violence en France où elle est très protégée, en Angleterre où elle ne l'est pas. En Angleterre elle peut prouver qu'elle souffre du libre-échange comme on déclare en France qu'après une reprise factice elle périra sous la protection. Nous connaissons les craintes de Manchester ; à Rouen, — des adjudications publiques en font foi, — le prix des cotonnades s'avilit ; on voit poindre des réductions de salaires, le travail s'arrête plusieurs jours par semaine ; la façon de douze chemises d'hommes tombe à 35 sous, 14 à 15 centimes la chemise. La confection, la lingerie se plaignent. Dans les Vosges la crise est pire qu'à Rouen où l'industrie repose sur des assises presque indestructibles d'épargne.

Roubaix, jusqu'ici vaillante au point qu'on lui reprochait d'être dure et qu'on disait d'elle : c'est une colonie américaine, traverse une crise de découragement. Les causes de sa mauvaise humeur sont multiples. Elle souffre de l'instabilité de notre régime économique qui paralyse les opérations de longue haleine ; mais elle n'en donne pas moins l'exemple le plus réconfortant des ressources de notre activité ; elle a distancé toutes ses rivales françaises, tuant celles du midi, dépassant celles du nord, Reims, Sedan, Elbeuf, Cambrai. Ne traînant pas derrière elle l'amortissement d'un outillage démodé, elle a pu non se transformer, mais se créer. Elle a bénéficié de sa jeunesse comme ont fait nos ri-

vaux; mais aujourd'hui déjà elle est moins jeune, et les hommes qui ont fait sa fortune ont laissé la place à leurs fils.

Roubaix pourrait se plaindre, avec nos campagnes, du ministère de l'agriculture. Nos laines sont négligées. Le troupeau français diminue, l'élevage du mouton ne convenant guère à un pays de propriété divisée, mais cependant il est encore considérable; il mérite donc quelques soins. Or, nous sommes si arriérés qu'on a pu dire à cet égard : « Les toisons d'Australie sont civilisées, les toisons françaises sont barbares. » Le gouvernement, pressé par les intéressés, a bien nommé une commission pour étudier la question, mais cette commission, comme tant d'autres, s'est réunie une fois, deux fois, puis a disparu sans laisser de traces.

Roubaix se plaint aussi et par-dessus tout en ce moment du socialisme et de la concurrence allemande. Il est facile de disserter sur le socialisme quand on n'est pas ouvrier ou quand on n'emploie pas d'ouvriers, je le reconnais; il faut ajouter qu'à Roubaix la proximité de la frontière jette dans la population des élémens de trouble incontestables; mais, en général, plus je vois la France de près, plus il me semble que la colère et l'impatience sont particulièrement en cette matière d'un mauvais conseil. Le socialisme n'est qu'une expression de mécontentement; on ne combat pas le mécontentement, on l'atténue; si on le combat on le refoule, on l'accumule, et on l'exaspère. Les socialistes s'appuient sur un fait, la concurrence inégale de la machine qu'ils voient et de l'ouvrier exotique qu'ils ne voient pas. Leur programme n'est pas une politique, c'est une plainte, une protestation contre les conditions nouvelles du combat pour la vie. Les ouvriers se plaignent comme ils peuvent; ils s'adresseraient peut-être moins aux politiciens si on les écoutait davantage. Les contredire, ou ne rien dire, ce n'est pas assez; il faut chercher avec une patience infinie à les raisonner. Il en est de leurs mécontentemens comme de la concurrence qui les engendre pour une large part; on ne peut y répondre par des mesures trop absolues sans s'exposer soit à des déceptions, soit à des représailles. Un patron vraiment intelligent et humain, vivant en contact personnel avec ses ouvriers et leur donnant l'exemple, n'a pas grand'chose à craindre en France du socialisme.

Quant à la concurrence allemande elle est intense, parce qu'elle est supérieurement dirigée; la laine en souffre comme les produits chimiques, le coton, la soie, l'article de Paris, la menui-

serie, la porcelaine, la métallurgie, la quincaillerie, la vannerie et le reste; l'industrie allemande de la laine s'est développée depuis une quinzaine d'années à tel point que ses achats de matière première à Londres ont augmenté de 135 pour 100 tandis que les nôtres, qui sont cependant fort importants, n'ont augmenté que de 15 pour 100, et il en est ainsi pour un grand nombre d'industries dont la rapidité de développement a été prodigieuse. Mais la concurrence allemande ne diffère pas sensiblement de la concurrence intérieure, et bien loin de la présenter comme un danger, je la présente comme un modèle. Les Allemands, de même que les Belges, les Autrichiens, nous offrent sur beaucoup de points l'exemple de la résistance. Roubaix souffre de leur activité, comme Reims a souffert de celle de Roubaix, parce qu'ils se sont mis à l'œuvre les derniers, comme Lyon souffre de Zurich, de Côme, comme l'horlogerie suisse souffre de l'Amérique, etc. Le « danger allemand », ainsi que l'excès de la concurrence intérieure, n'est qu'un effet, un signe du vrai danger : l'avilissement du travail et des prix, la concurrence des mondes nouveaux. La main-d'œuvre allemande n'a sur la nôtre, tout compte fait, que des avantages discutables, et nous en avons d'autres en revanche; mais elle est comme la nôtre, comme celle de tous nos voisins, incapable de lutter contre la main-d'œuvre exotique.

Quoi qu'il en soit, Roubaix se plaint de bien des choses et c'est mauvais signe. On pourrait espérer du moins qu'elle souffre d'un caprice passager de la mode, laquelle tient en suspens, elle aussi, la fortune de tant d'industries. Quand la laine se plaint, la soie rit, dit un calembour expressif, mais aujourd'hui, symptôme nouveau, la soie se plaint avec la laine, comme le coton, le vin, le blé... Lyon, le dernier rempart du libre-échange, est en pleine transformation et se divise : les tissus de soie pure demandent à être protégés.

En notre temps d'inventions continuelles, l'ancienneté d'une industrie est à la fois une force et une faiblesse. Lyon a conservé précieusement l'héritage d'une éducation séculaire, mais la noblesse a ses charges, et son industrie paie cher sa gloire et ses traditions; elle est restée longtemps prisonnière d'un outillage ancien et n'a pu le renouveler que peu à peu; on lui a reproché bien à la légère cette lenteur, sans penser que des milliers de vieux métiers appartenaient aux ouvriers qui tissaient à domicile. La réforme de l'outillage de la soierie devait entraîner à Lyon une



sorte d'expropriation préalable : effectuée sans ménagemens, elle eût révolté la population et causé de grands maux. Les Lyonnais ont fait de leur mieux pour concilier les devoirs et les charges du passé avec les exigences du progrès : à la fois bienfaisans et hardis, inaccessibles au découragement, ils n'avaient pas néanmoins devant eux la table rase où Moscou a pu édifier de toutes pièces l'usine modèle, et malgré leur activité, leur énergie et leur talent, ils ne pouvaient empêcher leurs jeunes rivaux d'avoir sur eux les avantages de la jeunesse. Ils ont dû perdre du terrain sur certains points afin de se maintenir sur d'autres, envoyer teindre leurs soies de couleur en Allemagne, puis acheter en Suisse leurs machines et leurs métiers les plus perfectionnés; mais à leur tour les soieries russes, allemandes, italiennes, suisses, américaines, sont menacées comme les nôtres par celles du Japon, en attendant celles de la Chine. J'ai sous les yeux des échantillons de soieries japonaises qu'un acheteur de goût douteux prendrait pour des tissus d'Europe. Les Japonais, en effet, dédaignent maintenant l'article oriental et s'appliquent à produire l'article de Paris : ils nous prennent nos métiers, nos inventions, nos contremaitres et nos dessins. Un peintre de mes amis, à Paris, a reçu des offres significatives. Deux Japonais sont venus lui commander une série de panneaux décoratifs : « Pour quoi faire ? » a-t-il demandé. « Pour les imprimer sur nos tissus », lui répondirent les messagers.

Tisser en effet des étoffes européennes de coton, de laine ou de soie, employer même d'autres substances plus économiques et, comme les Indes, fabriquer des toiles de jute ou bien des nattes, ce n'est pas assez; il faut que l'acheteur ait l'illusion d'une marchandise européenne. Et comment ne l'aurait-il pas? Paris organise lui-même la contrefaçon. Nos étoffes sont encore sur le métier, que les dessins d'après lesquels on les fait pénètrent dans les ateliers de nos concurrens les plus proches. Ceux-ci n'ont pas d'efforts à faire : il existe un commerce qui consiste à les tenir au courant de toutes nos nouveautés; c'est de notre main même qu'ils reçoivent, par abonnement, un service régulier d'échantillons, parmi lesquels ils ne choisissent, afin d'être sûrement d'accord avec le goût français, que les dessins acceptés par nos premières maisons, celles qui font la mode; après quoi, suivant l'expression d'un Lyonnais, ils n'ont qu'à « fabriquer des kilomètres » de l'étoffe que nous nous sommes donné le mal de com-

poser; un léger changement, une feuille remplacée par un fruit, une arabesque modifiée, et la contrefaçon est mise en vente presque en même temps que l'original, qualité généralement inférieure, frais généraux moindres, prix plus bas, mais succès assuré. Le Japon, comme les États-Unis, ne manque pas de bénéficier de nos modèles, et on me signale l'envoi de ses premiers essais, des tissus de soie ordinaire, mouchoirs, doublures, foulards, et vendus en France même, à Avignon, à des prix dérisoires, 65 centimes le mètre. Si ces tissus peuvent à ce prix payer le cultivateur, l'industriel, le voyage, les intermédiaires, les droits, et laisser encore au commerçant un bénéfice, en venant se vendre jusqu'en France, à plus forte raison prendront-ils la place des nôtres sur des marchés neutres où le goût est peu exigeant et l'argent rare.

Je pourrais mentionner en passant Limoges, que la concurrence, les tarifs douaniers, la machine menacent à la fois, ou encore Beauvais dont les fabricans ont eu la surprise de voir les imitations de leurs brosses figurer avec succès dans la section japonaise de l'Exposition de Chicago. Mais je dois abréger, et j'arrive à Bordeaux où l'effet de la concurrence est peut-être plus sensible encore que partout ailleurs. On connaît le déclin du port; quant à la ville, si riante, si justement classée parmi les plus belles, ses hôtels du siècle dernier trahissent la gêne; ils commencent à se délabrer, deviennent trop vastes pour notre temps; on les divise en appartemens qui ne se louent pas, on y installe au rez-de-chaussée, à l'entresol, des échoppes, des estaminets, comme dans les palais de Venise. Pourquoi? le prix des vins est avili. L'habitant de Bordeaux a été gâté, et son pays est plus atteint qu'aucun autre, parce qu'il a été plus heureux; il n'a vécu que d'un seul produit, la vigne que le soleil mûrissait pour lui. Après le fléau du phylloxera et l'application des tarifs douaniers qui s'élèvent de toutes parts, des maladies nouvelles, mildew, oïdium, black-rot, etc., semblent s'être acharnées à entraver la reconstitution de nos vignobles. Ces difficultés ayant presque partout coïncidé avec l'organisation d'un savant régime protecteur, les concurrences que nous savons se sont développées. J'ai parlé de celles des pays lointains, mais j'aurais dû commencer par l'Europe; les Dardanelles même, la Syrie, la Tunisie, l'Algérie, comme la Grèce, l'Espagne, l'Italie, ont fait appel à nos contremaitres et vendent leurs vins à la place des nôtres, même chez nous, où le goût s'est avili. Le public français

d'ailleurs n'est pas, comme on pourrait le croire, le principal client de Bordeaux; il met de l'eau dans son vin, c'est tout dire; il se déshabitude des vins de luxe. Les bonnes caves deviennent rares; elles appartiennent à l'époque familiale où l'on vivait moins vite et où l'on ne comptait pas comme aujourd'hui: on n'en trouve plus que dans les restaurants ou dans des maisons d'exception. En sorte que les Bordelais ont contracté d'énormes charges pour reconstituer leurs vignobles, qui exigent des soins et des dépenses bien plus considérables que les anciens, et qui rapportent moitié moins. Leur vin a baissé de 400 à 150 francs la barrique; souvent il ne paie plus ses frais. Tel propriétaire qui a dépensé 52000 francs pour mener à bien sa récolte est heureux de la vendre 55 000 francs, de peur de la garder en cave. Et jusqu'à ce dénouement que de fatigues, d'inquiétudes, de risques, sous la menace des gelées, de la grêle, d'un retour de la maladie! Si la chance lui est contraire, il lui faut vendre son domaine, mais à qui? et à quel prix? Là comme ailleurs la même loi s'impose; l'avilissement du produit déprécie le travail de l'ouvrier, l'effort du patron, le capital, la terre, le pays. Exploités en grand, les vignobles ne peuvent supporter les frais d'une administration, ni même ceux qu'entraîne la présence d'un régisseur: tout intermédiaire devant disparaître entre le propriétaire et ses employés, l'acquéreur sera difficile à trouver; il devra être énergique, capable, presque savant, riche, car plus on morcelle le vignoble, plus on multiplie les frais généraux; des champs de blé, des prés peuvent se diviser; on ne peut pas diviser les grands crus.

Le propriétaire obéré doit donc trop souvent renoncer à vendre et attendre, mais pendant ce temps les choses se gâtent de plus en plus. Déjà, depuis quelques années seulement, Bordeaux n'expédie presque plus ses vins en bouteilles dans l'Amérique du Sud; on les fait venir en barriques, ce qui est une perte de plus pour notre main-d'œuvre, pour nos industries du verre, du bouchon, etc., et ce qui ouvre à Bordeaux, comme à Grenoble, à Marseille, au Havre et comme partout, les sombres perspectives du chômage. Mais les envois de barriques aussi diminuent: sur 3000 à 4000 barriques de vins importées par mois au Brésil, dans l'État de Sao Paulo, les vins français ne représentent plus que 250 à 300 barriques. Même déclin pour nos champagnes, cependant d'ordinaire mieux partagés: « Telle grande maison qui envoyait à Sao Paulo 40 à 50 caisses par mois n'en vend plus et

à grand'peine que 3 à 4. » On donne la préférence sur nos crus de Bordeaux à d'autres vins plus chargés, aux vins d'Italie par exemple qui, supportant de larges additions d'eau, permettent à l'importateur de doubler sans bourse délier sa provision.

Concurrence ou contrefaçon, Bordeaux languit ; là comme ailleurs, nos jeunes gens, voyant l'avenir incertain, perdent leurs années les plus actives dans l'attente d'une fonction publique ; des commis étrangers arrivent travailler à leur place, puis retournent chez eux enrichir leur pays de nos méthodes, des secrets de notre réussite, des listes de nos cliens ; dans toute la France le nombre est considérable des Allemands, des Belges, des Anglais qui sont venus jusque dans nos petites villes utiliser nos richesses et nous donner la plus humiliante des leçons. Agriculteurs et industriels, nous élevons de plus en plus nos fils pour être rentiers ou fonctionnaires, sans nous demander, si toute la France fait ainsi, qui donc leur servira des rentes et des traitemens.

Mais, dira-t-on, que voulez-vous que Bordeaux fasse si ses vignes ne rapportent plus ? C'est toute sa richesse. Qu'elle fasse autre chose. Je connais de jeunes hommes énergiques qui s'y sont créé une place très belle en fondant des industries, des fabriques de conserves, profitant de ce que la sardine, elle aussi, est un produit exclusivement français. Que Bordeaux garde ses vins fins, qui resteront toujours supérieurs, mais qu'elle prenne son parti des progrès de la surproduction universelle. Le Bordelais n'est pas seul atteint en France ; il est des régions plus éprouvées qui n'ont pas été assez riches pour reconstituer leurs vignes et qui ont dû laisser pousser l'herbe à la place ; dans de beaux vignobles de l'Aveyron, les chèvres et les moutons broutent autour des ceps desséchés et vous verrez vendre au lieu de vin des petits fromages d'un sou.

Chacun son tour, m'objectent certains philosophes ; le sud-ouest a eu ses beaux jours, d'autres parties de la France auront les leurs. Je le souhaite ; et parmi les remèdes que j'énumérerai plus tard je citerai l'exemple de la Sologne devenue riche à force de volonté ; mais il ne faut pas tomber dans l'erreur habituelle des ultra-protectionnistes et croire qu'une fraction de la France peut être impunément sacrifiée à d'autres ; l'intérêt national bien entendu proteste contre cette conception de l'égoïsme le plus étroit : de l'ouest à l'est, du nord au sud, toutes les por-

tions de la France sont solidaires et aucun des intérêts du pays ne saurait être sacrifié sans que la communauté tout entière en souffre. Le midi appauvri cessera d'acheter, de voyager, de dépenser, se dépeuplera; il ne fournira plus ses contingens d'hommes et d'impôts. Qu'on y songe, nous avons perdu déjà trop d'inappréciables ressources en perdant l'Alsace-Lorraine; nous sommes en deuil non seulement d'hommes courageux, robustes, patriotes, mais de travailleurs patients, durcis, industriels qui contribuaient, ouvriers et patrons à l'envi, au développement de la prospérité française; si le Bordelais dépérit, un malheur de plus s'abattra sur nous; nous aurons encore un membre de moins, ou plutôt nous aurons un membre malade, alors qu'il nous faudra lutter plus que jamais.

#### NOS CHARGES, NOTRE ROUTINE

Brûlons des étapes et concluons. Chacun par ses observations personnelles pourra suppléer à tant de témoignages du dehors ou de l'intérieur que nous aurions encore à invoquer.

On ne pourra le contester, les produits de l'Europe perdent leur prix à mesure que se développent les ressources surabondantes du monde; nous devons travailler de plus en plus pour gagner de moins en moins. Nos charges toutefois diminueront-elles avec nos ressources? Tout est là. Si elles diminuent, l'équilibre de nos forces se maintient; mais si elles augmentent? Depuis quelques années la France a senti le danger et de grands efforts tendent à ralentir la progression de ses dépenses qui n'atteignaient pas deux milliards en 1869, mais que dix ans plus tard la guerre avait doublées. Nous n'en sommes pas moins en présence d'une situation très inquiétante: j'ai dû renoncer à calculer à quel chiffre s'élève le capital de notre dette; la France ne sait pas exactement ce qu'elle doit! On peut dire approximativement, en comptant les dettes de l'État, des départemens, des communes, que nous ne devons pas loin de 40 milliards. Ce qui est certain toutefois c'est que le service annuel de notre dette nationale absorbe seul aujourd'hui plus d'un milliard, sur un budget de trois milliards 413 millions. Le chiffre de nos dépenses militaires tend à être aussi élevé. Plus de la moitié de l'énorme total de nos charges est improductive; et — ce qui se passe de commentaires — nos dépenses ont doublé alors que notre population

n'augmente pas; elles pèsent donc d'autant plus lourdement sur chaque contribuable imposé pour deux. De là des mécomptes déjà menaçans, des déficits qui ont été considérables et qui ne peuvent manquer de se reproduire, en admettant qu'aucune complication ne nous oblige à contracter de nouveaux emprunts. Ces mécomptes seront d'autant plus difficiles à éviter que notre dette, de beaucoup la plus forte du monde, ne s'éteint pas; elle se perpétue, augmente, et, si on excepte des tentatives récentes mais partielles de réaction, nous avons même renoncé à l'amortir. On la convertit ou on a recours à des expédiens; l'Europe tout entière s'ingénie à trouver des moyens de payer le moins bien possible ses créanciers. En France nos conversions ne servent pas à diminuer le chiffre de notre passif ou à dégrever d'impôts le pays; elles ont servi surtout à combler des déficits.

Aux charges financières de la France s'ajoutent des obligations de toutes sortes, depuis l'entretien des monumens de son passé jusqu'au paiement de ses dépenses de personnel: traitemens, pensions, etc.; les pensions seules coûtent 232 millions; elles atteindront 300 millions de francs par an. Nous sommes liés en outre par des engagemens que ne connaissent pas les peuples jeunes et qui nous paralysent, des monopoles innombrables, des contrats qui n'expirent qu'au siècle prochain. Des villes éclairées au gaz et traversées par des rivières au courant rapide n'auront pas le droit avant des années d'utiliser l'électricité.

Nos ressources étant affectées pour près des deux tiers au service de la dette, des pensions et de la défense, la France doit vivre avec un tiers seulement de son budget et nous nous trouvons ainsi en face de ressources qui diminuent et de dépenses presque irréductibles. On hésite à s'en rendre compte, et c'est pourquoi, à mesure que le rendement des impôts fléchit, on se raccroche à tous les systèmes et on promet aux contribuables des dégrèvemens qui risquent fort d'être illusoire. Nous nous obstinons à penser que les embarras présens sont momentanés et nous cherchons par suite à gagner du temps; mais, en attendant, les dépenses courent et nous sommes obligés bon gré mal gré de tirer le plus possible de l'impôt. C'est toujours là qu'on aboutit et c'est par là, bien plus encore que par leurs avantages, c'est grâce à nos charges que nos rivaux nous battent; car ces charges seront d'autant moins productives qu'elles seront plus lourdes. L'impôt excessif a pour correctif les fissures. Nous perdrons en coulage ce que

nous demandons en trop au contribuable. Nous imposons par exemple la circulation des voyageurs et des marchandises, mais, en même temps, l'usage des permis gratuits se généralise ; les compagnies de chemins de fer en délivrent 7 millions par an, soit un coulage de bien des millions et une diminution sérieuse de recettes ; chacun s'ingénie à ne pas payer sa place, comme à éluder les taxes de la commune ou de l'État.

On conçoit que les contribuables ouvrent des fissures pour rattraper quelques parcelles des impôts anciens et nouveaux que leur réclame le fisc, quand on essaye seulement d'énumérer leurs charges, quand on pense que la terre, la maison, les meubles, les portes, les fenêtres, le magasin, le métier lui-même, l'instrument de travail, le chien, le cheval, la bicyclette, la voiture, le bateau, la personne, tout ce qui vit, tout ce qui produit, paie les impôts directs, argent, prestations, service ou taxe militaire. Les transactions, au lieu d'être encouragées, sont gênées ; les ventes immobilières, si admirablement simplifiées dans des pays neufs, font surgir chez nous une nuée de formalités qui entraînent des frais, des complications sans limites, et, par suite, des procès ; les frais de notre justice n'ont d'égaux que ses lenteurs. La circulation des produits et celle des personnes est guettée, saisie, et non seulement les voyageurs paient jusqu'à des droits de voiture publique, mais l'agriculteur ne peut vendre, en France même, les fruits de son travail sans acquitter pour beaucoup d'entre eux des droits de douane intérieurs, droits de sortie et droits d'entrée, plus lourds encore que les impôts directs auxquels ils s'ajoutent. Tous nos voisins ont supprimé les droits d'octroi ; la France les conserve et les augmente. Alors que Bordeaux voit diminuer la clientèle de ses vins ordinaires, il lui faut payer pour les introduire à Paris un droit énorme. L'ouvrier de Paris doit doubler le prix de son vin ou de son cidre, s'il ne veut pas boire de l'eau-de-vie ; on le condamne à l'alcool et on ralentit du même coup l'expansion des récoltes de nos campagnes. Un paysan ne peut pas expédier en ville une livre de viande ou de beurre, un poulet, un lapin, un œuf, sans être arrêté à l'octroi, comme au moyen âge, sans avoir à payer, en outre, des droits d'abri, ou de marché, de stationnement, de poids public, de nettoyage. Certaines villes, Saint-Étienne notamment, ont deux octrois, double ceinture. Nos campagnes ainsi voient se resserrer simultanément leur marché extérieur et leur marché intérieur ; et les consommateurs s'étonnent

de leurs plaintes; ils ne soupçonnent pas que des cultivateurs du centre de la France ont avantage à aller vendre leurs oies et leurs dindes à Londres plutôt qu'à Paris où leurs frais sont doubles, grâce à l'octroi, et atteignent 1 fr. 50, 2 francs, jusqu'à 4 francs par tête de volaille; de même que nous avons intérêt à acheter nos œufs en Russie plutôt qu'à Toulouse, tant nos transports intérieurs sont lents, onéreux. En ne comptant que la charge des droits d'octroi, Paris impose à ses consommateurs et aux producteurs de la province un tribut annuel de 160 millions. Ajoutez cette somme et toutes celles que perçoivent les autres villes de France au total de nos impôts...

Ce qui aggrave la rigueur de ces taxes intérieures, municipales ou autres, c'est qu'elles ne diminuent pas à mesure que la concurrence avilit les cours; elles restent, pour la plupart, fixées d'après les prix des temps prospères. Prenez la bougie; elle a été frappée après la guerre d'un droit très fort, 30 centimes par kilogramme; mais depuis lors sont survenus les progrès du gaz, de l'électricité, du pétrole et des essences; la bougie a baissé de moitié, les fabriques ont disparu les unes après les autres; celles qui subsistent paient toujours le droit de 30 centimes. Et de même pour nombre d'autres produits; si le sucre coûte 15 centimes la livre à Batavia, 30 centimes à Londres, il coûte le double à Paris. L'industrie des soies artificielles, à peine née, est déjà menacée d'être chassée de France par les taxes intérieures dont sont frappées les matières premières qu'elle emploie et que produit notre agriculture: 450 francs de droits par 100 kilos de produits fabriqués!

La France est couverte de ces taxes de consommation disproportionnées avec la valeur actuelle des produits, qu'il s'agisse de l'alcool industriel, de la bougie, du vin, du sucre, du sel ou des allumettes; c'est une poussière presque impalpable qui s'abat sur tous les habitans sans distinction, oisifs ou laborieux, riches ou pauvres, mais qui devient lourde en s'accumulant; et l'étude de ces infiniment petits faits explique seule comment peu à peu la production française, si on ne lui vient pas en aide, finira par être mise hors de combat.

Si du moins nous avons l'espoir lointain de voir diminuer ces charges, mais que fait l'Europe? Plus absorbée que jamais par ses querelles, ses préoccupations surannées, sa politique du congrès de Vienne, elle continue à se croire seule au monde et



elle augmente ses armemens ; elle les augmentera de plus en plus. Le général Von der Goltz a démontré qu'elle devait les renouveler, les développer sans cesse, chacune des grandes puissances, y compris l'Angleterre, étant condamnée à pousser devant elle son rocher de Sisyphe et à finir par mettre en œuvre la totalité de ses forces militaires. L'Allemagne, l'Angleterre, la France demandent de nouveaux millions par centaines pour la réfection de leurs flottes plus vite démodées que construites ; nous avons besoin de 800 millions, près d'un milliard encore, pour la nôtre.

C'est une course fiévreuse de toute l'Europe vers l'abîme ; la faillite sera la seule issue de ces surenchères. La paix prolongée à ce prix ne peut aboutir qu'à la ruine. Mais la guerre serait plus fatale encore ; nos concurrents en profiteraient pour nous enlever nos derniers cliens ; et nos populations épuisées, sans travail, arriveraient à se déchirer dans des révolutions sans fin. La paix armée a cet avantage de faire vivre dans une large mesure l'industrie nationale ; elle égare son activité, mais au moins elle l'emploie. La guerre arrêtera tout, mettra tout en question depuis le trône des rois jusqu'à l'unité et l'indépendance des peuples ; et c'est bien pourquoi la crainte de la guerre tient l'Europe en suspens, immobilise ses armées dans « leurs casernes improductives. » Le danger d'un conflit est tel qu'il réduit les grandes puissances à l'inaction, les oblige à oublier même leur politique traditionnelle, et à s'abandonner aux circonstances de peur de leurs propres mouvemens. Elles désirent ardemment la paix et n'osent pas la faire respecter à leurs portes ; elles assistent impassibles aux massacres d'Arménie, à l'agonie des peuples malheureux qu'elles couvraient de leur protection et qui vainement les appellent à leur secours ; les Grecs se mettent à Constantinople sous la protection des États-Unis. L'Europe trop armée ressemble aux malades en qui l'instinct de conservation domine tout ; acculée devant l'apparente nécessité d'opter entre deux devoirs qui n'étaient pas inconciliables, la défense de la civilisation et le maintien de la paix, elle a tout sacrifié à la crainte de la guerre : cette abdication n'aura été qu'un signe de plus, mais un signe brutal de sa faiblesse ; elle aura cette double conséquence d'enhardir nos rivaux lointains et de grossir nos mécontentemens intérieurs.

Déjà des marques de lassitude apparaissent. Le Reichstag allemand refuse les crédits jugés indispensables pour la marine de l'Empire. Le parlement français n'imitera pas cet exemple ; la

France mutilée doit être la dernière à marchander ses sacrifices, mais en même temps qu'elle paiera, elle exigera des soulagemens, des simplifications, des progrès, à défaut de dégrèvemens, pour pouvoir travailler en paix et résister à ses rivaux. Si la France devait rester plus longtemps stationnaire en face de ses concurrens, elle finirait par douter d'elle-même. Elle a sur eux un avantage inappréciable, parmi bien d'autres, l'amour passionné, désintéressé du travail, mais les meilleurs ouvriers se rebutent devant une entreprise condamnée d'avance à l'insuccès.

Ne laissez pas la France se rebuter, ou c'est alors que s'obscurcira notre horizon, ce qu'on appelle déjà « notre crépuscule » ; c'est alors qu'on pourra dire : « Une période de l'histoire touche à son terme, une autre s'annonce ; un jour est fini, la nuit monte ! » Trop de Français déjà se croisent les bras, et, las de lutter, ne demandent qu'à vivre tranquilles, sans risques. Des ouvriers en nombre trop grand sont sans travail ; l'argent se retire, se dissipe, se cache ou émigre. Tel propriétaire qui faisait vivre en France une population agricole sur ses terres les quitte pour aller chercher des récoltes doubles, produites à moitié prix aux colonies ; d'autres, et ils sont légion, retirent leurs fonds des entreprises industrielles et nationales pour les placer en valeurs étrangères ; après un temps d'arrêt dû à la guerre de 1870-1871, l'exode semble se précipiter aujourd'hui ; on estime qu'il nous a déjà enlevé 26 milliards pour les porter, suivant de variables courans, soit près de nous en Russie et en Italie, en Espagne, en Turquie, en Égypte, en Grèce, en Serbie, en Bulgarie, etc., soit au delà des mers, au Honduras, à Haïti, au Venezuela, au Brésil, au Pérou, au Panama, à la République Argentine, au Chili, en Chine, au Transvaal. Dans nos plus petites villes la fuite des capitaux coïncide avec les progrès de la concurrence ; les plus modestes, au lieu d'amasser de quoi acquérir un champ comme autrefois, ou s'associer à quelque initiative locale, placent leur argent à la caisse d'épargne, rivale plutôt qu'auxiliaire de nos campagnes ; d'autres, pressés d'augmenter leur revenu, le compromettent à l'aventure, quand ils ne le perdent pas aux courses et dans la spéculation. L'épargne ainsi s'évapore, cesse de s'associer au travail ; l'union de ces deux forces qui assuraient notre prospérité se relâche ; elles se divisent et divorcent, alors qu'elles ne peuvent rien isolément.

Rarement nos capitaux prennent le chemin de nos colonies,

où les attendent les mêmes complications, les mêmes entraves que dans la métropole; et il en est ainsi pour nos ouvriers ou pour les ouvriers allemands et italiens : si on observe leur marche attentivement, on découvre qu'ils vont élire domicile dans les colonies des autres, celles où ils n'ont pas à craindre de se faire concurrence entre eux.

Les capitaux français expatriés reviendront sans doute, mais en attendant quel sera le sort des ouvriers? La machine toujours en progrès leur prendra de plus en plus les meilleures places : elle travaille déjà presque toute seule, même en Europe, dans les minoteries par exemple, et ne comporte qu'un nombre infime de servans et de surveillans; encore a-t-on déjà renversé les rôles et inventé des machines qui surveillent l'homme, contrôlent son travail de jour et de nuit. L'émigration des capitaux laissera donc l'ouvrier aux prises avec la machine et le chômage. On n'y songe pas assez; rien n'est plus grave que la crise ouvrière qui se prépare. Il est vrai qu'à défaut des nôtres, des capitaux étrangers, anglais notamment, viennent en France; mais ce n'est qu'un palliatif non sans danger, et le ralentissement de notre activité se trahit par le chiffre toujours croissant des chômeurs et des déclassés. Pour 1100 places dont dispose la préfecture de la Seine 64 000 candidats se présentent, 63 000 malheureux sont évincés.

Les révolutions en France ont toujours eu pour cause déterminante le chômage : cette constatation devrait suffire à éveiller notre inquiétude. Faute d'emploi nos meilleures qualités tournent mal. Que voulez-vous attendre de notre jeunesse, si désireuse qu'elle soit d'être utile : elle n'a rien à faire! La rareté des places et du travail encourage la débauche, le célibat, la stérilité; on a déjà bien assez de peine à trouver un emploi si on est seul; avec une femme c'est plus difficile, avec des enfans presque impossible. Les conditions modernes d'une production intermittente et fiévreuse nous exposent à passer sans transition de l'oisiveté prolongée au surmenage: elles appellent l'usage des stimulans et propagent l'alcoolisme, autre auxiliaire de nos rivaux. C'est à force de stimulans que l'Europe essaiera de soutenir la lutte contre ses concurrens. L'alcoolisme né avec le machinisme sera donc pour nous une autre cause d'infériorité qui s'aggravera rapidement. Non seulement on se marie moins et on a peu d'enfans, mais, parmi ceux qui naissent, on voit chaque jour augmenter le nombre des tuberculeux ou des alcooliques. Nous devons donc

nous préparer à affronter les luttes économiques à venir avec des combattans dégénérés. L'impression des conseils de revision n'est pas douteuse : nous avons moins de résistance que naguère.

Nous sommes plus gâtés aussi ; nos jeunes gens sont mis en goût par les progrès de bien-être qui leur sont révélés dans le va-et-vient de la ville à la caserne et par les journaux ; chacun en veut sa part, et s'il ne l'a pas, se trouve à plaindre ; ces plaintes jadis sans écho mouraient d'elles-mêmes ; aujourd'hui elles se répercutent, et à côté de ceux qui les comprennent, il y a ceux qui, faute de mieux, font profession de les recueillir et les cultivent. Toutes nos misères ainsi seront avivées par l'absence de résignation, par la fièvre, le mécontentement, l'instabilité, les coups de tête : ainsi s'expliquent déjà certaines élections municipales ou autres, véritable expression de lassitude et du besoin d'un soulagement. Le bien-être est plus accessible mais les hommes ne sont pas heureux ; celles des familles qui sont encore restées nombreuses se désorganisent ; la concurrence éparpille les membres du foyer, les oppose parfois les uns aux autres ; elle déchaîne les forces brutales de l'humanité ; elle va jusqu'à mettre en conflit l'homme et la femme, le père et l'enfant, rivaux dans l'usine, l'un faisant baisser le salaire de l'autre ; elle substitue l'antagonisme à l'union.

Mais, dira-t-on, les mécontents émigreront, et leur départ compensera l'exode de nos capitaux ; et en effet certains peuples font tous leurs efforts pour attirer nos ouvriers, mais cette émigration nous affaiblira dans la même proportion qu'elle fortifiera nos rivaux ; bien plus, elle finira par nous isoler le jour où ces derniers, pouvant se suffire à eux-mêmes, ne voudront plus recevoir ce que certains d'entre eux appellent déjà l'écume, le rebut de l'Europe. Alors les mondes nouveaux redoutant la contagion de nos mécontentemens resserreront encore plus étroitement leur cercle et nous fermeront leurs portes, non seulement dans un intérêt économique, mais dans un intérêt politique, un intérêt de conservation.

Que faire donc, si nous ne pouvons gagner notre vie ni en France ni au loin ? Quel avenir attend nos enfans, nos ouvriers ? Que deviendra la foule des malheureux cherchant du travail ou des places, dans nos campagnes et dans nos villes, si la loi du plus fort règle le développement du monde et nous empêche de rien

entreprendre qui ne soit aussitôt imité, dépassé ; si le progrès nous tient à la merci de surprises continuelles, dans l'incertitude démoralisante du lendemain ? Sommes-nous frappés d'une condamnation sans appel et n'avons-nous plus qu'à baisser la tête en retardant de notre mieux l'inexorable nivellement qui réduira les efforts du plus grand nombre d'entre nous à leur minimum de valeur ? Ne nous reste-t-il qu'à désespérer de nous-mêmes ?

Non, cette conclusion n'est pas la mienne ; je ne me suis pas complu misérablement à étaler le mal, j'ai voulu éveiller l'inquiétude, secouer notre indifférence, faire appel aux réserves morales et matérielles de notre énergie toujours vivante. Nous sommes arrivés à un des plus redoutables et des plus brusques tournans de notre histoire. L'heure est venue de jeter un cri d'alarme, mais d'arrêter aussi des résolutions. Dans une autre étude, j'énumérerai les ressources dont il ne tient qu'à nous de tirer parti ; je ne perdrai pas de vue non plus cette chance de salut qui est grande, à présent qu'il faut tout compter : les difficultés des autres, les difficultés de nos rivaux et leurs faiblesses. Nos richesses seraient supérieures aux leurs si elles étaient mieux exploitées ; je montrerai qu'elles dépérissent par notre faute, de même qu'elles pourraient triompher si nous voulions ! Si nous voulions, avec une éducation qui développe, au lieu de les étouffer, nos qualités nationales, qui ouvre à notre jeunesse, ardente et oisive des ambitions rénovatrices. Si nous voulions, avec un enseignement qui nous prépare à nos difficultés nouvelles ; avec des colonies moins servilement assimilées à la métropole et moins onéreuses ; des moyens de transport assouplis, auxiliaires et non plus rivaux de nos fleuves ; avec une réforme trop longtemps ajournée de notre administration anachronique ; avec des accords internationaux jugés chimériques, bien qu'ils soient aussi indispensables que nos conventions sanitaires et qui finiront par s'imposer, de même que l'atténuation des charges militaires de l'Europe ; avec une diplomatie non moins occupée de nos relations commerciales que des problèmes de la politique ou du protocole ; avec des lois d'assistance humaines et prudentes ; avec des changemens dans nos mœurs correspondant aux changemens du monde ; avec du bon sens enfin, et de la volonté, de la bonne volonté surtout !...

Dans la longue liste des remèdes que je passerai en revue, qu'on ne s'attende pas toutefois à trouver une panacée, un grand remède. Trop longtemps nous nous sommes payés de

mots; notre pays, comme beaucoup d'autres qui ont suivi son exemple, s'est bercé de l'espoir qu'il suffirait d'un régime douanier ou de quelque système nouveau pour le guérir; il n'y a pas de système qui puisse résister aux envahissemens qui nous menacent; nos efforts seuls y parviendront, à la condition que nous ayons vu le danger en face, et que nous n'ayons plus d'espoir qu'en notre énergie; à la condition aussi de nous élever à la hauteur du péril, au-dessus des querelles d'écoles et de partis. Le libre-échange et la protection ont fait leurs preuves; la protection n'a été qu'un palliatif, un moyen de gagner du temps et non un moyen de salut. Le bimétallisme n'est pas près de mettre d'accord les nations du monde; et cet accord réalisé suffirait-il à relever le prix du travail européen? Reste le collectivisme qui nous achèverait, s'il sortait jamais du domaine des plaintes et des rêves. Le remède est donc en nous-mêmes. La France n'est pas plus atteinte que ses voisins par la révolution économique; elle a des ressources plus rares, plus variées; rendons-lui ses moyens naturels de résistance, épargnons-lui des dépenses superflues de forces, des piétinemens, des complications qui l'épuisent; changeons son hygiène, simplifions sa vie et elle retrouvera sa vigueur, ses succès. Nous la maintenons dans un état d'infériorité volontaire, et nous lui demandons de résister à la concurrence! Aux efforts de nos rivaux nous n'opposons pas nos ressources, nous opposons des forces paralysées par l'excès de notre routine et de nos impôts.

D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.

---

---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

## LA QUESTION DU VERS LIBRE <sup>(1)</sup>

---

Depuis des années qui commencent à se faire longues, les poètes nous ont donné peu d'œuvres dignes de ce nom. Il y aurait de la cruauté à le leur reprocher, car ils n'y mettent pas de malice, et ils seraient les premiers à souhaiter d'avoir une imagination plus riche, une sensibilité plus vive, une fantaisie plus originale. Cette indigence passagère n'a d'ailleurs rien d'anormal ni de surprenant. Nous nous figurons volontiers, en voyant les choses à distance, que les genres littéraires produisent à travers les siècles des suites ininterrompues de chefs-d'œuvre. C'est une illusion. En fait, les momens de production sont séparés par des intervalles, non pas à vrai dire de stérilité, mais plutôt de jachère, pendant lesquels la terre se refait et la sève se renouvelle. Soupçonnant que nous pourrions être dans une de ces périodes intermédiaires et afin de ne pas déranger le sourd travail de la nature, les poètes qui se disent novateurs dirigent leur activité réformatrice dans un sens un peu spécial. Ils se tournent vers les questions de métrique. S'ils ne peuvent être les artistes qui moduleront les mélodies espérées, au moins veulent-ils être les luthiers habiles qui auront perfectionné l'instrument, rajusté ses cordes, rendu sa sonorité plus étendue et plus délicate. De là tant de discussions

(1) Vigié Lecoq, *La Poésie contemporaine* (Mercure de France). Adolphe Boschot, *La Crise poétique* (Perrin). — Cf. Les traités de Quicherat, Becq de Fouquières, Tobler, Sully Prudhomme : *Réflexions sur l'art des vers* (Lemerre). Robert de Souza : *Le Rythme poétique* (Perrin). Le Goffic et Thieulin : *Nouveau Traité de versification française* (Masson). Georges Pellissier : *Traité théorique et historique de versification française* (Garnier).

théoriques, tant de dissertations et tant de préfaces, tant de manifestes accumulés sur tant de programmes, et tant de gloses entassées sur tant de commentaires. Le pédantisme de ces querelles d'écoles ne les rebute pas. Par là encore, on arriverait peut-être à expliquer la production de leurs recueils de vers, phénomène qui est resté incompréhensible tant qu'on a voulu, contre toute évidence, y trouver des essais pour traduire certaines idées ou certaines sensations. Mais il ne fallait s'attacher qu'à la forme. Ce n'étaient que des cadres, des figures comparables à celles de la géométrie, des combinaisons de signes comparables à ceux de l'algèbre, des schémas de versification. On s'obstinait à découvrir une interprétation d'ailleurs mystérieuse de la Nature, dans des vers d'où l'auteur s'était uniquement soucié d'éliminer la tonique médiane. On s'efforçait à démêler la trame d'impressions complexes et fugitives, alors que l'écrivain s'était prêté seulement au jeu des allitérations. Quelle injustice de demander compte du sens des mots à qui n'a voulu que mesurer des syllabes ! A défaut d'une pléiade de poètes, nous avons une escouade de métriciens. Ils se proposent de rénover le vers français, — et ils y peinent. Nous ne sommes pas de ceux qui raillent leurs efforts. Nous croyons au contraire que leur laborieuse entreprise est légitime dans son principe et qu'elle peut aboutir à quelques résultats. Il est fréquent en effet que les réformes en art se fassent par l'extérieur : on modifie le décor et le costume avant d'arriver jusqu'à l'âme elle-même. Ajoutez qu'en poésie, la technique a une importance considérable. Et quand ils disent que cette technique n'est pas immuable, mais qu'elle subit au contraire un mouvement de continuelle transformation, il faut bien avouer que les novateurs ont raison.

Car nous nous demandons en vain comment on s'y prendrait pour découvrir dans les lois de la versification le caractère de l'absolu, et sur quel principe on se fonderait pour déclarer que le vers doit s'arrêter à un moment précis de son développement. Becq de Fouquières, dans son traité d'une complication si ingénieuse et si inutile, invoque tout à la fois la capacité de la poitrine humaine et le cours des astres. Pour lui, le principe générateur de la versification... consiste dans une équation physiologique entre la longueur de l'acte expiratoire et la durée des douze sons théoriques perçus par l'oreille. » Aussi bien la physiologie ne lui sert que de point de départ pour s'élever à des considérations plus transcendantes ; et il n'y a pas besoin de beaucoup le pousser pour lui faire dire que l'alexandrin est d'institution divine. « Sa longueur n'a point été déterminée par le caprice



humain. Dès que l'homme jeté sur la terre par la main du Créateur a senti avec l'air la vie pénétrer tout son être, il a respiré un vers dans chacun de ses souffles. » Mais nous savons bien, que dans nos institutions il n'est rien qui ne soit œuvre humaine, et partant soumise au changement. Pour M. Sully Prudhomme, les problèmes de la versification relèvent de la mécanique et il y applique la loi du moindre effort. Il ne s'abuse pas lui-même sur la valeur de cette vue systématique et ne l'indique qu'à titre d'hypothèse. Mais cette hypothèse lui suffit pour qu'il s'oppose en son nom à toutes innovations. « Toute innovation désormais tentée dans la phonétique du vers ne saurait aboutir qu'au simple démembrement d'une forme préexistante... L'art des vers, après la contribution capitale qu'il doit au génie de Victor Hugo, a reçu tout son complément, a épuisé tout le progrès que sa nature comportait. » Comme si le domaine des sons était le règne de l'absolu ! Et comme si dans le siècle où la musique s'est si profondément transformée on pouvait dire que les perceptions de l'ouïe échappent seules à l'universelle mobilité !

Le vers est un organisme, soumis aux conditions qui sont celles mêmes de la vie, et poursuivant sans relâche son évolution. Les belles œuvres peuvent le fixer pour un temps : elles accélèrent, elles retardent et parfois elles contrarient sa marche régulière : elles ne l'arrêtent pas. De même le plaisir spécial qu'il nous procure, en dehors de tout élément intellectuel, n'est qu'un effet de l'habitude. Notre oreille peu à peu devient sensible aux rapports avec lesquels on l'a rendue familière ; le retour des mêmes impressions rythmiques lui est agréable. C'est donc qu'il faut nous contenter ici d'invoquer les lois de l'habitude, lois toutes relatives et variables, qui ne sont que des constatations. Plus une habitude est invétérée, et plus elle s'impose avec une nécessité presque invincible. Mais le plaisir de la répétition s'émousse à la longue, et il faut pour le raviver en modifier légèrement les conditions. Tel est le double principe qui domine toute controverse sur la versification ; et c'est à ce point de vue qu'il faut se placer, si l'on veut éviter de se payer de mots. Le problème est historique. Notre versification a une longue histoire, puisque dès le moyen âge elle était constituée dans ses élémens essentiels. Ceux qui passent pour y avoir à diverses époques fait œuvre de révolutionnaires, se sont en réalité soumis docilement à l'ensemble des prescriptions antérieures, et les minces changemens qu'ils y ont apportés procédaient moins de leur caprice que d'un travail insensible et impersonnel qu'ils se sont bornés à faire aboutir. Les leçons que comporte cette histoire peuvent seules

nous renseigner sur la valeur des tentatives nouvelles, et ici encore c'est le passé qui est l'ouvrier de l'avenir. Le poète d'aujourd'hui est l'héritier de trente générations de poètes : c'est assez dire qu'il ne peut disposer à son gré de richesses qu'il n'a pas créées : il n'est pas maître chez lui. Pour avoir chance de succès, les modifications qu'on apportera au vers français devront être très restreintes. D'autre part, notre versification doit se modifier sous peine de devenir une chose morte. Nous voudrions justement rechercher, parmi les nouveautés qu'on nous propose de tous côtés, sans choix, sans méthode et sans ordre, celles qu'il serait possible d'accueillir sans danger pour le système traditionnel auquel il ne saurait être question de renoncer.

Et d'abord, sans porter atteinte aux principes qui régissent le rythme et la rime, dans le cadre même des règles jusqu'ici admises, il y aurait lieu de se livrer à un important travail sur les mots pour en mesurer les syllabes et en éprouver le son. C'est pour l'oreille que les vers sont faits ; c'est la prononciation qui doit en décider ; mais il arrive qu'on n'y tienne pas compte de la prononciation véritable, actuellement en usage. Dans la préface qu'il a mise en tête du traité de M. Tobler sur le vers français, M. Gaston Paris écrivait : « Le plus grand malheur de notre versification est d'avoir conservé la mesure des syllabes et les conditions de leur homophonie, telles que les avait établies le *xvi<sup>e</sup>* siècle d'accord avec la prononciation réelle d'alors : la prononciation a changé et les règles qui l'avaient pour base ont été servilement maintenues, en sorte que nos vers sont incompréhensibles dans leur rythme et leur rime, non seulement à l'immense majorité de ceux qui les entendent ou les lisent, mais encore, si on va bien au fond des choses, à ceux mêmes qui les font. » C'est ainsi que la mesure des mots continuant d'être fixée par une prosodie surannée, les hémistiches ne sont complets que sur le papier. Et c'est ainsi que les rimes étant déterminées par une orthographe qui n'est pas conforme à la prononciation, tantôt les poètes se privent de rimes excellentes et tantôt ils continuent à faire rimer des mots qui ne forment même pas assonance. Du jour où le rythme marquerait effectivement des groupes de syllabes réelles, où la rime unirait des syllabes vraiment pareilles, la versification aurait fait un progrès notable. Comment se fait-il que les remarques de M. Paris, après douze ans, soient restées justes, mais vaines, et que son appel n'ait pas été entendu ? Comment se fait-il que le travail dont il traçait le programme n'ait tenté aucun des novateurs ? Sans doute il faudrait pour le mener à bien des connaissances

d'histoire de la langue et de la littérature dont ils sont mal pourvus. Mais justement, quelle occasion de les acquérir ! Il leur faudrait, dans le passé de notre poésie remonter plus haut que Verlaine, plus haut même que Baudelaire et Banville. Mais quoi ! Ils sont jeunes, puisqu'ils sont les jeunes. Ils ont du loisir, des ambitions, des prétentions. Et quelle occasion pour eux de repousser définitivement ce reproche d'ignorance qu'on leur adresse si souvent, et, semble-t-il, avec tant de raison, puisqu'il ne manque jamais de les mettre en colère !

Presque toutes les modifications apportées dans le vers au xvi<sup>e</sup> et surtout au xvii<sup>e</sup> siècle ont eu pour objet de restreindre la liberté du poète. Le principe n'était pas si mauvais qu'on pourrait le croire ; car ce qui a nui aux poètes du moyen âge, ç'a été, entre autres causes, leur déplorable facilité à versifier. La médiocrité étant insupportable en poésie on fait œuvre pie quand on travaille à la décourager ; et enfin on n'a pas trouvé de meilleure formule du « grand art » que celle qui consiste à faire difficilement des vers faciles. Néanmoins, parmi ces règles il en est de tout arbitraires, celle par exemple qui proscriit radicalement l'hiatus. Prenez dans un traité quelconque le chapitre consacré à l'hiatus : c'est un tissu d'absurdités, de contradictions et d'illogismes. Notez qu'un poète français n'a pas le droit d'écrire : *tu es*. Les rencontres de voyelles qui sont le plus ordinaires dans le langage parlé et avec lesquelles l'oreille est familiarisée par un usage journalier lui sont interdites. Ceci est mieux. Deux voyelles dont la juxtaposition à l'intérieur d'un mot ne semblait pas rude et semblait même douce, deviennent subitement insupportables si l'une d'elles termine un mot et que la seconde en commence un autre. On dira bien dans un vers : *il tua*, on ne dira pas : *tu as*. On dira : *une Iliade* ; on ne dira pas : *il y a*. En revanche et si le poète ne peut dire, ni *il a été*, ni *il y entre*, on admet la voyelle placée devant l'*h* aspirée ou après la nasale. On tolère : *le héros, la hauteur, elle hait*, ce qui n'est guère séduisant. On accepte : *Néron est, Orcan et*, ce qui est proprement horrible. L'erreur ici est de n'avoir pas tenu compte de la différence des cas. Si dans la plupart des cas l'hiatus est pénible à notre oreille, il ne l'est pas toujours. Quelquefois même il peut, par sa rudesse, contribuer à l'effet cherché par le poète et devenir un élément de l'harmonie totale. Au lieu donc d'imposer une règle, il convenait de laisser à chacun le soin de décider suivant les circonstances et à ses risques et périls. Sur ce point, les poètes d'aujourd'hui sont assurés de trouver l'opinion préparée et de bénéficier d'une large complaisance. — C'est Ronsard qui a formulé cette prohibition de l'hiatus à laquelle d'ailleurs il n'a eu garde de se con-

former toujours; c'est lui aussi qui, suivant les leçons de Lemaire de Belges, a le premier érigé en règle l'alternance des rimes masculines et féminines. Les rimes féminines, en permettant au son de se prolonger et de se décomposer en demi-teintes sont un des plus précieux moyens d'harmonie du vers français. Mais d'où vient qu'on en exige dans le poème à rimes plates le retour régulier? Et n'est-ce pas transformer en un instrument de monotonie ce qui devait être un moyen d'introduire la variété? Fénelon, dans son réquisitoire contre le vers français, se plaignait déjà qu'un masculin fût toujours et uniformément suivi d'un féminin. Où serait ici encore l'inconvénient de laisser quelque chose à l'initiative du poète?

Le XIX<sup>e</sup> siècle s'est efforcé de reconquérir les libertés que l'âge précédent avait interdites : il ne l'a pas fait toujours avec autant de discrétion et de tact qu'il eût fallu. Les romantiques ont déplacé la césure et multiplié les rejets : la conséquence logique a été que, la cadence devenant moins aisément perceptible à l'oreille, il a fallu renforcer la rime. L'emploi de la rime riche a suivi nécessairement l'adoption de la coupe ternaire du vers et de l'enjambement. De nos jours la rime riche a cessé de plaire et on n'en aperçoit plus que les inconvénients : elle nuit à l'harmonie intérieure du vers par le coup de cloche de la fin, elle justifie le paradoxe de Banville qu'on n'entend dans un vers que la dernière syllabe et que le génie poétique se ramène donc à l'invention de la rime, elle appauvrit le vocabulaire, elle ramène trop souvent des mots prévus, les syllabes qui ont la consonne d'appui n'étant pas en nombre infini, enfin elle jette en plein lyrisme le calembour lui-même. Tous ces reproches sont fondés; encore faut-il savoir par quoi on remplacera la rime chère aux romantiques et aux parnassiens. Sera-ce par l'assonance? On l'essaie depuis Verlaine. Mais cette tentative se condamne d'elle-même, attendu qu'elle va contre une des lois essentielles de l'histoire des langues. L'assonance a été chez nous longtemps en usage, jusqu'au jour où le retour de la même voyelle accentuée ne satisfaisant plus aux besoins de l'oreille, on y a substitué la rime. On ne revient pas à ces procédés rejetés par l'usage et qui n'ont plus de place que dans le musée des formes déchuës. On ne rend pas la vie à un système aboli, pas plus qu'on ne ressuscite les mots tombés en désuétude et pas plus qu'on ne fait remonter la sève aux branches mortes. — Par haine encore contre la rime riche on tâche d'acclimater chez nous la rime fausse. On relève chez les maîtres des rimes qui, la prononciation ayant changé, sont devenues fausses : on en relève quelques-unes même chez Racine et chez Victor Hugo, qui dès leur

temps étaient fausses; elles ne figurent dans leurs vers qu'à l'état d'exception : c'est par système qu'on les multiplie dans les jeunes écoles. M. Viélé Griffin aux premières pages de la *Clarté de Vie*, publiée cette année même, fait rimer *moiré* avec *forêt*, *prés* avec *secrets*, *tête* avec *muette*, *pâle* avec *étale*, *gauche* avec *reproche*, *haute* avec *flotte*, *accable* avec *érable*, *dentelé* avec *pantelait*. Et comme ce n'est l'usage de prononcer ni *foré*, ni *secré*, ni *tette*, ni *étâle*, ni *reprôche*, ni *flôte*, ni *erâble*, ni *pantelé*, l'oreille chaque fois est choquée et regimbe. Elle subit la même impression pénible que nous éprouvons à entendre défigurer nos mots par une prononciation étrangère, ou encore gasconne, normande ou picarde. C'est une remarque sur laquelle on a souvent insisté, que le besoin de changer les principes de notre versification s'est fait surtout sentir à des poètes nés hors de nos frontières. Ce sont des Belges, des Grecs, et des Anglo-Saxons qui travaillent à cette œuvre française. Leur sollicitude ne nous laisse certes pas ingrats; seulement nous nous méfions de la justesse de leur oreille. — Je trouve chez M. Henri de Régnier l'emploi répété d'un système un peu différent, intermédiaire entre celui de l'assonance et celui de la rime. Tantôt il s'en faut d'une consonne : glaive et lèvres. Tantôt au lieu de celle qu'on attend c'est la consonne voisine qui arrive : citerne, referme; saluâmes, ânes. Cela rime à peu près. Mais dans l'échelle des valeurs esthétiques le jeu des « à peu près » est-il très supérieur aux calembours de la rime riche? — Ni le système de l'assonance, ni celui de la rime fausse, ni celui de la rime par à peu près n'ont chance de s'imposer; il n'est guère probable non plus qu'on puisse revenir tout uniment à la rime « suffisante » des classiques. C'est donc que sur ce point toute la réforme consiste à appauvrir légèrement la rime, ou plutôt à rejeter ce qu'il y avait de criard dans son luxe et d'insolent dans son opulence.

Beaucoup plus grave est la réforme qui porte sur la structure intérieure du vers. Un vers dépourvu d'accent tonique à la sixième syllabe passe encore à l'heure qu'il est pour un vers faux. Toute la question est de savoir si ce n'est pas là un exemple de ces règles provisoires appelées à disparaître précisément par suite d'une évolution régulière. Le vers coupé à l'hémistiche, suivant le précepte de Boileau, est le type même du vers classique. Si d'ailleurs on croyait que les poètes du xvii<sup>e</sup> siècle n'en ont pas connu d'autre, on se tromperait lourdement. Racine, La Fontaine nous offrent l'exemple des coupes les plus diverses. Grâce aux libertés que comportait le genre, les poètes comiques du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle avaient, bien avant Victor Hugo,

disloqué l'alexandrin. On ne saurait trop le redire : les innovations en métrique consistent à reprendre des formes déjà essayées et à généraliser l'emploi de celles qui n'avaient encore paru qu'à titre d'accidens. Tels vers de Corneille ou de Racine sont des modèles de cette coupe ternaire qu'affectionneront les romantiques. Ceux-ci dans le vers coupé en trois parties conservent néanmoins l'accent à la sixième syllabe, non pour aucune raison logique, mais par concession et par souvenir de l'ancienne forme. A mesure que l'oreille s'est habituée à la coupe nouvelle, il est devenu moins indispensable de rappeler la coupe classique. Déjà les Parnassiens se libèrent en quelque manière de cette servitude. Dans leur petit traité de versification, excellent et souvent hardi, MM. Le Goffic et Thieulin citent plusieurs vers de Leconte de Lisle et de M. Coppée où des mots tels que *sous, vos, les, tous, puisque*, proclitiques ou enclitiques et par là même atones, occupent la sixième place. Il n'y a pas de différence appréciable entre ce vers de M. Coppée :

Je vais donner | à tout le mon | de un peu de joie

et ceux de M. Moréas :

Et tout à coup | l'ombre des feuil | les remuées

ou de M. Verhaeren :

Rouges sur des | fleuves et les | mers novembrales.

Le vers décadent ne fait ici que suivre un mouvement commencé avant lui et qu'achever la réforme que les romantiques ont laissée à mi-chemin.

Il va sans dire que l'alexandrin restera la forme la plus employée du vers français : c'est lui qui donne à l'oreille, par sa plénitude et la symétrie de ses élémens, la satisfaction la plus complète. Le décasyllabe qui fut le vers de nos chansons de geste et celui de la *Franciade* a été adopté par le conte. L'octosyllabe est le vers lyrique par excellence. L'oreille accepte volontiers toutes les fractions d'alexandrin en nombre pair. Convient-il d'ailleurs de faire des vers qui excèdent les douze syllabes? La *Maison de l'Enfance*, de M. Fernand Gregh, que couronnait hier l'Académie française, s'égaie de quelques vers de quatorze syllabes. Il y en a de plus longs au moyen âge. Ce qui fait le peu de succès des tentatives de ce genre, c'est que plus le vers s'allonge et plus la cadence en devient difficile à saisir; c'est surtout qu'alors l'unité du vers n'existe plus qu'en apparence. Mais ce sont les mètres impairs qui sont plus particulièrement

en faveur dans les nouvelles écoles. Verlaine dans son *Art poétique* les recommande pour l'indécision de leur rythme dont on peut, en la combinant avec l'impropriété des termes, tirer d'heureux effets. Or, le vers de sept syllabes est d'un usage fréquent dans notre poésie. Les vers de neuf et de onze sont beaucoup plus rares ; Malherbe a pourtant composé une chanson délicieuse et fameuse en vers de neuf. L'alexandrin à rime féminine est en réalité de treize syllabes. Baif, l'inventeur du vers baïfin, l'introducteur des comparatifs à la mode antique, le docte, docteur et doctime Baïf, Baïf le pédant de la Pléiade, s'est plu jadis à composer une suite de trois cents vers de quinze syllabes. Ici encore les novateurs ont des références. Les vers impairs sont boiteux de naissance : c'est ce qui probablement les empêchera toujours de fournir une ample carrière. Que d'ailleurs, s'ils le veulent et s'ils le peuvent, les chercheurs de nouveau tirent de cette boiterie des effets peut-être charmans et des harmonies insoupçonnées ; c'est un droit que nul ne songe à leur contester.

Reste la question du mélange des rythmes et des rimes, qui est la question même du vers libre. Après Corneille, après Molière, après La Fontaine, il ne devait pas être facile d'« inventer » le vers libre. M. Gustave Kahn est venu à bout de cette invention : cela valait bien que ses amis lui décernassent l'honneur, hélas ! chaque jour plus banal, d'un banquet. C'est donc auprès de lui qu'il convient de se renseigner. Écoutez avec attention et docilité. « Le vers libre au lieu d'être comme l'ancien vers des lignes de prose coupées par des rimes régulières doit exister en lui-même par des allitérations de voyelles et de consonnes parentes. La strophe est engendrée par son premier vers, le plus important en son évolution verbale. L'évolution de l'idée génératrice de la strophe crée le poème particulier ou chapitre en vers d'un poème en vers. » Pour le cas où cette définition paraîtrait un peu obscure, et laissant encore dans l'esprit quelque incertitude, des exemples pourront servir à l'illustrer. Voici une strophe des *Palais nomades* :

Tes bras sont l'asyle  
 Et tes lèvres le parvis  
 Où s'éventèrent les parfums et les couleurs des fleurs et des fruits,  
 Et ta voix la synagogue  
 D'immuables analogies  
 Et ton front la mort où vogue  
 L'éternelle pâleur  
 Et les vaisseaux aux pilotes morts des temps défunts.  
 Tes rides légères le sillage gracile  
 Des âges aux récifs difficiles

Où le chœur des douleurs vers tes prunelles a brui  
 Ses monocordes liturgies.

Voici le début d'une autre pièce :

Sur la même courbe lente  
 Implacablement lente  
 S'extasie, vacille et sombre  
 Le présent complexe de courbes lentes.  
 A l'identique automne les rouilles s'homologuent  
 Analogue ta douleur aux soirs d'automne  
 Et détonne la lente courbe des choses et tes brefs sautillemens.

Ne croyez ni que ces exemples soient choisis à dessein, ni que M. Gustave Kahn ait le monopole de ces monstruosité. Chez M. Moréas, chez M. Verhaeren, chez M. Viélé Griffin, chez dix autres, on rencontre d'innombrables séries de « laisses rythmiques » non moins baroques.

Ici, — puisque le vers libre est aujourd'hui sorti de la période héroïque, ses partisans eux-mêmes semblant se lasser d'une plaisanterie qui n'attroupe plus guère les badauds, — il serait temps de fixer quelques notions et de faire une distinction un peu précise. Les poètes ne veulent-ils qu'user dans l'intérieur d'une même strophe de mètres irréguliers? Ils le peuvent, du moins à de certaines conditions : c'est que chacun des mètres pris isolément soit d'un rythme connu et correct, que le passage d'un mètre à l'autre ne soit pas trop déconcertant comme l'est par exemple celui du vers de huit au vers de sept, et enfin que l'intention de l'auteur soit claire et qu'on voie pourquoi il a changé le mètre. Veulent-ils adopter pour les rimes des dispositions inédites, et celles qu'ils trouvent chez les romantiques ne leur suffisent-elles pas? Qu'ils remontent donc jusqu'aux poètes de la Pléiade, et qu'ils reprennent celles de leurs inventions rythmiques qui en grand nombre sont restées inemployées. Qu'ils construisent enfin d'autres strophes et qu'ils s'arrangent pour concilier la liberté de leur génie avec ces exigences de régularité en dehors desquelles il n'y a pas de versifications. Sans cela, l'idée elle-même de rythme se vide de toute espèce de sens. En l'absence de règles, si souples d'ailleurs et si élargies qu'on puisse les imaginer, il n'y a que la prose, et tous les artifices typographiques n'y font rien. Tel est bien le terme où tend cette liberté absolue qu'on réclame pour le poète. « Le vers est partout dans la langue où il y a rythme, prononce M. Stéphane Mallarmé. Dans le genre appelé prose il y a des vers, quelquefois admirables, de tous rythmes... Toutes les fois qu'il y a effort au style, il y a versification. » On n'ignorait pas au surplus que la prose eût son rythme, et sans



qu'il soit besoin de recourir aux essais de prose poétique et d'évoquer l'ombre de Marchangy, on sait bien que telles périodes de Bossuet, de Rousseau ou de Chateaubriand offriraient d'admirables modèles de cadence. Mais grâce à l'ingénuité de telles déclarations se révèlent le sens caché et la signification véritable du mouvement vers-libriste. On a dit qu'épris « de musique avant toute chose » leurs perceptions s'étant affinées et leurs sens étant devenus plus exigeants, les poètes n'ont plus su se contenter de la mélodie monotone et rigide du vers parnassien. C'est le contraire qu'il eût fallu dire. Dépourvus à un degré remarquable du sens de la musique du vers, les jeunes hommes de cette génération en sont venus à ne plus percevoir l'harmonie si variée et si subtile que comportent les mètres les plus réguliers. Ils sont devenus insensibles à ce qui distingue chez nous la prose et les vers. La tentative vers-libriste est dans son essence une entreprise pour substituer au rythme des vers le rythme de la prose.

La suppression de quelques règles arbitraires qui ne tendent qu'à établir pour l'œil une vaine symétrie, le rapprochement des lois de la versification et de celles de la prononciation, l'achèvement de la réforme romantique par la suppression de la tonique médiane, l'affaiblissement de la rime, l'emploi plus fréquent des rythmes impairs, une architecture de strophes plus compliquée, telles sont les principales nouveautés qu'on peut accueillir sans hérésie, et qui introduites dans l'art des vers pourraient le rajeunir sans y apporter de perturbation profonde. Ont-elles chance d'ailleurs de prendre vie, et dépasseront-elles la période du pullulement embryonnaire? Le poète qu'on nous annonce sans cesse pour demain et qui finira bien par venir quelque jour, les consacrerait-il par l'emploi qu'il en fera? ou, s'en étant détourné, les renverra-t-il auprès des vers mesurés de Baif et des vers blancs de Marmontel, grossir le nombre des tentatives avortées et des inventions que leur échec même fait paraître saugrenues? Personne aujourd'hui, et dans l'état actuel des choses, n'en peut rien présager. Ce sont les œuvres qui décident; sans leur secours il n'est rien que formules inefficaces et théorie à vide. C'est le poète qui par la valeur de l'idée, par l'intensité de l'émotion, par l'éclat de l'imagination nous impose la forme rythmique où il a enfermé son rêve. C'est le poète qui par la délicatesse de son oreille perçoit et nous rend ensuite perceptibles des harmonies encore inentendues. Or ce qui nous inquiète pour l'avenir des réformes préconisées par les jeunes poètes, c'est de voir comme ils les ont déjà compromises par l'application qu'ils en ont faite. Quelle que soit notre complaisance, nous ne pou-

vous complètement séparer les rythmes d'avec les phrases et les mots sous lesquels ils courent. Involontairement nous établissons quelque rapport entre les nouveautés rythmiques et les contournemens de la syntaxe, la préciosité ou la niaiserie des sentimens, la bizarrerie des expressions, l'affectation d'une obscurité dont les ténèbres s'étendent sur les steppes de la platitude. Exemple magistral de la façon dont les théories sont parfois desservies par les œuvres ! Pour notre part nous avons essayé de dégager de ces théories ce qu'elles contiennent de légitime. Nous sommes avec les jeunes poètes quand ils demandent qu'on n'arrête pas le vers dans son évolution. Nous sommes avec eux quand ils déclarent que les règles de la versification n'ont pas de valeur absolue et ne sont que des effets de l'habitude. Nous nous contentons de leur faire remarquer que cette habitude est plusieurs fois séculaire et que les origines de notre versification se confondent avec celles de notre littérature et de notre langue. Il ne suffit pas de dire que notre système de versification a été fixé par des chefs-d'œuvre auxquels on nous rendrait comme étrangers en habituant notre oreille à des cadences essentiellement différentes. Il y a plus, et ce système ne fait pas seulement partie de notre patrimoine littéraire, il est une partie inhérente de notre constitution intellectuelle. Au même titre que notre syntaxe il contribue à faire que nous soyons les Français et non pas les Anglais ou les Allemands. C'est bien pourquoi nous repoussons l'idée même d'un bouleversement radical. Si grands que soient notre goût pour les nouveautés et notre zèle pour toutes les formes de la liberté, un moment vient pourtant où il nous est impossible de nous associer à la tentative nouvelle : c'est lorsque, sous couleur de nous libérer, elle menace en quelque manière de nous dénationaliser.

RENÉ DOUMIC.

---

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

UN ENNEMI DE L'EUROPE

---

*Kultur und Humanität, völkerpsychologische und politische Untersuchungen,*  
von Dr Méhémet Emin Efendi, 1 vol. ; Würzbourg, 1897.

« A la question de savoir si la civilisation est un bien, si elle apporte à l'humanité plus de profits que de dommages, si en un mot elle mérite la peine qu'on s'est donnée pour l'acquérir, à cette question l'homme civilisé se borne à répondre par un sourire dédaigneux. Et il n'y a rien qui fasse davantage du pieux musulman ou du Peau-Rouge de l'Amérique du Nord un objet de pitié pour l'Européen, que leur indifférence à l'égard de la civilisation moderne. Quoi de plus beau, quoi de plus précieux qu'une civilisation qui élève l'homme au-dessus du misérable état où l'a placé la nature ? Et quoi de plus affreux que la condition de l'homme non civilisé à qui tout fait défaut de ce qui donne quelque douceur à la vie ?

« Mais cet homme non civilisé, si on lui posait la même question, y répondrait sans doute d'une façon toute contraire. Demandez par exemple à un marabout ce qu'il pense de la civilisation européenne. Le Coran est pour lui la somme de toutes les connaissances, il y trouve la satisfaction de tous ses besoins spirituels. Que lui faut-il de plus, ignorant comme il est de ces inquiétudes, de ces agitations, de ces conflits de conscience qui ébranlent les âmes des *civilisés* ? Et à ses besoins physiques aussi il trouve aisément de quoi satisfaire. N'a-t-il pas ses dattes, son lait de chamelle, son pain de dourrah, son eau de source ? De même encore l'Indien du Far-West. Aussi longtemps qu'il

avait des buffles pour le nourrir, aussi longtemps que les blancs *civilisés* ne l'approchaient pas de trop près, et avant qu'ils l'eussent privé de ses biens les plus chers et les plus précieux, croit-on que quelque chose ait manqué à son bonheur ?

« Si ces êtres « naturels » n'avaient pas été tenus de haïr la civilisation européenne pour tant de maux qu'elle leur a fait subir, certainement du moins ils l'auraient méprisée. Ils lui auraient reproché de ne rendre les hommes ni meilleurs, ni plus heureux. Et sur combien d'excellens argumens ils auraient pu fonder ce reproche !

« Laissons de côté la question de savoir si la civilisation a rendu les hommes meilleurs. Mais n'est-il pas vrai qu'il n'y a pas jusqu'aux inventions les plus expressément destinées au bonheur de l'humanité qui ne cessent, bientôt, d'être pour elle une source de jouissance ? On les aime d'abord pour leur nouveauté. Mais on ne tarde pas à s'y habituer, et leur seul effet est de laisser dans les âmes un besoin de nouveauté désormais insatiable. Et si l'on peut dire avec raison que des besoins supérieurs amènent des découvertes et des inventions plus raffinées, ne doit-on pas ajouter que celles-ci, à leur tour, engendrent inmanquablement de nouveaux besoins ? N'est-ce pas d'après le nombre des besoins d'un peuple qu'on mesure le degré de sa civilisation ? Et comment prouvera-t-on que le bonheur soit en raison directe du nombre des besoins ?

« Peut-être se trouvera-t-il quelqu'un pour objecter que le bonheur de l'homme civilisé et celui de l'homme non civilisé sont des choses qu'on ne peut comparer. Et certes, un bonheur qui a pour condition l'épuisement des nerfs, le bonheur agité et fiévreux d'un politicien ambitieux, d'un spéculateur de bourse, d'un homme d'affaires, n'a rien de commun avec la douce sérénité d'un fakir indien. Mais celui-ci n'en est pas moins heureux à sa manière, et c'est le grand tort des Européens de ne pas vouloir le comprendre. »

Ces réflexions sont extraites du dernier chapitre d'un petit livre qui vient de paraître en Allemagne : *Civilisation et Humanité, essai de psychologie et de politique*. Je ne prétends pas qu'elles soient bien nouvelles, ni d'une forme bien originale ; et maints disciples du comte Tolstoï, pour ne point parler de ceux de Rousseau, ont raillé notre civilisation en de meilleurs termes. Mais ce qui donne à ces réflexions un intérêt exceptionnel, c'est qu'elles n'émanent point, comme tant d'autres, d'un Européen fatigué de l'excès même de sa civilisation, mais plutôt d'un de ces « non-civilisés » dont elles nous vantent le tranquille et solide bonheur.

L'auteur du livre s'appelle, en effet, Méhémet Emin Efendi ; et bien qu'il fasse précéder son nom du titre de *doctor*, bien qu'il écrive l'allemand avec une facilité — sinon une élégance — tout à fait suffisante, bien qu'il paraisse même très au courant de la littérature allemande de ces dernières années, on devine aussitôt que l'Allemagne n'est pour lui qu'une patrie d'occasion. Turc ou Égyptien, c'est à coup sûr un musulman, et aussi pénétré de l'excellence de sa religion que passionnément dévoué aux intérêts de ses coreligionnaires. Peut-être même la « psychologie » n'est-elle pour lui qu'un moyen, et le but de son livre est-il tout « politique » ; car plus d'un passage insinué çà et là nous invite expressément à juger d'une façon moins sévère la conduite des Turcs à l'égard des Grecs et des Arméniens. Mais la portée de ses observations psychologiques n'en est pas diminuée, ou plutôt l'intérêt qui leur vient du caractère particulier de l'observateur. Ce sont bien toujours les vues d'un Oriental sur notre civilisation de l'Occident, quelque chose comme des *Lettres Persanes* écrites à notre usage par un vrai Persan.

Et quand j'ai dit tout à l'heure que ces réflexions du docteur Méhémet Efendi n'avaient rien de bien nouveau, je ne pensais qu'à leur caractère général, et à la conclusion philosophique où elles aboutissaient. Mais pris dans le détail, le petit livre de l'écrivain musulman est au contraire d'un intérêt très réel. Désordonné, diffus, plein de digressions et de répétitions inutiles, — si mal composé qu'à ce seul signe on reconnaîtrait déjà un esprit foncièrement ignorant de nos traditions littéraires classiques, — il atteste chez son auteur deux qualités précieuses, et dont l'union chez lui est d'autant plus remarquable qu'on a moins l'habitude de les trouver réunies : une passion très ardente et l'ironie la plus aiguisée.

Qu'il fasse de la « psychologie » ou de la « politique », sa passion est toujours en éveil. On sent que notre scepticisme ne l'a pas atteint. Rien ne lui est indifférent, et les petits et les grands côtés des choses l'émeuvent également. Il ne peut citer la plus mince anecdote sans frémir de colère ou d'admiration. Notre civilisation l'exaspère d'ensemble et dans le détail ; il en hait les racines, le tronc, et jusqu'aux rameaux les plus insignifiants. Et si parfois cette passion lui fait perdre de vue le fil de sa pensée, c'est elle d'autre part qui, en nous intéressant à lui, nous encourage à le suivre dans les innombrables détours de son raisonnement. Nous avons l'impression que chacune de ses idées lui vient droit du cœur, et ainsi les plus banales nous séduisent encore, par un mélange de franchise et d'ingénuité. Telles, sans doute, durent

paraître aux Romains de la décadence les prédications de ces prophètes juifs, qui de temps à autre surgissaient parmi eux, l'amertume aux lèvres et avec des regards enflammés.

Mais ce prophète est en même temps un subtil railleur. Non content de nous humilier, il se moque de nous, gardant jusque dans ses pires colères un ton plein de déférence et de bonhomie. A tout instant, on peut croire qu'il cède, que sa haine de la civilisation s'est enfin calmée : mais non, dès l'instant d'après une phrase se glisse, qui détruit l'effet des compliments précédens. C'est là une ironie spéciale, un peu naïve elle aussi, et qui pourrait même finir par sembler fatigante : mais M. Méhémet Emin Efendi la manie vraiment avec un art remarquable. Jamais ses attaques ne portent de front : ce n'est rien qu'une longue suite de petits coups de griffe, mais dont chacun laisse sa trace à côté des autres.

Cette ironie persistante, et le feu de passion qui couve par-dessous, suffisent à constituer à l'auteur musulman une physionomie tout à fait à part, dans le groupe des ennemis de la civilisation. Quant au fond même de sa thèse, et à sa valeur, c'est de quoi une rapide analyse du livre pourra mieux donner l'idée que toutes les explications et tous les raisonnemens.

« Les deux élémens qui jouent le plus grand rôle dans la vie des peuples européens, dit M. Méhémet Efendi, sont la *civilisation* et l'*humanité*, et ce sont aussi les deux élémens de sa vie dont l'Europe se montre aujourd'hui la plus fière. » Il s'agit de voir ce qu'ils signifient l'un et l'autre, s'ils ont réellement les qualités qu'on leur prête, et jusqu'à quel point on a le droit de s'en enorgueillir.

D'abord la civilisation. « Elle est pour l'Europe moderne l'idéal suprême, le bien le plus précieux qui existe sur terre. Maintes fois déjà on l'a désignée comme la fin essentielle de la destination de l'homme. Quand un peuple européen se sent offensé par un autre, la plus cruelle injure qu'il trouve à lui adresser consiste à lui reprocher son manque de civilisation. Et la civilisation sert même à excuser certaines atteintes portées à la morale.

« Ainsi quand on enlève à des *racés sauvages* leur terre et leur bien, quand on va par delà les mers pratiquer l'incendie, le vol et l'assassinat, c'est l'intérêt de la civilisation qui couvre tout cela. Quant au sens du mot, on lui en a donné tant de sens, et de si relevés, qu'il a pour ainsi dire fini par n'en plus avoir. Un chimiste célèbre a trouvé, par exemple, que la meilleure mesure de la civilisation d'un peuple était dans le plus ou moins d'usage qu'il faisait du savon : auquel cas

les Turcs seraient, incontestablement, les plus civilisés des hommes. Un partisan de l'émancipation des femmes, de son côté, a déclaré que le degré de la civilisation devait se mesurer d'après la condition des femmes chez les divers peuples. Encore était-ce une opinion plus sérieuse que celle qui consiste à identifier la civilisation avec la moralité : car, à l'entendre ainsi, les mers du Sud sont peuplées de sauvages infiniment plus civilisés que l'aristocratie parisienne. Mieux vaut ne pas essayer de définir de trop près la civilisation, et la concevoir simplement comme l'ensemble de ce qu'un peuple sait et de ce qu'il peut. »

Mais il résulte de cette définition même que la civilisation n'a point pour conséquence nécessaire un surcroît de bonheur. Elle suppose au contraire un surcroît de travail, un surcroît de besoins, et une telle *division* du travail et des besoins que, pour qu'un peuple s'élève en civilisation, il est indispensable que l'inégalité grandisse entre ses membres. Chaque invention nouvelle, en enrichissant les uns, a pour effet d'appauvrir les autres ; et il y a en outre un conflit permanent entre la civilisation individuelle et la civilisation nationale, de même qu'entre la civilisation nationale et la civilisation universelle.

Voici maintenant l'*humanité*. « Tandis que l'Asie et les autres parties du monde sont foncièrement *inhumaines, barbares*, ou au besoin *bestiales*, et le resteraient à jamais sans le secours de l'Europe, l'Europe, elle, est *humaine*. Non pas depuis toujours. Elle a eu, elle aussi, un temps de barbarie. Mais un moment est venu, — est-ce depuis la Révolution française, ou plus tôt déjà ? c'est ce que je n'ai pu arriver à savoir, — un moment est venu où elle s'est aperçue qu'il était bon d'être humaine, en suite de quoi elle l'est devenue. L'humanité consiste à avoir des égards pour les hommes, et son principe est résumé dans cette phrase : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'il te fasse. »

L'auteur ajoute qu'il ne dira rien de la contre-partie positive de ce précepte de l'humanité, s'étant aperçu que cette contre-partie avait été complètement négligée dans le développement qu'avait pris en Europe l'idée de l'humanité. « Les sentimens humanitaires positifs, dit-il, ceux qui consistent à « faire à autrui ce qu'on voudrait qu'il nous fit », n'ont guère progressé avec la civilisation. Le devoir de la compassion et celui de l'aumône, en particulier, sont même tombés fort au-dessous de l'importance qu'ils avaient autrefois : mais il est juste de reconnaître que la *technique* de la bienfaisance a fait, en revanche, des progrès très sérieux. »

Pour en revenir à notre conception moderne de l'humanité, voici quels sont ses préceptes essentiels : 1° la vie de l'homme est sacrée; 2° l'honneur de l'homme est sacré; 3° il est défendu de causer à aucun homme des souffrances corporelles (sauf toutefois comme moyen d'encouragement à l'égard des enfans, des femmes et des domestiques, toutes catégories chez qui l'honneur, sans doute, n'est pas complètement développé); 4° la liberté de l'homme est inaliénable; donc, suppression totale de l'esclavage; 5° la religion est libre; 6° la propriété est sacrée et nul ne doit y porter atteinte; 7° tous les hommes sont égaux et ont les mêmes droits, sans distinction de races, de classes, ni de religions.

Encore faut-il admettre certaines restrictions à ces règles de l'humanité. Il faut admettre par exemple que, dans le temps de guerre, l'humanité est suspendue, en totalité ou tout au moins en partie. La religion, d'autre part, n'est sacrée pour l'Européen qu'en tant qu'il la comprend et en connaît les dogmes; telles les religions juive, chrétienne et mahométane. Mais le même égard ne s'étend pas aux religions des peuples non civilisés. « De détruire le temple d'une peuplade nègre, de lui enlever ses fétiches, de lui rendre impossible la pratique de son culte, cela ne constitue pas la moindre atteinte à l'humanité. »

Tout au contraire, l'esclavage est toujours inhumain. « Peu importe que les esclaves soient bien ou mal traités, peu importe qu'ils soient contents de leur esclavage, et qu'ils envisagent avec terreur une liberté qui va les exposer à la faim et à la misère. L'humanité leur dit : Vous devez être libres, et quand même votre existence en serait bouleversée, vous devez considérer votre libération comme un bienfait, et m'être reconnaissans de vous l'avoir octroyée. »

Telle est, d'après, M. Méhémet Emin Efendi, notre conception européenne de « l'humanité ». Reste à voir si nous y conformons nos actes, et si le rapport est aussi intime que nous le croyons entre les progrès de la civilisation et le développement de cette « humanité ». C'est ce que l'auteur s'efforce de définir, en étudiant tour à tour la conduite des Européens à l'égard des autres races et leur conduite entre eux, d'homme à homme, à l'intérieur de l'Europe.

« L'année 1492, dit-il, où la civilisation a fait un de ses pas en avant les plus considérables, ne paraît pas avoir contribué dans la même mesure au développement de l'humanité. Cette année-là restera au contraire comme l'une des plus malfaisantes, dans toute l'histoire de la race humaine. Une moitié de cette race persécutée, opprimée,



vouée à la destruction, sans que l'autre moitié en soit devenue sensiblement plus heureuse : tel est le résultat le plus clair de la découverte de l'Amérique, qui apporta aux patens le christianisme, mais leur prit en échange leurs biens et leur vie. Les Espagnols commencèrent, puis ce fut le tour des Anglais, des Allemands. La chasse à l'homme s'est poursuivie à travers les siècles. On a expulsé les malheureux indigènes du sol qui leur appartenait, on les a relégués sur un autre sol, avec les promesses les plus solennelles de les y laisser en paix ; mais à peine s'apercevait-on que ce sol était fertile ou riche en minerai qu'aussitôt toutes les promesses s'oubliaient, et les malheureux indigènes étaient expulsés de nouveau. »

Cela se passait avant l'éclatant épanouissement de nos théories humanitaires. Mais celui-ci, hélas ! n'a guère modifié notre attitude à l'égard des races non civilisées. Ou plutôt il l'a modifiée, en effet, mais pour la rendre encore plus féroce et plus « inhumaine. »

« Les autres races primitives étant partout supprimées, c'est à présent sur l'Afrique que toute l'Europe s'est jetée. En quelques années, le partage d'un immense continent a été chose faite. Non qu'on ait conquis l'Afrique, comme jadis l'Amérique et l'Océanie, pour en détruire les premiers possesseurs : on n'avait en vue au contraire que de leur apporter le bienfait suprême, la précieuse et inappréciable civilisation. Les premiers conquérans avaient donné aux sauvages le christianisme : ceux d'à présent lui donnent ce qui vaut mieux encore, la civilisation. Ainsi l'Europe, dans son ardeur généreuse, s'est toujours montrée prête à offrir au monde ce qu'elle avait de meilleur. Mais de même que le bienfait du christianisme méritait bien, en échange, tout l'or des races si magnifiquement éclairées, de même, en échange de sa civilisation, c'est bien le moins que l'Europe enlève à ces *néo-civilisés* de l'ivoire, du caoutchouc, du charbon, de l'argent quand ils en ont, et avant tout, leur terre, dont aussi bien les malheureux n'ont jamais su faire usage ».

Suit un long tableau des atrocités de la colonisation, atrocités avouées par nos explorateurs eux-mêmes, tenues le plus souvent par nous pour les plus naturelles du monde, et dont jamais il ne nous viendrait à l'esprit de nous croire déshonorés. « Car on se trompe singulièrement dans nos pays d'Orient, poursuit l'auteur, sur l'idée que l'Européen se fait de l'honneur. Cette idée a beaucoup évolué, au cours de la civilisation, elle a changé d'aspect presque incessamment. Mais aujourd'hui la formule la plus parfaite de l'honneur, dans les relations des peuples entre eux, comme aussi le plus souvent dans les

relations d'homme à homme, est simplement celle-ci : plutôt commettre dix fois l'injustice que de la subir une seule fois. De sorte que l'honneur de l'Européen en Afrique n'est en jeu qu'autant qu'une injustice est faite à un Européen : et dans ce cas, d'exiger un châtement pour le déshonneur subi, c'est-à-dire de massacrer une masse d'indigènes, de violer des femmes, de brûler des villages, de voler des troupeaux, de dévaster des champs, tout cela est considéré comme la meilleure façon, non pas de ternir, mais au contraire de réhabiliter l'honneur des Européens. »

Il y a bien les missions, catholiques et protestantes, qui poursuivent une fin plus désintéressée. L'auteur avoue qu'elles ont rendu aux indigènes de réels services, en leur apprenant une foule de connaissances nouvelles. Le seul malheur est que ces connaissances ne leur servent de rien, qu'elles en font seulement des objets de risée pour leurs conquérans, et que l'on ne sache pas, en fin de compte, que les missions aient encore jusqu'ici préservé un seul peuple de la destruction. Celle-ci est fatale, en dépit des plus belles théories de l'humanitarisme. La colonisation est une lutte, et qui ne pourra s'arrêter qu'après l'anéantissement des races inférieures. Alors seulement, ayant repeuplé l'Afrique de leur propre race, alors les Européens pourront sérieusement prétendre à y faire régner, comme chez eux, leur « civilisation » et leur « humanité ».

Sur la façon dont ces vertus règnent chez eux, et sur l'application de nos principes humanitaires à la pratique de la vie, l'auteur s'étend trop abondamment pour que nous puissions songer à le suivre. Sa thèse est, en deux mots, que toute vie sociale est une lutte, et qu'ainsi « l'humanité » ne pourra s'appliquer que quand l'espèce humaine aura disparu. Ces oppositions qui excusent, à nos yeux, notre conduite à l'égard des races inférieures, on les retrouvera en effet non moins fortes chez nous : oppositions de race, de religion, de fortune, de langage ; et le seul fait de leur existence suffit à nous entretenir à l'égard l'un de l'autre dans un état de guerre pour ainsi dire constant. *Bellum omnium contra omnes*, guerre du pauvre contre le riche, de l'illettré contre le savant, du bien portant contre le malade ; guerre de l'Allemand contre le Tchèque, de l'Irlandais contre l'Anglais, du Polonais contre le Russe. Parler d'« humanité », dans ces conditions, c'est pousser vraiment trop loin la naïveté, ou l'hypocrisie. Et vanter les bienfaits d'une civilisation qui, en multipliant les besoins, contribue à rendre cette guerre sans cesse plus cruelle, c'est prouver trop clairement à quel point l'influence abêtissante de cette civilisation a déjà fait son œuvre.

Le retour à la nature, où de nobles songe-creux ont cru trouver un remède à notre situation, n'apparaît à M. Méhémet Efendi que comme une utopie absolument chimérique. La civilisation est, à son avis, une de ces maladies dont on ne guérit pas à volonté ; et ceux-là mêmes qui prêchent le retour à la nature en sont les plus atteints, de la façon la plus incurable. Non, ce n'est point de notre gré que s'arrêtera notre civilisation. Elle s'arrêtera malgré nous, et plus tôt que nous ne le croyons, par la dégénérescence de nos races européennes.

« Avance ou recul, il n'y a point d'arrêt possible pour une race qui s'est mise en marche. Et l'histoire, si nous l'interrogeons, nous apprend qu'il n'y a pas une civilisation qui ne soit tombée, après s'être élevée à son point le plus haut. Qu'est-il advenu de la civilisation babylonienne, de l'égyptienne, de l'indienne, de la grecque, de l'arabe, des florissantes civilisations de l'Amérique du Sud ?

« Les Européens ont l'habitude de réserver toute leur pitié pour une seule de ces civilisations disparues, celle de l'ancienne Grèce : mais c'est là une pitié assez mal employée, la civilisation grecque étant précisément celle de toutes qui a eu la mort la plus douce et la plus naturelle. Elle est morte de vieillesse, et c'est là une fin plus à envier qu'à plaindre. De même encore, rien n'est moins fondé que l'indignation qu'éprouvent tant d'humanistes et d'autres rêveurs devant l'état de sauvagerie où sont tombés les Grecs. Cet état est la conséquence même de l'excès de leur civilisation d'autrefois. Après un épuisement aussi considérable de la force nerveuse et cérébrale, il n'est que trop juste qu'une race goûte un temps de repos. Je sais bien qu'un repos de ce genre est, pour l'homme civilisé d'aujourd'hui, le dernier mot de l'infortune et de l'abaissement. Il considère désormais avec une sorte d'horreur superstitieuse une condition sociale où la lecture et l'écriture sont le privilège de quelques raffinés, où le chant populaire, la légende sacrée, la fable et le préjugé reprennent leur place dans le cœur des foules, une condition sociale où les jeunes n'ont pas la prétention d'être plus sages que les vieux, où l'on n'invente pas tous les vingt ans un nouveau système philosophique, où l'on n'adore pas l'argent comme le seul vrai dieu. Et cependant le plus beau souhait que nous pourrions faire aux races européennes serait de les voir un jour finir de cette manière. Déjà la civilisation les a tant affaiblies, déjà elle leur a inoculé tant de maladies, physiques et morales, qui les mettent à la merci d'autres races plus jeunes et plus vigoureuses ! »

Oui, puisse notre civilisation, comme celle des Grecs, mourir simplement de mort naturelle ! Mais à peine a-t-il émis ce vœu charitable que l'auteur se ravise. Il songe à tant de ravages que causera encore la civilisation européenne, avant d'aboutir à son complet épuisement. « Quelle pensée sinistre, s'écrie-t-il, pour tout homme ayant un peu le respect de la nature et le goût de la beauté ! Encore un siècle ou deux de cette civilisation, et l'univers entier deviendra inhabitable. Une odieuse uniformité achèvera de détruire toutes les distinctions de races, de mœurs, et jusqu'aux particularités naturelles des divers pays. »

Et puis, en plus de ces désastres esthétiques, combien de crimes et d'abominations morales naitront encore de notre civilisation ! « D'attendre des races blanches qu'elles s'arrêtent d'elles-mêmes dans leur œuvre de destruction, d'espérer que spontanément, par bonté de cœur, par « humanité », elles consentiront à laisser les autres races en paix, c'est comme si l'on demandait à un lion de ne plus se nourrir de chair animale. Nous devons diriger ailleurs nos espérances, faire appel à d'autres races pour détourner du monde les nouveaux malheurs dont il est menacé. »

C'est sur cet appel que se termine le petit livre du docteur Méhémet Efendi. « Certes, nous prédit l'étrange prophète, bien d'autres races encore seront exterminées : mais certes aussi, et fort heureusement, vous ne parviendrez pas à les exterminer toutes. En maint peuple que vous dédaignez survit une force cachée. Sous les tropiques, notamment, où le climat protège les indigènes contre vous, il s'en trouvera bien, tôt ou tard, pour s'unir et vous résister. Ou peut-être seront-ce les Japonais, cette belle nation à la fois si vieille et si pleine de jeunesse, qui prendront en pitié leurs frères opprimés, et, pour les sauver, organiseront contre l'Europe une grande ligue asiatique ? Ah ! si le xx<sup>e</sup> siècle pouvait nous apporter cette joyeuse surprise ! Si l'Europe pouvait enfin être dépossédée de l'empire du monde ! »

T. DE WYZEWA.

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

13 juillet.

Au moment où nous écrivons, nous n'oserions pas dire encore d'une manière tout à fait certaine que le parlement va se séparer et entrer en vacances ; mais nous l'espérons. On assure que le gouvernement a pris le parti de le lui proposer, et le gouvernement lui a fait accepter des choses plus difficiles. La Chambre a mené à bien une œuvre utile, et c'est beaucoup, pendant sa session d'été : elle a renouvelé le privilège de la Banque de France ; mais il lui a fallu pour cela un temps si long qu'il ne lui en reste plus pour autre chose. Le ministre avait eu tort de lui demander de discuter et de voter une réforme fiscale au moment de l'année où nous sommes arrivés ; il a bien fait d'y renoncer. Rien ne sert de courir, il faut partir à temps : la Chambre n'est pas partie à temps, et elle est d'ailleurs hors d'état de courir. Elle est mûre pour les vacances. Qu'on les lui donne ! Elle reviendra au mois d'octobre après avoir pris l'air du pays, ce qui est pour elle un très bon régime, auquel elle devrait se soumettre plus souvent. Jamais elle n'a eu un plus grand besoin de se détendre les nerfs et de renouveler ses forces pour la session d'automne, session redoutable qui durera moins de trois mois, et dont voici la table des matières, ou, si l'on veut, l'ordre du jour : réformes fiscales, budget, affaire de Panama ! Et nous ne parlons pas des surprises.

Affaire de Panama ! Qui aurait cru qu'elle devait renaître une fois de plus de ses cendres refroidies ? Le pays en est fatigué, lassé, écœuré. Il n'y croit plus. Il assiste avec une indifférence sceptique et narquoise à l'essai de galvanisation auquel on la soumet. Il a perdu confiance, même dans les commissions d'enquête parlementaires, et il n'attend pas plus de celle d'aujourd'hui qu'il n'a obtenu des précédentes. Pourquoi l'avoir troublé dans le calme où il commençait à rentrer ? Que s'est-il passé de nouveau, pour justifier la reprise d'un vieux mélodrame déjà bien usé ? Peu de chose, en vérité. Arton a été arrêté, et, au bout

de sept ou huit mois pendant lesquels il a tenu le juge d'instruction dans la disette, il a jugé le moment venu de lui faire quelques dénonciations. Oh ! bien maigres, ces dénonciations, et qui n'avaient d'ailleurs rien d'imprévu, car les noms auxquels elles se rapportent avaient déjà été imprimés dans presque tous les journaux. Les révélations d'Arton n'ont eu jusqu'ici qu'un résultat, qui a été de permettre à quelques-uns des suspects de s'expliquer et de prouver leur innocence : d'autres restent en cause. La Chambre ne pouvait faire autrement que de s'occuper de la question, puisqu'elle s'occupe de tout. Le plus simple pourtant, le plus sage, le plus prudent, le plus conforme surtout aux principes généraux de notre droit public aurait été de laisser l'affaire entre les mains de la justice et de se désintéresser de ses conséquences. La Chambre en a bien eu le sentiment. Elle a compris qu'il y aurait de sa part quelque chose de monstrueux à poursuivre une enquête parlementaire à côté de l'instruction judiciaire déjà commencée, et parallèlement à celle-ci. Elle s'est rendu compte de la réserve qui lui était imposée. Aussi a-t-elle décidé, le 29 mars dernier, qu'elle respecterait l'indépendance du pouvoir judiciaire... pendant trois mois, pas davantage. Il faut le dire à sa décharge, elle était convaincue que l'instruction ouverte serait close avant l'expiration de ce délai d'un trimestre, et tout, en effet, le faisait croire ; mais M. Le Poittevin s'est arrangé de telle manière qu'il en a été autrement. L'heure fixée d'avance pour la nomination d'une commission d'enquête a sonné avant que l'instruction judiciaire fût terminée, et la Chambre, esclave de sa propre horloge, n'a pas cru pouvoir se dispenser de s'exécuter. On croirait lire un de ces fabliaux du moyen âge où l'esprit du mal arrive à la minute fatidique et réclame l'accomplissement de la promesse qui lui a été faite, sans tenir compte d'aucune des circonstances extérieures.

Pourquoi ne pas dire qu'il y a eu un peu de niaiserie de la part de la Chambre à se soumettre avec une docilité muette à la décision qu'elle avait prise trois mois auparavant, alors qu'elle montre souvent une si facile désinvolture à se dégager d'autres résolutions non moins solennelles, qu'elle rompt dès qu'elle s'en trouve gênée ? La situation, le 29 juin, était exactement la même que le 29 mars. L'instruction judiciaire était toujours pendante. Il n'y avait aucun bon motif pour faire trois mois plus tard ce qu'on n'avait pas cru pouvoir faire trois mois plus tôt. Pourtant on l'a fait, et la Chambre a tiré d'elle-même, comme un dangereux prolongement de ses pouvoirs, cette commission d'enquête qui l'inquiète aujourd'hui et qui s'efforcera de l'opprimer demain. Espérons qu'elle n'y parviendra pas. L'opinion, nous l'avons dit, est

excédée du panamisme. Au surplus, elle ne croit pas qu'une commission parlementaire soit le meilleur et le plus sûr instrument pour découvrir la vérité. Si la justice ordinaire se trompe quelquefois, la justice politique se trompe bien plus souvent encore, et c'est même un abus des mots que de lui donner le nom de justice. L'esprit de parti, les hostilités personnelles, les passions, les rancunes, les ambitions s'y donnent librement carrière, et c'est ce qui d'avance frappe de discrédit l'œuvre d'une commission composée de députés, dès qu'elle sort de son rôle et qu'elle exagère son mandat. Or la commission nouvelle a essayé plusieurs fois déjà de sortir de son rôle, et elle a de tout de suite étendu et dénaturé son mandat en décidant qu'elle s'emparerait, sous prétexte de les étudier et de projeter sur elles une vive lumière, d'autres affaires encore que de celle de Panama. La Chambre ne lui a donné aucun droit de ce genre; n'importe, elle se l'attribue. Elle a compris sa tâche d'une manière si large et si vaste qu'il lui sera impossible de la remplir et de l'achever en temps opportun. Dix mois à peine nous séparent des élections générales: il en a déjà fallu davantage à M. le juge d'instruction, et il n'a pas encore réussi à se faire une opinion définitive, après en avoir traversé plusieurs. La commission sera-t-elle plus clairvoyante et plus rapide, ou seulement plus entreprenante et plus hardie? Elle s'est assigné une besogne infiniment plus considérable que celle dont M. Le Poittevin n'est pas encore venu à bout. Ce que nous en avons dit montre que nous avons peu de confiance en elle; mais son effort, dans sa stérilité, aura peut-être l'avantage qu'on n'aura plus la fâcheuse idée de le recommencer. Si la commission Vallé échoue, évidemment c'est fini. Si elle ne réussit pas à ranimer, non pas même les passions dès maintenant éteintes, mais l'intérêt qui languit, mais l'attention qui se détourne, personne ne le tentera plus. On se résignera enfin à laisser le pays tranquille avec cette affaire de Panama, qui lui a déjà coûté si cher et qui ne peut lui rien rapporter. La commission ressemble à ces gens d'affaires qui cherchent dans les vieilles causes jugées ou classées quelque détail encore inaperçu, ignoré, caché, peut-être méprisé, et qui partent de là pour pousser les plaideurs à faire de nouveaux frais. On réussit une fois, deux fois, dans ce genre d'exercice; mais comme le public ne change pas, sa patience finit par s'épuiser. Si nous n'en sommes pas encore là, nous n'en sommes pas bien loin.

Depuis plusieurs semaines, une crise ministérielle, ou plutôt gouvernementale sévit en Allemagne. Elle a produit quelques changemens de personnes, et on affirme qu'elle en produira encore, car on ne la juge pas terminée. Mais l'empereur Guillaume ne se presse

point. Il se presse si peu que, dans tout autre pays que le sien, on aurait peine à vivre pendant si longtemps dans l'obscurité et dans l'ignorance dont s'accroissent ses sujets. A dire vrai, ils commencent à montrer quelque nervosité, et déjà, dans le Reichstag lui-même, par la bouche de M. Richter, puis dans les journaux, surtout dans ceux des États du centre et du sud, des critiques et des plaintes se sont produites. On se demande où on est, on se demande où on va. Mais il s'en faut de beaucoup que l'opinion montre les exigences qu'elle aurait sans doute partout ailleurs, et, au prix de quelques grondemens de mauvaise humeur qui se font entendre tantôt sur un point, tantôt sur un autre, l'Allemagne assiste avec une remarquable patience à l'évolution politique où il a plu à l'empereur de l'engager. Il y a toutefois dans les esprits un peu d'inquiétude, mêlée à quelque étonnement, et il serait difficile de ne pas éprouver ce sentiment à voir l'extrême mobilité à laquelle sont soumis les hommes et les choses dans un pays où on s'était habitué, au contraire, à la durée et presque à la pérennité des uns et des autres. L'empereur Guillaume, depuis qu'il est monté sur le trône, a fait une étrange consommation de ministres, et ce n'est guère qu'en France qu'on pourrait trouver l'exemple d'une aussi prodigieuse instabilité : à lui seul, il a les caprices de tout un parlement. Et nous ne parlons pas seulement des ministres de second ordre. Guillaume vise volontiers à la tête ; c'est elle qu'il frappe et qu'il change : après le prince de Bismarck, le général de Caprivi ; après le général de Caprivi, le prince de Hohenlohe ; et déjà ce troisième chancelier du nouveau règne paraît menacé et condamné. Tout le monde s'attend à ce qu'il soit bientôt remplacé ; seulement, on ne sait pas encore par qui. Plusieurs noms ont été prononcés, et les imaginations se donnent carrière. Quant à l'empereur, après avoir tout ébranlé, après avoir changé de-ci et de-là quelques-unes des pièces maîtresses de son édifice gouvernemental, il part pour les mers du Nord, emportant vers les brumes norvégiennes son plan secret qui n'est peut-être pas encore tout à fait formé, et sur lequel il a besoin de méditer encore avant de l'accomplir dans toutes ses parties. On ne lui reprochera pas de ne pas prendre le temps de la réflexion. Quant aux commentaires auxquels reste exposée son œuvre incomplète et boiteuse, il ne paraît s'en préoccuper en aucune manière. Il est, il se sent le maître, et il le montre bien.

Plusieurs ministres ont déjà été remplacés : il est vrai qu'un d'entre eux, M. de Stephan, ministre des postes, était mort. Toute la singularité du changement est dans le choix de son successeur. L'empereur a jugé



que l'homme le plus apte à bien remplir les fonctions de ministre des postes était un militaire, et il a jeté son dévolu sur le général de Podbielski. Celui-ci a déclaré qu'en bon soldat il ne connaissait que sa consigne, qui était d'obéir toujours : en conséquence, il a pris sans sourciller la direction des postes de l'Empire, et nous ne doutons d'ailleurs pas qu'il ne s'en tire tout comme un autre. N'importe : même sous un gouvernement parlementaire, où il est parfois si difficile de deviner pourquoi tel ministre a été affecté à tel ministère, on s'émerveillerait de la fantaisie d'une pareille nomination. Mais, après s'en être étonné, il n'y a plus rien à en dire, et il n'en est pas de même des autres nominations qui ont été faites. Avant d'en venir à celles qui ont un caractère tout particulièrement politique, disons que le ministre de la marine, l'amiral Hollmann, a été remplacé par l'amiral Tirpitz. Ce dernier, qui a toute la confiance de l'empereur Guillaume, est le véritable auteur du plan de réformes maritimes que son prédécesseur avait soumis au Reichstag avec si peu de succès. Sa nomination montre que l'empereur n'abandonne rien de ses projets. Il a supporté avec une bruyante impatience l'opposition qu'il a rencontrée dans le parlement. Son irritation s'est même traduite au grand jour, sous des formes différentes, avec une extrême vivacité. Il faut croire qu'il ne se tient pas pour battu, et qu'il cherchera une occasion, ou seulement un moyen de prendre sa revanche. La conception particulière qu'il a de son rôle de souverain, conception qui n'est pas exempte d'un certain mysticisme, le prédispose mal à s'incliner devant les résistances d'un parlement.

Mais c'est surtout le départ de M. le baron Marschall, ministre des affaires étrangères, et de M. de Bötticher, à la fois ministre de l'intérieur du gouvernement impérial et vice-président du ministère d'État prussien, qui donne à la crise sa signification véritable. Ils ont été remerciés l'un et l'autre à la suite d'incidens divers, simples prétextes à l'exercice de la volonté impériale : en réalité, leur disgrâce tient à des causes profondes et déjà anciennes, et c'est avec eux tout un système qui s'en va, non pas sans retour peut-être. Il semble que l'empereur fasse des essais successifs de gouvernement ; s'ils ne réussissent pas à son gré, il ne s'y obstine pas, et cherche volontiers autre chose. Il revient même en arrière sans faux amour-propre. Il se juge évidemment trop haut pour éprouver ce sentiment mesquin, et en cela on ne peut que l'approuver. Les hommes, même les plus grands, même les plus dignes, ne sont entre ses mains que des instrumens dont il use et qu'il change suivant les transformations mystérieuses de sa pensée.

La manière dont il a congédié le prince de Bismarck faisait pressentir qu'il ne s'arrêterait pas, à l'égard des autres, à des scrupules exagérés, et c'est ce qui est arrivé. Il a voulu inaugurer, en arrivant au pouvoir, une politique moins rude, plus modérée, plus tempérée, plus libérale que celle du chancelier de fer. Il a même laissé percer, à ce moment, des tendances vers un certain socialisme, auquel il n'a d'ailleurs pas réussi, même au moyen de la conférence de Berlin, à donner un caractère tant soit peu précis. Le chancelier de Caprivi a été l'homme de cette période de générosité, qui a été courte, et à laquelle en a succédé une autre, dont le caractère est plus difficile à déterminer, période de transition sans doute, où la pensée souveraine a continué d'évoluer, et à laquelle a présidé modestement le prince de Hohenlohe. C'est un esprit sage et pondéré que le prince de Hohenlohe; mais c'est avant tout un parfait, nous dirions presque un grand serviteur. Il s'est conformé à la volonté de son maître; il l'a exécutée avec exactitude et docilité, sans y apporter peut-être cette chaleur particulière que donne une conviction forte. Le vieux chancelier n'est pas un homme d'élan et d'enthousiasme: il est d'ailleurs douteux que l'empereur puisse en supporter longtemps un de ce tempérament auprès de lui. Quoi qu'il en soit, le prince de Hohenlohe est menacé à son tour, et on a parlé, dans ces derniers temps, de lui adjoindre un vice-chancelier destiné, suivant toutes les vraisemblances, à recueillir bientôt sa succession. Cette combinaison n'a pas eu de suite immédiatement: peut-être le prince ne s'y est-il pas prêté, et il est en somme un trop grand personnage, il a rendu trop de services dans des situations diverses, il a dans le monde germanique tout entier une situation trop importante, pour que sa personne ne soit pas l'objet de quelques ménagemens. Néanmoins on persiste à croire que ce qui ne s'est pas fait se fera, et que les jours du prince de Hohenlohe, en tant que chancelier de l'Empire, sont comptés. Mais que faut-il voir dans ce nouveau changement, qui n'est sans doute que différé? Est-ce un pas en avant ou un pas en arrière que l'empereur se propose de faire? Sur ce point, tout le monde est d'accord: il s'agit d'un pas en arrière, d'un retour aux pratiques ultra-conservatrices, vers les partis les plus réactionnaires de l'Empire, ou plutôt de la Prusse; et il est possible que ce nouveau cours seconde manière ait aussi son influence sur la politique étrangère. On peut, en effet, considérer dès maintenant M. le baron Marschall comme remplacé par M. Bernard de Bulow, qui a été chargé de l'intérim de ses fonctions.

Ici, toutefois, gardons-nous d'exagérer. On a beaucoup dit que

M. le baron Marschall était au gouvernement un élève et presque un legs de M. de Caprivi, et que cette origine pesait sur lui. Il a donné, dans des circonstances délicates, bonne opinion de son caractère, et il a mérité l'estime et la confiance de l'Europe par quelques-unes des qualités qui avaient, en effet, distingué l'ancien chancelier; mais rien ne permet de dire que ce soit pour des motifs de cet ordre qu'il a été remercié. La vérité est qu'il a été la victime du procès Tausch, ce procès dont nous avons raconté les péripéties premières et dont nous n'avons pas donné la conclusion : d'autres préoccupations étaient alors venues à la traverse. On n'a pas oublié la charge à fond que M. le baron Marschall a faite contre la police politique, et contre son représentant, le commissaire de Tausch. Il se sentait depuis longtemps enveloppé d'une nuée d'intrigues, à travers laquelle il avait fini par distinguer nettement la main de Tausch. Qu'y avait-il derrière Tausch lui-même? On ne le saura jamais très bien. Il y avait, en tout cas, une institution que le gouvernement allemand regarde comme indispensable à sa sécurité, dont il connaît, mais dont il excuse les faiblesses, voire les plus coupables, jetant soigneusement un manteau sur elles afin de les cacher. M. Marschall avait audacieusement déchiré ce voile. On avait alors aperçu très distinctement les turpitudes de Tausch et de toute sa bande; mais, en condamnant ces honteuses pratiques, on se demandait si M. Marschall avait été bien inspiré en les exposant au grand jour. Contre toutes les attaques secrètes dont il se sentait entouré, menacé et trop souvent atteint, soit dans sa personne, soit dans celle de ses subordonnés, il avait voulu, suivant sa propre expression, se réfugier dans la publicité. Il a été autrefois magistrat; il a parlé peut-être ce jour-là en magistrat plus qu'en diplomate, en honnête homme assurément, mais en honnête homme qui ne modère pas et ne gouverne pas son indignation. Il en est résulté l'arrestation de Tausch, l'ouverture d'une instruction nouvelle, finalement un nouveau procès qui a été aussi émouvant que le premier. Nous n'en rappellerons pas les curieux incidens : il suffit de dire que la police politique en est sortie flétrie, mais que Tausch a été acquitté. Dès le premier moment, au ton même des interrogatoires et d'après la physionomie de l'audience, il était clair que ce résultat avait été préparé, machiné d'avance, et qu'il serait atteint à tout prix. Dans ce duel accepté, provoqué même par lui avec un policier de basse moralité, M. Marschall était vaincu. Il était sacrifié, non pas à Tausch, mais à la police d'État. Avant même que la sentence fût rendue, il demandait et obtenait un congé pour raison de santé. Son rétablissement devait être

trop lent pour lui permettre de reprendre ses fonctions, et, afin que personne ne s'y trompât, l'empereur appelait de Rome M. de Bulow, son ambassadeur auprès du roi d'Italie, et lui confiait l'intérim de l'office des affaires étrangères. Quelle part faut-il attribuer, dans la disgrâce de M. Marschall, à l'incident que nous venons de rappeler, et quelle part à la politique générale, il serait bien difficile de le dire avec précision : rien ne prouve que la seconde soit la plus considérable. M. Bernard de Bulow a été, pendant plusieurs années, secrétaire d'ambassade à Paris, et il y a laissé les meilleures impressions. C'est un homme dans la force de l'âge, auquel on s'accorde à attribuer beaucoup de mérite, et qui est doué d'une grande distinction personnelle. Puisque M. le baron Marschall devait quitter le ministère des affaires étrangères, le choix de M. de Bulow doit être bien accueilli. Rien n'autorise à croire qu'avec lui la politique extérieure de l'empire sera nécessairement modifiée.

Mais il n'en est pas de même de la politique intérieure : si elle ne doit pas être changée, elle sera certainement accentuée dans un sens beaucoup plus énergique, et déjà le parti bismarckien relève la tête et montre une satisfaction qu'il affecte d'ailleurs de laisser déborder. Il est vrai qu'après avoir décidé de conserver, au moins provisoirement, le prince de Hohenlohe à la tête de la chancellerie impériale, et après avoir chargé M. de Bulow de l'intérim des affaires étrangères, l'empereur Guillaume les a envoyés l'un et l'autre faire une longue visite au prince de Bismarck. Cette démarche a évidemment son importance : toutefois l'empereur en a déjà fait plus d'une, il en a même fait de personnelles auprès du vieux chancelier, sans que la politique générale s'en soit depuis visiblement ressentie. Nous avouons, si l'on veut, qu'aller lui-même voir M. de Bismarck n'est pas tout à fait la même chose que de lui envoyer ses ministres, et qu'il peut y avoir dans ce second fait une intention de déférence encore mieux caractérisée que dans le premier. Ce n'est pourtant pas là que nous recherchons et que nous trouvons le symptôme le plus significatif de la situation. Il y a quelques semaines, le gouvernement a déposé un projet de loi sur le droit de réunion et d'association dont l'histoire est particulièrement instructive. C'est l'année dernière que ce projet avait été promis au Reichstag impérial, à la suite d'un procès qui avait mis en relief la nécessité de remanier la législation existante. Il s'agissait alors d'autoriser l'affiliation des associations locales et l'institution de comités représentatifs : c'était une loi libérale qui avait été annoncée et que le Reichstag attendait. Le Reichstag attend toujours ; il n'a encore rien

vu venir; en revanche, le Landtag de Prusse a vu déposer devant lui un projet bien différent de celui sur lequel on avait compté.

Pourquoi ce projet, tel qu'il est, a-t-il été présenté au Landtag prussien et non pas au Reichstag allemand? C'est parce que le Landtag a une majorité sur laquelle on faisait plus de fond pour accepter et pour voter le premier une loi dont l'esprit réactionnaire et policier a causé une surprise et une révolte générales. L'émotion a été très vive dans l'Allemagne tout entière; elle l'a été même en Prusse. Le projet, en effet, par un de ses articles, autorise bien le groupement des associations politiques, mais, groupées ou non, il les met toutes sous la main de la police qui reste libre de les dissoudre lorsqu'elle les juge dangereuses pour la sûreté de l'État ou pour l'ordre public. Il en est de même des réunions; elles sont autorisées, certes, mais le commissaire de police pourra les disperser lorsqu'il le jugera à propos. En tout état de cause, il est interdit aux personnes mineures d'y assister. Il suffira donc qu'il y ait dans une réunion publique un jeune homme qui n'aura pas sur lui le moyen de justifier de l'âge de vingt et un ans pour qu'elle soit ou qu'elle puisse être dissoute. Il y avait longtemps qu'une législation aussi draconienne, et surtout aussi arbitraire, n'avait pas été proposée à une assemblée délibérante. Qu'est-il arrivé? Bien qu'il ne fût pas saisi de la question, le Reichstag allemand s'en est emparé: il a voté une motion qui tend à établir la liberté d'association dans tout l'Empire. Nous disons seulement qu'elle tend à l'établir: comme le vote du Reichstag met en cause la constitution elle-même, il aurait besoin de la consécration du Conseil fédéral, et assurément il ne la recevra pas. On a dit, en conséquence, que le Reichstag avait fait une manifestation purement platonique. Platonique tant qu'on voudra: il n'en reste pas moins une démonstration morale dont il serait difficile de contester la valeur. De son côté, qu'a fait le Landtag prussien, dans lequel le gouvernement avait mis toutes ses préférences? Il se compose, on le sait, de deux Chambres, celle des députés et celle des seigneurs. La première qui, dans le fond de l'âme, désavoue le projet tout entier, a eu l'insigne faiblesse d'en voter une partie, celle qui interdit aux mineurs de vingt et un ans l'accès des réunions publiques. Ce sont les nationaux-libéraux, les éternels complaisans du gouvernement quel qu'il soit, qui ont fait la majorité. Ils ont cru sans doute que le projet ainsi réduit, ainsi émasculé, n'avait plus d'importance et qu'il perdait tout caractère dangereux. Peu importait au ministère. Une fois voté par la Chambre des députés, le projet devait aller devant la Chambre des seigneurs, et là, le ministère était bien sûr de faire rétablir les articles

supprimés. Il y a réussi effectivement, et sans grande peine : la Chambre des seigneurs s'est contentée de dire que la loi nouvelle ne s'appliquerait qu'aux associations et aux réunions socialistes. Encore une équivoque. Ainsi, la situation actuelle est la suivante : conflit entre les deux Chambres du Landtag de Prusse, conflit entre le gouvernement et la Reichstag. On ne saurait en imaginer une plus compliquée. L'empereur a jugé sans doute que son gouvernement, tel qu'il est aujourd'hui constitué, était trop faible pour soutenir une lutte aussi difficile. Il obéit de plus en plus à la pression des agrariens, auxquels il vient d'accorder la suppression de la Bourse libre des blés, et à celle des grands industriels si bien représentés auprès de lui par le baron de Stumm. Sous cette influence combinée, il s'engage dans des voies nouvelles, et il a jugé, non sans raison peut-être, que pour y marcher d'un pas ferme il avait besoin de s'entourer d'un personnel nouveau. C'est de là qu'est sortie la crise.

L'homme dont le nom a été d'abord dans toutes les bouches est M. de Miquel, ministre des finances de Prusse : il est trop connu pour que nous ayons besoin de faire son portrait. C'est ce que Napoléon appelait un jacobin converti : il aimait ce genre d'auxiliaires, sachant qu'on pouvait beaucoup leur demander et beaucoup en obtenir. Personne d'ailleurs ne peut contester la haute capacité de M. de Miquel. Depuis quelque temps déjà on savait que l'empereur avait les yeux sur lui et on lui prédisait les plus hautes destinées : on a cru un moment que ces prédictions étaient sur le point de se réaliser, et peut-être leur réalisation est-elle seulement différée. Il n'était question de rien moins que de nommer M. de Miquel vice-chancelier, et de le charger particulièrement des affaires intérieures de l'Empire. Peut-être, comme nous l'avons dit, le prince de Hohenlohe ne s'est-il pas prêté à cette combinaison qui le diminuait trop ; peut-être s'est-il refusé à servir de couverture à M. de Miquel, jusqu'au moment où celui-ci, après s'être emparé de la réalité du pouvoir, en assumerait aussi toute l'apparence extérieure ; peut être d'autres idées sont-elles venues à l'esprit de l'empereur : quoi qu'il en soit, la coupe qui s'approchait des lèvres de M. de Miquel s'en est subitement éloignée. On reste convaincu que le prince de Hohenlohe ne conservera pas bien longtemps ses hautes fonctions, mais on n'ose plus prévoir quel sera son successeur. Le principal changement dans le ministère a consisté dans le départ de M. de Bötticher, ministre de l'intérieur de l'empire allemand et vice-président du ministère d'État prussien. C'était, comme on le voit par ses doubles fonctions, un personnage très important que M. de Bötticher. Il avait

été autrefois très dévoué à M. de Bismarck ; il l'avait été depuis à M. de Caprivi ; il l'avait été ensuite au prince de Hohenlohe, et il ne l'aurait pas été moins à un autre chancelier. On s'accorde à lui reconnaître les mérites du fonctionnaire idéal. Pourquoi donc est-il remercié ? Est-ce parce que le parti bismarckien ne lui avait jamais pardonné ce qu'il appelait une trahison, et qu'on a voulu donner à ce parti un gage de complaisance ? Est-ce parce qu'il ne s'était pas montré de taille à soutenir au Reichstag les assauts des orateurs de l'opposition, et en particulier de M. Richter ? Il a été appelé à un autre poste et remplacé. Mais, bien que sa succession ne fût pas précisément celle d'Alexandre, elle a été coupée en deux dans des conditions assez bizarres, puisqu'on en a donné une partie à M. le comte de Posadowsky et une autre à M. de Miquel. M. de Posadowsky, actuellement secrétaire d'État à la trésorerie impériale, devient ministre de l'intérieur, ou, pour employer les termes du protocole, secrétaire d'État à l'office impérial de l'intérieur. A la vice-présidence du ministère prussien est nommé M. de Miquel, qui a pu un moment espérer beaucoup mieux, et qui n'a pas encore lieu d'en désespérer.

L'opinion allemande est un peu troublée en présence de tous ces changemens, et l'opinion européenne cherche quelquefois, sans trop y parvenir, à en deviner le sens véritable. Lord Salisbury, dans un discours récent, a laissé échapper une de ces boutades dont il est coutumier, et qui aura sans doute été plus agréable à Friedrichsruhe qu'à Berlin.

Nous ne parlerons pas aujourd'hui des affaires d'Orient, sinon pour dire, ce qu'on voit de reste, qu'elles marchent avec une lenteur de plus en plus regrettable. Tout paraissait en bonne voie il y a quinze jours ; tout est encore en suspens aujourd'hui. Le sultan a opposé, paraît-il, des résistances soudaines aux propositions que l'Europe n'a pas encore présentées comme des volontés formelles. Nous restons convaincus que l'accord final se fera de manière ou d'autre, parce que personne ne veut le renouvellement de la guerre, ni la Grèce qui aurait tout à en craindre, ni la Porte qui n'aurait rien de substantiel à en espérer, ni l'Europe qui n'a laissé se produire le premier duel que parce qu'elle était sûre de pouvoir l'arrêter lorsqu'elle jugerait le moment venu. La Porte cédera dès qu'elle aura reconnu que la volonté de l'Europe est vraiment unanime ; mais elle n'a pas eu, jusqu'à ces derniers jours, la sensation suffisamment nette de cette unanimité, et aux propositions qui lui avaient été faites elle a opposé des contre-propositions. C'est peut-être de sa part une simple manière de gagner du temps. Le bruit a couru qu'Abdul-Hamid avait été secrètement encouragé

dans cette attitude par une puissance qu'on ne nommait pas, mais qui ne pouvait être que l'Allemagne, et le gouvernement allemand s'est si bien senti désigné par la rumeur générale qu'il a jugé à propos de se défendre dans une note officieuse communiquée aux journaux. Le principal, ou, pour mieux dire, le seul argument qu'il donne pour faire croire à son parfait accord avec les autres puissances est que son intérêt est là. Soit! Lord Salisbury déclare à son tour que toutes les puissances agissent loyalement de concert, et il faut le croire. Pourtant, il fait un retour en arrière; il se rappelle qu'en 1878, dans des circonstances qui ressemblaient par quelques points à celles d'aujourd'hui et qui en différaient par d'autres, les négociations avec la Porte avaient une tout autre allure et marchaient d'un pas singulièrement plus rapide. Sans doute, une armée russe s'était arrêtée aux portes de Constantinople; elle n'avait qu'à faire un pas de plus pour heurter les murs de Sainte-Sophie, et cette menace suffisait pour amener le gouvernement turc à composition. Mais, dit-il en outre, « le prince de Bismarck présidait à Berlin : s'il présidait encore, les choses iraient différemment. » S'il est vrai que l'empereur Guillaume soit disposé à donner une revanche au parti bismarckien, on voit qu'il a des alliés très empressés à l'étranger. Peut-être ne les cherchait-il pas. Peut-être s'en serait-il passé. A trop se rapprocher de la politique de M. de Bismarck, on risque de réveiller des souvenirs et de faire naître des comparaisons : l'empereur y a-t-il suffisamment songé?

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-gérant,*

**F. BRUNETIÈRE.**



# LES TRANSFORMATIONS SOCIALES

DE LA

## RUSSIE CONTEMPORAINE

I

Des peuples de même race et de même religion, parvenus à un degré analogue de développement économique, peuvent-ils nous présenter des types de sociétés radicalement différens? En d'autres termes, la structure sociale des nations n'est-elle pas dans une dépendance forcée de leur développement économique? Un État, comme la Russie, qui prétend s'appropriier, avec les sciences et les inventions de l'Occident, ses industries et ses machines, peut-il le faire sans modifier profondément ses conditions sociales, partant sans se rapprocher, bon gré mal gré, des sociétés occidentales? Cette question, que nous suggèrent, aujourd'hui, la Russie et le Slave chrétien, il faudra bientôt l'étendre à des peuples d'un autre sang et d'une autre culture; car, au siècle qui vient, elle se posera pour l'homme jaune, comme pour l'homme blanc, demain pour le Japonais, un jour prochain peut-être pour le Chinois.

Les slavophiles russes et, à l'autre pôle de la pensée moscovite, certains démocrates nous ont répété, durant un demi-siècle, que la Russie possédait, dans ses traditions populaires et ses institutions anciennes, spécialement dans son mir et ses communautés de village, les élémens d'une société et d'une culture supérieures à la culture et aux sociétés occidentales. Quelques-uns ont même osé nous présenter le mir et le collectivisme agraire

comme l'unique moyen de rajeunir les peuples décrépits de la vieille Europe. Nous avons montré, plus d'une fois, ici même, au cours de nos longues études sur l'empire des tsars, l'illusion de ces présomptueuses théories (1). Comment, disions-nous, le mir russe et la propriété collective de la terre pourraient-ils offrir, au monde moderne, une solution rationnelle de ce que le pédantisme pseudo-scientifique de nos contemporains appelle, prétentieusement, le problème social, comme si les sociétés humaines étaient une équation d'algèbre ou un théorème de géométrie ? Le mir et les communautés de village seraient, tout au plus, une solution pour un pays primitif, encore tout rural et agricole, tel que l'était, jadis, la Russie du servage. Ce dont souffre surtout l'Europe occidentale, ce dont souffre presque uniquement la France, c'est un prolétariat manufacturier, urbain ; et ce que les slavophiles ou leurs émules russes préconisent, comme une façon de panacée sociale, n'est qu'une recette villageoise, tout au plus bonne pour les campagnes. Encore, l'exemple même de la Russie, de cette énorme Russie aux plaines sans fin, prouve-t-il combien ce spécifique rural est impropre à garantir à tous, même au village, l'aisance ou le bien-être.

A entendre nombre de ses fils, la Russie n'avait qu'à demeurer fidèle à elle-même, en restant fidèle au mir et au régime des partages périodiques, pour donner naissance à une société moins brillante peut-être, mais autrement saine et autrement robuste que nos riches et malades sociétés d'Occident, à une société affranchie des luttes de classes et indemne de tous les principes morbides qui, à en croire les devins de Moscou, menacent la vieille Europe d'une prompte décomposition. Est-ce la peine de le rappeler ici ? nous nous sommes, quant à nous, toujours élevés contre cette naïve prétention de fonder, à l'aide d'un autre régime agraire, au siècle de la vapeur et de l'électricité, une civilisation nouvelle, exempte des souffrances et nette des souillures de nos sociétés occidentales (2). Nous avons toujours maintenu que, sur notre globe vieilli, en cet âge des machines, il ne saurait plus surgir de haute civilisation sans grandes villes et sans grande industrie. Or, voilà que l'utopie patriarcale d'une civilisation essentiellement

(1) Voyez le tome I<sup>er</sup> de *l'Empire des Tsars* (Hachette), dont la 4<sup>e</sup> édition est sous presse.

(2) Voyez, outre le tome I<sup>er</sup> de *l'Empire des Tsars*, livre VIII, l'étude intitulée *le Socialisme agraire et la propriété foncière en Europe*, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> mars 1877. Cf. *Ibid.*, n<sup>o</sup> du 15 juillet, notre polémique avec le défunt prince A. Vassilitchikof.

paysanne et d'une société purement agricole va s'évanouissant au berceau même du romantisme slavophile; voilà que Moscou, la vieille capitale aux quatre cents églises, s'est entourée d'une noire ceinture d'usines, et que cette Moscou nouvelle commence à éprouver l'insuffisance des recettes agraires pour les maux de nos modernes sociétés industrielles. Le développement même de la Russie et de la civilisation russe tourne contre les oracles et contre les prophéties des apologistes des primitives institutions slaves et des pieux panégyristes de la Russie ancienne. Loin de posséder, en ses communautés de village, un principe de rénovation pour le vieil Occident, le mir russe se montre, déjà, dans les usines moscovites, un préservatif inefficace contre les plaies sociales des sociétés contemporaines. Il y a un quart ou un tiers de siècle, à la veille ou au lendemain de l'émancipation des serfs, les *pomechtchiks* russes qui, de la véranda de leur maison seigneuriale, contemplaient, en curieux, les lointains éclairs des orages de l'Occident, aimaient à se persuader que, par sa structure intime, leur monde slave devait demeurer à l'abri des révolutions politiques ou des commotions sociales des peuples européens. Pour la plupart des Russes, l'agitation incessante de nos classes moyennes et les violentes convulsions de nos démocraties provenaient, presque uniquement, de notre état social. A les entendre, la propriété collective du mir était un antidote contre le poison du socialisme ou le venin de l'anarchie; grâce au mir, la Russie était assurée de rester indemne de toutes les épidémies politiques et les fièvres révolutionnaires de l'Europe. Les dernières années de l'empereur Alexandre II, les mines des terroristes et les bombes des vierges du nihilisme n'ont que trop montré, aux plus patriotes, qu'il était imprudent de se fier à cette prétendue immunité de la terre russe. Après l'assassinat du libérateur des serfs, qui viendra soutenir que les troubles périodiques ou les révolutions de l'Occident ont pour unique cause notre mode de propriété? Comment se persuader que, pour demeurer à l'abri de toute commotion, la Russie n'a qu'à ne point cesser de mettre la terre de ses steppes à la portée de tous ses moujiks?

Aujourd'hui, grâce à Dieu, plus de bombes qui éclatent devant le traîneau du tsar, plus de lignes de chemin de fer minées sur le passage du train impérial; les complots, encore fréquents durant les premières années d'Alexandre III, paraissent avoir entièrement pris fin sous Nicolas II. Les révolutionnaires sont découragés; les

ambitions de liberté politique semblent devenues plus patientes ; les vagues aspirations constitutionnelles se taisent ou ne font entendre qu'un sourd murmure. Mais l'évolution sociale se poursuit et s'accélère ; la structure intime du pays se modifie ; et l'exemple d'autres nations nous incline à croire que si jamais la Russie doit passer par des transformations politiques, ce ne sera sans doute qu'après avoir subi des transformations sociales. Sur ce point, les slavophiles pourraient bien avoir raison ; leur erreur est de n'avoir pas senti que pareilles transformations ne pourront être arrêtées par le mir du moujik. Il se peut, — l'histoire est loin d'y contredire, — que l'évolution politique soit plus ou moins, en tout pays, dans la dépendance de l'évolution sociale ; mais l'évolution sociale, à son tour, est dans une dépendance autrement étroite de l'évolution économique. La Russie contemporaine, la Russie de l'empereur Alexandre III et de l'empereur Nicolas II en offre un exemple bien fait pour frapper tous les observateurs. Le grand empire slave est justement fier du rapide essor de son industrie ; mais ni les deux capitales, ni les provinces ne pressentent peut-être combien ce merveilleux développement industriel va modifier les conditions anciennes de leur état social.

Est-il vrai que le mir et les communautés de village sont un rempart contre l'invasion des idées subversives, ce ne peut être que pour la vieille Russie agricole. Eussent-ils tous les mérites que leur ont prêtés les slavophiles et les *narodniki* (1), le mir et les communautés de village ne pourraient défendre que les paysans et les campagnes ; ils ne sauraient couvrir les villes ; les régions industrielles n'en resteraient pas moins ouvertes à l'irruption des sophismes révolutionnaires.

Or, la Russie de l'empereur Nicolas II n'est plus un État exclusivement agricole ; elle devient, elle aussi, un pays de grande industrie ; elle y a mis sa gloire et ses efforts, et elle y a réussi ; c'est là une évolution, c'est là une transformation dont doivent se ressentir les conditions sociales du vaste empire et le régime d'imir et les communautés de village elles-mêmes. Il surgit, en Russie, avec le développement industriel et l'érection de grandes manufactures, d'autres questions sociales, d'autres problèmes économiques que les questions agraires et les partages périodiques du mir. La Russie ne peut plus être considérée comme un im-

(1) *Narodniki*, de *narod*, peuple.

mense village, uniquement peuplé de laboureurs, penchés sur le sol et n'ayant d'autre souci que celui de leurs champs et de leurs récoltes.

En face du mir aux coutumes séculaires et aux instincts routiniers, se dresse l'usine, maîtresse de nouveautés, qui menace de révolutionner les habitudes nationales et qui se façonne, peu à peu, un personnel à son image.

Il se crée, en ce moment, au cœur de la Grande-Russie, dans la Moscovie ancienne, par l'effet même de ses progrès économiques et de son développement industriel, une classe de travailleurs urbains, ou mieux, une classe d'ouvriers de fabrique, pour lesquels la question de la terre devient secondaire ou indifférente. Beaucoup d'entre eux, il est vrai, la plupart sans doute, tiennent encore, en fait ou en droit, au mir et à la commune rurale; mais leur éloignement du village, leur embrigadement en de vastes manufactures leur fait prendre, peu à peu, des habitudes et des idées nouvelles; ils se détachent lentement de la terre, ils émergent en dehors de la vie rurale et, quoique toujours inscrits, aux yeux de la loi, dans la catégorie des paysans, nombre d'entre eux ont cessé d'être des paysans, des moujiks. On voit grandir, autour des deux capitales, et dans les bourgades industrielles, tout un prolétariat ouvrier, encore en voie de formation, et comme à peine ébauché, encore souvent inconscient de lui-même, mais déjà, par ses besoins et par son genre de vie, analogue au prolétariat ouvrier de l'Occident.

Cette classe ouvrière qui sort peu à peu des masses paysannes, le gouvernement impérial, involontairement sans doute, a tout fait pour la créer et pour la grossir. Elle est, en grande partie, son œuvre; le pouvoir autocratique, source en Russie de toute initiative, s'est appliqué à la faire naître et à la fortifier. La Russie, en effet, sous l'impulsion toute-puissante de l'autorité souveraine, s'est obstinée à devenir un État industriel (1). Rien pour cela n'a été négligé; le développement économique de l'empire russe a été une œuvre systématique, poursuivie avec constance par un pouvoir fort et persévérant. Aussi, quoiqu'en partie artifi-

(1) Sur le développement de l'industrie dans l'empire, voyez M. Combes de l'Estrade : *la Russie économique et sociale* (1896), ouvrage consacré en grande partie à la description des industries russes. Cf. *The Industries of Russia* (Saint-Pétersbourg, 1893), publication officielle du département du Commerce et des Manufactures, au Ministère des finances; et aussi *The Statesman's Handbook for Russia*, t. II, autre publication du gouvernement impérial (1897).

cielle par ses origines, l'évolution industrielle de la Russie est un fait historique qui durera. Déjà, les ministres du tsar, dans leurs rapports à leur jeune maître, se font gloire de ce que la production industrielle de l'empire l'emporte sur sa production agricole (1).

L'industrie a été la favorite du gouvernement impérial; c'est à elle, à elle seule, que profitent le régime de la protection et les hauts tarifs de douane, obstinément maintenus depuis des années. A l'inverse de ce que nous voyons en France, l'agriculture et, avec elle, les classes agricoles, la noblesse terrienne notamment, ont été, sous ce rapport, sacrifiées aux exigences de l'industrie. Quelque amour que les tsars témoignent, non seulement par des paroles, mais aussi par des actes, à leur « féale » noblesse et à leurs fidèles *moujiks*, l'autorité impériale, dans sa politique économique, n'a cessé de faire prévaloir les intérêts de l'industrie. C'était, à ses yeux, la meilleure manière de servir la Russie que de faire du vaste empire rural une grande puissance industrielle. Le gouvernement russe y est parvenu; mais cette transformation, il n'a pu l'accomplir qu'en poussant vers l'usine des milliers de villageois, et en réunissant ainsi, de ses mains, les éléments d'une classe sociale nouvelle. Bon gré, mal gré, en s'ingéniant à devenir un État industriel, la Russie a voué sa population ouvrière à la même vie, aux mêmes conditions d'existence, en un mot à la même évolution sociale que les populations ouvrières de l'occident de l'Europe.

Comme la Russie elle-même et comme l'industrie russe, l'ouvrier moscovite tend, sous cette impulsion, à se moderniser et à s'eupéaniser. Le principe de la division du travail et la loi économique de la spécialisation des fonctions s'introduisent, peu à peu, dans la vieille Russie, y séparant l'ouvrier du paysan pour faire, des travailleurs de l'industrie et des travailleurs de la terre, deux groupes sociaux distincts.

Ministres ou publicistes, les hommes qui ont poussé la

(1) Ainsi, dans son rapport au tsar Nicolas II, sur le budget de l'année 1897, le ministre des finances, M. Witte, ne craignait pas d'écrire: « La Russie passe, avec rapidité, de la période purement agricole à la période de l'industrie: la valeur annuelle de sa production industrielle dépasse 2 milliards de roubles, tandis que le total général des produits de notre agriculture est de 1500 millions de roubles. » La valeur du rouble, on le sait, a été fixée par Nicolas II, en 1897, pour la reprise de la circulation métallique, à 2 fr. 66. Il va de soi que nous ne nous portons nullement garant de l'exactitude des évaluations du ministre; elles montrent seulement, avec l'importance récente prise par l'industrie, la fierté qu'en ressent le gouvernement.

Russie vers la grande industrie, n'épargnant rien pour dresser dans ses plaines de puissantes manufactures, ne semblent pas avoir pressenti toutes les conséquences de leur œuvre. Ils n'ont guère songé qu'à enrichir leur pays et à l'affranchir de la production étrangère, sans prévoir que l'érection de ces grandes usines, de ces filatures et de ces hauts fourneaux, pourrait amener, dans la structure sociale et dans l'organisme national de la vieille Russie des changemens, pour ne pas dire des révolutions, d'une portée incalculable. Ils n'ont pas montré l'égoïste et malfaisante prévoyance des mandarins de la Chine, qui, voulant que la Chine demeure immobile, ont si longtemps repoussé nos inventions et nos voies ferrées. Pour qui se refuse à rien changer de l'ordre ancien, la méthode des Célestes est la seule sûre. L'industrie est une grande révolutionnaire. La houille, la vapeur, l'électricité, sont de redoutables puissances dont l'action ne se borne pas aux effets mécaniques. Les bruyantes machines de l'industrie moderne, ses pistons et ses volans, ses broches et ses navettes sont de grands agens de transformation; et ce qu'elles transforment, ce n'est pas seulement la matière inanimée, les métaux, le coton, la laine, la soie, c'est aussi les sociétés humaines, en rapprochant les hommes en groupemens nouveaux, en les agglomérant en masses compactes au pied des hautes cheminées à vapeur, en suscitant, entre eux, de nouveaux rapports, et, en eux, de nouveaux sentimens, de nouvelles aspirations, de nouveaux besoins. En ce sens, on peut dire que, en modifiant les conditions du travail et de la vie des masses, les révolutions industrielles préparent les révolutions sociales. Certes, la Russie et la Grande-Bretagne seront, longtemps encore, pour la richesse comme pour la politique, aux deux pôles opposés de l'Europe; mais comment ne pas se rappeler que, même en Angleterre et même en Écosse, les grandes transformations sociales et politiques du XIX<sup>e</sup> siècle ont été amenées, avant toutes choses, par l'industrie, par les machines, par la houille (1)?

Le jour où elle a décidé de se donner une industrie pareille à celle de l'Occident, la Russie s'est condamnée à passer par les mêmes phases et peut-être, bientôt, par les mêmes luttes sociales que les peuples d'Occident.

(1) Voyez M. E. Boutmy, *le Développement de la Constitution et de la Société politique en Angleterre*; et M. A. Chevrillon, *Sydney Smith et la Renaissance des idées libérales en Angleterre au XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 100 à 119.

## II

A cet égard, comme à bien d'autres, la Russie est en pleine transition. On y peut suivre, selon les diverses industries ou selon les diverses régions, les différentes phases d'une évolution qui se déroule, lentement, sous nos yeux.

Aujourd'hui encore, l'ouvrier russe reste, le plus souvent, lié au mir, attaché à la terre. En droit, sinon toujours en fait, c'est, d'habitude, un paysan, membre de la commune rurale où il est né, où il a laissé derrière lui son izba, où il retournera vieillir et mourir. Il n'est venu à la ville, ou à la fabrique, que pour accroître ses ressources, pour payer, plus facilement, ses impôts et redevances, les lourds impôts dus par le paysan affranchi. Souvent, il retourne à son village, l'été, pour faire la moisson, parfois l'automne, pour préparer les semailles. Le reste de l'année, la besogne des champs est faite par les femmes et par les enfans demeurés au pays. Il y a de ces villages du Nord qui ne sont habités, durant de longs mois, que par des femmes, des enfans ou des vieillards. Cette vie mi-industrielle, mi-agricole est considérée par nombre de Russes, par les vieux slavophiles et par les jeunes *narodniki*, comme un avantage de la Russie et comme un privilège de l'homme russe. Ils oublient qu'en Occident aussi, jusque dans la vieille Angleterre, il fut un temps, avant l'âge des machines, où filateurs et tisserands étaient des campagnards, vivant dans les villages ou dans les bourgs, à la fois agriculteurs et ouvriers.

Au lieu d'être déraciné du sol et chassé de la campagne pour demeurer enfermé dans les faubourgs malsains des villes, comme les prolétaires urbains de l'Occident, l'ouvrier russe, nous dit-on, peut associer, selon les saisons, le travail de l'usine au travail des champs; le mir lui conserve au village un lot de terre avec un foyer permanent. Certes, ce serait là un avantage, pour l'individu comme pour la société, si le moujik pouvait, réellement, effectuer à la fois, ou tour à tour, le travail agricole et le travail industriel, ainsi que cela se voit encore, en Russie même, dans les communes où persiste la petite industrie villageoise (1). Là, en

(1) L'industrie appelée par les Russes *kousternaïa*. Cette industrie villageoise, dont la production reste encore considérable, pratique souvent elle-même la division du travail. Ainsi, pour l'industrie du bois, demeurée la plus prospère, pour la



effet, le moujik travaille aux champs l'été, à un métier l'hiver, sans quitter son village et sa famille ; il possède vraiment un foyer où il vit avec les siens et qu'il peut transmettre aux siens. Au point de vue social et au point de vue moral, alors même que son bien-être matériel serait moindre, la vie du *koustar*, de ce moujik artisan peut être regardée comme préférable, étant plus saine et moins précaire, à celle de beaucoup d'ouvriers de l'Occident. Encore faut-il dire que cette industrie villageoise est souvent exploitée par les courtiers, les intermédiaires, les usuriers ; les paysans y gagnent de bien maigres salaires pour de bien longues journées ; ils y sont victimes des *miroiedy*, des mangeurs du mir, ou de véritables *sweaters*, analogues à ceux des pays anglo-saxons.

Le développement de la grande industrie rend, du reste, au moujik, ce genre de vie de plus en plus difficile. La petite industrie villageoise décline ; ses humbles ateliers de famille ont peine à soutenir la concurrence des grandes fabriques (1). Le paysan ouvrier est obligé de travailler loin de chez lui, contraint de quitter son village et son izba. Si, encore, la fabrique était toujours voisine de sa commune, il pourrait rentrer le soir, ou revenir, au moins, passer le dimanche, chez lui, dans sa maison. L'érection d'usines rurales au milieu de villages qui leur fourniraient la main-d'œuvre serait, assurément, pour le moujik, la solution la meilleure. La possession d'un foyer au village garderait, alors, pour l'ouvrier paysan, tous ses avantages sociaux et moraux. Mais, trop souvent, l'ouvrier est contraint d'aller chercher du travail au loin ; il lui faut s'absenter, pendant des mois, parfois même pendant des années ; il lui faut laisser, derrière lui, sa femme et ses enfans. La femme demeure au village, tandis que le mari vit à la

fabrication de ces cuillères ou de ces sébiles russes, bien connues de tous. Un village taille le bois, un autre le tourne, un troisième le peint. Chose pour nous plus singulière, dans la fabrication d'icônes, de saintes images du gouvernement de Vladimir, un artisan peint le fond ; un autre, les têtes ; un troisième, les mains et les vêtements ; un quatrième trace les inscriptions ; parfois un cinquième ou un sixième pose les ornemens en métal appelés *vizy*.

(1) En plusieurs provinces, il est vrai, les États provinciaux, les *zemstvos* cherchent à soutenir la petite industrie en lui fournissant des matières premières ou en fondant des écoles techniques. M. D. Mendéléef, directeur du département du Commerce et des Manufactures, exprimait l'espoir, dans une publication officielle (*The industries of Russia*, 1893, Saint-Petersbourg : t. I<sup>er</sup>, introduct., p. 49), que l'électricité et le transport de la force à distance viendraient bientôt au secours des *koustars* et de la petite industrie villageoise ; mais ce n'est là qu'une espérance, d'une réalisation peut-être plus malaisée encore en Russie qu'en Occident.

ville ou à l'usine, divorce dangereux pour la moralité des deux époux. La famille au pays est privée de son chef, et l'ouvrier à la fabrique est séparé de sa compagne et de ses enfans. Si la communauté de village garde un foyer à la famille, ce n'est alors qu'en supprimant la vie de famille. Au lieu d'en rapprocher les membres, ce foyer villageois les isole.

L'attache au mir et au sol, qui doit préserver le moujik du prolétariat, risque de devenir, pour l'ouvrier de fabriques, comme un lien de servitude, comme une longe qui le tient artificiellement enchaîné à la terre dont il a cessé de tirer sa subsistance. Le mir lui enlève ou lui dispute la liberté de se fixer dans la région et dans le métier où la vie lui serait le plus facile, et le travail le plus profitable. Au rebours de ce que le mir semblait promettre, le moujik ouvrier, ne pouvant prendre racine nulle part en dehors de son village, s'habitue à une vie instable; il passe d'une industrie à une autre, sans pouvoir s'arrêter ou se fixer dans aucune. L'attache au mir entretient, chez le moujik, les penchans nomades qu'elle semblait devoir refréner. Le paysan ouvrier du Nord roule, sur la terre russe, de district en district, d'usine en usine, sans pouvoir s'établir à demeure nulle part.

Est-ce la peine de le constater? l'agriculture et l'industrie n'ont, ni l'une ni l'autre, à se louer de ce personnel intermittent de moujiks, mi-partie paysans, mi-partie ouvriers. C'est là, pour toutes deux, pour l'industrie surtout, une difficulté et une gêne. La propriété collective et la dépendance du mir, qui ne semblaient affecter que les intérêts agricoles, ne mettent guère moins d'obstacles aux progrès de l'industrie qu'aux progrès de l'agriculture.

L'ouvrier paysan qui passe de fabrique en fabrique est généralement dépourvu d'instruction technique, d'habileté professionnelle. Le travail que le moujik apporte aux manufactures est de qualité inférieure, de cette sorte que les Anglais et les Américains appellent, dédaigneusement, *unskilled labour*. De là, malgré son intelligence native et sa dextérité naturelle, l'infériorité de l'ouvrier russe vis-à-vis de la main-d'œuvre étrangère, et par suite une des causes de l'infériorité de l'industrie russe. Les salaires ont beau être bas, fort au-dessous même de ceux de l'Allemagne, l'inhabileté de la main-d'œuvre élève le coût de la production (1).

(1) Les documens officiels constataient naguère que les ouvriers russes, les mineurs notamment, touchaient à peine la moitié des salaires de l'ouvrier anglais

Autre inconvénient pour l'industrie: les fabriques sont abandonnées, en été, par un grand nombre de leurs ouvriers; beaucoup d'usines sont obligées de fermer, entièrement, à Pâques ou à l'époque des moissons. Le coûteux outillage moderne rend ces chômages périodiques onéreux. La production industrielle se trouve dans une dépendance étroite de la production agricole. Elle subit le contre-coup des saisons et des crises de la culture. Lorsque la récolte est abondante, que la terre suffit à le nourrir et à payer ses impositions, le paysan, ne sentant pas le stimulant du besoin, reste au village; la fabrique a peine à recruter des bras, car le moujik, être primitif, ne va guère à l'usine que contraint par la nécessité. La récolte, au contraire, est-elle mauvaise, et le paysan dénué de ressources, la main-d'œuvre afflue aux usines, les salaires des ouvriers s'avalent; et c'est aux époques de disette, quand les besoins des paysans sont le plus pressans, que les salaires tombent le plus bas (1).

L'instabilité du travail industriel nuit peut-être plus encore à l'ouvrier qu'au patron et à l'industrie. Elle est une des causes du bas prix des salaires et du peu de bien-être des ouvriers, les fabricans ne pouvant rémunérer un travail intermittent aussi bien qu'un travail régulier. Les salaires en effet sont, d'habitude, plus élevés en été qu'en hiver; autrement dit, les ouvriers permanens, ceux qui ne quittent pas la fabrique, sont mieux payés que les ouvriers de passage. En même temps que son salaire s'abaisse, la journée de travail de l'ouvrier temporaire s'allonge, dépassant souvent douze et quatorze heures, atteignant parfois seize, dix-sept, dix-huit heures. L'ouvrier nomade, pressé de trouver de l'ouvrage, sait mal se défendre contre les prétentions parfois abusives des patrons; la nécessité le plie à subir les conditions de fabricans encore peu initiés aux prescriptions du devoir social.

(*Industries of Russia*; t. 1<sup>er</sup>, introd., p. 43, 44). M. Mendéléef, le chef du département du Commerce et des Manufactures, en cela d'accord avec nombre de Russes, semblait regarder le bas prix des salaires comme le principal fondement de la prochaine grandeur industrielle de la Russie. Il reconnaissait dans le mir une des causes de cette faiblesse des salaires. L'ouvrier russe, déclarait-il, grâce à son lot de terre et au bon marché du pain, est porté à regarder tous ses gains en dehors de l'agriculture, tout ce qu'il gagne notamment à l'usine en hiver, comme un profit net pour lui; et dès qu'il y a la plus légère compétition dans l'offre des bras, le moujik se contente de la rémunération la plus mince, d'autant que, autrement, il ne trouve pas de travail (*ibid.*, p. 43).

(1) Ces faits ont été mis en lumière par les travaux de MM. Erisman, Janjoul, Rosenberg, Schulze Gavernitz; voyez, notamment, une excellente étude de ce dernier, *l'Industrie dans la Russie centrale*, circulaire du Musée social, avril 1897.

Le maître, uniquement soucieux de s'enrichir, ne craint pas d'exiger un travail excessif de passans qu'il ne reverra plus au bout de quelques mois. Peu lui importe la santé des moujiks qui traversent son usine; il ne se fait pas scrupule d'user de son personnel jusqu'à l'extrême limite des forces humaines; il se dit que ses ouvriers iront se refaire, l'été, au village, et que, à leur défaut, d'autres viendront prendre leur place, l'automne suivant.

Aussi, durant son séjour à l'usine, l'ouvrier temporaire est-il, d'habitude, mal nourri, mal logé, mal chauffé, mal vêtu. Il est souvent entassé, pêle-mêle, dans des baraques infectes dont ne voudraient pas des coolies indiens. Parfois, ces ouvriers paysans n'ont pas de logement où reposer la nuit; ils dorment là où ils travaillent, dans l'air vicié de l'usine, près de leurs métiers, sur le sol de l'atelier, transformé en dortoir. Là même où l'ouvrier trouve un gîte mieux approprié, il est souvent parqué dans les murs d'une sorte de caserne ouvrière, à peu près comme le Cafre des mines du Transvaal dans son *compound*. Il lui est défendu de quitter la cour de l'usine; on se défie de ses goûts nomades, on craint de le voir s'évader. Pour être sûrs de garder leurs ouvriers, les patrons les tiennent enchaînés par des contrats à long terme, pour des mois, pour une saison, parfois pour une année et plus; le salaire est fixé pour toute la durée du séjour de l'ouvrier à l'usine; le fabricant, de ce côté, se met à l'abri des fluctuations des prix. Le moujik, il est vrai, a peu le sentiment du respect des contrats; il ne comprend pas toujours les engagements qu'il souscrit ou que ses pareils souscrivent pour lui; mais les contre-maitres et la police sont là pour les lui rappeler. Il reste encore, çà et là, des patrons qui traitent leurs ouvriers en serfs, ne craignant pas, au besoin, d'employer contre eux la force et le fouet. L'ouvrier russe, habitué aux rudesses du village, supporte ce que ne tolérerait pas l'ouvrier d'Occident. Malgré tout, les désertions sont fréquentes; il n'est pas rare que le moujik s'enfuit de ces bagnes industriels; parfois même, poussé à bout, il se révolte contre les chefs de fabrique, de même que, ailleurs, il s'insurge contre les intendans des grands propriétaires.

Il s'en faut donc que le mir et les communautés de villages réussissent toujours à élever l'ouvrier russe au-dessus des ouvriers d'Occident. L'attache à la terre et au mir peut devenir, pour l'ouvrier de la Grande-Russie, une cause d'infériorité, à la fois économique et morale. La possession d'un lot de terre, loin

d'émanciper l'ouvrier paysan, peut paralyser ses forces, mettre un obstacle de plus à son affranchissement économique. Le champ que leur offre le mir n'a, pour eux, toute sa valeur sociale que là où les moujiks ouvriers trouvent du travail sur place, à côté de leur village, dans quelques distilleries du Sud, par exemple, ou bien dans les contrées du Nord où fleurit la petite industrie villageoise. Dans les grandes manufactures urbaines ou suburbaines, au contraire, l'attache au mir est, pour l'ouvrier, plutôt une gêne qu'un avantage; elle s'oppose au perfectionnement de son habileté professionnelle; elle l'empêche d'améliorer sa situation, comme ouvrier de fabrique; elle lui interdit de se créer, auprès de l'usine, un foyer et une famille.

Aussi, ne faut-il pas s'étonner si ce lien, vanté des slavophiles, tend à se relâcher, en attendant qu'il se rompe ou se dénoue. L'ouvrier paysan de la grande industrie est un type social archaïque, dont l'existence ne peut se prolonger indéfiniment, en dehors, au moins, des maigres régions du Nord. Pour les grandes villes et pour les grands centres industriels, c'est déjà une sorte d'anachronisme. En Russie, comme en Occident, s'opère, malgré tout, peu à peu, la séparation du travail agricole et du travail manufacturier. L'ouvrier industriel et le paysan du mir, souvent encore confondus dans le même moujik, tendent à se séparer; l'ouvrier paysan est en train de se dédoubler. Une classe ouvrière nouvelle se forme au sein de la communauté, en attendant qu'elle coupe le cordon qui l'y attache encore.

### III

Déjà, pour nombre d'ouvriers, la communauté dont ils sont les membres actifs, le microcosme social qui enferme et soutient leur chétive existence, est bien moins le mir du village que l'*artel* de l'usine.

A l'usine, comme au village, le moujik se montre peu individualiste; sa personnalité s'efface volontiers dans la communauté; il a peur d'être seul, il a besoin de se sentir uni à ses pareils, de faire corps avec eux. La grande famille patriarcale sous l'autorité du père ou de l'*ancien*, les communautés de village sous l'autorité du mir l'ont, d'avance, façonné à la vie commune, partant à l'association. Dès qu'il entreprend un travail, dès qu'il quitte son village surtout, le moujik se groupe en *artel*. Ainsi, notamment,

de la plupart des ouvriers paysans des grandes fabriques. Ils connaissent la force de l'association et ils forment, entre eux, des artels temporaires qui, loin de leur izba et loin de leur village, leur tiennent lieu de famille et de commune. L'artel est leur refuge et leur appui, durant l'exil à la fabrique ; grâce à l'artel, ils se sentent moins isolés et moins dépaysés. L'artel, avec ses tendances communistes et ses pratiques solidaires, est la forme spontanée, la forme nationale de l'association. Il y a, du reste, des artels de toute sorte, pour tous les métiers et pour tous les besoins de la vie populaire. Elles n'ont souvent pas de caractère légal, elles ne possèdent pas toujours de statuts, elles reposent, le plus souvent, sur la coutume, sur une convention verbale et non sur un contrat écrit. Les artels de paysans ouvriers sont tantôt des associations ambulantes qui portent leurs bras d'une contrée à l'autre, effectuant, à prix convenu, des travaux agricoles ou des travaux industriels, tantôt des coopératives temporaires de production ou de consommation.

L'artel constitue comme une grande famille, ou comme une petite communauté, égalitaire et solidaire, qui transporte à l'usine les relations étroites et les mœurs patriarcales du village. On a parfois comparé ces artels à une sorte de familistère, servant de ménage à l'ouvrier (1). Souvent la cuisine s'y fait en commun, à l'aide d'immenses marmites ; l'on mange à la même table, parfois à la même gamelle. Ces artels de paysans, tantôt formés spontanément, tantôt recrutés par un entrepreneur, se chargent de travaux de toute sorte, sous la direction d'un *ancien*, chef élu ou accepté qui perçoit et répartit les salaires. A côté des artels d'hommes, il y a des artels de femmes, voire même d'enfants. L'ouvrier russe a là, semble-t-il, le noyau de syndicats, de *trade unions*, capables de défendre ses intérêts professionnels. Il se peut, en effet, que de ces rustiques associations, il sorte, un jour, des *trade unions* ayant un caractère corporatif. Telle n'est pas, d'habitude, aujourd'hui, l'artel russe ; non seulement elle n'a rien encore des prétentions et des ambitions de nos syndicats, elle garde encore une âme primitive et comme enfantine ; mais elle diffère des syndicats ouvriers en ce qu'elle n'a pas toujours de caractère professionnel. Le plus souvent, elle réunit, temporairement, en une collectivité communiste où tout se consomme en commun,

(1) Ainsi Schulze Gavernitz : *l'Industrie dans la Russie centrale*.

des paysans ou des ouvriers sans instruction technique et sans esprit de corporation (1). C'est moins, d'habitude, un syndicat professionnel qu'une sorte de coopérative aux formes étrangement souples (2).

L'artel semble, du reste, aujourd'hui, en train de se modifier et parfois de se corrompre, perdant sa simplicité patriarcale, avec la transformation du moujik en ouvrier de fabrique. Elle unit parfois les défauts du régime communiste, le paysan ouvrier enrôlé chez elle y perdant son individualité; et les défauts de l'exploitation égoïste de l'ouvrier au profit d'intérêts personnels, distincts des siens. L'*ancien*, le chef de l'artel, au lieu de n'être que l'aîné dans une famille de frères, se change souvent en une sorte d'intermédiaire, d'entrepreneur, qui ne poursuit que ses intérêts propres, embauchant des ouvriers à prix réduits, souvent pour un *vedro* d'eau-de-vie (3), et les louant à une fabrique, pour un temps déterminé, moyennant un salaire dont la meilleure part reste dans ses mains. L'artel ne deviendra une protection efficace pour l'ouvrier qu'en se rapprochant des *trade unions*; mais, pour cela, il faut d'abord que l'ouvrier russe se « dépay-sanise », et que se relève le niveau intellectuel des moujiks de fabrique.

Le gouvernement, il faut bien le dire, est trop défiant de toutes les associations pour favoriser l'éclosion de *trade unions* et de syndicats. Il ne tolère rien, déjà, chez les ouvriers, de ce qui peut prêter à l'agitation et affecter un caractère révolutionnaire. Il ne permet, d'habitude, ni coalitions ouvrières, ni grèves. L'intervention des autorités, en pareil cas, ne se fait jamais attendre longtemps; la police et, au besoin, l'armée sont là pour briser la résistance des récalcitrans. Avec le régime autocratique et les procédés de l'administration russe, ouvriers et patrons se sentent, également, tenus de se soumettre aux injonctions des autorités.

Le pouvoir s'efforce de conserver à la vie industrielle un

(1) Catherine II a bien essayé d'introduire dans les villes russes des corps de métiers appelés *tsekhs* de l'allemand *Zeche*: mais ces corps de métiers n'ont eu qu'une existence nominale et n'ont guère servi qu'au contrôle de la police. Voyez *l'Empire des Tsars et les Russes*, t. 1<sup>er</sup>, p. 314.

(2) L'artel, en effet, se prête à une grande variété de formes, et l'on désigne parfois sous ce nom des associations de caractères fort différents. Voyez par exemple Afanassief : *l'Artel russe*.

(3) Le *vedro* russe vaut un peu plus de 12 litres.

caractère patriarcal. L'État a commencé, sous l'empereur Alexandre III, à intervenir entre les ouvriers et les patrons. En aucun pays, pareille intervention n'est plus naturelle, ni plus excusable. Moujik ouvrier ou moujik paysan, au tsar incombe le soin paternel de la santé et de la liberté de ses humbles enfans des champs ou de l'usine. En Russie, où l'initiative privée est encore peu développée et où elle serait aisément suspecte, c'est aux pouvoirs publics de parer à tous les besoins. Ce devoir, le gouvernement impérial en a pris conscience, comme en témoignent les lois et les réglemens édictés sous Alexandre III et sous Nicolas II. La loi a étendu sa protection sur les femmes et sur les enfans, naguère encore astreints à un labeur meurtrier (1). La loi vient de limiter la durée de la journée de travail (2). On a enjoint aux industriels de payer le salaire de leurs ouvriers à époques fixes ; on leur a interdit de s'approprier le montant des amendes infligées à leur personnel. Des inspecteurs de fabriques sont chargés de veiller au respect des lois et à la salubrité des logemens ouvriers.

Par malheur, comme il arrive à bien des lois, ailleurs même qu'en Russie, les prescriptions tutélaires de l'autorité souveraine semblent loin d'être partout strictement obéies. Le pays est trop vaste, les inspecteurs de fabriques sont trop peu nombreux et ils ont trop peu de pouvoir pour que leur contrôle soit partout efficace. Telle inspection embrasse une région aussi étendue qu'un royaume (3). Puis, moujiks ou patrons, les Russes de toutes classes se montrent aussi peu respectueux de la loi qu'ils se montrent déférens envers les autorités. N'importe, toute une législation sociale est en train de s'élaborer. Les questions ouvrières tiennent, déjà, une grande place dans les discussions de

(1) Des lois de 1882, 1884, 1890, 1897 interdisent tout travail à l'usine au-dessous de 12 ans. A partir de 12 ans jusqu'à 15, les enfans peuvent travailler huit heures par jour, à condition que les huit heures soient coupées en deux par un intervalle de quatre heures. Dans certaines industries, dans les industries textiles notamment, le travail de nuit est prohibé pour les femmes et pour les jeunes gens de 15 à 17 ans, que la loi assimile aux femmes. Ces lois, assez compliquées, admettent des tempéramens transitoires ou des exceptions qui en rendent l'application malaisée et quelque peu arbitraire. C'est là, ailleurs aussi, un des défauts de toute législation analogue.

(2) Cette loi, toute récente, limite le travail de nuit des adultes à une durée de dix heures. Quant à la journée de travail pendant le jour, la longueur en est fixée à onze heures et demie au maximum. Encore, le samedi et la veille des principales fêtes, elle ne devra pas dépasser dix heures. Le travail à l'usine est interdit le dimanche.

(3) Schultze Gavernitz affirme que l'inspecteur industriel de Kharkof a, sous sa surveillance, un territoire aussi grand que la Prusse.



la presse et dans les préoccupations du public et du pouvoir.

Rien là qui puisse surprendre ; il ne faudrait pas s'étonner si ce pays, habitué à voir toute initiative descendre d'en haut, rejoignait ou dépassait, un jour, les États les plus démocratiques de l'Europe, dans les voies aventureuses du socialisme d'État. De par son principe, le gouvernement autocratique sera porté à s'arroger la tutelle des ouvriers. La simplicité de la machine législative, dont aucun rouage parlementaire ne complique ou ne retarde la marche, lui rend bien plus facile toute législation ouvrière. L'idée de l'État-providence peut aisément sortir de la notion russe de gouvernement patriarcal : l'obstacle n'est ni dans les traditions, ni dans les mœurs, ni dans les idées ; — les lois agraires de l'émancipation ont montré tout ce que l'autocratie pouvait oser ; — l'obstacle est surtout d'ordre matériel ; il est dans la grandeur territoriale de l'État, dans l'insuffisance de ses moyens d'action et de contrôle, dans la modicité relative de ses ressources.

#### IV

Quels que soient les développemens futurs de sa législation sociale, et si grand que semble le désir du pouvoir de prévenir l'apparition d'un prolétariat industriel, ni lois ni oukazes ne sauraient longtemps retarder la transformation du moujik de fabrique en ouvrier européen, en ouvrier moderne. Malgré les liens du mir et la chaîne des communautés de village, cette transformation va déjà s'opérant, sous nos yeux, à travers différentes phases successives. On peut prévoir que, dans la région industrielle de Moscou, elle sera sans doute achevée avant le milieu du xx<sup>e</sup> siècle.

Les industries les plus avancées sont celles où l'ouvrier paysan tend, le plus vite, à devenir purement ouvrier. Ainsi va se formant, dans les filatures moscovites, une classe d'ouvriers analogue, par le genre de vie, par les habitudes, par la spécialisation industrielle, si ce n'est encore par les idées et par les aspirations, à nos ouvriers d'Occident. La grande industrie se forge, peu à peu, à près d'un siècle de distance, les mêmes outils vivans, les mêmes organes ouvriers, que dans notre vieille Europe. Cela est une des suites inévitables de l'évolution sociale. L'immense Russie ne saurait devenir un État industriel sans voir grandir, chez elle, des classes industrielles et des populations urbaines, imbues d'un esprit nouveau. A prétendre l'empêcher, la toute-puissance du

pouvoir autocratique échouerait. Elle éprouverait, à son tour, que l'évolution des peuples est soumise à des lois historiques, à des lois naturelles contre lesquelles ne sauraient prévaloir ni les rêves des théoriciens, ni la volonté des gouvernemens, ni l'appareil des lois. L'avenir montrera aux Russes que leur moujik n'est pas un homme différent des autres ; le mir n'empêchera pas l'ouvrier de se « dépayser », de se moderniser, de s'eupéaniser, et, pour cela, de se détacher des groupemens héréditaires du mir, de briser l'antique moule de la collectivité agraire. Transformation redoutable, assurément, autant qu'inévitable, qui, pour la nation et pour l'empire, aura ses souffrances et peut-être ses périls, mais que la Russie ne saurait prévenir qu'en éteignant les fourneaux de ses usines et en démontant les machines de ses fabriques.

C'est par l'industrie, me semble-t-il, plus encore que par la science et par la diffusion de l'instruction populaire, c'est par la formation simultanée de classes nouvelles, ouvrière et bourgeoise, que se prépare, de loin, la transformation sociale du vaste empire et, avec elle, un jour peut-être, l'évolution politique jusqu'ici vainement rêvée par la jeunesse universitaire et par ce que les Russes appellent, emphatiquement, « l'intelligence ». Car, en dépouillant le paysan, l'ouvrier russe pourra prendre, lui aussi, des idées, des notions et comme une âme nouvelles. Les humbles artels de moujiks à l'esprit routinier et à l'horizon borné, comme une cervelle de vieux paysan, se changeront en orgueilleux syndicats, en entreprenans *trade unions*, avec lesquels les patrons et peut-être l'autorité elle-même devront un jour compter. Quel que soit le secret de ses destinées, il semble bien, en effet, que toute transformation politique de la Russie doive être précédée d'une transformation sociale.

L'apparition d'une classe ouvrière, vouée uniquement au travail industriel, devait commencer par les industries les plus prospères. C'est bien ainsi que les choses se passent sous nos yeux ; on le voit par les filatures de coton de la région de Moscou. Il s'y rencontre, aujourd'hui, nombre d'ouvriers pour qui l'industrie n'est plus seulement un gagne-pain temporaire, qui regardent la fabrique comme le centre de leur existence. Il en est, déjà, qui travaillent à la filature avec leur femme, parfois même avec leurs enfans. A côté de l'ouvrier, se montre, de plus en plus, l'ouvrière qui, elle aussi, a quitté son village natal pour l'usine. Le travail des femmes, jadis presque étranger aux ateliers russes, s'y est beau-

coup développé, durant les dernières années. Les deux sexes, que la vie de fabrique séparait, se trouvent ainsi enlevés à la fois aux champs et réunis tous deux autour de l'usine. L'homme et la femme y peuvent rentrer en ménage et reconstituer une famille, au lieu de se contenter de la cantine de l'artel et de sa vie de couvent. A l'ouvrier nomade, célibataire ou veuf temporaire d'une femme abandonnée au village, succède un ouvrier de métier, marié et vivant avec sa femme (1). L'industrie et l'ouvrier y gagnent également. L'industrie acquiert des ouvriers stables et habiles ; l'ouvrier se dégage, peu à peu, de la communauté et de la promiscuité de l'artel.

Naguère encore, la plupart des moujiks de fabrique étaient obligés de se séparer de leurs enfans, de les faire élever au village auquel l'ouvrier paysan restait attaché par un double lien, par ses redevances et par le registre des passeports. Quelques-unes de ces grandes fabriques de la région de Moscou, énormes ruches industrielles, qui autour de l'usine, renferment toutes les installations nécessaires à la vie de milliers de travailleurs, non contentes de loger l'ouvrier et sa femme, acceptent aussi les enfans, veillant à leur éducation et à leur instruction. Tels, par exemple, les célèbres établissemens Morozof. Pour les enfans en bas âge, les fabricans ont créé des crèches maternelles ; pour les autres, des écoles, bien supérieures, quant à l'aménagement et quant à l'enseignement, à la plupart des humbles écoles de villages. Quelques-unes de ces écoles de fabrique donnent à leurs élèves, ce qui fait trop souvent défaut à la Russie, un enseignement technique. Ainsi grandissent, autour des manufactures, de nouvelles générations d'ouvriers qui n'ont, avec la vie des champs et avec le mir, qu'un lien de droit que beaucoup d'entre eux seront portés à rompre comme une servitude. Déjà, les filateurs de Moscou

(1) Cela oblige parfois les industriels à changer l'aménagement de leurs habitations ouvrières, car, en Russie, les ouvriers sont, presque partout, encore logés par l'usine. Dans les immenses dortoirs à trois ou quatre étages de certaines grandes fabriques, les ouvriers, au lieu d'être tous entassés pêle-mêle, comme jadis, occupent, par couple marié, des couchettes à deux places, parfois séparées les unes des autres par des rideaux ou par des cages de lattes. Quelques industriels ont déjà renoncé aux dortoirs communs et leur ont substitué de vastes casernes divisées en grandes chambres où trois ou quatre couples ouvriers, avec leurs enfans, occupent chacun leur coin (*klyn*). On cite même des établissemens, tels que ceux de M. Malioutina où, dans ces casernes ouvrières, chaque famille possède sa chambre. Là même, la cuisine reste d'habitude commune. Plus tard, sans doute, viendront les habitations ouvrières à trois pièces avec jardin. (Voyez M. A. Delaire : *Réforme sociale*, t. 21, p. 184, 185 ; Cf. Schulze Gavernitz.)

préfèrent ces enfans de l'usine; ils apprécient leur supériorité technique; ils ont constaté que, pour l'apprentissage, les ouvriers, fils d'ouvriers, l'emportaient sur les nouvelles recrues appelées de la campagne.

A Pétersbourg où les influences occidentales sont plus puissantes et où les réserves de travail paysan sont moins abondantes ou plus éloignées, l'évolution ouvrière, dans le sens européen, est plus avancée qu'à Moscou (1). Il en est de même en Pologne; comme l'ouvrier allemand, son voisin, l'ouvrier polonais de Varsovie ou de Lodz vit à la ville, en famille, avec sa femme et ses enfans. Le système du mir étant étranger à la *gmina*, la commune polonaise, l'ouvrier polonais, n'a plus, d'habitude, de liens qui le retiennent au village; il s'attache à son métier, il y acquiert une habileté technique qui fait trop souvent défaut à l'ouvrier moscovite. C'est une des causes du succès de l'industrie polonaise dans sa lutte, sur les marchés de l'empire, avec l'industrie moscovite, quoique, en Pologne, les salaires soient plus élevés que dans la région de Moscou.

A Moscou même, il est au moins une industrie, celle de la métallurgie, celle de la construction des machines, dont les ouvriers sont, comme leurs confrères d'Occident, entièrement voués au travail industriel. Ce sont les plus habiles, les mieux payés, les mieux logés et, autant que le bonheur dépend des conditions matérielles, les plus heureux des ouvriers moscovites. Ici, ce que certains Russes appellent, à l'instar de nos socialistes, la « prolétarianisation » des travailleurs de l'industrie, au lieu de tourner à l'abaissement et à l'appauvrissement de l'ouvrier, tend plutôt à son relèvement moral et matériel. Le niveau social et intellectuel de l'ouvrier russe semble se relever à mesure qu'il se spécialise, qu'il se « dépayse », qu'il s'individualise, en se dégageant des liens séculaires du mir et des étroites lisières de la communauté de village.

(1) Le recensement de 1897 donne à Saint-Pétersbourg, les faubourgs compris, 1267 000 habitans. Sur ce chiffre, il y a, probablement, dans la capitale, deux ou trois cent mille paysans; on ne sait encore le chiffre exact; mais un bon nombre de ces *krestianes* (paysans), qui demeurent inscrits dans une commune rurale, sont, en fait, devenus des ouvriers urbains; beaucoup, comme les ouvriers européens, habitent en ville ou dans les faubourgs, aux environs de l'usine.

## V

Ainsi se modifie, sans révolution et sans secousse brusque, sous l'action lente et continue des agens économiques, la structure intime, avec les conditions sociales, de l'immense empire. Une des grandes différences entre la Russie du XIX<sup>e</sup> siècle et les nations germano-latines de la vieille Europe, c'est que la Russie demeurait, naguère encore, un pays tout rural, un empire de paysans administré par une bureaucratie nobiliaire. Elle manquait des deux couches sociales, d'origine urbaine, dont l'avènement et les luttes ont rempli l'histoire de l'Occident, depuis la Révolution française. La Russie ne possédait ni classe ouvrière, issue de l'industrie et des métiers de la ville, ni classe bourgeoise, émergée des professions libérales ou du négoce. La Russie avait des paysans et une noblesse, — encore combien différens, ces paysans et cette noblesse, de ce que nous entendions, sous les mêmes noms, en Occident! — elle n'avait ni peuple, ni classes moyennes. Quoi qu'en aient pu dire ses panégyristes nationaux ou ses détracteurs étrangers, ce n'était pas là, chez elle, un caractère constitutif de la nature russe, un trait de l'esprit moscovite ou du génie slave. La race et la nature n'y étaient pour rien; c'était un trait de jeunesse, un signe que, chez elle, l'évolution sociale et économique était moins avancée. Cette évolution à l'européenne, à laquelle tant de Russes se promettaient d'échapper, se flattant de ne pas obéir aux mêmes lois sociales que l'Occident décrépît, voilà qu'elle se fait, malgré eux, sous leurs yeux; et elle tend à s'opérer dans le même sens que chez nos vieilles nations latino-germaniques. La nature et l'histoire ont eu beau marquer la Russie d'une autre empreinte, le servage et le mir ont eu beau lui donner une structure sociale en apparence radicalement différente de la nôtre, le temps approche où ces différences, encore si frappantes, iront s'atténuant pour laisser apercevoir, au-dessous des dissemblances anciennes, des analogies auxquelles n'eussent pas voulu croire les vieux slavophiles. L'industrie est le plus puissant agent de cette évolution. Grâce à elle, le mouvement de différenciation entre le travail agricole et le travail industriel tend à produire, là-bas, les mêmes effets qu'en Occident. L'organisme encore vivace du mir peut retarder, non arrêter l'évolution. Une fois de plus, va se manifester à nos yeux, dans ce nouveau champ

d'expériences, un des plus vastes et des plus singuliers du monde, l'unité et l'universalité fondamentales des lois économiques. Ces lois qui régissent le développement des sociétés humaines, nous ne pouvons les modifier à notre gré; il ne dépend pas de nous de nous en affranchir, et, qu'il s'en félicite ou qu'il s'en indigne, voilà le Slave russe, tout comme le Néo-Latin ou le Germain, obligé, à son tour, d'en reconnaître l'empire.

Et ainsi, par le fait même du développement de sa civilisation, et de ses progrès économiques, la stratification sociale de la Russie se complique et se complète. Les deux classes qui lui avaient si longtemps fait défaut et que de présomptueux patriotes prétendaient ne devoir jamais sortir du sol russe, la bourgeoisie et la classe ouvrière industrielle, émergent, presque simultanément, du fond de la nation, perçant à travers les institutions anciennes et les coutumes séculaires. Le lourd rouleau du mir et des communautés de village qui semblait avoir pour jamais nivelé le sol de la Grande-Russie ne peut empêcher le soulèvement de ces deux couches nouvelles.

Les hautaines prédictions des prophètes slavophiles auront été bien vite démenties. Au sein de la vieille Moscovie qui se vantait de leur demeurer inaccessible, apparaissent ces deux types modernes, honnis de tant de Russes, ces deux produits de la brillante et hâtive culture de l'Occident, longtemps étrangers à la Russie, le bourgeois capitaliste et le prolétaire ouvrier. Tandis que l'un se dégage peu à peu du moujik des campagnes ou du fruste *mechtchanine* des villes, l'autre naît à la fois des réformes impériales et des transformations économiques, sortant simultanément du vieux marchand russe et de l'ancienne noblesse, — du marchand russe rajeuni et dégrossi à notre contact, européanisé et modernisé par la grande industrie, — de la noblesse ancienne, chassée elle-même de la terre patrimoniale, ruinée par la crise agricole, contrainte, elle aussi, comme ses anciens serfs, de demander à de nouvelles professions, à la vie urbaine, à l'industrie, au travail moderne, les moyens d'existence que ne lui donnent plus ses domaines réduits et appauvris. Car l'évolution est ici parallèle. Aux deux grandes classes rurales historiques, au *pomechtchik*, à l'ancien seigneur, et au moujik émancipé, la terre, la propriété terrienne ne suffit plus; ils s'y trouvent mal à l'aise l'un et l'autre; il leur faut, à tous deux, et plus encore au noble qu'au paysan, de nouveaux débouchés; tous les efforts des parti-

culiers ou de l'État pour les retenir dans leurs fonctions anciennes et les enfermer dans les vieux cadres sociaux échoueront également. Une partie de la noblesse ira se fondre dans la bourgeoisie nouvelle, pendant que nombre de paysans viendront grossir la classe ouvrière. Aux nouveaux besoins de la Russie moderne, il faut des hommes nouveaux et de nouveaux groupemens sociaux. Les anciens compartimens traditionnels aux cloisons rigides sont devenus trop étroits. C'est ici le cas de se souvenir d'une maxime de l'Évangile, à tort oubliée de trop de Russes : « On ne verse pas le vin nouveau dans de vieilles outres. » L'industrie et les grandes réformes sont les deux forces qui, tôt ou tard, feront éclater les anciennes outres moscovites.

Ils faisaient un rêve naïf, les patriotes de Moscou qui rêvaient, pour la Sainte Russie, d'une puissante industrie sans autres instrumens que de pieux et dociles moujiks, attachés, éternellement, au mir et au village natal. Songe vain, de beaux esprits chimériques, plus difficile peut-être à réaliser que les bucoliques visions des poètes et les mondaines églogues des peintres aux bergers enrubbannés ! La grande industrie ne se plait pas aux rustiques idylles. C'est une maîtresse exigeante qui veut un personnel entièrement à elle ; et ce personnel, la fabrique le prend aux champs et au mir.

Le mir, après tout, ne lui en devrait pas savoir mauvais gré. En leur enlevant une partie de leurs membres, il se peut que l'industrie assure aux communautés de village une existence plus facile et plus longue. Déjà, en maintes contrées, nous l'avons dit, le mir doit se reconnaître impuissant à tenir les promesses témérairement faites en son nom. Les communautés de village n'ont pas su garantir, à chaque homme ou à chaque ménage, un lot de terre qui lui permette de vivre sur son propre champ. La fabrique, en prenant à sa charge une partie de la population, mettra le reste plus à l'aise sur les champs de la communauté. Le moujik devenu ouvrier laissera des terres libres pour les futurs partages du mir. Or, nous l'avons montré, les communes russes manquent déjà souvent de terres (1). Elles pourraient, semble-t-il, recourir à une culture intensive, à une culture au moins plus savante ou plus rationnelle ; mais toute culture intensive est presque impossible avec le manque de capitaux et avec

(1) Voyez *l'Empire des Tsars et les Russes*, t. 1<sup>er</sup>, livre VIII, ch. VII.

le régime des partages périodiques. La commune peut bien essaïmer, le moujik émigre volontiers vers l'Est, il ne redoute pas la Sibérie; mais la population russe augmente, chaque année, en Europe, de plus d'un million d'âmes, et la colonisation russe ne peut guère pourvoir plus de 150 000 ou de 200 000 moujiks, par an (1). Que faire du surplus? où caser les millions de couples qui, chaque décade, arrivent à l'âge adulte? Déjà, en plus d'une contrée de la Terre noire, les nouveaux arrivans réclament, en vain, leur part du sol; le mir, qui, à chaque répartition, a dû restreindre ses lots, trouve les champs de ses membres trop petits pour les réduire encore par de nouveaux partages. Ces moujiks sans lot de terre, ces *bobylys*, vrais prolétaires ruraux, sur un sol que l'on croyait fermé au prolétariat, l'intérêt du mir est de les céder à l'usine.

D'habitude, il est vrai, tout en les laissant partir, le mir garde, sur ces émigrés à la fabrique, une sorte de droit de suzeraineté; il prétend lever, sur les absens, un tribut annuel, leur faire acquitter une part des impôts ou redevances de leur village natal. Tel est le sort de la plupart des paysans ouvriers, de ceux du moins qui ont reçu, de leur commune d'origine, un lot de terre. Ils sont assujettis à payer les impôts du pays qu'ils ont quitté. Pour tous ceux qui appartiennent à des communes dont les impositions dépassent le revenu de la terre, c'est là, manifestement, une charge pesante que l'ouvrier de fabrique ne saurait supporter, indéfiniment, sans murmurer. Travailler à l'usine pour solder les impôts de son village est une condition qui paraîtrait dure à nos ouvriers français; c'est celle d'un grand nombre de Russes, dans un pays où la possession d'un champ reste, souvent encore, une charge. Pareille situation, issue du servage, ne peut se prolonger longtemps; après avoir émancipé le paysan de la servitude seigneuriale, peut-être faudra-t-il affranchir le moujik ouvrier du servage communal. Par bonheur pour la Russie et pour le moujik, les charges des communes semblent devoir aller en diminuant, à mesure qu'approchera la liquidation définitive du servage. Il viendra un jour où les communes ayant entièrement soldé leurs redevances de rachat, le mir sera allégé de la plus lourde des impositions qui pèsent sur ses membres; ce jour-là, dans vingt

(1) Jusque vers 1890, l'émigration vers la Sibérie atteignait à peine 40 000 ou 50 000 âmes par an; elle a beaucoup augmenté, depuis les travaux du Transsibérien; En 1896, le chiffre des émigrants en Sibérie est monté jusqu'à 200 000 âmes. Aussi le gouvernement impérial est-il plus enclin, aujourd'hui, à modérer qu'à stimuler l'émigration en Asie.



ans, dans trente ans, dans quarante ans, selon les villages, les terres communales, affranchies des redevances léguées par le servage, auront cessé d'être une charge, pour personne. Le mir n'aura plus d'intérêt à retenir, par un lien fiscal, les paysans sortis de son sein ; s'ils lui demeurent attachés, ce sera par des liens purement volontaires, parce qu'ils auront un avantage réel à conserver un champ dans la commune, devenue, enfin, vraiment propriétaire de son domaine.

Quoi qu'il en soit, l'usine est en train d'enlever au mir une partie de son personnel. La grande industrie, en modifiant les conditions économiques de la Russie, en transformera la structure sociale. Le temps s'éloigne où les Russes pouvaient affirmer que la Russie et l'Europe occidentale avaient pour fondement deux principes sociaux diamétralement opposés. On ne pourra bientôt plus dire que, en face des sociétés européennes régies par le principe anarchique de la concurrence, la Russie représente le principe organique de la communauté. L'industrie est venue renverser la thèse des slavophiles. L'industrie obéit, dans les plaines russes, aux mêmes lois qu'en Occident ; à Moscou, comme à Lyon ou à Manchester, elle est assujettie aux luttes de la concurrence : elle crée, avec de nouveaux besoins, de nouvelles mœurs. Si le mir avait pour mission de préserver le grand empire slave des envahissemens de l'individualisme et des compétitions de classes, le mir est condamné à une prochaine faillite.

Avec l'industrie et la concurrence, s'introduit ou se fortifie, au cœur de la vieille Russie, le sentiment de la personnalité. L'individu s'émancipe des groupemens traditionnels. Si l'ouvrier russe, dégagé peu à peu des lisières du mir, conserve un penchant pour la vie d'artel et pour les pratiques collectivistes, ce penchant prendra, chez lui, une forme nouvelle ; comme chez les ouvriers de l'Occident, il se détournera de la terre pour se concentrer sur la fabrique ; l'ouvrier « dépayсанisé », abandonnant aux moujiks les champs de la commune agraire, rêvera, à son tour, de communisme industriel ou de collectivisme manufacturier. Car, après la transformation économique, risque fort de venir, chez l'ouvrier russe, la transformation morale. L'ouvrier de Moscou et de Pétersbourg garde encore, aujourd'hui, les idées, les sentimens, l'âme du moujik. Déjà, cependant, la fabrique et l'instruction populaire commencent à modifier cette âme paysanne. Je souhaite, sans trop l'espérer, que, en se détachant du mir et

de la campagne, l'ouvrier retienne longtemps les naïfs sentimens du moujik, qu'il conserve surtout sa foi en Dieu et au Tsar. Cette double religion est, heureusement, ancrée au cœur de l'homme russe. Mais, là aussi, jusqu'au fond de l'âme, le changement des conditions sociales peut amener, à la longue, des perturbations profondes. L'esprit de l'homme, ses idées, ses affections, ses rêves changent avec ses habitudes et avec ses intérêts. La censure impériale a beau étendre sa vigilante tutelle sur le peuple des villes et des campagnes, surveillant étroitement les feuilles et les bibliothèques populaires ; la censure et la police peuvent bien arrêter l'invasion des doctrines du dehors : elles ne sauraient empêcher l'éclosion des idées, ni la fermentation des sentimens que fait germer l'atmosphère surchauffée de l'usine.

Il n'y a pas de privilège pour la terre russe ; rien ne la garantit à jamais contre les luttes de classes. Naguère encore, la Russie, appuyée sur le mir moscovite, se vantait d'être à l'abri des commotions sociales, aussi bien que des révolutions politiques de l'Occident, prenant volontiers en pitié les nations de la vieille Europe, vouées par leur structure sociale et par leurs constitutions politiques aux guerres de classes et aux révolutions. Ce n'était là qu'une illusion de l'orgueil national ; pour que la Russie fût assurée d'échapper aux luttes de classes et aux conflits d'intérêts de l'Occident, il eût fallu qu'elle n'empruntât à l'Europe ni ses sciences, ni ses machines. En voulant devenir, par son industrie, un État moderne, elle s'expose, sans le vouloir, aux difficultés et aux périls des États modernes. Il est vrai que si la Russie du xx<sup>e</sup> siècle ne peut se soustraire aux compétitions sociales, elle gardera encore, vis-à-vis des présomptueuses nations de l'Occident, l'avantage de posséder un pouvoir fort, accepté de tous, plus capable peut-être que nos gouvernemens électifs, républicains ou monarchies parlementaires, de remplir la future mission des gouvernemens, de jouer, entre les intérêts en conflit et les classes en lutte, le rôle malaisé d'arbitre et de modérateur. Si, jamais, un jour proche ou lointain, l'autocratie éprouve le besoin de se justifier, aux yeux de ses 130 millions de sujets, peut-être sera-ce en leur prouvant qu'un tsar autocrate est seul de taille à soutenir ce rôle vraiment impérial.

---

---

# LE STIGMATE

---

DEUXIÈME PARTIE (1)

---

## VII

Le lendemain, j'étais de retour chez moi, dans l'après-midi. Bon marcheur, j'avais, sous le brouillard matinal au long des champs poudrés de givre, prestement franchi les quelques lieues qui me séparaient de Versailles.

Certes, je comptais bien revenir à Port-Royal, interroger de nouveau la ruine, lui arracher d'autres secrets ; mais les menaces de l'huissier et l'appréhension des tracasseries de justice m'avaient décidé à déguerpir au plus vite. C'est chose amusante à constater, le peu d'attrait qu'exerce, en ce pays de France, le spectacle d'un juge en toge et bonnet galonné. J'ai connu des gens qui, pour éviter le plaisir de « comparoir et témoigner », demandent à leur médecin de bons certificats de maladie, ou bien encore, bouclant la valise, s'en vont parcourir le monde. Moi, je suis de ces craintifs, — et résolu à fuir l'assignation, je fuyais.

A Versailles, toutefois, j'avais eu des nouvelles de M<sup>me</sup> de Villereuse et de son protecteur. Dans la salle du restaurant où je pris mon repas, deux jolis officiers en parlaient avec irrévérence :

— Quel contretemps, très cher ! Invité, après-demain, aux tirés du prince, et ne pouvoir m'y rendre !

— Chez Zrélinsky?... Il chasse encore, malgré son âge ?

— Toujours bon pied, bon œil, et soixante-dix printemps !

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> juillet.

— Clorinde sera de la partie ?

— Pardieu ! Elle ne lâche plus sa proie, et voudrait se faire épouser.

— Bigame, alors ?... Car on la dit en puissance de mari.

— Elle divorcerait ; mais le vieux matois n'épousera pas.

— Il en paraît pourtant toujours épris.

— Lui ? plus du tout ! La « marquise » abuse ; elle a voiture, maison montée, hôtel au parc Monceau, et n'est point encore satisfaite ! Zrélinsky en est excédé.

— S'aperçoit-il enfin que la « marquise » se teint et se fait émailler ?

— Bien mûre, à présent, l'adorée !... Son maître et seigneur voudrait, affirme-t-on, goûter du fruit plus vert.

— Il n'a plus de dents ; mais c'est de son âge. Ainsi, rupture prochaine ?

— Oui, très prochaine, je crois : tout craque dans le ménage.

Et, sur ces chastes métaphores, MM. les officiers, cigarette à la bouche, avaient regagné leur caserne.

Je revins à Paris, le jour même, et deux heures sonnaient aux horloges, quand je rentrai chez moi.

— Josias !... Rien de nouveau durant mon absence ?

— Oui-da, monsieur !... La « jeunesse » de l'autre jour, nous a honoré d'une nouvelle visite.

— A-t-elle, cette fois, donné son nom ?

— Nenni ! Toujours cachottière !... Elle doit revenir aujourd'hui.

— Dès qu'elle se présentera, mon garçon, tu la feras entrer.

Sur la table du vestibule s'étagaient par monceaux des cartes et des lettres : on me félicitait de ma victoire de l'avant-veille. Je ramassai mon courrier, et entrai, pour le lire, dans mon cabinet. Tout d'abord, une enveloppe portant la suscription : *pressé*, attira mon regard. Papier-ministre, large cachet rouge, en-tête prétentieux : *Théâtre de l'Idée* ; un envoi de Saint-Réal.

« Mon cher auteur, m'écrivait-il, je viendrai vous prendre chez vous, ce soir 3 novembre, à 6 heures précises. Nous dînerons ensemble. J'ai une importante requête à vous présenter... Oh ! ne vous mettez pas en défense. Vous tenez entre vos mains ma fortune de directeur et d'artiste ! »

Cette épître me fit faire la grimace ; je devinais une indiscrette

importunité. Le vaniteux personnage me savait au mieux avec son ministre; il voulait solliciter quelque faveur. Palmes académiques, ruban rouge, Odéon même, qu'allait-il demander?

Un coup de sonnette interrompit mes réflexions. J'entendis Josias aller ouvrir, puis la porte de mon cabinet fut poussée. et le Mainiau s'effaça pour laisser passage à une femme.

Je me levai; mais du premier coup d'œil j'avais reconnu le joli minois de la visiteuse.

### VIII

— M. Germain Surville? demanda-t-elle.

— C'est moi, madame... Veuillez entrer.

Oui, l'étrange petite personne entrevue au théâtre!... Arrêtée sur le seuil, elle se tenait hésitante et gênée, cherchant, sans doute, de quelle façon commencer l'entretien.

— Quelle audace est la mienne! dit-elle enfin... J'ai honte!... Pourtant, vous excuserez, j'espère, l'incorrection de ma conduite, lorsque vous connaîtrez les motifs de ma démarche.

Une voix très douce, des yeux baissés avec candeur, l'embarras mutin d'un enfant pris en faute : je la trouvai charmante. Mais sa parole était apprêtée, ses mots étaient précieux, bien que timides : assurément, mon inconnue avait assez peu l'usage du monde.

— Prenez donc ce fauteuil, chère madame.

— Non, pas Madame. fit-elle en s'asseyant... Mademoiselle.

Fluette et gracile, de taille mignonne et d'aspect distingué, elle paraissait très jeune. Une pâleur malade émaciait sa figure qu'encadraient des cheveux d'un blond ardent. Le nez s'allongeait trop fort; mais, sous leurs fins sourcils, de superbes yeux noirs brillaient d'un éclat fiévreux. Le front s'évasait un peu bas, caché en partie, d'ailleurs, par une coiffure de bandeaux à la « vierge ». Quelques taches, cependant, sur ce joli visage. Au-dessus de l'arcade sourcilière, vers la tempe droite, un signe se dessinait, ressemblant à la cicatrice d'une récente et profonde brûlure. Je ne pus m'empêcher de le voir, regrettant que le charme de cette gracieuse physionomie fût ainsi déparé. La jeune femme surprit mon coup d'œil indiscret, car, rougissant, elle rabattit son voile jusqu'au milieu du front.

Elle était nippée d'une singulière toilette : robe de laine noire,

large col blanc, et ce hideux chapeau de diaconesse qui m'avait si fort étonné. Pour chaussures, de vulgaires souliers sans talons; mais l'attache du pied me parut délicate, le pied menu et bien cambré. On eût dit d'une ingénue pensionnaire de couvent, au parler et en uniforme.

Finement gantée de noir, et montrant volontiers sa main, la visiteuse apportait sous le bras un rouleau de papiers... Ouf, pensais-je, une femme de lettres! Des menaces de poèmes, un péril de nouvelles ou de romans!... Et j'attendis, mal résigné.

— Monsieur, commença-t-elle, j'ai assisté, avant-hier à la représentation du *Nazaréen*...

— Je le savais! Vous étiez au premier rang des quatrièmes galeries.

— Qui vous a si bien renseigné? fit-elle.

— Ma police, chère enfant.

Et j'ajoutai, essayant de saisir cette main qu'on exhibait avec complaisance :

— Mon cœur aussi.

C'était plat, c'était bête, indigne d'un homme de bonne éducation. La jeune femme se recula, vivement, et son œil m'adressa un regard de reproche.

— Oh! monsieur, dit-elle effarouchée... qu'osez-vous donc penser de moi? Vous me croyez en quête d'une aventure? Détrompez-vous : je suis une honnête fille.

— Pardon, mademoiselle, répondis-je, confus de cette leçon méritée... Feu Boileau nous l'apprend : « Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme!... » Et je n'ai point fait mentir son adage... Que disions-nous?... Vous avez assisté à la représentation du *Nazaréen*? J'aurais souhaité beaucoup d'auditeurs tels que vous... Oserai-je, à présent, vous demander votre nom?

Ma jolie blonde sembla se consulter; puis d'un ton résolu :

— Excusez-moi : je dois encore vous celer mon nom.

Je l'examinai, de plus en plus intrigué.

— Votre pièce du *Nazaréen*, reprit-elle après un court silence, est empruntée tout entière à un opuscule signé « Némó »... Or, ce Némó, monsieur, est mon père.

— Votre père?... Némó est votre père!

— Oh! ne craignez rien : on n'a pas le projet de poursuivre votre plagiat... Némó est depuis longtemps mort pour le monde, mort à soi-même, — et, si vous ne m'assistez, mort pour sa fille.

Son mot « plagiat » n'avait déplu ; mais la navrante tristesse de ses dernières paroles venait de transformer mon vaniteux dépit en intérêt.

— Il est vrai, lui dis-je assez penaud, j'ai trop agi à la manière de nos classiques, et pris mon bien où je l'ai rencontré. Toutefois, je crois m'être montré loyal ; le nom de Némó a été proclamé avec le mien : je n'ai donc rien à me reprocher... Ah ! mademoiselle, que votre père a de talent.

— Oh ! oui, monsieur, s'écria-t-elle frémissante, ... mon père avait du talent, du génie même ! Hélas ! on a voulu étouffer toute flamme en sa vie.

D'un geste de mélodrame, la belle petite parleuse laissa tomber sa tête entre ses mains, et je l'entendis qui pleurait. Mais brusquement elle redressa la taille, et déployant son rouleau de papier :

— J'en arrive maintenant à l'objet de ma visite... Vous connaissez, monsieur, la vaste intelligence du penseur qui osa écrire le *Nazaréen*. Voici donc de la prose et des vers, inédits ceux-là, du malheureux Némó : simples fragmens du reste, car ses manuscrits ont été indignement brûlés. Pas tous, néanmoins ! J'ai pu, en rusant, m'en procurer ces divers morceaux : je les ai emportés dans ma chambre de jeune fille, et les ai lus, durant des nuits entières. Une œuvre magistrale !...

Tout en parlant, elle s'exaltait dans un élan d'enthousiaste fierté :

— Oui, magistrale, monsieur ! Admirez par exemple ce merveilleux sonnet d'où déborde la passion. Pour pleinement apprécier la valeur de mon père, il faut, chez lui, écouter le poète, et j'ai le devoir aujourd'hui de vous le faire entendre.

La jeune femme se leva, rejeta son voile en arrière, découvrit à nouveau son front, et vint se camper au milieu de la chambre. Alors, avec des airs de tragédienne :

— *A la bien-aimée !* déclama-t-elle.

Amour, douceur d'aimer !... Je regardai les cieux :  
Un immense frisson agitait la matière,  
Car l'étoile à l'étoile appartient tout entière.  
Troublé, du firmament je détournai les yeux...

Mais le désir d'avril passait, contagieux,  
Sur la terre exultant d'ivresse printanière ;  
Des fécondans pollens voltigeait la poussière ;  
Un hymne de baisers montait, religieux...

Et soudain j'ai maudit mon âpre solitude,  
Le désert de mes jours consumés dans l'étude,  
Et la tombe où, croyant, j'ai voulu m'abîmer;

Le Tentateur sourit en mon âme éperdue,  
J'aimai... La vie alors à mon cœur fut rendue...  
Oui, toi seul es vivant, Amour, douceur d'aimer!

— Eh bien ? fit-elle, anxieuse... que pensez-vous de ce chef-d'œuvre ?

Chef-d'œuvre ? Peuh ! assez banale inspiration, vers d'amateur abusant de l'adjectif, de la prose cadencée tout au plus : je savais beaucoup mieux trousseur un sonnet... J'approuvai, toutefois. Mais, bien plus que les mièvres concetti du langoureux Némé, j'avais admiré le talent de son interprète. Harmonieuse et vibrante, elle avait récité le madrigal paternel avec un art de diction consommé, — développant la période, scandant les incisives, détachant l'épithète, faisant gronder les R, selon la méthode parnassienne : un lauréat du Conservatoire n'aurait pas mieux dit.

— Bravo ! m'écriai-je... piécette intéressante !... Peut-on maintenant savoir quelle est cette « bien-aimée » ?

— Je ne la connais ni ne la veux connaître... Elle fut toujours indigne d'un tel amour.

La voix, si musicale tout à l'heure, était devenue sèche et dure ; l'œil brillait, méchant ; le regard s'était chargé de haine.

— Si j'ai bien compris, continuai-je, vous me demandez de faire insérer ces vers dans les revues auxquelles je collabore ? Bien volontiers.

— Ah ! dit-elle en se rasseyant,.... j'ose réclamer de vous beaucoup moins et beaucoup plus. Lisez, je vous en prie, les fragmens que j'apporte et, si vous les trouvez dignes d'éloges, alors...

— Alors, mademoiselle ?...

— Je vous demanderai la permission de vous présenter à Némé. On le cache, on le détient comme un captif ; mais, conduit par moi, nul n'osera vous écarter... Ah ! monsieur, si vous saviez quel homme est mon père ! Noble, désintéressé, magnanime : un cœur d'élite ! Comment n'a-t-on pas apprécié les trésors de son âme ? Mais non, génie, inspiration, orgueil de soi-même, on voudrait tout anéantir en lui ! Et pourtant, le feu couve encore sous la cendre ! Parfois, quand nous causons tous deux d'art ou de littérature, je surprends un éclair dans ses yeux : il frissonne



toujours au souffle de l'Idéal! Assistée par vous, je raviverai cette flamme, prête à s'éteindre; nous lui parlerons de ses livres, de son talent, des vastes espoirs qu'il a délaissés, et peut-être alors se reprendra-t-il à aimer la vie!

Le naïf pathos de la tirade méritait un sourire, mais la ferveur de sa prière m'avait ému :

— A vos ordres, mademoiselle.... j'ai l'ambition de vous complaire et le désir de connaître mon collaborateur; vous me présenterez. Une question, cependant.... On détient Némó comme un prisonnier? Pourquoi se laisse-t-il séquestrer de la sorte.

Une atroce émotion piqua de taches livides la pâleur de la jeune fille, et la macule de son front devint écarlate.

— On a cru devoir le cacher, balbutia-t-elle,... même cette réclusion fut longtemps nécessaire...

— Une réclusion?... Pourquoi?

Défaillante, elle courba la tête, comme sous un opprobre :

— Ah! monsieur, monsieur...., vous n'avez donc pas deviné?...

Le pauvre Némó est un condamné judiciaire.

— Un condamné? Et je sursautai.

— Arrêt inique, poursuivit-elle,... abominable. infâme, et je m'insurge à la fin!... Dans les manuscrits de mon père vous trouverez le récit de son aventure et le sincère aveu de son erreur. Il l'avait rédigé pour moi seule; je vous le confie. Lisez-le, monsieur; lisez-le bien, et vous qui décrivez les passions, vous comprendrez! C'est un secret de famille que je vous livre; mais il le faut! *Le Nazaréen*, annoncent les journaux, va être joué dans toute la France, à l'étranger peut-être: il entre dans la gloire. Tôt ou tard, vous auriez découvert notre secret, et Némó eût alors disparu de l'affiche. Moi, je veux qu'il reste à l'honneur!... Voilà surtout le motif de ma démarche: j'ai désiré épargner à mon père un suprême outrage... Et puis, j'en ai confiance, vous m'assisterez dans l'œuvre de réparation et de justice que j'ai résolu d'entreprendre: je veux qu'on réhabilite mon père! Comment? Oh! je ne sais pas, je ne sais pas; mais, cela encore, je le veux!... Vous comprenez, maintenant, mon insistance à forcer votre porte. Je ne connais personne à Paris: j'y vis tout à fait solitaire. A qui présenter ma requête sinon à vous? Aujourd'hui, le misérable Némó vous a valu un éclatant succès; vous lui devez beaucoup: vous tiendrez à honneur d'acquitter votre dette... Oui, nous irons ensemble trouver mon père. Ce que je n'ose, il l'osera; lui-même,

il vous dira son nom. Nous relèverons cette âme affaissée, et, le sauvant de soi-même, le rendant à sa fille, vous aurez accompli, monsieur, une bonne action... Ayez pitié! Aidez-moi, et je vous bénirai,... je vous aimerai toute ma vie!

Palpitante, elle m'avait saisi les mains et les pressait, d'une étreinte convulsive. Je me sentais bouleversé.

— Votre piété filiale, mademoiselle, ne m'aura pas imploré en vain. Je vais lire les manuscrits que vous me remettez, et je vous donnerai bientôt réponse... Quand vous reverrai-je?

Cette fois, elle rougit et baissa les yeux.

— Oh! pas ici!... Vous comprenez pourquoi... Pas ici!... Donnez-moi rendez-vous par une annonce, à la quatrième page d'un journal, du *Figaro* par exemple. Indiquez-moi un jour et une heure, et j'irai vous attendre devant la grille de l'Observatoire.

Elle se leva, me fit gauchement la révérence, ouvrit la porte, et sortit. Je l'accompagnai jusque sur le palier.

## IX

Le cartel de l'antichambre marquait trois heures et demie; j'attendais Saint-Réal : je rentrai donc dans mon cabinet...

Maintenant, assis devant mon bureau, fermant les yeux, et la tête renversée dans mon fauteuil, je revoyais la blonde image... Quelle intéressante petite créature! Audacieuse et timide; des pudeurs de pensionnaire et des façons de comédienne! Elle s'exprimait élégamment, malgré l'emphase de ses grands mots et ses formules d'une rhétorique démodée. Instruite, même un peu pédante : résultat, sans doute, de l'éducation paternelle... Jolie, fort jolie, ma foi! avec le signe bizarre qui lui marbrait le front. Et j'entendais aussi... Chaque parole, les moindres inflexions de la voix mélodieuse me revenaient à la mémoire : « Aidez-moi, et je vous bénirai, je vous aimerai toute ma vie »... Oui, oui, l'élan de votre prière filiale m'avait délicieusement remué le cœur! On rencontre si rarement des âmes éprises du devoir, dans l'attristant chemin que nous parcourons chaque jour!

Je relevai le front et m'interrogeai curieusement... « Quel subit enthousiasme, mon cher!... Le coup de foudre à la Roméo? »... Non! car je me pris à rire de moi-même.

Le jour commençait à s'estomper; j'allumai ma lampe...

« Allons, monsieur Surville, assez rêvasser : au travail ! » Prenant alors les papiers que m'avait remis la visiteuse, je commençai à les feuilleter lentement...

... Une élégante calligraphie : l'écriture de la jeune fille ! Elle avait dû passer des jours, des nuits entières, à copier l'original... Chère mignonne !... Tous ces fragmens étaient nombreux ; on aurait pu en former deux volumes... De la prose et des vers ; plusieurs essais d'un impossible théâtre ; quelques nouvelles, des contes moraux, dans le goût du xviii<sup>e</sup> siècle ; ici, d'incomplètes ébauches ; là, des morceaux qui me semblèrent terminés. Du talent partout, malgré le style un peu vieillot et des scories de romantisme ! Un désabusé de la Foi, le « malheureux Némé ». Sceptique et pyrrhonien. Mais quelle désolation en son athéisme navré, quelle clameur de désespoir poussée vers le désert des cieux !... Ah ! ah ! le récit de son « aventure », l'aveu de son « erreur ». Que de savans euphémismes, mademoiselle, et quelle ardente plaidoirie pour votre père !

C'était un long roman, mais tronqué, raturé à maints endroits et parsemé de fréquentes lacunes. *Perversion d'Ame*, lisait-on sur l'en-tête du manuscrit : titre bizarre assurément, maniéré, tout impersonnel. Un rapide coup d'œil suffit, cependant, à me convaincre que le narrateur avait jadis vécu sa propre narration : l'âme tombée dans le Mal était celle de Némé lui-même. Une curieuse dédicace ne me laissait, d'ailleurs, subsister aucun doute :

« A ma fille, car je lui dois l'entière confession de mon péché...

« J'ai réuni mes souvenirs, et pour les rendre plus précis, leur ai donné la forme d'un journal... Puisse-t-elle en recevant l'aveu de ma faute, ne pas condamner trop sévèrement son père, et le plaindre plutôt que le mépriser. »

La solennelle adjuration !... Et sans tarder davantage, je me penchai sur le manuscrit.

## PERVERSION D'AME

.....  
 .....  
 « — Paris. — Derniers jours d'avril 1874. — ... Me voici donc installé dans mon nouvel appartement de la rue Mazarine, et j'ai

repris mon service au tribunal de la Seine. Le roulement judiciaire m'a réparti, cette année, à la seconde chambre de la police correctionnelle. Là, je vois s'étaler devant la barre toutes les ignominies de l'âme humaine, le mensonge, le vol, la rapine, la fornication, l'adultère : rebutant spectacle, et cependant, pour moi, fécond en utiles enseignemens. Chaque jour, il m'affermite davantage dans ma foi ; il me démontre la vérité du dogme terrifiant de notre déchéance originelle, et cette réprobation où nous veut tenir le Saint des saints, pour les souillures de nos premiers parens. Que de fois, au sortir de l'audience, me suis-je écrié avec Pascal : « Le cœur de l'homme est creux et plein d'ordure ! » Alors je bénis Dieu de m'avoir bien voulu éclairer par la lumineuse doctrine de la Grâce efficace, de m'avoir ainsi distingué d'entre les autres, préordonnés par leurs erreurs à la chute et à la damnation. Je crois, je crois ! Oh ! si je pouvais avoir ma place parmi ces rares créatures d'élection que, dès avant les siècles, l'Éternel s'est réservées pour sa gloire !

« Mon voyage en Hollande n'a été qu'un long ravissement. J'ai visité Harlem, puis Deventer, et me suis mis en rapport avec la sainte Église de nos vieux catholiques... Pourquoi donc l'ultramontain ou le philosophe croit-il nous humilier par le nom de jansénistes ? Nous acceptons l'injure. M. d'Ypres, ce puissant Jansénius, fut catholique, et catholiques nous voulons être à son image... Dans les deux villes, notre chère Église m'a paru vivre en édifiante prospérité ; même, plusieurs de nos fidèles ont été s'établir à Gorcum ; il y faudra bientôt élire et consacrer un évêque.

« A Utrecht, notre archevêque m'a fait le plus affable des accueils. Il m'a longuement parlé des gloires chrétiennes de ma famille et des nombreux miracles qu'accomplit autrefois l'intercession de la bienheureuse Claudine-Armande, mon aïeule : « Vous êtes, a-t-il ajouté, toute une race de justes : enfans de la Grâce, restez-en toujours les indomptables champions. » Aussi, a-t-il daigné sourire aux projets de ma sœur et les encourager. Nous allons faire revivre la célèbre confrérie de l'« Agneau sans tache » pour y former des catéchumènes. La cécité de ma pauvre Angélique-Marie l'empêche de fonder un couvent de femmes et d'en devenir l'abbesse ; mais elle saura grouper, autour de son bercail, un nombre croissant de brebis purifiées. L'archevêque l'autorise à revêtir l'habit religieux et ma sœur a choisi la glorieuse livrée

des filles de Port-Royal. Ainsi que les Arnauld notre famille aura donc sa Mère Angélique.

« Délicate entreprise ! Pour la conduire à bien, nous avons emmené un prêtre de Sainte-Gertrude, homme déjà mûr, bien que récemment sorti du séminaire d'Amersford : M. Mathias Silvat. Français d'origine, descendant d'une lignée illustre parmi nos réfugiés de Hollande, il sera l'organisateur et l'aumônier de notre confrérie ; il va devenir aussi le pasteur de nos vrais catholiques, abandonnés sans secours à toutes les tentations de Paris.

« Intéressant et curieux personnage : doux à autrui, dur à soi-même, indifférent aux séductions comme aux railleries du monde, inflexible pour l'hérésie, intraitable dans sa foi. Savant de toute science, il est deux fois docteur en l'Université de Leyde... Quelle main a donc poussé ce médecin, déjà en renom, à quitter sa clientèle, à dédaigner la fortune, à faire entièrement fi des vanités de la gloire ? La main de Celui qui vous amène au but, si vous obéissez ; qui vous y traîne, si vous faites résistance... Combien j'envie ce prêtre ! Et moi aussi, j'ai autrefois souhaité d'obtenir la prêtrise. Tout jeune, j'ai traversé le séminaire, mais les nouvelles doctrines et l'ultramontanisme du clergé de France m'ont fait horreur. Et puis, au moment de recevoir les ordres, j'ai senti toute mon indignité. Une épouvante du Saint des saints a passé dans mon âme, et je suis rentré, frissonnant, dans le monde. Ainsi, du reste, hésita autrefois le plus grand de nos grands jansénistes, l'allié de ma famille, le bienheureux Pâris.

« J'ai demandé à l'archevêque de m'imposer un règlement de vie ; je désirais me courber sous une discipline pareille à celle que subissent les membres du tiers-ordre de Saint-François. M. d'Utrecht m'a donné pour modèle nos illustres *Messieurs*, les anciens solitaires de Port-Royal. « L'amour de Dieu, la haine de soi-même », — toute vertu est renfermée en cette simple formule. Je les imiterai. Humble ? Oui, car je crois aveuglément. Pauvre ? Je vais me dépouiller de tous mes biens. Chaste ? J'ai toujours éprouvé l'horreur de la chair.

« — Vous ne songez donc pas au sacrement du mariage ? m'a demandé l'archevêque.

« — Je suis trop âgé. Monseigneur : j'ai dépassé la quarantaine.

« Le prélat m'a plaisanté aimablement, et, comme il insistait j'ai dû lui révéler les douloureux secrets de notre maison, — ce mal, produit de l'atavisme, que nos filles...

*Ici se trouvait la première rature, puis une dizaine de lignes soigneusement effacées. Le manuscrit poursuivait :*

« Ces deux mots « atavisme et dégénérescence » m'ont paru indigner le prélat :

« — Propos de matérialiste ! s'est-il écrié... Comment osez-vous nommer ainsi une marque d'élection, tout un vivant miracle que le vouloir de Dieu perpétue en votre famille ?

« Il a raison... Et cependant je persiste à me dérober au mariage. J'ai la terreur de la femme ; je sens qu'un seul de ses baisers suffirait peut-être à me pervertir le cœur : ma longue pratique judiciaire m'a trop appris à voir en elle l'auteur de tous nos maux. Au surplus, deux héritages réunis pourront à peine suffire aux pieuses fondations que prépare ma sœur. Je compte lui faire l'abandon de mon avoir ; mieux encore, je lui cède l'hôtel patrimonial qui m'appartient et que j'occupe, à l'île Saint-Louis. Là, va s'ouvrir notre église vraiment catholique, — l'Église... Et maintenant « Dieu ayde ! » comme s'écriaient nos pères, au premier choc de la bataille.

« *Mai 1874.* — Tout est accompli ! J'ai fait à ma sœur, et par acte authentique, l'entière donation de ma fortune. Il ne me reste rien, — rien que mon traitement de juge qui suffira, je l'espère, à défrayer mes aumônes.

« J'ai pu obtenir du gouvernement l'autorisation nécessaire à l'existence de notre confrérie. C'est une première victoire. Mais combien de cabales déjà ; que de sourdes machinations perpétrées contre nous !

« *15 mai 1874.* — Hier, j'ai reçu la plus extravagante des visites, — celle d'un M. Gédéon Manouso, qui loge dans la maison que j'habite et au même étage. Démarche intéressée, d'ailleurs. Mon voisin est poursuivi pour délit de coups et blessures, et doit prochainement comparaître devant la chambre où je siége. Il venait humblement implorer son juge.

« Chétif, cassé, grison, portant une barbe et des cheveux incultes, exhalant des puanteurs de fausseté par le sourire comme par le regard, ce personnage m'a, dès l'abord, étrangement déplu. L'acte délictueux qu'on lui reproche ne saurait être contesté, et son histoire m'a quelque peu réjoui. Le sieur Manouso est, pa-

rait-il, un juif « scripturaire », qui intrigue et se démène pour fonder à Paris un temple de « caraïtes ». Jusqu'à ce jour, mon homme avait si bien caché son jeu, qu'il était naguère encore cazan, et entonnait la prière dans une synagogue orthodoxe. Mais son rabbin a découvert la fraude, et a chassé l'hérétique avec ignominie. Une vive altercation s'est alors engagée, querelle accompagnée d'injures et de voies de fait. Dans un accès de rage, le féroce Gédéon a empoigné son rabbin par la barbe et, l'arrachant, lui a lacéré la figure. Aussi, plainte correctionnelle et demande d'indemnité pécuniaire. Deux mille francs de dommages-intérêts : voilà une barbe chèrement cotée ! Les avocats vont s'ébaudir ; le tribunal avec eux.

« Toute question religieuse me sollicite, voire me passionne. J'aurais voulu connaître la philosophie comme la dogmatique du schisme caraïte. Mais le sieur Manouso, un Oriental sorti de je ne sais où, ne parle guère qu'un jargon levantin, et son méchant français est de l'hébreu pour moi. Il m'a promis de revenir bientôt accompagné d'un interprète.

« Le soir j'ai raconté l'amusante aventure à ma sœur et à M. Silvat. Tout aussitôt notre aumônier est devenu pensif :

« — Des « scripturaires » à Paris ! s'est-il écrié... C'est Dieu qui les amène ! Affranchis de la superstition talmudique, repoussant les mensonges des rabbins, ils seront plus faciles à convaincre. La réconciliation d'Israël a toujours été l'un de nos plus chers objets. Pascal, parlant des juifs, n'a-t-il pas dit : « Leur religion m'est aimable. » Revoyez donc M. Manouso, et sachez le convertir.

« Je me suis insurgé tout d'abord ; j'ai objecté mon caractère de magistrat, ma situation de juge en face d'un délinquant. Mais Angélique-Marie m'a violemment interrompu :

« — Quoi, du respect humain, mon frère ? Nous n'en tolérons point : Obéissez !

« 17 mai 1874. — Ce matin, j'ai vu entrer chez moi Gédéon Manouso que précédait son interprète : une jeune femme, âgée de dix-huit ans au plus... La gracieuse apparition ! Visage au délicat ovale, blancheur laiteuse de carnation, grands yeux noirs au regard velouté, cheveux tordus en tresses et d'un blond vénitien, taille élancée et mignonne à la fois, — tout chez cette autre Sulamite semble fait pour le charme et pour la tentation.

« Fort surpris d'une pareille visite, j'ai avancé un fauteuil, et m'adressant à la superbe juive, l'ai qualifiée de Mademoiselle. Son compagnon s'est mis à rire :

« — Non : Madame... Esther Manoussou, fille de Zacharias Nes-sim, ma femme. Elle était sans famille, et, je l'ai épousée « pour ne pas laisser déchoir une fille d'Israël ».

« La plus savante causerie s'est aussitôt engagée entre nous. D'une voix douce, bien timbrée, toute musicale, la jeune dame a, de nouveau, exposé les motifs de la querelle. Je les connaissais déjà : son mari a eu tort, et je le condamnerai. Rapidement j'ai donc détourné l'entretien, les priant, l'un ou l'autre, de me renseigner sur la doctrine des « scripturaires ». Avec une assurance de professeur en Sorbonne, M<sup>me</sup> Manoussou m'a tout expliqué, tout fait comprendre. Ces caraïtes sont des juifs dissidents qui rejettent le Talmud et ne veulent admettre que la lecture, le texte seul de l'Ancien Testament. J'ai profité de la dissertation pour commencer mon œuvre de prosélytisme. Un à un, j'ai développé les plus irréfutables argumens de notre dialectique chrétienne : les prophéties et les figures. Manoussou m'écoutait, railleur, plissant la bouche, se caressant le menton. Aux mots « immortalité de l'âme », il m'a interrompu, et, fort impertinent :

« — Une âme? Qu'est donc cela une âme? Nos livres n'en ont jamais parlé. Importation des gentils; mensonge des idolâtres, exploité plus tard par les rabbins! Quand l'Éternel veut récompenser nos patriarches, il leur promet des épouses, des enfans, de nombreuses brebis, d'innombrables chameaux. Oui, certes, le Messie doit venir, mais il descendra des nues, environné d'éclairs pour conquérir les royaumes. Alors il aura des palais plus éblouissans que ceux du roi David, un harem aussi peuplé que celui du grand Salomon... Voilà!

« Cette grossière théologie m'a fait horreur. Un sadducéen! Mieux vaudrait encore un philosophe rationaliste!... Et tandis qu'il débitait ces insanités, la jeune femme s'indignait, confuse. Avec quelle religieuse attention elle avait écouté ma parole! Quel ardent regard elle attachait sur mon regard! Le bon grain, j'en ai confiance, ne sera point tombé sur le roc infertile.

« — Je me sens tout émue, m'a-t-elle dit lorsque Gédéon s'est levé... Le Dieu des chrétiens me séduit et m'attire... Nous causerons de lui, Monsieur; je vous prie, laissez-moi revenir.



« 19 mai. — Et elle est revenue, mais seule... Pourquoi donc n'ai-je point parlé à M. Silvat de ces visites répétées?

« 28 mai. — Ma chère élève accomplit vers la Foi de rapides et surprenans progrès. Encore un peu de temps, et M. Silvat lui pourra conférer le sacrement du baptême. Quelle joie alors, quelle fierté pour mon cœur! Je persiste cependant à garder secrète l'aventure de cette conversion. Une indiscrete remarque nous froisserait cruellement, elle et moi; de sottises insinuations entraveraient peut-être mon œuvre de prosélytisme.

« Gédéon Manoussou ne m'a point honoré d'une seconde visite : il semble vouloir m'abandonner l'âme de sa compagne. Les renseignemens qui me reviennent sur le personnage sont déplorablement. Sa turbulence de sectaire va l'exposer à de nouveaux désagrémens. Il insulte, il calomnie rabbins et consistoire : un vaurien! On l'incrimine en outre, avec raison, de se livrer à l'usure... Quel triste mari, ma pauvre et douce Esther!

« 29 mai. — Parfois, certaines réflexions de cette bouche ingénue m'embarrassent ou me déconcertent; ce matin encore, j'ai ressenti quelque confusion.

« — Est-il vrai, monsieur, m'a-t-elle interrogé... qu'il soit question de rétablir en France le divorce?

« — Hélas! oui... l'Évangile pourtant le réprouve en termes énergiques : « Quiconque épousera la femme répudiée commet un adultère. » Mais on doit tout redouter de notre siècle impie, et bientôt, j'en ai peur, le divorce aura déshonoré nos lois... Pourquoi cette demande, chère madame?

« Elle a soupiré sans répondre, et son regard s'est longuement attaché sur le mien. Fort ému, j'ai détourné les yeux... Oh! non, je n'irai point confier à M. Silvat les énervans détails de cette conversion!... Pour déguiser mon trouble, j'ai entamé le commentaire du « sermon sur la montagne »; mon élève m'a presque aussitôt interrompu.

« — L'admirable morale!... Vous en pratiquez, monsieur, les plus sublimes préceptes.

« Et, comme je me récriais, alarmé pour ma modestie :

« — Je sais, oh! je sais! a-t-elle repris avec exaltation... Issu de la plus ancienne noblesse, vous ne portez aucun de vos titres,

et riche, très riche, vous avez abandonné votre fortune... Suis-je bien renseignée; me faut-il?...

« — Curieuse! Vous avez donc ouvert une enquête?

« — Je sais! a-t-elle de nouveau répondu.

« Puis se rapprochant de ma chaise :

« — Pourtant si vous renonciez au célibat, toutes ces donations deviendraient caduques pour cause de survenance d'enfant?

« — Oui, sans doute, dis-je en riant... l'article 960; mais je ne songe point à me marier... Plus forte, chère madame, qu'un président de cour! Où donc avez-vous si bien étudié votre Code?

« — Je suis fort ignorante, a-t-elle soupiré... et ne veux connaître que ce que vous daignerez m'apprendre...

« Ignorante?... Non, cette humble est fort distinguée d'esprit, conversant avec aisance, ayant beaucoup vu, beaucoup lu. Chaque jour mon étonnement augmente. Quel est donc le mystère de cette vie? Quand j'interroge Esther sur son passé, elle pleure en silence. Qui est-elle, et d'où vient-elle?...

« Ma leçon de catéchisme était achevée, nous avons alors causé littérature. Aussitôt elle m'a récité, dans leurs propres langues, des monologues de Shakspeare, des tirades de Manzoni; même de la poésie arabe: « Kadidja, ma rose toute rose, mon agneau si blanc, » et autres mièvreries que nasille le chanteur mauresque, en jouant de la marabba... Et moi qui ne parle et ne comprends que mon pauvre français! J'étais honteux de moi-même.

« — Êtes-vous aussi bon poète que parfait théologien? m'a-t-elle tout à coup demandé... Oui, je gage... Eh bien, dédiez-moi un sonnet.

« Je vais donc m'escrimer contre la rime... Hélas, hélas! quelle folie devient la mienne?

« 30 mai. — Notre instruction religieuse a été aujourd'hui remplacée par un entretien littéraire. J'ai montré à ma jeune savante le sonnet que j'ai composé pour elle. Elle l'a trouvé joli, et veut l'apprendre par cœur. « Amour, douceur d'aimer! » déclamaient-elle de sa voix chantante, — tout en me regardant...

« 2 juin. — Le sieur Manoussou a été condamné par le tribunal, condamné sévèrement : deux cents francs d'amende et six mois

de prison. Pour obéir à ma conscience, j'ai dû prononcer une sentence rigoureuse. Que dis-je? Dans la chambre du conseil, j'ai violemment parlé contre lui et obtenu, ainsi, une aggravation de la peine. Mes collègues hésitaient pourtant; ils estimaient la condamnation excessive. Non : les antécédens de ce butor et de cet usurier sont par trop mauvais.

« A l'annonce du jugement Manoussou s'est emporté en menaces ; toutefois il ne veut pas interjeter appel :

« — Assez d'argent aux avocats ! a-t-il dit... On m'a dupé ; mais j'aurai ma revanche : œil pour œil, dent pour dent.

« Avec terreur, Esther est venue me répéter ces propos... Qu'espérait donc cet homme ? Attendait-il de moi une forfaiture ?

« J'ai simplement annoncé à M. Silvat la fâcheuse nouvelle, et lui ai fait comprendre que mon espoir de convertir le Juif avait été déçu.

« 4 juin. — Oh ! tourment, supplice de ma pensée, jalousie !... Oui, je suis jaloux, ... jaloux d'un passé que j'ignore ! Quel est-il ? on me le cache. Et pourtant je soupçonne, mais n'ose deviner.

« Durant des heures et des heures, j'ai torturé cette femme pour connaître sa vie : comme toujours, un morne silence ou des larmes. Elle m'a, cependant, montré son acte de naissance et celui de son mariage. Née en Algérie, elle a vingt-trois ans. Son père était modeste desservant dans une synagogue de Bône, et le mariage remonte à deux années. C'est en Égypte que Manoussou a épousé Esther Nessim : j'ai vu le cachet et la signature du consul de Russie, car mon Juif caraïte est originaire de Crimée. Mais un douloureux secret subsiste encore. Pourquoi la fille de Zacharias se trouvait-elle à Alexandrie ? Je l'ai questionnée ardemment, et me suis même irrité contre elle :

« — Vous avez donc, madame, une faute à me dissimuler ?

« — Et vous, monsieur, m'a-t-elle répondu avec douceur, êtes vous vraiment sans péché, pour me jeter ainsi la pierre ?

« C'est un aveu, tout un aveu, hélas !... Une faute !... Et, sans pudeur, ce Manoussou a épousé l'aventurière ? Oh ! bestialité du cœur humain qui nous dégrade et nous fait haleter de luxure !... Mais toi-même, — toi, misérable, comment oses-tu réprover cet homme ?... Parle-moi, parle, ma conscience ! Flétris tous ces mensonges que je me suis débités si longtemps ; ces lâches hy-

pocrisies dont j'ai masqué la turpitude de ma passion ! Quoi ! la souillure de ce corps et de cette âme, en excitant ma jalousie, ont allumé mes sens, aiguillonné mes désirs !... Et cette condamnation que j'ai fait prononcer, atroce ! Moi, le juge, me transformer en accusateur ! J'ai peur de regarder en moi-même... Parle donc, n'es-tu pas ma sauvegarde et vas-tu me laisser en perdition ?

« Non, je ne veux plus revoir la malheureuse. Je me sens avili par elle, déshonoré, méprisable. O fierté de ma naissance, orgueil de ma vie sans tache, espoir du salut éternel, — voilà donc ce qu'ont fait de vous un sourire et quelques pleurs de femme !... J'aime, j'aime avec frénésie. Le démon est vainqueur ! Il m'hal-lucine ; il me possède ; il me violente... Non, non, non ! Je dois lutter, je triompherai, je... »

« 10 juin. — Je me suis adressé à Celui qui pardonne, et durant mes lentes insomnies, ai désespérément imploré conseil. Et Il m'a répondu : « Pourquoi ce trouble en ta conscience, mon pauvre et faible enfant ? — Mon Seigneur, mon Dieu, que dois-je faire de la pécheresse confiée à mes soins ? Elle a détesté ses fautes, les a lavées de ses larmes, et demande à se courber sous votre joug. Me faudra-t-il la rejeter aux périls de la terre ? — Ame timorée, quelle étrange ignorance de ma Loi ? Je suis encore Celui qui fut si doux à la Samaritaine ; Celui qui repoussa les Pharisiens pour accueillir Marie de Magdala. — Mon Seigneur, mon Dieu, que va penser le monde ? — Que t'importe le monde si moi que conspua le monde je te souris et je t'approuve... »

« 11 juin. — Eh bien, soit ! Car c'est trop souffrir !... J'ai écrit et fait remettre un billet à Esther. Il ne contenait qu'un mot : « Revenez. » Elle est aussitôt accourue.

« — Ah ! cruel, cœur impitoyable ! s'est-elle écriée... Votre abandon me tue !

« Suppliante, la repentie inclinait son front sur mon épaule : soudain elle a éclaté en sanglots. Alors, éperdument j'ai posé ma lèvre sur sa lèvre, et mon âme a passé tout entière dans un baiser.

« 20 juin. — La chute !... La bien-aimée est à moi, — toute à

moi... Ah! ses caresses me brûlent encore, la morsure de ses baisers m'empoisonne comme un venin!...

« 10 juillet. — L'exaltation de cet amour m'affole et m'épouvante. Esther ne quitte plus mon appartement; elle s'affiche avec audace et nous compromet...

« J'ai engagé, hier soir, une pénible discussion, presque une dispute avec ma sœur. Angélique-Marie me reprochait la rareté de mes visites, ma tiédeur désolante, mes continuelles absences à leurs cérémonies. J'ai répliqué aigrement et me suis emporté contre elle. M. Silvat nous écoutait en silence, mais il me regardait. Quel regard! Quand je me suis levé pour sortir, il m'a suivi sur l'escalier, et alors, d'une voix très dure :

« — Je voudrais une conversation, monsieur, un entretien seul à seul : je vous attendrai demain.

« Je n'irai pas, et même si mon sermonneur se présente chez moi, je lui consignerai ma porte... Ils commencent à me fatiguer tous deux avec l'intransigeance de leur zèle.

« 20 juillet. — Une offense!... Le facteur m'a remis ce matin une lettre recommandée... Je la prends, je regarde : l'écriture de M. Silvat. Je déchire l'enveloppe; elle contenait une page découpée dans la Vulgate.

« *Deux hommes vivaient dans la même ville; l'un riche, l'autre pauvre. Le riche avait de nombreux troupeaux, mais le pauvre ne possédait qu'une petite brebis qu'il aimait, etc., etc.*

« La parabole du prophète Nathan !

« C'est une insulte, mais l'offenseur recevra une leçon. J'aurai un entretien avec Angélique-Marie, et lui dirai de choisir entre son M. Silvat et moi. Je veux qu'elle congédie cet homme. Qu'il parte, ou sinon jamais plus je ne reverrai ma sœur!

« 20 octobre. — Encore un outrage, abominable celui-là!... Esther est venue m'apporter, tout en pleurs, un ignoble article de journal. De transparentes allusions y sont faites à nos amours, à mon nom, à ma famille, à mon caractère de juge, à la détention de Manouso. On insinue que j'ai condamné ce drôle pour lui ravir sa femme! Qui donc a si bien révélé au pamphlétaire les incessantes tortures de ma conscience?...

« — Tu vois, a soupiré Esther, nous voilà aussi bien compromis l'un que l'autre.

« Oui, je me sens très compromis ; mon aventure que j'espérais secrète s'est partout ébruitée : le scandale a éclaté, public. Divers indices m'annoncent un inquiétant péril... Hier j'ai rencontré un de mes jeunes collègues dont le langage et la tenue m'ont cruellement froissé :

« — Bonjour, mon cher don Juan, m'a-t-il dit... Tâchez donc de découvrir l'auteur de ces lettres anonymes que nous recevons chaque jour. On vous y attaque avec fureur ; on vous y vilipende.

« Des lettres anonymes?... Je dois m'attendre pour la rentrée à quelque vertueuse admonestation de mon président. Il en sera pour ses frais d'éloquence : non, je ne briserai pas mon cœur. J'aime ! j'aime... une indigne peut-être ; mais, hélas ! l'amour s'inspire et ne se mérite pas.

« *16 novembre.* — Aujourd'hui, jour de la rentrée des tribunaux, cuisante humiliation!... Au sortir de la « messe rouge », aucun de mes amis ne s'est approché de moi ; ils semblaient tous vouloir me fuir, et ces messieurs du parquet, procureurs ou substitués, affectaient des airs de sournoise impertinence... Ma fastidieuse corvée me va donc ressaisir. De longs après-midi passés loin de celle que j'adore ! Courtes séparations, sans doute ; mais une des tristesses de l'absence, c'est de noircir toute chose, de rembrunir encore nos pensées... Et ce Manoussou qui, dans quinze jours, doit sortir de prison.

« *18 novembre.* — Je suis perdu ! Il faut quitter la France, m'expatrier, m'enfuir vers l'inconnu d'une autre vie !

« Ce matin, le président du tribunal m'a fait appeler dans son cabinet :

« — Vous avez, m'a-t-il dit, étrangement compromis votre caractère de magistrat et déshonoré en quelques jours toute une existence d'honnête homme!... On vient de déposer contre vous une plainte en adultère... C'est une diffamation, je suppose ?

« Et comme, atterré, je gardais le silence :

« — Le fait est donc certain ? s'est-il écrié... Oui, je le sais, trop certain... Quel est ce Manoussou qui a formulé la plainte, et réclame justice ? Un homme par vous condamné?... Et vous avez

séduit sa femme?... Oh! c'est indigne, monsieur! Une ignominie, une forfaiture!

« Un pareil mot m'a irrité : il n'était pourtant que trop juste. J'ai répliqué avec violence. Le président m'a aussitôt rappelé mon attitude en chambre du conseil, lors du procès de Manoussou :

« — Oui, une forfaiture! a-t-il repris... Sans votre intervention, le malheureux aurait été peut-être acquitté. Vous avez abusé de la bonne foi de vos collègues : j'ai reçu d'eux une protestation qui vous accuse... Mais puisque vous êtes si mauvais gardien de votre honneur, nous avons le devoir, — nous, — de préserver le nôtre... Voici une lettre que j'ai rédigée d'avance. Elle contient votre démission : signez.

« Et je signai. J'allais sortir : le faiseur de mercuriales m'a retenu :

« — Encore un mot, monsieur... Le parquet ne peut pas arrêter la poursuite. Votre délit est trop flagrant; plus de vingt journaux y font allusion pour s'attaquer à la justice : vous êtes convaincu par la clameur publique... Nous faudra-t-il vous voir sur les bancs de la correctionnelle? Non, de grâce; épargnez-nous le scandale de votre comparution. Donc, croyez un sage avis : quittez au plus tôt la France; disparaîsez, et pour longtemps.

« Affolé, pliant l'échine sous la honte, j'ai couru retrouver Esther pour lui conter la catastrophe. A ma profonde stupeur, elle a poussé un rire de joie :

« — Voilà, cher ami, un président qui comble mes vœux! J'allais aujourd'hui même te supplier de partir. Il n'est que temps! Depuis quatre mois, je suis mère : tu l'ignorais. je te l'annonce... Mon mari va sortir de prison, et le misérable me tuerait!

« Puis se faisant câline, toute caressante :

« — Amour, douceur d'aimer! murmura-t-elle... Que t'importera le reste du monde quand tu verras sourire ta femme et, près d'elle, se jouer l'enfant, ton petit enfant!

« — Viens, me suis-je écrié... partons!... L'exil... l'enfer même, avec toi!

*(Ici une profonde lacune dans le manuscrit. Les pages suivantes transportaient le lecteur six ans plus tard, dans la ville de Genève.)*

« Genève, 1<sup>er</sup> janvier 1881. — Quel funèbre jour de l'an! La

ville est engourdie en un suaire de neige; la bise, la glaçante bise genevoise, fait hurler ses rafales, et, sous les grisailles d'un pesant brouillard, les eaux du Léman se convulsent, toutes noires. Une âpre froidure; et pas de flamme joyeuse dans le foyer; manque d'argent à mon triste logis de la rue Verdaine! J'ai, toutefois, ramassé quelques francs, cachés dans un tiroir, pour acheter des jouets à ma petite Monique. La pauvrette a saisi les poupées avec des cris de joie: « Que c'est beau, que c'est beau! Et combien je vous aime, cher papa! » Je l'ai prise alors sur mes genoux, et longuement l'ai regardée... Oui, tu es bien ma fille; en toi je reconnais ma race. De ta mère tu as reçu le velours de tes yeux noirs, la soie dorée de tes cheveux; mais le dessin, l'expression de ton visage sont de notre famille... Oh! qu'ai-je vu? Au sommet du front, ce signe, cette marque rosée,...

*(A cet endroit nouvelles ratures, plusieurs lignes bâtonnées.)*

« ... Soudain, Monique est devenue craintive. Avec un tapageur frou-frou de jupes sa mère est entrée dans la chambre. Quelle toilette, en cette maison de la misère! Et l'enfant qui est en haillons!... Esther m'interpelle avec acrimonie. Depuis le matin, elle a couru les visites; on ne l'a reçue nulle part. La femme d'un modeste donneur de leçons, d'un simple professeur au cachet, ne saurait compter pour ces millionnaires genevois. On nous croit cependant mariés, et je n'ai pas craint, hélas! de me déclarer protestant. Deux ignobles mensonges; mais si j'eusse avoué ma situation véritable, la morale de ces gens et leur intransigeance calviniste m'auraient fermé toutes les portes... Ah! conscience, misérable conscience tu es bien morte en moi!

« — J'en ai assez d'un tel martyre! s'est écriée Esther; bouclons nos malles et partons. La prescription nous est maintenant acquise; retournons à Paris, et reprenez votre nom.

« La prescription! Avec quelle cruauté mes anciens collègues du tribunal me condamnèrent par contumace! Un an de prison! Ils m'ont sacrifié pour apaiser les clameurs de certains journalistes, et, afin d'éviter un scandale d'indulgence, ont accompli un scandale d'atrocité. « Le juge vraiment prévaricateur, nous apprend d'Aguesseau, est celui qui se préoccupe de l'opinion publique. » Je ne retournerai pas à Paris, et me refuse à reprendre mon nom. Désormais en mon perpétuel exil je ne veux plus m'appeler que M. Némou... Esther, déçue dans son espoir, est sortie en claquant la porte.



« J'ai déposé alors Monique sur le parquet, pour me remettre à mon labeur. Et tandis que je me courbais sur la besogne, l'enfant habillait ses poupées, agitait ses pantins... Ris, mignonne, ris de tes hochets ! amuse-toi ! Mais le pantin grotesque, le guignol lamentable. c'est bien ton malheureux père !

« Travaillons ! Il me faut, d'abord, achever cet essai de critique religieuse que je destine au *Magasin Vaudois*. Le peu d'articles qu'il m'insère et mes répétitions de latin sont à présent nos uniques ressources. A peine deux cents francs par mois ! J'ai ensuite à terminer mon drame, ce cher *Nazaréen*. Oh ! si un théâtre secourable le pouvait recevoir ! Espérons.

« *Genève, février 1881.* — *Le Nazaréen* est terminé et je fonde un ardent espoir sur mon drame symbolique. Mais en le recopiant j'ai ressenti comme un effroi de moi-même. Eh quoi, six années d'incessantes souffrances m'ont-elles amené à ce point de scepticisme et d'apostasie ! Le personnage de mon Jésus de Nazareth détestant ses illusions bafouées, et regrettant la folie de sa Croix, est un blasphème... J'ai cessé de croire ; toute foi chrétienne s'est échappée par les blessures de mon cœur. Hélas ! il n'est plus de baume en Galaad !

« Je vais porter ma pièce au théâtre de Genève. Puisse le directeur lui faire un accueil compatissant !

« *Genève, mars 1881.* — Refusé ! Les comédiens eux-mêmes ont eu peur de ma pensée. N'importe ! J'en appelle au public : je ferai imprimer le *Nazaréen*. Peut-être les journaux de la Suisse parleront de mon œuvre et voudront lui rendre une bienveillante justice... Espérons encore ; espérons toujours !

« Ah ! si j'avais près de moi la compagne des heures d'angoisse, celle qui dissipe une tristesse par un sourire, et sèche une larme sous un baiser, — je me sentirais plus vaillant pour la lutte, moins abattu par la défaite ! Mais non : à chacun de mes échecs l'ironie méprisante ! Esther semble prendre plaisir à envenimer mes blessures :

« — Encore un refus, m'a-t-elle dit, on devait s'y attendre. Êtes-vous enfin guéri de travailler pour la gloire ? ... Oh je sais : l'Idéal ! Maigre pitance, mon cher ; viande beaucoup trop creuse ! Allons, jetez au feu toutes vos philosophies, toutes vos métaphysiques, toutes vos balivernes. Écrivez des vaudevilles, des

chansons de café-concert, ce qu'il vous plaira, mais gagnez de l'argent ! Êtes-vous donc si grand homme que nous en devons crever de faim, votre fille et moi ?

« Chaque jour son caractère se révèle, acariâtre, son langage est devenu acerbe. Esther prend notre vie en dégoût : elle n'aime plus... Et moi qui aime encore, qui l'aime désespérément !

« *Genève, mars 1881.* — *Le Nazaréen* a paru en brochure, imprimé à Lausanne, à mes frais. Aucun succès de vente, pas même de curiosité ! Ni revue, ni journal n'en ont rendu compte ; le plus dédaigneux silence a pesé sur l'inconnu Némou... Un prédicant, toutefois, m'a injurié du haut de sa chaire, et des pasteurs ont surnoisement manœuvré contre moi. Aussi, les portes qui s'entr'ouvraient naguère m'ont été brutalement fermées, et chez plusieurs de mes élèves on a congédié le professeur « impie ».

Qui nous rendra la vieille loi païenne et toute sa liberté ? L'Olympe, indifférent, permit à Épicure de discuter ses dieux, et les pontifes maximes ne condamnèrent pas l'athée Lucrèce au supplice de la faim !

« *Genève, mars 1881.* — Une grosse nouvelle : Manoussou est mort !... Il avait quitté la France pour retourner dans son Orient et fonder en Syrie une église caraïte : la constante folie de cet autre fou ! Les gazettes m'apprennent qu'il vient d'être assassiné à Damas par un fanatique de son espèce, dans une rixe avec des juifs orthodoxes. Je n'ose dire : « Paix à son âme, » car lui non plus ne croyait guère à cette chimérique hypothèse. Le malheureux ! Il n'aura reçu ni ces troupeaux, ni ces palais, ni ce harem qui lui semblaient la récompense du vrai croyant. Qu'il dorme en repos, au sein marâtre de cette terre où s'est formé notre premier germe et qui nous anéantira tout entiers !

« Je veux écrire à Damas, au consul de Russie, pour obtenir des renseignemens.

« *Genève, mai 1881.* — Une copie de l'acte officiel relatant le décès m'est arrivé : oui, Manoussou est mort... Je vais donc, Monique, épouser ta mère : tu ne seras plus, mignonne, l'enfant de l'adultère, la fille de ma honte et de mon abjection !...

« *Genève, 20 juillet 1881.* — Je suis marié ! La cérémonie,

purement civile, s'est accomplie au consulat français de Genève : aucun prêtre n'est intervenu à nos tristes épousailles. Le fanatisme judaïsant de ma femme (comme elle m'avait menti !) aurait voulu la consécration du rabbin. J'ai résisté. Ni église, ni temple, ni synagogue ! Parbleu, je veux me mettre à l'unisson des philosophes de mon pays... Marié civilement, moi, moi !

« Voilà donc M<sup>lle</sup> Nessim parée de ce titre de marquise qu'elle convoitait si ardemment ! Au sortir du consulat, la fille de Zacharias exultait de joie...

« ... Marquise !... Eh bien, non, madame ! Je n'irai point traîner de galetas en galetas les gloires de ma famille. Quand on court le cachet à trois francs la leçon, — il faut savoir ne pas être marquis. Demain, je reprends mon humble pseudonyme : M. Némó, l'écrivassier, M. Némó, le pédagogue et le pion.

« *Genève, août 1881.* — Violentes discussions avec madame ! Madame voudrait que je fasse annuler la donation consentie à ma sœur ; elle invoque l'article 960 : le fait d'une survenance d'enfant « légitime »... Non encore, et toujours non ! Un litige pourrait s'engager, dangereux ; et de nouveaux scandales, un autre déshonneur atteindraient Monique, la chère innocente.

« *Genève, 10 septembre 1881.* — Douleur après douleur, opprobre sur ignominie ! Une sueur de honte m'est aujourd'hui montée à la face : le répugnant secret que m'avait toujours caché Esther Nessim m'a été enfin découvert.

« Cet après-midi, j'entends sous ma fenêtre des cris et des rires moqueurs ; je soulève les rideaux et regarde. Dans la rue, des gamins accompagnaient, avec des huées, un grotesque personnage, juif levantin, affublé du guenilleux caftan. Cet homme allait de logis en logis, demandant une adresse. Bientôt, il pénètre dans la maison que j'habite, sonne à ma porte, et je vais lui ouvrir :

« — Que désirez-vous ?

« D'un œil soupçonneux, le juif m'examine, puis il prononce mon nom, — celui de ma famille.

« — C'est moi, vous avez à me parler ?

« Il tire de sa houppelande une lettre et me la présente :

« — Ainsi, tu es le second mari d'Esther Nessim, de la *Biondinetta* ?

« Son air est mystérieux et ce messenger m'intrigue... Je l'interroge :

« — Manoussou a donc été assassiné?

« — Assassiné?... Non pas ! Il a provoqué la mort, car il voulait mourir : un suicide. Tu devines pourquoi?... L'imbécile aimait encore !

« Un suicide ! un acte de désespoir parce que je lui ai volé sa femme !... J'ai du sang sur la conscience !... Et je regarde, effaré le pli au cachet rouge.

« — Prends donc, insiste l'homme..., prends et lis.

« — Que renferme ce papier?

« — Le cadeau de nocces que t'envoie le mort.

« D'un geste solennel il me remet sa lettre, salue et se retire... J'aurais dû la déchirer ; j'eus la faiblesse de l'ouvrir. Ma démence m'étreint le cœur ! j'aime, j'aime et suis jaloux !...

« L'enveloppe contenait une dizaine de pages écrites à Damas par Manoussou.

« Au juge d'iniquité, disait la première ligne... aussitôt qu'il aura épousé la femme adultère ! !... »

« Suivait un long récit de l'existence vagabonde qu'avait menée Esther Nessim avant son mariage en Égypte. A seize ans cette fille de rabbin s'est enfuie de la maison paternelle pour cacher une première faute et s'engager dans une troupe de comédiens ambulans. Cabotine et courtisane à la fois, elle a parcouru l'Asie Mineure, la Syrie, l'Égypte, — montant sur les tréteaux, chantant dans les cafés mauresques. Et voilà donc l'explication de ces tirades shakspeariennes, de ces morceaux de poésie qui m'avaient tant charmé : des fragmens de rôles entendus derrière les coulisses ! Aucun talent d'ailleurs, m'affirmait la haineuse révélation ; rien qu'un succès d'épaules et de cheveux : la « blondinette », comme on l'appelait. C'est dans un théâtre d'Alexandrie, à la *Zizinia*, que Manoussou l'a rencontrée ; elle y figurait parmi les comparses. L'Israélite s'en éprit si bien, qu'il l'épousa ; mais, honni par les autres caraïtes, il dut quitter l'Égypte pour chercher refuge à Paris... Et moi, moi qui... Ah ! dupe imbécile, je n'avais pas deviné !... La fin de ce honteux récit n'avait rien à m'apprendre. Il me disait le désespoir du mari trompé, l'impuissance de sa rage et son projet d'abominable vengeance. Déshonoré par moi, cet homme a voulu qu'à mon tour je con-

naisse le déshonneur : « Ma main, écrivait-il, est sortie de la tombe pour te souffleter! »

« Et tandis que, confondu, je lisais et relisais les pages dénonciatrices, Esther est entrée dans ma chambre avec Monique. Fardée, ses lèvres rougies au carmin, les yeux agrandis par le khol, habillée d'oripeaux voyans achetés chez le brocanteur, elle revenait du Jardin des bastions. Depuis qu'elle est marquise, madame promène, tout le jour, son désœuvrement prétentieux. Elle s'est penchée sur mon épaule, et, câline, m'a demandé de l'argent pour une nouvelle toilette.

« — De l'argent!... Retournez à la *Zizimia*. Vous en trouverez sur vos tréteaux.

« Elle s'est redressée stupéfaite.

« Je lui montrai, alors, la lettre de Manoussou. Esther a reconnu l'écriture, et aussitôt a tout compris.

« — Une petite infamie, monsieur, mais bien tardive; je suis mariée.

« — Vous m'aviez donc menti, Madame.... menti par votre silence, menti par vos larmes!

« — Menti?... Le vilain mot!... J'ai bien joué mon rôle, voilà tout.

« Puis, allant se camper devant la glace, et, d'une main nonchalante se poudrant le visage :

« — Soit! Je ne conteste rien. Indignez-vous, maudissez-moi; peu m'importe! Le misérable drôle dont vous avez reçu les confidences ne vous a point trompé... Oui, à dix-huit ans, je valais plus de sequins que vous ne gagnerez jamais de centimes avec toutes vos philosophies : j'avais la vogue; j'étais la *Biondinetta*. Un gentil nom, n'est-il pas vrai?

« Elle se rapprocha de mon fauteuil :

« — Mais vous ne savez pas tout, mon cher,... et il faut tout savoir. Du premier jour où je vous rencontrai, vous m'avez plu. De l'amour? Non! Vous ne me croiriez pas. Mais votre blason m'avait séduite. S'appeler à Paris M<sup>me</sup> Gédéon Manoussou est un piètre régala pour une âme ambitieuse; mais figurer sur l'armorial, porter de « sinople à la montagne nébulée d'argent », — voilà ce qui me tentait! Il me fallait toutefois user d'habiles manœuvres, et j'ai dû manœuvrer. Rappelez-vous ces lettres anonymes, ces articles de journaux qui vous attaquaient... Eh bien! c'est votre humble servante qui les faisait écrire, ou qui les inspirait. Et c'est

moi, moi encore, qui ai révélé à Manoussou sa plaisante infortune. Je connaissais mon personnage, et le savais brutal, violent, désireux d'un esclandre. Je vous avais aussi fort étudié. Qu'un scandale éclatât, et vos scrupules vous contraindraient de fuir avec moi. Me suis-je trompée? Non : nous sommes à Genève.

« Ce ton persifleur, son langage m'exaspérèrent. Rassemblant le peu d'argent qui se trouvait dans la maison, je l'ai jeté à la face de la misérable :

« — Sortez d'ici, et n'y revenez jamais!... Je vous chasse.

« Tranquillement elle a ramassé le billet de banque et les quelques louis tombés à terre :

« — Vous me chassez? Non pas; c'est moi qui vous quitte. J'attendais depuis longtemps une occasion propice; vous me la fournissez : merci! Un dernier mot pourtant! Le divorce n'existe pas encore en France et, je l'espère, n'existera jamais. Séparons-nous, si bon vous semble; mais je garde votre nom. Marquise je suis, marquise je reste. Adieu.

« M'adressant une insolente révérence, elle ouvrit la porte et sortit. De ma fenêtre, je pus la voir descendre à petits pas la rue Verdaine, se dirigeant vers les jardins du lac. Sur le cours de Rive une voiture passait; Esther y monta et disparut : elle n'avait pas même retourné la tête!... Alors, comprenant l'horreur de ma vie à jamais brisée, je poussai un cri de désespoir : « Mourir, oh! mourir! » Et je m'effondrai sur le carreau.

« Longtemps je dus rester évanoui. Une tiède sensation de larmes et de baisers me fit enfin rouvrir les yeux. La nuit était tombée, mais dans les ténèbres j'entendais un sanglot; des pleurs m'avaient mouillé les mains, et une voix m'appelait très douce :

« — Père, père!... Ne meurs pas... Je te reste.

« Monique!... Abandonnée aussi, toi la chétive, toi l'aimante créature!... Et soudain, je sentis le désir, je compris le devoir de vivre. « Mon enfant!... Mon enfant! » Je soulevai, j'étreignis la délaissée, et l'embrassai convulsivement.

« Genève, 11 septembre 1881. —... Reviens! Je pardonne... j'ai pardonné, au nom de notre enfant!...

« Genève, 14 septembre 1881. — Depuis quatre jours, Esther a disparu!... Comment n'a-t-elle pas compris que ma bouche l'avait pu maudire, mais que mon cœur l'idolâtrait toujours?...

« Dévoré d'inquiétude, je me suis adressé à la police : elle m'a fourni les plus déplorables renseignemens. Par sa tenue en public la malheureuse était devenue un objet de scandale!... On a retrouvé le cocher de la voiture qu'elle avait prise, le soir où elle s'éloigna pour ne plus revenir. Cet homme a pu donner quelques indications. Esther s'est fait conduire sur le chemin d'Hermance, à une villa qu'habite, durant la saison, un riche étranger. Quelque ancienne relation de théâtre sans doute! Là, elle est restée plus d'une heure; puis, de retour à Genève, est descendue à la gare du chemin de fer. Un train l'a emportée vers Paris.

« Partie!... Et son enfant qui se désole, m'interroge, et l'appelle!

« *Saint-Gingolph, 3 novembre 1881.* — « *Joie, joie, pleurs de joie!*... »

« Et moi aussi, j'ai poussé la clameur d'allégresse, le cri de la divine extase où, toute une nuit, s'abîma Pascal, lorsque foudroyé par la Grâce, il vit l'éblouissement de l'Amour qui consume!... Oui, mon Jésus, t'aurais-je pu trouver, si, prenant en pitié ma misère, tu ne m'avais appelé à toi? J'ai détesté mes sacrilèges folies, et un rayon de ta Lumière est descendu sur mon aveuglement... Je crois, je crois, je suis désabusé!

« Hier, 2 novembre, voyant ma chère Monique tout étiolée par le chagrin, je l'ai voulu distraire.

« — Partons, mignonne: nous aussi, nous allons voyager.

« Rien ne me retenait à Genève. Le professeur Nêmo n'a plus guère de leçons à donner; son tardif mariage lui a mérité de trop justes reproches, et il a perdu ses derniers élèves. Et puis, je me sens devenir un objet de risée.

« Vers midi, nous avons pris le bateau qui fait le service de la côte savoyarde. Je ne me suis arrêté qu'à Saint-Gingolph, notre premier village de France. Quatre heures de brise et de roulis avaient fatigué ma fillette; à peine sortie du bateau, elle me demanda de reposer. J'allai donc m'asseoir sur un banc du ponton solitaire, et, la prenant sur mes genoux, je la vis s'endormir.

« L'air était vif, traversé par de fréquens frissons, tout mordant des morsures automnales; mais un ciel de saphir étendait sans nuage les profondeurs de son azur. Et l'enfant sommeillait, au bruit berceur du flot égrenant sur la rive l'assoupissante monotonie de sa chanson... Quelle apaisante quiétude autour de

nous, et quel engourdissement de ma pensée ! A l'autre bord du lac, sur les berges vaudoises, Montreux allongeait la verdure déjà rouillée de ses jardins, les terrasses de son Kursaal, les badigeons criards de ses hôtelleries, les noirceurs élancées de son église. Le soleil déclinait, et ses rayons obliques épandaient une pourpre d'incendie vers la ville étincelante. Mais, plus sombres sur les déclivités du coteau s'étagaient Glyon, qu'embrumaient les naissantes vapeurs du crépuscule, et les Avants frileusement ramassés dans leur ceinture de sapinières ; là-haut enfin, et dominant ces ondulations tourmentées, la Dent de Jaman pointait vers le bleu du ciel l'éclatante blancheur de ses neiges récentes. Un charme reposant se dégageait de ce paysage, — toute une volupté de mélancolie... Oh ! qu'il m'eût semblé doux, en ce moment, de tenir dans ma main une main bien-aimée, et d'écouter, à deux, l'harmonie de ce parlant silence... Brusquement j'éveillai Monique et me levai.

« Nous suivions, maintenant, cette large route du Simplon qui traverse le village, s'enfonce en terre de France, et va se terminer aux portes de Paris. Avec quelle émotion craintive, j'aperçus ton drapeau, tes couleurs, ô patrie, — moi dont le dur exil pouvait prendre fin, à présent ! Ma peine est aujourd'hui prescrite et j'ai cruellement expié devant Dieu... Dieu?... Quel mot désappris, oublié depuis bien longtemps, venais-je de prononcer?... Et voici qu'un tintement de cloche, — si doux et si plaintif, — passa dans les brouées du soir. On priait donc là-bas, dans la pieuse église que j'entrevois, dépassant les chaumines du hameau?... Oui ! oui ! Le 2 novembre, la fête des Morts : le jour douloureux et sacré pour les âmes catholiques, aux pays où une tombe aimée n'est pas la tombe, mais un berceau de l'espérance. Et moi qui, depuis tant d'années, ne me souvenais plus !... Je saisis le bras de Monique, et l'entraînai vers cet appel. Pourtant, sur les marches du portail, repris par mon philosophisme, je m'arrêtai, hésitant. Mais la cloche tintait et tintait, invitant toujours, toujours appelant : j'entrai.

« C'était une pauvre petite église de village, aux murailles blanchies à la chaux, aux bancs rustiques alignés dans la nef : une humble, faite pour recevoir les humbles. Le salut venait de commencer, et sur l'autel, parmi les cierges et les bougies se dressait un ostensor d'argent. Les âpres voix campagnardes des enfans du catéchisme chantaient en ce moment un bon vieux



cantique à la Vierge : le *Souvenez-vous*. Air vieillot, poésie banale : mais chacune de ces notes, chacun de ces couplets, me pénétrait profondément. Un hymne à la douceur, à la tendresse, à la pureté !

Souvenez-vous, ô notre Mère...

« Notre mère ? disaient-ils... Un simple mythe assurément, rien qu'un symbole : l'Isis, la Déméter de ces chrétiens : mais combien plus touchante ta figure, ô Marie !... »

Qu'on n'eut jamais recours à vous  
Sans voir exaucer sa prière...

« ...Toujours, toujours le cri de la détresse humaine ! Eux aussi, les croyans de l'antique Égypte ou les dévots du temple d'Éleusis, invoquant l'emblème de la souffrance, avaient supplié. Avaient-ils été entendus ? Peut-être. Ils l'affirmaient, du moins... Ah ! si la Bonté suprême, l'émanation de l'Être des êtres pouvait rayonner jusqu'à moi ! Si, enveloppant de pitié la faiblesse ingénue, il daignait prendre en sa merci l'enfant misérable, la chétive qu'abandonna sa mère !... »

« Je joignais les mains de Monique et la mis à genoux :

« — Prie pour nous deux, mignonne... prie également pour elle ».

« Elle, — c'était celle-là dont je n'osais plus prononcer le nom.

« La fillette me regarda, surprise : on ne lui avait jamais enseigné de prière.

« Et, dans les nuages de l'encens symbolique, rudement, pesamment cadencée, la naïve chanson montait et montait, implorante... Mais voilà qu'un subit essor de ma pensée m'emporta loin de l'heure présente, vers les jours d'innocence de ma coupable vie. A travers les brouillards des années parcourues je revoyais. Je revoyais le placide et religieux collège où s'écoula mon adolescence : le passé, un cher passé à jamais disparu. Moi aussi, j'avais répété ces mêmes cantiques, aimé la Vierge tant aimante, conjuré la Mère des mansuétudes. Oh ! les mystiques bonheurs de mon enfance : la veillée de Noël, et sa messe de minuit, quand nos voix enfantines se faisaient si douces, comme pour ne pas troubler le doux sommeil du nouveau-né : « Accourez, adorons : un tout petit vient de vous naître... » Et ces Alleluias de Pâques si joyeusement rythmés, clamés triomphalement : et ces beaux

soirs du mois de Marie, lorsque dans la senteur des lilas et des roses, au grand jardin fleuri, nous allions, un par un, vers l'odorant reposoir où, couronnée d'étoiles, la Vierge nous ouvrait les bras !... Eh quoi, fini tout cela, — ces passionnés élans du cœur, cet embrasement d'amour, cette extase, ce ravissement de tout soi-même, — fini, fini ! Je ne croyais plus !...

« Dans l'église, cependant, s'était fait un émouvant silence. Le célébrant avait quitté sa place, et, monté à l'autel, venait de saisir l'ostensoir. Il se tourna vers nous, et au-dessus des têtes inclinées, le prêtre éleva son Dieu.

« J'étais resté debout... Soudain, je sentis comme une main puissante qui s'abattait sur mon épaule : brutalement elle me courba sur la dalle : « A genoux, philosophe ! Silence à ton orgueil et à ton blasphème ! La foi, la foi sans raisonnemens ! Je suis la certitude accordant la joie et la paix. Crois et adore, et tu te relèveras justifié ! » Que se passa-t-il alors ? Je l'ignore... Je fermai les yeux ; mon cœur avait cessé de battre ; ma poitrine se soulevait par convulsions, tout mon être anhélaît de souffrance et d'âpre volupté ; un mot, toujours le même, sortait de mes lèvres frissonnantes : « Pardon, pardon ! »

« Quand je revins à moi, j'étais seul avec Monique. L'église était maintenant déserte ; mais dans les ténèbres luisait l'humble veilleuse du sanctuaire, tel un vivant symbole de la foi demeurée dans la nuit de mon âme... Je me levai, devenu vaillant, et à moi aussi une voix semblait dire : » Console-toi : tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais trouvé. »

. . . . .

« J'irai demander refuge à la maison de ma sœur ; je la supplierai de me réconcilier avec Dieu ; elle aura pitié, et, pleurant près de celui qui pleure, voudra prendre soin de mon enfant. »

## X

Ici se terminait le roman douloureux de cette *Perversion d'Ame*. Trop brusquement interrompu, il ne donnait aucun détail sur le retour du repentant dans sa famille, ni sur l'accueil qu'avait pu lui ménager la scrupuleuse Angélique-Marie, ou cet austère M. Silvat. Mais l'implorante démarche de la fille de Némio m'avait pleinement édifié à cet égard... C'était, d'ailleurs, un cri de pro-

testation, un plaidoyer, une défense, tout un appel interjeté par un père devant la conscience de son enfant. Il s'y révélait tendre et faible, honnête aussi, malgré sa lourde faute. En outre, un sentiment de fatalisme désolé traversait chaque page de la navrante narration : l'absence de toute notion de libre arbitre, la croyance latente en deux forces supra-naturelles, l'une méchante et l'autre bonne, démoniaque ou divine, déterminant l'action humaine, contraignant au péché ou bien au repentir. Et, ainsi ballotté entre le diable et Dieu, Némó, l'halluciné d'amour, apparaissait comme un enjeu misérable que se disputaient les deux pouvoirs... Du jansénisme, peut-être ; du manichéisme, surtout.

Un sonore éclat de voix, et ma porte bruyamment poussée me firent soudain retourner la tête : sur le seuil de mon cabinet, croisant les bras, et pareil à don Carlos au tombeau de Charlemagne, se tenait l'acteur Saint-Réal.

Il était admirable à contempler ; plus noble qu'un Frédérick, correct comme un « milord » du répertoire. Chaussé de bottes vernies, en pantalon gris-perle, ganté de couleur claire, il bombait dans une superbe redingote à revers chatoyans. Mon homme avait dû explorer les serres et les boutiques de maints horticulteurs, car en dépit de la saison, un rutilant géranium brillait à sa boutonnière : la fleur s'épanouissait, pompeuse, telle qu'un ruban de la Légion d'honneur. Et quelle prestance, quelle tête olympienne ! Ses cheveux, teints en noir de corbeau, bouffaient, frisés au petit fer, et sur le bleu de sa glabre figure s'apercevait un « soupçon » de fard, un velouté de poudre de riz. Le satin pourpre de sa cravate était orné d'un *victoriat* romain, et, campé sur l'oreille, son chapeau à ballon avait tout le dandysme du bolivar. A l'œil droit, un monocle lui faisait grimacer le visage, mais de quelle sardonique grimace ! — un rictus de lion, le lion « superbe et généreux » des ménageries de 1830.

— Me voici !... fit-il, d'une voix caverneuse... A tes ordres, seigneur !

Durant quelques secondes, je reluquai, émerveillé, cet émule de Brummel :

— Que d'élégances, Saint-Réal !... Irrésistible !... A quelle sorte de conquête allons-nous donc ce soir ?

Il se cambra comme un héros antique, et caressant une moustache absente :

— A la conquête de la Toison d'or!... et toi, tu tiens en main nos destinées!

Familier et protecteur, il avait, à certains jours, la manie de tutoyer son monde, — auteurs, acteurs, actrices surtout : c'était un cabotin des vieux âges.

— Es-tu prêt? me dit-il... Nous faisons débauche au restaurant Mairêt.

J'allai chercher chapeau et pardessus, puis prenant le bras du comédien, je sortis.

Chez Mairêt, le repas fut bruyant. Saint-Réal parlait à voix très haute, exaltant sa gloire, évoquant les souvenirs de son passé. Il avait connu Bocage, Ligier, Rouvière, Chilly, Mélingue, Saint-Firmin, Saint-Ernest, et autres saints plus vénérés derrière les chandelles que sous les feux des cierges : « Nourris de la moelle des lions, tous ces géans; pétris avec la prose des Gaillardet, des Bouchardy, des Félicien Mallefille, ou des Victor Séjour!... Ah! petit, petit, quelle décadence! De vils insectes, vos comédiens d'à présent! Et chez vos auteurs à la mode, que de turlupinades!... » A chaque entrée de femme venant dîner au restaurant, mon homme ajustait son lorgnon et devisageait avec impertinence : « Regarde-moi celle-là! quelle pâmoison! Elle m'a reconnu. Un rendez-vous dans une œillade! »

Au dessert enfin, il baissa le ton et devint mystérieux. Allongeant alors le front entre deux bouteilles, et semblable à Choppard, dit l'Amable, dans *le Courrier de Lyon* :

— Assez de bagatelles! Parlons sérieusement... J'ai sur toi de secrets desseins... Nous allons nous rendre, tout à l'heure, à l'Alhambra; j'y ai retenu une loge d'avant-scène.

— Toujours sans pareil! fis-je ennuyé... Mais pourquoi l'Alhambra?

— Il nous faut entendre la céleste Clorinde,... tu sais bien, la « marquise »... Je te présente ce soir à sa divinité.

— A quoi bon? je connais mal ses pitreries, et son genre de talent m'est insupportable.

La visite me paraissait dangereuse; la dame pouvait me reconnaître, et je me rappelais son odieux Crochard. J'étais bien décidé à leur brûler la politesse.

— La belle Clorinde, reprit Saint-Réal, m'a écrit une lettre pressante, et j'ai été la voir dans son hôtel... Tête et sang! Quelles somptuosités et quel rêve, mon poète! J'en suis sorti, extasié...

La « marquise » désirait souper avec toi, — car c'est la « noble dame » dont je t'avais parlé, l'autre soir; mais tu as pris la fuite comme un croquant... Devine ce qu'elle désire... Je te le donne en mille... Elle voudrait jouer la Madeleine du *Nazaréen*!

Je sursautai. Cette commère de revues, réciter mes alexandrins!

— Stupéfiant! poursuivit Saint-Réal... J'en suis demeuré tout ébaubi. Et cependant, je ne l'ai point éconduite... Tu vas saisir mon raisonnement... Clorinde peut déverser sur moi les richesses de la Californie. Son engagement à l'Alhambra touche à sa fin, et tu comprends qu'avec son génie comique, — *virtus comica!* — elle se refuse à dégoiser plus longtemps dans le tapage des bocks et la fumée des pipes. Pourquoi veut-elle tenir un rôle dans ton *Nazaréen*? Lubie et mystère! Elle ne l'obtiendra pas, mais je l'attache au char de ma fortune. Tu composeras pour elle une comédie aristophanesque; nous exhibons sa grimace et nous faisons le maximum... « Qu'en dis-tu, Manlius? »...

Il avala, coup sur coup, deux petits verres de cognac, et faisant claquer sa langue :

— Je poursuis... Clorinde est richement entretenue par un prince galicien, un fastueux seigneur qu'elle maintient sous le charme. Il sera, ce soir, dans la loge de son idole, et l'idole m'a donné rendez-vous. Elle nous présente, et moi, écoute bien ce discours, — moi, je dis au noble protecteur : « Mon prince, donnant, donnant! Je vais porter aux nues le digne objet de vos amours; en récompense déversez dans ma poche quelques gouttes de votre Pactole. Paris a soif du grand Art, abreuvez-le. Aidez-nous à ériger en plein boulevard un temple consacré à la religion du Beau, un édifice au titre magique : « *Théâtre de l'idée.* » Donc, une commandite, ô Mécène! Riche affaire, au demeurant; placement de père de famille. Avec deux noms sur notre affiche : la princesse Clorinde et Saint-Réal, un gentilhomme de la rampe, on attire le public, et on décuple son capital. Voici d'ailleurs M. Surville, l'illustre auteur du *Nazaréen*, qui brûle d'écrire pour votre chère marquise un autre chef-d'œuvre. N'hésitez pas... Demain, je vais chez mon notaire, et avant trois jours nous aurons signé les actes.

Il s'arrêta enfin, tout essoufflé de sa tirade, et, me serrant le bras :

— Hein! Est-ce assez bien « tapé »... As-tu compris?

Oui, certes, j'avais compris, et beaucoup trop! Une escroquerie; cinq cent mille francs, au moins, jetés dans un gouffre: l'apôtre du grand Art me semblait tourner au filou.

— Et Clorinde est de ce joli complot? demandai-je.

— C'est à elle que revient l'honneur de l'invention.

Je hochai la tête, décidé à ne point paraître en cette affaire:

— Eh bien! non, je refuse.

Le pontife de l'Idée me regarda, furibond:

— C'est donc là un ami!... En voici un que j'ai tiré de la poussière; et, maintenant, il me repousse! Ah, turpitudes humaines! Mais rien ne me surprend... Au surplus, fit-il en tordant sa serviette,... allons toujours à l'Alhambra; vous entendrez Clorinde, et vous réfléchirez!...

Il demanda l'addition, la solda sans l'examiner, jeta dans l'assiette cinq francs de pourboire, et se leva. Me précédant, mon « gentilhomme de la rampe » traversa la salle. Il marchait, la tête haute, effaçant les épaules, développant la poitrine, — magnifique. Sur son passage, tous les dîneurs se retournaient, la caissière le contemplait ardemment, et sommelier, garçons, chasseur, chacun se murmurait son nom.

## XI

Sans m'adresser un mot, Saint-Réal se dirigea vers le café-concert. Il pestait, il grognait en apartés rageurs, et sa canne meurtrissait furieusement les trottoirs. Moi, je l'accompagnais silencieux, et nous arrivâmes ainsi devant l'Alhambra.

Sur les murs de la façade s'étaient d'énormes affiches dont les criardes couleurs attiraient le regard et crevaient les yeux du passant. On y voyait dessinée en grandeur naturelle une femme tout habillée de rouge. Rouges étaient sa robe décolletée, les gants qui lui montaient jusqu'aux épaules, les souliers à jours découvrant des bas écarlates. Les cheveux mêmes avaient des tons ardents, et sur cette fauve crinière s'échafaudait une couronne de marquise. Atroce bariolage, mais figure plus surprenante encore! D'un geste de voyou l'éclatante personne élevait les mains à la hauteur de ses lèvres, s'en faisait comme un porte-voix, et semblait jeter au public quelque lascive calembredaine. Des vignettes, encadrant cette enluminure, montraient la chanteuse en ses divers emplois, et les pancartes prodiguaient à satiété son nom.

Saint-Réal examina l'affiche et approuva. Quant à moi, je m'étais résigné. Les derniers mots de sa ronflante colère me revenaient à la mémoire : « Vous entendrez, Monsieur, et vous réfléchirez » : une menace pour mon *Nazaréen* ! Mieux valait me faire petit, ruser avec ce potentat, sauf à m'esquiver au moment favorable... De son pas majestueux, il traversa le péristyle ; je le suivis en rechignant.

Notre loge était une baignoire d'avant-scène, située contre la porte de fer qui donne accès dans les coulisses.

— Ouvreuse ! cria mon Buridan, ... la loge du directeur Saint-Réal !

A l'éclat de cette voix tonnante, la porte des coulisses s'entrebâilla et une tête apparut dans l'embrasure. — un visage à barbe rousse et grisonnante. Le curieux sortit aussitôt, et s'avançant, nous tira la plus obséquieuse des révérences. Un dignitaire de l'Alhambra, sans aucun doute ! Il était vêtu d'un frac et cravaté de blanc : le ruban universitaire étalait sa moire violette sur les revers de son habit.

— C'est vous, monsieur Léoné ? fit Saint-Réal d'un ton protecteur... Toujours prospère et florissant ! Quelle mine de jeune patriarche !

L'autre grimaça un sourire, puis Saint-Réal nous présenta l'un à l'autre :

— Monsieur Germain Surville, l'un de mes auteurs ; ... monsieur Isaac Léoné, régisseur général de la scène... Ce cher Léoné !... Quelle nouvelle dans votre tabernacle ?

Le dignitaire de l'Alhambra leva les mains au ciel, puis, sur le ton du désespoir :

— Catastrophe imminente !... Neuf heures trois quarts, et M<sup>me</sup> Clorinde n'est pas encore arrivée !

— A l'amende ! D'ailleurs on la payera pour elle.

— Oui certes ; le prince est excellent banquier. Mais elle abuse : hier encore, elle n'est pas venue, et j'ai dû faire une annonce... Ah ! si vous aviez entendu le charivari de la salle !

— Maladie subite ?

— Non : oublié de ses devoirs.

— « Faites votre devoir et laissons faire aux dieux ! »... du Corneille, monsieur Léoné. Moi, je raffole de mes classiques... Et, à propos de classiques, un renseignement ?... Clorinde parodie toujours le « Songe d'Athalie » ?

— Hélas ! non... Elle prétend nous servir un plat de son invention, et nous avons grand'peur.

— ConteZ-nous votre effroi.

— Eh bien ! voici. Le « Songe d'Athalie » sur l'air *En revenant de la Revue* fait toujours salle comble : c'est le « clou » de nos représentations ; pourtant, l'ambitieuse est lasse d'un tel succès. Il lui faut, à présent, des effets tragiques.

— Le grand art?... Quelle présomption !

— Elle voudrait imiter deux artistes en renom, rien qu'en récitant un sonnet. Le public comprendra-t-il ?

— Dangereux, mon beau Léoné, dangereux, oh combien !... Pourquoi lui passez-vous de tels caprices ?

— On a tant besoin d'elle !... Un enfant gâté, ma cousine ! Saint-Réal le regarda, surpris :

— Votre cousine, Villereuse?... Vous lui êtes parent ?

— Par les femmes. Et même, très parent : Clorinde est ma nièce, à la mode de Bretagne.

— Oh ! de Bretagne !... Pourquoi s'affuble-t-elle, d'un titre de marquise ?

— C'est tout à fait son droit. Veuve d'un gentilhomme !... Mais permettez, messieurs : on m'attend sur la scène.

Et nous quittant au plus beau de ses confidences, M. le régisseur général s'élança vers les coulisses.

— Palmé d'argent, décoré de violet ! grommela l'envieux Saint-Réal... Un gaillard que j'ai connu moucheur de chandelles !... Mais, protégé par la Villereuse ! Grâce à son prince, elle peut tout obtenir...

Ayant ainsi déversé sa bile, l'Apôtre de l'Idée pénétra dans la loge.

Dans la salle, le public s'agitait, houleux. Dix heures étaient bien sonnées, et la divette ne paraissait pas. Chanteurs grivois, ou chanteuses de genre, se succédaient depuis vingt minutes, au milieu du tapage. « Assez, leur criait-on... Clorinde ! Nous voulons Clorinde ! » En vain la falcon de la troupe avait-elle soupiré toutes les langueurs d'un : *Viens dans ma gondole* ; en vain aussi le premier comique avait-il essayé l'irrésistible effet de sa complainte : *Panama* ; on n'écoutait rien. Au parterre, les bocks frappaient les tables, et dans les loges, dames et messieurs venus pour le « Songe d'Athalie » tapaient du pied ou de la canne. La pre-



mière partie du programme était achevée, et l'on avait baissé le rideau. Bientôt, ce fut un tumultueux vacarme, un hourvari assourdissant. On eût dit d'une maison de fous avant l'orage; d'une ménagerie de bêtes en fringale, réclamant leur pâture.

Tout à coup, le rideau se leva, et un joli monsieur en maillot vénitien s'avança vers le trou du souffleur.

— Le jeune Sérafino ! me dit mon compagnon. Il roucoule la romance. Aucun talent.

Une mugissante protestation accueillit la tête pommadée.

— Mesdames et messieurs, commença le brun Roméo... une indisposition subite advenue à notre camarade...

— Non, non ! interrompit une voix dans la coulisse... Elle vient d'arriver !

Et le régisseur s'exhiba à son tour devant la rampe :

— Un peu de patience, de grâce !... M<sup>me</sup> Clorinde est à vos ordres. Vous allez l'entendre dans une *création* nouvelle.

Mais le public était fort mécontent; c'est un tyranneau qui n'aime guère attendre, et, ce soir-là, le sans façon de sa favorite l'exaspérait... L'orchestre entonna une marche triomphale, et M. Léoné reparut pour suspendre une pancarte :

*Clorinde. — Le sonnet. — Première audition.*

Le silence aussitôt se rétablit; Saint-Réal ajusta son monocle, et, me poussant du coude :

— La voici ! Applaudissons.

C'était bien elle, enfin !... Avec un port de reine, la comédienne s'avança vers le public et s'inclina en souriant. Elle était vêtue de cette même toilette écarlate qui enlumina les affiches, et dans ses cheveux, scintillait le diadème à fleurons, la couronne de marquise... Curieusement, je l'examinai. Elle me parut, sous les feux de la herse, beaucoup moins belle qu'entrevue aux rayons de la lune. L'embonpoint déjà lui empâtait le visage, et dans le blanc de son fard se creusaient quelques rides. Le nez était d'un disgracieux dessin; mais ses yeux noirs étincelaient, superbes, provocateurs, inquiétans.

De rares applaudissemens saluèrent son entrée; on lui tenait rigueur :

— Mesdames et messieurs, dit-elle visiblement surprise de ce peu d'enthousiasme... nous allons aujourd'hui nous efforcer d'être sérieux : je vais vous réciter un sonnet.

Des « oh » et des « ah » ironiques répondirent à son annonce. Sans s'émouvoir, elle poursuivit :

— Oui, un sonnet, ne vous en déplaît ! Mais voici comment, moi, je le récite. Je m'en vais, sans augmenter le prix de vos places, vous transporter en deux théâtres, et vous faire admirer deux « étoiles », la tragédie et la parade, les larmes et le rire... Attention, braquez vos lorgnettes.

Aussitôt l'orchestre attaqua un trémolo en sourdine, et la diseuse comique vint se placer sur une trappe. Prestement, sa première défroque lui fut retirée ; et la parodiste se pavana dans un péplum tragique. Alors, d'une voix chaude, harmonieuse, bien timbrée, elle commença :

Amour, douceur d'aimer!... Je regardai les cieux ;  
Un immense frisson...

A ce moment une stridente bordée de sifflets résonna sous le lustre : Clorinde s'arrêta stupéfaite... Moi, dès les premiers mots du sonnet, je m'étais levé : je venais de reconnaître les vers que m'avait récités Monique !

Dans les dessous du théâtre, cependant, le machiniste n'avait dû rien entendre ; il continuait le « déshabillage : » la folâtre divette s'exhibait maintenant en jupon court. Mais son premier quatrain n'était pas fini, truc raté : elle eut un geste de dépit. Voulant toutefois se rattraper, elle sauta deux vers, grimaça, pour passer du sublime au grotesque, et se trompa de mot. Des rires moqueurs relevèrent aussitôt son lapsus, et en même temps, des cris d'impatience : « Assez ! assez ! Autre chose ! » Affolé par un tel accueil, la baladine regardait le chef d'orchestre, lui faisant signe d'interrompre sa musique... Soudain un tremblement de rage la secoua ; résolument, elle s'avança contre la rampe, et adressant aux siffleurs un geste de bravade :

— Tas d'imbéciles ! cria-t-elle.

Une bruyante clameur répondit à cette insulte : toute la salle était debout : « Des excuses !... Nous voulons des excuses !... » Bah ! des excuses ! Avec lenteur Clorinde avait quitté la scène, haussant les épaules et ricanant ; la toile s'était aussitôt baissée, et déjà les musiciens quittaient leurs pupitres. L'entr'acte venait de commencer, mais le vacarme se poursuivait, furieux.

Saint-Réal paraissait fort content et se frottait les mains :

— Bravo!... Bien chanté, rossignols!... Elle est à nous!...  
Courons, maintenant, consoler la pauvrete.

— J'allais me rendre dans sa loge, répondis-je... Dépêchons-nous : j'ai à lui parler, et sans retard.

— Tu as donc réfléchi. Surville? Je te pardonne... Mais as-tu vraiment tout compris? Que penses-tu de ma sérénade?

— Quoi! C'est vous... vous, qui avez payé les siffleurs?

— « Moi seul et c'est assez! »

— Et pourquoi, bon Dieu, cette cabale?

— O sainte innocence!... Après un tel esclandre, l'Alhambra va laisser filer son étoile : nous la cueillons au vol.

## XII

La loge de la divette était un élégant boudoir, peuplé de bibelots rares, parfumé de capiteuses odeurs. En sa munificence, le galant Zrélinsky avait noblement fait les choses. Les murailles de cette bonbonnière chatoyaient, capitonnées de satin mauve, et un lustre de Venise aux fleurettes opalines y reflétait sa lumière azurée. Partout des glaces, des psychés, des miroirs : la belle Clorinde y pouvait étudier ses moindres poses et préparer les plus savans effets de la plastique. Sur la toilette ornée de dentelles, s'épanouissaient en des vases du Japon deux superbes bouquets de roses pourprées : et, suspendues par des faveurs ponceau, une vingtaine de photographies étaient épinglées contre les tentures. Elles représentaient la « Marquise » dans ses divers costumes, depuis la fameuse robe nacarat jusqu'à un court-vêtu, suprême tentative de son génie inventeur.

Escorté de Saint-Réal, j'entrai. Affalée sur un divan, Clorinde s'agitait comme une épileptique et gémissait à fendre l'âme :

— Sifflée!... Moi sifflée!... soupirait-elle.

Un riche vocabulaire de langue poissarde accompagnait cette lamentation ; mais le coup de gueule restait grammatical, conforme à la syntaxe, émaillé même de mots savans : « Vilains merles! » disait la désolée : elle ajoutait pourtant : « Épais Béotiens!... Ilotes de Messénie! » Assurément, la dame avait dû pratiquer longtemps un dévot de nos auteurs classiques.

A genoux devant sa maîtresse, une camériste lui faisait respirer des sels, tandis qu'amoureusement M. Sérafino, le ténor bien frisé, lui prodiguait ses consolations. Pourquoi donc cet aimable

Italien, exhalant des senteurs de « cassoulet », prononçait-il ses tendresses dans le plus pur accent de Saint-Gaudens?... Près d'elle aussi, M. Léoné se démenait en larmoyant.

— Voyons, cousine... un bon mouvement ! Il faut présenter des excuses.

— Non et non !... Je maintiens le mot : « Imbéciles. »

— Mais ils vont tout briser, tout mettre en pièces !... Et M. le directeur qui est absent !

De minute en minute, arrivaient les bonnes camarades, le visage navré, mais souriant du coin des lèvres :

— C'est une indignité, ma chère ! Jamais tu ne fus mieux en verve !... Il y avait cabale !... A ta place, j'aimerais mieux résilier.

Dans cette loge s'agitait encore un jeune et sémillant monsieur aux gestes familiers, au verbe protecteur. Il allait de l'une à l'autre des petites actrices, et leur pinçait le menton :

— L'avoué de « ces dames », maître Onésyme Samuel, me murmura le toujours informé Saint-Réal.

Mais celui que j'avais remarqué tout d'abord était le prince Zrélinsky. Allongé dans un fauteuil, chapeau sur la tête et cigare à la bouche, il observait, impassible, silencieux. Cette apparente indifférence semblait exacerber les douleurs de la divette ; à chaque instant, elle apostrophait cet insensible, en termes peu gracieux :

— Eh bien ! vous, .. ne me direz-vous rien ?... Dieu, mon Dieu, quel homme !... Quand vous aurez fini d'empester ma loge ?... Il est défendu de fumer !

Vain rappel au règlement ! Le trabucco ne quittait pas les lèvres princières. Exaspérée par ce hautain silence, elle essaya un coup de théâtre :

— Déshonorée ! exclama-t-elle... Ma vie artistique est perdue ! Je veux mourir !

A ces mots et pour un instant, le havane s'écarta de la bouche du protecteur :

— La Cruvelli, la Penco, l'Alboni elle-même ont entendu des sifflets ; elles ont pourtant continué à vivre.

— Ah ! si vous nous récitez les souvenirs de votre jeunesse, armons-nous de patience. Nous allons remonter au Directoire.

L'admirateur des dames du temps jadis ne releva pas l'impertinence, mais une contraction de colère creusa les plis de son

visage... C'était un grand vieillard, d'élégante et hautaine tournure. Quoique chenu et sillonné de rides, il portait gaillardement son âge; sa taille se dressait bien svelte encore, et de larges épaules, de puissans biceps attestaient chez lui l'habituel usage des exercices violens. Sa figure slave avait du caractère. De longues et blanches moustaches tombaient de chaque côté de sa bouche, et donnaient à ce vieillard la classique physionomie du magnat polonais. Il eût été superbe en costume national, paré du manteau rouge, chaussé de bottes écarlates, coiffé de la schapska; mais hélas! le pantalon, la redingote et le hideux cylindre remplaçaient sur lui tout ce pittoresque. Du moins, les portait-il avec la fashionable élégance d'un gentleman anglais. Sa lèvre avançante et charnue était vicieusement sensuelle; ses narines étroites et pincées dénonçaient la sécheresse du cœur. Un libertin, sans aucun doute; mais libertin de grande allure.

Saint-Réal cependant s'était approché de lui, et, s'inclinant très humble :

— J'ai rendez-vous, je crois, avec Votre Altesse?

Pour seul réponse l'« Altesse » porta le pouce à son chapeau: mais Clorinde nous avait aperçus et aussitôt s'était levée :

— Allons, vous autres, dit-elle à la cohue des camarades... retirez-vous: j'ai à causer avec ces messieurs... Samuel, demeurez, et toi aussi, petit Sérafino.

— Monseigneur, commença l'apôtre du grand Art, quand la porte se fut refermée... Madame de Villereuse vient d'éprouver. hélas! combien la roche Tarpéienne est près du Capitole. Elle...

— Pardon, interrompit le prince... rappelez-moi votre nom... Saint-Réal? je crois... Eh bien, monsieur Saint-Réal, j'apprécie peu les beaux discours. Je sais trop ce qu'ils coûtent: les diètes et leurs bavards ont causé la ruine de mon pays.

— Samuel! dit alors Clorinde, alarmée de ce mauvais début, exposez donc plus simplement l'affaire. Le prince n'a pas l'air de la comprendre; je lui en ai pourtant parlé à trois reprises.

Le frétilant avoué se rapprocha du Galicien, puis s'asseyant à ses côtés :

— Voici! dit-il... Il s'agirait d'une entreprise intéressante et lucrative, d'un placement... Après l'abominable aventure de ce soir, M<sup>me</sup> Clorinde ne peut, ne doit plus rester à l'Alhambra. Or, un impresario de renom, l'artiste Saint-Réal...

— Et M. Sérafino est-il aussi de la bande? interrogea sèchement le prince.

Se caressant la moustache, il regardait fixement le Roméo de Saint-Gaudens à qui l'imprudente Villereuse venait d'adresser une œillade.

— Oui, certes! affirma la divette... Un beau talent!... Sérafino est de la famille.

Très galamment, cette fois, le prince Zrélinisky s'inclina devant elle :

— Je vous savais, madame, l'heureuse mère d'une fille de dix-huit ans, mais je ne vous connaissais pas d'autres enfans.

— Sérafino n'est pas mon fils, répliqua Clorinde frémissante de fureur... C'est un camarade, un...

— Bien, bien! On pourrait s'y tromper... En ce cas, chère madame, j'ai à vous parler sérieusement... très sérieusement. Je vous attends chez moi : veuillez venir sans retard.

Il se leva, puis s'adressant à nous :

— Quant à vous, messieurs,... inutile d'insister. Votre entreprise n'est qu'une slibusterie : cherchez ailleurs vos dupes.

Sans ôter son chapeau, il nous gratifia d'un petit geste dédaigneux, alluma un nouveau cigare, gagna la porte et sortit.

— Quel insolent! s'écria Clorinde qui tremblait de rage... Et l'on croit que je suis heureuse!

— Hélas! soupira Maître Samuel... Ainsi chantait la *Favorite*... Mais calmez-vous. Grâce à moi, l'autre affaire prend bonne tournure. Elle est en état; nous en finirons après-demain. J'ai toutefois besoin du constat de l'huissier.

— Crochard m'a promis de faire diligence... Et puis, nous avons un témoin. N'est-il pas vrai, monsieur Surville?

Aïe! On m'avait reconnu... Que voulait-on de moi?

— Mais pour l'instant, reprit Clorinde, je suis à l'heure présente... J'ai peur... Oh! très peur!... Mon Zrélinisky doit méditer quelque mauvais coup.

— Que craignez-vous? interrogea l'avoué.

— Tout, avec un tel vaurien!... Il faut, maintenant, à monseigneur des ingénues! Arnolphe veut une Agnès; don Ruy une doña Sol; il épouserait, à la rigueur : vieillard stupide!... Heureusement, je connais ses vices, et j'ai mon dessein.

— Quel dessein, sans être indiscret?

— Curieux!... Mariette, ma sortie de bal! Ma voiture est en bas : je cours rejoindre le personnage.

S'enveloppant d'un long manteau d'hermine, Clorinde se dirigeait vers la porte de sa loge. Résolument, je lui barrai le passage. Elle m'avait interpellé : j'entendais l'interroger à mon tour :

— Rien qu'un mot, chère madame!

— Non, je n'ai pas le temps!... A propos, monsieur Surville, je désire jouer dans *le Nazaréen*.

— Très honoré!... Nous en reparlerons.

— C'est convenu!... Je veux.

— Quel ordre péremptoire!... Eh bien! un renseignement.

— Vite, vite, de grâce!... Il faut que je parte.

— Le sonnet, cause innocente d'un si joli tapage, est-il une œuvre inédite?

— Absolument inédite, et adressée à moi : c'est ma propriété.

— Vous faites un noble usage des cadeaux que l'on vous adresse!... Quel en est l'auteur?

— Que vous importe!

— Il m'importe beaucoup!... Son nom, et vous jouez dans *le Nazaréen*.

— Vous l'exigez?... Soit!

Alors, à voix très lente, scandant les mots, détachant les syllabes :

— Le marquis de Montmesnil... Et c'est mon mari.

Le jour suivant, dans la matinée, je me rendis aux bureaux d'annonces du *Figaro*. J'y apportais une note à faire insérer sans retard dans le numéro du lendemain :

« La personne qui est venue, avant-hier chez M. S\*\*\*, rue Chanoinesse, est instamment priée de se trouver, aujourd'hui même 5 novembre, à midi, au rendez-vous indiqué par elle. »

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

---

---

ESSAIS

DE LITTÉRATURE PATHOLOGIQUE <sup>(1)</sup>

---

III

L'ALCOOL. — EDGAR POE

Dernière partie.)

---

Œuvres complètes et lettres. — *Edgar Allan Poe*, par John Ingram (2 vol.; Londres, 1880). — *Edgar Allan Poe*, par George Woodberry (1 vol.; Boston, 1894).

I

Edgar Poe (1) n'a jamais eu, dans toute son existence, qu'un seul coin de ciel bleu. Les nuées orageuses qui ont enveloppé sa vie depuis le berceau jusqu'à la tombe se sont entr'ouvertes pour laisser percer jusqu'à lui un rayon lumineux, où flottaient tant de parfums légers et de tiédeurs caressantes qu'on ne peut dire complètement malheureux celui qui a eu ce sourire de la Fortune. Ce qu'il peut y avoir de douceur dans le monde s'était révélé à lui sous la forme la plus adorable : la bonté infinie et inlassable d'une de ces femmes élues par la Providence pour fermer la bouche aux calomniateurs de la nature humaine. Le blasphème expire sur leurs lèvres devant certains miracles de

(1) Voir la *Revue* du 15 juillet.



tendresse et de dévouement. Leur haine impie de la vie n'ose plus s'affirmer; elle prend honte d'elle-même en face de vaillances si humbles et si hautes. Si Poe a pu ne pas mourir avant quarante ans et donner ce qu'il a donné, s'il a eu, malgré tout, ses heures de paix et de bonheur, il l'a dû à sa rencontre avec une de ces admirables créatures qui ne se connaissent d'autre raison d'être que d'aider et de consoler les malheureux.

C'était une grande femme un peu hommassée, décemment et pauvrement vêtue de noir, une de ces personnes qui ont l'air de ne jamais porter que de vieilles robes. Elle se nommait M<sup>me</sup> Clemm, et était tante d'Edgar Poe du côté paternel. Son mari l'avait laissée veuve sans un sol et avec une fille à élever. Au temps où son neveu n'était aussi qu'un meurt-de-faim, frappant inutilement aux portes des éditeurs, ils s'étaient rencontrés et avaient associé leur misère. Ils ne se séparèrent plus. Poe finit par épouser sa cousine, la frêle Virginie, qui pouvait encore moins que lui se passer de M<sup>me</sup> Clemm. Tous deux avaient besoin d'elle pour manger, pour penser, pour être contents, et surtout pour souffrir et pleurer. La tante Clemm était bonne à tout faire, commissionnaire, garde-malade, confidente littéraire, et ministre des finances, ce qui n'était pas la partie la plus facile ou la plus gaie de son métier de terre-neuve. Infatigable sous ses cheveux blancs, elle entretenait dans le petit ménage une propreté reluisante et trouvait le moyen de faire un salon de poète avec quatre chaises, une étagère et quelques nattes. Son industrie prolongeait les jours d'un gilet ou d'une culotte au delà de toute vraisemblance et leur donnait un certain air qui les faisait remarquer dans le monde; on ne se serait jamais douté, à les voir, qu'ils avaient tant battu les murailles, et quelles murailles! Elle restait assise à côté de Poe pendant qu'il travaillait, lui chauffant du café et écoutant ses systèmes de philosophie, passant les nuits, quitte à dodeliner de la tête, à le défendre contre la peur des ténèbres, qu'il croyait peuplées de mauvais esprits. Elle le soignait comme un petit enfant lorsqu'il rentrait ivre, le grondait après, mais n'admettait jamais, vis-à-vis de personne, dût-elle nier la lumière du soleil, que son « Eddie », cet être « généreux, affectueux et noble » (les italiques sont d'elle) pût avoir un tort quelconque en quoi que ce fût : il n'avait que des malheurs.

Et tout cela n'est rien encore auprès de l'inspiration qui lui avait fait écarter des lèvres de Poe le calice de l'écrivain pauvre qui ne réussit pas. Elle lui évita, autant que faire se put, les courses humili-

liantes chez les éditeurs et dans les bureaux de revues ou de journaux, sous prétexte qu'il n'entendait rien aux affaires d'argent. — « Comment, disait-elle, en aurait-il été autrement, ayant été élevé dans le luxe et l'extravagance? » C'était elle qui allait « chercher de l'ouvrage » pour son pauvre homme de génie, offrir la copie et reprendre les manuscrits refusés, marchander avec les directeurs et leur demander des avances. La robuste tante Clemm, carrée, musclée, qui semblait ne porter jupon que par une erreur de la nature, était presque aussi connue que son neveu dans le monde de la presse et de la librairie; et personne n'était tenté de rire d'elle. Un journaliste contait en ces termes leur première entrevue : « Nous apprîmes le retour de M. Poe (à New-York) par la visite d'une dame qui s'annonça comme la mère de sa femme. Elle cherchait du travail pour lui, et elle s'excusa de sa démarche en nous apprenant qu'il était malade, sa femme complètement invalide et leur situation telle, que force lui était de prendre les choses sur soi. La physionomie de cette dame, imprégnée d'une véritable beauté par une expression de sainte vouée aux privations et aux tendresses douloureuses; l'accent à la fois noble et désolé avec lequel elle plaidait sa cause; ses manières, dont la distinction témoignait de jours plus heureux; sa façon suppliante, mais digne, d'invoquer les droits et le talent de son fils : tout révélait au premier coup d'œil l'un de ces anges terrestres que les femmes savent être dans l'adversité. »

On donnerait une idée imparfaite des relations d'Edgar Poe avec la tante Clemm en se bornant à dire qu'il éprouvait pour elle de l'affection et de la reconnaissance. Il vénérât en sa personne une sorte de Providence universelle, à laquelle il fallait bien avoir recours dans toutes les circonstances de la vie, grandes ou petites, puisqu'elle avait le don, presque surnaturel aux yeux de son neveu, de se tirer des affreuses complications d'un monde évidemment mal fait, au moins pour les poètes romantiques. Absent, il lui soumettait par correspondance ses actes les plus insignifiants, comme à la sagesse souveraine, et on le sent un peu étonné, dans ses lettres, d'avoir osé prendre tout seul des responsabilités : « Il pleuvait très fort... j'ai rencontré un homme qui vendait des parapluies, et j'en ai acheté un pour vingt-cinq sols. » Il a fait cette folie à cause de sa femme, qui l'accompagnait, et il est sûr que tante Clemm approuvera : « Virginie est occupée en ce moment à raccommoder mon pantalon, que j'ai déchiré à un clou. Je suis

sorti hier soir à la nuit, et j'ai acheté un écheveau de soie, un de fil, deux boutons... » Ampère, le grand Ampère. pour qui un accident de toilette était aussi une catastrophe, confessait de même à sa charmante Julie qu'il avait taché sa culotte neuve en faisant une expérience; mais leur pauvreté ne fut jamais la misère avilissante, et l'on ne saurait en dire autant de Poe et des siens : « Il nous reste quatre dollars et demi. J'irai demain essayer d'en emprunter trois autres, pour avoir devant nous une quinzaine d'assurée. Je me sens très en train et je n'ai pas bu une goutte, de sorte que j'espère être bientôt sorti de peine. Dès que j'aurai ramassé assez d'argent, je vous en enverrai. Vous ne pouvez pas vous imaginer combien vous nous manquez à tous les deux. Sissy (1) a pleuré hier soir de tout son cœur de ne pas vous avoir... Aussitôt que l'article *Lowell* sera écrit, je vous l'enverrai, et vous tâcherez de vous le faire payer par Graham (2). »

L'histoire pathétique des souliers crevés est de la même période. Poe habitait alors la banlieue de New-York. Une femme de lettres était venue avec deux amis, dont un *reviewer*, lui rendre visite dans sa maisonnette « si pauvre, si nue, et pourtant si ravissante ». Le poète mena ses hôtes dans les bois et se prêta à un jeu où il fallait sauter. Ses deux souliers, « tout usés, et tant soigneusement entretenus », crevèrent du coup, et ses visiteurs se sentirent coupables, n'ignorant pas que c'était un vrai malheur pour la famille : « J'étais sûre, écrivait la dame, Mrs Nichols, qu'il n'avait pas d'autres souliers, ni de bottes, ni de chaussures quelconques. Qui, parmi nous, pouvait lui offrir de quoi en acheter une autre paire? En supposant que l'un de nous eût de l'argent, qui aurait l'effronterie de l'offrir au poète? Je crois qu'en arrivant à la maison, nous avions tous le sentiment que nous ne devions pas entrer, pour ne pas voir ce malheureux nu-pieds au milieu de nous. » Contrainte d'entrer, malgré qu'elle en eût, Mrs Nichols assista à la rencontre de Poe avec la tante Clemm : « La pauvre vieille mère regarda ses pieds avec une consternation que je n'oublierai jamais : — O Eddie! comment avez-vous fait cela? Poe était resté anéanti à l'aspect de sa belle-mère. J'expliquai comment le malheur était arrivé, et elle m'entraîna dans la cuisine : — Voudriez-vous, me dit-elle, parler du dernier poème d'Eddie à M\*\*\*? S'il le prenait, Eddie pourrait avoir une paire de souliers.

(1) *Sissy* : le petit nom de sa femme.

(2) Lettre du 7 avril 1844.

M<sup>...</sup> — l'a — je le lui ai porté la semaine dernière, et Eddie dit que c'est son meilleur. Vous lui en parlerez, *n'est-ce pas* (1)? — Nous avions déjà lu le poème en question, en conclave, et il nous avait été impossible, que le ciel nous pardonne ! de lui trouver ni queue ni tête. *Il aurait été dans une langue perdue, que nous en aurions compris tout autant.* Je me rappelle avoir émis l'opinion que c'était une charge, et que Poe avait voulu voir s'il réussirait, grâce à son nom, à la faire prendre au sérieux par le public. Mais la situation était dramatique. Le *reviewer* avait été la cause directe de l'accident des souliers. Je répondis : Ils le publieront, — cela va de soi, — et je prierai C<sup>...</sup> de le faire passer tout de suite. — Le poème fut payé immédiatement et publié peu de temps après. Je présume qu'aujourd'hui, dans l'édition complète, on le prend pour de la poésie; mais, en ce temps-là, il rapporta à l'auteur une paire de souliers, plus 12 shillings (2). » Il est très regrettable qu'on nous laisse ignorer le titre de cette pièce sans queue ni tête; il y a des chances pour qu'elle soit l'une des plus belles d'Edgar Poe.

Virginie, la fille de tante Clemm, était une merveille de beauté, mais trop frêle et trop blanche, avec de grands yeux noirs trop brillants. Elle excitait l'admiration et la surprise des étrangers, qui ne se lassaient point de s'étonner que cette créature aérienne, à peine de la terre, fût l'enfant du grand gendarme femelle qui se faisait câlin pour la servir. La mère et la fille ne se ressemblaient que par un dévouement également absolu, sinon également actif, pour leur mélancolique ami. Poe nous a confié dans le plus délicat de ses contes, *Éléonora*, en transportant la scène au pays du bleu, comment, d'une amitié de petite fille à grand cousin, était né un soir, entre Virginie et lui, l'amour qui ne fut vaincu que par la mort. Il se suppose élevé avec sa cousine dans une campagne heureuse et solitaire, la vallée du Gazon-Diapré, où coule sans bruit la rivière du Silence : « Pendant quinze ans (3), Éléonora et moi, la main dans la main, nous errâmes à travers cette vallée avant que l'amour entrât dans nos cœurs. Ce fut un soir, à la fin du troisième lustre de sa vie et du quatrième de la mienne, comme nous étions assis, enchaînés dans un mutuel embrassement, sous les arbres serpentins, et que nous contemplions

(1) Nous rappelons que les italiques ne sont pas de nous.

(2) Ingram, vol. II.

(3) En réalité, deux ans.

notre image dans les eaux de la rivière du Silence. Nous ne prononçâmes aucune parole durant la fin de cette délicieuse journée, et, même encore le matin, nos paroles étaient tremblantes et rares. Nous avions tiré le dieu Eros de cette onde, et nous sentions maintenant qu'il avait rallumé en nous les âmes ardentes de nos ancêtres. Les passions qui pendant des siècles avaient distingué notre race se précipitèrent en foule avec les fantaisies qui l'avaient également rendue célèbre, et toutes ensemble elles soufflèrent une béatitude délirante sur la vallée du Gazon-Diapré. »

Le printemps décrit en cet endroit par Edgar Poe est aussi éclatant que celui de *Jocelyn*, mais d'un tout autre genre ; c'est un printemps fantastique : « — Un changement s'empara de toutes choses. Des fleurs étranges, brillantes, étoilées, s'élançèrent des arbres où aucune fleur ne s'était encore fait voir. Les nuances du vert tapis se firent plus intenses ; une à une se retirèrent les blanches pâquerettes, et à la place de chacune, jaillirent dix asphodèles d'un rouge de rubis. Et la vie éclata partout dans nos sentiers ; car le grand flamant, que nous ne connaissions pas encore, avec tous les gais oiseaux aux couleurs brillantes, étala son plumage écarlate devant nous ; des poissons d'argent et d'or peuplèrent la rivière, du sein de laquelle sortit peu à peu un murmure qui s'enfla à la longue en une mélodie berçante, plus divine que celle de la harpe d'Éole, plus douce que tout ce qui n'était pas la voix d'Éléonora. Et alors aussi un volumineux nuage, que nous avions longtemps guetté dans les régions d'Hésperus, en émergea, tout ruisselant de rouge et d'or, et, s'installant paisiblement au-dessus de nous, il descendit, jour à jour, de plus en plus bas, jusqu'à ce que ses bords reposassent sur les pointes des montagnes, transformant leur obscurité en magnificence, et nous enfermant, comme pour l'éternité, dans une magique prison de splendeur et de gloire. »

Virginie n'avait que treize ans lorsque ces choses arrivèrent, mais elle avait la précocité des filles du midi : « — La beauté d'Éléonora, poursuit Poe, était celle des Séraphins ; c'était d'ailleurs une fille sans artifice, et innocente comme la courte vie qu'elle avait menée parmi les fleurs. Aucune ruse ne déguisait la ferveur de l'amour qui animait son cœur, et elle en scrutait avec moi les plus intimes replis, pendant que nous errions ensemble dans la vallée du Gazon-Diapré, et que nous discourions des puis-sans changemens qui s'y étaient récemment manifestés. »

Ils se marièrent en 1836. Pour donner satisfaction, paraît-il, aux lois du pays, Poe produisit un témoin qui attesta sur la foi du serment que la fiancée avait vingt et un ans accomplis. Le pasteur qui les unissait trouva qu'elle avait l'air bien jeune pour son âge, et il n'en fut rien de plus.

Poe adorait sa femme-enfant. Le seul objet de luxe des jours moins durs était une harpe, ou un piano, pour accompagner la belle voix de Virginie. La beauté de Virginie remplissait son mari d'orgueil. Il mettait toute sa volonté à ignorer que cette mignonne créature ne lui était que prêtée par la Mort, et pour bien peu de temps ; la phtisie, qui lui avait déjà pris son père et sa mère, allait lui ôter encore ses amours, et Virginie le savait, s'il faut en croire jusque-là le conte où elle est célébrée : « — A la longue, m'ayant un jour parlé, tout en larmes, de la cruelle transformation finale qui attend la pauvre Humanité, elle ne rêva plus dès lors qu'à ce sujet douloureux, le mêlant à tous nos entretiens... Elle avait vu que le doigt de la Mort était sur son sein, et que, comme l'éphémère, elle n'avait été parfaitement mûrie en beauté que pour mourir. » Mais lui, disent les contemporains, il devenait fou à la moindre allusion au malheur suspendu sur sa tête. Nous reviendrons plus tard à *Éléonora* ; nous n'en aurons que trop l'occasion. Laissons quelque peu ces blêmes amoureux dans les poétiques greniers où se transportait de ville en ville leur foyer nomade, à Baltimore, à Richmond, à Philadelphie, à New-York, selon que « l'ouvrage » donnait ici ou là. Oublions-les sur un de ces instans, toujours rapides pour eux, où nous pouvons nous les représenter dans une paix relative. Poe travaille, rêve et jardine, la tante Clemm récure énergiquement ; Virginie chante et l'on dirait un oiseau-mouche malade.

Il y avait plusieurs raisons pour que le bonheur ne fût jamais chez eux qu'un hôte de passage, et chacune de ces raisons était si forte, qu'elle aurait dispensé de toutes les autres.

## II

Tout condamnait Edgar Poe à la misère. Quelques rares lettrés mis à part, l'Amérique entière aurait signé des deux mains l'aveu de la dame de tout à l'heure disant d'un de ses poèmes : « — Il aurait été dans une langue perdue, que nous en aurions compris tout autant. » On désoblige aujourd'hui ses compatriotes

en rappelant des souvenirs qui n'ont pourtant rien d'humiliant : il n'est arrivé que ce qui devait arriver. Ce peuple était trop nouvellement né à la vie intellectuelle pour goûter un art décadent. Les émigrans puritains et quakers du xvii<sup>e</sup> siècle n'avaient pas importé en vain dans le nouveau monde leur haine des élégances de l'esprit, dissolvant de la foi, d'après eux, et de la fibre morale. Leurs descendans demeurèrent longtemps incapables de discerner un bon vers d'un mauvais. Ils ne l'essayaient même pas : ils ignoraient qu'il y en eût de bons et de mauvais, de justes et de faux. Ils ne distinguaient que deux espèces de poésies : les pieuses, celles qui se bêlent, et les autres, qu'on ne saurait trop décourager dans une nation vertueuse. Les premières régnèrent sans partage pendant tout le xviii<sup>e</sup> siècle et le début du nôtre ; un historien de la littérature américaine (1) place en 1819 le premier poème, réellement en vers, qui ne soit pas un prêche déguisé.

Il n'y aurait eu que demi-mal si les Américains n'avaient pas fait de vers, ni de prose. Les chefs-d'œuvre d'outre-mer leur auraient formé le goût petit à petit, en attendant l'heure où les peuples au berceau ont amassé assez d'idées et de sensations leur appartenant en propre pour être tourmentés du besoin de leur donner une expression, ce qui est l'origine des littératures. Telle était autrefois la marche invariable des choses, aux résultats heureux et féconds, avant que l'imprimerie et l'instruction primaire se fussent liguées pour noyer les germes d'originalité intellectuelle sous un flot de pensées et de sentimens tout faits. Un peuple naissant qui sait lire et qu'on abreuve de journaux et de *magazines* a fort à faire pour ne pas s'acoquiner dans la banalité et la vulgarité. Les États-Unis n'avaient pas traversé impunément cette épreuve dangereuse, et ils en étaient au dernier degré de la platitude, en matière de goût, à l'époque des débuts de Poe. Une nuée d'écrivains insipides, brouillés avec la prosodie et la syntaxe, entretenaient dans le pays, par l'entremise de la presse soi-disant littéraire, une fausse culture cent fois pire que la barbarie, car celle-ci réserve l'avenir. L'apparition dans ce fade milieu d'un artiste subtil et compliqué, en avance de plusieurs générations, devait dérouter les Américains, les mécontenter, et ce fut en effet ce qui arriva. Edgar Poe leur parut un esprit

(1) *American literature*, par Richardson (New-York, 1895).

dévoiyé, et ils joignirent leurs efforts, auteurs et éditeurs, critiques et amis, pour le remettre sur la route du sens commun et de la simplicité. On ne leur ôtait pas de la tête que cet homme-là était né pour écrire des farces, malgré ses airs de porter le diable en terre, et que c'était lui rendre service que de l'y contraindre bon gré mal gré. Comment, pourquoi, ils avaient eu cette idée saugrenue, je ne me charge point de l'expliquer, mais c'est un fait. Le romancier John Kennedy, — le même qui avait habillé et nourri Poe au plus fort de sa détresse, — lui écrivait à titre d'ami, le 19 septembre 1835 : « — Est-ce que vous ne pourriez pas écrire quelques farces dans la manière des vaudevilles français? Je suis sûr que vous le pourriez, et vous en tireriez très bon parti en les vendant aux directeurs de théâtres de New-York. Je souhaite que vous méditiez mon idée. » Du même, le 9 février 1836 : « — Votre défaut, c'est votre goût pour l'extravagant. Je vous supplie de vous en défier. On trouve cent écrivains où l'effort est sensible, pour un qui est *naturel*. Quelques-unes de vos *bizarres* ont été prises pour de l'ironie — et admirées en qualité de satires... à tort, puisque vous ne songiez à rien moins. J'aime votre grotesque; il est d'excellent aloi, et je suis sûr que vous feriez merveille dans le comique... Soyez absolument sobre de corps et d'esprit — et je vous garantis... le succès et le bien-être (1). » Ce dernier conseil, sur la sobriété intellectuelle, ne manque pas de perspicacité.

Presque à la même date, une grande librairie à laquelle il avait offert ses contes lui fit répondre : « — (3 mars 1836.) C'est obscur; on ne distingue pas à quoi cela s'applique. Les lecteurs ordinaires ne comprendraient pas où l'auteur veut en venir, et ne pourraient point, par conséquent, jouir de la fine satire qui y est contenue. Il faut être familier avec beaucoup de choses qu'ils ignorent pour être en état de goûter cette plaisanterie-là; c'est un plat trop raffiné pour leur palais. Cependant... si M. Poe consentait à s'abaisser au niveau de l'intelligence de la généralité des lecteurs... » on pourrait s'entendre, et la maison lui ferait de bonnes conditions. — La « plaisanterie » des contes de Poe! Et l'éditeur l'avait comprise, le malheureux! La lettre se terminait par des indications sur ce qui plaisait au public. On conseillait amicalement à Poe d'écrire de petites satires toutes simplettes, faciles à

(1) Poe in the South. (*The Century*, août 1894, New-York.)



saisir, sur les défauts de ses concitoyens, ou, mieux encore, sur « les affectations ridicules et les extravagances de la littérature anglaise du jour. » M. Poe, ajoutait le correspondant, n'aurait qu'à vouloir; il est plein d'humour, ainsi qu'en témoigne son *Blackwood*, un morceau « capital, » et que « tout le monde a compris (1). »

*Blackwood* (2), ce chef-d'œuvre d'un Poe humoriste resté inconnu en France, était une grosse bouffonnerie dans le genre satirique préconisé par les amis de l'auteur. Celui-ci y avait soulagé son cœur de l'amertume dont l'emplissaient les opinions esthétiques et littéraires de ses concitoyens. Son héroïne, miss Zénobie, bas-bleu de son métier, va demander à M. Blackwood, directeur du *magazine* du même nom, le secret du succès prodigieux de sa publication. M. Blackwood lui livre généreusement sa recette. « — La grande affaire pour nos collaborateurs, lui dit-il, c'est d'avoir des sensations à raconter. Les sensations, voyez-vous, il n'y a que ça. Si jamais vous êtes noyée ou pendue, et que vous puissiez prendre des notes, ça vaudra dix guinées la feuille. Tenez; nous avons eu l'*Expérimentateur malgré lui*, — c'est l'histoire d'un monsieur cuit au four, — sorti vivant; il se porte très bien, — ça vous a eu un succès! Et le *Mort vivant!* Ce sont les sensations d'un monsieur enterré vif. Vous auriez juré que l'auteur avait passé sa vie dans un cercueil. Je vous citerai encore, parmi les bons modèles, les *Confessions d'un mangeur d'opium*. On a fait courir le bruit que c'était de Coleridge. Allons donc! C'est de mon singe Juniper — je lui avais fait avaler un bon grog, chaud et sans sucre. — Voulez-vous que je lâche mes chiens? Ce serait le plus simple. Ils vous auront avalée en cinq minutes, montre en main. Pensez donc! quelles sensations! — Tom! ici, Tom! lâchez-les, Dick! » Miss Zénobie, à son grand regret, n'avait pas le temps d'être mangée, même en cinq minutes. M. Blackwood se dispense de lâcher Tom, mais il donne à la bonne demoiselle une excellente leçon de style : « — Il y a beaucoup de manières d'écrire, lui disait-il judicieusement. Nous avons le ton didactique, le ton enthousiaste, le ton naturel, — fini, tout ça, usé jusqu'à la corde. Dans ces derniers temps, nous avons eu le style abrégé, qui a très bien pris. Jamais de virgules — Trois mots — Un point

(1) *The Century*, loc. cit.

(2) Voici le titre complet : *How to write a Blackwood article. — A predicament. Miss Zenobia's Blackwood article.*

— Toujours un point — Et à la ligne; jamais de paragraphe. Quelques-uns de nos meilleurs romanciers ont pris sous leur patronage le style élevé, un peu amphigourique et avec beaucoup d'interjections. Il faut que ça fasse *rrrrrrrrrr*, comme une toupie d'Allemagne; le ronflement tient lieu de sens. Pas mauvais non plus, le ton métaphysique; vous parlez objectivité et subjectivité, vous ne manquez pas d'éreinter en passant un nommé Locke, vous saupoudrez de noms savans : le *Gorgias*, l'école éléate, Archytas de Tarente, Xénophane de Colophon; et quand vous craignez d'avoir dit une bêtise par trop forte, vous mettez en note : *Critique de la raison pure*. — A propos, n'oubliez pas d'avoir un cahier de citations en toutes langues; vous les placez adroitement — ça donne l'air savant. » M. Blackwood n'avait pas jeté ses perles devant des pourceaux. Miss Zénobie monta dans un clocher où se trouvait une horloge, et passa sa tête par un trou du cadran. Son premier article décrivit ses sensations tandis que la grande aiguille lui sciait lentement le cou. » Réduit à une page, *Blackwood* peut faire rire; en vingt grandes pages, la plaisanterie paraît longue.

Poe avait appris sans étonnement qu'il possédait le don du comique. Il avait la prétention d'être un génie universel, aussi apte à bâtir une tragédie ou un système du monde qu'à bâcler une parodie ou un article de journal. Il ne se fit pas prier pour exploiter la veine bouffonne illustrée par *Blackwood*, et de cette erreur il est sorti des contes que Baudelaire, en homme de goût, s'est gardé d'admettre dans sa traduction. Imitons sa discrétion, et passons sur les *Lunettes*, la *Mille et deuxième Nuit*, le *Duc de l'Omelette*, et quelques autres de même farine.

Passons aussi sur de nombreux travaux, sans valeur aucune, où il s'était abaissé en conscience « au niveau de l'intelligence de la généralité des lecteurs ». La nécessité en a seule été responsable. On lui demandait une compilation, un manuel d'écolier, des articles « d'actualité » : il compilait, professait, parlait sport, histoire naturelle, inventions nouvelles, pavage des rues, cuisine, au gré du « patron ». S'il n'a pas fait de sermons c'est qu'on ne lui en a pas commandé; que lui importait un sujet ou un autre, pourvu que Virginie eût chaud et tante Clemm de quoi aller au marché? Au surplus, ces besognes passaient inaperçues. Poe eut beau se prodiguer en écrits médiocres et incolores, il resta toujours, pour la foule, l'auteur apocalyptique de deux ou trois

douzaines de contes qu'elle ne comprenait pas; la foule avait deviné, avec l'un de ces instincts inexplicables qui sont en elle, qu'il n'y avait que cela qui comptât. Le directeur de journal dont nous avons cité plus haut un joli fragment sur la tante Clemm (1) disait dans le même article; pour excuser les États-Unis d'avoir laissé leur plus grand poète dans le besoin : « M. Poe écrivait... dans un style beaucoup trop au-dessus du niveau populaire pour pouvoir être bien payé. »

Ses articles de critique méritent qu'on s'y arrête un instant. On lui a reproché leur terre à terre, et avec raison; mais on ne voit pas comment il aurait pu l'éviter, alors que sa mauvaise étoile l'obligeait à parler de productions qui n'étaient encore que les balbutiements d'une littérature au maillot. Des devoirs d'écoliers appellent le maître d'école et sa férule. Celle d'Edgar Poe était lourde. Dès qu'il la saisissait, ce n'étaient que pleurs et grincemens de dents parmi la gent écrivassière, à laquelle il ne passait ni une faute de prosodie, ni une faute d'orthographe : « Comptez donc sur vos doigts, disait-il à l'un; vous verrez qu'il manque un pied au second vers. Le suivant est trop long. Essayez de scander la dernière strophe; je vous en défie. Vous avez confondu les anapestes avec les spondées; un anapeste se compose de deux brèves et une longue. Voilà un mot qui n'existe pas en anglais; l'adjectif *infini* n'a pas de comparatif. Et vos prépositions! Toutes à contresens! Prenez modèle sur la populace; vous ne confondrez plus *de* et *avec*. » — A d'autres : « Vous aussi, miss Margaret Fuller, vous feriez bien de repasser votre grammaire; vous en prenez trop à votre aise avec la syntaxe, sous prétexte de *carlyliser*. C'est dommage, car votre style est un des meilleurs que je connaisse. — M. Flaccus (2) — rien d'Horace, ni même de son ombre — a mis le mal de mer en vers. C'est une entreprise hardie, sans précédent si je ne m'abuse. Son volume est un des plus sots qu'on puisse rêver. Il a des métaphores extraordinaires. Lui seul était capable de trouver les « fleurs sans épines qui sautent tout armées d'un cerveau de femme. » Ou ceci : « Il prend les grands arbres par les cheveux, et en balaie l'air comme avec des balais. » Flaccus n'est même pas un poète de second ou de troisième ordre; il est tout au plus de quatre-vingt-dix-neuvième ordre. —

(1) V. page 554. L'article avait paru dans le *Home Journal* du 13 octobre 1849. Edgar Poe était mort depuis huit jours.

(2) Pseudonyme de Thomas Ward.

M. English se plaint encore des typographes ; mais nous connaissons le truc. Toutes les fois que M. English s'aperçoit qu'il a mis un verbe au singulier avec un nom au pluriel, ou estropié un mot, nous sommes sûrs de voir apparaître des lamentations sur les fautes d'impression « absolument inconcevables » qui se sont glissées dans son dernier volume. Il est parfaitement dans son droit en ignorant l'orthographe, puisqu'il n'a pas été à l'école. Nous trouvons seulement fâcheux qu'il dirige une revue. Il n'y a pas de spectacle plus pitoyable que celui d'un homme n'ayant même pas l'instruction primaire, et qui se fait pourvoyeur de belles-lettres pour l'humanité. »

Il est vrai qu'il n'y aurait pas eu de revues en Amérique — toujours d'après Edgar Poe, — s'il avait fallu attendre de trouver des directeurs instruits. A défaut de science, accordons-leur une philosophie indulgente, puisqu'il s'en trouva un pour publier le conte impertinent que Poe a intitulé : *la Vie littéraire de Bob Thingum, esq.* C'est l'histoire d'un jeune Yankee très avisé, qui a résolu d'arriver à la gloire et à la fortune par la littérature. Il commence par acheter quelques vieux bouquins « complètement oubliés ou inconnus », qu'il traduit ou copie avec discernement. A l'un, il prend l'histoire « d'un certain Ugolin, qui avait une potée d'enfans » ; à l'autre, un long passage sur « la colère d'Achille » ; à un troisième, qui est aussi d'un bonhomme aveugle, des tirades sur « la Sainte-Lumière » et sur Adam, « premier-né du ciel. » Bob recopie proprement « ses poèmes » et les envoie aux quatre *magazines* les plus importans. Ils sont refusés, non pas qu'on ait reconnu les vers d'Homère ou de Milton, mais parce qu'ils sont traités de fatras. Instruit par l'expérience, Bob débute modestement par un distique sur un produit de parfumerie. Il apprend d'un éditeur influent l'art de la réclame, celui de tuer la concurrence en déshonorant les confrères, et de supprimer les frais de rédaction en se faisant payer par ses collaborateurs. La fortune lui sourit aussitôt. Il devient propriétaire de « trois périodiques », l'argent afflue dans sa caisse et les échos de la presse quotidienne retentissent de son nom : il est le grand Bob, le fameux Bob, « l'immortel Bob. »

Poe résumait dans les termes que voici — ou à peu près — le spectacle offert aux environs de 1840 par le monde des lettres américain : « En tant que nation littéraire, nous sommes un immense *lumbag* ; il n'est pas un homme raisonnable qui n'en

convienne dans son for intérieur. Nous sommes la proie des coteries et des sociétés d'admiration mutuelle. Tous nos poètes et nos poétesses ont du génie, tous nos romanciers sont « grands », tous les écrivailleurs en n'importe quel genre sont « admirables ». Nous n'aurions pas à chercher bien loin pour citer vingt ou trente soi-disant « personnages littéraires » auxquels ces lignes feront faire un retour sur eux-mêmes, sur « leur gloire », et qui rougiront de honte, à moins qu'ils ne soient à moitié idiots, ce que je serais assez disposé à croire, ou endurcis par une habitude prolongée de la mauvaise foi. Il appartiendrait à la critique de faire justice de ce *puffisme* éhonté, de ces charlatans pleins d'impudence; mais il est de notoriété publique que notre critique est à vendre. Les uns empochent purement et simplement; ce sont les moins malfaisants; on les prend pour ce qu'ils valent. Les autres pratiquent le pot-de-vin indirect et savant; ils sont considérés; ce sont les véritables empoisonneurs de l'esprit public. Les relations d'éditeur à critique sont, de nos jours, des relations de forban à forban. Je défie bien qu'on me donne un démenti (1). »

Ce sont là des paroles courageuses, quand on se reporte à la situation difficile de celui qui les traçait. Maintenant que les victimes de Poe sont mortes et oubliées, leurs descendants commencent à reconnaître qu'il a rendu un grand service à son pays en remettant les choses au point et en réduisant à néant les ridicules pantins de lettres qui donnaient aux États-Unis, à force de s'agiter, l'illusion de posséder une littérature. Les plus francs avouent qu'on ne peut lui reprocher que d'avoir été encore trop indulgent et d'avoir fait l'éloge de mainte nullité. Mais de son vivant, lorsque ses articles éclataient comme des bombes dans les petites chapelles littéraires où les fidèles étaient occupés à s'encenser les uns les autres, ils provoquaient d'inextinguibles rancunes, trop faciles à satisfaire. Il aurait fallu ne pas donner prise soi-même, pour mener une campagne aussi violente, et ce n'était point le cas. L'ivrognerie de Poe faisait généralement les frais des réponses à ses articles de critique. Les plus écorchés ne s'en tenaient pas là et l'accusaient d'actes infamans, voire criminels. Ce fut le cas de M. English, le directeur de revue qui faisait des fautes de pluriel. Poe lui intenta un procès en diffamation et le gagna, mais ces sortes de victoires coûtent cher; il en reste dans

(1) *The Quacks of Helicon.*

le public le vague souvenir qu'on a été mêlé à de vilaines affaires, et cette impression était entretenue avec soin par les ennemis du poète.

Edgar Poe, hélas! prêtait aussi le flanc aux reproches de charlatanisme qu'il adressait à ses confrères. Il ne le cédait à personne, de la baie de Delaware au Mississipi, pour la science de la réclame. et, si sa probité lui interdisait les moyens déshonnêtes, sa vanité d'auteur lui conseillait les moyens ingénieux. On dirait vraiment qu'à force de s'entendre dire que *Blackwood* était un « morceau capital », il en était venu à penser qu'il y avait du bon dans les conseils de M. Blackwood à miss Zénobie, puisqu'il les suivit à la lettre; c'est à croire qu'il s'y était moqué de lui-même. Lui aussi, il eut sa petite provision de citations en toutes langues, les langues qu'il savait et celles qu'il ne savait pas, et il les plaça et replaça « adroitement », avec un mépris superbe de la prosodie, de la syntaxe et du reste. Il faisait dire à Voltaire : — « Les Grecs font paraître *ses* acteurs... le visage *convert* d'un masque... », et à Boileau : « Le plus fou souvent est le plus satisfait. » Il copia effrontément les *notes* des savans européens, transcrivant ingénument les fautes d'impression et prenant le Pirée pour un homme. Il attribua *Œdipe à Colone* à Eschyle, et mit *Ver-Vert* et le *Belphégor* de Machiavel parmi les livres ténébreux qui contribuaient à troubler la raison de Roderick Usher. Il poussa la confiance en l'ineptie de ses compatriotes jusqu'à se pourvoir d'une discussion savantissime, prise je ne sais où, sur le sens d'un texte hébreu dont il aurait été bien en peine de déchiffrer une lettre. Il était très fier de sa « polémique » à propos d'Isaïe et d'Ézéchiël, et il est de fait qu'elle lui a rendu de bons et loyaux services : il l'a reproduite à satiété.

C'était par trop de sans-gêne avec des lecteurs qui se formaient rapidement sous l'influence des Longfellow, des Emerson et des Hawthorne. On s'avertissait entre éditeurs de se défier de la science de M. Poe : « — Il fait des citations de l'allemand, mais il n'en sait pas un mot... Quant à son grec, vous saurez à quoi vous en tenir pour peu que vous y mettiez le nez... » Les revues ne lui en demandaient pas moins des articles de critique; on l'y poussait, on l'y cantonnait, car ses éreintemens faisaient monter le tirage. Et Poe leur en fournissait avec sécurité; il ne songeait pas que tout se découvrirait un jour, que bien des choses se découvraient déjà, et que son érudition de carnaval fournis-

sait des armes à qui ne demandait qu'à lui rendre dent pour dent.

La foule ne s'inquiétait pas de ces vétilles ; il lui était fort indifférent que M. Poe se fût trompé sur la densité de Jupiter, ou qu'il eût volé des *notes* à quelque savantasse du vieux continent. Mais il existait entre elle et l'auteur des *Contes fantastiques* un malentendu profond, qui fut le grand obstacle à la popularité de Poe dans sa patrie, plus encore que ses obscurités et ses bizarreries. Ces petits-fils de puritains s'obstinaient à exiger de la littérature une action morale, directe, évidente, qui fût le but avoué de l'auteur et la raison d'être de son œuvre. Il ne leur suffisait pas qu'une page fût pure ; il fallait qu'elle apportât son enseignement, qu'elle apprît ou insinuât une vérité saine et utile. Edgar Poe se hérissait à la pensée de faire servir la poésie à l'éducation de la nation, autrement qu'en élevant les âmes dans la sphère de l'éternelle beauté. Il se retranchait dans la doctrine de l'art pour l'art avec une intransigeance qui le rendait agressif envers les écrivains d'une autre opinion. Non content d'avoir banni de son œuvre la créature morale, comme l'a très bien dit Barbey d'Aurevilly, il était impitoyable pour ceux qui lui réservaient la première place, ou seulement une grande place, dans leurs ouvrages. Il reprochait à Longfellow d'avoir la manie de réformer le monde par ses poésies, au lieu de se borner à tâcher de faire de bons vers : « — C'est un grand artiste, disait-il, et un idéaliste de haut vol. Mais sa conception de l'objet de la poésie est entièrement fausse... Sa didactique est invariablement hors de sa place. Il a écrit des poèmes brillans — par accident ; c'est-à-dire, quand il a permis à son génie de l'emporter sur des habitudes de pensée conventionnelles... Nous ne voulons pas dire qu'on ne puisse faire circuler un enseignement moral tout au fond d'une œuvre poétique ; mais on a toujours tort de l'imposer avec insistance, comme il le fait dans la plupart de ses œuvres... M. Longfellow... croit essentiel d'inculquer une morale... Le ton didactique prévaut dans sa poésie. Idées et images, tout est subordonné chez lui à la mise en lumière d'un ou plusieurs points qu'il considère comme la vérité. Et, tant que le monde sera plein de conventicules parlant le patois de Chanaan, il ne faudra pas s'étonner que ce système conserve d'austères défenseurs (1). »

(1) *Longfellow's Ballads.*

Ces lignes sont de 1842. Poe s'y montre très modéré, puisqu'il demande seulement que l'élément moral soit subordonné dans l'œuvre d'art à l'élément esthétique. Trois ans plus tard, à propos d'une anthologie publiée sous la direction de Longfellow, il devenait blessant pour les braves gens qui persistaient à voir dans la sanctification de leur âme la grande affaire de leur vie : « — Nous ferons remarquer pour finir, écrivait-il, que (ce volume), quoique rempli de beautés, est infecté de morale (1). » Il affectait de proclamer très haut qu'on ne le prendrait jamais à coudre une morale à la queue d'une histoire, et il n'avait pas assez de railleries pour les critiques qui découvrent des enseignemens profonds jusque dans une chanson de rouliers. « — C'est donc bien à tort, poursuivait-il ironiquement, que certains ignorantissimes m'accusent de n'avoir jamais écrit une histoire morale, ou, pour parler plus exactement, une histoire avec une morale. D'autres qu'eux ont été prédestinés à me dévoiler et à *développer* ma morale — voilà tout le secret... En attendant, désireux d'alléger les charges qui pèsent sur moi... j'offre la triste histoire que voici ; sa morale ne pourra pas être mise en doute, puisque le titre en est caution. » Le récit annoncé avec ce fracas est un des plus insipides qui soient sortis de la plume de Poe ; il s'appelle : *Ne pariez jamais votre tête avec le diable* ; *Conte avec une morale*.

Poe avait donc sa part de torts dans la mauvaise fortune qui ne lui laissait guère de répit, mais il les expiait lourdement. Quelles que fussent sa diligence, son assiduité au travail, sa bonne volonté à se plier aux besognes infimes, il ne pouvait être question pour lui de vivre de sa plume. Le poème qui lui avait rapporté « une paire de souliers, plus 12 shillings », n'avait pas été l'un des plus mal payés. Il reçut 10 dollars pour *le Corbeau*, 52 pour *le Scarabée d'Or*, qui a cinquante pages dans la traduction française. Il travailla pour les journaux à raison d'un dollar la colonne et donna *le Silence*, ou telle autre petite merveille, pour « cinq ou dix dollars, si ce n'est même pour rien. » En 1841, l'éditeur de son premier volume de contes se récusa pour le second : « — Nous n'avons pas fait nos frais », dit la lettre de refus. Poe remarquait avec amertume que le succès lui venait d'Europe : « — Que de fois, disait-il, mes écrits sont passés entièrement inaperçus jusqu'à ce qu'ils eussent été réimprimés à Londres ou à Paris. » Force

1, *Evening Mirror*, 14 janvier 1845.



lui était de se rejeter sur le « gros ouvrage », qui lui dévorait son temps et ses forces, et ce n'était pas encore le plus grave ; le « gros ouvrage » l'obligeait à vivre parmi les autres hommes, au contact irritant, dans les rues peuplées de cabarets, au lieu d'apaiser ses nerfs dans la solitude de la campagne, loin des tentations et sous la garde vigilante de la tante Clemm. Les conséquences furent désastreuses.

### III

Poe a eu des « places » dans beaucoup de revues ou de journaux américains. Il a été le rédacteur à tout faire qui manie les ciseaux, corrige les épreuves, remet les phrases sur leurs pieds et fabrique au commandement un article sur mesure pour boucher un trou. Il a été le sous-sous-secrétaire « assis à un pupitre dans un coin de la salle de rédaction (1) », et dont les fonctions consistent à être dérangé par tout le monde. Il a été le monsieur qui alimente l'abonné de province de jeux d'esprit et promet des primes aux meilleures solutions ; le boniment que voici eut l'honneur d'être rédigé de la même main qui avait tracé *la Chute de la maison Usher* : « — Nous donnerons un abonnement d'un an à la revue, plus un abonnement d'un an au *Saturday Evening Post*, à toute personne, ou plutôt à la première personne, qui résoudra cette énigme. » Il a été le directeur inventif auquel on confie un *magazine* aux abois, et qui trouve moyen de faire monter le tirage de quarante mille numéros. Il a occupé toutes ces situations au contentement général. Directeur, il remplissait la caisse. Relégué dans les emplois inférieurs, il était le modèle du petit employé, ponctuel, laborieux, ne se permettant ni une volonté ni une opinion : « — Il était à son pupitre à neuf heures du matin, racontait un de ses anciens chefs, et ne s'en allait pas avant que le journal — un journal du soir — fût sous presse. » Les observations le trouvaient toujours de bonne humeur ; il les accueillait avec une déférence qui nous paraît, à nous, exagérée, suspecte par conséquent, mais qui lui valait de bonnes notes dans les bureaux de rédaction de New-York : — « Quand nous lui demandions de glisser sur une critique, d'effacer un passage trop vif, il le faisait avec empressement et courtoisie ; il était infiniment

(1) Lettre de Willis, du 17 octobre 1859.

plus maniable, dans ces questions délicates, que ne le sont la plupart des hommes. » Sa facilité de travail le rendait précieux dans les mauvais jours, quand la caisse était à sec : il rédigeait le journal à lui tout seul. Enfin il était sans rival pour les jeux d'esprit ; il se consacra une fois pendant six mois à deviner les cryptogrammes que les abonnés adressaient au journal de tous les points des États-Unis. Il y en avait en plusieurs langues, écrits avec tous les alphabets connus. Un seul lui résista, et il put démontrer que l'auteur avait triché, et que cela ne voulait rien dire.

Plût au ciel que le tableau fût complet ! Mais on n'en a vu que la partie lumineuse, celle qui représente la lune de miel d'Edgar Poe avec ses patrons. Il les quittait quelquefois de lui-même ; on le regrettait, et tout était pour le mieux. Le plus souvent, il désirait rester. Quelques mois se passaient, ou quelques semaines — cela dépendait — et la comédie tournait en drame. Le modèle des employés devenait soudain « inexact, bizarre et grincheux » ; le plus modeste et le plus souple des collaborateurs se transformait en une sorte de matamore arrogant ; la perle des directeurs oubliait de faire paraître le numéro. L'opinion de ses chefs ou de ses associés changeait avec la même rapidité, et ils étaient outrés après avoir été charmés ; tel l'avait adoré pendant un hiver et s'était accusé publiquement de l'avoir méconnu, qui n'en voulait plus entendre parler l'été suivant, et la cause du revirement était invariablement la même : son vice l'avait ressaisi. Il était entré en fonctions contrit et repentant, pétri de bonnes résolutions et confiant dans l'effort de sa volonté, et puis, brusquement, le mal l'avait terrassé : « — Je crois, écrivait un de ses directeurs pendant une crise, qu'il n'avait absolument rien bu pendant dix-huit mois, mais en voici trois qu'on le rapporte continuellement chez lui dans des états pitoyables. » C'était alors une métamorphose complète, la substitution d'une personnalité à une autre. Il ne restait plus rien de l'homme raffiné qui frappait les habitués des salles de rédaction par ses manières aristocratiques, légèrement cérémonieuses. On n'avait plus devant soi qu'un ivrogne d'allures vulgaires, et très braillard, qu'on s'empressait de mettre à la porte et que chacun se croyait le droit de chapitrer. Je ne crois pas que jamais poète ait été autant sermonné, aussi durement, et je suis certain qu'il ne s'en serait pas trouvé un second pour l'endurer avec cette humilité.

Presque au début de sa carrière, il est chassé d'un *magazine* qu'il venait de sauver, parce que deux numéros de suite n'ont pu paraître à leur date. Le propriétaire du journal lui écrit : « — Mon cher Edgar... je crois fermement à la sincérité de toutes vos promesses ; mais j'ai peur que vous ne manquiez à vos résolutions en remettant le pied dans nos rues et que vous ne buviez encore jusqu'à y laisser votre raison. Vous êtes perdu si vous comptez sur vos propres forces. Il n'y a de salut pour vous que si vous implorez l'aide de votre Créateur. Combien j'ai regretté de me séparer de vous, Lui seul le sait. Je vous étais attaché, je le suis encore, et je dirais volontiers : — « Revenez », si le passé ne me faisait craindre une nouvelle rupture à brève échéance. Si vous vouliez vous contenter de prendre vos quartiers chez moi, ou dans toute autre famille n'usant pas de boissons alcooliques, j'aurais quelque espoir. Mais si vous allez soit à la taverne, soit dans tout autre lieu où l'on fait usage de ces boissons à table, vous êtes perdu. J'en parle par expérience. Vous avez de belles facultés, Edgar, et vous leur devez de leur assurer le respect, aussi bien qu'à vous-même. Apprenez à vous respecter, et vous vous apercevrez bien vite que les autres vous respecteront. Séparez-vous pour toujours de la bouteille et des compagnons de bouteille. Dites-moi si vous pouvez et voulez le faire. Si jamais vous rentrez dans mes bureaux, il faut qu'il soit bien entendu que je serai délié de tous mes engagements le jour où vous vous serez enivré. Tout homme qui boit avant son déjeuner est perdu ; il n'est plus possible de faire convenablement ce qu'on a à faire (1). »

Il est dur pour tout le monde de recevoir de pareilles sermones, et Poe savait fort bien qu'il n'était pas tout le monde ; il lui échappa un jour, dans une discussion sur le panthéisme, de s'écrier avec feu : « Ma nature tout entière se révolte à l'idée qu'il y ait dans l'univers un être supérieur à moi. » Il n'en cour-

(1) White à Edgar Poe. Cette lettre a une histoire, qui prouve la difficulté d'arriver à la vérité sur Poe. Elle avait été insérée par M. George Woodberry dans sa biographie d'Edgar Poe, dont la première édition, parue à Boston, est, si je ne me trompe, de 1885. Elle y était donnée comme *sans date*, mais de 1837 ou de la fin de 1836. En 1894, au mois d'août, M. George Woodberry la publiait à nouveau dans une revue de New-York, le *Century illustrated monthly magazine*. Cette fois, elle est datée : *Richmond, 29 septembre 1835*, et le texte présente de nombreuses différences. Ce n'est pas encore tout. Presque en même temps, une nouvelle édition de la biographie de M. George Woodberry reproduisait l'ancien texte et le « sans date ». Où est la vérité ?

bait pas moins la tête sous les reproches, avec une humilité qui a sa grandeur : « Bien que je ne vous aie jamais accusé réception de vos conseils d'il y a plusieurs mois, écrivait-il à un autre donateur d'avis, votre lettre n'en a pas moins eu sur moi une grande influence; j'ai depuis lors combattu l'ennemi en homme, et je suis maintenant, sous tous les rapports, confortable et heureux. Je sais vous faire plaisir en vous l'apprenant (22 janvier 1836). »

Tous les procédés semblaient permis avec lui. En 1840, il travaillait pour une revue où il recevait 50 dollars par mois pour « corriger les épreuves, surveiller l'imprimerie, lire les manuscrits et les mettre au point, compiler les articles de cuisine, de sport, etc. », recopier les auteurs illisibles et donner dans chaque livraison un morceau inédit. Une crise de boisson le fit chasser, comme toujours. Le propriétaire de la revue eut l'indignité de faire imprimer sur la couverture (1) une note transparente, au sujet de « la personne dont « les infirmités » lui avaient causé tant d'ennuis. » Un peuple qui lit autant la Bible aurait pourtant dû se souvenir du manteau de Noé. Le coup fut terrible pour le poète infortuné. Il existe de lui une lettre lamentable, une lettre d'homme affolé, adressée à la suite de ce scandale à un médecin qui avait pris sa défense. Poe essaie de nier et ment, puis il avoue à demi, puis il ment encore, et ce sont des mensonges si grossiers, qu'à peine peut-on l'accuser d'avoir voulu tromper : « J'ai à vous remercier de m'avoir défendu... Je vous jure devant Dieu que je suis d'une sobriété rigoureuse. Depuis l'instant où j'ai vu pour la première fois ce vil calomniateur, jusqu'à celui où j'ai quitté ses bureaux, vaincu par le dégoût que m'inspiraient son esprit de chicane, son arrogance, son ignorance et sa brutalité, aucune boisson plus forte que l'eau n'a jamais passé mes lèvres. » Il explique ensuite, « pour être parfaitement franc », qu'il y eut une époque où il cédait de loin en loin à la tentation : « En un mot, il m'est arrivé quelquefois de me griser complètement. Après chaque excès, j'étais invariablement au lit pour plusieurs jours. Mais il y a maintenant quatre ans que j'ai entièrement renoncé à toute espèce de boisson alcoolique — quatre ans, sauf une seule infraction... » Il justifie son « infraction », patauge, et répète à tout hasard, pour le cas où l'on voudrait bien faire semblant de le croire : « Je ne bois que de l'eau. »

1) *Gentleman's Magazine* de septembre 1840.

Plus pénible encore est une autre lettre où il dissimule sa honte sous un ton de badinage. Des amis l'avaient mandé à Washington, dans l'espoir de lui procurer une sinécure dans la douane. Poe accourt, s'enivre, fait scandale; il ne lui reste plus qu'à fuir et se cacher. De retour chez lui, il écrit aux amis de Washington: « Je suis arrivé tout à fait dégrisé... Je suis seul à blâmer... Merci mille fois, mon cher, de votre bonté et de votre grande indulgence, et ne soufflez mot à personne du manteau mis à l'envers, ni des autres peccadilles du même genre. Exprimez à votre femme mes profonds regrets pour la contrariété que je dois lui avoir causée... Ce qui suit est pour Thomas. Mon cher ami, pardonnez-moi ma vivacité, et n'allez pas croire que je pensais tout ce que je disais. Croyez que je vous suis très reconnaissant de toutes vos attentions et indulgences, et que je ne les oublierai jamais, non plus que vous... Veuillez exprimer mes regrets à M. Fuller pour m'être conduit dans sa maison comme un animal. et dites-lui (si vous le croyez nécessaire) que son excellent porto ne m'aurait pas grisé la moitié autant, sans le café au rhum qu'il m'a fallu avaler par-dessus. »

Qu'on ne s'y méprenne point; c'est un cœur navré qui parle. Edgar Poe eut la pleine, la torturante conscience de sa dégradation, et jamais ne s'y habitua. Il l'a dépeinte en termes flamboyans dans une pièce de vers, *le Palais hanté*, qui symbolise le changement apporté dans son âme, et aussi dans sa physionomie, par les ravages de l'alcool :

« Dans la plus verte de nos vallées, où n'habitent que de bons anges, un vaste et beau palais dressait jadis son front. C'était dans les États du monarque Pensée, c'était là qu'il s'élevait. Jamais séraphin ne déploya ses ailes sur un édifice à moitié aussi splendide.

« Des bannières éclatantes, jaunes comme l'or, flottaient et ondoyaient sur le faite. (Cela, tout cela, c'était dans des temps anciens, très lointains.) Et à chaque brise caressante qui se jouait dans la douceur du jour, tout le long des blanches murailles paivoisées s'envolaient des parfums ailés.

« Les voyageurs, passant par l'heureuse vallée, apercevaient à travers deux fenêtres lumineuses des esprits se mouvant harmonieusement, au rythme d'un luth bien accordé. tout autour d'un trône où se laissait voir dans tout l'éclat de sa gloire.

assis comme un Porphyrogénète, le souverain de ce royaume.

« Éclatante partout de perles et de rubis rayonnait la porte du beau palais, par laquelle s'écoulait à flots pressés, toujours étincelante, une troupe d'Échos, dont la douce fonction n'était que de chanter, avec des voix d'une beauté exquise, l'esprit et la sagesse du roi.

« Mais des êtres funestes, en vêtemens sinistres, vinrent donner assaut à la puissance du monarque (Ah! gémissons! car l'aube d'aucun lendemain ne luira pour lui, le désespéré) et la splendeur qui rayonnait et s'épanouissait tout autour de son palais n'est plus qu'une légende, un souvenir obscur de l'ancien temps enseveli.

« Et maintenant les voyageurs passant par la vallée n'aperçoivent plus, à travers les fenêtres enflammées de lucurs rouges, que des formes monstrueuses s'agitant de façon fantastique au bruit d'une discordante mélodie, tandis que pareille à un flot rapide et spectral, à travers la porte pâle, une foule hideuse se précipite sans relâche et rit, mais ne sait plus sourire. »

Hideuse, en effet, était la foule de ses pensées. Les ruines s'amoncelaient en lui et autour de lui, dans son corps ravagé et émacié, dans son cerveau plus souvent trouble et lassé, dans sa carrière amoindrie et finalement anéantie, dans son foyer, que les prodiges de la tante Clemm ne sauvaient plus de la famine. Il avait perdu jusqu'aux chimères qui avaient été son refuge et son soutien. Edgar Poe avait toujours rêvé d'avoir un journal à lui, un journal qui serait son bien et sa chose et lui apporterait la fortune avec l'indépendance, et il l'eut un jour, en 1843, par un hasard imprévu, mais ce ne fut que pour voir cette dernière branche de salut se rompre entre ses mains; son journal ne vécut que deux mois. Enfin, effondrement suprême, Virginie succombait au mal qui la minait. Ses beaux yeux brillaient de fièvre, son teint si pur était d'une pâleur de lis : « Elle n'avait plus l'air de ce monde », dit un témoin. Edgar Poe s'était obstiné longtemps à espérer contre toute espérance. Virginie était son bonheur; les besoins de Virginie étaient son courage, sa raison de ne pas se laisser abattre. Pour elle, il se forçait à sourire; pour elle, il devenait expansif et tendre. Au mois de juin 1846, — ils habitaient les environs de New-York, — une circonstance inattendue le contraignit à passer

la nuit en ville. De peur que Virginie ne s'inquiât, il lui dépêcha le billet que voici :

« (12 juin.) Mon cher cœur, — ma chère Virginie, — notre mère vous expliquera pourquoi je reste loin de vous cette nuit. L'entrevue qu'on me promet, aura pour résultat, j'en ai toute confiance, quelque bien *substantiel*. — Pour l'amour de vous, ma chérie, et pour celui de notre mère — conservez un cœur plein d'espoir et ayez encore un peu confiance. Lors de mon dernier grand désappointement, j'aurais perdu tout courage si ce n'eût été *pour vous*, — chère petite femme adorée. Vous êtes à présent mon plus grand, mon seul stimulant, dans mes batailles avec cette existence ingrate, pénible et antipathique.

« Je vous reverrai demain (*mot illisible*) dans l'après-midi et soyez sûre que je garderai *amoureusement en mémoire* jusque-là vos *dernières paroles* et votre fervente prière!

« Dormez bien, et que Dieu vous donne un été tranquille avec votre

« EDGAR. »

Quelques mois plus tard, Virginie se mourait. L'illusion n'était plus possible même pour son époux, qui errait çà et là, à demi fou, incapable de tout travail et de toute pensée. La même visiteuse qui avait assisté à la scène des souliers crevés revint au petit cottage lorsque la bise glaçait la campagne défeuillée, et son cœur se serra au spectacle qui l'attendait. On avait descendu le lit de la mourante, de sa mansarde basse et sans air, dans le petit salon du rez-de-chaussée, demeuré aussi nu que par le passé, et aussi charmant de propreté méticuleuse. Les draps de Virginie étaient d'une blancheur éblouissante, mais elle était couchée sur de la paille, sans couverture, son corps fiévreux secoué par de grands frissons. Poe l'avait enveloppée dans le seul vêtement chaud qui lui restât; c'était le manteau d'ordonnance qu'il portait au régiment, — ou à l'école des cadets, — près de vingt ans auparavant. Il lui réchauffait les mains dans les siennes, M<sup>me</sup> Clemm pressait les petits pieds d'enfant, les petits pieds engourdis par le froid, et le chat familier du poète, couché sur sa chérie. « avait l'air de comprendre combien il était utile. » Edgar Poe n'était plus qu'une ombre; il y avait des semaines qu'on ne mangeait plus dans la maison, afin de réserver les derniers liards au soulagement de Virginie. La tante Clemm était la statue du désespoir.

La visiteuse retourna en hâte à New-York, conter ce qu'elle avait vu à une personne charitable, Mrs Shew. Les secours arrivèrent aussitôt sous forme de literie, de linge, de vin vieux, de tout ce qui pouvait prolonger une existence condamnée ou en adoucir les derniers momens. Un journal fit appel à la charité publique, comme d'autres l'avaient fait jadis pour la mère de Poe. Celui-ci, le rouge au front, lut ces lignes contre lesquelles il crut devoir protester : « Nous apprenons avec regret qu'Edgar Poe et sa femme sont tous les deux dangereusement malades de consommation, et que la main de l'adversité pèse lourdement sur leurs affaires temporelles. Nous sommes peïnés de devoir dire qu'ils sont gênés au point de manquer des objets de première nécessité. C'est vraiment dur, et nous espérons que les amis et admirateurs de M. Poe viendront promptement à son aide, à l'heure amère du besoin. » Les amis et admirateurs envoyèrent quelque argent ; mais le résultat le plus clair de cette note — rougissons, à notre tour, pour l'humanité — fut de déchaîner dans la presse américaine un orage d'injures contre le poète aux abois. Un bas-bleu qu'il avait eu le malheur d'offenser eut soin d'envoyer à Virginie, dont elle empoisonna ainsi les derniers jours (1), les articles les plus venimeux contre son mari.

Le 29 janvier 1847, Poe mandait précipitamment la bienfaitrice à laquelle sa Virginie devait d'avoir chaud pour mourir. « Elle veut vous remercier encore une fois, écrivait-il. Son cœur — comme le mien — déborde d'une reconnaissance pour laquelle il n'y a pas de paroles. Elle me charge, pour le cas où elle ne vous reverrait plus, de vous dire qu'elle vous envoie son baiser le plus tendre et qu'elle mourra en vous bénissant. Mais venez — oh ! venez demain ! Oui, je serai calme, je serai tout ce que vous voudrez... » Mrs Shew accourut sans attendre au lendemain. Ce que Virginie lui voulait, c'était de lui montrer des lettres très anciennes, précieusement conservées, qui lavaient son époux de calomnies sans cesse rééditées. La tante Clemm va nous apprendre la suite. On lit dans une de ses lettres que deux ans plus tard, dans un moment d'affreuse misère, elle était allée confier leur détresse à une « amie riche, qui avait fait beaucoup de promesses... Je lui avouai franchement ce qui en était, poursuivait M<sup>me</sup> Clemm encore bouillonnante d'indignation. Elle me proposa de quitter

(1) Ingram, vol. II, p. 98.



Eddy (1), disant qu'il pourrait parfaitement se tirer d'affaire tout seul... Me proposer, à moi, d'abandonner mon Eddy, — quelle cruelle insulte! Il n'a que moi au monde pour le consoler et le soutenir, pour le soigner quand il est malade et hors d'état de s'aider! Est-ce que je peux oublier ce doux visage, si tranquille, si pâle, et ces chers yeux qui me regardaient si tristement tandis qu'elle disait : — Ma bien-aimée, ma Muddy bien-aimée, tu consoleras mon pauvre Eddy et tu en auras bien soin, — tu ne le quitteras *jamais, jamais?* Promets-le-moi, ma chère Muddy, et je pourrai mourir en paix. Et *j'ai promis*. Et quand je la retrouverai au ciel, je pourrai dire : — J'ai tenu ma promesse, ma chérie... »

Edgar Poe dit de son côté, dans la seconde partie d'*Éléonora*, que sa douce « fiancée » s'affligeait, se sentant mourir, de penser qu'il en aimerait une autre un jour, et qu'il se jeta à ses pieds en lui jurant fidélité dans la mort : « Et, à mes paroles, les yeux brillans d'Éléonora brillèrent d'un éclat plus vif; et elle soupira comme si sa poitrine était déchargée d'un fardeau mortel; et elle trembla et pleura très amèrement; mais elle accepta mon serment (car était-elle autre chose qu'une enfant?), et mon serment lui rendit plus doux son lit de mort. Et peu de jours après, mourant paisiblement, elle me disait qu'à cause de ce que j'avais fait pour le repos de son esprit, elle veillerait sur moi avec ce même esprit après sa mort... Et, avec ces paroles sur les lèvres, elle rendit son innocente vie. »

Virginie expira le 30 janvier 1847. Mrs Shew apporta une fine toile pour l'ensevelir, et il n'y eut aucun bienfait dont M<sup>me</sup> Clemm lui ait été aussi reconnaissante. « Sans elle, disait la mère désolée, ma Virginie chérie aurait été descendue au tombeau dans du coton. Je ne peux pas dire ma reconnaissance de ce que ma mignonne a été enterrée dans de la belle toile. » Mrs Shew aida à la mettre dans son linceul, et elle prit le manteau d'ordonnance qui lui avait servi de couverture, et elle le cacha, à cause des pénibles souvenirs qu'il réveillait; mais il fallut le rendre à Poe pour l'enterrement, car il n'en avait pas d'autre, et le ciel hivernal était « de cendre et morne », ainsi qu'il l'a décrit dans *Ulalume*. Quand il revint du cimetière, le monde était décoloré à ses yeux. Le printemps ne ramena que des fleurs de deuil; les mêmes campagnes que l'amour avait parées d'une

(1) Nous rappelons qu'*Eddy*, ou *Eddie*, était le petit nom de Poe dans l'intimité. *Muddy* celui de la tante Clemm.

beauté surnaturelle se changèrent en lieux revêches et déserts. Cette seconde métamorphose est dépeinte dans *Éléonora* avec autant de poésie que la première : « Les fleurs étoilées s'abîmèrent dans le tronc des arbres et ne reparurent plus. Les teintes du vert tapis s'affaiblirent ; et un à un dépérèrent les asphodèles d'un rouge de rubis, et à leur place jaillirent par dizaines les sombres violettes, semblables à des yeux qui se convulsaient péniblement et regorgeaient toujours de larmes de rosée. Et la Vie s'éloigna de nos sentiers ; car le grand flamant n'étala plus son plumage écarlate devant nous, mais s'envola tristement de la vallée vers les montagnes avec tous les gais oiseaux aux couleurs brillantes qui avaient accompagné sa venue. Et les poissons d'argent et d'or s'enfuirent en nageant à travers la gorge, vers l'extrémité inférieure de notre domaine, et n'embellirent plus jamais la délicieuse rivière. Et cette musique caressante, qui était plus douce que la harpe d'Éole et que tout ce qui n'était pas la voix d'Éléonora, mourut peu à peu en murmures qui allaient s'affaiblissant graduellement, jusqu'à ce que le ruisseau fût enfin revenu tout entier à la solennité de son silence originel. Et puis, finalement, le volumineux nuage s'éleva, et, abandonnant les crêtes des montagnes à leurs anciennes ténèbres, retomba dans les régions d'Hespérus et emporta loin de la Vallée du Gazon-Diapré le spectacle infini de sa pourpre et de sa magnificence ».

Poe tomba dangereusement malade après l'enterrement et fut longtemps à se remettre. Mrs Shew rapporte qu'à force de privations héroïques, à force d'avoir eu faim et froid pour pouvoir acheter à Virginie des remèdes ou des alimens, il en était arrivé à un état d'épuisement qui faillit le mettre au tombeau. Il guérit cependant, mais ce fut pour son malheur, et il ne le savait que trop ; on le surprenait, dans les bois du voisinage, assis à l'écart et « murmurant son désir de mourir ». Jamais, du moins, la crainte d'être abandonné par la tante Clemm n'effleura son esprit. C'est dans ce crépuscule de sa vie qu'il composa le sonnet dédié *A ma mère*, digne pendant à la lettre de M<sup>me</sup> Clemm qu'on a lue tout à l'heure :

« Parce que je sens que là-haut dans les cieux les Anges, quand ils se parlent doucement à l'oreille, ne trouvent pas parmi leurs termes brûlans d'amour d'expression plus fervente que celle de *Mère*,

« Je vous ai dès longtemps justement appelée de ce grand nom, vous qui êtes plus qu'une mère pour moi et remplissez le sanctuaire de mon cœur, où la Mort vous a installée en affranchissant l'âme de ma Virginie.

« Ma mère, ma propre mère, qui mourut de bonne heure, n'était que *ma* mère, à moi; mais vous, vous êtes la mère de celle que j'aimais si tendrement.

« Et ainsi, vous m'êtes plus chère que la mère que j'ai connue, de tout un infini, — juste comme ma femme était plus chère à mon âme qu'à celle-ci sa propre essence. »

Après la mort de Virginie, les ténèbres s'épaississent autour de Poe. Il n'y a plus de répit, plus d'épisode rafraichissant.

#### IV

Il vécut dans une retraite farouche les premiers temps de son veuvage. Il marchait beaucoup, rêvait beaucoup et ne buvait que de l'eau; mais il était trop tard pour fuir la catastrophe finale. Depuis longtemps, il suffisait d'un verre d'une boisson forte pour lui donner la fièvre, le délire et des souffrances aiguës. Une agitation malade le chassait de nuit hors de la maison, par les plus grands froids, enveloppé dans le manteau militaire et cramponné à la tante Clemm, qui faisait les cent pas avec lui jusqu'à ce qu'elle tombât de fatigue. Les rares personnes qui l'approchaient sentaient poindre la démence. Les signes précurseurs du *delirium tremens* étaient visibles; ils n'attendaient qu'un accident pour éclater, et il était impossible que l'accident n'arrivât pas.

Au mois de décembre, la pièce de vers intitulée *Ulahume* parut dans une revue, après avoir été refusée par une autre. Elle raconte l'histoire intérieure d'Edgar Poe durant cette année tragique, et comment il avait failli manquer au serment de fidélité imprudemment accepté par Virginie mourante, « car était-elle autre chose qu'une enfant? » Mais le souvenir de la morte avait triomphé de l'aube d'un sentiment nouveau : « Les cieux, ils étaient de cendre et mornes; les feuilles, elles étaient crispées et desséchées; elles étaient flétries et desséchées. C'était la nuit, dans l'Octobre solitaire d'une année qui, pour moi, n'a plus de place dans le temps. C'était tout près du lac brumeux d'Auber, dans l'humide

région de Weir; — c'était le long de l'étang fangeux d'Auber, dans les bois de Weir, hantés par les goules.

« Ici, jadis, par une allée titanique de cyprès, j'errais avec mon âme; j'errais sous les cyprès, avec Psyché, mon Ame... Notre entretien avait été sérieux et grave; mais nos pensées, elles étaient paralysées et desséchées, nos souvenirs étaient traitres et desséchés — car nous ne savions pas que le mois était Octobre et nous ne remarquions pas la nuit de l'année (ah! la nuit de toutes les nuits de l'année)! »

L'étoile du matin se lève sur cet entretien, et sa lumière figure aux yeux du poète une aurore d'espérance. Il sent son cœur « encor jeune et vivace », il veut revivre, aimer, malgré l'effroi de son Ame, qui sait bien que tout est fini pour lui : « Ainsi je calmai Psyché et lui donnai un baiser, et je la tirai de son abattement, et je vainquis ses scrupules et son abattement; et nous allâmes jusqu'à la fin de l'allée, mais là, nous fûmes arrêtés par la porte d'une tombe — par la porte d'une tombe avec une légende; et je dis : Qu'y a-t-il d'écrit, douce sœur, sur la porte de cette tombe?... Elle répondit : Ulalume! Ulalume! — C'est le caveau de ton Ulalume que tu as perdue!... »

« Alors mon cœur devint de cendre et morne, comme les feuilles crispées et desséchées, — comme les feuilles qui étaient flétries et desséchées. Et je m'écriai : C'était sûrement la même nuit d'Octobre, cette nuit de l'an passé, où je voyageai, — je voyageai par ici, — où j'apportai ici un fardeau terrible! Oh! quel démon m'a ramené ici, justement cette nuit entre toutes les nuits de l'année. Je connais bien maintenant ce lac brumeux d'Auber, — cette humide région de Weir — je connais bien maintenant cet étang fangeux d'Auber, ces bois de Weir, hantés par les goules. »

*Ulalume* a été l'objet des jugemens les plus divers. La pièce fut peu comprise en sa nouveauté; elle devançait les temps du symbolisme et du mot imprécis à dessein. Un ami de l'auteur (1) la recommanda dans une revue « comme un exercice de langage », une « jonglerie de mots rares, exquise d'adresse et très piquante », bref, « une curiosité philologique »; et ce miracle d'inintelligence ne fut pas isolé, tant s'en faut. Aujourd'hui encore, ceux qui mettent tout le prix de la poésie dans la perfection de la forme goûtent médiocrement *Ulalume*. Elle exerce sur d'autres un charme

(1) Le poète Willis.

irrésistible; ils y entendent la plainte d'une âme blessée à mort; ils y sentent la confession personnelle « la plus spontanée et la plus sincère (1) » de toute l'œuvre d'Edgar Poe.

Peu de temps après sa publication, on annonçait à New-York une conférence sur *l'Univers*, par M. Poe. Elle eut lieu le 3 février 1848 devant une salle à peu près vide. A l'entrée de l'orateur, ses rares auditeurs furent « affectés presque péniblement », rapporte l'un d'eux, par son air « inspiré » et l'éclat étrange de ses yeux : « Ils brillaient comme ceux de son corbeau. » Pendant deux heures et demie, Poe leur développa une « Proposition générale » qu'il formulait ainsi : « C'est *parce qu'il n'y avait rien, que toutes choses sont.* » D'après sa correspondance, les journaux louèrent sa conférence, mais pas un n'y avait compris un traître mot. Le mois suivant, l'un des grands éditeurs de New-York voyait entrer dans son bureau un agité, qui réclama son attention pour une affaire de la dernière importance : « Il s'assit auprès de mon bureau, me regarda fixement une bonne minute de son œil étincelant et dit enfin : « Je suis M. Poe. » Je fus naturellement tout oreilles... Il reprit après une pause : « Je ne sais par où commencer. C'est une chose d'une immense importance. » Nouvelle pause; il était tout tremblant d'excitation. Il expliqua enfin qu'il venait proposer une publication d'un intérêt capital. Les découvertes de Newton sur la gravitation ne comptaient pas auprès de celles qu'on verrait dans son livre, lequel causerait une telle sensation, que son éditeur pourrait abandonner toutes ses autres entreprises, et faire de ce seul ouvrage l'affaire de toute sa vie. On pourrait se contenter pour entrée de jeu d'une édition de cinquante mille exemplaires, mais ce ne serait qu'un petit commencement. Il n'y avait pas dans toute l'histoire du monde un événement scientifique qui approchât en importance des développemens originaux de ce livre. J'en passe, et tout cela était dit, non pas avec ironie ou en plaisantant, mais avec un sérieux *intense*; il me tenait avec son œil, comme le *Vieux marin*... Nous risquâmes l'affaire, mais avec cinq cents exemplaires au lieu de cinquante mille (2). »

L'ouvrage, très court, qui allait, d'après l'auteur, « révolutionner le monde des sciences physiques et de la métaphysique », s'appelait *Eurêka, poème en prose*. Il parut au printemps de 1848

(1) Woodberry, *loc. cit.*

(2) *Putnam's Magazine*. 2<sup>e</sup> série, vol. IV.

avec cette dédicace : « A ceux-là, si rares, qui m'aiment et que j'aime ; — à ceux qui sentent plutôt qu'à ceux qui pensent ; — aux rêveurs et à ceux qui ont mis leur foi dans les rêves comme dans les seules réalités, — j'offre ce Livre de Vérités... A ceux-là je présente cette composition simplement comme un objet d'Art, — disons comme un Roman, ou, si ma prétention n'est pas jugée trop haute, comme un Poème. » Il ajoutait que la vérité contenue dans son livre ressusciterait dans la vie éternelle, si quelque accident la tuait sur la terre.

Dans l'été qui suivit, Mrs Shew, sa fidèle amie, fut alarmée du trouble de son esprit, un jour qu'il n'avait certainement pas bu. *Euréka* n'est pourtant pas un livre de demi-fou. Cela vaudrait mieux, les demi-fous ayant quelquefois des illuminations. C'est simplement un livre manqué, pour avoir visé plus haut que ne le comportaient le degré d'instruction d'Edgar Poe et les forces de son intelligence. Il voulut faire un système du monde, et il ne comprenait qu'imparfaitement les ouvrages de science sur lesquels il s'appuyait, d'où les erreurs grossières qu'on a relevées dans ses pages. Il prétendit renouveler la science, et il parla de la science en poète, qui ignore, usant de son droit de poète, la séparation entre la physique et la métaphysique, irrévocable depuis plus de deux mille ans. *Euréka* contient de hautes pensées ; on a pu, sans trop de complaisance, y apercevoir une analogie avec les idées d'Herbert Spencer sur l'évolution de l'homogène vers l'hétérogène et le retour éventuel de l'hétérogène à l'homogène. Mais, cela dit, on peut se dispenser d'en donner ici une analyse (1).

Edgar Poe a peu écrit depuis *Euréka*. Son imagination était forte ; elle n'avait jamais été abondante, et ce qu'elle avait possédé de fécondité tarissait, à mesure que les crises alcooliques s'exaspéraient. La faculté créatrice ne se réveillait plus que de très loin en très loin, avec des irrégularités et des apparences de caprice qui ne peuvent étonner que si l'on ignore les irrégularités et les caprices de ses accès d'ivrognerie. Il est impossible de suivre chez lui les ravages de l'alcool avec la minutie et la certitude qui donnent tant d'intérêt aux observations de Thomas Quincey sur les effets de l'opium. Les données font défaut pour Edgar Poe, qui cherchait à se cacher, à s'oublier soi-même, avec autant de

(1) Baudelaire a donné une traduction complète d'*Euréka* dans le volume VII de ses *Œuvres complètes* (Calmann Lévy). On en trouvera une analyse approfondie et sympathique dans les *Écrivains français* d'Émile Hennequin (Perrin).

soin que Quincey en mettait à s'analyser, à se noter et à se faire connaître au monde entier. Nous ne sommes même pas en mesure de nier ou d'affirmer que Poe ait aggravé son cas en prenant, lui aussi, de l'opium; les témoignages sont aussi contradictoires qu'ils sont formels. Il faut se borner à dire qu'il avait le cœur gravement atteint et qu'il dépérissait rapidement. Par une anomalie dont il y a d'autres exemples (1), les facultés intellectuelles, tout intermittentes qu'elles fussent devenues, retrouvaient à certains momens une partie de leur ancien éclat. Plus que jamais, il y avait deux Edgar Poe, deux personnalités que le public ne parvenait pas à concilier, l'une touchante et poétique, l'autre absolument répugnante. Ceux qui ne connaissaient que la première gardaient un souvenir inoubliable de cette face pâle et farouche, d'une tristesse qui ne se peut dire, et de la grâce courtoise, des façons chevaleresques de ce mourant à la voix musicale. Les autres n'oubliaient point non plus, mais c'était avec horreur qu'ils se rappelaient le misérable dépeint avec tant de vigueur par Émile Hennequin, l'être dégradé qui « en vint... à avoir cette face de vieille femme hagarde et blanche que nous montre un dernier portrait, cette face creusée, tuméfiée, striée de toutes les rides de la douleur et de la raison chancelante, où sur des yeux caves, meurtris, tristes et lointains, trône, seul trait indéformé, le front magnifique, haut et dur, derrière lequel son âme s'éteignait. » Tel il apparut à mesure qu'approchait l'inévitable dénouement; et c'est l'image qui a surnagé dans la mémoire de son peuple.

On est sans doute curieux de savoir ce qu'il écrivait aux heures de répit, et à quoi cela ressemblait dans le passé. En 1848 — nous négligeons ce qui n'a point de valeur. — parurent des vers intitulés *les Cloches*, qui sont un aimable tour de force d'harmonie imitative. L'année suivante, presque à la veille de la mort, autre pièce de vers, *A Annie*, où il se représente dans son tombeau :

« Grâce à Dieu ! — La crise — le danger est passé, et l'interminable maladie est finie, à la fin — et la fièvre nommée « Vivre » est vaincue, à la fin. »

« Je n'ai plus aucune force, je le sais bien, et je suis là, couché tout de mon long sans pouvoir remuer un muscle. — Mais qu'importe ! Je sens que je suis enfin mieux.

(1) *Les Maladies de l'esprit*, par le Dr Pichon, ch. II.

« Et je repose si tranquillement dans ma couche, à présent, qu'on pourrait croire en me regardant que je suis mort. — On pourrait tressaillir en me regardant, me croyant mort... »

Deux curieux fragmens en prose, *le Domaine d'Arnheim* et *le Cottage Landor*, terminent son œuvre. Poe y développe une esthétique du paysage qui est aujourd'hui bien démodée. D'après lui, un paysage naturel n'est jamais parfaitement beau; il ne le devient que grâce à l'intervention et au travail de l'homme. Poe nous décrit deux paysages modèles, idéaux, et, pour les deux, l'effort de l'homme a tendu tout entier vers l'artificiel, ses mains ont effacé avec une sorte de rage les dernières traces de la glorieuse liberté de la Nature; il en a aboli jusqu'au souvenir, autant qu'il dépendait de lui. Dans *le Domaine d'Arnheim*, des lieues entières de terrain sont propres et peignées comme l'unique plate-bande d'un amateur de tulipes : — « L'idée de la nature, dit-il, subsistait encore, mais altérée déjà et subissant dans son caractère une curieuse modification; c'était une symétrie mystérieuse et solennelle, une uniformité émouvante, une correction magique dans ces ouvrages nouveaux. Pas une branche morte, pas une feuille desséchée ne se laissait apercevoir; pas un caillou égaré, pas une motte de terre brune. L'eau cristalline glissait sur le granit lisse ou sur la mousse immaculée avec une acuité de ligne qui effarait l'œil et le ravissait en même temps. » L'ordre est encore plus parfait autour du *Cottage Landor*. La route est tapissée de gazon anglais, parfaitement uni et d'un vert éclatant : — « Pas un fragment de bois, pas un brin de branche morte. Les pierres qui autrefois obstruaient la voie avaient été soigneusement placées, non pas jetées, le long des deux côtés du chemin, de manière à en marquer le lit avec une sorte de précision négligée tout à fait pittoresque. » Cette route unique entre toutes les routes, où l'on ne trouverait même pas un « caillou égaré », mène à un jardin qui a des fleurs en pots et des trottoirs pour allées. Nous voilà loin du paysage à la Salvator Rosa de la *Maison Usher*.

Poe était déjà au fond de l'abîme lorsqu'il porta le *Cottage Landor* à une revue. En novembre 1848, il avait essayé de se suicider. — « Comment vous expliquer, écrivait-il à une amie après cette tentative, l'angoisse *amère, amère*, qui m'a torturé depuis que je vous ai quittée? Vous avez vu, vous avez *senti*, l'agonie de désespoir avec laquelle je vous ai dit adieu. — vous vous rap-



pelez mon air de profonde tristesse, — l'air que donne le presentiment terrible, horrible, du Mal. En vérité, — *en vérité*, il me semblait que la mort approchait et m'enveloppait de son ombre... Je ne me rappelle plus rien nettement jusqu'à mon arrivée à Providence. Je me couchai, et je pleurai pendant toute une longue, longue, une atroce nuit de Désespoir. » Au matin, il alla acheter du laudanum et l'avalâ, sans autre résultat qu'un accès de folie : — « Un ami se trouvait là, qui me secourut et me sauva (si cela peut s'appeler sauver), mais il n'y a que trois jours que je peux me rappeler ce qui s'était passé (1)... »

Une autre lettre à la même amie contient une peinture lugubre de la mélancolie à forme maniaque qui était désormais son lot. Il vient de lui raconter que les revues sur lesquelles il avait compté lui font défaut : — « Vous attribuez sans doute ma *sombre tristesse* à ces événemens, continue Poe. Vous avez tort. Il n'est pas au pouvoir de considérations de ce genre, purement *mondaines*, de m'abattre... Non, ma tristesse est *inexplicable*, et cela me rend d'autant plus triste. Je suis plein de sombres pressentimens. Rien ne me reconforte ou ne me console. Ma vie me semble une ruine — l'avenir morne et vide : mais je lutterai, et j'espérerai contre toute espérance... » La tante Clemm avait ajouté quatre lignes à cette lettre en post-scriptum : «... J'ai cru plusieurs fois qu'il allait mourir. Dieu sait que je nous souhaite tous les deux dans nos tombes, — cela vaudrait bien mieux... »

Le premier accès de *delirium tremens* dont il soit fait mention par ses biographes date des premiers jours du mois de juillet 1849. Les hallucinations furent effroyables. Il se voyait poursuivi par des ennemis, se débattait contre des fantômes, et implorait du laudanum avec des cris déchirans ; la raison ne lui revint qu'au bout de plusieurs jours. Les deux mois qui suivirent amenèrent deux autres accès. Au troisième, son médecin l'avertit que le quatrième l'emporterait. Ils eurent ensemble, à ce sujet, une longue conversation que le médecin a racontée : « Poe manifesta le plus sincère désir d'échapper à l'esclavage du péché qui le possédait, et raconta ses efforts répétés, mais inutiles, pour s'en affranchir. Il était ému jusqu'aux larmes. et il finit par déclarer de la façon la plus solennelle que, cette fois, il aurait *la volonté* de se dominer, de résister à n'importe quelle tentation (2)... »

(1) Lettre du 16 novembre 1848. — Ingram, vol II.

2) Ingram, *loc. cit.*

Deux épisodes tragi-comiques viennent rompre la monotonie de ces horreurs. Ils lui ont fait grand tort aux États-Unis, bien injustement à mon sens; on l'accusa de marcher sur les traces de don Juan, alors qu'il était tout simplement sur la route des Petites-Maisons.

Il avait entrepris *in extremis*, moins pour lui-même que pour la fidèle tante Clemm, d'épouser quelque bonne âme dont la fortune les mit à l'abri du besoin. C'était outrecuidant, mais on ne peut pas dire qu'il ait cherché à tromper son monde. Son choix tomba d'abord sur une poétesse vieille et laide, qui avait eu des malheurs. C'était au demeurant une excellente femme. On la nommait Mrs Whitman. Poe lui adressa sans la connaître des lettres enflammées : « Je vous ai déjà dit que j'ai entendu parler de vous, pour la première fois, par X\*\*\*, qui avait prononcé votre nom en passant. Elle avait fait allusion à ce qu'elle appelait vos excentricités, et touché un mot de vos chagrins... Une sympathie profonde s'empara sur-le-champ de mon âme. Je ne puis mieux vous exprimer ce que je ressentis qu'en disant que votre cœur inconnu sembla passer dans ma poitrine — pour y habiter à jamais — tandis que le mien était transféré dans la vôtre. Je vous ai aimée depuis cet instant. Jamais, depuis, je n'ai lu ou entendu votre nom sans un frisson, moitié de délice, moitié d'anxiété... Mais je ne vous ai pas encore dit que vos vers me sont parvenus le jour même où j'allais prendre un parti qui m'aurait emporté loin, bien loin de vous, douce, douce Hélène, et de ce rêve divin qu'est votre amour (1). » Le parti qu'il avait failli prendre consistait à demander une autre veuve vieille et laide, Mrs Shelton; les vers de Mrs Whitman, où il était question de lui, avaient fixé sa résolution en l'encourageant.

Il obtint une entrevue de sa « douce Hélène », alla se promener avec elle dans un cimetière et lui demanda sa main s'épousée tenante. Une correspondance extravagante s'engagea entre eux. Poe jurait — les vieux moyens sont toujours les meilleurs — qu'il « aimait pour la première fois. » Mrs Whitman hésitait, alléguant ses quarante-cinq ans, sa mauvaise santé et sa figure disgraciée : — « Quand ce serait vrai, répliquait Poe... Ne voyez-vous pas — j'en appelle à votre raison, ma *bien-aimée*, non moins qu'à votre cœur — que c'est ma nature supérieure — mon être

1 Pour ces épisodes, voir Ingram.

spirituel, qui brûle et halette de se confondre avec le vôtre? L'âme a-t-elle un âge, Hélène? »

Ah! qu'en termes galans ces choses-là sont mises!

Mrs Whitman se laissa convaincre, en dépit d'une scène horrible où les éclats de voix de l'ivrogne s'entendirent dans toute la maison : « Je n'ai jamais rien entendu d'aussi effrayant; c'en était sublime », disait-elle ensuite avec indulgence. Ils prirent jour pour se marier, mais Poe ne dégrisait pas, et Mrs Whitman rompit l'avant-veille, au grand soulagement du fiancé, si l'on pouvait l'en croire : « Je suis *si, si* heureux », répétait-il, et il s'occupa incontinent d'épouser Mrs Shelton, qu'il n'avait pas revue depuis le temps où il était collégien. Elle habitait Richmond. Il se présenta chez elle et lui demanda sa main : « Je lui dis, racontait la dame, qu'il me fallait du temps pour réfléchir. Il répondit : L'amour qui hésite n'est pas de l'amour. » Il fallait qu'il fût, malgré tout, bien séduisant, car il put bientôt écrire à la tante Clemm : « Je crois qu'elle m'aime plus profondément que personne ne m'a jamais aimé, et je ne puis m'empêcher de l'aimer en retour... Ma pauvre, pauvre Muddy, je suis encore hors d'état de vous envoyer même un dollar. Mais ayez bon courage. J'espère que nous sommes au bout de nos peines (10 sept. 1849). »

Moins de deux semaines plus tard, il quittait Richmond pour aller mettre ordre à ses affaires et revenir se marier. En passant à Baltimore, il s'enivra. Quelqu'un le reconnut dans un cabaret et prévint un ami, qui accourut et le trouva en proie au *delirium tremens*. On le transporta à l'hôpital. Nous laissons la parole au médecin qui le soigna. La lettre qu'on va lire est adressée à M<sup>me</sup> Clemm; elle met fin à la légende qui s'était formée autour de la mort d'Edgar Poe (1) :

« Chère madame,

« ... Présument que vous êtes déjà informée de la maladie à laquelle M. Poe a succombé, je n'ai qu'à en relater brièvement les détails depuis son entrée jusqu'à son décès.

« Quand on l'a apporté à l'hôpital, il n'avait pas sa connais-

(1) Nous rappelons qu'on doit à son dernier biographe américain, M. Woodberry, d'avoir éclairci plusieurs points de l'histoire de sa vie qui étaient demeurés jusque-là impénétrables.

sance; il ne savait ni qui l'avait apporté, ni avec qui il s'était trouvé auparavant. Il resta dans cette condition depuis cinq heures de l'après-midi (moment de son admission) jusqu'au lendemain matin, trois heures. Cela se passait le 3 octobre.

« A cet état succéda un tremblement des membres, et un délire accompagné, au début, d'une grande agitation, mais sans violences, — il parlait sans arrêter, — il avait une conversation dépourvue de sens avec des spectres et des êtres imaginaires qu'il voyait sur les murailles. Sa figure était pâle et tout son corps baigné de sueur. Nous ne parvîmes à ramener le calme que le second jour après son entrée.

« Conformément aux ordres que j'avais laissés aux infirmières, je fus appelé dès qu'il eut repris connaissance. Je lui adressai des questions sur sa famille, sa résidence, ses parents, etc. Mais je n'obtins que des réponses incohérentes et point satisfaisantes. Il me dit pourtant qu'il avait une femme à Richmond (ce que j'ai su depuis être inexact) et qu'il ne savait ni quand il avait laissé cette ville ni ce qu'étaient devenus sa malle et ses effets. Voulant relever son moral, qui s'affaissait rapidement, je lui exprimai l'espoir qu'au bout de peu de jours il pourrait jouir de la société de ses amis, et j'ajoutai que je serais très heureux de contribuer de tout mon pouvoir à son soulagement et à son bien-être. Il répondit avec véhémence que le meilleur service que pût lui rendre le meilleur de ses amis serait de lui faire sauter la cervelle d'un coup de pistolet, — que lorsqu'il contemplait sa dégradation, il souhaitait que la terre l'engloutît, etc. L'instant d'après, M. Poe eut l'air de s'assoupir, et je le quittai pour quelques momens. A mon retour, je le trouvai en proie à un délire violent; les efforts de deux infirmières ne parvenaient pas à le maintenir dans son lit. Cet état persista jusqu'au samedi soir (il était entré le mercredi). Il commença alors à appeler un certain Reynolds, et il continua toute la nuit, jusqu'à trois heures du matin. A ce moment, — le dimanche matin, — un changement marqué s'opéra en lui. Les efforts qu'il avait faits l'ayant affaibli, il devint calme et sembla reposer quelque temps. Puis, remuant doucement la tête, il dit : *Dieu vienne en aide à ma pauvre âme!* et il expira. »

Il était mort le 7 octobre 1849. L'enterrement eut lieu le lendemain, par un temps pluvieux et froid. Une partie de sa famille habitait la ville où le hasard l'avait mené mourir. Il eut cependant cinq personnes en tout à son enterrement, y compris le pasteur

qui prononça les dernières prières. Aucune pierre ne marqua sa tombe.

M<sup>me</sup> Clemm le pleura passionnément; ses lettres sont pathétiques. Elle le défendit mort avec autant de fidélité, et sans plus de succès, qu'elle l'avait défendu vivant. Des amies de son « Eddy » la recueillirent et la gardèrent de longues années. Elle a fini ses jours, à un âge très avancé, dans un établissement de charité.

Plusieurs femmes, qui n'y étaient pas tenues, conservèrent pieusement le souvenir du malheureux Poe. Mrs Shelton porta son deuil. Mrs Whitman, chez qui la vertu et la bonté le disputaient inutilement au ridicule, ne voulut être le reste de sa vie que « la fiancée de Poe ». Vêtue de blanc et les cheveux teints, l'air d'une « personne embaumée toute vive » et son fauteuil à contre-jour, elle fut jusqu'à près de quatre-vingts ans « celle que le poète a aimée (1). »

On eut de la peine à trouver un libraire pour la première édition des *Œuvres complètes* d'Edgar Poe, à cause de « l'incertitude de sa gloire (2). »

Le vieux monde n'eut point de ces doutes. Poe avait conquis rapidement une réputation en Angleterre. En France, on l'avait compris sans effort, aimé sans hésitation (3), comme Hoffmann et Henri Heine, deux génies également contraires au nôtre et dont nous avons aussi, en grande partie, fait la gloire, avec des enthousiasmes et des tendresses qu'éveillent seules certaines affinités électives, nées de contrastes. Nous eûmes Edgar Poe dans les moelles à partir de la belle traduction de Baudelaire (1856-1865), dont l'école se rattache ainsi aux romantiques allemands par Poe et Hoffmann, aux romantiques anglais par le même Poe et Coleridge. On sait combien l'influence de Baudelaire a été persistante chez nous. Il n'est que juste d'en reporter une part à son maître et de reconnaître que c'est bien souvent d'Edgar Poe qu'on s'inspire en croyant suivre Baudelaire (4).

(1) Th. Wentworth Higginson (*The literary World*, 15 mars 1879; Boston).

(2) *Préface générale des Œuvres complètes* (Chicago, Stone et Kimball).

(3) Les journaux traduisirent ses contes à mesure. M<sup>me</sup> Isabelle Meunier en publia un choix en volume à la suite de l'essai élogieux donné ici même par Forgues, le 15 octobre 1846. Les articles de critique en français sur Edgar Poe rempliraient des volumes. Barbey d'Aurevilly lui en a consacré quatre, pour sa part, de 1853 à 1883.

(4) Sur l'influence persistante de Baudelaire en France, voir l'article publié ici même par M. Brunetière : *Charles Baudelaire* *Revue* du 1<sup>er</sup> juin 1887.

Les États-Unis ont à présent une littérature, des savans, des lettrés; ils n'ont garde de méconnaître un de leurs premiers écrivains, et ils se sont mis en règle avec lui. On a transporté ses restes, du coin ignoré où ils reposaient, dans un endroit « qu'on peut voir de la rue (1). » Poe a son monument, inauguré à Baltimore, en 1875, avec l'accompagnement obligé de discours, de musique et de récitations. On remarque toutefois chez les Américains un peu d'étonnement à l'idée que nous le prenons tout à fait au sérieux. Les mieux disposés ont ouvert de grands yeux en lisant dans un *Dialogue des morts* de M. Jules Lemaitre (qui ne prenait peut-être pas lui-même ses « morts » tout à fait au sérieux) les lignes éloquentes que voici : « *Edgar Poe*. Vous dites bien. J'ai vécu vingt-trois siècles après Platon et trois cents ans après Shakspeare, à quelque douze cents lieues de Londres et à quelque deux mille lieues d'Athènes, dans un continent que nul ne connaissait au temps de Platon. J'ai été un malade et un fou; j'ai éprouvé plus que personne avant moi la terreur de l'inconnu, du noir, du mystérieux, de l'inexpliqué. J'ai été le poète des hallucinations et des vertiges; j'ai été le poète de la Peur. J'ai développé dans un style précis et froid la logique secrète des folies, et j'ai exprimé des états de conscience que l'auteur d'*Hamlet* lui-même n'a pressentis que deux ou trois fois. Peut-être aurait-on raison de dire que je diffère moins de Shakspeare que de Platon : mais il reste vrai que nous présentons trois exemplaires de l'espèce humaine aussi dissemblables que possible. »

Plus inattendue encore a dû sembler aux Américains cette note de Baudelaire, trouvée après sa mort dans ses papiers : « Je me jure à moi-même de prendre désormais les règles suivantes pour règles éternelles de ma vie : — Faire tous les matins ma prière à Dieu, réservoir de toute force et de toute justice, à mon père, à Mariette et à Poe, comme intercesseurs : les prier de me communiquer la force nécessaire pour accomplir tous mes devoirs et... obéir aux principes de la plus stricte sobriété, dont le premier est la suppression de tous les excitans, quels qu'ils soient. » On a beau être pénétré d'indulgence pour Poe, à cause des circonstances de sa naissance et de sa vie, l'idée d'en faire un ange gardien ne laisse pas de surprendre.

Il est clair qu'aux États-Unis, l'homme fait tort à l'écrivain;

(1) Ingram, vol. II, appendice E.

on l'a vu de trop près. Pour nous, qui ne saurions prendre aussi à cœur les erreurs du « pauvre Eddy », l'écrivain demeure un artiste original, quoique très incomplet. Il n'y a de vraiment important, chez le poète ou le romancier, que ce qu'ils nous apportent de neuf, de non encore exprimé, sur les quelques grands événemens de la vie humaine, les quelques sentimens éternels de l'humanité, qui valent la peine qu'on s'en occupe. Poe a apporté du neuf, du très neuf, mais sur deux sentimens seulement, celui de la peur et celui du mystérieux, et sur un seul événement, la mort. Son domaine a été l'un des plus restreints, parmi tous les écrivains qui comptent. En revanche, il y a été unique, et en art, encore une fois, c'est l'unique qui importe, et qui importe seul.

On ne doit pas finir sans alléguer quelque chose en faveur de l'homme. Toute biographie d'Edgar Poe devrait partir de l'idée que c'était un malade, ne possédant de naissance qu'une force de résistance amoindrie, soit contre la tentation, soit contre les conséquences de son vice. Il paya les fautes de ses pères : et ne dites pas que la responsabilité humaine en est diminuée ; elle en est au contraire élargie, étendue en dehors de nous, au delà de nous, avec une force et une évidence qui accablent. Nos pères répondent de nous, nous répondons de ceux qui sortent de nous. Voilà ce qu'on ne saurait trop se répéter, trop faire entrer dans l'esprit des jeunes gens, afin qu'ils soient maintenus par la pensée des comptes formidables que leur demanderont un jour leurs enfans. A la lumière de cette justice plus haute et plus vraie, on a le droit de réclamer un peu d'indulgence pour l'infortuné Poe, qui fut assurément un grand pécheur, mais aussi un grand malheureux.

ARVÈDE BARINE.

---

# BERRYER

D'APRÈS SES DERNIERS HISTORIENS

---

## I

Berryer, ses contemporains le proclament à l'envi, est un des premiers orateurs, peut-être le premier orateur de son siècle : il a tous les dons physiques de l'éloquence, visage noble et épanoui, charme de la voix, geste qui colore, fortifie la parole, et qui, par sa variété animée, est *comme une seconde voix*. Si son discours manque le plus souvent de pensées originales, de conceptions puissantes, s'il est un magnifique orateur de lieux communs, il a l'action, cette qualité suprême, la riposte rapide, foudroyante : toute sa personne est oratoire, il met la passion dans les chiffres et les chiffres dans la passion. Son aménité, son obligeance lui concilient mille sympathies, le font aussi aimé qu'aimable : « Vous êtes Mirabeau honnête homme », dira celui-ci. — « Vous devez avoir un trésor d'amour caché quelque part », lui écrit Odilon Barrot, étonné que Berryer n'ait pas un ennemi. Mais, par cela même qu'il est l'enfant gâté de la gauche, l'avocat sublime et le ténor de son parti, il crut trop volontiers au pouvoir universel de la parole ; tombant, lui aussi, dans cette méprise si fréquente qui fait qu'on voit les choses à travers soi-même, ses passions, son talent, il se persuadait et répétait trop volontiers que la parole était l'arme des temps nouveaux. Ce fut là une des grandes illusions de Berryer, illusion d'autant plus excusable d'ailleurs que, pendant la plus belle partie de son existence, les hommes d'État de la Restauration, de la monarchie de Juillet paraissaient gouverner à la tribune



Que la voix publique, complice de ce prestige oratoire, l'ait proclamé chef des légitimistes en France, il n'y avait certes là rien d'extraordinaire; mais que le comte de Chambord, qu'un état-major de grands seigneurs l'aient agréé jusqu'en 1851, cet hommage au talent peut sembler assez original dans un parti où Pierre Berryer n'avait pas l'avantage de la naissance. Il n'était pas noble, il appartenait à une famille bourgeoise, ce qui sans doute contribua à sa popularité, car il combattait au rebours de ses intérêts apparens, d'autant mieux écouté qu'on ne pouvait lui opposer cette boutade d'un démocrate marseillais. « Les blancs seront toujours marquis. » Né en 1790, il a pour père un des premiers avocats du barreau de Paris, qui honora grandement sa profession par son attitude courageuse pendant les heures tragiques de la Révolution, lorsque, l'ordre des avocats ayant été remplacé par l'institution des défenseurs officieux, et celle-ci rendue dangereuse par la nécessité d'un certificat de civisme, il continua, sous mille déguisemens, à donner des consultations et à recevoir les confidences de ses cliens presque au pied de l'échafaud. Plus tard, il aimait à rapporter le trait suivant : M<sup>me</sup> Berryer se présenta un jour devant Fouquier-Tinville auquel son mari avait autrefois rendu service, et se hasarda à lui demander la grâce d'un détenu. Fouquier-Tinville contempla cyniquement cette belle jeune femme qui tenait par la main son fils Pierre, à peine âgé de quatre ans, comme pour grouper autour d'elle toutes les raisons de respect et de pitié. « Sais-tu, dit-il enfin, que ta tête serait charmante à voir rouler sur l'échafaud? » De cette mêlée confuse des hommes et des choses dans ce drame prodigieux de la Révolution, Berryer père avait rapporté quelque scepticisme, le besoin de ne s'engager dans aucune secte, de conserver avant tout son indépendance personnelle. « J'ai connu, observait-il sagement, des hommes de tous les partis, et, dans tous les partis, j'ai rencontré des hommes de bonne foi. » Est-ce dans le même esprit que son fils s'écriait un jour à la tribune : « Je remercie la Convention d'avoir sauvé l'intégrité du territoire »?

Pierre Berryer, l'aîné de ses trois fils, avait sept ans lorsqu'il entra au collège de Juilly (30 juillet 1797). Son principal biographe et son ami, M. Charles de Lacombe, reconnaît (1) qu'il s'y montra

(1) Charles de Lacombe : *Vie de Berryer*. 3 vol. : Firmin Didot. — Vicomtesse de Janzé : *Berryer. Souvenirs intimes*. — E. Lecanuet : *Berryer, sa vie et ses œuvres*. 4 vol. — *Souvenirs de M<sup>me</sup> Jaubert*. — Comte de Falloux : *Mémoires d'un royaliste*.

élève étourdi, espiègle, travaillant à ses heures, par saccades, avec des dons très rares qui perçaient derrière son insouciance, déjà le plus aimé de tous les élèves, rachetant des mois de paresse par des traits d'esprit et des élans de cœur qui attendrissaient ses maîtres. L'homme fait a tenu les promesses de l'enfant : il a beaucoup donné au travail et aussi au plaisir, il a été l'esclave de sa foi, le serviteur d'une vive et mobile imagination curieusement aimantée vers tous les semblans de bonheur.

Parmi ses condisciples il compta Jérôme Bonaparte, frère de Napoléon, futur roi de Westphalie, dont le séjour valut à l'Oratoire la visite du premier consul. Il arriva un jour, escorté de ses frères Joseph et Louis, de ses sœurs Élisabeth, Caroline et Pauline : 250 élèves, sous la conduite des Pères de l'Oratoire, vinrent au-devant de lui. « Général, dit le Père Lombois, les maîtres qui ont formé Desaix, Casabianca et Muiron ont l'honneur de vous présenter leurs élèves. — Ils sont en bonnes mains », dit Bonaparte. Berryer rappelait ce mot devant la Chambre des députés, trente ans après, lorsqu'il défendit la cause des congrégations. En 1847, l'ancien roi de Westphalie invoquait l'appui de son camarade de Juilly pour obtenir la fin de son exil; Berryer lui prêta son concours chaleureux. Un peu plus tard, la fortune a changé, Louis-Napoléon est devenu président de la république, et les chefs de la majorité vont le voir à l'Élysée. Berryer y rencontre Jérôme Bonaparte, entouré de courtisans qui le traitent de Sire et de Majesté. « Bonjour, Berryer, fait-il d'un ton protecteur. — Bonjour, général », répond simplement le royaliste, et il continue son chemin, laissant le prince et ses amis stupéfaits.

En 1806, Berryer quitte Juilly pour suivre pendant deux ans les cours du lycée Bonaparte. Voulant détruire les légendes qui exaltaient ses dons naturels aux dépens de son savoir, il fit, vers la fin de sa vie, dresser et certifier l'état de ses succès scolaires : en 1807, il obtient le troisième accessit de discours latin, le deuxième accessit de discours français, de version grecque, de vers latins, de poésie française, le deuxième prix de version latine; en 1808 il remporte le premier prix de chimie et de physique. Il est assidu aux conférences de l'abbé Frayssinous à Saint-Sulpice (la chaire alors était la seule tribune), se persuade un instant que Dieu l'appelle à la vie religieuse, comme ses amis

Nicod et Christian de Chateaubriand. Cette exaltation une fois dissipée, il n'hésita plus sur sa véritable vocation. Ses parens désiraient qu'il entrât au Conseil d'État; Cambacérès, Regnault de Saint-Jean-d'Angely assuraient une admission facile. On tint une sorte de conseil de famille où l'on n'avait oublié qu'une chose : consulter l'intéressé. Aux premières ouvertures il signifia tout net qu'il serait avocat. « Je ferai comme mon père », dit-il. Au lieu d'un grand prédicateur ou d'un jurisconsulte, on eut un grand orateur et un grand avocat.

Il avait étudié la botanique, la minéralogie au Jardin des Plantes avec Desfontaines et Haüy, il suivait des cours d'éloquence au Collège de France, prenait des répétitions de droit avec un ancien député à l'Assemblée constituante, et, soit dans l'étude de M. Normand, avoué auprès du tribunal de la Seine, soit dans le cabinet de son père, il expédiait à lui seul la besogne de quatre clercs. Je rappelle ces détails parce qu'ils font comprendre ce qui se cache derrière les facultés d'improvisation qu'on lui prête, à lui et à ses émules. Un coup de bistouri, un coup d'archet ne représentent-ils pas trente ans de clinique, d'expérience accumulée? « Savez-vous le secret des improvisateurs, écrivait-il à une amie : c'est qu'ils n'improvisent pas du tout. Bien pénétrés d'une pensée, d'un sentiment longuement médité en leur cervelle, ils se sont dit vingt fois, cent fois la même chose, et, l'occasion venue où ils l'expriment à haute et intelligible voix, ils n'ont de mérite dans la vivacité de l'expression, que par la maturité de la réflexion. Voilà le secret des gens qui parlent en public. Pour moi, qui suis du métier, je ne saurais dire ce que je n'aurais jamais pensé. » Plaidoyer ou discours, Berryer prépare fortement le fond, sinon la forme, car celle-ci laisse singulièrement à désirer : ses conversations, ses agendas, ses notes, les lettres qu'il recevait et classait avec soin, nous édifient pleinement sur sa méthode de travail. Il commence par chercher dans cette sorte de fonds commun, dans l'arsenal de son érudition, tout ce qui a trait au sujet; puis, faisant appel aux spécialistes, aux documens particuliers, il précise, se concentre, construit le plan de son discours, jette sur le papier ses idées : de-ci, de-là quelques morceaux à effet, souvent la péroraison, jamais l'exorde. Est-ce pour ce motif qu'au début sa parole semblait hésitante, que souvent les phrases se traînaient, lourdes, décolorées? Et cependant, il aurait cru, s'il avait écrit l'exorde, avoir aux pieds des semelles

de plomb, et il lui fallait des semelles de liège. Ainsi armé, Berryer monte à cette tribune qu'il n'aborde jamais sans une émotion profonde. « Je ne monte jamais ces huit marches sans avoir la fièvre. » Et sans doute il y aura de brusques échappées ; un incident de séance, une interruption feront jaillir l'éclair inattendu, détourneront parfois l'orateur de sa ligne (plus d'un apprit à ses dépens ce que valaient *le coup de corne de Berryer, le coup de dent de Dufaure*), mais il sait où il va, par quelles routes il doit passer, et, s'il prend un chemin de traverse, soyez sûr que celui-ci figurait dans son itinéraire.

Sa forte jeunesse, qui se prolongea jusque dans l'âge mûr, se prend à tout ; elle se rue impétueusement dans les distractions les plus diverses, et le livre aux entraînemens d'une âme ardemment épicurienne (1). Il semble que ces lignes de Bossuet soient écrites pour lui : « Vous dirai-je ce que c'est qu'un jeune homme de vingt-deux ans ? Quelle ardeur, quelle impatience, quelle impétuosité de désirs ! Cette force, cette vigueur, ce sang chaud et bouillant, semblable à un vin fumeux, ne lui permet rien de rassis ni de modéré... Cette verte jeunesse, n'ayant encore rien de fixé ni d'arrêté, en cela même qu'elle n'a point de passion dominante par-dessus les autres, elle est emportée, elle est agitée tour à tour de toutes les tempêtes des passions. » Ainsi chaque chose l'a tout entier : il rime des chansons, et, Dieu me pardonne, une ode à Napoléon (car il fut, comme tant d'autres, ébloui par la splendeur de l'épopée impériale) ; il joue la comédie chez son père à Épinay-sous-Senart, applaudit ardemment les opéras de Méhul, Spontini, le violoncelliste Duport, se lie avec Désaugiers, fréquente chez Delille, Michaud, Louise Contat, Talma dont il reçut des leçons de déclamation, où il puisa sans doute ce sentiment des proportions, cette perfection de l'accent et du geste, cette simplicité dans le pathétique qui arrachaient ce cri à Rachel : « Ah ! si je jouais comme Berryer parle ! » Agé de vingt-deux ans à peine, il épouse M<sup>lle</sup> Gautier, fille d'un directeur de l'administration des vivres, gracieuse et spirituelle : mariage d'inclination dont M. de Pontmartin prétend que l'amour n'a pas été le seul motif, et dont la fidélité ne fut certes pas le résultat : à cette époque (décembre 1811) la conscription n'épargnait que les gens mariés et les prêtres. Admettons que les fiancés ne

(1) Ses admirations féminines lui inspirent cette aimable réflexion : « Il n'y a pas de femmes laides, il y a seulement des femmes qui ne savent pas être jolies. »

songeaient qu'à leur tendresse, que les parens pensèrent à la conscription. Quelque temps après, il refusa le poste d'avocat général, et fit ses débuts au Palais : il avait écrit sa plaidoirie et la récita tant bien que mal, envahi par un trouble croissant qui l'enveloppait comme un épais brouillard, au point qu'il ne voyait plus que le président qui l'encourageait de ses signes d'approbation : s'il avait eu en face de lui un magistrat prévenu, peut-être eût-il jeté le manche après la cognée. Avis aux présidens ! observait-il plus tard, lorsqu'il racontait ce médiocre début.

Il n'attendit pas, au surplus, pour se retirer de l'Empire, que la fortune se fût retirée de l'Empereur. L'opposition de son père, la lecture des procès-verbaux de la Constituante, les violations perpétuelles du droit, ce procès du maire d'Anvers que l'Empereur ordonna de recommencer en arrêtant au besoin avocats et jurés eux-mêmes, la conspiration du général Malet qui révéla le défaut de sécurité et la fragilité de l'institution impériale, avaient refroidi son enthousiasme et petit à petit engendré un sentiment voisin de la haine. Avec quelle bonhomie puissante il faisait plus tard devant la Chambre l'aveu de cet engouement passager : « J'étais bien impérialiste à dix-huit ans ; j'étais bien impérialiste à vingt ans. Oh ! la gloire de l'Empire ! Je suis sorti du collège au bruit du canon d'Iéna, et quelle tête n'eût pas été enivrée alors ! Mais j'ai réfléchi, j'ai étudié... J'ai senti le despotisme, et il m'a été odieux, disait-il en 1851 devant l'Assemblée législative. Je n'ai pas attendu sa chute, j'ai ici de mes amis d'enfance : ils savent qu'avant la chute de l'Empire, je leur disais : « Vous ne vous rendez pas compte de votre gouvernement, il est odieux, il est intolérable ! La gloire ne couvre pas cela ! » Et dans un élan familier qui portait au paroxysme l'admiration de l'auditoire, il interpellait M. de Grandville, son vieil ami : « Tu m'es témoin ! »

Vienne donc la Restauration, Pierre Berryer l'accueillera comme on accueille le bonheur, et désormais, pendant près de soixante ans, il servira avec zèle la cause de la légitimité. De 1814 à 1830, il appartient au parti royaliste sans épithète, presque à l'extrême droite, mais il n'y entre point avec des passions d'un autre âge, et s'il tient pour le droit divin en politique, il est libéral par le caractère ; s'il va vers Louis XVIII et Charles X avec tout son cœur et toute sa raison, il demeure généreux, cordial, expansif, aimant le grand jour, les larges horizons, ennemi des représailles, estimant que le métier du roi n'est pas de relever les blessés du champ de

bataille pour les porter à l'échafaud. Et comme la loi d'alors, une loi bien absurde, interdit de devenir député avant quarante ans, il essaiera de servir ses principes au barreau, dans les procès politiques et militaires qui marquent l'avènement de la seconde Restauration.

Dupin et Berryer père avaient été chargés de la défense du maréchal Ney. Avec tous les esprits clairvoyans, Louis XVIII devina les embarras qu'un tel procès susciterait à son gouvernement : on avait fourni au maréchal toutes les facilités d'évasion, un congé illimité, deux passeports. Mais comme s'il courait lui-même au-devant de sa perte, Ney persista à se cacher en France, refusa d'accepter la juridiction du conseil de guerre constitué dans l'intention de le sauver, et réclama celle de la Chambre des Pairs. « Il nous a fait plus de mal en se laissant prendre, observait Louis XVIII, que le jour où il nous a trahis. » Les passions alors éclataient si furieuses que des amis, des confrères de Berryer père se déchaînaient contre lui, déclarant que s'il s'abaissait à plaider pour Ney, ils rompraient toutes relations. Son fils remontait son courage. Loin de trahir son nom, sa cause, c'était son honneur, l'honneur de la royauté qu'il soutiendrait. Il lui persuada d'écrire à Louis XVIII, se présenta aux Tuileries, remit la lettre au roi qui répondit avec bienveillance : « Dites à votre père d'être bien tranquille et de faire son devoir. »

Une fois raffermi par cette approbation, Berryer père se consacra tout entier à son client : son fils, qui l'assistait, était bien tenté de prendre la parole dans ce tragique débat, et, à plusieurs reprises, il soumit à son père ses pensées, les argumens qui tumultueusement jaillissaient de son âme : invoquer l'intérêt de la royauté qui s'honorerait par un acte de clémence, avouer simplement la faute, mais plaider la fatalité, le trouble, la confusion des esprits, le *je ne sais comment* de Bossuet expliquant les erreurs de Condé. « Tu devrais dire cela ! » répondait Berryer père. L'occasion ne vint point, mais au cours du procès, comme la Chambre des Pairs allait interdire aux défenseurs de parler sur la Capitulation de Paris, le jeune avocat écrivit cette courte protestation qui produisit grand effet, et qui en aurait fait davantage encore si, au lieu de la lire, le maréchal avait paru l'improviser : « Jusqu'ici ma défense a paru libre. Je m'aperçois qu'on l'entrave à l'instant : je remercie mes généreux défenseurs de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils sont prêts à faire ; mais je les prie de cesser

plutôt de me défendre tout à fait que de me défendre imparfaitement. J'aime mieux n'être pas du tout défendu que de n'avoir qu'un simulacre de défense. Je suis accusé contre la foi des traités et on ne veut pas que je les invoque ! Je fais comme Moreau, j'en appelle à l'Europe et à la postérité ! »

Pierre Berryer fut plus heureux avec d'autres cliens. Le conseil de guerre ayant condamné à mort le général Debelle, il sollicite une audience du duc d'Angoulême qui avait eu gravement à se plaindre de ce général : « Je vous le promets, dit noblement le prince ; il aura son pardon, car il n'a pas combattu contre la France, mais contre moi. » Et Louis XVIII ratifia aussitôt la parole de son neveu. Peu après Berryer plaide pour le général Cambronne, obtient son acquittement, et n'accepte, comme gage de gratitude, qu'un portrait du général avec sa promesse de ne jamais rien faire contre les intérêts du roi. De son désintéressement, de sa délicatesse, il donna, à chaque époque de sa vie, de nombreux témoignages.

Puis il prêtait son concours au général Canuel, impliqué dans la conspiration ultra-royaliste dite *du bord de l'eau*, qui, paraît-il, avait pour objet d'enlever les ministres, de forcer Louis XVIII à changer de politique ou à abdiquer ; au général Donnadiou, incriminé d'avoir exagéré l'importance d'une insurrection à Grenoble pour se faire un titre de la répression. Chaque plaidoyer augmente sa réputation, étend le cercle de ses cliens : procès d'intérêt privé, procès politiques, religieux, militaires vont à lui comme les fleuves vont à la mer. Toute injustice rencontre en Berryer un adversaire, tout droit un champion, tout repentir, toute présomption d'innocence un intercesseur. Dès 1824, plusieurs journaux le désignent comme garde des sceaux du prochain ministère ; les hommes d'État de la royauté lui témoignent de l'amitié ; Villèle le consulte souvent, et, dans plusieurs notes, Berryer lui conseille d'agrandir les cadres de la droite au lieu de les rétrécir sans cesse, de fortifier son autorité en désarmant la critique et l'intrigue, en s'entourant d'hommes considérables, en offrant par exemple l'ambassade de Rome à Chateaubriand, des portefeuilles à MM. de Polignac, de Vitrolles. Chateaubriand ! Berryer l'avait suivi au *Conservateur*, décidé, lui aussi, à ne pas séparer de la défense de la Charte la défense de la royauté. Il assistait parfois à son travail de journaliste, le contemplait écrivant en quelque sorte « sous la dictée de l'harmonie, mettant dans son geste et sa voix, quand il

reliant ses pages, la cadence qui régnait dans son style. » Chateaubriand lui donnait des conseils, le poussait à écrire, il était frappé de cette éloquence impétueuse, éclatante, qui remplissait les conversations comme les plaidoyers de son jeune ami. « Vous avez bien du talent, lui disait-il, vous irez loin, vous serez le premier de votre génération. » Lorsqu'une ordonnance royale du 6 juin 1824 arracha brusquement à Chateaubriand le portefeuille des affaires étrangères, Berryer accourut : tout en lui exprimant son chagrin de cette disgrâce, il lui montra le numéro du *Journal des Débats* qui renfermait une déclaration de guerre contre M. de Villèle. « J'ai lu cela avec peine, dit-il. — Et pourquoi? — Mais c'est la guerre! — Eh bien, oui! c'est la guerre, nous la ferons, et (brandissant sa plume), avec cela, ajouta Chateaubriand, j'écraserai le petit homme. » Et comme Berryer essayait de l'apaiser, citait l'exemple du duc Mathieu de Montmorency qui, par la dignité de son attitude, s'était élevé dans l'opinion en tombant du pouvoir, il reparti sèchement : « Je vous engage, monsieur, à reporter ces paroles à M. de Villèle, votre protecteur. » Mais Berryer : « Je vous demande pardon, monsieur le vicomte, je ne puis accepter ces expressions. Quoique jeune encore, je suis décidé à n'accepter le patronage de personne, si haut qu'il soit, pas même le vôtre. » Et il se retira. La sortie de Chateaubriand lui était entrée « comme un acier dans le cœur ». Il le revit, le défendit après 1830; ils se prodiguèrent les procédés les plus délicats; mais le charme était rompu, et l'estime, l'admiration, la reconnaissance eurent plus de part à leurs rapports que l'affection.

C'est dans les bureaux du *Conservateur* que Berryer avait connu l'abbé de Lamennais, et, peut-être en vertu de cet axiome que les extrêmes se touchent, ces hommes si différens au physique et au moral n'avaient pas tardé à se lier d'une étroite amitié. L'âme de Lamennais, cette âme de colère, soupçonneuse, inquiète, dominatrice, s'adoucissait au contact de la sienne; de son côté, Berryer ressentait profondément la puissante morsure de cette parole : il fallait, disait-il, l'arrêter dès les premières phrases, sinon on était sous le joug. Dans une visite qu'il fit à la Chesnaie en 1822, la conversation se prolongea presque sans interruption pendant deux jours; passant de l'Église militante, de l'Église triomphante, et de l'Église souffrante aux problèmes du magnétisme, aux théories de Swedenborg, Lamennais s'anima, et finit par aller si loin, que son ami lui saisissant le bras, comme



pour le retenir au bord de l'abîme, s'écria : « Vous m'effrayez ! Vous me dominez ; mais ce qui m'épouvante, c'est que vous, rien ne vous domine, vous n'avez plus aucune autorité qui vous domine ; vous serez chef de secte ! » Et, en 1835, après les *Paroles d'un croyant*, il lui rappela la prophétie de 1822 : ils discutèrent pendant de longues heures, Lamennais soutenant qu'une révolution s'était accomplie dans son esprit, Berryer affirmant qu'il n'avait pas renié son caractère, puisqu'il demandait maintenant aux peuples de mettre le pied sur la tête du pape et de ces rois, coupables de ne point adopter ses idées. Comme ils s'étaient montré leurs âmes et qu'il y avait entre eux de l'ineffaçable, l'amitié survécut ; plusieurs fois Berryer prit la parole pour Lamennais devant les tribunaux, mais les entrevues devinrent plus rares à mesure que le prêtre s'enfonçait dans l'orgueil de son schisme. « Il est, soupirait son ami, comme un livre dont on admire toujours quelques pages, en gémissant sur quelques lignes. »

Cette popularité, ce crédit précoce dont jouissait Berryer, il les dut pour une part aussi au rôle qu'il jouait dans la *Société des bonnes Lettres* et surtout dans la *Société des bonnes études*, toutes deux fondées par quelques chefs du parti royaliste, afin de grouper la jeunesse dans des réunions scientifiques, littéraires et artistiques, et, par elle, d'opposer, comme on disait dans le style du temps, *une digue au torrent des idées libérales et révolutionnaires*. Toutes deux se rattachaient étroitement à la *Congrégation* (1), cette puissance occulte qui n'existait pas moins que le *Comité directeur*, malgré les efforts des intéressés pour faire croire qu'ils étaient de pures imaginations. La *Société des bonnes études* offrait d'ailleurs aux familles chrétiennes des avantages assez sensibles : pension, bibliothèque, jeux, prix d'éloquence et de poésie, conférences et cours par MM. de Haller, Abel Rémusat, le docteur Meyriaux. Berryer et Hennequin venaient tour à tour présider les séances bimensuelles ; plus exact, plus égal, mieux préparé dans ses leçons, Hennequin avait plus de succès que son confrère. Pauvre Hennequin ! Son maiden-speech à la Chambre, quelques années plus tard, lui attira un lamentable échec. Il

(1) « La congrégation existait si bien, observe un écrivain royaliste, M. Armand de Pontmartin, qu'elle a été particulièrement funeste à la monarchie : elle nous apparaissait, dans nos collèges ou sur les banes de l'École de droit, comme le symbole de la fâcheuse alliance entre le trône et l'autel, et aussi comme un moyen de parvenir à l'usage des hypocrites et des intrigans... » Armand de Pontmartin, *Nouveaux samedis*, t. VI.

débuta par cette phrase : « Messieurs, je ne puis me défendre d'une émotion profonde en prenant pour la première fois la parole dans cette *auguste* enceinte. » A cet adjectif, la Chambre partit d'un grand éclat de rire. Hennequin ne s'en releva jamais.

Par le rayonnement de sa bonté, le charme de son accueil, la sagesse souriante de ses conseils, surtout par cette flamme d'enthousiasme qui gagnait les cœurs des jeunes comme des vieux, des hommes comme des femmes, Berryer n'en restait pas moins le président moral de la *Société des bonnes études*. Autour de lui se pressait une élite d'étudiants qui firent honneur à leur pays : Gustave de Beaumont, Alexis de Tocqueville, Augustin de Meaux, de Carné, de Larcy, de Boissieu, de Sesmaisons, de Suriau, Raudot, de Ravignan. L'un d'eux, qui se destinait à la profession d'avocat, ayant frappé Berryer par l'éclat de ses talens et ses défauts mêmes, il lui dit qu'il sentait dans sa parole les plus rares conditions de l'éloquence, une véritable puissance d'action sur les esprits; en même temps il le mettait en garde contre les défauts de ses qualités : l'exubérance du langage, la témérité de la pensée et de l'imagination. Aussi lui conseillait-il de subir un joug, de se soumettre à une grave et sévère autorité. « Vous seriez, conclut-il, un éminent orateur de la chaire. » A quelque temps de là, Lacordaire débutait dans la chapelle du collège Stanislas, et Berryer entra dans la sacristie pour le féliciter. « Vous le voyez, dit le prêtre, j'ai suivi vos conseils. » Plus tard, le grand orateur de la chaire lui demanda d'être, avec Montalembert, l'un de ses parrains, le jour de sa réception à l'Académie française.

Malgré ses occupations, ses entraînemens de dilettante et de mondain, Berryer ne laisse pas de préparer avec soin certaines de ses conférences à la *Société des bonnes études*. D'après un plan qu'il a tracé lui-même, il se propose de consacrer tout un cours à l'art de la parole, et voici dans quel ordre il l'annonce : 1° Origine de la parole, puissance, devoir; 2° divers genres d'éloquence, chaire, barreau, tribune, éloquence académique; 3° et 4° de l'éloquence parlementaire en France avant la Révolution; 5° et 6° de ce que fut l'éloquence parlementaire en France lors de la Révolution; 7° 8° et 9° l'éloquence parlementaire en Angleterre.

Dans les notes et développemens qu'il jette sur le papier,

il cite surtout Bossuet (1), qui fut son maître suprême, son auteur de chevet, puis Pascal, Montaigne, Platon, Cicéron, Pascal, Séguier, Talon, d'Aguesseau; et à côté des anciens, trois modernes : de Bonald, Chateaubriand, Lamennais. Il sentait à merveille son insuffisance, et répétait modestement : « Vous pourriez me dire instruit si je savais ce que j'ignore en ignorant ce que je sais..., je ne sais ni lire ni écrire. » Voici un extrait de ces notes qui montre du moins quelle haute idée il se fait de la parole, de l'éloquence politique :

« Le monde fut créé par la parole, et cette parole éternelle y retentit encore de toutes parts; tout dans l'univers a son langage; la nature entière parle éloquemment à qui sait l'interroger et l'entendre... Ses beautés régulières et ses magnifiques désordres, l'élégance et la hardiesse de ses formes, l'harmonie des couleurs, les splendeurs du jour et les horreurs de la nuit, ont une expression puissante que le génie peut reproduire. Les arts, enfans de l'homme, ont aussi leurs secrets pour exprimer d'éloquentes pensées; elles se développent sous le ciseau de Phidias ou de Canova, sous les pinceaux de Raphaël ou de Gérard, aux célestes accords d'Haydn, à la suave mélodie de Cimarosa. Le geste de l'homme, son regard, son sourire, les inflexions de sa voix, sont remplis d'éloquence; il n'est besoin de longs discours pour que sa puissance éclate dans le langage. Écoutons-le : un cri de d'Assas, les trois mots de La Rochejaquelein, ces belles paroles d'Achille de Harlay sous le poignard des factieux : *Mon âme est à Dieu, mon cœur est au roi, mon corps est aux méchants*, nous donnent tous les secrets et toutes les grandeurs de l'éloquence. La science parfaite de l'orateur serait donc la connaissance approfondie de toutes les passions, de tous les sentimens, de toutes les impressions, de toutes les influences, de toutes les volontés. Qui pourrait embrasser cette science, qui pourrait en saisir les rapports infinis, aurait seul droit d'en tracer les règles et d'enseigner cet art divin de la parole... » Oui, c'était assurément se faire une noble idée de la parole ! mais aussi, et peut-être une idée un peu creuse.

Cependant la Restauration se précipitait vers les abîmes :

(1) Un ami le surprend un jour plongé dans l'*Histoire universelle* : « Je vous dérange, vous êtes en famille, observe-t-il. — Comment cela ? — Eh oui ! Bossuet n'est-il pas votre grand-oncle ? — Oh ! mon grand-oncle, en effet, car je ne suis qu'un arrière-petit, et bien petit-neveu. »

Charles X avait fait appel au prince de Polignac, prélude d'une politique de coup d'État. Sur la recommandation de celui-ci, Berryer ayant atteint ses quarante ans depuis le 4 janvier 1830, était désigné comme président du collège départemental ou candidat officiel dans la Haute-Loire. « Il y a longtemps que je guettais ces quarante ans », lui dit gracieusement le roi, en accompagnant ce compliment des plus flatteuses paroles. Puis il développa devant Berryer ses projets d'alliance avec la Russie pour rendre à la France les frontières du Rhin, évoquant les gloires de l'ancienne France, énumérant ses victoires sur l'Angleterre, ses colonies d'autrefois; et comme Berryer ne pouvait s'empêcher d'observer que l'ancien régime n'était plus qu'un souvenir, n'avait pas même laissé une poussière pour le rebâtir : « Vous êtes jeune, reprit Charles X, vous avez la parole en main; ce gouvernement de discussion vous convient; vous me rappelez Cazalès. »

La renommée de Berryer avait pris un tel essor que l'opposition libérale se rallia à la candidature d'un royaliste du pays. A entendre *le Constitutionnel*, *le National*, on faisait au Sacré-Cœur des neuvaines pour son élection; il aurait à coup sûr les seaux s'il n'optait pour les finances, il était l'orateur désigné du gouvernement. On mena donc contre lui une campagne fort vive, ce qui ne l'empêcha point d'être élu par 59 voix contre 26 données à son concurrent. Du premier coup il justifia les espérances de ses amis, les craintes de ses adversaires. Après son discours dans la discussion de l'Adresse, la droite, le centre droit, une partie de la gauche même s'approchèrent pour le féliciter, et Royer-Collard prononça un de ses oracles : « C'est plus qu'un talent, c'est une puissance. » Le prince de Polignac lui offrit le portefeuille de l'Instruction publique : Berryer refusa, mais en même temps il s'efforçait d'engager le président du Conseil à modifier la loi électorale de telle sorte qu'elle ne représentât plus la société à la surface seulement, mais dans tous ses intérêts, dans sa vie provinciale, municipale, professionnelle. Il aurait voulu surtout qu'il se préoccupât de s'assurer une majorité. « Une majorité! répondait M. de Polignac, que ferai-je d'une majorité? » Et cependant ce ministre s'imaginait avoir rapporté d'Angleterre le goût des institutions parlementaires, mais tout d'abord il se croyait appelé à sauver la liberté et la royauté, sans se soucier aucunement des moyens destinés à assurer le succès de son entreprise. « Il me tint des propos incroyables, racontait Berryer en parlant de cette entrevue. Je ne

pense pas que je puisse jamais les reproduire. Il me parla de ses visions, de la Sainte-Vierge, des promesses qui lui étaient faites. Quand je lui demandais : « Mais où allez-vous ? Quel est votre plan ? » il me disait : « Soyez tranquille. » Je n'obtins jamais d'autre réponse. » Voyant qu'il ne pouvait convaincre Berryer, le prince lui annonça qu'il aurait à s'expliquer avec le roi, qu'il recevrait le lendemain du premier gentilhomme de la Chambre une lettre d'audience. « Sa Majesté vous persuadera », dit-il. Berryer rentra chez lui en proie à un grand trouble. Résister aux ordres, aux prières du vieux roi, il sentait bien qu'il ne le pourrait pas : il s'attendrait, il pleurerait, céderait, perdrait ainsi le moyen de servir avec efficacité. Fuir le péril pour n'y point succomber lui parut plus sage. Des procès l'appelaient bientôt en province ; dans la nuit il envoya chercher des chevaux de poste, et quitta Paris à six heures du matin, non toutefois sans avoir laissé une lettre qui avertissait le prince de son départ.

Cette scène se passait dans les premiers jours de juin. Six semaines plus tard Berryer, réélu au scrutin du 3 juillet, et rentrant à Augerville, lit dans le *Moniteur*, on devine avec quelle angoisse, les fatales ordonnances. Trois jours après, la Révolution de 1830 est consommée ; il rentre à Paris, et, la mort dans l'âme, assiste à la séance du 7 août, monte à la tribune pour protester contre la nouvelle révolution de 1688 comme on l'appelle, mais prend part à la discussion d'où va sortir une nouvelle charte, car il ne se croyait pas le droit de s'abstenir. La France restait ; l'abstention était, à ses yeux, l'émigration à l'intérieur, et il voulait demeurer l'homme du pays avant d'être l'homme d'un parti. Ce motif le porta, lui et la majorité des députés royalistes, à subir le serment : le 11 août 1830 il le prêta en ces termes : « La force ne détruit pas le droit. La légitimité du pouvoir est un droit plus précieux pour les peuples que pour les races royales ; mais, quand la force domine dans un État, les particuliers ne peuvent que se soumettre, et les gens de bien doivent encore à la société le tribut de leurs efforts pour détourner de plus grands maux. Dans cette seule pensée, je crois de mon devoir de rester uni aux hommes honorables en qui je reconnais des intentions salutaires à mon pays, et je me sou mets à prêter le serment qui est exigé de nous. Je le jure ! » Prononcées par lui, lancées de cette voix merveilleuse qui les colorait aussitôt de tous les sentimens qu'elle devait traduire, ces paroles, qui semblaient résumer

le drame de Juillet, prophétiser de nouvelles tragédies, et sonner le glas de la société, soulevèrent une émotion intense dans les âmes des vainqueurs et des vaincus.

Et cependant le parti de la retraite avait de quoi séduire Berryer : la chute foudroyante de la vieille royauté, l'effondrement des justes espérances qu'il avait dû concevoir, les conseils de ses amis, de son frère et de son père, tous deux libéraux qui disaient des Journées de Juillet : « C'est pour la liberté une victoire de Denain, et Villars c'est le peuple » ; le souci de ses intérêts privés compromis par son désintéressement non moins que par ses dépenses excessives, la fortune de son père engloutie dans une spéculation commerciale, — tout l'invitait à se renfermer dans le barreau, à abandonner l'ombre pour la proie. Attitude d'autant plus légitime qu'au nom même de la foi politique, de l'honneur, de la religion du serment, pairs, députés, magistrats, fonctionnaires donnaient en foule leur démission, que soixante-six élèves de Saint-Cyr refusaient de servir le nouveau régime, « enrichissant de la noblesse de leur sacrifice le trésor moral de la France. » Qu'il dût au contraire, s'il demeurait sur la brèche, supporter mille tribulations, être en butte à la défiance, à la jalousie, traîner toute sa vie le terrible boulet des embarras financiers, il le savait, on le lui prédisait sur tous les tons ; ses intimes répétaient à M<sup>me</sup> Berryer : « Votre mari est un fou sublime. » C'est cependant à ce second parti qu'il s'arrêta : faible dans les petits détails de la vie, il voyait clair et se montrait résolu dans les grandes crises : et, ce qui ennoblit encore son dévouement, c'est qu'il ne pouvait prévoir ni les triomphes, ni la popularité, ni la gloire qui en rejailiraient sur sa personne, qu'il était plus fidèle avec le souvenir qu'avec l'espérance, ayant plus de foi dans la nécessité du principe héréditaire que dans sa résurrection, et, vers la fin surtout, aimant la royauté de droit divin comme on aime une belle légende. M. de Pontmartin raconte que dans un salon du faubourg Saint-Germain, un homme d'esprit s'amusa certain soir à développer cette thèse humoristique que la révolution de Juillet n'avait pas été faite pour Louis-Philippe, mais pour Berryer, Louis-Philippe n'ayant gagné qu'une couronne problématique, des tentatives périodiques d'assassinat, des bordées d'injures, des calomnies, Berryer une situation idéale, celle de roi à l'intérieur, de favori du peuple et des grandes dames. C'était le beau côté de la médaille, mais quel revers !

Seul légitimiste à la Chambre de 1831 à 1834, entouré plus tard d'un groupe peu nombreux, mais compact, où il ne rencontra qu'un seul dissident, Berryer pratique une politique à longue échéance, et se dégage de la politique des petites chapelles. En même temps qu'il plante l'étendard royal au milieu de la mêlée, il cherche à tirer de dessous les ruines son parti abattu, à le réhabiliter en quelque sorte devant le pays. En le détournant des complicités équivoques avec les entrepreneurs d'émeutes, il s'efforce de démontrer que la royauté légitime est nécessaire en France, et empêche les journaux de provoquer les rancunes par des violences maladroitement, de donner le pas aux questions de principes sur les questions personnelles ; car il sait qu'en France « la masse a horreur de ceux qu'elle soupçonne de tendre volontairement ou involontairement au désordre, même à bonne intention. » Dès 1838, il en vient à réclamer la constitution d'un grand parti, le parti des libertés publiques, où tout homme probe et loyal, républicain, dynastique, royaliste, pourrait entrer ; il se flattait que son parti en deviendrait le noyau, le centre et comme le porte-étendard, que l'exercice de la prérogative parlementaire remplirait l'intérim du pouvoir royal. Il pense aussi à une réforme électorale, car le temps lui semble venu de faire une place au peuple. « Les grandes questions sociales ne changent guère avec les siècles, écrit-il en 1839 au duc de Noailles. Elles ne sont que déplacées par le mouvement progressif des hommes et des choses. Il s'agit aujourd'hui de faire à l'égard de la classe moyenne ce que, pendant trois siècles, la royauté a fait en France à l'égard de la féodalité. »

Berryer avait offert aux ministres de Charles X, MM. de Polignac, de Chantelauze, de Peyronnet, de Guernon-Ranville (1), de prendre leur défense devant la Chambre des Pairs ; et ils acceptaient tout d'abord. Mais leurs amis pensèrent que son nom était compromis par ses liaisons avec eux, que les juges verraient dans le défenseur un accusé : la princesse de Polignac lui demanda confidentiellement d'inviter le prince à décliner son ministère, de s'imposer un silence qui peut-être ferait douter de son dévouement. Il y consentit. On fut d'ailleurs bien inspiré en recourant à M. de Martignac, chef du précédent cabinet, qui accepta cette mission avec un empressement d'autant plus magnanime qu'il al-

(1) Voir, sur le procès des ministres de Charles X : *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. VI, et Thureau-Dangin, Louis Blanc, de Nouvion, V. du Bled, etc.

lait y épuiser les restes d'une santé déjà bien atteinte. Ne pouvant intervenir au procès comme avocat, Berryer du moins tenta de l'empêcher, et, dans la séance du 27 septembre, il soutint fortement cette thèse : deux principes sont inséparables l'un de l'autre, l'inviolabilité royale, la responsabilité ministérielle; la Charte n'ayant pas protégé le roi, on ne pouvait plus l'invoquer contre les ministres. Logique, ce raisonnement l'était sans doute; juste, on peut en douter. La Chambre ne s'y rendit point; et d'ailleurs, dans l'état des esprits, elle eût couru le risque d'une nouvelle révolution en l'acceptant, car elle avait à compter, non seulement avec ses propres passions, mais avec celles de la garde nationale et du peuple parisien.

La nature morale de Berryer, son talent, la confiance et l'admiration universelles, le portaient au secours de tous les vaincus de la politique. Et quelle liste que celle de ses cliens de la cour d'assises, des tribunaux, de la Chambre des Pairs ! Le comte de Kergorlay, Chateaubriand, le prince Louis-Napoléon, Ledru-Rollin, Montalembert, Dupanloup, les Montmorency, les d'Orléans, le roi de Naples, le comte de Chambord!... Des gouvernemens et des princes, des ouvriers et des pauvres, des journalistes ! Il eut à se défendre lui-même, lorsque la duchesse de Berry ayant paru en Vendée, au mois de mai 1832, il se rendit auprès d'elle au nom du comité royaliste de Paris, pour la supplier de renoncer à cette équipée absurdement chevaleresque, et de repartir tant que le chemin de la fuite restait ouvert. Il la vit plusieurs fois, lui écrivit les appels les plus pathétiques, l'adjura dans l'intérêt même de la royauté : ce fut en vain. Sa présence à Nantes inquiétait le gouvernement : on crut qu'il était venu pour encourager la princesse à tenter la guerre civile, il fut arrêté, emprisonné près de quatre mois, renvoyé comme complice devant la cour d'assises du Loir-et-Cher.

Un curieux incident avait précédé l'audience. Le procureur général, un de ceux auxquels s'applique le mot vengeur de Tacite : *omnia serviliter pro dominatione*, vint le voir dans sa prison et lui annonça qu'il soutiendrait l'accusation. « Comment, vous, monsieur le procureur général, reprit Berryer ! ce n'est pas possible ; vous ne viendrez pas ! — Je vous demande pardon ; je viendrai. — Non, vous n'y pensez pas ! — Pourquoi donc ? — Non ; vous n'avez pas oublié que c'est moi qui vous ai fait obtenir votre place de M. de Peyronnet, et que M. Dupont de l'Èure a eu



honte de recevoir vos sollicitations. Vous ne voudrez pas que je vous rappelle cela en pleine audience; je le ferai et je vous en préviens d'avance. Non, vous ne viendrez pas!» Et, fixant le magistrat tout interdit, « tout pantelant », il ajoute : « Envoyez un avocat général; mais vous, ne venez pas! » Et le procureur général obéit.

Lorsque Berryer entra, le 16 octobre 1832, dans la salle de la cour d'assises, où se pressaient le préfet, le général, toutes les autorités de Blois, l'assistance entière se leva. Plusieurs avocats en robe s'étant assis au banc des accusés, et le président les ayant invités à le quitter, l'un d'eux répondit : « Le banc des accusés est si honoré aujourd'hui que nous avons cru nous honorer nous-mêmes en y prenant place. » L'interrogatoire fit tomber une à une toutes les charges; le principal témoin fut convaincu de mensonge, on avait commis un faux pour pouvoir poursuivre Berryer; président, jurés, public, tous avaient les larmes aux yeux lorsque l'avocat général se leva pour déclarer que son honneur, sa conscience ne lui permettaient pas de soutenir l'accusation. De longs applaudissemens ayant salué ce mot : « Pas d'applaudissemens, reprit le magistrat; qui fait son devoir n'en demande pas. » Les défenseurs de Berryer renoncèrent à la parole, le président ne fit point de résumé, le jury aurait voulu trouver un moyen de mettre en relief l'innocence de l'accusé autrement que par la réponse : *non*, aux questions posées. La cour ordonna sa mise en liberté immédiate, toute la ville lui fit escorte, et de tous les points de la France affluèrent les adresses, les remerciemens de son parti; plus hautement que jamais il avait en cette circonstance affirmé ses sentimens pour la royauté.

A peine a-t-il appris l'arrestation de la duchesse de Berry, il se met à ses ordres, lui conseille de ne pas accepter de défenseurs, car elle ne doit, estime-t-il, reconnaître à personne le droit de la juger. Puis il prend la parole sur les pétitions adressées à la Chambre à ce propos, et, agrandissant selon son habitude le débat, met sur la sellette le gouvernement de Juillet, conclut qu'on doit laisser aux ministres la responsabilité tout entière de leurs résolutions, comme la commission d'ailleurs et ceux-ci le réclamaient. Quelque temps après cette discussion. Thiers, ministre de l'intérieur, témoigna à Berryer son désir de conférer avec lui en secret. On conduisit le député royaliste, avec mille précautions, dans la chambre à coucher du ministre; la table

était mise, le dîner tout servi, personne ne parut pendant le repas. Thiers montra à Berryer un portefeuille rouge, plein de lettres qui auraient pu entraîner des condamnations capitales contre soixante à quatre-vingts personnes compromises dans l'échauffourée de Vendée. « Ces lettres-là, dit-il, personne ne les verra, pas même le roi Louis-Philippe. » Vers neuf heures, comme il se préparait à aller aux Tuileries, il ajouta : « Monsieur Berryer, que sortira-t-il de tout cela? Je n'en sais rien. Mais s'il n'en sort pas une monarchie (il ne disait pas laquelle, remarquait Berryer en contant plus tard l'entrevue), soyez sûr que je n'y serai pour rien. » Un tel procédé les mit en sympathie, et Thiers eut grand soin d'entretenir ce sentiment par mille gracieusetés, faveurs, passeports dans des circonstances délicates, qui rappellent cette réponse de Guizot au protecteur d'un homme de mérite : « Dites-lui de se faire recommander par des députés de l'opposition. » On se combattait à la tribune, on se donnait la main, on échangeait des compliments dans les couloirs de la Chambre; et, sans doute, Berryer plus d'une fois mit une sourdine à ses philippiques quand il avait en face de lui Thiers premier ministre. Entre la lutte au couteau, le silence bienveillant et l'approbation, il y a tant de nuances! C'est comme un terrain mixte, une zone neutre où l'amitié, les affinités électives, les influences de salon développent des espèces de contrats innomés, des conventions tacites qui enlèvent aux discordes politiques une partie de leur âpreté, de même que le droit des gens, la courtoisie des chefs autorisent des trêves, des rapports affectueux, des tolérances réciproques entre deux armées ennemies.

Berryer n'ignorait pas quel rôle joue, même dans l'opposition, l'art des compromis et des concordats, et que les amitiés privées facilitent les amitiés politiques. C'était un de ses axiomes qu'on ne doit jamais river un homme à ses erreurs en les lui rappelant toujours (1). Il semble qu'il devinait l'avenir, qu'il aurait un jour pour alliés ses adversaires : aussi ne craignait-il nullement de négocier avec eux, d'accepter par exemple une entrevue avec le comte Molé dans son hôtel de la rue de la Ville-l'Évêque. M. Charles de Lacombe la raconte en ces termes : Le comte Molé lui témoigna

(1) Sous l'Empire, Berryer devient le commensal de Thiers, et Thiers va le voir à Augerville. « Voyons, lui disait souvent le royaliste, revenez à nous, qui vous relient? -- Mon cher, répartit son hôte, vous en parlez bien à votre aise. Si Henri V remontait sur le trône, vous seriez garde des sceaux, et moi je serais pendu. »

une confiance qui le toucha. « Je voudrais avoir votre avis sur la dissolution de la Chambre, dit-il, que feriez-vous à ma place? — Mais, répondit-il, je ne puis vous répondre que si je connais vos intentions. Voulez-vous nous combattre ou nous appuyer? Avec des instructions à vos préfets, notamment à quelques-uns que je vous désignerai, vous pouvez empêcher qu'on ne combatte mes amis; vous pouvez même les faire appuyer sous main. Je puis en faire élire soixante-dix à la Chambre. Ces hommes-là ne me resteront pas tous fidèles à l'extrême droite; en certaines circonstances, vous pourrez vous entendre avec eux et je ne vous combattrai pas. Si, au contraire, vous nous combattez, vous m'obligez à chercher un appui à gauche, et, entendez-le bien, je puis faire nommer cinquante-neuf membres de l'opposition. »

Le ministre semblait disposé à entrer dans cette voie; il parla aussi d'introduire le suffrage à deux degrés, et Berryer promettait son concours sans réserve à cette réforme. Il y eut une seconde conférence, à laquelle prit part le comte de Montalivet, ministre de l'intérieur; mais Louis-Philippe ne voulut pas entendre parler d'une entente avec les carlistes. Décidément le mot *flétri*, infligé à un tel homme et à ses amis après le pèlerinage de Belgrave-Square auprès du Comte de Chambord en 1843, dépassait la mesure (1).

Les amitiés du prétoire, la franc-maçonnerie du barreau contribuèrent encore à la gloire de Berryer: il restait l'ami intime des grands confrères qui avaient rebondi du Palais au pouvoir, de Dupin entre autres. Président de la Chambre, celui-ci *chauffait* ses succès de tribune comme les siens propres, le soufflait au besoin s'il perdait le fil du discours ou s'embrouillait dans ses dates. Un jour qu'il faisait une charge contre les doctrinaires, il le rappela tout haut à la modération, tandis qu'il l'encourageait tout bas en murmurant: « Continue, tu es en verve, tape, tape! Et n'oublie pas qu'une chemise toute chaude t'attend à la présidence quand tu auras fini! » Ainsi tous les avocats de France, les républicains, les royalistes, des hommes du gouvernement applaudissaient à ses triomphes oratoires, quelques-uns avec d'autant plus de plaisir qu'il leur semblait un Lablache de la tribune,

(1) Le comte Alexis de Saint-Priest se trouvait chez le roi au moment où celui-ci témoignait le plus d'irritation contre ces nobles pèlerins, au rang desquels figurait le général de Saint-Priest. « Mon cher comte, dit Louis-Philippe, il y a des oncles bien compromettants. — Sire, qu'y faire, répliqua le spirituel diplomate; dans ce monde, les uns ont des oncles, les autres des neveux. »

prenant en politique le chemin des écoliers ou des poètes, plus éclatant qu'efficace, récitant avec des accens superbes la légende ou le roman de la légitimité : et ils répétaient volontiers : « Il serait bien embarrassé le jour où il deviendrait embarrassant. » Aucun grand orateur n'a été, de son vivant l'objet de telles apothéoses. « Avant de vous avoir entendu, écrit Chateaubriand, je ne savais pas ce que c'était qu'un orateur. » Après son discours du 3 décembre 1840 sur la question d'Orient, Armand Carrel écrit dans le *National* : « La parole est à Berryer, et après lui, elle ne sera plus à personne. La parole lui appartient, comme le marbre appartenait à Michel-Ange, la couleur à Rubens, l'harmonie à Beethoven. La parole, c'est le relief de ses idées, les accens de sa voix, l'énergie de son geste, c'est l'expansion d'une âme qui ne se livre à vous que pour vous mieux pénétrer. La parole, une telle parole, c'est le plus beau don du ciel ; c'est la plus grande puissance de la terre. »

La spirituelle M<sup>me</sup> Hamelin, celle qu'on appelait la *jolie laide*, et qui entretenait avec lui une longue correspondance, disait à ses amis : « J'ai entendu Napoléon et Berryer : cela me console de vieillir. » — M. de Salvandy, celui-là même qui se surnommait modestement : le Chateaubriand de la branche cadette, lui écrit en 1851 : « Je n'avais jamais vu la parole humaine arriver à cette puissance : vous avez proclamé, inauguré, couronné le roi à la tribune en pleine république... depuis l'héroïne d'Orléans, jamais sujet n'avait ainsi fait reconnaître le roi. » — X. Doudan observe à la même époque dans sa correspondance : « M. Berryer a eu tout l'éclat d'un beau coup de tonnerre au haut des montagnes. J'eusse mieux aimé que ces foudres vinssent de notre côté que du sien ; je n'aime pas qu'on prêche bien ailleurs que dans ma paroisse. Mais enfin il faut prendre tous les beaux orages en bonne part. » Désiré Nisard, dont le goût est si sévère, si pénétrant, fait quelques réserves, mais il est lui-même sous le charme, et son témoignage n'en a que plus de prix : « J'entendais un magnifique instrument dont toutes les cordes vibraient de concert ; je vibraï à l'unisson. Un moment mes yeux se mouillèrent de larmes ; me penchant alors vers mon collègue Vitet : « Savez-vous, lui dis-je, pourquoi je pleure ? Je vérifie la justesse du mot de Buffon sur l'éloquence : « C'est le corps qui parle au corps. » Cette fascination d'une parole d'autant plus séduisante qu'elle sort de l'âme, qu'elle porte avant tout la marque d'une sincérité profonde, te-

nait parfois les sténographes eux-mêmes suspendus aux lèvres de l'orateur, comme les chœurs en extase manquèrent un soir la réplique de la Sontag; et Dieu sait si Berryer rendait leur besogne difficile, avec ses phrases incorrectes (1) dont il ne voulait jamais revoir le texte, bien qu'elles eussent grand besoin d'un peu de toilette. Mais, disait-il, la gloire est une belle dame dont il faut être aimé presque sans le savoir; on la rend infidèle quand on se vante de ses faveurs.

Parmi ceux qui faisaient pour lui l'opinion publique, rappelons enfin ses fidèles électeurs de Marseille, ces foules qui lui prodiguaient les ovations et l'accueillaient comme s'il rapportait Henri V dans ses bagages, les salons qu'il fréquentait, les amis qu'il recevait une fois par semaine dans son appartement de la rue des Petits-Champs auquel il demeura fidèle soixante ans et plus, où Tamburini, Lablache, Tulou, Batta, Rubini, la Pasta tenaient à honneur de se faire entendre. Ses amis : même entre les meilleurs, il faut encore faire un choix, afin d'épargner au lecteur l'ennui d'une énumération : Rossini, Delacroix, Alfred de Musset, la marquise de La Grange, M<sup>mes</sup> Jaubert, de Bardonnnet, Laurenceau, de Jobal, les Vaufreland, le comte de Falloux, les la Guibourgère, M. de Larcy, Richomme, l'ancien clerc de son père, qui à Augerville s'était attribué le département des mystifications et des farces. Ses salons de prédilection : la duchesse de Duras, si passionnée pour la gloire de Chateaubriand, l'auteur d'*Ourika* et d'*Édouard*, qui se dépeignait elle-même dans ce mot : l'amitié est une foi, — et dit à Charles X cette belle parole : « Après tout, sire, la Grèce est la Vendée du christianisme » : la duchesse de Rauzan sa fille, la duchesse de Galliera, la vicomtesse de Vaufreland, la duchesse Pozzo di Borgo...

A ses amis intimes, il offre une charmante hospitalité dans cette propriété d'Augerville (2), achetée en 1823, réparée et embellie par lui amoureusement, où il avait semé les prairies, les bois, les fleurs, les rochers, ménagé les points de vue, rassemblé

(1) Il arriva à l'un de ces sténographes de s'écrier plaisamment, dans un moment d'humeur : « On ne parle pas plus mal que cet homme-là. »

(2) M<sup>me</sup> la vicomtesse de Janzé raconte que dans un moment où il le savait fort empêché, Napoléon III se souvint de son ancien avocat et voulut lui venir en aide, sans froisser sa dignité ni ses sentimens. M. de Persigny vint trouver Berryer comme de lui-même et lui proposa d'acheter la nue propriété d'Augerville, sous la condition singulière qu'un appartement lui serait réservé. Après quelques hésitations, Berryer accepta, et le prix était même convenu, lorsqu'il apprit que l'Empereur se cachait derrière M. de Persigny. Il rompit aussitôt la négociation.

les meilleurs souvenirs de sa vie, souvenirs matériels et immatériels. Quels concerts que ceux d'Augerville, lorsque la princesse Marceline Czartoryska et Alexandre Batta interprétaient Mozart, Chopin ou Rossini devant une société d'élite qui se montrait Berryer écoutant les mains jointes, les yeux pleins de larmes, et lorsque le morceau était terminé, allant se jeter aux pieds de la princesse pour la remercier ! Car Berryer qui ne comprenait rien à la peinture, s'enivrait de musique italienne, de musique classique, il avait sa stalle au Conservatoire, aux Italiens ; en revanche, il quittait un salon où l'on exécutait de la musique nouvelle, de la musique d'opérette, ou bien il s'y endormait. Et quelles soirées que celles où les petits jeux (il adorait l'honnête loto, l'innocent mistigris) (1) alternaient avec les causeries les plus spirituelles ! Berryer contait à ravir, il récitait par cœur des pages entières de Bossuet, mais il excellait aussi à écouter, à pratiquer ce grand art : ne pas absorber la causerie, l'exciter, la diriger. On donnait aussi la comédie à Augerville, et dans *les Femmes savantes*, il disait à merveille le rôle du bonhomme Chrysale. La comédie de société l'avait toujours attiré, et il y réussissait mieux que le prince de Ligne ou M<sup>me</sup> de Staël. Pendant un voyage qu'il fit en Allemagne en 1836, appelé par Charles X et la duchesse de Berry, il s'arrêta quelque temps à Bade auprès de la grande-duchesse Stéphanie de Beauharnais avec laquelle il avait une alliance de famille : elle tenait une cour assez brillante où l'on remarquait les princesses de Liéven et Troubetzkoï, M<sup>mes</sup> de Bastillat, de Bastard, Davillier, les princes Émile et Frédéric de Hesse, M<sup>me</sup> Sontag, devenue comtesse Rossi. Un petit complot s'organisa pour faire chanter celle-ci (elle avait absolument renoncé à son art) au moyen d'une comédie représentée chez lady Pigott. Berryer tenait l'emploi de père, la comtesse était sa fille, et le sollicitait de consentir à son mariage : il s'y refusait. Tout à coup, il tire un cahier de musique roulé dans sa robe de chambre, et le présentant à M<sup>me</sup> Rossi : « Non, non !... Pourtant, si vous chantiez ces variations qui me charment toujours, je ne sais ce que je pourrais faire. — Mais ce n'est pas cela, objecte la comtesse. — Si, si, reprend Berryer, je sais bien ce que je dis. » En même temps un piano se fait entendre, les spectateurs applaudissent, M<sup>me</sup> Rossi sent sa volonté fléchir, et chante comme en ses plus beaux jours.

(1) Je donnerais dix francs pour gagner deux sols, disait-il volontiers.

Un de ses auditeurs écrivit après cette fête : « Elle m'a produit l'effet d'un rossignol chantant sur un rosier blanc et faisant tomber sur les fleurs une pluie de gouttes de la plus fraîche et de la plus brillante rosée. »

Cette terre d'Augerville qu'il aimait tant, le désordre de ses affaires faillit plusieurs fois l'obliger à la vendre. Son ami M. de Larcy lui demandait comment, avec ses grandes relations financières, il n'avait pas fait de bons placements : « Tant d'affaires passent devant vous, vous n'auriez qu'à vous baisser. — Oui, mais il faudrait me baisser, » répliqua Berryer. Excellent conseiller pour les autres, il dirige fort médiocrement sa fortune, ne réclame d'autre prix de ses services que la joie de les avoir rendus : un jour par exemple il refusa cinquante mille francs que lui offrait un client sauvé par lui. En outre sa position de chef de parti l'obligeait à une correspondance énorme, à des voyages, l'exposait à mille sollicitations auxquelles il ne sut jamais résister ; il donnait, donnait toujours, sans se soucier du lendemain. Pendant une absence de Berryer, un comité se forme en 1836, sous la présidence du duc de Bellune, avec le patronage du marquis de Dreux-Brézé, des ducs de Fitz-James, de Noailles, de Chateaubriand, d'Hyde de Neuville... pour organiser une souscription, afin de réparer un peu les sacrifices que lui coûtait l'abandon du barreau, et empêcher la vente d'Augerville ; car cette terre vendue, c'était le cens électoral perdu, la privation de l'éligibilité, et cela devenait un événement politique. On rappela le mot de Du Guesclin, prisonnier des Anglais : « Il n'y a pas une femme qui ne file une quenouille pour le rachat de ma rançon. M. Berryer, ajoutait-on, est le Du Guesclin de la tribune. Sa parole nous défend comme l'épée du vieux cométable défendit nos pères. » La souscription n'atteignit pas le chiffre espéré, elle conjura cependant la vente d'Augerville.

Voici venir la campagne des banquets, la Révolution de 1848. Pendant cette tumultueuse séance du 24 février, Berryer écoute, silencieux, les orateurs qui réclament un gouvernement provisoire, il interrompt seulement Ledru-Rollin qui se perd dans des digressions : « Concluez, concluez, nous connaissons l'histoire ! » Lamartine s'approche, l'entretient quelques instans. Quelles paroles échangent-ils ? se demande-t-on. Lamartine lui proposait une place dans le gouvernement provisoire, et Berryer refusait, ne voulant point faire encourir à sa cause de si lourdes responsabilités. Peut-être se rappelle-t-il le mot de son interlocuteur : « Pour

prendre la responsabilité d'une révolution, il faut être un fou, un scélérat ou un Dieu. » Le lendemain même, à deux conseillers du comte de Chambord qui l'interrogent sur ce qu'il faut faire : « La réconciliation », répond-il.

Refaire la royauté dans les esprits, calmer les impatiences de ses amis, lutter contre les divisions de la majorité, dissiper les inquiétudes produites par certains actes de son prince, telle fut sa pensée constante, tel son effort de tous les jours : effort d'autant plus méritoire qu'il a lui-même ses heures de pessimisme clairvoyant. « Mon âme est triste jusqu'à la mort, écrit-il un mois avant l'élection du 10 décembre, car les légitimistes n'ont point de candidat, et nous ne pouvons faire qu'une chose inévitablement funeste à la liberté et à la sécurité du pays. » Son entreprise, les faits l'ont prouvé, se heurtait tout au moins à deux obstacles insurmontables : Louis-Napoléon, le comte de Chambord ; mais, en se plaçant au point de vue légitimiste, cette tactique seule était rationnelle. Pendant les quatre ans de la seconde république, il poursuivit courageusement sa noble chimère, toujours écouté, admiré, sinon suivi par ses collègues, acceptant les fonctions de rapporteur du budget, bien que le travail écrit lui répugnât, parce que les finances sont des intérêts permanens, et qu'en les défendant on mérite bien de sa patrie, de son parti ; rendant visite aux princes d'Orléans en Angleterre, conduisant ou envoyant au comte de Chambord, à Wiesbaden, à Venise, les hommes les plus propres à le maintenir dans la ligne parlementaire. A Wiesbaden, le prince avait voulu qu'il logeât dans sa maison même. « J'ai le bonheur de le voir ainsi presque à toute heure du jour. Je l'admire, je l'aime, il m'étonne et m'émeut de plus en plus. » Émotion poussée à l'excès, car Berryer, qui, de loin, prenait les plus mâles résolutions, de près ne savait guère se résigner à contrarier son prince. M. de Falloux le mettait en garde contre ces attendrissemens, et Berryer de lui répondre : « Vous avez probablement raison ; oui, le comte de Chambord a de grosses écailles sur les yeux, mais dès qu'il touchera le sol de la patrie, ces écailles tomberont et vous verrez un beau règne. » Seulement ce n'est pas la même chose de monter à cheval et de se bien tenir à cheval.

A la Chambre, les chefs du groupe fusionniste croyaient traiter avec le roi, quand ils traitaient avec lui ; MM. Guizot, Duchâtel, Molé, Montalivet entraient avec lui dans le comité de direction du journal *l'Assemblée nationale*. Cent cinquante légitimistes for-



mant à la Législative la *majorité de la majorité*, soixante fusionnistes, la loi de 1830 sur l'enseignement, l'expédition de Rome, la revision réclamée par 80 conseils généraux, ces résultats obtenus en deux ans attestaient l'efficacité de sa direction. Mais la question capitale demeurait insoluble : comment trouver une majorité dans la Chambre et le pays pour la royauté? comment opérer la réconciliation des membres de la famille royale? La reine Marie-Amélie, les princes y inclinaient, Louis-Philippe s'était montré favorable, mais, comme la duchesse d'Orléans s'y opposait, il avait opiné pour l'attente : tenant pour un grand mal la désunion de la maison de Bourbon, il ne voulait pas y ajouter le scandale de la maison d'Orléans. Quant à M. Thiers, qui, à tort ou à raison, passait pour refléter ou inspirer la politique de la mère du comte de Paris, il commençait à répéter dans ses conversations ce mot devenu prophétique : « La République est de tous les gouvernemens celui qui nous divise le moins. »

Le 1<sup>er</sup> décembre 1851, Berryer rencontra dans la salle des Pas-Perdus un groupe de députés, parmi lesquels Changarnier, Lamoricière, Baze. « Eh bien! leur dit-il, c'est pour demain; êtes-vous prêts? » Ils demeurèrent incrédules; seul, Lamoricière voyait le péril. « Vous n'êtes pas sur la liste? répondit-il en riant; moi, j'y suis. » Aussi bien M. de Persigny ne se gênait guère pour annoncer l'entreprise; un royaliste lui ayant adressé cette requête semi-ironique, semi-sincère : « Prévenez-nous quand vous ferez votre coup, afin que nous puissions retenir nos places à la diligence. — Vous feriez mieux de les retenir au Sénat », répliqua le confident de Louis-Napoléon.

Le lendemain 2 décembre, Berryer et 220 de ses collègues se rendirent à la salle de la mairie de la rue de Grenelle mise à leur disposition; il fut l'âme de la séance, proposa aux députés de procéder comme assemblée libre, au nom de la Constitution, de décréter la déchéance de Louis-Napoléon Bonaparte, la mise en liberté des représentans arrêtés, la nomination du général Oudinot au commandement en chef des troupes. Le décret de déchéance est transcrit, signé, Berryer ouvre une fenêtre, l'annonce à la foule indifférente, et la harangue. Il allait apprendre que la parole n'est pas le seul glaive des temps nouveaux, ce que devient une Constitution qui n'a d'autre auxiliaire qu'elle-même, le brutal démenti de la force à l'observation naïvement héroïque du jurisconsulte Valette : « L'acte est nul de plein droit; *ipso jure*. » Les portes de

la mairie s'ouvrent, des agens de police s'avancent, et, les représentans ayant déclaré qu'ils ne sortiront que par la force, ils les prennent par le bras, les conduisent, entre deux haies de soldats, à la caserne du quai d'Orsay. On sait le reste : les uns, comme Berryer, remis le surlendemain en liberté, d'autres retenus prisonniers, puis expulsés du territoire. En apprenant que leurs maris étaient détenus au Mont-Valérien, la femme d'un représentant dit à sa belle-sœur qui se lamentait ce mot de Romaine : « Où voudrais-tu donc qu'ils fussent? »

Berryer rentra dans la vie privée. Sa tristesse, ses inquiétudes, ses regrets furent presque sa seule politique ; les salons, la vie de famille, l'amitié, la causerie, le barreau sa consolation. Il eut aussi la joie de sa réception à l'Académie française, où il fut élu le même jour qu'Alfred de Musset, et celle plus grande de la visite du duc de Nemours à Frohsdorf, le 17 novembre 1857, au nom de ses frères et de sa mère, visite suivie d'une rencontre de la reine Marie-Amélie et du Comte de Chambord à Nervi. Il avait refusé la candidature que lui offraient en 1852 les électeurs marseillais. Qu'irait-il faire dans une chambre destituée d'indépendance, d'action publique ? Et puis son propre parti ne lui ménageait guère les avanies : dès avant 1848, M. de Genoude, rédacteur en chef de *la Gazette de France*, l'appela un jour le *Maroto de la légitimité*, du nom d'un général espagnol qui trahit don Carlos. Heureux encore quand les légitimistes d'action se contentent de le traiter d'*éloquent endormeur*, de regretter que pour conduire un régiment on ait choisi un *clairon*. Après 1852, les royalistes dissidens gagnent du terrain auprès du Comte de Chambord ; le succès du 2 décembre, accompli en dehors des parlementaires et contre eux, leur fournit un spécieux argument. Avant tout, une organisation militaire, et, quant à l'organisation politique, plus d'influences intermédiaires, une armée prête à marcher sous l'unique direction du roi, en attendant, l'abstention électorale : voilà le système qui triomphe dès le mois de juillet 1852. Comme si les principes politiques étaient faits pour vivre dans les Musées ! C'est vainement que M. de Falloux citera au Comte de Chambord cette pensée de Machiavel : un prince se juge surtout par les hommes qui l'entourent, vainement qu'il répétera que l'inébranlable confiance d'Henri IV en Sully, de Louis XIII en Richelieu honorèrent et servirent ces rois, en vain qu'il rappellera cette réflexion de Bossuet :

« Le plus grand dérèglement de l'esprit, c'est de croire que les choses sont parce qu'on veut qu'elles soient. Il est quelquefois fatigant d'être contredit, mais il est dangereux de ne l'être pas. La plus funeste adulation pour un roi serait la médiocrité des hommes avec lesquels il vivrait habituellement en contact, médiocrité qui, lui donnant à lui-même le sentiment d'une supériorité factice, l'habituerait à ne compter qu'avec son propre jugement. » Le Comte de Chambord semble s'appliquer à demeurer le roi de ses amis, à devenir de moins en moins celui de la France, et n'écoute guère que ceux de ses fidèles qui tenaient de son investiture leur importance et leur autorité. « Que pense Berryer? » demandait-il parfois, et pour la forme? mais, comme le lui écrivit en juillet 1861 le comte de Falloux : « Depuis dix ans, il n'est pas une question importante qui n'ait été résolue, ou sans M. Berryer, ou contre M. Berryer; pas une action organisée dans le parti légitimiste qui ne l'ait été, ou sans M. Berryer ou contre M. Berryer. »

Cependant les décrets du 24 novembre 1860 avaient rétabli l'adresse, le compte rendu télégraphique des séances : le travail des événemens et des idées produisait un réveil de l'opinion publique; dans l'opposition, tous les hommes se prononçaient contre l'abstention, et les royalistes commençaient à discuter cette consigne énervante « cette manière de mourir ». Persévéraient-ils dans cette politique de léthargie qui les isolait du suffrage universel? N'auraient-ils pas enfin le courage de leurs doctrines? Ils l'eurent, des candidatures indépendantes surgirent aux élections des conseils généraux, Berryer accepta de faire partie d'un comité électoral, chargé d'entrer en rapport avec les départemens. C'en était fait de l'abstention, car son exemple rallia les indécis. Il fut élu à Marseille par 14 427 suffrages contre 7 945 donnés au candidat officiel; Thiers échouait à Aix, mais passait à Paris. Une fois de plus, Berryer sacrifiait le bonheur de plaire à l'honneur de servir.

Et, de nouveau, il fit entendre sa grande voix, *os magna sonaturum*; elle retentissait dans l'âme de la nation, elle disait les craintes, les fautes de plus en plus effrayantes. l'expédition du Mexique (1), l'abandon du Danemark, l'unité de l'Italie préludant à l'unité de l'Allemagne, une politique d'illusion dont l'auteur, selon le mot de Thiers, confondit trop souvent le verbe *rêver* avec le verbe *réfléchir*. Il chercha à faire oublier l'homme de parti, à se poser devant la Chambre comme un médiateur, comme un

citoyen passionné seulement pour l'avenir de son pays. Un jour vint où Rouher prononça le mot fameux : « L'Italie ne s'emparera pas de Rome, jamais ! » Ce jour-là (5 décembre 1867), Thiers, et Berryer dictèrent en quelque sorte son langage au ministre d'État. Guérout, directeur de l'*Opinion Nationale*, s'écriait dans les couloirs de la Chambre : « C'est Henri V qui mène le gouvernement ! »

Il conservait intacte sa foi politique, mais l'espérance ? Peut-être espérait-il encore avec son cœur, sinon avec son jugement. Quant à la foi religieuse, il l'eut toujours, mais le tourbillon du siècle, les séductions mondaines l'empêchèrent longtemps de pratiquer, et son ami le Père de Ravignan se lamentait de l'entendre ajourner sans cesse à l'année suivante ses projets de retour à la vie chrétienne. « Berryer, écrivait-il en 1837, où allons-nous ? Avec la terre, ses grands et ses petits intérêts, nous ne gagnerons pas le ciel. » L'heure de la contrition vint, et ce fut une joie profonde pour le religieux qui avait dit un jour, peut-être à son ami, ce mot piquant : « La plus grande force du diable, c'est d'être parvenu à se faire nier. »

Toujours clément à Berryer, le destin lui réservait une dernière chance, en lui épargnant la douleur de voir la guerre de 1870, l'invasion, le démembrement, d'assister à la déroute définitive de son idéal. Une grave maladie se déclara dès le mois d'octobre 1868 ; et Nélaton, Ricord, appelés en consultation, constatèrent l'existence d'une tumeur abdominale. Cependant il ne changeait pas son genre de vie, se traînait à table, faisait chaque jour sa promenade en voiture, et, comme les journaux républicains ouvraient une souscription pour élever un monument sur la tombe du député Baudin tué sur la barricade, le 2 décembre 1851, pour la défense de la Constitution, il écrivit au journal *l'Électeur* :

« Monsieur le rédacteur,

« Le 2 décembre 1851, j'ai provoqué et obtenu de l'Assemblée nationale, réunie dans la mairie du X<sup>e</sup> arrondissement, un décret de déchéance et de mise hors la loi du président de la République, convoquant les citoyens à la résistance contre la violation des lois dont le président s'était rendu coupable. Ce décret a été rendu public dans Paris autant qu'il a été possible. Mon collègue, M. Baudin, a énergiquement obéi aux ordres de l'Assemblée ; il en a été victime, et je me sens obligé de prendre part à la sous-

cription ouverte pour l'érection d'un monument expiatoire. Veuillez accepter cette offrande, etc. »

« Jamais, dit M. de Falloux, le droit et la justice n'ont adressé à la violence et à la force un plus fier et plus intrépide regard; jamais on n'a résumé si brièvement et si solennellement à la fois une situation, une protestation et un appel. »

Cependant les forces du malade déclinaient à vue d'œil: le 17 novembre Berryer reçoit les derniers sacrements, appelle son notaire et s'enferme longuement avec lui; la nuit venue, la sœur qui le soignait le voit avec stupeur se lever, ranger des papiers, aller et venir dans son cabinet; à ses remontrances, à ses prières, il répond avec fermeté: « Non, non, ma sœur, ne m'empêchez pas de faire ce que je dois, il faut que je fasse mes adieux au roi. » Et, d'une main mal assurée, les yeux pleins de larmes, lentement, péniblement, il trace sur le papier ces quelques lignes que Montalembert célèbre comme « un des plus beaux cris qui soient jamais sortis de l'âme humaine » :

« O Monseigneur! O mon roi! on me dit que je touche à ma dernière heure.

« Je meurs avec la douleur de n'avoir pas vu le triomphe de vos droits héréditaires, consacrant l'établissement et le développement des libertés dont notre patrie a besoin. Je porte ces vœux au ciel pour Votre Majesté, pour Sa Majesté la reine, pour notre chère France.

« Pour qu'ils soient moins indignes d'être exaucés par Dieu, je quitte la vie armé de tous les secours de notre sainte religion.

« Adieu, sire, que Dieu vous protège et sauve la France!

« Votre dévoué et fidèle sujet,

« BERRYER. »

Mourir à Augerville, y reposer à côté des siens, avait été sa pensée, sa volonté constante. Nélaton ayant permis le voyage, il partit avec une joie fébrile, et, pendant neuf jours encore, il goûta le bonheur de vivre en ce lieu si aimé, entouré de sa famille, de MM. Andral et de Falloux qui ne le quittèrent plus, recevant des visites, son curé, MM. de Rocheplatte, Louis de Chateaubriand, M<sup>sr</sup> Dupanloup, contemplant avec délices, quand ses forces le permettaient, ses fleurs, ses arbres, cet horizon plein de souvenirs, gardant, au milieu de ses souffrances, toute sa fermeté d'esprit.

Il entra dans le repos éternel, le 28 novembre 1868, à quatre

heures du matin; les derniers mots qui sortirent de sa bouche furent : « Vive le roi ! Vive le roi ! Vive le roi ! » Ses funérailles attirèrent une foule immense, grands seigneurs, hommes politiques, paysans, ouvriers, académiciens, représentans des princes, élèves de Juilly, délégués des barreaux d'Angleterre, de Belgique et de France, forcés la plupart de rester à la porte de la modeste église de son village. On y remarquait le fils du maréchal Ney, trois magistrats, courtisans d'un grand mort, les seuls qui eussent osé paraître à ces obsèques : MM. de Peyramont, conseiller à la Cour de cassation; Georges Picot, juge suppléant au tribunal de la Seine, et Charles Fagniez, juge de paix à Paris. Sur les draperies noires de la chapelle ardente se détachait la devise qu'il avait fait triompher au Palais : *forum et jus*; on aurait pu lui donner pour pendant ses deux autres devises : *faire sans dire*; *donner et pardonner*. La levée du corps fut faite par M<sup>er</sup> Dupanloup assisté de ses vicaires généraux, les discours prononcés par MM. de Sacy, Grévy, Marie, le duc de Noailles, le comte de Falloux, MM. de Sèze, Hudleston, Baraguet, Carmaux, Bocher et le marquis de la Ferté. Une souscription ouverte dès le mois de décembre 1868 a permis de lui ériger deux statues : l'une à Marseille en 1875, l'autre à Paris en 1879, dans la salle des Pas-Perdus du palais de Justice, en face du monument de Malesherbes.

Et, royalistes ou républicains, croyans ou sceptiques, tous ont le droit de penser qu'une telle vie, une telle mort eussent été dignes de Bossuet, de ce Bossuet que Berryer admirait par-dessus tout, qu'il appelait : le grand maître de toute parole humaine, qui certes prononça l'oraison funèbre de pécheurs bien plus avérés, de moins bons serviteurs de la France. Que d'événemens formidables, que de catastrophes inouïes, quels écroulemens et quelles résurrections pour servir de cadre à cette existence ! Quelles vertus publiques, quelle générosité d'âme, quel talent et quel don de sympathie pour former un personnage digne de remplir un pareil cadre !

VICTOR DU BLEU.

---

# MÉDECIN DE CAMPAGNE...

---

C'était l'hiver, un hiver maussade. Par rafales tombait, presque sans répit depuis deux semaines, une pluie mêlée de neige. Aussi les routes étaient-elles très tirantes, et, dans les ornières pleines d'eau, le cabriolet du médecin allait, durement cahoté.

Déjà la journée s'avavançait. A l'horizon, du côté du couchant, par-dessus la ligne morne de grands bois lointains, apparaissait au ciel comme une trouée pourpre, tandis que, dans les fonds de la vallée, tout brouillés de la buée qui se levait des prairies, quelques feux s'allumaient.

M. Valadier, l'un des deux médecins de Sainte-Marie-du-Bosc, le successeur de M. Laffitte, descendait au pas de son cheval la route qui, serpentant à flanc de coteau, mène d'Auffray à Sainte-Marie. Avant un quart d'heure il serait chez lui; alors, il se mit à récapituler sa journée.

Sa journée!... Pas meilleure que les autres, au contraire!

Dès cinq heures, alors que les rouliers de l'auberge, en face, dormaient encore, il lui a fallu se lever. Des gens étaient là, venus le « quéri » pour aller tout de suite à la Poterie voir une femme en mal d'enfant. — C'est bon, je m'habille!... J'y serai dans une petite heure. — Bien merci, m'sieu le docteur; on va vous espérer, mais pressez, car elle est bien malade. »

Parbleu... A la Poterie, des tisserands, — le plus misérable corps d'état qui soit, — pour qu'on demande le médecin il faut que ce soit déjà trop tard.

Quand Valadier se fut habillé, qu'il eût bien regardé si sa troupe était en ordre, il descendit à la cuisine, alluma une chandelle, puis, ouvrant le buffet, se tailla une large tranche de pain qu'il couvrit de beurre. Jeune encore, il avait bon appétit; du reste, il savait qu'il allait rester jusqu'à plus de midi sans rien se mettre sous la dent.

Il s'agissait d'atteler maintenant; mais, comme Radegonde, sa servante, ne voulait pas se lever si matin, il dut aller lui-même à l'écurie brosser sa jument et la harnacher. Sur ce, endossant une sorte de limousine, il grimpa sur le siège. Un coup de fouet et, malgré le vent, la bête filait bon train.

Pas drôle, là-bas, la petite séance! D'abord, et, dès le seuil, une odeur qui disait assez la saleté de ces gens-là. Quand on pense qu'à eux huit, les parens, une grand'mère paralysée, cinq enfans, ils n'avaient qu'une chambre, une seule, ou plutôt une tanière sans air ni lumière, car le métier à tisser, placé tout contre, empêchait d'ouvrir la fenêtre. Naturellement, dans ce chenil, la moindre maladie devenait tout de suite grave, toute plaie s'infectait.

Eh oui, elle était très malade, cette femme! Les commères du voisinage, appelées à son aide, l'avaient abimée... L'hémorragie ne s'arrêtait pas... — Ah, monsieur, sauvez-moi! par pitié! » Facile à dire: Sauvez-moi!... mais elle était perdue... Et, ça ferait, à Valadier, sa troisième de l'année. Quel guignon!... Et quelle joie aussi pour le confrère, cette méchante bête de Palfrène.

Après deux heures éreintantes passées là, Valadier était remonté dans son cabriolet et avait poussé, à travers le bois des Frères-Mercier, jusqu'à Hugleville, où il soignait le premier jardinier du baron, pour une scarlatine. De là, il gagnait Routot afin d'y voir deux malades, la fille du meunier qui avait mal aux yeux, et un gendarme pris de rhumatismes.

Il s'était arrêté pour déjeuner n'importe où, à une espèce d'auberge très pauvre, — et déjà il fallait se remettre en route.

Alors, en suivant la hêtrée de M. Mauger, l'ancien baleinier, il avait visité trois maisons au grand hameau. Dans une seule on l'avait payé — deux francs — le premier argent qu'il empochait. Les autres, comme toujours, « passeraient chez M. le docteur. »

Il allait arriver au bourg. Déjà on entendait les chiens du



boucher saluer de furieux aboiemens le passage de la voiture : « Encore une de finie, soupira Valadier. N'importe, un vilain métier que médecin de campagne, au moins en pays cauchois ! Ah ! ces Parisiens qui prônent *l'existence large de la vie agreste*. Je voudrais bien les y voir !... »

Au moment où il rasait au tournant la borne du bourrelier, il lui fallut s'arrêter un peu pour laisser passer une lourde voiture à bêche dont la lanterne flamboyait dans le brouillard. Elle était attelée de quatre gros chevaux, — le messenger qui s'en allait à Yvetot pour le marché du lendemain.

— Vous rentrez à la soupe, M'sieu Valadier ? lança l'homme de sa voix enrouée... Doit être bien trempée, à c't'heure. — Je l'espère ! Bonsoir Nicolas, bon voyage. — Merci, M'sieu Valadier, bon appétit !

— Eh bien, Radegonde, fit-il à haute voix en entrant dans la cuisine ; eh bien, ma fille, quoi de nouveau ? Tenez, vous ferez sécher ma limousine... C'est ça qui pèse sur les épaules quand c'est plein d'eau !... Est-on venu me demander ?

— Oui, la sœur Agathe de l'Hôtel-Dieu pour dire que vous veniez tout de suite. » Et comme Valadier prenait un air maussade : « Elle a dit : *avant son dîner* ! »

— Comment ! Mais elle veut ma mort, cette vieille-là !... Et pour qui donc ?... Pour le mendiant d'hier qui a eu la cheville cassée ?

— Oui, il paraît qu'il a de la fièvre, beaucoup.

— Bien sûr qu'il en a !... Il a raison d'en avoir... Manquerait plus que ça qu'il n'en ait pas !... Bah ! servez-moi toujours, ma fille ; j'irai là-bas après souper, il sera encore temps. — Et tout grognant, il ajouta, mais baissant un peu le ton, comme s'il craignait qu'on ne l'entendit au dehors : « Elles m'assomment, avec leurs exigences, ces sœurs ! Elles prennent au sérieux leur soi-disant hôpital. Un hôpital ici, dans un trou de quinze cents habitans ! N'importe, je les gagne bien, leurs trois cents francs par an... Si le cœur leur en dit, elles peuvent aller porter leur clientèle où elles voudront.

— Vous dites ça, et puis, si elles prenaient M. Palfrène, ça vous ferait rudement deuil !

— Eh quoi, ce fruit sec de la Faculté qui a décroché son diplôme on ne sait comment, un monsieur qui saigne encore les

gens, comme avant le déluge!... Ah! oui, elles peuvent en tâter, mais lui serait bien trop malin pour accepter. Pas si bête! Il y a trop de chirurgie à faire à l'Hôtel-Dieu, — et il se connaît. Il sait bien qu'après être resté vingt années sans exercer, il ne pourrait jamais s'en tirer. On peut faire de la médecine de chic, pas de la chirurgie. Non, tant qu'il peut, il me vole des clientes, mais celles-là, il s'en garderait bien.

La servante, tout en cassant son charbon à secs petits coups de pincettes, reprit : — Sans doute, que Monsieur... aura passé... à la ferme des Rambures... Non?... Dommage alors! On dit comme ça... que Maître Landemare... ne va pas trop... C'est un bon client à Monsieur, celui-là... rapport qu'il est maire de sa commune... riche avec ça... Et Monsieur devrait y passer tous les deux jours... Tarder tant que ça, c'est point prudent. Il est brutal, sa femme pas commode...

— Bah! on ne vivrait plus alors!... Et puis celui-là demeure au diable. Palfrène qui vieillit, qui se fatigue, n'aime pas beaucoup sortir du bourg en hiver. D'ailleurs ces Landemare l'ont quitté autrefois, — ce n'est pas pour le reprendre.

— Oui, mais c'était du temps de M. Laffite, votre prédécesseur, et, depuis lors, y a eu joliment du changement. A l'époque, M. Palfrène n'était point considéré, personne ne le demandait. C'est pour ça, même, qu'il s'était mis à mener la ferme de sa femme. Tandis qu'aujourd'hui, tout le monde va chez lui...

— Il est si intrigant!... Et maintenant, Radegonde, assez jacassé! j'ai l'estomac dans les bottes... Où sont mes chaussons?

— Sous le poêle, à chauffer... Allez dans la salle, vous serez mieux qu'ici, et j'ai mes oignons à faire revenir.

— Il n'y avait pas de lettres, non plus?

— Non, rien que votre journal.

Dès l'entrée dans la salle, — une pièce basse à lambris clairs, — le ronflement du poêle, la nappe bien blanche, le pain à croûte dorée, la suspension de cuivre très reluisante l'amusèrent un instant. Il se frotta les mains avec un vrai sentiment de bien-être. Et cependant le poêle était vieux, tout craqué, semblant vouloir se rompre; le tapis tout usé; le bras d'un fauteuil manquait. Au mur quatre ou cinq gravures banales : la *Mort de Marie Stuart*, le *Soldat laboureur*, *Mazepa*; dans l'encoignure une étagère d'acajou encombrée de coquillages et d'oiseaux en verre filé.

Le journal parcouru d'un coup d'œil, — car, lorsqu'il avait une fois vu les naissances et les décès du canton, les accidens ou les actes municipaux, le reste le laissait indifférent, — il s'assit les pieds contre le poêle, s'allongea, s'étira et se mit à bâiller. Alors, comme la soupe tardait toujours, de sa grosse voix, il mugit un appel à faire trembler les vitres; même, dans la rue, le chien du taillandier d'à côté se prit à hurler.

— Radegonde! eh bien, est-ce pour aujourd'hui?

— Voilà, voilà!

Semant sur son passage une trainée de vapeur, la soupière faisait enfin son entrée. A peine était-elle sur la table, que Valadier se servait une copieuse assiettée; puis, les deux coudes sur la nappe, les yeux énormes, le cou tendu, il avalait. L'assiette vidée, il la remplit à nouveau et s'escrima jusqu'à ce qu'elle fût vide. Alors il essuya à deux reprises ses longues moustaches, se tourna un peu de côté, les pieds à plat contre les plaques de faïence, et, pendant un instant, resta dans un anéantissement béat: il ne pensait plus à ses misères, mais seulement au ragout de Radegonde. Qu'est-ce que ça serait? Du veau aux carottes ou du mouton aux pommes?

Ah! ici, on était bien... tandis que dehors la bise sifflait à l'angle des gouttières, s'accrochait aux ardoises, grondait dans la cheminée...

Radegonde rentrait.

— Comment, de la morue!... fit le jeune homme, aujourd'hui mercredi?... Mais, ma fille, vous vous trompez, nom d'une brique!

— Dame, c'est Quatre-Temps.

Il eut une moue piteuse.

—... Et si j'avais acheté de la viande au boucher, les sœurs l'auraient su. Déjà elles ne vous aiment guère... Vous savez, monsieur Valadier, dans votre position, faut ménager les idées des dévots. Y en a déjà tant qui vous en veulent!...

— Les sœurs, les sœurs, est-ce qu'elles ont besoin de s'occuper de moi... C'est trop fort, à la fin... Et s'emportant, il asséna sur la table un violent coup de poing: « Puisque c'est ça... D'abord je suis éreinté... Vous irez leur dire que j'ai été forcé de me coucher en arrivant, que j'ai des coliques; que je n'ai pas pu diner... Demain sans faute, sur le coup de onze heures, j'y passerai. »

La servante mécontente allait répliquer. Le médecin y coupa court : « C'est bon, c'est bon!... j'en fais mon affaire. Avant de sortir, vous me mettez la bénédictine avec mon pot à tabac. »

Le lendemain, le temps fut encore très mauvais. Aussi Valadier, le matin, se borna-t'il à quelques petites courses dans le bourg. Il entra un instant chez le pharmacien, un nommé Martin, bel esprit, disait-on, même un peu poète, mais tellement phthisique, qu'il se mourait lentement entre ses boccoux, — sans paraître s'en douter du reste.

De là il se rendit à l'hospice. La supérieure n'en finissait pas d'arriver; malgré tout, en vingt minutes, il eut expédié les deux malades qu'il avait là. L'un d'eux, un chemineau ramassé la veille par les gendarmes et que les religieuses avaient cru très mal, n'était qu'un farceur qui geignait pour se faire dorloter.

Au moment où il s'apprêtait à repartir, on vint le chercher de chez le receveur d'enregistrement, qui, installé depuis deux ans à Sainte-Marie, n'avait pas encore eu besoin d'un médecin. Valadier fut content d'avoir été choisi. Et un client sérieux, celui-là, car, examen fait, le jeune homme constata une otite qui allait bien comporter dix à douze visites...

Tout guilleret de l'aubaine, Valadier fit honneur à son déjeuner; puis, aussitôt son cognac avalé, il dit à Radegonde d'atteler. Aujourd'hui c'était le tour du bidet blanc, une grande bête déjà vieille, un œil de moins, la queue chauve. Cette haridelle qui lui venait de son prédécesseur, Valadier aurait bien voulu la troquer contre un bidet râblé et vigoureux, mais il eût fallu dépenser de quatre à cinq cents francs, et l'état de ses finances ne le lui permettait guère.

Prenant par le raidillon qui monte derrière la fonderie de suif, il piqua droit sur Farambosc, traversa la futaie communale, et arriva chez le maître d'école, un Alsacien veuf et chargé d'enfants, dont l'ainé avait une fièvre muqueuse assez compliquée. Le pauvre père, très soucieux, n'en finissait pas de questionner le docteur, s'efforçait de le retenir, comme si, lui parti, le danger couru par le malade allait s'aggraver. Valadier, qui avait hâte de s'en aller, finit par planter là brusquement le bonhomme.

Ah! maintenant, il s'agissait de gagner la ferme des Rambores. Le cheval, vivement mené, traversa d'abord une plaine

resserrée où se profilaient, à droite et à gauche, de longues rangées d'ormes que le vent avait tordus ; puis le hameau de Cottes-les-Abeilles ; enfin, après une montée assez rude, il déboucha sur un plateau très nu, d'au moins deux kilomètres, où la pluie et le vent faisaient rage. On n'y voyait pas à dix pas. Plusieurs fois le cheval s'égara dans des labours.

— Sapristi ! grognait Valadier, je vais être en retard... Diable ! mais... on dirait que les roues ont du mal à tourner. »

Soudain la voiture s'arrêta net. Jetant les rênes sur la croupe, le médecin sautait à terre et vivement mettait la main au moyeu de droite... il était brûlant !... « Ah bien, merci !... » Il secoua la roue, essaya de la faire tourner, mais elle semblait soudée.

Un moment il resta les bras ballans, hébété. Il en aurait pleuré de se trouver seul, là, loin de tout secours.

Comment faire ? Laisser bête et attelage sur place et s'en aller quêter de l'aide ? Mais le cheval pouvait s'effrayer... Certains, quand ils ont de l'eau dans les oreilles, deviennent ombrageux : celui-ci pouvait filer à travers champs et se jeter dans quelque fondrière.

Aussi Valadier jugea-t-il plus prudent de dételer, et, sa voiture à cul, brancards en l'air, de partir à la découverte en tirant le cheval par la bride. A chaque instant, l'animal, sans doute transi, s'arrêtait brusquement pour se secouer de tout son poil. « Allons donc ! » criait Valadier, qui se remettait en marche, une main serrant la bride, l'autre tenant son feutre. Il se sentait les pieds glacés, l'eau y clapotait, une eau qui lui avait d'abord ruisselé tout le long du dos : « Quel métier, grommelait-il, quel sale métier ! »

Enfin, une vague silhouette de masure se dessine. C'est une baraque couverte en chaume. Un peu de fumée montre qu'elle est habitée. Au moment où il attache son cheval à un pommier, de furieux jappemens de roquet éclatent : des voix d'hommes parlent de l'intérieur de la baraque.

En voilà bien d'une autre ! Les gars, — ils sont trois, le père et ses deux garçons, — trouvent *comme ça* qu'il pleut trop. Tassés sous l'âtre, les coudes sur les genoux, ils entourent un méchant feu de souches de colza. Sur la table, une bouteille d'eau-de-vie de cidre. Ces gens sont à moitié gris...

Le médecin a beau promettre un pourboire, les gars ne se soucient guère d'aller se faire tremper. Cependant quand ils entendent dire que Valadier est attendu chez maître Pierre, le riche

et dur fermier des Rambures, ils commencent à se regarder. Puis, le plus jeune se lève et cherche ses sabots.

Le père, à son tour, s'en va prendre sous la charretterie une sorte de tréteau qu'on mettra sous le cabriolet. L'un des garçons s'est chargé d'un maillet, l'autre a des tenailles et un pot d'huile à graisser.

Et les voilà tous quatre, avec ce misérable attirail, cheminant sous l'averse. Valadier, dans son manteau mouillé, fume comme une soupe. Derrière lui le vieux bidet rétif se défend, fait mine de mordre, et il faut le tirer brutalement, même lui donner des coups de pied, pour le décider à avancer.

Enfin, c'est fini, la roue tourne, — mais ça a duré cinq quarts d'heure.

\*  
\* \*

Savez-vous qui Valadier apercevait de loin, attendant tranquillement sous le chaperon de la grande porte ?

Il n'y avait pas à s'y tromper : ce vieux de grande taille, corpulent, la barbe blanche, le teint coloré, coiffé sur la nuque d'un chapeau aux larges ailes, c'est... Palfrène !

« Mais que fait-il donc là ? » se demande Valadier.

A voir, auprès, une petite charrette, il pense d'abord que son concurrent, en tournée, vient de s'arrêter là par hasard, afin de laisser reposer son cheval ; mais non, la voiture est justement celle avec laquelle M<sup>me</sup> Landemare vient chaque mardi apporter ses fromages au marché de Sainte-Marie.

Ce qui s'est passé n'est que trop clair ! Voyant que son médecin habituel, déjà depuis trois jours sans venir, n'en finissait pas, la maîtresse des Rambures, désolée d'entendre son mari se lamenter, a vite envoyé un exprès chercher l'autre médecin, et Palfrène s'est hâté d'accourir.

— Ah ! ce brave Valadier ! Que je suis donc heureux de voir qu'il nous arrive sans rien de cassé !... Eh ! parbleu, je l'avais bien dit à l'homme qui venait me chercher : « Un simple retard, rien de plus !... » Et j'en étais si persuadé, voyez-vous, confrère, que je vous attendais ici... Et comment allez-vous ?... Moi j'ai une fichue courbature. Ces temps pluvieux et froids ne me valent rien... Mais, laissez donc... je vais appeler pour qu'on mène

votre animal à l'écurie... Hum! pas jeune, et un peu faible du devant, n'est-ce pas?» Palfrène tapotait du bout des doigts le garrot empoissé de sueur.

— Merci, merci, répondit Valadier, bourru. N'appellez pas... Je n'ai pas besoin d'aide, je viens ici deux et trois fois la semaine... Allons, hue, Gris-gris!

— Eh bien, mon cher, alors, maintenant que je deviens inutile je vous dis au revoir. Je repars.

— Vous repartez?

— Dame!... On m'appelait... comme *bouche-trou*. Oh! je ne vais pas sur vos brisées, confrère. Mais pourtant, il faut que j'aille saluer la maîtresse.

Le vieux renard avait eu soin de dire cela très haut, sûr de ce qui allait se produire.

Et, de fait, une fenêtre du rez-de-chaussée s'ouvrit vivement et, dans l'entre-bâillement, apparut une femme qui avait dû être assez jolie, mais dont le teint fané, les yeux cernés, les traits affaissés n'exprimaient plus qu'un accablement maussade.

— Ah! par exemple, monsieur Palfrène!... fit-elle. Plus souvent que vous retourneriez chez vous sans voir mon mari!

Dodelinant de la tête, le vieux médecin, avec l'air résigné d'un homme conciliant qui s'efforce toujours d'arranger les choses, s'achemina à petits pas vers la maison. Déjà les valets de ferme s'écartaient du seuil pour lui faire place.

Quand Valadier, revenant de l'écurie, entra à son tour dans la chambre du malade, il trouva en grande discussion le confrère et la maîtresse : « Mais non, ma bonne dame, impossible. Et nos usages!... A moins que Valadier ne me le demande lui-même; en ce cas je me considérerais comme appelé en consultation.

— Prenez-vous-y comme vous voudrez, mais soulagez mon homme. N'est-ce pas, maître Pierre, qu'avec tous les remèdes, — et on en a une note chez l'apothicaire! — tu ne vas pas mieux; au contraire. Et pourquoi que vous êtes tant en retard, vous, monsieur Valadier?

— Mon Dieu, madame, un accident... une roue du cabriolet qui a chauffé.

— ... N'importe, puisque vous voilà à deux ici, j'espère que vous allez étudier *comme il faut* mon mari, et tâcher de le remettre sur pied... Dans la culture, quand le maître est au lit, rien ne va.

Ils m'en font voir, les domestiques, surtout ceux de la plaine... qui se mettent sous les arbres au lieu de travailler.

Valadier murmura en grognant qu'il serait bien aise, certainement, d'avoir l'appréciation de son confrère, et les deux docteurs s'approchèrent du fauteuil où, entre le lit et la cheminée, tout contre une fenêtre, gisait, la face violacée, les yeux saillans, haletant d'oppression, un homme robuste aux mains poilues, énormes. Il se tenait la tête un peu inclinée et appuyée contre un coussin. Sous le menton, on lui voyait comme un goître qui débordait le col de grosse toile de sa chemise déboutonnée.

Maitre Pierre, les yeux mauvais, l'air tantôt abattu, tantôt exaspéré, répond de moins en moins à la kyrielle des banales questions des docteurs. Par instans, il serre les poings, fronce les sourcils, gronde violemment, donne du pied sur le carrelage de la chambre, mais ne fait que jurer.

— Pourtant, murmure Palfrène, il serait nécessaire que vous précisiez ce que vous ressentez dans vos momens de crise. Sans cela, mon brave monsieur, comment voulez-vous?...

— Laissez-moi tranquille, à la fin! hurle le fermier en mots hachés.

Valadier regarde son confrère du coin de l'œil, s'attendant à le voir se fâcher, car Palfrène passe pour peu endurant; mais le vieux est si content d'avoir été appelé auprès de maître Pierre que, cette fois, il se met à rire :

— Il y a tout de même du vrai... J'ai été un peu long à vous interroger, mais maintenant, c'est fini. Je vais vous ausculter deux secondes, et, ensuite, j'irai causer avec le confrère... Là, voilà qui est fait! Avez-vous, à côté, quelque pièce, ma bonne dame, où nous puissions être tranquilles, mon confrère et moi? Quant à vous, maître Pierre, rassurez-vous, votre cas n'est pas grave, mais il exige de la patience et...

— Ah! nom de nom, il y a beau temps qu'elle est usée, ma patience!

— Calmez-vous! Nous reviendrons vous voir après notre consultation... à moins que vous ne préférerez vous reposer.

Conduits par la femme, les deux docteurs pénétrèrent dans une petite chambre étroite, aux volets clos, dont l'atmosphère humide sentait la pomme moisie.



— Hum ! hum ! murmura Palfrène, mais il y a de quoi attraper du mal ici... Moi surtout qui suis déjà souffrant. Et pas de cheminée?... Écoutez, madame, nous aimons autant, — voyez-vous, — nous installer tout simplement... dans la cuisine.

— Mais c'est que... par ce mauvais temps, messieurs, elle est pleine de monde, des bergers, des charretiers. Il y a aussi le boucher de Rouelles et son fils, qui sont venus m'acheter des veaux.

— Eh ! qu'est-ce que ça fait, madame Pierre ?

— Comme vous voudrez, dit la fermière qui baissait la tête, un peu humiliée de n'avoir pas d'autre pièce à feu pour MM. les docteurs.

Et l'on traversa de nouveau la chambre où le malade geignait toujours.

— Guette un peu, maître Pierre, j'ai besoin d'aller à l'étable un petit moment avec le boucher, tu cogneras au mur avec ton bâton s'il te faut quelque chose, n'est-ce pas ?

— Sois pas trop longue, femme.

— Non, maître Pierre, non, mais faut le temps.

Causer, échanger des idées. Ah ! non, ils n'en avaient envie ni l'un ni l'autre, les médecins. De quoi se seraient-ils entretenus ? Du malade ? Tous deux étaient déjà fixés sur son compte. D'un coup de coude ils se l'étaient dit. « Affaire de temps » ! Maître Pierre pouvait trainer quelques mois, mais il était perdu. — De leurs relations communes ? Ils n'en avaient guère, appartenant chacun à un clan différent. Et puis, ils se détestaient cordialement, tout en sauvant les apparences aux yeux du monde, si bien que, entre eux, la moindre conversation devenait vite quelque chose de tiraillé et de pénible.

Aussi, après quelques pas dans la cuisine, ils s'adossèrent l'un et l'autre à la flamme, les pans de leur redingote retroussés, et ils restèrent sans mot dire. Ils se séchaient ; et cela ne leur était point désagréable, surtout Palfrène, trop légèrement vêtu, en vérité, pour courir la campagne par un temps pareil. Au bout d'un moment, estimant que, vis-à-vis des gens de la ferme, il était de bonne politique de sembler occupés à conférer, Palfrène se pencha vers son jeune confrère et bas :

— J'ai un diable de point de côté qui vient de me prendre, il y a un quart d'heure. Je crois bien que c'est leur voiture, trop basse de roues, aux ressorts usés, qui me vaut ça...

Palfrène développait la chose en paroles soigneusement espacées, et son confrère, le menton dans le main, l'œil soucieux, hochait la tête, affectant d'écouter avec d'attention. Par instans, il proférait un *parfaitement*, un *c'est mon avis*, qui semblaient se référer à un échange de vues sur le cas de maître Pierre. En réalité, ils en étaient, au bout d'un quart d'heure, à disserter sur l'humidité exceptionnelle de l'hiver. Palfrène exprima cette opinion que la température ambiante s'abaisse sur le passage de vents marins, opinion sur laquelle Valadier crut devoir formuler quelques réserves, penchant même pour l'opinion contraire; cela jusqu'au moment où il leur parut à tous deux que les valets de ferme s'étaient rapprochés peu à peu et tendaient l'oreille... Alors il fallut bien échanger quelques mots sur les maladies de cœur, et, pendant dix minutes, ces messieurs parlèrent haut de *circulation*, de *ventricule gauche*, de *souffles*, etc.

Maintenant, jugeant en avoir dit assez, ils s'abandonnaient aux tièdes caresses que la chaleur du foyer promenait sur leur dos. Insensiblement l'attitude de tous deux se fit moins solennelle, leur physionomie se détendit.

Palfrène, lui, avec sa grande taille, sa barbe de patriarche, ses pantalons à la hussarde tombant en tire-bouchon et serrés au cou-de-pied, semblait trop ne s'intéresser qu'à soi-même pour que ses regards fissent autre chose qu'effleurer le mobilier de la cuisine; mais Valadier le détaillait comme s'il y découvrait une foule de choses. D'abord l'horloge, dans sa haute caisse lie-de-vin, bariolée de feuillages points encerclés de clinquant; le dressoir bien astiqué où s'alignaient les brocs d'étain contre les vieilles assiettes de faïence craquelées, sous les truilles à repiquer, luisantes à s'y mirer. Puis la longue table de chêne massif où traînaient des restes de repas, sans doute la collation du boucher et de son garçon, — un gros pain, une assiette à beurre et des bols où il restait du cidre.

Maintenant, il examinait les gens de la ferme, qui, tournés vers la baie de la porte, le dos rond, les mains dans les poches, leurs blouses humides collées au corps, avaient tous cette mine terreuse, cet air éteint du paysan à l'heure où les choses s'embrument.

— Tiens, fit-il un peu surpris de les voir s'écarter du seuil, qu'est-ce qui nous arrive?

C'étaient deux servantes que Madame avait été chercher à la laverie pour les envoyer tordre le cou à un canard. Les bonnes,

des filles très jeunes, grasses, fraîches, de gros bras marbrés de rouge, s'assirent en face l'une de l'autre, sur des escabeaux, non loin des docteurs, et, vivement, se mirent à plumer leur bête. Le carreau fut bientôt jonché de plumes blanches, tandis qu'un fin duvet voltigeait jusqu'à l'âtre.

— Eh mais! s'exclama Palfrène, qu'est-ce que vous faites donc là, mes belles? Serait-ce pour nous que vous dépouilleriez ce palmipède?

— Oui, M'sieur.

— Inutile!... On sait les Rambures une maison très hospitalière. Mais, ce soir, un verre de vin avec deux biscuits nous suffira, n'est-ce pas, Valadier?... D'ailleurs, comme nous avons à peu près fini de délibérer, nous partirons dès que M<sup>me</sup> Landemare sera rentrée.

Tout bas, Valadier, dont le front s'était renfrogné, pestait contre le confrère qui, parce qu'il n'avait pas faim, refusait pour deux. Mais déjà la servante remontait de la cave avec une bouteille à large panse, qu'elle frottait, tout en allant, contre son tablier.

— Malheureuse! dit Palfrène, vous ne savez donc pas qu'on ne doit jamais essuyer une vieille bouteille, encore moins la remuer. Allons, donnez-moi, ça, pauvre innocente, je vais la déboucher moi-même... Na, voilà!... Eh! il sent très bon... Un vrai bouquet!

Et Palfrène coup sur coup s'en offrait trois verres, non sans exhaler de longs soupirs extasiés. Enfin, comme à regret, il reposa son verre sur la table : « Fameux ! »

— Ah... eh bien, jeune confrère, voilà le grain passé. Si nous prenions congé... Hein, vous autres, allez donc prévenir la patronne... Elle en a peut-être fini avec le boucher et son veau. » Il ajouta en riant : « L'un vaut l'autre.

— Justement, fit un des valets, la voilà qui s'en revient.

Sur le seuil, la maîtresse des Rambures ôta ses sabots, s'arrêta un instant à observer son monde, puis, apprenant des servantes que ces messieurs voulaient lui parler, elle introduisit les docteurs dans une sorte de petit bureau ayant vue sur le potager.

— Asseyez-vous, messieurs... Et alors?

Valadier tint à prendre la parole le premier : « Mon confrère formule le même diagnostic que moi. Lui aussi trouve le cas sé-

rieux, même assez inquiétant... Cependant il ne désespère pas d'une issue favorable, mais assurément *ce sera long.* »

M<sup>me</sup> Landemare eut un geste navré : « Ce qu'il me faut alors, monsieur Palfrène, c'est de savoir si mon mari a été soigné... à votre idée, car, vraiment, avec tous les poisons que l'a forcé de prendre M. Valadier... et qui, pour moi, lui ont brûlé les sangs... »

Le vieux praticien sourit, secoua la tête comme s'il trouvait la question embarrassante, puis se caressa la barbe en silence; enfin, faisant un grand effort : « Quant à cela, je ne sais pas si je l'aurais soigné ainsi... Cela ne veut pas dire que le docteur Valadier... ait eu tort d'appliquer les méthodes nouvelles qu'il connaît; mais, moi, qui ne suis pas un savant, je n'applique que les vieux remèdes de nos pères. » Valadier proféra sèchement : « C'est ça, vous l'auriez purgé, saigné... — Eh bien, interrompit la femme, ça aurait peut-être mieux valu... Pour moi, c'est du sang qu'il a de trop au cœur, qui l'étouffe. — Madame, répliqua Valadier, les plus grands médecins m'ont enseigné à l'hôpital qu'on n'a *jamais* de sang de trop. »

— Ce n'est pas tout à fait mon avis, déclara Palfrène. Ça dépend, tout au moins, des circonstances. D'un autre côté, il faut bien reconnaître, ma bonne dame, que la médecine reste une science incertaine. Comme l'a dit le plus grand capitaine du siècle, Napoléon, — je sais ça parce que mon père était chirurgien de la Garde, — le corps humain est une machine si fragile que c'est merveille si... » Valadier l'interrompit avec colère. Il éclatait : « Comment, confrère, vous osez critiquer mon traitement quand tout à l'heure, là, dans la cuisine, en causant devant la cheminée, nous étions d'accord, absolument d'accord. Vous disiez!... — Et qu'est-ce que je disais donc? » reprit le vieux, payant d'audace, braquant tout droit sur l'autre ses petits yeux de Cosaque.

Valadier aurait été bien embarrassé de le dire. Décontenancé, il balbutia à demi-voix : « Oui, c'est ça, vous êtes plus malin que les autres, vous! »

La maîtresse se mouchait, essayait une larme : « Allons, ma bonne dame, ne vous désolez pas, disait Palfrène. Votre mari, en somme, paraît robuste. Il est encore bien vivant, et, comme on dit, « où il y a de la vie, il y a toujours de l'espoir... » Sur ce, si vous permettez, je m'en vais... Je crois que l'on a préparé] la petite voiture. »

Valadier, un peu honteux de son inutile emportement de tout à l'heure, intervint :

— Ce n'est pas la peine, j'ai une place à vous offrir.

— Merci, mon ami, mais c'est que je ne rentre pas directement à Sainte-Marie...

— A cette heure-ci?... il est cinq heures et demie.

— J'ai quelqu'un à voir... en route.

— Eh bien, ça ne fait rien, je vous arrêterai où il faudra.

Palfrène eut un plissement de bouche singulier :

— Trop aimable, mais... il ne s'agirait pas seulement de s'arrêter, il y aurait un long crochet à faire.

Alors Valadier inquiet : — Où est-ce?

— A Freneuse.

— Au manoir de Freneuse?

— Oui.

— Mais.... Mais... c'est *moi* le médecin du manoir ! J'ai encore été appelé il y a quinze jours chez M<sup>me</sup> Charry.

Tranquillement, Palfrène repartit : « Je ne vous dis pas non. Seulement aujourd'hui, mandé par M<sup>me</sup> Charry, je me rends à mon tour chez elle... Je ne sais du reste pas pourquoi. »

Valadier était blême, sa bouche se gonflait :

— Consolez-vous, mon bon ami, peut-être veut-elle me demander conseil pour l'élevage de son bétail. Vous savez, je suis moitié médecin, moitié agriculteur. » Palfrène s'emmitouffa dans son cache-nez, releva le col de son manteau, se plaignit encore une fois de ses reins, et d'une satanée migraine qui commençait à lui pincer les tempes. « Tiens!... fit-il en se retournant, et n'apercevant plus son confrère : Valadier a déjà filé... Eh bien! il n'est pas toujours poli... Enfin!... le pauvre diable, ce n'est pas ma faute si tous ses bons cliens le lâchent... Au plaisir, madame Landemare. Bien le bonjour à vos parens quand vous les verrez, et à vos nièces aussi. Ça doit faire maintenant de beaux brins de filles... pour peu qu'elles ressemblent à leur tante. — Toujours galant, monsieur Palfrène, fit la maîtresse qui se ranimait un peu et souriait. — Ah! je l'ai été plus que ça dans le temps, allez... Et je regrette ce temps-là. — On ne peut pas être et avoir été, monsieur Palfrène... Portez-vous bien, prenez garde d'attraper froid... Allons, n'est-ce pas, vous reviendrez voir mon malade.

\*  
\* \*

Valadier, en rentrant à Sainte-Marie, était d'une humeur de dogue. Pour un méchant balai égaré qu'il retrouva sous la paille dans un coin de l'écurie, il fit une scène violente à Radegonde, la menaça de la « flanquer dehors ». A table, il mangea à peine, puis, jetant bientôt sa serviette, s'en fut donner un tour de clef à la porte. Alors, sûr de n'être pas dérangé, il s'adossa au poêle, se croisa les bras et se mit à réfléchir.

Évidemment il fallait en finir, — d'une façon ou d'une autre, mais sa situation à Sainte-Marie devenait impossible. Trop longtemps il s'était payé de mots, s'était leurré de vaines espérances; à chaque nouvelle avanie de cliens le quittant pour prendre Palfrène, il se flattait que cela ne durerait pas, que bientôt les choses iraient mieux; un courant les lui enlevait, un autre les ramènerait! Sans doute, parfois, il avait le cœur serré de se sentir comme abandonné dans ce pays perdu, mais alors, pour se remonter le moral, Valadier décrochait sa pipe du râtelier, lampait un bon verre de certaine *fine* provenant de la cave du prédécesseur, et, ragaillard, mettait ses soucis « sous sa semelle », comme il disait.

Mais aujourd'hui, la secousse avait été trop rude.

— Je vais prendre un parti, fit-il en tapant du pied, et un grand parti!

Quel parti? Il n'en avait aucune idée.

Élevé par son père, un ancien retraité des douanes, dans le respect des consignes, Valadier avait été le type par excellence, d'abord de l'écolier discipliné, puis plus tard de l'étudiant docile, moutonnier, qui n'est curieux de rien. On racontait de lui que, certain soir, ayant reçu une gratification, les douze internes de l'hôpital de Rouen avaient voté l'achat de douze billets d'une grande loterie. Et aussitôt chacun de conter ce qu'il ferait s'il gagnait le lot de cinq cent mille francs. Tous, à les entendre, troqueraient leur métier « de galérien » contre un autre plus doux. A l'étonnement général, Valadier avoua que, lui, resterait médecin tout de même.

— Eh! quoi, vivre dans le sang et dans la saleté, parmi des êtres qui souffrent, qui pleurnichent; assister à tant d'agonies. Y penses-tu?

- Oui, j'y pense, mais je ne saurais pas faire autre chose!
- Eh bien! mon vieux, tu manques rudement d'idées.
- Possible!... Mais je ne peux pas me changer.

Et cependant ce soir, il lui en fallait, des idées!

« Voyons, tout d'abord, se dit-il, additionnons tout mon passif. » Alors il prit un crayon. D'abord ses vieilles dettes d'étudiant : 3000 francs à son restaurateur, le père Arsonnet; 622 francs au tailleur, 240 au bottier, 400 à divers. Ceux-là patienteraient-ils encore un an? C'était douteux, car presque tous, déjà, avaient réclamé leur note.

A Sainte-Marie, Valadier ne devait presque rien, ayant bien compris que, là, il se poserait trop mal s'il ne payait pas rubis sur l'ongle. Mais restaient les vingt-sept mille francs dus encore à la veuve Laffitte sur les trente-cinq qu'avaient coûté clientèle, mobilier et maison, payables cinq mille comptant et le reste en six années. Une échéance était passée, la seconde allait arriver; or, sur la première, Valadier au lieu de cinq mille n'en avait versé que trois. Cette fois-ci, il n'avait en caisse que dix-huit cents francs! Que faire? Prendre les devans, aller trouver la veuve, implorer un délai? A quoi bon! Elle gémirait, se plaindrait de l'exiguïté de ses ressources, affirmerait qu'elle avait un pressant besoin de son argent...

« Son argent! son argent!... répétait Valadier. Oui, parlons-en. J'ai été volé comme dans un bois le jour où, il y a trois ans, ils m'ont affublé de la défroque du vieux Laffitte. La maison craquait de partout, les instrumens démodés, la bibliothèque pleine de livres surannés! Quant à la clientèle, Laffitte, qui à la fin se négligeait beaucoup, qui buvait comme un chantre, qui envoyait ses notes à tort et à travers, l'avait tellement mécontentée, qu'elle devait, nécessairement, faire grise mine au successeur. Je m'en suis assez aperçu! »

Et dire que c'était un homme en qui il avait confiance, un de ses anciens, qui l'avait trompé en lui attestant que cette suite du père Laffitte était « une gentille petite affaire ».

Il s'en souvenait, comme si c'était hier, du jour où, à la porte de l'hôpital, le docteur Galder avec sa cordialité bon enfant lui mettant sa large main sur l'épaule :

— Mon garçon, j'ai quelque chose pour vous... Une occasion de vous établir... Venez tantôt dîner chez moi.

— Oh ! merci, monsieur Galder, répondait le jeune homme tout confus.

.....  
 — Oui, je vous engage à aller voir ça demain, mon ami. C'est en plein pays de Caux, sur ce haut plateau un peu nu, mais si fertile !... Un canton mi-agricole, mi industriel ; le bourg assez riche, beaucoup de familles bourgeoises. Le paysan y est de belle humeur, amusant. Ce sont des gens comme les peint notre ami Maupassant, des lurons à la gaieté violente, une race qui a besoin de lâcher par à-coups son énergie au dehors... Mais vous êtes des Flandres, vous, mon cher garçon, du gai pays des kermesses.

— Non, monsieur Galder, je suis des Ardennes.

— Ah ! Et votre père, qu'est-ce qu'il faisait ?

— Lieutenant de douanes.

— Vous a-t-il laissé quelque bien ?

— Pas grand'chose, une maison à Rethel qui est assez gentiment louée ; bon an mal an, elle rapporte dans les dix-huit cents, mais elle est indivise avec ma sœur.

— Ah ! vous avez une sœur ? Mariée ?...

— Oui, monsieur, elle a épousé un bonnetier de Charleville.

— Qui s'appelle ?

— Tournaire.

— ... Et sans doute les Tournaire réussissent ? Ils pourront vous aider ?

— Ça, je ne sais pas trop...

— Bah ! marchez toujours ! vous avez si peu à payer comptant. D'ailleurs, moi je vous épaulerai au besoin... Le jour où, à une veille d'échéance, vous vous verriez un peu court, venez me voir... Du reste, avant deux ans, vous serez marié. Je connais des héritières par là-bas, des filles riches, votre affaire !

— Croyez-vous, monsieur Galder ?

— Mais, mon cher garçon, quand vous n'auriez que votre jeunesse, votre belle santé, votre titre de docteur, votre ardeur au travail ? D'ailleurs, pourquoi gagneriez-vous moins que Laffitte ? Entre nous, le bonhomme n'était pas un aigle. S'il a réussi, c'est qu'il n'avait en face de lui que...

— Je ne le connais pas du tout, l'autre médecin.

— Parbleu, Palfrène n'exerce pour ainsi dire pas, — de sorte que, comme concurrent, vous n'avez guère à en tenir compte.

— Bah ! vraiment ?



— Oui, un individu qui ne jouit d'aucune considération!... un paresseux... Sa femme avait quelque fortune, il y a mordu à belles dents. C'est tout ce qu'il a su faire. Il a même eu de vilaines histoires... Vers 63, compromis dans une affaire d'avortement il a passé aux assises... Il a été acquitté, mais il avait estropié la cliente, et c'est de cela que les gens du pays lui ont voulu le plus. Vous savez, les Cauchois sont des finauds à qui un bon tour bien réussi, un coup de malin qui trompe la justice, plaît toujours; en revanche, ils sont sans pitié pour les maladroits. Après son aventure, Palfrène a dû s'aller cacher dans une ferme de sa femme. Là, il s'est établi fromager; un prétexte pour arpenter les champs, courir le cotillon et chasser tout le temps. Il n'a gardé qu'un petit nombre de cliens qu'il soigne par des procédés tout à fait primitifs. Il préconise la médecine simple, une médecine qu'il qualifie de « médecine des ancêtres. » Il saigne encore, c'est tout dire. Ce Diafoirus a six pieds, il est haut en couleur, et large comme une futaille.

Valadier écoutait en riant. Évidemment dans ces conditions, l'affaire devait être bonne. Tout de même, s'engager pour trente-cinq mille francs, quand il ne pourrait guère tirer de la maison de Rethel plus de dix mille francs pour sa part, c'était scabreux. Et puis, enfin, il peut arriver toutes sortes de choses ennuyeuses qu'on n'avait pas prévues.

Galder, qui lisait ces hésitations sur le front du jeune homme, lui affirma, encore une fois, qu'il l'aiderait, si c'était nécessaire.

— Alors si vous vouliez bien me prêter...

— Ah! non, plus tard. Au surplus, mon cher, je n'insiste pas, mais décidez-vous dans un sens ou dans l'autre, — parce que, si vous ne traitez pas, j'en parlerai à quelque autre de vos camarades.

Hélas! trois mois plus tard, Valadier ne pouvait douter que mobilier, maison, clientèle, le tout eût été bien payé à vingt-deux mille francs.

Pourquoi donc un homme intelligent, un peu charlatan peut-être mais ayant du flair, comme Galder, l'avait-il si chaudement poussé à cet achat? C'était singulier. Enfin, n'est-ce pas, tout le monde peut se tromper...

Restaient du moins les héritières du canton. Plusieurs ne lui déplaisaient pas; une surtout, M<sup>lle</sup> Mélanie Crosnier, assez

jolie fille, un peu fière peut-être, mais fraîche comme fleur de pommier. Malheureusement, la tentative que Valadier fit de ce côté, échoua. Il se rabattit alors sur de moindres partis; pas une de ces demoiselles ne le trouva de son goût.

Diable! cela ne devenait plus drôle.

Un jour, tout naïvement, il s'en fut trouver sa créancière, la veuve Laffitte, et lui demanda si, vraiment, elle ne croirait pas, en bonne conscience, devoir lui rabattre quelque chose sur le prix de la cession.

— Mais, monsieur, commission déduite, il ne me reviendra pas plus de trente mille francs?

— Quelle commission?

— Celle que j'ai été obligée de payer à M. Galder.

— Vous?...

— Il le fallait bien. On m'avait dit que, sans ça, je ne trouverais jamais d'acheteur.

— Oh!... Et combien?

— Cinq mille francs!... Et il les a exigés tout de suite, comptant!... Et comme je me lamentais, il m'a répondu que je n'avais pas à me plaindre; que d'ordinaire il prenait davantage.

— Si c'est possible!... Mais non, madame, vous me contez une histoire! Galder alors serait un coquin!

— Vous ne me croyez pas?... Eh bien, vous allez juger par vous-même... Attendez, je monte chercher des papiers que j'ai en haut dans le tiroir.

— Tenez, lisez!

Et Valadier ouvrait le petit agenda où étaient inscrites bien en ordre les recettes et les dépenses de M<sup>me</sup> Laffitte.

— Regardez en avril, l'époque où vous avez pris possession.

— Voilà, madame, le 14!...

— Eh bien, voyez à droite, ce que vous avez payé, et à gauche ce que j'ai déboursé.

— ... S'il est possible!... *Envoyé par lettre chargée à M. le docteur Galder à Rouen, sa commission, 5 000 francs.*

— Et en dessous?... Continuez.

— *Payé à la receveuse des postes, pour frais de chargement des 5 000 francs, 5 fr. 30.*

— Dont voici le reçu. Êtes-vous convaincu, maintenant? Vous voyez que je ne peux rien vous rabattre, mon pauvre monsieur.

D'un seul coup, Valadier venait de perdre, et à jamais, toute foi dans l'honnêteté des gens. Il en resta longtemps comme assommé.

Était-ce possible! Quoi un médecin en vogue tromper ainsi un petit étudiant...!

Et cela se passerait, comme ça, impunément. Ah! bien sûr qu'il allait lui dire son fait, à ce Galder. « Oui, je vais lui écrire, et une lettre terrible. »

La lettre ne fut pas « terrible », elle fut grossière et — qui pis est — maladroite.

Autant quelques lignes concises eussent alarmé Galder (par crainte d'en voir circuler copie parmi ses confrères), autant les criardes déclamations de Valadier, — épanchées sur trois pages, parlant de tout, mais ne précisant rien, — le laissèrent calme. Il eut vite fait de toiser du nez au talon ce bruyant agresseur. D'ailleurs, à tout hasard, il prit les devans. Un mois plus tard, Valadier apprit, en effet, que, dans un dîner de médecins à Dieppe, Galder avait parlé d'un esculape de campagne récemment établi, qui, peu goûté de la clientèle, très mal dans ses affaires, avait essayé de lui soutirer de l'argent d'une vilaine façon.

— Je ne vous dirai pas son nom, c'est inutile... Laissons le malheureux se débattre au milieu de ses embarras financiers... Quand on en est là, forcément la déconsidération devient générale et, dès lors, la chute n'est plus qu'une question de temps!

Certes il n'avait pas dit le nom, l'excellent homme, mais il paraît qu'il l'avait au moins murmuré, car bientôt les convives le chuchotaient entre eux.

Valadier, ainsi désigné au mépris de ses confrères, aurait dû tenter de se justifier, mais comment s'y prendre? Aller chez tous, les uns après les autres? C'était impossible. Faire un procès à Galder? Il n'y fallait pas songer. Il se tut. D'ailleurs, à peine sa lettre partie, il l'avait déjà tant, tant regrettée!... Ce silence fut interprété par tous comme un aveu ou, tout au moins, comme une preuve d'impuissance; et les corporations s'entendant encore mieux que les individus à écraser les faibles, Valadier, sans défense puisqu'il était pauvre, devint peu à peu quelqu'un sur qui l'on put mordre impunément. Mis ainsi, en quelque sorte, à l'index par ses confrères, il ne pouvait réussir; et bientôt ce fut chose acquise, entendue de tous, qu'il ferait bien de quitter le pays.

Sur ces entrefaites, Palfrène, comme par un fait exprès, hérita d'une assez grosse somme. Il quitta sa ferme, acheta la plus belle maison du bourg, s'y installa luxueusement, donna des dîners. Il cherchait à se rendre populaire. L'année suivante, il fut nommé délégué cantonal, puis conseiller d'arrondissement. La commune de Ricarville n'avait pas de pompes, il lui en donna; grâce à ses libéralités, le doyen de Mareville put acheter des orgues à son église, et dès lors tout le clergé de prôner Palfrène, « cet enfant du pays, cet homme expérimenté, etc. » Bientôt on cita de lui des cures tout à fait remarquables.

— Bah ! ricanait Valadier, il n'aura jamais pour lui que les imbéciles.

Sans doute, les imbéciles étaient nombreux dans le canton, car, moins de deux ans après, Valadier n'avait plus que de petits chiens, ceux que son confrère ne tenait pas à lui enlever.

C'est à tout cela que songeait, ce soir-là, le pauvre garçon, repassant amèrement l'histoire de ses malheurs sans arriver à se les expliquer complètement. Car enfin une maladresse ne devrait pas suffire à faire sombrer un homme qui connaît son métier et n'épargne pas sa peine.

Cette ruine qui menaçait, comment la conjurer ?

Une minute il pensa obtenir de sa sœur un prêt sur leur maison de Rethel, puisque après tout, sa part à lui valait plus que les cinq mille francs dont il l'avait hypothéquée. Seulement il dut s'avouer que la malheureuse femme trouverait bien difficilement à emprunter. Aliéner la maison ? Mais Rethel est un pays pauvre. Trouverait-on seulement, en vendant, de quoi couvrir l'hypothèque ?

« Non, se dit Valadier, qui se passait anxieusement la main sur le front, advienne que pourra, mais je ne ferai aucun mal aux miens, — d'autant plus que ça ne servirait à rien, — et si je tombe, du moins je tomberai seul. »

Tomber ! Hélas ! oui... à moins d'un ces reviremens soudains, d'un de ces coups de chance comme on n'en voit que dans les romans; quelque cousin, si éloigné qu'on ignore son existence, meurt et vous lègue sa fortune. « Par malheur, se dit-il, je n'ai point de cousins et aucune mort ne peut me profiter, aucune. » Mais se reprenant : « Sauf une, » dit-il sourdement, songeant à Palfrène.

Certes, la disparition de ce vieux forban le sauverait, car aucun successeur n'aurait dans son jeu les mêmes atouts que celui-là. Un lauréat de la Faculté de Paris, lui-même, ne vaudrait pas Palfrène aux yeux des indigènes. Du reste, il y avait gros à parier que, vu la lente mais sûre décroissance de population du canton, personne sans doute n'essaierait de prendre sa suite. Et alors !...

« ... C'est dommage, fit Valadier qui essayait de plaisanter, c'est dommage que je n'aie aucun moyen d'envoyer ce gredin-là *ad patres*... Ah ! voilà onze heures qui sonnent et j'ai vraiment mal à la tête. Onze heures ! Eh bien, je serai frais demain matin ! Pour une fois que je me suis creusé la cervelle afin de trouver un moyen de me tirer d'affaires, je n'ai guère réussi. »

Une fois couché et la bougie soufflée, songeant combien, pour lui qui avait déjà tant peiné, la vie était dure, il se sentit désespéré...

Alors il pleura, il pleura longtemps jusqu'à ce que, de lassitude, il s'endormît, mais d'un sommeil agité, coupé de cauchemars où il se voyait aux prises avec toutes sortes d'ennemis.

Tout à coup, il lui sembla qu'on sonnait. Hein !... Qu'est-ce donc ? Et cependant, le bruit de cette sonnette... il le connaît...

On sonne encore... Il se réveille. Mais, oui, c'est bien le timbre de sa sonnette de la rue. « Allons, pas de chance, mon garçon. éreinté comme tu l'es, il va falloir te lever, et peut-être t'en aller bien loin. »

On sonne derechef. Cette fois, Valadier saute hors du lit, et, entr'ouvrant la croisée :

— Eh bien, qu'est-ce qu'il y a ?

— C'est-il bien vous, monsieur Valadier ?

— Oui. Qui êtes-vous ?

— La servante à Madame Palfrène... On vous demande tout de suite.

— Qui ?... Où ?...

— Chez elle tout de suite, Monsieur est bien souffrant.

Valadier, abasourdi de ce qu'il entend, se fait répéter :

— Qui est malade ?

— Le docteur, notre maître !

— Vrai ?

— Mais, oui... et Madame m'a envoyée avec une lanterne parce qu'il y a pas de lune, et que vous auriez peine à vous conduire.

Valadier ouvre davantage sa fenêtre. Il veut s'assurer qu'il ne rêve pas. Non, devant sa porte la lueur de la lanterne laisse apercevoir des sabots, un bas de jupe de laine et un tablier rayé, le tablier des bonnes du pays.

— Eh bien, j'y cours. Le temps de m'habiller. Oh ! ce ne sera pas long. Attendez !

« Nom d'un nom, en voilà une aventure, fait-il tout en frottant des allumettes qui n'arrivent pas à prendre ; au surplus, je n'ai pas besoin de lumière... »

Mais il culbute une chaise, se cogne le genou à la commode et cherche longtemps un de ses souliers : « Bon Dieu, c'est toujours comme ça quand on est pressé. »

Au moment où il tire les verrous d'en bas, Radegonde, que le bruit a fait lever, descend en jupon, offrant de faire chauffer quelque chose à Monsieur, mais Valadier refuse.

— Et alors, demande-t-il à la servante de Palfrène, tout en allant, qu'est-ce qu'il a, le confrère ?

— Ah ! mon pauvre monsieur, je crois bien que c'est un chaud-et-froid. Le pharmacien est venu, il lui a mis des sinapismes.

— Autant ne rien mettre... Et où souffre-t-il ?

— Au côté. Il dit que c'est comme si qu'on lui enfonçait un couteau. Il est tout brûlant, à ce que dit Madame. Ça doit être tantôt qu'il aura pris du mal... Pas raisonnable non plus, à son âge, de courir comme ça...

Elle parlait toujours, mais Valadier n'écoutait plus. Tout effaré, il songeait à cette chose extraordinaire, invraisemblable, *lui*, appelé à sauver l'homme dont, tout à l'heure, il souhaitait la mort.

Il marchait vite, tout enfiévré. L'air vif, qui frôlait assez rudement sa figure, lui semblait doux comme une caresse. Il allait léger, alerte, content, ne sentant plus la fatigue.

Cependant la bonne continuait :

— Probable, n'est-ce pas, que le mal a de la force comme ça parce que Monsieur est très fort ?

Au mot *mal*, Valadier se ressaisit. Il eut le sursaut de quelqu'un qui, soudain, aperçoit un trou béant devant soi. Ah ! non, il n'y a plus de Palfrène, plus d'ennemi. Il y a un malade, gravement atteint, et en face, *rien qu'un médecin*... Eh parbleu oui, il le soignera de son mieux !

Il se disait cela très haut, s'agitant avec de grands effets de bras comme un acteur, tandis que, sourdement, en lui, une autre voix insinuait : « Seulement... je n'y pourrai peut-être pas grand'chose... s'il est très malade! » Aussitôt il se reprenait, se gourmandant, jurant qu'il allait faire l'impossible. Et Valadier marchait plus vite, comme s'il eût voulu laisser derrière lui certaines vilaines pensées dont il avait honte.

« Ah ça, se dit-il. pour qu'elle se soit adressée à moi, la femme Palfène, il faut que Gauwin, qui n'est qu'à deux lieues d'ici, se soit trouvé empêché... Mais, bien sûr, on est allé le chercher d'abord... Hum! Si je le demandais à la bonne.

Mais déjà on était devant la maison. La servante poussa la grille, écarta le chien qui venait rôder autour du docteur, et courut en avant prévenir Madame.

— Je vous remercie de ces renseignemens, Madame, ils vont m'être utiles, mais je dois vous dire que la gravité d'une pneumonie ne dépend pas, comme vous semblez le croire, de ce que le malade aura eu plus ou moins froid, — mais de son âge, de sa constitution, de son état général. C'est ainsi qu'un homme de trente ans, sain et solide, se tirera, *à coup sûr*, d'une fluxion de poitrine, l'eût-il contractée en tombant dans une mare, tandis que, pour tuer un homme très gros ou un vieillard malingre, il suffit parfois d'un petit changement de température.

— Mon mari s'était beaucoup surmené ces derniers temps.

— Assurément c'est une fâcheuse disposition. Quel âge a-t-il au juste?

— Soixante-six ans.

— Est-il sobre? On m'a dit que, à sa ferme, il avait pris l'habitude, — cela se comprenait, du reste, étant donné qu'il dépensait beaucoup physiquement, — de se nourrir jusqu'à... l'excès, même de boire volontiers pas mal de petits verres. Assurément sa vigueur lui permettait...

— Du tout, répliqua-t-elle avec âpreté, ce sont les gens qui lui en veulent qui disent cela, ça n'est pas vrai!

— Pardonnez-moi... croyez bien que ce que j'en dis en ce moment, c'est pour savoir... pour m'éclairer...

Cette conversation avait lieu sur les marches de l'escalier.

M<sup>me</sup> Palfrène, une femme assez bornée, qui, au fond du cœur, devait détester Valadier, ne cessait de le dévisager. On eût dit qu'elle regrettait de l'avoir appelé, qu'elle redoutait de le laisser pénétrer auprès de son mari. Même elle restait la main sur la rampe, barrant le chemin, et dans une indécision trop visible pour que le jeune homme ne finit pas par s'en froisser. Brusquement, elle se résigna :

— Eh bien, entrez, Monsieur, voyez-le. Tout à l'heure il avait du délire, maintenant il ne dit plus rien.

M<sup>me</sup> Palfrène mit son mouchoir devant ses yeux, essuya une larme, puis ouvrit la porte à Valadier qui se trouva bientôt auprès d'un lit de fer à rideaux d'indienne où, adossé à une pile d'oreillers, son ennemi, tout geignant, se tenait, courbé en deux.

— Alors, ça ne va pas, hein, confrère?

Le malade secoua la tête, et d'une voix qui sifflait, trahissant combien la bouche était desséchée :

— ... Suis bien mal pris, mon cher... merci d'être venu.

— Allons donc! Vous êtes fort comme un chêne... Voyons, dites-moi ce que vous éprouvez.

Le vieux semblait incapable de répondre, tant il souffrait. Sa femme dit : — Il a dans le côté gauche une douleur comme si on lui enfonçait un couteau.

— Oui, n'est-ce pas, à chaque inspiration?... Il n'a pas dû pouvoir dîner ; la fièvre a dû le saisir et le faire claquer des dents dès sa descente de la voiture?

— Oui, il a eu à ce moment un frisson et m'a dit : « Je suis pincé, femme, fais vite bassiner mes draps!

Valadier s'était assis tout contre le lit. Il observait attentivement la face : elle était très colorée, surtout aux pommettes.

Se retournant vers M<sup>me</sup> Palfrène, Valadier lui demanda tout bas :

— Est-ce vrai? La bonne m'a dit qu'il avait eu du délire; de quoi parlait-il?

— Oh! des choses qui n'avaient pas de sens.

— Mais j'ai besoin de savoir lesquelles... Le délire varie beaucoup selon les maladies.

— Eh bien! il parlait de précipices... Il croyait que sa voiture lui passait sur le corps, lui arrachant la peau du dos.

Le malade toussa d'une toux sèche, puis aussitôt il cria, porta



la main à son côté et gémit : « Ça me déchire, oh !... Soulagez-moi !... à boire ! »

— Allez lui chercher à boire, Madame !

— Chaud ?

— Plutôt froid.

— Froid?... Mais... j'ai entendu mon mari dire qu'il faut toujours...

Avec un rien d'impatience Valadier reprit : « Je vous dis, moi, de lui donner *froid*. »

M<sup>me</sup> Palfrène parut hésiter. Elle sortit sans fermer la porte et dans l'escalier appela sa bonne :

— ... Un peu tiède.

« Merci de la confiance », grommela Valadier, qui en ce moment tâta le pouls, un pouls qui ne disait rien de bon. La peau était brûlante, les battemens précipités, fuyans.

« Il doit avoir une forte température, » pensa le jeune homme, qui déjà apprêtait son thermomètre. Mais quand il voulut le glisser sous l'aisselle du malade, celui-ci ne s'y prêta qu'en rechignant.

« Toi, se dit Valadier, tu es furieux qu'on emploie des instrumens dont jamais tu n'as su te servir. » Et comme l'autre serrait le bras : « Allons, voyons, confrère, finissons, je le veux, il faut m'obéir... ou je m'en vais. »

Mais à ce moment la femme rentrait, et, tout de suite :

— Qu'est-ce que vous lui faites ?

— Eh ! parbleu, ce qu'il y a à faire en pareil cas : je me prépare à relever la température. » M<sup>me</sup> Palfrène ne répondit rien et tendit au malade le verre qu'elle lui apportait, puis elle s'assit, croisa les mains sur ses genoux et observa le médecin. Celui-ci, maintenant, se voyait obligé d'attendre la fin d'une violente crise d'étouffement. Pour l'instant il regardait fixement les mains de Palfrène, de larges mains velues, aux veines noueuses.

« Quel solide gars, pensait-il. Bâti comme un marchand de bœufs ! Seulement, je le vois mal pris : trop de bonne chère, trop de petits verres, trop de fatigue depuis quelque temps, — et un mauvais genre de fatigue, de celle qui ne fait pas travailler la peau. Ah ! mon vieux, tu me fais l'effet de payer en ce moment tes interminables parties au café. »

Mais l'étouffement parut cesser : « Voyons cette langue ! » Le malade ouvrit péniblement la bouche. « Madame, approchez-moi

la lumière! » « Hum, observa à part soi le médecin, pas fameux, on dirait un morceau de bois... Voyons confrère, laissez-moi vous mettre mon thermomètre... Là, ça y est... Et maintenant, mettez-vous un peu de côté que je vous ausculte. »

Il écouta. On eût dit des bouffées de râle, puis un crissement caractéristique, quelque chose comme deux cuirs vernis frottés l'un contre l'autre. « Et le cœur maintenant! » Ici, c'étaient des bruits sourds, irréguliers. « Ça suffit, je vois ce que c'est, reposez-vous. »

Vivement Valadier avait retiré le thermomètre. Il lut 40,4. En lisant, il eut un petit froncement de sourcils qui n'échappa point à M<sup>me</sup> Palfrène; c'était la désagréable impression du praticien qui, sentant que le cas est grave, très grave, embrasse d'un rapide coup d'œil tous les accidens qui vont se succéder.

Valadier s'était levé :

— Or ça, confrère, comment voulez-vous être soigné?... Vous êtes du bâtiment, il s'agit de votre existence... donc c'est bien le moins qu'on vous consulte.

Mais Palfrène se mit à geindre à grand bruit, comme s'il fût trop malade pour répondre.

— Vous vous en rapportez à moi?... Bon... Alors je descends écrire mon ordonnance, dit Valadier, qui, du regard, invitait M<sup>me</sup> Palfrène à le suivre.

Quand ils furent sur le palier :

— Madame, fit-il en hochant la tête, si pénible qu'elle soit, je ne dois pas vous cacher la vérité : Votre mari est très mal... Je ne réponds... de rien...

— Oh ! monsieur.

Et d'un geste suppliant elle lui saisit les deux mains.

Valadier hochait toujours la tête :

— Il est très mal. J'ai bien peur...

Il y eut un silence, puis elle articula avec effort :

— Qu'est-ce qu'il faut faire ?

— Congestion pulmonaire!... Moi, je ne connais qu'un procédé : l'alcool à l'intérieur, l'eau froide à l'extérieur. Un grog vigoureux, et un bain froid général.

La femme eut un sursaut, puis, d'une voix âpre :

— *Un bain froid!*... Pour le tuer, n'est-ce pas ?

Valadier reçut cela comme un soufflet. Il balbutia :

— Moi?... Mais... mais je ne connais pas d'autre remède... Je vous assure, madame... C'est très connu, les réfrigérans ont pour objet d'abaisser la température... Il y a urgence à le refroidir, votre mari, savez-vous bien qu'il a 40° passés... Au-dessus de 40° le sang se décompose.

Mais elle secouait toujours la tête sans écouter. Alors Valadier, sa brutalité reprenant le dessus : « Au surplus, moi, je m'en moque, après tout ; si ça ne vous va pas, soignez-le vous-même, — ou envoyez chercher un autre médecin !

— A cette heure-ci, à la distance où est le plus proche, est-ce possible?... Oh ! monsieur Valadier, pardonnez-moi, mais... Ça m'épouvante de le mettre, de le plonger, comme ça, dans l'eau froide... Du reste... quand même... je n'ai pas de baignoire.

— Il y en a deux à l'hôpital.

M<sup>me</sup> Palfrène reprit après un silence :

— Voyons, avouez-le, est-ce que lui, mon mari, aurait fait ça à un malade dans sa position ?

— Lui ? répliqua Valadier bourru, il l'aurait peut-être traité à la pâte de guimauve... ou bien... saigné !

— Saigné!... Pourquoi pas, puisque c'est une congestion ? Regardez comme il est rouge.

D'un ton rogue il répondit :

— Pourquoi pas ? Parce qu'on ne saigne plus ; la saignée — c'est démontré — faisant plus de mal que de bien ; elle ne diminue un instant la fièvre, que pour, ensuite, laisser le corps sans défense, sans ressources ; le sang, c'est la vie même.

— Pourtant, mon mari saigne souvent, et c'est un aussi...

— ... Bon médecin que moi ? ricana Valadier. Possible, madame, mais *d'une autre école*.

— Ce qui est vieux, monsieur, n'est pas toujours mauvais.

— Ce qui est neuf non plus.

M<sup>me</sup> Palfrène regardait par terre, très perplexe. A la fin, prenant un grand parti : « Selon vous, alors, mon pauvre mari serait... condamné, n'est-ce pas ?

— Ma foi... Je le trouve très mal... très mal.

— Eh bien, puisque c'est ça, saignez-le. Je vous en prie... Il sera moins brûlant.

— Moi?... Jamais... Oh ! non. Il n'a pas de sang à perdre.

Elle eut un geste d'exaspération et se prit la tête à deux mains, puis tout à coup : « Alors je vais le faire, moi ; je sais

comment on s'y prend; seulement, je vous le déclare, monsieur Valadier, faites-y bien attention, je dirai à tout le monde que mon mari vous suppliait et que vous lui avez refusé... Car je le sais bien, moi, et vous aussi, comment il se soignerait s'il avait sa tête... »

Valadier se mordait les lèvres. Brusquement : « Ah ! vous le voulez, eh bien, soit!... Allons-y. »

Et il retroussa ses manches grommelant : « Ah ! vous le voulez!... parfait!... parfait!... Mais, j'y pense, comment le saigner? je n'ai naturellement pas apporté de lancette.

— J'ai celle de mon mari... Et voici pour nouer le bras. N'ayez pas peur, allez, tirez-lui du sang, beaucoup!

— Oh ! tant que vous voudrez, 400 grammes, 450 même!... Tout bas il se disait : « Eh bien ! je fais là un joli métier... C'est du propre!... Tant pis, c'est elle qui l'a voulu, après tout ! » Et tandis que le sang ruisselait dans la cuvette... « Pour un homme flambé, en voilà un ! Dans quatre jours, cinq au plus, le curé aura de la besogne. »

\*  
\*\*

« Oui, ce qui est fait est fait... mais j'ai eu tort, je ne devais pas céder; bah ! n'y pensons plus... »

Pourtant il était ennuyé, très ennuyé; seulement il ne se l'avouait pas. La nuit suivante il ne put fermer l'œil, bien que harassé de fatigue. A la fin, s'irritant contre lui-même, il se leva, prit dans son armoire une bouteille de chloral et en avala une bonne gorgée; alors seulement il put dormir.

Mais la nuit suivante il eut de la fièvre, une fièvre étrange dont il ne pouvait s'expliquer la cause. Jamais il n'avait été si agité, si nerveux. « Mais qu'est-ce que j'ai donc? se disait-il. Comme je suis drôle! Pourquoi ne puis-je cesser de me voir au chevet de ce Palfrène? Qu'est-ce ça peut me faire, au fond, ce qu'il devient? Ce n'est plus moi qui le soigne, c'est sans doute Gauwin, le médecin de Rouville... Et on n'a même pas été poli avec moi, pas un remerciement! Au surplus, ce serait à recommencer, je referais la même chose... Car enfin...

« Et pourtant!... Non, je crois que j'ai eu tort. Médecin, je devais, en dépit de tout, appliquer le remède que je jugeais le meilleur. Et, là, il n'y en avait qu'un seul... que je ne n'ai pas employé.

« Cependant, reprenait-il, Palfrène n'était pas un malade ordinaire. Il est docteur comme moi. Il faisait semblant d'être abruti par la maladie, mais il avait parfaitement sa tête.

« Eh bien, non, ça encore n'est pas vrai !... Il avait peur, très peur ; il était bouleversé, se défiait de lui-même, n'osait rien dire, moitié par amour-propre à cause de sa femme, moitié par défiance de moi... Je l'ai bien vu, il semblait comme affolé... Et alors, moi j'ai lâchement profité de ce que cette espèce de bécasse en tenait pour la saignée !... Ah ! non, Valadier, mon garçon, ce que tu as fait là est... dégoûtant, tout simplement. »

Il resta longtemps sur cette idée, angoissé, malheureux, s'accusant d'avoir tué son confrère, car enfin c'était sûr, Palfrène allait mourir.

A la longue, quand il fut bien sûr que tous ses remords n'y changeraient rien, il recommença à discuter avec lui-même, mais plus froidement. Maintenant il se trouvait des excuses. Il finit même par se remonter quelque peu le moral avec ce raisonnement : « Supposons que le malade s'appelle Valadier, que le médecin qui le traite soit Palfrène, qu'est-ce que Valadier voudrait qu'on emploie ? son traitement ou celui de son confrère?... Eh bien alors ! »

Puis deux jours s'écoulèrent. Et, par Radegonde, il apprit que c'était bien le docteur Gauwin qui soignait Palfrène ; et Gauwin aurait dit à quelqu'un, en confidence, mais on le savait tout de même, que le confrère Valadier avait soigné « ce pauvre Palfrène » d'une façon pitoyable.

Le jeune homme grogna, s'exaspéra et finalement défendit à Radegonde de jamais lui reparler de tous ces gens-là. Qu'est-ce que ça lui « fichait » au surplus, ce que devenait Palfrène !...

Mais à Mauny, dans une auberge, pendant son déjeuner, il eut un coup à l'estomac en entendant des buveurs dire qu'« il était au plus bas. » Qui *il*? Évidemment le confrère.

Valadier est couché et réfléchit :

« Eh bien, oui, il va mourir. Et après ? Pourquoi me tourmenter ? Est-ce qu'il se désolerait de ma mort, lui ? Est-ce que ce n'est pas entre nous une lutte acharnée, sans pitié ?

« Quant aux petits confrères qui me détestent, qui m'accusent en ce moment, est-ce qu'ils n'auraient pas, quand même,

quoi que j'eusse tenté, affirmé que je l'avais soigné comme un vétérinaire ?

« Du reste, nous sommes tous mortels, — un peu plus tôt, un peu plus tard ; or, celui-là, à quoi était-il bon, à quoi servait-il ? A rien. Il était même nuisible, dangereux. Parfaitement !... Jamais médecin n'a tué plus de chiens que lui, avec sa médecine de... de Hottentot... C'est connu : et puis il ne voyait jamais que le profit. Le client, il le traitait en vache à lait. En voilà un, aussi, qui faisait durer les plus petites maladies et qui droguait afin de toucher la forte remise chez les pharmaciens ! »

Aussi quand il apprit que M<sup>me</sup> Palfrène, de plus en plus alarmée de l'état de son mari, faisait venir en hâte un grand docteur de Paris, il haussa les épaules. Quel argent perdu !

\*  
\*\*

Une après-midi de dimanche. Il fait tiède ; un gai soleil brille sur la neige tombée pendant la nuit. Les gens causent au seuil des portes. On ne parle dans tout Sainte-Marie que du célèbre médecin parisien, arrivé à Motteville par l'express et que maître Anquetil, l'aubergiste, a été chercher lui-même en coupé à deux chevaux, avec son attelage à grelots, — celui dont il ne se sert d'ordinaire que pour les gens des châteaux. On sait que depuis une heure « celui de Paris » est dans la maison Palfrène à causer avec le docteur Gauwin, et qu'il va repartir par le rapide de quatre heures. On est aux aguets pour le voir passer. Il paraît que c'est un petit, sec, décoré, le nez retroussé, les yeux perçans, la barbe rare, une grande houpelande de fourrure.

— Mais, cher maître, fait le docteur Gauwin, j'avais cependant entendu enseigner que tirer du sang à un malade... est mauvais ; que cela affaiblit, et que les microbes pathogènes peuvent alors plus librement se propager, envahir l'économie. C'est pour cela que, lorsque M<sup>me</sup> Palfrène m'eut dit que Valadier avait saigné son mari, je me suis écrié tout de suite que c'était absurde, et j'ai pronostiqué que le malade n'en réchapperait pas.

— Pourtant, la fièvre après être tombée à 39°, n'est plus remontée au delà de 39, 5, ce qui était un excellent symptôme.

— C'est vrai, monsieur le professeur, mais... mais... je restais

persuadé que c'était là simplement une de ces améliorations momentanées... qui trompent souvent.

— Et aujourd'hui notre malade a 37°,5. Il est sauvé ; demain il entrera en convalescence ; dans huit jours il sera sur pied.

— Je n'y comprends rien, je l'avoue.

—... De sorte que, mon ami, vous avez porté un jugement peu bienveillant, téméraire, contre votre confrère, mais oui, tout à fait téméraire, disons le mot : injuste !

— Cependant... jamais à Rouen, pendant que j'étais étudiant... il ne m'est arrivé de voir saigner un pneumonique.

— Parce que vous ne voyez défilier à l'hôpital que des ouvriers de fabrique, des employés usés, des femmes névropathes, tous gens à sang pauvre ; tandis que, dans le cas actuel, il y a en face de vous un solide gaillard, de vieille souche paysanne, qui, évidemment, a vécu au grand air. Cet homme, dans son hérédité, n'a point de ces tares nerveuses qui nous abaissent, nous, au point de vue de la vitalité, de la vigueur de résistance aux infections ; d'où cette conséquence que votre sujet avait plutôt *trop de sang*. Il pouvait donc en perdre sans péril. Or, enlever du sang, c'est abaisser la température. Dans l'espèce, en saignant Palfrène, on a coupé la fièvre et, cependant, aucune dépression ne s'est produite. L'inspiration de Valadier était donc excellente, étant donné le cas tout spécial. Oh !... mais, mon cher, vous avez l'air de vous récrier, pourtant permettez !... et il ajoute d'un petit ton sec : cela n'est même pas discutable !

« Allons, adieu, mon ami, je repars, je n'ai plus rien à faire ici... Et dites-moi donc où demeure votre confrère. Il faut que j'aille lui serrer la main. Je suis curieux de voir la tête de ce garçon-là.

Le docteur Gauwin fait des lèvres une moue pincée qui ne veut rien dire ; pourtant il articule :

— Il a l'air très ordinaire, Valadier, je vous assure... plutôt lourd... Et personne ici ne le considère. — On a peut-être tort. — Je ne veux pas vous contredire, monsieur le professeur... Il demeure à cinq minutes. Votre cocher vous montrera sa maison. Sur la gauche, près d'un bourrelier, une petite maison basse.

— C'est à monsieur le docteur Valadier que j'ai l'avantage... ? Je suis le professeur Lavessière, de la Faculté de Paris.

Très gêné, confus, Valadier balbutie, salue, s'agite, puis

offre à son hôte d'entrer s'asseoir... Très honoré!... Veut-il accepter de prendre quelque chose?... Un verre de chartreuse?

— Du tout, je *prends*... le train... Je n'ai que deux minutes, mais je tenais, avant de m'en aller, à vous faire mes compliments... cher confrère, du traitement si ingénieux... Saigner était une trouvaille! Mais... qu'est-ce que vous avez, vous chancelez?

— Rien, rien...

— Oui, ce que vous avez imaginé pour le docteur Palfrène est un coup de maître!...

— Je n'ai pu... faire autrement. Je... forcé par...

— Comment *pas pu faire autrement*. Mais si, vous pouviez au contraire employer le traitement banal, classique : alcool et réfrigérans combinés; tandis que vous avez bien saisi la particularité du cas, un cas rare, des conditions à part. Vous lui avez sauvé la vie.

— Moi!... sauvé!... oh!

— Mais parfaitement!... Il va comme un charme... Plus de fièvre. Mes félicitations... Si vous venez à Paris, ne manquez pas de venir me voir.

« Drôle d'individu tout de même, fait le professeur en remontant en voiture. En voilà un qui ne paie pas de mine... Mais c'est à l'œuvre, dit le proverbe, qu'on connaît l'ouvrier, — donc celui-là doit être fort, — Eh bien, jamais je n'ai vu quelqu'un de si troublé par un compliment. Il bégayait... Qu'est-ce qu'il avait donc?... Bah! s'il n'y a plus d'originaux à Paris, il en reste encore au fond des campagnes, et je n'ai pas perdu mon voyage puisque j'ai découvert un médecin de talent,... *qui est modeste!* »

MASSON-FORESTIER.



---

---

# LES UNIVERSITÉS D'ÉCOSSE

---

La réception officielle des délégués des Universités écossaises au mois d'avril 1896 à la Sorbonne a passé presque inaperçue du public parisien, et l'écho des toasts, prononcés au banquet qui a clos le meeting, n'a guère dépassé les frontières du quartier Latin. Et pourtant il y a là une date qui marquera dans l'histoire. si c'est la reprise des relations amicales qui ont étroitement uni les deux peuples depuis le moyen âge jusqu'au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle; et cet événement peut avoir une portée considérable pour l'avenir de nos Universités reconstituées d'hier.

Tous ceux qui ont lu *Quentin Durward* savent que les rois de France avaient une garde écossaise; mais on ignore que Louis XII, considérant les grands services rendus à notre pays par l'Écosse, publia une ordonnance qui « exemptait à l'avenir tous les Écossais résidant dans le royaume de l'obligation de demander des lettres de naturalisation et leur accordait en masse le droit de tester, de succéder *ab intestat*, et de tenir des bénéfices comme s'ils étaient Français. » On connaissait si bien cette étroite alliance des deux pays que c'était un dicton courant aux xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles :

Qui la France veut gagner,  
Par l'Écosse doit commencer (1).

(1). V. Shakspeare : *Henry V.* act. I. scène 2. But there's a saying very old and true :

« If that you will France win,  
Then with Scotland first begin. »

Les étudiants écossais venaient en foule aux Universités de Bordeaux, de Poitiers, de Paris. Dans cette dernière, le collège doté par Marie Stuart et Jacques Beaton, archevêque de Glasgow, leur offrait un logis confortable et plusieurs bourses (1). Ils faisaient d'ailleurs bonne figure parmi les étudiants des autres nations, et voici le témoignage que leur rendait Estienne Perlin à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle : « Les Écossais qui se mettent à étudier, deviennent volontiers bons philosophes et bons artiens, et en ay congneu autrefois à Paris deux docteurs en théologie des plus savans qu'on peut voir et principalement en philosophie, qui tenoyent les livres d'Aristote sur le doigt, et s'appeloit l'un notre maître Simon Saneson, demeurant au collège de Sorbonne et l'autre M. Cranston, qui avait été recteur et lesquels deux sont pour le jour d'aujourd'hui évêques en Écosse et en grand crédit d'honneur et augmentent et amplifient le Royaume de leur honneur et vertu (2). » Les Écossais n'étaient pas moins renommés pour leur talent littéraire que pour leur bravoure, tous les collèges tenaient à avoir un maître de grec ou de philosophie de cette nation.

La tradition était si bien établie, qu'elle ne fut même pas interrompue par les événemens qui jetèrent l'Écosse dans le camp protestant et firent monter sur le trône d'Angleterre un roi écossais. La France donna asile à une foule de réfugiés catholiques venus de ce pays. Le cardinal du Perron trouva, dit-on, à lui seul place dans les écoles de notre pays pour un plus grand nombre d'Écossais lettrés que n'en avaient réunis toutes les écoles et universités de l'Écosse.

Mais l'accession de l'Écosse à l'Angleterre ne rompit pas tous les liens avec la France ; ces liens furent resserrés avec les protestans de notre pays, car les collèges et académies fondés par les protestans appelèrent à l'envi des maîtres écossais dont plusieurs ont laissé un nom dans l'histoire de la théologie ou de la médecine. Il vaut la peine de citer Marc Duncan, médecin à Saumur ; André Melvil, professeur à Sedan ; et surtout John Cameron, professeur à Saumur et à Montauban, qui fut le maître d'Amynaut, de Laplace et de Cappel et atténua les angles de la doctrine calviniste.

(1) Le collège des Écossais, fondé en 1325 par David évêque de Moray, fut reconstruit par R. Barclay, principal, rue des Fossés-Saint-Victor (1639). La chapelle, achevée seulement en 1672, existe encore dans l'institution Chevalier, actuellement rue du Cardinal-Lemoine.

(2) Estienne Perlin, *Description des royaumes d'Écosse et d'Angleterre*; Paris, 1558, in-8°.

Cette vogue gagna la noblesse et la cour. On était fier de compter parmi ses ancêtres un Écossais, et ceux qui n'en trouvaient pas parmi leurs aïeux se forgeaient une généalogie avec les données les plus invraisemblables. C'est ainsi que Sully prétendait faire dériver son nom patronymique de Béthune de celui du clan des Beaton et il prit la chose très au sérieux, comme le prouve l'anecdote suivante. Le cardinal Beaton (de Glasgow), qui tenait de Henri II des bénéfices considérables en France, avait été dénoncé à Henri IV comme ayant participé à la Ligue et était menacé de les perdre; mais l'homme d'État protestant prit sa défense avec chaleur et répondit à ses détracteurs : « Ne touchez pas à Béthune, c'est mon cousin! » On pourrait multiplier les exemples de cette sympathie qui unissait les Français et les Écossais. Je n'en citerai plus qu'un, qui a été rappelé avec beaucoup d'à-propos par Jules Simon au meeting de la Sorbonne. Quand Royer Collard, sous la Restauration, reprit avec tant d'éclat l'enseignement de la philosophie à la Faculté des lettres de Paris, ce furent les maîtres de l'école Écossaise : les Thomas Reid, les Dugald-Stewart, les Adam Smith qu'il prit pour modèles. Jouffroy fut également leur disciple. Et lorsque Victor Cousin, sous le gouvernement de Juillet, devint le grand maître de l'Université, ce fut encore la doctrine des Écossais qu'il mit à la base de la philosophie enseignée dans les lycées, comme offrant le plus de rapports avec les exigences de l'esprit français.

A cela rien d'étonnant, car il ne manque pas de traits de ressemblance entre les deux peuples. Issus l'un et l'autre de la race celtique. Tous deux ont dans l'esprit de la logique, un grand besoin de clarté et dans le caractère quelque chose de franc, de hardi et de chevaleresque. qui leur fait prendre le parti des opprimés et des victimes de la tyrannie contre leurs oppresseurs. C'est ainsi qu'au temps où la France était écrasée par l'Angleterre victorieuse. les Écossais formèrent une compagnie de volontaires qui escorta Jeanne d'Arc dans ses campagnes (1). De même, malgré l'annexion de l'Écosse au Royaume-Uni de Grande-Bretagne, la belle et malheureuse Marie Stuart est demeurée l'héroïne populaire, et son portrait se trouve exposé aux vitrines d'une foule de magasins de la Princess street à Édimbourg. Cette affinité de l'Écosse pour la

(1) La devise, dans les armes de la ville d'Aberdeen, est française : *Bon accord*, et vient, paraît-il, d'un mot de passe qui fut donné en 1308 aux bourgeois, lors d'une prise d'armes contre l'Angleterre.

France s'est manifestée jusque dans la langue, qui est beaucoup plus imprégnée de mots français que l'anglais de Grande-Bretagne (1). Mais, en revanche, l'Écossais diffère de nous par certains traits qu'il doit sans doute à l'influence de son pays si pauvre, si brumeux, mais si pittoresque. Il a l'esprit enclin à la poésie, non pas mystique et sentimentale comme celle des Allemands, mais à la poésie épique. Qu'on lise les romans de Walter Scott, les poèmes de Burns ou mieux encore les vieilles ballades recueillies par Percy, et l'on sera tout de suite frappé de ce goût des Écossais pour le récit des aventures de guerre et d'amour, en quoi ils se rapprochent des Espagnols du moyen âge; ils sont très jaloux de leur indépendance, très fiers de leurs héros; cela était même passé en un proverbe, cité par Rabelais et qui dit : « Fier comme un Écossais. » Enfin, et c'est là peut-être le trait le plus original de leur caractère, l'Écossais est à la fois très religieux et très sobre dans les manifestations extérieures de son culte. Tout le monde connaît l'histoire de ses « covenants » et la fermeté que les Écossais ont déployée pour maintenir leur forme de religion presbytérienne contre le système épiscopal, que voulaient lui imposer par la force les chefs de l'église anglicane. Les Écossais, enfin, sont en général, sauf quelques cantons reculés des Highlands, instruits et même plus instruits que les Anglais. Il y a trente ans, Stuart Mill constatait que l'Écosse, « grâce à ses grands réformateurs religieux, avait eu l'avantage inestimable, refusé à sa sœur du midi, d'avoir d'excellentes écoles de village (*parish school*) qui donnèrent, deux siècles avant tout autre pays d'Europe, à la masse de la nation une somme considérable d'instruction populaire. » C'est dans ces écoles que se recrutent les étudiants des quatre universités du pays : Saint-André, Glasgow, Aberdeen et Édimbourg.

Je voudrais, dans les pages qui suivent, rechercher les causes qui ont présidé à la fondation de ces Universités, expliquer leur organisation actuelle, leur programme d'études et signaler quelques-unes de leurs illustrations.

(1) Dans les collèges, les domestiques s'appelaient *garcions* au lieu de *boys* et les étudiants de première année à Aberdeen s'appellent encore aujourd'hui les *bejeant*, qui vient de notre mot *béjeune*.

## I

Les Universités de Saint-André, de Glasgow et d'Aberdeen datent du xv<sup>e</sup> siècle; Édimbourg est de beaucoup la plus jeune des sœurs, n'étant venue au monde qu'à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle; de là deux groupes distincts au point de vue des origines. Les trois aînées durent leur fondation à la Renaissance et reçurent leurs droits et privilèges de l'Église catholique et du Saint-Siège, tandis que la cadette est fille de la réformation protestante et a été jusqu'en 1858 sous le patronage du conseil municipal d'Édimbourg. Cette différence d'origine n'a pas été sans influence sur l'esprit et les tendances de ces écoles supérieures. On connaît la vive impulsion que la culture générale des lettres reçut de la prise de Constantinople et de l'émigration des savans grecs en Occident. Ce mouvement de l'esprit humain, justement appelé la Renaissance, ne resta pas limité à l'Italie et aux pays voisins; il se propagea jusqu'aux extrémités de l'Europe, aux pays scandinaves et à l'Écosse. L'Europe, au début du xv<sup>e</sup> siècle, comptait une cinquantaine d'écoles d'études générales (*Studia generalia*), comme on disait alors; à la fin du même siècle, le nombre en avait doublé, et parmi les nouvelles venues, se trouvaient Saint-André (1411), Glasgow (1453), Aberdeen (1494). La première loi sur l'instruction publique fut votée par le parlement d'Écosse en 1496. Elle enjoignait aux barons et aux francs-tenanciers, sous peine d'une amende de £ 20, d'envoyer leur fils aîné à l'école pour y apprendre le latin et suivre, ensuite, les cours de l'Université pendant trois ans.

D'autres causes locales contribuèrent à leur établissement. Les gentilshommes écossais étaient pauvres, trop pauvres, pour entretenir leurs fils aux Universités du continent. Il y avait sans doute des bourses au collège des Écossais de Paris; mais seulement une douzaine et encore étaient-elles réservées pour les aspirans aux charges ecclésiastiques. Ils auraient pu encore les envoyer à Oxford ou à Cambridge, mais on avait alors une telle antipathie pour les Anglais, qu'ils préféreraient les garder chez eux et leur faire enseigner le latin et le maniement des armes par des précepteurs domestiques. Quant aux futurs clercs, ils trouvaient les rudimens d'instruction dans les écoles cathédrales, telles que Saint-Macaire, à Aberdeen.

Mais, outre que cet enseignement des chapitres ou des maisons nobles était très insuffisant, il avait un caractère partial et particulariste; les élèves y étaient imbus de l'esprit de clan ou de l'esprit de clocher, ce qui est tout un. On leur y apprenait à se glorifier de leurs quartiers de noblesse ou à maintenir les privilèges de telle ou telle église ou abbaye. Nulle idée générale et généreuse; l'orgueil et les préjugés des étudiants n'étaient égalés que par l'ignorance des maîtres. Ce fut de la source même du mal que sortit le remède; il se rencontra des abbés, des évêques comme Wardlaw à Saint-André, Elphinstone à Aberdeen, qui comprirent qu'il y allait de l'honneur de l'Église de relever le niveau de l'instruction des clercs et de prendre la tête de ce mouvement général, qui emportait les nations d'Occident vers la connaissance de l'antiquité ou de la nature et l'étude des chefs-d'œuvre des littératures grecque et hébraïque. La bulle d'Alexandre VI (février 1495), octroyant à l'Université d'Aberdeen les mêmes privilèges qu'aux Universités de Bologne et de Paris, marque bien les deux objets qu'on se proposait en les fondant: élever le niveau intellectuel du clergé et mettre l'instruction à la portée des plus pauvres. Le pape Borgia se déclare « affligé d'apprendre que ses fils écossais, séparés du reste du monde par leurs golfes et leurs très hautes montagnes, sont si grossiers et si ignorans qu'il est impossible de trouver chez eux des personnes capables de lire la parole de Dieu et d'administrer les sacrements. » Il voudrait leur procurer cette « perle inappréciable de la science, qui non seulement permet de découvrir les secrets de l'univers, mais encore aide ceux de la plus humble origine à parvenir au rang le plus élevé. »

L'organisation de ces premières Universités d'Écosse fut calquée sur le modèle de Paris. Elles reçurent du Saint-Siège, qui approuva leur constitution, et elles gardèrent jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle une empreinte ecclésiastique: c'est ainsi que tous les maîtres devaient porter le costume de clerc et étaient astreints au célibat. Mais, par suite même de cette dépendance de l'Église catholique, c'est-à-dire universelle, elles furent affranchies de l'esprit étroitement national.

L'Université fondée dans la plus pauvre cité d'Écosse, à Saint-André, par exemple, n'appartenait pas à la nation écossaise, ni à tel ou tel clan; elle devait être égale en rang et si possible en richesse et en grandeur aux universités créées dans les villes les

plus grandes et les plus prospères de France ou d'Italie. Le programme des études était le même, la langue latine était commune à toutes, équivalens étaient les grades. Les Universités des diverses nations d'Europe faisaient un échange fréquent de maîtres et d'élèves; grâce à cette unité d'organisation et à cette identité de langue, un étudiant en droit ou en médecine, qui avait commencé dans son pays, pouvait continuer ses études dans une deuxième Université étrangère et, enfin prendre son grade de maître ès arts ou de docteur à Paris. Les Universités d'Europe formaient alors comme une grande république des lettres, dont le Pape était le président. C'est de ce régime si favorable à tant d'égards à la solidarité du genre humain et au progrès de la science que M. Michel Bréal disait si justement, au meeting franco-écossais de la Sorbonne, « qu'il y avait alors une unité de culture intellectuelle entre les nations, qui n'existe plus aujourd'hui et que des accords de ce genre devraient rétablir. » Il n'oubliait qu'une chose, c'est de dire que c'est à l'action vraiment cosmopolite et civilisatrice de la Papauté, que le moyen âge a dû cette unité et qu'aujourd'hui, en l'absence d'une autorité morale reconnue de toutes les nations, il est bien difficile de rétablir cette harmonie.

Tout autre est l'origine de l'Université d'Édimbourg : elle n'a eu ni pape, ni évêque pour parrain, elle n'a pas même eu pour marraine Marie Stuart, comme quelques écrivains plus romanciers qu'historiens l'ont avancé. L'histoire de la donation de l'évêque d'Orkney et d'une fondation de Marie Stuart sont de pures légendes. En revanche, le *livre de la Discipline de l'Église réformée*, composé par le calviniste John Knox, renfermait un plan grandiose pour l'instruction publique de l'Écosse, mais il ne mentionne que les trois anciennes Universités.

Ce furent les bourgeois et les ministres qui voulurent avoir leur collège; ils comprirent que, malgré toutes les épurations, les maîtres des vieilles Universités seraient longtemps imbus des idées et des méthodes catholiques et qu'à l'esprit nouveau il fallait créer un foyer nouveau. Aussi, depuis 1561, vit-on le conseil de la ville d'Édimbourg faire de constans efforts pour fonder un collège qui servirait à la fois pour l'éducation des futurs pasteurs et des fils de la bourgeoisie protestante. Ils adressèrent à la reine Marie, puis à Jacques VI, des pétitions réitérées afin d'obtenir la concession d'un terrain occupé par de vieilles abbayes;

mais ils se heurtèrent à deux obstacles : l'apathie de la couronne et l'opposition des chanceliers des trois Universités qui voyaient d'un œil jaloux la naissance d'une rivale. Enfin, après l'abolition de l'épiscopat en Écosse, les initiateurs de l'entreprise, Jean Lawson, doyen des ministres d'Édimbourg, et quelques aldermen eurent le champ libre et obtinrent du roi Jacques VI la charte de fondation (14 avril 1582). Ils se mirent aussitôt à l'œuvre et installèrent le collège dans les bâtimens de l'ancien couvent de Kirk-on-field. Dès que l'aménagement fut terminé, ils engagèrent R. Rollok comme principal du collège et régent de la classe de philosophie. Ce premier maître était un élève de Saint-André, où il avait eu pour condisciple et ami André Melvil, le continuateur de l'œuvre réformatrice de Knox en Écosse. Lawson et Rollock, dans l'organisation du nouveau collège d'Édimbourg, prirent pour modèle, non pas l'Université de Paris, comme avaient fait les fondateurs de Saint-André ou de Glasgow, mais l'académie de Genève, qui, elle aussi, avait été créée pour les besoins de l'Église réformée et avait eu pour fondateur Calvin et pour patron le conseil des bourgeois de Genève. D'ailleurs, pour mieux marquer la différence, le nouveau collège reçut le nom d'académie de Jacques VI et non pas d'Université.

C'est ainsi que, par l'origine, ces deux groupes d'Universités diffèrent. Une idée commune pourtant les relie par-dessus la différence des temps et des tendances : c'est l'estime de la science et le désir d'élever le niveau intellectuel des ministres du culte. En outre, le législateur, par les lois de 1858 et de 1889, qui ont statué sur les Universités d'Écosse, s'est efforcé de leur donner une organisation semblable et de leur assigner un but commun.

## II

De leur ancienne organisation, les Universités écossaises ont conservé un caractère essentiel, leur autonomie. Ce que nous essayons péniblement de recréer dans nos Universités, sans grand succès jusqu'à présent, l'Écosse l'a heureusement maintenu à travers ses vicissitudes politiques et religieuses. Ses Universités vivent en grande partie de leurs propres ressources et n'ont avec l'État que des liens assez lâches ; quant à leur dépendance vis-à-vis de l'Église, il y a longtemps qu'elles en ont secoué le joug, sauf en ce qui concerne les Facultés de théologie. Deux seulement,



Aberdeen et Glasgow, ont retenu pour l'élection du recteur la division des étudiants en nations, organisation empruntée à Paris, où elle avait sa raison d'être à cause de la présence de nombreux étrangers, mais qui en Écosse ne répond à aucun besoin réel.

La direction de chaque Université est entre les mains de trois assemblées : le conseil général, la cour de l'Université, le sénat académique, qui ont à leur tête trois hommes : le chancelier et le recteur, élus par les membres de l'Université, le principal, nommé par la couronne.

Le conseil général, institution qui remonte au moyen âge, est une sorte de parlement qui se réunit deux fois l'an, au printemps et à l'automne. En font partie les membres de la cour de l'Université, les professeurs, les gradués et en général tout étudiant qui a été inscrit pendant quatre semestres à l'Université; de la sorte le chiffre peut s'en élever à plusieurs milliers (1). Il a pour mission d'examiner toutes les questions qui intéressent le bien-être et la prospérité de l'Université; c'est lui qui élit le chancelier, le député au Parlement et nomme quatre assesseurs à la cour de l'Université. Le chancelier, élu à vie et chargé de présider le conseil général, est presque toujours choisi dans les rangs de la noblesse ou parmi ceux qui ont rendu de grands services à la cause de l'instruction publique (2). Comme il est la plus grande partie de l'année retenu par des fonctions publiques, il substitue en son lieu et place un vice-chancelier qui confère les grades en son absence. Dans une pensée d'unité, les chanceliers ont tous choisi le principal nommé par la couronne et qui réside au siège même des écoles. De la sorte, ce personnage, investi de la double fonction de vice-chancelier et de principal, est devenu le chef réel de chaque Université. L'office de chancelier de l'Université qui, à l'origine, était effectivement rempli par des évêques, comme Kennedy Elphinstone et Wardlaw, est devenu aujourd'hui une sinécure honorifique.

Après le conseil général, vient le sénat académique qui existait dans l'ancien régime et correspond à notre conseil général de l'Université. Il se compose de tous les professeurs de Faculté et compte de trente à cinquante membres, qui se réunissent

1 Le conseil général d'Edimbourg compte actuellement 7891 membres inscrits, celui de Glasgow 4812 environ; celui d'Aberdeen 3600; Saint-André 1500.

(2) L'Université de Saint-André a pour chancelier G. Douglas Campbell élu en 1851; Aberdeen, le duc de Richmond et Gordon; Glasgow, le comte de Stair; Edimbourg, M. James Balfour, le ministre d'État actuel.

chaque mois sous la présidence du principal ou de l'un des deux principaux à tour de rôle, quand il y en a deux comme à Saint-André. C'est ce conseil qui règle et contrôle l'enseignement et la discipline dans l'Université et qui examine en première instance les réclamations de tel membre ou les rapports des commissions. Il y a, en outre, à Édimbourg, mais là seulement, un conseil dit « des curateurs du patronage », qui a été substitué par la loi de 1858 au conseil municipal, pour la nomination des professeurs à quatorze chaires de l'université. Les curateurs, qui sont au nombre de sept, dont quatre nommés par la ville et trois par la cour de l'Université, tiennent leur office pour trois ans. A ces deux conseils qui existaient déjà dans l'ancien régime, les lois de 1858 et de 1889 en ont ajouté deux autres, qui distinguent les Universités écossaises de leurs sœurs d'Angleterre et du continent.

Ce sont la cour de l'Université et le conseil représentatif des étudiants. Le premier de ces corps joue à la fois le rôle de conseil d'administration et de cour d'appel par rapport au sénat. Il se compose de quatorze membres, dont un tiers environ est nommé par le conseil général, un tiers par le sénat académique, et le dernier tiers par le recteur, le principal et la municipalité de la ville. C'est lui qui gère tous les biens et revenus de l'Université et des collèges affiliés, nomme les professeurs aux chaires dont le patronage appartient à l'Université, et définit la nature et les limites des attributions de chaque professeur. En qualité de tribunal, il a le droit de procéder contre tel ou tel maître et même contre le principal ou proviseur élu par le gouvernement, de juger en appel toute cause portée en première instance devant le sénat, et de trancher les questions d'équivalence des certificats d'études délivrés par les collèges ou professeurs libres en vue de l'obtention des grades. La cour se réunit une fois par mois sous la présidence du recteur, qui est élu pour trois ans par tous les étudiants immatriculés. Ce personnage étant en général comme le chancelier un noble ou un homme politique, c'est le principal qui préside la cour de l'Université en son absence ou à son défaut un des membres élus par la cour.

Quant au conseil représentatif des étudiants, il se compose de quinze à trente membres délégués par les diverses facultés ou associations d'étudiants. Il a pour objet d'offrir un moyen de communication régulière entre eux et les autorités de l'Université ou

le public et d'encourager l'union sociale et académique entre les étudiants. Les réglemens doivent en être approuvés par la cour de l'Université; de son côté il a le droit d'adresser des pétitions au sénat ou à la cour de l'Université et le chancelier peut le consulter pour le choix de son assesseur à la cour. Dans les grandes Universités, comme à Glasgow et à Édimbourg, il forme des sous-comités pour la publication d'une revue, pour les sociétés de chant, pour les relations avec les autres Universités.

En effet, quoique les quatre Universités d'Écosse soient indépendantes et rivales, il y a pourtant entre elles quelques liens. Elles sont associées deux à deux pour élire deux membres du Parlement : Édimbourg vote avec Saint-André, et Glasgow avec Aberdeen. De plus, leurs chanceliers et leurs recteurs font partie de droit du « comité du conseil privé de la reine pour les Universités d'Écosse ». Ce conseil, qui renferme, en outre, le président du conseil privé, le secrétaire pour l'Écosse et le « Lord justice général » est une sorte de conseil supérieur de l'Instruction publique. C'est lui qui examine le rapport annuel, présenté par le principal et le chancelier, sur les travaux de chaque Université, et aucun changement important ne peut être opéré sans son approbation. Il y a d'ailleurs un bureau d'examen commun aux quatre Universités, composé de seize membres, quatre élus par chacune, qui se transporte tous les ans à tour de rôle dans l'une des villes et qui surveille la manière dont fonctionne l'examen d'admission. Ces relations, ainsi que les réglemens imposés à toutes les Universités d'Écosse par les lois de 1858 et de 1889, ont produit peu à peu une certaine uniformité, qui est loin d'avoir effacé leur respective originalité.

Leurs rapports avec l'État se bornent donc aux droits et devoirs suivans : les Universités ont droit à une subvention annuelle de £ 72 000 et élisent deux députés qui représentent leurs intérêts au Parlement. La couronne, de son côté, s'est réservé le droit de nommer à un grand nombre de chaires et de contrôler la marche générale des Universités, au moyen du « comité du conseil privé de la reine. »

C'est par là surtout que s'exerce l'influence du gouvernement; il remplace le pouvoir que la papauté possédait au moyen âge et

(1) Sur cette somme, Saint-André reçoit £ 10 800 = 270 000 francs. Aberdeen, £ 14 400 = 360 000 francs; Édimbourg, £ 25 920 = 648 000 francs et Glasgow £ 20 880 = 522 000 francs.

empêche les Universités de tomber dans le particularisme ou de céder aux empiétements de l'esprit de clocher.

Cela nous amène à parler des rapports des Universités avec l'Église : trois sur quatre, on l'a vu, sont filles de l'Église catholique du moyen âge. Née de la révolution religieuse du xvi<sup>e</sup> siècle, l'Université d'Édimbourg n'a pu échapper à la domination que l'Église anglicane d'abord, puis l'Église presbytérienne, devenue l'Église nationale d'Écosse, ont fait peser sur le système entier d'instruction publique. Les Universités d'Écosse au xvi<sup>e</sup> siècle n'ont donc fait que changer de tutrice ; mais elles sont toujours restées les pupilles d'une Église. Il est vrai que le patronage de l'assemblée générale de l'Église (*Kirk assembly*) a été plus favorable à leur développement que celui de l'Église romaine, parce qu'il laissait une porte ouverte à l'esprit d'examen. Cet esprit, se dégageant du sein même des controverses théologiques, s'est propagé dans le domaine des autres sciences et les a peu à peu affranchies du joug de la confession de foi. Aujourd'hui, il n'y a plus que les professeurs de théologie qui soient astreints au *test*, c'est-à-dire à signer la confession de foi de l'Église établie, et soumis à sa discipline. Des tentatives ont été faites depuis plusieurs années pour supprimer cette dernière restriction et ouvrir l'accès des chaires théologiques aux ministres des Églises dissidentes, mais sans succès jusqu'à ce jour. La création des conférences Gifford, pour l'étude de la théologie naturelle, marque un vigoureux effort en ce sens. Si un professeur de théologie s'écarte de la doctrine orthodoxe, — et cela s'est produit plus d'une fois, depuis que le mouvement de la critique biblique s'est propagé en Écosse, — il peut être cité devant l'assemblée ou synode général et privé de sa qualité de ministre, mais non pas de sa chaire, car l'Église n'a plus conservé le droit de patronage que sur une chaire, celle de théologie dogmatique à Aberdeen. Toutes les autres dépendent de la couronne, de la cour de l'Université ou du comité des curateurs d'Édimbourg, qui sont en majorité des délégués du conseil municipal. De sorte qu'on peut dire que les Universités d'Écosse ne tiennent plus à l'Église que par un fil ; il est vrai que ce fil est encore très fort en pays anglo-saxon, c'est celui de la tradition.

Si cette organisation des Universités écossaises nous paraît au premier abord très compliquée, cela tient à ce que nous ne sommes pas habitués, comme nos voisins d'outre-Manche, à ce respect

des droits historiques appartenant aux institutions politiques ou religieuses. C'est pourquoi, — soit dit en passant, — nous ne savons guère accomplir de progrès sans faire de révolution. Le législateur anglais au contraire a voulu faire dans le gouvernement des Universités sa part à chacun des organes essentiels : les maîtres et les étudiants, la ville et la couronne. Et même une très large part a été faite aux étudiants et aux gradués, puisque, à leur droit d'élire le recteur, on a ajouté celui de nommer un chancelier et d'avoir un conseil de représentans. Cette complication ne l'empêche d'ailleurs pas d'être assez souple. L'acte de 1889 a donné aux commissaires nommés par le Parlement le droit d'autoriser les Universités à pourvoir à l'enseignement des femmes (art. 14, n° 6) et de les admettre à prendre leurs grades dans plusieurs facultés. Il a aussi prévu l'extension des Universités par l'affiliation des nouveaux collèges (art. 15). Ces articles de la loi de 1889 ne sont pas restés à l'état de lettre morte. A Glasgow, on ne compte pas moins de 246 jeunes filles étudiant en lettres, sciences et médecine ; à Édimbourg, 185 sont inscrites pour la plupart à la Faculté des arts (1), à Saint-André 47, à Aberdeen 43. L'Université de Saint-André a créé pour les femmes un diplôme de licence ès lettres équivalant à celui de maître ès arts et pour l'obtention duquel on exige un examen satisfaisant sur sept branches. Aberdeen a ouvert ses portes plus grandes encore et les a admises à prendre le diplôme dans toutes les facultés. Édimbourg a un collège médical réservé exclusivement aux femmes. Les négociations, pour réunir le collège de Dundee à l'Université de Saint-André, réunion prévue par l'article 5 de ladite loi, ont été fort laborieuses, à cause de l'opposition de la Chambre des lords qui réussit à empêcher l'union en 1895. Elles ont été reprises depuis peu par les commissaires, et ont abouti, mais cette union est encore précaire. L'avantage de cette affiliation serait de procurer à la Faculté de médecine de Saint-André l'occasion d'exercices pratiques dans l'hôpital de Dundee, qui est une beaucoup plus grande ville.

Mais une des sources de la prospérité des établissemens d'enseignement supérieur en Écosse, c'est l'abondance des dotations dont la plupart remontent au moyen âge et se continuent en notre siècle. D'après la volonté des donateurs elles ont pour but d'entre-

(1) Sur ce nombre 22 sont inscrites au cours de littérature française et de philologie romane.

tenir les étudiants pauvres et laborieux ou d'encourager les recherches personnelles des jeunes gradués qui se sont déjà distingués en recevant le diplôme de maître ès arts avec honneur. Ces subventions ont la forme de bourses (*burses*), de prix, de frais d'étude (*scholarship*) et de bourses d'agrégation (*fellowship*). A l'Université d'Édimbourg, rien qu'à la faculté des arts on compte 75 bourses et 8 prix variant de 10 à 100 livres sterling; 37 bourses, 6 bourses d'agrégation et 1 de voyage. A Glasgow, une centaine à la Faculté des arts et 27 pour la médecine; à Saint-André, 43 pour la théologie. Ces dotations, jadis presque entièrement réservées aux maîtres ès arts ou aux étudiants en théologie de telle ou telle Université, se sont, dans les dernières années, portées sur d'autres branches et peuvent être affectées aux étudiants de toutes les universités d'Écosse.

Ainsi les bourses de Ferguson; celle de sir James Shaw fondée en 1861 pour les étudiants en philosophie morale ou en philosophie de l'histoire; le prix du jubilé Victoria fondé par le docteur Gunning (de Rio-Janeiro) pour encourager l'étude des sciences naturelles parmi les étudiants en théologie; et enfin la fondation Gifford pour des conférences de théologie naturelle, sont communes aux quatre Universités.

### III

Après avoir montré les causes de la fondation et décrit l'organisation actuelle des universités écossaises, il nous reste à parler du programme des études et à signaler les branches dans lesquelles se sont illustrés leurs maîtres. L'ancienne Faculté des arts ayant été dédoublée en Faculté des arts et Faculté des sciences, elles comptent en général cinq Facultés: les deux précédentes, plus le droit, la médecine et la théologie. Cependant Saint-André n'a pas de Faculté de droit, et sa Faculté de médecine ressemble plutôt à nos écoles préparatoires de médecine, Nantes par exemple. En revanche, Édimbourg a depuis 1839, comme Dublin, une Faculté de musique, qui délivre les grades de bachelier et de docteur. La limite d'âge pour être admis aux cours de l'enseignement supérieur est placée beaucoup plus bas que chez nous parce que les Universités d'Écosse sont encore obligées de donner l'enseignement secondaire à un grand nombre d'adolescents qui, sortis des écoles primaires supérieures ou des écoles de grammaire,

leur arrivent avec une culture classique insuffisante. C'est ainsi que les cours des trois premières années de la Faculté des arts roulent sur les humanités et correspondent aux classes de troisième, de seconde et de rhétorique de nos lycées. On a même établi à l'Université d'Édimbourg des classes de répétition (*tutorial classes*) pour préparer les nouveaux venus à suivre les cours de Faculté ; mais elles ne comptent pas pour le temps requis pour obtenir les grades.

La commission, nommée pour l'exécution de la loi de 1889, a cherché à parer à cet inconvénient en instituant à l'entrée de la Faculté des arts et de celle des sciences et de médecine un examen préliminaire (1). D'ailleurs, comme au moyen âge, la Faculté des arts sert pour ainsi dire de vestibule pour entrer dans les autres : nul étudiant, en effet, ne peut prendre ses grades à la Faculté de droit, ou de théologie s'il n'est pourvu du diplôme de maître ès arts, qui correspond à notre grade de licencié ès lettres ou, à défaut, s'il n'a passé un examen sur des matières équivalentes. Pour la dernière il faut, en plus, faire preuve qu'on connaît les élémens de l'hébreu. Il y a, en Écosse, deux diplômes de maître ès arts, le diplôme ordinaire, le diplôme « avec honneur ». Pour obtenir le premier, il faut avoir suivi les cours trois semestres d'hiver ou bien pendant deux semestres d'hiver et trois d'été ; ce qui fait deux années et demie à trois ans. L'examen roule sur la matière de sept cours, dont quatre : le grec (ou le latin), l'anglais (ou une langue vivante ou l'histoire), la logique (ou la morale) et les mathématiques (ou les sciences naturelles) sont obligatoires. Quant aux trois autres, le candidat peut les choisir parmi les diverses sections de la Faculté des arts : philologie, philosophie morale, sciences, histoire et droit.

Le grade de maître ès arts « avec honneur » est une sorte de brevet de capacité pour une branche spéciale(2). On ne peut y prétendre qu'après avoir suivi les « classes d'honneur » au moins sur deux branches et on est tenu de passer l'examen en une seule fois.

On voit que la commission a laissé au candidat une assez large liberté d'option, pour le diplôme de maître ès arts ; mais

(1) Cet examen porte sur l'anglais, le grec ou le latin, les mathématiques, l'une des langues suivantes : grec ou latin (si elle n'a pas été déjà choisie), français, allemand, italien.

(2) Langues classiques, philosophie morale, mathématiques, langues sémitiques, langues de l'Inde, langue et histoire anglaises, langues modernes, histoire.

une fois le choix fait, il ne peut le changer au cours des trois années. C'est là le premier trait distinctif des nouveaux programmes.

Et voici le second, c'est qu'on a abaissé autant que possible les barrières qui séparaient jadis les facultés; en d'autres termes, on a jeté, d'une faculté à l'autre, des ponts qui permettent de fréquenter chez les deux à la fois, et qui, par là, retardent le moment où l'étudiant devra se spécialiser, et, partant, borner son horizon. C'est ainsi que dans toutes les Universités on a conservé dans la Faculté des arts des cours de mathématiques, de physique, d'astronomie et de sciences naturelles. Il en est de même à la Faculté de médecine, qui n'a pas moins de cinq enseignemens communs avec la Faculté des sciences. Il y a aussi une chaire commune au droit et à la médecine: la médecine légale; et une autre qui est mitoyenne entre la Faculté des lettres et celle de théologie: la chaire de langues orientales. Il n'est pas jusqu'à la Faculté de théologie qui jadis fermait ses portes aux sciences profanes et qui, aujourd'hui, grâce aux legs du grand juge Gifford et du Dr Gunning, ne les leur entr'ouvre. Le premier a stipulé que le choix du maître appelé à donner les conférences de théologie naturelle ne serait soumis à aucune restriction confessionnelle; il peut porter sur un anglican ou sur un presbytérien; et rien même dans les volontés du testateur n'exclurait de cette chaire un israélite, un agnostique ou un musulman. Et quant au legs Gunning, c'est une maîtrise de conférences qui a été fondée à l'université d'Édimbourg en faveur d'un ministre ou d'un missionnaire qui s'est distingué par ses travaux d'archéologie, de philologie, de science sociale ou de science naturelle. Cette donation témoigne de la préoccupation louable, mais trop rare chez nous, de ne pas laisser les membres du clergé national s'endormir dans la routine ou s'enfermer dans le cercle étroit des fonctions cléricales.

Enfin, par une dernière et heureuse innovation, le candidat au grade de maître ès arts est autorisé à se faire examiner sur des branches étrangères à sa faculté spéciale et qu'il aurait cultivées avec prédilection. Or, ce sont souvent les étudiants ayant ainsi suivi les cours de deux facultés voisines qui remportent les prix ou obtiennent le diplôme d'honneur. Tant il est vrai qu'il y a une solidarité fondamentale entre les différentes facultés de notre entendement et que rien n'est plus funeste



à sa croissance qu'une spécialisation prématurée ! En rendant ainsi les programmes d'études et les conditions d'examen aussi souples que possible, la Commission de la réforme des universités d'Écosse s'est inspirée de cette pensée si juste de Stuart Mill : « Une Université n'a pas pour objet de former d'habiles avocats, médecins, ou ingénieurs, mais des hommes capables et cultivés, car on est homme avant d'être avocat, médecin ou ingénieur. L'éducation fait d'un homme un bottier plus intelligent si c'est son métier, mais ce n'est pas en lui apprenant à faire des bottes (1). » D'ailleurs les maîtres donnent eux-mêmes aux étudiants l'exemple de cette largeur et ils n'ont garde, comme on va le voir, de limiter leurs travaux au seul domaine indiqué par le titre de leur chaire

## IV

Nous avons dit, au début de cette étude, que l'Écosse était déjà réputée aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles pour ses professeurs de grec, de philosophie et de théologie : les Universités de France et plus tard les académies protestantes se les disputaient. Les Universités actuelles ont eu à cœur de soutenir cette vieille renommée et elles possèdent de nombreux hellénistes, philosophes et théologiens qui ne le cèdent en rien aux meilleurs des universités du continent.

Aujourd'hui l'hellénisme est représenté par trois ou quatre maîtres éminents. M. James Donaldson, le principal de l'université de Saint-André, outre une grammaire de grec moderne, a publié une *Histoire de la littérature et de la doctrine chrétiennes avant le concile de Nicée* et a dirigé une revue d'éducation appelée : *The Museum*. Son collègue d'Aberdeen, M. William D. Geddes, avant d'être principal de cette école, avait enseigné le grec pendant trent ans et ses recherches sur le problème des poèmes homériques, lui ont mérité le fauteuil de vice-président de la Société des études helléniques (2). Il n'est pas d'ailleurs moins versé dans l'histoire de l'architecture sacrée, et son *Mémoire sur le « plafond héraldique de Saint-Macaire »* l'a mis au premier rang des ar-

(1) Stuart Mill, *Inaugural address delivered at the opening of the University Saint-Andrew*, London, 1867.

(2) M. Geddes a publié, en outre, *Flosculi græci boreales* 1892 et *Musa latina Aberdoniensis* (1892), 2 vol.

chéologues de son pays. MM. Rutherford et William Butcher ne sont pas moins dignes d'être mentionnés : le premier, qui a pris ses grades à Saint-André, est l'auteur d'une *Contribution à l'étude du dialecte attique*, traduite en français, et dirige aujourd'hui l'école de Westminster ; le second a écrit des commentaires sur la poétique d'Aristote et des *Essais sur quelques aspects du génie grec* qui ont été fort prisés par un juge compétent (1).

On sait que James Mill (d'Édimbourg) avait enseigné si bien et sitôt le grec à son fils Stuart qu'à huit ans il était capable de lire Homère et Platon couramment.

Entre le grec et la philosophie le lien s'aperçoit facilement ; il faut connaître la langue de Platon, d'Aristote ou de Philon pour faire un sérieux apprentissage de la philosophie. Cela ne suffit pas, il est vrai ; mais à cette connaissance, les Écossais joignent un esprit méditatif, de la sagacité, de la logique qui les préparent admirablement à cette étude. Le pays de Hume et de Hamilton, de Reid et de Dugald-Stewart n'a pas cessé d'enfanter des psychologues de valeur. Au premier rang, il faut placer Alexandre Bain, né en 1818 à Aberdeen, d'une famille d'artisans et qui, à force de patience et de génie, a fait mentir le proverbe : « Nul n'est prophète dans son pays. » Après avoir enseigné à Glasgow et exercé les fonctions d'examineur à l'Université de Londres, il a été appelé à Aberdeen à la chaire de logique et de littérature anglaise et deux fois élu recteur de l'Université. Bien qu'il se rattache, comme James et Stuart Mill, qu'il a beaucoup étudié, à la tradition de l'école écossaise, par sa psychologie expérimentale, Bain l'a radicalement modifiée en y introduisant la méthode des sciences naturelles. Quel ami de la philosophie n'a lu ses pénétrantes études sur les émotions et la volonté, sur le caractère et sur la science de l'éducation ?

Le Rev. John Caird est actuellement principal de l'Université de Glasgow, après avoir été pasteur à Édimbourg. Il a donné, en 1814, à l'ouverture de la session d'hiver des cours de Glasgow, une leçon sur *l'unité des sciences*, qui témoigne d'une grande variété de connaissances et d'une profondeur de dialectique et il a publié, en 1881, une *Introduction à la philosophie de la religion*, qui le met de pair avec les penseurs les plus originaux de France ou d'Allemagne. M. Robert Flint, professeur de la

(1) Voir l'article d'Alfred Croiset, dans la *Revue française d'Édimbourg*, mars 1897.

Faculté de théologie d'Édimbourg, ne s'est pas non plus renfermé dans cette branche spéciale : ses deux volumes sur la philosophie de l'histoire de France et sur la philosophie de l'histoire d'Allemagne ont été lus par tous ceux qu'intéresse le côté philosophique des événemens ; ils ont été traduits en français et lui ont valu d'être élu membre correspondant de notre Académie des sciences morales et politiques. M. Laurie, professeur de pédagogie, a pris bon rang parmi les philosophes, par ses deux ouvrages intitulés : *Metaphysica nova et vetusta* et son *Éthique de la raison*, MM. Andrew Seth, à Édimbourg, W. Knight et D. Ritchie, à Saint-André continuent dignement la tradition de l'école écossaise.

MM. H. Drummond, et M. A. Lang forment la transition de la philosophie à la théologie. Le premier, professeur au collège de l'Église libre de Glasgow, après avoir exploré les Montagnes Rocheuses, l'Afrique du Sud et poussé jusqu'en Australie, a écrit la *Loi naturelle dans le monde spirituel* (1883). Dans cet ouvrage, qui a été traduit dans toutes les langues de l'Europe, ce penseur, hardi jusqu'à risquer de se perdre sur les frontières inconnues des deux sphères, a essayé de prouver que le monde moral obéit aux mêmes lois que la nature physique. Son discours sur « la plus grande chose du monde » a pour objet de dégager la fin essentielle du christianisme qui est l'amour (1). M. André Lang, titulaire de la conférence Gifford, à l'Université de Saint-André, est un esprit mieux équilibré, plus positif, mais non moins original. Lui aussi a commencé par de fortes études grecques (2), puis il s'est adonné avec passion à l'étude du folk-lore, qui a produit pour lui deux résultats féconds. Elle a éveillé en lui la faculté poétique et excité son intérêt pour les questions de philosophie religieuse. L'introduction de son livre sur *Mythes et cultes* (1884) est une œuvre magistrale, et le classe parmi les dignes continuateurs des travaux de Max Müller et d'Albert Réville sur l'origine des religions.

Quant à la théologie, les Écossais y ont excellé de tous temps, comme le prouvent les docteurs cités en tête de cet article, auxquels il faudrait ajouter, pour le xvi<sup>e</sup> siècle, les noms de

(1) Drummond vient de mourir prématurément.

(2) Il a publié, en collaboration avec M. W. Butcher d'Édimbourg, une traduction de l'*Odyssée*. Son ouvrage intitulé : *Cultes et mythes* a été traduit en français par M. L. Marillier.

John Knox, d'André Melvil et de John Cameron. Cette vieille renommée a été soutenue de nos jours par les travaux de M. Will Robertson Smith, l'éminent professeur d'hébreu à Aberdeen, qui a eu le périlleux honneur d'être l'objet d'un procès d'hérésie de la part du synode de l'Église libre d'Écosse, et de MM. John Caird, Donaldson et R. Flint, déjà mentionnés dans la section de philosophie. On ne saurait passer sous silence les ouvrages de MM. A.-B. Bruce et Story, à Glasgow; de M. Allan Menzies, à Saint-André. Le premier, qui est professeur au collège théologique de l'Église libre d'Écosse (fondé en 1843), a publié des livres sur les paraboles de Jésus-Christ, sur l'éducation des douze apôtres et sur l'apologétique, qui ont atteint cinq et six éditions et ont fait de lui un auteur classique de la théologie. M. Menzies, professeur de critique biblique, s'est fait connaître par des études originales sur la religion nationale (1881) et sur l'histoire de la religion (1895). Mentionnons enfin les écrits de M. William Mitchell Ramsay qui, bien que professeur d'humanités, a publié des ouvrages sur *l'Église dans l'empire romain* (1853), *Saint Paul le voyageur* (1895) et *les Cités et Évêchés de Phrygie* (1895).

Les Universités écossaises ne se sont pas contentées de se maintenir au premier rang dans la philosophie morale ou religieuse et dans ce qu'on appelait jadis « les arts libéraux ». Se pénétrant de cette maxime, qui est aussi vraie des corps enseignants que des professeurs individuellement, que « qui n'avance pas recule », elles se sont efforcées d'étendre le champ de leurs études, soit en ajoutant des facultés aux anciennes, soit en faisant pousser des branches nouvelles sur les vieux rameaux de l'arbre de la science.

Nous ne savons si la Faculté de musique d'Édimbourg donnera d'aussi brillants résultats que celle de Dublin (1), ni si la Faculté de médecine établie à Saint-André recevra par l'affiliation du collège de Dundee une impulsion féconde (2). Mais, un fait certain, c'est que la culture de l'hellénisme a conduit les Écossais à l'étude des langues orientales, d'une part, et de l'autre, à celle des langues indo-européennes et de la langue celtique. MM. Kennedy

(1) Elle ne comptait en 1896-1897 que cinq étudiants inscrits.

(2) Le marquis de Bute, qui est recteur de Saint-André, lui a fait donation de 10 000 £, à charge de commencer la bâtisse d'une nouvelle école de médecine; mais on a refusé sa donation, de peur sans doute qu'elle ne lui permit d'exercer son influence dans le sens catholique. Il a, en revanche, fait voter par la Cour de l'Université la création de deux nouvelles conférences de grec moderne et de physiologie.

et Mac Kinnon à Édimbourg, feu Robertson Smith, à Aberdeen, John Robertson, à Glasgow, sont des philologues éminens, mais leur illustration à tous a été éclipsée par la gloire de John Muir (mort à Édimbourg, en 1882). Tous les savans d'Asie et d'Europe ont admiré ses judicieuses observations sur la méthode à suivre par les missionnaires chrétiens auprès des brahmanistes et des bouddhistes. Son grand ouvrage sur les coutumes et les religions (1) des multiples races, qui peuplent l'Hindoustan, fait autorité. Ce qu'on ne sait pas assez, c'est que Muir était aussi généreux que jaloux de la grandeur scientifique de son pays; il a légué à l'université d'Édimbourg un capital de 100 000 francs destiné à la fondation d'une chaire de sanscrit et de philologie comparée.

Tandis que l'hellénisme s'épanouissait ainsi du côté de l'Orient aryen ou de l'Occident celtique, la philosophie enfantait deux filles: l'économie politique et la science de l'éducation.

La première, qui doit ses lois fondamentales à Adam Smith et ses développemens à Stuart Mill, est une science à beaucoup d'égards anglo-écossaise: il n'a fallu rien de moins que le génie de l'Écossais et l'esprit positif de l'Anglais pour la tirer de l'empirisme et l'élever au rang d'une science. L'économie politique est enseignée aujourd'hui à Glasgow ou à Édimbourg, par M. Will. Smart et par M. Nicholson qui marchent dignement sur les traces de leurs devanciers. Le programme des cours, à l'Université d'Édimbourg, recommande comme manuel (*text-book*) aux étudiants les « Principes d'économie politique » de Stuart Mill, mais en se référant aux initiateurs, Adam Smith et Ricardo et en signalant les travaux des économistes contemporains: Bagehot, Jevons et Sidgwick. Notons comme exemple de ces traits d'union entre les Facultés, que nous signalions plus haut, le droit commercial, qui est rattaché à l'économie politique et participe donc à la Faculté des lettres et au droit.

La pédagogie est également fille de la philosophie morale. Quoique le berceau de cette science se trouve en Suisse ou en Allemagne, elle s'est bientôt acclimatée en Écosse. On sait que l'Écossais André Bell (1832) fut un des plus ardens propagateurs de la méthode d'enseignement mutuel en Angleterre et de là en toute l'Europe. Actuellement, MM. S. S. Laurie, à Édimbourg et

(1) *Original sanskrit texts on the original history of the people of India, their religion and institution*. Londres, 1880, 6 vol.

Meicklejohn, à Saint-Andrew, ont conquis une réputation méritée ; le premier par son livre sur l'*Origine des Universités au moyen âge*, ses contributions aux revues d'éducation et son *Historical survey of pre-christian education* (Londres, 1895) ; le deuxième par sa vie d'André Bell et la biographie du professeur Hodgson.

Ne semblerait-il pas que cette série d'humanistes, de philosophes et de pédagogues, tous éminens, et plusieurs même illustres, ait épuisé la sève d'un petit pays, grand comme trois départemens français ? Or, il n'en est rien, et il est encore trois disciplines sur lesquelles les maîtres de ces universités ont jeté un lustre éclatant : le droit, la médecine et les sciences naturelles.

Le droit est enseigné avec succès à Édimbourg, qui de tout temps avait été renommé par ses jurisconsultes. Tout le monde sait la place considérable qu'ils tiennent dans les romans de Walter Scott. De notre temps, les professeurs Lorimer et Muirhead se sont fait connaître par deux ouvrages de valeur, le premier sur les Institutes et le second sur le Droit civil des Romains. Les vieilles coutumes d'Écosse ont aussi fait l'objet de travaux approfondis de M. Rankine.

On mentionne déjà au xvii<sup>e</sup> siècle des médecins écossais qui ont exercé avec succès la médecine en France ; tel ce Marc Duncan, principal du collège de Saumur sous Louis XIV qui, seul à peu près parmi ses confrères, reconnut le vrai mal dont souffraient les Ursulines de Loudun et qui eut le courage — il en fallait en ce temps-là — de publier un mémoire, dans lequel il s'inscrivait en faux contre la possession démoniaque. Les médecins actuels ne sont pas dégénérés de leurs devanciers, et, dans l'art de guérir, Édimbourg et Glasgow se partagent les palmes de la célébrité. La première peut citer son doyen, M. Th. Fraser, qui s'est acquis une grande réputation par ses recherches sur les poisons ; M. Rutherford ; et sir William Turner, qui professe l'anatomie depuis trente ans, et a contribué pour sa large part au *Journal d'anatomie et de physiologie d'Édimbourg* comme pour ses recherches physiologiques. La seconde possède comme professeur MM. Mac Kendrick, l'éminent physiologiste ; Gairdner, dont les avis font autorité en matière d'épidémies et d'hygiène publique ; M. Ferguson, historien de la chimie ; et surtout Mac Ewen, le chirurgien qui s'est rendu célèbre par ses opérations dans le cas de lésions du cerveau ou de la moelle épinière, qui a inventé une méthode très

répandue pour le redressement des jambes difformes ou la transplantation des os (1).

Enfin, c'est sur les sciences naturelles que les Écossais ont de nos jours jeté le plus vif éclat. Mac Intosh, professeur d'histoire naturelle à Saint-André, a fait de belles recherches sur la pisciculture et présidé à la création dans cette ville d'un laboratoire d'études sous-marines. Mais le nom de M. W. Ramsay, ancien tuteur-adjoint de la chaire de chimie à Glasgow, nommé ensuite à Londres, égale aujourd'hui celui des plus illustres chimistes du Royaume-Uni par sa découverte de l'argon (février 1895). On sait qu'à la suite de longues et minutieuses recherches sur l'azote atmosphérique, faites de concert avec lord Raleigh, il est parvenu à isoler un troisième gaz constitutif de l'air, qui avait échappé à toutes les investigations d'un Lavoisier et d'un Cavendish. De leur côté, MM. Guthrie Tait et James Geikie, à Édimbourg, et sir William Thomson, à Glasgow, s'illustraient par leurs travaux en physique et en géologie. Il faut citer du premier des *Conférences sur quelques-uns des progrès de la physique* (1887) et sur le « monde invisible » ; et du second ses écrits sur la période glaciaire. Enfin, qui n'a entendu parler du troisième, anobli par la reine Victoria, sous le titre de lord Kelvin, et dont le jubilé de cinquante ans de professorat fut célébré l'an dernier avec le concours des délégués accourus des cinq parties du monde ? Nous ne saurions mieux faire, pour montrer combien ces hommages étaient mérités, que de citer un extrait de l'adresse que nous fûmes chargés de lui remettre au nom de l'Université de Paris (24-25 juin 1896) : « Curieux des grandes lois de la nature et des principes de la philosophie naturelle, vous avez toujours cherché à remonter, dans l'explication des phénomènes physiques, aussi haut que peut atteindre l'intelligence humaine.

« Une partie importante de votre œuvre théorique est consacrée à des spéculations, mais, dans les hardiesses de votre génie, vous ne perdez pas de vue la réalité, et vous construisez d'ingénieux modèles mécaniques pour expliquer vos hypothèses... La même méthode se trouve dans votre *Traité de philosophie naturelle*, œuvre magistrale, la plus suggestive qui ait été écrite en ce siècle sur la mécanique générale.

(1) V. *Ostéotomie, recherches sur l'étiologie et la pathologie de l'ankylose, des jambes courbées et autres déformations osseuses des membres inférieurs*. — Édimbourg, — 1880, qui a été traduit en toutes les langues de l'Europe.

« La physique vous doit des découvertes de premier ordre. Grâce à vos travaux, la thermodynamique sert de lien aux divers chapitres de la physique autrefois isolés. La notion du travail, appliquée aux phénomènes électriques, a engendré des systèmes cohérens d'unités absolues; les recherches que vous avez faites, inspirées ou dirigées, ont permis de réaliser un système d'unités aujourd'hui universellement adopté. En calculant l'énergie de la décharge d'un condensateur, vous avez démontré *a priori* les oscillations électriques, étudiées depuis par Hertz et, sur ce point comme sur quelques autres, vous vous êtes rencontré avec votre illustre ami Helmholtz. Enfin, la télégraphie transatlantique vous doit la vie; impraticable à ses débuts, elle a reçu de vous tout ce qui lui manquait, théorie et appareils. »

Voilà une esquisse bien réduite de l'organisation, des programmes d'étude et des illustrations des Universités d'Écosse. Si imparfaite qu'elle soit, — car les limites prescrites à notre sujet nous ont empêché de parler du xvii<sup>e</sup> et de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, qui ont été les époques les plus brillantes de leur histoire, — on pourra juger, je l'espère, de leur caractère propre, de leur vitalité et de l'étonnante variété de leurs travaux. Nées en des âges très différens, l'Université d'Édimbourg et ses sœurs aînées sont arrivées aujourd'hui, non pas à se ressembler entièrement, du moins à adopter une forme de gouvernement et des programmes d'étude similaires. Comme leurs voisins du sud, les Écossais ont su conserver une partie des institutions scolaires du moyen âge, mais en les adaptant aux exigences des temps modernes, et se conformer à des méthodes rigoureusement scientifiques. Trois ou quatre traits, si je ne me trompe, distinguent leurs Universités de celles d'Oxford et de Cambridge : une organisation plus démocratique, plus de facilités offertes aux étudiants ou aux gradués pauvres pour continuer leurs travaux; les cours et les diplômes plus largement accessibles aux femmes; enfin, plus d'élasticité dans le cadre des chaires ou le programme des examens. Mais, par un côté fâcheux, elles se ressemblent toutes : les mêmes privilèges sont accordés à la religion d'État, qu'elle s'appelle épiscopale ou presbytérienne, et de même qu'en Angleterre, les dissidens y sont exclus des chaires des Facultés de théologie.

Or, depuis quelques années, ces Universités d'Écosse, se souvenant des relations qu'elles ont entretenues jadis avec l'*Alma mater* de Paris, se tournent de nouveau vers nous, comme étant



les représentans les plus autorisés de la civilisation latine. Elles nous ont envoyé l'an dernier quarante délégués, pour renouer les liens avec l'antique Sorbonne. Elles nous demandent de décerner, aux étudians qui fréquentent chez nous, un diplôme qui, sans leur donner aucune prérogative civile en France, atteste leurs connaissances acquises dans telle ou telle branche (1). C'est aussi ce que nous demandent les Américains des États-Unis du Nord. Des comités se sont fondés à Édimbourg, sous la présidence de lord Reay, à Paris, sous celle de M. Casimir-Perier, à Washington, sous celle de l'astronome Newcomb, pour négocier avec le directeur de notre enseignement supérieur et avec le comité de patronage des étudians étrangers. Des avocats, des publicistes au premier rang desquels il n'est que juste de mentionner MM. Geddes, Gordon et le professeur Sarolea (d'Édimbourg), M. Paul Melon et M. Barclay, avocat à Paris, agitent l'opinion publique en Écosse, en France. Une revue franco-écossaise a déjà été fondée pour publier les travaux des maîtres des deux pays. L'accueil si hospitalier et les brillantes fêtes que l'Université et la municipalité d'Édimbourg, l'Université de Saint-André et les magistrats de Stirling ont organisés, en juillet 1897, en faveur des délégués des universités françaises, ont confirmé cette entente cordiale. Et sans doute, après ce premier élan, le mouvement ne peut que grandir et s'étendre à l'Angleterre, aux pays slaves et scandinaves, à l'Amérique du Sud.

Pourrions-nous rester insensibles à ces appels? Pourrions-nous ne pas répondre à cet élan des nations jeunes, chez qui le génie de la race et un intérêt supérieur de l'éducation nationale déterminent ces aspirations vers la France? Pour ma part, je ne le pense pas. Plusieurs motifs doivent nous porter à répondre favorablement à ces avances.

Et d'abord, l'intérêt bien entendu de nos Universités, reconstituées et non pas encore émancipées, mais en voie de se libérer de la longue tutelle de l'État. Ce qui a fait la force et le renom de nos *Studia generalia* de l'ancien régime jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle, c'est qu'ils étaient libéralement ouverts aux étudians de toute nation, de toute race; ils avaient un caractère cosmopolite et catholique, dans le sens laïque du mot; et c'est au contact de cette élite de la jeunesse européenne que l'esprit français s'est affiné; que

(1) Le doctorat d'université, accessible aux étrangers, vient d'être adopté par le Conseil supérieur de l'instruction publique.

la substance s'en est enrichie d'éléments féconds; que le génie de la France a enfin peut-être pris cette tendance humanitaire, cette préoccupation des causes d'intérêt universel, qui sont devenues un des traits distinctifs de notre caractère national.

Il serait bon de reprendre cette tradition et, au lieu de hérissier d'obstacles l'entrée de nos Universités, d'en ouvrir largement les portes. Mais, il y a plus, nos étudiants à leur tour auraient profit, pendant la préparation de leur licence, à aller passer un semestre ou deux en Écosse. Outre les connaissances qu'ils acquerraient à l'école de maîtres comme ceux que nous avons cités, ils prendraient, chez leurs camarades de là-bas, des habitudes d'initiative, d'observation méthodique, de discipline morale, de respect pour la religion (*self-control*), que les jeunes Écossais possèdent à un degré supérieur et qui ne seraient pas inutiles à notre jeunesse.

Enfin et surtout, nous avons à cela un intérêt politique. La France, pour toute sorte de raisons, a besoin de se refaire une clientèle,—non pas artistique, grâce à la supériorité de nos peintres et sculpteurs, elle ne l'a jamais perdue, — mais littéraire et scientifique. Il importe à son rôle dans le monde des écrivains et des savans, à son rang dans la sphère de l'intelligence, comme disent les Russes, qu'elle contribue à l'éducation de la jeunesse studieuse des pays amis et surtout des pays où l'élément celtique est encore agissant au fond de l'âme de la nation. A tous ces points de vue, il est désirable que nous resserrions les liens scolaires avec les Universités de l'Écosse, notre plus ancienne alliée en Europe, et avec celles d'Amérique. Agir dans ce sens, ce ne sera pas seulement reprendre une vieille tradition française, ce sera préparer à la France un avenir de grandeur intellectuelle et contribuer au progrès de la civilisation.

G. BONET-MAURY.

---

---

# LES ANNÉES DE RETRAITE

## DU PRINCE DE BISMARCK

---

Depuis le 20 mars 1890, depuis le jour fatal où il fut mis à la réforme, où, selon sa propre expression, « son maître lui a fendu l'oreille, » le prince de Bismarck a affecté, dans certaines circonstances exceptionnelles et surtout lorsqu'il avait affaire à des simples, de bénir la main qui l'avait frappé, l'heureux changement qui s'était fait dans sa vie, la douceur du loisir dont il jouissait. Il ne sentait plus peser sur ses épaules la lourde charge qu'il avait trop longtemps portée; on l'avait rendu à lui-même, à la liberté: il s'appartenait, il pouvait enfin se reposer. « La politique, disait-il, est un dur métier, une occupation fort ingrate. C'est un art fondé sur des conjectures et qui est à la merci des accidens. Il s'agit de calculer des probabilités; vous êtes tenu de deviner ce que fera vraisemblablement votre adversaire et de régler là-dessus vos combinaisons et vos plans. Si les choses marchent bien, vous récoltez des lauriers; si elles marchent mal, vous passez pour un imbécile; elles ont bien marché en 1866: elles auraient pu aller tout de travers. »

Il disait encore: « Faire de la grande politique, c'est à peu près la même chose que de faire la pluie et le beau temps. Il faut à cet effet prévoir longtemps d'avance les dispositions et les résolutions de tel important personnage qui vit très loin de vous; avez-vous rencontré juste, il faut que les mesures que vous aurez prises soient exécutées au moment propice. Tant de soucis usent le corps et tuent le sommeil; présider à la destinée de millions d'hommes et d'encore plus de mil-

lions d'écus, vraiment la tâche est trop lourde. » Ainsi parlait cet ermite revenu des vanités de ce monde ; mais plus souvent il se plaignait avec amertume du vide profond qu'il ressentait, de la cruelle oisiveté à laquelle on le condamnait. Il déclarait que chaque matin, à son réveil, il lui paraissait étrange de n'avoir pas d'autre occupation urgente que celle de remonter sa montre, qu'à soixante-quinze ans il se sentait trop jeune, beaucoup trop jeune pour ne rien faire, que lorsqu'on a fait de la politique quarante années durant, il est impossible de faire autre chose, et que son seul passe-temps était d'y penser et d'en parler.

On aurait voulu cependant qu'il se résignât à n'y plus penser et à n'en parler jamais. C'était la prétention de ses adversaires, de ses ennemis, de tous ceux qu'il avait gênés, humiliés, molestés, et qui en le voyant tomber avaient dit : « Ouf ! » et plus encore de ses admirateurs, de ses courtisans d'autrefois, de ceux qui, ayant eu part à ses faveurs et ne pouvant plus rien espérer de cette grandeur déchuë, tournaient leurs regards inquiets vers le soleil levant, en un mot, de ces amis honteux qu'on désoblige en les mettant dans la triste alternative de se déshonorer par leur ingratitude, ou de compromettre leur fortune par une dangereuse fidélité au malheur.

On désirait qu'il s'appliquât à se faire oublier, qu'il fit le mort, que cet homme qui avait gouverné l'Allemagne et l'Europe et mené si grand bruit dans le monde se comportât désormais comme un de ces enfans dociles et bien dressés, auxquels il en coûte peu de se tenir tranquilles, sans remuer leurs pieds et leur langue. On exigeait qu'il s'occupât uniquement de cultiver son jardin, d'engranger ses moissons, d'exploiter ses forêts, et que son plus doux délassement fût d'offrir des pêches à son chien Tyras, qui est, paraît-il, un végétarien convaincu. « Employez vos années de retraite, lui criaient ses ennemis, à racheter votre âme, à vous repentir de vos innombrables péchés dans le silence de la contrition. » « De grâce, songez à votre dignité, lui disaient sur un ton plus doux, par l'entremise d'une gazette saxonne, ses amis honteux, sous couleur de s'intéresser à sa gloire. N'est-ce pas manquer à votre passé que de vous prêter à des interviews avec des journalistes étrangers, après avoir conduit les plus hardies entreprises de ce temps ? Étonnez-nous par votre abnégation, par votre renoncement ; ne ressembliez pas à ces acteurs qui ont longtemps joué les premiers rôles et ne peuvent se consoler de les voir jouer par d'autres. Prenez soin de votre mémoire ; que les peuples puissent dire : « Cet homme était de la race des Olympiens, et sa vie fut aussi harmo-

nieuse qu'une symphonie, aussi grandiose qu'une épopée. » Que votre fin soit digne de vos commencemens ! Disparaissez de ce monde comme un soleil qui se couche, et non comme une vieille lune ! »

Si éloquente que fût la gazette saxonne, le prince de Bismarck n'a pensé qu'à lui, et, coûte que coûte, sous peine de mourir d'ennui, il s'est procuré des occupations de son goût. Il n'est point bibliomane, il n'a pas la passion du bibelot, il ne collectionne pas les papillons, il aime modérément la littérature et les beaux-arts, et s'il fut jadis agronome, si M<sup>me</sup> de Bismarck a pu dire un jour avec quelque exagération qu'il s'intéressait à la croissance d'un navet plus qu'à toutes les affaires de l'Europe, de son propre aveu il avait trop longtemps négligé l'agriculture pour pouvoir s'y remettre avec plaisir. Ajoutons qu'il ne s'est jamais vanté d'être un sage ni de ressembler à ce préfet du prétoire qui, disgracié sous Adrien, alla finir paisiblement ses jours à la campagne, et disait : « J'ai passé soixante-dix ans sur la terre ; j'en ai vécu sept. » Il ne s'est jamais piqué non plus d'être un saint, et quoiqu'il se donne pour un bon chrétien, il a confessé plus d'une fois qu'il ne l'était pas assez pour aimer les gens qui l'aiment peu, que jusqu'à la fin il rendrait injure pour injure. On lui demandait de se taire ; il a résolu de parler beaucoup, de s'expliquer librement sur toute chose, et tour à tour il a rompu des lances contre ses ennemis ou goûté une joie amère à embarrasser par ses récriminations la clique odieuse des amis honteux, qui se flattaient de rester en de bons termes avec le vaincu, sans se commettre avec les victorieux.

Aussi bien son cas était tout particulier. Tel ministre disgracié était un homme fini, usé avant l'âge ; il avait fait son temps, il était au bout de son rouleau. Tel autre s'était discrédité par ses imprudences, par ses étourderies ; tel autre fut la victime d'une révolution qu'il n'avait pas su prévoir ni prévenir. C'est à ces maladroits ou à ces malheureux qu'il appartient de se faire oublier, de s'ensevelir dans une silencieuse solitude. Quand ils s'obstinent à parler, qu'ils ont la prétention de censurer ou de conseiller leurs successeurs, les malveillans sont en droit de leur rappeler qu'un cocher qui a versé son monde doit s'abstenir de disserter sur l'art de conduire les voitures, qu'un pharmacien qui a causé mort d'homme par ses méprises est tenu de fermer boutique.

Le prince de Bismarck a été frappé en pleine gloire et en plein bonheur ; il est tombé comme tombe sous la cognée du bûcheron un arbre sain qui a toute sa sève. Il n'avait commis aucune de ces fautes grossières qui compromettent la destinée d'un homme d'État ; il n'avait essuyé aucun de ces échecs graves, qui témoignent que l'étoile com-

mence à pâlir. L'œuvre qu'il avait fondée prospérait, et nul symptôme ne semblait annoncer que son regard fût devenu moins net, que sa main fût moins ferme, que l'heure de la retraite eût sonné. Il a été mis au rancart, parce que son jeune maître voulait être son propre chancelier et que beaucoup de gens trouvaient qu'il avait trop duré : « Je n'aime pas les comparaisons, disait-il lui-même ; mais, sans manquer à la vérité, je crois pouvoir assurer que ma chute inattendue a fait autant d'heureux que la mort de Frédéric le Grand. Tous les bons amis respiraient, humaient l'air et s'écriaient : Enfin ! On ne pouvait me pardonner d'avoir été premier ministre vingt-huit ans de suite. Vingt-huit ans ! Y pensez-vous ? quelle insolence ! » Son système de gouvernement était si peu en état de faillite qu'en le congédiant, l'empereur Guillaume II lui promit de prendre souvent ses conseils et s'empressa d'affirmer qu'il n'entendait point inaugurer une nouvelle politique, que le nouveau cours ressemblerait de tous points à l'ancien. N'était-ce pas lui délier la langue, l'autoriser à s'établir juge de cette matière ? Il était plus compétent que personne pour décider si ses prétendus disciples avaient su profiter de son enseignement, s'ils demeureraient fidèles à ses traditions et à ses principes, si le nouveau cours portait vraiment sa marque, si l'enfant était de lui.

« Je ne suis plus sur les planches, a-t-il dit ; j'assiste à la représentation comme un simple spectateur ; je ne suis plus qu'un particulier, qui aime à politiquer ; mais j'ai payé mon billet de parterre, et je pense avoir acheté du même coup le droit de critique, à la seule condition de l'exercer loyalement, en galant homme, sans siffler la pièce et les acteurs. » Pendant les premiers mois, il a tenu parole ; il a parlé de ses successeurs et de son maître avec une certaine modération, avec une apparente bienveillance. Il semblait s'être fait une loi de garder des ménagemens, de ne pas couper les ponts ; peut-être comptait-il sur un retour de sa fortune ou de la conscience de son roi.

Les politiques les plus artificieux ont leurs illusions et leurs can-deurs. Peu avant sa mise à pied, au cours d'un entretien qu'il eut à Berlin avec l'empereur de Russie, Alexandre III lui ayant demandé s'il était certain de rester en place, il lui avait répondu avec l'accent d'une pleine conviction : « Sire, je suis absolument sûr de la confiance illimitée de mon maître, et je suis persuadé que je resterai à mon poste jusqu'à la fin de mes jours. » Son maître avait cruellement trompé sa confiance ; mais il n'avait pas perdu tout espoir. Il se flattait sans doute que les choses iraient de mal en pis, qu'on se verrait forcé de le rappeler ou tout au moins de recourir à ses bons offices, à ses bons avis,

que s'il ne remontait pas sur les planches, il serait le roi des coulisses. Plus tard, se lassant d'attendre, s'étant aperçu que ses successeurs se prenaient au sérieux, se jugeaient capables de se passer de lui, il deviendra plus agressif. Il traitera le nouveau chancelier, le général de Caprivi, ministre des affaires étrangères, de « ministre étranger aux affaires. » Il dira que « la politique de l'Allemagne est dirigée par un troupier en retraite et par un procureur général en disponibilité », et son mal s'aggravant de jour en jour, il osera se plaindre de « certain jeune chien de chasse, qui aboie après tout le monde, renifle tout, touche à tout et a bientôt fait de mettre une chambre en désordre. » Il sait que ses offenses resteront impunies, qu'il est protégé contre toute poursuite par les immunités du génie et par le culte que lui rendent des millions d'Allemands, qui considèrent sa gloire comme une propriété nationale, qu'après sa mort, ses ennemis eux-mêmes oublieront ses méfaits, qu'on lui fera des obsèques magnifiques et que son empereur conduira le convoi.

M. Johannes Penzler a entrepris de recueillir dans cinq gros volumes tous les dits et faits du prince de Bismarck, depuis le jour où il est devenu un simple particulier, qui aime à politiquer (1). Le premier de ces volumes vient de paraître et nous conduit du 20 mars 1890 au 11 février 1891. C'est le temps où les jugemens du prince étaient encore empreints d'une modération relative. Mais on peut être sûr que lorsque M. Penzler en viendra à la période des jugemens immodérés, il approuvera tout, donnera toujours raison à son héros. M. de Bismarck s'est souvent plaint de ses détracteurs et de ses ennemis; il n'a jamais dit ce qu'il pensait de ses admirateurs indiscrets, qui poussent l'enthousiasme jusqu'à l'idolâtrie et sont en adoration devant lui. Il ne leur suffit pas qu'il soit un politique de génie, l'un des plus grands qui aient paru dans l'histoire. Ils affirment qu'impeccable autant qu'infaillible, n'ayant d'autre passion que l'amour du bien public, il lui a toujours sacrifié son intérêt personnel. Ils vantent sa générosité, sa douceur; ils le rangent parmi ces débonnaires, ces pacifiques, qui méritent de posséder la terre. Ils essaient de nous persuader que dans toutes ses querelles, les torts ne furent jamais de son côté, qu'il n'a fait d'injure à personne, qu'il n'y a point d'ombre au tableau, que cette étoile de première grandeur n'a point de taches. M. Penzler est un de ces Allemands qui, panégyristes intrépides, cultivent avec amour l'art de détacher, de blanchir les soleils.

(1) *Fürst Bismarck nach seiner Entlassung*, von Joha. Penzler. Erster Band: Leipzig, 1897.

Cela n'empêche pas son livre d'être fort intéressant. Mais il a tort de croire que les futurs biographes du grand homme trouveront dans ce répertoire de pièces des documens aussi instructifs que précieux, qu'ils pourront utiliser en sûreté de conscience. Les dépêches, les lettres recueillies par lui sont certainement authentiques, mais la plupart sont insignifiantes, et les remerciemens adressés par l'illustre ermite à telle ville d'Allemagne, qui venait de lui conférer la bourgeoisie d'honneur, ne nous apprennent rien : les grands hommes eux-mêmes ont peine à mettre une sauce nouvelle et piquante à ce genre de complimens. Les articles de journaux sont beaucoup plus curieux, et il en est dans le nombre de fort remarquables ; mais M. Penzler convient que le prince n'écrit jamais, qu'il se contente de fournir aux journalistes les idées maitresses, un canevas, qu'ils brodent à leur façon ; il se réserve le droit de les désavouer, de certifier qu'ils ont mal pris sa pensée.

Le journal que M. de Bismarck favorise le plus souvent de ses confidences, avec lequel il est en étroit commerce, les *Nouvelles de Hambourg*, nous a avertis à plusieurs reprises que sa rédaction seule répond des articles, que s'il est permis de les trouver déplaisans, il est défendu de les imputer à celui qui passe pour les inspirer. A l'égard des entretiens de M. de Bismarck avec les interviewers auxquels il daigne s'ouvrir, le même journal nous apprend que les communications qu'il leur fait dépendent de son humeur du moment, du temps qu'il fait, de l'état de sa santé, de certaines circonstances dont il tient compte, et aussi de la personnalité de ces faiseurs de questions, de leur manière de l'interroger, et du sujet sur lequel ils l'interrogent. Ce qui est encore plus vrai, c'est que le tour qu'il donne à ses longues causeries dépend surtout de ses convenances personnelles, de l'intérêt que, dans tel cas donné, il peut avoir à s'expliquer ou à se dérober.

Si abondans que soient les documens et les matériaux qu'on leur prépare, ses futurs biographes ne pourront se dispenser d'avoir le don de divination, et ils le jugeront sur ses actes plus que sur ses paroles. Il est dangereux de se fier à ses discours, il est dangereux de s'en trop défier. Traitant les hommes avec un souverain mépris et préoccupé cependant du jugement de la postérité, tour à tour il prend plaisir à braver l'opinion ou il s'applique à la séduire. Tantôt il pousse la franchise jusqu'au cynisme, tantôt il s'enveloppe dans des voiles impénétrables et, pour employer une de ses expressions, on ne l'aperçoit plus qu'au travers « d'un mur de brouillards. » Mais en toute occurrence, il n'a jamais dit que ce qu'il lui convenait de dire.

On se propose d'employer la radiographie à découvrir les marchan-



dises de contrebande que recèle la malle d'un voyageur. Que ne peut-on se servir des rayons X pour lire dans les plis et les replis de la prodigieuse mémoire du prince de Bismarck ! On y trouverait, claire et nette comme un cristal, toute l'histoire de ce temps avec ses menus détails et ses dessous.

Il disait un jour : « La vérité n'a point de prix pour les Slaves ; ils n'en connaissent pas d'autre que l'image subjective que leur suggèrent leur fantaisie et leur désir ; ils se repaissent d'apparences ; ils croient tout ce qu'il leur plaît de croire. » Quoiqu'il ait quelques gouttes de sang slave dans les veines, il n'a jamais été dupe des apparences. Il n'a pas cette imagination fumeuse, qui transforme ou déforme les réalités, il a celle qui les traduit en images d'une limpidité parfaite. Au surplus, cet homme de bronze, qui ne s'est jamais soucié d'être charitable envers son prochain, a une merveilleuse souplesse d'esprit ; il remplace la charité par un altruisme intellectuel, qui lui permet d'entrer dans la peau des autres, de comprendre leurs sentiments, leurs embarras, leurs intérêts, leurs secrètes convoitises, de scruter leurs pensées intimes, de sonder les cœurs et les intentions. S'il a défini la politique le calcul des probabilités humaines, la sienne a toujours reposé sur une connaissance profonde des situations et des hommes. Il n'est pas infallible, il a commis des fautes : ne les attribuez pas à une erreur de son esprit, mais à son tempérament fougueux, à son humeur hautaine et orageuse, à ses nerfs, à ses passions, à ses rancunes, dont l'influence perturbatrice a parfois dérangé ses calculs.

Qu'est-ce que la vérité ? demandait Ponce-Pilate. La vérité, c'est ce que M. de Bismarck se dit à lui-même et ne dit pas aux autres. Il a ses heures d'épanchement, de bonhomie caressante et bavarde ; c'est alors surtout qu'il faut se défier : il excelle dans l'art de donner aux choses de fausses couleurs, et lorsqu'il promet de tout dire, soyez certain qu'il omettra le point principal. Les historiens qui consulteront le répertoire de M. Penzler feront bien d'être sur leurs gardes, de ne pas prendre certains billets payables au porteur pour de l'or en barre. En 1890, un interviewer ayant dit au châtelain de Friedrichsruhe qu'on lui reprochait en Russie d'avoir pris à tâche de discréditer les fonds russes, il s'écria : « C'est une erreur, soyez sûr qu'en ceci on m'accuse à tort. » Il ajouta : « Je vous en donne ma parole, non la parole du diplomate qui dupa Napoléon, mais celle du prince de Bismarck. » A la bonne heure, mais à quel signe peut-on discerner si l'on a affaire à M. de Bismarck ou au diplomate qui se glorifie d'avoir dupé l'empereur Na-

poléon? Tyras le sait peut-être; les chiens ont tant de flair! Mais il est discret.

Quelqu'un qui avait eu l'occasion de converser avec le prince s'étonnait de la prodigieuse facilité avec laquelle il compose des variations sur un thème connu. Le livre de M. Penzler nous offre plus d'un exemple des variations exécutées par ce grand virtuose. Dans ses entretiens comme dans ses dictées aux journalistes, il est souvent revenu sur les rapports de l'Allemagne et de la Russie; c'est un sujet qui lui tient au cœur. Il n'entend pas qu'on l'accuse d'avoir contribué par de mauvais procédés ou par des négligences volontaires au refroidissement d'une amitié traditionnelle, qui fut si profitable à son pays et dont il a retiré lui-même de si grands avantages.

On a prétendu qu'il n'avait pu pardonner au prince Gortschakof de s'être en 1875 ingéré dans ses affaires, d'avoir traversé la nouvelle entreprise qu'il méditait contre la France, que si en 1878, le congrès de Berlin obligea la Russie de renoncer aux bénéfices du traité de San-Stefano, il y fut pour quelque chose. Ce sont, selon lui, de pures calomnies, et quand il se défend, il attaque; c'est sa méthode. En avril 1890, il disait à un journaliste de Saint-Pétersbourg, M. Lwow : « L'alliance russe me fut toujours chère; c'est vous qui nous avez traités comme de vrais Prussiques, comme une vermine, et il est naturel que nos rapports s'en soient ressentis. Votre prince Gortschakof, qui dans sa grande vanité me considérait toujours comme son écolier, me voulut du bien tant que je ne fus que peu de chose; mais il n'a pu me pardonner d'être devenu un assez grand personnage, et il a tout fait pour me nuire, même quand ma politique devait profiter à la Russie. Je le dis sincèrement, j'avais un vif désir de marcher avec vous, la main dans la main, et au congrès de Berlin, j'ai été aussi Russe qu'un Allemand peut l'être. J'étais en vérité le simple secrétaire du comte Schouwalof. » Puis, dans un accès d'irritation nerveuse, faisant craquer sa pipe : « Pourquoi la Russie, reprit-il en français, m'a-t-elle retiré sa confiance et m'a-t-elle donné un coup de pied dans le derrière? Pourquoi, en 1879, nous a-t-elle fait entendre des paroles de menace? Pourquoi ai-je été en butte à des inculpations imméritées? Demandez-le à vos diplomates; ils savent de quoi je parle. »

Quelques mois plus tard, il tenait le même langage à un autre journaliste russe; mais cette fois le ton était moins aigre, et il ne fit pas craquer sa pipe : « Pour vous prouver à quel point mon vieux Guillaume et moi étions bien disposés pour vous, sachez que durant toute la guerre russo-turque, nous suivions vos opérations avec autant de

sympathie et d'attention que s'il s'était agi de notre propre armée, et que notre joie fut vive lorsque, après vos échecs devant Plewna, nous vous vîmes franchir si rapidement le Balkan. C'est surtout à propos du congrès de Berlin que vous vous plaignez de moi ; mais n'oubliez pas qu'il fut assemblé à l'instigation de la diplomatie russe. »

Assertion audacieuse, qu'il démentira dans une autre occasion ! « Au printemps de 1878, continue-t-il, j'étais malade, je souffrais d'une affection herpétique, quand le comte Schouwalof vint me prier, au nom de l'empereur Alexandre II, de convoquer ce congrès. Pouvais-je m'y refuser ? Nous nous partageâmes la besogne, Schouwalof et moi. Il entreprit d'obtenir la participation de l'Angleterre, je me chargeai de l'Autriche. Du commencement à la fin, je fus véritablement au service de la Russie, je me prêtai à tous les désirs des plénipotentiaires russes, je les soutins dans toutes leurs prétentions ; est-ce ma faute, si elles ne répondaient pas aux circonstances ? J'attachais alors tant de prix à l'amitié russe que je supportai sans murmurer les hauteurs de Gortschakof. A la vérité, on me traitait parfois comme un domestique qui ne monte pas assez vite, lorsqu'on l'a sonné. » On ne s'était pas douté jusque-là qu'il eût les reins si souples, l'échine si flexible et tant d'empressement à servir ses amis.

Bientôt après, l'*Allgemeine Zeitung* publiait un remarquable article sur une brochure qui venait de paraître à Leipzig, sous ce titre : « Comment le duc de Lauenbourg, prince de Bismarck, a été le promoteur de l'amitié franco-russe. » Parmi les nombreuses pièces de ce genre, recueillies par M. Penzler, et dont il nous garantit l'authenticité, il en est peu qui témoignent aussi clairement de leur origine. Idées, style, raisonnemens, logique serrée sous laquelle on sent une passion fiévreuse, mais contenue, qui gronde sourdement, tout porte la marque du lion. M. de Bismarck ne cause plus cette fois avec des interviewers, il s'adresse à des juges plus compétens, auxquels il désespère de faire croire qu'en 1878 il n'a songé qu'à se rendre agréable à la Russie et qu'à peine l'avait-elle sonné, il accourait, en disant : Me voilà, vous n'avez qu'à commander.

Il était dit dans cet article que la convocation du congrès avait été réclamée par l'Angleterre et par l'Autriche au vif déplaisir de la Russie, qui dut avaler ce calice, qu'elle était sortie de sa guerre contre l'empire ottoman avec une armée en mauvais point, avec des finances délabrées et dans un état de profond isolement, qu'en pareil cas une puissance même victorieuse doit se résigner à subir l'intervention de l'Europe, que tout le monde jugeait inadmissibles les stipulations du traité de San-

Stefano, que qui demande trop n'a rien, que si le cabinet de Berlin avait appuyé les prétentions russes, il se serait mis toute l'Europe à dos, que le seul rôle qui pût lui convenir était celui d'un honnête courtier, que M. de Bismarck, en cette circonstance comme en toute autre, a pris pour unique règle de sa conduite l'intérêt allemand, que sans doute il avait eu précédemment de grandes obligations à la Russie dans ses querelles avec l'Autriche et avec la France, mais que la reconnaissance n'est pas une idée politique, que si les hommes d'État de Saint-Pétersbourg attendaient de sa gratitude des complaisances qu'il ne pouvait avoir, ils ont fait un faux calcul et n'ont pu s'en prendre qu'à eux-mêmes de leur cruelle déception. Il avait dit autre chose aux deux rédacteurs de la *Nowoje Wremja*, mais les contradictions de son langage ne troublent point M. Penzler; les vrais dévots ne discutent jamais leur dieu. Quelqu'un demanda un jour comment il se faisait que les conciles, qui sont infaillibles, eussent si souvent varié dans leurs décisions; un vrai dévot répondit : « C'est pour exercer notre foi; ils ont tous eu raison chacun dans leur temps. » Que M. de Bismarck dise blanc ou noir, ses panégyristes estiment qu'il a toujours raison et ne lui reprochent jamais de trop exercer leur foi.

Un autre thème revient souvent dans les entretiens rapportés par M. Penzler; c'est la question sociale, et il faut rendre au prince de Bismarck la justice que sur ce point son langage ne varie pas; mais les opinions qu'il professe aujourd'hui s'accordent mal avec certains actes que lui ont reprochés les conservateurs, et qu'il regrette peut-être. Il déclare que l'ouvrier électeur est une puissance redoutable, avec laquelle doivent compter les gouvernemens les plus forts; n'est-ce pas lui qui a donné à l'Allemagne le suffrage universel? Il déclare aussi qu'en substituant à la politique répressive les mesures de conciliation, son jeune maître a cédé aux entraînemens d'une âme généreuse et candide, que l'expérience n'avait pas instruite, que se flatter de soustraire le peuple aux propagandes dangereuses et à l'empire des prêchers d'utopies en s'étudiant à améliorer son sort, est une vaine imagination, une pure chimère. On pourrait lui représenter que jadis il a lui-même caressé ce rêve, que lorsqu'il s'occupa d'assurer l'ouvrier contre les accidens, les infirmités et les risques de la vieillesse, il crut faire pièce au socialisme. Il prétend que ce n'est pas la même chose, il se tire d'affaire par des distinctions subtiles; il serait plus simple d'avouer qu'il a fait autrefois un essai qui ne lui a pas réussi.

Ses théories sur la démocratie sociale peuvent se résumer en quel-

ques mots. — « Je pardonne à mon empereur de m'avoir signifié mon renvoi, disait-il en substance aux pèlerins admis à l'honneur d'interroger l'oracle. Il est jeune, ardent, actif, il veut faire le bonheur des hommes; mais je ne crois pas à la possibilité de les rendre heureux. Pourriez-vous me citer un politicien, un savant, un artiste, un avocat, un industriel, à qui son revenu et sa situation ne laissent rien à désirer? Connaissez-vous un millionnaire satisfait de son sort et de ses millions? Si riche, si heureux dans ses entreprises, si bien né, si haut placé qu'il soit, connaissez-vous un homme parvenu au terme de ses souhaits? Bref, connaissez-vous un homme content? Comment l'ouvrier le serait-il? Peu de plaisirs, beaucoup de soucis, beaucoup de privations, tel est son lot. Donnez-lui une livre sterling par jour: avant peu, sa femme en demandera deux pour parer ses enfans ou pour sa propre toilette, et elle n'aura pas de cesse qu'elle ne lui ait inoculé son mécontentement. Le sort des prolétaires s'est amélioré dans des proportions énormes, et ils sont moins heureux qu'avant; à mesure que s'accroît leur aisance, leurs besoins augmentent et leurs appétits s'aiguisent. Au fond, ouvriers et millionnaires, l'universel mécontentement a son utilité. Que tous les hommes soient contents, ils s'endormiront; le genre humain croupira dans un lâche repos; son bonheur exempt de tout désir et de toute inquiétude sera pareil à celui dont jouissent des demi-sauvages dans ces îles fortunées où ils vivent d'air, de soleil, de noix de coco et de bananes, qu'ils n'ont pas même la peine de cuire. »

Il ajoutait que la plupart des ouvriers mécontents ne sont pas des hommes dangereux, qu'ils ont assez de bon sens pour se tenir en garde contre les hasards des révolutions, mais qu'on ne saurait trop se défier des minorités turbulentes, que ce sont les minorités qui mènent le monde, que d'éloquens imposteurs imputent aux gouvernemens les mille maux naturels et inévitables auxquels la pauvre humanité est sujette, qu'un gouvernement qui transige, s'accommode avec ces funestes charlatans se déshonore, que toute concession faite à la démocratie sociale est comparable au *black-mail*, à ce tribut que payaient les habitans du bas pays aux montagnards de la Haute-Écosse pour se garantir de leurs brigandages. Il concluait en disant : « Mon jeune maître a meilleur cœur que moi, et on ne peut lui demander d'avoir la sagesse d'un vieillard blanchi dans les affaires. Il voulait la paix, je voulais la bataille; plus tôt elle viendra, plus elle sera facile à gagner. La première vertu d'un gouvernement est l'énergie; il y a des rigueurs nécessaires et des maladies qu'on ne guérit que par les remèdes

violens. La véritable philanthropie consiste à savoir quelquefois verser le sang, à écraser une minorité séditeuse, pour le plus grand profit de la majorité pacifique, qui obéit à la loi; telle est ma profonde conviction, et c'est une des causes de ma disgrâce. »

L'année 1897 lui réservait une grande satisfaction : son jeune maître est venu à résipiscence, il semble s'être dégoûté de la politique de conciliation. Lorsqu'il prit en main les affaires, il y eut une trêve générale, un grand apaisement se fit dans les esprits; tous les partis lui savaient gré de les avoir débarrassés de l'homme omnipotent qui les tenait sous une verge de fer, et ils cherchaient tous à se concilier ses bonnes grâces. M. de Bismarck le comparait alors à Pénélope assiégée par les prétendants. Il se flattait de les neutraliser les uns par les autres, de les conquérir à jamais par les séductions de sa parole facile, abondante et chaude, de les dominer par son ascendant personnel, et qu'ils seraient les instrumens dociles de ses idées particulières. Mais les trêves ne sont pas éternelles : il a rencontré des résistances, il a essuyé quelques échecs, et désespérant de plaire à tout le monde, il a pris la résolution de ne plaire qu'à lui-même. On lui reproche « de faire à tout propos acte de gouvernement, de vouloir tenir en lisière un peuple patient, il est vrai, mais chez lequel grandit de jour en jour le sentiment de son droit et de sa dignité. » Ainsi s'exprimait récemment à Wiesbaden le professeur Reinhold, dont le discours a été fort remarqué. Il ne craignait pas d'affirmer « qu'il se produit dans le pays une coalition de tous les mécontents, que presque tout le monde aujourd'hui fait partie de l'opposition. »

L'empereur Guillaume II a l'amour des expériences, des essais, autant que des voyages; éprouve-t-il quelque mécompte, il ne s'obstine pas; il n'a pas encore dit son dernier mot. A cette heure il essaie de la politique de combat, il est en querelle avec son double parlement; faut-il s'étonner qu'il ait recherché l'assistance et les conseils du grand homme d'État qui n'a jamais redouté les conflits? Comme gage de paix, il a sacrifié ceux de ses ministres qui étaient en mauvaise odeur à Friedrichsruhe, et déjà les faiseurs d'almanachs annoncent que M. de Bismarck redeviendra chancelier. C'est aller bien vite. Le prince de Bismarck a dit un jour qu'il ne faut jamais deux taureaux dans un troupeau; Guillaume II en est aussi convaincu que lui.

---

---

# REVUE DRAMATIQUE

---

Le théâtre d'Henry Meilhac. — A la Comédie-Française : *La Vassale*, pièce en quatre actes, de M. Jules Case.

Henry Meilhac est mort. On ne le verra plus dans les deux ou trois restaurants où il avait ses habitudes depuis quarante années ; ni au Cirque, ni aux Folies-Bergère, où il venait pour rêver commodément. A quoi ? Au petit monde fragile et chatoyant qu'il portait partout avec lui dans sa tête ronde d'ironique et taciturne Bouddha. Car ce Parisien, qui ne pouvait se passer de Paris ou, pour mieux dire, d'un certain coin de Paris (quelques centaines de mètres de ses trottoirs, pas plus), a mené en réalité une vie, non pas aussi austère, mais aussi retirée, aussi méditative, aussi close à ce qui n'était point son œuvre, aussi résolument spéciale que celle d'un ascète, d'un vieil épigraphiste, ou d'un moine de l'Institut Pasteur.

C'est pour cela, et parce qu'il avait, à sa manière, du génie, que son théâtre demeurera, je crois, un des plus originaux de ce temps. On y trouvera, plus exactement et plus agréablement qu'ailleurs, les mœurs et comportements, les tics, le langage et le tour d'esprit des personnes frivoles et élégantes du second Empire et du commencement de la troisième République. Or, comme tout se tient, il n'est pas indifférent de savoir de quel air s'amusaient ceux qui passaient pour s'amuser ni ce qu'était la femme oisive, la femme de luxe, dame ou fille, aux diverses époques de l'histoire de la civilisation. C'est un intérêt de ce genre qui recommande, encore aujourd'hui, et les comédies de Dancourt et celles de Marivaux.

Le théâtre de Meilhac est un théâtre sans prétention, sans thèses,

sans ambition de satire sociale, et qui tout de suite parut neuf. Il ne ressemblait en aucune façon à celui de Scribe continué par Sardou, ni à celui d'Augier ou de Dumas fils; mais il ne ressemblait pas non plus à celui de Labiche. Labiche gardait beaucoup du burlesque de Duvert et Lausanne, excluait à peu près la femme, ne sortait guère, quoi qu'on ait dit, de la farce. Meilhac, parti modestement du vaudeville, à ce qu'il semblait, inventa, presque du premier coup, une comédie moins tendue et moins apprêtée que celle de Dumas ou d'Augier, d'une composition moins artificieuse, d'un style moins livresque, une comédie plus familière, et même plus vraie en dépit des parties bouffonnes. On n'avait pas encore entendu, je pense, un dialogue de cette vérité, tour à tour ingénue et piquante.

C'était, dans le fond, un théâtre réaliste. — Si l'on met à part deux ou trois imbroglios (comme *Tricoche et Cacolet*), l'action est toujours de la simplicité la plus unie. Meilhac se contente parfois de vieilles intrigues consacrées et classiques (*l'Ingénue*, — *Brevet supérieur*) ou de quelque antique conte bleu (*la Cigale*). Son moyen de sacrifier le moins possible à la convention, c'est de la confesser, en la raillant un peu. Il ne s'en fait jamais accroire. Dans *Monsieur l'abbé*, deux personnages se prennent un moment pour ce qu'ils ne sont pas; sur quoi l'un des deux: « Dites donc, je crois bien que c'est un quiproquo. Mais il y a un moyen de sortir des quiproquos: chacun n'a qu'à dire ce qu'il est, c'est bien simple. » — Meilhac risque la pièce « mal faite » exprès, et même la « tranche de vie » (2<sup>e</sup> acte du *Réveillon*). En ce qui regarde le « milieu » matériel où il place ses bonshommes, il a le réalisme inventif et extrêmement pittoresque: je ne rappellerai que la loge du concierge des Variétés dans *la Boule*, le couloir de théâtre dans *le Roi Candaule* et le salon de la somnambule dans *Ma Camarade*. Il a des « mots de nature » tant qu'il veut et tant qu'on veut. Il est si sincère qu'il ne peut presque jamais venir à bout de ses dénouemens: tel Molière. Il a même, si on le souhaite, l'observation pessimiste et féroce. Il l'a moins souvent qu'on ne l'a dit: mais encore a-t-il su écrire le troisième acte de *Gotte* et le dernier acte du *Mari de la Débutante*. Il a fondé le théâtre antiscribiste. A bien des égards, il est le précurseur du « Théâtre-Libre » dans ce que le Théâtre-Libre eut parfois d'excellent.

Mais, n'étant pédant à aucun degré, il échappe à la morosité par la fantaisie... C'est devenu un lieu commun, de dire que la marque de Meilhac est un indéfinissable mélange de fantaisie et de vérité. Cela signifie que cet observateur très aigu a beaucoup d'imagination, et



une imagination de poète. Les livrets des fameuses opérettes, *la Belle Hélène*, *la Grande-Duchesse*, *Barbe-Bleue*, *la Périchole*, sont délicieux, même en soi et sans musique. Ce sont des contes exquis, où tantôt l'ironie fine et tantôt la bouffonnerie débridée s'accompagnent de poésie sensuelle. Elles font songer aux Contes philosophiques de Voltaire, aux opéras-comiques de Favart et au théâtre de Musset; et toutefois elles ne sauraient être que de Meilhac. Elles sont parmi les bijoux de notre littérature dramatique.

On connaît les personnages de ses comédies. Ils sont extrêmement vivans, et d'une vie qui nous est toute contemporaine et toute proche, Les femmes ont, parmi eux, la meilleure place. Nul peut-être n'a exprimé comme Meilhac leur mobilité, leurs caprices, leur nerfs, leur inconscience, et la grâce féminine, et le « je ne sais quoi » féminin. Il y a les petites courtisanes, quelquefois un peu actrices, et le « personnel » qui s'active autour d'elles : mères, tantes, manucures, domestiques de cercle ou de restaurant. Elles sont fort gentilles : rouées et naïves, fines et sottes, voraces, futiles, menteuses, — pas bien méchantes. Quelques-unes, comme la petite comédienne de *Ma Cousine*, ont même très bon cœur et sont charmantes tout à fait. A côté d'elles, ou même au milieu d'elles, il y a les femmes du monde et les « honnêtes femmes », agitées, inquiètes, curieuses, mais incapables de grandes passions, ignorantes d'elles-mêmes avec beaucoup d'esprit, généralement sauvées de la faute par l'habitude de la « blague » et le sentiment du ridicule. C'est M<sup>me</sup> de Kergazon dans *la Petite Marquise*; c'est la petite femme de *Ma Camarade*; c'est Marceline dans *Gotte*, Henriette dans *Décoré*. Par-dessus elles, l'adorable Froufrou, la seule qui « achève » (et elle en meurt); Froufrou, la moins prétentieuse des « femmes nerveuses » du théâtre contemporain. Il y a même des jeunes filles, presque toutes très particulières d'allures et de situation : la petite Margot, fille honnête d'une femme galante : Pepa, cet oiseau des îles; « la Cigale »; et je veux mettre à part Cécile Leguerrouic (*Brevet supérieur*), honnête fille, mais de Paris; très « représentative », celle-là, et si vraie!

Et puis il y a les hommes : les sceptiques, les veules, les boulevardiers amorphes; les naïfs et les emballés, très nombreux; et les vieux marcheurs, les vieux messieurs amoureux et crédules : celui de *la Boule*, celui de *Ma Camarade*; et combien d'autres! (Je ne sais plus leurs noms; car j'écris ces notes sans consulter les textes, rien que sur mes souvenirs de naguère ou d'autrefois; et je l'ai voulu ainsi, pour que mon impression d'ensemble eût plus de chance d'être juste.)

La vérité extérieure de ces personnages est soutenue d'une psychologie délicate, quelquefois profonde sous un air de nonchalance. J.-J. Weiss parlait avec raison de la « psychologie racinienne » de *Ma Camarade*. On cite toujours Marivaux à propos de Meilhac ; non à tort. *Pepa*, c'est, exactement, du Marivaux pittoresque — et abrégé, où l'auteur ne marque, dans les insensibles transitions d'un sentiment à un autre, que les étapes les plus significatives ; mais avec quelle sûreté ! Et enfin n'oublions pas cet admirable troisième acte de *Froufrou*, où chaque effort de la jeune femme pour ne pas tomber se tourne si naturellement contre elle, où sa faute est si clairement déterminée par sa situation, et sa situation par son caractère. La scène de Froufrou avec son mari, puis avec son père, puis avec sa sœur, comme cela s'enchaîne moralement et se développe, jusqu'à la fuite éperdue de la pauvre petite folle ! Le voilà, le théâtre néo-racinien, le « théâtre psychologique », dont quelques-uns ont fait mystère dans ces derniers temps. Il n'y a peut-être rien de plus « fort », comme on dit, dans notre théâtre, ni d'une force plus souple et moins étalée.

Maintenant je dois avouer que, très soucieux de la vérité des sentimens et des mœurs, le théâtre de Meilhac n'a rien des préoccupations sociales d'Augier et de Dumas fils, ni des scrupules convenables de chrétien homme du monde qui paraissent dans les comédies d'Octave Feuillet. S'il est moral, ce n'est que de la façon la moins expresse et la plus détournée. Il est profondément et presque universellement sceptique, ironique, irrévérencieux. J'ai fait une fois le compte des choses, les unes respectables, les autres moins, qui étaient gentiment tournées en dérision dans une seule des opérettes de Meilhac ; et j'ai trouvé qu'il y raillait, notamment, l'amour, la virginité, la poésie pastorale, la littérature romanesque, le donjuanisme, la royauté, les principes de 89, la croyance au libre arbitre, la science, et, finalement, la mort. — S'il aime, certes, la vertu, il ignore tout à fait quel en peut bien être le fondement. Dans *Brevet supérieur*, pièce manquée qui contient une scène de premier ordre, La Rochebardière, voulant amener Cécile à être sa maîtresse, lui explique que la femme ne vaut tout son prix que dans un cadre de richesse, qu'il lui faut des robes, des bijoux, toutes sortes de menues délicatesses autour d'elle, et que cela du reste n'exclut point l'amour, ni la sincérité, ni la bonté du cœur. Qu'y a-t-il donc, dans ce rêve, de vilain ou de désobligeant pour elle ? Qu'y a-t-il même de défendu ? Et Cécile, fille de Paris, avoue son trouble. « Oh ! dit-elle, c'est mal ce que vous faites là. Car les choses dont vous parlez, vous savez bien qu'au fond, je meurs

d'envie de les avoir. » Et elle ajoute : « Eh bien, non ! je ne veux pas ! je ne veux pas ! Mais, par exemple, je serais bien embarrassée de dire pourquoi. » Et l'on sent que l'auteur aussi en serait bien embarrassé.

Son idéal, c'est la femme de luxe, la petite courtisane gentille et aimante, ou la femme du monde un tout petit peu courtisane ; c'est l'amour sensuel dans un décor d'élégance, avec de l'esprit, et, parfois l'attendrissement d'un sentimentalité légère. Ce gros homme court à moustaches de Tartare, s'étant délivré du souci des questions essentielles, — et insolubles, — ou peut-être n'en ayant jamais été tourmenté, avait besoin, pour vivre, pour respirer, de formes féminines autour de lui, dans des lieux artificiels ; il en jouissait surtout par les yeux et par l'imagination : se divertissait du jeu naïvement rusé des petites âmes que ces formes recouvraient, et de la crédulité heureuse de ceux qui se prenaient à ce jeu ; s'amusait peut-être à s'y prendre lui-même à demi, afin de recueillir sur son propre cas des notes plus véridiques et plus fines : contemplateur de futilités et de fugitivités jolies qu'il jugeait et qu'il aimait, Çakya Mouni de boulevard, au nirvâna égayé par des gestes d'Apsaras parisiennes. Et son théâtre paraît philosophique, — et l'est sans doute, — parce que le sourire de l'Ecclésiaste, qui est simple et à la portée de tout le monde, mais où tout de même « il y a la manière », passera longtemps encore pour le dernier mot de la sagesse...

Pour dire les choses plus modestement, Meilhac est bien, et plus encore qu'on ne le croit, le « poète » par qui la tradition du XVIII<sup>e</sup> siècle s'est prolongée et renouvelée dans la nôtre. Il est, avec beaucoup plus de génie créateur, de la lignée des Chaulieu, des Crébillon fils, des Parny... (Un exemple me revient, entre vingt autres : le dénouement de *Margot*, le mariage de Margot avec le garde-chasse, n'est-il pas précisément selon la « philosophie » du XVIII<sup>e</sup> siècle ?)

Ultime fleur de civilisation voluptueuse, ce théâtre sensuel et sceptique se rachète par la douceur et se relève par la bonté. Il ne faut pas trop faire fi de ce qu'il y a d'indulgence et de réelle bonhomie dans ce que j'appellerai, parce que cela m'est commode, l'esprit de Paris. Ce qui le distingue et le définit (quand on veut absolument le juger avec bienveillance), c'est peut-être qu'il offre le *maximum* de bonté compatible avec la recherche du plaisir ; c'est une atténuation de l'égoïsme par le goût de plaire, le don de mêler de l'attendrissement ou de l'ironie à ce qui serait, autrement, le libertinage tout cru ; un refus d'être tragique, c'est-à-dire ridicule ou méchant, soit dans la volupté, soit dans la douleur ; l'aboutissement du scepticisme à un

détachement qui, bien que superficiel, se rencontre souvent avec la sagesse la plus profonde, et à une douceur qui, bien qu'inactive, équivaut, dans plus d'un cas, à la charité...

Tel est l'esprit de Paris dans le théâtre de Meilhac; et j'avoue que cet esprit peut être assez mince, niais et déplaisant ailleurs. Si vous voulez connaître cette âme de douceur qui est répandue dans tout son répertoire, comparez, s'il vous plaît, *Monsieur de Pourceaugnac* et *la Vie Parisienne*. Les sujets sont analogues; c'est, ici et là, un grotesque que l'on joue: mais, tandis que Molière berne son Limousin avec une effroyable férocité, Meilhac mystifie son baron scandinave avec une si caressante gentillesse que, lorsqu'on lui demande à la fin: « De quoi vous plaignez-vous? Ne vous êtes-vous pas amusé? » Gondremark est contraint de répondre: « C'est vrai, au fait; de quoi est-ce que je me plains? » Il est lui-même bon comme le pain, ce gros bébé mûr de Gondremark. La Rochebardière est bon. Biscara est bon. Marignan, de *la Cigale*, est très bon. Et Boisgommeux, de *la Petite Marquise*, est très bon aussi, ou le devient: « Vous m'avez offert votre vie entière, et je n'en ai pas voulu, parce que cela changeait mon point de vue; mais à présent je la veux. Je sais bien que c'est une bêtise; mais cette bêtise, je la ferai. » Et Édouard Dandrésy (*Décoré*) est meilleur encore. Il fait la cour à la femme de son ami intime, mais cela ne l'empêche point d'avoir l'âme généreuse d'un terre-neuve. Il arrive trempé au rendez-vous, parce qu'il vient de sauver un pêcheur qui se noyait. C'est que, explique-t-il à Henriette, s'il n'avait pas opéré ce sauvetage, « il ne se serait pas cru digne de la posséder »! Et le petit Alfred des Esquimaux (*Gotte*) est d'une bonté exquise. Marceline Lahirel lui a dit qu'elle serait à lui quand il lui aurait donné une preuve d'amour à laquelle elle ne pourrait pas résister. Exaspérée par son mari bien plutôt qu'amoureuse d'Alfred, elle se décide à ne plus attendre la « preuve d'amour » qu'elle exigeait d'abord: mais, par un revirement imprévu et pourtant naturel, le brave garçon, pris de pitié pour la pauvre petite femme, lui remontre quelle sottise elle va faire et lui conseille de rester fidèle à son imbécile de mari: « Vous m'avez demandé une grande preuve d'amour, dit-il; voilà ce que j'ai trouvé de mieux. » Bref, tous les hommes de Meilhac, ou à peu près, sont bons; et aucune de ses femmes n'est méchante, ses petites cocottes n'ayant, tout au plus, qu'une malignité de jeunes guenons. Dans *Froufrou* même, la plus sérieuse et la plus humaine de ses pièces, personne n'est méchant. Sartorys n'a que le tort d'épouser Froufrou et de l'aimer trop; Froufrou a un fond de loyauté et de courage; Louise est la perfection même;

Valréas est un « galant homme » ; Brigard n'est pas un père fort respectable, mais il a bon cœur :

Personne n'est méchant, et que de mal on fait !

Ce pourrait être la morale de *Froufrou*. Ce théâtre si spirituel est tendre. Il n'est nullement impossible, à certains endroits de *la Cigale*, de *Margot*, de la *Petite Mère*, de se sentir « un désir de larmes ».

Il est bien certain, avec tout cela, que ce mélange d'irrévérence et de douceur, d'épicurisme et de bonté un peu aveuïe, ce n'est pas de quoi fortifier et régénérer l'âme d'un peuple. Mon Dieu, non. Mais sans doute Meilhac ne pensait point que tel fût nécessairement l'objet du théâtre. Il est également certain, si l'on tient à comparer Meilhac, que Dumas et Augier eurent plus de force et, si vous voulez, plus de pensée. Mais, après tout, ce qu'on peut mettre de pensée au théâtre ne sera jamais grand'chose. Il est sûr enfin que le Paris de Meilhac n'est pas même Paris entier, et que Paris n'est pas le monde. Mais la comédie de Marivaux, et celle de Musset, sont également fort loin de contenir tout l'univers moral. Aimons Meilhac comme il est, puisque nous l'aimons. Il a une grâce infinie. Il a — combinaison rare — parmi son ironie et son irrespect, une « naïveté » qui me semble parente de celle de La Fontaine ou de Favart. Il a « désoléennisé » et assoupli la comédie. Presque tous les nouveaux venus, les Lavedan, les Donnay, les Hermant, les Guinon, procèdent de lui quant à la forme dramatique (dans laquelle, d'ailleurs, il ne leur est point interdit d'introduire de hauts sentimens et une robuste moralité). Cela est pour Meilhac un grand signe, qu'il ait fait école sans y avoir jamais songé et sans avoir eu de doctrine.

Ai-je besoin de vous prévenir que, presque partout où j'ai écrit « Meilhac » tout seul, il faut lire « Meilhac et Halévy » ? Il est difficile, dans cette collaboration, de démêler les parts. Toutefois, *Monsieur et Madame Cardinal*, les *Petites Cardinal* et *l'Abbé Constantin*, trois petits chefs-d'œuvre effrontés et doux, rendent le mystère moins impénétrable.

Les « Français » nous ont donné, à la date et dans les conditions les plus propres à lui nuire, *la Vassale* de M. Jules Case.

Encore une femme à revendications et qui nous rebat les oreilles de ses droits : droit à la liberté, droit au travail, droit à la pensée, droit au « développement intégral de son être », droit au bonheur, droit à l'adultère, etc. Cela devient insupportable. On se croit revenu aux

jours d'*Indiana* et de *Valentine*. Ainsi tout recommence. Mais les femmes-victimes de 1830 avaient quelque grâce. Du moins on se le figure à distance, et d'autant mieux qu'on y va rarement voir. Elles étaient lyriques; elles divaguaient ingénument; elles rêvaient des amours surhumaines. Les *Valentine* et les *Indiana* d'aujourd'hui sont de dures et sèches lutteuses. On dirait que, renchérissant sur les Amazones, elles se sont coupé les deux seins.

Je n'aime pas ce genre de pièces parce que je n'aime pas les pièces à thèse. Une pièce à thèse est un leurre. L'auteur a la prétention de prouver pour tous les cas, et ne prouve tout au plus que pour le cas particulier qu'il a pu choisir et conditionner à sa guise. — Toutefois ce cas particulier, bien défini, peut avoir son intérêt. Le dialecticien des *Tenailles* et de *la Loi de l'Homme* nous présentait deux femmes réellement opprimées par tel et tel article du code. La démonstration était serrée, avait un air de force. M. Jules Case, moins précis, se contente d'affirmer par son titre que la femme est la « vassale » de l'homme : qualification métaphorique et vague, si vague qu'une épouse chrétienne ou simplement de bon sens pourrait à la rigueur la prendre en bonne part, — et qui n'est, d'ailleurs, nullement éclaircie par la pièce elle-même.

Or, rien de plus fâcheux qu'une pièce à thèse dont la thèse reste obscure. C'est un moulin à vent qui tourne à vide et dont les grands gestes offusquent par une emphase inactive. On s'aperçoit que, au bout du compte, la « vassale » de M. Jules Case n'est que la « femme incomprise » et que le sujet n'est donc qu'un malentendu conjugal. Soit; c'est une aventure qui peut toujours être contée. Seulement, la femme incomprise ne peut être intéressante que si, incomprise de son mari, elle est comprise du public : et j'ai peur que Louise Deschamps ne demeure incomprise de l'un et de l'autre.

Voici les faits. Henri Deschamps était riche; Louise était pauvre; ils s'aimaient; ils se sont épousés, il y a de cela quatre ans, et ils ont eu une petite fille. Ils devraient être heureux, et ils sont très malheureux. Pourquoi? Ils le disent tour à tour à un confident, le bon Chabonas, un ami à tous deux. Henri reproche à sa femme d'être de glace dans ses bras, de ne pas s'occuper de sa maison, d'être bizarre, pointilleuse, pédante, toujours sur la défensive, et impudemment coquette avec les autres hommes. Louise reproche à son mari d'être impérieux, brutal, de se moquer de ses idées, de ne pas vouloir la comprendre. Et c'est le premier acte.

L'auteur introduit alors les deux principaux aspirans aux faveurs

de Louise : Larcena et Maubret. Larcena est un fantoche de vaudeville qui se donne beaucoup de mal pour être plaisant. Depuis huit mois, tous les jours, de cinq à sept, il attend Louise dans sa garçonnière. Il calcule que cela fait deux cent quarante rendez-vous où elle a manqué ; mais il ne se décourage pas ; avec ces détraquées on peut toujours espérer. Maubret est un fantoche plus grave. C'est « l'homme fort », l'homme qui connaît les femmes et qui « professe » sur elles. Il imagine ceci, de dire à Louise : « Votre mari a une maîtresse. Qui ? Ma délicatesse ne me permet pas de vous la nommer. Je suis un gaillard profond : je sais que, après cette révélation, vous prendrez un amant. Vos coquetteries sont d'ailleurs des promesses que vous devez tenir si vous êtes honnête. Vous prendrez d'abord Larcena ; mais Larcena n'est pas sérieux ; et, après lui, ce sera mon tour, car je suis riche. » Elle lui répond qu'il est un misérable, et il s'en va, très content de lui. — Entre, là-dessus, une amie de Louise, M<sup>me</sup> Gerboy. Louise lui confie sa peine, lui demande conseil, et devine bientôt, aux réponses de la dame, qu'elle est la maîtresse d'Henri. La scène est « à effet ». Dans le fond, elle était facile, et l'on peut trouver que M<sup>me</sup> Gerboy met beaucoup de bonne volonté à laisser percer son secret. Et c'est le deuxième acte.

Louise s'épanche alors dans le sein onctueux de sa belle-mère, qui est une bonne dame pieuse et douce. La belle-mère lui dit : « Je sais que vous êtes malheureuse ; eh bien, sacrifiez-vous, c'est le lot de la femme ; moi qui vous parle, j'ai été abandonnée par mon mari, j'ai connu la misère, j'ai élevé mes enfans comme j'ai pu. J'ai tout accepté ; et au bout de vingt ans, j'ai été récompensée du sacrifice de toute ma vie par un regard de mon époux moribond. Oh ! ce regard !... » Mais ce discours trop sublime ne fait qu'exaspérer Louise : « Vous êtes une sainte, ma mère ; mais moi, qui n'ai pas de religion, je suis pour l'égalité des sexes. Oeil pour oeil. Je suis une créature libre, j'ai droit au bonheur, etc. »

Suit une explication, confuse et vraie, avec le mari : « Vous ne m'aimez plus, dit-elle, puisque vous avez une maîtresse. Dès lors ma dignité m'interdit de me laisser nourrir par vous. Je vais travailler, donner des leçons de piano, ouvrir un atelier de modiste... » Il hausse les épaules. Elle reprend : « Je me sens, à l'heure qu'il est, capable d'infiniment de bien ou d'infiniment de mal. Renoncez à votre maîtresse et aimez-moi. — Trop tard. C'est vous qui n'avez pas voulu. — Alors je reprends ma liberté tout entière. — Soit. » Et il se dirige vers la porte. « Où allez-vous ? — Je vais, dit-il, où l'on m'aime. — Et moi, dit-elle, je vais au mal. » Ici nous ne comprenons plus rien :

comment « l'exercice d'un droit » est-il subitement devenu « le mal » aux yeux de cette forte raisonneuse? Oh! qu'elle est femme, cette femme qui veut être un homme! Et c'est très bien ainsi. Au fond, elle l'agace et il l'offense; quoi qu'ils disent l'un et l'autre, ils sont ceux qui ne s'entendront jamais; et cela encore est très bien vu. Cette pièce, souvent obscure, n'est du moins pas médiocre.

Au dernier acte, Henri revient de chez M<sup>me</sup> Gerboy, et Louise revient de la garçonnière de Larcena. Elle dit à son mari : « C'est fait, j'ai un amant, et un amant ridicule. » Il la traite comme elle le mérite. Elle est profondément dégoûtée d'elle-même. Quant à lui, il s'est aperçu, comme cela, tout d'un coup, qu'il n'aimait plus M<sup>me</sup> Gerboy. Peut-être vont-ils se réconcilier dans leur douleur commune et dans le repentir de leurs péchés. A vrai dire, nous souhaitons peu un pardon qui aurait tant à oublier, et que démentiraient à chaque heure de torturans et ignominieux souvenirs. Mais Louise demeure provocante et raisonneuse; elle démontre, dans un discours en trois points, que, si « la Louise d'aujourd'hui n'est plus la Louise d'autrefois », c'est la faute d'Henri, uniquement sa faute. Elle conclut : « Nous sommes quittes. Et maintenant, pardonnons-nous, si vous voulez, et restons ensemble. Nous ne serons plus que deux associés, dont chacun vivra à sa guise. » Il refuse cet arrangement bâtarde. « Alors, dit-elle, je m'en vais. »

Elle a raison. Mais M. Case a tort, à ce moment-là, de faire intervenir l'enfant. « Et votre fille? demande Henri. — Ah! c'est vrai, dit-elle. Pauvre petite!... Quel dommage, mon Dieu! Mais quoi! elle serait malheureuse entre nous deux! » Et la mère prend la photographie de sa fille, et la baise en larmoyant. Elle s'en va tout de même. Seulement, elle est un peu plus odieuse en s'en allant : ce qui, je crois, n'était pas dans le dessein de l'auteur. Il ne fallait pas d'enfant ici.

Voilà le drame. Qu'est-ce qu'il prouve? Je ne pose point cette question par mauvais vouloir; c'est l'auteur qui nous oblige à la poser. S'il n'avait voulu que nous exposer un malentendu intellectuel, sentimental, et peut-être charnel, entre deux époux qui ont commencé par s'aimer, on verrait ce que vaut l'histoire, ce qu'elle contient d'émotion et de vérité. Mais, d'un bout à l'autre de la pièce, et déjà par le titre qui est sur l'affiche, M. Jules Case semble nous signifier que Louise Deschamps est la victime de son mari, et de la loi, et des mœurs publiques. C'est donc là, pour nous, « la chose à démontrer ». Or, c'est ce qu'il ne démontre pas du tout. Il apparaît constamment que, dans cette affaire, il y a deux malheureux, qu'Henri n'est pas moins la victime de Louise que Louise n'est la victime d'Henri; que la question de



l'égalité des sexes n'a rien à faire là dedans, et que rien n'y serait changé quand même Louise gagnerait sa vie en exerçant un métier (ce qui est sa marotte), quand elle serait couturière ou doctoresse, et électricienne par-dessus le marché, et quand la loi civile reconnaîtrait exactement les mêmes droits aux deux époux.

Établissons le bilan des griefs respectifs de Louise et de Henri. Elle se plaint, nous l'avons vu, qu'il soit autoritaire, qu'il ait l'assurance dédaigneuse d'un polytechnicien, et qu'il la considère comme une inférieure. Mais il se plaint, lui, vous vous en souvenez, qu'elle soit indocile et ergoteuse ; qu'elle néglige son ménage et sa petite fille ; qu'elle refuse, dans cette association, qu'est le mariage, la part de travail qui lui revient naturellement ; enfin, qu'elle soit coquette avec les autres hommes, d'une coquetterie effrontée, outrageante. Lequel des deux est la victime ? Il se console au dehors : mais, dès qu'elle le sait, elle prend un amant, et dans des conditions beaucoup plus vilaines qu'il n'avait pris, lui, une maîtresse. A ce moment-là, il n'y a pas à dire, le plus lésé des deux, c'est le « suzerain », ce n'est pas la « vassale ».

Je n'ignore pas qu'il y a entre eux quelque chose de plus secret, qui ne pouvait être qu'indiqué sur le théâtre, et qui les sépare irrémédiablement. Mais là encore, dans l'incapacité où nous sommes d'en faire le partage exact, force nous est bien de supposer les griefs égaux. Elle déplore... comment dire?... qu'il ne lui ait pas fait, comme époux, tout le plaisir qu'elle attendait : mais il se plaint, lui, qu'elle reste de bois sous ses caresses. A qui la faute ? Ce point nous échappe. Il échappe même aux deux intéressés. Mais j'ai le soupçon que, si les baisers de son mari étaient plus agréables à Louise, elle trouverait tout de suite la condition des femmes, et le code civil, et son mari lui-même, à peu près bien comme ils sont ; et que les vraies causes de sa révolte sont donc beaucoup plus humbles et infiniment moins philosophiques que celles qu'elle étale. Ce qui, au fond, exaspère cette prétendue « cérébrale », c'est un mauvais hasard physiologique, dont son mari souffre nécessairement autant qu'elle-même, et auquel, d'ailleurs, il ne serait peut-être pas impossible de remédier en partie par de l'application, de l'affection, de la tendresse. Il est étrange que la répugnance physique nous soit donnée comme incurable entre deux jeunes époux qui se sont, on nous le dit, beaucoup aimés et, par conséquent, désirés avant le mariage. Et enfin, dans le mariage même, il n'y a pas que le lit : il y a le berceau et le foyer. Tandis que Louise s'insurge contre le mari qui l'étreint mal à son gré, je songe à tant de pauvres filles que personne ne prendra jamais dans ses bras, bien ou mal ; et je me dis

encore que le tout de la vie, même pour une femme, n'est peut-être pas d'être caressée exactement d'une certaine façon. Cette façon-là, Louise l'a-t-elle trouvée chez cet imbécile de Larcena ? On en doute, à voir sa figure quand elle en revient. Elle la demandera donc à Maubret ; et, si Maubret ne la satisfait point, sans doute elle s'adressera à quelque autre ?

Cette femme m'éceûre, simplement. Ne peut-on aimer en dehors de ce qu'elle cherche, sans le dire, avec tant d'obstination ? Ou bien, sont-ce les manières, le caractère et l'humeur de son mari qui l'offensent, même hors de l'alcôve ? Elle s'en accommoderait à la longue, si elle avait bonne volonté et si elle prenait au sérieux la promesse par laquelle ils se sont liés jadis. On vit très bien, et d'une vie très supportable, avec des personnes chez qui bien des choses nous déplaisent, quand on les aime en somme et qu'on est aimé d'elles : et l'on nous dit que c'est le cas de Louise et de Henri. Et puis, qu'elle s'occupe donc de son enfant. Il y a encore là, pour elle, si elle veut, des possibilités de bonheur. Quant au « droit au bonheur », c'est une niaiserie, et c'est même une locution qui n'a peut-être aucun sens.

En résumé, l'insurrection de cette incomprise est deux fois incompréhensible. Car, d'abord, elle s'insurge contre un mystère : la disconvenance de deux systèmes nerveux, disconvenance dont il n'est pas du tout prouvé que son mari soit plus responsable qu'elle-même. Et elle se révolte ensuite, confusément, et dans un trouble plein de contradictions, contre une loi de nature qu'aucun changement ni du Code ni des mœurs publiques n'abolira jamais. Elle répète qu'elle veut travailler comme son mari afin de ne plus dépendre de lui : et, en attendant, elle ne fait rien, elle néglige toutes ses tâches féminines et oublie d'être mère et de tenir le ménage. Cela signifie qu'elle aspire à être, non pas l'égale de son mari, mais sa « pareille », ce qui est absurde.

Elle dit à un endroit : « Je ne suis qu'une femme... extrêmement femme... », de l'air d'une dinde qui trouve ça très distingué : et, le reste du temps, elle refuse précisément d'être une femme. Mais la nature n'a souci de ces refus. Qu'on accorde aux femmes les mêmes droits civils dont « jouissent » les hommes, le même salaire pour le même travail, l'accession à tous les métiers et professions, le droit de vote, si l'on veut, et même l'éligibilité politique, tout ce que réclament les plus excitées d'entre elles. J'y consens pour ma part. La chose publique n'en ira pas plus mal ; et beaucoup de pauvres abandonnées pourront mieux vivre. Cela empêchera-t-il les femmes d'être, physiquement, plus faibles que les hommes, d'une sensibilité plus dé-

licate et plus capricieuse, et d'une intelligence qui a paru, jusqu'ici, moins créatrice que la nôtre? Cela les affranchira-t-il des maladies et des servitudes de leur sexe? Et cela rendra-t-il les hommes plus propres à « filer la laine » et à nourrir et élever les petits enfans? On ne voit pas bien comment l'égalité des droits entre elles et nous entrainerait la similitude des fonctions et aptitudes naturelles et, par suite, des devoirs sociaux.

J'en veux un peu à l'auteur de *la Vassale* de m'avoir induit, par l'obscurité de son dessein, à la proclamation trop facile de ces honnêtes truismes. Son erreur, ce n'est pas d'avoir mis sur les planches une détraquée, c'est d'avoir (pourquoi, mon Dieu?) visiblement pris parti pour cette folle qui sacrifie à des aspirations si vagues des devoirs si précis; c'est de s'être évertué à voir un problème social là où il n'y a qu'un drame d'alcôve et une comédie d'incompatibilité d'humeurs, exclusivement personnels à M. et à M<sup>me</sup> Deschamps; c'est enfin d'avoir eu l'air de vouloir démontrer quelque chose de considérable là où il n'y avait rien du tout à démontrer, ou sans que nous parvenions à savoir quoi. Sa pièce, trop en dissertations, mais d'un style assez fort, curieuse en son incertitude inquiète, et qui contient quelques bonnes scènes, aurait pu être excellente, s'il l'avait simplement conçue comme un drame passionnel relevé de comédie satirique: mais il l'a voulue « féministe » et ibsénienne; et de là tout l'embrouillamini.

*La Vassale* est bien jouée par M<sup>mes</sup> Brandès, — de nervosité dure, comme il convenait, — Pierson et du Minil, et par MM. Worms, Duflos, Baillet et Truffier.

JULES LEMAITRE.

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

31 juillet.

Les Chambres se sont enfin séparées; le gouvernement a déclaré close la session ordinaire de 1897. Cette session a été agitée et laborieuse; on ne peut pas dire qu'elle ait été complètement inutile. Sans doute, il y a eu beaucoup de temps mal employé; l'opposition radicale et socialiste a fait tout ce qui dépendait d'elle pour qu'il y en eût encore davantage; elle a multiplié les interpellations stériles dans l'espoir, toujours déçu, d'en trouver finalement une qui serait mortelle pour le ministère; il a fallu prendre des mesures exceptionnelles pour assurer à la Chambre au moins trois ou quatre jours de vrai travail par semaine, et on a rejeté pour cela toutes les interpellations sur le samedi. Grâce à cette résolution, que la majorité a prise à la demande de M. Méline et à laquelle elle s'est ensuite exactement conformée, elle a pu voter deux lois importantes, la loi sur les sucres et la loi sur le renouvellement du privilège de la Banque de France. Ce ne sont pas là, évidemment, des lois de réforme, et nous reconnaissons même volontiers que la première n'était qu'une loi d'expédient, mais elles étaient nécessaires, indispensables et urgentes, et il y a eu des sessions plus mal remplies. Enfin, les Chambres ont voté, avant de se séparer, un dégrèvement de l'impôt foncier sur lequel nous aurons à revenir.

On parle sans cesse de réformes, on assure que le pays en veut, qu'il les réclame, qu'il les attend avec impatience. Rien n'est moins démontré que cette affirmation. Le pays, dans son bon sens, ne paraît pas, lorsqu'on le regarde ou qu'on le consulte, en proie à la même fièvre de mouvement et d'agitation que le monde politique. Il travaille, il économise, pendant que ses représentans plus ou moins fidèles s'ingénient à lui faire toujours de nouvelles promesses, auxquelles il commence à ne plus ajouter beaucoup de confiance. Il croit sans doute qu'il y a, en toutes choses, des améliorations à opérer; mais les grandes réformes dont on l'entretient depuis si longtemps et qui ont été, entre les divers partis ou fractions de partis, l'objet d'une surenchère désordonnée, le laissent de plus en plus sceptique. Ces réformes,

sans cesse annoncées et jamais réalisées, doivent toutes se faire dans le domaine financier. Aux yeux d'une assez grande partie de la population, elles se réduisent à des termes très simples : ne plus payer du tout d'impôts et en accumuler toute la charge sur les autres. Voilà une réforme ! Si on pouvait l'accomplir, elle serait incontestablement sentie par tout le monde, par ceux qu'elle allégerait et par ceux qu'elle frapperait, et si elle faisait des mécontents, elle ferait aussi des satisfaits. Mais est-elle possible ? Si elle ne l'est pas, les promesses qu'on a prodiguées aboutiront inévitablement à une grande déception. Rien n'est plus dangereux que de faire sonner pendant plusieurs années de suite ce mot de réformes aux oreilles des contribuables, et de se trouver en fin de compte réduit à l'impuissance. Tout notre système d'impôts a été mis en question depuis quelque temps ; toutes les assises en ont été ébranlées ; toutes ont résisté. Lorsqu'on a comparé les systèmes nouveaux que, sous le nom de réformes, on opposait au système actuel, on s'est aperçu qu'on ne pouvait que perdre au change et que ce qui existait valait encore mieux que ce qu'on proposait. C'est ainsi que chaque prétendue réforme réunissait aussitôt contre elle une coalition formée parfois des élémens les plus divers, et toujours triomphante. Tantôt les radicaux proposaient l'impôt général et progressif sur le revenu, et ils rencontraient contre eux le centre et la droite. Tantôt le gouvernement modéré, le gouvernement de M. Méline, piqué de la même tarentule et se croyant obligé, lui aussi, de faire des réformes, proposait l'impôt sur la rente, et il était obligé de reculer devant la coalition des radicaux et de la droite, ainsi que devant l'ébranlement et le désarroi d'une partie du centre. Tous les partis ont successivement échoué sur ce même banc de sable. D'où cela vient-il, sinon de ce qu'il n'y a pas, en ce moment, de réformes considérables à opérer ? Ceux qui soutiennent le contraire se trompent, et ils trompent le pays en se trompant eux-mêmes. Est-ce à dire qu'il n'y ait rien à faire ? Eh ! non ; nous l'avons dit et nous le répétons : il y a toujours à améliorer certaines parties de l'instrument dont on se sert, quelque bon qu'il soit. Ces perfectionnemens de détail, le gouvernement et les Chambres d'aujourd'hui sont capables de les réaliser, à la condition qu'ils veulent bien borner là leur effort. S'ils essaient de faire davantage, ils n'aboutissent, comme on l'a vu, qu'à des avortemens. C'est, au surplus, une très fausse conception politique, paradoxale et pernicieuse, que celle qui consiste à croire que le meilleur des gouvernemens est celui qui change le plus de choses autour de lui. Le meilleur gouvernement est celui qui se sert le plus habile-

ment de ce qu'il a, qui sait le mieux utiliser les moyens dont il dispose, qui promet le moins et qui tient le plus. Il semble, en vérité, à entendre ce qui se dit, à lire ce qui s'écrit, que l'humanité soit condamnée au mouvement perpétuel, et que les ministères, pour mériter de vivre, doivent proposer et faire réussir des réformes à jet continu, sans trêve ni repos, sans un moment de relâche ou de répit. N'est-ce donc rien pour un gouvernement que de bien gouverner, avec fermeté, avec prudence, avec mesure? N'est-ce donc rien pour une administration que de bien administrer, en appliquant des règles éprouvées par l'expérience et en les modifiant peu à peu pour les adapter aux besoins nouveaux? N'est-ce donc rien que de veiller au développement normal de la vie nationale, de le favoriser, de le rendre à la fois plus large et plus sûr? N'est-ce donc rien que de surveiller nos intérêts au dehors, de manière que, dans l'évolution ininterrompue des choses, aucun ne soit compromis ou sacrifié? Un gouvernement qui s'imposerait cette tâche, et qui saurait la remplir, ne nous paraîtrait pas si méprisable. D'autres pays s'en accommodent et s'en trouvent bien.

Le groupe socialiste n'est pas très nombreux à la Chambre, mais il y est actif, bruyant, envahissant; il a quelques orateurs de talent; il s'occupe de tout; aucune question ne paraît lui être étrangère, et, bien qu'il n'en ait encore résolu aucune, il a la prétention d'apporter au monde un idéal supérieur grâce auquel elles se résoudront toutes, un jour, avec une extrême facilité. Il faut entendre parler M. Jaurès de cet idéal, encore trop élevé pour le commun des hommes, il veut bien l'avouer, et auquel il n'est pas arrivé lui-même d'un seul coup. Sa parole devient lyrique, elle se perd dans les nues; on ne comprend pas très bien ce qu'il dit, quelquefois même on ne le comprend pas du tout; mais cela a grand air et on est intéressé tout de même. Il ne manque à M. Jaurès que la précision, qui est bien quelque chose en politique, mais on ne peut pas tout avoir. Des hauteurs où il est monté, il regarde un peu en pitié le vieux programme radical. Il ne le renie pas, certes! et à quoi bon? Seulement cela lui paraît mesquin, presque indifférent, et en somme un peu puéril. Ce n'est point par là qu'il faut, à son gré, aborder les problèmes qui s'imposent en ce moment à l'activité humaine, on y perdrait du temps et des forces qui peuvent et qui doivent être beaucoup mieux employées. Il est convaincu que lorsque la révolution sociale sera faite, lorsque la propriété sera supprimée, lorsque le collectivisme régnera sur la terre, les petites questions qui ont si fortement passionné le parti radical, pour lesquelles il a livré tant de combats, auxquelles il s'est si ingénument acharné, seront résolues par la

force même de la logique. Les choses se passeront comme dans une guerre où, lorsqu'il a réussi à prendre la position capitale, tout le reste tombe en un clin d'œil à la discrétion du vainqueur. La nature immanente le veut ainsi. En cela M. Jaurès n'a certainement pas tort, et sa victoire, s'il venait à la remporter, révolutionnerait tant de choses importantes qu'il deviendrait aisé d'en changer en même temps de plus petites : c'est à peine si on y ferait attention. L'attitude qu'il a prise et que ses amis ont adoptée avec lui se justifie donc très bien. Ils ont imposé leur programme aux radicaux, en les obligeant à ajourner le leur; et c'est à quoi les radicaux ont dû se plier, parce que, sans les socialistes, ils ne peuvent rien. Ils se sont résignés à faire le jeu de ces derniers, non sans arrière-pensée peut-être, mais avec une humble soumission. On peut regarder les scrutins de la Chambre; les noms des radicaux se confondent toujours avec ceux des socialistes; et assurément cette association ne s'est pas formée en vue de faire triompher le programme radical, puisque nous venons de constater qu'il a été presque complètement abandonné, sinon comme mauvais en soi, au moins comme inopportun et « vieux jeu ». Il faut autre chose aujourd'hui, on veut à tout prix du nouveau. Tout le monde sait qu'il n'y en a pas en politique et que, par exemple, il n'y a rien de plus ancien que les revendications socialistes, nous disons même de plus antique; mais on prend facilement pour neuf ce qui n'a pas servi depuis longtemps. Les générations qui se succèdent ignorent ce qu'ont fait leurs devancières, et celui qui le leur rapporte passe à bon marché pour un grand inventeur. Le programme radical est usé; le programme socialiste a tout l'attrait de la nouveauté.

Ce programme, M. Jaurès a tenu à l'exposer à la Chambre dans une de ses parties essentielles, avant qu'elle se séparât. Il lui a fallu pour cela trois séances. Comme il s'agissait d'une interpellation, ces séances se succédaient de semaine en semaine, et l'interpellateur a parlé trois samedis de suite. Il a rencontré un contradicteur non moins éloquent que lui, et plus ferme, plus précis, plus condensé, mieux documenté, surtout plus sensé, dans la personne de M. Paul Deschanel. C'a été une belle joute oratoire : M. Deschanel y a obtenu le plus brillant succès de sa carrière. La Chambre a ordonné l'affichage de son discours. S'il n'y avait là qu'un échange de paroles sonores, nous nous contenterions de relater le fait, et nous passerions outre mais il y a plus assurément, et il vaut bien la peine de s'y arrêter un moment.

M. Jaurès s'est assigné une très grande tâche. Jusqu'à ce jour les so-

cialistes avaient particulièrement et presque exclusivement opéré dans les milieux ouvriers. C'est là qu'ils avaient cru trouver le sol le mieux approprié à la semence qu'ils espéraient y voir germer. Ils avaient peu de confiance dans le paysan, ou, pour être plus exact, ils n'en avaient aucune. Le paysan, soit qu'on le prit isolément et comme individu, soit qu'on le prit en masse et comme multitude, paraissait être réfractaire à l'Évangile des temps prochains. Les écrivains socialistes s'exprimaient sur lui dans les termes les plus durs; on aurait cru entendre les prophètes de l'Ancien Testament lorsqu'ils maudissaient Israël et jetaient sur lui l'anathème : nous en reproduisons plus loin quelques traits. M. Jaurès a préféré s'exprimer dans des termes presque poétiques, mais au fond sa pensée est la même que celle des principaux publicistes de son parti. Il estime avec eux que l'âme du paysan est endormie depuis des siècles, inconsciente, presque hébétée, et qu'il faudra longtemps pour la tirer de l'engourdissement où elle est tombée. Ces rénovations ne se font pas en quelques semaines, et il y faut plus d'un discours. Aussi M. Jaurès les multiplie-t-il. Il est comme Moïse frappant le rocher à coups redoublés, avec la différence que le rocher, au moins jusqu'ici, reste insensible et que la source en lui profondément cachée ne commence pas encore à couler. M. Jaurès a une profusion d'images pleines de magnificence pour donner à ses auditeurs la sensation de cet état particulier qui l'étonne, l'irrite, mais ne le décourage pas. Quelque lourde que soit la torpeur appesantie sur l'âme du paysan, il ne se juge pas incapable de la dissiper et il a bravement entrepris d'être l'enchanteur merveilleux qui réveillera cette autre Belle au bois dormant. Il compte pour cela sur son éloquence qui, répercutée par les mille échos de nos campagnes, secouera le paysan de son long sommeil et l'en fera sortir en sursaut. Il se trompe sans doute, et nous l'espérons bien. Il se trompe d'abord sur le paysan qu'il croit endormi, alors qu'il est parfaitement éveillé et avisé, et peut-être aussi sur sa rhétorique qui peut intéresser les lettrés, mais qui manque de la simplicité et, si on nous permet de le dire, de la bonhomie nécessaire pour faire impression sur l'homme des champs. A supposer d'ailleurs que M. Jaurès eût raison, et que les populations rurales fussent aussi arriérées d'esprit qu'il l'imagine, ce serait une raison de plus pour leur présenter des idées simples, nettes, facilement saisissables, et il s'en faut de beaucoup que tel soit le caractère de celles qu'il leur a servies; c'est à peine si, avec une extrême attention, la Chambre a réussi à s'en rendre compte; encore a-t-il fallu pour cela, sur plus d'un point, la traduction de M. Deschanel. M. Jaurès, dans un des passages de son



discours qui ont été jugés les plus éloquens, a parlé de clochers ou de cloches qui étendent sur la campagne leurs ondulations infinies, « et tandis, a-t-il dit, que la cloche chrétienne propageait en vain dans l'horizon fermé le vaste ébranlement de la pensée antique et du rêve oriental, le tocsin de détresse et de ruine, sonnait sur les grandes plaines, a réveillé pour la première fois le paysan à des pensées plus hautes et à de plus larges soucis. » Le tocsin de détresse et de ruine, c'est M. Jaurès lui-même qui s'est chargé de le faire entendre. Il ne doute pas que son bourdonnement sonore ne résonne à l'oreille du paysan d'une manière plus pénétrante que la cloche chrétienne qui propage dans un horizon de plus en plus fermé et désert ce qu'il appelle le rêve oriental. Une cloche n'est qu'une cloche, même lorsqu'elle s'intitule un tocsin; elle ne vaut que par ce qu'elle annonce. Rêve pour rêve, nous craignons que le rêve de M. Jaurès, quoique occidental, ne reste plus confus que l'autre. La cloche chrétienne appelle le paysan à un enseignement qui a au moins le mérite d'être clair. Celui de M. Jaurès est un sermon aussi; il en a jusqu'à la forme extérieure, jusqu'à cette mélodie chantante qui n'a pas toujours pour résultat de tenir bien éveillé; mais certainement il n'est pas clair, et cela suffit pour l'empêcher de prévaloir.

Oh! non, il n'est pas clair, et comment le serait-il? Comment pourrait-il l'être? M. Jaurès a parlé beaucoup de ce qu'il appelle « la propriété paysanne », mais il n'a pas réussi à la définir; et il y avait un très bon motif pour cela: c'est qu'il est, avec tout son parti, radicalement contraire à la propriété prise en elle-même, qu'elle soit grande ou qu'elle soit petite. Comment pourrait-on être socialiste, comment pourrait-on être collectiviste et reconnaître en même temps la propriété comme légitime? Le fond même du système est l'attribution à la collectivité, c'est-à-dire à personne spécialement et à tous indistinctement, de ce qu'on appelle les moyens de production, et la terre, — puisqu'il ne s'agit que d'elle aujourd'hui, — est à coup sûr le moyen de production par excellence. Elle doit donc cesser d'appartenir à tels ou tels individus, pour tomber dans le fonds commun sur lequel chacun de nous a des droits égaux et qui doivent rester tels. Le jour où ils cesseraient de l'être, on retomberait dans le régime capitaliste, c'est-à-dire dans un régime où quelques-uns détiennent plus qu'il ne faut pour le strict entretien de leur existence individuelle.

Les socialistes usent et abusent de ce mot de régime capitaliste, et ils lui donnent parfois des acceptions assez différentes. A notre tour, essayons de préciser. Ou le système n'a aucun sens, ou il a celui-ci: — dans la nationalisation intégrale des moyens de production nul

r.à droit, sur ces moyens, qu'à ce qui lui est indispensable pour produire la quantité adéquate à ses besoins personnels. S'il produit davantage, soit parce qu'il a accaparé une quantité trop considérable de terre, soit parce qu'il a su en tirer un meilleur parti que ses voisins, ce qu'il a pris en trop, ce qui ne sert pas directement à sa propre consommation est un capital, chose condamnable, chose maudite, mais heureusement chose saisissable et taillable à merci. Assurément, ce sens attribué au mot capital n'est pas tout à fait celui que lui donnent les économistes; mais il faut s'entendre, et pour cela adopter provisoirement la langue de nos adversaires.

Telle est la notion fondamentale du socialisme. Les socialistes français n'y renoncent point; mais comme ils sentent très bien la résistance qu'ils rencontrent dans le bon sens de nos paysans, qui sont le plus souvent de petits propriétaires, ils se sont demandé s'ils ne pourraient pas, au moyen d'une équivoque, accommoder les principes de l'école, de leur école, avec un état de fait dont ils sont bien forcés de tenir compte, ne fût-ce qu'à titre transitoire. Et alors, ils ont imaginé une combinaison bâtarde, paradoxale, sophistique, dont la logique et la probité des socialistes allemands sont indignées comme d'une escobarderie, mais qui leur paraît convenir, pour eux, aux nécessités de la situation. La grande propriété, ils la condamnent sans merci; ils y voient une création intolérable du régime capitaliste; mais ils affectent de faire grâce à la petite. Celle-ci survivra; elle a droit de survivre, à les entendre, et pourquoi? Parce que, si on la réduit à des limites suffisamment étroites, elle peut être considérée comme l'appropriation exacte entre les mains d'un individu de l'instrument de production qui est nécessaire à son entretien. Ne voit-on pas tout de suite, disent-ils, que cela ne viole aucun principe? Ce n'est pas empiéter sur la masse commune que d'en distraire exactement la quantité dont on a besoin pour vivre, pourvu qu'on ne la dépasse pas. Et voilà comment les socialistes français, M. Jaurès, M. Millerand, M. Chauvin, — nous ne parlons que de ceux qui sont plus ou moins intervenus dans la discussion récente, ne fût-ce que par leurs interruptions, — prétendent mettre d'accord leur tactique avec leur doctrine. Ils se proclament très haut les vrais, les seuls défenseurs de la petite propriété, de la toute petite, de la plus petite propriété possible. Ils lui accordent tout, excepté pourtant le droit de grandir. Le jour où elle grandit, elle devient coupable. En revanche, elle peut multiplier à l'infini, et M. Jaurès souhaite, en effet, qu'elle le fasse au détriment de la propriété plus étendue, qui doit disparaître. Il livre la propriété actuelle,

grande ou moyenne, en pâture à l'avidité du paysan et c'est par ce grossier appât qu'il espère le séduire. Reste à savoir si la propriété, telle qu'il l'entend et qu'il la façonne à son gré, mérite encore de s'appeler ainsi. C'est ce que nie M. Deschanel, et ce que nous nions avec lui. « Que, dans votre société nouvelle, vous me laissiez ou non, dit M. Deschanel, mon lopin de terre, à moi petit propriétaire, le caractère de mon droit, la valeur de mon titre n'en seront pas moins changés, car il ne peut pas y avoir deux droits de propriété différens, un pour la grande et un pour la petite. Le droit n'est pas une question de chiffre. Je serai peut-être encore propriétaire de fait, mais seulement en vertu d'une concession de la puissance publique, en vertu de votre bon plaisir. Je ne serai plus qu'un « sous-propriétaire » ou un « usufruitier » ; je dépendrai désormais d'une autre volonté que la mienne. » Dans ce système, quoi qu'en dise M. Jaurès, la propriété est atteinte, non pas seulement dans son étendue, mais dans son essence. J'ai un bail provisoire, toujours révocable. Je ne suis pas le maître de la terre qui m'est concédée. Il peut y avoir possession précaire, il n'y a pas propriété. Et il faut, vraiment, ne pas connaître le paysan français pour croire qu'il se fera sur ce point une minute illusion. Pourquoi, en effet, tient-il si fortement à la terre ? Si c'était uniquement pour y puiser les moyens de vivre, il aurait le choix entre ce moyen et beaucoup d'autres qui se présenteraient également à lui. S'il cherchait seulement sa subsistance, bientôt sa préoccupation serait satisfaite et son ambition trouverait ses bornes. Mais la terre, dans sa pensée, dans son rêve, si M. Jaurès préfère cette expression, est le meilleur et le plus sûr instrument de son indépendance. Il le préfère à tous les autres, parce qu'il y trouve plus de fixité et de solidité. Il y trouve surtout un autre avantage : c'est que cette terre, qu'il perd si rarement lorsqu'il a réussi à se l'approprier, il peut toujours l'étendre, en acquérir plus encore par son travail et par son économie. Ce qui en fait à ses yeux le prix inestimable, c'est qu'elle devient la doublure même de l'homme. Elle donne la mesure de son activité laborieuse. Elle s'accroît en même temps que la famille augmente ; elle assure sa sécurité dans l'avenir. Rêve si l'on veut, mais rêve très pratique, et que le paysan fait très distinctement. Que de peines, que de soins, que de patience et de constance pour arriver à arrondir son champ, à le laisser à ses enfans plus grand qu'il ne l'a reçu de son père ! Cette espérance est ce qui soutient, encourage, stimule ses efforts.

Et, puisqu'il s'agit d'organisation sociale, quel est le meilleur rapport à établir entre l'homme et les moyens de production, si ce n'est

celui qui le pousse à tirer de ces moyens tout ce qu'ils peuvent effectivement produire? L'Évangile a dit qu'il y aurait toujours des pauvres parmi nous, et cette parole, dans sa tristesse, est probablement vraie; mais il faut aussi qu'il y ait des riches, parce que l'existence des riches comporte pour chacun la possibilité de le devenir lui-même, ou du moins d'améliorer de plus en plus sa situation. Quelle autre prime à donner au travail que celle-là, et s'il n'y a pas d'avantage à travailler, pourquoi le ferait-on? Serait-ce dans l'intérêt de la collectivité? Chimère de le croire! Les essais qui ont été tentés en ce genre ont tous misérablement échoué. La conception socialiste repose sur la méconnaissance absolue de l'homme et des ressorts qui le font agir. Elle lui enlève tous les motifs qu'il a eus jusqu'ici de travailler, parfois sans consulter ses forces, depuis la première lueur du jour jusqu'au crépuscule, avec obstination, avec acharnement, parce qu'il travaillait pour lui et pour les siens, et qu'il était d'ailleurs assuré de trouver dans la loi la protection dont il avait besoin pour rester maître des produits de son travail. Sans doute, des abus peuvent se produire dans la poursuite, dans l'accaparement de la propriété, et aussi dans le travail excessif imposé à ceux qui n'ont pas encore atteint l'âge où l'on est vraiment libre; mais il y a des lois pour les combattre. Ce n'est pas ces abus que nous défendons en défendant la liberté et la propriété. Nous disons seulement que si on supprime l'une et l'autre, on aura supprimé du même coup la raison d'être du travail. A l'homme travaillant le plus qu'il peut, on aura substitué l'homme travaillant le moins qu'il pourra. Il travaillera juste ce qu'il faudra pour assurer sa subsistance, pas davantage, et pourquoi travaillerait-il davantage, puisque l'État socialiste ou collectiviste le priverait des produits de son travail dès que ces produits dépasseraient une certaine quantité? Le principe même du progrès disparaîtrait dans le monde, que les sophistes auraient créé à l'encontre de son premier auteur. Les propriétaires, les tout petits propriétaires auxquels on ferait provisoirement grâce, se considéreraient comme les serfs de la terre, de la glèbe qu'on leur aurait concédée ou imposée comme un véritable lit de Procuste, inextensible par lui-même, et qui leur interdirait d'étendre eux aussi leurs facultés au delà de la mesure commune et moyenne adoptée par la nouvelle bureaucratie. Ils ne seraient que les fonctionnaires de la terre, appliqués à faire le moins de travail possible. En vérité, ce rêve pèse sur l'imagination; il nous ramènerait bientôt sous une autre forme à la barbarie primitive; c'est pourtant celui que, par une trompeuse équivoque, M. Jaurès propose à nos paysans. Il leur

permet d'être propriétaires, il leur promet qu'ils le seront ; il ne leur dit pas dans quelles limites et dans quelles conditions. Avant tout, il ne faut pas les effrayer. Et M. Millerand, qui n'est pas un moindre docteur que M. Jaurès, et qui a beaucoup plus de précision dans les idées, écrivait naguère, en vue de la prochaine campagne électorale : « Avant tout, — c'est une formule que je ne crains pas de rabâcher, — ayons peur de faire peur. Libre à d'aucuns de railler notre prudence. Je crois qu'elle est sagesse. » Elle serait très sage, en effet, si elle portait les socialistes à n'avoir que des principes qu'ils puissent avouer, et non pas à dissimuler ceux qu'ils ont.

Nous disions tantôt que cette tactique des socialistes français était loin d'avoir l'approbation des socialistes allemands. Ceux-ci sont plus loyaux avec ce qu'ils regardent comme la science, et aussi avec les populations rurales auxquelles ils se proposent de l'appliquer : il est vrai qu'ils n'ont pas devant eux ces masses profondes de paysans propriétaires avec lesquels MM. Millerand et Jaurès sont bien obligés de composer ou de ruser. L'un d'eux et des plus considérables, puisqu'il s'agit d'Engels, le principal disciple et le confident de Karl Marx, s'exprime ainsi : « Nos amis français sont les seuls, dans le monde socialiste, à tenter d'éterniser, non seulement le petit propriétaire paysan, mais le petit fermier qui exploite le travail étranger... Si l'on veut maintenir la petite propriété d'une façon permanente, on tente l'impossible, on sacrifie les principes, on devient réactionnaire. » Il est vrai que M. Jaurès pourrait répondre qu'il n'a pas précisément l'intention d'établir un tel état de choses « d'une façon permanente », et il invoquerait à ce sujet certaines phrases de son discours qui, dans leurs périodes habilement cadencées et équilibrées, réservent l'avenir tout en faisant au présent des concessions jugées inévitables. Il est à croire, en effet, que les paysans propriétaires, lorsqu'ils seraient réduits aux conditions que nous avons exposées plus haut, ne tarderaient pas à se dégouter d'une propriété purement nominale. Ce morcellement indéfini, aboutissant à des parcelles infinitésimales et immuables, les amènerait bientôt à un état de renoncement propre à toutes les soumissions. A ce point de vue, la tactique de nos socialistes pourrait trouver grâce auprès des Allemands s'ils n'étaient pas aussi doctrinaires ; mais ils le sont, et ils ne parviennent pas à se pénétrer des bienfaits de la méthode française.

Les socialistes tiennent des congrès qui ressemblent aux conciles de la primitive Église. C'est là que se forme le catéchisme orthodoxe, lentement et non sans contradictions. Il y a eu le congrès

d'Erfurth, le congrès de Marseille, le congrès de Breslau, d'autres encore que M. Deschanel connaît merveilleusement et qu'il invoque à propos. Le programme d'Erfurth avait été, paraît-il, intransigeant; le congrès de Marseille a été, au contraire, très transigeant, et c'est là que les socialistes français, à la veille des élections dernières, ont arrêté leur programme d'action. Ils étaient parvenus à séduire Liebknecht qui, revenu en Allemagne, a exposé leurs idées au congrès de Breslau, mais sans aucun succès comme on peut le croire. « Si l'on adopte le programme agraire défendu par Liebknecht, s'écria le docteur Kautsky, directeur de la *Neue Zeit* et l'un des principaux disciples de Marx, il faut abroger le programme d'Erfurth, qui dit que la petite propriété est vouée à la ruine, tandis que le programme agraire promet aux paysans, non seulement la conservation de leurs biens, mais encore la consolidation et l'extension de leur patrimoine par des mesures législatives et administratives empruntées à l'arsenal du socialisme d'État... Quelles classes devons-nous protéger à la campagne? Les journaliers, les domestiques, non le petit paysan qui est le plus ferme appui de la propriété. Nous ne les gagnerons pas, ces petits propriétaires; nous ne les sauverons pas de la ruine. Nous devons leur dire: « Votre situation est désespérée. » Ne craignons pas de proclamer des vérités désagréables au risque de nous aliéner des sympathies. » Tel n'est pas, on l'a vu, l'avis de M. Jaurès. Il dit bien aux petits propriétaires que leur situation, telle qu'elle se comporte actuellement, est désespérée; il les représente comme dévorés peu à peu par la grande propriété, et il a soutenu qu'ils étaient destinés à disparaître prochainement si les choses continuaient à marcher comme elles marchent; mais il a ajouté qu'il les sauverait de leur ruine; il s'en est fait fort, il n'a demandé que dix ans pour cela. Le docteur Schippel avait répondu par avance, au congrès de Breslau: « On ne peut cependant pas favoriser les mesures réactionnaires pour gagner les paysans!... Les compagnons éprouvés du parti ne se laisseront pas entraîner par un pareil manque de loyauté. Je n'aurais jamais cru possibles de pareilles propositions au sein de notre parti. Évidemment, nous voulons gagner les paysans, mais nous voulons les gagner, non comme propriétaires, mais comme dépossédés. Nous devons leur dire: « L'avenir vous dépossédera, vous ne serez plus propriétaires! » J'avais le droit d'avertir nos jeunes compagnons de ne pas se laisser entraîner à ce charlatanisme. Les gens dont les affaires vont mal sont fort enclins à s'adresser aux faiseurs de miracles; mais tâchons de ne pas laisser prendre le dessus, dans notre parti, à de déloyaux charlatans. » Et le docteur Schip-

pel, de plus en plus virulent, traitait ses adversaires de « danseurs de corde » et de « dresseurs de pièges à paysans ». Les uns veulent prendre les paysans par la violence, les autres par la douceur, mais tous, au fond, tendent au même but. Au reste, Karl Marx, le prophète du parti, s'est prononcé sur la question, et nous devons reconnaître qu'il l'a fait avec autant de bon sens que de force. Il a prévu la conception des socialistes français et il l'a condamnée. « Ce régime de petits cultivateurs indépendans, dit-il, travaillant pour leur propre compte... n'est compatible qu'avec un état de la production et de la société éternellement borné. L'éterniser, ce serait décréter la médiocrité en tout : il doit être, il est anéanti. Le progrès fait disparaître le paysan, ce rempart de l'ancienne société. » Le paysan, voilà l'ennemi ! Sous la phraséologie dont quelques-uns enveloppent leurs sentimens, on sent, contre lui, le mépris et la haine, et parfois des cris de colère font explosion. « A qui est-il permis, écrit M. Jules Guesde, d'ignorer que les ruraux, les *pagani*, ou païens d'autrefois, ont toujours et partout été les derniers soutiens du passé contre le présent et surtout contre l'avenir ? Impossible d'indiquer un seul progrès accompli dans quelque ordre que ce soit qui ne l'ait été contre la masse paysanne, qu'il a fallu en quelque sorte violer pour l'amener à se laisser féconder. »

Nous empruntons toutes ces citations au discours de M. Deschanel : on ne saurait trop les reproduire. Mais la place nous manque pour étudier dans son ensemble des questions aussi vastes et aussi complexes ; nous ne pouvons que les indiquer superficiellement. Ce que nous avons voulu seulement relever dans la propagande de M. Jaurès et de ses amis, c'est la tentative la plus considérable qui ait été faite jusqu'à ce jour pour entraîner les paysans dans le mouvement socialiste. Cette propagande ne nous paraît pas sérieusement à craindre : il faut pourtant lutter contre elle par la parole, par la plume, et aussi par des améliorations apportées à la condition même des paysans. M. Deschanel a tracé très largement tout un programme de réformes à réaliser : le développement des syndicats agricoles y occupe la place principale. Le gouvernement a estimé que, dans les circonstances présentes, il convenait de faire pour la petite propriété rurale quelque chose d'immédiatement profitable et tangible, et il a proposé de dégrever le quart de l'impôt foncier sur les propriétés non bâties. C'est 23 millions environ supprimés de nos recettes. Une telle mesure soulève assurément des critiques au point de vue financier, et même économique ; mais peut-être était-elle politiquement nécessaire. Le gouvernement et la commission du budget ont varié sur la meilleure

manière d'opérer le dégrèvement et d'en user. Le gouvernement proposait à l'origine la suppression des prestations en nature ; la commission préférait que le dégrèvement vint en atténuation des charges des budgets communaux ; la Chambre les a mis d'accord en adoptant un autre système, qui dégrève entièrement les cotes inférieures à 10 francs et partiellement les petites cotes immédiatement supérieures, et qui ne s'occupe pas de ce qu'on peut appeler l'incidence du dégrèvement. Nous n'entrons pas dans le détail du système. La Chambre l'a accepté à la quasi-unanimité de ses membres : jamais majorité n'a été plus formidable. Les socialistes, qui venaient de se proclamer les défenseurs de la petite propriété paysanne, ne pouvaient pas lui refuser le cadeau qu'on lui faisait, et qui la fortifiait. Nous craignons qu'ils n'aient été les dupes de leur prétendue habileté, et que leurs confrères allemands n'aient plus que jamais raison contre eux. Qui trompe-t-on ici, ou qui se trompe ? A notre avis, la petite propriété est le plus solide des remparts contre le socialisme, et c'est en elle qu'il trouvera, dès ses premiers pas, son point d'arrêt sur la terre de France. Les socialistes espèrent allécher le paysan à leurs idées en le flattant et en l'abusant. Le paysan prendra ce qu'on lui donnera et ne se laissera ni séduire ni tromper.

Cette dernière mesure a été prise tout à la fin de la session et incorporée au vote des quatre contributions directes. La Chambre s'est séparée après son vote. Cette fois encore, nous ne disons pas que ce soit une grande réforme qu'elle ait faite, mais enfin c'est quelque chose. Une diminution du quart de l'impôt foncier sur la feuille de contributions que reçoivent annuellement les petits propriétaires ruraux n'est pas un fait négligeable, et cela vaut bien pour eux tous les discours de M. Jaurès. Cela compte aussi dans le bilan de la session qui vient de se terminer. Que cette session ait été peu féconde, soit : elle l'a été, pourtant, plus que les précédentes, et surtout plus que celle où, sous l'inspiration des socialistes, un ministère radical était au pouvoir. Le pays fera la comparaison.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-gérant,*

F. BRUNETIÈRE.



---

---

LES  
LUTTES ENTRE L'ÉGLISE ET L'ÉTAT  
AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

---

I

LES CAUSES

---

I

Nul n'aura de justice ni même d'intelligence pour les difficultés religieuses de notre époque s'il ne s'est d'abord rendu compte que la situation de l'Église dans la société contemporaine est un compromis illogique entre les principes contraires de l'ancien régime et de la Révolution.

L'ordre établi par l'Église elle-même, quand elle civilisa les barbares, et debout encore en 1789, reposait sur cette certitude que Dieu a révélé aux hommes, avec le christianisme, les lois conformes à leur nature et nécessaires à la vie des sociétés. Assurer à ces lois la fidélité des peuples paraissait le devoir essentiel des gouvernemens. Par ses institutions fondamentales, le régime de la famille, l'enseignement, les devoirs des classes les unes envers les autres, l'État sanctionnait les préceptes chrétiens ; par les respects et les privilèges accordés au clergé, aux moines, aux corporations pieuses, il aidait à la durée et à l'accroissement de l'influence religieuse ; par ses contraintes il préservait contre la discussion,

mère du doute, les dogmes et chaque précepte de l'Église. Qui se séparait de la société religieuse était retranché de la société humaine. Jamais la crainte d'attenter par la force à la conscience ne faisait trembler le fer dans la main de l'État. L'incrédule avait pour juge la foi générale. Pour cette foi qu'était-il ? Une volonté rebelle à son créateur. L'homme ne saurait prétendre à la liberté contre Dieu. Le droit n'appartenait pas à l'individu de choisir l'erreur et de la répandre : le droit appartenait à la société de défendre ses croyances nécessaires, d'empêcher qu'un Samson aveugle ébranlât les colonnes du temple.

Où la loi humaine veut obéir à la loi divine, le pouvoir politique tend à devenir le serviteur du pouvoir religieux. Chef de l'Église, le pape se trouvait l'inspirateur, le juge, par suite le maître des rois. Plus d'une fois, le pape enleva à ses « évêques du dehors » leur couronne ; c'était la sanction suprême qui assurait la durée et l'orthodoxie de l'État chrétien. Dans les siècles de foi profonde et de gouvernemens barbares, cette tutelle fut chère aux peuples. Elle devint lourde aux princes à mesure que le développement naturel d'une civilisation, où ils s'habituèrent à voir surtout leur œuvre, accroissait en eux la religion de leur grandeur : l'organisation même de cette société leur fournit un prétexte d'affranchissement. Comme nulle volonté de l'Église ne pouvait être reconnue pour telle sans être consacrée par les faveurs et les contraintes de la force publique, ils conclurent à leur droit de ne pas mettre sans examen leurs lois, leurs juges et leurs bourreaux au service d'une puissance étrangère. Attendant à leurs frontières la volonté du pape, ils la saisirent au passage, pesèrent ses conséquences pour leur propre autorité, et, quand ils l'estimaient dangereuse, refusèrent de la « recevoir ». Le terme était exact à une époque où l'état des mœurs et des communications permettait que le prince interdît ses États aux idées. Ces nouveautés s'appelèrent « libertés gallicanes ». Non que la France ait eu le peu enviable honneur des premiers démêlés avec le catholicisme. Avant elle, les Césars demeurés, même depuis leur conversion, païens par leur idolâtrie de leur omnipotence ; puis les barbares, enfans victorieux de la vieillesse romaine, et tantôt soumis, tantôt rebelles à leur éducatrice l'Église ; puis les souverains germaniques, fiers d'avoir relevé le titre et obstinés à rétablir les prérogatives des empereurs, s'étaient souvent heurtés contre le Saint-Siège. Mais leurs prétentions, soudaines comme des colères

et violentes comme des batailles, étaient trop extrêmes pour que l'Église pût rien céder, et après ces assauts elle avait gardé, dans la paix rétablie, la plénitude de ses droits. Au moment où la vigueur cléricale commençait à fléchir sous la fatigue de ces victoires, la France entra en lice, et avec une nouvelle méthode. Au lieu de déchaîner ses ambitions comme une guerre brutale, hasardeuse et courte, elle les conduisit comme un procès ouvert avec des ménagemens relatifs, restreint à des griefs précis, poursuivi sans interruption ni lassitude, et perpétué avec une intelligence calculatrice de tout ce qui pouvait être réclamé et obtenu sans rupture totale.

Le procès s'engage au début du xiv<sup>e</sup> siècle sur une question d'argent. Accrus de siècle en siècle par une foi générale et généreuse, les biens d'Église payaient alors l'entretien du clergé, les frais du culte, l'enseignement à tous ses degrés et toutes les sortes d'assistance. Pour que ces services, les premiers des services publics, ne fussent jamais compromis, le droit du temps refusait aux princes toute autorité sur ces ressources : seuls les papes et les clergés nationaux, dépositaires de cette fortune et responsables de son emploi, décidaient dans quelle mesure elle devait, après avoir rempli son principal office, pourvoir par surcroît aux charges de l'État. Philippe le Bel, au cours d'un règne toujours besogneux, met des taxes sur les biens du clergé; Boniface VIII lui rappelle les prérogatives de l'Église; le roi interdit que les sommes jusque-là perçues par la papauté sortent désormais de France; pour apaiser le conflit, le pape convoque à Rome en concile les évêques français; le roi leur défend de s'y rendre. Déjà il ne s'agit plus d'argent, mais de pouvoir : qui sera maître? Chacun soutient sa cause avec ses armes; le pape, dont la force est une doctrine, dénonce par ses bulles l'usurpation tentée sur son magistère religieux; le roi, dont la force est une épée, favorise des révoltes dans les États pontificaux et humilie les derniers jours de Boniface VIII. Mais, le pape mort, la papauté reste, répète ses enseignemens, et Philippe le Bel se convainc que rien ne sera gagné s'il ne dispose de la volonté qui dispose des consciences. Il travaille à la conquérir : l'argent refusé au pape aide à faire un pape, et ce pape français rend publique, par son établissement à Avignon, sa dépendance. Aussitôt les autres souverains craignent, s'ils continuent à courber leur tête sous le magistère pontifical, de la tendre au joug français. Ils rêvent aussi d'avoir

leur pape, et, né de ces ambitions rivales, le schisme d'Occident déchire la tunique sans couture. Quand la papauté se divise contre elle-même, quand, au lieu d'un chef désigné par toute l'Église, deux et trois compétiteurs, élus chacun par une faction, se disputent la chrétienté, et épuisent à soutenir l'universalité de leur prétention les ressources des pays où ils sont reconnus, les clergés nationaux se détachent à leur tour de l'ancienne obéissance. Puisque la gardienne de l'unité est devenue la grande cause de discorde et de scandale, c'est à l'Église elle-même qu'il appartient de défendre, fût-ce contre son chef, son unité. Les conciles de Constance et de Bâle donnent une voix à cette volonté, réduisent toutes les prérogatives du Saint-Siège sur les Églises nationales, ne reconnaissent d'infaillibilité qu'à l'Église universelle, et transportent aux conciles généraux le gouvernement ecclésiastique. Clergé et prince s'unissent en France, à la fin du schisme d'Occident, et élèvent ensemble en 1438 le premier monument des libertés gallicanes, la Pragmatique sanction de Bourges. Là, une assemblée d'évêques et de docteurs, présidée par Charles VII, déclare que le concile général est supérieur au pape; que le pape convoquera tous les dix ans le concile général; que les dignités ecclésiastiques seront, dans le royaume, conférées par l'élection des clercs; que les biens attachés à ces dignités échapperont aux taxes du Saint-Siège; que l'appel au Souverain Pontife sera restreint à des cas exceptionnels; et que les bulles du pape n'auront pas accès dans le royaume sans l'agrément du roi.

Pour imposer et étendre ces prétentions, nos légistes mirent au service de la couronne leur habileté juridique et chicanière : grâce à eux, les « libertés gallicanes » entrèrent dans le droit public de toute l'Europe. Elles n'étaient pas des libertés pour la conscience individuelle; le pouvoir demeurait catholique et gardait toutes ses rigueurs contre l'incrédulité des sujets. Elles étaient des libertés pour les princes. Et sous le nom d'indépendance, c'est de suprématie qu'il s'agissait. Les rois déclaraient intolérable que le pape, confondant les deux puissances, gouvernât seul, au nom de l'intérêt religieux, la politique : or, eux-mêmes, au nom de l'intérêt politique, faisaient seuls sa place à la religion, et confondaient à leur tour les deux puissances. Sans doute, ils empêchaient ainsi le pape d'envahir l'État, mais qui les empêchait eux-mêmes d'usurper sur l'Église?

Ils commencèrent par défendre contre les collectes et impositions de Rome les biens ecclésiastiques et la bourse de leurs peuples : c'était ne disputer à l'Église que de l'argent ou de la terre. Puis ils cessèrent d'obéir quand le Souverain Pontife, gardien de la nouvelle paix romaine, les pressait de renoncer à leurs guerres injustes et de restituer leurs conquêtes illégitimes : c'était ne soustraire au jugement de l'Église que les ambitions nationales. Puis, devenus les arbitres uniques de leurs rapports avec les autres nations, ils prétendirent à plus forte raison ne rendre compte à personne de leurs rapports avec leurs propres peuples : c'était répudier pour eux-mêmes le magistère moral qu'ils maintenaient à l'Église sur leurs sujets. Puis, par peur qu'à certaines résistances répondit l'acte suprême de la déposition, ils nièrent à la Papauté tout droit sur les couronnes : c'était prétendre à l'inviolabilité du pouvoir même tyrannique, et contredire l'enseignement formel du catholicisme. Par suite, ils durent proclamer que la doctrine de l'Église serait non avenue quand elle limiterait leurs « libertés » : c'était détruire la conception même de l'État chrétien. Henry VIII, gêné dans la « liberté » de ses adultères par la loi de l'Église, n'accepta pas la sentence pontificale, et parce qu'un roi voulait changer de femme, l'Angleterre changea de religion. Nombre de princes germaniques aspiraient à la « liberté » de prendre les biens ecclésiastiques, il leur suffit de ne pas reconnaître le jugement de Rome sur la doctrine de Luther pour s'assurer ces domaines et séparer du catholicisme la plus grande partie de l'Allemagne.

Ce fut en France le point d'honneur qui faillit compromettre la foi religieuse. L'une des libertés gallicanes était la « régale », c'est-à-dire l'habitude prise par nos souverains de s'approprier les revenus des bénéfices vacans. Les papes avaient reconnu ce droit à Charles VII, à François I<sup>er</sup>, et c'est dans les limites du royaume possédé par ce dernier prince que ses successeurs percevaient la régale. Louis XIV l'étendit aux provinces nouvelles : deux évêques se tenant pour lésés protestèrent, et le pape leur donna raison. De là sortit la Déclaration de 1682 : l'orgueil se mesure à la disproportion entre les griefs dont il souffre et les représailles qu'il prépare. Au lieu de passer outre, comme avaient fait tant de fois ses prédécesseurs, et, laissant au pape la protestation, de garder les revenus, Louis XIV se sentit atteint dans sa prérogative, et il lui fallut contester celle du pape. Pour établir

que le Souverain Pontife avait statué sans droit, il résolut de rajeunir et d'aggraver la Pragmatique sanction. Dans la Pragmatique, des évêques étaient intervenus, mais mêlés à des laïques et présidés par le roi : l'acte appartenait moins au pouvoir religieux qu'au pouvoir politique. Louis XIV voulut opposer au pape une croyance que l'Église de France elle-même et seule eût formulée : telle fut la nouveauté de la Déclaration de 1682. On vit alors une assemblée de trente-quatre évêques et de trente-quatre prêtres transformer en une doctrine religieuse la doctrine politique des libertés gallicanes. Cette doctrine fut résumée en quatre articles : déniaut au pape tout pouvoir direct ou indirect sur les couronnes des princes, la Déclaration ne lui reconnaissait d'autorité que sur les choses purement religieuses ; elle enfermait l'autorité religieuse du pape dans les limites fixées par le concile de Bâle ; même contre le pouvoir ainsi diminué, elle se réservait un recours en tenant pour réformable toute décision du pontife tant que celle-ci n'aurait pas été consacrée par le consentement exprès de l'Église universelle ; enfin elle s'armait d'avance même contre l'Église universelle, en proclamant inébranlables les maximes et coutumes de l'Église gallicane. Trois de ces propositions tranchaient des problèmes que l'Église n'avait pas voulu résoudre dogmatiquement ; la dernière contredisait à la fois l'une des propositions précédentes et l'enseignement catholique, d'accord pour proclamer que l'union du pape et du concile possède la plénitude de la souveraineté religieuse. Abstraction faite de ses doctrines, et par cela seul qu'il prétendait fixer des doctrines, l'acte de 1682 méconnaissait l'essence même du catholicisme. Le catholicisme est en effet l'unité d'une foi qui assemble la diversité des races ; or, la Déclaration était la formule d'une foi particulière à une race. L'assemblée des évêques français n'avait compétence ni pour parler au nom de l'Église universelle, puisqu'elle n'était qu'une minorité dans l'Église ; ni pour parler au nom de l'Église gallicane, puisque dans le catholicisme aucun peuple n'a droit à une doctrine séparée.

La papauté n'eût pas cru à sa mission si elle avait tenu ses droits pour légitimement bornés par de tels obstacles. Était-ce à la puissance chargée d'affaires temporelles et contingentes à paralyser par ses caprices l'autorité gardienne des principes permanens ; ou à l'autorité qui avait fixé les lois nécessaires des sociétés à assurer jusque dans la discipline des intérêts secon-

daires le règne des croyances et des vertus essentielles? Son magistrature ne servait-il pas les intérêts même temporels des peuples? Les sommes prélevées par elle sur les ressources des nations avaient doté, outre la charité et la science, les arts mêmes qui trouvaient dans l'idéal chrétien leurs aspirations les plus hautes, dans les souverains pontifes leurs protecteurs les plus constamment magnifiques, et dans Rome une patrie : les sommes que les rois avaient refusées à « l'avidité romaine », sous prétexte de ménager le patrimoine des peuples, disparaissaient dans le gouffre stérile des guerres et le luxe ruineux des cours. Les arbitrages du Saint-Siège entre les princes avaient apaisé ou prévenu des guerres, les dépositions prononcées contre des souverains n'avaient frappé que des rois incapables ou pervers, à peine quelques papes avaient-ils terni par quelques taches d'ambition, de violence, de perversité, la robe blanche où la pureté de leur ministère trouve un symbole : pour nombre de princes, la perversité, la violence, l'ambition étaient le vêtement tout entier. Permettre que ces princes jugeassent le droit des pontifes, c'était livrer le monde à la force des puissans, aux fourberies des habiles, aux crimes des scélérats ; c'était imposer silence au défenseur de la faiblesse, de la justice et de la paix : la papauté, en abandonnant ses prérogatives, eût déserté les droits de tous. Elle n'acceptait pas davantage les limites que les clergés nationaux tentaient d'apporter à son action. Elle se sentait le lien nécessaire des Églises ; elle voyait la difficulté de réunir les conciles généraux, la difficulté de les soustraire aux passions habituelles des assemblées, passions ici plus scandaleuses vu la qualité des personnes, et plus redoutables vu la matière des débats ; elle jugeait qu'organiser à l'aide de ces conciles une sorte de régime parlementaire dans l'Église serait, s'ils étaient rares, soumettre un travail trop vaste au jugement trop précipité d'assemblées sans expérience, et, s'ils étaient fréquens, sacrifier au règlement des affaires générales l'ordre de chaque diocèse et la fonction principale des évêques ; enfin elle se savait dépositaire d'une suprématie indéfectible qu'elle devait défendre.

Pour la défendre, il fallait lutter à la fois contre le gallicanisme des clercs et contre le gallicanisme des princes. L'alliance de l'un avec l'autre était le grand péril. Opposer une égale inflexibilité aux doctrines des Églises nationales et aux ambitions des gouvernemens politiques eût été resserrer leur coalition ; or le

meilleur moyen de vaincre une coalition est de la dissoudre. La papauté se résolut à ménager un de ses deux adversaires pour avoir raison de l'autre. L'entente avec les clergés nationaux, alliance d'une force morale avec une force morale, n'eût pas garanti le Saint-Siège contre les entreprises de la puissance matérielle. L'entente avec les princes mettrait à la disposition de la papauté le bras séculier pour protéger au moins une partie des prérogatives pontificales et combattre les doctrines séparatistes des clergés nationaux. Celles-ci, étouffées entre la puissance morale dont le Saint-Siège disposait et la force matérielle qui appartenait au souverain, ne survivraient pas. Or là était l'essentiel. Si âpres et injustes que se montrassent les princes contre la papauté, eux se souciaient peu de théories : ils ne secouaient l'arbre que pour en avoir les fruits. Pourvu que le Saint-Siège se résignât en fait à une désuétude des prérogatives incommodes à leurs cupidités et à leur orgueil, la paix était certaine, et n'imposerait au pape aucune renonciation dogmatique à ses droits. C'était au contraire de principes qu'il s'agissait dans les désaccords entre lui et les Églises nationales. Si pures que fussent les intentions de ces Églises, leur défiance contre la papauté était le signe précurseur, le danger déjà commencé de l'unité rompue, le « crime contre l'esprit », la révolte de ceux qui ont la garde du temple, la semence de schisme.

Dès qu'échappée d'Avignon la papauté eut repris, avec la possession de Rome, la possession d'elle-même, ses desseins se fixèrent. Sans renoncer à aucun de ses droits, elle se fit, selon la manière dont ils étaient contestés, toute énergie ou toute patience. Chaque tentative poursuivie, au nom de la vérité religieuse et par des personnes ecclésiastiques, pour limiter les droits de Rome fut combattue avec une rigueur inflexible. A toutes les prétentions soutenues par les princes au nom de l'intérêt politique, Rome n'opposa que des réserves mesurées, discrètes, le plus souvent le silence, toujours un désir de paix. Cette paix cessait d'être garantie par la subordination universelle et constante de l'État à l'autorité de l'Église, l'Église travailla à perpétuer, au moins sur les affaires essentielles, l'accord par des pactes où elle traitait avec l'État de puissance à puissance, et où l'entente fût un échange de concessions : ainsi s'ouvrit l'ère des Concordats.

Nos légistes tirent de la Pragmatique sanction toute la subtilité des conséquences avantageuses à leurs maîtres : le Saint-



Siège subit presque sans contester ces épreuves de fait. Mais la Pragmatique affirme une doctrine religieuse, et l'acte a été signé par l'Église de France : contre la déclaration de foi, l'incompétence des témoins, l'erreur du témoignage, la papauté ne cesse de s'élever. Elle veut que la formule usurpatrice cesse de troubler l'orthodoxie catholique : elle le veut si fortement qu'après trois quarts de siècle elle l'obtient. Le Concordat qu'elle signe avec François I<sup>er</sup> et qui abolit la Pragmatique est la première défaite du gallicanisme religieux. Les dépouilles du vaincu sont bien inégalement partagées entre les vainqueurs. Léon X abandonne à François I<sup>er</sup> la nomination aux dignités de l'Église et ne se réserve que l'investiture canonique. Le droit de choisir une immense clientèle, de lui distribuer les richesses ecclésiastiques, de s'approprier les revenus vacans, sont la part de la royauté. Le gain du pape se borne à l'abaissement de l'Église gallicane. Elle lui a refusé une part sur les revenus ecclésiastiques, elle a prétendu suffire par son propre suffrage à la formation de sa hiérarchie. Le pape, en déléguant à la royauté le droit de désigner aux charges et de distribuer les bénéfices, prouve que lui seul le possédait. La supériorité du concile général sur la papauté cesse d'être un « canon » en France. Sans doute l'infailibilité du pape n'est pas affirmée expressément, mais la place devient libre pour cette croyance et, si elle doit plus tard être érigée en dogme, elle ne se heurtera pas à une erreur séculaire et endurcie en tradition nationale. De même, longanime envers Henry VIII et les princes germaniques, tant qu'elle a seulement à souffrir de leurs vices, la papauté, dès qu'elle entend l'appel fait par ces souverains aux Églises d'Angleterre et d'Allemagne et soupçonne la complicité de ces clergés, n'admet plus ni accommodement ni délai. Il faut que l'erreur consume entièrement sa révolte, si elle ne veut pas se soumettre entièrement comme en France. Et lorsqu'en France renaît, avec la Déclaration de 1682, l'erreur doctrinale, ni le prestige de Louis XIV, ni l'intérêt de ne pas s'aliéner la nation très chrétienne, ni les menaces ouvertes de rupture ne déconcertent l'intrépidité soudaine de Rome. Il faut que les évêques français rétractent la Déclaration, que Louis XIV lui-même l'abandonne par une lettre au Souverain Pontife. Satisfaite sur ce point, la papauté revient à sa douceur résignée, et tolère que le roi exerce, en invoquant les coutumes du royaume, les prérogatives gallicanes. Contre lui, comme contre ses prédécesseurs et tous les

souverains catholiques, elle se contente de négocier, de perdre le moins possible dans le présent, de conserver par ses réserves le droit de reprendre dans l'avenir.

Mais la résistance des princes à la logique de l'État chrétien était une fissure dans la forte enceinte où l'Église et la monarchie s'étaient longtemps gardées, solidaires et invincibles. Élargie par le temps, la fissure devint brèche. C'est la parfaite union des deux puissances qui avait obtenu la parfaite obéissance des peuples. Où appuyer un refus, où soulever un doute, quand le pape et le monarque, placés entre la terre et le ciel, mettaient d'accord par deux volontés deux mondes, et d'un même geste transmettaient les ordres du ciel à la soumission de la terre? Mais dès qu'entre ces pouvoirs s'élevèrent des querelles de limites, ils sortirent de la solitude auguste où leur entente pouvait se perpétuer. Pour défendre ses frontières, chacun avait besoin contre l'autre de confidens, de conseillers, de champions, ici les légistes, là les moines, d'un côté les théologiens, de l'autre les parlemens. Cette intervention ne se trouva pas réservée aux personnes doctes et silencieuses : le plus souvent, la longueur et l'éclat des conflits en livraient tout le mystère aux hautes classes, et parfois au peuple entier. Ainsi, dans une société où le pouvoir religieux et le pouvoir politique avaient pour fondement commun l'autorité, l'esprit d'examen pénétra, introduit par ces pouvoirs mêmes. Faute que l'un d'eux, couronnant la hiérarchie d'autorité, reconnût la suprématie de l'autre, tous deux prenaient à témoin de leurs discordes la nation, cette nation faite pour obéir sans débat et sans fin à leur gouvernement concerté. Les rois, qui opposaient au magistère de la papauté leur raison d'État et affectaient une prééminence d'intelligence sur la sagesse de l'Église, donnèrent aux peuples la première leçon d'irrespect contre la religion. La papauté ne pouvait plus aimer et soutenir, de l'attachement accordé aux anciens protecteurs de l'Église, les princes qui se vantaient de conduire leur politique d'après des inspirations étrangères au catholicisme : à son tour, la raison d'État fut jugée par la raison d'Église.

Tout péril semble loin, quand le xvii<sup>e</sup> siècle assied comme en un repos sa stabilité majestueuse. Les doctrines de sécession sont vaincues dans le clergé de France, la papauté a maintenu sa suprématie dans l'Église, la royauté a conquis son omnipotence dans l'État. Celle-ci surtout recueille le gain éclatant du conflit

qu'elle a créé. L'abandon des doctrines professées à Constance et à Bâle lui a été payé si cher par le Saint-Siège que la souveraineté religieuse du monarque égale, affermit, complète sa souveraineté politique sur son domaine et que « l'évêque du dehors » est presque un pape du dedans. Victorieuse dans les guerres, féconde dans la paix, servie par toutes les variétés du génie humain, heureuse quoi qu'elle tente, tenue pour modèle par tous les princes, la monarchie de Louis XIV ne cherche plus hors d'elle-même ni règles de conduite, ni principes de civilisation, et ne croit plus pour le gouvernement du monde qu'à sa propre infailibilité. La papauté a survécu, mais combien amoindrie ! Non seulement elle n'est plus l'arbitre des nations et l'inspiratrice de leur politique, mais il lui faut gouverner les affaires religieuses par un clergé qu'elle ne choisit pas, par des ordres que le souverain temporel juge, et le pape est soumis à l'index du roi. L'Église de France a vaincu ses révoltes : mais pour sauvegarder l'unité religieuse la papauté a dû mettre les âmes en défiance contre toutes les audaces, fussent-elles légitimes, et pour établir son omnipotence politique la monarchie a confié les dignités sacerdotales aux clercs les plus dociles. Par suite a disparu de cette Église quelque chose de fort et de généreux, cette collaboration active et hardie à la vie, aux idées, aux réformes, qui avait fait si longtemps la sève et la liberté de la république chrétienne. Une timidité toute nouvelle attend désormais le signe du maître, la soumission devient une certaine inaptitude à vouloir : et ceux chez qui la vieille indépendance n'est pas morte, suspects à l'une et à l'autre puissance, sont plus près de la révolte contre toutes deux.

Les doctrines d'émancipation religieuse que les conciles de Constance et de Bâle ont adoptées et que la révolte de Luther a rajeunies, les aspirations à la liberté politique entretenues par la Ligue et la Fronde ont créé chez une élite d'hommes graves, doctes et pieux, un état de conscience d'où naît le jansénisme. La foi au roi et au pape, foi du peuple presque entier, trouve pour la répandre et l'affermir quelques grands hommes, mais poussés, comme une exception de zèle et de génie, dans la stérilité envahissante du sacerdoce. La défense collective, continue, méthodique, de l'autorité devient presque le monopole d'un ordre, la compagnie de Jésus, qui, fondée au moment de la Réforme, a su défendre la vigueur et l'autonomie de son apostolat contre les

prises du pouvoir politique. Mais le principal champion des croyances religieuses est le prince, et sous Louis XIV elles se trouvent surtout protégées par des moyens de prince. Les protestans troublent l'unité; la controverse est trop lente à les vaincre; la révocation de l'Édit de Nantes, ouvertement blâmée par le pape, mais voulue par le roi, rétablit l'ordre. Entre jansénistes et jésuites, c'est encore le roi qui prononce. Sous la subtilité des disputes théologiques, il discerne dans le jansénisme une faction qui, par l'excès du sens individuel, conduirait en religion au protestantisme et en politique au régime représentatif. Ce n'est pas assez qu'il obtienne contre elle les condamnations de Rome, il chasse et disperse les hôtes de Port-Royal, et détruit le monastère jusqu'aux fondemens. Tout se soumet à ces rites cruels d'une religion royale qui n'a pas besoin de convaincre, mais seulement de n'être pas contredite et cette force maintient la paix dans le silence tant que le génie du pouvoir absolu règne avec Louis XIV! Mais, lui mort, apparaît l'anarchie creusée sous tant de puissance. Les jansénistes appellent des papes au futur concile, et se ménagent, jusqu'à ce qu'il se réunisse, le droit de ne pas obéir; les Parlemens trouvent, à soutenir les jansénistes, le double avantage de reprendre autorité sur les affaires d'État, et de relever à la fois les deux gallicanismes; la royauté, qui s'est réservé en toutes matières le dernier mot, hésite sur ce qu'elle veut. Tantôt favorable à Rome et aux jésuites jusqu'à rompre avec les corps judiciaires, tantôt dédaigneuse de l'inertie où dort le clergé formé par elle, et consciente de suffire au soutien de la religion, elle tend de plus en plus à remplacer l'Église, et juge superflu d'en entretenir la vigueur. Avant le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, elle interdit aux ordres religieux de fonder de nouvelles maisons, et au clergé d'acquérir de nouveaux biens. Le Parlement suit la voie ainsi ouverte quand il condamne ses ennemis les jésuites, confisque leurs biens et les exile. Les défenseurs de l'autorité pontificale et monarchique sont indépendans de l'État et semblent riches; c'est assez désormais pour que la royauté les juge coupables. Non seulement elle les abandonne, elle les accable: la maison de Bourbon les chasse de toutes les contrées où elle règne, et la coalition de ses couronnes arrache à Clément XIV la suppression de l'ordre. Avec eux disparaît, vingt-sept années avant la Révolution française, la force la plus vivante qui soutint encore, en faveur de l'Église, la controverse,

l'apostolat et l'enseignement. La place se vide au profit de l'in-crédulité que préparait ce régime. La politique employée contre les protestans, les jansénistes et les jésuites a proscrit la race de ceux qui, avec une intelligence diverse, mais une sollicitude commune des vérités religieuses, vivaient pour leur foi; elle a amoindri en France le sens du divin. L'orthodoxie séculière qui, tour à tour ou tout ensemble, chasse des populations entières, traite en criminels les plus vénérables des hommes, supprime les bulles du pape, brûle les mandemens des évêques, oblige les curés à munir des sacremens catholiques les chrétiens en désaccord public avec le pape et avec l'Église, enfin se combat elle-même et met aux prises le roi et les légistes co-auteurs des servitudes gallicanes, a fait à Dieu une face brutale et ridicule. Les gardiens de cette doctrine à la fois incertaine et impitoyable sont des magistrats ambitieux, vindicatifs, des ministres sceptiques, des souverains dont la vie est un long outrage à la morale chrétienne; les choses sacrées deviennent l'accessoire des intérêts profanes, se subordonnent aux cabales des courtisans, et aux manèges des courtisanes; la religion est gouvernée par tous les vices humains. Les dépositaires des croyances immortelles, ceux qui devraient, avec le fouet du Christ, chasser les marchands du temple, sont eux-mêmes devenus marchands. Formée et déformée par les mains royales, l'Église de France garde des mérites, mais obscurs, et n'a plus d'éclatant que les abus d'un clergé où certains entrent sans vocation, s'élèvent sans vertus, représentent Dieu sans foi, occupés surtout à vivre en riches sur le bien des pauvres. Enfin le chef suprême est si dépendant des princes qu'il ne peut plus défendre contre eux le plus important des ordres, ses serviteurs les plus dévoués. Quelle leçon d'impiété quand, aux sommations iniques du pouvoir, l'Église se tait, et le pape consent!

L'illogisme du système éclatait à la fois en toutes ses inconséquences, en toutes ses cruautés, en toutes ses bassesses. La subordination de l'Église à l'État aboutissait à compromettre à la fois les deux puissances. Les seules affaires débattues sous les yeux de la nation avaient été, il est vrai, les affaires religieuses, mais dans ces luttes tous les pouvoirs de l'État s'étaient usés et avilis. L'esprit d'examen est plus facile à interdire qu'à limiter, surtout en France, patrie des audaces théoriques. Il enhardit peu à peu ses curiosités et son indépendance. Et l'opinion publique, devenue

l'arbitre des deux autorités qui jusqu'alors gouvernaient le monde, finit par nier les droits de toutes deux et se déclara seule souveraine.

## II

Cette souveraineté data son avènement de 1789. La Révolution française apportait une nouvelle idée de l'ordre dans l'humanité. Elle proclamait que la raison est une lumière donnée à chaque homme pour connaître le bien et le mal, diriger sa vie personnelle et coopérer à la vie sociale. Les conflits religieux allaient finir dans cette liberté. Chacun devenait maître d'accorder ou de refuser obéissance à l'autorité de l'Église. Chacun acquérait le droit de servir par ses actes et sa propagande sa foi ou son incrédulité. L'Église n'avait plus à espérer de privilèges ni à craindre de contraintes; l'État n'avait plus à la garantir contre ses défaites ni à limiter ses victoires; elle devait occuper dans la société la place, seulement la place, mais toute la place qu'elle obtiendrait dans les consciences.

Mais qui veut établir la liberté dans les peuples doit d'abord l'avoir fondée en soi-même, c'est-à-dire s'être soustrait à l'esclavage des habitudes, des préjugés et des haines. Or, c'est avec les vieilles passions qu'on tenta les nouveaux rapports entre l'Église et l'État. Beaucoup, parmi les hommes de 1789, cachaient sous leur philosophie une ardeur de revanche contre les respects, le silence, les détours imposés si longtemps à l'impiété; d'autres, toujours légistes, oubliaient que les servitudes imposées, sous le nom de gallicanisme, à l'Église par l'État, avaient eu pour prétexte les privilèges accordés par l'État à l'Église, et après que leur intelligence avait répudié les privilèges, leur instinct retenait les servitudes; d'autres, toujours jansénistes, gardaient la plaie envenimée des condamnations prononcées contre eux par Rome et aspiraient par représailles à détacher la France de la papauté. Et parce que leur vol vers l'avenir traînait les chaînes du passé, ils ne purent s'élever à leur propre principe, et ils imposèrent au clergé une « constitution civile ». Le vote était alors la source universelle de tous les pouvoirs politiques : on décréta que le suffrage des fidèles nommerait aux cures et aux évêchés. C'était, après plus de trois siècles, le retour de la Pragmatique, d'une Pragmatique dégénérée. L'ancienne refusait au pape, mais ré-

servait aux clercs le droit de constituer la hiérarchie religieuse ; elle méconnaissait la primauté pontificale, mais protégeait la formation du corps ecclésiastique contre l'ingérence du prince. En abandonnant à la volonté des laïques le recrutement du sacerdoce, la constitution civile détruisait à la fois l'autorité de Rome et l'autonomie de l'Église en France. Le pape, presque tous les évêques, la majorité des prêtres protestèrent, et alors apparut combien vite des philosophes contredits peuvent devenir des tyrans. C'est du passé que leur erreur était pleine, c'est au passé qu'ils empruntèrent les moyens de la soutenir. La force rompit les rapports avec Rome, imposa aux prêtres un serment d'obéissance, à ceux qui le refusaient la déportation ou la mort, frappa de même les laïques devenus criminels s'ils gardaient leur foi, brisa jusque sur les tombes des pères la croix que devaient oublier les fils, effaça de la langue le mot de Dieu. Plus que jamais l'État était juge et bourreau en matière religieuse : la seule différence fut que les supplices, au lieu d'être, comme autrefois, une exception, devinrent une habitude, et qu'au lieu de défendre contre une minorité la foi séculaire et générale, ils se perpétuaient pour détruire cette foi au profit de doctrines odieuses à presque tous. Même quand la fureur de la Convention se dissout dans la corruption du Directoire, cette haine contre le catholicisme persiste : déjà les royalistes obtiennent de rentrer en France, et pour les prêtres le couteau émoussé de la guillotine tombe encore. Dérision terrible, ce siècle humain finit dans le sang ; la révolution, qui avait pour jamais enlevé à l'État tout droit sur les consciences, a, en moins de dix années, imposé à la France quatre religions contraires. Dans l'Assemblée constituante une trentaine de parlementaires ont machiné un schisme avec la constitution civile ; quelques subalternes de la Commune ont été assez forts pour rétablir le paganisme avec la déesse Raison ; il a fallu Robespierre pour restaurer l'Être Suprême ; il a suffi d'un La Revellière-Lépeaux pour fonder le culte des théophilanthropes. La raison a de quoi être fière, elle a égalé à la férocité de ses actes l'imbécillité de ses plans.

Seule la gloire des armes n'avait pas trompé la France, et c'est pourquoi Bonaparte recueillit légitimement le pouvoir. L'ordre que ce pouvoir ramenait n'eût pas été rendu à l'État s'il n'eût été rendu à l'Église. Il fut rétabli par le Concordat.

A la solidarité des deux pouvoirs voulue par l'ancienne

société, à l'indépendance promise en 1789, à la guerre apportée par la Révolution, succéda un quatrième régime qui empruntait quelque chose à chacun des trois premiers.

Dans la France consulaire et déjà impériale où nul ne peut parler, écrire, enseigner, se réunir à d'autres, sinon sous la censure de l'État, l'Église, par le droit qui lui est reconnu d'ouvrir ses temples, de monter dans ses chaires, par les honneurs et le rang accordés à ses chefs, obtient autant de privilèges. Le nouveau maître est un protecteur comme les anciens rois : aussi revendique-t-il toutes leurs prérogatives sur l'indépendance du clergé et l'autorité des papes. Pourtant le catholicisme n'est pas redevenu religion d'État. Les cultes protestant et juif sont traités comme lui, et l'incrédulité n'expose personne à la persécution ni même à la défaveur. En cela les doctrines de 1789 sont respectées. Enfin tout rétablissement de la propriété ecclésiastique est défendu, toute fondation de piété ou de bienfaisance est interdite même aux laïques, les ordres religieux demeurent dissous et les droits de haute police permettent au gouvernement de suspendre à son gré tous les avantages restitués à l'Église. Par là survit la politique révolutionnaire.

Ces contradictions étaient dans la volonté à laquelle personne ne résistait, mais qui se combattait elle-même. Napoléon comprenait que la foi est une école d'obéissance pour les sujets et de courage pour les soldats, il reconnaissait en elle la seule force morale qui eût survécu à la mort violente de l'ancienne société, il était satisfait jusque dans son art d'autorité par le génie unitaire du catholicisme. C'est pourquoi il avait rendu au catholicisme une situation privilégiée. Mais il savait que l'irrégion gardait dans le parti jacobin une armée fanatique, il discernait que la masse des Français voulait le retour à la religion sans le retour à la contrainte religieuse, lui-même tenait à ce que l'on vit dans sa conduite une inspiration de gouvernement et non de piété. C'est pourquoi, après avoir dépouillé les Français de toute indépendance envers lui, il leur laissa tout entière leur indépendance envers Dieu. Même réduite à sa force morale de propagande, l'Église pouvait devenir trop puissante. Si elle enseigne la soumission elle en enseigne les limites ; elle est une école de révolte contre les ordres qui blessent la conscience. A la pensée qu'il pût être un jour désobéi, Napoléon se croyait déjà bravé, et contre ces chances de rébellion, il se défendit d'avance. Armes de l'an-



rien régime, armes de la révolution, armes des rois, armes des démagogues, armes des âges chrétiens, armes des années athées, tout ce qui avait été forgé, fourbi, aiguisé contre l'Église fut découvert, recueilli, inventorié, mis en état par cet incomparable collectionneur d'arbitraire. Il tenait à ce point à ces droits que, pour les acquérir, il ne recula pas devant un acte de surprise et de déloyauté. Après avoir, en négociant avec le pape, reconnu que les difficultés pendantes entre l'Église et l'État devaient être réglées par traité, que rien donc ne pouvait être résolu sauf d'un commun accord, il promulgua de sa seule autorité, sous le nom d'Articles organiques, le code des prétentions de tout temps odieuses à la papauté, celles qu'il avait en vain essayé de lui imposer, celles qu'il n'avait pas osé lui soumettre.

Ce régime n'était pas pour satisfaire l'Église. Si elle en examine la légitimité, elle voit à l'origine même, dans les articles organiques, la fraude : la fraude plus odieuse quand, maniée par un Napoléon contre un Pie VII, au lieu d'être la ressource de la faiblesse contre la force, elle achève le faible par la perfidie du fort. Si elle en interroge le dessein, elle le trouve illogique : l'État croit-il la religion funeste, pourquoi l'a-t-il rétablie ? La croit-il salutaire, pourquoi l'affaiblit-il par toutes les jalousies de l'arbitraire ? Si elle s'interroge elle-même, elle souhaiterait un État qui tint à devoir non seulement de ne pas la contraindre, mais de la servir. Les ennemis de l'Église n'avaient pas plus lieu de triompher. Des incrédules persuadés que la foi est une superstition et la superstition une déchéance pour l'individu et la société, que l'unique rapport entre l'État et l'Église doit être celui de juge à prévenu, de geôlier à captif, de spoliateur à spolié, de proscripteur à banni, ont motif pour faire grief à la puissance publique d'avoir traité avec l'erreur d'égal à égal, de lui avoir signé des lettres de naturalisation en France. Ceux enfin pour lesquels l'essentiel n'était ni l'intérêt de l'Église, ni celui de l'irréligion, mais celui de la liberté promise en 1789, condamnaient également les faveurs rendues au catholicisme et les servitudes maintenues contre lui. Si les deux puissances, distinctes par le domaine, les moyens d'action, le but, ne peuvent sans usurpation ni dommage se concéder de droits l'une sur l'autre, et si leur état naturel est la séparation, des théoriciens ne sauraient admettre ni que par un corps de fonctionnaires ecclésiastiques, le gouvernement soutienne auprès des populations la candidature officielle du

catholicisme; ni que, par le choix des évêques, par la censure exercée sur les actes pontificaux et l'enseignement théologique des séminaires, il donne une direction religieuse aux consciences; ni que, par l'interdiction au clergé de tenir ses assemblées et ses conciles, aux ordres religieux d'exister, aux fidèles de doter les œuvres de foi et de charité, il réduise arbitrairement la force de l'Église.

Malgré ces griefs contraires, et peut-être à cause d'eux, le Concordat a duré. Les situations illogiques ne sont pas les moins solides, quand elles forment un compromis entre les intérêts opposés : on s'y tient, par peur de perdre ce qu'on possède, à poursuivre ce qu'on désire. Les gouvernemens trouvaient dans ce régime les moyens efficaces de garder l'Église, aimée ou non, sous leur main : tous ont donc maintenu le pacte. L'Église ne l'a pas dénoncé : si elle ne peut plus d'un vol puissant soulever le poids mort du siècle et porter les peuples entiers aux altitudes d'où jadis elle leur montrait la terre, elle a du moins licence d'accomplir son ministère de piété auprès des âmes fidèles. Elle se sent devenue, selon le souhait de Frédéric II, « le hibou dans le clocher », son aile a été coupée sur le seuil du temple, elle ne se hasarde plus que dans le cercle formé autour d'elle par l'ombre mouvante de l'édifice, mais elle trouve chaque jour un peu de grain répandu sur le parvis, et chaque soir l'abri solide et clos contre la dent des carnassiers. Les adversaires de l'Église ont vu que, si cela était la vie, cela était aussi la faiblesse, et, tout compté, préfèrent un traité conservateur des lois persécutrices qui dorment, mais peuvent être réveillées, à une séparation qui donnerait à l'Église des garanties de droit commun. Les partisans de cette séparation ont su gré au Concordat de n'avoir pas du moins rétabli un culte dominant, et, puisque le Concordat laisse le pouvoir maître de régler le sort du catholicisme, ils demandent que la politique du « laissez faire, laissez passer » favorise la circulation des idées comme celle de la richesse, et voudraient accroître dans le gouvernement l'indifférence doctrinale que l'Église condamne, et dans les mœurs la liberté religieuse que l'impiété redoute.

Le régime dure par l'équilibre des mécontentemens qu'il soulève et des aspirations qu'il encourage. Et cet équilibre n'a pas cessé d'être instable, car toutes ces passions contraires, durant la halte imposée, cherchent du regard leur route future, et même

sans sortir du Concordat, trouvent à exploiter les unes contre les autres les clauses avantageuses pour elles de ce traité captieux.

Les changemens accomplis au début du siècle dans la condition de l'État et de l'Église n'ont donc pas supprimé leurs anciennes causes de conflit. Aucune de leurs vieilles armes n'a été enlevée aux ambitions du pouvoir et aux colères de l'impiété. En revanche, ces changemens les ont émoussées. Les temps sont passés où l'esprit d'examen, incapable de renoncer à la foi, suscitait les hérésies et les schismes, voulait accommoder la foi à ses convenances, et offrait aux princes pour intervenir dans ces querelles la complicité d'une passion générale. Ceux qui ne sont plus d'accord avec l'Église et qui jadis, pour n'en pas sortir, l'auraient troublée, voient ouvertes devant eux les larges portes de l'indifférence; sans prétendre à transformer la foi, ils l'abandonnent, et l'affaiblissement de l'ardeur religieuse est devenu une cause de paix. L'État, plus indifférent que la nation, n'a pas, pour gouverner les affaires de dogme et de discipline, les titres jadis reconnus à la royauté très chrétienne. Il est sans prétexte pour régler une foi qu'il ne professe plus, et qu'il imposerait au sacerdoce seul, c'est-à-dire au seul pouvoir chargé de la définir et de la transmettre. Il n'a plus à espérer en la faiblesse partielle qui tenait l'Église gallicane si attachée au roi et si défiante du pape. Les incrédules tentés de se faire persécuteurs ne sauraient, comme au xviii<sup>e</sup> siècle, prétexter les scandales ou les révoltes du clergé. Soumis, pauvre et exemplaire de mœurs, il oblige au respect de ses vertus ceux mêmes qui nient ses doctrines. Enfin tout emploi de la force contre la raison et la conscience offense la générosité de la France nouvelle. Par suite, si, au xix<sup>e</sup> siècle, les querelles léguées par le passé avaient seuls menacé l'avenir, l'Église se serait trouvée plus forte de la solidarité établie entre les intérêts de son indépendance et les instincts de son temps.

### III

Mais, alors que diminuait le danger des anciennes luttes, un autre grandissait, bien plus redoutable, et qu'on peut appeler le péril du siècle. Il a tourné contre l'Église les énergies mêmes du sentiment nouveau qui la devait défendre; il est né d'un mot, mais d'un mot qui est toute une philosophie, toute une foi, tout un fanatisme.

L'histoire, en 1789, fut semblable à ce conte oriental où un mot magique ouvre tous les passages, lève tous les obstacles, livre tous les trésors : un mot aussi parut contenir la loi de la vie privée, le gouvernement de la vie publique, le secret du bonheur. La France dressa, comme à un dieu trop longtemps méconnu, enfin découvert et à jamais vainqueur, des autels à la liberté. En vain sur ces autels aussitôt profanés coulèrent le sang et tous les droits des hommes : ni les deuils ni les excès ne purent rendre odieuse au peuple l'espérance, à laquelle il avait donné un nom. Loin d'être atteinte par les forfaits commis en ce nom, la liberté plana sur eux comme une formule absolutoire, et de même que les criminels avaient autrefois dans les temples droit d'asile, protégés par le Dieu dont ils embrassaient la statue, il a suffi aux plus scélérats d'invoquer la divinité nouvelle pour désarmer la justice de la France. D'ordinaire l'ardeur d'une passion en consume la durée : celle-ci a usé sans s'amoindrir plusieurs générations d'hommes. Non pas qu'elles aient persévéré sans lassitude à apprendre et à mériter la liberté : elles n'ont su ni s'en servir, ni la garder longtemps ; mais ces défaillances mêmes ont montré le caractère étrange, mystique, profond de cet amour. Les infidélités d'un croyant aux pratiques de sa religion lui paraissent témoigner contre lui et non contre elle, et il garde à travers les écarts de sa conduite la plénitude de sa foi. Ainsi le peuple français n'a pas donné à la liberté son effort, mais il lui a donné tous ses rêves ; il a tenu moins à la posséder qu'à l'espérer ; même quand elle était pour lui le danger et l'effroi du présent, pour lui elle demeurait la maîtresse de l'avenir ; même quand il la laissait détruire il ne souffrait pas qu'on la reniât. Certes, depuis 1789, parmi les chefs qui ont tenté d'établir un gouvernement, plusieurs poussaient jusqu'à la plénitude le dédain pour la volonté publique : pas un d'eux n'a osé contredire en face à cette passion de la France. Bonaparte lui-même, bien que son avènement fût celui du despotisme, l'inaugura par un hommage aux principes de 1789. Elle-même, la Restauration, ce reflux du temps qui semblait revenir de si loin pour effacer de sa grande vague les mots orgueilleux tracés sur le sable du rivage, ne les a atteints que pour les caresser. Tous ceux qui voulaient servir ou asservir la France ont juré d'abord la liberté.

Une seule puissance s'est refusée à ce culte, c'est l'Église. Elle l'a citée devant elle, a surpris une erreur, et s'est souvenue qu'elle

avait charge de lutter contre toutes les idolâtries. Dès lors, aussi souvent que la société civile renouvelait son hymne au principe créateur, universel et tout-puissant de la liberté, l'Église a renouvelé avec une solennité égale ses réserves, ses avertissemens, ses dénégations. Elle a condamné sous toutes les formes le principe de la liberté absolue, et elle a établi en principe son propre droit de soustraire son dogme à la contradiction. De là un divorce public entre la pensée du siècle et la pensée de l'Église.

En désavouant, au nom du droit immuable, la passion la plus violente d'une époque, l'Église désignait elle-même à ses adversaires où ils la pouvaient frapper. De ce qu'elle condamnait les libertés absolues, ils ont conclu qu'elle était contraire à toute liberté; de ce qu'elle affirmait son droit à être protégée par les lois de l'État, ils ont conclu qu'elle mettait dans l'énergie répressive de ces lois toute sa confiance. Dès lors les accusations étaient faciles. L'Église qui demande obéissance au nom de la vérité ne devrait-elle pas croire à la puissance de cette vérité? Pourquoi a-t-elle peur de la raison? Pourquoi impose-t-elle silence au lieu de convaincre? Son appel aux contraintes prouve que son principal souci n'est pas la conquête des âmes, mais la domination des États. Le but de cette domination fût-il le bien désintéressé des peuples, dès que l'Église, au lieu de préparer par la conquête évangélique de chaque volonté l'avènement de l'État chrétien, prétend employer la puissance publique à gouverner le for intérieur des hommes, elle déserte sa mission et en usurpe une autre. Son désir de s'appuyer sur les lois la rend dépendante de ceux qui les font, même s'ils sont en lutte contre le sentiment public : elle devient, par une conséquence perpétuelle, l'alliée des gouvernemens et l'adversaire des peuples. Comme l'entente qu'elle rêve d'établir avec ces gouvernemens aurait à la fois pour résultat de mettre l'influence religieuse au service d'un pouvoir purement humain, et de transformer l'autorité politique en instrument d'autocratie religieuse, c'est-à-dire de préparer par une double confusion une double servitude, lutter contre ces doctrines est donc défendre à la fois la liberté religieuse et la liberté civile. Et comme l'Église se vante elle-même que ses doctrines sont immuables, il ne faut pas cesser de les combattre.

Voilà le caractère de ce conflit soudainement apparu lorsque la sève des discordes confessionnelles semblait épuisée. La raison humaine, si elle n'était plus disposée à pénétrer en mai-

tresse ni en destructrice dans le gouvernement de l'Église, était devenue moins capable de subir dans le gouvernement de l'État les invasions de l'Église; et on lui dénonçait comme telles les doctrines du catholicisme sur la liberté. Au lieu de cesser, la lutte se déplaçait. Elle s'éloignait du temple, mais pour se rapprocher de la place publique, du foyer; elle menaçait des intérêts considérés par l'homme, devenu citoyen, comme son domaine terrestre et la juridiction propre de sa souveraineté; elle le sommait d'opter entre la vieille foi et la liberté nouvelle. Les hommes les plus attachés à la liberté, c'est-à-dire les défenseurs naturels de l'Église contre l'arbitraire, acceptèrent le dilemme qu'ils n'eussent pas posé; ils n'auraient pas voulu attaquer l'Église, ils se crurent forcés de se défendre. Cette défiance les empêcha d'abroger les lois de vexation monarchiques ou révolutionnaires, elle les rendit incertains, impuissans ou complices lorsque ces lois, sous prétexte de protéger l'État, furent appliquées par des pouvoirs ambitieux ou sectaires. Ce malentendu a compromis, outre la situation légale de l'Église, son empire sur les consciences. Il a été la pierre de scandale, il a fait le désenchantement et la solitude autour des croyances, il a enlevé au catholicisme en ce siècle plus d'âmes qu'aux siècles des théologiens les hérésies et les schismes, et qu'aux siècles des philosophes la science et les ironies.

#### IV

Hostilité doctrinale du catholicisme contre la liberté humaine, solidarité politique du clergé avec l'absolutisme des gouvernemens contre l'émancipation des peuples : voilà le double grief qui, de nos jours, a pesé sur l'Église. L'accusation est-elle juste?

Et d'abord l'Église est-elle l'ennemie de la liberté?

Si elle l'était, elle le serait devenue. L'indépendance, qui fut dès les origines un instinct de notre race, a grandi de siècle en siècle dans nos mœurs aux époques où la grande législatrice était l'Église, et celle-ci était alors accusée de défendre à l'excès les droits des peuples. Or on la sait immuable de doctrine. Serait-ce le terme de liberté qui aurait changé de sens? Parfois, en effet, la mobilité des choses se dissimule sous la permanence des mots, et ceux-ci, en restant les mêmes, prennent une signification nouvelle. Donc, comme dit Pascal, il faut d'abord définir.

Jusqu'à la Révolution française, il semblait que le premier devoir d'une société fût de pourvoir à ses intérêts généraux, et que le premier bien à assurer à ces intérêts fût la stabilité. C'est pour eux que le peuple était réparti en classes hiérarchisées et en corporations permanentes, chacune ayant à perpétuité charge d'un service public, et en récompense jouissant d'avantages particuliers que lui reconnaissaient toutes les autres. C'est le règlement de ces avantages qui formait la matière des rivalités entre ces corps, et comme ils se savaient tous nécessaires à la vie commune, leurs luttes n'étaient que des querelles de frontières. Les droits de l'homme étaient sa part des avantages reconnus à sa caste ; ses efforts pour améliorer cette part s'exerçaient au nom et au profit de sa classe : ainsi l'égoïsme individuel, transformé en esprit de corps, trouvait dans l'organisation sociale une direction et un frein. La liberté de ce temps avait un double caractère : considérait-on sa nature ? elle était la jouissance d'avantages pratiques, précis et limités. Considérait-on ses ayans droit ? elle était un bien collectivement conquis, possédé et défendu par chaque corps.

L'imperfection d'une structure d'ailleurs si solide était de laisser une place trop étroite et indistincte à l'individu. Subordonné jusqu'à être sacrifié à l'intérêt de son ordre ou de sa corporation, il ne trouvait que dans la puissance de l'ordre ou de cette corporation prospérité et indépendance. Ni l'une ni l'autre ne manquèrent tant que ces corps, demeurés autonomes et gouvernés par leurs chefs naturels, obéirent à l'instinct de la conservation. Mais cette autonomie fut peu à peu détruite : la royauté, au lieu de rester le lien qui unit, devint le lien qui étouffe. Quand l'autorité, jusque-là exercée par chacun de ces corps au profit de leurs membres, se trouva confisquée par le monarque et dans son seul intérêt, pour le sujet la soumission devint sans récompense et sans espoir. Il sentit au-dessus, au-dessous, autour de lui, la poussée de forces autrefois protectrices le presser, l'étouffer, le réduire à rien. Pour trouver l'air respirable et par un effort suprême, il brisa toute l'antique organisation, comme un enseveli vivant ferait éclater son cercueil.

L'homme s'en échappa, emportant sur ses lèvres ce baiser froid de la mort ; il y abandonna comme un linceul l'humilité confiante qui, lui rendant sacrées les coutumes reçues et les institutions établies, lui avait fait préférer les volontés des autres à sa

propre volonté. Désormais il restait seul avec sa raison qui l'avait délivré. Qui avait droit à conduire sa vie sinon lui-même? Qui connaissait ses désirs et ses besoins plus que lui-même? Les intérêts généraux auxquels il avait été sacrifié pouvaient-ils s'établir sur la ruine des intérêts particuliers? Ne seraient-ils pas garantis le jour où nul individu n'aurait plus à souffrir? Chaque homme devait donc employer sa part de raison à assurer sa part de bonheur. L'enthousiasme universel des espérances à l'aurore de 1789 fit croire que dans ce peuple unanime survivait la solidarité: jamais des hommes plus « sensibles » n'avaient proclamé plus haut que le bonheur d'autrui est la meilleure part du nôtre, et se prendre à cette apparence fut la naïveté d'une époque sans candeur. Mais dans ces foules où tous revendiquaient pour tous, parce que les désirs de tous étaient les mêmes, chacun songeait à soi, stipulait pour soi. Dès ce moment, quelles libertés sont réclamées tout d'une voix, avec une passion dont l'écho retentira pendant un siècle? Celles de conscience, de profession, de parole, de presse, de vote, c'est-à-dire celles qui offrent à l'homme le moyen de rester son maître et l'espoir de devenir le maître des autres. Mais il y a une liberté qu'ils ne peuvent exercer, sinon par une concorde de vues, par une communauté d'efforts, qui discipline leur énergie, combine leurs intérêts, crée entre eux un échange de droits et de devoirs, transforme en avantages pour chacun les sacrifices consentis à l'intérêt de tous, et initie les hommes aux conditions normales de la vie: c'est la liberté d'association. Celle-là semble étrangère aux droits de l'homme. Pourquoi? Parce que toute organisation collective réveille chez l'individu le souvenir des anciens corps où il comptait pour rien. Il se dit un homme libre, il est toujours un esclave échappé, il ne croit jamais avoir mis assez d'espace entre lui et les chaînes rompues. La révolution fut un acte de foi en la raison solitaire de chaque homme. La liberté, prenant des caractères opposés à ceux qu'elle avait sous l'ancien régime, devint à la fois illimitée dans ses espérances et individuelle dans son effort.

Mais, pour se trouver libre à son gré, l'atome ambitieux qui voudrait remplir de soi l'infini devrait être seul. Or il vit mêlé à une multitude d'atomes semblables, dont chacun enferme en sa petitesse la même immensité de désirs. Partout ces énergies se disputent la place et se bornent par leur coexistence. Pour con-



cilier cette contradiction, les réformateurs ajoutèrent une théorie à une théorie, à celle de la liberté absolue celle du contrat social. Puisque l'homme est doué de raison, il sait abdiquer de son indépendance naturelle ce qu'il faut pour respecter l'indépendance des êtres égaux à lui, et pour assurer d'accord avec eux l'existence inviolable des droits essentiels à tous. Sur ce consentement réciproque se fondent les obligations de chacun envers les autres, de l'individu envers la société : et seuls sont légitimes les sacrifices qui ont été consentis par la raison de l'homme. Ainsi jusque dans la reconnaissance des intérêts généraux le droit individuel domine, et, par la façon même dont il se limite, il triomphe.

C'est ce droit que l'Église a jugé à la fois insuffisant et excessif. Élevant la lutte aux sommets de cette raison où les novateurs se croyaient inattaquables, elle a dénoncé l'erreur dans le principe même de leur doctrine, dans leur idée de la liberté. Elle a nié que pour l'homme la liberté fût le bien suprême. Partout autour de lui s'étendent des régions de ténèbres, son grand tourment est de ne pas connaître, son instinct est de chercher le vrai. Son guide ordinaire est sa raison, et il n'y a pas de motifs pour que celle des uns impose à celle des autres ses hypothèses. De là le rôle de la liberté, fille du doute. Chacun explore à sa manière le mystère des idées, des phénomènes et des calculs : ces voyages de découverte poursuivis de tous côtés à la fois pénètrent et réduisent plus vite le domaine de l'inconnu, et chacun, par son effort spontané, travaille au profit de tous. Mais quand, grâce à la somme de ces efforts, au doute succède la certitude, la vérité qui n'a plus à être servie par l'indépendance de l'activité individuelle veut être honorée par l'adhésion de tous à l'évidence. La liberté abdique devant l'axiome. Dire que le bien suprême est la liberté, c'est donc prendre la route pour le terme, préférer le labour à la moisson ; c'est penser que la vocation de l'humanité est la lutte dans les ténèbres et non la paix dans la lumière. Si la civilisation se mesure à la liberté garantie à l'individu contre l'arbitraire, elle se mesure également au nombre des vérités conquises sur l'ignorance pour l'avantage commun. Et le bien suprême est la certitude.

Si ne voir dans l'homme que la liberté est amoindrir sa nature, ne voir dans la société que l'homme est exagérer son importance. Des théologiens qui lui attribuent une origine divine et une

destinée immortelle ne sont pas suspects de méconnaître sa grandeur ; mais ils se refusent à admettre que cette grandeur ait changé de nature vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à reconnaître comme maître de la société humaine, à séparer d'elle par une abstraction chimérique, à unir à elle seulement par des pactes volontaires l'être qui naît en elle, ne peut sortir d'elle, ne saurait vivre sans elle, et à qui elle survit. Les contemplant ensemble, ils comparent l'importance de l'un et de l'autre. L'individu, qui est un point dans l'espace, forme, par la multitude des êtres semblables à lui, la génération qui est un point dans la durée ; chacune des générations alimente de sa vie fugitive la vie permanente du genre humain. La volonté de l'individu n'est pas libre d'apporter un dommage à sa génération ; la volonté de cette génération, fût-elle unanime, n'est pas libre d'anéantir le bien légué par le passé et d'en frustrer l'avenir ; nul n'a droit sur ce qui est plus vaste et plus permanent que lui. Et la société, c'est-à-dire l'homme collectif et l'homme durable, multiplié sur le sol par la vigueur de la race et perpétué dans le temps par la suite des générations, est supérieur d'intérêts et d'inviolabilité à l'individu, hôte minuscule et passager de cette vie générale.

Est-ce à dire que l'homme usurpe toujours quand il innove ? Ce serait lui faire grief qu'il ait déserté la sauvagerie des forêts primitives. La différence des âges crée la différence des institutions : tour à tour prématurées, puis opportunes, puis surannées, elles écoulent leur existence temporaire dans l'existence à la fois continue et changeante de l'humanité. Toutes ces tentatives sont méritoires tant qu'elles se bornent à régler les contingences d'un monde livré, selon le mot de l'Écriture, aux disputes des hommes. Et c'est la dignité de l'homme qu'il puisse par la contradiction apparente et l'ascension continue de ses efforts élever la société à une vie de moins en moins imparfaite. Mais la liberté n'a pas le privilège de travailler, quoi qu'elle veuille et par la seule vertu de son mouvement, à cette perfection : la raison ne tire pas d'elle-même le progrès comme le ver à soie secrète son fil. A tous les âges, sous tous les régimes, l'espèce humaine est représentée par la race, la famille, l'individu ; et pour l'individu, pour la famille, pour la nation, certaines vérités sont vivifiantes, certaines erreurs sont délétères. Par suite, il y a des lois générales qui sous tous les régimes devront demeurer les mêmes. Le progrès n'est que l'accord des institutions positives avec les vocations naturelles

de l'humanité. La décadence est la contradiction entre ces vocations naturelles et les volontés des peuples.

La connaissance de ces lois fondamentales est d'une telle importance, que le soin de les découvrir et de les appliquer ne pouvait être abandonné au libre arbitre de la raison humaine. Loin que l'attraction naturelle et immuable de la volonté humaine tende au bien général, l'infirmité intellectuelle et morale de l'individu travaille instinctivement contre les droits et l'avenir de l'espèce. Il est donc besoin d'une autorité supérieure au consentement pour défendre ces principes nécessaires contre les inconstances, les témérités et les égaremens du sens particulier. Cette autorité existe et elle a commandé. Continuant l'œuvre de bonté commencée par la création, la puissance divine a révélé au monde les lois qui doivent le conserver. Le Décalogue est le code de justice que le ciel a donné à la terre, l'Évangile a complété la justice par l'amour. Là l'origine, la destinée, et par suite, les devoirs de l'homme sont éclairés. Là se trouvent l'essentiel de la sagesse publique et privée, les préceptes également salutaires à toutes les diversités de race, à tous les âges des peuples, à toutes les conditions des hommes. Les droits de l'individu ont été rendus inviolables à l'arbitraire du pouvoir, parce qu'attributs de sa nature immortelle, ils sont par essence supérieurs aux autorités établies pour le gouvernement d'intérêts passagers; la solidarité entre les hommes est devenue naturelle parce qu'ils sont frères; la famille a été fondée sur l'indissolubilité du mariage et la monogamie; la paix des intérêts sur le respect de la propriété, fruit du travail; la fécondité durable du travail et la dignité morale de l'existence sur le repos et le recueillement du septième jour: l'ordre des États sur la soumission aux chefs, mandataires de la puissance divine. Pour tout ce qui est ainsi édicté, l'homme n'a plus ni le devoir de chercher la vérité par ses propres forces, ni le droit de la méconnaître : il ne lui reste qu'à obéir.

Et pour que cette fidélité soit universelle et constante, Dieu ne s'est pas contenté de livrer ces lois à la mémoire et à l'interprétation de chaque race, de chaque génération, de chaque famille, de chaque homme. Il a laissé au monde un interprète de ses desseins. Son Église, gardienne de l'arche où sont les textes saints, a charge de les rappeler aux peuples comme aux individus. C'est pourquoi l'indépendance lui est nécessaire pour

instruire les nations, les plier à ce joug volontaire qui rend superflues les contraintes établies en faveur du droit, et vaines les violences tentées contre lui. Sa mission de vérité, son désir de rendre les hommes plus heureux en les rendant meilleurs ne lui permettent pas de reconnaître aux théories, aux institutions, aux mœurs qu'elle sait funestes le droit de solliciter l'intelligence et de surprendre le cœur des hommes. Et, comme les gouvernemens sont établis pour défendre la société contre les causes de dissolution, il appartient à ces pouvoirs de ne pas demeurer neutres entre la vérité et l'erreur, de respecter, de faire respecter les enseignemens que l'Église apporte au monde, de défendre, en la défendant, les vérités sociales qu'elle perpétue.

Tel est le désaccord entre la sagesse des philosophes et celle des théologiens. Il n'est pas vrai qu'il ait rangé en deux camps adverses l'Église et la liberté. La liberté, comme l'Église, a ses dévots, dont les scrupules dépassent parfois la mesure. De même que quelques-uns, par défiance de la faiblesse humaine, voudraient placer tout sous la tutelle religieuse, de même quelques autres, par crainte d'attenter à l'indépendance de la raison, laisseraient impunies les attaques les plus violentes de la déraison contre la paix publique, la morale, le bon sens. Mais ces exagérations contraires ne rompent pas l'équilibre où la masse des esprits plus stables et plus moyens se maintiennent. Sous les hommages enthousiastes des philosophes comme sous les défiances solennelles des théologiens, la liberté de l'individu se heurte partout à des bornes posées à peu près de même. Les libertés absolues que l'Église condamne en droit n'ont jamais en fait été consacrées par aucun régime. Les gouvernemens nés de la révolution n'ont pas cessé de restreindre, comme le demande l'Église, cette indépendance par des lois qui règlent les devoirs de l'homme, la vie de la famille et les droits de l'État. Voici la seule différence entre le droit nouveau et la doctrine chrétienne. L'Église, durant de longs siècles, avait, législateur universel, gouverné non seulement la religion, mais les intérêts terrestres, la hiérarchie de la société, la politique. De son propre aveu, elle n'a pas exercé toutes ces influences en vertu du même droit. Elle a réglé les intérêts temporels parce qu'elle avait, sur les peuples enfans, une supériorité d'intelligence humaine : elle a exercé une tutelle en gérant des affaires qui étaient leurs, mais

qu'ils étaient incapables de conduire. Depuis que les peuples ont, par la révolution française, manifesté leur volonté de gouverner eux-mêmes ces intérêts, l'Église ne prétend pas retenir la portion d'autorité par laquelle elle avait ainsi exercé non ses droits, mais les leurs. Les nations croient n'avoir plus besoin de la sagesse humaine qu'elle avait mise à leur service comme une extension de son ministère religieux : elle s'est aussitôt restreinte à ce ministère religieux, sa charge essentielle. Ne tenant plus aux affaires publiques, sinon par la défense de la foi, elle veut seulement, mais elle veut toujours rappeler aux peuples devenus souverains, les limites de leur souveraineté et présenter à leur obéissance les lois, seules intangibles, qui sont la part de Dieu dans les affaires humaines. Les philosophes de 1789, au contraire, considérant que les croyances religieuses n'offrent point de certitude démontrable, n'ont rien voulu fonder sur elles, ni mettre la contrainte des lois au service de pures hypothèses. Selon eux la raison humaine tire d'elle-même en toute souveraineté tout l'ordre du monde. Ils ont refusé, par suite, de reconnaître à l'Église le rôle public qu'elle réclame comme la gardienne de vérités nécessaires.

## V

Leur raison avait-elle si raison ? Que vaut l'argument unique par lequel ils croyaient avoir écarté les ambitions de l'Église ? Sans doute, l'intervention divine dans le gouvernement du monde est une hypothèse. Mais la clairvoyance de la raison humaine est-elle autre chose qu'une hypothèse ? Admettre que cette volonté échappe à l'ignorance, à l'égoïsme, à toutes les obscurités de la passion, et que l'homme se décide, soustrait à toutes les conditions humaines, est-ce autre chose qu'une hypothèse ? La liberté n'est-elle pas le mystère des mystères ? Des lois ignorées de gravitation ne gouvernent-elles pas nos intelligences, même quand elles semblent, comme les étoiles du ciel, brillantes de leur propre lumière et maîtresses de leurs voies dans l'immensité ? Qui sait dans quelle mesure les traditions et l'ambiance changent, comme disaient fortement nos pères, en un serf-arbitre ce que nous appelons notre libre arbitre ? Si l'Église n'apporte pas la preuve authentique de sa mission, quel notaire a rédigé le contrat social et quels témoins y ont signé ? Hypothèse pour hypothèse,

entre celle de la sagesse divine et celle de la sagesse humaine, la plus hardie est-elle celle de l'Église?

Si la foi à la souveraineté de l'intelligence humaine et la foi à l'existence d'un législateur surhumain ne peuvent ni l'une ni l'autre s'imposer par l'éclat de l'évidence à la conviction universelle, il n'y a de juge entre elles que les résultats.

Or la philosophie de 1789, loin qu'elle ait fondé, comme elle le croyait, le gouvernement des hommes sur les certitudes de la raison, a fondé sur l'incertitude du sens individuel l'avenir de la société. Sur l'origine et sur la destinée de l'espèce humaine, c'est-à-dire sur les questions qu'il faut avoir résolues pour donner une base aux droits et aux devoirs, elle ne se prononce pas. Elle laisse chaque conscience chercher le mot de la grande énigme. Mais que les intelligences l'aient ou non trouvé, la vie n'attend pas, et il leur faut régler en tous ses détails un ordre social dont elles ignorent les principes. La première condition de cet ordre est qu'il concilie l'indépendance de l'homme avec la force de la famille et de la nation. Quelle garantie offre pour une telle œuvre la raison solitaire d'un homme? Passager de l'existence, il n'a, pour statuer sur les institutions permanentes, ni passé ni avenir dans l'esprit, le sens des choses durables lui manque, il compare tout à la mesure de sa brièveté. Juge et partie dans les conflits entre l'intérêt général et son intérêt propre, il a bien des chances de sacrifier par un égoïsme inconscient et implacable les intérêts généraux à l'intérêt individuel.

Incertaine et égoïste, la raison humaine est un devenir perpétuel, et se modifie sans cesse par son propre effort. Quand rien n'est soustrait à son pouvoir, rien n'est défendu contre l'inconstance. L'on a vu en effet depuis 1789 une mobilité inconnue ébranler tout, et la liberté, le dogme immuable, subir les métamorphoses les plus nombreuses et les plus longues éclipses. L'étendue même des droits réclamés pour elle devient la cause de ces réactions. Elle épouvante parfois ceux qui l'appelaient : alors ils usent de leur liberté pour supprimer la liberté elle-même, et, quand les périls se sont éteints dans le silence, la regrettent. Ces contradictions éclatantes, à des intervalles si courts, font les gouvernemens aussi voyageurs que les hommes. Et tandis qu'autrefois ces gouvernemens, arbres séculaires, étendaient leurs rameaux sur une suite de générations, maintenant, mis en coupe réglée par chacune, et devenus l'approvisionnement d'une saison, ils sont

jetés sans cesse dans le foyer dévorant de nos espérances, l'entretiennent un instant de leur flamme, et s'y changent en cendres.

Du moins l'individu, par lequel tout est gouverné et amoindri, bénéficie-t-il de ces changements? Lui-même en est la victime. La vérité a pour unique garantie le témoignage de l'intelligence. Que résoudre quand le témoignage n'est pas unanime? La philosophie individualiste conclut à accepter comme vrai le sentiment général : car où tous ne peuvent obtenir satisfaction, au moins faut-il que le plus grand nombre soit obéi. Aussi les logiciens de la révolution française ont-ils considéré comme choses adéquates la volonté générale et le droit. En vain l'individu réclamerait pour son indépendance certains asiles inviolables : décider ce qui est inviolable dans cette indépendance appartient à la raison, et la raison est la volonté du plus grand nombre. Par suite, l'homme que cette volonté blesse, non seulement est réduit à souffrir la contrainte de la force matérielle, il n'a même pas contre cette force la ressource d'une protestation morale. Il se croit opprimé, mais les autres ne jugent pas qu'il le soit : leur raison convainc la sienne d'erreur. Ses droits sont des nuages que le souffle populaire chasse de l'horizon : il n'a plus qu'un espoir : attendre qu'une saute de vent les ramène. Car la raison générale perpétue son autorité par les démentis qu'elle se donne, et le vaincu, s'il survit assez longtemps à son erreur, a chance de la voir transformée en vérité. La règle de sa vie n'est donc pas dans sa volonté, elle est dans la volonté des autres.

Et quels autres! La loi écrite qui en 1789 accordait la souveraineté à chaque homme n'a pas abrogé la loi de nature qui destine presque tous à être conduits par quelques-uns. L'anéantissement des associations où la diversité des aptitudes individuelles s'ordonnait en une compétence collective, la ruine des hiérarchies solides où la force des chefs reposait sur la solidarité de leur intérêt propre et de l'intérêt commun, ont imposé à la masse des hommes la tâche de choisir eux-mêmes par qui ils seraient conduits, et en même temps lui ont enlevé le moyen de connaître ceux qu'elle doit suivre. La société, composée d'êtres qui sur un sol nivelé se mêlent, se pressent, et parfois s'écrasent sans s'unir, assemblent et désassocient comme au hasard leurs rencontres éphémères et leur mouvement perpétuel, est devenue une foule. Qui a prise sur cette inconsistance? Que bâtir sur cette fragilité?

Pour gouverner cette multitude, il faut découvrir les sentimens communs aux hommes les plus étrangers les uns aux autres et les plus pauvres d'intelligence, il faut apprendre la langue des idées vagues et des passions : la place est aux rhéteurs, aux sophistes, aux démagogues. C'est cette collaboration de l'audace et de l'ignorance qui crée le droit.

Voilà le résidu mortel qui demeure, quand se sont évanouies les fumées brillantes, au fond du creuset où le xviii<sup>e</sup> siècle croyait trouver la pierre philosophale. La liberté a prétendu devenir sans limites, elle a été aussitôt sans garanties; elle a prétendu être le refuge inviolable de l'individu, elle a été livrée au caprice de la foule; elle a prétendu préparer un régime où chacun restât à jamais son maître, elle a rendu faciles les révolutions où un seul devient le maître de tous; elle a prétendu inaugurer le règne de la conscience intelligente, elle a soumis le monde à l'omnipotence des incapables, c'est-à-dire au plus aveugle, au plus brutal, au plus humiliant des esclavages.

L'Église, par sa conception du monde, portait remède à ces maux. Si les principes essentiels à la vie individuelle et à la vie sociale sont soustraits aux disputes des hommes, et si le respect perpétuel de ces principes est une forme du culte que la créature doit à son créateur, les contradictions, l'inconstance, la grossièreté de la raison humaine perdent aussitôt de leurs dangers. Les intelligences les plus incultes sont élevées par la foi aux sommets où elles n'auraient pu atteindre par leur propre force, les plus dissemblables trouvent dans la foi la concorde dont leurs égoïsmes les éloignaient, les plus mobiles reçoivent de la foi la constance qui n'était pas en elles, mais qui est dans le devoir. La liberté, qui règle et modifie à son gré tout le reste des doctrines, des institutions et des faits, tourne, comme la terre où elle se meut, autour de pôles fixes. Et l'acte suprême de la raison humaine, étant un acte de foi dans la sagesse divine, donne au monde la confiance en l'avenir.

Cette autorité empêche que l'intérêt social soit sacrifié à l'intérêt individuel. L'égoïsme naturel à l'homme, les formes de civilisation qui, par l'amoindrissement de la vie solidaire et de l'esprit traditionnel, accroissent l'inaptitude de l'homme à comprendre les droits de la famille, de la nation, de la société, ne mettent plus ces droits en péril. Entre eux et soi, l'individu cesse d'être juge et partie; entre la société et l'homme il y a un arbitre,



leur créateur commun. Il a établi, avec l'égalité de sa sollicitude, l'équilibre de leurs rapports; il a mesuré l'importance relative de chaque être, et des collectivités de plus en plus étendues où chaque être a sa place; il a proportionné leurs prérogatives à cette importance, et il a imposé à l'individu le devoir de travailler par le respect de ces lois à la puissance et à la durée de l'espèce.

Où l'intérêt social trouve cette garantie, l'intérêt de l'individu, loin d'être sacrifié, trouve lui-même sa sauvegarde. L'homme certain qu'il a reçu de son créateur, avec la vie, une tâche, et, pour l'accomplir, des facultés et des énergies, devient le plus rebelle aux jougs injustes. Il sait que ses droits les plus précieux ne lui ont pas été conférés par le consentement des autres hommes, mais par sa nature même; il connaît en lui des retraites inaccessibles à toute contrainte; vaincu, il garde la foi que la vérité souffre avec lui, que tôt ou tard il triomphera par elle; il refuse à la force usurpatrice l'assentiment qui le ferait complice et la ferait légitime; écrasé par elle et seul contre tous, il sait dire un « non » invincible, parce qu'il défend contre la violence des hommes une œuvre de Dieu. Or, cette foi en un droit indépendant des caprices populaires, et que la volonté humaine ne saurait détruire, ne l'ayant pas créé, est le seul fondement de la liberté individuelle et la garantie suprême de toute liberté.

Il faut donc le reconnaître : dans ce conflit de doctrine entre la philosophie du xviii<sup>e</sup> siècle et l'Église, les philosophes ne l'emportent ni par la certitude du principe, ni par la hauteur des vues, ni par la précision des termes, ni par la logique des conséquences, ni par l'ordonnance de l'ensemble. Rien ne manque tant à leur œuvre que le caractère de sérénité, d'impartialité, d'universalité. Ils apparaissent comme les représentans d'une heure, d'une contrée, d'une passion, et leurs pensées, comme eux, ont quelque chose d'impétueux, de local et de momentané. C'est contre les vices du gouvernement établi en France à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle qu'ils ont élevé un système général; parce que l'arbitraire du pouvoir était à cette date le grand vice de ce gouvernement, la liberté est devenue pour eux le principe unique de tout ordre politique; ils ont donné tout le pouvoir à la raison parce qu'ils croyaient à la primauté de leur propre intelligence; ils ont exalté les droits de l'individu parce que dans l'immensité du monde rien ne leur importait à l'égal d'eux-mêmes; ils ont peuplé l'avenir de mots, sans autre garantie de leurs promesses que leur imagination, et de

même que leurs principes sont des représailles, leur philosophie n'est qu'une rhétorique.

L'Église, au contraire, même à ne reconnaître dans sa doctrine que les conseils d'une sagesse tout humaine, possède le calme, l'étendue et l'autorité. Elle est un corps traditionnel et permanent, le plus vaste qui se soit donné pour tâche de travailler au bonheur des hommes. Elle a traversé le passé comme elle traverse le présent, les yeux fixés sur l'avenir. Elle échappe par son ubiquité aux préjugés de temps et de race. Elle sait, par l'histoire des peuples qu'elle a formés et auxquels elle a survécu, les chances de vie et de mort contenues dans les institutions diverses; son expérience reconnaît de vieilles erreurs dans les idées qui semblent nouvelles à l'inexpérience des politiques, et personne ne sait comme elle l'hygiène de l'humanité. En même temps qu'elle contemple de ce regard universel les destinées permanentes de l'espèce, elle respecte en chaque être la dignité d'une nature immortelle; la première, elle a, non proclamé, mais, ce qui vaut mieux, servi les droits de l'homme, en commençant par les plus humbles victimes du sort, l'esclave, le pauvre, l'orphelin; sa sollicitude a le don de se partager sans s'amoindrir, et de ménager la liberté des plus petits dans le grand ordre de l'univers. Enfin la vocation même du sacerdoce, cette vie perpétuellement confidente de toutes les passions humaines et, autant que cela est possible ici-bas, étrangère à ces passions, cette pratique obligatoire des vertus qui disciplinent l'imagination, apaisent le cœur, épurent la volonté, et par suite deviennent, dans leur sérénité, intelligence, tout assure aux chefs de l'Église, c'est-à-dire aux meilleurs de ces sages, pour prononcer entre les intérêts, l'infailibilité du désintéressement. Le jour où de tels témoins sont en désaccord sur les droits et les devoirs de l'homme avec des législateurs, il n'y a pas présomption de vérité en faveur de ceux-ci. Les uns sont le caprice d'une heure et les autres la conscience des siècles.

Mais pour reconnaître la faiblesse de la philosophie révolutionnaire et la solidité de la philosophie chrétienne, il faut sous les mots atteindre les choses, et poursuivre les principes jusqu'au fond des conséquences.

La génération de 1789 n'eut pas, ne pouvait pas avoir cette impartialité. L'expérience ne lui semblait qu'une conspiration du temps contre la vérité. Les abus du passé avaient rendu ses victimes incapables de le juger avec justice. Le meilleur titre d'une

institution ou d'une doctrine était de n'avoir pas encore été. Par cela seul que l'Église était la plus ancienne et la plus vaste des traditions, elle était la plus suspecte des autorités : et ce qui aurait dû faire sa force devenait sa faiblesse.

De plus, l'Église prononçait le mot le plus odieux alors, le mot de soumission. Elle parlait de lois nécessaires, et paraissait tendre un joug à la raison au moment où la raison, pour n'avoir pas été assez libre, croyait ne pouvoir jamais l'être trop. La révolution disait le mot émancipateur que la passion publique voulait entendre, et les passions sont comme les souverains : celui qui leur paraît les mieux servir est celui qui les flatte le plus.

Enfin le christianisme même de la France la rendait moins sensible aux inquiétudes de l'Église. Il avait formé la conscience nationale : ceux mêmes qui ne croyaient plus à ses dogmes demeureraient pénétrés de sa civilisation : par suite, les premières lois qui, même sans le concours de l'Église, fixèrent, au nom de la société nouvelle, les droits et les devoirs de l'homme, s'écartaient peu des principes tenus pour essentiels par l'Église? Les Français ne s'avisèrent pas que leur sagesse était peut-être une mémoire encore docile aux leçons du pouvoir religieux : ils ne démêlaient plus ce qui était à lui et à eux dans leurs propres pensées. C'est pourquoi ils croyaient avoir voulu par le libre choix de leur intelligence les institutions que l'Église prétendait imposer à l'intelligence; et l'Église leur semblait, par suite, avide de garanties superflues. D'ailleurs, s'ils s'émancipaient de son autorité politique, ils ne songeaient pas, pour la plupart, à détruire son influence religieuse. La vieille tutrice resterait au foyer, respectée toujours, écoutée parfois, garderait la force de la prière, qu'il lui faudrait désormais, pour être exaucée, adresser non plus seulement à Dieu, mais aux hommes. Et pour eux ces difficultés de paix n'étaient pas des désirs de guerre.

Mais la guerre était dans les vœux ardents d'une minorité. Cette minorité assemblait contre l'Église deux sortes d'ennemis. Les plus nombreux, tout comme la masse du pays, trouvaient bonne la civilisation que le christianisme leur avait préparée. Ils ne rêvaient pas de détruire la famille, moins encore le pouvoir, moins encore la propriété. Fils de Voltaire, disciples des philosophes, ils étaient, comme leurs maîtres, hardis de cupidités plus que de doctrines. Tout dans le vieux monde leur semblait à sa place, pourvu que la première leur appartint. Or leur primauté, fondée sur l'in-

telligence, se sentait contestée tant que la religion verserait dans le monde le doute contre les droits de la raison. Soit que leur raison matérialiste, bornant sa vue à l'ordre de ce monde, écartât le monde futur comme une hypothèse inutile, soit que leur raison déiste suffît à se créer l'hypothèse d'un Être suprême, ils n'avaient pas besoin de l'Église. Ce n'était pas assez pour eux de lui refuser obéissance, il leur fallait ruiner cette entreprise de servitude fondée sur l'imposture. Ainsi l'orgueil de l'esprit achevait en eux son œuvre logique. Et cet orgueil ne songeait pas à se demander si, le jour où l'Église aurait succombé, ils trouveraient aussi fortes et toujours protectrices les institutions qu'elle avait faites et qu'ils voulaient maintenir.

Autrement conséquente était l'autre sorte d'hommes, minorité de la minorité. Ceux-là, après avoir reçu les leçons des philosophes, avaient conduit les audaces de la haine plus loin que leurs maîtres et que leur siècle; ceux-là, vrais novateurs, aspiraient à la destruction de l'autorité, de la propriété, de la famille, et poussant jusqu'à son terme le culte du droit individuel, rêvaient de détruire la société tout entière pour faire place à toutes les anarchies. Ceux-là ne se dissimulaient pas que la grande force des institutions condamnées par eux, le grand obstacle aux changemens résolus par eux, était l'Église. Ceux-là ne la condamnaient pas pour son inutilité, mais pour sa force.

Les uns et les autres, jusqu'à ce qu'elle fût vaincue, avaient le même intérêt. Ils se trouvèrent, à la veille de la révolution, unis par un lien plus étroit encore. Quand une passion puissante grandit parmi les hommes, et que les lois ou les mœurs l'empêchent de couler à ciel ouvert, elle se creuse des voies souterraines. A l'heure où l'ancien régime, déjà condamné par l'opinion, interdisait encore à l'opinion de le juger, on sait quels développemens soudains prit en France la franc-maçonnerie, et l'étrange attraction de ceux qui se disaient les défenseurs de la raison et de l'indépendance vers une société où tout était mystère et soumission aveugle. Ils furent séduits par la liberté des débats qui faisait des loges autant d'assemblées délibérantes, semblait préparer un régime d'opinion et accordait à des hommes las surtout du silence le droit de parler: ils ne prirent pas garde qu'il leur fallait payer cet avantage par des engagements de stricte obéissance à des chefs. L'apparence parlementaire était l'amorce, la réalité était cette abdication de presque tous entre les mains d'hommes qu'ils n'avaient

pas choisis et pour des desseins qu'ils ignoraient. Ce chef-d'œuvre de combinaison artificieuse avait été conçu pour recruter une armée aux ennemis de l'ordre social, malgré leur petit nombre et l'impopularité de leurs desseins, mettre ceux qui voulaient fronder au service de ceux qui voulaient détruire, la légèreté au service de la haine. Les multiples degrés d'initiation mesuraient à chacun la dose de confidences qu'il pouvait supporter. Et, dans la double obscurité qui dérobaient les desseins derniers au regard de la foule et même à celui des adeptes, se garda, non plus le secret du roi, mais le secret de la révolution.

Celle-ci, trop habile pour attaquer à la fois toutes les puissances qu'elle détestait, les souder par ses coups et se briser contre leur bloc, ordonna avec méthode son plan de ruine et agit d'abord où elle avait le moins de risques à courir et le plus de résultats à espérer. Elle voyait que, pour venir à bout de l'autorité, de la patrie, de la famille, de la propriété, il lui faudrait combattre même les adeptes prêts à agir contre l'Église, que dans le vieil édifice le ciment de toutes les pierres était l'Église, qu'il fallait, sans toucher d'abord aux pierres, désagréger le ciment, et que, lui tombé, elles tomberaient peu à peu d'elles-mêmes. La discipline de la franc-maçonnerie reçut le mot d'ordre et s'employa à le transformer en opinion publique.

D'un côté, un peuple épris d'indépendance et disposé à n'en trouver jamais les affirmations trop absolues ; de l'autre, une Église scrupuleuse dans ses définitions et impuissante à céder rien de ses droits, qu'elle tient pour ceux de la vérité ; entre eux une secte intéressée à perpétuer la rupture : voilà les camps et les armées. Éveiller par l'excès des hommages à la raison humaine les scrupules dogmatiques de l'Église ; exciter contre ces scrupules les jalousies de l'orgueil laïque ; dissimuler les solidarités profondes de la société civile et de l'Église sous cette discorde artificieusement entretenue et grandie, ne jamais atteindre le fond des questions où l'idolâtrie libérale risquerait d'apparaître niaise ou malhonnête, et maintenir la lutte à la surface des formules, de façon que la société civile criât toujours : « Liberté ! » et l'Église toujours : « Anathème ! » ; réduire à ces deux mots les rapports intellectuels de ces deux puissances : telle a été dès lors contre le catholicisme la méthode unique et perpétuelle de controverse. On a fait honte et crime à l'Église d'idées qui ne sont pas les idées de l'Église. On n'a pas discuté, on n'a pas réfuté son ensei-

gnement, parce que la campagne a toujours été menée par des hommes résolus non à servir la vérité, mais à perdre le catholicisme, et que l'audace des mensonges accusateurs trouve sans défense l'incompétente crédulité des foules. Mais pour qui ne veut ni tromper ni être trompé l'enseignement subsiste ; c'est le dénaturer que présenter l'Église comme l'ennemie doctrinale de la liberté et il reste au fond de cette grande querelle une grande équivoque entretenue par une grande haine.

Est-il plus vrai qu'en fait l'Église ait depuis un siècle desservi la cause de la liberté ?

Cette seconde question est autrement complexe que la première. Celle-ci n'offre de difficulté que sa hauteur. Il faut gravir jusqu'à la dernière cime le monde abstrait des idées, mais de là un seul regard les assemble, et l'on y recueille, de l'autorité qui a pouvoir d'engager l'Église, la réponse une, absolue, définitive des principes. S'agit-il, au contraire, de la conduite historique tenue par l'Église dans les États, l'Église n'est plus représentée seulement par ses chefs infaillibles, mais par son clergé national, mais par la multitude des laïques, et d'ordinaire ceux qui ont le moins de compétence sur le dogme ont le plus d'action sur les événements. Cette action à toute heure disputée par les multiples influences qui la conduisent ne s'avance pas d'un seul mouvement à travers un siècle. Si orientée soit-elle, elle l'est avec les incertitudes que la mobilité des circonstances, des passions et des hommes donne à la marche de l'humanité. Juger d'un seul mot et absolu ces contingences, comme on tranche un principe, serait ne pas juger. La synthèse se dérobe sous la multitude et la succession des analyses. Pour connaître la vérité, il faut, — ce sera l'objet d'un prochain article, — étudier les rapports entretenus depuis un siècle entre l'Église et nos divers gouvernements.

ÉTIENNE LAMY.

---

---

# LE STIGMATE

---

TROISIÈME PARTIE (1)

---

## XIII

A l'extrémité des jardins du Luxembourg se trouve, en plein quartier Latin, une allée solitaire où l'amoureux des grands silences peut rêvasser, tout à son aise. C'est l'ombreuse et trop courte avenue qui s'enfonce vers la grille de l'Observatoire. Discrète et taciturne, bien qu'environnée de mouvement et de bruit, elle fait songer à l'un de ces mails qui s'allongent aux portes de nos villes, dans le pays orléanais. On n'y voit, il est vrai, ni le joueur de boules, ni le citadin buvant sous la gloriette son violâtre beaugency, et cependant j'y crois respirer un peu de mon air natal, en retrouvant la vaste paix de nos bourgades blésoises. Aux jours de la canicule, quelques enfans y prennent leurs ébats, un étudiant travaille ou bien conte fleurette ; mais lors des brouées automnales et du gel de l'hiver, ce coin ensommeillé du remuant Paris est rarement visité, même par le flâneur. Il m'avait toujours charmé ; il m'attire aujourd'hui, car la modeste allée est devenue pour moi un cimetière douloureux, peuplé de souvenirs attendris et de cuisans remords.

C'est là que M<sup>lle</sup> de Montmesnil (je la pouvais nommer maintenant) avait fixé notre rendez-vous... Il pleuvait. Depuis le matin, les brouillards de novembre étendaient sur la ville toute la mélancolie de leurs grisailles ; la fangeuse avenue se développait.

(1) Voyez la *Revue* du 13 juillet et du 1<sup>er</sup> août.

déserte ; et nerveux, marchant avec agitation sous les branches ruisselantes, j'attendais.

Que se passait-il en moi ? Je me sentais incapable de m'analyser, inhabile à me comprendre. Pourquoi cette passion subite pour une femme à peine entrevue ? Quelle était donc la force irrésistible qui m'entraînait vers elle, cette violente et sensuelle contrainte de ma volonté, cette sorte de magnétique « attirance » ? De l'amour ? Oui, certes ; tout en Monique de Montmesnil m'était fascinateur : la beauté de son visage, l'élégance de sa tournure, la distinction de son esprit, les qualités de son cœur, son admirable dévotion au devoir. Mais l'amour, le véritable amour, aurole d'idéal la créature aimée et l'environne d'un pieux respect ! Moi, je n'éprouvais que vulgaires désirs, qu'appétits grossiers. « Épouserai-tu l'enfant de la *Marquise* ? » m'étais-je demandé, le matin même : un ricanement moqueur et un haussement d'épaules avaient été ma seule réponse. Le libertinage de ma vie, l'accoutumance des abandons faciles avaient étouffé chez moi toute délicatesse. Coutumier des aventures, je croyais à une aventure. Celle-ci était plus imprévue, plus romanesque, plus grisante que les autres, — mais voilà tout... Oh, si je pouvais étreindre ce pâle et maladif visage, caresser à pleines mains la blonde ondulation de ces cheveux, poser ma lèvre sur ce front et sa marque rosée !

A cette malsaine ardeur se joignait en outre un sentiment des plus étranges : une sorte de fureur, de jalousie philosophante. Je devinais chez cette jeune fille une vie de lutttes et de souffrances, un incessant martyre de ses journées : on la voulait contraindre à entrer au couvent. Plusieurs des paroles entendues à Port-Royal me revenaient à la mémoire. « Elle partira bientôt et recevra le voile, avait signifié la chercheuse de reliques... je le veux ! » Toi, Monique, — toi, religieuse par contrainte ou par surprise ? Et je me révoltais à cette idée... Non, « cloîtres silencieux, voûtes des monastères ! » elle était faite pour nos amours humaines : vous ne la prendriez pas !...

Midi !... Vivement je traversai la chaussée : je venais d'apercevoir Monique se hâtant à notre rendez-vous.

Elle était toujours costumée de son disgracieux uniforme, mais souillé de boue et mouillé par la pluie. Trop pauvre, sans doute, pour s'offrir le luxe d'une voiture, la jeune femme avait



dû faire à pied un long chemin... Je m'élançai à sa rencontre.

— Vous avez eu pitié de moi, me dit-elle en me tendant la main... Merci, oh ! merci, monsieur.

Ardemment je saisis les doigts gantés de noir, et, les serrant d'une étreinte passionnée :

— Mademoiselle de Montmesnil, j'étais impatient de vous revoir !

Par indiscrete malice, j'avais tenu, dès ma première parole, à la saluer de son nom. Je regrettai aussitôt cette inconvenance : une rougeur de confusion empourpra le pâle visage : violemment la fille de Néméo dégagea sa main :

— Quoi, vous savez ! balbutia-t-elle... Vous...

— Oui, je sais... Monsieur votre père est le marquis de Montmesnil.

— Qui vous a si bien renseigné?... Dites, dites!... Comment avez-vous découvert notre secret ?

— Très simplement, mademoiselle. Avant-hier, à l'Alhambra.

— A l'Alhambra ? fit-elle avec terreur.

— M<sup>me</sup> de Villereuse a déclamé devant le public le sonnet que vous m'aviez récité. Fort surpris, je me suis fait présenter à... cette artiste, et c'est elle qui m'a révélé ce que je sais.

A dessein j'omettais le détail de la burlesque comédie que nous avait donnée Clorinde... Toute blême, la jeune femme se taisait ; mais son œil m'examinait, anxieux.

— C'est ignoble ! murmura-t-elle enfin. Vendre à la foule, les plus intimes secrets de son foyer!... Une infâme !

Une infâme?... Et c'était sa mère !

— Oui, reprit-elle, vous savez mon douloureux secret. Fille de courtisane et de condamné judiciaire, — tel est mon lot, ici-bas!... Et c'est pour me faire part de votre fâcheuse rencontre, que vous m'avez donné un rendez-vous aussi pressant ?

— Que d'âpreté dans vos paroles!... Non, mais je tenais à vous avertir d'un menaçant danger... Mademoiselle de Montmesnil, on voudrait vous contraindre à prendre le voile.

Je lui racontai alors la conversation que j'avais surprise à Port-Royal. Elle écouta, impassible : la démence des chercheurs de reliques ne semblait pas l'étonner.

— Je ne les crains pas, dit-elle. Depuis un an, ma tante me persécute, mais je lui résiste. Non, je ne serai jamais religieuse... jamais, jamais !

— Et si l'on vous enlève?

— M'enlever? Je m'enfuirais de leur couvent. Vous ne soupçonnez pas toute l'énergie de ma volonté. En tout cas, vous comprenez maintenant l'ardeur que je déploie à reconquérir mon père; si faible qu'il soit, il me protégerait... Avez-vous lu son manuscrit?

— Avec un intérêt passionné... Le malheureux! combien je l'excuse.

— Il aimait!

Un frisson convulsif agita sa frêle personne; la tache de son front se dessina, toute rouge.

— Et les autres fragmens? reprit-elle... Qu'en pensez-vous?

— Je les ai beaucoup admirés. Je me tiens donc à vos ordres; disposez de moi.

Remontant l'avenue nous fîmes quelques pas en silence.

— Une question! dis-je en m'arrêtant... Me faut-il parler à Némé du sonnet et de ma soirée à l'Alhambra?

— Non! non! gardez-vous-en bien! Jusqu'à ces jours derniers mon père croyait qu'Esther Nessim était morte. On a maladroitement désabusé le pauvre homme; mais il ignore toujours les débordemens de cette femme... Moi, par pudeur, par respect familial, je ne lui en parle jamais; n'allez pas aujourd'hui le tuer sous la honte.

— Nous ne causerons donc que du *Nazaréen*.

— Entretien purement littéraire, vous me le promettez?... J'ai dû avouer mon escapade, mon audacieuse démarche auprès de vous. Oh! j'ai été grondée, mais si doucement; et je me sens heureuse! Quand j'ai appris à Némé l'éclatant succès remporté par sa pièce... pardon, la sienne et la vôtre... j'ai vu luire en ses yeux un éclair de fierté. Le plus saint des orgueils, celui de l'artiste créateur pour sa création, lui a soudain ravivé le cœur. Et puis, l'annonce de votre visite m'a semblé lui causer un sensible plaisir. Pauvre père! Une distraction dans sa solitude!... Venez donc, aidez-moi à briser le cachot, l'*in pace* moral qui le séquestre!... De nouveau, je vous implore!... Ah! monsieur, monsieur, acquittez ainsi votre dette, et méritez à jamais toutes mes bénédictions.

Je la regardai, frémissant... Elle était vraiment belle, avec ses longs cils où perlaient des larmes, et le fugitif incarnat qui lui rosait les joues.

— Comment n'aimerais-je pas votre père, lui dis-je en reprenant sa main, ... puisque vous, mademoiselle, je vous aime.

Elle se rejeta en arrière, me regardant d'un œil épouvanté. Son visage était devenu très dur; sa lèvre s'allongeait, méprisante:

— Vous m'aimez? fit-elle avec amertume... De quel droit, monsieur, me raillez-vous si cruellement?

— Moi, vous railler?... Je vous aime.

— Assez, je vous prie!... Je ne suis point de celles que l'on épouse, et moins encore que l'on débauche!

#### XIV

La bruine qui, depuis le matin, enveloppait Paris était devenue une pluie ruisselante: nous allions être percés jusqu'aux moelles.

— Prenons une voiture, dis-je à M<sup>lle</sup> de Montmesnil.

Mais elle eut comme un geste d'effroi:

— A quoi bon, monsieur! La route à parcourir n'est pas très longue. Marchons.

Évidemment mes trop galantes manières l'avaient effarouchée.

— Soit! mademoiselle. Risquons la douche... Où me conduisez-vous?

— Pas bien loin de votre chère Cité: dans l'île Saint-Louis.

— A pied? et sous un tel déluge?... Bonté divine!

— Bonté divine? fit-elle avec un rire navré... Voilà un attribut de Dieu qu'hélas! moi, je ne connais guère.

Pour la mieux abriter sous mon parapluie, je lui avais offert le bras; nous descendions, maintenant, le boulevard de Port-Royal. Parfois, je risquais une œillade vers ma compagne; et, son regard rencontrant le mien, je la voyais rougir. Parfois encore, d'une faible pression j'osais lui presser le coude; je la sentais, alors, frissonner; mais aussitôt elle écartait la trop familière étreinte. Cheminant de la sorte, nous avions atteint la rue Monge, et le sombre vaisseau de Saint-Médard se profilait dans les buées.

— Monsieur Surville, me dit-elle, tout à coup... arrêtons-nous dans cette église.

— Dans cette église?... Pourquoi?

— Pour comprendre l'existence de mon père et son odieux martyre, il faut d'abord connaître l'histoire de sa famille.

— J'obéis : entrons à Saint-Médard!... Le vieux sanctuaire de vos jansénistes?

— Oui, et tout rempli des gloires du diacre Pâris... Là aussi, dort une de mes aïeules, la bienheureuse Claudine-Armande.

Pareille à une église de campagne, la misérable paroisse de ce quartier de la misère ne montrait qu'en un demi-jour ses laideurs disparates. Jamais encore je n'avais visité cet oratoire fameux des Convulsionnaires : l'inélegance de l'édifice, l'asymétrie de sa structure me choquèrent aussitôt. Dans la nef, des piliers pseudo-gothiques en style bâtard du xvi<sup>e</sup> siècle; au chœur, de lourdes colonnes à chapiteaux doriques datant du règne de Louis XIV, et dans le prolongement de l'abside une rotonde néo-grecque, pareille à quelque piscine pompéienne, ou bien encore à la falote laiterie de Rambouillet. Sur les murs, aucune œuvre d'art, pas même de curiosité archéologique. Je m'arrêtai, toutefois, devant un cadre de pierre, sculpture moderne, mais symbolique et suggestive en la pauvre paroisse : l'enfant Jésus dans son étable, grelottant sous la bise hivernale : « Voici le Dieu des affamés, disait une inscription latine... Jésus sur sa litière de paille : accourez à lui. » Mais l'appel semblait, ce jour-là, inviter en vain le miséreux, le famélique des quartiers Saint-Marcel : l'église était à peu près déserte; seuls le suisse et un prêtre en surpris se promenaient, conversant à voix basse.

Précédé de Monique, je remontai les bas-côtés. A la hauteur du transept s'ouvrait à gauche une porte latérale qu'elle franchit pour s'engager dans un couloir. Nous marchions, à présent, dans une tortille sinueuse, étranglée par de hautes et suintantes murailles. Au-dessus de cette clôture s'épanouissaient les rameaux de quelques arbres, branchages tordus par la vieillesse et tout rongés de mousse : une âcre senteur s'exhalait de cette humidité.

— Le charnier de Saint-Médard, me dit ma compagne... l'endroit témoin de tant de merveilles! Tâchons d'y pénétrer.

Mais, à un tournant, le mur s'arrêtait et faisait place à une maison, le presbytère, sans doute; aucune porte apparente ne permettait l'accès dans le préau. Désappointée, M<sup>lle</sup> de Montmesnil rentra dans la nef. Les deux hommes y poursuivaient le cours de leur conversation : elle s'avança vers eux :

— Pourrions-nous, messieurs, visiter l'ancien cimetière?

— Quel cimetière? interrogea le suisse... Je ne connais pas.

En même temps, il regardait la jeune femme, et remarquant l'étrangeté de sa toilette, échangeait un sourire moqueur avec l'abbé.

— Vous ne connaissez pas la tombe du diacre Pàris ! s'écria Monique... Moi, sans l'avoir jamais vue, je puis vous y conduire. Elle est située derrière l'abside, contre le mur extérieur, un peu à droite. Autrefois, une dalle de marbre noire...

— Et que lui voulez-vous, à votre diacre Pàris ? interrompit le prêtre en ricanant.

C'était un jeune abbé, frais émoulu du séminaire ; un jeune homme d'église, à la face poupine, aux cheveux prétentieusement bouclés. La tenue du personnage et son ton persifleur déplurent à M<sup>lle</sup> de Montmesnil qui, lui rendant ses insolences :

— Que vous importe !... Simple curiosité ou bien pèlerinage. Vous ai-je demandé de me convertir ?

D'un geste de compassion l'abbé haussa les épaules :

— Vous êtes donc une janséniste ?... Eh bien, chère madame, on n'adresse pas ici de prières à l'hérésie et au schisme. Nous ne tolérons plus aujourd'hui vos sacrilèges turlupinades.

Et, fort impertinent, le fougueux ultramontain rentra dans la sacristie.

M<sup>lle</sup> de Montmesnil demeura un moment interdite. Je l'observais avec inquiétude : cette femme avait-elle vraiment sa pleine et lucide raison ?... Devina-t-elle ma pensée ? Oui, sans doute, car, avec une exaltation farouche :

— Vous me croyez folle, monsieur ?... Folle !... folle !... Peut-être !... Qui saurait échapper aux hérédités de sa famille ?

Le sinistre aveu ! Et sur quel ton de rage il avait été prononcé !... Nous descendions l'église pour gagner la sortie ; de nouveau la jeune femme s'arrêta :

— Regardez, me dit-elle.

Son doigt désignait une dalle funéraire, encastrée dans le pavement du sol ; je m'approchai. La pierre devenue fruste, usée, me parut-il, par les agenouillemens, laissait voir encore une inscription que surmontaient des armoiries.

— Saurez-vous lire, monsieur ?

— Je vais essayer.

Et me penchant sur l'épithaphe, je parvins non sans peine à la déchiffrer. A prime vue elle me sembla rédigée en ce style lapidaire, coutumier au xviii<sup>e</sup> siècle ; mais certains mots en étaient

bizarres et peu conformes à cette ostentation d'humilité que nos pères prodiguaient sur les tombeaux. Voici donc ce que j'avais lu :

D. O. M.

*Icy repose en l'assurance de la bienheureuse Éternité, très haute et noble dame Claudine-Armande Pâris, de son vivant épouse de Messire François Lesueur, marquis de Montmesnil, conseiller et président aux enquêtes en la Cour du Parlement, née à Paris le vingt-quatriesme jour de mai, l'an du salut 1708 et qui décéda, en la joye de son Seigneur, le cinquiesme jour de Novembre 1739. Dieu a son âme.*

— Bravo! approuva Monique... Vous avez toute la maîtrise d'un professeur à l'École des Chartes.

— Quelle est cette marquise de Montmesnil?

— Une aïeule paternelle : la bienheureuse Claudine-Armande, comme on l'appelle dans ma famille... Est-elle entrée dans la « joie de son Seigneur »? Je veux le croire; mais cette préordonnée au bonheur des Élus n'a légué à ses descendants que le malheur et que l'opprobre!

— Votre maison de Montmesnil est fort ancienne? demandai-je alarmé par cette intonation haineuse.

— Fort ancienne. Noblesse de robe qui valait toutes les noblesses d'épée! Un de mes ancêtres reçut, au xv<sup>e</sup> siècle, la garde des sceaux de France, et, sous Henri III, la terre de Montmesnil fut érigée en marquisat.

Elle avait redressé le front, son œil brillait, sa poitrine se gonflait d'orgueil.

— Vous avez lu le manuscrit de mon père, poursuivit-elle... Vous savez, à présent, son erreur et son repentir, son accès de révolte suivi de soumission. Mais, hélas! vous ne connaissez pas toutes nos misères. On lui impose, aujourd'hui, la plus atroce des pénitences, — le même genre de vie qu'autrefois vécut son aïeule, cette M<sup>me</sup> Claudine-Armande.

— Racontez-moi ce que j'ignore; mais sortons d'ici. Nous serons mieux dehors, pour causer à notre aise.

— Vous avez raison. Puisqu'ils ont verrouillé leur cimetière, notre visite est sans objet. Cette église, d'ailleurs, et sa pierre sépulcrale n'ont plus rien à vous apprendre.

La pluie d'orage avait dégagé le ciel, et dans les prismes des nuées se glissait un timide rayon de soleil. Adossé à la nef, et en bordure de la rue Monge se développe un joli square; l'averse en avait classé les promeneurs : nous allâmes nous y réfugier.

## XV

— Ainsi, reprit Monique... celle dont vous avez déchiffré la tombe se nommait Claudine-Armande, marquise de Montmesnil. Demoiselle de très bonne lignée, moins illustre toutefois que notre maison, elle était la fille de M. Séverin de Paris, conseiller à la Grand'Chambre...

— Parente du diacre fameux?

— Sa propre cousine... C'était, au dire de nos traditions familiales, une femme élégante, assez coquette et fort lancée dans le monde... Oh! ce n'est point elle qui se fût, à dix-huit ans, affublée de mon hideux costume, cette défroque de béguinage que l'on m'oblige à revêtir!... Un portrait nous la montre jolie: blanche et blonde avec de grands yeux noirs...

— Les vôtres!

— Épargnez-moi vos plaisanteries... Volontiers, je me la représente en jupe à falbalas, la taille pincée, une mouche au coin de la joue, poudrée d'un soupçon de frimas, caquetant et coquetant avec les jeunes conseillers de « paulette » ou les gentils abbés, coureurs de ruelles... A dix-sept ans, elle avait épousé un homme déjà mûr : le marquis François de Montmesnil, président aux enquêtes, lui aussi conseiller au Parlement... Vous le savez, monsieur, notre noblesse de robe ne s'alliait, d'ordinaire, qu'avec les gens de robe... Un brillant mariage, assurément : la beauté chez l'épouse; chez l'époux la fortune, l'antiquité de la race, le mérite personnel. Dans la famille Paris, cependant, certains dévots blâmèrent cette union. Mon aïeul Montmesnil était un homme instruit, un magistrat intègre, mais perverti par l'esprit du siècle, grand lecteur des Anglais philosophes, à peine un déiste, un raisonneur, un libertin...

— Homme de la Régence! interrompis-je, pouvant enfin placer un mot.

— Nous sommes aux premiers jours du ministère Fleury, rectifia la docte petite personne.

— Fort bien! Au temps des Grécourt et des Piron... En ces

jours-là, hommes et femmes du beau monde, chacun se régalaient d'athéisme ou d'obscénités.

— Je sais, monsieur. Passons... Oui, ce fut une époque honteuse d'immoralité fanfaronne, d'ostentation chez tous d'insolente luxure. Aussi, — matérialisme à son foyer, déportement chez ses meilleures amies, — ma pauvre grand'mère en perdit la tête. C'était, du reste, une caillette d'assez débile intelligence. Commit-elle des écarts de conduite? Je ne le pense pas. Malgré la différence de leurs âges, elle choyait tendrement son mari. Pour lui complaire, elle afficha la plus provocante impiété, et, poussé par elle, Montmesnil, le déiste raisonneur, devint un athée résolu. Il était faible de caractère, vaniteux, beaucoup trop aimant, comme tous les hommes de ma famille. Leur hôtel de l'île Saint-Louis fut bientôt le rendez-vous de tous les esprits forts, des petits libertins, des petits mécréans qu'avait façonnés la Régence. Chaque semaine, aux jours de réception, on y philosophait autour de la table; on y persiflait, brocardait, chansonnait l'énigme Dieu. « Les infâmes soupers Montmesnil, un sabbat du diable! » gémissaient les dévotes. Mais sabbat du diable ou banquets à la Platon, les cyniques réunions étaient fort recherchées. L'irrégion de M<sup>me</sup> Armande lui avait valu un beau renom; Voltaire en parle avec éloge dans sa *Correspondance*.

— Et que disait le saint diacre des frasques de sa cousine?

— Aucun bruit de la terre ne parvenait jusqu'à lui. Ignoré des hommes, il vécut toujours les ignorant... On était alors au plus ardent de la querelle, née de la bulle *Unigenitus*. Gens de la Grâce efficace et gens de la suffisante, jansénistes et ultramontains se déchiraient féroceement... Je dois vous paraître bien pédantesque, monsieur; ce sont, hélas! des questions qu'il m'est impossible d'ignorer... Le pape avait déclaré « fausse, hérétique et blasphématoire » la doctrine de Port-Royal; depuis dix-huit ans, Port-Royal lui-même n'existait plus; mais les jansénistes refusaient toujours leur soumission. Cette opiniâtre résistance exaspérait les jésuites. Excité par eux, le ministre de Louis XV, cardinal Fleury, prétendit contraindre les convictions rebelles, et sa persécution sévit avec violence. Rigueurs inutiles: on n'emprisonne pas la conscience publique; une grande pitié pour les martyrs de la Grâce gagnait le populaire, et chez le peuple, la pitié se transforme bien vite en dévotion... Ce fut à ce moment que mourut le diacre Paris: on l'inhuma au charnier Saint-Médard. Janséniste dès son enfance,



il avait exhalé vers son Dieu une âme janséniste; sa dernière parole fut de proclamer sa foi. Un pieux libelle qui m'a servi de catéchisme nous dit comment vécut cet homme, ce passionné de la souffrance, ce fou de la Croix : — expiateur volontaire des péchés du monde; se labourant la chair à coups de discipline, vêtu de sordides haillons, couchant sur des gravats dans une logette ouverte à tous les vents; ne mangeant que des croûtes, rebut des boulangeries; distribuant en aumônes les modiques salaires de son travail manuel; dédaigneux, ou plutôt ignare de tout savoir, et cependant ayant mieux que la science, puisqu'il avait l'amour. Mais ce monde que le reclus avait fui avec épouvante vint l'assaillir dans son cercueil; vivant, il avait passé, faisant le bien; mort, on lui fit accomplir le mal. Les jansénistes pourchassés avaient besoin de miracles, et de miracles populaires: le pauvre Pâris leur en fournit... Me faut-il, monsieur, vous rappeler les extravagantes merveilles, la contagion de frénésie, qui se produisirent sur la fosse de cet autre Lazare? Toute la ville y courut, — la foule surtout des chétifs, celle des grabataires sans assistance, des moribonds sans espoir. On invoquait le diacre, et soudain l'aveugle recouvrait la vue, le boiteux jetait sa béquille, le paralytique se mettait à gambader. La populace lui prodiguait les hosannas : le jansénisme avait trouvé son patron de la misère... Les jésuites furent stupéfaits, et, sur leurs instances, le cardinal ministre décida de fermer le cimetière. Mais le parlement eut bruit du projet; il n'aimait guère les jésuites et résolut de protester.

— Des remontrances! ces fameuses remontrances que le roi matait en lit de justice...

— Un matin, après l'audience, M. le Premier fit appeler mon grand-père, le président aux enquêtes. « On discute ardemment les nouveaux miracles, lui dit-il; instruisez donc cette affaire, mais discrètement. » Le scepticisme bien connu de mon aïeul lui avait mérité ce choix; certes, on ne pouvait l'accuser de jansénisme! A l'heure du dîner, le président annonça la nouvelle à sa femme: — « Pardieu! chère madame, le diacre votre cousin fait toujours des siennes! Le parlement m'a délégué pour ouvrir une information; je me transporte, tout à l'heure, à Saint-Médard. — Et je veux être de la partie, répliqua M<sup>me</sup> Claudine-Armande: j'ai besoin de m'égayer... Ils montèrent en carrosse, et arrivèrent au charnier Saint-Médard. Une estampe que vous pourrez voir représente mon aïeul traversant la foule. Sanglé dans son habit à

jupe, canne à la main, et chapeau sous le bras, il a grand air sous sa perruque à trois marteaux ; ma grand'mère l'accompagne, juchée sur des brodequins à hauts talons, toute pomponnée en sa robe à ramages. Autour d'eux, de la canaille en oraison. Des gens du peuple assis sur les murs du cimetière récitent leur chapelet ; des prêtres jansénistes à figure émaciée chantent des litanies, et, rampant sur le sol, atroce à voir, broutant l'herbe et mangeant la terre, se démène la tourbe des convulsés. Le président se fit ouvrir passage : — « Voyez, disait-il à sa femme, les funestes produits du fanatisme ! Les clartés de notre philosophie devraient... » Il ne put achever. M<sup>me</sup> de Montmesnil avait poussé un cri de douleur ; lourdement elle était tombée à genoux. Ses yeux dilatés regardaient avec épouvante ; une expression d'horreur contractait son visage, la sueur d'ahan lui décollait au long des joues. Son mari essaya de la relever, mais en vain. Le corps était inerte, glacé, rigide comme un cadavre ; elle respirait, pourtant. On courtut chercher un médecin ; il avoua n'y rien comprendre. Et tandis que le faiseur d'enquêtes se lamentait, la foule accourue clamait au miracle : « La Grâce efficace ! La Grâce foudroyante ! Une extase ! Alleluia ! » Il fallut emporter la malade en sa posture de prière, toujours agenouillée. Durant vingt-quatre heures, en dépit des remèdes, elle demeura ainsi. Enfin M<sup>me</sup> de Montmesnil reprit connaissance, et ses premières paroles furent pour réclamer un confesseur, mais janséniste, — nul autre qu'un janséniste. Claudine-Armande était devenue folle, de la plus incurable des folies : la démence mystique. Elle raconta qu'au moment où, railleuse, elle s'approchait de la tombe, le diacre son cousin lui avait arraché l'âme, et, pour la purifier, l'avait plongée dans les flammes du purgatoire ; puis, ce baptême du feu accompli, le bienheureux Pâris avait déposé sa parente sur le Calvaire... Or, la miraculée se trouvait en état de grossesse. Deux mois plus tard elle accouchait d'un fils, et l'enfant qu'elle mit au monde portait un stigmate sur le front, — les plaies saignantes de la couronne d'épines (1).

— Simple cas de pathologie, interrompis-je ;... mais quel mauvais plaisant, votre saint diacre !... Que fit alors le président ? Poursuivit-il son enquête ?

(1) Voir le curieux volume du conseiller au Parlement Carré de Montgeron, et le récit de sa conversion subite, par prémonition physique, devant le tombeau du diacre Pâris. (*Vérité des miracles opérés par l'intercession du diacre Pâris*, 1737.)

— L'enquête était probante : on n'avait plus qu'à se convertir. et l'on se convertit. Ils congédièrent leur maison, vendirent leur argenterie, en distribuèrent le produit aux pauvres et aux prisonniers. Transformant en hôpital les salons de son hôtel, M<sup>me</sup> de Montmesnil se confina dans une mansarde, un immonde galetas sous les combles. Là, vêtue du cilice, jeûnant et couchant sur la dure, elle trépassa quelque douze ans plus tard. Nous l'appelons dans ma famille la « Bienheureuse » et l'implorons en nos détresses. Elle aussi opère ses petits miracles ; toutefois je ne garantis rien... Son mari, d'ailleurs, l'avait précédée au tombeau. Par amour conjugal, le philosophe athée était devenu un fervent chrétien, un janséniste militant. Certain jour, en plein Parlement, il osa interpeller le roi. Louis XV tenait un lit de justice, et le scandale fut énorme. Montmesnil lui reprocha ses maîtresses, la dépravation de sa cour, ses persécutions contre les saints. Le soir même, on l'enfermait à la Bastille. Il y mourut.

— Et que devint l'enfant, le stigmatisé ?

— Oh ! de celui-là, parlons peu ! Ce fut un piètre personnage, fanatique et débauché, monstrueux mélange de superstitions et de vices. A son baptême, il avait reçu le nom de Dieudonné, un nom que portent, depuis lors, les chefs de ma famille ; mais le diable seul dirigea sa conduite. Toute sa vie ne fut qu'une lamentable absurdité. Le jour, il courait les brelans et les filles ; le soir, il se glissait dans ces assemblées clandestines où d'enthousiastes jansénistes se donnaient « les secours ». Tristes illuminés, monsieur, nos derniers champions de la Grâce efficace : leurs grotesques extravagances auraient épouvanté Pascal ! Dieudonné de Montmesnil fréquentait ces réunions secrètes. Là, en dépit de la police, on se livrait aux plus infâmes pratiques. Pour hâter la venue du précurseur Élie, on meurtrissait, on torturait des enfans et des femmes, on crucifiait des religieuses. « Nous voulons réparer les infamies du monde, prétendaient ces frénétiques... Dieu se plaît aux sanglans sacrifices. » Et mon crédule aïeul les aidait à répandre le sang. Lui-même il se martyrisait pour le rachat de ses péchés ; mais, au lendemain de son supplice, ses péchés le reprenaient de plus belle. Toutefois, sur le tard de la vie, il se maria pour épouser une visionnaire de son espèce... Et c'est lui, monsieur, qui nous a transmis l'insanité de sa mère. — lui, qui nous a légué la tare de sa dégénérescence.

Monique de Montmesnil avait courbé la tête avec accablement.

Elle était belle ainsi, — défaillante, et désespérée : je sentis encore s'attiser mes désirs :

— Quels mots absurdes osez-vous prononcer, mademoiselle? Le charme de votre visage, le brillant de votre esprit, les...

— Eh, qu'importe, monsieur! Tout cela peut être anéanti en un instant!... La démence fatale, l'hérédité de tous les miens me terrifient. Je la sais, je la sens qui guette et qui menace. Elle a déjà saisi ma tante; mon père se débat dans son étreinte. Aussi je ne me marierai jamais : il faut que notre engeance misérable disparaisse... Oui, je devrais entrer dans un couvent; mais je n'ai point la foi. En vérité, puis-je croire à un Dieu qui pour salaire d'une conversion gratifie toute une race de la plus atroce des folies?

Et crispant le poing, en un muet blasphème, elle étendit le bras vers l'église Saint-Médard.

— D'ailleurs, poursuivit-elle... pour surcroît de bonheur, j'ai mon ignominie personnelle : ma naissance.

Sa naissance!... Encore une imprécation contre sa mère!... Durant quelques secondes, elle s'absorba, silencieuse, en d'angoissantes pensées; enfin elle se leva :

— Vous connaissez maintenant l'histoire de ma famille. Venez; rien de tout ce que vous allez voir ne pourra plus vous étonner.

## XVI

C'était, dans une des rues de l'île Saint-Louis, un hôtel de superbe structure, mais délabré, tombant presque en ruines. Pourtant, il se dressait, magnifique encore, parmi les vieilles magnificences du sommeillant quartier. Le fronton de sa façade, les mascarons surmontant ses fenêtres, des balcons à balustres, un timide essai de festons, et l'absence de la coquille indiquaient suffisamment la date de sa construction : la maison majestueuse avait été bâtie aux derniers jours du règne de Louis XIV. Mais son aspect de vétusté, ses pierres moussues et disjointes, ses moulures effritées disaient aussi la pauvreté actuelle de la demeure ou l'incurie de ses habitants.

— L'hôtel de Montmesnil; saluez, monsieur! m'annonça ma compagne... Il fut acheté par notre aïeul le président, peu de temps après son mariage. C'est ici qu'avaient lieu ses petits soupers philosophes; ici qu'entre le romanée et le champagne on dis-

putait sur Dieu. Aujourd'hui vous voyez un temple de sanctification... Regardez, toutefois, ces faunes, ces têtes de sylvains qui grimacent. N'ont-ils pas l'air de diables se gaussant de leur nouvel emploi d'archanges ?

— En effet ; ils semblent mal à l'aise, et flairent le bénitier... Le quartier général de vos jansénistes, je suppose ?

— Oui et non. Nous sommes, nous autres, des enfans perdus, presque des hérésiarques de la Doctrine. L'archevêque d'Utrecht a depuis longtemps rompu tout rapport avec notre schisme : il nous trouve trop dangereux. Mais nous avons notre prélat : M. de Goreum.

— Pourquoi employez-vous ce mot de schisme ?

— Il explique bien notre situation en face de l'orthodoxie janséniste. Ma tante est une réformatrice : elle a voulu fonder sa petite confrérie : les expiateurs de l' « Agneau sans tache », et faire aussi revivre la secte des « Vaillantistes ».

— Pardon, je comprends mal... Quel est ce phénomène, un Vaillantiste ?

— Un Élysien, si vous préférez. Le curé Vaillant fut, au siècle dernier, un second faiseur de merveilles, une façon de saint Paris, mais aux miracles discrets. Mirifique prophète, bien que dépourvu d'humilité, il se disait l'avant-courrier du précurseur Élie. On l'emprisonna sottement : Charenton aurait dû être sa Bastille. C'est lui qui, rival d'un autre visionnaire, frère Augustin, — une réincarnation de l'évêque d'Hippone, celui-là ! — réglementa la méthode des « secours meurtriers ». Ils furent les évangélistes de ces jolis dévots que l'on fustigeait, tenaillait, crucifiait, dans les assemblées secrètes. Bien mieux : ils poussèrent l'impudence jusqu'à vouloir se faire adorer. Digne héritière de mon aïeul Dieudonné, ma tante Angélique-Marie a toujours admiré cette théologie du bâton. Elle a unifié les deux sectes, et amalgamé leur délire. Au frère Augustin elle a pris « l'Agneau sans tache », à Vaillant...

— La trique efficace... Une question, je vous prie : Que pense et que dit la police ?

— La police ? On nous a toujours laissés bien tranquilles... Si folle que soit ma tante, elle a trouvé des disciples de sa folie. Sa propagande a recruté des adeptes à Paris et même en province. Les Élysiens étaient jadis assez nombreux ; ils n'ont pas entièrement disparu. A vrai dire, les chefs du jansénisme nous ré-

prouvent; mais M<sup>me</sup> Angélique n'a cure de leurs remontrances. C'est une âme de sectaire, inflexible dans ses principes, féroce en ses convictions. D'ailleurs elle a près d'elle un illuminé, plus fanatique encore, M. Silvat...

— Oh! celui-ci, je le connais : un charlatan.

— Non, un convaincu... Ayant beaucoup souffert, il prétend faire de la souffrance un dogme et une volupté.

— Parfait; un esthète!... Que ne réserve-t-il ses plaisirs pour soi-même?

La porte de l'hôtel était fermée. M<sup>lle</sup> de Montmesnil en souleva le marteau, et à trois reprises le laissa retomber.

— Un coup pour Jansénius, fit-elle, moqueuse;... un autre pour saint Pâris, et pan! pan! pour la bienheureuse Claudine-Armande! Prières en actions, comme au Thibet; c'est notre pieux usage.

Un garçonnet, ayant toute la dégaine de maître Josias, mon domestique, entre-bâilla l'un des battans :

— *Ave*, ma sœur, dit-il... Tu es de nouveau restée bien longtemps absente, et tu m'as fait sermonner d'importance. J'ai péché, en te laissant sortir, l'autre soir, et l'on m'a retiré la garde de la « porterie »... Ah! sœur Monique, à courir les rues, on risque son âme!... Que nous veut ce Madianite?

— Un de nos amis... Il a rendez-vous avec mon père.

D'un œil méfiant, le jeune homme reluqua ma toilette :

— Non!... La livrée du monde!... Cet homme n'est pas des nôtres!... Je vais avertir la Mère Angélique.

Il avait allongé la main vers la corde d'une cloche pendue près de sa loge, mais se ravissant :

— Je n'ose la troubler : elle est en pleine mortification.

— Eh bien! laisse-la se mortifier... Nous n'avons nul besoin de sa présence... Venez, monsieur.

Le scrupuleux concierge referma son ostière, puis tout inquiet, nous suivit du regard.

— Quel espionnage! s'écria Monique... On ne peut plus approcher de mon père, sans qu'aussitôt ma tante accoure... Et quelle aménité! Que pensez-vous de leur façon de tutoiement?

— J'en suis fort édifié.

— Un usage emprunté aux visionnaires de Saint-Médard... Tous, frères et sœurs devant l'Éternel!... On se tutoie, disent-ils, au paradis.

Sous la voûte, montait un escalier de pierre à la rampe ouvragée; mais les marches en étaient poudreuses, et sur les murs s'épalaient, par couches, de séculaires moisissures. Assurément le balai et le torchon avaient moins d'emploi que la « bûche secourable » dans cette maison de l'« Agneau sans tache »... Au palier du premier étage, une porte était ouverte, enguirlandée de feuillages en papier peint : vulgaire décoration, rappelant la crèche ou bien l'ouvroir, aux jours de fête.

— Entrez ici, monsieur, me dit Monique; moi je cours avertir mon père, et vous rejoins bientôt.

La pièce où je pénétrai avait jadis formé une vaste et somptueuse galerie de réception. Les boiseries, autrefois dorées, y alternaient avec les glaces, et des cadres ovales se découpaient en relief au-dessus des panneaux. Mais un infâme badigeon empâtait aujourd'hui les galantes moulures; les glaces disparaissaient sous des applications de papier gris, et les cadres s'ouvraient béans, dépouillés de leurs Amours. Ni chaises, ni fauteuils; pour seul mobilier, quelques bancs : le salon libertin avait été converti en une austère chapelle.

Au fond de cette galerie s'élevait un autel de style rocaille, où se détachait en bosse l'emblème de l'Agneau sans tache. Sur l'autel, un tabernacle entre deux cierges, et un crucifix, curieuse et véritable œuvre d'artiste. Son christ, taillé dans un seul bloc d'ivoire, n'étendait pas des bras aimans sur Jérusalem, les gentils et le monde : il dressait leur contorsion, droit vers le ciel. Toute la désespérance janséniste apparaissait en ce sinistre et déconcertant symbole. Le Rédempteur montrait ainsi que la rosée du sang divin n'avait coulé que pour de rares élus. Son visage convulsé était atroce à voir, non de souffrance et d'agonie, mais de courroux et de menace. Ni pardon, ni même pitié dans son regard : ce vainqueur du Pêché devait avoir la haine du pécheur.

Au long des murs, divers tableaux étaient suspendus. D'abord, un diacre Paris en loqueteuse soutane, et placé devant cette image, le fondateur de la secte Élianite, le curé Vaillant. Une légende apprenait son nom. Ce missionnaire du Précurseur, banale figure de rustre champenois, s'exhibait sur cette toile en costume de grand prêtre d'Israël, avec la cidaris, l'éphod, et pour rabat, les tables de la Loi; grotesque et, d'ailleurs, moderne barbouillage... La plus amusante, toutefois, de ces peintures était une réduction de la fresque du Vatican, une sorte de parodie, sincère et con-

vaincue, de Michel-Ange. Debout, au milieu des nuées, on voyait le Fils de l'Homme rejetant dans l'abîme les maudits de son Père. Ils y tombaient en grappes, mais ces damnés n'étaient point des torsos nus : ils portaient la robe du jésuite, ou la soutane du sulpicien. A genoux, et à droite de leur Vengeur, les élus jansénistes contemplaient béatement l'œuvre tant espérée de la sainte revanche.

Au dehors, j'apercevais les branchages de quelques arbres : la façade intérieure de l'hôtel était bâtie sur un jardin. Je m'approchai d'une croisée ouverte, et un curieux spectacle s'offrit à mon regard. Sur des gazons jonchés de feuilles, gluans, défoncés par la pluie, allait et venait une très vieille religieuse, habillée de blanc. Elle se traînait avec lourdeur, pliée sous le fardeau d'une croix qui balayait la terre. Et, marchant à son côté, une façon de maritorne à coiffe de nonnain, lui tenait le bras : la vieille était aveugle. A chaque pas elle trébuchait et tombait sur le sol ; sa compagne, alors, la fouaillait à coups de lanière, l'aidait ensuite à relever sa croix, et la mortifiée poursuivait son chemin du Calvaire... J'avais aussitôt reconnu la femme de Port-Royal, cette Mère Angélique-Marie des Cinq-Plaies, expiatrice des péchés de la France : la tante de Monique.

Monique!... Avec quelle douceur ce nom chantait à présent au plus profond de mon âme!... Monique!... Depuis sa lamentable confidence un tumulte de sensations nouvelles s'agitait en moi, et m'avait bouleversé. A mes désirs brutaux se joignait une émotion plus noble... Monique, chère Monique, au sourire douloureux attirant le baiser ; Monique, dont ma lèvre aurait voulu sécher les larmes ! Était-ce compassion pour cette abandonnée, charme subi de cette jeune femme si distinguée d'intelligence et de cœur si vaillante ?... Oui ! Je me sentais l'aimer... j'aimais passionnément.

J'en étais là de mon dithyrambe, quand une porte latérale s'ouvrit : un long et maigre corps se glissa dans la chapelle. M. Silvat!... Plus hâve, plus sec, plus déguenillé encore qu'au parvis Notre-Dame, il portait sur l'épaule une besace de mendiant.

— Monsieur Surville ! s'écria-t-il stupéfait... Qui a pu vous introduire ici ?

— M<sup>lle</sup> de Montmesnil.

— Vous la connaissez donc ?



— J'ai l'honneur de la connaître, je viens même, — ne vous en déplaît, — rendre visite à son père, à Nêmo.

La figure du sectaire exprima une vive appréhension :

— Et c'est elle,... elle qui vous conduit dans la cellule du pénitent ? Je la trouve bien osée !

— Pourquoi, osée ?

— Elle interrompt le recueillement d'une purifiante solitude, va compromettre le salut de cette âme, et viole impudemment la règle de notre discipline... Où l'avez-vous rencontrée ?

— Que vous importe ! J'ai eu le plaisir de causer avec M<sup>lle</sup> de Montmesnil, et séduit par ses rares qualités, la noblesse de son cœur, la distinction de...

— Non !... De la concupiscence, fit-il durement.

Le terme était brutal ; il me révolta :

— Mesurez mieux vos paroles, je vous prie.

— Osez donc descendre en vous-même !... Nous autres, grossiers sauvages, nous ignorons toutes vos galantes hypocrisies. Moqués, bafoués par le monde, nous osons pourtant apprendre au monde les noms de ses péchés... Oui, concupiscence ; ou plutôt l'aiguillon du diable ; je dis : du diable ! mon pauvre monsieur.

Et poussant un lugubre soupir, — un soupir d'amant jadis déçu, ou de mari trompé :

— Défiez-vous de la femme ! Elle est notre perdition.

J'allais vertement répondre à cet ennemi du « féminisme », lorsque enfin M<sup>lle</sup> de Montmesnil rentra :

— Mon père vous attend, me dit-elle.

— Et moi, je vous accompagne, déclara formellement M. Silvat.

— Votre présence est superflue... Mon père désire causer seul à seul avec Monsieur.

— Non, ma chère fille ; c'est impossible ! Mère Angélique est en prières, et j'ai le devoir de la remplacer près de vous.

— L'odieuse tyrannie ! Nous ne sommes plus d'humeur à la supporter désormais, et vous l'allez bien voir !

Précédé de Monique et suivi par notre surveillant, je montai au second étage qui desservait les communs de l'hôtel. Les chambres des domestiques avaient été transformées en cellules ; des pancartes indiquaient leur destination nouvelle et les plaçaient sous de pieux patronages : Saint-Cyran, Arnauld, Singlin.

Nicole, Saci, Pontchâteau, Quesnel, etc., — tous les vénérables du jansénisme. A chaque porte, M. Silvat s'arrêtait, ouvrait doucement, et glissait dans la chambre son coup d'œil scrutateur : un adjudant de service n'eût pas mieux inspecté sa caserne. Presque toutes ces pièces étaient d'ailleurs inoccupées ; seules trois femmes à coiffes de religieuses y travaillaient ; évidemment la communauté de l'« Agneau sans tache » recrutait bien peu d'adhérentes.

— Sœur Euphémie, dit M. Silvat à l'une d'elles... tu auras à préparer demain l'appartement d'honneur. M. de Gorcum doit arriver dans quelques jours.

— Sa Grandeur nous rend visite?... Alleluia!

Parvenu à la dernière de ces chambres, le minutieux inspecteur voulut poursuivre son examen. Monique l'en empêcha :

— Pardon, cher monsieur!... C'est ici mon chez moi. On n'entre pas.

Sans insister, il s'inclina et passa outre... Enfin nous arrivâmes à l'extrémité du couloir. Là, se dressait une échelle de maçon qu'il nous fallut gravir. Elle aboutissait à une porte ; M<sup>me</sup> de Montmesnil l'ouvrit et se tournant vers moi :

— La logette de la bienheureuse Claudine-Armande, et le cachot, *l'in pace* où l'on détient mon père.

— Ses remords devraient suffire à l'y séquestrer, répliqua sèchement M. Silvat.

— Ses remords... et aussi votre captation de toute notre fortune... Venez, monsieur.

La porte qu'elle me désignait, étroite et basse chatière, était en partie murée par une poutrelle et des moellons ; on ne la pouvait franchir qu'en pliant l'échine. J'allongeai donc la tête pour me faufiler dans ce trou digne d'une porcherie, mais je dus reculer avec dégoût. Une odeur nauséabonde m'avait saisi à la gorge : une infection de vieux cuir, de guenilles et de fumier.

— Est-ce vous, monsieur Surville? me cria une voix... Entrez, je vous prie. Je suis fort heureux de votre visite.

## XVII

Dans une fétide soupente, large et longue à peine de quelques pieds, un homme était accroupi sur le carreau. Il ressemblait des savates, et les déchets de leurs rognures empestaient le taudis. Et,

quel taudis ! C'était un vermineux galetas pratiqué sous la toiture ; le jour y descendait par une fenêtre à tabatière, mais le châssis en avait été cloué, et l'air ne pénétrait qu'à travers des crevasses béantes dans les ardoises. Aux mois de la canicule, ce juchoir devait être une étuve ; en décembre, une glacière ; un cloaque sous les pluies d'orage. Une paillasse crevée d'où s'échappait du fumier de varech servait de couchette au reclus ; à des cordes séchaient des hardes et du linge que M. de Montmesnil avait sans doute lessivés lui-même. Dans un coin de la pièce, on voyait encore un fourneau, de la braise, un poêlon de faïence, une cruche, un restant de pain : la cuisine et le garde-manger du mortifiant. Pas un livre ; pas de meubles, sauf un escabeau ; mais contre la muraille était suspendue une discipline aux cordelettes garnies de plomb.

L'homme qui croupissait dans cette pourriture me parut âgé d'environ soixante ans. Sa face cadavéreuse était rasée comme celle d'un clerc, et de longues boucles de cheveux gris lui tombaient sur le cou, même sur les épaules. Par instans, il tousait, — une toux sèche, convulsive, inquiétante, et sa respiration très courte grondait comme un bruissement de râle. La tête était fort belle encore d'intelligence et de haute distinction. Le regard — un œil très noir — brillait, mobile et plein de fièvre ; le front vaste, un peu fuyant, indiquait la pensée, mais le menton trop court aurait, à l'examen d'un phrénologue, dénoncé la faiblesse du vouloir, une déplorable absence de caractère... Et, martelant, maniant l'alène, tirant le fil enduit de poix, ce poète, ce philosophe rapetassait un vieux soulier.

— Asseyez-vous, me dit-il, désignant l'escabeau... Ma cellule est peu magnifique ; mais le grand Bossuet nous l'enseigne : « Heureux qui a pu trouver son refuge ! »

— Heureux !... Êtes-vous vraiment heureux, mon père ? demanda tristement Monique.

M. Silvat, cependant, s'était glissé derrière nous, et s'approchant du carreleur de savates :

— Je vous apporte, mon frère, votre tâche quotidienne, et voici notre souper.

Il laissa tomber sa besace, puis en retira plusieurs bottes éculées, des croûtes de pain rassis et deux carottes.

— Votre tâche, reprit-il, nous est fournie par le cordonnier de la rue des Deux-Ponts : divers béquets à coudre ; c'est un tra-

vail urgent. Quant à notre souper, il sera bien maigre, ce soir. Vos rapiécages d'hier étaient une besogne mal faite : on me les a refusés. Où donc aviez-vous l'esprit?... Toutefois mes chaussons de lisière — oh! je n'en tire aucun orgueil! — m'ont été payés quarante centimes. J'ai versé quatre sous aux œuvres de la communauté; le surplus de la somme a suffi pour notre pitance... Ah! par exemple, pas de friandises aujourd'hui; ni pain frais, ni salade.

— Vous les arrangez bien, nos friandises! fit en souriant M. de Montmesnil... Hier, ma fille avait assaisonné d'un peu d'huile vos pissenlits : vous les avez, avec horreur, trempés dans l'eau.

— En pareille occurrence, le bienheureux Paris agit de même. Il écarta le péché de gourmandise.

— Absurde mortification !... En quoi une salade à l'huile peut-elle offenser l'Éternel?

— Et pourtant elle l'offense !... Ne philosophez pas !... Dieu ordonne que toujours et toujours nous mations la bête. Aussi, ai-je demandé à notre boulanger de ne plus nous vendre désormais que le pain des prisons, — un pain mélangé de paille : le saint diacre n'en voulait pas d'autre. Mais ce boulanger ne prépare que des orgies du ventre : nous chercherons ailleurs.

— Qu'il est difficile d'accomplir son salut! ricana le pénitent.

— Ne riez pas! « Diseur de bons mots : mauvais caractère »... J'ai donc ramassé quelques croûtes, le rebut du fournil; je vais les tremper dans l'eau; avec les deux carottes elles suffiront à notre festin... J'autorise, pourtant, l'usage du sel.

— *Sal sapientiæ*... Celui de votre sagesse me suffirait.

Sans relever cette autre plaisanterie, le maître-queux s'approcha du fourneau, et se mit en devoir de l'allumer. Le père de Monique lui adressa un geste d'impatience :

— Non; de grâce, attendez. Vous cuisinerez plus tard... J'ai à causer avec M. Surville.

— Conversez, mon frère, conversez à votre aise! En quoi ma présence pourrait-elle vous gêner?... Au surplus, le jour baisse; l'heure va bientôt venir de réciter ensemble l'office du soir : votre entretien ne saurait durer bien longtemps.

— Il se prolongera tant qu'il sera nécessaire, repartit M. de Montmesnil.

Le porteur de besace eut un haut-le-corps, scandalisé.

— Songez-y bien, pauvre âme : vous allez grièvement désobéir !

— Désobéir ? A qui ? demanda Monique.

— A la règle de réclusion que lui imposa notre Mère fondatrice.

— Ma tante, riposta la jeune fille, n'a pas à commander ici. Cet hôtel ne lui appartient pas.

— Comment.... ne lui appartient pas.

— Les donations de mon père se trouvent annulées par ma naissance... Faudra-t-il nous adresser aux tribunaux ?

— Elle a raison, fit timidement l'ancien magistrat... Le Code est formel, et...

— Je connais, mon frère, une loi plus formelle encore : l'Évangile. Il ordonne de mettre ses biens en commun, sans même garder l'espoir de les reprendre.

— Le *mutuum date*?... Mon Dieu, monsieur Silvat, votre commentaire est hardi ! Nous en reparlerons plus tard... Pour l'instant, laissez-moi.

Mais l'illuminé ne s'en allait pas :

— Encore l'esprit de révolte ! grommelait-il. En vérité, monsieur, je n'ose comprendre ce qui se passe en vous. Depuis trois jours, le démon est rentré dans votre âme. Votre fille, — je vous le déclare, — est votre perte. Il faudra l'éloigner.

— Me séparer de tout ce que j'aime ? Essayez donc ! s'écria Monique.

— Calme-toi, mon enfant, lui dit M. de Montmesnil... Si tu n'as pas la vocation, on respectera tes scrupules... Et vous, monsieur Silvat, trêve d'indiscrétions : retirez-vous.

L'ordre était péremptoire, la voix irritée, le geste impératif. Reculant alors pas à pas, l'apôtre du communisme chrétien se dirigea vers la sortie. Il faisait de violents efforts pour refréner sa colère ; mais sa jaune et maigre figure tremblait d'indignation :

— Quoi, péché sur péché ! Orgueil, paresse, rébellion : tous mortels !... L'enfer est entré dans la cellule de la « Bienheureuse »... Un sacrilège !... Eh bien, soit, je vous laisse ; pour ne pas aggraver votre coulpe, je me retire. Mais je dois, je vais aviser notre Mère Angélique... Le malheureux, ah ! le malheureux ! Il revient sur ses vomissements !

Enfin sa longue échine s'enfonça dans la chaudière et disparut.

## XVIII

— Bien, mon père, applaudit la jeune fille... Je vous retrouve enfin ! Oui, vous êtes ici chez vous... Croyez-moi : faites maison nette.

Mais la violente altercation avait brisé toute l'énergie de ce débile ; il semblait à présent effrayé de soi-même.

— Je crains, murmura-t-il, d'avoir commis l'iniquité. Après tout, ce digne M. Silvat est mon directeur de conscience : il croyait accomplir son devoir.

D'un mouvement machinal le pénitent avait repris sa besogne, et, de nouveau, ressemblait.

— Ce n'est point ainsi que vous parliez ce matin, lui dit Monique... Quel revirement subit !... Hier, vous étiez indigné contre leur despotisme ; vous...

— Oui, sans doute !... Nos amis abusent quelquefois de leur autorité, mais toujours par excès d'un pieux zèle. Aussi...

Il ne put achever ; une quinte de toux lui coupa la voix et le secoua de convulsions. Très effrayée, Monique s'élança vers lui :

— Les misérables ! ils vont me le tuer !... A tout prix, je veux l'arracher de leurs mains.

Et, toute en pleurs, elle soutenait la tête défaillante, essuyait la sueur d'anémie, — enveloppant de ses bras, enlaçant le malade, telle qu'une mère, au chevet de ce vieil enfant. La toux par degrés s'arrêta, et les suffocations cessèrent.

— Mes jours sont désormais comptés, fit-il tristement... mon heure est proche : fillette, ne songeons plus qu'à l'œuvre de mon salut.

Monique, cependant, m'avait adressé un regard, muette prière qui me conjurait de parler.

— Monsieur de Montmesnil, dis-je alors, mademoiselle votre fille m'a bien voulu confier divers fragmens de vos manuscrits. Je les ai lus avec attention ; plusieurs m'ont semblé remarquables, et j'ai dessein de les publier.

— Remarquables, ces médiocres rapsodies ?... Vous moquez-vous, monsieur ? Vos journaux seraient bien bons d'insérer aujourd'hui ce qu'ils ont refusé jadis, avec raison.

— Un mal jugé réformable, cher maître : nous allons en appel. La revue où j'écris, *la Minerve*, les éditera, je vous l'affirme.

— Vous entendez, mon père?... Justice va être enfin rendue à votre talent... Ah! si, vous reprenant vous-même, vous daigniez raviver la flamme qu'on veut éteindre en vous, — quelle joie pour votre enfant!

— Eh oui, dit-il en soupirant... Dieu m'avait mis au cœur la religion du Beau, le culte de l'Idéal... O mes enthousiasmes d'autrefois, ces frémissemens de tout mon être, quand une noble pensée, un vers mélodieux m'emportaient dans l'espace et le rêve, qu'êtes-vous devenus?... Hélas!

— Vous les retrouverez, mon père : l'artiste, le poète, assoupi seulement, ne sont pas morts en vous. Déjà, grâce à M. Surville, votre superbe drame a conquis le public ; demain, votre nom sur l'affiche révélera...

— N'en faites rien, monsieur! s'écria-t-il avec effroi... Que Némoto reste à jamais Némoto!... Vous me parlez du *Nazaréen*? Cette œuvre d'infamie, ce honteux blasphème est né de mes désespérances, et j'espère à présent!... J'espère! Pour obéir au divin Maître, je me suis fait un pauvre d'esprit. Voyez : je ne suis plus qu'un tâcheron, artisan maladroit et trop souvent tancé... Ah, monsieur, si j'avais à composer un livre, qu'il serait différent, aujourd'hui! J'y formulerais mon acte de foi. Le cœur est père de l'éloquence; peut-être serais-je éloquent, peut-être, je...

Il s'interrompit et porta la main à son bras gauche qu'il comprima avec violence :

— Toujours et toujours le « moi » haïssable!... Orgueil, démente de mon orgueil, je saurai bien t'imposer silence!

Mais son regard démentait sa parole; son œil luisait, brûlé par une flamme intérieure non étouffée encore : mal résigné à l'abêtissement volontaire, cet humble se rebellait contre l'humilité. Il souffrait atrocement... Pourtant, il fit un visible effort pour se contraindre au renoncement de toutes vanités.

— Je te blâme sévèrement, Monique, de ton indiscrétion. M. Surville me rapportera les manuscrits, et sans pitié nous les détruirons.

— Trop tard! répliqua la jeune fille. Plusieurs pièces de vers sont à l'impression et vont paraître.

Elle mentait; mais de quel pieux mensonge!... Quant à moi, je suivais avec anxiété les péripéties du combat engagé entre ces deux âmes. Je croyais assister au plus poignant des drames : la Vie aux prises avec la Mort, et lui livrant l'assaut suprême...

Tout effaré par cette annonce, M. de Montmesnil avait redressé le front :

— De quels vers me parles-tu, ma fille? Ce n'est pas, j'imagine, le...

— Le sonnet : *Amour, douceur d'aimer*... Si, mon père!... Il est urgent qu'on en connaisse l'auteur.

Le mortifiant se leva, d'un sursaut :

— Oh! oh! pas celui-là!... Un cri d'ignominieuse luxure! Pas celui-là!

— Comme vous aimez encore ! murmura douloureusement Monique.

— Non, non : je n'aime plus ! Cendres et poussière, ce souvenir éteint!... Je n'aime plus, je ne veux plus aimer.

D'intenses frissons agitaient son maigre corps, et derechef il s'étreignit le bras avec rage. Bientôt des gouttes de sang rougirent ses guenilles et lui coulèrent au long des mains. J'étais épouventé : l'expiateur portait sur la chair un bracelet garni de pointes, et pour dompter la révolte des anciens désirs, il se martyrisait... « Je ne veux plus aimer. » Le malheureux ! Il adorait encore.

La pauvre Monique me regarda, consternée... Moi, je ne comprenais plus. Pourquoi, m'ayant interdit la moindre allusion au sonnet parodié, en parlait-elle avec cette audace ?

— Eh quoi, me demanda M. de Montmesnil... est-ce donc pour m'induire en tentation que vous m'honorez de votre visite?... Ne saurions-nous avoir un autre entretien ?

Il était redevenu très doux ; le supplice de sa chair en avait calmé la frénésie ; maintenant, tout en maniant l'aiguille, il souriait.

— De quoi faut-il donc vous parler ? interrogea sa fille avec dépit.

— Mais de toi, mignonne... N'est-il pas vrai, monsieur ?

— De... de moi?... Sujet peu intéressant, hélas !

— Oh ! la dissimulée ! Le joli masque d'innocence !

Elle rougit, et vivement gagna le fond de la chambre.

— Cher monsieur, poursuivit l'ex-magistrat... seriez-vous, d'aventure, parent d'un M. Surville que j'ai connu autrefois ; il était conseiller général de Loir-et-Cher, ancien préfet, et...

— Mon regretté et vénérable père, monsieur.

— Excellente famille!... Petit-fils alors d'un colonel du premier Empire ?



— Mon aïeul, mort maréchal de camp sous Louis-Philippe.

— Je sais : un de nos vieux brigands de la Loire, fidèle à son Empereur ! Bien que fort peu bonapartiste, j'ai toujours apprécié la dévotion aux souvenirs... Oui, très honorable famille !... Nous autres, vous savez qui nous sommes : une antique lignée de parlementaires ; des conseillers de Grand'Chambre, cinq présidens à mortier, un chancelier de France ; mais par malheur plus de fortune... Comment avez-vous connu Monique ?

— Mademoiselle votre fille a dû vous raconter...

— Une histoire invraisemblable, un bien trop romanesque roman !... N'importe ! Dieu, par des voies secrètes, dirige nos actions et nous mène à ses fins... Vous ne vous occupez que de littérature ?

— De théâtre, surtout. Je m'y suis fait un nom.

— Pas d'excès d'orgueil, mon cher monsieur Germain !... Le théâtre d'ailleurs est une œuvre condamnable... Ne pourriez-vous trouver meilleur emploi de votre intelligence ?... Nous en reparlerons.

« Mon cher monsieur Germain ? » Ce langage, ces conseils, cette enquête sur ma personne et mes parens ?... J'avais enfin deviné ! Dans sa candeur, le naïf bonhomme s'imaginait que j'avais usé d'un subterfuge pour l'entretenir de projets de mariage. Ma visite lui devait paraître si bizarre ! Il me prenait pour un prétendant... Voilà donc pourquoi il m'avait joyeusement accueilli ; pourquoi encore avec tant d'insistance il avait éloigné M. Silvat ! Et toujours souriant, il nous regardait, tour à tour. Son œil semblait me dire : « Bien, bien ; on vous l'a compris, monsieur l'amoureux. Épris de ma fillette ! Vous avez bon goût. Et, d'accord avec elle, vous avez forcé ma porte pour me demander sa main ?... Allons, courage ! Qu'attendez-vous ? Présentez votre requête : commencez votre cour... Mais, par exemple, il faudra se convertir : je ne veux point pour gendre d'un mécréant. »

A la dérobée, j'observais Monique. Les pâleurs du crépuscule tombant de la haute lucarne enveloppaient d'un nimbe la sveltesse de sa taille, auréolaient la pureté de sa figure : elle était bien séduisante, la jolie blonde, ainsi caressée par les derniers rayons du jour. Un flux de sang me monta au visage ; je fermai les yeux, comme saisi d'éblouissement, — mais je gardai le silence. Moi ? épouser la fille de la Villereuse et de ce condamné ? Quel

éclat de rire dans les journaux; quelle réprobation chez ma famille!... Et pourtant, j'aimais, oui j'aimais!... J'ai beaucoup réfléchi, depuis lors, m'interrogeant moi-même, et je me suis, hélas, analysé. « Simple concupiscence! » avait déclaré le dédaigneux M. Silvat.

De lentes minutes s'écoulèrent, sans paroles, tandis qu'en un confus murmure nous parvenaient les rumeurs de la ville. Soudain, le roulement d'une voiture sur les pavés de l'île se fit entendre et s'arrêta devant l'hôtel. Presque aussitôt des coups retentirent contre la porte cochère; elle grinça sur ses gonds : une discussion s'engagea dans la rue... A l'église Saint-Louis, l'angélus tintait.

M. de Montmesnil cependant m'examinait avec surprise et ne cachait plus son désappointement... Pourquoi ce silence obstiné? Qu'attendais-je pour formuler ma demande?

— Vous n'avez donc rien à me dire? fit-il enfin.

Je m'inclinai sans répondre. Il comprit alors qu'il s'était cruellement trompé.

— Six heures! dit-il sèchement... Il faut, monsieur, vous retirer. Je dois... Quel est ce bruit?

D'étranges éclats de voix emplissaient à présent la maison, cris de protestations auxquels répondaient de menaçantes apostrophes... Le reclus écoutait avec inquiétude :

— Pourquoi ce tapage? interrogea-t-il.

— Rien que d'habituel, répondit Monique... Les insanités de chaque jour : quelque réunion bruyante des frères et sœurs de l'« Agneau sans tache ». Voilà tout.

— Non ; jamais, une assemblée n'a lieu avant neuf heures du soir. Ce désordre est bizarre!... Quant à vous, monsieur Surville, puisque je ne puis savoir le motif de votre visite, je ne vous retiens plus.

Bien altier encore, et par trop demeuré marquis, cet émule du diacre Paris! Les conseillers de Grand'Chambre, les cinq présidents à mortier, le chancelier de France, avaient transmis leur âme à cette âme si vainement mortifiée : les trous des guenilles pénitentes laissaient entrevoir le plus damnable des orgueils.

Il leva vers sa fille un regard chargé de reproches, à la fois chagrin et courroucé :

— Toi, Monique, retourne dans ta chambre et attends-y mes ordres : je te ferai appeler tout à l'heure. Nous avons à causer,

mademoiselle : vous avez grand besoin qu'on vous rappelle au devoir.

Une semonce paternelle en perspective ! Mais la jeune femme n'obéissait pas. Je m'étais incliné devant elle, et j'allais prendre congé de ce triste Némé, quand, d'un geste impérieux, elle me retint :

— Restez ! j'ai recours encore à votre assistance. Et vous, mon père, de grâce écoutez-moi.

— Non !... Nous converserons plus tard... Pour l'instant, je dois réciter mes oraisons.

— Vos oraisons ? Vraiment je vous admire !... Vous mettez facilement votre conscience en repos.

— Qu'est-ce à dire ? s'écria le vieil homme stupéfait... Quel est ce ton ?

— Je conjure M. Surville de ne pas s'éloigner : sa présence est nécessaire à l'entretien que je réclame.

— Nécessaire ?

— Indispensable même... Il pourra vous parler de ma mère.

De nouveau, comme projeté par un choc, M. de Montmesnil se leva.

— Pardon, reprit Monique, de réveiller ainsi un abominable souvenir ; mais je le dois... On vous a longtemps laissé croire que ma mère était morte, et je me suis moi-même associée à ce charitable mensonge. Depuis trois jours vous êtes désabusé, et vous souffrez cruellement. Eh bien, il faut vous armer de courage, pour apprendre la vérité, monsieur, toute la vérité.

Dans la pénombre de la chambre, le reclus s'agita, anxieux.

— Vous m'avez dit tout à l'heure, mon père, que vous alliez me rappeler mon devoir. J'ignore en quoi j'ai pu faillir, et suis prête à vous expliquer ma conduite... Mais, — excusez ma franchise, — oserais-je, auparavant, vous demander si vous croyez vraiment accomplir le vôtre ?

— Une parole impie, ma fille !... Après ?

— Le soin de votre salut vous absorbe ; c'est fort bien ! Vous pleurez sur vous-même ; mais songez-vous à gémir sur votre enfant ?... Je vis à l'abandon... Oh ! je sais : Dieu avant tout ; la famille ensuite ! Un obstacle au salut, une occasion de péché, la famille ! D'illustres exemples abondent qui vous mettent la conscience en repos. Je les connais, car, moi aussi, je suis repue de

pieuses lectures : sainte Mélanie abandonnant son fils à l'assistance publique, pour courir aux déserts de la Thébaïde ; Pascal reprochant à sa sœur de trop chérir ses enfans ; votre diacre Pâris refusant de recevoir son frère, même au lit de mort ; j'en pourrais citer beaucoup d'autres... Tels sont vos modèles ; vous les proclamez saints ; moi je les dis monstrueux ! Et c'est pourquoi je hais vos enseignemens ; pourquoi...

— Assez, je vous prie !... Qu'avez-vous à m'apprendre au sujet de votre mère ?

— Voilà donc où vont toutes vos pensées ! Elle est votre hantise, votre démon et votre Dieu !

— Monique !

— Pourtant, on va nous séparer ; mais vous ne semblez guère vous émouvoir !... Oh ! ne protestez pas ! La décision de ma tante est irrévocable, et vous, par faiblesse, vous laisserez faire... Moi, je ne veux pas être religieuse ;... je ne veux pas ! entendez-vous : je m'enfuirai de leur couvent !... Que vais-je alors devenir ?... Je suis mineure : en quelles mains me faudra-t-il tomber ?... Osez répondre... Entre les mains de ma mère !... Monsieur Surville, apprenez donc à M. le marquis de Montmesnil ce qu'est à présent M<sup>me</sup>... la marquise !

Je me sentais fort mal à l'aise : la brutale sortie m'impressionnait péniblement. Quoi, était-ce là cette fille de Nêmo, naguère encore si admirable de tendresse filiale ? Son langage était dur, sa voix cassante : elle raillait sans merci. Mais, curieux effet de cette violence, pareil à un cheval fourbu que l'on ranime par la cravache, le corps affalé du pénitent se redressait sous l'investive.

— Parlez, monsieur, parlez donc ! gronda-t-il farouche... je vous écoute.

— Je préfère vous instruire moi-même, répondit la jeune femme... Monsieur m'interrompra si j'exagère... Eh bien, en dépit des verrous et des grilles, j'ai pu, certain soir, m'échapper d'ici. Je voulais savoir ; j'ai su ! J'ai vu ma mère sur ses tréteaux...

— Ses tréteaux !

— ... Saluée par les lazzis de la foule, accueillie par les quolibets de toute une salle !... Pauvre, pauvre père, c'est aujourd'hui une chanteuse comique, un travesti de café-concert !...

Un râle de douleur, de rage aussi, monta dans la croissante obscurité de la cellule.

— Et quelle dégradation ! continua l'impitoyable Monique... Comme on parade, comme on bouffonne à l'Alhambra ! Bon métier, apparemment, puisque madame possède hôtel, et que madame roule carrosse ! Me voyez-vous couchant sous le même toit, dans les soieries payées par ses admirateurs, mangeant les soupers fins que lui offre son prince Zrélinsky?... Pardon ! je suis grossière en ce moment, très grossière : mais je veux l'être... Et ce n'est pas tout encore. On bat monnaie avec votre blason ; on se fait litière de notre honneur familial ! La « marquise », l'appellent aujourd'hui les petits journaux ; ils diront demain « la Montmesnil »... Me faudra-t-il porter un nom rendu infâme ? Dites, dites !... Vous êtes gentilhomme, vous êtes mari, vous êtes père. Que décidez-vous ?

Et tandis qu'elle détaillait à plaisir la navrante vérité, l'époux d'Esther Nessim allait et venait dans sa logette, s'arrêtait brusquement, brusquement reprenait sa marche. Des cris de colère, des mots de menace sifflaient entre ses dents :

— La misérable !... Que n'est-elle morte !... Oh ! si je pouvais, comme je saurais châtier !...

— Mais châtiez donc, mon père ! Surgissez devant la face de cette indigne ; enjoignez-lui d'avoir à modifier sa vie, et si elle refuse, faites appel à la justice. Le divorce : finissons-en ! Par crainte du scandale, n'acceptez pas l'ignominie. Venez ; quittons cette maison de la démence, le tombeau de votre raison. Nous y rentrerons quand vous aurez balayé la bande de mauvais fous qui vous oppriment et qui vous avilissent. Venez ! Non pas demain, mais à l'instant !... Avant d'être un saint, sachez être un homme ! Le premier de nos devoirs est encore notre devoir humain !

Sans lui répondre, le marquis de Montmesnil poursuivait le cours de sa marche enfiévrée. Un violent combat s'agitait dans cette âme en tourmente. A qui resterait la victoire ? A son Dieu exigeant l'absolu sacrifice de toutes passions, même de l'honneur ? A sa fille qui, au nom de l'honneur, ravivait ainsi toutes passions ?

Le tumulte, cependant, augmentait dans l'hôtel. Je reconnais la voix de M. Silvat qui protestait, indignée ; impérieuse, une autre voix lui répondait.

Enfin M. de Montmesnil parut prendre un parti décisif ; il alla décrocher un vêtement pendu dans la cellule, et alors, endossant la défroque :

— Partons, dit-il.

## XIX

— Où allez-vous ainsi ? interrogea, soudain, une voix railleuse.

Je retournai la tête... Devant la porte de la cellule, une forme blanche avait surgi : une femme qui, étendant les bras, barrait l'étroit passage. Nous ne l'avions pas entendue venir, et dans les noirceurs de la nuit tombante, elle s'était dressée, spectrale et hiératique apparition.

— Quel effroi ! reprit-elle... Vous étiez moins sobre de paroles, tout à l'heure. L'ange d'extermination se tiendrait-il à mes côtés?... Répondez-moi. Où allez-vous ?

— Ma tante, lui dit Monique... je suppose que, selon votre pieuse habitude, vous étiez aux écoutes. Il est donc inutile de nous interroger... Aussi, pas d'esclandre, madame, et laissez-nous sortir.

Sans relever cette provocation, la Mère Angélique-Marie entra dans la logette. Elle s'avavançait avec assurance, la tête haute, allant de ce pas automatique et saccadé, coutumier aux aveugles. Aucune hésitation, nul tâtonnement en sa marche : elle semblait voir dans ses ténèbres. Telle qu'un fantôme, elle traversa la chambre, et s'arrêta devant une des boiseries revêtant la muraille. Allongeant alors la main, elle se mit à palper, à chercher, et brusquement, sous le jeu d'un ressort, un des panneaux s'ouvrit. D'âpres senteurs de moisissures se répandirent par le trou béant.

C'était, pratiqué dans la paroi du mur, un mystérieux réduit, une sorte de cachette basse mais profonde. Trois veilleuses d'autel y grésillaient, et sous les clartés de ces lumignons, j'entrevois de la terre amassée et des ossements humains. Crânes, tibias, fémurs, s'y étageaient pour former un ossuaire. On avait dû leur faire quelque dévotieuse toilette, car lavés soigneusement, ils miroitaient comme de l'ivoire poli.

— Voici nos saintes catacombes, dit l'aveugle d'une voix solennelle, ... vous les connaissez, mon frère. C'est aussi l'introuvable retraite que jadis la bienheureuse Claudine-Armande fit ménager pour nos martyrs. Beaucoup de nos champions de la Grâce, traqués par la police, y trouvèrent leur abri ; même, l'un d'eux y vécut durant une année... Mon frère, à votre tour, un danger vous menace. Ce refuge vous est ouvert ; mais êtes-vous digne de ce refuge ?

— Un danger? demanda M. de Montmesnil... Lequel?

— Répondez-moi d'abord, — sans restrictions mentales, sans réticences jésuitiques, — vous saurez ensuite. Et hâtons-nous, car le temps presse... Ainsi, vous retournez aux pourritures du monde... Avez-vous réfléchi?

— J'ai réfléchi. Ma résolution est irrévocable.

— De la démence!... Monique vous accompagne?

— Nulle puissance ne saurait m'en détacher.

— Sauf Dieu, j'imagine!... Et, révoltée comme vous, elle refuse de prendre le voile?

— Elle refuse, puisqu'elle n'a pas la vocation.

— C'est parfait!... Avez-vous réfléchi que vous êtes malade, très malade, et déjà sous l'étreinte de la mort?

— Je le sais; j'ai donc à me préoccuper de l'avenir de mon enfant.

— Plutôt que de votre salut? Toujours de la démence!... Et à qui comptez-vous laisser votre héritage, cet hôtel familial sanctifié par notre aïeule? A l'intruse, votre fille?

— Elle est une Montmesnil.

— Pour vous peut-être, mais non pour nous... Ainsi, vous nous déshéritez! Et, quand bientôt vous ne serez plus, M<sup>me</sup> Esther Manouso et sa digne lignée viendront installer leurs turpitudes dans cette maison de la prière! Que deviendront alors, monsieur, les fondations de votre sœur, notre Église reconstituée ici, cet asile que j'ai voulu offrir à ceux qui partagent notre foi?... Vous vous taisez? Donc, nous sommes condamnés par vous... De la démence!

Elle fit une courte pause; puis haussant encore le ton :

— Avez-vous réfléchi au scandale qui éclatera demain? On vous croit mort parmi les morts, et le juge prévaricateur, le magistrat infâme est depuis longtemps tombé dans l'oubli des hommes... Mais demain, en vous revoyant, l'impie exultera; l'Ennemi va triompher, votre opprobre rejaillir sur notre doctrine et la déshonorer... Avez-vous réfléchi?

— J'ai réfléchi que j'étais mauvais père : je me repens.

— Démence, démence! Ils ont raison!... Un dernier mot, mon frère!... Avez-vous réfléchi que vous perdez sans rémission votre âme? Le démon vous épie; son aiguillon est prêt : les vieilles tentations viendront vous assaillir. La femme, la...

— Et si je veux punir,... me venger enfin! s'écria, frémissant, M. de Montmesnil.

— Vous venger ! exclama l'aveugle... La voilà donc, sa véritable démence, son immonde et honteuse folie : la luxure ! Elle l'incite au crime, à présent !... Eh bien ! puisque Dieu te repousse, que les hommes te reprennent et qu'ils sachent te garder !

Violemment elle rabattit le panneau, traversa derechef la chambre, et regagna la porte.

— C'est votre décision ? dit-elle encore... Oui?... Alors que l'Éternel nous juge !

Et soudain, se penchant hors de la cellule :

— Monsieur Silvat ! Assez de mensonges !... Venez, vous autres ! Il est ici ! !... Dieu vous le livre.

Un bruit montant de voix répondit à cet appel ; des pas précipités résonnèrent à l'étage inférieur ; bientôt, l'échelle grinça, et deux hommes firent irruption dans le taudis. L'un d'eux, la bougie à la main, les éclairait je le reconnus : c'était l'huissier Crochard. L'autre, que ceignait l'écharpe tricolore, devait être un commissaire de police.

Immobile en les rigides blancheurs de son costume d'abbesse, la Mère Angélique-Marie se tenait sur le seuil. A leur entrée, elle s'inclina :

— Salut, messieurs. Dieu vous envoie !... N'est-il pas écrit : « Tu traiteras le fou selon sa folie ? »

— Où est le marquis de Montmesnil ? demanda le personnage ceinturé de l'écharpe.

— Le voici, monsieur le commissaire ! répondit l'huissier... C'est lui, c'est bien lui : je l'affirme.

M. de Montmesnil marcha vers eux :

— Oui, c'est moi. Que me voulez-vous ?

— Docteur ! cria le fonctionnaire, nous le tenons. Entrez.

A ces mots, trois nouveaux individus pénétrèrent dans la chambre : un jeune médecin qu'accompagnaient deux acolytes.

— Attention ! dit-il... Folie mystique, mauvaise folie.

Il jeta un coup d'œil sur le vermineux galetas, aperçut les déchets de cuir, les savates, la besace, les croûtes de pain et la discipline, regarda un moment cet étrange marquis nippé de répugnantes guenilles, et alors, câlin, doux, insinuant :

— Ce pauvre, ce cher monsieur !... On est donc malade, bien malade ? Nous allons vous guérir.

Aussitôt les deux infirmiers se ruèrent sur le vieillard, le ter-



rassèrent, et prestement lui plaquèrent un bâillon sur la bouche.

— Mais c'est infâme ! gémissait Monique... Quel crime avous-nous commis ?

— Loi du 30 juin 1838, section II, article 18, déclara le commissaire : internement par mesure de sûreté publique.

Je voulus intervenir :

— Monstrueux abus de pouvoir, messieurs ! Acte illégal ! Comment ose-t-on...

— Qui êtes-vous ? Parent ? Ami ?

— Un ami. et je proteste.

— Adressez-vous au tribunal... Quant à moi, j'exécute mes ordres... Folie notoire, dangereuse et dûment établie par procès-verbal d'officier ministériel.

— Par mon constat, monsieur ! ricana l'huissier Crochard... Extravagances et violation de sépulture ! Vous serez, d'ailleurs, cité en témoignage.

— Au surplus, ajouta le commissaire, le « placement » est fait à la requête de la famille.

— Quelle famille ? je vous prie... Dites, monsieur... Quelle famille ? interrogea Monique exaspérée.

— A la requête de l'épouse, M<sup>me</sup> Noémi Esther Nessim, marquise de Montmesnil.

— De... de ma mère !

Et la jeune fille s'affaissa, défaillante... La tête enfouie entre ses mains, elle pleurait à déchirans sanglots.

Les infirmiers, cependant, avaient enlevé M. de Montmesnil qui, d'ailleurs, s'abandonnait sans résistance. Précédés du médecin et de l'huissier Crochard, ils descendirent leur nouveau pensionnaire : la vieille religieuse sortit derrière eux. Bientôt j'entendis s'ouvrir, puis se refermer la porte de la maison ; dans la rue montèrent des cris, des rires de badauds assemblés ; une voiture s'éloigna, et tout rentra dans le repos.

— Où conduit-on mon père ? demanda Monique au magistrat de police.

— D'abord à Sainte-Anne ; ensuite, je l'ignore.

— Je vais le rejoindre.

— Impossible !... J'ai mission de vous emmener chez madame votre mère.

— Moi, chez... cette femme !

— Mes instructions sont formelles.

Soudain, le plus bizarre des changemens s'opéra dans l'attitude de la jeune fille. D'un mouvement décidé, elle essuya ses yeux; toute flamme de haine s'éteignit dans son regard, et sa bouche se mit à sourire :

— Je suis à vos ordres, dit-elle... Oui, j'ai hâte d'aller embrasser ma mère.

— Ce désir vous honore, mademoiselle... En route.

— Est-il bien nécessaire que vous m'accompagniez ?

— Tel serait mon devoir.

— Oh ! monsieur !... Laissez-moi le mérite de mon empressement.

Elle semblait si ingénue, si désireuse d'obéir, que le fonctionnaire hésita :

— Si vous me promettiez de ne pas vous enfuir, je...

— M'enfuir?... Tout mon cœur s'élance vers ma chère maman. Je n'ai plus d'autre refuge que son amour.

— Sagement parlé!... Vous rendrez-vous sur l'heure chez M<sup>me</sup> de Montmesnil ?

— Oui, et encore oui ! J'en fais le serment.

— Soit; j'accepte votre parole. Vous savez son adresse ? 19, avenue Velasquez.

— Je sais... une somptueuse maison; un palais.

— Ne me faites pas regretter cet acte de faiblesse... J'obtempère à votre désir.

Elle rajusta le désordre de sa pauvre toilette; puis, s'adressant à moi :

— Monsieur Surville, vous connaissez M<sup>me</sup> de Villereuse : conduisez-moi chez elle.

Accompagnés du commissaire de police, nous quittâmes enfin la cellule. L'hôtel de Montmesnil avait recouvré sa quiétude, et rien en son dévot silence n'aurait pu indiquer la banale mais douloureuse tragédie qui venait de s'y accomplir. Au premier étage toutefois, à l'entrée de la chapelle, la mère Angélique-Marie attendait. M. Silvat se tenait à ses côtés, et cinq autres vieilles religieuses étaient rangées en ligne. En nous entendant venir, elle s'avança, puis, courbant le front avec humilité :

— Pardonnez-moi, Monique... J'ai dû agir selon ma conscience... Il nous fallait sauver cette âme.

— Je hais votre Dieu, autant que je vous méprise ! riposta la jeune fille.

Et, s'accrochant à mon bras, elle s'éloigna impétueusement.

## XX

Dans la rue, le commissaire de police nous quitta, pour retourner à sa lanterne rouge. J'avais dû, toutefois, lui décliner mes noms, prénoms et qualités : « Journaliste » ; la vertu magique d'un pareil mot m'avait valu le plus affable des sourires... Maintenant, Monique et moi, nous étions seuls.

— Sept heures ! dis-je en regardant ma montre... prenons une voiture ; dépêchons-nous !

Oui, mais dans le désert de ces quartiers, pas un fiacre de rencontre ! D'un pas rapide, nous longions la Seine, descendant le quai d'Orléans. Farouche, absorbée en soi-même, M<sup>me</sup> de Montmesnil marchait, sans m'adresser une parole. Parfois, cependant, elle poussait une exclamation de haine, puis se mettait à ricaner : elle m'inquiétait.

— Nous allons, mademoiselle, rédiger une requête au parquet, et, dès demain, je...

— Peine superflue, monsieur. M<sup>me</sup> de Villereuse dispose de trop d'influences.

— Quelles influences ? Le prince Zrélinsky ? Il ne saurait...

— Inutile ! Nous ne pourrons rien obtenir... Ah ! quel pays charmant, celui où la femme galante est la seule puissance que l'on révère !

Le mot était rageur, sans mesure, mais cruellement vrai. Je n'osai protester.

— Quel homme est ce prince Zrélinsky ? me demanda-t-elle.

— Je n'ai fait que l'entrevoir. Un monsieur insolemment riche : palais à la ville, châteaux à la campagne ; des royaumes entiers en Galicie !

— Décrivez-moi le personnage. Laid et répugnant, sans doute ? Affligé, m'a-t-on dit, de quatre-vingts printemps.

— Non, pas encore. Un vieillard, pourtant, mais bien conservé, un sémillant barbon plein de verdeur.

— Vraiment ? murmura-t-elle, avec un mauvais rire.

Et elle retomba dans un morne silence.

Enfin sur le Pont Louis-Philippe j'arrêtai une voiture ; vingt

minutes plus tard, elle nous déposait dans l'avenue Velasquez. Durant ce long trajet nous n'avions pas échangé un seul mot.

Au numéro 19 de l'élégante allée se dressait une mignonne bonbonnière, de style renaissance : le cadeau magnifique du magnifique protecteur. Une vaste cour la précédait, ménagée en parterre, et l'hôtel étagait ses fenêtres sur les sombres massifs du Parc Monceau.

— Nous y voici ! soupira ma compagne... Que de fois j'ai vagué dans ces jardins ! J'espérais apercevoir ma mère : je ne l'ai que trop vue !

On guettait notre arrivée, car la porte était ouverte et un domestique stationnait devant la grille. Il courut à la portière de notre fiacre :

— Mademoiselle Monique ? demanda-t-il.

— C'est moi... Veuillez m'annoncer.

— Madame la marquise est encore à table ; mais elle va vous recevoir.

— Ah !... Elle daigne me recevoir... madame la marquise ? Que de bonté !

Le valet de pied me regarda de cet œil haineusement craintif dont les gens à livrée reluquent ces messieurs de la police, dresseurs de contraventions et faiseurs de procès-verbaux.

— Madame vous attend aussi, me dit-il.

On me prenait pour un agent du commissaire.

— N'entrez pas, supplia Monique ;... laissez-moi seule avec ma mère !... Je reviens au plus vite.... J'aurai un tel service à vous demander !

Elle sauta sur le trottoir et je congédiai notre équipage... Précédée du grand laquais, M<sup>lle</sup> de Montmesnil traversa la cour, puis entra dans l'hôtel. Sa marche était tranquille et décidée : le pas d'un bon soldat s'en allant à la bataille. Sur le palier elle s'arrêta, et, se retournant, m'adressa un geste de supplication. « De grâce attendez-moi ! » semblait-elle me dire.

Certes, il avait galamment logé ses amours, le magnat galicien, et son fastueux cadeau avait dû lui faire grand honneur au *Jockey* ou à l'*Agricole*. Durant quelques minutes, j'admirai la joliette ordonnance de cet hôtel : les balustres de son toit à l'italienne, le marbre rose de ses colonnettes, les fins médaillons aux déités symboliques, les tombantes arabesques de ses feuillages sculptés ;

puis je commençai la plus énervante des factions. J'allais et je venais avec lenteur, m'arrêtant à l'orée du parc, rebroussant chemin à l'entrée du boulevard Malesherbes. D'ailleurs, nul autre que moi dans l'avenue solitaire.

Ma naissante passion me faisait déjà souffrir, et l'incertitude m'angoissait... Que se passait-il, là-haut, dans le salon de la « marquise »? De quelle apostrophe indignée, par quelle méprisante invective, la jeune fille avait dû fouailler la courtisane! Et, l'imaginative aidant, je me représentais la scène, une situation de quatrième acte : Monique debout, impérieuse, menaçante, reprochant à sa mère toutes les turpitudes de sa vie, — et la mère, agenouillée, courbant le front sous les dédains de son enfant!

Une demi-heure... une heure se passèrent. L'impatience me gagnait, une impatience faite d'anxiété. Las de faire ainsi la navette, je vins me poster devant la grille de l'hôtel.

Dans la cour, un cocher lavait les roues de sa calèche, et grattant, brossant, frottant, causait avec une fille de service. Les termes qu'ils employaient avaient toutes les senteurs de l'écurie, tous les relens de l'évier :

— Dites donc, mademoiselle Mariette... elle est toujours là-haut, « la petite »?

— Toujours, monsieur Arthur... Madame l'a retenue à diner.

— Gentille; mais quelle toilette!... Que s'est-il passé? Des jérémiades?

— Pas du tout! Des larmes de bonheur, et des : « Maman, ma chère maman! »... Une innocente!... Elles causent maintenant, dans le boudoir, et l'on m'a renvoyée à l'office.

— Des cachotteries?... C'est humiliant.

— On est très sournois, à présent; on a des secrets... Que faites-vous là?... Vous travaillez?

— Je lave ma voiture.

— Ne vous éreintez pas... La ruine, ici!... Nous allons recevoir notre congé.

— Quelle plaisanterie!

— L'affaire est sûre... Tout va être vendu... Avant peu de temps, la dégringolade!

Le cocher jeta sa brosse, puis se rapprochant de la donzelle :

— Alors, le Polonais nous « lâche »?... De la brouille?

— Mais oui!... Trois cent mille francs de dettes; notre banquier ferme sa caisse.

— On n'aime donc plus?

— Si vieux qu'il soit, le prince voit clair encore, et malgré ses pommades la « marquise » est couturée de rides... Aux Invalides, ma mie! Et à une autre!

— Chut!... Voici la « petite »!

La porte venait de s'ouvrir; Monique descendait les marches de la véranda. Elle était nu-tête, et tenait un papier à la main. En m'apercevant, elle courut à moi :

— Vite! monsieur Surville,... par pitié, vite à Sainte-Anne!... Vous remettrez cette lettre au directeur. On y recommande mon père, et c'est bientôt sa liberté.

— Vous ne m'accompagnez pas? m'écriai-je étonné.

— Non... non! Je ne puis... je ne veux pas! Il faudrait voir le pauvre homme, et jamais je n'oserais lui avouer...

Un frisson lui coupa la voix.

— Vous me faites peur, mademoiselle... Achevez, achevez donc!... Avouer quoi?

— Eh bien, voici!... J'ai dû conclure un ignoble marché... Cette femme...

Elle hésita encore, et poussant enfin un lamentable rire :

— Cette femme exige que je plaise à son prince,... assez pour devenir princesse!

Avais-je bien compris?... Je répliquai par une imprécation; mais déjà Monique de Montmesnil s'était rejetée dans la maison galante.

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

*(La dernière partie au prochain numéro.)*

---

# BEETHOVEN

## ET SES NEUF SYMPHONIES

---

*Beethoven and his nine symphonies*, by George Grove, C. B. — London and New-York; Novello, Ewer and Co, 1896.

Ce livre manquait, et rien n'y manque. Il épuise momentanément un grand sujet, le plus grand peut-être qui s'offre à la critique musicale et la défie. C'est en musicien d'abord, et en musicien consommé, que l'écrivain anglais écrit de musique. Il parle véritablement des symphonies de Beethoven et non point à propos des symphonies ou à côté. Rien de ce qui les constitue ne lui est étranger; rien ne lui est indifférent de ce qui les touche. Les étudiant l'une après l'autre et dans l'ordre chronologique, il en considère d'abord l'organisme et comme l'être spécifique : les thèmes, les rythmes, les timbres. Entre ces élémens premiers il observe ensuite quels rapports s'établissent; quelles réactions, quels développemens s'ensuivent, en quel sens, dans quel ordre et vers quelle fin. Puis, du fond et de la substance même il passe aux accessoires et aux alentours. Il recherche les antécédens, parfois aussi les conséquences. Curieux des origines, il ne l'est pas moins des analogies. Constamment il rapproche et il compare. Commentateur de formes illustres, il aime à s'en faire l'historien, et leur fortune autant que leur beauté l'intéresse. Il n'omet ni une ébauche, ni une copie, ni même une variante, et jusque dans l'essai, l'effort, dans les corrections et les retouches, il épie les secrets du génie et ceux du travail, qui parfois se confondent.

Dates de composition et d'exécution, questions de temps et de lieu, mode et format de publication, dédicaces et prix de vente, hasards et caprices, erreurs et retours de l'opinion, tout est consigné, contrôlé dans ce complet répertoire; pas un détail n'y fait défaut et tous les documens y font preuve. En un mot, l'érudit qu'est M. Grove n'ignore des symphonies de Beethoven rien de ce qu'on peut en savoir.

Tout ce qu'on en peut sentir aussi, l'artiste qu'est M. Grove l'éprouve et le communique. Il écrit ici non seulement de ce qu'il sait, mais de ce qu'il aime, et son livre, non moins qu'un manuel pratique, un scrupuleux inventaire, est une très profonde et très sympathique étude d'art; par conséquent une étude d'âme aussi. D'une âme humaine d'abord, de l'une des plus grandes qui furent jamais. Puis c'est l'âme de la symphonie, de cet être complexe et vivant, que M. Grove analyse. C'est l'âme enfin de la musique elle-même, c'est la force et la valeur psychique des sons, prodigieusement accrue par le maître des neuf chefs-d'œuvre. Ainsi, technique avec abondance et sûreté, spécifique sans rien d'aride ou d'obscur, cette critique est quelque chose de plus. Psychologique et morale, à travers les formes et les apparences, derrière les moyens et les signes, elle atteint les réalités de la pensée et de la vie. Et ces réalités vivantes, M. Grove, qui les entend si bien, ne se contente pas de les entendre: il les aime et souhaite qu'elles soient aimées. « Que la connaissance de Dieu ne soit pas en nous une simple curiosité, ni une sèche méditation de ses perfections; qu'elle tende à établir en nous son saint amour(1). » Puisque Dieu veut être connu ainsi, n'est-ce pas un peu de même qu'il convient de connaître les chefs-d'œuvre entre les chefs-d'œuvre, ceux qui ont mérité d'être appelés divins!

Elles sont neuf, comme les Muses. Comme les Muses, elles forment un groupe immortel, un chœur sacré. Elles ne sont pas seulement le centre ou le sommet d'un art, mais l'un des sommets de l'art humain. On dit: les neuf symphonies, comme on dit: les Chambres de Raphaël, les drames de Skakspeare ou les campagnes de Napoléon. Elles forment un ensemble, une série organique de chefs-d'œuvre. Elles se touchent et se tiennent; elles se communiquent et ne se commandent pas. Elles décrivent une

(1) Bossuet.



courbe sans pareille, une prodigieuse ligne de faite. Il en est qui se perdent dans le ciel. D'autres, plus humbles, s'abaissent et s'effacent entre leurs voisines plus illustres; elles font comme des vallées heureuses entre les pics sublimes et frappés de la foudre. Non seulement elles sont, mais elles vivent, et chacune de sa propre vie. Il en est de riantes; il en est de douloureuses inconsolablement. Plus d'une, elle aussi vierge et farouche, pourrait dire avec l'une des « Vierges aux rochers » du romancier-poète italien : « Je porte sur mon âme la splendeur des destins grandioses et tristes. » A toutes, riches de vie morale et d'héroïque volonté, siérait pour devise le noble adage du Vinci : « Il n'est pas de plus haute maîtrise que celle de soi-même (1). » En vérité l'on devrait fêter l'anniversaire des jours où les neuf symphonies de Beethoven ont été jouées pour la première fois. En ces jours-là plus de lumière, plus de joie a été donné au monde; plus de vie et d'âme s'est exprimé par les sons.

Aidés par un nouvel interprète, vous plaît-il d'interroger une fois encore les neuf sœurs éternellement éloqu岸tes? Si souvent qu'on les écoute, on n'a jamais fini de les entendre. Aujourd'hui, ce que nous tâcherons de suivre au travers et comme au courant des symphonies de Beethoven, ce sera d'abord la symphonie en soi, puis la vie et l'âme du maître, et ce sera enfin la musique elle-même.

## I

La symphonie est le chef-d'œuvre de la musique. Tous les élémens musicaux, excepté la voix humaine, s'y trouvent réunis. Rien ne s'y rencontre qui soit autre chose que musical. Ainsi la symphonie est à peu près toute la musique et elle n'est que musique. Intellectuelles et sensibles, toutes les beautés de l'art sont rassemblées en elle. Elle est la volupté de l'oreille et la joie de l'esprit. Il n'y a pas un genre, pas un type musical qui n'aboutisse à la symphonie, comme les fleuves à la mer. De tous elle est la somme et l'épanouissement. A la fugue elle emprunte la logique et la raison; elle en brise la contrainte, mais elle en garde la discipline et ne fait que changer la servitude aveugle en cette obéissance éclairée et volontaire à des lois supérieures, qui

(1) *Non si può aver maggior signoria che quella di se medesimo.*

constitue la véritable liberté. Aussi purement musicale que la sonate et le quatuor, la symphonie a sur l'une et l'autre le double avantage des timbres plus variés et de plus vastes proportions. La sonate est belle, mais d'une beauté pour ainsi dire encore solitaire. Admirable est le quatuor, la forme par excellence de la musique *de chambre*, ainsi qu'on nomme cet art profond et caché. Le groupe musical du quatuor peut se comparer au groupe social de la famille ; mais la symphonie est plus largement représentative. Plus fraternelle que le concerto, où domine une voix, un principe d'individualité et d'égoïsme, la symphonie est l'universel et l'unanime concert. Il semble que les choses mêmes y prennent part et que le bois, le métal n'y devienne sonore que pour unir la musique de la nature à la musique de l'humanité.

Or, dans cet ordre ou cette catégorie, celle des chefs-d'œuvre, Beethoven a créé les chefs-d'œuvre par excellence. Son génie est en quelque sorte à deux degrés. Les plus beaux sons parmi ceux qui ne furent point proférés par des lèvres humaines, c'est Beethoven qui les a fait entendre. Oui, même aujourd'hui, plus de soixante ans après que Beethoven est mort, c'est encore, toujours Beethoven. Tandis que la musique de théâtre s'est trois ou quatre fois renouvelée, l'idéal de la symphonie, qu'il a fixé, demeure. Nul n'y atteint ; les plus grands en approchent, mais de le déplacer les plus téméraires ne se flattent pas encore. On voit très bien ce que depuis Beethoven la symphonie a perdu ; je défie qu'on me montre ce qu'elle a gagné. Comment s'étonner alors si le mot seul de symphonie, quand on parle de Beethoven, prend un sens et comme un son nouveau ?

De la symphonie, Beethoven a tout renouvelé. Je n'y vois pas un élément qu'il n'ait accru, élevé à une puissance et comme promu à une vie supérieure.

Beethoven d'abord a fait l'orchestre plus nombreux. A l'orchestre de la symphonie *Jupiter*, de Mozart, il ajoute dès sa première symphonie une flûte et deux clarinettes ; dans la symphonie en *ut* mineur apparaissent pour la première fois les trombones, la petite flûte et le contre-basson. Après avoir augmenté le nombre des instrumens, Beethoven les classe et les distribue. Il partage son orchestre sans l'affaiblir ni le disperser. Il y multiplie les ouvertures et les jours, mais il ne laisse pas un vide, pas un trou s'y creuser. Entre les groupes ou les familles sonores, soit qu'il les rassemble, soit qu'il les oppose, il n'établit

que des rapports très simples, essentiels, toujours les plus logiques et les mieux fondés sur la nature des timbres. L'orchestre de Beethoven est plein sans être massif; l'abondance et la variété des détails n'y couvre jamais le plan général et le grand parti pris. Mais au sein de cette hiérarchie et de cet organisme, Beethoven suscite et crée parfois des personnalités nouvelles. Il donne à certains instrumens un emploi dont jamais ceux-ci n'avaient paru capables ou dignes. Le cor prend dans Beethoven un accent et une couleur inconnus. Il n'est plus seulement le cor dont le son « est triste au fond des bois »; il s'élève au-dessus de sa spécialité forestière ou chasseresse; il devient une voix plus profonde et tout intérieure. Ce n'est pas une chasse qu'il sonne dans le grave trio de la symphonie en *la*. Un mystère, mais un mystère de l'âme, est en lui quand il plane pendant seize mesures de rêve sur l'*adagio* de la neuvième symphonie. C'est à lui enfin qu'appartient presque tout entier le *trio* de la symphonie *Héroïque*. Là surtout l'instrument a pris une voix humaine, la voix de la chair et du sang. Les dernières mesures en particulier sont d'une poésie étrange, et Beethoven n'a rien de plus sérieux, de plus profond que cette tenue de cors, où il a su véritablement faire entrer quelque chose d'étrange, quelque chose de l'infini et de l'éternité.

Beethoven donne l'expression, que dis-je, l'éloquence, à des instrumens encore plus rudimentaires et jusqu'aux timbales elles-mêmes. Dès l'*andante* de la première symphonie, il les accorde comme on n'avait pas fait encore; il essaie leurs notes attentives et solennelles; il les prédestine à leur fonction et à leur dignité future, et dans la quatrième symphonie (en *si bémol*) il déploie leur magnificence sombre. Dans la seconde reprise du premier morceau, la merveilleuse rentrée du thème principal se prépare, se développe et se consomme sur un roulement de timbales tel que jamais on n'en avait entendu; mais dans l'*adagio* surtout rayonne, presque divine, la beauté d'un dessin, ou d'une « figure » de timbales. Ici, pas même un roulement: un simple accent, un appui régulier de la dominante sur la tonique. Cet accent, lorsque les timbales l'empruntent aux autres instrumens, prend un caractère de gravité sans pareille. Ça et là, tandis que chante l'auguste mélodie, qui n'est, comme nous le verrons, qu'un cantique d'amour, les timbales interviennent; c'est elles qui semblent rythmer de leurs pulsations puissantes le cours

d'une vie heureuse et d'une sereine pensée; elles qui creusent le plus avant l'abîme mystérieux du rêve et l'abîme aussi d'une âme, la plus profonde peut-être d'où jamais se soit exhalé un soupir.

Autant que de sonorités, Beethoven est un grand créateur d'harmonies. Tout élément symphonique s'est accru par lui. Par lui les rapports se sont multipliés non seulement entre les instruments, mais entre les notes elles-mêmes. A ce double point de vue, — et naguère nous avons tenté de le montrer (1) — la symphonie de Beethoven est beaucoup plus largement sociologique ou sociale que celle de Haydn et même de Mozart. La société des sons, celle des accords et celle des timbres, est chez Beethoven une société fort complexe et pour ainsi dire avancée, où des relations très nombreuses, très délicates souvent, sont réglées par des lois en même temps infaillibles et libérales. A qui donc une symphonie de Beethoven, après une symphonie de Haydn ou de Mozart, n'apporterait-elle pas le témoignage immédiat, éclatant, d'une harmonie autant que d'une orchestration enrichie et renouvelée? Quels accords, pour ne parler que des plus simples, avaient jamais retenti non seulement dans leur plénitude sonore, mais dans la totalité de leur constitution et de leur être harmonique, comme certains accords de Beethoven : les deux premiers accords de la symphonie *Héroïque*, les accords hachés ou plutôt sabrés à grands coups d'archet de la symphonie en *ut* mineur ou de la symphonie en *la*, les accords à plein orchestre du début du finale de la symphonie en *ut* mineur? Il n'est pas jusqu'aux premiers accords de la première symphonie qui ne firent dans leur nouveauté sensation et même scandale. La critique n'admit pas tout d'abord qu'une symphonie soi-disant en *ut* osât commencer par un accord dissonant du ton de *fa*. D'autres « fautes » du même genre, toujours contre l'harmonie, ne furent pas seulement blâmées : on les corrigea. M. Grove a rappelé, après Berlioz, comment Fétis modifiait l'harmonie de Beethoven. Dans l'*andante* de la symphonie en *ut* mineur, lors de la variation en triples croches des altos et violoncelles, au-dessus de l'accord de sixte : *fa* — *si bémol* — *ré bémol*, il arrive que les instrumens à vent tiennent un *mi bémol* d'un effet original et délicieux; Fétis bravement le remplaça par

(1). Voir, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> mai 1896 : *la Musique au point de vue sociologique*.

un *la*, se refusant à croire Beethoven capable d'une aussi grossière erreur. Une autre erreur, et de la même « grossièreté », se trouve dans le célèbre passage du premier morceau de l'*Héroïque*, où le cor fait entendre les quatre premières notes du thème, celles de l'accord parfait de *mi bémol*, sur deux notes, données par les violons, de l'accord de dominante. On sait qu'à la première répétition, Ries, assis à côté de son maître, ne put s'empêcher de relever avec une vivacité malencontreuse la dissonance inattendue; on sait aussi comment, d'un revers de main, Beethoven le releva lui-même encore plus vivement.

« Cette harmonie était contraire à toutes les règles de l'époque. Elle était absolument fautive. Qu'elle est belle cependant! Comme elle est bien en situation! Et que la poésie en est profonde! L'héroïque mouvement des basses est achevé, nous laissant en des régions étranges et lointaines. Le tumulte du jour s'est apaisé; peu à peu tout s'est éteint. Les cors, les autres instrumens à vent complètent la sensation enchanteresse. Partout semble tomber un crépuscule magique. Enfin tous les instrumens suspendent leur bruissement mystérieux. On n'entend plus que les violons, aussi doux que possible, frissonnans et comme endormis, lorsque là-bas s'élève et flotte un soupir de cor, semblable à quelque fragment incohérent d'un songe. C'est un de ces manquemens à la vie réelle qui ne nous étonnent jamais lorsque nous dormons. Il n'en faut cependant pas davantage pour rompre le charme; comme par miracle tout a changé: nous sommes rendus à la pleine lumière du jour, à toutes nos facultés, et nous nous retrouvons nous-mêmes, chez nous, dans le sujet et dans la tonalité du commencement. »

Interprétation arbitraire, diront quelques lecteurs de cette page. Non, mais interprétation intelligente, et qui sans rien contrarier ou contraindre seulement du texte musical, dégage tout ce que peut contenir et signifier de nouveau, dans une symphonie de Beethoven, un détail, que dis-je? une faute d'harmonie.

Pénétrons plus avant. Derrière l'harmonie, derrière l'instrumentation, allons chercher le fond ou l'âme de la symphonie. Cette âme, qui est l'idée ou la mélodie, nous la trouverons elle aussi renouvelée. Il n'y a pas moins de distance de la mélodie de Haydn à celle de Beethoven, que de l'orchestre de l'un à celui de l'autre. Beethoven est le plus grand des musiciens parce qu'il a formé les plus admirables combinaisons avec les élémens en

eux-mêmes les plus admirables, parce qu'en ses symphonies la beauté particulière, et pour ainsi dire individuelle, est égale à la beauté, qu'elle engendre, de la somme ou de l'association.

A la mélodie même de Bach, la mélodie de Beethoven est supérieure sinon peut-être par l'abondance, au moins par la liberté, par un caractère aussi plus constamment humain et vivant. Vivant, humain, il sait l'être, le vieux et sublime *cantor*, mais parfois on dirait qu'il s'abstrait de l'humanité et de la vie. Sa mélodie alors se dépouille et s'idéalise jusqu'à ne plus former qu'une sorte de figure graphique. A l'infini elle déploie dans le temps ses rythmes invariables, et ses lignes arrondies ou brisées dans l'espace. Elle est un mécanisme surtout logique, une création toute spirituelle, une œuvre, un chef-d'œuvre même, mais de la raison pure. Elle éclate aux esprits. La mélodie de Beethoven éclate tout d'abord aux âmes. Elle les remplit d'allégresse ou de deuil, mais c'est toujours les âmes qu'elle remplit. Avant la beauté rationnelle, la beauté passionnelle y surabonde. Le maître que fut Bach n'est pas seulement le *dominus*, mais le *magister*. De la musique entière il apparaît comme je ne sais quel instituteur prodigieux. De là parfois en sa mélodie un peu de raideur ou de sécheresse trop classique, quelque chose qui sent l'exercice et l'école. La mélodie de Beethoven, au contraire, ne respire jamais que la vérité et la vie.

Elle vivait déjà, la mélodie, et d'une vie légère, exquise, dans les innombrables symphonies de Haydn, dans la symphonie en *sol* mineur de Mozart, celle qui commence par un si mélancolique sourire. Mais à ce début même, peut-être sans égal avant Beethoven, comparez un début comme celui de la symphonie en *ut* mineur. « C'est le destin, disait Beethoven, qui frappe à la porte. » C'était plus que son destin à lui : c'était le destin de son art. C'était la mélodie par lui démesurément accrue et fortifiée, et sous le choc des quatre notes formidables sont tombées les portes de l'avenir.

Il arrive quelquefois à Beethoven d'emprunter une idée mélodique. Il prend, pour rendre au centuple. A Mozart il dérobe le motif de l'ouverture d'une opérette de jeunesse, *Bastien et Bastienne*, pour en faire le premier morceau de la symphonie *Héroïque*. On trouve dans un recueil de chants croates des thèmes presque identiques à certains thèmes de la symphonie *Pastorale* (premier morceau et finale). Il est vrai qu'en l'espèce on ne sait pas trop si les mélodies originales furent celles de Beethoven ou les

autres (1). Le motif du trio de la symphonie en *la* a été reconnu par l'abbé Stadler pour un hymne de pèlerins très répandu dans la basse Autriche. Enfin le finale de la huitième symphonie pourrait bien n'être que le développement, la splendide expansion du finale de certaine symphonie de Haydn en *sol* majeur. Elle était si familière à Beethoven, que le thème du *largo* se retrouve dans ses œuvres jusqu'à cinq fois.

Qu'il se l'approprie ou qu'il la crée lui-même, la mélodie de Beethoven ne jaillit jamais, comme on pourrait le croire, spontanément et d'un seul coup. Les carnets d'esquisses du maître attestent avec une éloquence inattendue, parfois douloureuse. L'opiniâtreté, l'angoisse même de ses recherches et de ses efforts. Sur de méchants cahiers, mal cousus, d'un papier gris et grossier pareil à du papier à chandelles, le promeneur solitaire et farouche écrivait à la hâte, à l'aventure, et comme à des lueurs d'éclairs. Il écrivait, puis effaçait, puis récrivait pour effacer encore, ébauchant presque toujours plusieurs œuvres en même temps. C'est ainsi que, dans un des carnets les plus importants, les esquisses de la seconde symphonie se trouvent mêlées à celles de trois sonates pour piano et violon et de trois sonates pour piano seul. De la huitième symphonie (premier morceau et finale) les esquisses abondent. Le début même de la symphonie en *ut* mineur a été cherché longtemps. Ce thème. « le plus fameux qui soit au monde », cet éclat soudain qui paraît involontaire et presque arraché comme un cri, Beethoven ne l'a pas fixé du premier coup dans sa brutalité foudroyante. On ne trouve en aucune des versions préparatoires le point d'orgue de la seconde et de la quatrième mesure, cet arrêt après cet élan, après cette explosion ce silence, d'un effet si puissant et si nouveau.

Mais il n'est pas de motifs que Beethoven ait plus longuement élaborés et préparés de plus loin que ceux de la symphonie avec chœurs. Ils jalonnent son chemin tout entier, ou plutôt ils sont les sommets, éternellement contemplés, qui dominent son horizon. Dans un cahier d'esquisses de 1815 apparaît le thème du *scherzo*; vers 1818 celui du *trio*, que dès 1802 le *trio* de la seconde symphonie semble contenir en germe. Le thème du finale surtout s'annonce fréquemment. Il flotte autour de Beethoven, il l'inquiète

(1) Voir les articles du professeur Kuhac et du docteur Heinrich Reimann dans l'*Allgemeine Musikzeitung* des 6, 13, 20 octobre 1893, et 20 juillet, 3 et 17 août 1894. (Cité par M. Grove.)

et l'obsède. L'*Ode à la joie*, de Schiller, avait toujours été l'un des poèmes favoris du maître. En 1798, entre l'esquisse d'un rondo et celui d'une sonate, on rencontre pour la première fois « les paroles sacrées ». En 1811, Beethoven les note à deux reprises ; plus tard il y revient encore, et peu à peu se forme et se cristallise en sa pensée, la plus vaste et pour ainsi dire la plus générale de ses mélodies. Un finale tout entier — et quel finale ! — en est issu. Seule elle le contient, le supporte et le développe. Son identité mélodique persiste sous toutes les variations instrumentales de l'immense polyphonie. « Beethoven, a très bien dit Wagner, a affranchi cette mélodie de toutes les influences de la mode, de tous les caprices du goût. Il a voulu qu'elle représentât le type de la pure, de l'éternelle humanité. » Si Beethoven en a tiré tout un finale, Wagner en a déduit tout un système de musique dramatique. On cite toujours le *leitmotiv* de l'*Ode à la joie* — car c'en est un et le premier de tous — comme la pierre angulaire de l'édifice wagnérien. Quelle autre mélodie eut jamais de telles destinées ? On a vanté la fortune de certaines idées musicales : le début de la symphonie *Héroïque*, emprunté par Beethoven à Mozart, et que Schubert et Brahms devaient imiter à leur tour. Mais de la mélodie finale de la neuvième symphonie, c'est tout un ordre nouveau qui est né. Goethe l'eût rangée parmi les « Mères ». Wagner aurait pu l'appeler *Urmelodie*, la mélodie primordiale, car elle est véritablement à l'origine d'un monde.

A la mesure et sous l'effort du génie de Beethoven, la symphonie entière s'est agrandie. En cet admirable et souple organisme, tout a prêté, rien n'a rompu. Des quatre parties qui la composent, la moindre n'est pas celle qui s'est le moins transformée. Du menuet de Haydn et de Mozart, le *scherzo* de Beethoven est sorti. Même rythme, même division en deux parties ; la lettre subsiste, mais l'esprit s'est renouvelé. Une danse élégante s'est changée en un poème intérieur ; quelque chose de vif et d'aimable en quelque chose de profond, parfois sublime. Avant Beethoven, avant sa troisième symphonie (l'*Héroïque*), le *scherzo* — dans la pleine acception du mot — n'existe pas. Le *scherzo* de l'*Héroïque* est le premier de « ces grands mouvemens » créés par Beethoven et *beethoveniens* entre tous, où se mêlent, avec une puissance inconnue jusqu'alors, la tragédie et la comédie de la vie. Un seul est une danse encore : celui de la symphonie *Pastorale*. Mais quelle danse, et de quels danseurs ! Rappelez-vous le hautbois



lâché à travers la seconde reprise, le basson grotesque et le *trio* raclé avec une sorte de fureur. Que sont devenus les menuets d'autrefois, et, sur les parquets luisans, les pas comptés et les démarques légères ! *Nunc pede libero pulsanda tellus*. Pour le rude Flamand qu'était Beethoven, d'origine sinon de naissance, pour le compatriote et l'égal de Rubens et de Téniers, la danse est autre chose qu'un plaisir et presque un cérémonial mondain : elle est le mouvement instinctif et joyeux, l'ébat naturel de l'animal humain bondissant dans sa force et dans sa liberté.

Le plus considérable des *scherzos* de Beethoven est celui de la neuvième symphonie, celui qu'on a défini avec justesse « un miracle de répétition sans monotonie », celui dont Rossini disait en souriant, après la première audition de la symphonie avec chœurs au Conservatoire : « Je ne connais rien de plus beau. Moi-même je n'en ferais peut-être pas autant. » Mais le plus extraordinaire de tous est le *scherzo* de la symphonie en *ut* mineur. Il a d'abord ceci de particulier, qu'il s'enchaîne avec le finale et qu'au milieu du finale il revient encore. Mais ce ne sont là que des particularités extérieures. La nouveauté véritable est plus au fond, dans le sentiment et l'âme même du prodigieux chef-d'œuvre. Un *scherzo* (le nom l'indique) est en général quelque chose d'animé et d'allègre. C'est ici quelque chose de sombre : d'abord un appel mystérieux et lié par les archets lourds ; puis une triple réplique et comme un rauque aboiement des cors. A ces pressentimens et à ces menaces, le *trio* répond par un accès de formidable gaité, par un éclat de rire de géant. Mais après la colossale ironie, revient, remonte encore l'obscur tristesse. Elle a seulement changé d'accent : au *legato* succède le *staccato*, le *pizzicato*, toutes les accentuations légères. Les cors cèdent la place aux clarinettes, aux hautbois, aux violons plus agiles. Les notes se détachent, crépitent et grésillent. Plus rien de soutenu, presque plus rien de sonore. Tout décroît, s'amincit jusqu'à n'être plus qu'un souffle, mais un souffle d'épouvante ; et jamais moins de bruit n'a fait plus peur. Au bout de soixante-dix mesures dans le ton d'*ut* mineur, les basses inopinément donnent un *la* bémol ; les timbales établissent une pédale d'*ut* au rythme irrégulier, et « par ce changement brusque, aussi grandiose au moins que le début de l'orage dans la symphonie *Pastorale*, commence la transition miraculeuse du *scherzo* au finale. » Peu à peu les élémens désagrégés se cherchent et se réunissent. Toute force et toute vie

se répare. Il n'y a pas dans la nature, dans les paysages de montagnes, un défilé comparable à celui-là ; pas un aussi radieux passage de l'ombre à la clarté. Il n'y en a pas non plus dans l'ordre de l'esprit ni de l'âme, et c'est un symbole sans pareil de relèvement et de résurrection, que ce *scherzo* défaillant, brisé, qui se ranime, s'élançe et court s'abîmer dans le finale éblouissant.

On ne saurait assez le redire, en chacun des morceaux de la symphonie il n'est pas d'élément ou de force que Beethoven n'ait accrue. L'introduction, la seconde reprise, la *coda*, ont pris avec lui des proportions extraordinaires. Beethoven ne nous introduit pas de même dans toutes ses symphonies. Il y en a, comme la symphonie en *ut* mineur, la symphonie en *fa*, où il nous jette brusquement. Mais celles qu'il veut préparer, comme il les prépare ! Tantôt (voyez l'*Héroïque*) il lui suffit de deux accords. Tantôt (c'est le cas de la symphonie *Pastorale*) il insinue le thème doucement. Le début de la première symphonie est peu de chose. Celui de la symphonie avec chœurs n'est pas à proprement parler une introduction, mais plutôt une période de pressentiment, de trouble et d'inquiétude, d'où jaillit en un terrible unisson le thème formulé enfin. Il n'est d'introduction véritable qu'à la seconde symphonie, à la quatrième, et surtout à la symphonie en *la*, celle de toutes que Beethoven a le plus magnifiquement annoncée. Au seuil d'aucune autre il ne nous a demandé un tel recueillement, une aussi longue retraite, comme si l'heure était venue de confidences plus que jamais sacrées et de paroles encore inouïes. « Cela commence, par un bref accord de *la* à plein orchestre, qui distille (1) une mélodieuse phrase de hautbois tour à tour imitée par la clarinette, le cor et le basson. » Oui, cette phrase perle véritablement ; et la métaphore du critique anglais convient à l'introduction tout entière. Rares ou multipliées, précipitées ou lentes, que ce soit d'une chute pesante ou légère, les notes ici tombent goutte à goutte et se suivent non seulement égales mais transparentes. Qu'il est pur, ce *mi* répété jusqu'à soixante-trois fois, invariable et solitaire ! On ne sait trop d'abord quel accord va refléter la note de cristal et si elle sera tonique ou dominante. Elle se fait dominante enfin, et détermine sans rigidité, avec une indolence exquise, la tonalité de celle de toutes

(1) Which lets drop.

les symphonies que Beethoven a voulu nous laisser le plus attendre et désirer.

Après de tels départs, quelles courses fournit Beethoven ! Pas plus que de pareils exordes, on n'avait encore idée de semblables développemens. C'est une grande loi de la musique, qu'un thème, une mélodie, ne reçoive la vie que pour la transmettre et la distribuer. A peine créée, il faut qu'elle engendre, qu'elle se multiplie et renaisse en des formes non pas identiques, mais similaires, qui participent et procèdent de son être. Cette puissance génératrice est l'essence même non seulement de la symphonie, mais de toute musique pure. C'est pour l'avoir incomplètement possédée qu'un Schubert, un Schumann, sont inférieurs à Beethoven : c'est parce qu'il la possède en sa plénitude, qu'un Beethoven est supérieur à tout autre. Supérieur à Bach lui-même, chez qui l'évolution de la pensée, fût-elle colossale, garde souvent quelque chose de trop rigoureux et d'un peu mécanique. Elle est plutôt organique chez Beethoven, en cette première partie de la seconde reprise, que les Anglais appellent, — d'un mot plus expressif que notre mot « développement », — le *working-out*. Ici encore c'est le principe de la fugue qui continue d'agir, mais d'une action intérieure, un peu à la manière du sang invisible sous l'épiderme. Ici l'élaboration n'est pas seulement intellectuelle, elle est aussi morale. En même temps qu'une idée se développe, une volonté s'exerce et s'efforce, résiste et combat. Les *working-out* de Beethoven ressemblent à des conflits douloureux, quelquefois atroces. Celui du premier morceau de l'*Héroïque* a été très bien décrit par M. Grove. « Après un essai de fugue, pour indiquer ce dont il est capable en ce genre, Beethoven fait voir qu'il n'est point en humeur de pareils jeux. Ailleurs il aura le loisir de s'amuser au contrepoint ; ici sa passion est trop forte. Sa pensée est tout pour lui ; les moyens ne lui sont rien. Cette courte promesse de contrepoint est brusquement emportée dans une explosion de rage qui forme le centre du mouvement tout entier, et où les plus irréconciliables dissonances, les dislocations de rythme les plus obstinées forment ensemble un tableau d'opiniâtreté et de fureur. Il y a là de quoi briser toute autre poitrine que celle du héros gigantesque dont Beethoven entend faire le portrait. Et certainement ce héros est beaucoup moins Bonaparte que Beethoven lui-même. Un tel passage, long de trente-deux mesures, est absolument du Beethoven ; il n'y avait rien de pareil

dans l'ancienne musique, et il était impossible que cela fût compris par les critiques d'alors, lesquels ne regardaient qu'aux notes et jugeaient seulement selon les règles des sons, au lieu de s'attacher à ce que les sons signifient. »

Admirable aussi d'obstination, le *working-out* de la huitième symphonie, qui s'achève dans une furie, une folie presque intolérable de redites et de redoublemens. Mais nul autre n'est égal au *working-out* de la symphonie avec chœurs. Beethoven ici brise en deux le thème fondamental, et de l'un et de l'autre débris il tire un ordre, un monde nouveau. D'une simple figure de quatre doubles croches, il fait une mélodie régulière et pour quelque temps autonome. Quant à l'arpège descendant et rude de l'accord parfait, sorte de chute ou d'écroulement de note en note qui forme le début même de la mélodie, c'est là qu'il faut regarder pour voir « comment le grand musicien-poète sait traiter un sujet avec son propre cœur. Assurément, dans la musique entière, il n'y a rien de plus noble que ce thème grandiose qui se laisse tomber par intervalles simples du haut de l'accord parfait jusqu'en bas, accompagné d'une seul *pizzicato* des basses... Et certain *la bémol* introduit par Beethoven ajoute ici comme une dernière touche extraordinairement pathétique. Sans exagération, et comme on l'a dit de certain demi-ton dans une ouverture de Haendel, ce *la bémol* vaut tout un monde. » Il faut suivre dans le texte de M. Grove, éclairé de citations nombreuses, le développement de ce motif de quatre doubles croches. Fugué, contrepointé doublement, les divers instrumens s'en emparent, l'abandonnent et le reprennent tour à tour. Tantôt Beethoven le traite comme un élément de pure logique, tantôt il lui communique une vie morale et une mélodieuse douceur. Jamais de moins de notes, mais plus longtemps poursuivies et plus ardemment aimées, l'insatiable génie n'a exigé ni obtenu davantage. Et de cet incomparable développement le critique anglais a finement saisi le caractère particulier. Au milieu de cette énergie et de cette passion, il signale des relâches, des rémissions qui surprennent et attendrissent. C'en est une, et des plus touchantes, que le *la bémol* indiqué plus haut, qui fait dévier le thème superbe du côté de la mélancolie et de la tendresse. « Au cours du *working-out* de ce premier morceau, tout auditeur sincère reconnaîtra je ne sais quelle hésitation et quel trouble qu'on ne sent point ailleurs. Certaines notes de flûtes ou de hautbois tremblent comme

feraient, sur des lèvres humaines, des soupirs montés d'un cœur oppressé. Il n'est pas besoin de spécifier de tels passages; ils frappent l'auditeur sympathique; ils attestent, soit dit sans irrévérence, que le grand Beethoven, avec tout son génie, était parfois dominé par ses pensées au point de ne plus trouver un mode d'expression qui les égalât. Et ces traits d'humaine faiblesse ne sont pas les moins précieux à la sympathie affectueuse des amis et des admirateurs du grand poète. »

Beethoven enfin, dans ce premier morceau de la neuvième symphonie, a décrit tout entier l'orbite de sa pensée sonore. Il arrive à la reprise (*resumption*) du sujet intégral. C'est la *coda*, cette dernière partie transformée et étendue par lui non moins que l'introduction et le développement. Le thème primitif reparaît, mais non plus tel qu'il s'était présenté pour la première fois. Vague et mystérieux tout à l'heure, à l'unisson et mineur, il se déchaîne maintenant à pleine harmonie, à plein orchestre, et conclut en majeur. La mélodie a rempli son dessein, achevé sa mission, assuré son propre triomphe. Plus d'incertitude ni d'angoisse. Elle se ramasse, se précipite et se déploie. Et cependant, au cours de cette péroration, Beethoven va trouver à nous dire des choses qu'il n'avait pas dites encore. Il nous confiera je ne sais quels secrets non plus d'impatience et de colère, mais d'amertume et de tristesse, d'une tristesse tendre et presque féminine. Avant de se ressaisir lui-même, avant de finir avec sa noblesse et sa puissance coutumière, il fléchira, ne fût-ce qu'un instant. Et ce sera assez de cet instant de détresse, de cette défaillance passagère, pour voiler d'une ombre, pour faire plus que toute autre plaintive et touchante la *coda* du premier morceau de la dernière symphonie.

Une heure ne suffirait pas pour commenter la *coda* du premier *allegro* de l'*Héroïque*. « Longue de cent quarante mesures, belle de fraîcheur et d'originalité, elle rejette dans l'ombre tout ce qui avait été fait jusqu'alors. Le début restera l'un des miracles de la musique tout entière. Quel dut être à l'origine, en 1805, l'effet de pages comme celles-là, si aujourd'hui encore, connues et familières, après tout ce que Beethoven a écrit depuis, après tout ce qu'ont écrit les Schubert, les Mendelssohn, les Schumann, les Wagner, les Brahms, elles demeurent extraordinaires de hardiesse et de poésie! Une telle *coda* est autre chose que la péroration indifférente d'un morceau qui au-

rait aussi bien pu s'achever autrement ; c'est une partie essentielle du poème musical, et c'est comme telle que nous devons l'entendre. »

Mais la plus belle de toutes les *codas*, la plus hautement significative et symbolique est celle du dernier morceau de l'*Héroïque*. Elle ne consiste pas dans les dernières mesures *presto*, mais dans le *poco andante* qui précède. Je ne connais pas dans les symphonies de Beethoven un autre exemple de *coda* lente. Et ce ralentissement ne fait que redoubler, à la fin de la symphonie, l'impression de la grandeur et de la force. On n'a pas toujours aperçu le rapport de ce finale avec le reste de l'œuvre, avec la première partie et la marche funèbre. On n'a pas assez compris que la symphonie trouve là son couronnement nécessaire, l'idée sa consommation et le héros son apo théose. Après l'*allegro* du finale, un peu sec et de nerveuse allure, qu'il est beau l'*andante* élargi et débordant ! Comme il élève toujours plus haut, sur les houles toujours plus fortes des triolets et des syncopes, le thème qui monte vainqueur ! Il monte lentement, délivré non seulement de la fièvre et du trouble, mais de la hâte même de vivre. Il vit maintenant de la vie supérieure, de la vie totale, patiente parce qu'elle est éternelle. Tout est oublié, tout a disparu : les efforts, les combats du premier morceau ; le deuil, les regrets et les pleurs de la marche funèbre. La mort même est vaincue, et le thème entre à jamais dans la plénitude et l'immutabilité de son être. C'est pourquoi cette *coda* lente est si belle, et belle comme ne l'est pas une autre. Plus que pas une autre elle est une fin, la fin dernière, diraient les théologiens, de cette créature sonore qu'est la symphonie, et que Beethoven a faite la sœur des créatures que nous sommes, arrivant comme nous par une vie éphémère et variable à la vie qui ne change et ne passe pas.

## II

Voilà l'être que par Beethoven est devenue la symphonie. Regardons maintenant l'homme à travers son œuvre, et quel apparaît, dans les neuf symphonies, l'être que fut Beethoven lui-même. Toutes témoignent de son âme, mais toutes ne racontent pas sa vie. Il en est une au moins, étrangère, contraire même aux circonstances dans lesquelles elle fut composée, et Beethoven, si grand ailleurs pour avoir dit sa peine, est grand ici pour l'avoir

cachée. La seconde symphonie, en *ré*, n'est qu'un héroïque mensonge, un mensonge joyeux, car elle est une œuvre de joie née en des heures de souffrance. C'était à la fin de l'année 1802. Beethoven venait de passer l'été et l'automne aux environs de Vienne, en ce vallon de Heiligenstadt qu'il aimait. Là, dans un accès de désespoir, il avait écrit à ses frères la lettre connue sous le nom de « Testament de Heiligenstadt » et qui est le plus déchirant des aveux, des adieux et des appels. Aveu de misère physique et d'infirmité, de cette surdité dont à trente-deux ans Beethoven endurait, depuis six années déjà, l'atroce et presque humiliante ironie. Appel, ardente adjuration aux hommes, qui la méconnaissent, et à Dieu, qui la connaît seul, d'une âme naturellement inclinée à la bienveillance et avide d'amour, enfermée par la honte d'un mal qu'il faut cacher, dans la solitude et la pudeur farouche. Adieu enfin à toutes les illusions et à tous les rêves, à toute douceur de la vie fraternelle et du commerce humain. « Comme les feuilles d'automne tombent et se flétrissent, telles se sont flétries mes espérances. Comme je suis venu, je vais partir, et le sublime courage qui souvent m'inspira dans les jours brillans de l'été s'est évanoui... O Providence ! ne feras-tu pas qu'au moins un jour de joie soit mien, puisque depuis si longtemps le son de la *joie* véritable m'est devenu étranger ! » C'est Beethoven qui souligne ici le mot *joie*. A l'époque de la seconde symphonie il l'appelle, il l'espère encore, cette joie, dont le désir est si long à mourir en nous. Vingt ans plus tard, il y aura renoncé pour lui-même, et dans le finale de la symphonie avec chœurs, il ne la demandera plus que pour l'humanité.

La joie, qui dans ce cœur jeune et sombre n'habitait déjà plus, chante tout le long de la symphonie en *ré*, œuvre souriante de Beethoven malheureux.

La symphonie en *ré* ne renferme pas une seule mesure de désespoir. Elle respire la confiance et le contentement. Tout y est lumière : les trilles brillans de l'introduction, le thème du premier morceau et ses développemens faciles, sans contradiction ni combat. Le *larghetto* est beau de je ne sais quelle nonchalante beauté ; c'est un dialogue de voix pures échangeant de calmes paroles ; pas une de ces demandes n'est inquiète, pas une de ces réponses désolée. En nul *andante* de Beethoven, des formes plus souples ne s'inclinent sous des souffles plus indulgens ; en aucun autre plus de jours ne s'ouvrent sur un horizon plus serein. Le

finale achève le contraste entre l'œuvre et ce que Taine appelait « le moment ». Si douloureuse qu'ait été cette période de la vie de Beethoven, sa musique n'en a rien trahi, et cette fois le génie du maître n'a pas voulu servir son désespoir.

Deux ans plus tard, en 1804, le trait le plus saillant, le fond et comme l'essence de sa nature morale se révèle dans la troisième symphonie, l'*Héroïque*. Elle est la seconde œuvre de Beethoven qu'il ait lui-même intitulée. La première est la sonate *Pathétique*. On sait de quel héros Beethoven s'était inspiré; on sait également qu'après avoir consacré son œuvre au premier Consul, il la reprit à l'Empereur. Aussi bien elle ne pouvait appartenir à un seul, si grand qu'il fût. La symphonie *Héroïque* est capable de l'humanité tout entière. Représentative de tous les héros, elle l'est d'abord de celui que fut Beethoven. « Le héros, a dit profondément Carlyle, peut être poète, prophète, roi, prêtre, selon l'espèce de monde dans lequel il se trouve naître. Je le confesse, je n'ai aucune connaissance d'un homme vraiment grand qui n'eût pu être toutes sortes d'hommes. Le poète qui ne pourrait que s'asseoir sur une chaise et composer des stances, ne ferait jamais une stance de grande valeur. Il ne pourrait chanter le guerrier héroïque, s'il n'était lui-même au moins un guerrier héroïque aussi (1) ». Beethoven l'a été lui-même, cet héroïque guerrier. Il l'a été plus que tout autre grand musicien. Beethoven a été ce héros chaque jour, à toute heure d'une vie disputée sans relâche à la douleur et au désespoir. Il a eu « le grand cœur, l'œil clair qui voit profondément. » Il a eu aussi la grande âme qui veut invinciblement. En ses admirables pages sur la musique à propos du héros-poète, si Carlyle n'a pas nommé Beethoven, c'est à Beethoven qu'il fait penser. Il semble que ce soit de Beethoven qu'il parle, et qu'à Beethoven, au seul Beethoven, il applique cette belle définition : « une âme de héros qui a pris forme de musicien. »

S'il convient d'étendre à toute espèce d'héroïsme le sens psychologique et moral de la troisième symphonie, il ne faut pas la tenir pour la seule ni peut-être même pour la plus héroïque des compositions de Beethoven. Sonates, quatuors, symphonies, concertos, l'œuvre entier de Beethoven est traversé d'un souffle de victoire et comme d'un claquement de drapeaux. Mais la première

(1) Thomas Carlyle, *les Héros*. — Traduction et introduction par M. Izoulet-Loubatières; Paris, Colin et C<sup>e</sup>, 1890.



victoire de Beethoven est ici. D'autres, plus tragiques et cruelles, coûteront plus de larmes et de sang; elles n'auront plus cette alacrité, cette grâce et ce brillant de la jeunesse en fleur. La symphonie en *ut* mineur, ce sera le suprême et terrible triomphe, quelque chose comme Eylau sous le ciel sombre et sur la neige rouge. La symphonie *Héroïque*, c'est la campagne d'Italie, au grand soleil et dans les plaines blondes; c'est le rayon printanier et le premier sourire de la gloire.

Comparez le commencement de l'*Héroïque* avec celui de l'*ut* mineur. Rien qu'à la différence des deux attaques, on sent déjà que l'une et l'autre lutte seront inégalement acharnées et meurtrières. Le début de l'*Héroïque* est une exposition; c'est une explosion que le début de l'*ut* mineur. Dans l'une la force s'affirme et se définit avant de s'exercer; dans l'autre, sans préparation et sous la brutalité du premier choc, tout est ébranlé. Rythmique avec carrure, mais sans violence, le thème de l'*Héroïque* est tonal et fondé sur les notes de l'accord parfait. Des accords dissonans, un rythme haché, font l'âpre beauté du premier morceau de l'*ut* mineur. Dans le *working-out* de l'*Héroïque*, Beethoven livre de rudes combats. Il n'a jamais subi de plus furieux assauts que dans le *working-out* de l'*ut* mineur. C'est là qu'il souffre sans merci, qu'il lutte sans trêve, et sans même obtenir un de ces moments de grâce que dans la symphonie *Héroïque* lui laissait un moins implacable destin. Faut-il rappeler la *coda* du premier *allegro* de l'*Héroïque*, la péroraison éblouissante, et les traits ailés escortant, devançant de leur vol le retour du thème vainqueur? Le finale, jusqu'à l'apothéose suprême, garde le même caractère et le même ressort juvénile. Ici plus que partout ailleurs les thèmes de triomphe ont quelque chose de svelte et de dégagé. Victoire encore une fois, mais première victoire, et comme d'un héros adolescent. Déjà pourtant la maîtrise est parfaite. Le Beethoven de la troisième symphonie est en pleine possession et de son art et de son âme. Chef-d'œuvre esthétique et moral, triple et trois fois sublime représentation d'une intelligence, d'une sensibilité et d'une volonté supérieures, la symphonie *Héroïque* est moins grandiose que la symphonie en *ut* mineur; elle n'est pas moins belle, et si Beethoven n'y est pas encore à sa dernière puissance, il y est du moins tout entier.

Entre l'*Héroïque* et l'*ut* mineur, la quatrième symphonie (en *si bémol*) passe trop souvent inaperçue. M. Grove avec justice re-

vendique pour elle notre admiration et notre sympathie. On a quelquefois prétendu que le génie de Beethoven n'avait d'autre sujet, ou d'autre aliment que la souffrance. Cela n'est pas plus vrai de Beethoven que de Shakspeare. Autant que des âmes de douleur, l'un et l'autre ont été des âmes de joie. La quatrième symphonie, comme la seconde, est une symphonie heureuse. Mais elle est quelque chose de plus particulier et de plus intéressant : elle est la symphonie d'amour.

Primitivement ce fut la symphonie en *ut* mineur qui dut succéder à l'*Héroïque*. Beethoven en écrivit en 1805 les deux premiers morceaux, qui sont aussi des pages d'amour, d'un amour orageux et tourmenté. Mais, en 1806, un engagement réciproque parut assurer pour jamais cet amour. Beethoven abandonne alors la composition de la symphonie en *ut* mineur, et de son grand cœur en fête jaillit l'éclatante symphonie en *si bémol*, dont l'*adagio* céleste est le cantique de l'amour heureux.

Amour heureux d'un trop court bonheur, amour pur entre les purs amours de Beethoven, et qui fut pendant quatre ans la source de son génie et la consolation de sa souffrance. Hélas! que ne put-il être le refuge et le salut de toute sa vie! La très noble et très fière héroïne de cet amour fut la comtesse Thérèse de Brunswick, celle que Beethoven a nommée et que la postérité nommera toujours « l'immortelle bien-aimée ». Après la mort de Beethoven, on trouva dans ses papiers trois lettres portant cette suscription, sans autre indication de temps ou de lieu que la date des 6 et 7 juillet. Un portrait de femme y était joint, avec une dédicace : « Au rare génie — au grand artiste — à l'homme excellent, » et une signature : T. B. On sait maintenant que le portrait était celui de la comtesse Thérèse et qu'à la comtesse Thérèse les trois lettres furent adressées. Beethoven les lui écrivit de Fűred, une petite ville d'eaux de Hongrie. Il y était allé en quittant Martonvasar, le domaine héréditaire de ses amis de Brunswick, où il venait de passer quelque temps, comme il en avait l'habitude, et de se fiancer en secret avec la jeune fille. C'était en 1806, l'année même où fut composée la symphonie en *si bémol*.

Sous ce titre : *L'immortelle bien-aimée de Beethoven*, une amie, presque une fille adoptive de la comtesse Thérèse, a retracé d'après ses propres souvenirs l'exquise figure de femme, inséparable de certains chefs-d'œuvre du maître et, entre

autres, de celui qui nous occupe : la quatrième symphonie (1). L'auteur de ces précieuses pages n'était qu'une petite fille quand elle vit pour la première fois la comtesse Thérèse, alors retirée du monde, et ne vivant plus que pour la charité. Elle avait la bonté d'une mère avec la grâce d'une fée ; ses yeux étaient profonds, sa voix grave et douce. L'enfant passait de longues heures assise à ses pieds sur un tabouret. Une fois, sous le siège trop rapproché, la robe de la comtesse fut prise et se déchira ; comme l'enfant pleurait : « Ma chérie, lui dit la comtesse en l'embrassant, il ne vaut pas la peine de se désoler pour un accroc à une robe. Garde tes larmes pour les déchiremens de la vie ; peut-être ne te seront-ils pas épargnés. » Et le grand déchirement de sa vie à elle, plus tard, en diverses rencontres, elle le lui raconta. Elle avait chargé sa jeune confidente d'aller tous les ans le 27 mars au cimetière de Waehring, et de déposer un bouquet d'immortelles sur le plus illustre des tombeaux. La première fois que l'enfant s'y rendit, un ami de Beethoven qui vit passer la messagère demanda qui l'envoyait, et, l'ayant appris, murmura : « J'aurais dû le deviner ; il n'y a qu'elle seule de qui des immortelles peuvent venir. » Un autre jour la comtesse ouvrit un coffret devant sa petite amie en lui disant : « Je vais te montrer les trésors de celle qui fut la très haute dame Thérèse de Brunswick. » La cassette renfermait des immortelles encore, avec ces mots écrits sur un feuillet décoloré : « L'immortel à son immortelle — Luigi. » Enfin, en 1861, ce fut sur les sombres fleurs, enfermées dans un sachet de soie blanche, que l'immortelle bien-aimée reposa sa tête pour toujours.

Une aventure d'enfance fut le prologue de cette belle et triste histoire d'amour. En 1794 la comtesse Thérèse avait seize ans. Elle prenait des leçons de piano avec Beethoven, qui était l'ami et le protégé de son frère aîné, le comte François. Un jour, — un jour d'hiver glacial et blanc de neige, — le maître arriva, plus que jamais farouche. Il avait l'œil dur et la bouche méchante. « Avez-vous travaillé votre sonate ? — Oui, répondit l'enfant déjà tout interdite. — Nous allons voir. » Et sous le regard de plus en plus sévère elle se troubla de plus en plus. « En mesure ! en mesure ! » grondait Beethoven, et soudain, frappant avec colère non seulement sur le clavier, mais sur de petits doigts trem-

(1) *Beethoven's Unsterbliche Geliebte*, von Mariam Tenger: Bonn, 2<sup>e</sup> Auflage, 1890. C'est à cette brochure que nous avons emprunté — quelquefois textuellement — les détails qui suivent.

blans, il se leva, gagna la porte et sortit dans la tourmente. « Mon Dieu, mon Dieu ! s'écria l'enfant, sans chapeau ni manteau ! » Et pour lui porter l'un et l'autre elle s'élança derrière lui. Au bruit de cette orageuse leçon, la mère était survenue. Que devint la noble dame, en voyant sa fille, la comtesse de Brunswick, dans la rue et courant après un professeur de piano ! Thérèse ne courut pas bien loin ; rejointe en toute hâte, elle dut rentrer, et Beethoven, qui ne s'était pas seulement retourné, reprit des mains d'un domestique sa canne et son manteau. Thérèse n'en fut pas moins envoyée dans sa chambre pour y réfléchir le reste du jour à l'inconvenance d'une pareille démarche, et le seul fruit de ses méditations fut ce peu de mots, qu'on trouve écrits en français presque à chaque page de son journal d'alors : « Mon maître ! Mon maître chéri ! »

Quelque dix ans plus tard, sous les arbres de Martonvasar, le comte François raconta cette histoire à Beethoven. Il lui parla longuement et avec enthousiasme de sa sœur, qu'il adorait ; de sa petite Resi, la franchise et la loyauté mêmes, la bonté, le dévouement et l'amour. Alors les yeux de Beethoven s'ouvrirent. Il vit celle que jusqu'à ce moment il avait à peine regardée. Il reconnut en elle la compagne prédestinée de sa solitude, la créature de paix et de consolation. Et ce fut ainsi que Beethoven aima la jeune fille, un peu comme un autre héros sombre avait aimé la douce Vénitienne, pour la pitié qu'elle avait eue de lui et qu'elle aurait encore, éternellement. « Un soir, a-t-elle raconté, nous étions assis dans le salon ; Beethoven au piano. Pas d'autre étranger que le curé, qui tous les dimanches dînait et passait la soirée avec nous. La lune se leva. C'est ce qu'il lui fallait à lui. François, qui était à côté de moi, me dit tout bas : « Écoute maintenant, il va improviser. » Si j'écoutai ! — Son visage s'éclaira... D'abord il promena sa main à plat sur tout le clavier. François et moi nous connaissions cela. C'est ainsi qu'il préludait toujours à ses harmonies sublimes. Puis il frappa quelques accords sur les notes basses, et lentement, avec une solennité mystérieuse, il joua un chant de Sébastien Bach : « Si tu veux me donner ton cœur, — Que ce soit d'abord en secret, — Et notre pensée commune — Que nul ne la puisse deviner. » Ma mère et le curé s'étaient endormis ; mon frère regardait devant lui, gravement ; et moi, que son chant et son regard avaient frappée, je sentis la vie en sa plénitude.

« Le lendemain matin nous nous rencontrâmes dans le parc. Il me dit : « J'écris à présent un opéra. La principale figure est en moi, devant moi, partout où je vais, partout où je reste. Jamais je n'ai été à une telle hauteur. Tout est lumière, pureté, clarté. Jusqu'à présent je ressemblais à cet enfant des contes de fées qui ramasse les cailloux et ne voit pas la fleur splendide fleurie sur son chemin. » Deux années passèrent. *Fidelio* parut, et la jeune fille put se reconnaître elle-même dans la sublime héroïne d'amour. Bien des fois encore Beethoven revint chercher le repos à Martonvasar. Il s'y trouvait au printemps de 1806 et c'est alors, a rapporté la comtesse, « c'est alors, au mois de mai, que je devins sa fiancée avec le consentement de mon seul et bien-aimé frère François. » Mais, avant de solliciter un autre consentement, plus nécessaire et plus douteux, il parut sage de garder le secret et d'attendre que Beethoven — de tels mots près d'un tel nom font sourire — que Beethoven eût une « position ». On répondra peut-être qu'il en avait déjà une. Mais non point telle que l'entendaient jadis, et que l'entendraient encore des parens, surtout de nobles parens, auxquels un Beethoven s'aviserait de demander leur fille.

L'attente dura quatre ans. Facile d'abord et presque légère à Beethoven, bientôt elle lui devint odieuse et peu à peu intolérable. Ame de colère autant que d'amour, ce fut un terrible fiancé. Contre la longue et dure contrainte il se débattait et finit par se révolter. Il en voulait presque à la jeune fille d'une trop sereine patience et d'une fidélité trop résignée. Alors dans ses lettres et dans ses discours des éclairs parurent et la foudre commença de gronder. Elle éclata enfin. Sur les causes et les circonstances de la rupture la comtesse Thérèse garda toujours le silence. Une seule fois, vieillie et malade, et s'entretenant encore avec sa jeune amie, elle lui dit : « Chère enfant, il est une chose, une dernière chose qu'il faut que tu saches bien : le mot de la séparation ce ne fut pas moi qui le prononçai, mais lui... Saisie d'horreur, je devins pâle comme la mort et tout mon corps trembla... » — Ces dernières paroles, ajoute ici la confidente, me furent à peine intelligibles. La comtesse Thérèse était retombée sans connaissance sur ses coussins. J'eus peur, je sonnai une de ses femmes, et je sortis. »

Telle fut la fin de ces fiançailles, sinon de cet amour, car Beethoven, lui non plus, n'oublia jamais.

« Dans la dernière année de sa vie, a raconté l'un de ses amis, j'entrai chez lui à une heure inaccoutumée. Sourd, il ne pouvait m'entendre, et comme il me tournait le dos, il ne pouvait pas me voir non plus. Il était assis. Le jour de la fenêtre donnait sur un portrait qu'il tenait entre ses mains et qu'il embrassait en pleurant. Il parlait avec lui-même, comme il faisait souvent quand il était seul. Il disait : « Tu étais si belle, si grande, si pareille aux anges ! » Pour ne pas être indiscret je me retirai. Lorsque je revins un peu plus tard, je le trouvai à son piano, en train d'improviser magnifiquement : « Aujourd'hui, mon vieil ami, lui dis-je, il n'y a rien de diabolique sur votre visage. » Il me répondit : « C'est que mon bon ange m'a visité. »

S'il avait épousé son bon ange, voulez-vous savoir ce qui serait advenu ? — En 1860, à Gmunden, une dame Hebenstreit, qui avait connu Beethoven, disait à ses auditeurs après avoir joué l'ouverture de *Fidelio* : « Le modèle de cette œuvre ou plutôt du personnage de Léonore fut la comtesse Thérèse de Brunswick. Il faut l'en féliciter. Mais quant à épouser Beethoven, c'eût été bien autre chose. Une comtesse, sans fortune, et si belle et si tendre ! Un souffle ! Et lui !... Jésus, Maria ! Un ange et un démon ensemble. Tous les deux auraient été au diable, et son génie à lui par-dessus le marché ! » — La vérité sans doute parlait par la bouche de cette raisonnable dame et, pour une si belle histoire d'amour, de ce dénouement ou de l'autre, c'est l'autre qui fut encore le plus heureux.

Remercions le critique et l'historien d'avoir placé ou replacé la quatrième symphonie dans le milieu et comme dans l'atmosphère morale où elle fut composée. On aime à rapporter une telle œuvre à un tel moment. Ce pur rayon l'éclaire et l'embellit encore. Ainsi la joie, la paix d'amour, et du plus grand amour qu'ait éprouvé Beethoven, est le sujet du second morceau de cette symphonie. Mais n'allons pas trop loin ; craignons d'exagérer et de fausser l'idée même du sujet dans la musique, l'idée du rapport entre la pensée ou la passion, c'est-à-dire la force de l'âme qui s'exprime, et la force sonore, par où elle est exprimée. Que l'*adagio* de la symphonie en *si* bémol soit précisément un hymne d'amour, cela nous ne le savons que par la connaissance historique des conjonctures et des faits. La musique seule ne nous révèle qu'un sentiment ou un état d'âme plus général : le bonheur. Elle témoigne que Beethoven alors était heureux.

Heureux comme un Beethoven peut l'être : d'une félicité supérieure, d'une béatitude à la fois passionnée et sereine; heureux par son désir sans mesure démesurément satisfait, heureux de toute son âme insatiable et cette fois pourtant rassasiée. Si maintenant, de ce bonheur en quelque sorte impersonnel et comme errant on nous découvre la cause, l'objet, et je dirai presque la direction particulière; s'il nous est révélé qu'elles allaient, ces mélodies sublimes, vers une créature aimée, une tête charmante, oh! alors vous devinez — et vous l'éprouverez après avoir lu M. Grove — tout ce qu'à notre émotion, à notre admiration même, une telle découverte peut ajouter désormais.

A la symphonie *Héroïque*, à la symphonie d'amour, succéda la symphonie en *ut* mineur, celle qu'on pourrait nommer, par excellence, la symphonie. Celle-là est le nœud, le centre et le sommet. Beethoven n'y est pas seulement tout entier : il y est pour ainsi dire au comble et au paroxysme. Elle est le plus rude combat et la victoire la plus complète; plus que toute autre elle est mélancolie et méditation, action et allégresse; elle est l'angoisse, le trouble, la douleur enfin, et elle est la volonté plus forte que la douleur. Militante, souffrante, triomphante, elle offre au plus haut degré les trois signes de toute vie; elle comprend en son évolution les trois périodes de toute destinée. Représentation totale et synthèse de Beethoven intime, il reste pourtant quelque chose de lui que le chef-d'œuvre de ses chefs-d'œuvre n'exprime pas : ce sont les rapports de Beethoven avec le monde extérieur. De ces rapports l'œuvre entière du maître ne fournit qu'un témoignage : la symphonie *Pastorale*.

Ces rapports furent étroits et ils furent constans. Beethoven aimait toujours la nature et il aimait tout en elle. Une fleur, un nuage suffisait pour le ravir. Le vent, la pluie même ne l'incommodait guère; il s'y exposait volontiers. Surtout il avait pour les arbres une singulière tendresse. Au moment de prendre possession d'un logis qu'on avait arrêté pour lui, il interpella brusquement le propriétaire : « Eh bien! et vos arbres? — Nous n'en avons pas. — Alors votre maison n'est pas mon affaire. J'aime mieux un arbre qu'un homme. » Il estimait que « les arbres, les rochers donnent la réponse que l'homme demande. » Pour lui « tout arbre semblait dire : Saint! Saint! Saint! » Tous les étés il cherchait un asile aux environs de Vienne, dans les vallons boisés de Hetzendorf, de Heiligenstadt, de Döbling, de Mödling

ou de Baden. Souvent il était l'hôte de ses amis à la campagne, quelquefois de son frère, à Gneixendorf, « dont le nom, disait-il, crie comme un essieu qui se rompt. » Il sortait dès l'aube, à l'heure matinale qu'il nommait l'heure aux lèvres d'or : *Morgenstunde hat Gold im Munde*. Jusqu'au soir il allait, ou plutôt il courait par monts et par vaux, tête nue, son carnet d'esquisses à la main. La nature alors était son aliment et son breuvage ; c'est vraiment d'elle seule qu'il vivait. Non loin de Gneixendorf, un garçon de labour rentrant une paire de bœufs déliés du joug vit un jour venir à lui un homme qui faisait de grands gestes et poussait des cris. Les bœufs s'effrayèrent, franchirent un talus et prirent leur galop du côté de la maison, où on les arrêta. Quand le bouvier les eut rejoints, il demanda qui était ce fou qui avait fait peur à ses bêtes, et comme on lui répondait que c'était le frère du propriétaire : « Eh bien ! répliqua-t-il, c'est un drôle de frère qu'il a là. »

Paysage unique et, dans l'œuvre presque tout intérieur de Beethoven, seule vision du monde objectif, la symphonie *Pastorale* en est une vision subjective encore. On sait l'épigraphe de la partition : « *Mehr Ausdruck der Empfindung als Malerei*. Expression du sentiment plutôt que peinture. » On sait aussi comment Beethoven a suivi son programme et tenu sa promesse. Excepté le chant des oiseaux, — qui n'est peut-être qu'un jeu, — la danse des paysans et l'orage, la symphonie *Pastorale* est beaucoup plus expressive d'un sentiment qu'imitatrice des choses. Ce sentiment est simple : entendez par là qu'il n'y a pas dans la symphonie *Pastorale* trace d'une interprétation philosophique ou d'un « système » de la nature. Elle ne cherche à traduire que des impressions à la fois élémentaires et immédiates. Entre la nature et l'homme elle n'interpose ni doctrine ni théorie. En outre ce sentiment est doux.

Des grandes symphonies de Beethoven, la *Pastorale* est incontestablement la moins pathétique, la moins violemment émue. L'orage même ne la trouble qu'un instant, et d'un trouble extérieur, physique, dont les profondeurs de l'âme ne sont point agitées. Et cela est admirable. Il est admirable, il est presque touchant qu'une âme aussi passionnée, ardente et douloureuse, une âme qui dans les précédentes symphonies venait de vivre une vie morale aussi intense, qu'une telle âme, au spectacle de la nature, se soit ainsi rafraîchie et apaisée.



Maintenant que du deuil qui m'a fait l'âme obscure  
 Je sors pâle et vainqueur,  
 Et que je sens la paix de la grande nature  
 Qui m'entre dans le cœur.

Maintenant que je puis, assis au bord des ondes,  
 Ému par ce superbe et tranquille horizon,  
 Examiner en moi les vérités profondes  
 Et regarder les fleurs qui sont dans le gazon...

Tout cela, Beethoven l'a pu tout de suite, et sortant à peine, en quelque sorte, de la symphonie en *ut* mineur, frémissant et chaud encore de la terrible étreinte, il s'est assis, comme le poète, pour écrire la *Scène au bord du ruisseau*.

Rappelez-vous les mélodies de la symphonie en *ut* mineur, ces mélodies àpres ou triomphales, et songez que le premier thème de la *Pastorale*, ce motif engageant et qui sourit, leur a succédé immédiatement. « Quel état, et quel état ! » Musicien romantique, a-t-on parfois appelé Beethoven. En vérité, il est bien autre chose, et il est bien davantage. Le voilà devant la nature, sans colère et sans orgueil. Comme tant d'autres il aurait eu le droit de l'accuser, de ne la regarder du moins qu'à travers ses larmes et de l'en voir obscurcie et voilée. Mais non content de ne la point maudire, il ne l'a même pas attestée. Ne croyant pas qu'elle s'émût de sa souffrance, il ne l'y a pas mêlée. Toujours il est venu, revenu à elle avec la simple confiance et, selon ses propres paroles, « avec la joie délicieuse d'un enfant ». Elle aurait eu beau lui dire : « Mon printemps ne sent pas vos adorations », que toujours au printemps ses adorations fussent restées fidèles. Un des plus nobles traits de la symphonie *Pastorale* est dans ce désintéressement et cet oubli de soi. Elle pouvait être un blasphème; elle est un cantique et une prière. Simples et doux, les grands cœurs sont ainsi. La douleur ne les fait point ennemis des choses; tout en les trouvant insensibles, ils leur pardonnent, que dis-je, ils leur savent gré d'être belles et ne se défendent point de les bénir et de les aimer.

Après la symphonie *Pastorale*, il semble que Beethoven soit rentré plus profondément que jamais en lui-même. Il n'en sortit qu'au bout de quatre années (1812). Alors, en moins de six mois, deux symphonies, la septième (en *la*) puis la huitième (en *fa*), vinrent mettre pour la première fois dans un jour éclatant un aspect de la nature de Beethoven, sur lequel le commentateur

anglais a bien fait d'insister. Beaucoup moins une passion : héroïsme, amour ou joie, qu'une disposition habituelle, un trait de caractère et, comme dit à peu près M. Grove, des manières d'être ou des façons. Les façons de Beethoven étaient de celles que définit le mieux le mot *humour*, à la condition qu'on l'élève à la plus haute puissance, au dernier degré de l'expression. Un fond de jovialité brusque, une verve tourmentée et impétueuse ; une gaieté sans frein et sans égards, des saillies imprévues et de soudaines ruptures ; le goût immodéré des jeux de mots, des calembours, des facéties même ou des « charges » ; quelque chose enfin de trivial et de puissant, à la Shakspeare, dans le débordement et le débridement de la fantaisie, tout cela n'est pas moins Beethoven que la dignité morale, la pureté, la tendresse, la maîtrise de soi et la patience sublime. Tout cela se rencontre dans sa vie, dans ses lettres, dans ses discours ; tout cela devait se rencontrer dans son œuvre, et c'est tout cela qui fait explosion dans certaines parties de la septième et de la huitième symphonie.

Déjà le premier *allegro* de la symphonie en *la* déconcerte quelquefois par la soudaineté des effets, par l'opposition de l'extrême force et de l'infinie douceur, par des cassures imprévues de tonalité, par l'opiniâtreté du rythme, qui, selon le mot de Wagner, célèbre ici ses orgies. Mais à ce point de vue nouveau, le finale surtout est extraordinaire. Là pour la première fois se fraie un libre cours, un cours torrentiel, l'*humour* d'un Beethoven déchainé, comme disait Gœthe, ou, comme disait Beethoven lui-même et plus familièrement, déboutonné. Rappelez-vous seulement le début de ce finale et, pour entrée de jeu — d'un jeu qui sera rude, — les deux formidables secousses. Puis le premier thème, « étrange, peu sympathique et déjà furieux » ; le second, aigu, hérissé et qui blesse ; enfin le *working-out*, cet accès de gaieté sauvage qui fait penser à je ne sais quels transports de colosse en belle humeur. C'est à nos dépens que le géant s'amuse. En tout ce finale règne un parti pris, une manie, une rage de contrarier et de contredire, de choquer et presque de faire peur. Rien dans la musique ne ressemble plus à la bouffonnerie, au grotesque de Shakspeare que tel ou tel trait de ce finale : le hurlement des dissonances, l'écrasement implacable du temps faible et jusqu'à l'atrocité de certaines sixtes, brutales comme des injures ou des coups de poing.

La huitième symphonie (en *fa*), celle qu'on a souvent le tort

d'appeler « la petite », respire en plus d'un passage le même souffle de rude enjouement et d'*humour* terrible. *Humorous symphony*, dit M. Grove. Pour l'entendre ainsi, dès le premier morceau, gardons-nous de nous laisser prendre uniquement à la grâce facile du thème exposé d'abord à découvert. Attendons la seconde reprise; là, dans le développement, dans la *coda* surtout, nous verrons ce que Beethoven, en veine d'ironie et de sarcasmes, sait faire d'un thème aimable d'abord et rien de plus; avec quel acharnement, quelle furie, il le martèle, le pile et le broie; quels coups tantôt il assène et tantôt il pousse, et comme il semble tour à tour s'indigner et se divertir. Quelle boutade encore que la fin de l'*allegretto scherzando*, de ce morceau dont Schopenhauer disait qu'il suffit de l'entendre pour oublier que ce monde n'est que misère! Est-il possible de tourner plus court, de conclure avec moins de ménagemens et d'écraser avec plus de brutalité, comme sous le talon, une perle aussi rare? Quant au finale, qui est la partie la plus importante de la symphonie, il en est aussi la plus violemment humoristique. Il abonde en saillies, en écarts, en interruptions outrageantes, en éclats de rire et de colère, qui font une telle symphonie aussi vraie, aussi ressemblante à la vie, qu'un drame de Shakspeare.

A la vie, et à la vie de Beethoven. Ces deux symphonies trahissent Beethoven lui-même, le Beethoven que nous avons essayé de définir et qui n'est plus le héros, mais l'homme, surpris dans son existence familière, avec ses habitudes et ses airs de chaque jour, *moods and manners*. Et cela est intéressant et cela est extraordinaire. Nos sentimens en effet ou nos passions supérieures, l'activité, l'énergie, le trouble même de nos plus hautes facultés morales; l'amour, la joie ou la douleur, la lutte héroïque contre la destinée ou l'apaisement trouvé dans le contact de la nature, on conçoit aisément que tout cela puisse être l'occasion et la matière de chefs-d'œuvre: d'une symphonie en *si bémol*, d'une symphonie *Pastorale*, d'une symphonie en *ut mineur*. Il est plus étonnant que des traits de caractère, — et parfois de mauvais caractère, — des saillies d'humeur burlesque, triviale et presque grossière, aient servi de sujet à des chefs-d'œuvre égaux. Nous savons que Beethoven ayant reçu de son frère, qui venait d'acheter une propriété, une carte de visite ainsi rédigée: « Jean Beethoven, propriétaire d'un domaine », lui retourna aussitôt sa carte à lui avec ces mots: « Louis

Beethoven, propriétaire d'un cerveau. » On raconte encore que le maître allait volontiers dîner dans l'intimité chez son vieil ami de Breuning, et que les jours de pluie il ne manquait jamais, en s'asseyant à table, de secouer sur le couvert et sur la compagnie son large chapeau ruisselant. Et tout d'abord il semble bien que s'il y a là quelque chose d'intéressant pour l'observation morale et la psychologie, il n'y ait rien pour l'esthétique, rien que puisse exprimer la musique et surtout la symphonie. Cela pourtant, ces dispositions et ces particularités de caractère, cela est le fond même et la substance morale de plus d'une page sublime de la symphonie en *la* ou de la symphonie en *fa*. C'est cela, c'est bien cela que le génie d'un Beethoven, de qui rien d'humain n'est indigne, traduit, transforme, transfigure, et de l'ordre de la vie commune élève à l'ordre de l'idéal et de la beauté.

Quatre ans séparent la sixième symphonie de la septième et de la huitième ; entre celle-ci et la neuvième et dernière (avec chœurs) s'écoulèrent plus de onze années, qui furent pour Beethoven des années de martyre. Il perdit l'un après l'autre ses amis les plus chers et ses plus fidèles protecteurs. Son frère Gaspard mourut, laissant une veuve et un fils de huit ans, dont les intérêts et l'éducation engagèrent le pauvre Beethoven en des querelles et des procès interminables avec une belle-sœur qu'il haïssait. L'enfant d'ailleurs tourna fort mal, et Beethoven n'eut jamais qu'à souffrir, à rougir même de son indigne pupille. Son journal et ses lettres d'alors trahissent constamment sa peine et l'horreur de sa croissante solitude : « Je n'ai plus d'amis, écrit-il, je suis seul au monde... Dieu ! ô Dieu ! mon gardien, mon roc, mon tout !... O toi, Inexprimable, écoute la plus malheureuse de tes créatures ! » Enfin le silence absolu s'était fait autour de lui. Beethoven avait totalement cessé d'entendre Beethoven. Le jour de la première exécution de la symphonie avec chœurs, il se tint à côté du chef d'orchestre pour lui donner les mouvemens, mais pas une seule note, pas un seul applaudissement ne parvint à son oreille. Il fallut qu'un de ses interprètes le tournât à la fin du côté du public et lui fit voir — hélas ! voir seulement — qu'on l'acclamait. En résumé, Beethoven passa ces onze ou douze années « dans l'habitude du désespoir. »

Pourtant, s'il est un mot qu'on pourrait écrire au seuil de la symphonie avec chœurs, c'est le mot d'espérance. Elle regarde tout entière vers l'avenir et vers le bonheur. Je me trompe, non

pas tout entière, car le premier morceau, nous l'avons vu, compte encore parmi les plus pathétiques de Beethoven. Reportez-vous à ce que nous avons dit du *working-out* et de la *coda*; de la *coda* surtout, et de ce court passage, sombre fleur d'amertume et de mélancolie éclos au terme d'un triste chemin. Mais ce fut la dernière plainte que se permit Beethoven, du moins le Beethoven des symphonies. Il détacha ses regards de lui-même pour les élever et les étendre. Celui qui avait en vain demandé à Dieu sa propre joie ne lui demanda plus que celle de ses frères. Celui qui avait mené les héros à la victoire, conduit la danse des paysans et leurs chants de reconnaissance après l'orage, se fit l'interprète et le médiateur de toute l'humanité douloureuse. La neuvième symphonie est un sacrifice et une prière. Il semble que, dans le premier morceau, Beethoven rappelle et rassemble tous les maux qu'il a soufferts, pour acheter de cette offrande expiatoire le bonheur des générations et des siècles à venir. Au point de vue esthétique, au point de vue de l'économie générale et du rapport entre les parties, on peut douter que la dernière symphonie soit la plus parfaite. Un finale avec chœurs ne s'imposait pas comme la conclusion logique et le couronnement nécessaire de trois grands morceaux d'orchestre. A Beethoven lui-même ce finale ne s'imposa point ainsi. Jusqu'au dernier moment le maître n'abandonna pas l'idée d'un finale instrumental. Quelque temps après l'exécution de la neuvième symphonie, il exprimait encore la conviction que le finale avec chœurs était une faute, et parlait de le remplacer par un finale pour orchestre seul, dont il avait déjà trouvé le thème. Mais au point de vue moral, il n'y a dans l'œuvre de Beethoven rien de supérieur au finale de la symphonie avec chœurs. Si le dernier résultat et le miracle suprême de l'art est, comme l'a dit Guyau, « d'enlever l'individu à lui-même et de l'identifier avec tous », voici l'un des sommets sacrés où le miracle s'est accompli. Ici vraiment un seul — et quel était-il! — s'est donné à tous. Ici le bien et le beau se sont rencontrés et confondus, et le génie s'est fait le serviteur et l'apôtre de l'universelle loi de sympathie, de charité et d'amour. Il appartenait à Beethoven de finir ainsi. Il convenait que cette âme, une des plus fraternelles et des plus généreuses qui furent jamais se déprît d'elle-même et se dilatât jusqu'à contenir l'âme totale de l'humanité.

## III

Pour comprendre et sentir ce que Beethoven a fait non pas de l'un des genres ou de l'une des catégories de son art, mais de cet art en général; à quelle éminente dignité, à quel degré de puissance et de splendeur il a, dans la symphonie et par elle, élevé la musique elle-même, peut-être suffirait-il de rapporter par la pensée les symphonies du maître aux chefs-d'œuvre de ses plus grands devanciers. Sera-ce aux motets de Palestrina? Prenons garde qu'auprès de Beethoven le pieux maître de Préneste nous paraisse trop uniformément pieux. Sera-ce aux fugues de Bach? Nous les trouverons trop sévères. Haydn, Mozart même, après Beethoven, ne saurait plus nous suffire. Leur art nous donnera l'impression d'un divertissement exquis, d'un plaisir presque divin, mais d'un plaisir. Dans l'art de Beethoven seul nous trouverons la représentation de la vie, ou plutôt la vie elle-même. *Ecce Deus*, dirait-on de Mozart. Mais de Beethoven : *Ecce homo*. Pour la première fois, voilà l'homme, l'homme moderne, l'homme tout entier. M. Grove a fixé le point où cette humanité s'affirme et se déclare : c'est la seconde symphonie, en ré : « Elle est le dernier sommet du monde antérieur à la révolution, du monde des Haydn et des Mozart. Elle est la plus haute cime que pouvait atteindre Beethoven avant de se jeter en des régions nouvelles et merveilleuses où personne avant lui n'avait pénétré, dont personne même n'avait rêvé, mais qui sont devenues par lui notre plus cher domaine et porteront son nom pour l'éternité. » En même temps que l'art, Beethoven a transformé l'artiste et l'a affranchi. « Les musiciens du xviii<sup>e</sup> siècle étaient communément au service des archevêques ou des princes. Ils portaient la poudre, la perruque, l'épée et l'habit de cour. Ils passaient leur temps à saluer, à faire antichambre; ils dinaient à la table des valets; on pouvait abuser d'eux et les mettre à la porte comme les autres domestiques. Forcés de régler leur conduite sur l'étiquette et de subordonner leurs émotions aux lois du *décorum* et de la tenue, il leur était malaisé de changer d'attitude en se mettant au travail, et de donner à leurs pensées et à leurs sentimens le cours libre et naturel auquel leur état faisait un perpétuel obstacle. » Beethoven, le premier, brisa de ses mains rudes toutes les conventions, toutes les contraintes sociales ou

mondaines. Indomptable et farouche, il serait mort plutôt que de dépendre et de servir. Il ne vécut point aux gages d'un maître; il ne fut pas le musicien d'un salon, d'une cour ou d'une chapelle, mais son propre musicien, le musicien de sa vie, de son âme à lui, et la liberté de sa condition égala, assura peut-être la liberté de son génie.

Il est deux aspects ou deux modes généraux de la vie et de l'être, qui sont aussi les deux modes et comme les deux pôles de la musique. L'un est la contemplation, l'autre l'action. De ces deux états, avec tous les degrés, toutes les variétés et les nuances qu'ils comportent, il n'existe pas de plus puissante représentation musicale que la symphonie de Beethoven. Vraiment les *adagios* de Beethoven contemplent, et ses *allegros* agissent. Sans doute, la contemplation d'un Beethoven diffère de celle d'un Palestrina. Aussi sereine parfois, elle est souvent moins divine. Elle peut être religieuse pourtant, car c'est bien du ciel que tombe à certain moment sur le funèbre cortège de l'*Héroïque*, sur le second morceau de la symphonie en *la*, je ne sais quel rayon de consolation et d'espérance. Et puis, et surtout la contemplation de Beethoven ne ressemble pas à la langueur et à l'extase, à la tendre et pieuse rêverie. Mais comme elle est profonde et pour ainsi dire intense! Jamais jusqu'aux *adagios* du maître, la musique n'était descendue, n'avait creusé aussi avant dans la pensée humaine. Rappelez-vous un de ces mouvemens lents, quel qu'il soit : marche funèbre de l'*Héroïque*, *andante* de la quatrième symphonie ou de la *Pastorale*, *adagio* de la symphonie avec chœurs. De telles mélodies ont porté la lumière ou l'ombre, la joie ou la douleur, en des régions où les sons n'avaient pas encore pénétré. Elles nous ont découvert à nous-mêmes des horizons ou des abîmes nouveaux; en chacun de nous elles ont prodigieusement élargi les cercles du Paradis et de l'Enfer, ceux de la béatitude infinie et de l'infinie tristesse.

Rappelez-vous au contraire l'un des mouvemens vifs — premier morceau, *scherzo*, finale — d'une symphonie. Souvenez-vous de certains débuts, de tel ou tel développement, des secondes reprises ou des *codas*, ne fût-ce que d'un passage comme celui qui relie le *scherzo* et le finale de la symphonie en *ut* mineur. Songez à tous les combats de Beethoven et à toutes ses victoires; à tout ce qu'il y a dans ses neuf chefs-d'œuvre, non plus de contemplatif et de profond, mais d'allant et de vif; à tout ce qui se meut ou

s'élançait ; à tout ce qui marche, à tout ce qui court, à tout ce qui vole ; à tout ce qui veut surtout, et d'une volonté incessamment tendue, parfois contrariée, mais toujours courageuse, indomptable et à la fin triomphante. Vous comprendrez alors non seulement quelle étendue la symphonie de Beethoven a donnée à la pensée, mais quelle énergie, quelle efficacité à l'action ou à l'acte. Se proposant toujours un but sublime, elle ne manque jamais d'y atteindre. Elle n'y atteint pas sans effort, sans souffrance et je dirai presque sans mérite, car il semble que le mérite, cette beauté morale, ne soit point étranger à un art d'où nulle beauté n'est absente. Dans la symphonie de Beethoven, l'action tantôt se concentre et se ramasse (premier morceau de la symphonie en *ut* mineur) ; tantôt, comme dans le premier morceau et le finale de l'*Héroïque*, dans le finale de l'*ut* mineur, elle se développe au contraire et magnifiquement se déploie. Cette action enfin est progrès. Jamais elle ne recule, ne se détourne ou ne s'arrête. Elle est une promotion constante vers un degré supérieur de l'existence et de la force. On dirait que les mélodies de Beethoven participent de la nature des âmes et de leur vocation. Elles semblent nées de Dieu pour retourner à Lui, mais pour retourner à Lui plus précieuses et plus belles. Ainsi la symphonie en son cours ajoute sans cesse quelque chose au prix, à la beauté de l'âme mystérieuse qui l'anime. Ainsi Beethoven rend toujours plus qu'il n'a reçu ; et s'il est prodigieux que le début d'une symphonie *Héroïque*, que sept ou huit pauvres sons vivent véritablement, qu'un principe de vie soit en eux, ce n'est pas un moindre miracle que la vie en eux s'accroisse sans cesse, et qu'à la fin de la symphonie on les retrouve parvenus à la plénitude et à la totalité de leur être.

Au point de vue de la force que la musique peut renfermer et produire, rien n'approche de la symphonie de Beethoven. Mais en même temps qu'une force, — et par là s'achève la perfection de sa beauté, — la symphonie de Beethoven est un ordre. Le premier morceau de la plus libre, de la plus spontanée entre toutes les symphonies, l'*ut* mineur, est du commencement à la fin en parfait accord avec les règles qui gouvernent toute composition musicale, fût-ce une sonate de Haydn ou de Pleyel. Or, ces règles n'ont rien d'arbitraire. Elles ne furent point édictées par la volonté ou le génie d'un seul, qu'un génie supérieur un jour peut contredire. Elles ont résulté peu à peu du lent progrès de la mu-



sique depuis les plus rudes chants populaires, depuis les premières compositions de Josquin des Prés et de Palestrina. Elles se sont affirmées et maintenues à travers le développement et la libre évolution de la musique. Les instrumens ont pris la place des voix, la musique est sortie de l'église et s'est alliée au monde; les règles sont demeurées aussi fermes, aussi rigoureuses que celles qui déterminent la production d'un orme ou d'un chêne, sans porter aucune atteinte à la liberté des apparences et à la variété splendide des formes. Au fond ce sont plus que des règles, ce sont des lois ». — Et plus loin, répondant à ceux qui seraient tentés de célébrer surtout la fantaisie et je ne sais quelle prétendue irrégularité du premier morceau de l'*ut* mineur, M. Grove poursuit éloquemment : « Non, non, ce n'est pas la désobéissance à la loi qui fait la symphonie en *ut* mineur si grandiose et si extraordinaire; ce n'est pas l'irrégularité ni l'improvisation. C'est l'obéissance à la loi, c'est le caractère original et frappant des idées, c'est la façon immédiate dont elles sont exprimées, c'est la prodigieuse énergie qui les enfonce en nous, toutes chaudes encore, incandescentes et lumineuses, comme le jour où elles furent en quelque sorte forgées sur l'enclume; c'est tout cela qui fait la symphonie en *ut* mineur ce qu'elle est et ce qu'elle sera éternellement ».

Oui, c'est l'ordre autant que la force qui fait le génie d'un Beethoven ou d'un Napoléon. C'est l'ordre autant que la force que reconnut et salua ce vieux soldat qui, entendant éclater le finale de la symphonie en *ut* mineur, se leva tout droit et s'écria : « L'Empereur ! » Mais son empereur même était moins grand. Des deux mondes créés par un Beethoven et par un Napoléon, le monde de Beethoven est le plus parfait et le plus divin. Il est le monde idéal, où la matière n'a point de part, où le mal et la mort n'ont pas de prise, où la force ne saurait être injuste, aveugle, ni criminelle, où l'ordre ne sera jamais ni troublé, ni détruit.

CAMILLE BELLAIGUE.

---

---

# L'EUROPE ET LE DIRECTOIRE

---

## II <sup>(1)</sup>

### LES RÉPUBLIQUES TRIBUTAIRES. — LA MISSION DE SIEYÈS A BERLIN <sup>(2)</sup>

---

#### I

Bonaparte allait partir pour Toulon, lorsque, le 23 avril 1798, on reçut la nouvelle de l'outrage fait, à Vienne, au drapeau français et à l'ambassadeur de la République, Bernadotte. Les chevaux de poste furent aussitôt décommandés. Le Directoire retint Bonaparte parce que ce général serait nécessaire aux armées, si la guerre éclatait, parce que sa présence surtout effraierait les Allemands et pourrait conjurer la guerre, à laquelle on n'était pas prêt. Ce calcul réussit, et il suffit d'annoncer l'envoi de Bonaparte à Rastadt pour décider les Autrichiens à négocier. Mais la négociation assurée, le Directoire s'empessa d'en dégager Bonaparte, que son retour à Rastadt aurait fait de nouveau, disait Barras, « l'arbitre des destinées de la République. » Bonaparte n'insista pas. Les motifs qui l'avaient décidé, deux mois auparavant, à quitter Paris, le décidèrent encore. C'était l'impossi-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

(2) Archives nationales; archives des Affaires étrangères. — Écrits historiques de Hermann Hüller (*Der Rastatter Congress*), Sybel, Ranke, Fournier, Oncken, F. Masson, Bianchi, Franchetti, Botta, Jung, Ludovic Sciout, Legrand, La Sicotière, — Mémoires et correspondances de Napoléon, Talleyrand, Miot, Thiébault. La Hure; des envoyés prussiens à Paris; de Thibaudeau, Rœderer, Ségur, Bourrienne. M<sup>ms</sup> de Rémusat, Barras, La Revellière, Hyde de Neuville, etc.

bilité constatée d'organiser l'expédition d'Angleterre; c'était le sentiment qu'en restant à Paris il s'usait inutilement, qu'un coup d'État était prématuré, et qu'il faudrait, pour le porter au pouvoir, à la fois des nécessités plus urgentes et un prestige plus puissant. « Le peuple de Paris, toujours léger et frivole, dit déjà de lui : — Que fait-il ici? » écrivait Sandoz, l'envoyé prussien, en février 1798. Et Mallet du Pan : « Ce Scaramouche à tête sulfureuse n'a eu qu'un succès de curiosité... C'est un homme fini... décidément fini. » Bonaparte en eut le sentiment : « Si je reste longtemps sans rien faire, je suis perdu... Le peuple se porterait avec autant d'empressement au-devant de moi, si j'allais à l'échafaud... Il faut aller en Orient. Toutes les grandes gloires viennent de là. » Conquérant de l'Égypte, il marcherait sur les Indes ou reviendrait, par Constantinople, écraser la maison d'Autriche, après avoir brisé la puissance anglaise! En tout cas, il laisserait le Directoire sombrer dans la banqueroute. L'Europe se coaliserait. Il reparaitrait alors, éclairé d'une gloire nouvelle, d'une gloire intacte, réparateur des désastres, sauveur de la patrie.

Il proposa l'expédition au Directoire, le 23 février. Le 5 mars, les Directeurs l'avaient approuvée. Ce dessein flattait à la fois, dans leurs arrière-pensées et dans leurs chimères, ces politiques retors, aux vues troubles, aux imaginations gigantesques. Aucune objection : ni les risques de la mer, ni l'inconnu de la terre lointaine, du désert, du soleil meurtrier ; ni les ressources de la république, le meilleur de la flotte, quarante mille hommes de troupes éprouvées, l'élite des officiers, livrés aux hasards, ne tinrent devant la chance, si incertaine qu'elle fût, de conquérir un empire où les Romains avaient fait la loi, d'étonner le monde, de confondre les Anglais, surtout devant la certitude de se débarrasser de Bonaparte, de « sa renommée importune », et de son cortège gênant de guerriers, de « cette superfétation militaire d'hommes hardis, entreprenans et aguerris, tout à fait dangereuse pour la France, qui, dans ce moment, refluit en toutes les armées (1)... » Les instructions du Directoire, datées du 12 avril, portaient que Bonaparte devait s'emparer de Malte, « chasser les Anglais de toutes les possessions de l'Orient où il pourrait arriver, détruire leurs comptoirs dans la Mer-Rouge, faire couper l'isthme de Suez, assurer la libre et entière possession de la Mer-Rouge à la République,

(1) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 162 et suiv. — Cf. La Revellière, t. II, p. 342-6; t. III, pp. 119, 123. — Thibaudeau, t. II, p. 345. — Talleyrand, t. I<sup>er</sup>, p. 262-3.

améliorer par tous les moyens qui seront en son pouvoir le sort des naturels de l'Égypte », enfin, « maintenir, autant qu'il dépendra de lui, une bonne intelligence avec le Grand Seigneur. » Une expédition de 25 000 à 30 000 hommes en Irlande devait jeter l'alarme en Angleterre et empêcher le gouvernement anglais d'agir avec toutes ses forces dans la Méditerranée.

Bonaparte quitta Paris dans la nuit du 3 au 4 mai. Le 10, à Toulon, il adressa à son armée cette proclamation significative : « Vous êtes une des ailes de l'armée d'Angleterre. » Il leva l'ancre le 19. En même temps partait de Paris l'homme, encore obscur, qui devait l'arrêter sur la route des Indes, rompre ses grands desseins et contribuer, sans le vouloir, à le faire revenir en France : Sidney Smith, enlevé le 21 avril, de la prison du Temple par des royalistes déguisés en gendarmes et porteurs d'un faux ordre d'élargissement signé des Directeurs. Sidney Smith était accompagné d'un officier français, Phélypeaux, ancien camarade de Bonaparte à l'école d'artillerie, plein de talents, plein de haine, servant l'Angleterre contre sa patrie par fanatisme royaliste, par impatience de détruire ou d'humilier, en Bonaparte, un rival détesté. Bonaparte annonçait son retour pour le mois d'octobre. « Il est enfin parti ! » s'écria Barras. Départ inutile, à moins que Bonaparte ne pérît en route. Le Directoire, pour s'être délivré d'un général encombrant, n'avait changé ni sa propre politique, ni celle de l'Autriche, de l'Angleterre, de la Prusse, de la Russie ; ni les conditions générales qui menaient la France à la dictature et les peuples conquis à la révolte. Bonaparte attendait le moment où il serait nécessaire ; le Directoire allait tout faire pour hâter ce moment.

Bonaparte a tellement envahi l'histoire de France à partir de 1800 que, de tous côtés, dans l'apologie comme dans le blâme, on est porté à méconnaître les conditions dans lesquelles il est entré dans cette histoire. C'est l'intérêt de cette période confuse et trouble de 1798-1799 de montrer le Directoire à l'œuvre sans contrepoids à l'intérieur, avec une presse muselée, des conseils « épurés », affranchi des grands ambitieux, mais aussi des grands auxiliaires, Hoche et Bonaparte. On va voir, une fois Bonaparte disparu, ce que firent, dans une Europe qui demeura la même, les hommes qui gouvernaient alors la République et qui, si Bonaparte était mort ou avait échoué dans son coup d'État, auraient prétendu la gouverner encore.

## II

En Suisse, le Directoire perd, par la façon dont il mène la révolution et la conquête, jusqu'aux avantages de la neutralité. Il révolutionne pour s'assurer les passages. La France avait là, sur ses frontières, une barricade énorme de montagnes gardée par une nation amie. Cette nation devient hostile : il faut l'assujettir ; il faut désormais garder, contre elle, ces fameux passages, et, la guerre recommençant, si la France faiblit, les passages ; s'ouvriront d'eux-mêmes aux ennemis de la France. Ce sera une route de plus à l'invasion. La « République helvétique une et indivisible », à peine proclamée par le général Brune, se divise. Dix cantons sur dix-huit la reconnaissent, et, dans ces dix, il y a des « factions fédéralistes », c'est-à-dire un parti national, attaché aux vieilles traditions d'indépendance. Les démocrates des pays où l'ancien gouvernement était aristocratique, comme Berne, sont seuls ardents à la révolution, parce qu'elle leur donne le gouvernement. Mais, dans ces cantons mêmes, l'aristocratie demeure nombreuse, riche, influente : ailleurs ce sont les catholiques ; enfin, dans les montagnes, dans les cantons démocratiques, les paysans jaloux de leur liberté, de leur travail, ne gagnant rien à la révolution, y perdant la sécurité, la dignité, subissent avec colère le fisc et les réquisitions des étrangers. Le Valais résiste : on le contraint. Ceux de Schwytz se rassemblent au nombre de 10 000, conduits par des moines, le sabre au côté. Le général français, Schauenbourg, a 25 000 hommes. Les Suisses combattent avec une énergie sauvage et, le 2 mai, à Morgarten, ils repoussent les Français. On ne les pacifie qu'en leur garantissant le culte catholique et en renonçant à les occuper militairement. Dans les cantons où la paix s'est maintenue, les extorsions des commissaires la rendent odieuses.

L'un de ces commissaires, Rapinat, beau-frère de Rewbell, passe à la postérité par l'affreux jeu de mots de son nom et de son industrie. C'est un exacteur furieux : il ferme les clubs, emprisonne les journalistes, épure le Directoire helvétique, menace de traiter la république en pays conquis. En huit mois, on en a tiré près de 22 millions, dont 1 million et demi de recettes extraordinaires : pièces prises dans les arsenaux, matières d'or et d'argent, objets d'art. Le bruit court que Rapinat prétend faire sous-

crire aux Suisses un emprunt de 80 millions. Ce sera la révolte. Le nouveau gouvernement est inerte, tirailé entre la France qui réclame de l'argent et la nation suisse qui le refuse. Sur la clameur publique, Rapinat est rappelé à Paris; c'est pour revenir peu après, plus âpre encore aux sévices et aux spoliations. Les envoyés suisses à Paris réclament la justice, le respect de la constitution qu'on leur a faite, la paix qu'on leur a promise, l'évacuation de leur pays, la reconnaissance de leur neutralité. Neutres, ils l'étaient, et ce n'est point pour les neutraliser que le Directoire les a envahis. Talleyrand exige une alliance offensive et défensive; elle est signée le 19 août 1798: toutes les forces de la Suisse sont à la disposition du Directoire. « Les troupes françaises continuent d'occuper ce pays et de s'y faire nourrir. » Alors, avec la déception et le désespoir, l'insurrection éclate, et, le 9 septembre, dans l'Unterwald, Schauenbourg doit encore écraser les paysans en armes.

Les Hollandais, comme les gens de la plaine et des villes riches, en Suisse, n'en viennent pas à la révolte armée; ils n'en ont ni le courage ni les moyens: l'armée d'occupation les anéantirait. Mais ils se refusent aux impôts, aux lois de douane surtout. C'est une conspiration sourde, continue, de tous les intérêts, de tous les attachemens d'un peuple, de son travail, de son génie, de tout ce qui a fait sa prospérité, sa grandeur passée, contre le gouvernement que des étrangers lui imposent dans le seul intérêt de leur puissance. La force seule peut faire rentrer les contributions, et la force détruit le commerce, la confiance, sans lesquels tous les impôts sont improductifs. Le Directoire batave déclare que la République française dispose de tout en Hollande; mais ce Directoire batave n'y dispose de rien. Ce gouvernement, paralysé de naissance, tâtonne, chancelle. Il faut le renouveler sans cesse. Les constitutions se multiplient en Hollande comme les saisies chez le débiteur récalcitrant, le commerçant ruiné. Elles ne sont, en effet, que des mesures fiscales, des moyens de forcer à payer davantage un peuple qui ne veut plus payer. Le Directoire français a besoin, pour garder la Hollande et en tirer parti, d'un gouvernement qui fasse la guerre aux Anglais et souscrive des emprunts. Peu lui importent les noms des gouvernans. Ces noms n'importent pas davantage aux Bataves qui ne veulent ni guerre ni impôts. Tout Hollandais ambitieux qui accepte, pour parvenir au pouvoir, le mandat impératif

du Directoire français est voué à l'impopularité, à l'impuissance. La constitution de mars 1798, issue d'un coup d'État, qualifié de décisif par Talleyrand, est ratifiée, le 23 avril, par 153 913 suffrages sur 165 510 votans dans toute la république! Le reste s'abstient, c'est-à-dire est hostile. La minorité radicale est soutenue par les catholiques, qui, étant le petit nombre, tiennent pour le régime unitaire et jacobin. Cette minorité gouverne contre la majorité fédéraliste, oligarchique et protestante. Le Directoire exige 18 millions. Joubert écrit qu'avec le nouveau régime, les millions ne rentreront jamais. Les radicaux n'obtenant pas d'argent, le Directoire recourt aux modérés; il applique à la Hollande, avec aussi peu de succès, la bascule de Paris.

Le 13 juin, Joubert « épure » les gouvernans qui avaient « épuré » en décembre. Delacroix, qui marchait avec les radicaux, est rappelé et remplacé par Roberjot. Mais comme les exigences sont les mêmes, la résistance continue. Le nouveau gouvernement est constitué le 10 août, selon le vœu de la France; mais, dit un mémoire présenté au Directoire, l'inquiétude demeure extrême: « La Hollande se trouve livrée à de nouvelles convulsions. » Les Directeurs n'y comprennent rien. « La Hollande, écrit La Revellière, redevenait ce qu'elle était jadis, par le fait, une province anglaise. » La souffrance tourne ce pays à désirer le retour de l'ancien ordre de choses, à se prêter, à se soumettre volontiers à une intervention étrangère qui le débarrassera des Français. Des complots se nouant; le stathouder ne rêve rien moins que de revenir avec les Anglais, de repousser les Français « dans leur coquille », de se faire décerner par l'Europe la garde noble des Pays-Bas et de réunir, dans l'intérêt de la paix générale, la Belgique et la Hollande: c'est l'extension du traité *des barrières*, de 1715, et l'esquisse du traité de Paris de 1814.

### III

Le Piémont mûrit pour l'annexion. Le roi y végète, à la merci de l'armée française, forcé de contenir, de réprimer même ses sujets fidèles qui conspirent pour son trône, car toute imprudence de leur part peut entraîner la chute de la monarchie. Les agens français mettent leur zèle à provoquer ces révoltes utiles. Brune, qui, venant de Suisse, arrive à Milan, voit dans le Piémont une

province à *venétianiser*, et il s'y emploie de toute son ardeur. Il lance à l'assaut les Cisalpins et les Liguriens qui convoitent cette monarchie pour leurs républiques et désirent au moins en ronger les frontières. A l'intérieur, il mine le gouvernement piémontais par les complots, le décrédite par les répressions. Il a, pour ce manège, Ginguéné, qui joue à Turin, avec sa badauderie et son arrogance de « gendelette » costumé en diplomate, le rôle que, naguère, sous Bonaparte, Villetard jouait à Venise, avec bonne foi, du moins avec politesse, en simple boute-feu de chancellerie. A la fin de juin, les choses paraissant à point, Ginguéné passe des notes comminatoires et déclare que, dans l'état de fermentation générale où se trouve le pays, dans l'incapacité du gouvernement à faire respecter les frontières et à contenir les factions à l'intérieur, la République française a besoin de garanties pour l'exécution du traité d'alliance. Il exige que la citadelle de Turin soit remise aux républicains. Ils l'occupent (28 juin-3 juillet 1798). Les ministres sardes sont changés et remplacés par d'autres plus complaisans. Le roi est condamné à l'abdication à bref délai, si l'Europe ne le délivre pas. Il appelle de ses vœux cette intervention, il la presse par ses émissaires.

Tel est, dans l'été de 1798, l'état précaire de cette petite monarchie, « si inconcevablement située entre quatre républiques », comme le dit Talleyrand, avec un aimable scepticisme. Le Directoire ajourne la catastrophe : il la juge prématurée. Il veut l'annexion, mais les peuples n'y paraissent pas mûrs encore. Le parti de la Révolution en Piémont tourne à la révolution italienne, pour l'Italie ; et s'éloigne, à mesure qu'il se fortifie et s'enhardit, de la révolution à la française, pour la France. Or le Directoire entend ne travailler en Piémont que pour la République française ; il aime mieux y garder le roi, que de voir des commissaires liguriens ou cisalpins installés à Turin. Le roi obéit, ceux-là seront rétifs. On peut tenir le roi en bride par la peur de la subversion totale ; comment en menacer ces Italiens émancipés, ces républicains suscités par la France ?

Le Directoire commence à s'effrayer de son ouvrage. Il ne peut dominer en Italie que par le parti de la Révolution ; ce parti ne peut dominer qu'en servant les passions révolutionnaires ; or ces passions vont, en se débordant, droit à l'anarchie, au refus de l'impôt, à la révolte contre l'occupation militaire, enfin à l'expansion au dehors, par turbulence naturelle, prosélytisme,



avidité, misère. Les Jacobins d'Italie ne sont point, comme ceux de France, des gens d'autorité. Ils sont insoumis, ingouvernables, incapables de gouverner, conspirateurs dans l'âme. Ils n'ont des Jacobins français que la passion du pouvoir et de la conquête. Ils se poussent à toutes les places dans leur patrie ; ils poussent leur patrie à envahir par toutes ses frontières. L'appétit de ces républicains aux dents de loup, aiguës et blanches, alarme le Directoire. Ces républiques décharnées, faméliques, ne semblent nées que pour s'entre-dévorer. La révolution a réveillé les vieilles rivalités des cités, et, dans les cités, les anciennes rivalités des familles. Tout est faction : à Milan, à Rome, à Gènes ; mais partout le parti qui commande est incompatible avec la suprématie de la France. Ce parti, à mesure qu'il s'élève et devient populaire, devient de plus en plus antifrançais, et la France ne peut gouverner ni avec les paysans, très catholiques et ennemis nés de l'invasion, ni avec les modérés, minorité infime, impuissante, hostile, par son caractère même, au Directoire.

Cependant au-dessus des factions locales, il s'en forme une nouvelle, celle de l'Italie unie. Le Directoire la redoute et la combat plus que toutes les autres. Les autres le servent en divisant les républiques ; celle-là le contraire, en menaçant de réunir les cités et les peuples. Par le même déguisement de mots qui transforme en « patriotes », les partisans de la France, on flétrit du nom d' « opposans » ces partisans de l'Italie. « De cette époque, écrit un Français, date la naissance du parti de l'opposition connu sous le nom de parti italien. » Unitaires, anarchistes, dans le langage du Directoire deviennent synonymes. « Je dois, écrit La Revellière, dire ce que c'était que ces unitaires. C'était ceux qui voulaient qu'on détruisit tous les gouvernemens qui subsistaient en Italie, pour ne faire de ce grand et beau pays qu'une seule nation, régie par un seul gouvernement fédéral ; projet digne assurément d'un vrai patriote italien... Il était bon sans doute que l'Italie entière fût républicanisée... Mais était-il de l'intérêt de la France qu'elle ne formât qu'une seule république?... » Créer des républiques populaires en Italie et empêcher le peuple italien de se républicaniser ; prêcher à ce peuple la révolution à la manière française, et lui interdire la devise d'honneur de la république française : « une et indivisible » ; oublier que la France avait supprimé les provinces, et que le parti qui gouvernait la France n'était arrivé au pouvoir qu'en exterminant les fédéralistes, les

Directeurs ne sortirent jamais de cette impasse, et leur intelligence ne débrouilla jamais ces contradictions.

Vainement essaya-t-on de museler ces Italiens voraces, d'empêcher les fusions de républiques. Vainement Talleyrand, aussi clairvoyant pour l'avenir qu'impuissant dans le présent, déclara au Directoire : « L'intérêt de la République est surtout de rendre nuls tous les efforts qui pourraient tendre à réunir les républiques italiennes en une seule, et comme il n'est pas douteux qu'il existe un parti violemment rempli de ce dessein, les agens de la République ont ordre de le combattre... Cette république deviendrait trop puissante pour que la France n'eût pas à redouter qu'elle oubliât bientôt le bienfait de sa création et qu'elle voulût rivaliser avec la république mère. Il y a longtemps qu'on a dit que la reconnaissance n'est pas la vertu des peuples... Nous devons nous garder de faire des ingrats trop puissans... » Talleyrand apercevait déjà cette république italienne, devenue notre rivale dans la Méditerranée, cherchant à s'affranchir de notre tutelle, et l'Autriche « ayant le bon esprit de lui offrir son alliance sous le prétexte de la protéger contre notre ambition... mais, en effet, pour se ménager les moyens de l'asservir ou du moins de l'influencer à son tour (1). » Il omettait de conclure; mais la conclusion était qu'un État jaloux de ses intérêts, ambitieux de suprématie, ne doit point mettre sa gloire et sa politique à des entreprises qui ne peuvent réussir que si elles sont désintéressées; qui conduisent presque fatalement à la déception du libérateur, à l'ingratitude de l'affranchi; dont le seul avantage, la reconnaissance, s'évanouit à l'instant même qu'on le réclame, ou seulement qu'on paraît avoir le droit d'y compter.

En attendant, ces républiques s'épuisent entre les mains des généraux et des commissaires civils français. Le Directoire n'a plus sur les uns et sur les autres ni action ni crédit. Les généraux et les commissaires se disputent les dépouilles de la conquête et se dénoncent aux Directeurs. Le Directoire les destitue, les remplace par d'autres qui ne valent pas mieux, les envoie ailleurs où ils font de même; il multiplie les espions et les contrôleurs; rien ne prévaut sur l'insubordination des généraux, sur l'intrigue des commissaires, sur l'avidité de tous. S'ils s'appuient, comme Brune à Milan, sur le parti jacobin, ils passent à Paris pour

(1) Rapport au Directoire, 2 juillet 1798; Pallain, p. 327-8.

factieux, et on les soupçonne de se vouloir découper un proconsulat. Si, par exception, ils essaient de ménager le peuple, de faire respecter la religion, d'arrêter le pillage, de contenir les agens déprédateurs, ils deviennent à Paris suspects de « modérantisme », de faiblesse, sinon de cabales avec l'ennemi. Et parallèlement aux accusations et diatribes des généraux et des agens : tyrannie, friponnerie, exactions, concussions, complots ! c'est une lamentation continue, et bientôt une fureur des peuples, victimes désespérées du fisc et de la conquête.

## IV

La République cisalpine ne s'était constituée, avec ses deux conseils et son Directoire, que pour aussitôt résister aux exigences des Français. *Far da se*, et vivre pour eux-mêmes, était leur prétention : les Français avaient achevé leur tâche en chassant les Autrichiens. Le Directoire y mit ordre. Il dicta aux Cisalpins un traité comme Rome en dictait à ses alliés. « J'ai bridé les Cisalpins avec des chaînes de fer. disait Talleyrand ; ils ne pourront pas concevoir une idée ambitieuse sans la permission du Directoire. »

La République cisalpine devait entretenir une armée de 25 000 Français, et, pour cet entretien, payer 18 millions par an ; entretenir une armée de 22 000 Cisalpins sous les ordres des généraux français ; soutenir la France de toutes ses forces, à première réquisition ; souscrire mille actions à l'emprunt de guerre qui se faisait à Paris ; proscrire les marchandises anglaises ; conclure un traité de commerce avec la France ; ne faire ni paix ni guerre sans l'agrément de la France. Ce traité fut signé à Paris le 22 février 1798. Il s'agissait de le faire ratifier par le gouvernement de Milan. Berthier, qui y commandait en chef, eut pour instruction d'y disposer les esprits en prenant des otages aux lieux où le peuple se montrait mal disposé, puis de faire, en termes précis, et par argumens militaires, entendre raison aux ministres et aux députés. Le traité n'en fut pas moins repoussé par les conseils, le 14 mars. Sur quoi, le Directoire cisalpin, s'inspirant des exemples de la maison mère, « épura » les conseils d'un certain nombre de récalcitrons, parmi lesquels plusieurs Vénitiens. Berthier, alors en expédition, écrivit que la République française avait les moyens de se faire respecter, et le

traité fut ratifié, le 20 mars, « avec un joyeux enthousiasme » ! dit le *Moniteur*.

Au bout de trois mois, on en était à ce résultat qu'au lieu de fournir de l'argent, les Cisalpins en réclamaient. « L'armée, écrit, le 29 juillet, le commissaire civil Faypoult, n'a pour ressources que les 4 500 000 francs dus chaque mois par la Cisalpine... Il faut plus de 4 millions par mois pour la solde et les administrations de tous genres. Il faut donc que la trésorerie nationale envoie ici 2 millions et demi par mois. » Or, la trésorerie n'enverra rien, ne s'alimentant depuis le commencement de la guerre que de contributions et de réquisitions levées à l'étranger.

Les soldats réclament leur solde, menacent de se révolter ; ils se révoltent çà et là, si on ne les paie pas. On fait argent de tout. On confisque les biens d'Église, mais personne ne les achète ; on supprime les monastères, mais c'est supprimer l'aumône en des pays où la mendicité est une institution, et le peuple se trouve plus misérable ; on enlève les vases précieux, on dépouille les madones, et le clergé excite les fidèles contre les sacrilèges ; on prohibe les costumes ecclésiastiques, et le clergé, persécuté, devient plus populaire encore. La correspondance des quelques envoyés humains, ou simplement honnêtes et intelligens, que le Directoire possède en Italie, comme Daunou, comme Trouvé, Faypoult même quoique fiscal dans l'âme, rappelle celle qu'en 1795, les commissaires de la Convention adressaient de Belgique, de Hollande, des pays du Rhin au Comité de Salut public. « Vous voulez que ce peuple reste libre, écrit Daunou, ne le laissez pas épuiser et saigner jusqu'à blanc. » « Il faut enfin conquérir les esprits, écrit Faypoult. Nous ne devons pas d'un côté prodiguer le titre sentimental de sœur ou de fille aux nouvelles républiques, et de l'autre agir comme si les Français, supérieurs à leurs frères en liberté, devaient recevoir d'eux des tributs de préférences ou de jouissances arbitraires et onéreuses. »

Il n'était pas dans l'intelligence des Directeurs de changer leur politique. Ils ne pouvaient changer que les constitutions et les gouvernemens. C'est ce qu'ils firent. Les Cisalpins, impatientés de subir la domination de conquérans insatiables et le gouvernement de nationaux impuissans, en appelaient à Bonaparte : « Où étais-tu, libérateur ? » s'écriait Foscolo au souvenir de ces jours de misère. Pour les distraire, Brune, qui avait succédé à Berthier, leur donna le spectacle, devenu périodique, d'un coup

d'État. « Le jour étant fixé (30 août), rapporte La Revellière, les salles des deux conseils furent gardées par les troupes françaises. On n'y admit que les membres qui avaient des lettres signées de Trouvé et de Brune. A midi, l'ambassadeur — Trouvé — adresse au Corps législatif la constitution avec ses lois organiques... » Le nombre des députés était réduit, les associations étaient interdites, les journaux supprimés et le gouvernement épuré. Cela fait, tout alla comme auparavant, c'est-à-dire de mal en pis. Le Prussien Sandoz, après une conversation avec le ministre d'Espagne à Paris, qui suivait de très près ces affaires, espérant recueillir pour ses princes quelques lambeaux d'Italie, écrit que cet Espagnol croit la guerre inévitable. « J'ai été, dit-il, témoin en Italie des exactions répétées des Français et du vœu secret et général des peuples de retourner plutôt à l'empereur que de rester dans une dépendance aussi humiliante. J'ai entendu un Directeur cisalpin me dire en confidence : Si la guerre recommence, la République cisalpine croule et nous favoriserons sa chute, bien loin d'y mettre opposition. »

A Rome, il en va de même. Gouvion Saint-Cyr est parvenu à rétablir la discipline dans l'armée, mais il est impuissant à rétablir quelque mesure dans l'administration. Il est appelé au Rhin et remplacé par Macdonald. Ce général, par politique et par intérêt, ménage les commissaires civils. Il s'ensuit que les spoliations redoublent et d'autant plus que le meilleur de ces commissaires, Daunou, est nommé au conseil des Cinq-Cents. Dans la République romaine, tribuns et consuls sont en conflit permanent, se reprochant les uns aux autres les concussions, l'humiliation de Rome. Les commissaires du Directoire révoquent les consuls, et Rome est mise, en septembre, au régime de correction que Milan subit depuis août.

La réquisition des œuvres d'art, des manuscrits, des livres précieux avait repris dans le grand. L'effet en fut désastreux. Le menu peuple s'en indignait, par un instinct confus de grandeur historique, parce qu'il y voyait la mise en scène du pillage qui le condamnait au désespoir. Le parti de la France en souffrait davantage, blessé dans son honneur, rebuté dans sa confiance. C'était la déplorable contradiction de la politique directoriale, d'en appeler au patriotisme des peuples conquis, d'invoquer leurs traditions d'indépendance, la gloire de leur passé et de blesser aussitôt ces sentimens à l'endroit le plus douloureux.

L'armée d'occupation, insubordonnée, frondeuse, se dissipe et s'affaiblit. Le soldat voit ses chefs dans l'abondance, les civils dans le luxe, et ne vit que de ce qu'il arrache à un peuple aussi misérable que lui. Beaucoup sont las d'une guerre dont ils n'aperçoivent plus la fin, dont l'intérêt patriotique leur échappe. Les officiers passent de la profusion à la détresse, des privations de la guerre aux délices d'une vie « enchanteresse et corruptrice », selon le mot de l'un d'eux. Les fortunes qui se font et se défont sous leurs yeux les tentent, s'ils sont faibles. Ils ne s'indignent plus, ils deviennent sceptiques sur l'objet de la guerre, sur le commandement. La conquête refait d'eux une armée conquérante, vaillante dans le combat, indisciplinée, licencieuse dans la trêve. Ils s'habituent à mépriser les peuples soumis; les galanteries dont ils profitent ajoutent encore à ce mépris pour les vaincus. Mais cette nation aux mœurs faciles est en même temps féroce, et il faut à tout instant quitter les plaisirs de Rome, en carnaval de révolution, pour aller, au milieu des embuscades, poursuivre des insurgés dans la montagne, où l'on ne peut s'endormir sans crainte d'être assassiné, boire sans crainte d'être empoisonné; où il faut pendre, brûler, laisser partout, en traces sanglantes, des exemples terrifiants.

Les paysans se rassemblent dans les églises, s'exaltent, s'enrégimentent avec les braconniers, les contrebandiers, brigands de la veille qui se réveillent patriotes. On arrache les arbres de la liberté; on les remplace par des croix; on court sus aux Français au cri de : Vive le Christ, vive le pape et l'empereur ! Cette guerre, qui durera jusqu'à la catastrophe finale de la France en Italie, commence dans le Trasimène en avril 1798, exténuant, décimant, décourageant et démoralisant l'armée par l'alerte continuelle, l'insécurité sans terme, la nécessité, puis l'habitude de la répression atroce. Ainsi s'écroule cette république à peine échafaudée. La France en a tiré quelque argent, mais elle s'épuise à la maintenir : c'est un poste avancé de plus à occuper, à défendre, à la fois contre le voisin et contre l'habitant.

Cependant ces Romains anarchiques se répandent en propagande, et leurs émissaires vont animer les républicains de Naples. Mais, en même temps que la révolution à la française, la révolte contre la France et sa révolution gagnent les campagnes napolitaines. Les paysans des Abruzzes, rapporte Thiébauld, « étaient aussi napolitains que romains, et leur haine était portée

à l'exaspération. » Il se forme à Naples un foyer d'insurrection républicaine, mais entre Rome et Naples, les montagnes se hérissent d'ennemis; une insurrection universelle, insaisissable de paysans et de brigands barre la route. Vendée italienne cent fois plus sanguinaire que l'autre et irréductible, même par la justice, ils n'ont à l'égard de l'étranger impie qu'un sentiment : l'expulser, le dépouiller, le torturer, le tuer; redoutables au vainqueur qu'ils harcèlent et épuisent, impitoyables au vaincu qu'ils exterminent dans les supplices.

Le Directoire est encore capable de propager la Révolution; il est incapable de la reconnaître sous la figure qu'elle prend à l'étranger; il prêche le cosmopolitisme; il pratique la conquête et il sème la haine. En conquérant les peuples, il les rassemble; en les exploitant, il les révolte; en les appelant à la liberté, il les soulève contre la France.

## V

Naples prend peur. Nulle part le gouvernement n'était plus détestable aux âmes généreuses; nulle part une tyrannie plus avilissante, plus d'espions, plus d'inquisition, de geôles, de gibets. Ferdinand et Caroline demandent secours à l'empereur. Il promet de les défendre s'ils sont attaqués; mais, en même temps, il les exhorte à la patience. Il n'est pas en mesure de recommencer les hostilités, et dans l'intermède entre la paix armée et la guerre ouverte, il tâche, encore une fois, de négocier avec la France un partage de cette même Italie qu'il est appelé à protéger.

C'est le fond des conférences qui se tiennent, en juin, à Selz, entre Cobenzl et François de Neufchâteau, et qui ont pour objet ostensible le règlement de l'affaire de Bernadotte. Comme le Directoire persiste à refuser les Légations, même au prix du Piémont que l'Autriche lui abandonnerait, les conférences se rompent, et l'empereur, faute de ne pouvoir dépecer l'Italie, d'accord avec le Directoire, sera réduit, pour s'y tailler un royaume, à la sauver des Français. « Ce n'est ni Selz, ni Rastadt qui me rend malheureux, écrivait Cobenzl, c'est l'Adige. Le bonheur serait pour moi sur l'Oglio et dans les Légations! » — « Du reste, ajoutait-il pour se consoler, les traités n'empêcheront jamais les Français de nous attaquer... Petites ou grandes puissances, il n'en est aucune à laquelle la France ne destine le même sort. » Et puisqu'elle

refuse d'évacuer la Suisse et l'Italie, qu'elle refuse d'y faire une part à l'empereur, il n'y a plus qu'à recommencer la guerre. L'empereur s'adresse au tsar, aux Anglais.

Le Directoire, pour parer le coup ou l'amortir, tente une nouvelle démarche auprès du roi de Prusse. Les Directeurs étaient persuadés qu'avec le concours de la Prusse ils seraient en mesure de brusquer les choses à Rastadt et d'obliger les Allemands à signer, malgré l'Autriche. Attribuant à l'envoyé de la République à Berlin, Caillard, observateur clairvoyant, rapporteur fidèle et diplomate prudent, les refus qu'ils avaient continuellement essayés à cette cour, les Directeurs décidèrent d'y envoyer un ambassadeur de marque qui entreprit de haut le nouveau roi et éclairât la Prusse sur ses véritables intérêts (1).

« C'est, dit Talleyrand à Sandoz, un de mes amis qui a été fort avant dans la Révolution, qui en est très dégoûté, et qui est aujourd'hui autant exagéré contre qu'il était exagéré pour elle : c'est le député Sieyès. » Désabusé des républicains modernes bien plus encore que des républiques, esprit géométrique, raisonneur mordant, critique péremptoire d'un gouvernement qui s'usait dans les contradictions, Sieyès était, pour les Directeurs, un censeur redoutable, et, pour le Directoire, un réformateur dangereux, aussi gênant avec ses mines, ses souterrains et ses architectures politiques que l'était Bonaparte et peut-être davantage. Comprenant, comme Bonaparte, que le Directoire n'avait pas encore mûri la République à sa grande réforme, Sieyès désirait s'éloigner de Paris pour y revenir avec le prestige d'une ambassade illustre, avec l'honneur d'avoir assuré la rive gauche du Rhin à la France. Le Directoire n'était pas moins jaloux de l'éloigner pour profiter de son succès, s'il en obtenait un, et pour le noyer dans son naufrage s'il ne réussissait pas.

Sieyès n'avait de fanatisme que celui de son propre génie ; il méprisait les hommes pour la médiocrité de leur pensée ; il affectait de ne point compter avec eux dans les affaires humaines ; il ne spéculait que sur les idées, abstrayant toutes choses et résolvant tous les problèmes par son algèbre politique. D'où ses célèbres mésaventures, au commencement et à la fin de la Révolution, avec les deux hommes qu'il prétendit amener à ses fins, soumettre à ses équations, et, qui, étant l'État incarné, comptaient

(1) *Affaires étrangères, correspondance de Berlin*; nombreux extraits de cette correspondance dans Baillieu, t. 1<sup>er</sup>, appendice IV.



dans les affaires, les hommes, leurs passions, leurs instincts pour tout, et les idées abstraites pour peu de chose : Mirabeau et Bonaparte. En 1798, le danger le plus pressant aux yeux de Sieyès provenait de la révolution continue de l'Europe par le Directoire. Aussi ambitieux, plus ambitieux peut-être que les Directeurs mêmes, car il y apportait plus de méthode et discernait mieux les moyens de l'entreprise, il avait été le premier à former le grand projet des « limites », à en déterminer les conditions, à dessiner la ceinture des États vassaux autour de la France, et à poursuivre comme corollaire indispensable la refonte de l'Allemagne en blocs plus massifs. Mais il le voulait sans les révolutions qui exaspèrent les peuples et les rendent ingouvernables. Son objet était d'établir des gouvernemens représentatifs, forts et concentrés, en France, autour de la France. Il avait, pour la suprématie de la France, une conception de l'Europe analogue à sa conception du gouvernement constitutionnel en France. Il attendait l'heure de les appliquer ; il cherchait l'homme qui les appliquerait. Il annonça, décrivit le consulat de Bonaparte en France et en Europe comme plus tard Le Verrier sa planète ; mais quand l'astre parut, il s'aperçut trop tard que si, par le calcul, on peut prévoir les phénomènes politiques, on demeure, quand ils se produisent, impuissant à les diriger, si l'on n'est que calculateur.

Les instructions qui lui furent données le 23 mai 1798, et auxquelles, vraisemblablement, il a collaboré, sont un des meilleurs morceaux sortis de la chancellerie du Directoire. On n'y méconnaît ni le danger ni les motifs d'une coalition des rois : la chute du Pape, la révolution de la Suisse, Naples menacée, Turin près de tomber, l'extension du système représentatif, autant d'argumens dont profite l'Angleterre, jalouse de notre prépondérance. D'où la nécessité de gagner la Prusse et d'opposer système à système : « Il s'agit de conduire à terme un ouvrage si souvent ébauché et qui est toujours demeuré imparfait ; il s'agit de lier la Prusse à notre système », qui deviendra « le garant véritable de la paix du continent contre les éternelles intrigues de l'Angleterre, les emportemens de la Russie et les ressentimens de l'Autriche ». L'Autriche n'a qu'une passion : empêcher la Prusse de grandir dans l'Allemagne, en territoire et en influence ; la République n'a qu'un désir : procurer à la Prusse ce prestige et cet accroissement. « Tout se réduit à ceci : examinez l'effet que produirait en Europe, si elle était tout à coup divulguée, l'alliance formidable de la

France, de la Prusse, de l'Espagne, des républiques batave et helvétique, des républiques d'Italie, des rois de Suède et de Danemark, et d'une grande partie des membres les plus influens du corps germanique. Voyez les conséquences et calculez les résultats : à la fois l'agrandissement de la Prusse et la paix du continent. L'une ne sera point troublée par l'autre. Le principe des sécularisations est reconnu. Avec son secours et par des échanges habilement combinés, la Prusse peut transporter sa puissance à l'est et au nord de l'Allemagne, en s'éloignant de nos frontières et en se rapprochant de la Pologne, destinée peut-être à reformer un jour un corps de nation sous la domination prussienne. » Si vous ôtez cet appât de la Pologne, qui est fort hypothétique, si vous ajoutez la domination de l'Italie par la France qui est, au moins autant que la réforme de l'Allemagne, l'objet du dessein, vous avez la combinaison que Napoléon conçut en 1805, et vous croyez entendre les discours qu'il fit, cette année-là, tenir à Berlin. Mais la Prusse, qui n'y voulut point croire de la part du puissant empereur, n'y vit, en 1798, qu'un piège tendu par le Directoire.

Le nouveau roi, Frédéric-Guillaume III, jeune, intimidé, indécis, sauvage, jaloux des apparences du pouvoir et des apparences de la volonté; prétendant gouverner seul, par lui-même; laborieux, mais redoutant trop de paraître conduit pour profiter de l'expérience et des avis de conseillers indépendans; marié à une princesse charmante, chevaleresque, exaltée, fière de sa couronne, tendre dans l'intimité; tous les deux humains et « sensibles », pieux, émus par la « religiosité » du bien public, plutôt qu'éclairés par la raison d'État; sentant la nécessité de réformes profondes, mais méfians des réformateurs; discernant, en partie, le mal des affaires, mais froissés, comme d'une sorte de lèse-majesté d'amour-propre, quand on le leur signalait, quand surtout on prétendait leur en prescrire le remède; pressentant une crise dans le gouvernement sans en comprendre les causes et en concevoir la direction : un Louis XVI et une Marie-Antoinette, disait-on tout bas, autour d'eux, avec un mélange de sympathie et d'anxiété.

Le roi avait reçu pour mot d'ordre de son père mourant : la neutralité, et pour ministre, Haugwitz, l'homme de cette politique. Peu d'histoires se sont plus constamment répétées que celle de ces négociations d'alliance entre la France et la Prusse, qui

aboutirent à la guerre en 1806. Au temps où Sieyès se rendait à Berlin, la Prusse, comme il advint en 1805 lors des propositions de Napoléon, se trouvait en pourparlers avec la Russie. Le prince Replin, arrivé à Berlin le 16 mai, tâchait d'accorder les prétentions de la Prusse avec celles de l'Autriche, d'étouffer les méfiances de ces deux cours, de les liquer pour résister à la France dans l'Empire, de les attirer dans la coalition qui se tramait sourdement entre Londres, Vienne et Pétersbourg. Les Prussiens n'avaient pas plus de confiance dans les cours impériales que dans la République. Ils redoutaient l'alliance de la Russie presque autant que son inimitié. « Avec les moyens que nous connaissons aux Français, écrivait le ministre Alvensleben, nous pourrions prévoir que nous serions la première victime, car les Français étant déjà au cœur de l'Allemagne, nous serions obligés de nous opposer les premiers au torrent, avant que la Russie ait pris l'idée de faire quelque chose, si jamais elle veut et peut même le faire; et si enfin elle en prenait la résolution, une armée russe qui passerait par nos provinces équivaldrait à une demi-révolution. » La conclusion du roi fut de demeurer neutre, d'étendre cette neutralité à l'Allemagne du Nord, d'y former une union restreinte, de s'en faire le dictateur et de tirer ainsi de cette neutralité allemande les mêmes avantages que les Français tiraient, en Italie, de leurs républiques. Quant à la France, elle s'en tiendrait aux indemnités éventuelles de la convention de Berlin, de 1796. Le roi de Prusse déclina donc les ouvertures du prince Replin, et, de la même façon pour les mêmes motifs, celles de Sieyès.

Le choix de ce conventionnel avait fort effarouché la cour. Les prudens redoutaient en Sieyès un autre Bernadotte. Les soupçonneux craignaient les artifices, la propagande, les complots. L'homme qui passait pour le principal artisan de la république en France, arrivait à Berlin au milieu des espérances, des illusions du nouveau règne. Les Prussiens se flattaient de voir sur le trône, la pure raison, avec le roi, la grâce, avec la reine, avec tous les deux, la vertu. L'armée, encore dans son prestige, s'enorgueillissait de représenter la monarchie de Frédéric. Les officiers gentilshommes affectèrent d'éviter l'apôtre de la Révolution. On se répétait, à l'oreille, sur son passage, dans les salons, en français berlinois, la fameuse sentence de 1793 : « Sans phrases ! » La réaction contre tout ce qui venait de la France se

portait jusqu'au système métrique ! Il y avait bien un parti d'hommes « éclairés », hostiles à l'Autriche plus encore que favorables à la France ; mais ceux-là s'en remettaient au roi de perfectionner la monarchie, et ils attendaient de ce prince, démocrate à sa manière royale, qu'il opérerait sans secousses le bien que la Révolution avait si incomplètement opéré en France, avec tant de désordre et de sang.

Sieyès eut son audience le 5 juillet. Il vanta l'alliance ; il ne cacha pas que l'objet de sa mission était de la conclure ; il vanta sa propre personne, sa franchise, sa moralité, sa loyauté : le système qu'il venait nouer était selon ses idées et selon son caractère ; il le dit, et il ajouta : « Ce système eût été celui de Frédéric, grand parmi les rois, immortel parmi les hommes... » Le lendemain eut lieu le couronnement de Frédéric-Guillaume III, avec la majesté mécanique et théâtrale des cérémonies prussiennes. Les représentans de la noblesse s'étaient groupés dans la salle blanche du palais, avec leurs costumes de gala, poudrés, et au milieu d'eux, le doyen de la cathédrale, en manteau violet. Parmi les diplomates chamarrés de cordons, les généraux, les ministres revêtus des uniformes traditionnels, on vit s'avancer un étranger de haute taille, au profil tranchant, au teint blême, avec un habit austère, qui parut funèbre, les cheveux noirs, sans poudre, une large écharpe tricolore étalée sur sa poitrine : c'était Sieyès. Tout le monde se le montrait au doigt. L'apparition de ce régicide altier répandait une sorte de frisson dans cette pompe royale, et jetait comme un son de glas dans les fanfares joyeuses qui saluaient l'aurore du règne.

Sieyès ne tarda pas à se sentir ébranlé dans sa superbe. Les froissemens vinrent d'abord, puis les déceptions. Le ministre Haugwitz n'eut-il pas l'étrange prétention de lui dépêcher le juif Éphraïm, courtier émérite de toutes les diplomaties et de tous les tripotages en Prusse. « L'emploi d'un intermédiaire choque mon âme républicaine », écrivait Sieyès. Il vit le prince Henri, ami consacré, quasi professionnel, de la France : « J'ai cru causer avec un Français... mais il est nul dans les affaires. » Si déplaisant que fût Éphraïm, il était délié, insistant. Sieyès s'aperçut que ce juif connaissait mieux que lui-même les hommes et les affaires, y compris celles de France. Il se résigna à passer par les mains crochues du « courtier politique ». Il se rapprocha d'Haugwitz, mais ce ne fut que pour constater combien ce diplo-

mate était loin du grand politique, à la Frédéric, dont il s'était forgé l'image, afin de trouver à Berlin un partenaire à sa taille. « C'est, dit-il, beaucoup moins le ministre des affaires étrangères qu'une sentinelle placée à la porte avec la consigne d'empêcher les affaires d'entrer... Il croit gagner toutes les causes qu'il évite de traiter... Il finasse pour éviter d'entendre, il finasse pour éviter de répondre. Il s'accroche au premier mot pour vous égarer dans des anecdotes insignifiantes... » C'est le ministre des ajournemens, l'inertie, la neutralité faite homme! Mais c'est la neutralité avec le Hanovre, les côtes de la mer du Nord, les embouchures de l'Elbe et du Weser. Sieyès trouve la Prusse trop empressée à y étendre sa garde noble et sa garantie; mais il est bientôt contraint de reconnaître que cette neutralité est le dernier mot de Haugwitz.

Faute de se faire entendre par ce ministre, et de pouvoir tailler en Allemagne, il spéculait sur le papier et endoctrinait Talleyrand. Il y a singulièrement d'intelligence, d'avenir et de chimère dans les « considérations » qui remplissent ses rapports (1). On y voit surtout se développer les deux combinaisons que Sieyès avait conçues dès 1795, comme le moyen, la conséquence, la consécration des « limites naturelles » : la Confédération du Rhin et le blocus continental. Il montre le danger de trop agrandir la Prusse et l'Autriche; l'utilité d'empêcher la Prusse de s'étendre sur les côtes où elle pourrait aider les Anglais; l'intérêt de séparer la Prusse de l'Angleterre; de séparer la Prusse et l'Autriche de la France par une troisième, au besoin une quatrième Allemagne, une au nord, l'autre au sud, formées d'États indépendans, « les alliés les plus intéressans, les protégés de la République. » — « Avec eux, écrivait-il, le 14 juillet, la République tiendra sous son influence les côtes occidentales de l'Allemagne, la portion du globe la plus importante pour nous, quand on songe que, par ce moyen, le Directoire pourra, à son gré, fermer au commerce anglais tous les marchés, tous les ports du continent, depuis Gibraltar jusqu'au Holstein, ou même jusqu'au cap Nord... » Point de Hanovre aux Prussiens : il faut que ce pays soit sous la coupe directe de la France. À quoi servirait, autrement, d'avoir ôté aux Anglais « les leviers de la Belgique et de la Hollande » ! Il faut leur enlever tout pied-à-terre, direct ou indirect, sur le

(1) Rapports des 7, 24, 28 juillet et du 4 septembre 1798. *Affaires étrangères.*

continent, et indemniser les Prussiens en Pologne, ou, au besoin, sur la Baltique. « Alors, véritablement l'Europe occidentale sera en paix. Je vois venir toutes les combinaisons (1). »

Haugwitz les voyait aussi. Dès 1793, il s'était rendu compte que le dessein de la France était de s'emparer des côtes, d'occuper le Hanovre, d'isoler l'Angleterre. La perspective que lui entr'ouvrait Sieyès ne lui paraissait certainement pas plus tentante que ne lui parut la réalité, lorsque, plus tard, Napoléon accomplit le dessein et lui donna son véritable nom : le système continental. Le fait est qu'il fallut Iéna et le décret de Berlin pour y contraindre, sinon pour y gagner les Prussiens. « Ils mettent toujours, écrivait Sieyès, une sorte d'honneur à repousser toute idée d'alliance. Ils parlent de la probité et de la conscience timorée de leur roi. Je rends hommage à cette conscience, en regrettant qu'elle n'ait pas été l'apanage de la Prusse depuis cent ans. » Que parlait-on de conscience à Berlin, et que devenaient les traditions du philosophe conquérant de Sans-Souci? « Je parierais bien que cette prétendue conscience fera place avant peu à un sentiment d'intérêt plus actif et peut-être plus rapace que les autres. »

Le Directoire ne s'expliquait point ces hésitations; Talleyrand se sentait déconcerté par ces scrupules. — Comment, écrivait-il, le jeune roi qui « se fait gloire d'apprécier et de prendre pour modèle l'immortel Frédéric... peut-il hésiter à saisir nos ouvertures?... Est-ce notre force ou notre volonté qu'on suspecte? » Le Directoire, comme plus tard Napoléon dans des conjonctures analogues, ne s'arrêta point à ces curiosités psychologiques. Il mit la Prusse au pied du mur. « Si pour la quatrième fois nos excitations n'aboutissent qu'à prolonger sa léthargie, peut-être sa mauvaise volonté, écrit Talleyrand, le 24 juillet 1798... nous mettrons alors tous nos soins à nous passer d'elle... et si elle recueille les fruits amers de la résistance à nos vues... elle n'aura point à nous reprocher de l'avoir trompée ou trahie... » Sieyès n'était point homme à atténuer ces déclarations. « Le Directoire exécutif, dit-il à Haugwitz, fera la paix avec vous, sans vous ou contre vous... Si nous marchons de concert, la paix sera bonne, prompte, solide, conforme à vos intérêts comme aux nôtres... Si nous marchons sans vous, gare au nouveau traité de Campo-Formio! »

Mais Sieyès eut beau appliquer le fer rouge, rien ne put se-

(1) Rapports de Sieyès, 14 et 24 juillet 1798. — Comparez l'*Europe et la Révolution française*, t. IV : le grand dessein de Sieyès en 1793, p. 358, 389.

couer « la léthargie ». Haugwitz lui adressa, le 3 août, une longue note déclinatoire, que l'on croirait écrite au lendemain de la paix d'Amiens : « La Prusse a consenti l'abandon de la rive gauche du Rhin, de Mayence, boulevard de l'Allemagne; la France a doublé sa force offensive en prenant la Belgique, et maintenant elle veut davantage : les têtes de pont sur la rive droite, devant Mayence, devant Coblentz, le moyen d'inonder l'Allemagne de ses troupes; comment ne se point inquiéter « si, au milieu de tant d'avantages, la France, étendant ses demandes à mesure qu'elle en obtient l'objet, passe la ligne qu'elle-même avait indiquée comme tracée par la nature pour former ses frontières?... » Sieyès se montra plus pressant; alors Haugwitz s'anima et découvrit le fond de sa pensée : « Cela change tant ! » dit-il en parlant de la France et de ses gouvernemens; la réaction peut se faire en France même, dans les pays qu'elle a envahis, et d'un instant à l'autre. « Le plus sûr est de ne pas s'exposer, dans le cas d'une contre-révolution, à attirer sur soi la vengeance des autres gouvernemens et de la France elle-même; dans ce cas, le danger est immense. » Et cet autre danger non moins redoutable : « Où la France s'arrêtera-t-elle? Est-ce qu'elle veut commander partout? La Suisse, l'Italie!... et toutes les républiques qui veulent révolutionner à leur tour! » ... « Nous ne souffrirons pas que la France se conduise à notre égard comme elle a fait partout où on l'a écoutée... en Suisse, en Italie. » Le Directoire le prend de haut, poursuit le ministre prussien; qu'il y réfléchisse : si la France a des amis en Prusse, la Prusse a un parti en France. « Si la République est rassurée contre nous, le roi ne l'est pas moins contre elle. Les officiers français, la nation tout entière est pour la Prusse; il ne dépendrait pas du Directoire exécutif lui-même, d'ailleurs si changeant, de nous déclarer la guerre. »

« Je vous déclare, écrivit Sieyès, le 25 août, que si je propose l'alliance nettement, catégoriquement, j'aurai une réponse négative, et ce sera pour la quatrième fois que la République sera refusée. La Prusse restera couchée mollement dans sa neutralité jusqu'à ce qu'elle s'aperçoive que vous agissez pour vous passer d'elle... » Il suggère l'idée de répandre des émissaires dans l'Allemagne du Sud, de se faire un parti dans les peuples, de gagner les gouvernemens des États secondaires. « C'est notre rôle de les soutenir, de les protéger. Et surtout de leur révéler leur force et leur puissance en les unissant par un lien fédéral

quelconque, autre que celui du grand corps germanique. »

Mais le Directoire tient à la Prusse. « C'est avec elle que nous aimerions à concerter tout ce qui est relatif à la pacification de l'Allemagne, écrit encore Talleyrand, le 7 septembre. C'est autour d'elle que nous voudrions voir ralliés les princes secondaires d'Allemagne. » Voici ce qu'il en attend et ce qui est bien fait pour confirmer les appréhensions de Haugwitz : « Il est de plus un autre objet qui intéresse essentiellement la paix continentale, dit Talleyrand à Sandoz : c'est celui d'une garantie faite par la Prusse, l'Espagne, les Républiques française et helvétique, des États de l'Italie, tels qu'ils existent aujourd'hui ; garantie qui entraverait les projets de l'empereur et le forcerait à signer la paix. » Ainsi, après la rive gauche du Rhin, les têtes de pont sur la rive droite ; après la Belgique, la Hollande ; après l'Helvétie, l'Italie et ainsi de suite, tant que l'Europe laissera la République révolutionner le monde et renverser les trônes. La Prusse, en 1798, eut peur comme elle eut peur en 1805, lorsque Napoléon, après lui avoir fait les mêmes ouvertures, déploya les mêmes exigences. Elle refusa. Sieyès résuma la négociation, le 29 septembre, par ces mots : « La Prusse ne veut rien faire pour la paix, rien, absolument rien. » Et quelques jours après : « Je ne puis trop le répéter : les Français s'opiniâtrent mal à propos à considérer la Prusse comme leur allié naturel dans tous les temps... Quand on voit de près ce pays si mal connu des Français, même après le gros et le petit livre de Mirabeau, on s'étonne qu'il puisse avoir un parti en France (1). »

## VI

Dès lors, à Rastadt, toute la diplomatie s'écoula en procédure. Le Directoire avait compté sur la Prusse, gagnée par les articles

(1) Rapports de Sandoz, 9 septembre ; de Sieyès, 13 octobre et 3 novembre 1798. Le gros livre de Mirabeau, c'est *la Monarchie Prussienne* ; le petit livre : *l'Histoire secrète de la Cour de Berlin*. Quant au parti de l'alliance prussienne, Sieyès y voit le produit des manœuvres du juif Ephraïm, qui connaissait beaucoup de financiers et de journalistes et s'entendait à manier l'opinion : Ephraïm l'avait montré au commencement de la Révolution, mais il n'aurait pas réussi, malgré tout son savoir-faire, sans le préjugé philosophique que Voltaire et les encyclopédistes avaient répandu en faveur de Frédéric ; sans la haine persistante de l'Autriche qui transformait, aux yeux des badauds, les ennemis de l'Autriche en amis de la France ; enfin et surtout sans la conviction que l'alliance prussienne était seule capable de procurer à la France la rive gauche du Rhin.



secrets de Berlin en 1796, pour enlever le vote de l'Autriche ; sur l'Autriche, gagnée par les articles secrets de Campo-Formio, pour enlever le vote de la Prusse ; sur la Prusse et l'Autriche pour forcer le vote de la Diète ; sur les petits États, gagnés par les promesses de sécularisation, pour opposer un fait accompli à la Prusse et à l'Autriche. En s'expliquant, on s'aperçut que, de toutes parts, on cherchait à s'en imposer, et que personne, au fond, n'était d'accord sur rien. On batailla indéfiniment sur les têtes de pont. Treillard, nommé au Directoire, quitta Rastadt. Il y fut remplacé par Jean Debry, le farouche « tyrannicide » de 1792, futur préfet, et qui passait pour un négociateur à la Popilius. On lui adjoignit, en juillet, Roberjot, républicain capable, qui s'était débrouillé aux affaires en Hollande, à Hambourg, dans les pays du Rhin. Mais les choses n'en allèrent ni plus droit ni plus vite. Repoussé à Vienne, éconduit à Berlin, trainé de votes en votes et de protocole en protocole à Rastadt, le Directoire faisait son inventaire : — L'Angleterre demeure irréconciliable et redevient menaçante à mesure que s'éloigne le péril de la descente. Que reste-t-il de la puissante machine de guerre montée contre elle ? Nos alliés sont aussi effrayés que nos ennemis de notre propagande et de nos invasions, s'écrie Talleyrand. Mais, ajoutait-il, « sommes-nous sûrs d'avoir des alliés ? En avons-nous qui nous soient utiles ? Le Piémont, je n'en parle pas... L'Espagne, nous avons vu jusqu'à quel point son alliance est froide, oisive, improfitable. Les républiques que nous avons créées, à l'exception de celle des Bataves dont la coopération maritime peut nous être de quelque utilité, sont dans un état d'enfance et d'agitation qui fait qu'elles nous sont à charge, et l'espèce de jalousie qui se manifeste déjà parmi elles, n'est point un garant que nous en retirions jamais facilement tous les avantages que nous aurions droit d'en attendre (1). »

Faute d'Europe à coaliser contre l'Angleterre, « cette âme de toutes les coalitions », force en était de revenir aux diversions, aux agens secrets, à la révolution d'Irlande, à l'expédition d'Égypte. Du 1<sup>er</sup> au 4 juillet, le Directoire reçut des nouvelles de Bonaparte : le 13 juin, il avait pris Malte, et il faisait voile sur Alexandrie (2). Le Directoire déclara aussitôt que Malte était de bonne prise et qu'il la garderait ; il garderait aussi, du même coup, les îles de l'Adriatique, et, par voie de conséquence, l'Égypte, qui n'était pas

(1) Rapport au Directoire, 10 juillet 1798, Pallain. pp. 342-346.

(2) Voir Boulay de la Meurthe, *le Directoire et l'expédition d'Égypte*. Paris, 1885.

encore prise. Talleyrand écrivit, le 3 août, à l'envoyé de la république à Constantinople : « Le commerce de la Méditerranée doit changer de face et passer entièrement dans les mains des Français. C'est le désir secret du Directoire, ce sera le résultat inévitable de notre position sur cette mer... Pour compléter cette admirable position — Malte — l'Égypte, cette contrée de tout temps si désirée par la France, est nécessaire à la République... Le Directoire n'a sur l'Égypte aucune idée de conquête... les droits de la Porte y seront par nous respectés... Je ne dois pas cependant vous déguiser que l'intention du Directoire n'est pas d'évacuer l'Égypte. Il est résolu à s'y maintenir par tous les moyens possibles. » Et là-dessus les imaginations s'emportent. « L'expédition de Bonaparte, disait Talleyrand au Directoire, le 10 juillet, assure la destruction de la puissance britannique dans l'Inde. » Poursuivons le commerce anglais par nos corsaires, nos lois, nos traités; faisons-lui le plus de mal possible. C'est fonder la liberté des mers. « La Méditerranée doit être exclusivement la mer française. Son commerce entier nous appartient... » Menacée à l'intérieur, « déchirée par l'insurrection d'Irlande », bientôt poursuivie jusque dans l'Inde, « sourdement épuisée par les efforts qu'elle est forcée de faire », l'Angleterre s'écroulera. Les Anglais seront forcés de rappeler leur flotte de l'Orient. « Dès lors, nous pouvons marcher à Constantinople, où tout doit être préparé pour que nous soyons bien reçus. La destruction de Cherson et de Sébastopol serait à la fois la plus juste vengeance de l'acharnement insensé des Russes et le meilleur moyen de négociation avec les Turcs pour en obtenir tout ce qui pourrait consolider notre établissement en Afrique (1)... »

Talleyrand traduisait ainsi, dans sa prose régulière, les spéculations du Directoire; ainsi spéculera Napoléon, en 1811, lorsque treize ans de guerre auront, pour un instant, réalisé, sur le continent, les rêves du Directoire; que les projets de Sieyès et des Directeurs seront devenus le « système continental »; que toute l'Europe, même la Russie y sera ployée; qu'il ne restera plus, pour atteindre le but de ce système et la fin de la guerre, qu'à réduire les Anglais, et que les Anglais sembleront à la veille de crier merci (2).

(1) Pallain, p. 248 et suiv. Comparez : Mémoire au Directoire, 9 septembre; dépêche à Sieyès; 15 septembre 1798, *id. id.*, p. 368, 381.

(2) Voir Albert Vandal, *Napoléon et Alexandre*, t. III.

Pour entretenir dans les esprits ces rêves de magnificence, le Directoire donna une fête qui rappelait les pompes de l'empire romain. C'était l'entrée triomphale à Paris des objets d'art conquis en Italie. On en fit une cérémonie et, afin d'y imprimer une couleur républicaine, on la plaça le 9 thermidor (27 juillet), anniversaire de la chute de Robespierre. Le nom de Robespierre évoquait le fantôme odieux de la Terreur; la prise de Malte, le triomphe d'Italie évoquaient l'image glorieuse de Bonaparte, et le nom de ce général vola de nouveau sur toutes les bouches. On avait beau faire, ce nom, comme le dit un contemporain « se mêlait désormais à tout. » Il se mêlait surtout à ce qui rappelait César. Les dépouilles opimes étaient arrivées sur des bateaux; on les débarqua à Charenton; on plaça les caisses qui les contenaient sur des chariots attelés de chevaux richement ornés : en tête, les manuscrits et les livres; puis les minéraux et les fossiles; puis des lions, des tigres, des panthères dans des cages de fer au-dessus desquelles se balançaient des branches de palmier; puis les caisses contenant les tableaux, avec des affiches : la *Transfiguration de Raphaël*, le *Christ de Titien*; puis les statues, dressées sur les chars, au milieu des couronnes et des branches de laurier : l'*Apollon du Belvédère*, l'*Antinoüs*, le *Laocoon*, le *Gladiateur*. Devant chaque section de ce cortège encyclopédique, marchait la classe correspondante de l'Institut; des chœurs escortaient, avec des chants d'allégresse. Au Champ-de-Mars, les cinq membres du Directoire, debout, près de l'autel de la Patrie, reçurent cette splendide offrande du génie humain faite à la gloire de la République par les armées françaises (1).

Le 6 septembre, on apprit le débarquement de Bonaparte en Égypte; le 11, un émissaire de Constantinople ajouta quelques détails sur l'événement; le 14, le Directoire adressa un message aux Conseils, annonçant que l'Égypte, régénérée, deviendrait « le centre d'un commerce immense, et surtout le poste le plus redoutable contre l'odieuse puissance des Anglais et leur commerce usurpateur. » Quelques heures après, un courrier apporta la nouvelle que Nelson, arrivé sur les côtes d'Égypte, dans le sillage de Bonaparte, avait, le 2 août, détruit la flotte française à Aboukir. Les destinées étaient rompues. Ce fut dans le Directoire un assaut de récriminations contre cette expédition chimérique, mal

(1) Delescluze, *l'Atelier de David*, p. 205 et suiv.

conçue, mal conduite ! Personne ne voulut plus l'avoir approuvée ; tout le monde s'en défendit, mais un seul avec raison, Treilhard, qui n'était pas Directeur en avril. Cependant ils se reprirent vite. L'esprit conventionnel se réveillait en eux, aux heures de péril. C'étaient toujours les hommes de la patrie en danger et de la lutte quand même. Ils s'accordèrent, et très vite, sur deux points : refaire une flotte, surtout ne rien céder. Revenant au vieux parti de l'audace révolutionnaire, Barras proposa de dissoudre, dès l'instant, le congrès de Rastadt. « Si vous hésitez, s'écria Rewbell, à déclarer la guerre à Naples, qui l'a provoquée de mille manières, et si vous tardez à vous rendre maîtres de la Sicile, c'en est fait de notre navigation dans la Méditerranée ! » Mais déclarer la guerre à Naples, c'est la déclarer à l'Autriche. Daunou, arrivé récemment, montre l'Italie prête à se révolter. Les Directeurs refusent d'y croire. « Rien ne fait impression sur eux, écrit Sandoz, ils préférèrent la guerre au scrupule de renoncer à la misérable république romaine. »

Cependant les nouvelles funestes se succèdent : l'expédition d'Irlande tourne au désastre : Humbert, qui a débarqué, capitule le 8 septembre ; la flotte qui devait le soutenir, est battue le 11 octobre ; les frégates hollandaises qui portaient une partie de l'expédition, sont capturées le 23 (1). Enfin la Turquie déclare la guerre et la flotte russe arrive à Constantinople aux acclamations des Turcs. Bonaparte seul, toujours porté par la fortune, envoie encore un bulletin de victoire. Le 16 octobre, on reçoit ses lettres du 6 juillet au 21 août : la prise d'Alexandrie, la marche en avant, la bataille des Pyramides, l'entrée triomphale au Caire !... Mais Bonaparte est bloqué dans sa conquête, exilé dans sa victoire. C'en est fait des grandes diversions et de l'Irlande et de l'Orient ; les Anglais sont rassurés dans leur île ; leur flotte est maîtresse de la Méditerranée.

Si le Directoire est débarrassé de Bonaparte, l'Europe en est débarrassée aussi. Il ne reviendra pas de longtemps, s'il revient jamais, et l'Europe va tout mettre en œuvre pour qu'il revienne trop tard. Les gouvernemens qu'une victoire des Français sur l'Angleterre aurait condamnés à la paix, ou tout au moins à la neutralité, s'agitent, s'arment, se liguent, reprennent espérance. Et les mesures du Directoire se retournent contre la Répu-

(1) Guillon, *la France et l'Irlande pendant la Révolution*, Paris, 1888.

blique. Son refus de livrer l'Italie à l'Autriche, va décider l'Autriche à s'emparer de l'Italie. Les Anglais, libres sur mer, vont trouver des alliés sur le continent. La conquête de l'Égypte va leur assurer le concours de la Russie et celui de l'Empire ottoman, et l'on verra le Russe, l'Anglais et le Turc réunis contre la France par les mêmes motifs qui les réuniront encore en 1840. Enfin la pression exercée sur Naples va décider cette cour à se jeter dans les bras des Anglais. La victoire des Anglais va lui donner l'audace d'attaquer la République, et ce sera l'étincelle qui, partie des extrémités de l'Italie, décidera l'explosion générale. Voilà les conséquences de la journée d'Aboukir ; et c'est ce qui en fait une date dans l'histoire de la Révolution. Ce n'était qu'une défaite maritime, une défaite lointaine, le blocus de 40 000 hommes et d'un général ; mais ce général était le plus illustre des généraux de la République et le plus redouté en Europe ; enfin c'était une défaite retentissante et telle que les Français n'en avaient point éprouvée depuis 1793. Tout avait semblé fatal, inexplicable, diabolique dans leur triomphe ; cet échec parut providentiel ; il sembla que l'histoire changeait de cours, et le reflux commença.

ALBERT SOREL.

---

# PSYCHOLOGIE DU CALEMBOUR

---

On a pu dire que la marche de l'homme se composait d'une série de chutes évitées. On pourrait dire de même que le progrès de notre esprit n'est qu'une suite d'innombrables erreurs enrayées et rendues profitables. Nos doctrines, nos sciences, nos langues ont, à leur origine, des généralisations hâtives, des illusions de l'esprit ou des sens, des erreurs positives, des rapprochemens d'idées injustifiables au point de vue de la logique. D'in vraisemblables intuitions, de vagues raisonnemens par analogie sont le germe d'idées très précises et de théories irréprochables. Peu à peu le travail de l'expérience, le frottement, les heurts que la vie impose à toutes nos idées, le passage d'une même conception à travers différens esprits qui, chacun selon sa nature, la modifient, la compliquent ou la débarrassent de sa gangue, arrivent à la dégager de sa confusion première. Elle peut être alors soumise avec succès aux épreuves qui achèvent de la purifier en la vérifiant. La logique intervient à son tour pour la préciser et la formuler. A ce moment, l'idée philosophique, scientifique ou littéraire a fini son évolution personnelle, elle est entrée dans un cadre d'idées qui la reçoit et auquel elle s'applique exactement. Tant que ce cadre restera solide, elle y demeurera à sa place et vivra de la vie de l'ensemble dont elle fait partie.

Mais cette logique qui achève la perfection de l'idée, qui régularise cette immense quantité de phénomènes psychologiques et sociaux dont se compose la vie d'une langue, d'une doctrine philosophique, ou d'une forme littéraire, ce n'est pas elle qui les a

créés. Les grammairiens n'inventent pas la langue, ni les théoriciens n'inventent l'art. Ils inventent aussi, mais dans un autre domaine; et leurs inventions, comme celles qu'ils discutent, devront, à leur tour, être contrôlées et subir l'évolution lente qui les érigera en corps de doctrine exprimant la façon générale de comprendre une langue ou d'apprécier des œuvres d'art qui sera celle d'un peuple, d'un siècle, ou peut-être, en certains cas, de l'humanité. L'invention est chose spontanée; elle est produite par des forces psychiques puissantes, souvent mal connues de l'inventeur même, mal harmonisées, peu conscientes. Elle a quelque chose de libre, d'imprévu, de rude, de gauche, de heurté, de vivant qui contraste fort avec la régularité, la monotonie, la pureté, et l'apparence, pour ainsi dire, cristallisée, des idées achevées, des théories parfaites, des sentimens reçus, imposés par la coutume. Aussi ne faut-il pas s'étonner si nous voyons les mêmes forces mentales, dans leur jeu spontané, non soumis encore à la pression des faits sociaux et des nécessités de la vie, donner naissance à des phénomènes très différens par l'aspect et surtout par l'importance. L'esprit de l'homme primitif, — et, c'est un point sur lequel il faudra revenir, nous sommes tous des primitifs, nous en avons tous la gaucherie et la fraîcheur, par rapport aux nouvelles formes de vie et de pensée qui commencent à s'ébaucher en nous, — l'esprit de l'homme primitif s'agite en cent façons, comme un enfant gesticule, et ses idées durables se forment et se développent comme se coordonnent les mouvemens de l'enfant. A côté d'idées que le temps fera prospérer, de sentimens que la vie développera, l'esprit produit à tort et à travers, et toujours par les mêmes procédés spontanés, des milliers d'ébauches sans avenir, des rêves avortés de passions embryonnaires qui ne grandiront jamais.

La grande force qui engendre cette multitude de germes vivans d'idées, de doctrines, d'habitudes et d'affections nouvelles, ce sont les besoins mêmes de l'homme, plus ou moins aperçus par lui, les aspirations de son être entier ou des élémens qui le composent; mais la loi selon laquelle ces besoins se forment et se satisfont est celle de l'analogie. Le rapprochement, la soudure par l'esprit de choses distinctes réunies elles-mêmes à des choses semblables, voilà la base de l'invention et la cause des transformations psychologiques et de tout ce qui en dérive, langues, philosophies et littératures. Ce procédé même de l'esprit n'est

pas irréductible, et j'aurai l'occasion d'indiquer tout à l'heure comment il résulte du jeu intime des élémens de notre esprit, mais nous pouvons, pour le moment, le prendre en bloc tel qu'il est. Une série de généralisations justes ou fausses, et même toujours, à l'origine, plus ou moins fausses et troublées par des élémens parasites ou défigurées par l'absence d'élémens importants ou essentiels, c'est l'évolution de l'esprit humain et de ses produits vue par un de ses côtés essentiels. La confusion est la mère des idées. Le sauvage qui ne distinguait pas l'animé de l'inanimé ou prêtait des désirs et des volontés aux pierres et aux arbres, a préparé la voie au monisme contemporain, et à la théorie de l'unité des forces naturelles. Le premier germe de la pratique des injections de substances empruntées à des êtres vivans, pratique dont les résultats sont si curieux et qui d'ailleurs ne sont pas encore arrivés à leur constitution définitive, se trouve peut-être chez les hommes naïfs qui pensaient augmenter leur vaillance en mangeant le cœur d'un animal courageux.

Parmi toutes les méprises fécondes, les généralisations trompeuses et puissantes qui nous ont faits ce que nous sommes, il en est une dont je voudrais indiquer ici la portée et l'influence, c'est celle qui a fait rapprocher dans l'esprit de l'homme les choses, les idées désignées par un même son ou par des sons à peu près semblables et qui s'appellent naturellement l'un l'autre. Cette opération est l'essence même du calembour; elle a été l'un des plus puissans facteurs de l'esprit humain; et, si je ne me trompe, en même temps que nos connaissances psychologiques nous permettent de mieux saisir son mécanisme et les raisons de son importance, l'étude du rôle qu'elle a joué nous laissera pénétrer un peu plus avant dans la nature de l'homme et nous en fera reconnaître avec plus de précision les faiblesses et la grandeur.

## I

Le jeu de mots est « naturel » à l'esprit humain. Je veux dire qu'il est un produit normal de l'exercice de nos facultés, ou mieux encore que, si l'on oppose, comme on le fait assez souvent, ce qui est « naturel » à ce qui est plus proprement « humain » ou « raisonnable », — et ce n'est pas le lieu de montrer le fort et le faible de cette habitude, — le jeu de mots est surtout fréquent dans le cas où l'esprit est laissé à lui-même, sans direction



rigoureuse, sans effort imposé. Tout le monde a pu observer avec quelle facilité les mots qui se ressemblent s'appellent l'un l'autre, lorsque nulle raison particulière ne vient empêcher cette association. L'assonance et l'allitération, qui sont comme des formes affaiblies du calembour, sont naturelles comme lui. C'est le fait essentiel qu'il nous faut tout d'abord mettre en lumière pour expliquer l'importance qu'ont pu prendre, dans l'histoire de l'esprit humain, ces formes inférieures de la pensée. Il implique, avec l'association des mots semblables, l'association des sens qui sont étroitement reliés à ces mots, et, tout naturellement, l'association des sens divers d'un même mot.

Ce qui empêche bien souvent de voir la réalité et la force de ces associations, c'est qu'elles restent virtuelles dans un grand nombre de circonstances. Dans le cours ordinaire de la vie, quand nous sommes éveillés, sains d'esprit, et que nous n'avons aucun motif de rechercher les calembours, les mots s'associent en nous selon leur sens et non d'après leur son, comme M. Bréal l'a bien fait remarquer; et ils n'éveillent que les idées logiquement appelées par les mots voisins. Si je parle des *chaines* d'un prisonnier, je ne penserai pas aux autres sens qui peuvent être ceux du mot chaîne, et bien moins encore à l'arbre dont le nom sonne à peu près de la même manière. Si l'esprit est sérieusement occupé et s'il fait bien son œuvre, ces confusions ne se produisent généralement pas. Mais les tendances qui les feraient naître sont enrayées et non détruites; elles agissent dès qu'elles le peuvent, quand l'attention se relâche, dans le rêve, ou quand la maladie délire les idées et les laisse, pour ainsi dire, divaguer sans contrôle.

Alors nous ne luttons plus avec succès contre l'envahissement du calembour. Parfois on n'essaie pas d'y résister et même on l'encourage; parfois aussi l'on ne l'aperçoit pas, il résulte d'une méprise dont nous demeurons ignorants. L'association des sons semblables et des sens qui leur correspondent est une des formes que prend le caprice des idées livrées à elles-mêmes sans la direction d'une idée supérieure qui les domine. Déjà ce n'est pas toujours sans peine qu'on évite les répétitions et les assonances quand l'on écrit ou que l'on cause. Si l'on parle familièrement et sans but précis, le double sens d'un mot, les idées disparates éveillées par des analogies de sons, forcent la causerie à dévier et la font tourner comme sur un pivot. On peut remarquer aisément,

pour peu qu'on y veuille appliquer son attention, cette allure de la causerie. Même dans une conversation suivie, dans une discussion sérieuse, il faut une grande vigueur d'esprit et une rare précision pour éviter les confusions et les erreurs involontaires toujours possibles.

A mesure que l'attention se relâche, et que les tendances directrices s'affaiblissent, l'empire de l'assonance s'étend. Il est considérable aussi, et pour des raisons faciles à entendre, avant que ces idées directrices ne se soient formées. Tant que des habitudes régulières n'ont pas été prises, on voit l'esprit hésiter, tâtonner, passer selon les hasards de l'assonance d'un mot à un mot voisin, d'une idée à une idée différente. Les gens qui parlent de choses qu'ils ne savent pas se méprennent aisément sur la forme des mots et rapprochent des sens et des idées qui ne peuvent s'accorder. Les sens divers amenés par des rapprochemens bizarres se heurtent sans pouvoir former un tout à peu près homogène. Il se produit des lapsus comme *fièvre moqueuse* pour *fièvre muqueuse* ; et des erreurs provenant d'associations trop superficielles, comme l'opinion que les boissons fortes donnent « de la force. » Ces faits sont très fréquens tant que les idées ne sont pas débrouillées, rendues claires, logiquement associées. Ils caractérisent l'état primitif de la pensée, et il ne faut pas les prendre pour le signe d'une intelligence inférieure. Ils indiquent plutôt le premier moment, — lequel n'est parfois suivi d'aucun autre, — de la formation des idées, des doctrines, des produits psychiques de toute espèce. On ne les rencontre guère moins dans les esprits puissans, en qui germent les idées qui vont transformer les sciences ou les sociétés, que chez les intelligences étroites en qui commencent à s'infiltrer des connaissances ou des croyances longtemps établies mais qui parviennent à peine jusqu'à elles. Tout le temps des origines, l'époque où les idées, les langues, les religions même commencent à s'organiser, où les habitudes mentales se dessinent, sont naturellement fort propres à la naissance des confusions de diverse nature et, en particulier, de celles qui résultent du rapprochement plus ou moins incohérent des sens différens rattachés à des sons semblables.

Nous voyons revenir ces méprises dès que les idées directrices se relâchent ou disparaissent. La simple distraction amène déjà des quiproquos parfois amusans. Il n'est pas rare de voir l'esprit inattentif changer de voie à la faveur d'un son dont le double

sens forme comme une bifurcation. Dans le rêve, dans la folie, le rôle de l'assonance devient frappant. Elle impose à l'esprit des séries d'images dont le lien ne se révèle que par une minutieuse analyse. M. Maury fait en rêve un pèlerinage à Jérusalem, puis il se trouve chez M. Pelletier, le chimiste, qui lui donne une pelle. Cette pelle joue un rôle important dans une nouvelle aventure, et les trois scènes différentes du rêve sont ainsi reliées entre elles par l'identité partielle des mots pèlerinage, pelle et Pelletier. Une autre fois il pense au mot kilomètre et rêve qu'il lit, sur une route, les bornes indicatrices des distances, puis il voit accumulés des kilos sur le plateau d'une balance, après il est question de l'île Gilolo, ensuite apparaissent le lobélia, le général Lopez, et le rêve se termine par une partie de loto. Ici, bien évidemment, la syllabe *lo* a été le pivot des images successives qui se sont en quelque sorte remplacées autour d'elle. Une autre fois encore la succession des scènes est due à l'assonance des mots jardin, Chardin, et Janin. Le dormeur voit en songe le Jardin des plantes où il rencontre le voyageur Chardin qui lui donne un roman de Jules Janin. Ces associations sont de véritables calembours incomplets et rudimentaires.

Chez les fous ces liaisons d'idées et de mots ne sont pas rares (1). On a souvent cité le malade de Trousseau qui avait écrit plus de cinq cents pages de mots selon les hasards d'une association provoquée en partie par le sens, mais surtout par l'assonance : « Chat, chapeau, peau, manchon, main, manches, robes, jupons, poupon, rose, bouquet, bouquetière, cimetière, bière, etc. » Un autre aliéné écrivait des phrases dans le genre de celle-ci où l'on voit très bien la double influence du sens et du son, et où nous saisissons assez bien le mécanisme de l'esprit en qui les systèmes d'idées directrices viennent à se relâcher : « Si au lieu de m'appeler censure je m'appelais tombola. (On donnera des dessins, des broderies, des fadaïses, quoi!) Tombe ô la Censure ! Or donc, messieurs et mesdames, nous dirons que pour l'usage des fous sensés, quelques censés fous ont pensé à la création d'une censure (2). » Parfois, au lieu d'un rapprochement de sons identiques ou semblables, nous avons la confusion de deux homonymes en un seul mot. Un ancien prêtre voulait fonder

(1) Voir en particulier *les Troubles du langage chez les aliénés*, par M. le Dr Séglas. 1<sup>re</sup> partie, ch. iv.

(2) Regnard, *les Maladies épidémiques de l'esprit*.

une théocratie universelle. Il fallait pour cela, d'après lui, créer une chancellerie divine et, naturellement, il s'y réservait le poste principal. Ses appointemens devaient être de 20 000 francs, et ce chiffre était toujours écrit *vin* mille francs « parce que la France, éprouvée par le phylloxera, ne produira plus de vin jusqu'au moment où les ordres de Dieu auront été exécutés (1). » Il ne faut pas voir dans ces faits singuliers de curieuses exceptions. L'importance de l'association des idées par les ressemblances de son a été bien constatée chez les aliénés, et elle est, comme on pouvait s'y attendre, plus considérable chez eux que chez les sains d'esprit.

L'explication de la tendance à l'association des mots par l'assonance nous en montrera mieux encore la généralité. Cette association est un cas particulier de l'association par ressemblance où l'on a voulu voir, à tort selon moi, une des lois primordiales de l'esprit. Elle n'est en réalité qu'une forme inférieure, subordonnée et dérivée, de l'activité mentale, et nous en trouvons la raison d'être dans une loi plus universelle et plus profonde : la loi d'association systématique (2) d'après laquelle tout élément psychique, idée ou fragment d'idée, image, sensation, désir ou sentiment, tend à susciter les autres éléments, les autres faits psychologiques qui peuvent le compléter, s'unir à lui pour une fin commune, et former avec lui un ensemble organisé. C'est là, à mon avis, la grande loi de la vie de l'esprit, celle dont toutes les autres ne sont que des corollaires ou des formes particulières. Mais elle se manifeste par des faits très variés et d'apparence bien différente. Dans les momens où l'activité psychologique atteint son degré le plus élevé, — chez le mathématicien qui résout un problème, chez le compositeur de génie qui invente une symphonie — elle régit l'esprit dans son ensemble. D'innombrables élémens sont unis par elle et collaborent à un même travail. Tout désir, toute idée qui romprait l'harmonie sont à peu près ou complètement enrayés, détruits, empêchés même de naître. Mais si l'attention s'affaiblit ou que l'esprit se relâche, ou bien si la tendance capable de grouper et de diriger nos désirs et nos idées n'est pas encore suffisamment développée, nous voyons chaque élément,

(1) Ball, *Leçons sur les maladies mentales*.

(2) Je me permets de renvoyer, pour le développement de la question de psychologie générale, à mon livre : *L'Activité mentale et les élémens de l'esprit*, où j'ai touché aussi, en passant, au sujet de cette étude.

sentiment ou idée, au lieu d'être tout à l'ensemble, se mettre à agir pour son propre compte. Si la dissolution s'accroît, chacun arrive à se diriger surtout au hasard de ses affinités propres sans entrer comme partie subordonnée dans un tout plus grand que lui. Ainsi un élément psychique quelconque peut faire naître successivement divers petits systèmes, des idées fugitives, des sentimens passagers, des illusions légères, sans lien logique qui les rattache. Deux mots qui pour le sens n'ont aucun rapport entre eux, mais dont le son est identique ou même partiellement semblable, peuvent s'unir en se soudant par cette partie qui leur est commune, par cet élément qui leur appartient à tous deux, et manifeste encore ses aptitudes et sa force en suscitant tour à tour les deux composés dont il fait partie. C'est ainsi que nous avons vu, tout à l'heure, des mots divers se succéder, chacun amenant avec lui tout un cortège d'idées et d'images, autour d'une syllabe commune. Et dans ce cas, comme en beaucoup d'autres, les divers composés, reliés seulement par les lois de la psychologie et non par celles de la logique, ne pouvant réussir à s'unir dans un commun système, l'ensemble restait incohérent.

Il faut se méfier des tendances des élémens psychiques. A force d'attention ou d'habitude nous les enrayons, mais nous ne les détruisons pas. Une maladie, un état de fatigue, une simple distraction même, et parfois une cause trop ténue pour être aperçue rompt l'équilibre et leur permet de triompher de nouveau. L'harmonie de l'esprit est chose instable; ni tous nos desirs n'ont la solidité qu'il faudrait, ni toutes nos idées la cohérence nécessaire. Chez certains peuples, dès que le roi est mort, l'anarchie éclate et, toute règle suspendue, chacun s'abandonne à ses instincts; de même dans l'esprit, si nos tendances principales s'affaiblissent, ou ne sont pas encore assez fortes, le désordre règne, et chaque élément ne travaille plus que pour lui. Les *lapsus linguæ*, les erreurs d'audition, les illusions de la vue, les méprises de l'intelligence, les incohérences de la folie, du songe, de la rêverie même n'ont pas d'autre origine. Si la force de l'assonance, que nous étudions ici, ne se manifeste pas plus souvent même dans les états morbides inférieurs ou primitifs de l'esprit, ce n'est pas qu'elle en soit empêchée par la raison, par l'harmonie générale de l'âme : c'est qu'elle est enrayée par d'autres forces élémentaires comme elle. Mais elle reste toujours prête à se manifester dès que l'occasion le permettra. La seule existence de sons

semblables, de parties identiques dans des mots différens, est une menace continuelle de confusions, de réunions illogiques, de substitutions imprévues. Et les occasions ne sont pas rares. Fréquemment deux sons, que leur ressemblance a associés, se succèdent ou se remplacent en nous à notre étonnement et parfois à notre confusion. Brantôme cite des *lapsus linguæ* que je n'ose ; rappeler ici. Mais lorsque, à ce que l'on raconte, dans une assemblée un peu tumultueuse, un législateur novice, entendant crier autour de lui « à l'ordre, à l'ordre », se méprit sur les intentions de ses collègues et se mit à crier de bonne foi « oui, oui, à mort, à mort », il montrait bien le danger des illusions causées par la ressemblance des mots et le jeu intempestif des élémens psychiques.

Comme tous les procédés élémentaires de l'esprit, l'association des mots par assonance n'a rien de très élevé au point de vue psychique. Lorsqu'elle domine, elle caractérise une forme inférieure de l'intelligence. Il n'y a pas en effet de raison pour que les mots appelés par la logique à se réunir se ressemblent très souvent par le son ; et il semble bien que, d'une manière générale, la fréquence des associations de mots par ressemblance indique plutôt, par elle-même, une sorte de défaut de l'esprit, une légère infirmité qu'il faut surveiller et qui tend à diminuer, dans la vie des races comme dans celle des individus, à mesure que l'esprit se forme, comme elle tend à augmenter lorsqu'il se dissout. En effet, le rapprochement forcé des sens divers d'un même mot ou de mots homonymes n'est pas sans danger pour la logique et pour la raison. D'un autre côté, la tendance qui les produit est une tendance naturelle qu'il ne s'agit, comme toutes les autres, que de savoir utiliser. Outre qu'elle cause un certain plaisir quand elle est satisfaite ; elle peut, de plus, avoir son emploi légitime dans les formes, même les plus hautes, de la vie mentale. Et il est assez intéressant de voir comment l'homme a su, inconsciemment parfois, en tirer parti, soit pour son amusement, soit pour son développement intellectuel, soit pour la satisfaction de son sens esthétique, soit pour le développement de sa conception du monde.

Deux états qui s'opposent et qui se ressemblent, comme l'aurore et le crépuscule, favorisent surtout la naissance spontanée des jeux de mots, des méprises, des calembours. Ce sont l'état primitif et l'état de décadence. L'état primitif nous intéresse le plus,

c'est le contemporain de la formation des idées, des mythes et des langues. Ne le considérons pas comme une chose lointaine et difficile à retrouver ! Nous le rencontrons, il est vrai, aussi loin dans le passé que l'histoire nous peut faire remonter ; mais il subsiste encore et il durera tant que de nouvelles voies s'ouvriront pour l'homme, tant que de nouvelles idées fleuriront en lui, tant que de nouveaux apprentissages lui seront imposés. C'est dire que nous ne pouvons en prévoir la fin. Il est caractérisé par un jaillissement d'émotions et d'idées un peu confuses, mal ébauchées encore, mais fraîches et souvent vivaces. Les associations par analogie sont les sources vives d'où sort ce torrent ; l'association par assonance est une de ces sources et non la moins abondante, ni la moins utile si nous pouvons faire remonter en partie jusqu'à elle le cours de nos doctrines et de nos croyances, comme des termes de notre littérature et des apparences mêmes de notre langage. L'état de décadence nous intéresse moins : il est une fin, non une origine ; et les méprises du dément n'engagent guère l'avenir. Cependant, comme en chacun de nous il y a des momens et des parties de décadent à côté de momens et de parties de primitif et d'esprit mûr, il arrive que ce qu'il y a de bon en nous profite de ce qu'il y a d'inférieur et en tire parti pour son plaisir ou pour son utilité. Ce qu'il y a de mauvais dans notre nature travaille ainsi, pourvu que l'ensemble de notre développement s'opère bien, à s'éliminer soi-même en fortifiant ce qu'il y a de meilleur.

## II

La façon la plus simple de tirer parti des associations de mots par ressemblance, c'est de les prendre pour elles-mêmes, de laisser l'esprit suivre sa fantaisie, et de s'en amuser. Le plaisir, ici, est double. Il résulte d'abord de l'exercice d'une faculté naturelle et en temps ordinaire un peu réprimée : en cela il ressemble au plaisir qu'on éprouve après être resté longtemps assis, à remuer, sans but précis, ses jambes et ses bras. D'autre part on peut ressentir à l'occasion d'un mauvais calembour un plaisir analogue à celui que produit une incohérence quelconque. La chute d'un individu paraît quelquefois drôle et fait rire ; le calembour agit de même par le choc, par l'inattendu, par le heurt de deux images incohérentes présentées simultanément à l'esprit ; cela

peut amuser comme un chapeau de femme sur une tête d'homme. Ces divertissemens n'ont rien de très supérieur; le jeu de mots ici tire toute sa valeur de sa nature même. J'aime autant n'en pas citer d'exemple. Comme tous les dons naturels, celui de remarquer ou de trouver des assonances est très inégalement réparti. Des personnes bien douées cultivent leurs dispositions et font de la virtuosité. Cette sorte d'acrobatie intellectuelle donne parfois la célébrité, et le marquis de Bièvre ne serait plus rien aujourd'hui s'il ne restait le plus fameux des faiseurs de jeux de mots. Au reste je crois que chacun pourrait laisser largement développer en lui, sans trop de peine, la tendance souvent latente, mais toujours vivace, à rapprocher les mots dont les sons se ressemblent.

Le rébus se fonde sur le même fait psychique que le calembour. Il est un calembour continué et très compliqué dans lequel, un des sens étant figuré, il faut retrouver l'autre par l'intermédiaire du mot qui désigne la figure. Le son de ce mot rattache les deux sens. *Souvent*, par exemple, sera représenté par l'image d'un sou précédant celle d'un van ou la figure d'Éole. La charade, le métagramme, le logogriphe même, à un degré bien moindre, reposent sur l'association des sens différens rattachés à des sons semblables. D'autres jeux se rattachent au calembour : ce sont ceux qui se fondent sur l'assonance et l'allitération, calembours imparfaits et partiels, dans lesquels la ressemblance de son peut se borner à l'identité d'une lettre. Le petit enfant s'amuse à répéter la même syllabe, et les premiers mots qu'il emploie sont composés selon ce procédé. Il subsiste à un âge plus avancé quelque chose de cette tendance et de ce plaisir. Aussi des pédagogues ingénieux ont-ils imaginé d'enseigner gaîment l'orthographe par des dictées où les mots assonancés se multiplient, et qui font rire ceux qu'elles n'exaspèrent pas. Dans certains jeux l'assonance intervient, soit qu'on la recherche, soit qu'on prescrive d'éviter certaines lettres, ce qui exerce le pouvoir de les reconnaître. On essaye encore l'acrobatie en s'efforçant de répéter des phrases difficiles à force d'allitérations, et les générations se les passent de l'une à l'autre. Enfin c'est un plaisir apprécié que de relever, de répéter, et d'embellir les allitérations involontaires des auteurs célèbres. Ces amusemens sont assez inoffensifs, mais la place qu'ils occupent dans la vie des enfans, des désœuvrés, ou des personnes que la vocation emporte, vient confirmer ce qui a déjà été dit précédemment sur



la force de la tendance à l'association par ressemblance du son.

Aun degré un peu plus élevé, le calembour prend une certaine signification. Le second sens du mot sur lequel on joue se rattache vaguement au premier, mais sans que ce nouveau sens puisse prendre dans la phrase une place bien précise. Je me rappelle, en ce genre, un vieux dessin représentant un général qui trouvait, disait la légende, « un moyen aussi neuf *qu'habile* de réveiller la guerre en Algérie. » Cela n'est pas encore bien remarquable; cependant ce procédé bien employé peut donner des allusions voilées assez piquantes. Enfin, à un degré supérieur, les deux sens s'accompagnent jusqu'au bout et peuvent ou doivent se remplacer. « Sire, disait le marquis de Bièvre au roi qui lui demandait un calembour sur sa propre personne, sire, vous n'êtes pas un *sujet*. » Il peut d'ailleurs y avoir mieux. Un cordonnier dans une réunion publique prend la parole, la garde, s'embrouille, et s'essouffle. « Citoyen, lui crie-t-on, reprenez votre *haleine*. » Le prince de Ligne, qui se servait sans ménagement de son esprit, rencontre l'archiduc Albert battu à Jemmapes et relevant d'une maladie qui avait été la suite de son insuccès. L'archiduc demande au prince s'il ne le trouve pas changé. « Je vous trouve, monseigneur, repart celui-ci, l'air encore un peu *défait*. »

On voit comment, dans ce genre d'exercice, le plaisir s'élève à mesure que l'association par ressemblance ne devient plus qu'un moyen; à mesure que le double sens éveillé par un seul son sert de deux côtés à la fois une pensée définie et précise, au lieu de rester incohérent; c'est-à-dire, à mesure que l'association systématique générale l'emporte sur l'association par ressemblance et se la subordonne. Dans tous ces derniers exemples, le second sens en effet ne vient pas au hasard, il est même parfois l'essentiel; tout au moins il complète, rectifie ou transforme la signification du premier. De là résulte, ou peut résulter, dans les cas les plus heureux, une impression assez complexe, avec l'indécision nécessaire pour la rendre plus subtile et écarter les obstacles qui l'empêcheraient de pénétrer. Il faut déjà reconnaître ici au jeu de mots, une certaine importance pour l'expression des idées qu'on ne voudrait pas énoncer explicitement. L'allusion, si fine parfois et souvent si utile, se rattache étroitement au calembour, puisqu'elle consiste essentiellement à éveiller, au moyen d'un mot ou d'une phrase à double entente, deux cortèges distincts d'ima-

ges et d'idées représentés par un son unique auquel ils sont tous deux associés.

## II

Les faits précédens ont surtout une importance pour ainsi dire individuelle ; quelle que soit la place qu'ils puissent occuper dans la vie d'un individu, ils n'intéressent pas au même degré la vie propre de l'ensemble dont il fait partie. Déjà cependant ils l'intéressent à quelque titre peut-être, mais nous allons voir maintenant le véritable rôle de l'association par assonance. Elle a contribué pour une grande part à donner aux hommes et leurs moyens de s'exprimer, c'est-à-dire de communiquer ensemble, de se comprendre et de sympathiser, et leurs idées à exprimer, leurs conceptions et leurs sentimens même. Un enfant prend volontiers pour jouet les instrumens de travail de son père. Les hommes restent enfans, et nous jouons volontiers avec ce qui fut pour nos aïeux une chose sérieuse et, sans doute, une cause d'innombrables erreurs, mais un outil merveilleux aussi pour les conquêtes intellectuelles.

S'il est maintenant une habitude utile à l'exercice de notre intelligence et que la répétition nous ait rendue facile et nous fasse paraître simple, c'est celle de représenter à peu près chaque son ou chaque modification d'un son, chaque voyelle et chaque consonne, par un signe particulier. Il fallut longtemps pour en arriver là, et notre alphabet, assez imparfait d'ailleurs, est le terme d'une longue série de transformations. De l'idéographisme à l'alphabet, les étapes furent nombreuses. L'écriture figurative, qui représentait simplement l'objet dont on voulait donner l'idée, marquait déjà un progrès considérable sur les grossiers moyens mnémotechniques qui paraissent l'avoir précédée, et que rappelle suffisamment le nœud fait au mouchoir, cette manière classique de se rappeler ce que l'on ne veut pas oublier. Le symbolisme la compliqua bientôt sans doute, comme le pense M. Lenormant, et permit de voir dans le signe non une image, mais un symbole de l'objet signifié. Deux jambes en mouvement, par exemple, éveillaient l'idée de marche.

Mais un pas plus décisif fut fait par l'usage du rébus. Le son du mot que désignait la chose représentée et cette chose même étaient également évoqués par l'image. En la voyant on pou-

vait se rappeler soit l'objet même, soit le nom qui servait à le désigner en parlant. Il est rare encore que, en reconnaissant sur un tableau une personne ou un objet quelconque, un chaudron ou des œufs, leur nom ne nous vienne pas immédiatement à l'esprit. Mais ce nom peut avoir une signification double ou triple; il peut désigner un autre objet que l'objet figuré; et la réunion de plusieurs mots pouvait aussi, par un calembour assez normal, représenter d'autres objets encore. On comprend que la faculté d'associer, de confondre même des mots qui ont le même son sans avoir le même sens, permît de rapprocher d'un signe graphique l'idée d'un objet sans rapport avec celui qu'il désignait. Il suffisait pour cela de prendre le signe comme une représentation non pas de l'objet même, mais du nom de cet objet. L'homme élargit ainsi, par le calembour et le rébus, sa méthode de traduction du langage parlé par des signes gravés ou écrits. Le signe, au lieu de rappeler un objet, rappelait un son, du moins il pouvait, à volonté et suivant les circonstances, rappeler l'un ou l'autre. Cette substitution du mot parlé, du son à l'objet même dans la pensée évoquée par le signe était un progrès capital. Des exemples très simples, et que j'emprunte à M. Maspéro, permettent de s'en rendre compte immédiatement. Le même assemblage de sons : *Nowek*, marquait en égyptien l'idée concrète de luth et l'idée abstraite de bonté. Le même signe qui indiquait, par figure, le sens de luth put ainsi donner et donna, par rébus, par calembour, l'idée de bonté. Le lapis-lazuli s'appelait *khesdeb*: on l'indique parfois par la figure d'un homme qui tire (*khes*) la queue d'un cochon (*deb*). On arriva ainsi à décomposer le mot en syllabes. Un signe hiéroglyphique indiqua la première syllabe du mot qui servait à nommer l'objet représenté par ce signe. Plus tard la syllabe se décomposa à son tour et dans les lettres qui résultèrent de cette opération on retrouve encore les traces de leur origine (1).

Le passage de l'idéographisme au phonétisme paraît un des caractères généraux de l'évolution du langage; et ce qui semble bien prouver que l'usage du rébus ne fut pas un simple accident, mais qu'il est un procédé naturel à l'esprit humain, étroite-

(1) Pour l'histoire de l'alphabet, consulter : Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques*; Lenormant, article *Alphabet*, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio; Ph. Berger, *Histoire de l'écriture*; Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*.

ment rattaché à son fonctionnement ordinaire, c'est qu'on le retrouve dans des civilisations très différentes et que nous n'avons guère de raisons de ne pas supposer indépendantes l'une de l'autre. En effet il a été employé au Mexique comme en Égypte. Le nom d'un roi de Mexico par exemple, Itzcohuatl, le serpent d'obsidienne, pouvait se représenter par un idéogramme complexe : un serpent garni de flèches d'obsidienne, mais il se représentait aussi en rébus par une flèche d'obsidienne, un vase, et le signe de l'eau.

Si le calembour et même l'usage intelligent du jeu de mots ne sont pas d'un seul temps ni d'un seul pays, à une époque très reculée la confusion des sons présentait déjà, à côté d'avantages singuliers, de très visibles inconvénients. Les Chinois, avec leur idiome monosyllabique, employaient beaucoup de mots dont le son était le même et dont les sens différaient. Le calembour devenait trop facile et même gênant. Il fallut recourir à des moyens artificiels pour enrayer l'association ou la confusion des idées par l'assonance. Les Chinois se préservèrent de ses désagréments, dans le langage écrit, par l'emploi des « clés » indiquant la catégorie d'idées dans laquelle il fallait prendre le sens du mot employé, et, dans le langage parlé, par l'adjonction à un mot d'un autre mot dont une des acceptions coïncide avec le sens que l'on veut donner au premier. Les forces psychiques, comme toutes les forces naturelles, ont besoin de surveillance et de direction : l'irrigation utile dégénère facilement en inondation désastreuse.

On ne saurait être trop reconnaissant au calembour de nous avoir valu l'alphabet. Jamais peut-être il ne fut aussi utile. Mais son intervention dans la vie du langage ne s'est pas bornée là, et d'ailleurs, elle ne s'est pas encore arrêtée. Je rappellerai ici que l'onomatopée a contribué soit à former soit à enrichir la langue. On a beaucoup discuté sur la nature et la portée de son influence. Son rôle ne paraît pas avoir été aussi essentiel que quelques-uns l'ont prétendu. Cependant son importance fut réelle, et non seulement on a pu désigner certains objets en reproduisant vaguement les sons qui les rappelaient, mais encore on a souvent, semble-t-il, été conduit à faire l'onomatopée quand elle n'existait pas, à rapprocher le son du mot du son produit par l'objet qu'il désigne. Certains mots se seraient ainsi modifiés peu à peu, de manière à devenir plus rapprochés qu'ils n'étaient d'une onomatopée. Dans tous ces faits, le rôle de l'analogie des sons et des

rapprochemens qu'elle occasionne est assez évident pour n'y pas insister. Mais je crois aussi que nous sommes très portés à exagérer la ressemblance des sons du langage et des sons naturels. Ceci mettrait d'ailleurs en évidence la force de l'association par ressemblance à qui suffirait, pour agir, une analogie assez vague que cette association même nous ferait paraître beaucoup plus précise qu'elle ne l'est.

Je rappellerai encore l'analogie qui fait former les mots nouveaux sur le patron des formes anciennes. Si nous forgeons un adverbe, nous le terminons en *ment* autant qu'il nous est possible; si la création d'un verbe nous paraît s'imposer, nous le rangeons dans une des conjugaisons connues et lui donnons la terminaison convenable. Il y a une attraction du son déjà employé dans certaines circonstances et qui exige un son semblable à lui; et ceci est conforme au principe du moindre effort. D'une manière générale les nouveaux mots sont formés d'après des types existant déjà. Non seulement les sons appellent les sons semblables, les suscitent et les éveillent dans notre esprit; mais s'ils n'existent pas déjà ils les créent, ils nous obligent, en quelque sorte, à les former. Si, en effet, ce n'est plus l'idée qui est évoquée par la jonction préalable de deux mots dont les sons se ressemblent, c'est le mot qui est évoqué par les mots de forme semblable et de rôle grammatical analogue, sous l'influence de l'idée. Il faut bien remarquer que l'association par ressemblance, — et c'est ce qui fait sa valeur, — est ici sous la dépendance d'une association systématique. Entre l'enfant, l'aliéné qui enfile l'un à la suite de l'autre une série de mots se terminant par un même son, et l'homme qui donne au mot qu'il crée la forme générale et la terminaison des mots appartenant à la même classe, c'est précisément là que se trouve la différence. Chez les premiers l'association par ressemblance ne sert qu'à elle-même; chez le second elle sert à classer un mot, à lui donner un signe qui permettra de le reconnaître immédiatement, de lui attribuer sa vraie fonction, et de s'en servir utilement.

L'association par ressemblance de son préside ainsi à la formation des termes nouveaux qui s'introduisent dans une langue. Descendons des lois générales à des faits particuliers, nous la verrons à l'œuvre, et en choisissant des exemples, nous aurons occasion de constater une fois de plus combien la force psychique élémentaire que nous étudions est aveugle par elle-même,

aussi prompte à faire dévier l'esprit qu'à le maintenir dans la bonne voie. Nous rencontrerons des associations qui nous rappelleront par plus d'un côté les méprises, les illusions des aliénés. Souvent une erreur ou un calembour involontaire devient le point de départ d'une nouvelle prononciation, d'une nouvelle orthographe qui persiste parfois et s'impose. Cette association par ressemblance de son que nous voyions tout à l'heure, dans le fonctionnement normal de l'esprit, servir à créer les mots en les plaçant dans des cadres nettement formés, nous la verrons, dans quelques cas singuliers, sous l'influence de l'habitude, d'un sentiment dominant, d'une préoccupation prépondérante, modifier à tort et à travers le sens et la forme des mots. L'homme parfois cherche trop à comprendre; si les sons qu'il entend ne lui rappellent rien de familier, il les modifie, les rapproche d'un son qu'il connaît mieux et qui attire à lui le nouveau venu. Cela produit parfois des bévues amusantes. Une colline des environs de Nîmes, le Puech du Teil (colline du tilleul) se transformait en pied d'autel. M. Lorédan Larchey mentionne des changemens assez curieux consacrés même par des cartes qui font autorité. Le Pré Marie, en Poitou, s'appelait autrefois le pré maudit; un lieu dit le Pui du Fou, qui prête fort à l'erreur, indique seulement la colline du hêtre. M. de Rochas, — que je cite d'après M. Larchey (1), — a indiqué un hameau de Millaures écrit Mylord; le col de la Buffe (tempête) qui devient le col du Buffle; le bois de la Bessée (bois de bouleaux), bois de l'A B C. Le Jas (gîte de troupeaux) de Ghigo s'est transformé en Jus de gigot; l'Abeourou (abreuvoir) s'est appelé l'Abbé heureux. M. Julien Havet signalait naguère certains noms géographiques : Ingrandes, Ingrannes, Aigurande qui paraissent avoir pour origine un mot gaulois Igoranda ou Icoranda, avec le sens de frontière. Or, on trouve près de Douvres un lieu appelé de la Délivrande, dont le nom paraît venir par corruption du même mot. « Le lieu, qui est un but de pèlerinage, n'a pris ce nom qu'à une date assez rapprochée de nous. L'ancien nom, dit-on, était Yvrande, on a dit d'abord Notre-Dame d'Yvrande ou Notre Dame de l'Yvrande, puis Notre-Dame de Delle-Yvrande (forme usitée au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle) et enfin Notre-Dame de la Délivrande (2). » Au moyen âge, depuis le x<sup>e</sup> siècle et surtout

(1) Lorédan Larchey, *Dictionnaire des noms propres*. Préface.

(2) *Revue archéologique*, sept.-oct. 1892. M. Longnon croit plutôt à la forme primitive *Ewiranda*. (Même *Revue*, nov.-déc. 1892.)

au xiii<sup>e</sup>, lorsque la langue vulgaire l'emporta, on avait quelquefois à écrire dans des chartes ou des chroniques en latin des noms de lieux dont on ne connaissait que la forme française. On traduisait cette forme en latin par un véritable calembour qui, parfois, a laissé des traces. Sannois, par exemple, fut traduit par *Centum nuces*, Louâtre par *Lupus ater*. Dans l'Indre-et-Loire on trouve un Cinq Mars qui proviendrait d'un saint Mard ou saint Médard, par l'intermédiaire de *Quinque martes* (1).

Nous retrouvons l'influence de la confusion des sens et les déviations qui en sont l'effet ailleurs que dans la formation des noms de lieu. Les mots parapluie, paratonnerre, paracrotte, etc., ont été formés sur le modèle de parasol, qui est lui-même d'origine espagnole, *para-sol*, arrête soleil. « Mais, dit M. Darmesteter, pour influencer sur la formation de mots analogues, le mot a dû être décomposé en élémens français, on a dû y voir *pare à sol*, *pare à pluie*. La préposition *à* n'existe pas dans le composé primitif, mais elle a été mise dans le composé français par l'imagination populaire (2). » Et si l'on veut croire que les analogues français se sont formés parfois plus instinctivement et sans analyse consciente, l'appel des sons n'en est guère moins important et l'analyse erronée a toujours pu et dû confirmer la formation instinctive et, sans doute, la répandre et en faciliter l'usage.

Après la forme des mots, nous voyons l'association des sons semblables en modifier le sens. Quand deux mots se ressemblent par le son, il arrive assez souvent que leurs sens se confondent et que l'un exerce sur l'autre une sorte d'attraction. Génin en a relevé plus d'un exemple dans un livre amusant, mais vieilli et peut-être même trop dédaigné aujourd'hui. M. Bréal a indiqué la confusion qui s'est faite dans les esprits entre *vil* et *vilain*. *Vil* est l'équivalent du latin *vilis*; le vilain était l'habitant de la villa, le serf, le roturier. Il signale aussi le rapprochement qu'on fait volontiers entre habit et habillé. Habillé, « qu'on devrait écrire *abillé*, est une expression métaphorique dont la signification est « apprêté, arrangé ». On l'a employé d'abord en parlant du bois, et le souvenir de l'ancien sens s'est conservé dans les expressions : « habiller un poulet, le voilà bien habillé. » De même on fait facilement un rapprochement entre force et forcené, qui s'écrivait

(1) Quicherat, *De la formation française des anciens noms de lieux*, p. 78, 79.

(2) A. Darmesteter. *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent*, p. 164.

autrefois *forsené*, et représente l'italien *forsennato*, privé de raison. Souffreteux, qui se prend dans le sens de souffrant, vient du vieux mot souffraite qui signifiait manque ou disette (1). Ces méprises-là, comme on voit, ne ressemblent pas tout à fait aux calembours que nous citions tout à l'heure. Cependant elles sont fondées sur le même fait, sur le rapprochement des sens associés aux mots dont les sons sont identiques ou analogues. Sans doute, au lieu que, dans un cas, l'esprit se sert volontairement d'une méprise ou d'un rapprochement spontané, dans l'autre il n'en prend pas connaissance et s'il s'en sert, si quelquefois il en profite et, plus souvent, s'il en pâtit, c'est sans s'en être rendu compte. Mais cela ne saurait suffire pour établir entre ces faits des différences essentielles et le procédé psychologique est, au fond, identiquement le même partout.

Ce procédé, nous l'avons retrouvé dans les lois générales du fonctionnement normal de l'esprit apprenant à parler, comme dans les déviations particulières, dans ces formations spéciales qui constituent, pour employer l'expression de Littré, une sorte de pathologie du langage. Mais on peut aller plus loin. Le principe même du langage, en effet, ne saurait être que le rapprochement des sens associés à des sons semblables. Les déviations exceptionnelles nous frappent plus que la régularité normale, et nous remarquons bien plus aisément le rapprochement des sens et des sons quand il produit des incohérences ou des erreurs que lorsqu'il nous aide simplement à nous exprimer. Plus attentifs au fond des choses et aux idées mêmes que nous voulons communiquer, nous le sommes moins à la forme même de l'expression. Et cette forme même, étant moins singulière, est plus effacée et plus difficile à reconnaître et à interpréter. Mais si nous examinons les choses de près, nous reconnaissons facilement que le langage le plus normal ne se distingue du calembour que parce que les sons d'une part et les sens de l'autre se rapprochent jusqu'à se confondre. Nous pouvons passer de l'à-peu-près grossier, à l'à-peu-près plus acceptable; de celui-ci au jeu de mots où les deux mots différens gardent à peu près le même son; de celui-ci au calembour où le son est identique, quoique les mots

1. On peut voir, au sujet de la transformation du sens des mots, le remarquable petit livre d'A. Darmesteter, *la Vie des mots*, les articles de M. Bréal dans cette *Revue* et de M. G. Paris dans le *Journal des savans*, l'étude de Littré sur la *Pathologie du langage* et, avec des précautions, les *Récréations philologiques*, de Génin.



soient différens ; et enfin à celui où le mot est exactement le même et où les deux sens sont rattachés à la même forme verbale. Nous pouvons, d'autre part, suivre, pour les sens, une série analogue à celle des sons et voir les sens primitivement très séparés se rapprocher peu à peu, se confondre en partie et s'identifier presque. Le dernier terme de la série nous sera donné à peu près par les allusions où, les mots restant exactement les mêmes, les sens ne changent guère, où, seulement, un sens applicable souvent dans une seule occasion et qu'on vise particulièrement vient se joindre à l'autre. L'épigramme de Racine sur le duc de Créqui nous donne bien par son dernier vers :

Si quelqu'un l'entend mieux, je l'irai dire à Rome

le modèle du procédé. Rien n'est plus éloigné du calembour grossier, et cependant on y retrouve le procédé du jeu de mots, Rien aussi n'est plus rapproché du langage simple et normal. Rappelons-nous encore que les sons que nous entendons ne sont jamais identiquement les mêmes ; que ce que nous appelons « un mot » c'est une abstraction qui représente des milliers de prononciations ou d'écritures différentes variant avec le timbre de la voix, l'accent, l'époque, les habitudes prises, le degré d'instruction, et dont sûrement il n'est pas deux qui soient pleinement identiques. Il en résulte que, lorsque nous comprenons un mot, nous l'interprétons à l'aide de souvenirs qui ne lui ressemblent pas absolument et il se produit quelque chose de ce qui se passe lorsque nous saisissons un calembour par à-peu-près. La preuve en est que nous entendons parfois mieux un de ces calembours faits par une personne dont la voix nous est familière qu'un mot connu prononcé par une personne dont la voix nous surprend. Le son d'un mot est indéfiniment variable ; il change avec le temps, le milieu, l'état social, et simplement avec l'usage que nous en faisons. Faut-il ajouter que le sens varie, comme le son, d'une personne à l'autre, qu'on n'attache jamais le même sens au même son, mais bien des sens à peu près analogues à des sons qui se ressemblent, et qu'on ne se comprend jamais que grossièrement ? Si l'on suit ces rapprochemens successifs du calembour et du langage, et si, comme disent les mathématiciens, on passe à la limite, je ne dis pas qu'on se représentera le langage comme étant en fait une méprise perpétuelle, et, en principe, un calembour continu ; mais je crois que nous reconnaitrons l'identité de la force

psychique qui produit ces phénomènes, dont la différence peut être si grande, et reste si variable et que nous y verrons une raison d'élargir encore notre idée de la puissance de l'association des sons analogues et des sens auxquels l'évolution du langage les a peu à peu réunis.

#### IV

Après avoir en effet contribué à former les éléments des mots et les mots eux-mêmes, l'assonance a influé sur la manière de les arranger en phrases. Son importance littéraire n'a pas été moindre que son importance philologique.

Sans doute, on pourrait commencer à l'apercevoir dans le plaisir ou, comme on l'a dit (1), dans l'obsession du rythme. Tout au moins elle s'y mêle, mais sans y devenir prépondérante, et elle s'y allie à trop d'influences plus fortes et plus essentielles pour qu'il y ait à insister. L'allitération, au contraire, nous la montre déjà sans objection possible. Nous avons eu l'occasion de la signaler comme forme possible d'amusement. Ici c'est un plus haut emploi que nous devons lui reconnaître. Elle n'est plus une fantaisie individuelle ou un divertissement collectif, mais une forme littéraire, un moyen puissant employé par des peuples pour exprimer leurs idées et leurs sentiments, pour en faciliter le souvenir, pour en assurer l'expansion. L'allitération fut, en effet, fort remarquée. Jadis elle fut un principe de versification; elle a précédé la rime et servi à marquer la mesure des vers. On la trouve ainsi employée dans l'ancien haut-allemand, dans les vieilles poésies saxonnes et écossaises. Au xiv<sup>e</sup> siècle encore un poète anglais l'emploie régulièrement. A côté de cette fonction générale et importante, la littérature nous montre aussi des abus individuels qui nous donnent une nouvelle occasion de remarquer et la force de la tendance à l'allitération, et les déviations que toutes nos facultés subissent à de certains momens. Le plaisir de l'allitération a donné lieu à des tours de force aussi pénibles à supporter que difficiles à exécuter. On s'est amusé, par exemple, à faire des poèmes entiers commençant par la même lettre. Tel est le *Pugna porcorum* de Placentius dont tous les mots ont un P pour initiale. Un meilleur usage a donné l'har-

(1) P. Souriau, *la Suggestion dans l'art*.

monie imitative où la répétition d'une lettre n'agit pas tant, je le crois bien, dans la plupart des cas, par la ressemblance du son à rappeler et du son des mots employés (ressemblance qui reste toujours bien moins grande qu'on ne l'admet, quoiqu'une certaine analogie soit possible et au moins utile), que parce que l'allitération détermine en nous une certaine excitation dont le sens du morceau détermine l'emploi. Au reste l'allitération qui n'est ni trop dure, ni trop répétée est par elle-même un plaisir. Les poètes contemporains l'ont particulièrement recherchée et ont su en tirer de jolis effets assez curieux.

L'assonance eut des effets analogues à ceux de l'allitération. Elle inspira autrefois les vers léonins. Plus tard la poésie s'en servit, grâce à la façon dont elle s'impose à l'esprit, pour créer un rythme nouveau et remplacer les rythmes disparus. L'assonance marqua la fin des vers de nos vieux poètes, et la rime aujourd'hui l'a remplacée pour cet office qu'elle remplit dans plusieurs langues.

Le rôle de la ressemblance des sons dans les rimes est double. D'un côté elle marque la mesure par la répétition du son qui s'impose à l'auditeur; elle produit pour une bonne part le plaisir particulier du rythme, en même temps qu'elle peut être agréable par elle-même. D'un autre côté elle agit pour suggérer au poète un son semblable à celui que le sens lui impose, et, avec ce nouveau son, les idées et les images qui l'accompagnent. Sur le premier point aucun doute n'est possible. Sainte-Beuve en appelant la rime l'« unique harmonie du vers » a beaucoup exagéré; mais il n'a qu'exagéré. A propos du second, on se rappellera avec plaisir les pages que Th. de Banville a écrites dans son *Petit traité de poésie française*. Elles ne manquent pas non plus d'exagération; mais, en somme, si nous faisons les réserves nécessaires, elles nous donnent assez exactement la psychologie de toute une classe de poètes. « L'imagination de la rime, dit Banville, est, entre toutes, la qualité qui constitue le poète; vous commencez par voir distinctement dans la chambre noire de votre cerveau tout ce que vous voulez montrer à votre auditeur, et en MÊME TEMPS que les visions, se présenteront spontanément à votre esprit les mots qui, placés à la fin des vers, auront le don d'évoquer ces mêmes visions pour vos auditeurs... Si vous êtes poète, le mot type se présentera à votre esprit tout armé, c'est-à-dire accompagné de sa rime!... La rime jumelle s'imposera à vous, vous

prendra au collet et vous n'aurez nullement à la chercher. »

Quant à la suggestion du sens par la rime, elle est bien connue aussi : Malherbe recommandait déjà de choisir pour rimes des mots dont les sens n'eussent pas de trop visibles rapports, afin que la pensée fût plus forte et plus imprévue. On a beaucoup remarqué que, chez Boileau comme chez Molière, le second vers était assez souvent fait avant le premier et amenait plus ou moins péniblement celui-ci par l'intermédiaire du mot mis à la rime, sorte de gond autour duquel tournait la pensée de l'auteur. Il n'est pas rare, lorsqu'on lit des vers, qu'on puisse se rendre compte de l'attraction exercée par certains mots sur d'autres mots et sur les images qui les suivent.

L'art des vers repose souvent, chez les poètes qui sont vraiment nés poètes, sur une merveilleuse faculté d'associer les mots par assonance mise au service des sentimens, des idées, du sens rythmique de celui qui la possède. En ce point le poète ressemble à l'amateur de calembours. J'aime à croire qu'il est inutile d'insister sur les différences. Remarquons aussi que de l'allitération à l'assonance, de l'assonance à la rime faible, de la rime faible à la rime riche, on va se rapprochant du calembour, qui est comme la forme morbide que prennent tous les développemens excessifs des formes normales de l'association par assonance. Quelques versificateurs ont d'ailleurs recherché volontairement la rime riche et le calembour véritable. Alors, comme dans toutes les déviations, l'équilibre s'est rompu : au lieu d'être subordonnée aux sentimens, aux idées, au rythme, la faculté d'assonance se les est subordonnés presque entièrement. Quelques auteurs, suivant trop la lettre du vers de Sainte-Beuve, ont sacrifié à la richesse de la rime les vrais rythmes du vers qu'elle ne peut remplacer, et surtout le fond même de la poésie. L'amusement individuel a parfois, encore ici, remplacé la fonction générale. On est arrivé, à force, de développer la richesse de la rime, au calembour complet. Th. de Banville a visiblement pris plaisir à faire des vers comme ceux-ci :

si j'ai pu flirter *incidemment*,  
Urgèle, qui jamais ne parle *ainsi d'amant*...

Enfin la poésie dépasse le calembour, ou le multiplie hors de toute proportion, lorsque le poète s'amuse à faire deux vers rimant ensemble d'un bout à l'autre, ou même, cela s'est vu,

quatre vers dont les deux derniers reproduisent le son des deux premiers ; — si d'ailleurs ces amusemens parfois piquans et toujours laborieux peuvent avoir quelque chose de poétique. L'acrobatic dans la recherche des assonances s'est encore montrée, dans ce domaine, par l'invention de toute une série de rimes aussi compliquées que peu utiles : la rime annexée, la rime couronnée, quelques autres encore.

Mais quelques déviations singulières ne doivent pas nous détourner de l'extrême importance qu'a prise ici l'association par assonance. Comme elle a contribué à nous donner l'alphabet, elle a contribué à nous donner la poésie. Ce sont deux services de premier ordre : elle a aidé à former les mots, et nous a fourni un moyen de les employer, si précieux qu'il nous manquerait sans elle une des plus belles créations de l'esprit humain ! Sans doute, il n'est pas très aisé de déterminer avec précision ce qui revient à la rime dans le charme et dans la puissance de la poésie. Il n'est cependant pas douteux que, outre le plaisir qu'elle nous procure par elle-même, elle ne relève singulièrement pour nous tous les autres mérites des vers, en nous permettant d'en saisir le rythme sans peine, en ouvrant l'esprit à toutes les subtilités du mètre comme à toutes les formes gracieuses, fortes ou profondes du sentiment.

Ce n'est pas dans les vers seulement que l'association des sons par ressemblance a servi à réunir les mots, ainsi qu'à suggérer des idées ou des images. Mais, le plus souvent, en prose, le procédé reste beaucoup plus individuel, moins soumis à des règles générales précises. L'assonance reste simplement une manière d'appeler l'attention, de frapper l'esprit du lecteur, de lui enfoncer plus profondément une idée en tête. Certains auteurs expriment volontiers une idée, ou dépeignent une personne avec des mots assonancés, comme le « rusé, rasé, blasé », de Beaumarchais. Hugo a beaucoup aimé ces rapprochemens, ce qui ne surprend pas chez ce prodigieux inventeur de rythmes et de rimes. Il en fait volontiers des titres de chapitre : « Buvard, bavard », « Onde et ombre » ou des aphorismes sentencieux. D'autre part, le calembour est la raison d'être de certains genres littéraires ; ici le même procédé reparaît : moins généralisé que dans la versification, il varie plus et plus vite, la mode l'influence davantage, il n'engage guère qu'une génération, et dans cette génération quelques-uns seulement de ses représentans. Cependant sous des formes très di-

verses il reparait toujours analogue à lui-même. Les concetti, les pointes si recherchées à certaines époques, sont bien souvent des jeux de mots, des alliances de sens divers, groupés autour d'un même son. Shakspeare en fournirait bien des exemples. Racine écrivant : « Brûlé de plus de feux que je n'en allumai » ; Théophile décrivant le poignard qui rougit de s'être souillé du sang de son maître ; Fléchier badinant agréablement sur le curé assassin et débauché qui va dire la messe après un meurtre et ne craint pas « d'offrir le sacrifice innocent après en avoir offert un si sanglant », emploient le même procédé. Toute une partie du « marivaudage » se réduirait à une semblable formule. De nos jours on trouverait une sorte d'équivalent de ces recherches chez quelques auteurs qui provoquent le rire plutôt que le sourire, et s'ingénient, — souvent avec esprit, — à trouver des rapprochemens imprévus et cocasses de sons et de sens, en donnant à la phrase une double portée.

Enfin nous trouvons un autre emploi important et vraiment social de l'assonance dans les proverbes populaires. La sagesse générale et moyenne s'exprime ainsi et s'impose par des séries de formules où le rapprochement des sons analogues augmente la facilité de conservation dans l'esprit, plaît à l'oreille, comme exerçant une faculté normale et frappe l'esprit plus facilement, car la même raison qui fait conserver plus longtemps dans l'esprit la phrase assonancée lui permet d'y entrer plus vite. L'assonance cause même parfois une sorte de satisfaction naïve qui dispose bien l'esprit et le porte à accepter comme vrai le sens qu'on lui présente. En imposant le mot, elle tend à imposer l'idée, à la faire persister et, par suite, passer pour satisfaisante. Tel homme se laissera difficilement ébranler par un raisonnement qui ne résistera pas à un proverbe assonancé ; et, sans doute, l'autorité des générations passées dont l'esprit se transmet par le proverbe a son prestige par elle-même, mais l'assonance lui vient puissamment en aide et possède aussi son influence propre. On peut, certes, opposer la raison à la rime ; toutefois la rime est une véritable raison, — et souvent une mauvaise raison, — donnée à l'esprit qui s'en contente trop sans bien la comprendre, et sûrement les vers lui doivent une bonne part de leur pouvoir persuasif. Au reste, une idée fausse que l'on distingue aisément et que l'on retient bien a souvent plus de chances de se faire accepter qu'une idée juste et pénible à concevoir.

## V

Il était impossible que l'association par assonance, prenant part à la création du langage et des formes littéraires, n'exercât pas une influence indirecte et puissante sur l'évolution de la pensée. La forme d'une langue détermine toujours jusqu'à un certain point la nature des intelligences qui s'en servent; les procédés littéraires ne restent pas sans effet sur le fonctionnement même de l'esprit; et, d'une manière générale, la façon dont on emploie les mots ne peut qu'agir sur la façon dont on forme et dont on arrange les idées. Le fait est que des confusions et des jeux de mots ont beaucoup contribué à la formation de nos conceptions du monde, à la naissance des mythes, et au développement des religions.

Les opinions ont varié sur la nature et la portée de leur action. Pour tous ceux qui, acceptant absolument la théorie de Max Müller sur le mythe verbal, penseraient que les premières légendes ont été fondées sur des erreurs de sens, et que la mythologie est une maladie du langage, cette action serait très considérable. Elle n'est pas nulle pour ceux qui ne voient dans le mythe qu'une interprétation des phénomènes naturels, telle que pouvait la concevoir et l'admettre un esprit primitif. Rien n'empêche du reste que les deux doctrines n'aient leur part de vérité, et cela même est assez vraisemblable. Car pourquoi certains mythes ne seraient-ils pas les résultats d'un langage insuffisamment précis et forcément mal compris, tandis que les autres seraient simplement des hypothèses plus ou moins absurdes, construites, selon ses moyens, par l'imagination de l'homme, puisque nous avons encore vu de nos jours des opinions se former selon ces deux procédés? En tout cas, l'état psychologique que suppose la théorie du mythe verbal doit bien avoir été réel, puisqu'il subsiste encore aujourd'hui, et précisément en tant que nous sommes encore des primitifs, et par rapport aux domaines qui restent inexplorés (1).

A l'époque où se formèrent les mythes, la signification des

(1) M. Lang, l'un des représentans les plus connus de l'école anthropologique, l'un des principaux adversaires du système de Max Müller, reconnaît qu'« il n'est pas douteux qu'un grand nombre de mythes, de ceux particulièrement qui se rapportent aux noms de lieux, aient pour origine des étymologies populaires; ce qui est contestable et contesté, c'est qu'il faille donner une aussi large place à cette

mots n'avait pas la rigueur complète et la précision absolue qu'elle n'a d'ailleurs même pas acquises de nos jours. Les idées flottaient en quelque sorte autour d'eux, toujours prêtes à se substituer les unes aux autres par une espèce de calembour inconscient dont l'auteur pouvait quelquefois être la victime. De plus, les termes employés pour parler d'un objet pouvaient naturellement lui faire supposer une sorte de personnalité plus ou moins semblable à celle de l'homme, dont on ne se formait pas non plus une conception bien précise. Il se retrouve des traces de cet état d'esprit dans la poésie contemporaine, dans les personnifications moitié voulues, moitié inconscientes, à demi littéraires, à demi mythiques de quelques-uns de nos écrivains. On a très bien relevé chez Victor Hugo cette faculté de création des mythes qui jaillissait chez lui avec une abondance et une vigueur bien rares à notre époque en ce genre d'invention (1). Quelques phrases fort employées parmi nous, comme « le soleil se lève » ou « le soleil se couche », nous font comprendre la confusion qui a pu s'établir. Des expressions grecques comme Ζεὺς Ἥρα, ou latines comme *sub Jove frigido* nous reporteraient au temps où Zeus et Jupiter n'étaient encore que des noms du ciel. A l'origine, la légende n'est qu'un mot, « un de ces mots nombreux, dit Max Müller, qui n'ont qu'un cours local et perdent leur valeur si on les transporte en des endroits éloignés; mots inutiles pour l'échange journalier de la pensée, monnaie falsifiée dans les mains de la foule, qu'on ne jette point cependant, mais qu'on garde comme curiosité et comme ornement, jusqu'à ce que l'antiquaire le déchiffre après bien des siècles (2). » On sait comment le soleil, l'aurore, l'orage ont servi à expliquer, de façon plus ou moins durable, des mythes bien nombreux, et, sans doute, trop nombreux. Endymion, par exemple, fut un des noms du soleil et désigna plus particulièrement le soleil couchant. Autour d'un même son deux groupes d'idées s'étaient formés, l'un naturaliste, l'autre mythique, beaucoup moins distincts toutefois que nous ne les ferions aujourd'hui, et l'un remplaça l'autre. Les différens sens d'un même terme ont aussi donné naissance à des mythes différens par une sorte de

cause dans la formation des mythes. » *Mythes et cultes et religions*. Trad. de M. Marillier, p. 523 (en note). Cela ne suffit, en somme, pour montrer la tendance à l'association par assonance et son rôle.

1) Voir, en particulier, l'étude de M. Renouvier.

(2) *Essai sur la mythologie comparée*, trad. de M. G. Perrot, p. 106.



confusion, assez analogue aux précédentes, de sens divers associés à un même son. Ainsi la fable des Hespérides est la même que celle de la Toison d'or, le double sens d'un mot qui peut désigner une chèvre ou une pomme ayant causé la méprise. De même pour Augias, « c'est, dit M. Bréal, un surnom du soleil ; si nous voulons savoir ce qu'il faut entendre par ses écuries, il faut nous rappeler le double sens du mot *go* qui, dans la langue védique, désigne à la fois la vache et le nuage, et par suite la double signification de *gotra*, qui marque à la fois dans les védas l'écurie et le ciel. (1) »

Bien que l'on paraisse fort enclin, depuis quelques années, à rajeunir le Rig-Véda, on y retrouve bien, semble-t-il, les marques de l'état de l'intelligence et du langage qui favorise la formation des mythes. M. Regnaud, qui a fait une fort intéressante étude sur les jeux de mots védiques (2), signale cette liaison trompeuse des sens divers que peut prendre un même mot et qui ne sont pas encore nettement différenciés les uns des autres. Il retrouve même dans le Rig-Véda les traces très visibles d'une période de transition entre la période des métaphores latentes et celle de la fixation ou de l'individualisation plus ou moins complète du sens des mots.

Les causes de confusion que nous avons vues agir sur le langage ont eu le même effet sur la religion. Certaines de ces causes sont de tous les temps. L'étymologie populaire a modifié les noms de dieux comme elle a transformé les noms de lieu ou des mots usuels quelconques. Mais ce qui nous intéresse ici tout particulièrement, c'est qu'elle a, par une action corrélative, modifié l'idée qu'on se faisait des dieux. Les exemples de ces transformations ne sont pas rares. M. Gaidoz étudiait dernièrement ceux que fournissent les transformations très plausibles d'où sont sortis *Dis Pater* et *OËre Cura*. *OËre Cura* est dérivée très probablement de *Hera Curia*, la déesse grecque. Quant à *Dis Pater*, il serait venu de *Dies pater*, *Dies piter*, un doublet de *Jupiter*, et se confondit avec *Pluton* à cause de l'analogie de *Dis* ou *Dies* avec *Dives* et avec *Pluton*, que, quelle qu'en soit l'étymologie vraie, on expliquai par *πλοῦτος*, richesse. Et M. Gaidoz affirme d'une manière générale que l'étymologie populaire joue un rôle considérable dans le développement et la vogue des cultes. « Nous n'avons qu'à voir,

(1) *Mélanges de mythologie et de linguistique*, Hercule et Cacus.

(2) *Revue de l'histoire des religions*, XVI, 166-169.

ajoute-t-il, ce qui se passe sous nos yeux mêmes dans le culte populaire des saints. »

L'influence de l'association et de la confusion des sens d'un même mot sur la formation et le développement des mythes, des légendes et des religions paraît donc hors de doute. On ne peut discuter que sur la prépondérance de son rôle. Il semble bien que Max Müller l'avait exagéré, et ses idées, sous leur forme absolue, sont assez peu en faveur. Mais ceux mêmes qui les ont combattues admettent volontiers que certains mythes ont dû se former à l'aide de confusions et de substitutions semblables à celles dont nous avons parlé. Pour expliquer le reste, il faudrait recourir à des faits assez peu différens au fond, mais qui sortent de notre cadre : à des illusions des sens, des perceptions ou du raisonnement, et pour ainsi dire, à des calembours visuels ou intellectuels. Quoi qu'il en soit de l'importance, probablement considérable mais non exclusive, qui lui est échue, l'association par assonance se présente ici avec ses caractères ordinaires, engendrant à chaque moment des confusions et des erreurs que l'esprit rectifie plus ou moins vite, et dont, en attendant, il profite de son mieux.

## VI

En dehors de quelques cas précis où le jeu de mots est employé volontairement pour suggérer une idée, l'influence de la confusion des sons sur les croyances suppose un état d'esprit primitif, une certaine gaucherie de l'intelligence. Cet état d'esprit a dû, jadis, avoir pour conséquence la création de légendes et de mythes. Mais nous sommes encore, à bien des égards, des primitifs, par rapport à ceux qui viendront longtemps après nous, — s'il vient quelqu'un encore, — ou qui pourraient venir. Sans aucun doute il faut s'attendre à trouver même à présent dans nos pensées la survivance de cet état intellectuel qui permit à nos aïeux de créer des mythes, par des moyens probablement variés. Quelques fragmens de notre savoir sont assez bien organisés désormais, pour être à l'abri des méprises et des jeux de mots. On n'en trouverait guère dans les parties bien coordonnées des sciences exactes (je ne dis pas dans leurs fondemens ou dans leurs prolongemens philosophiques). Mais ailleurs, dans tout ce que notre intelligence n'a pas encore conquis et qu'elle attaque sans cesse, la confusion n'a pas

encore disparu, sa fonction se continue et l'état d'esprit de nos contemporains n'est pas sans analogie avec celui qui inspira les jeux de mots védiques. Les termes n'arrivent pas toujours chez nous à avoir un sens précis, ils traînent après eux différens systèmes de pensées, divers cortèges d'idées où l'ordre ne règne pas sans trouble et que nous brouillons facilement les uns avec les autres. Une science achevée, disait Condillac avec bizarrerie mais avec profondeur, est une langue bien faite; on peut dire aussi et avec moins d'exagération qu'une langue bien faite suppose une science achevée. Dans les domaines que nous ne parcourons encore qu'en tâtonnant, en politique, en philosophie, et dans bien d'autres, la langue n'acquiert pas une rigueur suffisante, quoique d'ailleurs ses progrès correspondent, la plupart du temps aux progrès de la pensée.

Quelquefois un auteur élargit le sens d'un mot. La sélection naturelle, par exemple, fut pour Darwin une sorte de choix parmi les êtres vivans, choix involontaire et spontanément opéré par le jeu des forces de la nature. Il indiquait ainsi que la mort des êtres mal adaptés à leurs conditions d'existence ne laissant survivre que les êtres mieux adaptés, plus développés ou plus forts, produisait des effets analogues à ceux d'un choix intelligent et raisonné. Le sens de son expression était très précis pour lui et il l'est devenu pour tous ceux qui ont étudié la théorie de l'évolution. Mais quand parut l'*Origine des espèces*, la nouveauté relative des idées eut son effet ordinaire; et ce « choix de la nature » troubla beaucoup de gens qui ne pouvaient employer le mot choix ou ses synonymes sans y rapporter les idées ordinaires d'intelligence et de volonté réfléchie qui s'harmonisaient fort mal avec les nouvelles idées que Darwin voulait représenter par sa « sélection naturelle. » Des savans s'y trompèrent complètement. Flourens montra en cette circonstance une indignation entièrement fondée sur une méprise qui nous fait sourire aujourd'hui. Elle a été très souvent rappelée et mérite bien de l'être une fois de plus, car c'est un très bel exemple. Il reprocha vivement à Darwin d'avoir personnifié la nature. Son involontaire jeu de mots, s'il n'a pas tout à fait les mêmes apparences, ne diffère pas essentiellement de ceux qu'a toujours amenés l'état primitif de la pensée. Si, au lieu d'être hostile à la doctrine, Flourens s'y était montré favorable, il créait ou recréait plutôt une sorte de mythe où la nature apparaissait comme une mère, bien-

veillante ou cruelle, selon qu'on pensait plus particulièrement aux êtres conservés ou aux êtres détruits, qui produit sans cesse, et, continuellement aussi, examine et modifie son œuvre. Mais le mythe de la bonne nature a suffisamment duré et persiste bien assez encore pour nous donner une idée de cet état singulier de l'esprit où des séries de sens très peu conciliables sont attachées au même mot et mal critiquées par l'esprit qui passe de l'une à l'autre sans s'en rendre compte. Si de nos jours la résurrection de ce mythe plus ou moins modifié à propos du darwinisme n'a pas séduit un savant ou un philosophe, elle n'a pu manquer de s'imposer aux poètes et je rappelle simplement ici les deux pièces de M<sup>me</sup> Ackermann, *la Nature à l'Homme* et *l'Homme à la Nature*. Mais au lieu qu'autrefois les métaphores étaient des mythes, les mythes de nos poètes ne sont plus guère que des métaphores. En tout cas nous nous sommes habitués à ne pas les prendre au pied de la lettre.

La conscience et la liberté en philosophie, l'égalité en politique sont le sujet de fréquents malentendus qui confinent au calembour. Ici encore plusieurs sens flottent autour du même son ; et l'esprit trompé passe abusivement de l'un à l'autre par l'intermédiaire du mot qui les relie. La conscience, c'est la connaissance que nous avons de l'état de notre esprit, mais c'est aussi l'instinct qui nous fait porter un jugement moral sur nos actes ou sur nos désirs, comme sur les actes et sur les désirs d'autrui. De même la liberté est le pouvoir d'agir selon notre volonté, mais c'est aussi le pouvoir d'accomplir un acte sans que cet acte ait aucune cause qui le détermine, sans qu'il résulte nécessairement d'un état organique, d'un désir ou d'une idée. On dira, par exemple, dans le premier sens que le vote est « libre » si l'électeur en choisissant son candidat n'est déterminé que par ses convictions ; mais ce vote peut très bien n'être pas « libre » dans le second sens du mot, car on peut supposer que, chez un individu donné, les convictions doivent nécessairement déterminer le vote dans un certain sens. Inversement, et quoiqu'on y pense moins, il est très possible de supposer un acte « libre » dans le second sens du mot, c'est-à-dire qui arriverait sans cause suffisante et aurait pu être remplacé par un autre, et qui, en même temps, ne serait nullement l'expression de la volonté de l'être en qui il se produirait, puisque, par définition même, il n'aurait pas de rapport nécessaire avec la nature de cet être. Dans le premier sens

le mot libre implique l'absence de causes hétérogènes de détermination, comme la corruption ou la menace. Dans le second, il indique l'absence de toute détermination rigoureuse quelle qu'elle soit. Si l'on s'est aussi mal entendu sur les conséquences de la liberté, c'est faute d'avoir toujours assez soigneusement distingué ces deux sens, et vérifié leur portée. On comprend que, dans la première acception du mot, la liberté est compatible avec le déterminisme le plus rigoureux; avec la seconde il n'en est plus de même. D'autre part, en un sens, la liberté est nécessaire à la constitution de la morale, à la sanction et à la responsabilité, en un autre elle ne l'est pas. S'il importe peu, pour que nous soyons responsables de nos actes, que ces actes échappent à toute détermination, il importe beaucoup qu'ils soient l'expression même de notre volonté et de nos vrais désirs. C'est, comme j'ai tâché de le montrer ailleurs, par des considérations de finalité et non de causalité qu'il faut traiter ce problème, qui demanderait d'ailleurs plus de distinctions de sens que je ne puis en faire ici.

Des confusions comme celles que je viens d'indiquer se produisent presque fatalement dans les discussions, alors même qu'elles sont menées avec soin et par des personnes habituées à raisonner. Lorsqu'on commence à les apercevoir on peut espérer qu'elles vont cesser ou, tout au moins, diminuer d'intensité et de fréquence. Mais sur beaucoup de points il ne faut pas compter les découvrir et les éviter, parce que nos idées ne sont pas encore assez formées, assez mûres pour pouvoir clairement se distinguer et se préciser. Parmi les notions qui nous sont acquises, beaucoup restent vagues et englobent des élémens dont l'incompatibilité ne s'est pas encore révélée à nous et qu'il faudra séparer plus tard. L'état primitif est celui même des plus avisés d'entre nous dans le domaine des connaissances qui s'ébauchent aujourd'hui; et chacun apporte bien souvent un esprit quelque peu analogue à celui du sauvage ou de l'enfant aux questions auxquelles il commence à s'initier et qu'il croit pouvoir traiter à l'aide du « sens commun » tel qu'il le possède et le comprend. Quand les théories et les mots qui les énoncent arrivent dans des milieux intellectuels où leur sens exact ne saurait les suivre, d'innombrables confusions se produisent qui n'amuse même pas ceux qui les font. Elles s'imposent presque à tous ceux qui ne sont pas assez familiers avec le sujet qu'ils traitent. Des mythes et des légendes naissent encore autour de nous, et d'étranges théories

se dessinent. Les idées bizarres qu'on a pu entendre énoncer à propos de la loi sur le divorce, de l'hypnotisme, de l'anarchie, montrent bien le singulier rôle du mot comme agent de méprise et comme facteur de confusions plus ou moins durables et fécondes. L'égalité, qui, dans la bouche d'un théoricien politique, peut avoir un sens à peu près satisfaisant, bien que je l'aie toujours trouvé insuffisamment précis, devient pour trop de gens le prétexte de croyances vagues, à moitié justes, à moitié fausses, et de désirs, à moitié légitimes, à moitié excessifs, et certainement plus vifs qu'ils ne sont clairvoyans.

Une cause assez fréquente de confusion est la transposition de formules très exactes dans un ordre d'idées ou de faits pour lequel elles ne sont pas faites. On se livre ainsi à de véritables jeux de mots qui vont de l'allusion fine et parfaitement légitime à la méprise incontestable. Des brocards juridiques sont ainsi souvent cités dans un sens détourné, et il n'y aurait sans doute rien de mal à cela si l'on ne prétendait faire profiter le nouveau sens de l'autorité acquise à l'ancien. Les formules scientifiques ont le même sort. L'expression « rien ne se perd, rien ne se crée », qui a une signification très précise en physique, peut devenir ailleurs une maxime plus que contestable. Il se perd beaucoup de choses et il s'en crée aussi quelques-unes. Cela n'empêche pas de rappeler la loi scientifique pour appuyer des idées qu'aucune logique ne justifie et qui ne se fondent que sur un véritable jeu de mots portant sur toute une phrase. Parfois aussi cette transposition de formules n'est guère qu'une plaisanterie, une manière piquante de présenter un fait en appelant vivement l'attention sur le point qu'on veut faire ressortir.

Bien entendu les confusions sur lesquelles j'appelle ici l'attention ne sont pas, dans l'histoire de la pensée humaine, des exceptions sans importance, des cas rares et singuliers. Je crois que la méprise a joué un rôle très important dans l'évolution des philosophies, comme l'association par assonance, qui en est le fondement, a puissamment contribué au développement des langues, des mythes et des formes littéraires. Je ne suis pas bien sûr qu'à l'origine d'un grand nombre de systèmes on ne trouvât non seulement l'association par juxtaposition des sens divers autour d'un même son et le passage de l'un à l'autre, mais encore de véritables méprises. Dans un des premiers écrits qui le désignèrent comme un penseur et un écrivain d'avenir, Taine releva deux équivoques

de Victor Cousin et montra l'importance qu'elles prenaient dans sa philosophie. Schopenhauer, je le crains bien, malgré les quelques précautions qu'il a prises, n'a pas toujours conservé bien rigoureusement au mot *volonté* le sens très spécial qu'il lui avait attaché. Ajouterai-je que, s'il le lui avait maintenu, son système, plus exact, serait peut-être moins intéressant (1)? Auguste Comte, par les applications de la méthode subjective à l'organisation d'un fétichisme nouveau, éleva en quelque sorte la méprise consciente et la confusion voulue à la hauteur d'une méthode. Et cependant il me semble qu'on n'a pas rendu pleine justice à cette partie de son puissant système. Il est tout à fait ordinaire que dans une série de raisonnemens abstraits un groupe d'idées se substitue à un autre de manière à former une discordance qui passe inaperçue. Et même les analystes qui relèvent avec soin et subtilité les erreurs des autres, ne se montrent pas toujours sans défaut.

Si le rébus a pu avoir son utilité dans le développement de l'écriture, peut-être penserait-on volontiers que la confusion ne saurait jamais aider l'évolution de la pensée. Je crois que cette opinion serait une erreur. Il est bon que la signification d'un mot reste, dans de certaines limites, diverse, variable et quelque peu flottante. Peut-être ai-je moi-même besoin qu'il en soit ainsi, car, dans ce travail, j'ai réuni sous le nom de calembour ou de jeu de mots des choses qui diffèrent entre elles notablement. Et certes je n'en méconnais pas la diversité, mais ces choses ont cependant en commun un caractère très important et le mot par lequel on les désigne également toutes permet, en parlant d'elles, de rappeler constamment ce caractère. Bien souvent, les rapports des choses nous échapperaient sans la ressemblance ou l'identité des mots. Je sais bien tous les inconvéniens que peuvent avoir l'impropriété des termes et le manque de rigueur du langage. D'innombrables bévues en résultent. Mais les erreurs mêmes peuvent être utiles sans qu'on les remarque, et, d'autres fois, en les relevant, nous pouvons en tirer parti. Dans le développement ou l'application des idées morales le rôle de la confusion du sens des termes est bien remarquable. Que de mauvaises actions ont été commises parce qu'elles pouvaient prendre un nom respectable et bénéficier, aux yeux mêmes de l'auteur, de ce mérite usurpé!

1° Voir à ce sujet, dans cette *Revue* 1886, t. V, l'étude de M. Brunetière sur *la Philosophie de Schopenhauer*.

Mais que de fois aussi n'arrive-t-il pas qu'une confusion suggère des idées supérieures à celles qu'aurait données le sens rigoureusement exact ! Un grand courant d'idées dont les résultats pourront être salutaires et d'une immense portée ne commence Lien souvent, et surtout ne s'élargit que par d'involontaires confusions sur des mots que chacun comprend à sa manière. Cela s'est vu pour la Réforme et pour la Révolution ; cela se voit à peu près toutes les fois qu'on se rallie autour d'un mot, toutes les fois qu'il se produit un courant d'idées large et fort. Si l'on se comprenait très exactement les uns les autres, peut-être agirait-on moins souvent de concert.

Au point de vue de la pratique, il n'est pas douteux que nos erreurs puissent être fécondes. Même au point de vue de la science toutes les méprises ne sont pas à regretter. Il faut tâcher de les éviter ; il faut aussi, si l'on veut, critiquer ceux qui les ont commises ; il faut surtout voir comment ils se sont trompés, d'abord pour ne pas faire comme eux et aussi parce que leur erreur peut nous instruire. Déjà elle a peut-être permis, au prix d'une illusion, de réaliser un progrès théorique et d'en préparer d'autres. Une fois avertis, nous saurons développer les avantages obtenus et faire naître les autres. Si nous examinons, par exemple, l'erreur qui a fait confondre les différens sens du mot conscience, nous ne tardons pas à voir que, sous la diversité des idées, se retrouvent certains caractères communs qu'il était bien difficile de voir avec précision sans confondre les sens distincts et sans les séparer arbitrairement. Après tout, entre connaître notre état d'esprit et le juger en jugeant aussi l'état d'esprit des autres que nous faisons revivre en nous, il n'y a pas un abîme. L'une des opérations implique l'autre, car s'il est bien évident qu'on ne peut juger sans connaître, il n'est pas moins vrai, — bien que la vérité en soit moins acceptée, — qu'on ne peut bien connaître sans juger. Connaître bien une chose c'est en savoir les causes et les effets, les relations multiples avec tout ce qui l'entoure, c'est pouvoir en dire le caractère utile ou nuisible. Toute connaissance implique un jugement du genre dont le jugement moral est une espèce, comme tout jugement implique une connaissance. La connaissance complète des êtres à propos de qui le jugement moral peut intervenir implique donc ce jugement. L'un des sens du mot conscience indique seulement une connaissance plus approfondie et en même temps un instinct plus spécialisé. On



comprend que le danger de confondre ces deux sens peut ne pas aller sans quelque compensation, et que, si la méprise est à éviter, le rapprochement peut être utile.

De même la méprise sur la sélection naturelle nous fera réfléchir. En quoi le choix de la nature diffère-t-il du nôtre, et, en général, de celui qu'un être intelligent serait capable de faire? Cela saute d'abord aux yeux, mais si l'on regarde de plus près, peut-être verra-t-on entre les deux plus d'analogie qu'on ne l'aurait cru. Les résultats sont à peu près analogues, et c'est déjà un point intéressant, mais les mécanismes ne sont pas sans ressemblance. Il n'a pas été impossible de retrouver dans l'esprit même de l'homme la lutte pour la vie et la sélection nécessaire qui en résulte par la survivance des plus aptes. Notre choix lui aussi n'est-il pas une véritable sélection naturelle quand des motifs, des idées, des tendances diverses luttent en nous, et que l'un de ces élémens, mieux adapté au milieu psychique et physiologique dans lequel il se produit, plus vigoureux, plus intense, finit par triompher et se fait même accepter volontairement par nous pendant que ses rivaux disparaissent? Si l'on a pu retrouver dans la nature comme une apparence de choix intelligent, notre intelligence et notre volonté agissent comme des forces naturelles. Parfois le hasard y règne et le triomphe des idées les plus fortes ou des désirs les plus légitimes ne diffère pas toujours essentiellement de la survivance de l'animal le mieux doué ou le plus heureusement placé au sein d'une nature indifférente ou aveugle. La « sélection naturelle » est une occasion de rapprocher la nature de l'esprit, parce qu'elle a permis aussi de rapprocher l'esprit de la nature. Ces vérités, que nous pouvons tirer de confusions habituelles, y existent en germe, elles ont pu déjà, avant d'être reconnues, produire de bons effets. Il n'y a qu'à débarrasser les idées de quelques élémens parasites pour leur donner la pureté et l'exactitude qui leur manquaient. Mais il faut reconnaître que, dans bien des cas, la vérité pure aurait été moins bien accueillie que le mélange hétérogène qui, précisément à cause de sa complexité et de son incohérence, trouve plus facilement à s'accrocher par quelque bout dans un esprit d'homme toujours imparfait, illogique et incapable d'un degré d'abstraction extrêmement élevé. Non seulement la confusion est malheureusement un procédé général, mais on peut dire que, plus malheureusement encore, elle est d'une utilité générale pour le progrès des idées.

Il faut bien s'y résigner, le développement des conceptions amène la transformation graduelle du sens des mots qui les représentent, et l'opération ne s'effectue guère sans quelque ambiguïté, sans quelque risque d'erreur. Mais le risque de l'erreur et l'erreur même sont, pour des esprits imparfaits, la condition du progrès. L'esprit de l'homme est trop conservateur pour ne pas être heureux de garder ses mots lorsque ses idées changent, les transitions sont ainsi ménagées, et, souvent, rendues possibles. On ne pourrait guère, par un autre procédé, mieux indiquer tout ce qui reste d'une conception dans la conception nouvelle qui la remplace. Le même terme abritera successivement des idées changeantes qui s'écarteront de plus en plus du point de départ et deviendront tout autres qu'elles n'étaient à l'origine, sans que l'on ait trop souffert du changement. Renan s'en rendait bien compte quand il louait complaisamment les bons vieux mots auxquels l'humanité s'est habituée. Un langage trop précis, trop raide, trop arrêté, où chaque mot aurait un sens bien défini et n'en aurait pas d'autre, ne nous permettrait pas actuellement d'acquérir des vues justes et suffisamment modifiables. L'esprit humain ne pourrait le suivre.

D'autre part, le langage un peu flottant et vague dont nous nous servons, nous expose continuellement à la méprise, au jeu de mots involontaire, père des sophismes et des erreurs. C'est à nous à remédier à ses inconvéniens, à surveiller le sens des termes que nous employons, à ne pas passer abusivement d'un sens à l'autre. Le mot par lui-même ne saurait avoir une signification précise, il faut savoir par ailleurs ce que nous voulons lui faire dire ; les mots qui l'accompagnent, une phrase, un chapitre ou même un livre entier peuvent seuls indiquer, parmi toutes ses acceptions possibles, celle qu'il convient de lui attribuer en un cas donné. Cette souplesse des mots sait entretenir la souplesse de l'esprit en même temps qu'elle est entretenue par elle, et nous voyons comment elle doit faire de l'art d'exprimer sa pensée un des plus délicats et des plus personnels, des plus éloignés de la formule pratique et des procédés appris, un des plus difficiles, des plus périlleux, des plus féconds aussi ; car, si l'expression traduit la pensée, elle sait également la former, la suggérer et la faire naître. Le maniement correct d'une langue exige, avec une exceptionnelle rectitude de l'esprit, une prudence et une dextérité presque impossibles à posséder. Aussi est-il rare que, dans

une étude un peu longue et ardue, l'auteur ne gâte pas une partie de ses conclusions par quelque confusion vicieuse. Au milieu des jeux de mots qui le tentent de toute part dès qu'il veut sortir des banalités courantes ou des idées déjà formées, il lui est difficile de garder toujours l'équilibre; de profiter des avantages que lui offre la plasticité sans en faire abus. C'est aussi que la langue n'a pas toujours été très bien faite. L'indécision du sens des mots correspond bien dans une certaine mesure à l'indétermination des choses et permet de rappeler aisément certains rapports fondamentaux qui les unissent, mais elle ne se prête pas toujours bien à cet office. Elle a été formée par des esprits imparfaits, pour exprimer souvent des idées fausses, superficielles ou grossières. Elle offre donc une résistance appréciable à celui qui veut la refaire, ce qui s'impose plus ou moins à chacun selon ses besoins et son pouvoir; et c'est ainsi que se créent de nouvelles sources d'équivoque. L'association par ressemblance agira ici comme toujours, et son activité sera dangereuse aussi bien que profitable (1).

## VII

Ainsi, un même fait psychologique assez élémentaire, — l'association dans l'esprit des sons semblables ou identiques et des idées, des images, des sentimens qu'éveillent naturellement ces sons, — est la raison d'être, est une condition essentielle d'une immense quantité de faits qui vont du calembour inconscient de l'aliéné, au jeu de mots plus ou moins plaisant, à l'allusion fine et voilée et, bien plus loin encore, à l'évolution de nos moyens d'expression, à la création de nos termes littéraires, au développement de nos idées et de nos conceptions religieuses et philosophiques. Partout nous trouvons, non seulement que l'assonance agit, mais que son pouvoir se manifeste, non pas toujours, mais très souvent, par toute une série d'erreurs et de méprises variées qui peuvent devenir utiles et fécondes. Et si, au lieu

(1) Je n'indique ici que l'influence intellectuelle de l'assonance. Son influence sur les affections n'est pas moins importante. Elle est indirecte et se rattache aux effets produits sur l'intelligence, mais, en certains cas, elle est surtout visible et paraît l'emporter. Des émotions fugitives comme des sentimens durables sont dues pour une part à des méprises sur le sens des mots, à des associations éveillées par l'assonance. Il serait trop long de le montrer en détail, mais cela résulte suffisamment de ce qui vient d'être dit.

d'étudier la méprise qui porte sur le mot ou qui se produit par l'intermédiaire du mot, j'avais étudié la méprise en général, j'aurais trouvé son rôle encore plus considérable. Confusions d'images, confusions d'idées, erreurs des sens et de l'esprit tiennent une large place dans la vie de l'humanité. Au moyen âge on a mal compris le sujet de certains tableaux et cela nous a valu quelques légendes nouvelles. N'y a-t-il pas là une confusion produite par des images visuelles tout à fait semblable à celles que nous avons vues sortir de l'ambiguïté du sens de certains mots? C'est une sorte de rébus mal compris, et le rébus, en nous montrant l'influence de l'image visuelle en même temps que celle du mot, est très propre à nous faire saisir la possibilité d'erreurs analogues causées par les sensations de différens ordres. On pourrait citer bien des erreurs d'interprétation de symboles, de représentations quelconques, de choses vues, en un mot, qui ont influé sur le développement des croyances, des idées, des grands courans de sentimens, et même, sans doute, des conceptions scientifiques, les erreurs d'observation se réduisant, en somme, à des associations par analogie. La musique qui s'adresse à l'esprit par l'oreille, comme la parole, mais autrement qu'elle, nous permettrait encore de remarquer l'association des sons semblables et des impressions qui leur sont jointes. Je rappelle simplement la musique imitative et ses bizarreries, ainsi que les différentes interprétations qu'on peut donner d'un même morceau (1). Mais il faut bien remarquer — c'est un fait assez considérable — que l'équivoque sur un son, sur une suite de sons, sur un accord ou une suite d'accords, est la base et la condition de la modulation. Nous retrouvons, doué d'une fécondité rare, ce procédé qui se fonde sur l'association de plusieurs systèmes d'idées (ici de représentations musicales) autour d'un même son et qui consiste à passer de l'un à l'autre avec plus ou moins d'à-propos. La modulation est une sorte de jeu de sons analogue à un jeu de mots qui serait soumis aux lois d'une logique supérieure. Examiner tous ces points serait sortir de mon sujet, mais ils sont trop voisins de nous pour que nous ne les reconnaissons pas d'un regard. Et, pour en finir avec les alentours du sujet, j'ajoute qu'on aurait pu insister sur le rôle conservateur de l'association par ressemblance et par contiguïté qui maintient en somme

(1) Cf. Weber, *les Illusions musicales*.

les formes des mots et des phrases, comme les idées, les croyances et tous les phénomènes complexes, en les faisant réapparaître toujours semblables à eux-mêmes; mais je voulais surtout montrer l'influence de l'assonance sur la vie de notre intelligence et le changement, l'évolution de ses produits.

Ce qui frappe dans tous ces phénomènes, c'est l'infirmité, c'est en même temps la puissance qu'ils supposent à l'esprit humain. L'association par assonance, et d'une manière générale l'association par ressemblance et l'association par contiguïté sont des procédés inférieurs et périlleux qui tendent à disparaître devant une coordination plus avancée de nos idées et de nos sentimens. Elles agissent beaucoup encore et causent d'innombrables erreurs et des fautes blâmables, dont le caractère général est d'être fondées sur une insuffisance d'abstraction. L'esprit reste impuissant à décomposer avec rapidité ses propres élémens; dans une perception qui lui arrive du dehors, dans une idée qui lui est suggérée, dans un sentiment qu'il éprouve, dans un ensemble de croyances, il ne peut faire assez vite le triage indispensable à la régularité des opérations. Il avale des morceaux entiers qu'il reste impuissant à digérer, gardant les élémens parasites avec les élémens essentiels. C'est que ces élémens parasites et ces élémens essentiels sont étroitement amalgamés entre eux; les uns ne sont parasites, les autres essentiels que par rapport à l'ensemble de l'esprit; mais dans la petite société qu'ils forment entre eux, ils ont tous leur emploi utile. Et chaque système psychique ainsi formé cherche à vivre par lui-même, à maintenir cette logique interne qui lui permet de subsister, et, par suite, à n'abandonner aucun de ses élémens. S'annexer, par le sacrifice de ceux-ci, à des systèmes plus élevés et représentant la vie générale de l'esprit, est une opération qui ne va pas sans trouble et sans résistance, et tout à fait analogue à l'abandon, sans esprit de retour, de la vie de famille pour la vie sociale. Il y a trop, dans la vie des élémens de notre âme, d'esprit individualiste, et, si je le puis dire, d'esprit de clocher. A coup sûr cette disposition varie beaucoup d'une âme à l'autre, il en est dont la souplesse est plus grande, qui dissocient avec bien moins de peine les élémens de leurs émotions et de leurs idées pour les arranger mieux, qui ne pensent pas et n'aiment pas par « bloc »; mais ceux-là mêmes, et les plus avancés parmi ceux-là, restent encore, bien que dans une moindre mesure, impuissans à coordonner parfaitement tous

les élémens de leur être, et soumis encore aux illusions de l'association par assonance.

Et puis, ils risquent fort de perdre en ampleur, en richesse et en puissance ce qu'ils gagnent en pureté. Toutes ces petites associations dont je parle, parfois nuisibles, sont des forces, et elles vivent. C'est un grand point. De même que l'esprit de famille et l'intensité de la vie municipale peuvent, malgré quelques heurts et quelques discordances, contribuer à la grandeur de l'État, de même la vie propre et égoïste des élémens psychiques peut contribuer à la grandeur de l'esprit. Beaucoup de pureté s'allie trop souvent à pas assez de vie. L'indifférence accompagne volontiers la raison raisonnante et raisonnable, et la passion, si forte et si puissante pour nous faire agir, est toujours quelque chose de trouble et d'imparfait. Si les élémens psychiques ne tenaient pas trop les uns aux autres, il est probable que l'activité de la vie psychique s'en ressentirait, et si les associations par assonance, que nous avons étudiées, venaient, en ce moment, à ne plus se produire et à ne plus entraîner d'erreurs il serait à craindre qu'elles fussent remplacées non par des associations plus régulières, mais par l'absence d'associations, par l'affaiblissement ou la cessation de la vie de l'esprit.

C'est là assurément un défaut de l'esprit, mais ce qui montre sa force c'est que, malgré tout, il continue à vivre et à se développer. L'évolution intellectuelle et morale ne se fait pas graduellement et régulièrement par le développement continu des bons principes et l'élimination des autres, mais avec des arrêts, des secousses, des chocs, par des moyens souvent hasardeux et périlleux, mal adaptés, semble-t-il, à ce qu'ils doivent produire et en contradiction avec la fin poursuivie, qui pour faire triompher les meilleures causes mettent en jeu des procédés déjà dépassés ou condamnés. En cela elle ressemble à l'évolution des sociétés, et la vie sociale nous éclaire au moins autant que la vie physiologique sur la forme et sur le fond de la vie mentale. Mais ce qui est merveilleux, c'est la puissance d'harmonie qui de toutes ces erreurs, de toutes ces méprises, de toutes ces confusions qu'elle n'a pu prévenir et qui jaillissent spontanément du jeu des forces psychiques élémentaires, sait faire sortir un ordre nouveau, qui coordonne tant bien que mal en un système supérieur tous ces petits groupes indépendans d'idées, d'émotions et de perceptions si jaloux de leur indépendance; qui prévient sans cesse, et sou-

vent avec succès, le développement des méprises et s'emploie à les faire tourner au plus grand profit de l'ensemble ; qui des associations par assonance fait sortir le rébus, la poésie, et de naïves ou grandioses conceptions du monde qu'elle rectifie sans cesse. Cette puissance c'est l'esprit même, la forme coordonnée qui résulte du jeu systématisé d'innombrables élémens (comme la vie repose sur le jeu coordonné des unités organiques et la société sur celui des unités sociales) et cherche à profiter des produits des élémens qui lui échappent encore et ne se subordonnent pas. L'organisation physiologique et l'organisation sociale lui viennent en aide, et reçoivent également son secours. Imparfaites toutes les trois, elles s'entraident, marchant, — sans certitude de réussite, — vers l'harmonie complète, tirant parti de l'erreur et du mal pour la vérité et le bien et tâchant de se faire encore, de devenir encore plus et encore mieux ce qu'elles sont déjà. Ce sont elles qui font la fécondité de ces procédés imparfaits dont j'ai essayé d'expliquer le rôle. Si l'association par assonance a pu avoir la portée que nous avons dû lui reconnaître, ce n'est pas à elle-même que le mérite en revient, car elle produit indifféremment la connaissance et la méprise, mais à la force qui en a su tirer parti, à l'âme humaine, à l'harmonie directrice qui n'existe pas encore absolument mais qui s'est formée déjà et se forme encore peu à peu par l'association toujours plus étroite et plus systématique de ses élémens, comme une nation s'établit par la réunion et l'unification de tribus, de peuplades, en de petits groupes encore indépendans dans une certaine mesure, mais déjà reliés par le jeu des croyances, des intérêts et des besoins.

FR. PAULHAN.

---

---

# L'ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE L'AGRICULTURE

## DANS L'ÉCOLE RURALE

---

Durant de longues années, l'agriculture fut prospère en France. Il était inutile de l'enseigner : on la savait. Ce qu'il nous plaît aujourd'hui, grands savans que nous sommes, d'appeler la « routine », était un art discret né de pratiques séculaires et enrichi des fruits de l'expérience. On ne demandait à la terre que ce qu'elle peut produire naturellement en lui rendant à peu près tout ce qu'elle avait donné et en se confiant pour le surplus à la générosité providentielle. Avec dix-sept hectolitres de blé à l'hectare, l'agriculteur se tirait d'affaire ; et s'il pouvait y ajouter quelques graines industrielles, quelques cultures spéciales, quelque bon pâturage, quelques centaines de moutons, il gagnait assez d'argent pour arrondir le domaine héréditaire, pour élever ses enfans et placer dans sa cave quelques bonnes bouteilles de vin de la Bourgogne ou du Bordelais. La vie était facile et plantureuse pour la moyenne culture ; elle était opulente pour la grande ; et la petite trouvait avantage à ne pas abandonner la profession paternelle pour chercher dans les villes ou dans les usines un bien-être moins assuré.

Mais quand les produits étrangers trouvèrent les frontières ouvertes et rendirent difficiles ou sans profit la culture du lin, du colza, du chanvre, la vente des soies, des laines et du vin commun, il fallut bien demander à la terre des compensations. On les trouva dans le développement de l'élevage, dans la culture de la betterave, alors favorisée ; on les demanda surtout à une production plus abondante des céréales. Un moment le blé fit fortune. On reporta sur lui des soins et des efforts dispersés auparavant sur les cultures sarclées : on introduisit dans les



champs les prairies artificielles ; on augmenta le produit. Les moyennes passèrent de dix-sept à dix-huit hectolitres. Dans les bons endroits et sous l'action d'une intelligence appliquée, le rendement alla bientôt à vingt et vingt-cinq, rarement plus haut, à moins de circonstances exceptionnelles. La culture dite « intensive » naissait à peine par l'emploi de méthodes nouvelles que dictait la science, et des engrais chimiques dont elle démontrait mathématiquement la nécessité.

La concurrence des céréales étrangères fit presque subitement surgir d'autres perplexités : la production du blé était elle-même menacée. Elle allait sombrer si dans une plus large mesure la science ne venait à son secours. Mais cette science, il fallait l'enseigner. Elle n'était pas d'emblée à la portée de tous, et il était malaisé d'en répandre les notions dans les intelligences frustes des habitans de la campagne, où le travail manuel laisse peu de temps à l'enseignement théorique. C'est de ce besoin qu'est né l'enseignement agricole. Nous allons voir comment il est appliqué et ce qu'il a produit.

## I

Notre dessein n'est pas de nous occuper ici du haut enseignement agricole. Il est distribué, et avec fruit, dans un établissement de l'État qui porte le nom assez significatif d' « Institut agronomique ». C'est une sorte d'École normale de l'agriculture, ou si l'on veut d'École polytechnique agricole ; c'est une pépinière où l'État va recruter ses futurs ingénieurs des forêts et ses futurs officiers des haras. C'est là aussi qu'il se prépare les fonctionnaires qu'il attache à son département de l'agriculture ; c'est là enfin que vont achever leurs études les jeunes gens, fils de famille, portés par vocation ou par nécessité à embrasser la carrière agricole, ceux enfin qui, sans fortune, veulent devenir professeurs libres ou salariés par le ministère. Aussi l'Institut agronomique a-t-il des « bourses » comme les autres écoles et lycées entretenus par l'État.

Les premières écoles d'agriculture furent, on le sait, fondées par des particuliers, par Mathieu de Dombasle à Roville, par Auguste Bella à Grignon, par Rieffel à Grand-Jouan, par Nivière à la Saulsaie. Déjà sous le Directoire, François de Neufchâteau avait conçu l'idée d'un enseignement agricole à trois degrés correspondant à ceux de l'enseignement classique. Dans les tourmentes qui suivirent, ce beau plan fut oublié ; mais les gouvernemens après 1815, sans reprendre l'idée ambitieuse de François de Neufchâteau, firent pourtant un effort en re-

connaissant « d'utilité publique » et en subventionnant les écoles que nous avons nommées plus haut. L'Assemblée nationale de 1848 fit plus et, par une loi du 3 octobre de cette même année, elle essaya de mettre sur pied le projet ancien. Un institut agronomique fut fondé à Versailles. C'était l'école supérieure, l'école des hautes études, le précédent de l'Institut actuel. On lui donnait le domaine du grand roi à exploiter. Vingt écoles régionales distribueraient dans toute la France l'enseignement secondaire, et enfin, dans chaque département, dans chaque arrondissement, s'il était possible, il y aurait une sorte d'école primaire agricole ou de ferme-école dont le modèle existait déjà chez quelques particuliers.

Ces fermes-écoles ne pesaient pas d'un poids bien lourd sur le budget. L'école s'installait sur un domaine dont le propriétaire avait offert ses services. On payait pour chaque élève une petite pension, on rétribuait assez maigrement les professeurs, et la dépense ne s'élevait guère qu'à 600 000 francs. Dès la première année on put compter 46 bonnes écoles et 70 l'année suivante. Puis, comme il arrive trop souvent, l'institution périclita. On n'en comptait plus que 33 en 1885 et 16 seulement en 1894. Quant aux écoles régionales qui devaient représenter en matière agricole ce que sont les lycées dans les études classiques, l'État s'en était approprié trois : Grignon, Grand-Jouan et la Saulsaie. On y avait ajouté une école dans le Cantal, Saint-Angeau. Elle vécut ce que vivent les roses, et moins longtemps que la fille de Des Périers.

Supprimé en 1852, l'institut de Versailles a ressuscité en 1872 à la demande réitérée de la Société des Agriculteurs de France que présidait alors M. Drouyn de Lhuys, et sur la proposition de M. le comte de Bouillé, l'un de ses vice-présidents. Ce fut M. le marquis de Dampierre qui fit le rapport. C'est un document considérable, tout plein des vues les plus élevées sur l'agriculture, et empreint des idées les plus justes sur son enseignement. Ce nouvel institut agronomique fut placé à Paris, d'abord au Conservatoire des arts et métiers; il a maintenant son logis particulier dans l'ancienne École de pharmacie appropriée à son usage. Son directeur, M. Risler, est un agronome éminent, son chef de laboratoire est M. Müntz, de l'Académie des sciences, et ses professeurs appartiennent aux premiers rangs de la science. L'école de Grignon, située près de Versailles, jouit d'ailleurs des mêmes avantages, d'un contact permanent avec les plus hautes notabilités, en même temps qu'elle possède un domaine rural étendu, où la pratique de l'art rencontre toutes ses aises et la théorie toutes ses applications. Aussi Grignon passe-t-il, non sans raison, pour la meilleure des écoles

régionales. Les réglemens sont sévères, mais il n'est pas démontré qu'ils soient très rigoureusement appliqués.

Depuis lors l'École régionale de la Saulsaie a été remplacée par celle de Montpellier qui est plus particulièrement consacrée à l'enseignement de la viticulture. Il a été créé en outre trois autres écoles nationales : l'École d'horticulture dans le potager du roi à Versailles; l'École de Mamirolle, dans le Doubs, pour l'industrie laitière; et enfin à Douai, l'École dite des « industries agricoles », c'est-à-dire de la sucrerie, de la brasserie, de la distillerie, de la féculerie et de leurs branches annexes.

L'enseignement primaire est plus étendu. Il existe aujourd'hui 40 écoles pratiques, 16 fermes-écoles; une école de Bergerie (Rambouillet)(1), une magnanerie-école, et 9 écoles-fruitières; en tout 66 établissemens spéciaux. Le nombre des écoles pratiques tend chaque année à augmenter. La Société des Agriculteurs de France, qui ne compte pas moins de 12 000 membres titulaires et plus de 500 sociétés et syndicats affiliés, renouvelle sans cesse le vœu qu'il soit créé des écoles pratiques dans les départemens qui n'en possèdent pas encore, et que leur nombre soit augmenté dans ceux où le besoin s'en fait sentir. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'exposer ici combien ces fondations sont désirables. La France est avant tout un pays agricole. L'agriculture souffre de causes diverses : de la concurrence étrangère, des vingt-cinq pour cent d'impôts qu'elle paie au trésor, de l'insuffisance des capitaux dont elle dispose, des lois militaires et aussi, il faut l'avouer, de l'ignorance du paysan non moins que de l'éloignement trop fréquent du propriétaire. La défaillance du propriétaire et l'ignorance du paysan deviennent à leur tour des causes de décadence. Il semble donc que le retour aux champs et l'éducation agricole soient les remèdes les plus impérieux à opposer au dépeuplement et à l'appauvrissement des campagnes.

Nul ne le conteste, et de très bons esprits se sont appliqués à le mettre en évidence (2). Ajoutons que, s'il a été beaucoup fait pour l'agriculture en ces derniers temps et en particulier pour l'enseignement, il reste bien plus à faire. Nous n'en sommes encore qu'au début.

Aux écoles nationales que nous avons citées, l'État a ajouté des institutions diverses qui ne sont pas des écoles et qui sont pourtant des lieux et moyens d'enseignement. Cinq chaires de chimie agricole

(1) Rambouillet est une fondation du règne de Louis XVI.

2) *Le Retour aux champs*, par le P. J. Burnichon. A noter également *l'Enseignement agricole et les classes dirigeantes*, par M. Constant Furne.

ont été adjointes aux cours des Facultés des sciences. On a créé 90 chaires départementales ; 70 chaires spéciales d'arrondissement ; un cours d'agriculture dans chacune des écoles normales primaires ; 101 cours dans les lycées, collèges, écoles primaires supérieures. On a fondé des stations agronomiques et ouvert des champs d'expériences dans presque tous les départemens. Il nous plaît de le redire : on a beaucoup fait. Nous verrons ce qu'il reste à faire.

## II

A côté des efforts du gouvernement, la bonne volonté privée n'est pas demeurée inactive. C'est à elle surtout que l'on doit les fermes-écoles et les orphelinats agricoles qui sont de véritables pépinières de laboureurs.

Il est évident que les institutions fondées ou entretenues sur les deniers de l'État étaient insuffisantes pour une population de 24 millions d'habitans qui vivent de l'agriculture ou qui du moins vivent à la campagne. En quarante ans cette population, qui dépassait 24 millions, aurait, d'après les statistiques officielles, diminué de plusieurs millions. Ces statistiques nous disent qu'à l'heure présente, le nombre des Français vivant de la culture des champs s'élève à 17 698 000, soit 47 pour 100 de la population totale. « Dans un pays de suffrage universel, comment se fait-il qu'une industrie qui, par l'importance de sa production et surtout par le chiffre de son personnel ne peut être comparée à aucune autre, ait été systématiquement négligée et ne soit pas parvenue à imposer au pouvoir ses revendications les plus légitimes? » L'auteur du *Retour aux champs*, en se posant cette question, n'hésite pas à accuser les grands propriétaires qui ont déserté pour la plupart leurs domaines et ont ainsi donné l'exemple de l'abandon de la campagne, en même temps qu'ils ont entraîné avec eux un personnel et des « professionnels » de plus en plus nombreux.

A cette cause réelle on pourrait en ajouter plusieurs autres, et parmi elles celle qui nous occupe en ce moment, l'insuffisance des moyens d'instruction. Les statistiques, qui ne sont pas toujours des modèles d'exactitude, ne peuvent guère se tromper sur un point : le nombre des étudiants que l'État instruit. L'Institut agronomique distribue la haute science agricole à environ 200 élèves.

Quand l'État a prélevé sur ce nombre les jeunes gens qui iront à l'École de Nancy pour faire leur éducation forestière ; ceux qui iront prendre place parmi les officiers des haras ; les fonctionnaires et les

professeurs dont il a besoin pour les établissemens et les chaires qu'il a créés, que reste-t-il pour les familles qui veulent confier la direction de leurs domaines à l'un des leurs ou à ces ingénieurs agronomes diplômés par le gouvernement ? Tous les jeunes gens qui se destinent à l'agriculture ne peuvent pas venir s'installer à Paris. Il faudrait des écoles de hautes études « régionales ». L'État peut-il les fonder ? Ya-t-il intérêt à ce qu'il les fonde ? Et quand il en aurait ouvert quelques-unes trouverait-il aisément des élèves pour les remplir ?

A tort ou à raison, les hautes classes et une grande partie de la classe moyenne, dont l'étiage se mesure à la fortune, tiennent en suspicion, non pas l'enseignement de l'État qui appartient à un corps enseignant de premier ordre, mais l'éducation qui est à peu près nulle. On sait avec quelles difficultés l'État entretient ses lycées et quelle serait leur indigence s'ils n'étaient alimentés par la manne des bourses. Il en serait de même de ses instituts agricoles s'il s'avisait de les multiplier. Un seul lui suffit.

Mais ce que l'État ne peut faire sans s'obérer en pure perte, l'initiative privée l'a entrepris. Depuis deux ans l'Institut catholique de Lille, c'est-à-dire l'École des hautes études du Nord, à ses Facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres a joint des cours d'agriculture qui correspondent assez bien à ceux de l'Institut agronomique de Paris. Il y a même ajouté quelque chose, une ferme de 75 hectares, en pleine prospérité, où il a ouvert depuis une école pratique, la ferme de Genech, véritable école d'enseignement secondaire, plus nécessaire encore que l'École des hautes études. Ainsi se trouve complété par la pratique l'enseignement supérieur de Lille. Il faut voir là un exemple qui sera certainement imité malgré les difficultés des premiers jours. Cinq écoles de ce genre répandues sur le sol français seconderaient singulièrement le mouvement d'opinion qui se manifeste en faveur de ce « retour aux champs », et contribueraient à relever l'agriculture du discrédit où elle est tombée. On parle beaucoup « d'élever des barrières aux flots montans du socialisme », on fonde des « ligues » dont on espère faire des digues. La digue véritable et solide, c'est l'intérêt de tous développé par le travail et posé sur une base inébranlable de morale et d'honneur.

L'Institut agronomique de Paris ne possède pour ses trois années de cours (deux années pour les bacheliers) que 200 élèves. Ce petit nombre d'aspirans au diplôme officiel est-il compensé par le nombre d'élèves dans les établissemens d'instruction agricole secondaire ? La plus importante de toutes, Grignon, en compte-t-elle plus de 100 ? Les

chiffres officiels nous donnent pour les six écoles nationales et régionales (Grignon, Grand-Jouan, Montpellier, Horticole de Versailles, Industrie laitière de Mamirolle, Industries agricoles de Douai) le chiffre effrayant de 595 (chiffre rond, 600). C'est en effet chose effrayante de voir que la principale industrie du pays, celle d'où dépendent son bien-être, sa force, sa vie, n'entretient dans les régions élevées de la science agricole que 800 intelligences officiellement reconnues, pendant que l'étude du droit en absorbe 8 776, la médecine 7 728, la pharmacie 2 653, et la candidature aux licences de lettres et de sciences : 5 032, — en tout 24 194. Ces chiffres sont ceux de 1893. Ils ont augmenté depuis. Qu'est-ce que 800 comparés à 24 000 ? Cette énorme majorité des intelligences détournées de ce qui constitue le fonds et le tréfonds de l'intelligence française ne saurait être le signe d'un équilibre bien ordonné. Depuis longtemps il a frappé tous les bons esprits, même et surtout ceux qui arrivés au pouvoir se sont sentis désarmés pour y porter directement remède. « Directement », disons-nous, car « indirectement » ils le pourraient. Il suffirait de rendre à l'enseignement libre les libertés qu'on lui a ravies, au lieu d'accumuler autour de lui des obstacles et des embûches.

### III

Le modèle le plus parfait de l'éducation agricole au second degré, c'est l'Institut agricole de Beauvais. L'Institut de Beauvais est une école libre, dirigée par les frères de la doctrine chrétienne. Il ne possède pas les richesses scientifiques de Grignon, ni les abondantes ressources que les écoles nationales puisent au budget et dans un prix de pension élevé (1). Il n'a pas pour faire ses cours ces illustres savans dont la grande autorité n'est jamais en défaut et dont le nom est connu dans l'univers entier. Je ne pense pas que ses professeurs de mathématiques ou de chimie se soient jamais signalés par de brillantes découvertes ni même qu'ils en aient recherché la gloire. Tout s'y passe en famille et sous le règne d'une discipline qui n'a rien, paraît-il, de répugnant, car élèves et maîtres vivent ensemble d'une vie facile et calme, — d'une vie gaie, ce qui peut paraître étrange aux prisonniers de nos lycées. Appelé par la Société des Agriculteurs de France à l'honneur de faire partie du jury d'examen de sortie, la première remarque qu'il m'a été donné de faire, c'est que l'affection des élèves pour leurs mai-

(1) Le prix de la pension à Grignon est de 1 200 fr. Il est de 1 000 fr. à Grand-Jouan et à Montpellier.

tres n'exclut pas le respect qui leur est dû. J'en ai conclu que l'esprit de justice règne dans la maison, que le jeune homme qui vient y puiser l'instruction y rencontre aussi l'éducation, et que la liberté de sa pensée n'est limitée que par une raison soumise et bien dirigée.

L'histoire de l'Institut de Beauvais mériterait une monographie à laquelle on ne saurait donner place ici. Il nous suffira de rappeler qu'il fut ébauché en 1854 par le F. Menée et qu'au début, nous trouvons parmi les noms de ses protecteurs ceux de MM. Alexis et Édouard de Tocqueville, à côté de celui de Louis Gossin, un agronome modeste, mais d'une valeur incontestée. De 1864 à 1893, le successeur du F. Menée fut le F. Eugène-Marie. Un mot suffira pour le peindre dans son jour de savant et d'administrateur : s'il n'avait été l'esclave de son devoir et de sa robe, il eût été le meilleur directeur de l'agriculture que la France eût connu. Pour le peindre en sa personne, il faudrait la plume d'un humoriste de premier ordre. Par sa bonhomie, sa franchise, son humeur vaillante et toujours sereine, autant que par son savoir étendu et profond, le F. Eugène-Marie était un de ces types rares qui font figure partout et ne soulèvent sur leur passage qu'estime et sympathie. L'homme fut pour beaucoup dans l'essor que prit sous sa direction la maison de Beauvais. Il trouva le secret rare de fixer sur un établissement libre et religieux la faveur du public et du pouvoir. En même temps qu'il appelait à lui les fils de famille de la contrée, il conquérait sans effort le suffrage de M. Drouyn de Lhuys et la bienveillance de l'empereur. Un subside léger mais efficace lui fut assuré ; l'administration préfectorale signait les brevets et diplômes et leur donnait ainsi un caractère officiel. Le nombre des élèves augmenta et permit le développement pratique de l'enseignement par l'adjonction d'une petite ferme et bientôt après d'une grande. Outre ces deux fermes où l'élève met lui-même la main à la charrue pour en mieux connaître l'action, le successeur du F. Eugène-Marie, le F. Paulin, y a tout dernièrement ajouté un moulin qui ne se contente pas de moudre le blé : il distribue la lumière électrique à l'établissement. Aujourd'hui, l'enseignement agricole est complet dans toutes les branches de la grande et de la petite culture, dans l'horticulture, l'élevage, et jusque dans les principales industries agricoles.

Malgré les services rendus, le vent de la politique — qu'avait-elle à faire ici ? — tourna un jour contre cette école modèle. Le patronage officiel lui fut retiré en 1884. Inutile d'ajouter que le petit subside avait disparu : l'Institut n'en avait plus besoin. Il changea seulement de protecteur. La Société des Agriculteurs de France se substitua à

l'État et la prospérité de la maison s'en accrut. Chaque année la Société nomme une commission de vingt-quatre membres élus dans son conseil, ou en dehors, parmi les meilleurs agriculteurs de la contrée. Cette commission prend connaissance des thèses imprimées qui lui sont soumises, et se rend à Beauvais où les examens oraux sont passés et durent trois ou quatre jours ; après quoi les élèves viennent faire une leçon improvisée sur un sujet agricole tiré au sort. L'an dernier dix-huit élèves ont présenté des thèses et subi trois jours d'examens qui ont duré quelquefois de six heures du matin à sept heures du soir. Ces examens sont publics et une soixantaine d'élèves n'ont pas cessé d'y assister.

Nous étonnerions beaucoup le lecteur si nous énumérions ici les sujets de ces thèses. Comme les candidats ne sont pas tous Français, qu'il en vient d'Espagne et de Belgique, d'Italie et d'Angleterre, d'Asie et d'Amérique, les examinateurs se trouvent parfois déroutés par les sujets de thèses qui leur sont soumis. Il faut alors qu'ils se mettent eux-mêmes à l'étude et qu'ils s'instruisent de faits et de données scientifiques étrangers à leur habituelle culture d'esprit. Ainsi en 1894 nous avons une thèse sur l'agriculture dans le Guatemala dans laquelle le café tenait le premier rang. Il y a quatre ans, un Grec des bords du Nil nous entretenait du coton cultivé dans le Delta, un autre nous parlait des irrigations dans la plaine de Valence. Tout à l'heure il nous en viendra qui nous diront quel est le meilleur aménagement des forêts de palmiers-dattiers dans la Tunisie et nous éblouiront de leur savoir à propos de la flore de Madagascar. Ce sont des exceptions, mais elles prêtent du piquant aux examens et entraînent parfois le juge sur la sellette.

En 1893, le F. Eugène-Marie mourut subitement pendant la distribution des prix. Rien ne fut interrompu. Ses obsèques furent l'occasion d'une manifestation de douleur et de reconnaissance. La foule qui suivait ce convoi du pauvre qui avait enrichi la contrée ne put tout entière trouver place dans l'immense cathédrale, et le président de la Société des Agriculteurs de France, M. le marquis de Dampierre, vint verser sur la modeste tombe les regrets de tout ce qui tient, d'en haut comme d'en bas, à l'agriculture française. Quelques mois après, le F. Paulin était installé à Beauvais, successeur du F. Eugène-Marie ; et dès son arrivée, il faisait sentir son action hardie en ajoutant aux domaines de l'Institut un moulin pris à long bail et en bâtissant une aile nouvelle pour donner des chambres aux élèves que la bonne renommée de la maison y attirait.



Voilà l'exemple; il n'est pas aussi difficile de le suivre qu'on pourrait le supposer. L'École pratique de Genech n'est pas absolument calquée sur l'Institut de Beauvais, mais elle lui ressemble par plus d'un côté. Elle n'est pas sous la direction d'une corporation religieuse comme Beauvais, mais elle n'exclut pas l'enseignement religieux comme les écoles de l'État. Ses professeurs et le directeur agricole sont des laïques, et si elle n'a pas encore de laboratoire spécial, celui de l'Université catholique de Lille est pourtant à sa disposition pour des opérations scientifiques de grande importance. Enfin Genech n'a pas les 150 hectares des domaines de Beauvais, mais 75 hectares dans les terres riches du département du Nord en sont à peu près l'équivalent. En outre, pour satisfaire plus largement aux besoins spéciaux du pays, il sera ajouté aux deux années d'études normales des cours de troisième année qui comprendront les principales industries agricoles, telles que la distillerie, la brasserie, la féculerie, la fabrication du sucre. Cette école de Genech n'est ouverte que depuis deux ans. Il n'est pas douteux qu'elle rencontre une grande faveur auprès des populations saines du Nord de la France, en raison des hautes conditions de surveillance et de moralité que son origine assure aux familles. Elle offre enfin l'avantage appréciable de coûter moitié moins que les écoles de l'État.

## IV

Il n'est guère de région où l'on ne puisse trouver les éléments nécessaires pour des fondations du même genre. L'État, qui enseigne déjà beaucoup de choses, même inutiles, ne possède pas l'art de le faire économiquement. Il ne sait tirer un profit que de ses grands monopoles, les tabacs, les postes, les allumettes. Encore ne le fait-il pas sans un grand dommage pour le public qu'il dessert et pour les ouvriers qu'il emploie. En lisant la remarquable brochure du P. J. Burnichon, on ne laisse pas d'être frappé de la hardiesse de l'auteur. Il constate que l'enseignement agricole officiel, à part l'Institut agronomique, mais en y comprenant les trois écoles vétérinaires, coûte à l'État 4 342 510 francs. Ce chiffre est bien maigre en comparaison de celui que nous coûte l'enseignement primaire et secondaire; il paraît énorme quand on le rapproche du nombre des élèves à qui va cette part du budget. Laissant de côté les trois écoles vétérinaires et limitant ses calculs aux trois écoles nationales d'agriculture, l'auteur remarque que Grignon, Grand-Jouan et Montpellier prélèvent 654 000 francs, c'est-

à-dire chacun 210 000 francs ; et après avoir rappelé que ces écoles ne sont nullement gratuites, que la pension est de 1 200 francs à Grignon et de 1 000 francs aux deux autres écoles, il ajoute audacieusement : « Avec des pensions à ce tarif et une subvention de 210 000 francs, une congrégation religieuse se chargerait de faire une école d'agriculture comme il n'en existe pas sous le soleil. » Nous nous permettrons d'ajouter que sans doute elle entretiendrait un peu plus des cent pensionnaires que chacune des écoles de l'État abrite.

Que l'on fasse appel aux congrégations ou qu'on répudie leurs services, il n'en est pas moins vrai que l'État est incapable d'organiser un enseignement agricole sérieux d'ordre secondaire et qui ne lui coûte rien. Ce ne sont pas les cours facultatifs qu'il pourra introduire dans ses lycées qui feront des agriculteurs et retiendront les populations dans les champs. Comme pour l'enseignement supérieur, c'est de l'initiative privée qu'il faut solliciter ce bienfait. Il s'opère en ce moment dans les esprits une évolution qui pourrait dissiper quelques préjugés et faire éclore quelques idées fécondes. L'une d'elles est entrée dans le domaine de la pratique. Au collège de Vaugirard, connu sous le titre de « l'Immaculée-Conception », il a été ajouté des cours spéciaux et préparatoires pour l'Institut national agronomique. De même qu'on y prépare les élèves pour l'École militaire de Saint-Cyr et pour l'École polytechnique, on distribue un enseignement spécial qui leur permet de concourir par l'admission à cette école de Polytechnie agricole d'où ils sortiront avec un diplôme officiel. Voilà encore un exemple. Depuis trois ans il est donné au collège libre de Boulogne-sur-Mer. C'était un essai. Il n'a peut-être pas encore produit l'effet qu'on en attend ; mais ici, à Paris, sur le grand champ de bataille des hautes études, près de la porte qui en ouvre l'accès, il est raisonnable de penser que dans deux ans quelques élèves reçus brillamment feront naître dans les familles la pensée que l'homme qui cultive la terre rend à sa patrie un service égal à celui du soldat qui la défend. Les deux services se confondent et sont dignes du même honneur.

## V

Si l'État est impropre à répandre comme il le faudrait l'enseignement agricole secondaire, l'est-il également pour distribuer avec une abondance que son objet commande cet enseignement primaire appliqué aux travaux agricoles ? Réduit à ses plus étroites proportions, l'État,

avec toutes ses écoles de village, serait évidemment en mesure de répondre à ce besoin. Mais devant la nécessité d'introduire des réformes dans les méthodes anciennes, de combattre des routines invétérées, d'enseigner la pratique des instrumens perfectionnés et l'emploi encore bien récent des engrais chimiques, l'instituteur rural est désarmé : il ne peut pas enseigner ce qu'on ne lui a pas appris et n'a pas autorité pour le faire. Nous touchons ici le vif de la question. On aura beau fonder des écoles d'enseignement supérieur pour l'agriculture, établir dans toute la France un enseignement secondaire agricole muni de toutes les richesses de la science, intellectuelles et matérielles, on ne parviendra pas, dans un pays où le sol est singulièrement divisé, à faire pénétrer les notions nouvelles dans la masse des petits cultivateurs, de ces petits propriétaires de parcelles qui n'occupent peut-être pas la plus grande partie du sol cultivé, mais qui n'en sont pas moins les ouvriers agricoles par excellence, le nombre et les bras.

Les bonnes méthodes et la science iront chez les grands propriétaires, chez les gros fermiers, chez ces agriculteurs qui remuent chaque année jusqu'à 500 hectares de la surface du sol et entretiennent des centaines de têtes de gros bestiaux ; elles ne descendront pas jusqu'à cette population rurale si nombreuse encore, si digne d'intérêt, et qui fait le fond solide de la nation. La lèpre de la misère s'étendra sur les petits champs stériles.

Il faut avoir vu de près ces choses pour en parler utilement. La Bruyère, dont on cite toujours les paroles amères à propos des paysans d'autrefois, — qu'il ne connaissait pas, qu'il n'avait pas même entrevus du fond de son cabinet, — aurait beau jeu pour enluminer ses peintures s'il allait de nos jours visiter certaines contrées autrefois très riches, devenues pauvres aujourd'hui et délaissées. Où sont allés les hommes ? A l'usine, à la ville. Où sont allées les femmes ? A l'usine, à la ville. Où finiront-ils leurs jours ? A l'hôpital. C'est l'exception, dirait-on ! N'est-ce pas déjà trop qu'en notre temps, devant ces prodigieuses découvertes qui nous éblouissent et nous font perdre un peu de vue la réalité des choses, il puisse se rencontrer quelque part des exceptions pareilles ? Les grands savans ne peuvent rien pour combattre cette plaie sociale s'ils ne sont secondés par les petits savans munis d'un bagage léger mais pratique.

Ces vérités ont été pressenties depuis longtemps, non seulement par des esprits supérieurs comme Léonce de Lavergne, mais par d'humbles éducateurs du peuple. Dès 1833, l'abbé de Lamennais, le frère de l'illustre, fondait à Ploërmel une nouvelle congrégation religieuse pour

l'enseignement des petits, et dans une lettre à M. Guizot, il lui faisait entrevoir comme un devoir pressant l'enseignement agricole dans les écoles rurales. Je n'oserais pas dire que ce germe déposé en bon terrain ait suffi pour faire éclore depuis un demi-siècle tant d'institutions d'enseignement utiles pour l'art agricole. Le plus utile aujourd'hui c'est l'enseignement donné dans les campagnes, sous les yeux du cultivateur attardé, avec preuves à l'appui. Les écoles nationales pratiques, les fermes-écoles sont des moyens d'instruction qui ne sauraient atteindre le petit paysan. Il faut l'aller trouver chez lui. L'école primaire y est toute transportée. Le premier effort qui fut dirigé de ce côté date de 1884. Il se bornait à introduire l'enseignement sans lui donner le temps de se produire. Une des erreurs accréditées en France depuis vingt-cinq ans a été de croire que l'école plus que les armes de l'Allemagne nous avait vaincus en 1870. On imagina que les événements auraient tourné d'autre façon si nous avions mieux su la géographie. L'étude de la géographie, de l'histoire et de tout ce qui s'ensuit fit donc une entrée triomphale dans l'école primaire. On y parla sans doute du limon du Nil, mais on négligea de s'occuper du fumier de France et des moyens d'y suppléer quand il manque. Un autre jour on découvrit que la gymnastique méthodiquement enseignée était indispensable pour former des hommes robustes : la gymnastique rationnelle fut introduite dans l'école. Le petit paysan, qui fait de la gymnastique naturelle tous les jours, fut appris à n'en plus faire qu'aux heures réglementaires. Les programmes furent tellement surchargés que cette malheureuse agriculture resta à la porte. Les trente-six heures par semaine étaient prises.

Quelques zélés instituteurs, que l'amour des champs inspirait, allongèrent le temps des classes en empiétant sur les jours de repos, sur le jeudi, sur le dimanche et, sous prétexte de promenades, ils menèrent leurs élèves visiter les emblavures de leurs pères. Ils leur enseignèrent ce qu'ils savaient déjà les uns et les autres : que le blé ne vient pas tout seul ; qu'il faut le semer sur un sol préparé par diverses « façons » ; qu'il faut le récolter quand il est mûr et le battre quand il est sec. Je suppose que pendant ces discours, l'élève faisait de la gymnastique naturelle en cherchant des nids et en montant aux arbres. On dut s'apercevoir bientôt que cet enseignement transcendant ne suffisait pas pour introduire du sucre dans la betterave et pour faire produire trente hectolitres de blé à l'hectare. On fit un peu de place dans les programmes et l'on y fit entrer des notions d'agriculture que d'ailleurs l'élève pouvait recueillir ou négliger. Le certificat d'études, — ce certificat qui

aide si généreusement celui qui l'obtient à quitter les champs pour les administrations où une belle écriture et une orthographe infaillible sont requises, — ce certificat devint lui-même plus élastique et put porter la mention spéciale d'agriculture. Quel progrès ! Ces choses de l'agriculture ressemblent un peu aux vieilles « choses d'Espagne » : elles sont pleines de surprises. On avait bien introduit l'enseignement agricole dans les écoles, on l'avait même rendu obligatoire pour les instituteurs ; mais on avait oublié de leur inoculer aussi la science obligatoire. La plupart étaient nés dans la campagne, ils avaient vu beaucoup de blé, beaucoup d'avoine sur pied. Fils de paysans ils avaient même quelques notions de labour, mais leur jeunesse s'était passée dans les écoles, dans l'étude, à l'école normale primaire : ils n'y avaient rien appris de l'agriculture puisque de leur temps cet enseignement spécial n'existait pas ; et de ce qu'ils avaient vu dans les champs il ne restait rien sinon ces notions transcendantes que nous avons citées plus haut : que pour récolter il fallait semer, ce qui d'ailleurs aux yeux de quelques gens ressemble aujourd'hui à un paradoxe. Si leurs souvenirs étaient demeurés vivans qu'auraient-ils pu enseigner ? Les méthodes anciennes, les assolemens avec jachère, les cultures sarclées qu'on ne pratique plus qu'aux pays de la betterave, le fumier de ferme noyé dans les eaux du ciel ou rongé par le soleil, les semis à la main, très pittoresques en peinture, mais très coûteux et mal productifs en culture, et cent autres procédés surannés qui appartiennent à l'histoire. C'était évidemment trop peu pour des intelligences éprises de progrès et disposées à combattre la routine. Je ne sais si la remarque en fut faite par eux à leurs inspecteurs et autres supérieurs hiérarchiques ; toujours est-il que l'on finit par où l'on aurait dû commencer : on dota les 86 écoles normales primaires d'un enseignement agricole. Cet enseignement doit être excellent puisqu'il est donné par des fonctionnaires de l'État, professeurs d'agriculture, sortis des hautes écoles et munis de diplômes. L'argent du budget qui les rétribue ne rencontre pas toujours un aussi bon emploi.

Il ne faudrait pas croire que, pour avoir attendu si longtemps l'enseignement qui leur était nécessaire, les instituteurs des campagnes soient restés inactifs devant la nouvelle mission qui leur était confiée. Beaucoup s'étaient mis à l'étude. A l'aide de livres, de conseils pris chez de bons agriculteurs, auprès des professeurs spéciaux, des savans de la contrée, ils s'étaient fait un programme bien avant que l'administration rédigeât le sien, et, ce qui n'est pas moins méritoire, ils l'avaient introduit dans leur école. Il est bon d'ajouter que la Société

des Agriculteurs de France, heureuse de ce mouvement des esprits qu'elle avait un peu fait naître et désireuse de le stimuler, avait dès 1874 institué des concours et proposé des prix pour ceux des instituteurs primaires qui auraient introduit l'enseignement de l'agriculture dans leur école et y auraient obtenu quelque succès. Aux ressources que la Société affectait à ces récompenses, de généreux donateurs vinrent ajouter leurs contributions et leurs legs, ce qui a permis d'établir un roulement annuel comprenant cinq départemens. Depuis 1875 il a été distribué en primes une somme de 37 945 francs, 141 médailles d'or, 63 de vermeil, 363 d'argent et 256 de bronze, en plus des mentions honorables et des diplômes. L'État de son côté s'est piqué d'honneur et y a ajouté son contingent de récompenses. Peut-être n'y aurait-il pas songé si la Société des Agriculteurs de France ne lui avait donné l'exemple.

Il est remarquable que la plupart des bonnes idées que le gouvernement met en pratique en matière agricole lui sont inspirées par la Société des Agriculteurs. Pour n'en citer qu'une seule, la Société avait formé le projet d'ouvrir à Paris, à l'occasion du concours annuel des animaux gras, un concours d'animaux reproducteurs des espèces exposées. Ses mesures étaient prises, son programme était rédigé. Aussitôt le ministère de l'Agriculture fit annoncer qu'aux concours des animaux gras serait annexé désormais un concours d'animaux reproducteurs. Le but était atteint. Que ce soit l'effet d'une coïncidence ou d'une intention préméditée, il n'en faut pas moins savoir gré à la Société des bonnes idées qui lui viennent et au gouvernement de se montrer si empressé à les exécuter. Ce que nous avons encore à dire sur l'enseignement agricole dans les écoles rurales pourra diriger les bonnes intentions des pouvoirs publics sur un système de pédagogie agricole qu'il serait aisé d'étendre en peu de temps sur toute la France.

## VI

Si les pensées exprimées dès 1833 par l'abbé de Lamennais ont trouvé faveur auprès des pouvoirs publics, on ne saurait non plus méconnaître qu'elles ont exercé la plus heureuse influence sur l'Institut qu'il a fondé. C'est de cette pensée mise en pratique que sort le travail de développement agricole qui s'opère en ce moment en Bretagne, et qui, gagnant les provinces limitrophes, pourrait s'étendre dans toute la France. Que la Société des Agriculteurs de France ait pris ce travail sous son patronage, il ne faut pas s'en étonner. Ce qui nous étonnerait

davantage, c'est que l'administration ne fût pas bientôt poussée par l'opinion à entrer dans la voie qui vient de lui être tracée.

On a remarqué souvent que l'instituteur rural, s'il ne se mêle que de ce qui le regarde, — de l'enseignement, — n'exerce pas dans le village une autorité bien grande. Il n'en acquiert une véritable que lorsqu'il fait de la politique et se pose en homme de parti. Ce devrait être le contraire. L'homme est ainsi fait : le poison a plus d'attrait pour lui que les plus fortifiantes substances. On admet la supériorité de l'instituteur en écriture et en grammaire. Il sait compter plus vite sinon plus exactement que celui qui vient lui demander avis ou conseil à peu près sur tout excepté sur l'agriculture. On a vu le paysan consulter l'instituteur sur les points les plus délicats de la jurisprudence ou même sur l'architecture de sa maison, jamais sur la semence ou l'engrais qu'il devait répandre dans son champ. En matière agricole, il est tenu pour incompetent. Quand on l'aura bourré d'un peu de science théorique à l'école normale, on le tiendra pour suspect. Il l'est déjà quand il sait quelque chose.

En Bretagne on s'y prend d'autre façon : on associe l'agriculteur lui-même à l'enseignement. Dans l'école, les principes élémentaires de la culture sont l'objet de cours spéciaux ; mais tous les exercices de langue, de mathématiques, ne sont plus exclusivement dirigés vers la géographie et l'histoire. Sans exclure ces notions, les moins nécessaires à l'homme des champs, sans rien rogner à la morale, en l'appliquant au contraire à ce qui touche de plus près le campagnard, à ses intérêts, on mêle la culture du sol à toutes les dictées, on en fait ressortir l'importance, le besoin, les richesses qu'on en peut tirer. Et si le maître est habile il y fera entrer les notions scientifiques les plus nécessaires, il familiarisera l'élève avec les termes un peu barbares de la chimie agricole, il lui montrera que son père fait chaque jour de la chimie sans le savoir.

Déjà instruits théoriquement, les élèves à certains jours et à certains momens de l'année sont périodiquement conduits au professeur pratique. Qui est ce professeur ? Ce ne sera pas un salarié du gouvernement, ce ne sera pas un ancien élève diplômé de Grignon ou de Montpellier, ni même de l'Institut agronomique : il en faudrait un trop grand nombre, et ils rencontreraient une défiance invincible. Il faut réserver ces utiles professeurs pour un public plus élevé et déjà préparé. Le « professeur pratique » sera un simple cultivateur du pays qui a bonne renommée de prudence et de sagesse, qui fait bien ses affaires et gagne de l'argent là où d'autres en perdent. Il n'y a guère de village

qui n'en possède au moins un. Au besoin on ira le chercher à la ferme, dans la plaine. Il sera fier du choix qu'on aura fait de lui, il s'efforcera de justifier la confiance qu'il a su inspirer et de mériter le diplôme où l'Association bretonne aura fait graver son nom, en attendant que la Société des Agriculteurs de France lui envoie une de ses médailles qui cette fois sera placée à bon escient, et que le ministre lui-même lui confère dans ses ordres — majeurs ou mineurs — quelque grade que les services électoraux n'aient pas souillé par avance.

Est-ce un rêve, ce système de pédagogie agricole dont nous venons d'esquisser seulement la structure? Non, puisqu'il existe et fonctionne. Hormis le ministre et ses « ordres », il réunit tous les organes que nous avons énumérés. Il y a quatre ans qu'il est mis en pratique, et ses bons effets ne se sont pas fait attendre. Le département d'Ille-et-Vilaine, où il a pris naissance, voyait, en 1892, 26 de ses écoles rurales présenter 500 de leurs élèves au concours-examen qui est dans le système le moyen de contrôle le plus ingénieux et le plus sûr : 262 diplômes leur furent décernés. A lui seul, l'arrondissement de Ploërmel présentait 159 élèves appartenant à 9 écoles : 115 diplômes leur étaient attribués. Ce premier essai était précieux surtout par les indications qu'il fournit pour améliorer le programme.

En 1893, aux deux Sociétés d'agriculture de Rennes et de Ploërmel celle de l'arrondissement de Brest vint s'adjoindre, et le résultat de cette seconde campagne fut remarquable : 45 écoles libres présentèrent 888 élèves, et à ces « trois huit » il fut distribué 725 diplômes! Qui serait soucieux de contrôler les garanties et les sérieuses conditions de ces *concours-examens*, nous le renverrions aux programmes, aux cahiers-archives et aux comptes rendus des deux dernières sessions de la Société des Agriculteurs de France. Ces documens démontrent que ces concours sont autrement sérieux que les concours officiels et commandent à ceux qui les subissent une instruction plus large et plus solide.

## VII

L'épreuve était décisive. L'Association bretonne, sous la présidence de M. le vicomte de Lorgeril, crut le moment bon pour intervenir : elle couvrit de son patronage les concours organisés jusque-là par l'Institut de Ploërmel et appela toute la Bretagne à pratiquer le nouveau système. Par ses soins et sous sa haute direction l'examen-concours de 1894 fut organisé, et voici ce qu'il produisit : cinq sociétés départementales ou



locales firent concourir 123 écoles. Une école du département de l'Orne et deux du Maine-et-Loire demandèrent à concourir avec les écoles bretonnes et furent admises. Les examens ont été faits dans 116 écoles; 2 206 élèves y ont pris part; 1 605 d'entre eux ont été diplômés. Deux écoles primaires officielles seulement ont concouru. On ne peut supposer que l'administration supérieure ait interdit à ses subordonnés de se mêler à une action si utile et d'un caractère si désintéressé. Il faut plutôt attribuer leur abstention à la surprise des premières heures, à l'hésitation qu'a pu leur causer un succès auquel l'enseignement officiel n'est pas accoutumé. Si le système adopté maintenant en Bretagne venait à se propager dans les autres contrées, il augmenterait certainement la popularité et l'efficacité de l'enseignement libre; il y ajouterait une force qui mettrait en péril non pas l'enseignement officiel en lui-même, mais la manière dont il est aujourd'hui pratiqué par l'État, et les appréhensions qui en pourraient naître pousseraient sans doute le pouvoir à rendre à l'enseignement public un peu de cette éducation nécessaire dont il l'a privé.

On ne refusera pas à la Société des Agriculteurs de France la plus haute et la plus large compétence en matière d'agriculture : elle n'a guère de rivale en ce point, et la Société royale d'Angleterre, si elle est plus riche et plus libre, n'a point dans son sein de praticiens plus savans ni de savans plus familiers avec la pratique. Cette Société avait l'œil ouvert sur le développement que prenait l'enseignement agricole dans les écoles libres de Bretagne. Elle estima que l'épreuve était concluante et que l'état de cet enseignement, dans les écoles primaires de l'État réclamait une transformation complète. L'État avait beaucoup fait, mais il ne pouvait pas tout faire, et surtout il ne pouvait guère pousser plus loin l'enseignement pratique dans les écoles rurales : le budget de l'instruction publique tout entier n'y aurait pas suffi. Les communes elles-mêmes avaient tenté des efforts généreux, mais vains, en mettant à la disposition du maître d'école un jardin et parfois un champ d'expérience : le jardin sert à fournir de légumes le pot-au-feu de l'instituteur, le champ d'expérience lui apporte sa provision de pommes de terre.

Il s'est produit des efforts sérieux : des hommes intelligens et zélés ont mis leur orgueil au service de la plus noble des causes : quelques-uns ont obtenu d'heureux résultats, dus à leur persévérance, à leur caractère bien plus qu'aux méthodes et aux programmes mis entre leurs mains. Malgré ces exceptions honorables, l'effet général est resté nul. On peut dire que l'enseignement de l'agriculture dans les écoles rurales n'existe pas en France. Pendant quinze ans nous avons été appelés à com-

pulser quelques milliers de dossiers d'instituteurs recommandés à notre sollicitude et à nos récompenses : nous avons rencontré beaucoup de serviteurs modestes et instruits. C'en'étaient pas ceux qui brillaient aux premiers rangs des distinctions honorifiques. En revanche, quelques autres qui avaient réuni sur leur personne jusqu'à cinquante médailles de tout ordre nous paraissaient les devoir à des services fort étrangers aux travaux agronomiques et même à l'enseignement.

Il ne faut pas s'étonner que, devant cette impuissance flagrante, la Société des Agriculteurs ait saisi avec avidité l'occasion de remplir une des conditions les plus importantes de sa fondation. Son patronage déjà si précieux pour l'enseignement secondaire de l'Institut de Beauvais, elle l'a étendu dès l'année dernière sur l'Association bretonne et sur l'Institut de Ploërmel. A chacune de ces compagnies elle a donné, sur le rapport motivé et chaleureux de M. Blanchemain, à l'une, des médailles, à l'autre, un diplôme qui les signale à la reconnaissance publique. L'assemblée générale a de plus émis le vœu que, par les soins de sa 10<sup>e</sup> section (Enseignement), il soit rédigé un programme général, variable suivant les contrées et les circonstances, et créé deux diplômes, l'un pour les instituteurs, l'autre pour les professeurs pratiques qui auront gratuitement apporté à l'instituteur l'autorité de leur science culturelle. Ce programme a été rédigé, et cette année nous avons vu que le nombre des élèves qui se sont présentés à l'examen a dépassé quatre mille. Il n'est guère douteux que l'an prochain ce chiffre sera doublé, car ce ne sont pas seulement les cinq départemens de la Bretagne qui apportent désormais leurs contingens. La Sarthe, la Mayenne, la Manche, se sentent devancés et veulent se mêler au courant. Les bonnes intentions du pouvoir central, nous en sommes assuré, le favorisent sans se préoccuper du lieu où il a pris sa source.

Nous ne saurions, sans dépasser les limites d'un écrit qui deviendrait alors une sorte de traité pédagogique, entrer dans l'exposé de ce programme et dans le détail de ce mode d'enseignement. L'article essentiel, celui en qui reposent son efficacité et son avenir, c'est l'union de la théorie et de la pratique enseignées par des maîtres qui se complètent et se contrôlent, en qui le père de famille peut avoir confiance. C'est la pierre angulaire de l'édifice qui peut d'ailleurs affecter les formes les plus variées. On nous en voudrait toutefois si, par crainte d'offenser la modestie des humbles, nous nous abstenions de citer ici le nom du frère Abel, de l'Institut de Ploërmel. C'est lui qui a tout fait, même d'attirer à son œuvre le patronage de l'Association bretonne et la haute protection de la Société des Agriculteurs de France. L'exem-

ple a déjà fécondé presque tout l'enseignement primaire libre. « Dix-sept autres congrégations vouées à l'enseignement libre ont modifié leur programme pour y faire une plus large place à l'enseignement agricole. »

Il est consolant de penser que tant de travaux de laboratoire, tant de découvertes précieuses, tant de prodiges de chimie et de mécanique, tant d'efforts intellectuels prodigués en moins d'un siècle, ne resteront pas stériles et que des hauteurs de l'enseignement ils pourront descendre dans les masses agricoles pour y produire cet hectolitre de plus par hectare qui suffirait à rétablir la fortune du sol et à lui assurer la victoire sur l'étranger sans demander aucun sacrifice aux autres industries indigènes. Si l'État bien inspiré ne met pas obstacle à ce déchainement de bonnes institutions et de dévouemens, on pourra voir inscrits sur un tableau d'honneur, dans la plus humble école de village, les noms de ces grands artisans de la science agricole : Dombasle, Gasparin, J.-B. Dumas, Sainte-Claire Deville, Boussingault, Barral, Lecouteux, Pasteur, les précurseurs, et, plus près de nous, des vivans : Grandeau, Girard, Dehérain, Tisserand, G. Ville, Schlœsing, Risler, Joulie, Müntz, Aubin, parmi bien d'autres. Demandez aujourd'hui aux élèves des écoles rurales qui sont ces hommes : hormis Pasteur, ils n'en connaîtront pas un. Il n'est même pas bien sûr que l'élève sortant du lycée mène plus loin son savoir.

L'État ne manque cependant pas d'auxiliaires pour faire entendre ces noms aux échos des campagnes, et répandre la semence scientifique sur les champs abandonnés. On a considéré comme une œuvre de haute sollicitude la création d'une chaire d'enseignement agricole dans chaque département. Le professeur départemental, qui touche 6000 francs d'appointemens, a trente-deux leçons à faire dans l'année à l'école normale primaire. Le reste de son temps est occupé à porter généreusement la bonne parole dans les cantons. Il ne faut point douter que les leçons qu'il donne à l'école normale ne soient précieuses pour les futurs instituteurs. Nous aurions quelque peine à les contrôler. En attendant, ce qui est incontestable, c'est que ses tournées lui ménagent un assez agréable passe-temps. Le paysan français, né malin, a défini le professeur départemental : « Un monsieur qui est payé pour se promener dans les champs et pour dîner chez les fermiers. » On peut douter que ceux-ci aient besoin de ses leçons.

---

---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

## LES VOYAGES DE MONTESQUIEU <sup>(1)</sup>

---

Montesquieu a pris beaucoup de notes, ayant beaucoup vu et beaucoup lu, réfléchi sur toute sorte de sujets, voyagé à travers les pays et à travers les livres. Il n'a eu garde de les publier, puisque c'étaient des notes. Embryons d'idées, résumés de lectures, souvenirs fixés à la hâte sur le papier, il pensait que tous ces matériaux n'avaient pas de valeur par eux-mêmes et n'existaient qu'en vue de l'édifice qu'ils serviraient à construire. Comme d'ailleurs il en avait tiré l'*Esprit des lois*, il avait quelque raison de se croire en règle avec la postérité. Il s'abusait. Il ne prévoyait pas le goût que nous avons pour les petits papiers des grands écrivains et les brouillons des grandes œuvres. On a commencé la publication des « inédits » de Montesquieu ; et journaux, agendas, extraits, on nous donnera peu à peu tout ce que contiennent les malles du château de la Brède. Pour ces sortes de publications posthumes deux cas peuvent se présenter. Ou l'écrivain, soucieux d'étaler son intimité, a tenu registre des particularités de sa vie ; et alors la publication est de nature à piquer la curiosité précisément parce qu'elle a un caractère scandaleux. Ou l'écrivain, par une juste conception de sa dignité, s'est refusé à rédiger ses confidences ; ses carnets ne lui ont servi que pour préparer ses livres. Et alors nous demandons : Puisque nous avons les livres, à quoi bon les carnets ? Est-il besoin de dire dans laquelle de ces deux catégories nous rangeons la publication des papiers de Montesquieu ? Dans un siècle que

(1) *Voyages de Montesquieu*, publiés par le baron Albert de Montesquieu, 2 vol. (Paris, chez Alph. Picard ; Bordeaux, chez Goumoullou).

le type nouveau de l'homme de lettres emplit de sa vanité et de son indiscretion, le Président a poussé la réserve jusqu'à faire paraître ses livres sans y mettre son nom. Le parti est chez lui nettement pris de ne se laisser connaître que par son œuvre; c'est pourquoi la critique témoignait de peu de curiosité à l'égard de ces manuscrits d'où elle savait qu'il ne sortirait aucune révélation. En fait, ce qu'on en a déjà imprimé ne nous a rien apporté de nouveau ni sur l'homme ni sur l'auteur, ni sur sa vie, ni sur ses idées. Il en faut dire autant des *Voyages* que vient de nous donner M. le baron Albert de Montesquieu, neveu de l'auteur. Montesquieu avait lui-même été sollicité de publier ses journaux de voyages; il s'était refusé à le faire avant d'avoir mis ses notes en ordre et de leur avoir, en les rédigeant, donné une forme que d'ailleurs il n'avait pas encore arrêtée dans son esprit. « Je ne suis pas, déclarait-il, dans le système de ceux qui conseillèrent à M. de Fontenelle de *vider le sac* avant que de mourir. L'impression de ses comédies n'a rien ajouté à sa réputation (1). » Il en est pour Montesquieu comme pour Fontenelle; en « vidant le sac » on n'ajoute rien à sa gloire, qui, au surplus, était assez éclatante; mais en outre on ne nous apprend rien qui ne fût déjà connu. Nous suivrons néanmoins Montesquieu dans son tour d'Europe, assurés de ne pas perdre notre temps auprès de lui, et parce qu'il ne saurait être sans intérêt de voir pourquoi et comment voyageait le futur auteur de *L'Esprit des lois*, quels spectacles il eut sous les yeux, et comment il en comprit l'enseignement.

C'est le 5 avril 1728 que Montesquieu quitta Paris, se rendant à Vienne. Il accompagnait un diplomate anglais avec lequel il était lié, lord Waldegrave, choisi pour représenter George II à la cour de l'empereur Charles VI. De Vienne, il fit une pointe en Hongrie, passa de Gratz à Venise, descendit en Italie par Milan, Turin, Gênes, Florence, jusqu'à Naples, séjourna à Rome à l'aller et au retour, remonta par le Tyrol, parcourut l'Allemagne, s'arrêtant à Munich, à Augsbourg, à Bonn, à Hanovre, visita la Hollande. Au mois d'octobre 1729, il quitta la Haye sur le yacht de lord Chesterfield, et passa en Angleterre, où il devait rester jusqu'au mois d'août 1731. Longue absence qui avait duré plus de trois années! Par quels motifs Montesquieu s'y était-il déterminé? Pourquoi l'auteur acclamé des *Lettres persanes* s'était-il résigné à quitter tout ce qu'il aimait et qui lui faisait la vie si douce, son château, ses livres, ses vignes, sa famille, ses amis, ses plaisirs, les Académies de Paris et de province dont il était membre,

(1) Montesquieu, *Lettre à l'abbé de Guasco*. Œuvres complètes, édition Garnier, VII, 445.

les salons où il était fêté? On veut qu'il eût alors des visées diplomatiques. Il est exact qu'il songea à entrer dans les ambassades. Il en avait écrit à Fleury et il énumère dans une lettre à l'abbé d'Olivet les raisons pour lesquelles il ne se croyait pas indigne qu'on jetât les yeux sur lui : c'est qu'il ne se croyait pas plus bête qu'un autre, qu'il avait sa fortune faite, qu'il travaillait pour l'honneur et non pas pour vivre et enfin qu'il était assez sociable et assez curieux pour être suffisamment instruit dans quelque pays qu'on l'envoyât. Il regretta plus tard de n'avoir pas donné suite à ce projet, et rendu ainsi service à son pays. Il semble en effet qu'il fût dès cette époque partisan de ce renversement des alliances qui va s'imposer comme une nécessité au gouvernement de Louis XV par suite de la situation nouvelle des États de l'Europe. En concluons-nous qu'il y eût en Montesquieu l'étoffe d'un diplomate? Il se peut que sa souple intelligence se fût trouvée également apte à la spéculation et à l'art des négociations. Il se peut aussi que son esprit, avide des idées générales, eût été mal à l'aise dans les débats particuliers et dans les intrigues des chancelleries. Les deux hypothèses sont pareillement admissibles et d'ailleurs pareillement vaines. Ce serait perdre sa peine que de les examiner. Au point de vue où nous nous plaçons, ce qui importe seulement, c'est de constater que les vellétés diplomatiques de Montesquieu n'ont pas précédé, mais suivi l'entreprise de ses voyages. Il était à Vienne lorsqu'il écrivit à Fleury. La société d'un diplomate, le bon accueil qu'il recevait en Autriche, avaient pu faire naître en lui cette idée de s'employer dans les cours étrangères. Mais le projet lui-même de parcourir l'Europe n'a pas son origine dans le hasard de cette vague et superficielle intention ; il fait partie au contraire d'un plan de travail mûrement médité, et résulte du développement intérieur de la pensée de Montesquieu.

En effet, au moment où il se met en route, Montesquieu a près de quarante ans ; il y a sept années qu'il a publié les *Lettres persanes*. Or, de même que les *Lettres persanes* contiennent en germe l'*Esprit des Lois*, on peut dire que Montesquieu y indique déjà, et avec toute la netteté souhaitable, l'objet, le plan et la méthode de ses voyages. Il fait dire à un de ses Persans : « Rica et moi sommes peut-être les premiers parmi les Persans que l'envie de savoir ait fait sortir de leur pays et qui aient renoncé aux douceurs d'une vie tranquille pour aller chercher laborieusement la sagesse (1). » Et Rhedi trace ce programme

(1) Montesquieu, *Œuvres*, I, 54.

de l'emploi qu'il fait de ses journées à Venise : « Je m'instruis des secrets du commerce, des intérêts des princes, de la forme de leur gouvernement; je ne néglige pas même les superstitions européennes; je m'applique à la médecine, à la physique, à l'astronomie; j'étudie les arts; enfin je sors des nuages qui couvraient mes yeux dans le pays de ma naissance (1). » Montesquieu a un goût passionné, sinon de l'exotisme, du moins des choses étrangères. Il aime, comme faisait son compatriote Montaigne, les récits de voyages. Il a dévoré ceux de Bernier, de Chardin, de Thomas Gage; même on peut penser qu'il n'a fait que trop d'emprunts à des relations forcément suspectes. Il sait d'autre part tout ce que cette science livresque a d'insuffisant : il manque aux renseignements que nous apportent les livres d'avoir subi notre contrôle; il leur manque surtout d'avoir été recueillis par nous, sur place, dans leur cadre et dans leur atmosphère. Faute de pouvoir pousser jusque dans la Perse et jusqu'aux Indes, Montesquieu parcourra du moins les pays plus aisément accessibles. Il est, quant à lui, très persuadé de l'efficacité des voyages pour élargir et fortifier l'esprit. A chaque pas que nous faisons pour nous éloigner de notre patrie, les affaires nous en apparaissent sous un jour nouveau; nous en jugeons plus sainement, débarrassés que nous sommes de toute sorte de préoccupations étroites et de préjugés. L'ensemble se dégage à mesure que s'effacent les détails. Surtout, et pourvu que nous ayons eu soin de laisser à la frontière les idées de chez nous, c'est le sens des mœurs étrangères qui, peu à peu, se révèle à nous. Ce qui nous était resté obscur s'éclaire enfin, et nous nous expliquons ce qui nous semblait absurde ou odieux. Montesquieu « serait bien fâché que tous les hommes fussent faits comme lui ou qu'ils se ressemblassent »; il voyage « pour voir des mœurs et des façons différentes et non pas pour les critiquer. » Cela chez lui est essentiel, le met à sa date, et le distingue des théoriciens qui plus tard voudront imposer au monde entier les idées de Paris. Au point où il est arrivé du grand travail qui a occupé toute sa vie, il se rend compte que ce dont il a besoin pour accomplir une étape décisive, c'est de l'expérience directe des hommes. Il faut qu'il étudie non plus dans les livres, mais dans la réalité vivante. Il part pour mener à bien cette investigation quasiment scientifique et, comme nous dirions aujourd'hui, cette enquête.

Sa curiosité est universelle. Il est celui que tout intéresse, tout étonne, celui dont l'âme se prend à toutes choses. Rien ne lui a

(1) Montesquieu, *Œuvres*, I. 130.

échappé de ce qui passait sous ses yeux, sauf pourtant, — et on s'y attendait, — les beautés de la nature et celles des arts plastiques. Montesquieu est un homme de son temps : le charme ou l'horreur d'un paysage le laisse insensible. Il traverse des sites que les poètes, les peintres, les badauds ont célébrés à l'envi : il est piquant de voir ce qu'il y admire. De Vienne à Gratz, il voyage au milieu des montagnes ; ce qu'il décrit, c'est un beau et commode chemin qu'on a fait, couvert de pierres par-dessous, couvert de gravier par-dessus, avec « de lieue en lieue une petite maison où loge un paysan qui n'est occupé qu'à aller et venir s'il y a quelque chose à raccommo-der au chemin. » Ne lui parlez pas de montagnes où il ne pousse rien et dont, par surcroit de disgrâce, le sommet est couvert de neige ! S'il lui arrive de vanter une région, attendez la suite : c'est qu'il aperçoit des vignes, du blé, des arbres fruitiers. Ce sont les impressions d'un économiste, d'un inspecteur des ponts et chaussées, d'un gentilhomme de province qui a des terres et qui fait son vin. De là vient qu'il ait écrit : « On peut voir Naples dans deux minutes. Il faut six mois pour voir Rome. » C'est qu'à Rome il y a l'œuvre accumulée de plusieurs civilisations : à Naples, il n'y a que le ciel et la mer. Aussi, de Montesquieu à M<sup>me</sup> de Staël, Naples a eu peu de succès auprès des écrivains penseurs. En arrivant à Naples, Montesquieu ne s'est pas aperçu tout de suite que la ville fût en amphithéâtre au fond d'un golfe merveilleux ; il lui a fallu du temps pour se reconnaître ; d'abord il n'avait pas vu le Vésuve. Au surplus, je ne songe guère à le lui reprocher. Nous ne cessons d'accuser nos aïeux de n'avoir pas eu le « sentiment de la nature », parce que, jaloux de la liberté de leur esprit, ils refusaient de se laisser accabler et absorber par la nature extérieure. Nous sommes pareils à des malades qui reprocheraient aux gens de se bien porter. Nous nous sommes depuis cent ans abreuvés de pittoresque, saturés de descriptions. Par bonheur ce goût est à la veille de disparaître, comme aussi bien le goût des voyages. Je le dis sans intention de paradoxe. Les voyages sont devenus trop faciles : c'est ce qui en va faire passer la mode. D'ailleurs ils perdent chaque jour de leur attrait. Depuis que des machines grim-pent à toutes les pentes, et que des hôtels somptueux déshonorent tous les sites, la nature s'enlaidit. L'œuvre de Dieu se gâte, en proie aux spéculations des industriels et aux fantaisies des ingénieurs. Ajoutez que costumes, mœurs, de Paris à Melbourne et de Tiflis à Chicago, tendent à l'uniformité. Ni les choses, ni les gens, ne vaudront bientôt plus la peine qu'on se dérange pour les aller voir. C'est pour-quoi on ne trouvera plus personne, hors les négocians et les dés-



œuvres, pour s'exposer à l'ennui du déplacement. Alors le remède sera sorti du mal lui-même. On en reviendra à comprendre que tout l'univers tient pour chacun de nous dans le coin de monde où le hasard l'a jeté. Quelle folie de courir sur les routes de ce globe si étroit alors que s'ouvrent devant nous les horizons sans borne du monde intérieur !

Pour ce qui est des chefs-d'œuvre de l'art il y aurait injustice à prétendre que Montesquieu ne s'en soit pas occupé. Il n'était pas homme à négliger les ressources incomparables que l'Italie lui offrait pour ce genre d'étude dont il avoue n'avoir eu jusque-là aucune idée. Aussi voyons-nous qu'il s'y applique avec conscience. Il s'enquiert des principes de l'architecture, de la peinture, de la sculpture : son journal est plein des préceptes techniques qu'il y consigne, en écolier attentif, à mesure qu'il vient de les apprendre. « Dans les portes et fenêtres, le chambranle doit être le quart du vide. Toute colonne doit avoir son contre-pilastre. La corniche architravée est le septième de la colonne... Lorsqu'un muscle sort, il faut que du côté opposé le muscle rentre. Il faut que la lèvre sorte : cela donne de la majesté. Il ne faut pas que les plis du nombril soient ronds comme un cercle... » Placé en face des œuvres, il y cherche, et naturellement il y trouve la confirmation de toutes ces belles choses. « Raphaël a observé de faire les mentons ronds et le dessous plein... Il a encore bien observé dans les figures assises de faire relever la chair poussée par le siège ; surtout dans les femmes, qui ont la cuisse plus charnue. » Guidé par des amateurs ou par des artistes, tantôt par un certain chevalier Jacob et tantôt par Bouchardon, il reproduit fidèlement leurs appréciations : on le voit changer d'opinion en même temps que de cicerone. C'était le temps de la grande faveur des Bolonais ; aussi paiera-t-il sans doute à Raphaël le juste tribut d'une admiration consacrée et lui décernera-t-il l'épithète de « divin », comme l'exigeaient les convenances ; mais les descriptions minutieuses et le fracas des éloges seront pour les œuvres des Carrache, du Guide, du Dominiquin. Le cavalier Bernin lui semble inimitable pour travailler le marbre et lui donner la vie. Il voit à Mantoue des décorations de Jules Romain qui sont pour lui « le chef-d'œuvre de la peinture ». Il va sans dire qu'avant la Renaissance, Montesquieu n'aperçoit en art rien que barbarie. Les peintures du Campo Santo de Pise lui font « voir à plein le mauvais goût de ce temps-là. » Il déclare que la manière gothique n'est ni la manière d'aucun peuple particulier, ni un style spécial : ce n'est que le goût de l'ignorance. Ne lui demandons pas d'être dans ces affaires en avance sur son temps. Il n'a pas

de ces audaces et fait d'abord abdication de ses préférences. Il serait tenté de préférer une *Descente de Croix* de Daniel de Volterre au *Saint Jérôme* du Dominiquin. Mais dans le classement officiel le tableau du Dominiquin est placé deuxième, et celui de Daniel ne vient qu'au troisième rang. L'amateur novice s'incline devant cette hiérarchie consacrée. Montesquieu a fait de louables efforts pour s'initier aux choses d'art : la matière était trop belle pour qu'il consentit à y rester étranger. Il a tâché d'y prendre goût, et même, ainsi qu'il arrive, il a cru y trouver du plaisir. Il écrit cette phrase d'où l'on pourrait, avec beaucoup de bonne volonté, tirer tout le *Génie du christianisme* : « Je sens que je suis plus attaché à ma religion depuis que j'ai vu Rome et les chefs-d'œuvre d'art qui sont dans ses églises. » La vérité est qu'il n'y a rien de plus méthodique, mais aussi rien de plus froid que la façon dont il passe en revue les chefs-d'œuvre classés. Nul accent personnel. Pas un mot qui trahisse l'émotion directement ressentie. Il y a des gens qui peut-être ne se sont jamais avisés que « si la tête penche, le tout doit se tourner comme en rond » et que « dans la douleur les nerfs se retirent jusqu'aux doigts des pieds. » Mais dans une œuvre où ils aperçoivent réalisée leur propre conception de l'art, ils éprouvent on ne sait quel frisson. Montesquieu n'a jamais tressailli de ce frisson-là.

Prenons-en notre parti, et prenons-le sans trop de peine : Montesquieu n'est ni touriste, ni artiste. Il reste un champ assez vaste à sa curiosité. Il se souvient de s'être, il n'y a pas si longtemps, occupé de sciences, de physique et d'histoire naturelle. Il visite les mines d'Autriche et à son retour rédige ses observations sous forme de Mémoires. Il étudie, en passant, la fabrication du verre, celle de la soie, celle du velours, celle du savon. Il décrit à l'occasion une machine pour curer les rivières, et, mis en goût, invente un bateau pour procéder au nettoyage de la lagune de Venise. C'est le tour d'esprit encyclopédique. L'histoire a toujours fait sa principale étude. Il saisit l'occasion qui s'offre à lui de recueillir la tradition orale et de questionner sur de graves événemens ceux qui en furent les acteurs. Il est présenté, au cours de ses pérégrinations, à des rois, à des généraux, à des ministres, à des ambassadeurs, sans compter les princes dépossédés et les prétendants en exil. Une autre catégorie de personnages, non moins intéressans, ce sont les aventuriers dont il y avait pour lors un bon nombre occupés à réchauffer au soleil d'Italie leurs illusions blessées : c'étaient Bonneval, Law, Albéroni. Montesquieu se plaît fort dans la conversation de Bonneval, qu'il ne quitta guère pendant son séjour à Venise. Les deux

autres lui firent moins bonne impression : Law, « un homme captieux qui a du raisonnement et dont toute la force est de tâcher de tourner votre réponse contre vous, en y trouvant quelque inconvénient, d'ailleurs plus amoureux de ses idées que de son argent » ; Albéroni « peu poli, brusque. De plus, il n'a que quatre ou cinq conversations : la guerre d'Italie, la Cour de France, son affaire d'Espagne. Après cela, on le sait tout entier. » Mais quel admirable enseignement leur entretien offrait à un historien moraliste ! Aussi Montesquieu les écoute, sans se lasser, tandis qu'ils reprennent un récit toujours le même, ramenés par la toute-puissance de l'idée fixe au souvenir de la même aventure, enragés contre l'accident qui leur a fait tout manquer, puis soudain le supprimant par la pensée, cédant à l'imagination, refaisant leur vie, refaisant l'histoire, refaisant le monde pour y installer le triomphe de leur chimère. Mais ce qu'il y a de vraiment nouveau et qu'il importe surtout de noter c'est le soin avec lequel Montesquieu, sitôt qu'il arrive dans un pays, s'enquiert de ce qu'on pourrait appeler ses forces vives. Il s'était aux derniers chapitres des *Lettres persanes* montré très frappé de la décroissance de la population en Europe : il cherchera dans l'*Esprit des Lois* les moyens d'y remédier. Aussi essaie-t-il d'abord de fixer le nombre des habitans : il s'informe, et il a pour principe de rabattre toujours des chiffres qu'on lui fournit, soit par scrupule de statisticien, soit qu'il eût dans sa Gascogne appris à se méfier. Après quoi, il se renseigne sur les ressources et sur les charges, sur la dette et sur le rendement des impôts, sur le commerce et sur les douanes. Il se fait donner, quand il le peut, un état détaillé des revenus, des troupes, des places fortifiées. Il reconnaît la configuration du sol et ses productions, le caractère des gens, les allures de la société, le système politique, enfin la situation respective des puissances. Il fait ainsi, au jour le jour et par touches successives, un tableau de l'Europe aux environs de 1728.

Sombre tableau d'une Europe vieillie où se préparent tant de ruines, où agonisent tant de pouvoirs usés ! L'Autriche n'est plus que l'ombre d'elle-même, grand corps à bout de sève étendant jusqu'en Sardaigne une autorité que personne ne respecte plus. L'Italie présente le plus bizarre assemblage et la réunion la plus incohérente de républiques et de monarchies en miniature, les unes et les autres également déchues d'une ancienne prospérité dont elles gardent les dehors menteurs. C'est un mélange de forfanterie et de gueuserie, de servilité et de licence, un effacement des caractères, une débandade de la moralité. L'état d'abaissement où il trouve l'aristocratie vénitienne inspire à

Montesquieu ces fortes paroles : « Rien n'est pire dans les États qu'un certain état d'indolence et un certain désespoir qui fait qu'on n'ose pas jeter les yeux sur sa situation. » Et à propos de l'excessive liberté que laisse le désarroi de toutes les institutions : « Il faut être gêné : l'homme est comme un ressort qui va mieux plus il est bandé. » Mais quoi ! Le redoutable Conseil des Dix n'est plus qu'un épouvantail pour les tout petits enfans. Le secret des délibérations est un mythe, attendu qu'il n'y a ni secret à garder, ni délibérations. Entre les nobles la guerre civile est à l'état permanent, entendez la guerre civile telle que peuvent la faire des gens qui ont peur des coups, et qui se réduisent à se jalouser et à se jouer des tours pendables. D'ailleurs nulle administration, nulle régularité : paye qui veut ; tel gentilhomme, tel paysan doit depuis vingt ans. Aussi bien la spécialité de Venise c'est qu'elle était devenue la ville de joie de l'Europe. Cette prostitution s'offrant à toutes les portes donne la nausée au Président, qui n'était point prude, qui avait même dans l'esprit un coin de libertinage, mais que choquait tant de grossièreté : « à la différence de Messaline, on est rassasié sans être las. » Combien il vaut mieux être perdu dans les États d'un grand maître ! Gênes est de toutes les villes celle qui a mis Montesquieu dans la plus méchante humeur. Il y règne une sordide avarice qui rend les caractères insociables et les naturels farouches. Des palais de marbre : mais c'est que le marbre y coûte moins que la pierre. Dans ces palais rien qu'une servante qui file. Les étages inférieurs servent de magasins pour les marchandises. Ici tout le monde fait le commerce : le Doge est le premier marchand. Tout cela fait les âmes du monde les plus basses, quoique les plus vaines. Ce peuple est aussi incapable de soutenir une affaire que léger à l'entreprendre. Il y a toujours un noble Génois en chemin pour demander pardon à quelque souverain des sottises que leur République fait.

C'est Rome qui retint le plus longtemps Montesquieu et qui offrit à son esprit le plus de jouissances. Il s'en faut pourtant qu'il y ait trouvé tout à sa convenance. Le pape était alors Benoît XIII. Voici quelques-unes des aménités qu'il lui prodigue : « L'homme Benoît XIII est souverainement méprisé dans ce pays-ci : on dit que c'est une manière de fou qui fait l'imbécile... Le Père Cloche, général des Jacobins, le comparait à un cor qui est vide et tortu... Il dégrade le pontificat : il ne se regarde que comme évêque de Rome. Il n'aime que l'extraordinaire dans le petit, comme d'autres aiment l'extraordinaire dans le grand. Une simonie publique règne à Rome. On n'a jamais vu dans le gouvernement de l'Église le crime régner si ouvertement. Des hommes vils

sont de tous côtés introduits dans les charges. De la manière que les choses se font, il est impossible qu'il y ait un pape qui soit élu homme de mérite : car on ne le veut point. » Ce qui dicte à Montesquieu ces paroles sévères, c'est d'ailleurs uniquement l'aversion qu'il éprouve pour la personne de Benoît XIII ; il ne faudrait y voir aucun parti pris d'hostilité contre l'Église en général. L'auteur des *Lettres persanes* s'est fort amendé, et son impiété frivole a fait place au respect pour des croyances dont il apprécie tout au moins la vertu sociale. A ce point de vue, le *Journal* contient un curieux passage. Montesquieu assiste à la liquéfaction du sang de saint Janvier à Naples. Le miracle ayant parfaitement réussi, il l'explique par des causes naturelles. Mais il a soin de protester qu'il ne soupçonne les prêtres d'aucune fourberie. Et il ajoute : « Peut-être y a-t-il un véritable miracle ! » Ce n'est pas le ton de Voltaire. Si d'ailleurs Montesquieu déplore les scandales de l'administration ecclésiastique, la misère et la friponnerie de la population actuelle, ces tares ne l'empêchent pas de goûter profondément ce charme particulier qui est celui de Rome et dont aucune autre ville ne donne l'idée. En vérité cette ville est prédestinée, puisque depuis tant de siècles, à travers tant de vicissitudes, elle n'a pas cessé d'être la métropole d'une grande partie de l'univers. Nulle part ailleurs on ne trouverait plus d'histoire et plus d'humanité. C'est ici que toutes les pierres parlent. Un long passé se lève de ces ruines éloquentes. L'histoire de l'antiquité s'éclaire, aperçue dans son cadre. En dépit des changements, les Italiens d'aujourd'hui portent témoignage pour ceux d'autrefois. « Le peuple de Naples est comme était celui de Rome qui était composé d'affranchis qui n'avaient rien. Aussi était-il crédule, superstitieux, désireux de nouvelles. Le peuple de Naples où tant de gens n'ont rien est plus peuple qu'un autre. » Ainsi voit-on peu à peu saillir aux yeux du voyageur les grandes lignes qui seront celles du livre sur la *Grandeur et la Décadence des Romains*.

Au sortir de la « belle Italie » où l'air est lumineux et les âmes sont légères, le contraste qu'offraient les pays du Nord était trop violent. Montesquieu ne tarit pas de sarcasmes sur la lourdeur d'esprit et l'épaisseur de corps des Allemands. Il constate la détresse des Provinces-Unies. Mais rien n'égale l'horreur que lui inspire la tyrannie militaire du nouveau royaume de Prusse. Dans ce Frédéric-Guillaume occupé à enrégimenter de beaux hommes il ne voit qu'un maniaque. Il mesure avec stupeur les souliers destinés à contenir les pieds de ces géans. Il s'effare comme devant un retour offensif et une rentrée en scène de la barbarie. « Le roi de Prusse exerce sur ses sujets une tyran-

nie effroyable. Il ne veut pas que les pères fassent étudier leurs enfans. Lorsqu'un enfant a dix ans il le fait enrôler. Plusieurs pères ont estropié leurs enfans pour les conserver. Les marchands n'osent plus entrer dans ses États, parce qu'ils sont pillés, insultés, enrôlés par les officiers. Presque tous les gens d'industrie s'en vont, même avec perte. Sa puissance va tous les jours tomber d'elle-même. La pauvreté est sur ses États et le ridicule sur sa personne. Le prince royal troquerait bien sa qualité de prince contre dix bonnes mille livres de rente. » Ce prince royal qui s'en irait volontiers vivre de petites rentes en bourgeois paisible, s'appellera Frédéric II. La haine que ressent Montesquieu pour le système politique l'empêche d'apercevoir l'énergie que recèle l'État naissant. La colère a pour une fois obscurci sa clairvoyance, et elle lui a voilé l'avenir.

Ni dans l'Empire, ni dans la féodalité hongroise, ni dans les tyrannies italienne ou prussienne, ni dans les aristocraties de Venise et de Pologne, ni à Augsbourg où catholiques et protestans se partageaient le gouvernement, ni dans la fédération des États de Hollande, Montesquieu n'avait trouvé ce gouvernement idéal à la recherche duquel il était parti. L'Angleterre lui en réservait la surprise. Ce fut une révélation. Enfin il avait rencontré l'image de la véritable liberté, de la liberté des honnêtes gens, différente de celle qu'il avait observée à Venise et qui était la liberté de vivre avec des filles et de les épouser, différente de la liberté de Hollande qui est « la liberté de la canaille ». Désormais il allait consacrer le reste de sa vie à expliquer le système de cette liberté et à tâcher d'en faire prendre la mode en Europe.

Maintenant Montesquieu est de retour dans son château studieux. Il ne le quittera plus guère, mais il s'y enfermera des années entières loin de « l'ineptie et la folie de Paris », fuyant « cette ville qui dévore les provinces et que l'on prétend donner des plaisirs parce qu'elle fait oublier la vie (1). » C'est là que, dans la solitude et grâce au travail de la réflexion, ses souvenirs se transforment : ce que ses observations avaient de trop cru et de trop violent, s'atténue ; les faits prennent à distance leur véritable signification ; surtout le philosophe les relie par les idées générales et il les féconde par la méditation. Il a posé ses principes et il a vu « les cas particuliers s'y plier comme d'eux-mêmes. » Il a la pleine conscience de la « majesté de son sujet. » Or on voit assez quels services lui avait rendus un long séjour à l'étranger. D'abord, assuré qu'il était désormais de s'appuyer sur l'expérience, il a pu géné-

(1) Montesquieu, *Œuvres*, VII, 275.

raliser avec hardiesse sans s'exposer au danger de réaliser des abstractions. Il a pu créer des types politiques : la Monarchie, la République, la Tyrannie, qui dépassent la mesure des gouvernements particuliers et dans leur essence valent pour tous les temps. Il s'est élevé jusqu'aux idées qui dominent la réalité, et dont les sociétés ne sont que les formes passagères et sitôt défailiantes. Il est à égale distance d'un Montaigne et d'un Rousseau. Montaigne avait aperçu cette diversité des coutumes et cette différence nécessaire des institutions ; il en concluait que la Fortune est reine du monde et le caprice maître des lois. Montesquieu prend contre lui le parti de la certitude et maintient la foi dans le pouvoir régulateur de la raison universelle. « La loi en général, écrit-il aux premières pages de *l'Esprit des Lois*, est la raison humaine en tant qu'elle gouverne tous les peuples de la terre ; et les lois politiques et civiles de chaque nation ne doivent être que les cas particuliers où s'applique cette raison humaine. » Il ajoute aussitôt : « Elles doivent être tellement propres au peuple pour lequel elles sont faites que c'est un très grand hasard si celles d'une nation peuvent convenir à une autre. » C'est réfuter par avance l'erreur de Rousseau et des théoriciens de la Révolution qui fabriqueront pour le monde moderne tout entier une constitution uniforme, calquée sur le régime des cités antiques. Mais nous-mêmes, tous les jours, nous n'oublions que trop ce grand principe de la différence des institutions que ses voyages avaient enseigné à Montesquieu et dont la réflexion avait fait pour lui un dogme. Car depuis que nous avons coupé les attaches solides qui nous reliaient à notre passé, nous errons à l'aventure ; et de même que nous essayons sans cesse de nouvelles formes de gouvernement, de même on essaie d'imposer tour à tour à notre société des formes empruntées de toutes pièces aux pays étrangers. On ne jurait hier que par les idées allemandes, on ne jure aujourd'hui que par les idées anglaises. A ces transplantations violentes comme à l'application des systèmes tout faits des théoriciens, il y a même danger : car dans les deux cas se trouve pareillement violé le même principe fondamental : c'est que l'état politique et social d'une nation doit à chaque moment de sa durée être l'expression de tout son développement antérieur.

RENÉ DOUMIC.

---

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

## L'AGONIE DE VENISE

---

*Venezia, nuovi studi di storia e d'arte*, par M. Pompeo Molmenti,  
Florence, 1897.

Dans un des passages les plus éloquentes de l'étrange réquisitoire que je signalais ici le mois passé, le docteur Méhemet Emin Efendi reproche à notre civilisation d'introduire partout la monotonie, la laideur, et l'ennui. « Encore un siècle ou deux de cette civilisation, dit-il, et l'univers entier deviendra inhabitable. Une odieuse uniformité achèvera de détruire toutes les distinctions de races, de mœurs, et jusqu'aux particularités naturelles des divers pays. Quelle perspective sinistre, pour tout homme gardant un peu le respect de la nature et le goût de la beauté ! D'un bout à l'autre du monde un même style d'architecture, une même coupe de vêtement, une même façon de sentir, de penser, et de vivre ! Pour peu que cette civilisation poursuive ses ravages, que pourra noter, sur son carnet de route, le voyageur du siècle prochain ? Il notera qu'il a mangé à Tombouctou un excellent beefsteak, qu'à Samarkand les cafés-concerts sont fort bien aménagés, et qu'on trouve des wagons [très commodes entre le Cap et Alexandrie. » Puis, s'arrêtant brusquement : « Mais à quoi bon, s'écrie-t-il, insister sur ces griefs, puisqu'il n'y a plus désormais personne pour en être touché ! »

Voilà un point, tout au moins, sur lequel M. Méhemet Emin nous fait trop d'injure. Nous ne sommes pas, Dieu merci, tombés aussi bas qu'il croit, et maints hommes se trouvent encore, aux quatre coins de



l'Europe, qui, « gardant le respect de la nature et le goût de la beauté », protestent de tout leur cœur contre les « ravages » commis, tous les jours, soi-disant au nom du progrès et de la civilisation. C'est, — pour nous en tenir aujourd'hui à ce seul exemple, — c'est une protestation du même genre qui fait, en quelque sorte, le thème continu du dernier ouvrage de M. Molmenti. C'est elle qui rattache l'un à l'autre les divers essais qui y sont réunis, et donne à leur ensemble une saisissante unité. Qu'il traite de politique, de sciences, ou de littérature, qu'il étudie le développement de l'industrie à Venise, ou les origines du théâtre vénitien, ou les causes de la décadence et de la chute de la Sérénissime République, l'éminent écrivain italien déplore, lui aussi, le fâcheux vandalisme de notre société d'à présent. Moins amer et moins haineux, à coup sûr, que le pamphlétaire musulman, il l'égale par l'ardente sincérité de son indignation. Et tout au plus peut-on établir entre eux cette différence que, tandis que M. Méhemet Emin Efendi se résignerait volontiers à nous voir conserver notre civilisation, pourvu que nous renoncions à l'exporter en dehors de l'Europe, M. Molmenti nous autoriserait plutôt à la répandre dans l'univers entier, à la condition que Venise en fût préservée.

\*  
\* \*

Mais c'est qu'aussi bien Venise a fini par tenir lieu de l'univers entier à cet homme, dont toute la longue vie s'est employée à l'étudier et à l'adorer (1). On le devine par le ton même dont il parle d'elle, et que rien d'autre, désormais, ne saurait avoir d'intérêt pour lui. A force d'en explorer l'histoire, à force d'en étudier les monumens et les mœurs, à force de restituer jusqu'aux moindres détails de son existence passée, il a fini par perdre de vue le reste du monde. L'Italien lui-même, chez lui, s'est un peu effacé devant le citoyen de Venise; et il faut voir avec quelle énergie, dans une des pages d'histoire les plus intéressantes de son livre, il loue la République d'avoir été « vénitienne avant d'être italienne ».

Il n'y a d'ailleurs rien qu'il ne loue et qu'il n'aime, de l'ancienne Venise, et qu'il n'oppose avec un touchant orgueil à « notre vie glacée

(1) Nous n'avons pas à faire connaître aux lecteurs de la *Revue* l'érudition et le talent de M. Molmenti, ni l'importance de ses travaux sur l'histoire de Venise. Rappelons seulement que nous avons nous-même rendu compte, à cette place, de son dernier ouvrage. *Les Brigands sous la République de Venise* (*Revue* du 15 décembre 1893).

d'à présent ». Ce n'est pas lui qu'on surprendrait à partager le dédain ou la haine des historiens libéraux pour le pouvoir des doges, le Conseil des Dix, et les Inquisiteurs d'État. « Certes, proclame-t-il, jamais aucun gouvernement défunt n'a mérité un aussi large tribut d'affection et de regrets. » Et ailleurs : « Cent ans se sont passés : maintes formes politiques se sont succédé de par le monde ; nous avons vu tomber des royaumes et des républiques, des nations se sont relevées et d'autres ont péri qui jadis avaient été puissantes ; au prix de leur sang les peuples ont conquis des droits nouveaux ; et bien des fautes ont été réparées, bien des erreurs et des préjugés dissipés ; et cependant, à travers ce mouvement tumultueux des hommes et des choses, si nous jetons un regard en arrière, la République de Venise nous apparaît comme l'un des gouvernements qui ont le plus chéri la justice et haï l'iniquité. »

Encore les historiens ont-ils une excuse dans leur passion politique : mais ce qui paraît à M. Molmenti tout à fait inexcusable, c'est le parti pris avec lequel, depuis cent ans, les poètes, les romanciers, et les auteurs de mélodrames, se sont plu à peindre la Venise des Doges sous les couleurs les plus sombres et les plus sinistres. « Jamais un gouvernement n'a été moins romanesque, nous affirme-t-il, ni n'a donné à un peuple plus de bonheur et de tranquillité. » Il nous rappelle qu'en 1797, lorsque Bonaparte fit incarcérer les Inquisiteurs d'État, les terribles Plombs, ce soi-disant lieu de torture des condamnés politiques, se trouvèrent ne contenir que quatre prisonniers, tous les quatre condamnés pour des crimes de droit commun. Rapt, homicides, guet-apens, délations, et les sicaires, les espions, les bravi, les bourreaux, tout cela n'est que légende inventée à plaisir. Rien ne ressemble moins à la véritable Venise que la Venise des poètes, celle de Victor Hugo, de Manzoni lui-même, celle de Byron qui disait que, si la ville avait le charme d'un rêve, son histoire avait l'horreur d'un cruel cauchemar. Le corps fameux des Inquisiteurs d'État, dont le nom seul remplissait d'épouvante les spectateurs des drames romantiques, c'est en 1539 seulement qu'il a été institué, de longues années après la date des ténébreuses machinations qu'on a pris l'habitude de lui attribuer.

Il y a bien eu dans l'histoire de Venise au xiv<sup>e</sup> et au xv<sup>e</sup> siècle deux aventures vraiment tragiques, et qui pouvaient fournir matière à la fantaisie des poètes : celle de Marino Faliero et celle des deux Foscari. Mais mieux aurait valu n'y point toucher que d'en fausser le caractère comme on l'a fait ! « On nous a représenté Marino Faliero comme une

façon de Brutus en barrette ducale, qui, pour avoir voulu inaugurer à Venise une ère de justice et de vérité, pour avoir tenté de défendre le peuple contre la tyrannie des patriciens, aurait été décapité sur l'Escalier des Géans, — lequel d'ailleurs, soit dit en passant, a été construit par Antoine Rizzo, près d'un siècle plus tard : — tandis que la critique historique a péremptoirement établi que l'ambition avait été le seul mobile de la conjuration du vieux doge, et que le seul rêve du vieillard avait été, à la faveur du mécontentement populaire, d'assurer à sa famille la souveraineté de Venise. »

Quant à Jacques Foscari, l'unique tort du gouvernement vénitien a été, à son égard, un excès d'indulgence. Exilé à Nauplie, puis à la Canée, pour des délits de droit commun où le roman n'avait rien à voir, il s'est ensuite rendu coupable de trahison, en négociant avec les Turcs, et son emprisonnement à Candie n'a été que trop juste, comme aussi le déshonneur qui en a rejailli sur les siens.

Légendes encore, l'assassinat de François de Carrara et de ses fils dans les prisons de Venise en 1506, et la condamnation à mort, en 1507, d'un boulanger faussement accusé de meurtre, puis, bientôt après, reconnu innocent; légende, l'injuste exécution du comte de Carnagnola, qui ne fut, au demeurant, qu'un traître de bas étage. Dans toutes les archives du gouvernement de la République, M. Molmenti n'a découvert qu'un seul cas d'injuste condamnation : c'est le cas de ce Foscari dont les poètes ont raconté que, s'échappant de la chambre de sa maîtresse, il s'était réfugié dans le palais de l'ambassadeur d'Espagne, qu'il y avait été surpris, et que, plutôt que de trahir l'honneur d'une femme, il s'était laissé condamner pour négociations secrètes avec une puissance étrangère. Tout autre est la véritable histoire de ce malheureux, et l'amour ne paraît pas y avoir eu de rôle : mais l'atrocité de sa fin tragique n'en subsiste pas moins. Accusé à deux reprises de haute trahison, Foscari fut, en effet, la seconde fois, condamné à mort et décapité : son crime avait paru si certain, les preuves fournies avaient été si accablantes, que Paolo Sarpi lui-même, son intime ami, avait refusé de toucher à un legs qu'il lui avait fait, ne voulant rien recevoir de la main d'un traître. Et c'est seulement après sa mort qu'on avait reconnu l'injustice des accusations portées contre lui; sur quoi le Conseil des Dix avait aussitôt décrété qu'une pierre serait placée dans l'église Saint-Eustache, proclamant l'innocence du condamné et la fatale erreur de ses juges.

« Exemple unique dans l'histoire ! » s'écrie à ce propos M. Molmenti, trouvant, comme l'on voit, jusque dans les fautes du gouvernement

de Venise, une occasion de louer ses vertus et de nous le faire admirer. Et il poursuit de siècle en siècle son apologie, ou plutôt son *éloge*, à grand renfort de citations inédites, d'anecdotes piquantes et d'ingénieux paradoxes. Il nous montre comment Venise, après la Renaissance, a seule continué d'agir et de vivre, dans l'amollissement général des cités italiennes. Et si, arrivé au XVIII<sup>e</sup> siècle, il se voit contraint d'admettre la rapide décadence de la République, du moins s'attache-t-il à nous vanter la sollicitude paternelle du pouvoir ducal pour la sécurité des personnes, le respect des mœurs, et le bon ordre intérieur. Au dehors non plus, dans ses relations avec les provinces tributaires, Venise ne lui paraît pas avoir jamais cessé d'être pleine à la fois de sagesse et de mansuétude : jamais, à l'en croire, le Frioul, la Dalmatie, l'Albanie et les îles grecques n'ont été aussi heureuses que sous l'autorité du Lion de Saint-Marc.

\*  
\* \*

Qu'on ne suppose pas, après cela, que cette admiration pour les doges, le Conseil des Dix, et les Inquisiteurs d'État soit, chez M. Molmenti, le fait d'un parti pris politique. Ce qu'il admire et ce qu'il aime dans l'ancien gouvernement de Venise, ce n'est encore que Venise, « la fleur du monde », ainsi qu'il l'appelle, Venise « à qui nulle autre ville ne peut se comparer ». C'est elle encore qu'il glorifie dans son étude sur les *Mômeries*, forme primitive du théâtre vénitien ; c'est son bizarre et mobile génie qu'il retrouve dans les *Lettres* de Messer Andrea Calmo, un des fantaisistes les plus originaux de la Renaissance, qui « libertin, bouffon, ennemi des pédans et de tous hommes graves, a su jouir en philosophe des biens de la vie. » Et lorsque, dans le dernier article du recueil, il célèbre le talent d'un artiste de notre temps, le peintre vénitien Giacomo Favretto, on sent que ses éloges vont surtout au Vénitien, à l'héritier des Longhi et des Tiepolo. Venise seule le touche : il ne vit que pour elle, ne sait parler que d'elle ; il l'aime avec la piété d'un fils et la tendresse passionnée d'un amant.

Aussi ne pouvait-il manquer de haïr cette civilisation nouvelle qui, sous prétexte de progrès, est en train de défigurer sa ville bien-aimée pour la rendre pareille au reste des villes. Il n'y a pas, en effet, un des articles de son recueil où sa haine ne s'exprime sous quelque forme spéciale, soit que, à propos des *Mômeries*, il déplore la décadence du théâtre vénitien, ou celle de la littérature vénitienne à propos des

*Lettres* d'Andrea Calmo, ou qu'il oppose à la morne banalité de la vie d'à présent l'élégance, l'éclat, la joyeuse agitation de la Venise des doges. Et l'on peut dire en outre que l'article qui ouvre le recueil n'est, tout entier, qu'un grand *lamento*, la douloureuse évocation des attentats commis, depuis trente ans, contre la noble et charmante beauté de Venise.

M. Molmenti y rend compte d'abord, sommairement, d'une Exposition internationale des Beaux-Arts inaugurée à Venise en 1895. Suivant la vieille manière italienne, il octroie à une foule de peintres et de sculpteurs de tous les pays une foule de superlatifs les plus aimables du monde : après quoi, sortant de l'Exposition, il se réjouit de revoir la lagune, entre les arbres du jardin public, et d'apercevoir dans le lointain les toits et les tours de la ville merveilleuse. Et il ne peut s'empêcher d'ajouter que, pour tant de chefs-d'œuvre que contient l'Exposition des Beaux-Arts, son chef-d'œuvre le plus parfait est cependant Venise, « patrimoine artistique de toutes les nations. » Hélas ! ce divin chef-d'œuvre est sur le point de périr !

« Néfaste s'agite, dans notre ville, l'activité des destructeurs et des constructeurs. Parmi cent profanations stupides et barbares, je pense à la chère petite île de Sainte-Hélène, perle de la lagune, et à toutes ses ruelles, et au bel *Arzere* de Sainte-Marthe, si ample, si vert et si gai ! A sa place, sur les ruines des vieilles maisons, se dresse maintenant, dans son inélégance bourgeoise, une grande fabrique de coton. Et entre les jardins publics et le Lido, sur l'emplacement de la petite île de Sainte-Hélène, cette délicieuse oasis pleine d'ombre et de mystère, je vois émerger de l'eau une masse informe de fange et de plâtras, qui tous les jours grandit et tend à envahir les quartiers voisins. Ce ne sont que lourdes et basses officines, magasins, apprentis, cheminées de fabriques, un entassement de laideurs parmi lesquelles se cache, comme honteuse, l'admirable église ogivale du *quattrocento*. Près d'elle, à l'endroit où naguère psalmodiaient les moines, on a tenté d'installer une fabrique de wagons : mais l'entreprise a fait faillite, et c'est en pure perte que s'est trouvée détruite la perle de la lagune, *insularum ocellus*. »

Et M. Molmenti reprend mélancoliquement le chemin de la ville ; mais chacun des pas qu'il fait ravive en lui le souvenir de nouveaux sacrilèges. Sur le canal de Saint-Marc, en face de la Piazzetta, au coin de la charmante église de Saint-Georges, n'a-t-on pas construit un chantier, sans autre raison que d'avilir le plus beau spectacle qui soit au monde ? « Ah ! gémit M. Molmenti, comme l'on voit que les temps nou-

veaux ont déclaré la guerre à la poésie ! Ici sous prétexte d'hygiène, là pour les besoins du commerce, ailleurs encore par manière d'embellissement, on saccage sans pitié tout ce que la ville a d'anciens monumens. Il faudrait être aveugle pour n'en point souffrir, pour se résigner à cette affreuse dévastation qui s'acharne sur notre ville, depuis quelque temps. Les jeunes gens eux-mêmes peuvent encore se rappeler une autre Venise, une Venise pittoresque, poétique, riche en attrait et en caractère. Où est-elle, maintenant ? Détruite en majeure partie, et non point pour des motifs de commodité, ni d'utilité, ni à plus forte raison de beauté, mais simplement sous l'effet d'une soudaine manie de tout renouveler ! Et sans doute maintes belles choses survivent, qui furent témoins de notre gloire artistique et civile : mais pour celles-là mêmes la modernité a été plus meurtrière que l'injure du temps. »

Que sont devenus le champ Sainte-Marguerite avec ses vieilles maisons sculptées, le pont du Paradis, les arches incomparables des Trois-Ponts, près du Champ-de-Mars ? Qu'est devenu le Grand Canal lui-même, dont Commynes disait que c'était « la plus belle rue qui soit et la mieux maisonnée » ? Un grand nombre de ses maisons ont été démolies, d'autres odieusement repeintes ou à jamais gâtées par des restaurations soi-disant pratiques. Et ce n'est pas tout. « L'étranger qui pénètre aujourd'hui dans *la plus belle rue qui soit* a l'impression de mettre le pied dans une boutique de revendeur. Des centaines d'enseignes bariolées annoncent des ventes d'antiquités, de verreries, de mosaïques, de dentelles, de fantoches de bois. Infortunée Venise ! Quelques-uns de ses plus beaux palais sont réduits à servir de bazars à des regrattiers ; et non seulement on y trafique de ses anciennes gloires, mais on le fait encore au mépris des bonnes et honnêtes traditions du commerce vénitien. »

Mais nous n'en finirions pas à vouloir suivre M. Molmenti dans toutes les stations de son funèbre pèlerinage aux ruines de Venise. Pas un canal, pas une place qui n'éveillent en lui de cuisans regrets. Et ces rues nouvelles, ces énormes avenues qu'on s'est imaginé de percer au cœur même de la ville, la *rue Victor-Emmanuel*, la *rue du 22-Mars*, la *rue du 2-Avril*, la *rue Mazzini* ! Des centaines de vieilles maisons, des palais historiques, des tours, des églises même ont été démolis pour leur faire place. « Était-ce donc si nécessaire, de créer à tant de frais des voies aussi larges, dans une ville où il n'y a ni chevaux ni voitures ? »

Si du moins on savait construire avec un peu de goût ! « Mais à

confronter notre architecture moderne avec l'art vénitien d'autrefois on ne peut s'empêcher d'éprouver un mélange de honte et de répulsion : et quand on voit surgir ces grandes cages, percées de trous rectangulaires, surmontées d'entablemens postiches que supportent des travées disproportionnées, on se prend à répéter ce que disait naguère un sage à la vue des nouvelles constructions de Rome : « qu'une sorte d'immense tumeur blanchâtre a poussé au flanc de la vieille ville, et est en train d'en absorber la vie. »

Tant de destructions, tant de mutilations, la séculaire harmonie de Venise à jamais perdue ! Et tout cela sans aucun profit, sinon de rendre pareille à toutes les autres villes celle qui, jusqu'alors, s'était toujours vantée de ne ressembler à aucune. « Car je défie qu'on me cite une seule amélioration matérielle, l'ombre d'un avantage hygiénique, ou commercial, ou industriel, qui aient découlé jusqu'ici de ces insultes au bon goût et à l'honneur vénitien ! »

Ainsi Venise, d'année en année, se dépouille tristement de sa vieille splendeur. Et ce n'est pas seulement par le dehors qu'elle se transforme : tout ce que ses palais contenaient, naguère encore, d'œuvres d'art et de souvenirs précieux, fresques, tableaux, vases, statues, bas-reliefs, bronzes, émaux, mosaïques, meubles, tapis, manuscrits ornés de miniatures, tout cela a été vendu, ou le sera bientôt. « La liste serait trop longue, et trop douloureuse, de tous les trésors enlevés à Venise depuis cinquante ans. Seuls, dans leur sérénité immortelle, nous restent encore les chefs-d'œuvre de Titien et de Paul Véronèse, ornement et gloire de nos édifices publics : mais vainement on en chercherait d'autres dans les maisons patriciennes. Les revendeurs ont tout pris, et puis, en grande hâte, tout expédié outre-monts. La lugubre série a commencé par la vente des collections Barbarighi et Galvagua, acquises, la première par Nicolas I<sup>er</sup> de Russie, la seconde par un négociant français. Un Pisani, millionnaire, s'est défait pour quinze mille louis d'or du merveilleux tableau de Paul Véronèse, *La Famille de Darius aux pieds d'Alexandre*, où le maître avait peint les portraits de plusieurs membres de la famille Pisani. Le musée numismatique de Gradenigo a été vendu au roi de Sardaigne, à un Rothschild le fameux reliquaire de Sainte-Marthe, ancienne possession des Faliero : à un autre Rothschild, les admirables chenets de bronze du palais Calbo-Crotta... »

Belle occasion, pour M. Molmenti, de regretter le Conseil des Dix et les Inquisiteurs d'État. Ceux-là n'eussent point toléré un pareil « oubli de la dignité nationale. » Aux dernières années mêmes du gouvernement de la République, le Conseil des Dix n'a-t-il pas fait dresser l'in-

ventaire de toutes les œuvres d'art se trouvant à Venise, avec défense expresse d'en aliéner aucune? « Il y a nécessité absolue, disait le décret, d'aimer et de conserver ces choses rares et précieuses, ornement de la capitale. » Et M. Molmenti nous raconte à ce sujet la plaisante anecdote d'un certain Zelenza Grimani qui, ayant résolu de vendre une statue antique d'Agrippa, avait vu entrer chez lui l'inquisiteur d'État Christophe Cristofoli, « chargé par le tribunal suprême de venir souhaiter bon voyage, hors des États de Venise, aux seigneurs Marcus Agrippa et Zelenza Grimani. » Force était à Grimani de garder la statue ou de s'expatrier avec elle. Il la garda ; et c'est ainsi qu'on peut l'admirer, aujourd'hui, au Musée Civique.

Mais ces temps heureux sont loin : la civilisation moderne, en pénétrant à Venise, y a introduit d'autres mœurs et d'autres façons de voir. Ce qui passait jadis pour « un crime abominable » paraît aujourd'hui le plus naturel du monde. « Le gouvernement italien assiste, avec une indifférence scandaleuse, à l'appauvrissement artistique de la patrie. Et maints hommes, de ceux qu'on appelle *des gens pratiques*, trouvent encore excessives les entraves apportées par les lois à cette liberté de saccage et de destruction. L'honorable Villa, au cours du récent procès Sciarra, l'a expressément déclaré : *mieux vaut perdre quelques Raphaël, et ne pas attenter au droit sacré de la propriété!* »

Ce « droit sacré », M. Molmenti le conçoit autrement. Il estime, à l'ancienne manière, que les œuvres d'art que contient Venise appartiennent, en premier lieu, à Venise elle-même, dont elles sont le patrimoine auguste et inaliénable. Et son rêve serait que, par des lois sévères accompagnées de sanctions efficaces, le gouvernement italien défendît aux particuliers de vendre leurs collections, et aux villes, ou plutôt à Venise, la ville des villes, de profaner davantage son unique et merveilleuse originalité.

Noble rêve, bien digne d'un artiste et d'un patriote. Mais, hélas ! nous craignons que l'éminent écrivain ne se trompe sur l'efficacité des législations. Toutes les lois du monde n'empêcheront pas un homme qui possède des œuvres d'art de les vendre, si, à ces œuvres d'art, il préfère l'argent : des exemples récents l'ont assez prouvé, et qu'il y avait mille façons de tourner les lois, plus simples et plus commodes les unes que les autres. On recouvre les anciens tableaux d'une couche de peinture nouvelle, qu'on s'empresse d'enlever sitôt les douanes passées : en échange des œuvres des maîtres, les marchands installent, dans les galeries, des copies toutes fraîches, de magistrales copies que, longtemps après, les visiteurs continuent à admirer pieu-



sement. Et quand enfin la ruse est reconnue, il n'y a personne qui ne s'en amuse. Aucune loi n'arrêtera jamais le trafic des œuvres d'art ; sans compter qu'en effet la conception moderne du droit de propriété achève d'ôter à de telles lois une grande part de leur portée et de leur sérieux. Ce n'est point par des lois qu'on forcera les Vénitiens à garder les œuvres qui leur appartiennent, s'ils ne trouvent pas en dehors du code, dans leur propre cœur, les seuls motifs qui vailent à les leur faire garder. Et peut-être même M. Molmenti attribue-t-il aux anciennes lois de Venise plus d'action qu'elles n'en ont eu en réalité sur l'attachement des Vénitiens de jadis à leur patrimoine artistique. Les décrets du Conseil des Dix et des Inquisiteurs, qu'il nous vante avec tant d'enthousiasme, peut-être n'aurait-on pas eu de peine à les enfreindre, eux aussi, comme la loi Pacca, si l'on n'avait eu pour tenir à l'héritage du passé des raisons plus fortes que tous les décrets : le goût des belles choses et l'orgueil familial. Combien typique et touchante, à ce point de vue, l'histoire que M. Molmenti nous raconte lui-même, d'après Vasari, de Margherita Acciaiuoli, la femme du Florentin Pier Francesco Borgherini !

Celui-ci ayant quitté Florence, à la suite des troubles, un certain marchand nommé Giambattista della Palla avait obtenu des magistrats de la ville l'autorisation d'acheter, à prix d'or, dans sa maison, des boiseries de Baccio d'Agnolo, et des peintures de Sarto et de Pontormo, commandées naguère par le vieux Borgherini pour les noces de son fils. Della Palla voulait, disait-il, offrir ces merveilles au roi François I<sup>er</sup> : mais en réalité, suivant Vasari, il n'avait d'autre projet que de les expédier en France et d'en « faire une bonne affaire ». Toujours est-il que, s'étant présenté à la maison des Borgherini avec son décret en main, il avait vu venir à lui la femme de Pier Francesco qui, le toisant avec mépris, lui avait tenu ce discours : « Ainsi donc c'est toi, Giambattista, toi vil regrattier, petit marchand de quatre deniers, c'est toi qui as l'audace de confisquer les ornemens des chambres de gentilshommes, et de dépouiller cette ville de ses choses les plus riches et les plus honorables, pour en embellir les contrées étrangères et les palais de nos ennemis ! Encore ta conduite ne m'étonne-t-elle pas, ignoble plébéien sans patrie : mais je m'étonne et m'indigne des magistrats de cette ville, qui t'ont autorisé à cet abominable marché. Ce lit, que tu viens chercher pour l'échanger contre d'infâmes deniers, c'est mon lit nuptial ; c'est pour mes noces que mon beau-père a commandé tout cet appareil princier d'œuvres d'art, que je révère en souvenir de lui et par amour de mon mari, et que je suis résolue à

défendre de mon sang et de ma vie. Sors donc de cette chambre avec tes complices, Giambattista, et va dire à ceux qui t'ont envoyé que je n'admettrai point qu'à quelque prix que ce soit on enlève d'ici une seule des choses qui y sont. S'ils veulent absolument dépouiller notre ville au profit du roi François de France, qu'ils prennent dans leurs propres chambres, pour les lui offrir, leurs lits et tout ce qu'ils peuvent avoir d'ornemens ! Et ne reviens point sous ce toit, car je te ferais connaître, à ton grand dommage, les égards qui sont dus aux gentils-hommes de ta sorte ! »

C'est en réveillant dans les âmes des sentimens pareils à ceux qui animaient cette femme héroïque, en les réhabituant à croire qu'il y a au monde quelque chose de meilleur que l'argent, et le bien-être, et l'hygiène elle-même, c'est par ce moyen seulement qu'on pourrait essayer d'arrêter le trafic des richesses nationales, comme aussi de mettre fin à la destruction des vieilles rues, des vieilles églises, et des vieux palais. Toutes les lois resteront impuissantes, qui n'auront point pour elles le consentement des cœurs. En France — car le mal dont se plaint M. Molmenti n'est point spécial à Venise — la loi de protection des monumens historiques n'a pas empêché Avignon de démolir une de ses vieilles portes, ni Creil de jeter bas la vénérable église de Saint-Evremond, ni Arras et Douai de raser leurs fortifications. De toutes les villes des voix s'élèvent pour gémir ou pour protester : mais l'œuvre de dévastation n'en est pas ralentie. Et si le docteur Méhemet Emin nous fait injure en affirmant qu'il n'y a plus désormais personne pour s'en émouvoir, peut-être se trompe-t-il moins quand il rattache ce vandalisme artistique à tout un ensemble de causes morales contre lesquelles lois et décrets resteront impuissans, jusqu'à ce que nous ayons renoncé à notre conception présente du sens et de l'objet de la vie humaine.

T. DE WYZEWA.

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 août.

Depuis l'assassinat du Président Carnot, rien n'égale en horreur l'impression qui a été causée en Europe, ou plutôt dans tout le monde civilisé, par celui de M. Canovas del Castillo. L'anarchisme a fait une nouvelle victime. Le coup a été dirigé d'une main sûre par un homme inconnu; on n'est pas encore bien certain de connaître son nom: il sort de la foule obscure, armé d'un revolver comme il aurait pu l'être d'un couteau ou d'une bombe; il a visé M. Canovas comme il aurait pu, d'après ses propres déclarations, en viser un autre, le général Polavieja par exemple, de même qu'il aurait pu diriger son arme meurtrière sur la foule anonyme entassée dans un théâtre, ou sur une procession. Tout cela s'est vu.

On cherche, par une curiosité qui n'est pas vaine, à se rendre compte de l'état intellectuel et moral qui peut provoquer de pareils crimes, et on est étonné autant qu'effrayé de la prodigieuse simplicité de ces cerveaux où, dans une ombre épaisse, se détache et surgit une idée, une seule, toujours la même, idée de vengeance par le sang. Vengeance de quoi? On serait souvent bien en peine de le dire. De quoi Caserio voulait-il se venger en assassinant M. Carnot? L'assassin de Santa-Agueda a pu répondre d'une manière un peu plus précise à cette question: il voulait venger ses frères de Montjuich. Qu'est-ce que Montjuich? Une prison où sont enfermés les complices de l'attentat de Barcelone. C'est à Barcelone qu'une bombe, on s'en souvient, a été jetée au milieu d'une procession. N'est-il pas naturel qu'un acte aussi monstrueux ait amené une répression rigoureuse? Certes, même dans une répression ayant ce caractère, il est des limites que l'humanité interdit de dépasser: rien ne permet de dire qu'on en soit sorti, et les récits fantaisistes que les anarchistes ont fait courir à ce sujet ont été démentis par des témoignages directs et formels. M. Canovas del Castillo a été sans doute un homme énergique: mais il était par-dessus tout un homme éclairé, d'un esprit élevé, d'une âme généreuse et lar-

gement ouverte à tous les sentimens qui font l'honneur de notre fin de siècle. A qui fera-t-on croire qu'il ait renouvelé les pratiques d'une époque de barbarie? Non, assurément. Mais une légende sinistre a été faite de toutes pièces; elle a été répandue dans les milieux où elle devait le plus facilement et le plus aveuglément être acceptée; au moment même où M. Canovas tombait sous une balle meurtrière, elle était propagée à Paris même, dans une réunion publique; elle y suscitait des cris de colère et de vengeance. L'assassin de Santa-Agueda a déclaré qu'il n'avait pas de complices, et peut-être a-t-il dit la vérité. Le meurtre qu'il a commis ne suppose pas nécessairement un complot. En attendant qu'il fit d'autres victimes, il a pu être lui-même celle du milieu particulier où il vivait. On a vu, dans tous les temps et dans tous les pays du monde, s'exercer des influences de ce genre sur des têtes d'autant plus violentes qu'elles étaient plus faibles. Une atmosphère surchauffée agissait sur toutes, jusqu'au moment où l'une d'elles venait à éclater. Alors un homme se levait et commettait un homicide, quelquefois même un suicide. Nous ne nions pas la responsabilité individuelle de l'assassin, mais la responsabilité principale n'est pas toujours dans l'instrument qui opère. Caserio a tué matériellement M. Carnot; mais qu'est-ce que Caserio? Angiolillo, — si tel est son nom, — a tué M. Canovas; mais qu'est-ce qu'Angiolillo? Figures rudimentaires, effacées, aux traits indistincts, confus et sommaires. En savent-ils beaucoup plus long que le couteau ou le pistolet dont ils se servent? Ils ont l'inconscience et malheureusement la puissance d'un élément déchainé. Dans un monde où ils se trouvent mal, ils accusent tout le monde de leur souffrance, et ne connaissent que le meurtre comme remède. Grâce à la propagande mystérieuse de l'exemple, ils constituent, au moment de l'histoire où nous sommes, un incontestable danger social. Ils ont versé le plus noble sang à Saint-Pétersbourg, à Lyon, à Santa-Agueda. Ils ont essayé d'en répandre sur d'autres points encore. Peu importent leurs noms individuels : ils s'appellent tous l'anarchie.

C'est le côté général par lequel la brusque tragédie de Santa-Agueda intéresse le monde entier : elle touche l'Espagne d'une manière plus directe et plus intime. Aujourd'hui qu'il n'est plus, et que l'atrocité de sa mort a fait taire autour de lui l'esprit de parti, tout le monde rend justice à M. Canovas. Il a été incontestablement un des citoyens les plus éminens et les plus utiles de son pays. Parmi les hommes d'État espagnols, il occupait une place particulière, non pas qu'il fût supérieur à tous les autres par des qualités que quelques-

uns d'entre eux possèdent peut-être à un même degré, mais parce qu'il avait quelque chose de plus pratique dans l'esprit, de plus net et de plus décidé dans l'exécution. Il ne s'embarrassait pas dans les théories et dans les systèmes, bien qu'il fût aussi habile qu'un autre à les inventer et à les exposer; mais il savait s'en affranchir au besoin pour se montrer avant tout un homme d'action, résolu, courageux, obstiné, marchant à son but sans que rien pût l'en détourner. On le lui a reproché, nous lui en faisons un mérite. Il n'avait pas la mobilité de l'esprit espagnol : il savait, soit par l'expérience de l'histoire, soit par une disposition heureuse de sa nature, que la persévérance est la meilleure et la plus féconde des qualités politiques. La dernière fois qu'il a été appelé aux affaires, il s'est trouvé aux prises avec la plus grande difficulté que l'Espagne ait traversée depuis longtemps : elle n'en est pas encore sortie. Nous voulons parler de l'insurrection de Cuba et des Philippines. Il a eu bientôt pris son parti de la résistance, et ce n'est pas de cela que nous le félicitons, car tout autre homme d'État espagnol aurait fait de même à sa place; mais, après avoir adopté un système, il s'y est tenu avec une fermeté et une vigueur que rien n'a pu ébranler. Des défaillances se sont produites autour de lui. Il s'est vu, pour des motifs que nous n'avons pas à juger, abandonné par plusieurs de ses amis. Un terrible assaut lui a été livré. Il s'est déclaré prêt à quitter le pouvoir si la Reine régente acceptait sa démission, mais il s'est refusé à rien changer dans sa manière de gouverner au dedans, de soutenir la lutte contre l'insurrection au dehors. La reine Christine lui a maintenu sa confiance, et il a vaillamment continué l'œuvre entreprise. Mais lui-même sentait que, dans cette lutte acharnée, ses forces s'épuisaient, et il disait volontiers que cette campagne politique serait pour lui la dernière. Il approchait de soixante-dix ans; l'âge de la retraite lui semblait venu. Son seul désir était de couronner sa longue existence en maintenant Cuba et les Philippines sous la domination espagnole : il était prêt, après cela, à prononcer le *Nunc dimittis*.

Nous n'essaierons pas de prévoir quelles seront pour l'Espagne les conséquences de la disparition de M. Canovas. La reine perd incontestablement un de ses meilleurs conseillers; il lui en reste d'autres entre lesquels elle aura à choisir; nul encore ne peut dire quel sera son choix définitif. Il paraît peu probable que le pouvoir soit, au moins immédiatement, enlevé aux conservateurs : ce serait faire trop d'honneur au coup de pistolet d'Angiolillo. Le ministre de la guerre, général de Azcarraga, qui n'est pas seulement un habile administrateur mili-

taire, mais encore un véritable homme politique, souple et conciliant, a été chargé de l'intérim de la présidence du conseil. On est heureux de constater, parce que cette constatation est à leur honneur, que tous les chefs de partis, soit du parti libéral, soit des groupes dissidents du parti conservateur, se sont mis aussitôt à la disposition du gouvernement pour l'aider à traverser les difficultés du premier moment. Les divergences d'hier se reproduiront sans doute demain : elles disparaissent du moins aujourd'hui, et un même sentiment de solidarité nationale unit tous les hommes de cœur autour d'un cercueil ensanglanté. Et qui sait si cette union ne survivra pas, pendant quelque temps, à la circonstance qui l'a fait naître ? Le plus grand hommage qui pourrait être rendu à M. Canovas, et celui auquel il aurait sans doute accordé le plus de prix, serait que ses successeurs, quels qu'ils fussent, suivissent sa politique dans ses lignes essentielles. Au reste, ce sont là choses d'Espagne. Nous attendons, en ce qui nous concerne, la décision de la Reine régente avec confiance, car nous avons trouvé les mêmes sympathies chez tous les ministères espagnols, et tous les ministères espagnols nous rendront la justice qu'ils ont trouvée les mêmes sympathies chez nous. C'est notre manière de respecter la liberté de nos voisins, comme ils respectent la nôtre. Le cruel événement qui vient de s'accomplir ne saurait qu'augmenter la force de ces sentimens réciproques entre deux pays qui ont éprouvé des douleurs analogues, et auxquels la différence de leurs institutions politiques ne fait oublier ni leur communauté de sang, ni la concordance générale de leurs traditions et de leurs intérêts.

Quelque confuse que soit, à certains égards, la situation de l'Espagne; celle de l'Orient l'est encore davantage. C'est là, surtout, que la difficulté d'arriver à une solution se manifeste dans toute son intensité. On est toujours à la veille de s'entendre; il n'y manque presque plus rien; les journaux annoncent que la paix est sur le point d'être signée; ils fixent même le jour où elle le sera; le jour annoncé arrive et la paix n'est pas signée. C'est comme un mirage qui reporte plus loin son illusion à mesure qu'on avance.

Que s'est-il passé depuis un mois? La principale difficulté alors, sinon la seule, paraissait être dans la fixation de la frontière entre la Grèce et la Turquie. Naturellement, la Turquie voulait garder de la Thessalie la plus grande partie possible, sachant d'ailleurs fort bien qu'elle ne pouvait pas espérer la conserver tout entière. L'Europe, au contraire, qui avait pris en main les intérêts de la Grèce, maintenait

le principe qu'un territoire chrétien ne pouvait pas retomber sous le joug ottoman, et elle ne consentait à accorder à la Porte qu'une simple rectification de frontière pour la mettre à l'abri des incursions de la Grèce, si par hasard cet infortuné pays obéissait une fois de plus aux tentations auxquelles il venait de succomber. Le sultan a usé alors de sa tactique ordinaire : il a tâté successivement tous les cabinets, tous les gouvernements, tous les souverains, pour voir s'il ne trouverait pas quelque part un point faible et branlant. Il a cru un jour, d'après une réponse du gouvernement allemand mal comprise, qu'il rencontrerait peut-être de ce côté, bien que sous une forme très discrète, l'encouragement qu'il cherchait : l'empereur Guillaume ne lui a heureusement pas permis de persister longtemps dans cette erreur. Toutes les puissances ont été unanimes à maintenir la frontière qu'elles avaient fixée, et tout au plus ont-elles consenti, pour ménager l'amour-propre du sultan, à lui attribuer le long de cette ligne un certain nombre de villages sans importance, sous prétexte que la population y était koutzo-valaque. C'est alors que la paix a paru faite et que les agences de publicité l'ont annoncée. Mais c'est aussi cette fois qu'on avait compté sans l'empereur d'Allemagne qui, par un brusque mouvement tournant, après avoir posé avec tant de fermeté le principe de l'évacuation de la Thessalie, en a ajourné provisoirement l'exécution.

La question soulevée par lui était d'ordre purement financier. Il était d'ailleurs facile de prévoir qu'elle serait posée un jour ou l'autre, et si les chancelleries ne s'en étaient pas doutées, c'est qu'elles auraient négligé de lire les journaux. Depuis longtemps déjà, on se préoccupait publiquement de la difficulté où serait la Grèce pour contracter un nouvel emprunt, et encore plus, au moins dans quelques pays, de la situation qui serait faite à ses créanciers antérieurs, déjà si rudement éprouvés, dans le cas où leur créance viendrait à se confondre avec celle qui allait par surcroît peser sur elle. A Berlin surtout cette seconde préoccupation était et devait être prédominante, parce que la plus grande partie de l'ancienne dette hellénique était entre des mains allemandes. L'empereur Guillaume s'en est inspiré : il a demandé que des garanties fussent données aux créanciers de la Grèce, et plus spécialement à ses créanciers actuels, sous une forme que nous ne connaissons pas très bien et qui n'a peut-être pas été définitivement arrêtée, mais qui consistait surtout, dit-on, dans l'organisation d'un contrôle financier. La Grèce proteste naturellement contre tout contrôle étranger ; elle ne l'acceptera qu'à la dernière extrémité ; toutefois la question posée par l'empereur Guillaume était trop légitime, au moins dans

son principe, pour pouvoir être éludée. Comme corollaire de ses observations, l'Allemagne demandait que la Turquie restât en possession, sinon de la Thessalie tout entière, au moins d'un nombre plus ou moins considérable de points stratégiques, jusqu'au moment où la Grèce aurait payé l'indemnité de guerre. Les précédens étaient conformes à cette manière d'opérer : ils devaient conduire à l'idée d'une évacuation successive et par échelons, au fur et à mesure qu'auraient lieu les versements de l'indemnité. Tout cela était en quelque sorte fatal : ce qu'il y a peut-être de plus surprenant, c'est qu'on n'y ait pas songé plus tôt, et qu'on ait paru attendre pour cela que l'Allemagne attirât sur ce point délicat l'attention des puissances. Au fond, celles-ci savaient bien qu'il y avait là, pour la rapidité de leurs travaux, une pierre d'achoppement ; mais elles espéraient pouvoir la tourner si tout le monde voulait bien s'y prêter sans rien dire. Seulement l'Allemagne ne s'y est pas prêtée. On est alors entré dans une nouvelle période de négociations. Et, cette fois, aucun reproche ne peut être fait au sultan ; il n'y est pour rien ; il peut déclarer très haut qu'il n'est pas responsable du retard ; mais rien n'égale la joie intime qu'il en a certainement ressentie. Toute sa politique consiste à gagner, ou si l'on veut, à perdre du temps : pour lui c'est la même chose. Quelle n'a pas dû être sa satisfaction lorsqu'il a vu, au moment même où, acculé au pied du mur, il n'avait plus qu'à signer le traité de paix, l'Allemagne lui retirer la plume de la main et poser la question des créanciers de la Grèce !

Cette situation provoque des observations de deux ordres différens : les unes s'adressent à la Grèce, les autres à l'Europe.

Si l'intérêt de la Porte est de rester le plus longtemps possible en possession de la Thessalie, et, d'une manière plus générale encore, de maintenir en suspens tous les problèmes que les derniers événemens ont fait naître, il semble que celui de la Grèce soit tout opposé. Pour elle la temporisation est aussi mauvaise qu'elle est bonne pour la Porte, et elle ne doit pas avoir de plus pressante préoccupation que d'y mettre un terme. Nul ne sait, en somme, ce qui peut sortir de la confusion actuelle, si elle se prolonge encore pendant un certain nombre de semaines ou de mois. Des symptômes fâcheux se produisent sur certains points de la péninsule balkanique. L'état de la Crète, sur lequel nous allons revenir, n'est pas plus rassurant. Dans ces conditions, la Grèce ferait bien de songer que l'ennemi est à la porte de sa capitale et qu'il y a une souveraine imprudence à l'y laisser plus longtemps. Si des complications nouvelles se produisaient, leur premier



effet serait de mettre Athènes sous le canon ottoman. C'est le danger militaire : le danger moral est encore plus pressant. Il consiste dans l'établissement d'un contrôle financier très étroit, qui mettrait les principales ressources de la Grèce à la discrétion de ses créanciers ou des gouvernemens qui les représentent. La Grèce n'a qu'un moyen d'y échapper, sinon d'une manière absolue au moins dans des proportions appréciables, c'est de payer dans le plus bref délai possible la plus grande partie possible de l'indemnité de guerre. Est-elle vraiment dans l'impossibilité radicale de le faire? N'a-t-elle aucune ressource disponible? N'est-elle pas en situation de s'en procurer rapidement si elle le désire, ou, pour mieux dire, si elle le veut? C'est à elle de répondre. Quelques-uns de ses amis soutiennent qu'elle n'est pas financièrement aussi bas qu'on le croit, et qu'elle pourrait modifier profondément la situation en faisant des offres réelles et immédiates. S'il en est ainsi, son abstention et son silence sont inexplicables. On a dit de M. Ralli, le chef du cabinet actuel, qu'il était un second Gambetta : nous le félicitons de ne l'avoir pas cru. Mais nous le féliciterions encore plus s'il se rappelait qu'une gloire immortelle s'est attachée partout aux ministres qui ont hâté la libération du territoire, en éloignant de lui le poids de fer qui l'écrasait.

Quant à l'Europe, on ne saurait ni admirer, ni approuver la méthode qu'elle apporte dans le règlement des questions complexes qui lui sont soumises. Au lieu de les aborder, de les résoudre toutes à la fois et les unes par les autres, elle passe de la première à la seconde, de la seconde à la troisième, et ainsi de suite, jusqu'à épuisement complet. C'est ce qui cause aux spectateurs profanes tant de déceptions : lorsque tout semble fini, tout est à recommencer. Cela est particulièrement sensible en Crète. L'Europe, qui s'était déjà exposée à quelque ridicule dans les affaires de Crète, continue de faire tout ce qu'il faut pour ne pas y échapper. Il y a une disproportion regrettable entre les grands mots dont elle s'est servie pour dire qu'elle prenait la Crète en charge, qu'elle répondait de ses destinées, qu'elle l'enlevait désormais à l'action directe de la Porte, et les dispositions qu'elle a mises en œuvre pour rendre ce langage effectif. Elle n'a jamais rien fait à propos, et ce qu'elle a fait elle l'a toujours fait trop tard. Nous ne rappellerons pas l'expédition du colonel Vassos ; c'est de l'histoire ancienne. Cette faute, une fois commise, a été longue à réparer. Du moins, lorsque les troupes grecques sont parties, aurait-il fallu immédiatement, sans perdre un instant, s'occuper de l'organisation politique et administrative de l'île.

Il y a eu là un moment admirable pour agir utilement et avec le moindre effort : la Grèce battait en retraite, et la Porte n'était pas encore assez libre pour rien entreprendre. Pourquoi ne l'a-t-on pas compris ?

Il serait injuste de dire que cette opportunité n'a été sentie par personne. M. Hanotaux s'est empressé de parler du choix d'un gouverneur, et même de suggérer une candidature qui semblait pouvoir mettre tout le monde d'accord. Malheureusement elle n'a pas eu ce résultat, ce qui aurait été peu grave si, au nom mis en avant on en avait substitué quelque autre, auquel la France se serait certainement ralliée. Mais, point ! on en est resté là, on n'a rien fait du tout. Rarement l'Europe a fait preuve d'une pareille imprévoyance, et rarement aussi le sultan s'est montré plus adroit. Il a envoyé en Crète Djevad Pacha. Le bruit en avait couru pendant quelques jours avant que la nouvelle fût confirmée. On affectait de ne pas y croire. On tenait à la Porte un langage menaçant. On lui laissait entendre que l'envoi en Crète d'un personnage ottoman aussi considérable ne serait pas toléré. Le sultan ne s'est pas laissé émouvoir, et il a envoyé Djevad comme commandant militaire en Crète. Grand émoi de la part des amiraux ! Ils se sont demandé d'abord s'ils devaient permettre à Djevad de débarquer : il était vraiment bien difficile de l'en empêcher. Ce n'était plus le colonel Vassos arrivant avec des troupes ennemies ; c'était un homme venant seul pour prendre le commandement des troupes turques qui sont en Crète au titre le plus régulier. Tout ce qu'ont pu imaginer les amiraux, afin de bien manifester leur mauvaise humeur, a été de faire une visite à Djevad-Pacha en petite tenue ; mais Djevad ne s'en est pas montré autrement mortifié et n'a même point paru s'en apercevoir. Grâce à la connaissance qu'il a du pays et de ses habitans, — peut-être aussi par l'emploi des moyens variés par lesquels on agit sur ceux-ci, qu'ils soient chrétiens ou musulmans, — il s'est mis à jouer en même temps, avec une aisance parfaite, le rôle qui appartient au gouverneur ottoman, et celui que les amiraux européens se sont attribué sans avoir d'ailleurs à leur disposition aucune des ressources qui leur auraient permis de le remplir. Il a manœuvré entre les partis, s'efforçant de les apaiser, de les concilier, d'effacer les traces encore saignantes et fumantes des derniers événemens, tout cela au nom de son auguste maître, S. M. Abdul-Hamid. On en est là. Si l'Europe avait tenu ses promesses, si elle avait réalisé ses desseins, si elle avait donné un gouvernement et une administration à la Crète, la mission de Djevad-Pacha aurait été inutile au point de devenir impossible. Mais, par leur

inconcevable inertie, les puissances ont laissé le champ libre au sultan, et celui-ci en a profité. Qui pourrait s'en étonner?

L'abstention des uns, l'activité des autres, les continuelles distractions de ceux-ci, l'attention constante que ceux-là portent au développement d'une situation où ils interviennent toujours habilement, ne rendent pas pour l'avenir la situation plus facile. Le sens qui manque le plus au concert européen est celui de l'opportunité. Il y a, dans la plupart des questions, un moment psychologique où elles se résolvent presque toutes seules : l'Europe semble prendre soin de le laisser échapper toujours. Nous espérons qu'elle viendra quand même à bout de la tâche qu'elle a entreprise ; mais elle aura employé pour cela infiniment plus de force qu'il n'aurait été nécessaire. Le concert européen sera jusqu'au bout la machine de Marly de la diplomatie.

Nous aurions voulu parler avec quelques détails de l'échec final devant la Chambre des députés prussienne du projet de loi contre les associations. C'est une grande victoire pour le libéralisme allemand ; elle n'a été gagnée qu'à quatre voix de majorité, mais enfin elle a été gagnée, malgré l'insistance de M. de Miquel et la formidable pression qui a été exercée sur les nationaux libéraux. Ils y ont résisté héroïquement, à deux ou trois exceptions près, et ont réparé par là bien des soumissions et des complaisances passées. On ne saurait dire encore si le gouvernement se résignera à son échec, ou s'il cherchera à prendre sa revanche dans la session prochaine. Pour le moment les Chambres sont en vacances, et l'empereur, après sa croisière dans les mers du Nord, est en Russie où il rend à Nicolas II la visite de Breslau. Un autre sujet nous sollicite.

L'événement le plus important de ces derniers jours a été la dénonciation par l'Angleterre de ses traités de commerce avec la Belgique et l'Allemagne. Le premier de ces traités porte la date du 23 juillet 1862, le second celle du 30 mai 1865 : c'est donc un régime économique de plus de trente ans qui est, sinon condamné, — nous ne croyons pas qu'il le soit, et sur ce point l'opinion s'est un peu égarée chez nous, — au moins remis en question dans des circonstances assez délicates et pour un motif qui mérite d'attirer tout particulièrement l'attention. Ce motif tient à la politique impériale que, sous l'impulsion de M. Chamberlain, suit actuellement le gouvernement britannique. Il s'agit d'établir des liens plus intimes entre les colonies et la métropole, et quels liens peuvent l'être plus que ceux qui sont formés par les intérêts ma-

tériels? Les négociations ouvertes entre le *colonial office* et les gouvernemens coloniaux, suivies de l'échange de vues qui a eu lieu à Londres au moment du jubilé de la reine, ont produit dès maintenant un résultat important en ce qui concerne le Canada. Le Canada a inauguré chez lui un régime douanier qui, si nous laissons de côté le chiffre même des tarifs, n'est pas sans analogie avec le nôtre, et peut-être faut-il reconnaître l'influence ou l'imitation de l'esprit français dans une innovation aussi contraire aux habitudes de l'esprit anglo-saxon. En deux mots, le Canada a établi chez lui le système du double tarif, du tarif général et d'un tarif de faveur : il offre ce dernier aux pays qui lui accorderont des avantages équivalens à ceux qu'il concède lui-même. Rien de plus simple que la manière dont il a établi son tarif minimum : il s'est contenté d'abaisser uniformément d'un quart tous les chiffres du tarif maximum. Cela fait, le Canada s'est tourné vers les autres puissances et il n'en a trouvé, pour le moment, que deux dont le libéralisme économique lui permit de leur attribuer *ipso facto* la jouissance de son tarif de faveur : ce sont l'Angleterre et la Nouvelle-Galles du Sud. L'Angleterre n'accorde et ne peut d'ailleurs, dans l'état de ses tarifs, accorder aucun avantage nouveau au Canada, mais le Canada en accorde à l'Angleterre un qui est très sensible, puisque le tarif des produits importés d'Angleterre au Canada sera abaissé d'un quart. C'est incontestablement un succès immédiat pour la politique impériale de M. Chamberlain, et un modèle qui sera proposé comme exemple aux autres colonies britanniques.

Mais à quel prix ce succès a-t-il été obtenu? L'Angleterre a dû dénoncer ses traités de commerce avec l'Allemagne et la Belgique. Le premier, en effet, avait un article 7 ainsi conçu : « Les stipulations des articles 1 à 6 (ces articles se rapportent à ce qu'on appelle la clause de la nation la plus favorisée) s'appliqueront également aux colonies et possessions étrangères de Sa Majesté Britannique. Dans ces colonies et possessions, les produits des États du Zollverein ne seront pas sujets à des droits d'importation autres ou plus élevés que les produits du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, ou ceux de toute autre contrée. » L'article 15 du traité anglo-belge n'est pas moins explicite; le voici : « Les produits d'origine ou de manufacture belges ne seront pas grevés dans les colonies britanniques d'autres ou de plus forts droits que ceux qui frappent ou frapperont les produits similaires originaires de la Grande-Bretagne. » Ces deux traités portent le caractère de l'époque où ils ont été signés. A ce moment l'Angleterre n'hésitait pas, comme on le voit, à conclure non seulement pour elle, mais pour

ses colonies, sans se préoccuper de l'autonomie déjà très développée qui appartenait à un assez grand nombre d'entre elles, et des difficultés, des impossibilités même qu'elle devait rencontrer plus tard pour y faire respecter des engagements qu'elle avait pris en leur nom. L'expérience l'a rendue sur ce point plus circonspecte. Des traités comme ceux de 1862 et de 1865 seraient aujourd'hui impossibles à faire, et quand ils existent on les supprime. L'Allemagne, comme on devait s'y attendre, n'a pas manqué de revendiquer auprès du gouvernement canadien les avantages que lui assurait celui de 1865, à quoi le Canada a répondu qu'il ne connaissait pas ce traité, que c'était là *res inter alios acta*, qu'il n'était pas lié par des engagements pris sans sa participation, et que les produits allemands continueraient de payer les chiffres du tarif plein. Mais l'Angleterre, elle, ne pouvait pas tenir ce langage ; elle ne pouvait pas dire qu'elle ne connaissait pas le traité de 1865 et qu'elle n'était pas liée par ses stipulations, et dès lors elle s'est trouvée placée dans l'alternative, ou de renoncer aux avantages que le Canada lui offrait et à ceux qu'elle espérait certainement obtenir par la suite de ses autres colonies, ou de dénoncer son traité allemand. La Belgique, qui avait sans doute prévu que la seconde solution prévaudrait, avait essayé d'échapper à ses conséquences en n'adressant aucune réclamation au Canada ; mais évidemment l'Angleterre ne pouvait pas dénoncer un des traités sans l'autre, puisqu'ils portaient tous les deux une clause identique, et elle s'est résolue à les dénoncer conjointement.

On a dit qu'il y avait là, de sa part, l'indication d'une politique économique nouvelle : cela n'est pas exact, au moins pour aujourd'hui. Peut-être le développement de l'impérialisme amènera-t-il un jour l'Angleterre à renoncer à ses doctrines libérales, si elle accorde par exemple à ses colonies un traitement de faveur qu'elle n'accorderait pas aux autres pays, et si elle entre dans la voie des tarifs différentiels. Mais on n'en est pas encore là. Le Canada se contente du droit commun. Il y trouve des avantages suffisans pour concéder à la métropole un traitement privilégié. Il entend seulement que d'autres puissances, par suite d'arrangemens qu'elles ont pu prendre autrefois avec l'Angleterre, ne profitent pas du même privilège. Il y a pourtant lieu d'espérer que nous en profiterons pour notre compte, car nous avons avec le Canada un traité direct qui nous accorde chez lui le traitement de la nation la plus favorisée. Mais l'Allemagne et la Belgique n'avaient de traité qu'avec l'Angleterre, et l'Angleterre a jugé à propos de supprimer entre elle et ses colonies cette interposition de tiers impor-

tuns qui pouvait gêner l'intimité de leurs rapports présents et futurs.

Là est tout le caractère de la mesure qui vient d'être prise. Elle ne prouve pas du tout que le gouvernement anglais ait l'intention d'entamer une guerre de tarifs contre l'Allemagne et la Belgique. Loin de là ! il se montre disposé à leur faire des propositions en vue de conclure des traités nouveaux, et ces traités, à l'exception de la clause qui visait les colonies, ressembleront probablement beaucoup aux anciens. Mais ils seront difficiles à établir, et rien ne prouve mieux l'importance attachée en ce moment par l'Angleterre à sa politique impériale que la résolution qu'elle vient de prendre. On sait qu'il existe en Allemagne un parti très puissant, qui le devient même de plus en plus, et qui se prononce contre le principe des traités de commerce. Ses prétentions protectionnistes ne connaissent aucune mesure. Il demandait naguère la dénonciation de tous les traités. En voilà un, et non des moindres, qui se trouve dénoncé par ailleurs ; on peut s'attendre à ce que le parti agrarien combattra par tous les moyens son renouvellement. En tout cas, l'Allemagne s'est posé depuis quelque temps comme règle de ne faire que des traités dénonçables le 1<sup>er</sup> janvier 1904 : on voit combien peu durables sont les nouveaux arrangements qu'on peut espérer de faire avec elle. Il est clair, au surplus, qu'en s'assurant à elle-même dans ses colonies des avantages qui n'appartiendront plus aux autres nations, l'Angleterre bénéficiera pour l'importation de ses produits dans une grande partie du monde d'une préférence qu'on cherchera à lui faire payer par des compensations prises ailleurs. Tout cela rendra les négociations futures pénibles et laborieuses entre l'Allemagne et l'Angleterre, et l'Angleterre n'a pu se faire aucune illusion à ce sujet. Mais en ce moment, l'intérêt de l'impérialisme prime tout ; il éblouit et peut-être aveugle-t-il tous les yeux. Ce n'est pas une question économique qui est posée, c'est une question politique. L'expérience seule dira si le nouveau système colonial de l'Angleterre, avec le contre-coup qu'il ne manquera pas d'avoir sur ses relations ultérieures avec telle ou telle puissance, lui rapportera ou lui coûtera davantage.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## CENT QUARANTE-DEUXIÈME VOLUME

---

QUATRIÈME PÉRIODE — LXVII<sup>e</sup> ANNÉE

---

JUILLET — AOÛT 1897

---

### Livraison du 1<sup>er</sup> Juillet.

	Pages.
TEMPLE D'AMOUR, dernière partie, par M. RÉMY SAINT-MAURICE. . . . .	5
LÉON XIII ET LE PRINCE DE BISMARCK. — III. L'ARBITRAGE DES CAROLINES. — LA FIN DU CULTURKAMPF, par M. le comte E. LEFEBVRE DE BÉHAINE. . .	49
LES ORATEURS ET L'OPINION PUBLIQUE CHEZ LES ATHÉNIENS, par M. PAUL GIRARD. . .	71
CAS DE CONSCIENCE, dernière partie, par M. IAN MACLAREN. . . . .	100
LA COUR D'ASSISES DE LA SEINE. — VI. LES ASSISES CORRECTIONNELLES. — L'ÉCHEVINAGE. — CONCLUSION, par M. JEAN CRUPPI. . . . .	132
UNE FRANÇAISE AU LADAK, par M <sup>me</sup> ISABELLE MASSIEU. . . . .	152
LES SALONS DE 1897. — II. LA SCULPTURE AUX DEUX SALONS. — LA PEINTURE AU CHAMP-DE-MARS, par M. GEORGE LAFENESTRE, de l'Académie des Beaux- Arts. . . . .	177
PIERRE LE GRAND ET SON DERNIER BIOGRAPHE, par M. G. VALBERT. . . . .	205
REVUE DRAMATIQUE. — M <sup>me</sup> ELEONORA DUSE. — <i>Rosine</i> , au GYMNASÉ, par M. JULES LEMAITRE, de l'Académie française. . . . .	217
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . .	229

### Livraison du 15 Juillet.

L'EUROPE ET LE DIRECTOIRE. — I. LE CONGRÈS DE RASTADT ET LA CÉSSION DE LA RIVE GAUCHE DU RHIN, par M. ALBERT SOREL, de l'Académie française. . .	241
LE STIGMATE, première partie, par M. GILBERT AUGUSTIN-THIERRY. . . . .	270

	Pages.
LA RÉVOLTE DES PHILIPPINES ET LES MŒURS POLITIQUES DE L'ESPAGNE, par M. CHARLES BENOIST. . . . .	312
ESSAIS DE LITTÉRATURE PATHOLOGIQUE. — III. L'ALCOOL. — EDGAR POE, première partie, par M. ARVÈDE BARINE . . . . .	336
LES RUINES DE PALMYRE ET LEUR RÉCENT EXPLORATEUR, par M. EUGÈNE GUILLAUME, de l'Académie des Beaux-Arts. . . . .	374
CONCURRENCE ET CHÔMAGE. — NOS RIVAUX, NOS CHARGES, NOTRE ROUTINE, par M. PAUL D'ESTOURNELLES DE CONSTANT, député. . . . .	407
REVUE LITTÉRAIRE. — LA QUESTION DU VERS LIBRE, par M. RENÉ DOUMIC. . . . .	447
REVUES ÉTRANGÈRES. — UN ENNEMI DE L'EUROPE, par M. T. DE WYZEWA. . . . .	459
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . . . .	469

#### Livraison du 1<sup>er</sup> Août.

LES TRANSFORMATIONS SOCIALES DE LA RUSSIE CONTEMPORAINE, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU, de l'Académie des Sciences morales. . . . .	481
LE STIGMATE, deuxième partie, par M. GILBERT AUGUSTIN-THIERRY . . . . .	507
ESSAIS DE LITTÉRATURE PATHOLOGIQUE. — III. L'ALCOOL. — EDGAR POE, dernière partie, par M. ARVÈDE BARINE. . . . .	552
BERRYER, D'APRÈS SES DERNIERS HISTORIENS, par M. VICTOR DU BLED. . . . .	592
MÉDECIN DE CAMPAGNE..., par M. MASSON-FORESTIER. . . . .	623
LES UNIVERSITÉS D'ÉCOSSE, par M. G. BONET-MAURY. . . . .	657
LES ANNÉES DE RETRAITE DU PRINCE DE BISMARCK, par M. G. VALBERT. . . . .	683
REVUE DRAMATIQUE. — LE THÉÂTRE D'HENRI MEILHAC. — <i>La Vassale</i> , A LA COMÉDIE-FRANÇAISE, par M. JULES LEMAITRE, de l'Académie française. . . . .	695
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . . . .	708

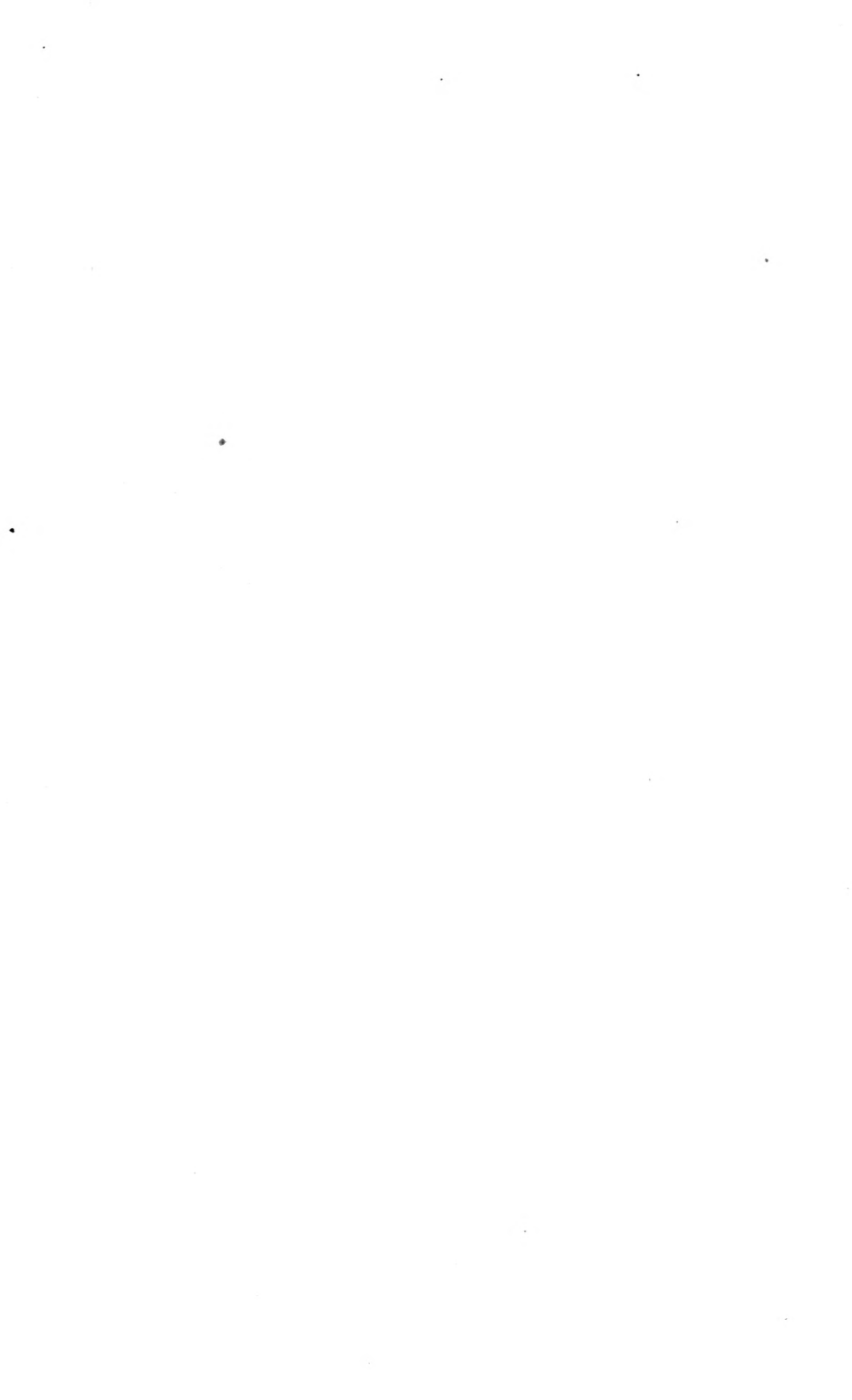
#### Livraison du 15 Août.

LES LUTTES ENTRE L'ÉGLISE ET L'ÉTAT AU XIX <sup>e</sup> SIÈCLE. — I. LES CAUSES, par M. ÉTIENNE LAMY. . . . .	721
LE STIGMATE, troisième partie, par M. GILBERT AUGUSTIN-THIERRY. . . . .	759
BEETHOVEN ET SES NEUF SYMPHONIES, par M. CAMILLE BELLAIGUE. . . . .	799
L'EUROPE ET LE DIRECTOIRE. — II. LES RÉPUBLIQUES TRIBUTAIRES. — LA MISSION DE SIEYÈS A BERLIN, par M. ALBERT SOREL, de l'Académie française. . . . .	834
PSYCHOLOGIE DU CALEMBOUR, par M. FR. PAULHAN. . . . .	862
L'ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE L'AGRICULTURE DANS L'ÉCOLE RURALE, par M. le comte ALPHONSE DE CALONNE. . . . .	904
REVUE LITTÉRAIRE. — LES VOYAGES DE MONTESQUIEU, par M. RENÉ DOUMIC. . . . .	924
REVUES ÉTRANGÈRES. — L'AGONIE DE VÉNISE, par M. T. DE WYZEWA. . . . .	936
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . . . .	947











AP  
20  
R5  
pér.4  
t.142

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

